This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07591702 5

LE GRAND
VOCABULAIRE
FRANÇOIS.

LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS,

CONTENANT

1°. L'explication de chaque mot conſidéré dans ſes diverſes acceptions grammaticales, propres, figurées, ſynonymes & relatives.

2°. Les loix de l'Orthographe ; celles de la Proſodie, ou Prononciation, tant familière qu'oratoire ; les Principes généraux & particuliers de la Grammaire ; les Règles de la Verſification, & généralement tout ce qui a rapport à l'Eloquence & à la Poëſie.

3°. La Géographie ancienne & moderne ; le Blaſon, ou l'Art héraldique ; la Mythologie ; l'Hiſtoire naturelle des Animaux, des Plantes & des Minéraux ; l'Expoſé des Dogmes de la Religion, & des Faits principaux de l'Hiſtoire Sacrée, Eccléſiaſtique & Profane.

4°. Des détails raiſonnés & philoſophiques ſur l'Economie, le Commerce, la Marine, la Politique, la Juriſprudence Civile, Canonique & Bénéficiale ; l'Anatomie, la Médecine, la Chirurgie, la Chimie, la Phyſique, les Mathématiques, la Muſique, la Peinture, la Sculpture, la Gravure, l'Architecture, &c. &c.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME SECOND.

ASTOR LIBRARY
NEW-YORK

A PARIS,

Chez C. PANCKOUCKE, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoiſe.

ET A AMSTERDAM,

Chez { Veuve CHATELAIN & FILS,
MARC-MICHEL REY.

M. DCC. LXVII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

NOus ne pouvons mieux témoigner notre reconnoiſſance au Public, pour l'accueil diſtingué qu'il a fait au grand Vocabulaire françois, qu'en lui donnant promptement la ſuite de cet Ouvrage.

Nous croyons qu'on s'appercevra dans ce volume, que nous n'avons pas négligé les réflexions critiques & judicieuſes qu'on nous a faites ſur quelques parties de notre Livre. Nous ſentons que quelque ſcrupuleuſe que ſoit notre attention dans les détails, elle ne ſuffira pas toujours pour embraſſer, avec une juſte préciſion, tous les rapports des différens articles qui doivent compoſer la tâche immenſe que nous avons à remplir. Cet aveu doit perſuader au Public que nous continuerons avec ſoin, de faire uſage des obſervations qui pourront tendre à perfectionner nos vues & notre travail.

Nous ne répondrons à l'accuſation par laquelle on a prétendu que nous n'étions que des copiſtes de l'Encyclopédie & des plagiaires du Dictionnaire de Trévoux, qu'en rappelant, en peu de mots, les principaux objets de notre plan.

Le grand Vocabulaire doit être le code le plus complet de la Langue françoiſe & des Belles-Lettres : chaque mot y eſt expliqué dans tous les ſens qui lui ſont propres : on remarque les nuances qui le différencient des autres mots auxquels il peut avoir rapport. Si c'eſt un adjectif, on enſeigne s'il doit ſuivre ou précéder néceſſairement, ou indifféremment le ſubſtantif auquel il appartient : ſi c'eſt un verbe, on aſſigne ſon régime, & par quelles particules il doit être lié avec l'infinitif d'un autre verbe : s'il eſt irrégulier, on le conjugue : s'il eſt régulier, on indique les règles pour le conjuguer, & quels auxiliaires forment ſes temps compoſés, quand il eſt neutre. Chaque mot d'uſage eſt d'ailleurs ſuivi de ſa quantité proſodique, partie juſqu'à préſent ſi négligée, & cependant ſi eſſentielle aux graces, à la pureté & à l'harmonie du langage ; on développe les abus de l'orthographe actuelle, avec les moyens d'y rémédier ; en un mot, on ne laiſſe rien à deſirer ſur la manière d'écrire & de prononcer correctement.

Ces détails de Grammaire qui ne ſont propres qu'au grand

Vocabulaire françois, ſuffiſent, ſans doute, déja pour réfuter puiſſamment toute imputation de reſſemblance (au moins à cet égard) avec quelqu'autre ouvrage que ce ſoit : ajoutons que le grand Vocabulaire françois renferme ſeul la totalité des mots de tous les Dictionnaires, & que ſans en avoir copié aucun, il en donne la ſubſtance utile & épurée.

Nous avons profité, ſans doute, des traits de lumière répandus dans l'Encyclopédie, nous en ſommes convenus précédemment ; mais une preuve évidente qu'il n'eſt pas poſſible que le grand Vocabulaire françois ſoit la copie de cet excellent Livre, & que les plans de ces deux ouvrages diffèrent eſſentiellement l'un de l'autre, c'eſt que depuis le monoſyllabe A, juſqu'au ſubſtantif AIGUILLE, qui commence notre ſecond volume, nous expliquons plus de deux mille ſix cens mots, tandis que l'Encyclopédie n'en traite que neuf cens, encore ne les conſidère-t-elle pas ſous toutes les acceptions dont ils ſont ſuſceptibles.

Quant au Dictionnaire de Trévoux, nous oſons aſſurer que nous n'en avons pas même tiré une ſeule phraſe : les erreurs nombreuſes que nous indiquons dans ce Livre, dont la nomenclature n'eſt d'ailleurs depuis A juſqu'à AIGUILLE, que de quatorze cens trente mots, auroient dû nous mettre à l'abri de tout ſoupçon de plagiat. Mais pourquoi aurions-nous copié des Dictionnaires, tandis que nous avions ſous les yeux les ſources où ils ont puiſé, & en général les différens écrits des meilleurs Auteurs de tous les ſiècles ?

Il ſeroit inutile de nous arrêter plus long-temps ſur une accuſation de ce genre : elle eſt trop peu fondée, pour qu'elle doive intéreſſer nos Lecteurs ; nous les prierons ſeulement de comparer le grand Vocabulaire françois avec les Livres dont on prétend qu'il n'eſt que la copie ; ce moyen nous juſtifiera mieux que tout ce que nous pourrions dire.

Nous ne nous arrêterions pas non plus à la brochure qui vient de ſe répandre contre notre Livre, ſous le nom d'un homme qu'on nous aſſure n'en être que le père adoptif, ſi l'Auteur n'annonçoit une pareille production ſur chacun des volumes que nous donnerons dans la ſuite ; mais ſon projet nous engage à lui donner quelques avis, afin que nous puiſſions profiter des remarques qu'il promet, & qu'elles ſoient plus utiles au Public que celles qui compoſent ſa brochure.

Nous lui dirons donc qu'il ſera bon qu'il faſſe un cours de proſodie françoiſe, pour ne plus s'expoſer aux reproches d'avoir parlé

d'une partie qu'il paroît n'avoir pas entendue. Il nous reprend d'avoir dit que la ſeconde ſyllabe d'ABONDANCE étoit moyenne, tandis que lui, Auteur de la brochure, la prétend longue : il ne s'attache pas à prouver ſa doctrine ; il ſe perſuade que c'eſt aſſez de dire que la nôtre ne vaut rien : cependant comme il ne nous ſemble pas qu'on doive l'en croire ſur ſa parole, nous prions toute oreille françoiſe de décider la queſtion : le réſultat de l'examen ſera ſûrement que la première ſyllabe ſe prononce plus rapidement que la ſeconde, & que celle-ci ſe prononce moins lentement que la troiſième, ſur laquelle la voix appuie & ſe repoſe, ce qu'elle ne pourroit faire ſur la ſyllabe CE, qui termine le mot, & qui étant ſourde ou muette, ne laiſſe aucune priſe à l'organe : il ſera donc clair dès-lors, que nous avons eu raiſon de dire la première ſyllabe d'ABONDANCE, brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Nous réfuterions avec le même avantage les autres critiques de ce genre qui ſe trouvent dans la brochure ; mais nous en renvoyons l'Auteur au mot PROSODIE du grand Vocabulaire françois, où il pourra ſe convaincre de la juſteſſe, tant des règles générales de prononciation que nous avons adoptées, que de l'application que nous en avons faite. Quelque reſpectable que ſoit l'autorité de l'Académicien cité dans la brochure, & quelque eſtimables qu'aient paru ſes vues ſur notre proſodie, il nous a ſemblé que nous pouvions ſuivre, ſans nous égarer d'autres routes que celles qu'il a indiquées, & nous oſons croire que le Public ne nous déſaprouvera pas.

L'Auteur de la brochure ne paroît pas mieux inſtruit ſur la ſignification des mots de la Langue françoiſe, que ſur leur proſodie. Il nous reprend d'avoir donné pour exemple au mot ACCUEILLIR, *il eſt à propos de bien accueillir tout le monde*, ſous prétexte que le P. Bouhours a dit que le verbe ACCUEILLIR ne s'employoit plus en bonne part ; mais l'autorité du P. Bouhours prévaudra-t-elle ſur l'uſage & ſur l'autorité de l'Académie Françoiſe qui, dans la dernière édition de ſon Dictionnaire, donne pour exemple de la définition de ce verbe, *il nous accueillit de la manière du monde la plus honnête.*

Le même Auteur nous reprend auſſi ſur la définition que nous avons donnée du mot ACCUSÉ ; il la croit vicieuſe, & regarde au moins comme un pléonaſme d'avoir fait entendre qu'on ne connoiſſoit en Juſtice d'accuſé, que celui qui étoit *décrété d'aſſigné pour être ouï*, ou *d'ajournement perſonnel*, ou *de decret de*

priſe de corps : mais il n'y a pas de Clerc au Palais qui ne puiſſe certifier à notre Critique la vérité de cette doctrine ; tous lui diront que c'eſt le decret que le Juge rend après les informations qui fait l'accuſé, & non la plainte ni l'accuſation. Ce n'eſt pas notre faute ſi cette locution paroît défectueuſe à l'Auteur de la brochure, nous avons dû parler le langage de la Juriſprudence, en conſidérant un mot dans l'acception qu'il a en Juriſprudence.

Cet Auteur n'eſt pas plus heureux dans la remarque qu'il fait ſur le mot AGENDA : s'il avoit eu l'attention de conſulter l'Académie Françoiſe, il ſe ſeroit apperçu de la légéreté de ſa critique ; il auroit du moins appris qu'il y avoit une différence entre le ſouvenir des choſes qu'on a à faire, & le livre deſtiné à écrire ces choſes ; qu'ainſi le grand Vocabulaire françois a dû faire mention de cette différence.

Après toutes ces erreurs, il eſt dans l'ordre que notre Ariſtarque ne voye aucune utilité à diſtinguer le ſens par extenſion, du ſens propre & du ſens figuré : mais nous n'en ſommes pas moins convaincus que cette diſtinction eſt la méthode la plus philoſophique dont on puiſſe faire uſage dans l'examen des différens rapports d'un même mot.

Nous ne dirons rien des autres objets critiqués ; ce ſont de petits articles de Géographie ancienne, auſſi obſcurs que peu importans, & ſur leſquels l'Auteur de la brochure ne s'eſt guères montré plus ſavant que ſur la proſodie & la Langue françoiſe. Nous ne releverons pas non plus les reproches que nous fait cet Ecrivain, de n'avoir rien dit d'Achab, Roi d'Iſraël, ni d'un Abbas, Sophi de Perſe, qu'il ne déſigne pas, tandis que nous parlons, non-ſeulement de l'un & de l'autre, mais encore, & peut-être même avec trop d'étendue, de tous les Abbas qui ont occupé le trône de Perſe.

En voilà bien aſſez, ſans doute, pour avertir notre Critique de faire choix, quand *ſa bile s'échauffera*, comme il le dit, *& qu'il brûlera d'écrire*, de matières plus à ſa portée que celles qu'il a traitées dans ſa brochure. Au reſte nous le prévenons que quelles que ſoient les nouvelles injures dont il ſe propoſe d'aſſaillir le grand Vocabulaire françois dans la ſuite, nous les laiſſerons mourir dans une paix profonde. Nous ſavons, comme l'Auteur dont il a emprunté ſa deviſe, que

Chacun à ce métier,
Peut perdre impunément de l'encre & du papier.

AVIS DU LIBRAIRE.

LE temps fixé pour la ſouſcription du grand Vocabulaire françois ayant été trop court pour qu'elle pût être annoncée ſuffiſamment, ſurtout chez l'Etranger, & voulant faciliter l'acquiſition d'un Ouvrage que le Public a jugé utile, nous avertiſſons qu'on pourra continuer à ſouſcrire juſqu'au premier Avril prochain.

Les conditions de la ſouſcription ſont à la ſuite du Proſpectus *du premier volume. Le cinquième, le dixième, le quinzième & le dernier Tomes, ſeront délivrés,* gratis, *aux Souſcripteurs, qui payeront les autres en les recevant.*

On prévient cependant les Souſcripteurs, que s'ils n'ont pas retiré leurs Exemplaires un an après la publication, ils ne pourront obliger le Libraire à les leur fournir.

Le prix du volume en feuilles eſt de dix livres; broché, de dix livres dix ſous; & relié, de douze livres.

LE GRAND
VOCABULAIRE FRANÇOIS.

AIGUILLE ; ſubſtantif féminin. *Acus.* Petite verge d'acier trempée, déliée, polie, pointue par un bout & percée par l'autre, d'une ouverture longitudinale, où l'on paſſe de la ſoie, de la laine, du fil, & dont on fait uſage pour coudre, pour broder, &c. *Cette aiguille eſt trop groſſe. Ne pouvez vous pas enfiler cette aiguille ? N'oubliez pas de m'apporter des aiguilles de Paris.*

On dit proverbialement & figurément d'une perſonne, qu'*elle diſpute ou fait un procès ſur la pointe d'une aiguille ;* pour dire, qu'elle conteſte ſur des minuties, ſur des choſes frivoles, ſur des objets qui ne ſont d'aucune conſidération.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, que *quelqu'un cherche une aiguille dans un monceau de foin ;* pour dire, qu'il cherche une choſe très-difficile à trouver, à cauſe de ſon extrême petiteſſe.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *de fil en aiguille ;* pour dire, d'une choſe à une autre, de propos en propos. *De fil en aiguille, elles en vinrent à ſe reprocher leur coquetterie. Il conta de fil en aiguille toutes les ſottiſes qu'elle avoit faites.*

AIGUILLE DE TÊTE, ſe dit d'une grande aiguille qui ſert aux femmes pour arranger leurs cheveux.

AIGUILLE, ſe dit en termes de Chirurgie, d'une ſorte d'inſtrument qui reçoit différentes épithètes, ſelon les divers uſages auxquels on l'emploie, & qui pour cela même varie beaucoup, ſoit pour la forme qu'on lui donne, ſoit pour la matière dont on le fait. Il y a des aiguilles droites, il y en a de courbes, de plates, de carrées, de rondes, de triangulaires, &c. elles ſont d'or,

d'argent, d'acier, &c. Il y a l'*aiguille* à anévriſme, l'*aiguille* à ſéton, l'*aiguille* à cataracte, &c. *Voyez* ANÉVRISME, SÉTON, CATARACTE.

AIGUILLE DE TRÉ OU DE TRÉVIER, ſe dit en termes de Marine, des aiguilles avec leſquelles on coud les voiles. On en diſtingue de trois ſortes, que l'on nomme *aiguilles de couture*, *aiguilles à œillets*, & *aiguilles de ralingue*.

AIGUILLE A MATELAS, ſe dit d'une groſſe aiguille de fer avec laquelle les Tapiſſiers piquent de ficelle les matelas & d'autres ouvrages.

AIGUILLE A EMBALLER, ſe dit d'une autre groſſe aiguille qui ſert à coudre les toiles d'emballage autour des paquets de marchandiſes.

AIGUILLE A EMPOINTER, ſe dit d'une ſorte de carrelet qui ſert aux marchands pour arrêter avec du fil ou de la ficelle, les plis des pièces d'étoffe.

AIGUILLE, ſe dit en termes de Piqueurs d'étuis, d'une ſorte de petit poinçon avec lequel ces artiſans forent les pièces qu'ils veulent piquer.

AIGUILLE A SELLIER, ſe dit d'une aiguille quadrangulaire, avec laquelle ces artiſans coufent leurs ouvrages.

AIGUILLE, ſe dit en termes de Gainiers, d'un inſtrument avec lequel ces artiſans percent, dans leur ouvrages, les trous où ils mettent des petits clous d'ornement.

AIGUILLE A MÊCHE, ſe dit dans la fabrique des chandelles moulées, d'un inſtrument fait d'un fil de fer long d'un pied, recourbé par un bout, en forme d'anneau par l'autre bout, & dont les Chandeliers ſe ſervent pour diſtribuer le fil à mêche dans le moule.

AIGUILLE A ENFILER, ſe dit auſſi en termes de Chandeliers, de l'inſtrument dont ces artiſans ſe ſervent pour diſtribuer leurs chandelles par livres.

AIGUILLE A TRICOTER, ſe dit de certains fils de fer ou de laiton, longs, déliés, polis & arrondis par les extrémités, qui ſervent à tricoter des gants, des bas, des bourſes & autres ouvrages de fil, de ſoie, de laine, du même genre.

AIGUILLE, ſe dit en termes de Blanchiſſeurs de cire, d'un morceau de fer long avec lequel ces ouvriers débouchent les trous de la grelouoire, quand la cire s'y arrête.

AIGUILLE A RÉSEAU, ſe dit en termes de Perruquiers, d'un morceau de fer fendu par les deux bouts, avec lequel ſe font les réſeaux où ces artiſans appliquent les treſſes de cheveux pour monter les perruques.

AIGUILLE, ſe dit en termes d'Artillerie, d'un inſtrument avec lequel le mineur travaille & pratique dans le roc de petits logemens à poudre, pour faire ſauter des roches, accommode des chemins, fait des excavations, &c.

AIGUILLE, ſe dit en termes d'Horlogers, de la partie du cadran qui marque les heures, les minutes, les ſecondes, ſur les pendules, les montres, les horloges.

AIGUILLE AIMANTÉE, ſe dit en termes de Marine, d'une petite lame d'acier, longue, étroite, & mince, à laquelle on a communiqué la vertu magnétique, & qui étant placée ſur un pivot, a la propriété de diriger ſes deux bouts vers les pôles du monde.

La meilleure manière pour communiquer la vertu magnétique à cette lame d'acier, eſt de la fixer ſur une table, & de poſer ſur ſon milieu, d'un côté de la chappe, le

pôle d'un bon aimant qui ait ſa direction au nord ; & de l'autre côté, le pôle d'un autre bon aimant qui ait ſa direction au ſud. Obſervez néanmoins de poſer le pôle ſeptentrional ſur la partie de la lame d'acier qui doit regarder le ſud, & le pôle méridional, ſur la partie qui doit regarder le nord. Coulez enſuite chacun de ces pôles en appuyant fortement du milieu vers la pointe : réitérez cette opération quinze ou vingt fois, & vous aurez l'aiguille aimantée, dont la partie touchée par le pôle méridional, ſe dirigera vivement & conſtamment vers le nord.

Il faut que l'aiguille aimantée ſoit extrêmement mobile ſur ſon pivot, afin que rien ne l'empêche de ſuivre ſa direction. Il faudroit en outre qu'on pût lui donner une telle ſtabilité, que ni les roulis, ni les ſecouſſes les plus violentes du vaiſſeau ne puſſent l'altérer : mais on n'a pas encore la ſolution de ce problème phyſique ſi important pour la navigation. *Voyez* AIMANT ET BOUSSOLLE.

AIGUILLE, ſe dit en termes d'Architecture, d'une ſorte de pyramide, ſoit de charpente, ſoit de pierre de taille, telle qu'on en voit aux clochers des Egliſes qui ſont extrêmement pointus. C'eſt ce qu'on appelle autrement *flèche*.

AIGUILLE, ſe dit auſſi d'un obéliſque. *Voyez* ce mot.

AIGUILLE DE CHASSE, ſe dit dans les Manufactures de draps, d'un morceau de fer ouvert d'un côté, & taraudé de l'autre, qui ſert à ſoutenir la chaſſe ou le battant du métier de draps, à le hauſſer, baiſſer, avancer ou reculer ſelon les circonſtances.

AIGUILLE, ſe dit dans les Manufactures de ſoie, des filets de plomb, attachés aux mailles de corps, afin de tenir tendues les cordes de ſample & de rames, & la ſoie de la chaîne baiſſée.

AIGUILLE, ſe dit en termes de Charpentiers, d'une pièce de bois debout, entretenue par deux Arbalêtriers, & deſtinée à porter les doſſes d'un pont.

AIGUILLE, ſe dit en termes de Marine & de radoubage de vaiſſeau, d'une longue & groſſe pièce de bois en arc-boutant, par le moyen de laquelle les Charpentiers appuyent les mâts d'un vaiſſeau, quand on le met ſur ſon côté pour le carener.

AIGUILLE, ſe dit auſſi en termes de Marine, de cette partie de l'éperon d'un vaiſſeau qui eſt compriſe entre la gorgère & les portevergues. Chaque vaiſſeau a deux aiguilles qui ſont l'une ſur l'autre.

AIGUILLES, ſe dit en termes de Rivière, de certaines pièces de bois poſées à plomb, par le moyen deſquelles on ferme les pertuis des rivières pour arrêter l'eau.

AIGUILLES, ſe dit auſſi de certains petits bateaux de pêcheurs qu'on voit ſur la Garonne & ſur la Dordogne.

AIGUILLES D'ESSAI *ou* TOUCHAUX, ſe dit en termes de Chimie, de divers alliages d'or ou d'argent.

AIGUILLE, ſe dit en termes de Fauconnerie, d'une maladie de l'oiſeau, laquelle eſt occaſionnée par de petits vers courts, plus dangereux que les filandres, & qui s'engendrent dans ſa chair.

AIGUILLE, ſe dit d'une ſorte de poiſſon, ainſi appelé de la forme ſingulière de ſa tête, où les deux mâchoires ſont ſi déliées & ſi alongées, qu'elles imitent la figure d'une

aiguille. Ce poiſſon qui a quelquefois une coudée de longueur, n'eſt guères plus gros que le doigt.

On trouve dans la mer des Indes, à ce que dit Ruyſch, une ſorte de poiſſon du même nom, dont la queue eſt ſi tranchante, qu'il bleſſe en nageant tous les poiſſons qu'il rencontre.

Le même Auteur, Willughbi, Geſner, Ray, Belon, & le Voyageur Nieuhoff, parlent de pluſieurs autres ſortes d'aiguilles qui ſe trouvent dans les mêmes parages.

AIGUILLE D'ARISTOTE, ſe dit encore d'un poiſſon de mer, qui a à peu près la figure du premier dont nous avons parlé. Sa chair eſt dure, ſéche & difficile à digérer : il contient beaucoup d'huile & de ſel, & on le dit apéritif. Gallien prétend que ſi l'on brûle ce poiſſon, ſes cendres priſes dans un véhicule convenable, ſont un excellent remède contre la ſtrangurie.

AIGUILLE DE BERGER ; *Voyez* PEIGNE DE VENUS.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde qui eſt diphtongue, eſt moyenne, & la troiſième très-brève.

Les *ll* ſe prononcent mouillés.

Il faudroit changer *ai* en *e* fermé, & écrire, d'après la prononciation, *éguille*, pour les raiſons données au mot ortographe.

AIGUILLÉ, ÉE ; adjectif. Ce mot déſigne ce qui eſt compoſé de parties ſemblables à des aiguilles. On trouve dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, que les ſels alcalis dont on ſe ſert, pour abſorber les ſels acides du ſoufre commun, réduiſent l'argent en maſſe brune & aiguillée, approchante de l'antimoine.

AIGUILLÉ, eſt auſſi participe paſſif. *Voyez* AIGUILLER.

AIGUILLÉE ; ſubſtantif féminin. *Acus*. Nom qu'on donne à une certaine étendue de fil, de ſoie ou de laine proportionnée à la longueur du bras qui le tire en travaillant à l'aiguille. *Prêtez-moi une aiguillée de ſoie.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *ai* en *é*, le dernier *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *éguillée*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AIGUILLER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme d'Oculiſtes, qui exprime l'action d'ôter la cataracte de l'œil, pour laquelle opération ces Artiſtes ſe ſervent d'une aiguille.

AIGUILLER *la ſoie*, ſe dit en termes de Manufacture, de l'action de la nettoyer avec des aiguilles ou autres pareils inſtrumens, quand elle eſt ſur l'aſpe ou le dévidoir, ou quand on l'en a retirée. Cette manœuvre eſt défendue à peine d'amende, par le réglement de Piémont, parce qu'elle éraille la ſoie & la détord. Ce beſoin d'aiguiller prouve qu'on n'a pas pris les précautions convenables dans le travail qui a précédé, pour avoir une ſoie pure & dépouillée de parties étrangères.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer *ai* en *é*, le dernier *l* en *i*, & écrire, *éguilier*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

Il faut obſerver que ſi cette or-

tographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps qui ſe termine par une *e* muet. *D'éguilier* il faudroit faire *j'éguille.*

AIGUILLETIER ; ſubſtantif maſculin. *Ligularum artifex.* Artiſan qui ferre les lacets & les aiguillettes.

Par Lettres-patentes enregiſtrées au Parlement le 21 Août 1764, les Communautés d'Aiguilletiers, ferreurs d'aiguillettes & de Chaînetiers de Paris, ont été réunies & incorporées à celles d'Épingliers-Aiguilliers-Aleniers, pour ne former qu'un ſeul & même Corps de Métiers, dont les membres peuvent faire indiſtinctement tous les ouvrages de ces diverſes profeſſions.

AIGUILLETTE ; ſubſtantif féminin. *Ligula.* Nom qu'on donne à une eſpèce de tiſſu, de treſſe, de ruban, de cordon ferré, qui ſert à attacher une choſe à une autre, ou qui n'eſt quelquefois qu'un ſimple ornement. *On m'a envoyé une aiguillette de ſoie.*

AIGUILLETTE, ſe dit figurément des morceaux de la chair coupés en long. *On coupe ordinairement les Canards par aiguillettes.*

On dit figurément *nouer l'aiguillette*, pour exprimer un acte prétendu de magie, qui empêche la conſommation du mariage.

Nouer l'aiguillette, ſe dit encore figurément & proverbialement au manège, pour déſigner les ruades & ſauts violens & conſécutifs que fait un cheval par gaieté, ou pour démonter ſon cavalier.

On dit auſſi en proverbe, qu'*il ne fait pas bon ſervir un maître qui ſerre ſes vielles aiguillettes ;* pour dire qu'il eſt avare ou trop économe.

Courir l'aiguillette, ſe dit d'une femme qui va ſe proſtituer de côté & d'autre.

Lâcher l'aiguillette, ſignifie dans le ſtyle très-familier, ſatisfaire aux beſoins naturels, aller à la garderobe.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſieme eſt moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *ai* en *é*, le dernier *l* en *i*, ſupprimer un *t*, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire d'après la prononciation, *éguilière*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

AIGUILLETTÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Ligulis adſtrictus, a, um.* Voyez AIGUILLETTER.

AIGUILLETTER, verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Veſtem ligulis adſtringere.* Action d'attacher ſes chauſſes à ſon pourpoint avec une ou pluſieurs aiguillettes. Ce verbe ne peut plus guères être uſité

AIGUILLIER ; ſubſtantif maſculin. *Acuúm artifex.* Artiſan qui fait les aiguilles, les alènes & autres outils de pareille qualité. Les Aiguilliers-Aleniers ſont corps à Paris avec les Aiguilletiers, &c. *Voy.* ce dernier mot.

AIGUILLIER, ſe dit auſſi de l'étui dans lequel on met des aiguilles. *Je viens d'acheter un petit aiguillier.*

AIGUILLON ; ſubſtantif maſculin. *Aculeus.* Ce qui eſt piquant à la manière des aiguilles. *Un porc-épi a des aiguillons.*

AIGUILLON, ſe dit d'une pointe de fer attachée au bout d'un bâton, & dont on ſe ſert pour piquer les bœufs & les faire marcher.

AIGUILLON, ſe dit de la partie du corps dont pluſieurs inſectes ſe ſervent pour piquer. Les Abeilles,

les Guêpes ont un aiguillon.

Aiguillon, ſe dit figurément de tout ce qui peut nous exciter, nous entraîner à faire quelque choſe. *La gloire eſt l'aiguillon des grands capitaines.*

Aiguillons, ſe dit en termes de Veneries, des pointes qui terminent les fientes ou fumées des bêtes fauves.

Aiguillon, eſt auſſi le nom d'une ville de France dans l'Agénois, avec titre de Duché-Pairie. C'eſt dans cette ville que Gautier de Mauni ſoutint un ſiège de quatorze mois contre Jean Duc de Normandie, depuis Roi de France, qui fut obligé de le lever en 1346; ceci peut donner une idée de l'art militaire de ce temps-là. Elle eſt ſituée au confluent de la Garonne & du Lot, environ à cinq lieues, oueſt-nord-oueſt, d'Agen dans une vallée fertile, ſurtout en chanvre, dont les habitans font un grand commerce.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier, mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer *ai* en *é*, le dernier *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *éguilion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AIGUILLONNÉ, ÉE. *Acutus, a, um.* adjectif & participe paſſif. *Voyez* Aiguillonner.

AIGUILLONNER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Acuere.* Ce verbe eſt au propre un terme d'économie ruſtique, qui ſignifie donner de l'aiguillon. *Les laboureurs aiguillonnent les bœufs pour les faire travailler.*

Aiguillonner, ſignifie au figuré exciter, engager, preſſer quelqu'un à faire quelque choſe. *Si vous n'aiguillonnez pas ce jeune homme, il ſera toujours indolent.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer *ai* en *é*, le dernier *l* en *i*, ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *éguilioner*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

AIGUISÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Exacutus, a, um.* Voyez Aiguiser.

Aiguisé, ſe dit en termes de l'Art héraldique, des pièces telles que croix, pals, qui ont les bouts aigus, & taillés en pointe. On dit les mêmes pièces fichées, quand elles ne ſont pointues que par le bout d'en bas.

Fiquemont en Lorraine, d'or à trois pals aiguiſés de gueules ſurmontés d'un lion léopardé de ſable.

AIGUISEMENT; ſubſtantif maſculin. *Exacutio.* Action d'aiguiſer, *A-t-on payé l'aiguiſement de ces outils?*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Aiguiser; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Exacuere.* C'eſt au propre, l'action de rendre aigu, pointu, tranchant. *Il faut aiguiſer ces ciſeaux.*

Aiguiser, ſe dit au figuré en parlant de l'eſprit. On dit que la lecture

aiguiſe l'eſprit c'eſt-à-dire, qu'elle donne plus de pénétration, plus de connoiſſance, qu'elle rend l'eſprit plus vif.

On dit auſſi figurément, *aiguiſer l'appétit*; pour dire, donner plus d'appétit, le rendre plus vif. *La promenade aiguiſe l'appétit.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *aiguiſer ſes dents*, pour dire, ſe préparer à bien manger.

On dit encore proverbialement, figurément, & familièrement, *aiguiſer ſes couteaux*; pour dire, ſe préparer au combat.

AIGUISER *la pierre*, exprime, dans les uſuines où l'on travaille la pierre calaminaire & le cuivre, l'action de détacher l'enduit des parois intérieurs des moules dans leſquels on coule les tables, quand cet enduit ne peut plus ſupporter la fonte.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou les perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'aiguiſe*, la ſyllabe *gui* eſt longue

Il faudroit changer *ai* en *é*, le *s* en *z*, & écrire d'après la prononciation, *éguizer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AIGUIRANDE; nom propre. Ville de France dans la Province de Berry. Elle eſt ſituée en partie ſur une hauteur & en partie dans une plaine, à cinq lieues, Nord-Nord-Oueſt, de Gueret. Le Sol n'y donne guères que du ſeigle & des menus grains; mais il y a des pâturages qui nouriſſent quantité de gros bétail.

AIHUE; vieux mot, qui ſignifioit autrefois ce dont on ſe ſervoit.

AIL; ſubſtantif maſculin *Allium*. Plante dont les feuilles ſont longues & différentes de celles de l'Oignon, en ce qu'elles ne ſont point fiſtuleuſes, mais preſque ſemblables à celles du Gramen. Il s'élève d'entre elles une tige haute d'un pied & demi, ronde, unie, ſurmontée d'une groſſe tête ſphérique qu'enveloppe une membrane blanche, qui ſe rompt en maturité pour laiſſer paroître des fleurs diſpoſées comme en bouquets, & compoſées chacune de ſix feuilles blanchâtres, rangées en rond. Quand ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccède des fruits relevés chacun de trois coins, & ſe diviſant en trois loges remplies de ſemences ſphériques: ſa racine eſt une bulbe preſque ronde, compoſée de quelques tuniques blanches, ou de couleur de pourpre, qui enveloppent pluſieurs tubercules charnus, oblongs, pointus, d'une odeur forte, & d'un goût âcre: on appelle vulgairement ces tubercules *côtes ou gouſſes d'Ail*. Les Eſpagnols & les Gaſcons en mangent avec du pain. Sous cette bulbe ſont attachées pluſieurs fibres blanches, qui affermiſſent la plante dans la terre: on la cultive en Eſpagne, en Gaſcogne & dans les autres Pays chauds. On ſe ſert en médecine du fruit & de la racine de l'Ail. Les Aulx contienent beaucoup de ſel volatil, acide, piquant, & médiocrement d'huile & de flegme.

On les emploie intérieurement, & ils ſont inciſifs, atténuans, chaſſent les vents, excitent l'urine, pouſſent la pierre des reins & de la veſſie après l'avoir briſée; conſomment les viſcoſités de l'eſtomac, provoquent l'appétit, & réſiſtent au mau-

vais air. On s'en ſert auſſi extérieurement, & on les applique pilés aux poignets dans le temps du friſſon, ou au commencement de l'accès d'une fièvre intermittente. Ils ſont encore bons pour conſumer les cors des pieds, en les écraſant & les appliquant deſſus ces cors : mais ceux qui ont les hémorrhoïdes, & les nourrices, doivent s'en abſtenir, de même que les perſonnes qui ſont d'un tempérament chaud & bilieux, ou d'une complexion délicate.

On attribue auſſi à l'Ail la vertu d'être vermifuge. On dit que c'eſt un ſouverain remède contre les morſures des Serpens & des Chiens enragés, en l'appliquant ſur les plaies en cataplaſme.

On fait avec les Aulx, des éclegmes, des électuaires & des élixirs, dont nous allons donner les compoſitions & les propriétés.

PRÉPARATION *d'un looch ou éclegme d'Ail.*

On fera d'abord environ quatre livres d'une forte décoction de pois chiches & de feuilles d'hyſope ſéche : on paſſera cette décoction au travers d'un linge, & l'on y fera bouillir une demi livre d'Aulx mondés & découpés, juſqu'à ce qu'ils ſoient bien cuits : on coulera la liqueur : on battra, dans un mortier de marbre, les Aulx cuits ; on les paſſera par un tamis de crin : on fera cuire & écumer une livre de miel dans la décoction des Aulx ; & quand il ſera en conſiſtance d'opiat, on y joindra la pulpe des Aulx, & l'on aura un éclegme pour l'employer dans l'occaſion.

Cet éclegme eſt bon contre l'aſthme, pour raréfier & détacher les pituites épaiſſes, & pour réſiſter aux vénins.

La doſe eſt depuis une drachme juſqu'à trois. Quand on veut en uſer, il faut ajouter ſur chaque once, une demi-once de beurre frais, pour adoucir l'âcreté de l'Ail.

PRÉPARATION *de l'électuaire d'Ail.*

Prenez huit gouſſes d'Ail, que vous pilerez avec un peu de miel ; quatre ſcrupules de caſtoréum ; deux ſcrupules de blanc de baleine, autant de graines de genièvre, & de feuilles ſéches de pariétaire ; cinq gros de Mithridate, & quatre onces d'oxymel ſcillitic, cuit en conſiſtance d'opiat.

Pulvériſez le caſtoreum, le genièvre & les feuilles de pariétaire ; mêlez les poudres avec le reſte, pour former votre électuaire, & bouchez bien le vaſe où vous le tiendrez.

Il eſt bon contre les coliques néphrétiques & venteuſes ; il réſiſte à la malignité des humeurs, & l'on en fait uſage en temps de peſte.

La doſe eſt depuis un ſcrupule, juſqu'à une drachme.

PRÉPARATION *de l'élixir d'Aulx.*

On prendra vingt gros d'Aulx ; on en ſéparera la première peau ; on les coupera par morceaux ; on les écraſera dans un mortier de marbre, & on les mettra dans une cucurbite de verre : on verſera deſſus de l'eſprit de vin rectifié, juſqu'à la hauteur de quatre doigts ; on couvrira la cucurbite de ſon chapiteau ; on lutera exactement les jointures ; on adaptera un récipient au bec de l'alambic ; & après douze heures de digeſtion à froid, on fera diſtiller la liqueur au bain-marie, juſqu'à ce que l'Ail demeure preſque ſec ; on délutera, & l'on rejettera le marc des Aulx qui ſera

demeuré

demeuré au fond de la cucurbite : on y mettra pareille quantité d'autres Aulx préparés de même ; on verſera deſſus la liqueur diſtillée ; on laiſſera encore la matière en digeſtion comme auparavant, afin que l'eſprit ait le temps de pénétrer la ſubſtance des Aulx ; puis on fera diſtiller toute la liqueur au bain-marie ; on réitérera enſuite la même digeſtion & diſtillation ; mais, à cette dernière fois, l'on ajoutera une drachme de camphre lié dans un nouet ; on gardera l'eſprit diſtillé dans une bouteille bien bouchée ; c'eſt l'élixir d'Aulx.

Il préſerve de la peſte ; on s'en ſert contre les maladies épidémiques. La doſe en eſt depuis demi-drachme juſqu'à deux drachmes.

On remarque que l'eau où l'Ail a trempé, fait caſſer les verres qu'on y met ; ce qu'il faut attribuer à la qualité très-pénétrante du ſel de cette plante. On remarque auſſi que l'aimant frotté d'Ail, n'attire plus le fer.

On donne l'Ail aux animaux, à la doſe d'une once, que l'on broye dans une livre & demie de vin.

Les Aulx payent cinq ſous par ſomme, pour droits, à l'entrée & à la ſortie du Royaume.

On dit en proverbe : *Plus on pile l'Ail, plus il ſent mauvais :* ce qui ſignifie, que plus on tarde d'accommoder une mauvaiſe affaire, plus l'accommodement devient difficile.

Ce monoſyllabe eſt moyen au ſingulier & long au pluriel, qui fait *Aulx*, & qu'il faudroit écrire *Aus*.

Le *l* final ſe fait toujours ſentir, & ſe prononce mouillé.

Le *x* final du pluriel prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

AILA ; nom propre. Petite Ville d'Aſie, ſituée dans l'Arabie Petrée, ſur les côtes de la Mer rouge. Elle appartient aux Turcs.

AILAGES ; vieux mot qui déſignoit autrefois les champs les plus proches de la Ville.

AILE ; ſubſtantif féminin. *Ala*. C'eſt la partie des oiſeaux & de quelques inſectes, qui leur ſert à voler & à ſe ſoutenir en l'air.

M. d'Aubenton a fait part au Public d'un Mémoire de M. Formey, Secrétaire de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, ſur les ailes des oiſeaux, qui annonce tout-à-la fois l'exactitude & la ſagacité que cet Académicien apporte dans ſes obſervations. Ce Mémoire eſt trop curieux, pour n'en pas tranſcrire ici la plus forte partie.

Les Ailes, dit-il, ſont les parties du corps des oiſeaux, qui leur ſervent à voler, & qui ſont façonnées, pour cet effet, avec beaucoup d'art, placées à l'endroit le plus commode du corps, & le plus propre à le tenir dans un exact équilibre au milieu d'un fluide auſſi ſubtil que l'air. En général, toute la ſtructure des *Ailes* eſt parfaitement convenable à leur méchaniſme.

Elles ſont façonnées avec beaucoup d'art. Cet art incomparable brille dans la conſtruction de chaque plume. Le tuyau en eſt extrêmement roide, & creux par le bas ; ce qui le rend en même-temps fort & léger. Vers le haut il n'eſt pas moins dur, & il eſt rempli d'une eſpèce de paranchyme ou de moel-

le ; ce qui contribue auſſi beaucoup à ſa force & à ſa légéreté. La barbe des plumes qui eſt rangée régulièrement, eſt large d'un côté, & étroite de l'autre. On ne ſauroit aſſez admirer l'exactitude du ſage Auteur de la Nature, dans le ſoin exact qu'il a pris d'une partie auſſi peu conſidérable que le paroît cette barbe des plumes qui ſont aux *ailes*. On y peut obſerver entr'autres ces deux choſes. 1°. Que les bords des filets extérieurs & étroits de la barbe, ſe courbent en bas, au lieu que ceux des intérieurs, & plus larges, ſe courbent en haut : par ce moyen les filets tiennent fortement enſemble ; ils ſont clos & ſerrés, lorſque l'*Aile* eſt étendue, de ſorte qu'aucune plume ne perd rien de la force ou de l'impreſſion qu'elle fait ſur l'air. 2°. On peut remarquer une adreſſe & une exactitude qui ne ſont pas moins grandes, dans la manière dont les plumes ſont coupées à leur bord. Les intérieures vont en ſe rétréciſſant, & ſe terminent en pointe vers la partie ſupérieure de l'*Aile*. Les extérieures ſe rétréciſſent d'un ſens contraire, de la partie ſupérieure de l'*Aile* vers le corps, du moins en beaucoup d'oiſeaux. Celles du milieu de l'*Aile* ayant une barbe par-tout égale, ne ſont guères coupées de biais ; de ſorte que l'*Aile*, ſoit étendue, ſoit reſſerrée, eſt toujours façonnée & taillée auſſi exactement que ſi elle avoit été coupée avec des ciſeaux. Mais pour revenir à la tiſſure même de cette barbe, dont nous avons entrepris l'examen, elle eſt compoſée de filets ſi artiſtement travaillés, entrelacés d'une manière ſi curieuſe, que la vue n'en peut qu'exciter l'admiration, ſur-tout lorſqu'on les regarde avec des microſcopes. Cette barbe ne conſiſte pas dans une ſeule membrane continue ; car alors cette membrane étant une fois rompue, ne ſe remettroit en ordre qu'avec beaucoup de peine ; mais elle eſt compoſée de quantité de petites lames ou de filets minces & roides, qui tiennent un peu de la nature d'un petit tuyau de plume. Vers la tige ou le tuyau, ſur-tout dans les groſſes plumes de l'*Aile*, ces petites lames ſont plus larges & creuſées dans leur largeur en demi-cercle ; ce qui contribue beaucoup à leur force, & à ſerrer davantage ces lames les unes ſur les autres, lorſque l'*Aile* fait ſes battemens ſur l'air. Vers le bord ou la partie extérieure de la plume, ces lames deviennent très-minces, & ſe terminent preſque en pointe. En deſſous elles ſont minces & polies ; mais en deſſus, leur extrémité ſe diviſe en deux parties, garnies de petits poils, chaque côté ayant une différente ſorte de poils. Ces poils ſont larges à leur baſe ; leur moitié ſupérieure eſt plus menue & plus barbue.

Les Ailes ſont placées à l'endroit le plus commode du corps. Il eſt conſtant que dans tous les oiſeaux qui ont le plus d'occaſion de voler, les *Ailes* ſont placées à l'endroit le plus propre à balancer le corps dans l'air, & à lui donner un mouvement progreſſif auſſi rapide, que les *Ailes* & le corps ſont capables d'en recevoir : ſans cela nous verrions les oiſeaux chanceler à tout moment, & voler d'une manière inconſtante & peu ferme ; comme cela arrive, lorſqu'on trouble l'équilibre de leur corps, en coupant le bout d'une de leurs *Ailes*, ou en ſuſpendant un poids à une des extrémités du

corps. Quant à ceux qui nagent & qui volent, les *Ailes*, pour cet effet, ſont attachées au corps hors du centre de gravité ; & pour ceux qui ſe plongent plus ſouvent qu'ils ne volent, leurs jambes ſont plus réculées vers le derrière, & leurs *Ailes* plus avancées vers le devant du corps.

Structure des Ailes. La manière dont les plumes ſont rangées dans chaque *Aile*, eſt fort étonnante. Elles ſont placées dans un ordre, qui s'accorde exactement avec la longueur & la force de chaque plume : les groſſes ſervent d'appui aux moindres ; elles ſont ſi bien bordées, couvertes & défendues par les plus petites, que l'air ne ſauroit paſſer à travers : par-là leurs impulſions ſur ce fluide ſont rendues très-fortes. Enfin, pour finir cet article, qui mériteroit que nous nous y arrêtaſſions plus longtemps, quel appareil d'os très-forts, mais ſur-tout légers & formés avec une adreſſe incomparable ! Quelles jointures qui s'ouvrent, ſe ferment ou ſe meuvent, de quelque côté que l'occaſion le demande, ſoit pour étendre les *Ailes*, ſoit pour les reſſerrer vers le corps ! En un mot, quelle diverſité de muſcles, parmi leſquels la force ſingulière des muſcles pectoraux, mérite ſur-tout l'attention, parce qu'ils ſont beaucoup plus forts & plus robuſtes dans les oiſeaux, que dans l'homme, que dans tout autre animal qui n'a pas été fait pour voler !

AILE, en termes de Fauconnerie, s'emploie pour exprimer les diverſes manières de voler. *Monter ſur l'aile*, ſignifie s'incliner ſur une des ailes, & s'élever par le mouvement de l'autre. *Donner du bec & des pennes*, c'eſt accélérer le vol en agitant la tête & l'extrémité des ailes.

AILE, en termes de l'Art Héraldique, s'appelle demi-vol, quand elle eſt ſeule : on dit un vol, quand il y en a deux.

AILE, ſe dit en termes d'Ecrivains de la partie ſupérieure & barbue d'une plume. Ils appellent auſſi *bout-d'aile*, les plumes du bout de l'aile des oies.

AILE, ſe dit de la partie charnue d'un oiſeau, qui prend depuis le haut de l'eſtomac, juſques ſous les cuiſſes ; mais cette expreſſion n'a lieu, dans ce ſens, que pour les oiſeaux préparés pour être mangés. *Une aile de poulet, une aile de perdrix.*

AILE, ſe dit en termes d'Anatomie, par analogie, de différentes parties du corps humain.

AILES *du nez* ; ce ſont les parties latérales du nez, qui, formées par la peau & deux cartilages joints aux extrémités des os du nez, en font la partie inférieure & mobile.

AILES *de chauve-ſouris de la matrice*, ſe dit de deux productions élargies du péritoine, qui forment les ligamens larges de la matrice.

PETITES AILES ou AILERONS *des ligamens larges de la matrice*, ſe dit de la duplicature double, poſtérieure au bord ſupérieur des ligamens larges de la matrice.

AILES *de l'oreille*, ſe dit des cartilages qui forment la partie ſupérieure de l'oreille extérieurement vue.

GRANDES AILES *de la vulve*, ſe dit des grandes lèvres de cette partie, qui ſont deux replis formés par la peau, & dans leſquels il y a de la graiſſe plus ferme dans les vierges que dans les autres ſujets. On a quelquefois obſervé des grandes *ailes* ſi longues, qu'il falloit les couper pour qu'elles ne s'excoriaſ-

ſent ou ne s'ulcéraſſent pas dans les mouvemens habituels.

Petites Ailes *de la vulve*, ſe dit des parties de la génération de la femme, qui deſcendent du clitoris ſur les côtés de l'orifice du conduit urinaire.

Ailes *ligamenteuſes*, ſe dit des duplicatures membraneuſes du genou.

Ailes, ſe dit des lobes du foie.

Ailes *du thyroïde*, ſe dit quelquefois des deux parties latérales de ce cartilage du larynx, qui ſont ſéparées par une ligne qui règne longitudinalement ſur le milieu de ſa face externe.

Grandes & Petites Ailes, ſe dit des quatre apophyſes de l'os ſphénoïde.

Ailes *interptérigoïdiennes*, ſe dit des deux lames oſſeuſes de l'apophyſe ptérigoïde.

Ailes, en termes de Botanique, ſe dit des petites branches qui ſortent de la tige ou du tronc des plantes.

Ailes, en termes de Jardinage, ſe dit des branches d'arbres ou d'autres plantes, qui, pouſſant à côté les unes des autres, forment des eſpèces d'ailes, comme ſont les pommes d'artichaux, qui accompagnent la principale pomme : quand celle-ci eſt coupée, on dit qu'il n'y a plus que les ailes.

Aile, en termes de Manége, ſe dit des pièces de bois qui chargent & élargiſſent la lance au-deſſus de la poignée.

Aile, en termes d'Architecture, ſe dit d'un des côtés qui s'avance en ſaillie, ou en retour d'angle, & qui tient au corps du milieu d'un bâtiment. On dit *l'aile droite*, *l'aile gauche d'un château*, comme on dit la rive droite & la rive gauche d'une rivière.

Ailes de pavé, ſe dit des deux côtés ou pentes de la chauſſée d'un pavé. On dit auſſi les ailes d'un pont, les ailes d'un théâtre.

Ailes, en termes d'Horlogers, ſe dit des dents d'un pignon. L'aile eſt à l'égard d'un pignon, ce que la dent eſt à l'égard d'une roue.

Ailes d'un moulin à vent, ſe dit des quatre grandes pièces de bois poſées en croix, & garnies d'échelons, ſur leſquels on attache les toiles pour prendre le vent.

Ailes, en termes de Vitriers, ſe dit des parties des petites bandes de plomb les plus déliées, entre leſquelles ſont engagées les pièces de verre, qui compoſent un panneau de vitre.

Ailes, en termes de Tourneurs, ſe dit de deux pièces de bois plates & triangulaires, qui s'attachent tranſverſalement à une des poupées du tour, pour ſervir de ſupport quand on veut tourner des cadres ronds. On appelle *Poupées à ailes*, celles qui ont de ces ſortes de ſupports.

Ailes de fiches à ferrer les portes, les fenêtres, &c. ſe dit de cette partie de la fiche qui n'eſt pas la charnière, & qu'on place dans l'entaille du bois, où elle s'attache avec des pointes de fer, qui traverſent les trous dont elle eſt percée.

Ailes, en termes de Rivière, ſe dit de deux planches formant arrondiſſement, de trois pouces d'épaiſſeur, que l'on met au bout des ſemelles d'un bateau foncet en avant & en arrière.

Ailes, en termes de Cuiſiniers & de Rôtiſſeurs, ſe dit des parties de la lardoire où ſe met le lardon quand on veut larder ou piquer un morceau.

Ailes, en termes de Fortifications, ſe dit du flanc d'un baſtion, & le plus communément des longs côtés qui terminent à droite & à gauche

un ouvrage à corne ou à Couronne. Ces longs côtés ſont flanqués, en quelque endroit de la place, par quelque dehors ou travail extérieur; & ces ouvrages ſont les remparts & les parapets, qui les bornent ſur la droite & ſur la gauche, depuis leur gorge juſquà leur tête.

AILES, en termes de Guerre, ſe dit des deux extrémités d'une armée rangée en bataille; l'une eſt appelée l'Aile droite, & l'autre l'Aile gauche.

Ordinairement la Cavalerie eſt portée ſur les Ailes, pour couvrir l'infanterie, qui forme le centre ou le milieu.

AILES, ſe dit auſſi des deux files qui terminent la droite & la gauche d'un bataillon ou d'un eſcadron.

AILES de Saint-Michel; c'eſt le nom d'un Ordre de Chevalerie inſtitué en Portugal par le Roi Alfonſe Henri premier, en 1165 ou 1171, à l'occaſion d'une victoire remportée ſur le Roi de Séville & les Sarraſins, qu'Alfonſe attribuoit à la protection de Saint Michel, parce qu'il l'avoit choiſi pour Patron contre les Infidèles.

Les Chevaliers de l'Aile de Saint-Michel furent ainſi nommés, parce que la Bannière de l'Ordre étoit une Aile de couleur de pourpre, environnée de rayons d'or, & ſemblable aux Ailes de l'Archange. Ces Chevaliers ſuivoient la règle de Saint Benoît, ſelon l'Inſtitut de Cîteaux. Ils faiſoient vœu de défendre la Religion Chrétienne, les frontières du Royaume, & de protéger les Veuves & les Orphélins. Cet Ordre eſt aboli.

AILES, ſe dit en parlant de ceux qui marchent aux côtés de quelqu'un: *Cet homme ne ſort pas, qu'il n'ait ſes Laquais ſur ſes ailes.*

AILE, en termes de Conchyliologie, ſe dit de l'extenſion d'une des lèvres de la bouche d'une coquille.

AILE, s'emploie poëtiquement & figurément. On dit les *Ailes du vent*, pour exprimer ſa viteſſe. On dit dans le même ſens, *les Ailes du temps; les Ailes de la Renommée.* On dit d'une mère, *qu'elle a toujours ſes enfans ſous ſes ailes;* pour dire, qu'ils ſont toujours avec elle.

On repréſente les Anges & les Chérubins avec des *Ailes.*

L'AILE du Seigneur, ſignifie, dans le langage de l'Ecriture, la protection, le ſecours de Dieu.

On a, ſous le nom d'AILE, pluſieurs proverbes & expreſſions figurées.

On dit de quelqu'un, qu'*il ne bat plus que d'une Aile;* pour exprimer, qu'il eſt déchu de vigueur, de crédit, de fortune, de réputation, & qu'il eſt ſur le point de quitter la Partie.

On dit d'un homme qui eſt tombé malade, qui a eſſuyé quelque diſgrace, ou qui eſt devenu amoureux, *qu'il en a dans l'aile.*

On dit de quelqu'un, *qu'on lui a rogné les ailes;* pour dire, qu'on a retranché de ſon autorité, de ſon pouvoir, des ſes privilèges, de ſes richeſſes. On dit de même, *qu'on lui a tiré une plume de ſon aile;* pour dire, qu'on l'a privé de quelque prérogative eſſentielle dans ſon état.

On dit d'un homme, qu'*il a voulu voler avant d'avoir des ailes;* c'eſt-à-dire, qu'il a voulu afficher le pouvoir, l'autorité avant le temps, ou entreprendre au-deſſus de ſes forces. On dit de même pour déſigner une entrepriſe téméraire de quelques perſonnes, qu'*elle n'avoit pas l'aile aſſez forte pour aller ſi loin.*

On dit *tirer pied ou aile d'une affaire ;* pour dire, trouver moyen de tirer une partie de ſes prétentions.

On dit, *autant qu'en couvriroit l'aile d'une mouche*, ce qui ſignifie fort peu.

Baiſſer les ailes, ſignifie être las, fatigué, ruiné, confondu.

On dit d'une affaire, qu'*elle ne va plus que d'une aile ;* pour dire, qu'elle n'eſt point ſuivie, ni pouſſée avec ardeur & vivacité.

On dit *voler de ſes propres ailes ;* pour ſignifier agir de ſoi-même, ſans ſecours d'autrui.

On dit d'une fille, qu'*elle eſt encore ſous l'aile de ſa mere* ; pour dire, qu'elle eſt encore en ſa puiſſance, ſous ſa tutelle.

Voler à tire d'aile, ſe dit au propre d'un vol prompt & vigoureux, & au figuré d'un grand empreſſement & d'une courſe précipitée pour arriver dans quelque endroit.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde eſt très-brève.

AILE ; ſubſtantif féminin. Eſpèce de bière qu'on prépare en Angleterre. Elle eſt claire, tranſparente, jaunâtre, piquante, plus agréable à la vue & au goût qu'aucune autre bière ; mais elle donne un picotement dans le nez & dans la bouche de ceux qui en boivent, à peu près comme fait la moutarde : on dit communément qu'il n'entre point de houblon dans la compoſition de l'aile ; mais que la force & la ſubtilité de cette boiſſon viennent d'une fermentation extraordinaire qu'on lui a donnée par le moyen de quelques drogues piquantes, & avec des rameaux de bouleaux : néanmoins *Stookius* dans un Traité qu'il a fait ſur la bière, rapporte que quelques Braſſeurs font entrer dans la compoſition de l'aile un peu de fleur de houblon pour corriger le fade de l'orge.

On dit auſſi qu'on met dans les tonneaux de cette bière du lierre terreſtre, afin de la faire dépurer en peu de temps.

On garde l'aile quand elle eſt faite, dans des bouteilles bien bouchées avec des bouchons de bois : il faut avoir la précaution, quand on en veut verſer dans un verre pour la boire, de déboucher peu-à-peu & très-doucement la bouteille ; car ſi l'on retire le bouchon tout d'un coup, l'aile qui a une grande diſpoſition à ſe fermenter, étant agitée par l'air qui y entre trop vîte, ſe raréfie, & ſort avec tant de violence par le cou du vaiſſeau, qu'elle s'élance toute en un moment juſqu'au plancher, ſans qu'il reſte rien dans la bouteille.

L'aile contient beaucoup d'eſprit vineux, de phlegme, de ſel volatil : elle enivre quand on en boit beaucoup ; mais l'ivreſſe excitée par cette boiſſon, eſt plus gaie, & paſſe plus vîte que celle qui a été excitée par de l'autre bière ; c'eſt qu'elle eſt moins chargée de parties groſſières.

Elle eſt inciſive, pénétrante & apéritive.

AILÉ, ÉE ; adjectif. *Alatus, a, um.* Qui a des ailes. On ne l'emploie guères que pour déſigner des animaux qui n'ont communément point d'ailes. On dit *des ſerpens ailés, des poiſſons ailés, le cheval ailé de la fable*, autrement le cheval Pégaze.

AILÉ, ſe dit en termes de l'Art héraldique, des oiſeaux qui ont des ailes d'un autre émail que leur corps, & de toutes autres pièces qui en ont contre leur nature, comme un grif-

ſon ailé, un lion ailé, un cœur ailé

AMBEL en Dauphiné, d'or, au moulin à vent d'argent ſur une terre de Sinople, & brochant ſur ſes ailes étendues de gueules.

CADENET en Breſſe & en Provence, d'azur au taureau ailé & élancé d'or.

AILÉ, en termes de Botanique, ſe dit des tiges qui ſont garnies dans leur longueur de petites feuilles membraneuſes. Certains chardons ont leurs tiges & leurs branches ailées.

Un *foudre ailé*, eſt le ſymbole de la puiſſance & de la vîteſſe.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève au ſingulier maſculin, mais longue au pluriel & au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un ailé dragon*, mais *un dragon ailé*.

AILÉE; ſubſtantif féminin. C'eſt le nom qu'on donne au Chanon, eſpèce de coquillage bivalve, ou dont les parties ſont jointes par une eſpèce de charnière, comme on voit les huitres.

AILE-MARINE; ſubſtantif féminin. Poiſſon qui n'a point de ſang. Sa queue repréſente deux ailes, & ſa tête le membre viril. On dit que l'Aile-marine donne de la lumière dans l'obſcurité.

AILERON; ſubſtantif maſculin. *Extrema ala.* Ce mot déſigne l'extrémité de l'aile d'un oiſeau à laquelle tiennent les grandes plumes. *On apprête les ailerons pour les manger. Une tourte d'ailerons.*

AILERONS, ſe dit des nageoires de certains poiſſons. *Les ailerons d'une carpe.*

AILERONS, ſe dit des petits ais, des petites planches, ſur leſquelles tombe l'eau dont l'action & le poids font tourner les moulins.

AILERONS, eſt auſſi un terme d'anatomie. *Ailerons du nez, ailerons des ligamens larges de la matrice.* Voyez AILE.

AILERONS, en termes d'Architecture, ſe dit d'une eſpèce de conſole renverſée de pierre ou de bois revêtu de plomb, dont on orne les côtés d'une lucarne.

AILERONS, ſe dit dans les carrières d'ardoiſes, d'une petite pièce qui ſert de ſupport à la partie du ſceau qu'on appelle le chapeau.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde très-brève, & la troiſième brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

AILESBURI; nom propre. Ville d'Angleterre, avec titre de Comté dans Bukinghanſire, à cinq lieues à l'orient d'Oxford.

AILETTE, ſubſtantif féminin. Terme de Cordonnier, qui déſigne une pièce de cuir mince qu'on met dans le ſoulier, & qui règne depuis le paton juſqu'aux quartiers.

AILEVIN, AILLEVAN; vieux mots qui ſignifioient autrefois enfant trouvé, étranger.

AILLADE; ſubſtantif féminin, qui déſigne une ſauce faite avec de l'ail. *Pour manger ce rôti, il faut une aillade.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *l*, qui eſt oiſif, placer l'*i* avant le ſecond *a*, & écrire d'après la prononciation *aliade*, pour les raiſons données en parlant de la lettre *L*, & des *lettres oiſives.*

AILLER; vieux mot qui ſignifioit an-

trefois un filet pour prendre les cailles.

AILLEURE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois alliage.

AILLEURS ; adverbe de lieu. *Alibi.* Ce mot ſignifie autre part, dans un autre endroit. *Votre mari n'eſt pas ici, il faut le chercher ailleurs.*

D'AILLEURS, ſignifie d'un autre principe, d'une autre cauſe, pour un autre objet. *Cette ſottiſe ne vient pas de-là elle vient d'ailleurs. Il ne ſe ſeroit pas fâché pour cette bagatelle, mais il étoit piqué d'ailleurs.*

D'AILLEURS, eſt quelquefois conjonction augmentative, qui lie le diſcours en ajoutant à ce qu'on a dit. Dans ce ſens ce mot ſignifie de plus, encore, outre cela. *Je vous dirai d'ailleurs qu'il a trompé ſon père.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, placer l'*i* devant l'*e*, & écrire, d'après la prononciation, *alieurs*, pour les raiſons données en parlant de la lettre *L*, & des *lettres oiſives.*

AILLIE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſauce, ragoût.

AILLIER ; vieux mot qui ſignifioit autrefois oiſeau de proie.

AILLIORS ; vieux mot qui ſignifioit autrefois ailleurs.

AILURES ; ſubſtantif féminin pluriel. Terme de Marine. Il ſe dit de deux gros ſoliveaux, qui ſont ſur le pont du vaiſſeau, poſés ſur les barrots, avec leſquels ils font une ouverture carrée qu'on nomme écoutille.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

AILZE ; nom propre. *Aliza.* Petite île de l'Ecoſſe méridionale, dans le golfe de Cluyd, entre l'île d'Aran & la Province de Collowai.

AIMABLE ; adjectif de tout genre. *Amabilis.* Ce mot qualifie ce qui eſt digne, ce qui mérite d'être aimé, ce qui entraîne l'amour ou l'amitié. *Cette femme eſt on ne peut pas plus aimable.*

Un Auteur eſtimé a fait un aſſez bon portrait de cette eſpèce d'inſectes, qu'on appelle *les aimables du ſiècle.*

Celui, dit-il, à qui l'on donne aujourd'hui le titre d'*aimable*, eſt fort indifférent ſur le bien public : ardent à plaire à toutes les ſociétés où ſon goût & le haſard le jettent, & prêt à en ſacrifier chaque particulier, il n'aime perſonne, n'eſt aimé de qui que ce ſoit ; plaît à tous, & ſouvent eſt mépriſé & recherché par les mêmes gens.

Par un contraſte aſſez bizarre, toujours occupé des autres, il n'eſt ſatisfait que de lui, & n'attend ſon bonheur que de ſon opinion ; ſans ſonger préciſément à leur eſtime, qu'il ſuppoſe apparamment, ou dont il ignore la nature, le deſir immodéré d'amuſer l'engage à immoler l'objet qu'il eſtime le plus, à la malignité de ceux dont il fait le moins de cas : tel eſt enfin dans ce caractère l'aſſemblage de vice, de frivolité & d'inconvéniens, que l'homme aimable eſt ſouvent l'homme le moins digne d'être aimé.

AIMABLE ORPHÉE, terme de Fleuriſte. C'eſt le nom d'un œillet originaire de Lille en Flandre, qui eſt panaché de cramoiſi & de blanc ; ſa fleur n'eſt pas large, mais elle eſt bien tranchée ; ſa feuille & ſa tige ſont d'un beau vert. Il donne beaucoup de marcottes.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde & la troiſième encore très-brèves.

Cet adjectif peut précéder ou ſuivre

ſuivre le ſubſtantif auquel il ſe rapporte, comme l'oreille & le goût l'auront décidé. On dira *une aimable fille*, & *une fille aimable.*

AIMANT; ſubſtantif maſculin. *Magnes.* Pierre ou mine ferrugineuſe, plus ou moins dure & compacte, plus peſante que le fer même, d'une couleur bleue, griſe, brune, noire, &c.

L'*aimant* a la propriété d'attirer le fer. On a obſervé que ces deux ſubſtances ont entr'elles une telle conformité, que l'aimant peut à la longue ſe convertir en fer, & le fer en aimant. Les Mémoires de l'Académie des Sciences font mention de pluſieurs barres de fer qui ſervoient à affermir la charpente des clochers de Chartres, & qui ſe ſont trouvées fortement aimantées.

On diſtingue dans l'aimant deux pôles, un axe & un équateur. C'eſt dans les deux pôles de cette ſubſtance que réſide ſa plus grande vertu.

Vous diſtinguerez ces pôles en mettant un morceau d'aimant près d'autres plus petits morceaux de fer, ou même en le roulant dans de la limaille de fer, parce que les deux pointes de l'aimant qui auront attiré cette limaille avec plus de force & en plus grande abondance, ſont les deux pôles, dont l'un ſe nomme pôle boréal ou ſeptentrional, & l'autre pôle auſtral ou méridional: l'axe de l'aimant eſt la ligne droite qui le traverſe d'un pôle à l'autre; & l'on entend par équateur, le plan perpendiculaire qui partage l'aimant par le milieu de ſon axe.

Les propriétés eſſentielles à l'aimant ſont l'attraction, la communication, la direction, l'inclinaiſon & la déclinaiſon.

Ce ſont ces phénomènes que l'on nomme *Jeu magnétique.*

ATTRACTION DE L'AIMANT. Si vous placez un morceau de fer ou d'acier à quelque diſtance d'une pierre d'aimant, ce fer ou cet acier iront comme d'eux-mêmes s'attacher à l'aimant: c'eſt-là ce qu'on nomme *attraction*, & qui ſert à faire reconnoître le fer par-tout où il eſt ſous ſa forme métallique. C'eſt d'après cette propriété de l'aimant, connue depuis lon-gtemps, qu'on a écrit tant de choſes merveilleuſes & extraordinaires.

Pline rapporte que Dinocrates Alexandrin avoit commencé à voûter d'aimant le Temple d'Aſinoé, afin d'attirer à la voûte ſon image, qui étoit toute de fer, & qu'elle y parût ſuſpendue en l'air.

Les Mémoires de l'Académie des Sciences font mention d'une pierre d'aimant du poids d'un marc & trois onces, qui levoit vingt-huit livres de fer.

COMMUNICATION DE L'AIMANT. L'aimant, dans l'inſtant de l'attraction dont nous venons de parler, communique au fer, par un contact immédiat, ſes différentes propriétés; en telle ſorte que le fer qui les a reçues, peut lui-même les communiquer à d'autre fer. On a remarqué qu'un aimant vigoureux communiquoit auſſi ſa force à un aimant foible, & qu'il rendoit pour toujours les effets de ce dernier auſſi ſenſibles & auſſi vifs que ceux d'un bon aimant.

DIRECTION DE L'AIMANT. Elle conſiſte en ce qu'une pierre d'aimant, libre & ſuſpendue par un fil, affecte de diriger conſtamment un de ſes pôles vers le nord, & l'autre vers le ſud, comme nous l'avons dit ci-deſſus.

INCLINAISON DE L'AIMANT. C'eſt le mouvement par lequel l'aiguille aimantée baiſſe vers la terre ſa pointe boréale, comme ſi cette pointe étoit devenue plus lourde. Ce phénomène oblige les Navigateurs à charger un peu la partie oppoſée, afin de tenir l'aiguille ſuſpendue horizontalement & dans un parfait équilibre.

DÉCLINAISON DE L'AIMANT. Cette propriété, qui eſt moins ſenſible que les autres, eſt le mouvement par lequel l'aiguille fait un angle, en s'écartant de quelques degrés de la vraie ligne méridionale, ou de l'ombre d'un ſtyle vertical à midi. Ce phénomène eſt ſingulier : ſon inconſtance dans les différens pays, ſon activité & ſa lenteur, plus ou moins ſenſibles en diverſes ſaiſons, les intervalles des temps, qui s'obſervent inégalement, ſont des effets dont les Phyſiciens ne nous ont pas encore rendu compte d'une manière ſatisfaiſante. Il en eſt de même de la propriété générale de laquelle dépendent ſans doute les propriétés particulières de l'aimant. Les efforts qu'a faits la phyſique pour lever le voile obſcur dont la nature couvre encore cette propriété générale, ne nous ont produit juſqu'à préſent que des hypothèſes, & rien d'évident.

La médecine attribue à la pierre d'aimant des qualités aſtringentes, & la propriété d'arrêter le ſang. On n'en fait uſage qu'extérieurement.

On trouve l'aimant en différens endroits de la terre, dans les mines de fer, & quelquefois dans celles de cuivre ; en Eſpagne, dans la Biſcaye, à Capo-Verlichi, dans la Natolie, dans l'Ethiopie, en France, dans l'Auvergne, en Savoie, dans le Piémont, en Allemagne, en Suède, dans les lieux les plus reculés du Nord, & dans les deux Indes, à égales diſtances de la ligne méridionale : on ne connoît pas encore laquelle d'entre les différentes ſortes d'aimant attire le mieux le fer ; ſi c'eſt l'aimant rouge ou l'aimant gris, &c. voici la variété des aimants.

L'*aimant blanchâtre*, qui a été connu de Théamède, puiſqu'il dit que cette pierre attire ordinairement d'un côté ſeul, & repouſſe toujours de l'autre : on conçoit aiſément l'attraction & la répulſion de cet aimant, lorſque l'on conſidère que deux aimants s'attirent réciproquement, & s'uniſſent avec force par les deux pôles oppoſés : mais qu'ils ſe fuient, au contraire, avec viteſſe, ſi on les place de manière que le pôle boréal de l'un, c'eſt-à-dire, celui qui indique le nord, réponde au pôle boréal de l'autre. Il faut donc, pour qu'un même aimant produiſe un tel effet, que les pôles ſoient doublés dans une ſeule maſſe, & qu'ils ne ſoient ſéparés l'un de l'autre que par un filon très-mince.

L'*aimant d'un gris de fer*, eſt un peu ſtrié, & il eſt ſujet à perdre ſa vertu magnétique.

L'*aimant de couleur de fer grainelé*, n'attire pas un grand poids, parce qu'il eſt trop poreux : tel eſt celui qu'on trouve en Auvergne.

L'*aimant rempli de points brillans*, reſſemble en quelque ſorte à la mine de fer réfractaire, que l'on appelle *Wolfram* ; il attire à peine la limaille de fer.

L'*aimant bleuâtre*, eſt celui qui attire ordinairement le mieux ; il eſt d'un grain égal, dur, & d'un bleu noirâtre, brillant.

L'*aimant brun ou rougeâtre*, eſt celui qui contient le plus de fer : il

reſſemble un peu à la pierre hématite ; il n'attire que de petits cloux.

L'*aimant compoſé de lames*, eſt celui qu'on trouve traverſé de petites veines ſpatheuſes ; ſa couleur eſt fort variée : il y en a qui attire très-fortement.

AIMANT ARTIFICIEL, ſe dit de celui qui ſe fait aujourd'hui avec des morceaux d'acier très durs, très-unis, & préparés de la manière ſuivante.

Prenez & aſſemblez un certain nombre de barreaux d'acier d'Angleterre très-dur : vous poſerez & aſſujettirez ſur l'extrémité de ces barreaux un nombre égal de barres de fer fortement aimantées, & plus grandes que les autres, de façon néanmoins que le tout forme une ſeule règle : vous promenerez enſuite uniformément le long de cet aſſemblage, l'armure d'une bonne pierre d'aimant, en changeant les faces de chaque barre, afin qu'elles ſoient toutes quatre également aimantées : vous parviendrez, en réitérant l'opération, à communiquer aux barres d'acier la vertu magnétique, & elles pourront alors à leur tour augmenter la puiſſance des pierres d'aimant foible, & la force directive des aiguilles aimantées. Ces barres ſont, comme l'aimant, ſuſceptibles de la perte & du rétabliſſement magnétique par la percuſſion.

AIMANT ARSENICAL, ſe dit d'une préparation d'antimoine avec du ſoufre & de l'arſenic blanc, qu'on met enſemble dans une phiole, & dont on fait la fuſion au feu de ſable.

AIMANT, eſt le nom que les Diſciples d'Hermès donnent à un prétendu ſel caché, qu'ils diſent être un menſtrue propre à calciner l'or philoſophique. Ce ſel préparé forme, ſelon eux, le mercure avec lequel ils font leur magiſtère au blanc & au rouge. Il devient, diſent-ils, un feu céleſte, qui ſert de ferment à la pierre du grand œuvre, pour la multiplier, en faire l'élixir, la poudre de projection, & la médecine univerſelle. Ces Philoſophes ſinguliers donnent encore le nom d'*aimant* à leur mercure déja fait, & à la partie fixée de la matière du grand œuvre, qui fixe la volatile.

Les deux ſyllabes ſont moyennes au ſingulier ; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer le *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *aiman*, pour les raiſons que nous donnons en parlant des lettres oiſives.

AIMANTÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AIMANTER.

AIMANTER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Magnete perfricare*. Frotter d'aimant, donner la vertu magnétique. *Perſonne n'aimante mieux que lui une aiguille de bouſſole*. Voyez AIMANT, AIGUILLE AIMANTÉE.

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*aimante*, la ſyllabe *man* eſt longue.

AIMANTIN, INE ; adjectif. Magnétique, qui a rapport à l'aimant. *Cette aiguille a perdu ſa vertu aimantine.* Cet adjectif n'eſt guères uſité.

Les trois ſyllabes ſont moyennes au ſingulier maſculin ; mais la troiſième eſt longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une aimantine pierre*, mais *une pierre aimantine.*

AIMARGUES ; nom propre. *Armaniæ.* Ville de France dans le Languedoc, avec titre de Baronnie, ſituée environ à trois lieues, ſud-oueſt, de Nîmes. Elle appartient au Duc d'Uzès.

AIMBOURG ; nom propre d'une Ville de Hongrie, ſituée ſur le Danube.

AIMÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Amatus, a, um.* Voyez AIMER.

AIMER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Amare.* Ce mot ſignifie en général avoir de l'affection, de l'amour, de l'inclination pour quelqu'un. Iſocrates a dit, qu'on doit aimer ſes amis comme devant les haïr un jour, & qu'on doit haïr ſes ennemis comme devant les aimer un jour. . . . . Mais le premier membre de la période d'Iſocrates eſt une ſotiſe, & le ſecond ne ſeroit ſupportable qu'autant qu'il ſeroit permis au ſage d'avoir des ennemis.

AIMER, employé abſolument & ſans régime, ſe dit communément de l'amour qu'un ſexe a pour l'autre *La vie ne ſe paſſe pas ſans aimer.*

AIMER, ſignifie prendre plaiſir à quelque choſe, & ſe lie à l'infinitif qu'il précède par le moyen de la prépoſition *à*, & non de la prépoſition *de.* On dira *vous aimez à jouer, à rire ;* mais il ne faut pas dire, *vous aimez de jouer, &c.*

AIMER, ſe dit de l'attachement qu'on a pour les animaux, & pour d'autres choſes auxquelles on prend plaiſir. *Il aime les chevaux, il aime l'exercice.*

AIMER, ſignifie ſavoir gré de quelque choſe à quelqu'un. *Je vous aime de m'avoir ſi bien défendu.*

S'AIMER, eſt verbe pronominal réfléchi & employé abſolument, il ſignifie avoir pour ſa perſonne un attachement exceſſif. *Cet homme s'aime ſingulièrement.*

S'AIMER DANS UN LIEU, ſignifie s'y plaire. Il ſe dit dans ce ſens des perſonnes & des choſes. *Il s'aime à la campagne. Ces œillets s'aiment en pleine terre.*

AIMER MIEUX, ſe dit pour préférer une choſe à une autre. *J'aime mieux pour mon uſage un cabriolet qu'un carroſſe.*

Le *que*, qui ſuit *aimer mieux*, veut le verbe qu'il régit au ſubjonctif ou à l'infinitif, précédé de la particule *de J'aime mieux que vous faſſiez cette affaire qu'un autre. J'aime mieux danſer que de chanter.*

AIMER, s'emploie proverbialement & figurément en pluſieurs circonſtances. On dit *qui aime Bertrand, aime ſon chien*, ou *qui m'aime, aime mon chien ;* pour ſignifier, qu'on a de l'affection pour tout ce qui appartient à la perſonne qu'on aime.

On dit *qui aime bien, bien châtie ;* pour dire, que c'eſt marquer qu'on aime quelqu'un que de le reprendre de ſes écarts.

On dit *qui m'aime me ſuive ;* pour ſignifier, que ceux qui nous aiment,

doivent prendre nos intérêts, & ne nous abandonner dans aucune occaſion.

On dit auſſi populairement, *j'aime mieux un tiens que deux tu l'auras*; pour dire, qu'on préfère une choſe moindre, mais préſente, à une plus conſidérable, mais éloignée.

On dit encore *aimer quelqu'un comme ſes petits boyaux*, ou *comme la prunelle de l'œil*; expreſſions du ſtyle très-familier.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*aime*, la ſyllabe *ai* eſt longue.

AIMIR; ſubſtantif maſculin. Arbre dont les fruits qui pendent en grappe, ſont d'un bon goût. On lui attribue la propriété de ſe remplir d'une eau claire qu'on en tire en perçant le tronc. Il croît aux îles Philippines.

AIMORRUS ou HEMORROÜS; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'un ſerpent d'Afrique, qu'on dit ſe tenir dans les fentes des rochers. Cet animal a trois palmes de longueur; la queue fort menue, & les yeux vifs & étincelans comme du feu. Il ſe traîne droit & lentement; il eſt tout couvert d'écailles dures, & ces écailles font un grand bruit quand il marche. Il eſt de couleur de ſable, & a tout le corps moucheté de taches noires & blanches. Le mâle s'appuie ſur les parties qui ſont auprès de ſon ventre, & étend le cou en ſe traînant. La femelle s'appuie ſur ſon ventre & ſur le haut de ſa queue. La plaie que fait ſa morſure, eſt rouge, noire & meurtrie, & il en ſort d'abord une ſubſtance aqueuſe; on reſſent enſuite beaucoup de douleur dans l'eſtomac, & l'on a peine à reſpirer. Après cela, on perd le ſang par le nez & par la plaie; ſi l'on a quelques cicatrices ſur le corps, il n'en eſt aucune qui ne s'ouvre: ce ſont les accidens que cauſe l'*Hemorroüs* mâle. La femelle fait couler le ſang par le coin des yeux, par les gencives, par la racine des ongles, & en général par-tout le corps: elle fait auſſi tomber les dents, & les gencives deviennent pourries. D'autres diſent en général, que la morſure de cet animal fait ſortir le ſang tout pur des poumons.

On preſcrit pour remèdes, d'employer à l'inſtant les médicamens qui ont la vertu d'étancher le ſang, & d'appliquer ſur la plaie des cataplaſmes faits de feuilles de vignes cuites, broyées & incorporées dans du miel; & avant que l'on piſſe le ſang, il faut manger de l'ail en abondance, boire beaucoup de vin trempé d'eau, & vomir enſuite; après quoi on doit prendre de la thériaque, & manger beaucoup de poiſſon cuit dans de l'huile avec de l'ail.

AIN; nom propre. *Indus*. Rivière de France, qui a ſa ſource au Mont-Jura, près de Nozeroi, & ſon embouchure dans le Rhône, à cinq lieues au-deſſus de Lyon, après un cours d'environ trente lieues, en Franche-Comté, & entre la Breſſe & le Bugey, qu'elle ſépare. On dit que l'Ain abonde en poiſſon.

AIN, eſt auſſi un vieux mot, qui ſignifioit autrefois hameçon.

AIN, eſt encore une interjection interrogative, qui ne peut être uſitée que dans le ſtyle très-familier, pour

ſignifier, que dites-vous? que vous plaît-il ?

AINADEKI ; nom propre. *Ainadejum.* Petite Ville de la Haute-Hongrie, entre Filleck & Gomer.

AINC ; vieux mot qui ſignifioit autrefois jamais.

AINÇOIS ; vieux mot qui ſignifioit autrefois volontiers, auſſi-tôt.

AINDRE ; nom propre. *Antrum.* Île qui exiſtoit autrefois en baſſe-Bretagne, à l'embouchure de la Loire. Les inondations l'ont ſubmergée.

AINE ; ſubſtantif féminin. *Inguen.* Terme d'anatomie. La partie du corps qui s'étend depuis le haut de la cuiſſe juſqu'au deſſus des parties génitales.

AINE, ſe dit auſſi d'un petit bâton qu'on paſſe à travers la tête des harengs, pour les mettre ſorer à la cheminée.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

AÎNÉ, ÉE ; adjectif & ſubſtantif. C'eſt ainſi qu'on qualifie l'enfant qui eſt né avant ſes frères ou ſœurs : ceux-ci s'appellent puînés. *Mon frère aîné, ma ſœur aînée. Mon aîné, mon aînée.*

En parlant des différentes branches d'une maiſon, on dit la branche aînée, la branche cadette.

AÎNÉ, ſe dit par extenſion d'une perſonne plus âgée qu'une autre. *Cet homme eſt mon aîné de dix ans.*

On appelle les Rois de France, les *fils aînés de l'Egliſe ;* & l'Univerſité de Paris, la *fille aînée des Rois de France.*

AÎNÉ, ſe dit en droit du plus âgé des enfans mâles, habiles à ſuccéder à l'ouverture d'une ſucceſſion directe. Il emporte en cette qualité une part plus forte que celle de ſes frères & ſœurs.

Le droit d'aîneſſe n'a pas lieu en ſucceſſion collatérale, & il ne concerne pas les filles. Il y a cependant des Coutumes où, au défaut d'enfans mâles, la fille aînée emporte un préciput.

Quand nous diſons que le droit d'aîneſſe ne concerne pas les filles cela ne s'entend pas de celle qui viendroit à la ſucceſſion d'un aïeul, par repréſentation de ſon père, aîné de la famille ; elle jouiroit de tous les droits dont ſon père auroit joui, dans les Coutumes où la repréſentation du droit d'aîneſſe a lieu. Il faut cependant remarquer que ſi le défunt laiſſoit un frère, la fille qui repréſenteroit un fils aîné, ne prendroit, ſuivant la Coutume de Paris, que la part d'un enfant mâle, laquelle eſt le double de celle qui revient à une fille.

Le droit d'aîneſſe n'avoit pas lieu chez les Romains. Il n'a pas lieu non plus dans les Provinces de France qui ſuivent les diſpoſitions du Droit Ecrit ; il n'eſt en uſage qu'en pays coutumier.

Quant à l'importance du préciput qu'emporte l'aîné, pour raiſon de ce droit, chaque Coutume a ſes diſpoſitions particulières : pluſieurs cependant ſont conformes à celles de Paris, où l'aîné des enfans nobles, ou qui ont à partager des biens poſſédés noblement, emporte le vol du chapon, c'eſt-à-dire, le château tenu en fief, ou principal manoir, avec toutes les dépendances qui conſiſtent dans la cour, les foſſés, la baſſe-cour, ſi elle eſt contigue au manoir ; un arpent dans le parc, enclos ou jardin joignant le manoir, & les moulins, fours & preſſoirs bannaux. Mais il faut qu'il récompenſe les puînés, ou qu'il leur donne partage dans le revenu de ces moulins, fours & preſſoirs.

Si le parc, enclos ou jardin, contiennent plus d'un arpent, l'aîné peut de même s'approprier la totalité, en récompenſant auſſi ſes cohéritiers en terres de ce fief ou en autres terres de la ſucceſſion, juſqu'en concurrence de ce qui excède l'arpent de ſon préciput.

Obſervez que l'aîné ne ſeroit pas le maître de préférer au château tenu en fief, une maiſon qui ſeroit tenue en roture dans l'étendue du fief.

Quand l'aîné a prélevé ſon préciput, s'il n'a qu'un co-héritier, il prend encore les deux tiers des biens qui reſtent; & s'il en a pluſieurs, il prend moitié, & l'autre moitié ſe partage entre ſes co héritiers; ceci s'appelle part avantageuſe.

S'il n'y a qu'un fief dans la ſucceſſion, & que ce fief ne conſiſte qu'en un manoir avec les dépendances que la Coutume attribue à l'aîné par préciput, l'article 17 lui accorde le tout, *ſauf toutefois*, dit la Coutume, *la légitime des autres enfans & le douaire; & où il y auroit d'autres biens*, ajoute-t-elle, *qui ne fuſſent pas ſuffiſans pour fournir leſdits droits aux enfans, le ſupplément de ladite légitime, ou du douaire ſe prendra ſur le fief.*

Il ſuit de ces diſpoſitions, que ſi l'aîné ne veut pas voir démembrer ſon fief, pour l'acquit de la légitime ou du douaire, il faut qu'il le libère en argent.

Si dans la ſucceſſion il n'y a que des terres ſans manoir, l'aîné, ſuivant l'article 18 de la Coutume, en prend pour ſon préciput un arpent où il juge à propos.

Si la ſucceſſion eſt compoſée de différens fiefs, aſſis ſous différentes Coutumes, l'aîné prend dans chacune les avantages qu'elle lui attribue: par exemple, le fief qui eſt ſitué ſous la Coutume de Paris, ſe partage comme une ſucceſſion particulière; & le fief aſſis ſous une autre Coutume, ſe partage comme une autre ſucceſſion ouverte ſous cette Coutume.

Il y a des Coutumes où les ſucceſſions ſe partagent relativement à la qualité des perſonnes. En Champagne, on diſtingue les roturiers des nobles. En Lorraine, on diſtingue ceux-ci des gentilshommes, il n'y a que ces derniers à qui la Coutume accorde des préciputs.

Le droit d'aîneſſe eſt ſingulièrement favorable en France, dans les Coutumes qui l'ont adopté. Les pères & mères ne peuvent y donner aucune atteinte, ni par teſtament, ni par donation, ni par quelque acte que ce puiſſe être. On ſe fonde ſur ce que les avantages faits à l'aîné ſont l'ouvrage de la Loi.

Quoique l'aîné ne puiſſe être privé de ſon droit, il peut y renoncer. Dans ce cas, ſi ſa renonciation eſt faite avant la ſucceſſion ouverte, le droit d'aîneſſe paſſe au puîné; mais il n'en eſt pas de même ſi la renonciation ne s'eſt faite qu'après l'ouverture de la ſucceſſion; le bénéfice accroît alors aux autres enfans. Il en ſeroit différemment ſi l'aîné avoit cédé ſon droit à quelqu'un de ſes frères; mais ce ne ſeroit plus une renonciation, ce ſeroit une ceſſion.

Le droit d'aîneſſe ſe prend ſur les biens ſubſtitués, même par un étranger; mais non ſur les biens échus à titre de douaire, & on lui préfère auſſi la légitime ou le douaire.

Un bâtard, légitimé par un mariage ſubſéquent, eſt capable du

droits d'aîneſſe ; cela ne ſouffre pas de difficulté. Mais on a mis en queſtion ſi le droit d'aîneſſe arriveroit au fils naturel d'un homme, qui épouſeroit une femme, & qui en auroit des enfans, avant d'épouſer la concubine qui lui auroit donné ce fils naturel ? Le Brun a penſé que le fils naturel, légitimé par un mariage ſubſéquent, devoit être l'aîné. Dumoulin, Argou & d'autres, ont penſé que le fils du prémier mariage devoit lui être préféré.

L'opinion de le Brun eſt ſoutenable ; celle de Dumoulin ne l'eſt pas moins : mais telle eſt la malheureuſe condition des hommes, que ſouvent en matière de Juriſprudence, deux propoſitions contradictoires trouvent chacune un défenſeur éclairé, qui penſe que le droit ſeconde ſon opinion. De-là les procès, ſources de haine & de ruine dans les familles.

Le droit d'aîneſſe, qui eſt une violation des droits de la nature, ne remonte pas au-delà de la naiſſance du Gouvernement féodal. Il en étoit une conſéquence néceſſaire. En vain, pour faire l'apologie de ce droit, nous dit-on que l'aîné d'une famille, en étant le chef, eſt obligé d'en ſoutenir le luſtre, de ſuivre ſon Prince à la guerre, de défendre l'Etat, & que pour tout cela il lui faut de plus grands biens qu'aux autres. Si ces propos, cités par la plûpart des Juriſconſultes, étoient des raiſons, on leur oppoſeroit avec avantage, des faits qui nous inſtruiſent que ce ne ſont pas les aînés qui peuplent nos armées : on démontreroit que le droit d'aîneſſe eſt un obſtacle à la population, en ce qu'appauvriſſant les cadets, il en fait des célibataires qui ne ſe marient pas, dans la crainte fondée de ne pouvoir élever des enfans.

Diſons donc rapidement, que ce droit examiné & approfondi, le réſultat philoſophique ſera toujours qu'il faudroit l'abolir, comme un germe de difficultés & de diſſentions dans les familles, & comme contraire à l'intérêt public, qui proſcrit le droit d'aîneſſe chez les Particuliers avec la même force qu'il exige qu'il ſoit maintenu dans les maiſons ſouveraines.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde brève au ſingulier maſculin ; mais longue au pluriel & au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

Ce mot, employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une aînée fille*, mais *une fille aînée*.

AINELCALU ; nom propre. Ancienne Ville d'Afrique au royaume de Fez, dans la province de Trémecen.

AINÉQUIE ; nom propre. Rivière d'Afrique au royaume de Maroc. Elle a ſon embouchure dans le Sus, après avoir arroſé la Province de ce nom & la ville de Garet.

AINES & DEMI-AINES ; ſubſtantif féminin pluriel. Termes de Facteur d'Orgues. Ce ſont des pièces de peau de mouton, qui ſervent à joindre les écliſſes & les têtières des ſoufflets d'Orgues.

AÎNESSE ; ſubſtantif féminin. Ce mot, qui ne s'emploie guères qu'en diſant *droit d'aîneſſe*, ſignifie primogéniture, priorité d'âge entre frères & ſœurs ; qualité de ce qui fait un aîné. *Eſaü vendit à vil prix ſon droit d'aîneſſe.* *Voyez* ci-deſſus AÎNÉ.

La première ſyllabe eſt moyenne,

ne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

AINEUX ; vieux mot qui ſignifioit autrefois haïſſable.

AINGNE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois laine d'agneaux.

AINGREER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois payer.

AIN-MIRIAM, *ou* FONTAINE DE MARIE ; nom propre. Fontaine près de Jéruſalem, ſous une voûte aux pieds du Mont-Moria. Elle a été ainſi appelée, parce qu'on a prétendu que quand la Sainte Vierge étoit à Jéruſalem, elle alloit comme les autres femmes puiſer de l'eau dans cette Fontaine, & y laver ſon linge.

AINOUARDAH ; nom propre d'un lieu de la Méſopotamie, où les gens du pays diſent que Noé s'embarqua dans l'arche avant le déluge.

AINS ; conjonction adverſative, qui ſignifie mais. Ce mot eſt vieilli, & ſuivant l'Académie Françoiſe, on ne s'en ſert que dans cette phraſe : *ains, au contraire.*

AINS, eſt encore un vieil adverbe, qui ſignifioit autrefois avant.

Ce monoſyllabe eſt long.

Le *s* final ſe fait toujours ſentir.

AINSA ; nom propre. Petite ville d'Eſpagne, au Royaume d'Arragon. Elle eſt ſituée ſur la rivière d'Ara, dans une plaine agréable, à ſix lieues de Balbaſtro vers le nord.

AINSGNEAGE, AINSGNAGE, AINSNEAGE, vieux mots qui ſignifioient autrefois droit de l'aîné.

AINSI ; adverbe qui ſignifie en cette manière, comme cela, de cette façon : *il raiſonne ainſi.*

AINSI, ſert dans le même ſens à lier le premier membre d'une comparaiſon avec le ſecond. *Comme le vice nous rend mépriſables, ainſi la vertu nous honore.*

AINSI, ſignifie par conſéquent. *Vous n'avez pas voulu faire ce qu'il falloit pour la réuſſite de cette affaire ; ainſi on ne doit s'en prendre qu'à vous.*

AINSI, exprime quelquefois un ſouhait que l'on fait pour quelqu'un. *Ainſi Dieu vous conduiſe.*

Différences relatives entre *ainſi*, & *c'eſt pourquoi* : celui-ci renferme dans ſa ſignification particulière, dit M. l'Abbé Girard, un rapport de cauſe & d'effet. *Ainſi* ne renferme qu'un rapport de prémices & de conſéquence. Le premier eſt plus propre à marquer la ſuite d'un évènement ou d'un fait ; & le ſecond à faire entendre la concluſion d'un raiſonnement.

Les femmes pour l'ordinaire ſont changeantes ; *c'eſt pourquoi* les hommes deviennent inconſtans à leur égard. Les Orientaux les enferment, & nous leur donnons une entière liberté ; *ainſi* nous paroiſſons avoir pour elles plus d'eſtime.

AINSI QUE, adverbe qui ſignifie de même que. On l'emploie dans le diſcours ordinaire, & au commencement des comparaiſons. *La diette eſt, ainſi que l'exercice, un excellent Médecin. Ainſi que Cloé chante à l'Opéra, de même Céphiſe danſe ſur le Théatre des Italiens.*

AINSI QUE, ſignifie auſſi de la manière que, de la façon que. *Les choſes ſont ainſi que je vous les conte.*

S'il eſt ainſi que, ſignifie s'il eſt vrai que, *s'il eſt ainſi que vous le dites.* S'il eſt vrai que vous le dites.

Ainſi ſoit-il. Expreſſion de ſouhait, qui termine ordinairement les prières qu'on fait à Dieu, & qui

veut dire que cela ſoit comme il eſt deſigné.

Différences relatives entre *ainſi que*, *de même que*, & *comme* conſidérés comme termes de comparaiſon. M. l'Abbé Girard obſerve ingénieuſement, à ſon ordinaire, que la différence qui eſt entre ces mots eſt une des plus délicates de notre langue, & des plus difficiles à démêler : il faut l'entendre.

De même que, dit-il, marque proprement une comparaiſon qui tombe ſur la manière dont eſt la choſe ; ce qu'on peut nommer comparaiſon de modifications. *Ainſi que*, marque particulièrement une comparaiſon qui tombe ſur la réalité de la choſe ; ce qu'on peut nommer comparaiſon de faits ou d'actions. *Comme*, marque mieux une comparaiſon qui tombe ſur la qualité de la choſe ; ce qu'on peut nommer comparaiſon de qualifications. Je dirois donc, ſelon cette différence, les François penſent *de même que* les autres Nations, mais ils ne ſe conduiſent pas *de même* ; parce qu'il n'eſt préciſément queſtion que d'une certaine manière de penſer & de ſe conduire, qui eſt une modification de la penſée & de la conduite qu'on ſuppoſe en eux. Mais je dirois, il y a des Philoſophes qui croient que les bêtes penſent, *ainſi que* les hommes ; parce qu'il s'agit de la réalité de la penſée, qu'on attribue-là à la bête, auſſi-bien qu'à l'homme, & non d'aucune modification ou manière de penſer ; puiſqu'on peut ajouter, que, quoique ces Philoſophes croient que les bêtes penſent, *ainſi que* les hommes, ils ne croient pourtant pas qu'elles penſent *de même qu'*eux. Je dirois enfin que les expreſſions d'une perſonne qui ne conçoit les choſes que confuſément, ne ſont jamais juſtes *comme* celles d'une perſonne qui les conçoit clairement ; parce qu'il eſt là queſtion d'une qualité de l'expreſſion, ou d'une qualification qu'on lui donne. Par cette même raiſon, on dit hardi *comme* un lion, blanc *comme* neige, doux *comme* miel, & non pas *ainſi que*, ni *de même qu'un* lion, &c. L'uſage eſt fixe à cet égard, même parmi ceux qui parlent le moins bien.

Lorſque ces mots ſont placés à la tête de la comparaiſon, alors elle a deux membres, dont le ſecond qui eſt la réduction de la comparaiſon, commence par le mot *ainſi*, ſi c'eſt *ainſi que*, ou *comme* qui ſe trouve à la tête du premier membre ; mais ſi c'eſt *de même que*, ce ſecond membre commence par le mot *de même*, l'exemple ſuivant va rendre cette obſervation ſenſible.

De même que l'ambitieux n'eſt jamais content, *de même* le débauché n'eſt jamais ſatisfait. *Ainſi que* l'ordonne la Providence, *ainſi* va la fortune des états & des particuliers, des princes & des ſujets. *Comme* les hommes vieilliſſent par le nombre des années, *ainſi* vieilliſſent les empires par le nombre des ſiècles ; tout a un terme preſcrit, au-delà duquel il ne paſſe pas.

La première ſyllabe d'*ainſi* eſt longue, & la ſeconde brève.

AINSIE ; nom propre. Petite contrée de l'Ecoſſe ſeptentrionale, dans la province de Buchan, vers l'embouchure de la rivière de Spey, dans la mer d'Ecoſſe. Elle eſt arroſée par la rivière de Doverne. On y recueille du blé, & elle abonde en forêts & en pâturages.

AINSNE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois mare.

AINSNÉ ; vieux mot qui ſignifioit autrefois aîné.

AINST ; vieux mot qui ſignifioit autrefois à qui mieux mieux.

AIN-ZAMIT ; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, qui étoit ſituée à douze lieues de Tunis. Les rois de Tunis l'avoient bâtie à cauſe de la fertilité de la contrée, & les Arabes l'ont détruite.

AJO ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom que les Bouquetières de Paris donnent à une eſpèce de Narciſſe jaune & ſimple, qui fleurit en Janvier.

AJOL ; ſubſtantif maſculin. *Scarus varius*. Poiſſon de mer à nageoires épineuſes, ainſi nommé, à cauſe de ſes différentes couleurs. On l'a encore appelé *Rochau*, parce qu'il vit au milieu des rochers. Il a deux taches, couleur de pourpre ſur le milieu du ventre. Ses yeux ſont de même couleur. Sa queue eſt bleue, & le reſte du corps vert & noir bleuâtre. Ses écailles ſont parſemées de taches obſcures. Il a la bouche petite, les dents larges ; celles de la mâchoire ſupérieure ſerrées, & les inférieures pointues & éloignées les unes des autres. Il a ſur le dos, preſqu'auprès de la queue, des aiguillons poſés à des diſtances égales, & qui tiennent à une membrane mince, par laquelle ils ſont ſéparés. Il y a auſſi à la pointe de chaque aiguillon, une autre petite membrane, qui flotte comme un étendard. Les nageoires qu'il a près des ouies, ſont larges & preſque ovales Ce poiſſon, qu'on pêche à Marſeille & à Antibe, eſt un des plus beaux de la mer. C'eſt encore un des meilleurs à manger.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde eſt moyenne au ſingulier, & longue au pluriel.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

AJOMAMA ; nom propre. Ville de Romélie, ſituée ſur un golfe de l'Archipel de même nom, en Macédoine.

AIONER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois bégayer.

AJONSION ; vieux mot qui ſignifioit autrefois adoption.

AJOOUS, AJOUS ; vieux mots qui déſignoient autrefois une eſpèce de genêt.

AJORA ; nom propre : île de l'Archipel, qui dépend des habitans de l'île de Scyre. Ceux-ci y entretiennent des Bergers, pour prendre ſoin des brebis qui y paiſſent. Les Corſaires vont ſouvent la ravager, & en enlever le bétail.

AJOUÉS ; (les) c'eſt, ſuivant le père de Charlevoix, un peuple ſauvage de l'Amérique ſeptentrionale. Il habite les bords d'une rivière, qui a ſon embouchure dans le Miſſouri, vers le quarante-troiſième degré de latitude ſeptentrionale.

AJOURÉ, ÉE ; adjectif. Terme de l'Art héraldique, qui ſe dit des jours d'une tour & d'une maiſon, quand ils ſont d'autre couleur que la tour ou la maiſon.

PRUMIER en Dauphiné, de gueules à la tour d'argent, donjonnée & maçonnée de ſable, ouverte & ajourée de gueules.

Le trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin, mais la troiſième eſt longue au pluriel & au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une ajourée maiſon*, mais *une maiſon ajourée*.

AJOURNÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Appellatus, a, um.* Voyez AJOURNEMENT & AJOURNER.

AJOURNEMENT; ſubſtantif maſculin. *In jus vocatio.* Terme de Juriſprudence, qui déſigne l'acte par lequel on aſſigne quelqu'un à comparoître à certain jour, pour procéder judiciairement ſur les fins & concluſions priſes contre lui, ſuivant l'exploit d'aſſignation.

L'ajournement eſt donc, dans ce ſens, ce qu'on appelle auſſi une aſſignation.

Pour être valable, il faut que l'exploit ſoit fait par un Huiſſier ou Sergent qui doit décliner ſon nom, ſa demeure & ſa paroiſſe, dater ſon exploit & le ſigner.

L'ajournement doit contenir les noms, ſurnoms, qualités & demeures de ceux qui demandent, & de ceux à qui l'on demande, que l'on appelle *Défendeurs*; enſemble le nom du Juge ou de la Juriſdiction, pardevant leſquels la queſtion doit ſe traiter; les fins & concluſions des Demandeurs, & le précis de leurs moyens; & en outre l'élection de domicile au lieu de la Juriſdiction, ainſi que le nom du Procureur, dans les lieux où le miniſtère en eſt néceſſaire.

Si l'on donne copie de quelques pièces, il faut encore l'énoncer.

Les Etrangers, qui n'ont ni domicile ni établiſſement en France, & qu'on ajournoit autrefois ſur la frontière, doivent, ſuivant l'Ordonnance de 1667, être ajournés aux domiciles de Meſſieurs les Procureurs Généraux des Parlemens où reſſortiſſent les Juriſdictions ſaiſies des conteſtations.

L'ajournement doit être régulièrement donné pardevant le Juge du domicile du Défendeur, ſuivant la règle, *actor ſequitur forum rei*; mais ceci ſouffre pluſieurs exceptions qui dérivent, tant des objets conteſtés, que de la qualité des perſonnes: nous parlerons de chacune en ſon lieu.

AJOURNEMENT, en fait de Lettres-de-change, doit être donné pardevant les Juges-Conſuls du domicile du Débiteur.

AJOURNEMENT, pour marchandiſes fournies entre Marchands, doit être donné pardevant les Juges-Conſuls; mais l'article 27 du titre 12 de l'Ordonnance de 1673, laiſſe au Créancier le choix d'ajourner ſon Débiteur pardevant le Juge du domicile de ce dernier, ou du lieu dans lequel s'eſt paſſée la promeſſe, & où la marchandiſe a été délivrée; ou enfin pardevant le Juge de l'endroit où le payement doit être fait.

AJOURNEMENT, pour commerce maritime, doit ſe donner pardevant les Juges-Conſuls du lieu où le contrat s'eſt paſſé, & non de l'endroit d'où les vaiſſeaux ſeront partis, ni de celui où ils auront fait naufrage.

AJOURNEMENT *à trois briefs jours en matière civile*, ſe dit du cri public, par lequel on ajourne un abſent au principal marché du lieu où eſt le ſiège de la Juriſdiction. On ne fait aucune perquiſition de la perſonne, on contrôle ſeulement l'exploit que le Juge paraphe.

Des Aſſociés doivent être ajournés par une ſeule copie; ceux qui ſont en voyage de long cours à leur dernier domicile, & les communautés, les jours de Fêtes & de Dimanches à l'iſſue des Meſſes paroiſſiales, en parlant aux Syndics ou Marguilliers, comme le veut l'art. 3. de la Déclaration du 17 Février 1688.

AJOURNEMENT PERSONNEL, ſe dit en

matière criminelle d'une aſſignation donnée à un accuſé pour comparoître en perſonne pardevant le Juge, & répondre par ſa bouche & ſans miniſtère de conſeil, ſur les charges qui réſultent contre lui des informations, pièces du procès, & autres ſur leſquelles les Gens du Roi voudront le faire entendre.

Le décret d'ajournement perſonnel, tient le milieu entre le décret d'aſſigné pour être ouï, qui eſt le plus doux, & le décret de priſe de corps qui eſt le plus rude.

L'effet de l'*ajournement perſonnel* eſt d'interdire toutes les fonctions aux Eccléſiaſtiques & aux Officiers, autres néanmoins que les Commis des Fermes, qui continuent les leurs, après avoir prêté leur interrogatoire.

L'*ajournement perſonnel* ſe convertit en décret de priſe de corps, ſi l'ajourné ne compare pas à l'échéance de l'aſſignation.

AJOURNEMENT *à trois briefs jours en matière criminelle*, étoit autrefois ce que nous appelons aujourd'hui aſſignation à huitaine par un ſeul cri public, & à ſon de trompe, dont voici l'explication. Quand celui contre lequel on a converti l'ajournement perſonnel en décret de priſe de corps, évite l'effet de ce dernier décret, on crie à ſon de trompe en place publique, après qu'on a fait perquiſition de ſa perſonne, qu'il y a contre lui un décret, afin qu'il ait à comparoître en Juſtice; à quoi il eſt ſommé d'obéir dans la huitaine, à peine de lui être ſon procès *fait par contumace*, ſans autre delai.

AJOURNEMENT, ſe dit en Angleterre de l'acte par lequel on remet la ſéance actuelle du Parlement à un autre temps, toutes choſes demeurant en état.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *ajournemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AJOURNER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*, *Diem dare*. Terme de Juriſprudence, qui ſignifie aſſigner quelqu'un pour comparoître en Juſtice, ſoit en matière civile, ſoit en matière criminelle. *On a ajourné le Chef de cette Compagnie.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la quantité proſodique des autres temps.

AJOUROUB; ſubſtantif maſculin. Sorte de Perroquet de l'Amérique, plus vert que les autres. Les Sauvages appellent Margenas, les petites plumes azurées & vertes qu'on lui voit ſur la tête.

AJOUSTER; (S') vieux verbe qui ſignifioit autrefois s'attacher.

AJOUTAGE; ſubſtantif maſculin, *Adjunctio*. Ce mot déſigne une choſe ajoutée à une autre. *Il faudroit à ce tuyau un ajoutage.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire, *ajoutaje*, pour les raiſons

données en parlant de ces lettres.

AJOUTÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif : *Additus, a, um.* Voy. AJOUTER

AJOUTER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Addere.* Joindre une choſe à une autre. *Ajoutez cette liqueur à l'autre.*

AJOUTER *au conte, à la lettre*, ſignifie amplifier au récit par des circonſtances imaginées.

AJOUTER *foi* à quelqu'un, à quelque choſe, ſignifie croire ce que quelqu'un dit, croire une choſe. *J'ajoute foi à votre hiſtoire, Je n'ajoute point de foi à cette nouvelle.*

Outre ſon régime ſimple, *ajouter* gouverne en régime compoſé, les prépoſitions *à, au, à la, aux. J'ajoute un diamant à la montre que je lui ai léguée.*

Différences relatives entre *ajouter & augmenter.*

Le premier diffère de l'autre, en ce qu'il préſente pluſieurs objets ; on ajoute une choſe à une autre. Le ſecond ne nous donne l'idée que d'un objet groſſi dans ſon volume. *La pluie qui tombe, augmente l'eau d'un étang.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps où les perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'ajoute*, la ſyllabe *jou* eſt longue.

AJOUX ; ſubſtantif maſculin. Terme de Tireurs d'or, par lequel ils déſignent les deux lames de fer entre leſquelles ſe retiennent les filieres & les précatons.

AIQUE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois eau.

AIR ; ſubantif maſculin. *Aër.* Corps fluide, tranſparent, capable de compreſſion, de dilatation & d'élaſticité, qui environne le globe de la terre, & dont nous ignorons la figure.

Admirons la manière dont M. de Buffon nous peint les phénomènes & les propriétés générales de l'air, dans ce Tableau majeſtueux où il étale avec tant de magnificence toutes les richeſſes de la Nature.

» L'air, dit-il, encore plus léger, » plus fluide que l'eau, obéit auſſi à » un plus grand nombre de Puiſſan- » ces ; l'action éloignée du ſoleil & » de la lune, l'action immédiate » de la mer, celle de la chaleur qui le » raréfie, celle du froid qui le con- » denſe, y cauſent des agitations con- » tinuelles : les vents ſont ſes cou- » rans, ils pouſſent, ils aſſemblent » les nuages, ils produiſent les mé- » téores, & tranſportent au-deſſus de » la ſurface aride des continens ter- » reſtres, les vapeurs humides des » plages maritimes : ils déterminent » les orages, répandent & diſtribuent » les pluies fécondes, & les roſées » bienfaiſantes : ils troublent les » mouvemens de la mer, ils agitent » la ſurface mobile des eaux, arrê- » tent ou précipitent les courans, » les font rebrouſſer, ſoulèvent les » flots, excitent les tempêtes, la » mer irritée s'éleve vers le Ciel, & » vient en mugiſſant ſe briſer contre » des digues inébranlables, qu'avec » tous ſes efforts, elle ne peut, ni » détruire, ni ſurmonter ».

Si nous conſidérons l'air dans ſes rapports avec la Médecine, nous trouvons avec Hippocrate, que c'eſt par l'air que nous vivons ; qu'il eſt la cauſe de la plûpart de nos maladies, & qu'il eſt ſi néceſſaire à nos corps, que, quoique nous puiſſions

ſubſiſter pendant deux ou trois jours ſans prendre aucune nourriture, nous périſſons ſi le paſſage par lequel nous recevons l'air, eſt fermé pendant un petit eſpace de temps.

Les anciens Médecins ont parfaitement connu toute l'importance de l'air, tant par rapport à la conſervation de la ſanté, que par rapport à la cure des maladies, & ils ont été plus attentif qu'on ne l'eſt communément aujourd'hui à corriger les mauvaiſes qualités qu'il peut contracter en certaines circonſtances, à en prévenir les mauvais effets, & à le diriger à leur fin dans la cure des maladies.

Alexandre Trallianus dit à propos d'une maiſon où logeoit un malade attaqué de la fièvre hectique; qu'il ne ſuffit pas de procurer au malade les rafraîchiſſans que l'on a en mains; qu'il faut encore s'appliquer à lui rendre ſalubre l'air qui l'environne. Il veut que pendant l'été on faſſe coucher le malade dans un lieu ſouterrain, & que l'on ait ſoin d'arroſer le plancher, d'eau fraîche. De l'eau, ajoute-t-il, qui tomberoit alternativement d'un vaiſſeau dans un autre, rafraîchiroit non-ſeulement l'air, par les particules qui s'en exhaleroient, mais provoqueroit encore le ſommeil par le murmure égal & continu qu'elle opéreroit. Le même Auteur voudroit auſſi qu'on ne ſe contentât pas de rafraîchir l'air, mais qu'on le rendît encore tel qu'il fortifiât le corps en le rafraîchiſſant: indication qui ſe rempliroit en jonchant le plancher de roſes, de joubarbe, de ronces, de branches de lentiſques, de ſurgeons d'aventin, & d'autres plantes ſemblables. Un air ainſi tempéré ſeroit non-ſeulement ſalutaire aux malades attaqués de la fièvre hectique, mais encore à ceux qui ſe ſentiroient le cœur & les poumons affectés d'une chaleur brûlante.

Paul Eginette veut que les malades qu'on a purgés violemment, ſoient tenus dans un air qui ne ſoit ni froid, ni chaud; parce que l'air froid repouſſeroit la matière des parties intérieures au-dedans, & augmenteroit le flux; & que le ſecond relâchant les membres, détruiroit la force du corps.

Cet Auteur examine enſuite quels effets produit ſur les corps l'altération de l'air, & il conclut que le meilleur air pour les malades attaqués d'aſthme, de conſomption, de maladies de tête & de poitrine, eſt celui qu'on reſpire ſur les hautes montagnes, & dans les contrées montagneuſes, lorſqu'il n'eſt pas agité par les vents. Quand l'air des vallées eſt pur, il ſe preſcrit aux vieillards, & à ceux qui ſont ſujets aux défaillances.

Il veut que les hydropiques & tous autres dont les maladies ſont aqueuſes, prennent l'air de la mer, ſur-tout ſi la cauſe de leurs maladies vient d'un principe froid. Il prétend que l'air qu'on reſpire entre les rochers eſt mal-ſain; que celui qui eſt impregné d'exhalaiſons métalliques eſt funeſte; que l'air des lieux bourbeux & marécageux relâche l'eſtomac; que dans les endroits où la terre eſt jaune & légère, il deſſèche plus qu'ailleurs; & qu'enfin, le meilleur eſt celui qu'on reſpire dans les lieux où la terre eſt graſſe & noire.

L'air joue un grand rôle dans la Chimie. La propriété qu'il a de ſe raréfier prodigieuſement, & d'occuper un eſpace beaucoup plus

conſidérable que ſon volume, quand il éprouve une grande chaleur, occaſionne fréquemment de violentes exploſions, contre leſquelles l'artiſte doit être en garde dans les mélanges & opérations chimiques.

L'air facilite ſingulièrement l'évaporation des matières volatiles que le feu ſublime : c'eſt un fait avéré en Chimie, que le concours de l'air accélère les évaporations, & les diſtillations quelconques. On voit qu'en dirigeant le vent du ſoufflet à la ſurface de quelque corps volatil, qu'on fait évaporer ſur le feu, tel que l'eau, l'antimoine, le mercure, &c. la fumée ou les vapeurs de ces corps augmentent d'une manière très-ſenſible : il eſt certain auſſi qu'on abrège beaucoup la diſtillation d'une liqueur quelconque, de l'eau, par exemple, en dirigeant à ſa ſurface, dans l'intéreur de l'alambic, le vent d'un ventilateur, ainſi que l'a propoſé un Anglois.

Une des plus ſingulières propriétés de l'air, & très-intéreſſante pour la Chimie, conſiſte en ce qu'aucun corps combuſtible ne peut brûler ſans ſon concours; & que plus il eſt déterminé à frapper vivement les corps embraſés, plus il les fait brûler rapidement : d'où il ſuit que, comme la plûparr des opérations de Chimie ne peuvent ſe faire qu'à l'aide du feu, on a continuellement beſoin, dans ces opérations, d'un courant d'air plus ou moins fort, & déterminé dans certaines directions pour produire le degré de feu qu'on veut avoir. On parvient à ſe procurer ces courans d'air, par le moyen des ſoufflets qu'on adapte, ſoit à la forge, ſoit aux fourneaux de fuſion, ou bien par la conſtruction des fourneaux mêmes.

Parmi les propriétés & les effets méchaniques de l'air en Phyſique, on diſtingue particuliérement ſa fluidité, ſa peſanteur & ſon élaſticité. Sa fluidité ſe démontre par la facilité qu'ont les corps à le traverſer, par la propagation des ſons, des odeurs, & émanations de toutes eſpèces qui s'échappent des corps. Ces effets prouvent que les parties de l'air cèdent aux plus légers efforts, & qu'en y cèdant, elles ſe meuvent elles-mêmes avec beaucoup de facilité.

La peſanteur de l'air, qui eſt vraiſemblablement une ſuite de ce que cette propriété eſt eſſentielle à la matière, ou du moins qu'elle ſe rencontre dans tous les corps, ſe prouve par l'impétuoſité avec laquelle l'air ſe précipite dans tous les lieux qu'il n'occupe pas, ou qui ne ſont pas remplis par des corps plus peſans, & où il peut trouver accès. C'eſt la peſanteur de l'air qui ſoutient le mercure dans les baromètres, qui élève l'eau dans les pompes, qui occaſionne l'écoulement des liqueurs par les ſyphons, qui fait couler le lait dans la bouche des enfans quand ils têtent, &c. On évalue la peſanteur abſolue d'un pied cube d'air environ à une once deux gros.

L'élaſticité de l'air ſe démontre par les efforts avec leſquels il tend à ſe remettre dans ſon état naturel, quand il eſt violemment raréfié, comprimé ou condenſé. Sans cette élaſticité, l'air nous écraſeroit par ſon poids qui eſt tel, que la colonne qu'en ſoutient une perſonne, eſt d'environ deux cens cinquante quintaux, ou vingt-cinq mille livres.

Au reſte, rien n'eſt plus clair en phyſique que ces différentes propriétés

priétés qui ſont prouvées inconteſtablement par les expériences de MM. Boyle, Halles, Mariotte, l'Abbé Nollet, &c.

AIR, ſe dit relativement à ſa température, & à ſes qualités. Exemples : air conſidéré relativement à ſa température. *On y reſpire un air doux. On ſent un air froid. L'air eſt chaud.*

AIR, conſidéré relativement à ſes qualités. *L'air eſt épais. Ne demeurez pas dans cet appartement, l'air y eſt mal ſain. On reſpire un bon air ſur cette hauteur.*

On dit en Poëſie, *les plaines de l'air; la vague des airs;* pour dire, l'eſpace qu'occupe l'air autour de la terre.

On dit d'une perſonne, qu'*elle a changé d'air, qu'elle veut changer d'air;* pour dire, qu'elle a changé, qu'elle veut changer de réſidence, afin de reſpirer un autre air. *Il ſeroit bon que ces convaleſcens changeaſſent d'air.*

On dit qu'*on va prendre l'air*, pour dire, qu'on va ſe promener, qu'on va dans le grand air. *N'irez-vous pas prendre l'air?*

On dit auſſi qu'*on prend l'air*, pour dire, qu'on reſpire l'air; & cela ſe dit particulièrement quand on eſt dans un endroit où l'air eſt plus pur & plus léger.

On dit encore, *prendre ſon air natal;* pour dire, reſpirer l'air des lieux où l'on a été élevé.

On dit qu'*on a donné de l'air à une chambre, à un appartement;* pour dire, qu'on en a ouvert les fenêtres, afin que l'air y circulât, ou s'y renouvellât plus librement. *Il faut avoir ſoin de donner de l'air tous les jours aux chambres, aux appartemens.*

On dit auſſi, qu'*on a donné de l'air à un tonneau, à un muid de vin;* pour dire, qu'on en a ôté le bondon, de peur que le vin ne jettât ſes fonds. *Il étoit temps de donner de l'air à ce tonneau de vin.*

On dit d'une perſonne qui a porté la peſte, la contagion en quelque lieu, qu'*elle y a porté le mauvais air.*

On dit que *quelqu'un a pris le mauvais air*, pour dire, qu'il a gagné le mal contagieux.

On dit, *prendre l'air du feu;* pour dire, s'approcher du feu afin de s'y chauffer un inſtant. *Nous prîmes l'air du feu dans l'antichambre avant d'entrer.*

On dit d'une choſe, qui ſemble n'être preſque ſoutenue de rien, qu'*elle eſt en l'air, tout en l'air. Vous n'avez fait qu'un bâtiment en l'air, qui eſt tout en l'air.*

On dit d'une perſonne, qu'*elle a toujours le pied en l'air;* pour dire, qu'elle eſt toujours diſpoſée à danſer, à ſauter, à courir.

On dit figurément d'une perſonne, *que ſa fortune eſt en l'air;* pour dire, qu'elle n'eſt ſoutenue de rien de ſolide. *Elle a bien fait de ne pas épouſer quelqu'un dont la fortune eſt tout en l'air.*

On dit figurément d'une perſonne qui travaille inutilement pour la fin qu'elle ſe propoſe, qu'*elle ne fait que battre l'air.*

On dit dans un ſens moral & figuré, que *l'air du monde eſt contagieux;* pour dire, que le commerce du monde peut aiſément nuire à l'innocence.

On dit figurément *en l'air*, pour dire, ſans fondement. *Il ne raiſonne jamais qu'en l'air. Il parloit en l'air.*

On dit auſſi figurément, *en l'air;* pour dire, ſans effet. *Ce ne ſont*

que des promeſſes en l'air.

AIR, ſe dit par extenſion, pour vent. *Il faiſoit un grand air ce matin. Il ſouffle un air vif & piquant.*

On dit en termes de Jardinage, qu'*un arbre eſt planté en plein air, en plein vent*, par oppoſition aux arbres qui ſont en eſpalier & à l'abri des murs, &c.

On dit, en parlant d'une affaire ſoumiſe à la déciſion d'une Cour de Juſtice, d'un Miniſtre, ou de quelqu'autre perſonne, que l'*air du bureau n'eſt pas pour quelqu'un ;* pour dire, que les apparences font préjuger qu'il ne réuſſira pas dans ſon objet : & *que l'air du bureau eſt favorable à quelqu'un ;* pour dire, que les opinions paroiſſent pencher en ſa faveur.

AIR, s'emploie dans le ſens d'apparence. *Ce Prince a un air de grandeur, de magnificence. Ces jeunes payſannes ont un air de propreté qui les rend agréables.*

AIR, ſe dit de la manière de ſe conduire, de ſe compoſer dans le monde, dans les affaires. *On voit à l'air dont il ſe conduit dans cette Société, qu'il ne la fréquentera pas long-temps. J'ai vu à l'air dont il ſe comportoit dans cette affaire, qu'il vouloit un procès.*

On dit d'une perſonne, *qu'elle eſt du grand air ;* pour dire, qu'elle vit à la manière des grands.

On dit auſſi d'une choſe, *qu'elle a grand air ;* pour dire, qu'elle eſt d'un belle apparence. *Cette maiſon a grand air.*

AIR, ſe dit de tout ce qui a rapport au maintien, à la mine, à la contenance, à la grace, au port & aux différentes façons de faire. EXEMPLE : *Air*, employé relativement au maintien : *Perſonne n'a l'air ſi niais, ſi bourgeois, ſi provincial.*

Air, employé relativement mine : *Elle a l'air d'une coq Il a l'air d'un fou.*

Air, employé relativement contenance : *Tâchez de prend air uni. Elle n'a pas l'air aiſé q elle danſe.*

Air, employé relativement grace : *Elle aſſaiſonne tout ce q fait & tout ce qu'elle dit, d'u ſi enjoué, ſi ſéduiſant, que.*

Air, employé relativemer port : *Ce Prince a l'air noble. Dame a l'air de la Cour.*

Air, employé relativeme différentes façons de faire : *n'affectoit pas un air hautain air mépriſant, on l'eſtimeroit l'air dont il ſe gouverne, il n pas long temps en ſanté. De dont elle s'y prend, elle ſera b ruinée.*

On dit, & ordinairement en lerie, en parlant de ceux qui tent diverſes manières recher ſoit dans leurs actions, ſoit leur maintien, ſoit dans leur bits, que *ce ſont des gens du be des gens du grand air.*

On dit auſſi en ſe moquan en mauvaiſe part, que *que prend ou ſe donne des airs de teur, de Philoſophe, de Savan* pour dire, qu'il voudroit, ſan dement, ſe faire regarder co Docteur, Philoſophe, Savant,

On dit d'une perſonne, qu *l'air bon ;* pour dire, qu'elle phyſionomie qui annonce de la té : & qu'*elle a l'air mauvais ;* dire, que ſa phyſionomie ann de la méchanceté.

AIR, ſe dit de la manière dor perſonne ſe tient : *Vous vous d'un air ridicule.*

On dit familièrement, c *perſonne a des airs penchés*,

prend des airs penchés ; pour dire ; qu'elle affecte divers mouvemens de tête & de corps, dans la vue de plaire. *Voyez-vous cette petite femme avec ſes airs penchés ?*

On dit d'une perſonne qu'*elle a l'air à la danſe ;* pour dire, qu'elle a de la diſpoſition pour danſer de bonne grace.

La même choſe ſe dit figurément & familièrement ; pour dire, qu'une perſonne a l'air agile, éveillé, & qu'elle paroît avoir tout ce qui eſt néceſſaire, pour réuſſir à l'objet dont elle s'occupe. *Il fréquente les jolies femmes, & il a l'air à la danſe.*

AIR, ſe dit de la manière d'agir, de faire quelque choſe. *Nous en jugerons à l'air dont il agira.*

On dit d'une perſonne, qu'*elle a bien l'air de faire*, ou *de ne pas faire la choſe dont on parle ;* pour dire, que l'on conjecture qu'elle fera, ou qu'elle ne fera pas cette choſe. *Cette Dame a l'air de nous manquer de parole.*

On dit, en parlant de certains lieux ou de certaines choſes, que *tout y va du bel air, du grand air ;* pour dire, que tout y eſt ſuperbe, magnifique ; que tout ſe paſſe avec grandeur, magnificence. *Nous fûmes aux nôces de ſa fille, & tout y alloit du bel air.*

AIR, ſe dit de la façon de marcher d'une perſonne. *On voit à l'air dont il marche, que c'eſt un maître de danſe.*

AIR, ſe dit de la façon dont on s'habille. *Cette Actrice eſt toujours habillée d'un air élégant.*

AIR, ſe dit de la manière de parler, de s'exprimer. *Il m'a paru à l'air dont il parloit, qu'il étoit ſans éducation.*

AIR, ſe dit d'une ſorte de reſſemblance, entre une perſonne & une autre, & particulièrement de la ſorte de reſſemblance qui eſt entre les traits du viſage de l'une & de l'autre. *Cette femme a bien de l'air de votre ſœur. On le connoît pour votre frère à l'air de ſon viſage.*

AIR, ſe dit en termes de Peinture & de Sculpture, de l'attitude, du caractère des têtes des figures, de la manière dont elles ſont deſſinées. Raphaël excelloit dans les airs de tête : il y mettoit une nobleſſe admirabile. Paul Veroneſe varioit agréablement ſes airs de tête, à la différence d'André del Sarte, qui ne les varioit pas aſſez ; défaut commun à la plupart des Artiſtes.

AIR, ſe dit encore en Peinture, de l'effet agréable qui réſulte de l'harmonie des parties du viſage. C'eſt dans ce ſens qu'on dit, qu'*un Peintre a de beaux airs de tête.* Les Wandick, les Rembrant, les Titien, les Rigaut, ont excellé dans cette partie de leurs portraits.

On dit auſſi, qu'*il y a de l'air dans un tableau ;* pour dire, que la couleur du fond & des objets y eſt diminuée, ſelon les divers degrés de leur éloignement. On appelle cette diminution, *perſpective aérienne.*

AIR, ſe dit en termes de Muſique, d'une ſuite de tons qui compoſent un chant, ſuivant les règles de l'Art. *C'eſt un air fort agréable. Les airs qu'il compoſe, ont beaucoup d'harmonie.*

AIR, ſe dit auſſi du chant & des paroles tout à la fois. *Faites-nous jouer un air de chaſſe. C'eſt un bel air à boire.*

AIR, ſe dit en termes de Manége, des allures d'un cheval. C'eſt dans ce ſens qu'on dit, qu'*un cheval va*

à tous airs ; pour dire, qu'il va comme on veut.

AIRS RELEVÉS, ſe dit auſſi en termes de Manège, des différens airs détachés de terre, & qui ſont au nombre de ſept, ſavoir : la peſade, le mézair, la courbette, la croupade, la bolatade, la capriole, & le pas-&-le-ſaut. *Voyez* ces mots.

Il faut qu'un cheval ait un inclination naturelle, & qu'il ſe préſente de lui-même à quelque air relevé, avant de l'y régler ; autrement on perdroit ſon temps, on le rebuteroit, & on le ruineroit au lieu de le dreſſer. Il n'y a que les chevaux de bonne force, c'eſt-à-dire, ceux qui ſont nerveux & légers, qui diſtribuent leurs forces naturellement, uniment, & de bonne grace, qui ont l'appui de la bouche, aſſuré & léger, les membres forts, les épaules libres, les boulets, les pâturons & les pieds bons, & qui ſont de bonne volonté, que l'on puiſſe eſpérer de voir réſiſter aux airs relevés.

AIR, ſe dit en termes de Liturgie, dans l'Egliſe grèque, du voile qui couvre le calice & la patène.

AIR, ſe dit en termes de Mythologie, d'une Divinité qui avoit la Lune pour femme, & la Roſée pour fille.

Les Grecs adoroient auſſi l'*Air*, tantôt ſous le nom de Jupiter, tantôt ſous celui du Junon. Jupiter règnoit dans la partie ſupérieure de l'Atmoſphère, & Junon dans la partie inférieure.

Voyez MANIÈRES, pour les différences relatives qui en diſtinguent *Airs.*

Ce monoſyllabe eſt long.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

AIRAIN ; ſubſtantif maſculin. Métal de couleur rougeâtre, appelle auſſi cuivre.

AIRAIN ou BRONZE, ſe dit auſſi métal compoſé avec le cuiv l'étain, auxquels on peut aj d'autres parties métalliques ſurtout du zinc.

C'eſt avec ce métal com qui eſt aigre, caſſant, dur nore, qu'on fait les cloches canons & les ſtatues. Les doſ chaque partie ſe proportionn l'uſage qu'on veut faire de la poſition.

Cette ſorte d'Airain ou de B préſente deux phénomènes liers. L'un, c'eſt que l'étain ſans comparaiſon moins ſonc moins dur que le cuivre, ren pendant ce métal plus ſono plus dur qu'il n'eſt de ſa p nature, quand l'étain y eſt uni une proportion convenable ; cet alliage s'emploie pour les ches, les timbres, les ſonnet autres ouvrages de pareille lité.

Le ſecond phénomène que ſente ce mélange, c'eſt qu'i d'un poids plus fort que celu devroit réſulter de la peſanteu cifique particulière du cuivre l'étain ; tellement que deux compoſées de quatre cinqui du premier, & d'un cinquièr l'autre alliés enſemble, p ſept grains & un dixième au du poids qu'ils auroient d avant le mélange : preuve i teſtable du changement qui ve dans la diſtribution des por ces métaux, quand ils s'uni C'eſt ce qu'a remarqué M. de l'Académie Royale des Scie qui juge qu'il y a de la pénétr réciproque des deux métaux,

chacun remplit les pores de l'autre.

Il réſulte auſſi de ce mélange deux avantages. C'eſt que cet airain compoſé ne ſe couvre pas de vert de gris, comme le cuivre pur; & qu'étant plus fuſible que le cuivre ſeul, la réuſſite des grandes pièces, à couler d'un ſeul jet, eſt bien plus certaine. *Voyez* CUIVRE & CUIVRE JAUNE.

AIRAIN DE CORINTHE, étoit un métal fameux chez les Anciens. On prétend que quand L. Mummius brûla & ſaccagea Corinthe, 146 ans avant l'ère chrétienne, l'or, l'argent & le cuivre, qui abondoient dans cette ville, ſe fondirent & ſe mêlèrent enſemble; d'où réſulta cet Airain précieux, qui fut ſans prix, quand d'habiles Ouvriers l'eurent travaillé en vaſes & en ſtatues.

L'Airain qui n'eſt pas travaillé, paye, pour droits à l'entrée du Royaume, cinquante ſous par quintal; & pour la ſortie, dix ſous de plus.

Les Anciens, dans leur Chronologie, diſtinguoient, depuis la création du monde, quatre âges ou ſiècles, dont le troiſième étoit nommé ſiècle d'*airain*. Voyez AGE.

On dit figurément & poëtiquement *un ſiècle d'airain*; pour dire, un temps dur & malheureux: *un front d'airain*, pour déſigner une impudence outrée: & *un cœur d'airain*, pour caractériſer un homme dur & inſenſible. On dit auſſi un *ciel d'airain*, pour marquer une continuation de temps ſec & aride, ſans pluie ni roſée.

On dit figurément, que *les injures s'écrivent ſur l'airain, & les bienfaits ſur le ſable*; pour dire, que ceux-ci s'oublient promptement, & les autres difficilement.

En poëſie, le mot d'airain s'emploie plutôt que celui de cuivre.

AIRAIN, eſt auſſi un terme uſité chez les Philoſophes Hermétiques. Ils appellent *Airain d'Hermès*, le corps dont ils doivent ſe ſervir pour former la pierre philoſophale.

Airain noir, déſigne le même corps pendant la putréfaction.

Airain blanc, ſignifie le laiton blanchi, ou la matière du grand-œuvre au blanc.

Airain incombuſtible, eſt le nom que les mêmes Philoſophes donnent à la même matière du grand-œuvre, quand elle eſt au rouge parfait, parce qu'alors il n'y a plus lieu de craindre les atteintes du feu.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde encore au ſingulier, mais longue au pluriel, qui n'eſt guères uſité.

AIRAINES; nom propre. Bourg de Picardie, ſitué entre Abbeville & Amiens, ſur une petite rivière qui a ſon embouchure dans la Somme. Il y a là un Bailliage, une Prevôté une Maréchauſſée, & toutes les ſemaines il s'y tient un marché conſidérable.

AIRAZAT; c'eſt le nom qui déſigne le Saturne des Philoſophes Hermétiques. *Voyez* SATURNE

AIRCHE; vieux mot qui ſignifioit autrefois coffre.

AIRE; ſubſtantif féminin. *Area*, Place qu'on a unie & préparée pour y battre les grains. *Les gerbes ſont ſur l'aire à battre les grains.*

AIRE, ſe dit auſſi en termes d'Économie ruſtique, de la ſurface des granges, des poulailliers, des bergeries, &c. ſur laquelle on marche.

Il ne falloit pas que l'aire de cette bergerie fût de niveau.

AIRE, ſe dit en termes de Jardinage,

d'un endroit uni où l'on ſe promène, comme le fond d'un boulingrin, la place d'un parterre, &c.

AIRE, ſe dit en termes d'Architecture, de l'eſpace renfermé entre les murs d'un bâtiment.

AIRE DE CHAUX ET DE CIMENT, ſe dit d'un maſſif en manière de chape, pour conſerver le deſſus d'une voûte expoſée aux injures de l'air.

AIRE D'UN BASSIN, ſe dit du maſſif qui forme le fond d'un baſſin ou d'une pièce d'eau, & qui eſt ordinairement fait de Chaux & de Ciment, avec des cailloux ou un corroi de terre glaiſe pavé par-deſſus.

AIRE DE MOILON, ſe dit d'une petite fondation au rez-de-chauſſée, ſur laquelle on poſe du carreau de pierre, des lambourdes, &c.

AIRE DE RECOUPES, ſe dit d'une épaiſſeur de huit à dix pouces de recoupes de pierre, ſervant à affermir les allées d'un jardin.

AIRE DE PLANCHER, ſe dit d'une couche de plâtre, poſée ſur les ſolives d'un plancher, pour recevoir le carreau.

AIRE DE PONT, ſe dit de la partie d'un pont, ſur laquelle on marche.

AIRE, ſe dit en termes de Géométrie, de l'eſpace que renferme une figure rectiligne, curviligne ou mixtiligne,

Voulez-vous connoître l'aire d'un carré parfait, d'un carré long, d'un cercle, d'un triangle, d'une ellipſe, &c. multipliez par lui même un des côtés de votre carré: ſi ce côté a quatre pieds, l'aire de votre carré parfait ſera de ſeize pieds, puiſque quatre fois quatre font ſeize. *Voyez* CARRÉ PARFAIT.

Vous connoîtrez l'aire d'un carré long, en multipliant ſa longueur par ſa hauteur. Si votre carré long a douze pieds de longeur & ſix de hauteur, l'aire de ce carré ſera de ſoixante-douze pieds, parce que ſix fois douze font ſoixante & douze. *Voyez* CARRÉ LONG.

Pour connoître l'aire d'un cercle, vous multiplierez la circonférence de ce cercle par le quart de ſon diamètre. Le cercle a-t-il quarante-huit pieds de circonférence, ſon diamètre, qui eſt toujours le tiers de ſa circonférence, a ſeize pieds, le quart de ce diamètre eſt de quatre pieds; ainſi l'aire du cercle ſera de cent quatre-vingt douze pieds, parce que quatre fois quarante-huit forment le nombre de cent quatre-vingt douze. *Voyez* CERCLE.

Multiplez la baſe d'un triangle par la moitié de ſa hauteur, vous aurez l'aire de ce triangle. Ainſi votre triangle ayant neuf pieds de baſe & dix pieds de hauteur, depuis ſa baſe juſqu'au ſommet, l'aire ſera de quarante cinq pieds, parce que la moitié de dix pieds eſt de cinq pieds, & que cinq fois neuf font quarante-cinq. *Voyez* TRIANGLE.

Vous connoîtrez l'aire d'une ellipſe, en méſurant l'aire d'un cercle, dont le diamètre ſoit une ligne moyenne proportionnelle entre le grand axe & le petit axe de cette ellipſe. Ainſi une ellipſe qui a un grand axe de quarante pieds, & un petit axe de dix pieds, aura une aire de trois cens pieds carrés, & la même que celle d'un cercle de ſoixante pieds de circonférence, & de vingt pieds de diamètre. *Voyez* ELLIPSE.

Pour trouver l'aire d'un ſecteur, d'un trapèze, d'un cylindre, d'un cone, d'une ſphère, d'un ſphé-

roïde, d'un parallelogramme, &c. *voyez* ces mots.

AIRE, ſe dit du nid des grands oiſeaux de proie, tels que l'Aigle, le Faucon, &c. parce que ces oiſeaux font ordinairement leur nid ſur un terrein plat & découvert.

L'Ordonnance de Louis XIV. du mois d'Août 1669, défend par l'Article VIII, de prendre des aires d'oiſeaux, de quelque eſpèce que ce ſoit, dans les forêts, garennes, buiſſons & plaiſirs du Roi.

AIRE DE VENT, ſe dit en termes de Marine, de l'eſpace déſigné dans la bouſſole, pour chacun des trente-deux vents. *Voyez* BOUSSOLE.

Gardez-vous bien de dire ici mal-adroitement, avec le Dictionnaire de Trévoux, *Air de vent.*

AIRE, ſe dit en termes d'Aſtronomie, du cercle lumineux qui paroît autour du ſoleil & des autres aſtres.

AIRE, ſe dit dans les marais ſalans, des plus petits d'entre les baſſins carrés diſtribués ſur le fond de ces marais.

On appelle, en termes de Médecine, *petite aire de mammelon*, l'aréole ou le cercle coloré qui entoure le mammelon.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

AIRE; nom propre. Ville de France en Gaſcogne, ſituée dans une contrée agréable & fertile, ſur la rive gauche de l'Adour, à neuf lieues, Nord, Nord-Eſt, de Pau. C'eſt le Siège d'un Evêché, Suffragant d'Auſch, qui produit au Prélat 30000 liv. de rente. Il y a là une Juſtice commune entre le Roi & l'Evêque.

AIRE, eſt encore une Ville forte de France, ſituée en Artois, vers les frontières de la Flandre, ſur la Lys environ à neuf lieues, Oueſt, de Lille. Il y a là un canal de navigation, qui communique avec Dunkerque & Saint-Omer. Il y a auſſi un Gouvernement Militaire, qui répond au Gouvernement général de Picardie & d'Artois. On eſtime que cette Place rapporte au Gouverneur 16200 liv. Au Lieutenant de Roi 3250. liv. & 3433 livres au Commandant du Fort de Saint-François, qui dépend de cette Ville, avec laquelle il communique par un canal.

AIRÉE; ſubſtantif féminin, par lequel on déſigne la quantité de gerbes qu'on met en une ſeule fois dans l'aire. *Une airée de blé, une airée d'orge.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième, très-brève.

AIRELLE; ſubſtantif féminin. *Vitis idea.* Arbriſſeau, qu'on appelle auſſi Myrtille-vrai, qui croît dans les terres ſabloneuſes, dans les bois & autres lieux incultes; ſa racine eſt ligneuſe; il s'élève environ à deux pieds de hauteur; ſes branches ſont grêles, anguleuſes, fléxibles; ſon écorce eſt verte; il a ſes feuilles petiolées, ſimples, ovales, dentées en manière de ſcie, fermes, plus grandes que celles du buis, & un peu moins dures. Ses fleurs ſont d'une pièce, en grélot, d'un pourpre foncé, & d'une odeur très-légère. Elles ſont ſoutenues par un calice, qui, quand la fleur eſt paſſée, devient une baie d'un rouge foncé & brun, globuleuſe, ombiliquée, diviſée intérieurement en quatre loges, contenant pluſieurs petites graines.

Ce fruit eſt rafraîchiſſant, ſtomachal, preſque acide, aſſez agréable, & ſes graines ſont aſtringentes.

On n'emploie en médecine que le fruit, dont on tire un ſuc qu'on fait épaiſſir en conſiſtance de Sirop. On le fait ſécher pour le donner en poudre, depuis un gros juſqu'à deux gros ou en décoction, juſqu'à quatre gros pour les perſonnes. Il eſt excellent contre les devoiemens & les vomiſſemens.

On le fait prendre aux animaux à la doſe d'une demi-once en poudre & de deux onces en décoction ſur une livre d'eau.

AIRER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme chanter. *Nidificare.* Ce verbe ſe dit des Aigles, des Faucons, & autres pareils oiſeaux, qui font leurs nids ſur les rochers & ſur les arbres. *Les Faucons airent ordinairement dans cette forêt.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'aire*, la ſyllabe *ai* eſt longue.

AIRER; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſe courroucer.

AIRÉS; terme de Mythologie. C'eſt le nom d'une Fête qu'on célébroit à Athénes, en l'honneur de Cérès & de Bacchus, à qui l'on offroit les prémices de la récolte du blé & du vin.

AIROMÉTRIE; ſubſtantif féminin. Science qui a pour objet les propriétés de l'air, telles que la peſanteur, la fluidité, l'élaſticité, la raréfaction, la condenſation, &c. de cet élément, & qui en calcule & meſure les effets : mais le mot d'Airométrie n'eſt guères uſité, & cette branche de la Phyſique eſt ordinairement déſignée ſous le nom de *Pneumatique.* Voyez *ce mot.*

AIRON; nom propre. Rivière de France, qui a ſa ſource dans le Nivernois, & ſon embouchure dans la Loire, près de la ville de Décize, après avoir arroſé Châtillon & Cérizi - Latour. Son cours eſt d'environ douze lieues. Elle ſe groſſit de l'Arroux, de la Quêne, de l'Andarge, de l'Alagne, & de pluſieurs autres ruiſſeaux.

AIRONO; nom propre. Ville d'Italie dans le Milanez, ſur les frontières du Bergamaſque.

AIROU; nom propre d'une petite Rivière de France, en Baſſe-Normandie. Elle a ſa ſource au-deſſus de l'étang de Montaver; & après avoir reçu, dans un cours d'environ 4 lieues, les rivières de Corbière & du Héron, elle ſe jette dans la Sienne près de Ver.

AIRU; nom propre d'une Rivière d'Ecoſſe, qui a ſa ſource dans la Province de Marr, aux montagnes de Gransbains, & ſe joint à la rivière de Spey, dans la Province de Buchan.

AIRVAUX; nom propre. *Aurea Vallis.* Ville de Poitou, ſituée ſur la rivière de Thoue, envion à huit lieues, Nord-Oueſt, de Poitiers. Il y a là un Bailliage & une Abbaye d'Hommes, en commande, qui vaut 6000 liv. de rente au Titulaire.

AIRURE; vieux mot qui ſignifioit autrefois culture.

AIS; ſubſtantif maſculin. *Axis.* Ce mot déſigne en général une planche de bois. *J'ai acheté des ais de chêne, des ais de ſapin, des ais de huit pieds, des ais de douze pieds.*

AIS DE BATTEAU, ſe dit des planches qu'on tire des débris des batteaux hors

hors de ſervice. On s'en ſert ordinairement pour faire des cloiſons légères lambriſſées de plâtre, qui ménagent l'eſpace.

Ais, ſe dit en termes d'Imprimeurs, de deux ſortes de planches de bois de chêne ou de noyer, d'environ un pouce d'épaiſſeur. Les uns s'appellent ais à tremper, & les autres ais à deſſerrer. Les premiers ſervent à tremper le papier, à le remanier & à le charger. Les autres ſervent aux Compoſiteurs, pour deſſerrer leurs formes à diſtribuer, & mettre leurs caractères.

Ais, ſe dit en termes de Relieurs de livres, de quatre ſortes de planches, qui ſont : Les *ais* à rogner, les *ais* à preſſer, les *ais* à dreſſer, les *ais* à fouetter.

Les *ais à rogner*, ſont de petites planches étroites, qui ſervent aux Relieurs à maintenir en preſſe les livres qu'ils veulent rogner. Les Papetiers ſe ſervent de ſemblables ais, pour rogner leurs papiers.

Les *ais à preſſer*, ou à mettre les livres en preſſe, ſont de la longueur des livres reliés, mais moins larges. Ils doivent être forts, & de bois de poirier, parce qu'ils ont à ſoutenir l'effort de la grande preſſe.

Les *ais à endoſſer*, ſont de petites planches de hêtre bien polies, qui ſe placent entre chaque volume qu'on veut mettre en preſſe, pour y faire le dos.

Les *ais à fouetter*, ſont des planches ſur leſquelles on paſſe la ficelle ou le fouet, dont on fouette le dos des livres, pour en bien former la nervure, après qu'ils ont été couverts.

Ais Feuillé, ou Planche a la Soudure, ſe dit en termes de Vitriers, d'une planche de bois de chêne, où il y a pluſieurs rainures étroites, dans leſquelles les Vitriers coulent l'étain pour ſouder.

Ais du Corps, ſe dit d'une partie du bois du métier des étoffes en ſoie. Ce ſont deux petites planches oblongues, percées de trous, & dont le ſervice eſt de tenir les mailles de corps, & les arcades, dans la direction qu'elles doivent avoir.

Ais, ſe dit en termes de Fondeur en ſable, d'une planche de chêne, d'un pouce d'épaiſſeur ou environ, dont ſe ſert le Fondeur en ſable pour poſer les chaſſis, dans leſquels il fait le moule.

Ais, ſe dit en termes de Paumiers, d'une planche maçonnée dans le mur, & placée dans l'angle du Jeu de Paume, qui touche à la galerie où ſe tient le Serveur. Les Joueurs appellent un coup d'ais, le coup que la balle donne de volée dans cette planche.

Ais, ſe dit en termes de Serruriers, d'un outil, qui n'eſt autre choſe qu'un morceau de bois oblong, percé à ſa ſurface de trous ronds & concaves, dont on ſe ſert pour travailler des ouvrages de ferrurerie en ornement.

Ais a coller, ſe dit d'un bout de planche, d'un bois léger & uni, & de la forme convenable à ceux qui peignent en éventail. Ils ſe ſervent de ces ais pour coller ſur les bords leurs peaux ou papiers.

Ais des marchands Bouchers, ſe dit de l'établi ou forte table, épaiſſe de pluſieurs pouces, & de ſept à huit pieds de longueur, ſur laquelle les Bouchers coupent & dépècent leurs viandes pour le détail.

Ais de Carton, ſe dit de ces feuilles de carton, fortes & épaiſſes, qui ſervent particulièrement à la couverture des grands livres d'Egliſe,

tels que les Antiphonaires & les Graduels. On trouve dans la bataille du Lutrin de Deſpréaux, que

Le Chanoine ſaiſit un viel *Inforciat*,
Groſſi des viſions d'Acourſe & d'Alciat,
Inutile ramas de gothique écriture,
Dont quatre *ais* mal unis formoient la couverture.

Les *ais* de ſapin payent à l'entrée du Royaume ſix deniers par pièce, & pour droits de ſortie, trois liv. dix ſous par cent, en nombre.

Ce monoſyllabe eſt long.

AISANCE; ſubſtantif féminin. *Facilitas.* Facilité, liberté d'eſprit & de corps dans l'action, dans l'air, dans les manières, dans le commerce de la vie. *Cette femme parle avec une aiſance ſingulière.*

Aisance, déſigne auſſi la fortune, les commodités de la vie. On dit d'une perſonne, qu'*elle eſt dans l'aiſance*; pour dire, qu'elle eſt riche.

Aisance, ſe dit en termes d'Architecture, d'un ſiège de commodités fort propre, qui fait partie de la garderobe dans les principaux Hôtels de Paris: c'eſt ce qu'on appelle *latrines* chez le Peuple.

Aisance, ſe dit en termes de Juriſprudence, d'une commodité ou d'un ſervice qu'un voiſin retire d'un autre, en vertu d'une convention ou d'une poſſeſſion ſuffiſante à preſcrire. Ce mot eſt, dans ce ſens, la même choſe que ſervitude.

Il s'eſt jugé, en cette matière, une queſtion ſingulière au Parlement de Paris. Le Propriétaire d'une maiſon, qui avoit ſes aiſances dans les latrines de la maiſon voiſine, ayant voulu uſer de ſon droit à toute heure de la nuit, le Voiſin prétendit qu'il ne devoit ſouffrir la ſervitude que depuis cinq heures du matin juſqu'à neuf du ſo hiver, & depuis quatre juſqu' en été. Le titre de la ſervitu déterminoit pas ce temps; m étoit prouvé par enquête q maiſon où étoient les aiſance fermoit régulièrement au v tous les ſoirs depuis un temp mémorial. Cependant le Bai de Mortagne, ſaiſi de la conteſt en première inſtance, ordonn le Propriétaire de la maiſo étoient les latrines commu fourniroit à l'autre Propriétaire clef de la porte d'entrée, à la ge que celui-ci fermeroit ex ment la porte toutes les fois uſeroit de ſon droit. Cette Sen fut confirmée par Arrêt de la mière Chambre des Enquête premier Juillet 1758.

Aisance, eſt encore le nom Rivière de France en Bretagne a ſon embouchure dans cell Coeſnon, au deſſus d'Antrain.

La première ſyllabe eſt moye la ſeconde longue, & la troi très-brève.

Il faudroit changer le *ſ* en *c* en *ſ*, & écrire, d'après la nonciation, *aiſance*, pour les ſons données en parlant de ce tres.

AISCEAU; ſubſtantif maſculin. *cia.* C'eſt le nom d'un outi courbé, avec lequel on polit le Les Tonneliers s'en ſervent ébaucher des pièces de bois cr & courbes.

AISCH; nom propre d'une Ri d'Allemagne, qui arroſe la conie, & qui, après avoir joi Redmitz, ſe jette avec elle da Mein à Bamberg.

AIS DANGILON; nom propre. *Domini Gilonis.* Bourg de F dans le Berri, ſur la rivièr

Colin, environ à quatre lieues, nord-eſt, de Bourges. Il y a là une Châtellenie, & un marché tous les mardis.

AISE; ſubſtantif féminin. *Lætitia.* Joie, plaiſir, contentement, ſentiment doux, agréable & ſatisfaiſant que nous cauſe la préſence d'un bien deſiré. *J'ai treſſailli d'aiſe en la rencontrant.*

AISE, ſe dit auſſi des biens de la fortune, & des commodités de la vie.

On dit d'un homme opulent ou dans l'abondance, qu'*il eſt à ſon aiſe.*

Aimer ſes aiſes, chercher ſes aiſes, c'eſt aimer & chercher les commodités de la vie.

AISE, ſignifie loiſir, commodité de temps.

On dit, *je ferai cette affaire à mon aiſe*; c'eſt-à-dire, quand j'en aurai le temps, la commodité.

A L'AISE; façon de parler adverbiale, qui ſignifie facilement, commodément. *Je fais mes ſix lieues à l'aiſe dans la matinée.*

On dit en proverbe *paix & aiſe*, pour dire, doucement, paiſiblement, commodément. *Cet homme eſt ſans fortune; mais il n'a point d'ambition, & il vit de paix & d'aiſe.*

On dit auſſi proverbialement, à quelqu'un qui donne un conſeil difficile à pratiquer, & dont il n'a pas beſoin de faire uſage, qu'*il parle bien à ſon aiſe.*

On dit encore proverbialement, d'une perſonne opulente, qui a habituellement quelque légère altération dans la ſanté, qu'*elle n'eſt malade que de trop d'aiſe.*

AISE, eſt encore un adjectif de tout genre. *Lætus, a, um.* Il déſigne celui qui eſt joyeux, content, ſatisfait. *Je ſuis très-aiſe de vous connoître.*

Il faut remarquer que cet adjectif a deux régimes; ou la particule *de*, ou le *que* conjonctif, qui eſt ſuivi d'un verbe au ſubjonctif. Exemples. *Je ſuis bien aiſe de vous entendre. Je ſuis bien aiſe que vous appreniez la muſique.*

AISE, eſt auſſi le nom d'une Rivière de France en Normandie, qui a ſa ſource aux environs de Tournebu, & ſon embouchure dans l'Orne, à trois lieues au-deſſus de Caen.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde eſt très brève.

Ce mot, employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une très-aiſe perſonne*, mais *une perſonne très-aiſe.*

Il faudroit changer le *ſ* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *aize*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AISÉ, ÉE; adjectif. *Facilis, facile.* Ce qui eſt facile. *La choſe que vous me propoſez, eſt aiſée.*

AISÉ, ſignifie commode. *Cet eſcalier eſt aiſé.*

On appelle *une dévotion aiſée*, une dévotion relâchée, ou qui n'a rien d'auſtère.

AISÉ, ſe dit de quelqu'un qui jouit d'une certaine abondance dans une condition médiocre. *Cet homme eſt fort aiſé.*

AISÉ, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Dans la répartition de l'impôt, ce ſont ſouvent les aiſés qui payent le moins.*

On dit proverbialement & familièrement, qu'*il eſt aiſé de reprendre & mal aiſé de faire mieux.*

On appelle des *manières aiſées, un air aiſé, une converſation aiſée, un ſtyle aiſé*, des manières, un air, une converſation, un ſtyle qui n'ont rien de contraint ni de forcé, mais qui ſont naturels & agréables.

Aisé, en termes de Peinture, ſe dit du génie & du pinceau. Le *génie aiſé* invente un ſujet, & le varie ſans peine de pluſieurs manières.

On appelle un *pinceau aiſé*, celui dont la touche eſt franche, large, libre & facile.

En Sculpture, on dit un *ciſeau aiſé*; & en Gravûre une *pointe aiſée*, pour déſigner celle qui eſt nette, coulante, pittoreſque.

En Poëſie, on appelle *vers aiſés*, des vers qui paroiſſent couler de ſource, & où le travail ne ſe fait pas appercevoir.

On dit d'une perſonne qui a la taille bien dégagée, qu'*elle a une taille aiſée.*

Voyez Facile, pour les différences relatives qui en diſtinguent *aiſé.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde eſt brève au ſingulier maſculin; mais longue au pluriel & au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un aiſé bourgeois*, mais *un bourgeois aiſé.*

Il faudroit changer le *ſ* en *z*, & écrire *aizé*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AISÉMENT; adverbe de manière. *Facilè.* Facilement, d'une manière aiſée, facile. *Ce Menuiſier m'a fait cet ouvrage fort aiſément.*

Cet adverbe s'emploie auſſi pour commodément. *On eſt aiſément dans ce cabriolet.*

Différences relatives entre *aiſément* & *facilement.*

Le premier s'emploie mieux dans ce qui regarde l'eſprit, & le ſecond dans ce qui regarde le cœur. Il faudra donc dire, en parlant d'une perſonne de bonne ſociété, qu'elle comprend *aiſément* les choſes fines, & pardonne *facilement* les déſobligeantes; plutôt que de dire, qu'elle comprend *facilement*, & pardonne *aiſément.* Ces deux mots ont d'ailleurs entre eux les nuances qui ſont entre *aiſé* & *facile.* Voyez Facile.

La première & la troiſième ſyllabes ſont moyennes, & la ſeconde eſt brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aizément*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AISEMENT; ſubſtantif maſculin. *Latrina.* Ce mot ſignifie ce qu'on appelle communément latrine ou garderobe. Sur les vaiſſeaux, l'éperon ſert d'aiſement aux matelots; mais on en pratique ſur les galères & ailleurs pour les Officiers.

Aisement, ſignifie auſſi commodité; mais il eſt vieux; & ſuivant l'Académie, on ne l'emploie plus que dans cette phraſe proverbiale: *à ſon point & aiſement, à ſes bons points & aiſemens*; pour dire, à ſon aiſe, à ſon loiſir, à ſa commodité.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde eſt très-brève, & la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *s* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit changer le *s* en *z*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aizemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AISER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois donner le néceſſaire, prêter.

AISIER; vieux mot qui ſignifioit

autrefois heureux, qui eſt à ſon aiſe.

AISIER, eſt auſſi le nom d'un bourg en Normandie, avec titre de Baronnie. Il eſt à deux lieues, ſud-oueſt, de Caudebec, ſur la rive gauche de la Seine.

AISIL; vieux mot qui ſignifioit autrefois vinaigre.

AISNAY, nom propre. *Athanaum.* Ancienne Abbaye ſituée au confluent de la Saône & du Rhône, hors de Lyon, dont elle eſt aujourd'hui Collégiale & Paroiſſiale. Cette Abbaye eſt ſous le titre de S. Martin, & produit à l'Abbé trente-un mille livres de rentes.

AISNAY LE-CHATEAU; nom propre. Ville de France dans le Bourbonnois, ſur la rivière de Marmance, à neuf lieues, oueſt-nord-oueſt, de Moulins. Il y a là une Châtellenie Royale.

AISNAY LE-VIEUX, eſt un bourg de la même province, ſitué ſur le Cher, environ à trois lieues, oueſt-ſud-oueſt, de la ville précédente.

AISNE; nom propre. *Axona.* Rivière conſidérable de France, formée de pluſieurs ruiſſeaux, qui tous ont leur ſource au pays d'Argonne en Champagne. Cette rivière eſt navigable depuis Château-Porcien, juſques près de Compiegne, où elle a ſon embouchure dans l'Oiſe.

AISO; nom propre. *Ocaſo.* Ancienne ville d'Eſpagne, aujourd'hui détruite, elle étoit dans la province de Guipuſcoa, à deux lieues de Fontarabie.

AISSADE; ſubſtantif féminin. Terme de Marine. L'Aiſſade de Poupe eſt l'endroit où la Poupe commence à ſe rétrecir, & où ſont auſſi les radiers.

AISSAULE; vieux mot qui ſignifioit autrefois petit ais à couvrir les toits.

AISSEAU; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom qu'on donne à de petits ais qui ſervent en pluſieurs endroits, comme dans les Voges, à couvrir les maiſons, en place de tuiles.

Les deux ſyllabes ſont moyennes au ſingulier, mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

Le *x* final qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit ſupprimer un *s* & l'*e* qui ſont oiſifs, changer le *x* final du pluriel en *s*, & écrire, *aiſau*, *aiſaus*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

AISSELIER; ſubſtantif maſculin. Terme de Charpentiers & de Menuiſiers, qui ſe dit d'une pièce de bois à deux tenons, leſquels entrent dans les mortoiſes de deux pièces de bois aſſemblées, pour fortifier l'aſſemblage.

AISSELLE; ſubſtantif féminin. *Ala.* Nom qu'on donne à la cavité qui eſt ſous la partie inférieure du bras, à l'endroit où il ſe joint à l'épaule.

Comme cette partie eſt ſujette à donner une odeur forte & puante, dans certains ſujets, Paul Eginette propoſe divers moyens pour corriger cette odeur.

Le premier, c'eſt de mêler deux parties d'alun liquide, & une de myrrhe, diſſoutes dans du vin, & d'en laver ſouvent les aiſſelles.

Le ſecond, c'eſt de prendre de la litharge calcinée & éteinte dans du vin odoriférant: on la bat en y joignant un peu de myrrhe, juſqu'à ce qu'elle ſoit en conſiſtance de miel.

Le troiſième eſt d'arroſer avec du vin, ſix gros de litharge d'argent, deux gros de myrrhe & un gros d'amôme.

Le quatrième eſt de prendre huit gros d'alun liquide, quatre gros de myrrhe, autant de lavande, & pareille quantité d'amôme qu'on broye avec du vin.

AISSELLE, en termes de Jardinage, déſigne l'eſpace compris entre les tiges des plantes & leurs feuilles. On dit de certaines fleurs, qu'*elles naiſſent dans les aiſſelles des feuilles*; pour dire, à la baſe des feuilles ou de leurs pédicules.

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt très brève.

Il faudroit ſupprimer un *s* & un *l* qui ſont oiſifs, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, *aisèle*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

AISSENNE; vieux mot, qui ſignifioit autrefois le même.

AISSER; vieux mot qui ſignifioit autrefois une groſſe & grande planche.

AISSETTE; ſubſtantif féminin. *Axia minor*. C'eſt le nom d'une petite hache dont ſe ſervent pluſieurs ouvriers.

AISSEUL; vieux mot qui ſignifioit autrefois ESSIEU.

AISSIEU; *Voyez* ESSIEU.

AISSON; ſubſtantif maſculin. Terme de Marine. C'eſt le nom qu'on donne à une ancre à quatre bras. *Il faut jetter les aiſſons*.

AIST DIEX; vieille expreſſion qui ſignifioit autrefois Dieu m'aide.

AISTE; vieux mot qui ſignifioit autrefois aidé, aſſiſté.

AISTRE; vieux mot qui ſignifioit autrefois vie, exiſtence.

AIT; vieux mot qui ſignifioit autrefois force.

AIT ACTE; terme de Palais, que le Juge met au bas des Requêtes d'emploi qu'on lui preſente: il joint à ces mots, *& ſoit ſignifié*.

AITIAT; nom propre. Place forte au royaume de Maroc, dans une contrée fertile de la province de Tedla.

AITIOLOGIE; ſubſtantif féminin. Terme de Médecine. Il déſigne la partie de cet Art qui traite des différentes cauſes des maladies.

La première ſyllabe eſt moyenne, les trois ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt longue.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire, *aitiolojie*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AITMAT; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom que les Arabes donnent à l'antimoine.

AITONA; nom propre. Bourg & Château d'Eſpagne en Catalogne, ſur la rivière de Segre, à une lieue de Lérida.

AITRE; ſubſtantif maſculin. Terme familier & populaire, dont quelques-uns ſe ſervent pour déſigner les appartemens & les autres endroits d'une maiſon. *Cet homme connoît les aitres de la plûpart des maiſons de la ville*.

AJUBATIPITA; ſubſtantif maſculin. Arbriſſeau du Bréſil, haut de cinq ou ſix palmes, qui porte un fruit noir, de la figure d'une amande. Les Sauvages tirent de ce fruit, une huile de même couleur, dont ils ſe frottent les articulations pour les fortifier.

AIUDE; vieux mot qui ſignifioit autrefois aide, ſecours.

AÏUE, AÏVE; vieux mots qui ſignifioient autrefois eau.

AIUME; vieux mot qui ſignifioit autrefois heaume, armure de la tête.

AJURATIBIRA ; ſubſtantif maſculin. Arbriſſeau du Bréſil qui porte un fruit rouge.

AJURUCATINGA ; ſubſtantif maſculin. Perroquet du Bréſil, qui a les yeux rouges, & entourés d'une membrane blanche. Son plumage eſt vert, ainſi que ſa queue qui eſt longue : il a les jambes & le bec blancs : il eſt preſque auſſi grand qu'une petite poule.

AJURUCURAU ; ſubſtantif maſculin. Magnifique Perroquet du Bréſil, qui a les yeux noirs, l'iris de couleur d'or, la tête & la gorge couvertes de plumes jaunes, & ſur le bec près de la tête, une belle aigrette de plumes bleues : ſes aîles ſont noires, jaunes, bleues & vertes à leur extrémité : ſa queue eſt noire ; mais quand elle eſt développée, elle eſt nuancée de noir, de rouge & de bleu. Ses jambes & ſes pieds ſont de couleur de cendre.

AJURUCURUCA ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'un Perroquet du Bréſil, hupé comme l'ajurucurau ; mais le plumage en eſt bleu, nuancé d'un peu de noir, avec une tache jaune au milieu. Sa poitrine, ſes aîles, ſon dos, ſont d'un vert foncé ; à cela près que les dernières plumes de ſes aîles & de ſa queue ſont d'un vert plus clair. L'extrémité de ces mêmes plumes, eſt nuancée de jaune & de rouge.

AJURUPURA ; ſubſtantif maſculin. Perroquet du Bréſil, grand comme un pigeon ; ſon plumage eſt vert, ſes yeux ſont rouges, ſes jambes & ſon bec blancs, ſa queue longue & verte.

AJURER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois prier inſtamment.

AIUS-LOCUTIUS ; Nom propre d'un Dieu qui étoit ſingulièrement révéré chez les Romains, & voici pourquoi : quand les Gaulois paſsèrent en Italie, un certain Céditius de la lie du Peuple, ouit une voix qui crioit dans le bois de Veſta, *ſi vous ne relevez les murs de la ville, elle ſera priſe.* On ne fit aucune attention au récit que Céditius fit de ce qu'il avoit entendu, & Rome fut priſe par les Gaulois. Camille alors opina que pour appaiſer les Dieux irrités, il falloit reconnoître pour une divinité la voix qui avoit prédit la priſe de Rome, l'appeller *le Dieu de la parole*, lui élever un autel, & lui faire des ſacrifices ; ce qui s'exécuta.

AJUSTAGE ; ſubſtantif maſculin. Terme de Monnoyeur, qui ſe dit de l'action d'ajuſter.

AJUSTE ; ſubſtantif féminin. Terme de Marine & de Rivière, qui ſe dit de deux cordes attachées l'une au bout de l'autre.

AJUSTÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Compoſitus, a, um.* Voyez AJUSTER.

AJUSTEMENT ; ſubſtantif maſculin. *Compoſitio.* Ce mot déſigne l'action d'ajuſter quelque choſe, de l'accommoder. *L'ajuſtement d'une pendule, l'ajuſtement d'une meſure.*

AJUSTEMENT, ſe dit auſſi pour ſignifier parure, ornement. *Cette robe avec ſes agrémens, ſera un bel ajuſtement.*

AJUSTEMENT, ſe dit dans les monnoies, de l'action par laquelle on donne le poids convenable aux pièces en les limant ou autrement.

AJUSTEMENT, ſignifie arrangement, accommodement entre des perſonnes qui ſont en procès, en querelle, en conteſtation. *Il faut chercher quelque ajuſtement pour concilier ces deux perſonnes.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *ajuſtemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AJUSTER ; verbe actif de la prémière conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Componere*. Ce verbe exprime l'action d'arranger une choſe, une meſure, de la mettre juſte, en état de ſervice. *Il faut ajuſter cette pinte.*

AJUSTER, ſignifie, par extenſion, accommoder une choſe de manière qu'elle convienne à une autre. *Ajuſtez ce ſurtout à cette montre.*

AJUSTER, en termes de Balancier, exprime l'action de rendre les poids conformes aux étalons.

AJUSTER, en termes de Tireurs d'armes, ſignifie diriger le coup juſtement où on veut le porter.

AJUSTER *un Cheval*, ſe dit au manège, de l'action de lui enſeigner ſes exercices, en lui donnant les graces néceſſaires.

AJUSTER *un Fer*, ſe dit en termes de Maréchallerie, de l'action de le rendre convenable au pied du cheval.

AJUSTER-CARREAUX, ſe dit dans les monnoies, de l'action de couper avec des cizailles, les angles des pièces carrées, pour les arrondir.

AJUSTER, en termes de Bijoutiers, ſe dit de l'action de remplir les vides d'une boëte, d'une bague, ou autre pièce quelconque, avec des pierres fines, des coquillages, ou autres choſes.

AJUSTER, ſe dit dans les Manufactures de ſoie, de l'action de donner aux liſſes la diſpoſition convenable, tellement qu'elles ne ſoient ni plus élevées, ni plus baſſes que l'ouvrage ne le comporte.

AJUSTER, en termes de Marine & de Rivière, ſe dit de l'action d'attacher deux cordes l'une au bout de l'autre.

AJUSTER UN ŒILLET, ſignifie en termes de Fleuriſte, en arranger les feuilles à la main, de façon que l'art répare les défauts naturels, & que leur diſpoſition faſſe paroître l'œillet plus large. Ce travail ne doit ſe faire que quand la fleur eſt bien épanouie.

AJUSTER, ſe dit en termes de Chaſſe, de l'action de ſe préparer à tirer le gibier de manière à l'atteindre.

AJUSTER, ſe dit de l'action d'orner, d'embellir, de parer. *Il faut ajuſter cette terraſſe. Cette mère ajuſte ſes filles avec art.*

AJUSTER, ſignifie concilier, terminer un différend, une querelle, un procès. *On a évité une ſcène ridicule, en ajuſtant ce jeune homme avec ſa ſœur.*

AJUSTER, *employé ironiquement*, ſignifie railler, maltraiter. *Moliere a ajuſté les ſuppots d'Eſculape. Cet homme faiſoit le mutin, mais on l'a ajuſté de toutes pièces.*

On dit auſſi de quelqu'un qui a ſes habits mouillés, ou couverts de boue, *qu'il a ſes habits ajuſtés: qu'il eſt bien ajuſté.*

AJUSTER, ſignifie prendre des meſures pour la réuſſite de quelque choſe. *J'ai tout ajuſté, de façon que le projet ne peut manquer de réuſſir.*

AJUSTER *des paſſages à d'autres*, ſe dit

dit en matière de doctrine, de l'action de les concilier, en faiſant voir qu'ils ne préſentent tous qu'un même ſens.

AJUSTER eſt auſſi verbe pronominal réfléchi. Il ſignifie, dans ce ſens, ſe préparer, ſe diſpoſer à faire une choſe. *Il s'ajuſte pour bien ſauter.*

On dit figurément & familièrement de quelqu'un qui raconte une choſe, en la tournant ſuivant ſes vues, *qu'il ajuſte au théâtre tout ce qu'il dit.*

On dit auſſi, *ajuſter une pièce au théâtre;* pour dire, la rendre propre au théâtre.

On dit en proverbe, *ajuſtez vos flutes;* pour dire à quelqu'un, de ſe concilier, & d'être d'accord avec lui-même; ou pour dire à pluſieurs perſonnes, de convenir entr'elles des moyens propres à la réuſſite de leurs vûes. On le dit encore aux Muſiciens, dont les inſtrumens ne ſont pas d'accord.

Outre ſon régime ſimple, ce verbe gouverne ſouvent, en régime compoſé, les prépoſitions *à, au, à la, aux*, comme on l'a vu dans les exemples donnés.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

AJUSTEUR; ſubſtantif maſculin. *Æquator.* C'eſt dans les monnoies, celui qui ajuſte les flans, & les met au poids que doivent avoir les eſpèces, en limant ceux qui ſont trop forts, & en rejettant ceux qui ne le ſont pas aſſez.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

AJUSTOIR; ſubſtantif maſculin. *Libra.* Ce mot déſigne la petite balance, qui ſert aux Ajuſteurs dans les monnoies, pour peſer les flans, & reconnoître s'ils ſont du poids fixé avant de les marquer.

La première ſyllabe eſt brève, & les deux autres ſont longues.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

AJUTAGE; ſubſtantif maſculin. Terme de Fonteniers, qui ſe dit d'un petit tuyau de cuivre monté à vis, ſur une ſouche de même métal, que l'on ſoude au tuyau de plomb d'une fontaine, ou d'un jet d'eau, pour en former le jet gros ou menu, ſuivant l'ouverture qu'on lui donne.

Les ajutages ſont ſimples ou compoſés. Les ſimples ſont communément élevés en cône, & ne ſont percés que d'un ſeul trou.

Les compoſés ont une tête d'arroſoir, percée de pluſieurs trous ou fentes qui forment des gerbes.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire *ajutaje*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AIX; nom propre. *Aquæ Sextiæ.* Ville de France, capitale de la Provence. Elle eſt ſituée près de la rivière d'Arc, dans une plaine fertile, environnée de collines, qui ſont peuplées d'arbres fruitiers, de vignes & d'oliviers, dont on tire une huile excellente. Elle reconnoît pour ſon Fondateur le Général Romain Sextus Calvinus, qui y bâtit d'abord un Fort, où il mit garniſon romaine, pour défendre le territoire de Marſeille des incurſions des Gaulois; & cela dans un lieu où il avoit découvert des ſources d'eaux thermales, aujourd'hui

renommées, auxquelles il donna le nom latin que porte cette Ville.

Cette Ville eſt une des plus belles & des plus agréables du Royaume. Elle eſt le Siège d'un Archevêque, qui eſt Préſident né des Etats de Provence, & dont l'Archevêché produit 32000 livres annuellement. Il y a un Parlement, dont la Juriſdiction s'étend ſur toute la Province; une Chambre des Comptes, qui eſt auſſi Cour des Aides; une Chambre Souveraine du Clergé, & d'autres Juriſdictions inférieures. On y ſuit le droit romain.

On y remarque un Cours qui eſt très-beau, & qui ſert de promenade publique. On y remarque auſſi les bâtimens conſtruits pour la commodité de ceux qui font uſage des eaux thermales de cette Ville.

Aix eſt encore le ſiège d'une Univerſité, qui comprend les trois Facultés de Théologie, de Juriſprudence & de Médecine. L'Archevêque en eſt le Chancelier né & le Chef. Ce Prélat préſide, en cette qualité, à toutes les aſſemblées qui ont pour objet les promotions aux degrés. S'il eſt abſent, la préſidence eſt dévolue au Recteur.

On ſuppoſe dans cette Ville environ vingt mille habitans, diſtribués en onze paroiſſes. Outre le Chapitre de la Cathédrale, compoſé de quatre Dignitaires & de treize Chanoines, il y a vingt Maiſons Religieuſes d'hommes, douze de filles, & une Commanderie de l'Ordre de Malthe, ſous le nom de Saint-Jean-d'Aix, qui vaut au Titulaire environ dix mille livres de rente. Il y a auſſi pluſieurs Hôpitaux.

Il s'eſt tenu à Aix pluſieurs Conciles, entr'autres un en 1585 par Alexandre Canigianus, Archevêque de cette ville, aſſiſté des Evêques d'Apt, de Gap, de Riez & de Siſteron, ſes Suffragans, & d'un grand Vicaire de l'Evêque de Fréjus. Ce Concile, qui fut approuvé par un Bref du Pape de l'année ſuivante, s'occupa de divers réglemens ſur la diſcipline de l'Egliſe, & la réformation des mœurs

Le dernier qui s'y eſt tenu, a été en 1612. Paul Hurault, Archevêque, y cenſura, avec ſes Suffragans, le livre de la puiſſance Eccléſiaſtique & Politique d'Edmond Richer.

Aix eſt à ſix lieues au Nord de Marſeille, à 25 lieues, Sud Oueſt, de Barcelonnette, & à 112 lieues, Sud-Sud-Eſt, de Paris. C'eſt la patrie du célèbre Botaniſte Tournefort.

Les monnoies qu'on frappe en cette ville, ſont marquées de la conjonction, &.

Aix, eſt auſſi le nom d'une petite ville du Limouſin, ſituée ſur la Vienne, environ à deux lieues, Sud-Oueſt, de Limoges.

Aix, eſt le nom d'une île & d'un Bourg de France, dans le Golfe de Gaſcogne, entre l'île d'Oléron & la terre ferme du Pays d'Aunis, d'où ils ne ſont ſéparés que par un canal. Il y a un Fort dans cette île, des champs, des prairies & des vignes.

Aix-en-Otte, eſt le nom d'un Bourg de France, ſitué dans le Sénonois, ſur la petite rivière de Vannes.

Aix, eſt encore le nom d'une ville de Savoie, ſur le Lac de Bourget, entre Chambéry & Anneci. On y remarque des eaux minérales, eſtimées & fréquentées. Ses bains, qui ſont l'ouvrage des Romains,

furent réparés par l'Empereur Gratien; d'où eſt venu le nom latin de cette ville, qui eſt *Aquæ Gratianæ.*

Ce monoſyllabe eſt long, & le *x* final s'en fait toujours ſentir comme un *s.*

AIX-LA CHAPELLE; nom propre. *Aquis Granum.* Ville libre & Impériale d'Allemagne, dans le cercle de Weſtphalie, ſituée entre des montagnes, dans un agréable vallon, ſur les frontières des Duchés de Juliers & de Limbourg.

On dit que Serenus Granus fonda cette ville ſous l'Empire d'Adrien, vers l'an 124 de l'ère chrétienne. Elle fut pillée & brûlée par les Huns, conduits par Attila, en 461. Charlemagne, qui en aima la poſition, la rétablit depuis, l'embellit & y fixa ſon ſéjour. Ce Prince fit venir des marbres de Rome & de Ravenne, avec leſquels il bâtit une Egliſe ſuperbe, & répara les bains de cette ville, qui ſont aujourd'hui ſi fréquentés. C'eſt dans cette Egliſe qu'on voit le tombeau de cet Empereur, ſoutenu par quatre Anges. On y garde auſſi ſon épée, ſon baudrier & le livre d'Evangiles en lettres d'or, dont il ſe ſervoit. Le Magiſtrat d'Aix-la-Chapelle envoie ces effets pour le couronnement de chaque Empereur, ſous la promeſſe que lui fait l'Electeur de Mayence de les lui renvoyer après la cérémonie; ce qui s'exécute.

On attribue aux eaux de cette ville, la vertu de fortifier, d'empêcher la putréfaction, & d'être prolifiques. Elles ſont utiles aux pulmoniques & aux hypocondriaques. Elles guériſſent les maladies invétérées, cauſées par des humeurs froides & groſſières. Elles amolliſſent les tumeurs & la dureté de la rate; diſſipent les obſtructions du méſentère, du pancréas & des autres parties. Elles chaſſent les fièvres tierces & quartes, provoquent les mois, enlèvent les pâles couleurs, diminuent les ſtranguries, remèdient à l'hydropiſie leucoflegmatique, à la ladrerie récente, & au ſcorbut. Les bains enlèvent les maladies cutanées, telles que la galle & les dartres.

C'eſt dans cette ville que s'eſt conclue, pour la forme, la Paix de 1668, qui ſe négocia réellement à la Cour de France, alors à Saint-Germain, entre le Miniſtre Lionne & Van-Beuning, Bourguemeſtre d'Amſterdam, & Ambaſſadeur de Hollande. Ceux-ci envoyoient à Aix la-Chapelle, les articles dont ils convenoient, & les Plénipotentiaires des Puiſſances les ſignoient avec apparat dans cette Ville. Cette Paix, qui fut demandée par Louis XIV même, immédiatement après la conquête de la Franche-Comté, dut étonner l'Europe. Ce Monarque, au comble de la gloire, céda ſa conquête pour détourner l'orage, dont le menaçoit la ligue de la Hollande, de l'Angleterre & de la Suède, & il reçut, pour ainſi dire, des loix de cette République naiſſante, tandis qu'il ſembloit fait pour en donner au monde. On a peine à croire que quand le Miniſtre demanda à Van-Beuning, ſur certains objets, s'il ne ſe fioit pas à la parole du Roi, ce fier Républicain ait répondu, *qu'il ignoroit ce que vouloit le Roi; qu'il conſidéroit ce qu'il pouvoit.* Ce fut de ce moment que Louis XIV indigné, réſolut de détruire la Hollande; projet qui faillit d'être effectué, mais qui ne le fut pas:

pour l'honneur de l'humanité. C'eſt encore à Aix-la-Chapelle que s'eſt conclue la Paix, qui a terminé la guerre commencée au ſujet de la ſucceſſion de la Maiſon d'Autriche.

Il s'eſt tenu en cette ville différens Conciles: un en 799, où, en préſence de Charlemagne & des Seigneurs de ſa Cour, Félix, Evêque d'Urgel, fut dépoſé par les Evêques, quoiqu'il déclarât renoncer à ſes erreurs. Le Concile le rélégua à Lyon, où il finit ſes jours.

Il s'en tint un autre par ordre de Charlemagne en 802. Les Evêques & les Prêtres y lurent les Canons, & les Abbés avec les Moines la règle de S. Benoît, la ſeule alors connue, afin que chacun d'eux vécût ſelon la loi qui lui étoit preſcrite. Il reſte de ce Concile un capitulaire de ſept articles qui, entr'autres choſes, réduit les cor-Evêques au rang de ſimples Prêtres, & leur interdit toutes fonctions épiſcopales. Leur autorité a cependant ſubſiſté juſques vers le milieu du dixième ſiècle.

Il s'en tint un autre en 809, où s'agita la queſtion, ſi le S. Eſprit procède du Fils comme du Père. Avant de rien décider, l'Empereur envoya conſulter le Pape Léon; & ce Pontife dit aux députés, dans la conférence qu'ils eurent avec lui, qu'il auroit ſouhaité qu'on ſe fût abſtenu, comme à Rome, de chanter le *Filioque*; que cependant il ne pouvoit blâmer ceux qui le chantoient, parce que c'étoit la vraie Foi.

Il s'en tint un autre en 816, dans lequel on fit une règle de 145 articles pour les Chanoines, & une autre de 8 articles pour les Chanoineſſes. Elles étoient alors de vraies Religieuſes, cloîtrées, voilées, vêtues de noir, & faiſant vœu de chaſteté.

Il s'en tint un autre en 817, dans lequel on fit des conſtitutions ſur la règle de St. Benoît. Il faut remarquer qu'elles furent confirmées par Louis-le Débonnaire, qui interpoſa ſon autorité pour leur exécution.

Il s'en tint un autre en 836, dont les actes ſe diviſent en deux objets: l'un contient trois chapitres, deux deſquels expliquent quelles doivent être la doctrine & les mœurs des Evêques, des Abbés, des Chanoines, des Prêtres & des Moines, & menacent de dépoſition tout Evêque qui violera le ſerment de fidélité prêté à l'Empereur; le troiſième donne des avis aux Eccléſiaſtiques, à l'Empereur, à ſes enfans & à ſes miniſtres.

Le ſecond objet concerne Pepin, Roi d'Aquitaine, que le Concile veut obliger à reſtituer les biens uſurpés par les ſéculiers ſur l'Egliſe. Ce Prince déféra aux vues du Concile.

Il s'en tint un autre en 842, qui peut donner une idée du pouvoir qu'exerçoit alors le Clergé. Les Evêques ordonnèrent, dans ce Concile, le partage du Royaume de Lothaire, entre les Rois Louis & Charles le Chauve, & ils firent promettre à ces deux Princes de gouverner ſelon la volonté de Dieu, & non comme Lothaire avoit gouverné.

Il s'en tint un autre en 860, dans lequel la Reine Thiethberge ſe reconnut coupable d'adultère en préſence des Evêques. Elle fit le même aveu au Roi & à quelques Seigneurs, & le Concile fit enfermer cette Princeſſe dans un Mo-

maſtère, d'où enſuite elle ſe ſauva.

Il s'en tint un autre en 862, dans lequel les Evêques déclarèrent nul, ſans moyens valables, le mariage de Lothaire avec Thietberge; & permirent à ce Prince d'épouſer Valdrade.

Il s'en tint enfin un en 1165, dans lequel les Evêques Schiſmatiques canonisèrent Charlemagne en préſence de l'Empereur Frédéric. Cette canoniſation, quoiqu'irrégulière & faite ſous l'autorité d'un Antipape, n'a jamais été conteſtée par la Cour de Rome, & Charlemagne eſt fêté comme un Saint dans pluſieurs Egliſes.

AIZOI; Johnſon a donné ce nom à la Joubarbe.

AIZOON; ſubſtantif maſculin. *Aizoon.* Plante aquatique, qui, ſuivant Lémery, reſſemble à l'aloès ordinaire; à cela près que ſes feuilles plus petites, ſont épineuſes par le bord Il s'élève du milieu des eſpèces de gaines ou de tuyaux diſpoſés en pattes d'écreviſſes. Quand ils s'ouvrent, ils montrent des fleurs blanches à trois feuilles, qui ont de petits poils jaunes au milieu. Sa racine eſt fibreuſe, longue, ronde, blanche, & reſſemble à des vers. Cette plante, qui contient peu de ſel, mais beaucoup d'huile & de flegme, croît dans les lieux aquatiques. Elle eſt rafraîchiſſante, & épaiſſit les humeurs. On l'applique extérieurement.

AIZU; nom propre. Ville d'Aſie, que Baudrand, dit être la capitale d'un petit Royaume de même nom, qui fait partie de l'empire du Japon.

AKANSAS; (les) Sauvages de l'Amérique qui poſsèdent une étendue de terrein d'environ ſoixante lieues, vers le trente-quatrième degré de latitude ſeptentrionale, ſur la rive orientale du Miſſiſſipi. Le pays abonde en grains, en fruits & en gibiers de toute eſpèce. L'air y eſt tempéré: l'on y voit peu de glace, & jamais de neige.

Les cabanes de ce peuple ſont conſtruites de bois de cèdre, & revêtues de nattes intérieurement. Les Akanſas ſe font une divinité qu'ils choiſiſſent parmi les bêtes. Ce ſera un chien, un bœuf, un orignac ou quelqu'autre animal; & dès que ce Dieu ſingulier vient à manquer, la Nation eſt en deuil, juſqu'à ce qu'elle ait fait un nouveau choix, qui change ſon deuil en joie.

AKARE; ſubſtantif maſculin. Nom qu'on donne à Cayenne à une ſorte de crocodile ou cayman, qu'on appelle *Jacaré* à Bengale, qui eſt également dangereux & vorace. Cet animal répand au loin une odeur de muſc, qui peut ſervir d'avertiſſement aux voyageurs, pour éviter la rencontre. Il abonde dans les rivières qui ont leur embouchure dans celle d'Oyapoc.

AKAS; nom propre. Ville du Japon, agréablement ſituée, avec un Château fort, dans le voiſinage de Svoïa. Van-Zelderen, envoyé des États-Généraux de la République de Hollande, au Japon, rapporte que, paſſant par cette ville vers 1660, il trouva les Habitans dans la dernière déſolation. Un horrible tremblement de terre, dont la durée fut de quarante-huit heures, avoit abîmé la plûpart des maiſons; une choſe ſingulière, c'eſt que celles qui reſtoient, n'avoient ſouffert aucun dommage. Ce fléau fut ſuivi, & d'un incendie qui fit de grands ravages, & de vapeurs malignes qui étouffèrent un grand nombre de perſonnes. Il y a près d'Akas

un volcan qui vomit du ſoufre embraſé, près duquel les ſecouſſes du tremblement de terre avoient fait une ouverture, qui laiſſoit voir un gouffre dont on ne trouvoit pas le fonds. L'empereur Toxogunſanona, touché de tant de malheurs, accorda à cette ville de grands priviléges qui ont contribué à ſon rétabliſſement.

AKCHAM; ſubſtantif maſ. C'eſt le nom que les Turcs donnent à l'heure du ſoir, deſtinée à faire une oraiſon.

AKEM; l'Alchimiſte Paracelſe s'eſt ſervi de ce mot pour déſigner du beurre cuit.

AKÉMIN; nom propre. Ville de la haute Egypte, ſituée à la gauche du Nil, & aſſez agréable; à ce que rapporte Paul Lucas. D'Herbelot dit qu'on y voit encore des reſtes de palais, d'obéliſques & de ſtatues de marbre garnit.

AKENT; nom propre. Ville d'Éthiopie à demie ruinée, ſituée ſur les côtes de la mer Rouge, à quatre journées de Mancona, & à cinq de Bacthi. Cette ville n'a point de port, elle n'a qu'une mauvaiſe rade peu fréquentée, d'autant que la mer Rouge, dans ces parages, ſe briſe contre une foule de rochers, & que les bancs de ſable y rendent avec les courans la navigation périlleuſe, & la côte d'Éthiopie preſque inacceſſible aux vaiſſeaux. Auſſi n'abordent-ils guères qu'à l'île de Suakeu, & au port d'Arkiko.

AKERMAN; nom propre. *Voyez* BIALOGRAD.

AKERSOND; nom propre. *Akerſunda*; île du Danemarck, ſur la côte méridionale de Norvège, dans le Gouvernement d'Aggerhus. Elle a Tomberg à l'oueſt, & Friderickſtat à l'eſt.

AKILIBAT; l'Alchimiſte Planiſcampi donne ce nom à la térébenthine.

AKILL; nom propre de deux petites îles d'Irlande, dans la province de Connaught, au comté de Majo. Il n'y a qu'un petit canal qui les ſépare l'une de l'autre.

AKIM; nom propre. Pays d'Afrique ſur les côtes de Guinée. C'eſt de-là qu'on tire le meilleur or, & en plus grande quantité. On le diſtingue à ſa couleur obſcure. On ne connoît guères l'intérieur des terres. Il y avoit autrefois un Roi pour gouverner tout le Pays; mais on prétend qu'une partie s'en eſt formée en République Ariſtocratique.

AKISSAR; nom propre. Ville d'Aſie dans la Natolie ſur la rivière Hermus. Elle eſt ſituée dans une belle, grande & large plaine, dont partie eſt couverte de cotons & de grains. C'eſt-là où étoit ſituée l'ancienne Thyatire, dont il eſt parlé dans l'Apocalypſe. Cela ſe prouve par nombre de belles ruines qui conſiſtent en colonnes de marbre rompues ou renverſées, & chargées de quantité d'inſcriptions, & en veſtiges de temples & de palais ſuperbes. On compte à Akiſſar environ cinq mille habitans, preſque tous Muſulmans, qui négocient en coton. Il y a ſix ou ſept moſquées.

AKKALAKAS; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom que les Portugais donnent à un inſecte qui ſe trouve dans les îles d'Amérique ſous la Zone-Torride. Il eſt en naiſſant comme une fourmi, & s'inſinue dans les coffres & les armoires, où il ronge l'étoffe & le linge. Il devient dans la ſuite auſſi gros qu'un eſcarbot. Neuhof dit que les vaiſſeaux nouvellement bâtis engendrent cet in-

ſecte en paſſant ſous la ligne. Il ajoute que les autres inſectes qui peuvent être dans le vaiſſeau, périſſent dès qu'il y a des Akkalakas; mais que ces inſectes pullulent de nouveau, dès qu'il n'y a plus d'Akkalakas, comme il arrive auſſitôt que le vaiſſeau s'eſt éloigné de l'équateur. Tout cela eſt trop ſingulier pour ne pas exiger d'autres preuves.

AKLATH; nom propre. Ville d'Aſie, dans l'Arménie. Elle appartient au Grand Seigneur, comme poſſeſſeur des Etats des Selgiucides, qui l'avoient conquiſe.

AKOIN; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom que les Turcs donnent à un quadrupède, extrêmement agile, qui a la grandeur & la figure d'un mouton. On le voit ſur les frontières de la Podolie, près du Boryſtène, & dans les campagnes de Neiska, en Tartarie. Il eſt de couleur cendrée; la femelle fait deux petits à chaque portée, qui ſont de couleur rouſſe, & ont le muſeau comme le porc. Le mâle & la femelle ont des cornes avec leſquelles ils percent le ventre d'un cheval. Il y a une racine dont l'odeur leur ſert au mois de Mars d'un puiſſant érotique. Ils craignent les loups quand la terre eſt couverte de neiges; ils ſe retirent alors en troupes, dans les forêts avec les Buffles. Les Turcs font avec les cornes de ces animaux de beaux manches de couteaux, des poignées de ſabres & autres pareils ouvrages.

AKOND; ſubſtantif maſculin. C'eſt, en Perſe, le titre d'un Officier de Juſtice, que le Roi paye pour juger, ſans rétribution, les cauſes civiles, notamment celles qui concernent les veuves, les orphelins & les contrats. Il eſt grand Maître de l'Ecole de Droit, & il en fait leçon aux Officiers ſubalternes. Il a des ſubſtituts dans toutes les Cours du Royaume, qui aſſiſtés d'un Sadre, paſſent tous les contrats. Au Palais, il prend place au bas du ſophi, après le grand Sadre.

AKOUCHY; ſubſtantif maſculin. Sorte d'animal quadrupède fort commun à la Guianne, & en pluſieurs autres contrées de l'Amérique méridionale. Il ne diffère guères de l'agouty, qu'en ce qu'il a une queue, & que l'agouty n'en a point. *Voyez* AGOUTY.

AKROCZIM; nom propre. Ville de Pologne avec un château fort, dans le Palatinat de Mazovie.

AKZA; nom propre. Rivière d'Aſie, dans la Géorgie. Le Père Archange Lamberti, qui a voyagé dans le pays, place l'embouchure de cette rivière vers la ville de Zitrach, dans la mer de Sala.

AL; eſt l'article de la langue Arabe, & ſignifie *le* ou *la*.

AL, eſt auſſi le nom d'une rivière de Pruſſe.

ALABA; nom propre. C'eſt, ſuivant Ptolémée, une île voiſine de la Taprobane.

ALABA, eſt encore une ville d'Afrique, dans l'Abiſſinie.

ALABA, fut auſſi un Bourg d'Eſpagne appartenant aux Celtibériens; c'eſt aujourd'hui un Village appellé *Alava*, ſitué ſur la rivière de Xiloca, au royaume d'Arragon.

ALABAI; vieux mot qui ſignifioit autrefois aux abois.

ALABANDA; nom propre. Ancienne Ville de la Carie, dans l'Aſie mineure. Elle fut autrefois libre & floriſſante. Alabandus, fils d'Enippe, en fut le Fondateur; ce qui le fit révérer comme un Dieu par les habitans de cette Ville.

Il y eut, dans la même contrée une autre Ville de ce nom, qui fut auſſi fondée par un Alabandus, né de Cares & de la Nymphe Callirhoè, fille du fleuve Méandre. Peut-être que les particularités que nous venons d'attribuer à l'autre Alabanda, appartiennent à cette dernière ville, cela ne ſe démêle pas aiſément. C'eſt dans l'une ou dans l'autre que ſe trouvoient les pierres précieuſes appellées *alabandines* ou *almandines* dont nous allons parler.

ALABANDINE ; ſubſtantif féminin. *Alabandica gemma.* C'eſt une pierre précieuſe dont parle Pline. Elle tient le milieu entre le rubis & le grenat. Son nom lui vient d'Alabanda, ville de Carie, d'où elle ſe tiroit. Au reſte elle eſt peu connue ; quelques uns prétendent que c'eſt l'eſcarboucle de Milet, décrit par Théophraſte.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, la quatrième brève, & la cinquième très-brève.

ALABARI ; ſubſtantif maſculin C'eſt le plomb des Philoſophes hermétiques, autrement la matière de l'art qui ſe tire de la face de Saturne.

ALABARQUE ; ſubſtantif maſculin. Joſèphe ſe ſert de ce mot en pluſieurs endroits, pour déſigner le chef des Juifs d'Alexandrie.

ALABASTRA ; nom propre. C'eſt, ſuivant Etienne le Géographe, une ancienne ville de Phrygie.

Il y avoit encore une ville de ce nom en Egypte, dans la Thébaïde, où Pline dit qu'on trouvoit des topaſes.

ALABASTRE. *Alabaſtrus.* C'eſt l'ancien nom d'une rivière de la Troade, qui avoit ſa ſource au mont Ida.

ALABASTRIDE ; nom propre de la contrée où étoit ſituée la ville d'Alabaſtra.

ALABASTRITE ; ſubſtantif féminin. C'eſt le nom d'une pierre gypſeuſe, indiſſoluble dans les acides, & conſéquemment différente de l'albâtre calcaire. L'alabaſtrite eſt tendre, communément blanchâtre, & un peu tranſparente ; elle ſe taille facilement, & prend le poli, mais moins brillant que celui du marbre.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, la quatrième brève, & la cinquième très-brève.

ALABASTRON ; ſubſtantif maſcul. C'eſt le nom que Myrepſe donne à l'onguent avec lequel Sainte Marie-Magdelaine oignit le corps de Jeſus-Chriſt. En voici la compoſition :

Prenez deux drachmes & demie de térébenthine, deux onces & demie de chacune des drogues ci-après ; ſavoir, de feuilles de ſavinier, de romarin vert, de ſauge, de feuilles de lierre rampant, de mille feuilles, d'armoiſe, d'avoine, de fénugrec & de graine de lin ; pilez le tout enſemble dans un mortier, & faites bouillir dans douze pintes d'eau.

Ajoutez enſuite deux livres & demie d'huile, & remettez ſur le feu juſqu'à ce que toute l'eau ſoit évaporée.

Après quoi, prenez ces ingrédiens, faites bouillir ce que vous en aurez tiré par expreſſion, quand vous y aurez ajouté ce qui ſuit :

Deux onces & demie de cire, autant de colophane, de térébenthine, de galbanum, de gomme de lierre, de poix d'Eſpagne, de réſine, d'encens & de maſtic ; en outre une livre & demie de ſtirax, avec

avec pareille quantité de calamine, de ſel ammoniac & de lavande; enfin un once & demie d'huile balſamique.

Cet onguent eſt excellent dans toutes les maladies de l'utérus & des reins, de même que contre les meurtriſſures.

ALABATER; nom propre. C'eſt, ſuivant Ptolémée, un ancien port de mer de la Carmanie, à portée de ce que nous appelons le cap St. Jacques.

ALABIS; c'eſt l'ancien nom d'un fleuve de Sicile, entre Catane & Syracuſe. Comme il ravageoit les campagnes, Dédale en élargit le lit.

ALACAB; ſubſtantif maſculin. C'eſt un des noms que les Diſciples d'Hermès ont donné au ſel ammoniac philoſophique.

ALACARON; ſubſtantif maſculin. Inſecte venimeux de la Nigritie, qui a la groſſeur & les ſerres d'une écreviſſe, avec l'aiguillon du ſcorpion. Les voyageurs allument du feu où ils s'arrêtent pour ſe préſerver de cet animal.

ALACAYS, ALAGUES; vieux mots qui ſignifioient autrefois Arbalétriers.

ALACHER, vieux verbe qui ſignifioit autrefois approcher, prétenter.

ALACHIR; vieux mot qui ſignifioit autrefois tomber en foibleſſe.

ALACRANES; nom propre de cinq ou ſix îles d'Amérique, baſſes, ſabloneuſes & éloignées d'environ vingt-cinq lieues de la côte de Jucatan. Le Capitaine Dampierre qui les a vues, rapporte qu'elles ſont éloignées de deux ou trois milles l'une de l'autre, & que la plus grande n'a guères plus d'un mille de circuit. Elles ſont peuplées de gros rats & d'une quantité prodigieuſe d'oiſeaux. Du reſte les vaiſſeaux paſſent commodément entre ces îles, qui ont toutes de bons ancrages du côté de l'oueſt.

ALADELIARD; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'une ſecte chez les Muſulmans.

ALADULIE; nom propre. *Aladulia.* Province de la Turquie d'Aſie, entre l'amaſie & la mer méditerrannée, vers le mont Taurus.

Cette contrée n'eſt guères propre au labourage, mais il y a d'excellens pâturages qui nourriſſent quantité de chevaux & de chameaux. Ceux du pays qui ne s'occupent pas à garder les troupeaux, paſſent leur temps à la chaſſe, ou s'embuſquent pour voler les paſſans.

ALAFA; ce mot déſigne une penſion d'environ cent florins d'or, que l'Empereur d'Allema ne accorde à différentes perſonnes.

ALAFAR; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom que les diſciples d'Hermès donnent au vaſe philoſophique.

Les deux premieres syllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ALAFARANGI; terme de Philoſophie hermétique, par lequel Planiſcampi déſigne l'action de laver & d'épurer le plomb brûlé.

A LA FIN; expreſſion adverbiale, qui a la même ſignification qu'enfin. *Voulez-vous qu'à la fin je vous donne un avis?*

ALAFOR; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom que les Philoſophes hermétiques donnent au ſel alcali.

ALAGON nom propre. Rivière d'Eſpagne au Royaume de Leon, dans l'Eſtrémadure. Elle a ſa ſource à Linares, & ſon embouchure dans le Tage, au deſſus d'Alcantara.

ALAGON, eſt auſſi le nom d'une petite ville d'Eſpagne, ſur la rivière de Xalon, vers Sarragoſſe.

ALAGON, eſt encore le nom d'un Gentilhomme Napolitain, qui fut revêtu ſous Henri IV, de pluſieurs Charges conſidérables en provence, & qui finit par avoir la tête tranchée à Paris en 1605, pour avoir voulu livrer la Ville de Marſeille aux Eſpagnols. Ce fut le Duc de Guiſe qui avertit la Cour de la conſpiration.

Les trois ſyllabes de ce mot ſont brèves.

ALAGONIA; c'eſt, ſuivant Pauſanias, le nom d'une ville libre unie à Lacédémone.

ALAHABAR. *Voyez* ALABARI.

ALAHAMAR; nom propre du premier Roi de Grenade, qui fonda en 1237 une Dynaſtie, dont la durée a été d'environ 255 ans.

ALAHSA; nom propre d'une petite ville d'Aſie, dans l'Arabie heureuſe, au Pays d'Elcatif ſur le Golfe de Perſe. Il y a un Emir, avec le titre de Bacha héréditaire.

ALAIBEGER; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom que les Tucs donnent aux Colonels des Régimens, qui ſont compoſés de Zaims & de Timariots.

ALAIGNON; nom propre. Rivière rapide & dangereuſe de la Province d'Auvergne. Elle a ſource au Mont de Grieu, & ſon embouchure dans l'Allier, entre Brioude & Iſſoire, après un cours d'environ quinze lieues.

ALAIGRE; vieux mot qui ſignifioit autrefois agile.

ALAINE; nom propre. Rivière du Nivernois, qui a ſource à Luzi, & ſon embouchure dans l'Auron, au-deſſus de Cerizi-la-Tour, après un cours d'environ huit lieues.

ALAINS; (les) peuple barbare qui ne contribua pas peu à la ruine de l'empire Romain. Les Alains, ſuivant Pline, habitoient l'Europe au-de-là des embouchures du Danube. Joſephe les place près du Tanaïs & des Palus-Méotides. Bayle remarque pluſieurs erreurs de Moréri, au ſujet de ce Peuple.

ALAIRE; adjectif des deux genres. Terme d'Anatomie, par lequel on déſigne les muſcles qu'on appelle encore *Ptérygoïdiens*. On les nomme *Alaires*, parce qu'ils ont leurs attaches aux aphophyſes ptérygoïdiennes de l'os ſphénoïde, où l'on remarque deux aîles, l'une externe & l'autre interne.

On appelle auſſi veines alaires, trois veines oppoſées au coude: l'externe qu'on appelle encore *humérale*; la moyenne qui eſt ſur le tendon, & l'interne qui eſt ſur l'artère.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue & la troiſième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *les alaires muſcles*, mais *les muſcles alaires*.

ALAIS; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'un oiſeau de proie qui vient d'Orient ou du Pérou, & qui vole bien la perdrix. Le Roi en tient dans ſa Fauconnerie.

ALAIS, eſt auſſi le nom d'une ville épiſcopale du Languedoc, peuplée d'environ dix mille ames. Elle eſt capitale des Cévennes, & ſituée ſur la rive gauche du Gardon, à ſept lieues, nord-oueſt, de Niſmes. L'évêché d'Alais n'a été érigé qu'en 1692. Les revenus de l'Evêque ſont d'environ vingt-quatre mille livres.

On fabrique à Alais quantité de

bons cadis, de ſerges & de ratines; ce qui fait que cette ville eſt commerçante, & que le peuple y eſt à ſon aiſe. Le pays eſt montueux, mais les montagnes y ſont d'un bon rapport; & dans les vallées qui ſont aux pieds, on recueille du vin, de l'huile, du blé, & l'on y cultive quantité de muriers pour élever des vers à ſoie.

Louis XIV a fait conſtruire une citadelle à Alais, dont le Gouverneur a trois mille ſix cens livres d'appointemens.

ALAISE; ſubſtantif féminin. C'eſt le nom qu'on donne aux linges dont on ſe ſert pour envelopper certains malades. L'alaiſe eſt faite d'un ſeul lé, de peur que la dureté d'une couture ne bleſſe le malade.

ALAISE, eſt auſſi un terme de Menuiſerie. Il ſe dit de la planche la plus étroite qui remplit un panneau d'aſſemblage; on doit éviter l'uſage de l'alaiſe dans les panneaux de lambris.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *ʒ*, & écrire, d'après la prononciation, *alaiʒe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALALCOMÉNE; nom propre. Petite ville de Béotie, qui fut ainſi appellée d'Alalcoménie, fille d'Ogygès, nourrice de Minerve. Cette Déeſſe avoit dans cette ville, où elle naquit, un temple & une ſtatue d'ivoire, que les Anciens révérèrent ſingulièrement.

ALALIS; nom propre. Ancienne ville épiſcopale, que Ptolémée, place dans la Palmyrène, ſur les rives de de l'Euphrate.

ALAM; nom propre. Petite ville de Gaſcogne, ſituée à deux lieues au nord de Saint Maſtori, & à une demi-lieue au midi de la rivière de Louge. Elle appartient à l'Evêque de Comminges, qui y a un beau château.

ALAMAGAN; c'eſt l'ancien nom d'une des îles Marianes, qui s'appelle aujourd'hui *l'île de la Conception.*

ALAMATOU; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'une prune de l'île de Madagaſcar. On en diſtingue de deux ſortes, dont une qui a le goût de la figue, paſſe pour un aliment dangereux.

Les quatre ſyllabes ſont brèves au ſingulier, mais la dernière eſt longue au pluriel.

ALAMBASTRE; vieux mot qui ſignifioit autrefois albâtre.

ALAMBIC; ſubſtantif maſculin. Terme de Chimie. C'eſt un vaiſſeau qui ſert aux diſtilations. On a des alambics de pluſieurs ſortes, qui diffèrent, ſoit par la forme qu'on leur a donnée, ſoit par la matière dont ils ſont compoſés: ils ſont d'argent, d'étain, de cuivre étamé, de grès ou de terre verniſſée.

L'uſage le plus fréquent des alambics, eſt pour les diſtilations des principes très-volatils qu'on tire de pluſieurs ſubſtances, & ſur-tout des végétaux. Quand les principes qu'on veut retirer par la diſtilation, n'ont point d'action marquée ſur les métaux, & qu'ils ſont ſuſceptibles de s'élever à un degré de chaleur qui n'excède point, ou qui n'excède que peu celui de l'eau bouillante, on ſe ſert d'alambics de cuivre bien étamés dans toute leur ſurface intérieure. On trouve dans les élémens de pharmacie de M. Baumé, la deſcription d'un alambic de cette eſpèce, qui paroît préférable à ceux dont on s'étoit ſervi juſqu'alors.

vière de l'Aſie mineure, qui a ſa ſource dans la grande Phrygie.

ALANDION; nom propre d'une petite rivière du pays de Gex. Elle a ſa ſource dans les montagnes qui ſéparent ce pays de la Franche-Comté, & ſon embouchure dans le Rhône.

La Martinière critique mal-à-propos Corneille ſur cet article.

ALANDRIANA; nom propre d'une ville de Grèce, dans l'Épire, près de la ville de Sopoto & des monts de la Chimère.

ALANES; (les) Peuples qui habitent le Caucaſe.

ALANFUTA; c'eſt le nom d'une veine ſituée entre le menton & la lèvre inférieure, qu'on ouvre, à ce que dit Caſtelli, pour remédier à la puanteur de l'haleine.

ALANGOURI, IE; vieil adjectif qui ſignifioit autrefois affoibli, affoiblie.

ALANGUER; nom propre d'une ville de Portugal, dans l'Eſtrémadure. Elle eſt ſituée à ſept lieues de Lisbonne, ſur une hauteur fort agréable, aux pieds de laquelle paſſe une rivière.

ALANIA; C'eſt l'ancien nom d'une ville épiſcopale des environs de Conſtantinople. Il en eſt parlé dans les Sanctions pontificales des Empereurs d'Orient.

ALANIER; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom qu'on a donné dans quelques endroits, à certaines gens qui s'occupoient à dreſſer pour la chaſſe des chiens appelés *alans*. *Voyez* ce mot.

ALANOVA; c'eſt, ſuivant Antonin, le nom d'une ancienne ville de la Pannonie.

ALANTONIS; c'eſt, ſuivant Antonin, le nom d'une ancienne ville d'Eſpagne, à huit mille de Pampelune.

ALANVITANT; vieux mot qui ſignifioit autrefois nuitamment.

ALAOETE; vieux mot qui ſignifioit autrefois alouette.

ALAOUATA; ſubſtantif maſculin. Sorte de Singe du genre des Cercopithèques. On le trouve dans l'île de Cayenne.

ALAPIA; c'eſt l'ancien nom d'une ville de la Céléſyrie, dont parle Guillaume de Tyr.

ALAPISTE; vieux mot qui déſignoit autrefois des Charlatans qui ſe ſouffletoient pour amuſer la populace.

ALAQUE; ſubſtantif féminin. C'eſt le nom qu'on donne à un membre d'architecture carré & plat, qui ſert d'aſſiſe à la baze des collonnes. On l'appelle encore plinthe ou orlet.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *alakue*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALAQUECA; ſubſtantif féminin. C'eſt le nom d'une pierre qu'on trouve à Balagate dans les Indes, en petits fragmens polis qui, appliqués extérieurement, ont, à ce que dit Lémery, la propriété d'arrêter le ſang.

ALAR; nom propre. Fleuve de Perſe, dans l'Hircanie. Il a ſon embouchure dans la mer Caſpienne.

ALARBES; (les) c'eſt le nom qu'on donne à certains Arabes établis en Barbarie, ſi l'on peut appeler établis des gens qui n'ont d'autre domicile que des tentes qu'ils tranſportent d'un lieu dans un autre, ſuivant les beſoins de leurs troupeaux, & ſelon la commodité des pâturages. Les femmes de cette nation s'habillent preſque comme les hommes, & tous à peu près comme des Bernadins, ayant les

On dit proverbialement & figurément d'une affaire, ou d'une propoſition, qu'*elle a paſſé par l'alambic*; pour dire, qu'elle a été examinée avec ſoin, & qu'on en a tiré toute la ſubſtance.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième encore au ſingulier; mais celle-ci eſt longue au pluriel.

Le *c* final eſt muet devant une conſonne, & ſe fait ſentir devant une voyelle.

Il faudroit changer le *m* en *n*, le *c* en *k*, & écrire d'après la prononciation, *alanbik*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALAMBIQUÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. Il ſe dit des propoſitions, des penſées, des réflexions, des diſcours trop recherchés, trop ſubtils, trop rafinés. *Ces propos ſont bien alambiqués.* Voyez ALAMBIQUER.

ALAMBIQUER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe qui ne s'emploie qu'au figuré, en parlant de l'eſprit ou des idées, ſignifie fatiguer l'eſprit, l'épuiſer, & traiter avec trop de ſubtilité quelque propoſition, quelque opinion. *Il ne faut pas alambiquer l'eſprit des jeunes gens ſur des puérilités.*

ALAMBIQUER, eſt pronominal réfléchi. *Pourquoi s'alambiquer la cervelle ſur un objet ſi frivole.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, & la quatrième eſt longue ou brève comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer le *m* en *n*, *qu* en *k*, & écrire d'après la prononciation, *alanbiker*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

A LA MORT, CHIENS; cri de chaſſe qu'on adreſſe aux chiens, quand le cerf eſt pris.

ALAN; ſubſtantif maſculin. Terme de Vénerie, qui déſigne un gros chien de la race des dogues.

ALAN, eſt auſſi le nom d'une rivière d'Angleterre, au Comté de Cornouailles. Elle a ſon embouchure près de Padeſtow, dans le golfe de Briſtol.

ALAN, eſt encore le nom d'une ville & province d'Aſie, dans le Turqueſtan.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

ALANA; ſubſtantif féminin. C'eſt le nom d'une ſorte de craie ou de pierre rougeâtre qu'on appelle autrement tripoli. On la tire d'Auvergne, de Bretagne & d'Italie. La meilleure eſt celle qui vient d'une montagne auprès de Rennes. Elle ſert aux Lapidaires, aux Orfévres, aux Chauderoniers pour blanchir & polir leurs ouvrages.

Cette pierre appliquée extérieurement eſt déterſive & deſſicative.

ALANA, eſt encore, ſuivant Pline, le nom d'une ville de l'Ethiopie, ſous l'Egypte.

ALA-NARISCA; c'eſt l'ancien nom d'une ville de la Germanie, que Hérold croit être aujourd'hui Aichſtat, ville épiſcopale d'Allemagne.

ALANCHES; nom propre. Ville d'Auvergne, au Duché de Mercœur, environ à trois lieues, eſt-nord-eſt, de Murat.

ALAND; nom propre d'une île de la mer Baltique, près du Golfe de Bothnie, entre la Suède & la Finlande.

ALANDER; nom propre d'une ri-

vière de l'Aſie mineure ; qui a ſa ſource dans la grande Phrygie.

ALANDION ; nom propre d'une petite rivière du pays de Gex. Elle a ſa ſource dans les montagnes qui ſéparent ce pays de la Franche-Comté, & ſon embouchure dans le Rhône.

La Martinière critique mal-à-propos Corneille ſur cet article.

ALANDRIANA ; nom propre d'une ville de Grèce, dans l'Épire, près de la ville de Sopoto & des monts de la Chimère.

ALANES ; (les) Peuples qui habitent le Caucaſe.

ALANFUTA ; c'eſt le nom d'une veine ſituée entre le menton & la lèvre inférieure, qu'on ouvre, à ce que dit Caſtelli, pour remédier à la puanteur de l'haleine.

ALANGOURI, IE ; vieil adjectif qui ſignifioit autrefois affoibli, affoiblie.

ALANGUER ; nom propre d'une ville de Portugal, dans l'Eſtrémadure. Elle eſt ſituée à ſept lieues de Lisbonne, ſur une hauteur fort agréable, aux pieds de laquelle paſſe une rivière.

ALANIA ; C'eſt l'ancien nom d'une ville épiſcopale des environs de Conſtantinople. Il en eſt parlé dans les Sanctions pontificales des Empereurs d'Orient.

ALANIER ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom qu'on a donné dans quelques endroits, à certaines gens qui s'occupoient à dreſſer pour la chaſſe des chiens appelés *alans*. *Voyez* ce mot.

ALANOVA ; c'eſt, ſuivant Antonin, le nom d'une ancienne ville de la Pannonie.

ALANTONIS ; c'eſt, ſuivant Antonin, le nom d'une ancienne ville d'Eſpagne, à huit mille de Pampelune.

ALANVITANT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois nuitamment.

ALAOETE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois alouette.

ALAOUATA ; ſubſtantif maſculin. Sorte de Singe du genre des Cercopithèques. On le trouve dans l'île de Cayenne.

ALAPIA ; c'eſt l'ancien nom d'une ville de la Céléſyrie, dont parle Guillaume de Tyr.

ALAPISTE ; vieux mot qui déſignoit autrefois des Charlatans qui ſe ſouffletoient pour amuſer la populace.

ALAQUE ; ſubſtantif féminin. C'eſt le nom qu'on donne à un membre d'architecture carré & plat, qui ſert d'aſſiſe à la baze des collonnes. On l'appelle encore plinthe ou orlet.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *alakue*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALAQUECA ; ſubſtantif féminin. C'eſt le nom d'une pierre qu'on trouve à Balagate dans les Indes, en petits fragmens polis qui, appliqués extérieurement, ont, à ce que dit Lémery, la propriété d'arrêter le ſang.

ALAR ; nom propre. Fleuve de Perſe, dans l'Hircanie. Il a ſon embouchure dans la mer Caſpienne.

ALARBES ; (les) c'eſt le nom qu'on donne à certains Arabes établis en Barbarie, ſi l'on peut appeler établis des gens qui n'ont d'autre domicile que des tentes qu'ils tranſportent d'un lieu dans un autre, ſuivant les beſoins de leurs troupeaux, & ſelon la commodité des pâturages. Les femmes de cette nation s'habillent preſque comme les hommes, & tous à peu près comme des Bernadins, ayant les

larges manches & le capuchon de ces Religieux. Ces Alarbes paſſent pour être des voleurs.

ALARCON ; nom propre. *Ilarco.* Petite ville d'Eſpagne dans la nouvelle Caſtille, ſur la rivière de Xucar, à dix lieues, au ſud, de Cuença.

ALARES ; (les) c'eſt le nom que Tacite donne à quelques habitans de la Pannonie.

ALARGUÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. Terme de Marine, qui déſigne un navire au large, éloigné de la côte ou de quelque vaiſſeau. *Voy.* ALARGUER.

ALARGUER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Ce verbe eſt un terme de Marine qui ſignifie s'éloigner d'une côte où l'on craint d'échouer ou de demeurer affalé. C'eſt auſſi s'éloigner d'un autre Navire.

Ce verbe eſt encore pronominal réfléchi. *La galiote s'eſt alarguée de la flotte.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ALARIC ; nom propre d'un Roi des Goths, qui porta le fer & le feu dans l'Italie, & ſaccagea Rome en 409. Il créa & dépoſa l'Empereur Attale. Il mourut à Coſence en 410, & on l'enterra au milieu d'une rivière.

ALARIC, eſt encore le nom d'un Roi des Viſigoths, qui règna en 484 ſur le Languedoc & les autres Provinces méridionnales que ces peuples avoient conquiſes. Il fit compiler, durant ſon règne, le code Théodoſien, pour ſervir de loi à ſes ſujets. C'eſt ce Prince que Clovis attaqua, vainquit & tua de ſa propre main en 507, près de Vouillé en Poitou.

ALARME ; ſubſtantif féminin. Terme de l'Art militaire, qui ſignifie cri, ou ſignal pour courir aux armes.

Henri II donna à Blois le 16 Juillet 1551, une Ordonnance qui fut renouvellée en 1553, le 23 Décembre, & enregiſtrée à la Chambre des Comptes, par laquelle un ſoldat qui ne ſe trouvoit pas auſſi promptement que ſon étendard à une *alarme*, étoit condamné à paſſer par les piques.

Cette Ordonnance a été renouvellée par pluſieurs de ſes ſucceſſeurs, & Louis XV, par une du premier Juillet 1727, condamne tout cavalier, ſoldat & dragon, qui étant dans le camp ou dans la garniſon, ne ſuit pas ſon drapeau ou ſon étendard dans une *alarme*, champ de bataille ou autre affaire, à être paſſé par les armes, comme déſerteur.

PIECES D'ALARME, ſe dit de quelques pièces de canon placées à la tête du camp, & qui ſont toujours prêtes à être tirées au premier commandement, ſoit pour donner l'alarme aux troupes, ſoit pour les rappeler du fourage, ſi l'ennemi s'avance pour attaquer l'armée.

ALARME, ſe dit figurément de toute frayeur ou crainte ſubite. *Il eſt de ces gens qui prennent l'alarme pour rien.*

ALARME, s'emploie pour inquiétude, peine, chagrin, ſouci. *Cette nouvelle lui cauſe les plus vives alarmes.*

On dit figurément & proverbialement d'un évènement qui ſeme tout à coup le déſordre, l'inquiétude, que l'*alarme eſt au camp.*

On dit une *fauſſe alarme*, pour déſigner une vaine frayeur, une terreur panique.

Différences rélatives entre *alarme*, *effroi*, *terreur*, *crainte*, *frayeur*, *épouvante*, *peur*, *appréhenſion*. *L'alarme* naît de ce qu'on apprend; l'*effroi* de ce qu'on voit; la *terreur* de ce qu'on imagine; la *crainte* de ce qu'on ſait, la *frayeur* de la préſence ſubite du danger; l'*épouvante* de ce qu'on préſume; la *peur* de l'opinion qu'on a; & l'*appréhenſion* de ce qu'on attend.

L'arrivée de l'ennemi donne l'*alarme*; la vue du combat cauſe l'*effroi*; l'égalité des armes tient dans *l'appréhenſion*; la perte de la bataille répand la *terreur*, elle met chacun dans la *crainte*; ſes ſuites répandent l'*épouvante* parmi les peuples & dans les Provinces; la vue d'un ſoldat fait *frayeur*, on a *peur* de ſon ombre.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne & la troiſième très-brève.

ALARMÉ, ÉE; adjectif & participe paſif. *Voyez* ALARMER.

ALARMER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Donner l'alarme, cauſer du trouble, de l'émotion, du chagrin, de l'épouvante, du ſouci, de l'inquiétude. *Il ne falloit pas alarmer cette jeune perſonne.*

ALARMER, eſt auſſi pronominal réfléchi. *Il y a des gens qui s'alarment pour rien.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ALARO; nom propre. *Agra*. Petite rivière du Royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure. Sa ſource eſt dans l'Apennin, & ſon embouchure dans la mer Ionienne, près du cap de Stilo. Ses rives furent célèbres autresfois par la victoire qu'y remportèrent les Locriens ſur les Crotoniates.

ALARTAR; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom que les diſciples d'Hermès ont donné au cuivre brûlé.

ALASALET; ſubſtantif maſculin. C'eſt un des noms que quelques Chimiſtes ont donné au ſel ammoniac.

ALASARNES; (les) c'eſt, ſuivant Héſyche, le nom d'un peuple qui habitoit l'île de Cos.

ALASCEHAR; nom propre. Petite ville de la Carmanie, dans la Natolie.

ALASCHÉHIR; nom propre. Ancienne ville de la Turquie d'Aſie, dans la Natolie.

ALASIE; nom propre. Ville de l'Afrique intérieure, qui ſuivant Pline, fut conquiſe par Cornelius Balbus.

ALASTOR; nom propre. C'eſt, ſelon le Poëte Claudien, un des quatre chevaux qui tiroient le char du Soleil, quand il enleva Proſerpine.

On a auſſi appelé *Alaſtor* certains eſprits malins qui ne cherchoient qu'à nuire, & qu'on ſuppoſoit exciter les orages & les tempêtes.

ALASTROB. *Voyez* ALABARI, c'eſt la même choſe.

ALATA; c'eſt ſuivant Ptolémée, le nom de deux villes, dont une dans l'Arabie déſerte, & l'autre dans l'Arabie heureuſe.

ALATANS; c'eſt le nom que quelques Philoſophes hermétiques ont donné à la litharge.

ALATERNE ; ſubſtantif maſculin. *Alaternus.* Arbriſſeau qui eſt une ſorte de phylléria. On l'appelle alaterne, parce que ſes feuilles ſont rangées alternativement le long de ſes branches. Il reſſemble par ſes feuilles à l'olivier. Elles ſont d'un vert foncé & aſſez épaiſſes. Le bois en eſt griſâtre. Il eſt très-propre à faire des haies & des ouvrages d'Ebéniſterie ; il vient de Marcottes. Les Jardiniers emploient l'*alaterne* autrement que le *phylleria* : on fait des cabinets de celui-ci, au lieu que celui là ne ſe plante que dans des plattes bandes de parterre, où on lui donne tantôt la forme d'un arbriſſeau, tantôt celle d'une boule. L'alaterne s'élève auſſi en caiſſe, où on lui fait prendre les figures dont on vient de parler, & pour lors on le place parmi les autres arbriſſeaux en caiſſe. La terre qu'on lui donne, lors qu'on le cultive ainſi, doit être compoſée d'une terre naturelle, bien fine, & mêlée d'un peu de terreau ; il faut l'arroſer de temps en temps.

L'*alaterne* jette des tiges longues, diviſées en pluſieurs rameaux, garnies de feuilles ſemblables à celles du phylleria, à la différence ſeulement que celles-ci naiſſent oppoſées deux à deux ; au lieu que celles-là, comme on l'a dit, ſont alternativement placées le long de ſes rameaux à l'extrémité deſquels paroiſſent des fleurs de couleur blanche, & d'une bonne odeur. Du fond de cette fleur s'élève un piſtil, qui dans la ſuite devient un fruit, ou une baie remplie de trois ſemences applaties ſur le côté, & arrondies ſur le dos. Cette ſemence eſt bonne à ramaſſer, quand les baies ſont noires ; elle ſert pour multiplier l'eſpèce. On la ſeme aux mois de Septembre & d'Octobre, dans une terre bien ameublie.

L'*alaterne* contient beaucoup d'huile & de phlegme, & peu de ſel.

Les feuilles ſont déterſives, aſtringentes & rafraîchiſſantes, propres en gargariſmes, contre les inflammations de la gorge & de la bouche.

Les baies purgent au poids de deux gros. On en fait un extrait qui ſe donne aux hommes depuis un demi-gros, juſqu'à un gros ; & un ſirop qui ſe prend depuis une once juſqu'à deux.

On donne aux animaux l'extrait à la doſe d'une once, & les baies à la quantité de deux poignées.

Il y a diverſes autres eſpèces d'alaternes, dont une qui croît dans la Caroline, & qu'on répute pour un excellent remède dans la petite vérole. Dale dit que cet alaterne appaiſe la fermentation exceſſive du ſang, ſans oppoſer un trop grand obſtacle à l'éruption de la matière. Il hâte l'expectoration, garantit les poumons, & préſerve la tête & la gorge du venin de la petite vérole.

Il croît encore dans le même pays un autre alaterne qui purge quelquefois, excite le vomiſſement, ou facilite la tranſpiration inſenſible, agiſſant toujours ſuivant les vues de la Nature. On le dit un ſpécifique admirable contre cette maladie chronique, qu'on appelle le diabètes. Marloé cite quantité de perſonnes qu'il en a guéries avec cet arbriſſeau. On en prend auſſi avec ſuccès les feuilles infuſées contre la colique néphrétique.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième très-brève.

ALATERNOIDE ; ſubſtantif maſculin

C'eſt le nom qu'on donne à une ſorte d'alaterne, qui diffère des autres en ce qu'elle a trois graines jointes enſemble comme le tithymale; au lieu que l'alaterne ordinaire a trois ſemences enfermées dans une membrane commune qui, lorſqu'elle vient à s'ouvrir, les laiſſe paroître très-diſtinguées & ſéparées les unes des autres.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, la quatrième brève, la cinquième longue, & la ſixième très-brève.

ALATITE; ſubſtantif féminin. C'eſt un coquillage univalve du genre des cochers. Il a la lèvre en forme d'aile.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très brève.

ALATOF; nom propre d'un chaîne de montagnes qui s'étendent dans la Tartarie, ſur la rive orientale du Jaick, depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure. On trouve dans ces montagnes, qui prennent différens noms, ſuivant les différentes contrées, du fer, du criſtal, de l'albâtre & des pierres précieuſes.

ALATRI; nom propre d'une ville épiſcopale d'Italie, dans la campagne de Rome. Elle eſt ſur une colline aux pieds des monts, à douze milles d'Agnani, près des frontieres du Royaume de Naples.

ALAVA ou ALABA; nom propre d'une petite Province d'Eſpagne de huit à neuf lieues de longueur, ſur ſix à ſept de largeur. Elle a la Biſcaye au nord & au couchant, une partie de la vieille Caſtille au midi, & le Guipuſcoa au levant. On y recueille du froment, de l'orge, du vin & des fruits. Il y a auſſi des mines de fer & d'acier qui ſont eſtimées, & du produit deſquelles il ſe fait un grand commerce. La Capitale de la Province eſt Victoria.

ALAVA, eſt encore le nom d'une ancienne ville d'Eſpagne, ſur la rivière Xiloca; mais ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un village du Royaume d'Arragon, à cinq lieues à l'oueſt de Tervel.

ALAVAI; nom propre d'un bourg de l'Ecoſſe méridionale, dans la Province de Fife, à l'embouchure du Tay, & environ à vingt milles, oueſt, d'Edimbourg.

ALAUNIE; c'eſt l'ancien nom d'une ville de la Gaule Narbonoiſe, qu'Antonin place entre Reguſturo & Apta Julia.

ALAURAT; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nitre des Philoſophes hermétiques qui eſt tout différent du ſalpêtre vulgaire.

ALAUT; nom propre d'une rivière de la Turquie d'Europe. Elle a ſa ſource dans les montagnes qui ſéparent la Moldavie de la Tranſylvanie, & ſon embouchure dans le Danube au deſſus de Nicopolis.

ALAUTA; nom propre d'une ville de Moldavie ſur la rivière d'Alaut.

A L'AUTRE; terme de Marine que l'équipage qui eſt de quart, prononce à haute voix, lorſqu'on ſonne la cloche, pour marquer le nombre des quarts, & cela afin de faire voir qu'il veille, & qu'il entend les coups de la cloche.

ALAYER; vieux verbe, qui ſignifioit autrefois diviſer un bois en pluſieurs partie.

ALAYRAC; nom propre d'un bourg du Languedoc, à deux lieues, oueſt-ſud-oueſt, de Carcaſſonne. Il eſt connu dans l'hiſtoire de la Guerre des Albigeois, parce qu'il étoit alors un poſte d'importance, à cauſe de ſa ſituation dans les montagnes.

ALAZER ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom que les Diſciples d'Hermès donnent au ſoufre vif ou ambroſien. Il eſt rougeâtre, tranſparent, & reſſemble beaucoup à l'orpiment fixé.

ALAZON ; c'eſt, ſelon Valerius-Flaccus, le nom d'une rivière d'Aſie, qui a ſa ſource dans le Caucaſe, & ſon embouchure dans le Cyrus. Elle coule entre l'Albanie & l'Ibérie.

ALB ; nom propre d'un canton montueux de la Forêt Noire, en Allemagne, dans la Souabe. Ce n'eſt pas une campagne, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux, d'après Baudrand & Maty, c'eſt un pays de montagnes.

ALBA ; nom propre. Petite monnoie d'Allemagne, qui vaut huit ſenins du pays, ou ſeize deniers de France.

ALBA, eſt auſſi le nom de pluſieurs villes, dont une dans la Dacie, une ſeconde en Allemagne ſur les rives du Nekre, & une troiſième en Cantabrie dans l'Eſpagne Tarragonoiſe.

ALBACETE ; nom propre d'une ville d'Eſpagne en Caſtille, au Duché de Villena. Son terroir abonde en blé, en vins & en huiles.

ALBACORE ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'un poiſſon de l'île de Tabago, qui reſſemble à la Bonite. Il eſt plus gros que les poiſſons volans, & leur donne la chaſſe. Ce poiſſon, qu'on trouve auſſi dans l'océan, y prend le nom d'Albicore.

ALBADARA ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom que les Arabes donnent à l'os ſéſamoïde de la première phalange du gros orteil, qui a à peu près le volume d'un pois.

Cet os a quelque choſe de remarquable, comme on va le voir, par les deux obſervations que rapporte M. James.

Une jeune Dame étoit ſujette à de fréquens accès d'une maladie convulſive & extraordinaire, dont aucun remède n'avoit pu la délivrer. Elle s'adreſſa à un Médecin d'Oxford, qui lui dit que ſa maladie étoit cauſée par la diſlocation de l'os dont il s'agit, & que l'amputation du gros orteil la délivreroit infailliblement des douleurs qu'elle ſouffroit. Cette Dame ſuivit l'avis : on lui coupa le gros orteil, & elle recouvra la ſanté.

En 1737, pendant l'été, M. James fut appelé chez le nommé Fitter, qu'il trouva aſſis ſur le bord de ſon lit, & qui lui dit qu'il avoit paſſé tout le jour & la nuit précédente dans la même ſituation, ſans oſer remuer ; parce qu'il étoit ſûr que le moindre mouvement ſeroit ſuivi de convulſions. Le mal venoit de ce que cet homme s'étoit bleſſé le gros orteil, quelques jours auparavant, en faiſant un faux pas. Il dit que depuis ce moment il avoit eu chaque fois qu'il remuoit l'orteil, des mouvemens convulſifs qui commençoient par le pied, paſſoient enſuite à la jambe, & lui cauſoient une ſenſation très-douloureuſe dans la tête, ſuivie de convulſions par tout le corps.

Ce Fermier, qui n'avoit jamais eu d'autre maladie, ne voulut pas permettre que M. James examinât ſon orteil avec ſoin, à cauſe des douleurs que le moindre attouchement lui faiſoit reſſentir : auſſi les remèdes qu'on lui ordonna n'opérèrent rien ; il fut emporté au bout de huit jours.

ALBAINS ; (les) Habitans d'Albe la Longue. *Voyez* ce mot.

ALBAIT ; c'eſt un des noms que les Philoſophes Hermétiques ont donné à la céruſe.

ALBANA; c'eſt l'ancien nom d'une ville d'Aſie, dans l'Albanie, ſur les rives de la mer Caſpienne.

ALBANE; nom propre d'un Peintre fameux, qui naquit à Boulogne en 1578 : il fut Diſciple du Guide & des Carraches. Ayant épouſé une femme d'une grande beauté, elle lui ſervit plus d'une fois de modèle. Tantôt il la peignoit en Nymphe, tantôt en Vénus, & ſes enfans en amour. L'agrément, la légéreté, l'enjouement, la facilité & la grace caractériſent tous les ouvrages de l'Albane : mais comme il ſe ſervoit toujours des mêmes modèles, il fut ſujet à ſe répéter. Sa vie a été de 82 ans.

ALBANIE; nom propre d'un pays qui fit autrefois partie de la Macédoine, & qui eſt ſous la domination de l'empire Ottoman. L'Albanie eſt bornée par une longue chaîne de montagnes, qui commence au nord d'Antivari, & ſe termine à l'embouchure du fleuve Stonaſpre. On appelle la partie ſeptentrionale *haute Albanie*; & de ce côté, elle eſt limitrophe de la Dalmatie : elle a la Macedoine & la Servie à l'eſt, la Livadie au ſud, & la Mer à l'oueſt. Ce pays eſt plus fertile au nord qu'au midi. On y recueille d'excellent vin; les Albanois paſſent pour guerriers & courageux : la plupart ſont Catholiques, & ſervent dans les troupes de la République de Veniſe. Scutari eſt la capitale de ce pays.

ALBANIE, eſt encore le nom d'un ancien royaume d'Aſie, qui étoit borné à l'occident par l'Ibèrie, à l'orient par la mer Caſpienne, au ſeptentrion par le Caucaſe, & au midi par l'Arménie. C'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui *le Schirvan* & *la Géorgie*, contrées ſi célèbres par la beauté des femmes qui y naiſſent. Ce pays eut ſes Rois particuliers, juſqu'à l'empereur Juſtinien II, qui le ſubjugua.

ALBANIE, eſt auſſi un nom qu'on a donné autrefois à l'Ecoſſe. Les héritiers préſomptifs de la Couronne étoient appelés Ducs d'Albanie. *Voyez* BRAIDALBAIN.

ALBANIE, eſt enfin le nom d'un fort que les François avoient conſtruit en Amérique dans l'île de Terre-Neuve, & que les Anglois, commandés par le chevalier Vheller, firent ſauter en 1695.

ALBANINS : (les) c'eſt le nom d'un Peuple, iſſu, ſi on l'en croit, des anciens Grecs qui ont poſſédé l'Égypte depuis Alexandre. Les Albanins ne ſont aujourd'hui que des miſérables, ſans demeure fixe, qui ne vivent que des rapines & des courſes qu'ils font en Nubie, & ſur les Abiſſins.

ALBANO; nom propre d'une ville & principauté du royaume de Naples dans la Baſilicate.

ALBANO, eſt encore une ville d'Italie ſur le Lac de ce nom, près du lieu où fut autrefois bâtie Albe la Longue, capitale du Latium. Albano eſt un des ſix ſiéges épiſcopaux que rempliſſent les ſix anciens Cardinaux-Evêques. On recueille dans les environs le meilleur vin du pays Latin.

ALBANOIS; (les) c'eſt le nom qu'on a donné aux peuples qui habitoient l'Albanie.

ALBANOIS, eſt auſſi le nom de certains Hérétiques du huitième ſiècle. Ce fut une branche de Manichéens qui ſe renouvella dans l'Albanie, après avoir été détruite dans l'Orient. Ces Sectaires qui prirent leur nom du lieu de leur naiſſance, ſe diſpersèrent par-tout, & formèrent des ſectes dans pluſieurs endroits du

royaume de France. On leur attribue d'avoir cru le monde éternel, & enſeigné la Métempſycoſe. Il paroît qu'ils admettoient deux principes éternels & contraires, & qu'ils ne croyoient pas à la Divinité de Jeſus-Chriſt. Ils défendoient de faire aucun ſerment, nioient le péché originel, l'efficacité des Sacremens, & le Libre-Arbitre. Ils condamnoient le mariage, rejettoient la confeſſion auriculaire, comme inutile, & ne vouloient pas qu'on excommuniât. Ils diſoient auſſi que l'enfer étoit un conte fait à plaiſir.

ALBANOISE; ſubſtantif féminin. Terme de Fleuriſte. C'eſt le nom d'une Anémone blanche avec un peu d'Incarnat au fond des grandes feuilles & de la pluche.

ALBANOPOLIS; nom propre d'une ville de la Turquie d'Europe dans l'Albanie, ſur le Drin. Elle étoit forte autrefois, & la principale de la Province: mais elle eſt aujourd'hui ſans murailles, & réduite à peu de choſe.

ALBANOPOLIS, eſt une autre ville de la grande Arménie, où Sophronius dit que Saint Barthélemi a été enterré.

ALBANUM; c'eſt le nom que quelques Chimiſtes ont donné au ſel d'urine.

ALBANY; nom propre d'un fort de la nouvelle Yorck, ſur la rivière du Noir. Les Hollandois, à qui il a appartenu, l'avoient nommé le fort d'Orange.

ALBARA; c'eſt, ſuivant Guillaume de Tyr, le nom d'une ville de Syrie, vers la Phénicie.

ALBARÆRIS; expreſſion des Philoſophes Hermétiques; pour déſigner leur terre feuillée, leur laiton blanchi, leur Diane nue; enfin la matière du grand Œuvre parve blanc.

ALBARAS; quelques Chimiſ ainſi appelé l'arſenic.

ALBARAZIN; nom propre ville forte d'Eſpagne dans gon, ſur les frontiéres de la Neuve, & près du Guadalabi laines du territoire de cett paſſent pour les meilleures l'Arragon.

ALBARE; vieux mot qui ſi autrefois quittance, acquit

ALBARINE; nom propre d' vière de France dans le Bug a la ſource près de Nantua, embouchure dans l'Ains, a cours de quelques lieues.

ALBASIN; nom propre. *Alb* Ville de la grande Tartarie rivière d'Amour. Elle ap aux Ruſſes, qui en ont f place forte. Les Négocia vont de Pékin à Moſcou p paſſent par cette ville.

ALBÂTRE; ſubſtantif maſcu a donné ce nom à des pier ont une reſſemblance ex avec le marbre.

Les parties de cette ſu pierreuſe ſont fines, comp brillantes dans les caſſures, de petits points: quoique dure que le marbre, elle eſt tible d'un poli qui lui donn reſplendiſſant de la corne unie & la mieux polie: l'al diſtingue du marbre par l & l'arrangement de ſes par le rendent tranſparent: il ferveſcence avec les acides cine au feu, & produit effets de la pierre calcaire: leur la plus ordinaire eſt b il s'en trouve cependant qui loré par des ſubſtances mi

On trouve l'albâtre ſou

me de ſtalactites, dans les grottes: on en a un exemple dans les fameuſes grottes de Paros & d'Antiparos, qui ont été décrites par Tournefort, dans ſon *voyage du levant*.

On diſtingue d'abord l'albâtre, en oriental & en occidental; le premier eſt dur & tranſparent; le deuxiéme eſt tendre & demi-tranſparent, l'un & l'autre ſe travaillent aiſément.

On a enſuite l'*albâtre* de couleur blanche, laiteuſe, d'une figure ſtriée ou à petites facettes; on en fait des ſtatues, des colonnes, &c.

L'*albâtre* blanchâtre panaché qui eſt marbré de diverſes couleurs, ſur un fond blanc: on en fait des tabatières & autres bijoux.

L'*albâtre* gris, qui a un œil gras: il n'eſt pas fort recherché.

L'*albâtre* jaune, dont la couleur tire ſur l'écorce de citron: il eſt fort agréable à la vue; mais il eſt rare.

L'*albâtre* rougeâtre, ou panaché.

L'*albâtre* blanc, veiné de noir, ou tacheté de noir.

L'*albâtre* ſtrié & à couches de couleurs différentes, qui eſt compoſé de couches ou bandes ſtriées & différemment colorées.

L'*albâtre* eſt propre pour amollir les duretés, & pour les réſoudre: appliqué ſur l'eſtomac, il en appaiſe les douleurs: il abſorbe, comme alcali, l'âcreté qui tombe ſur les gencives dans le ſcorbut: il raffermit les dents en les nettoyant.

Dioſcoride dit que l'albâtre calciné & appliqué avec de la poix ou de la réſine, amollit & réſout les tumeurs ſquirreuſes, & opère les autres effets que nous venons de dire.

L'*albâtre* qui n'eſt pas travaillé, paye quatre ſous par pied à l'entrée du Royaume, & autant à la ſortie.

On dit figurément & poétiquement d'une femme fort blanche, qu'*elle a une gorge, un teint d'albâtre*.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

ALBATROSS; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'un oiſeau d'eau, l'un des plus grands de ce genre, dont Edward fait la deſcription ſuivante.

Il a le corps fort gros, les aîles très-longues, le bec de couleur jaunâtre, un peu reſſerré par les côtés, à l'extrémité qui tient à la tête & encore plus étroit à l'autre extrémité, laquelle eſt terminée par une pointe crochue: ſes narines ſont fort apparentes: il a le ſommet de la tête d'un brun clair & cendré: le reſte de la tête, le cou, la poitrine, le ventre, les cuiſſes, le deſſous de la queue, & la face interne des aîles, de couleur blanche, le derrière du cou, & les flancs traverſés par des lignes de couleur obſcure ſur un fond blanc: le dos, d'un brun ſale, parſemé de petites lignes, & de quelques táches noires, ou de couleur plombée: le croupion d'un brun clair, la queue d'une couleur bleuâtre, tirant ſur le noir, de même que les ailes, à l'exception des grandes plumes, qui ſont tout-à-fait noires: les bords ſupérieurs des aîles ſont blancs: les jambes & les pieds, de couleur de chair: il a à chaque pied trois doigts joints par une membrane. Son envergure eſt d'environ dix pieds. Les *Albatroſſ* ne ſont pas tous de la même grandeur: ils ont l'os de l'aîle auſſi long que le corps.

ALBE; (le Duc d') nom propre. Miniſtre Barbare d'un Roi cruel, envoyé pour commander dans les

Pays-Bas ; le premier décret de la Cour de Juſtice qu'il y établit, portoit que l'on puniroit comme criminel de lèze-Majeſté, quiconque diroit que le Roi d'Eſpagne étoit obligé d'avoir égard aux privilèges & aux franchiſes des Villes & de la Nobleſſe, & qu'il étoit lié à ſes peuples par ſes promeſſes & ſes ſermens. Quelle fut la ſuite d'une telle adminiſtration? De longues guerres & la liberté de la Hollande.

ALBECK ; nom propre d'une ville de Souabe, ſituée ſur une montagne, dans le territoire d'Ulm, au nord de cette dernière ville.

ALBEGNA ; nom propre d'une rivière d'Italie, qui a ſon cours dans la Toſcane, & ſon embouchure dans le golfe de Talamone, entre Talamon & Orbitello.

ALBEJOTS ; vieux mot, qui ſignifioit autrefois Albigeois.

ALBEL ; nom propre d'une rivière qui arroſe la Rhétie. Elle a ſa ſource vers Bormio, & ſon embouchure dans le Rhin.

ALBE LA LONGUE ; nom propre d'une Ville & d'un Royaume qui furent fondés par Aſcagne, fils d'Énée, près de la ville qu'on appelle aujourd'hui *Albano*. Ce Royaume dura environ cinq cens ans, ſous la puiſſance des Rois Latins qui réſidoient à Albe. Ces Princes ſoutinrent de fortes guerres contre Rome naiſſante, juſqu'à ce qu'enfin les deux partis, las de combattre, réſolurent de commettre leur fortune à trois Guerriers que chaque Puiſſance choiſiroit de ſon côté, à la charge que le peuple dont les Guerriers ſeroient vainqueurs, réuniroit l'autre à ſon Empire. Ceux d'Albe firent choix des trois Curiaces ; les Romains leur oppoſèrent les trois Horaces. Deux Horaces furent tués au premier choc ; mais le troiſieme s'étant fait pourſuivre par les trois Curiaces qui étoient bleſſés, retourna ſur eux quand il les vit ſéparés, & les tua l'un après l'autre. Alors Tullus Hoſtilius détruiſit Albe enſuite de la convention, & il en tranſporta à Rome les richeſſes & les habitans, qui ne firent plus qu'un peuple avec les Romains.

ALBE, eſt auſſi le nom d'une ville d'Eſpagne, ſituée ſur la rivière de Tormes, au Royaume de Léon. Elle donne ſon nom aux aînés de la maiſon de Tolède, dont étoit le ſanguinaire Duc d'Albe qui, après Marguerite de Parme, gouverna les Pays-bas où ſa mémoire ſera à jamais en horreur.

ALBE, eſt encore le nom d'une ville épiſcopale d'Italie, dans le Montferrat, à ſept milles de Quieraſque ſur le Tanaro. Elle eſt ſous la domination du Duc de Savoye depuis 1631 ; auparavant elle appartenoit aux Ducs de Mantoue.

ALBE-JULIE, ainſi nommée de Julie, mère de l'Empereur Marc-Aurele, eſt une ville de Tranſylvanie, près du confluent des rivières d'Ompai & de Maros. Elle eſt fortifiée & bâtie ſur le penchant d'une colline, d'où l'œil ſe promene dans une vaſte plaine. Les Princes de Tranſylvanie y font leur réſidence. L'un d'eux y a établi une Académie.

ALBE-ROYALE, eſt une ville de la Baſſe-Hongrie, ſur les bords de la Sarvize, à vingt milles de Bude, vers l'oueſt. Elle fut autrefois la capitale du pays, & les Rois y faiſoient leur reſidence. En 1543, Soliman II la prit après ſoixante jours de ſiège ; le Duc de Mercœur la reprit en 1601, pour l'Empereur Rodolphe ; & Haſſan Bacha, en 1602, pour Mahomet III, qui avoit promis à ce

Général pour récompenſe, une de ſes ſœurs en mariage, avec la place de Grand-viſir.

ALBE, eſt enfin un Bourg de France, qui fut autrefois une ville épiſcopale conſidérable, à deux lieues, nord-oueſt, de Viviers.

ALBELDA; nom propre d'un bourg d'Eſpagne, dans la vieille Caſtille, ſur la rivière d'Iregua.

ALBELEN; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom que donnent les Suiſſes & les Allemands à pluſieurs ſortes de poiſſons du genre des truites, & qui ſont ſans dents.

ALBEMARLE; nom propre. Rivière de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Caroline. Elle a ſon cours dans le Comté de ſon nom, & ſon embouchure dans la mer du nord, vers le cap Haſtaras.

ALBEN; nom propre d'un bourg de la Carniole, ſitué ſur une montagne du même nom, d'où ſort une rivière qui s'appelle de même, & qui a ſon embouchure dans le golfe de Veniſe, entre Laubach & Capo d'Iſtria.

ALBENGUE; nom propre d'une ville épiſcopale, ſituée ſur la côte occidentale de l'Etat de Gênes. Les Piſans la brûlèrent en 1175. L'air y eſt mal ſain, mais la terre fertile & couverte d'oliviers.

ALBENGUE, eſt encore le nom d'une petite île de la côte de Gênes, en face de la ville dont nous venons de parler. Elle n'a qu'environ un mille de circuit.

ALBENQUE; nom propre d'une ville de Querci, à trois lieues, ſud-eſt, de Cahors.

ALBERCHE; nom propre d'une petite rivière d'Eſpagne, dans la Caſtille neuve. Elle a ſa ſource vers la Sierra de Tablada, & ſon embouchure dans le tage, au-deſſus de Talavera.

ALBERGAME *de Mer*; ſubſtantif maſculin. *Malum inſanum.* C'eſt le nom d'un Zoophyte, ainſi appelé par Rondelet, à cauſe de ſa reſſemblance avec les pommes d'amour longues qu'on nomme albergaines à Montpellier. Ce Zoophyte a des apparences de feuilles ou de plumes.

ALBERGATE; vieux mot, qui ſignifioit autrefois le droit de gîte.

ALBERGE; ſubſtantif féminin. Eſpèce de pêches précoces, que l'on diviſe en trois claſſes, qui ſont l'alberge jaune, l'alberge rouge, & l'alberge violette.

L'*alberge jaune*, qui a la chair ferme & jaune, eſt médiocrement groſſe, & d'un bon goût, quand elle eſt bien mûre. On la cueille au mois d'Août. Son noyau eſt petit & d'un rouge violet.

L'*alberge rouge*, a la chair blanche, & ne vaut pas la précédente.

L'*alberge violette*, qui eſt la plus petite, a la chair d'un rouge brun violet. Elle eſt encore inférieure en qualité à l'alberge jaune.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire *alberje*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALBERGEMENT; ſubſtantif maſculin. Terme de Juriſprudence, qui ſignifie en Dauphiné ce qu'ailleurs on appelle bail emphitéotique. *Voy.* EMPHITÉOSE.

ALBERGIER; ſubſtantif maſculin. Arbre qui produit l'eſpèce de pêches qu'on nomme alberges. *Voyez* ce mot.

ALBERGUE; vieux mot, qui ſignifioit autrefois auberge.

ALBERGUES; terme de Finances, qui déſigne des rentes & redevances foncières, dues à cauſe des Do-

maines aliénés de la Couronne, en pluſieurs Pays du Droit Ecrit, & dont le montant eſt fixé dans chaque Généralité, par des Lettres-patentes du mois d'Octobre 1712.

Le rachat & le rembourſement de ces rentes avoient été ordonnés, ſur le pied du denier quinze, par un Edit du mois de Mars 1695; & par un Arrêt du Conſeil du 8 Mai 1696, à la charge de réſerver ſix deniers de cens au profit du Roi, pour la conſervation des lods & ventes aux mutations qui y donnent ouverture.

Depuis cet Edit & l'Arrêt rendu en interprétation, le rachat des rentes a été ordonné ſur un autre pied. Celles qui ne ſe ſont pas trouvées rachetées, ont enſuite été aliénées; & il a été ordonné que ceux qui en avoient rembourſé ſur le pied du den. douze ou du den. quinze, payeroient un ſupplément de Finance.

La jouiſſance des portions de rentes albergues & redevances aliénées du Domaine dont le ſupplément de Finance n'a pas été payé, appartient aux Fermiers du Domaine. On peut ſur tout cela conſulter l'Edit du mois d'Avril 1702 : les Déclarations des 13 Août 1697, & 22 Décembre 1708 : les Arrêts du Conſeil des 14 Mai & 23 Juin 1721, 16 Janvier 1725, 26 Janvier 1740, & 8 Juillet 1749.

ALBERIADA; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une quête que l'on faiſoit dans un village, pour en ſecourir un autre maltraité par la grêle.

ALBERICK; quelques Chimiſtes ont donné ce nom au cuivre blanchi par les opérations de la Chimie.

ALBERNUS; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de camelot ou bouracan qui ſe fabrique au Levant, & qui nous vient par la voie de Marſeille.

Suivant le Tarif de la Douane de Lyon, les Albernus payent pour droits anciens, dix ſous par pièce, & cinq ſous d'augmentation, ſur la nouvelle eſtimation.

ALBERON; vieux mot qui déſignoit autrefois une eſpèce de froment.

ALBERONI; nom propre du fils d'un Jardinier de Plaiſance, qui, de cet état d'abjection, parvint, non-ſeulement au Cardinalat, mais devint encore premier Miniſtre d'Eſpagne. Il n'eut pas obtenu ce poſte, qu'il bouleverſa l'Europe. Mais comme il n'avoit pas dans le génie l'élévation néceſſaire pour ſoutenir ſes projets, l'Eſpagne fut forcée, ſous ſon miniſtère, à recevoir la paix malgré lui; & il perdit ſa place. Depuis ce temps, il vécut ignoré à Rome, où il mourut en 1752, âgé de 87 ans. Ce Cardinal dut bien moins à ſes talens, qu'à ſon caractère flatteur, & aux caprices de la fortune.

ALBERSTROF; nom propre d'un bourg du Pays Meſſin, plus conſidérable autrefois qu'il n'eſt aujourd'hui. Il eſt environ à neuf lieues, eſt-ſud-eſt, de Metz.

ALBERT, *dit le Grand*; nom propre d'un Religieux Dominicain, Evêque de Ratisbonne, qui fut un Docteur du treizième ſiècle, & qui eut pour Diſciple S. Thomas d'Aquin. Il écrivit un nombre prodigieux de Livres. Il s'appliqua particulièrement à l'Alchimie, raiſon ſans doute pour laquelle on l'a réputé Magicien, & poſſeſſeur du ſecret de la pierre philoſophale : mais nous ne nous arrêterons pas à rapporter toutes les abſurdités qu'on a débitées ſur le compte de ce Religieux, qui ne fut grand, dit M. de Voltaire, qu'à cauſe qu'il vivoit dans un ſiècle où les hommes étoient fort petits.

ALBERTDURE;

ALBERTDURE; nom propre. C'eſt un Peintre, un Graveur, un Architecte, un Sculpteur, un Mathématicien, & un Ingénieur diſtingué, né à Nuremberg, & qui floriſſoit au quinzième ſiècle. Ses Ouvrages de Peinture ſur-tout, fixèrent ſa réputation. Ils portoient dans l'exécution & le deſſein, l'empreinte d'un génie mâle & élevé, mais les graces de l'expreſſion & le coſtume y étoient négligés.

ALBERTI; (Léon-Baptiſte) nom propre. Architecte célèbre & habile Mathématicien, qui vivoit à Florence au ſeizième ſiècle. On l'a ſurnommé l'*Archimède* & le *Vitruve* de ſon temps. On a de lui des Ouvrages eſtimés ſur la Peinture & l'Architecture.

ALBERTINE; ſubſtantif féminin. Terme de Fleuriſte, qui déſigne une tulipe, panachée de petits traits de couleur de pourpre, avec du gris de lin clair & du blanc.

On donne encore ce nom à une ſorte d'anémone, qui eſt de couleur incarnate.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, & la quatrième très-brève.

ALBERTON; nom propre d'une petite ville d'Afrique au royaume de Barca, avec un port ſur la Méditerranée, dans un pays inculte, à cent cinquante milles d'Alexandrie. Elle appartient au Grand-Seigneur.

ALBERTUS; nom propre d'une ancienne monnoie d'or, qu'Albert, Archiduc d'Autriche, fit frapper en Flandre, quand il gouvernoit les Pays-Bas.

Cette monnoie eſt au titre de vingt-un carats, dix-huit trente-deuxièmes. Chaque Albertus eſt reçu à la monnoie ſur le pied de 8 liv. 4 ſ. 4. den.

ALBESAN; nom propre d'une contrée d'Italie, dans le Mont-Ferrat. Elle fut cédée au Duc de Savoie en 1631, par la paix de Queraſque.

ALBETTE *ou* ALBE; *Voyez* ABLE ou ABLETTE, c'eſt la même choſe.

ALBETUDE; c'eſt le nom que quelques Chimiſtes ont donné au Galbanum.

ALBI; nom propre d'une ville conſidérable de France dans le Languedoc, capitale de l'Albigeois. C'eſt le ſiège d'un Archevêque qui jouit d'environ cent mille livres de rente. Elle eſt bâtie ſur un terre, au bas duquel coule la rivière de Tarn. On l'eſtime peuplée d'environ dix mille ames. Le pays donne du blé, du vin, du ſafran, des fruits, ſurtout des prunes, & nourrit des brebis. Cette ville eſt à douze lieues, eſt-nord-eſt, de Toulouſe, & à quatre-vingt-quinze au ſud de Paris.

Il ſe tint un Concile à Albi en 1176, où l'on condamna la doctrine de certains Hérétiques, qui, depuis ce temps furent appelés *Albigeois*.

Il s'en tint un autre en 1254, où ſe trouva S. Louis au retour d'une Croiſade. Zoën, Evêque d'Avignon, & Légat, y préſida à la tête de pluſieurs Evêques des Provinces, de Narbonne, de Bourges & de Bordeaux. Il y fut publié un Réglement de ſoixante-onze Canons, pour l'extirpation de l'héréſie, & la réformation du Clergé. On y renouvella les Canons de celui de Toulouſe, de l'an 1229: on y nomme *Emmurés*, les Hérétiques que l'on enfermoit, comme convertis par force, parce qu'en effet, on les mettoit entre quatre murailles.

ALBI, eſt le nom d'une autre ville qui appartient au Duc de Savoie, dans

le Genevois, entre Aix & Anneci.

ALBI, eſt encore le nom d'une ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, vers les frontières de l'Etat Eccléſiaſtique, à trois milles, oueſt, du lac de Célano. On prétend que ce fut dans cette ville que les Romains firent périr de misère les rois Perſée & Jugurtha leurs priſonniers.

ALBIARD; ce ſeroit le nom d'une ville d'Afrique, dont nous aurions pluſieurs choſes à dire, ſi nous pouvions nous en rapporter à Vincent le Blanc. Mais nous craignons que le tout ne ſoit de la création de ce voyageur.

ALBICANTE; ſubſtantif féminin. Terme de Fleuriſte, qui déſigne une ſorte d'anémone, dont les grandes feuilles ſont d'un blanc ſale. La pluche eſt blanche, & bordée à l'extrémté, de couleur de roſe.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ALBICORE; ſubſtantif maſculin. *Voyez* ALBACORE.

ALBIDONA; nom propre d'un bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, vers le nord, à quatre milles de la mer.

ALBIGEOIS; nom propre du pays dont Albi eſt la capitale. Il eſt borné, au nord & à l'oueſt, par le Rouergue; au ſud, par le Toulouzain, & à l'eſt, par le Querci. On lui donne 14 lieues de longueur, & 10 de largeur. On y recueille du blé, du vin, des fruits, & l'on y nourrit beaucoup de bétail, le pâturage y étant excellent. Il y a dans les montagnes deux bonnes mines de charbon. Les Albigeois envoient leur vin de Gaillac à Bordeaux, par le Tarn & la Garonne. C'eſt le ſeul du canton qui ſouffre le tranſport.

ALBIGEOIS, OISE; ſubſtantif & jectif. Ce mot déſigne non-ſi ment un habitant de l'Albig mais encore une ſecte d'Héréti qui ſe répandirent dans le Lar doc & les autres Provinces n dionales, vers la fin du douz ſiècle; les Rois de France & d gleterre, les Evêques, les Pap leurs Légats ſe réunirent int ment pendant près de deux ſi pour les détruire. Les effor ces Hérétiques pour ſe ſouten le zèle impétueux des Cathol pour les abattre, furent cauſe ne infinité de déſordres, de mes & de malheurs dont le tal fait horreur. On vit dans le zième ſiècle des croiſés ma contre ces Hérétiques; enfin Inquiſition établie contre eux un Concile tenu à Toulouſe, va de les détruire. Sur la fi quatorzième ſiècle, l'héréſie teignit tout-à-fait.

Il eſt certain par tous les m mens du temps des Albigeois ces Hérétiques étoient une bra de Manichéens ou Cathares; leur manichéiſme n'étoit poi lui de Manès. Ils ſuppoſoien Dieu avoit produit Lucifer ſes Anges; que Lucifer s'éto volté contre Dieu; qu'il avo chaſſé du Ciel avec tous ſes A & que banni du Ciel, il avoit duit le monde viſible, ſur leq régnoit; qu'enſuite Dieu, rétablir l'ordre, avoit produ ſecond fils, qui étoit Jeſus-C C'eſt pour cette dernière er que les Albigeois furent auſſi lés Ariens. Il ne faut pas co dre les Albigeois avec les dois, les Béguains, & que autres Hérétiques qui, dans l me-temps, pénétrèrent dans le

guedoc, puiſqu'un Auteur contemporain, Guillaume de Puy-Laurens, dit que les Hérétiques qui s'étoient répandus dans le Languedoc, n'étoient pas uniformes ; que les uns étoient Manichéens, & les autres Vaudois.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième des deux genres eſt longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Ce mot employé comme adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une albigeoiſe fille*, mais *une fille albigeoiſe*.

Il faudroit changer *ge* en *j*, le *s* du féminin en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Albijois*, *Albijoize*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALBIMEC; c'eſt un des noms que les diſciples d'Hermès ont donné à l'orpiment.

ALBIN; nom propre d'une petite ville de France, ſituée dans le Rouergue, entre deux ruiſſeaux, à cinq lieues, nord-oueſt, de Rhodez.

ALBINCY; (Philippe d') nom propre. Ce fut un Général Anglois qui, en 1226, battit une flotte françoiſe par un ſtratagême ſingulier. Etant parvenu à gagner le vent ſur les François, il leur fit jetter au viſage une grande quantité de chaux vive dont il s'étoit muni exprès ; ce qui les aveugla de manière qu'ils furent hors d'état de ſe défendre.

ALBINOMAN; nom propre d'une île de la mer des Indes, à deux journées de navigation de celle de Gialous, au midi de l'île de Rami.

ALBION ; nom que porta autrefois l'île que nous appelons aujourd'hui la Grande-Bretagne.

Les Poëtes ſe ſervent de ce mot pour déſigner l'Angleterre.

François Drak, Anglois, donna le nom de nouvelle Albion à une contrée de l'Amérique ſeptentrionale, qu'il découvrit le premier en 1578. Il la trouva peuplée de Sauvages qui vinrent à lui, quand ils l'eurent apperçu, & lui offrirent divers ouvrages faits avec des plumes. Drak répondit au préſent par quelques merceries d'Europe, qu'il diſtribua à ces ſauvages, ce qui les étonna au point de regarder les Anglois comme des Dieux. Ils ne s'en tinrent pas là, ils prièrent Drak par ſignes de les gouverner ; & Drak ayant accepté la propoſition, ils lui mirent une couronne ſur la tête. On dit qu'ils furent déſolés, quand ce nouveau Roi partit pour retourner en Angleterre.

ALBION, eſt auſſi en termes de Mythologie, le nom d'un géant, fils de Neptune. Aidé de ſon frère Bergion, il eut l'audace d'attaquer Hercule qui n'avoit pas ſes fléches, & voulut empêcher ce Héros de paſſer le rhin ; mais Jupiter accabla les deux frères d'une grêle de pierres.

Les trois ſyllabes ſont brèves.

ALBIQUE ; ſubſtantif féminin. C'eſt le nom qu'on donne à une ſorte de craie ou terre blanche, qui a beaucoup de rapport avec la terre ſigillée. On en trouve en pluſieurs endroits du Royaume.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *albike*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALBIRAN ; nom propre d'une ville de la fabrique de Vincent le Blanc : il la place dans les Indes, & il la fait grande, riche, peuplée & commerçante, mais il n'y a que lui qui en parle.

ALBLASSER VAERT; nom propre d'une contrée de la Hollande méridionale, à l'orient de Dordreckt, entre Meuſe & le Lech.

ALBO; ſubſtantif maſculin. Poiſſon blanc, long d'environ un pied, qui ſe pêche vers le printemps. Il a la tête plus pointue que l'able, & les yeux plus grands: ſes nageoirs ſont noires, ſa chair eſt coriace, difficile à cuire, & d'un goût inſipide.

ALBOCELLA; nom propre d'une ancienne ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, dont parle Ptolémée, qui la place chez les Vaccéens.

ALBOGALERUS; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom du bonnet en forme de thiare, que le ſeul Prêtre de Jupiter avoit droit de porter. Il étoit fait avec la peau d'un animal blanc, immolé à Jupiter, & il étoit ſurmonté d'une petite branche d'olivier.

ALBONA; nom propre d'une petite ville d'Italie, dans l'Iſtrie, ſur la côte du golfe de Carnero, à cinq milles de l'embouchure de la rivière d'Arſia, vers le nord. Elle appartient aux Vénitiens.

ALBONICA; nom propre. C'eſt, ſuivant Antonin, une ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe.

ALBONO; nom propre d'une rivière d'Italie dans le Milanez, qui, ſuivant de Vitt, a ſa ſource à l'orient de Novare, & ſon embouchure dans le Pô, au-deſſous du village de Piéve d'Albignolo.

ALBOR; les Philoſophes Hermétiques ont donné ce nom à l'urine.

ALBORA; ſubſtantif féminin. C'eſt le nom d'une ſorte de gale, que Paracelſe dit être une complication de dartres, de ſerpigo & de lèpre.

Cette maladie s'annonce par des marques & des taches ſemblables au ſerpigo, leſquelles ſe forment ſur le viſage, & ſe changent enſuite en de petites puſtules de la nature des dartres farineuſes.

Une évacuation très-puante par la bouche & par le nez, termine l'albora ſans aucune ulcération.

Cette maladie, qui a quelquefois ſon ſiège dans la racine de la langue, ne ſe connoît que par ſes ſignes extérieurs.

On ne doit prendre aucun remède interne pour la guérir: voici celui dont on uſera.

Prenez une drachme d'étain, autant de plomb, pareille quantité d'argent, & une demie-pinte d'eau diſtillée de blancs d'œufs: mêlez ces drogues enſemble. Diſtillez les blancs d'œufs, après les avoir fait cuire; verſez l'eau ſur la limaille des métaux, & lavez-en l'albora.

ALBORACH; c'eſt ainſi que les Philoſophes Hermétiques déſignent la matière du grand-œuvre, parvenue à la blancheur.

ALBORAN; nom propre d'une petite île d'Afrique ſur la Méditerranée, vers la côte du royaume de Fez, à ſix lieues au nord du Cap des Trois-Fourches. Elle n'eſt habitée que par des Pêcheurs, qui y ont conſtruit une tour pour ſe défendre des irruptions des Corſaires.

ALBORNO; nom propre d'une montagne du royaume de Naples, dans la Lucanie, de laquelle Virgile parle au troiſième Livre des Géorgiques.

ALBORNOZ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom qu'on donne à un manteau à capuce, dont ſe ſervent les Maures, les Turcs, & les Chevaliers de Malthe, quand ils campent par le mauvais temps: ce man-

teau eſt fait de poil de chèvre, & tout d'une pièce.

ALBOS; les Diſciples d'Hermès donnent ce nom au Creuſet.

ALBOTAR; c'eſt un des noms que les Philoſophes Hermétiques ont donné à la Céruſe.

ALBOUR; *voyez* ÉBÉNIER.

ALBOURG; nom propre d'une ville épiſcopale du Royaume de Dannemarck dans le Nord-Jutland. Son nom lui vient de la quantité d'anguilles qu'on y pêche.

ALBRAN; ſubſtantif maſculin. Nom qu'on donne en Vénerie au jeune canard ſauvage, juſqu'au mois d'Octobre qu'il devient canardeau: ce nouveau nom ſe change en celui de canard au mois de Novembre.

Il ne faut pas, avec le Dictionnaire de Trévoux, écrire *Albrent*, ou *Alebran*.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

ALBRENÉ, ÉE; adjectif, & terme de Fauconnerie, qui déſigne un oiſeau rompu en ſon pennage. *Un Faucon albrené.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième brève au ſingulier maſculin; mais celle-ci devient longue au pluriel & au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un albrené oiſeau*, mais *un oiſeau albrené.*

ALBRENER; verbe neutre de la premiere conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Anaticulas vaneri.* Ce verbe ſignifie chaſſer aux Albrans. *Nous pourrons albrener inceſſamment.*

Les temps compoſés de ce verbe ſe conjuguent avec l'auxiliaire *avoir. Nous avons albrené.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez que le pénultième *e* des temps ou perſonnes de ce verbe qui ſe terminent par un *e* muet, prend le ſon de l'*e* moyen, parce que le génie de la langue ne ſouffre pas deux *e* de ſuite abſolument muets.

ALBRET; nom propre d'une petite ville de France en Gaſcogne, ſituée dans une contrée ſtérile, mais couverte de bois de pin, & abondante en lièvres, à treize lieues, ſud, de Bordeaux. Elle a communiqué ſon nom au duché d'Albret, qui a environ vingt lieues de longueur, & autant de largeur, & s'étend dans les grandes & les petites Landes, le Bazadois & le Condomois. Nérac eſt la ville principale de ce Duché.

ALBUFEYRA; nom propre d'un lac d'Eſpagne au royaume de Valence, ſur la côte de la Méditerranée, où il décharge ſes eaux: il eſt à trois lieues de Valence.

Il y a auſſi en Portugal un Château de ce nom, ſur la côte de l'océan, au royaume d'Algarve, entre Faro & Lagos.

ALBUGINÉ, ÉE; adjectif, & terme d'Anatomie, qui ſe dit de certaines membranes de couleur blanche.

La tunique albuginée, eſt ce qu'on appelle communément *le blanc de l'œil*, & qui paroît ſur toute la convéxité antérieure du globe, depuis la cornée tranſparente, juſqu'à la rencontre, pour ainſi dire, de cette convéxité avec la convéxité poſté-

rieure : elle eſt principalement formée par l'expanſion tendineuſe des quatre muſcles : cette expenſion eſt très-adhérente à la ſclérotique, & la fait paroître là tout-à-fait blanche & luiſante, au lieu qu'ailleurs elle n'eſt que blanchâtre & terne : elle eſt très-mince vers le bord de la cornée, où elle ſe termine très-uniformément, & devient comme effacée par la cornée.

On appelle encore *Albuginée*, la tunique qui enveloppe immédiatement les teſticules.

La ſurface extérieure de cette membrane eſt liſſe, polie & humide : mais ſa face intérieure, qui eſt adhérente au corps du teſticule, a toujours des aſpérités & des inégalités.

Cette tunique reçoit en ſa partie ſupérieure les vaiſſeaux ſanguins, les nerfs & les vaiſſauux lymphatiques, leſquels ſe diſtribuent enſuite au teſticule par pluſieurs diviſions & ſubdiviſions, qui parcourent toute ſa ſubſtance.

Les quatre ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin ; mais la dernière devient longue au pluriel, & au féminin qui a une cinquième ſyllabe très-bréve.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas, *une albuginée membrane*, mais *une membrane albuginée*.

Il faudroit changer le *g* en *i*, & écrire, *albujiné*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALBUGINEUX, NEUSE ; adjectif, & terme d'Anatomie. Il déſigne ce qui eſt de couleur blanche.

ALBUGO ; terme de Médecine. Tache blanche, ou taie qui vient à l'œil ſur la cornée par un engorgement des vaiſſeaux lymphatiques de cette partie. Ce vice empêche la vue tant qu'il ſubſiſte.

Pour guérir l'albulgo, on doit d'abord faire uſage des remèdes généraux propres à détourner la fluxion : enſuite on fera tomber ſur la taie quelques gouttes de ſuc de fénouil, ou de ſuc de grande chélidoine, en fermant l'œil par-deſſus, & l'aſſujettiſſant enſuite avec une compreſſe & des bandes : on peut auſſi employer le collyre ſuivant.

Prenez *de la couperoſe blanche, un ſcrupule, du vert-de-gris, huit grains.*

Verſez ſur le tout trois demi-ſeptiers d'eau chaude, & gardez la liqueur pour l'uſage : on en met trois ou quatre fois le jour quelques gouttes dans l'œil malade, ayant ſoin de fermer auparavant la bouteille.

Oribaſe aſſure que le nitre réduit en poudre très-fine, & mêlé avec de l'huile, emporte auſſi-tôt les taies des yeux. Le ſuc d'anémone a une vertu atténuante qui produit le même effet.

Aétius dit que le collyre d'archigènes efface dès la première fois qu'on s'en ſert, la plûpart des taies, & qu'il eſt excellent pour diſſiper la chaſſie & la rougeur des yeux, quelque invétérées qu'elles ſoient : en voici la compoſition.

Prenez trois drachmes de limaçons calcinés, quatre drachmes de cuivre brûlé, ſix drachmes de batiture de cuivre, autant de vert des gris, douze drachmes de limaille de fer, une drachme de lapiſciſſilis, pareille quantité d'aloès, deux drachmes de verjuſſec, autant d'écorce d'encens, quatre drachmes d'épine d'inde, trois drachmes de chalcitis, pareille quantité de myr-

the, & autant d'encens; deux drachmes de safran, autant de crocomagma, & même quantité de fleurs de grenades; trois drachmes de lavande, & enfin huit drachmes de gomme arabique : broyez ces drogues avec de l'eau pour en faire un collyre qu'on emploiera avec de l'eau : ou broyez le collyre, pour l'employer sec.

Il ne faut pas confondre *l'albugo* avec les cicatrices de la cornée; celles-ci n'occasionnent point de douleurs, & sont des signes de guérison & non de maladie. On ne doit régulièrement pas chercher à enlever les taches de ces cicatrices, surtout quand elles sont invétérées, calleuses & épaisses, parce qu'il faut user de collyres très-âcres, qui peuvent ulcérer les autres parties de l'œil : voici néanmoins des remèdes qui ont la vertu de donner une autre couleur aux taies ou cicatrices qui sont les suites de l'albugo.

Prenez des noix de galle en poudre : faites chauffer la tête d'une sonde, chargez-là d'un peu de cette poudre, & appliquez-là sur la taie avec un peu de vitriol délayé dans l'eau : ou bien appliquez-y du malicorium en poudre, & ensuite du vitriol, comme nous venons de dire.

Voici un autre remède que prescrit Oribase.

Prenez la pulpe d'une grenade douce, pilez-là le mieux que vous pourrez, en y ajoutant de temps en temps quelque peu d'eau : lavez-en l'œil, & après que vous aurez usé de ce remède pendant quelque temps, oignez la partie avec du suc de jusquiame pendant seize jours de suite. Ce remède effacera la couleur des taies, & les emportera tout à fait au bout d'un an, pourvu qu'on en use fréquemment.

La plûpart des Auteurs appellent nubécules les cicatrices qui sont à la surface de l'œil; & ils appellent albugines, celles qui sont plus profondément situées.

Le suc d'anémone ou de la petite centaurée, efface les *nubécules*; on résout & on attenue celles qui sont plus invétérées avec de l'huile de cèdre, & du cuivre pilé dans l'eau, employé en forme de collyre, & par tous les collyres détersifs. Le nitre réduit en poudre extrêmement fine, & mêlé avec de l'huile, est un excellent détergent : il en est de même de l'os de séche calciné & broyé avec du miel. Le collyre suivant est un détersif fort doux & fort efficace.

Prenez quantité égale de mamera, de gomme ammoniaque, de myrrhe, de fiente de crocodile, & faites-en un collyre : ou bien prénez de la fiente de crocodile terrestre, & pilez-là dans l'eau pour en faire un collyre.

Pour les taies *albugines*, prenez quantité égale de safran & de poivre, & faites-en un collyre avec des excrémens de chat.

Pour ce qui est des taies *albugines*, auxquelles les enfans sont sujets, & dont leurs larmes sont cause, on doit les oindre avec le suc de morelle.

ALBULA; c'est l'ancien nom d'une ville épiscopale d'Afrique dans la Mauritanie.

ALBULA *ou* ALBEL, est aussi une rivière de Suisse, qui a sa source dans une montagne du même nom, & son embouchure dans le Rhin, près du château de Baldenstein.

ALBUM; substantif masculin. Terme emprunté du Latin, pour désigner le cahier ou le livret que les Etrangers portent en voyage, & sur le-

quel ils engagent les Savans & autres perſonnes illuſtres, à écrire leur nom avec une ſentence ou diviſe.

ALBUMINEUX, NEUSE ; adjectif. Terme de Médecine, qui déſigne dans l'économie animale, une eſpèce d'huile fort fine, tenace, glaireuſe & peu inflammable, qui forme le ſang & la lymphe des animaux : ſes propriétés ſont aſſez ſemblables à celles du blanc d'œuf. C'eſt ce qui lui a fait donner le nom de *ſuc albumineux*.

L'huile albumineuſe a des propriétés fort ſingulières, dont il eſt difficile de découvrir le principe : elle ſe durcit au feu, & même dans l'eau chaude : elle ne ſe laiſſe point délayer par les liqueurs vineuſes, même par l'eſprit de vin, ni par l'huile de térébenthine, & les autres huiles réſineuſes fluides. Au contraire, ces huiles la durciſſent : elle contient aſſez de ſel tartareux pour être fort ſuſceptible de pourriture, ſurtout lorſqu'elle eſt expoſée à l'action de l'air ; mais elle n'eſt ſujette à aucun mouvement de fermentation remarquable, parce que ſon ſel eſt plus volatiliſé & plus tenacement uni à l'huile, que celui des végétaux : auſſi le feu le fait-il facilement dégénérer en ſel alcali volatil ; ce qui n'arrive preſque pas au ſel tartareux des végétaux, ſur-tout lorſqu'il n'eſt encore uni qu'à une huile mucilagineuſe. L'indiſſolubilité, le caractère glaireux, & le défaut d'inflammabilité de cette huile, lui donnent beaucoup de conformité avec l'huile muqueuſe : mais elle en diffère par quelques autres propriétés, & ſurtout par le ſel qu'elle contient, & dont l'huile muqueuſe eſt entièrement ou preſque entièrement privée.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième des deux genres eſt longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du maſculin, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-aprés. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement préceder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un albumineux ſuc*, mais *un ſuc albumineux*.

Il faudroit changer le *x* du maſculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire, *albumineus*, *albumineuze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALBUN ; vieux mot, qui ſignifioit autrefois blanc d'œuf.

ALBUNÉE ; nom propre. *Albunea*. Terme de Mythologie. Déeſſe qui avoit un temple à Tibur, aujourd'hui Tivoli dans la campagne de Rome. Quelques-une entendent ſous ce nom, la dixième ſybille, appelée *Tiburtine* : d'autres, la *Nymphe* qui préſidoit aux eaux minérales de Tivoli ; & quelques-uns l'ont confondue avec Ino.

Elle eut une fontaine & un bois ſacré près du fleuve Anis, dans lequel on a trouvé ſa ſtatue : cette Déeſſe étoit repréſentée tenant un livre à la main.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève

ALBUQUERQUE ; nom propre. Ville forte d'Eſpagne, au royaume de Léon, dans la province d'Eſtrémadure, entre Mérida & Portalegro, ſur les frontières du Portugal : il s'y fait un commerce de laines & de draperies.

ALBURNE. *Alburnus*. Terme de Mythologie

thologie. C'eſt le nom d'un Dieu & d'une montagne de la Lucanie.

ALBUS; ſubſtantif maſculin. Petite monnoie de l'Electorat de Cologne, qui vaut deux creuzers; le creuzer vaut un ſou ſix deniers & ſix treizièmes de deniers; ainſi l'albus vaut neuf deniers & trois treizièmes de deniers de France.

ALBUS, eſt encore le nom d'une petite monnoie d'Empire, qui vaut un ſou dix deniers.

ALBUSAO; ce mot ſignifie, en termes de Philoſophie hermétique, le ſoufre des ſages.

ALBEJED. Il y a en Aſie une ville & une rivière de ce nom, entre Samarkande & la rivière de Gihon.

ALCA; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de plongeon, moins gros que le canard domeſtique. Il eſt noir ſous le ventre, blanc ſous les ailes, & juſqu'aux endroits où il ſe plonge dans l'eau. Son bec a deux doigts de longueur: il eſt très-noir, rayé deſſus & deſſous. Le bout de la mâchoire ſupérieure eſt courbé; au coin de chaque œil commence une ligne blanche qui vient finir près du bec. Ses pieds ſont noirs, & garnis de trois doigts. Cet oiſeau pond des œufs très-gros, relativement à ſa taille. Il couve & élève ſes petits ſur les rochers eſcarpés. On le trouve ſurtout dans les îles de la partie occidentale d'Angleterre.

ALCAÇAR-CEGUER; nom propre. Ville d'Afrique, au Royaume de Fez, que Jacob Almanzor, Prince belliqueux, fit bâtir à trois lieues de la côte d'Eſpagne, ſur un port, dans l'endroit le plus avantageux du détroit de Gibraltar, afin que ſes troupes puſſent s'embarquer plus commodément & avec moins de danger qu'à Ceuta, pour paſſer en Eſpagne.

ALCAÇAR-DOSAL; nom propre. Ville forte de Portugal, dans la Province d'Eſtrémadure, ſur le Gadaon, à ſix lieues, à l'eſt, de l'océan, & à huit de Sétubal. On y prépare du ſel remarquable par ſa blancheur.

ALCAÇAR-QUIVIR; nom propre. Ville d'Afrique, dans la Province d'Aſgar, au Royaume de Fez, ſur la côte de Barbarie.

Cette ville doit ſa naiſſance à une aventure qui mérite d'être contée.

Jacob Almanzor, quatrième Roi de la Dynaſtie des Almohades, s'étant égaré à la chaſſe, & s'étant trouvé ſurpris le ſoir par un orage entre des lacs & des marais, il ne put faire autre choſe que de ſe mettre ſous un arbre pour y attendre le retour de la lumière. Un pêcheur d'anguilles ayant paſſé par hazard avec une lanterne, Almanzor lui dit qu'il étoit de la ſuite du Roi, & le pria de le guider pour le rejoindre. Le pêcheur, que le mauvais temps rebutoit, repréſenta qu'il y auroit danger de ſe perdre dans les marais à cette heure, qu'il y avoit trois lieues à faire, & il ajouta qu'il refuſeroit le Roi lui-même, quoiqu'il l'aimât de tout ſon cœur, par la crainte qu'il auroit de ne pouvoir le tirer d'embarras.

Almanzor à ce propos, demanda au pêcheur pourquoi il aimoit le Roi? C'eſt, répondit cet homme, parce qu'il eſt juſte envers ſon Peuple, & qu'il le laiſſe jouir en paix de ſes poſſeſſions. Là deſſus il conduiſit le Prince dans ſa cabane, & le lendemain l'ayant mené vers ſes gens, le Roi qui ſe fit connoître alors, demanda au payſan quelle récompenſe il deſiroit? Nulle autre, répondit celui-ci, qu'une maiſon bâtie dans l'endroit où il avoit eu

le bonheur de le rencontrer, & dans laquelle il pût paſſer ſes jours avec ſa famille. Almanzor fit conſtruire un riche Palais dans ce lieu même, où il alloit ſouvent ſe divertir, & il en donna la conciergerie à ce pêcheur. Comme la ſituation en eſt agréable, & qu'il accordoit de grands priviléges à ceux qui bâtiſſoient dans les environs, bientôt il y eut là une ville conſidérable, qui ſe trouve ſur les rives du fleuve Lycus.

Il ſe tient tous les lundis, près de cette ville, un marché de blé, de laine, de bétail & d'autres denrées & marchandiſes.

ALCADE ; ſubſtantif maſculin. Mot emprunté de l'Arabe, par lequel on déſigne en Eſpagne un Officier de Judicature.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

ALCADI ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom que les Philoſophes hermétiques ont donné à leur vitriol ou ſel blanc.

ALCAHEL ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom que les diſciples d'Hermès donnent à l'antimoine philoſophique qui ſert au grand œuvre.

ALCAHEST ; ſubſtantif maſculin. Terme d'Alchimie, par lequel les Philoſophes hermétiques déſignent une liqueur qui diſſout tous les corps viſibles, les réduit à leur matière primitive, & opère quantité d'autres merveilles. Mais on croit très-ſpécieuſement, quoi qu'en diſent Paracelſe & Vanhelmont, ces deux célèbres Adeptes, que le prétendu diſſolvant univerſel, dont ils ont aſſuré l'exiſtence, n'eſt qu'un être chimérique, ou bien il n'y a aucun corps dans la nature, comme le remarque un Chimiſte éclairé, qui ne puiſſe devenir un alcaheſt. C'eſt ce que pourroient faire penſer les découvertes fréquentes qui ſe font en chimie, où l'on parvient tous les jours à combiner des ſubſtances dont l'union avoit paru impoſſible juſqu'alors. Il pourroit donc ſe faire qu'une ſubſtance quelconque parvînt à ſe combiner avec tous les autres corps, ou à les diſſoudre par le moyen de certaines manipulations, & dans des circonſtances convenables. Il ne s'agit plus que de réaliſer la conjecture.

ALCAI ; nom propre d'une haute montagne d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province d'Errif. Elle eſt couverte de vignes, de figuiers, de citroniers, d'orangers, de grenadiers, d'oliviers, & d'autres arbres qui donnent de l'huile & des fruits en abondance. Il y croît auſſi de l'orge, du millet, & le pâturage y eſt excellent. Cette montagne eſt très-peuplée, & les habitans y ſont, pour ainſi dire, indépendans ; ce qu'ils doivent à leur poſition & à la fertilité de leurs terres.

ALCAÏDE ; ſubſtantif maſcul. C'eſt le titre que porte dans les États du Roi de Maroc le Gouverneur de chaque ville ou château.

Cet officier exerce une Juriſdiction ſouveraine, tant au civil qu'au criminel ; &, ce qu'il faut remarquer, c'eſt que les amendes lui appartiennent.

Il ſemble qu'il ſoit de l'eſſence du deſpotiſme, de s'égarer juſques dans les routes les mieux indiquées. Il n'a pas vû que cette attribution des amendes pouvoit corrompre la probité même, à plus forte raiſon les hommes ordinaires.

Les deux premières ſyllabes ſont

brèves, la troiſième eſt longue & la quatrième très-brève.

ALCAÏQUE; adjectif & terme de Poëſie grecque & latine, qui déſigne diverſes ſortes de vers dont Alcée fut inventeur. *Voyez* VERS.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas, *un alcaïque vers*, mais *un vers alcaïque*.

Il faudroit changer le *c* & *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *alkaïke*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALCALA DE GUADAIRA; nom propre d'une petite ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſur la rivière de Guadaira, à deux lieues, ſud-eſt, de Seville.

ALCALA DE HÉNAREZ; nom propre d'une ville d'Eſpagne, ſituée ſur la rivière de Hénarez, dans la nouvelle Caſtille. Il y a là une Univerſité, qui eſt la plus célèbre du Royaume, après celle de Salamanque. C'eſt le Cardinal Ximenès, Archevêque de Tolède, qui l'a fondée, en la gratifiant d'une riche & nombreuſe bibliothéque. Le terroir de cette ville eſt fertile & bien cultivé.

ALCALA DEL RIO; nom propre d'un bourg d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſur le bord occidental du Guadalquivir, à deux lieues au nord de Seville.

ALCALADIE; nom propre d'une Province du Royaume de Fez.

ALCALA REAL; nom propre d'une ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſur les frontières du Royaume de Grenade. Elle eſt bâtie ſur une montagne, & l'on recueille ſur ſon territoire de bons vins & d'excellents fruits. C'eſt le ſiège d'une Abbaye de quinze mille ducats de rente.

ALCALESCENCE; ſubſtantif fémin. Terme de Médecine, qui déſigne la putrefaction, l'effet produit par les alcalis. *La chair des animaux tend à l'alcaleſcence.* Voyez ALCALI.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, la quatrième longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer le premier *c* en *k*, les deux autres en *s*, le pénultième *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *alkaleſſanſe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALCALESCENT, ENTE; adjectif. Terme de Médecine, qui déſigne ce qui n'eſt pas tout-à-fait alcali, mais qui commence à ſe tourner en fermentation alcaline & putride.

Boërhaave prétend que les choſes naturellement alcaleſcentes, doivent éprouver dans l'eſtomac les mêmes dégénérations qu'elles ſouffrent au dehors. *Voyez* ALCALI.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & les deux autres moyennes au ſingulier maſculin; mais la dernière devient longue au pluriel & au féminin, qui a une cinquième ſyllabe très brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une alcaleſcente matière*, mais *une matière alcaleſcente*.

ALCALHAL; ſubſtantif maſculin. C'eſt un des noms que les Chimiſtes ont donné au vinaigre.

ALCALI; ſubſtantif maſculin. Terme de Chimie, qui déſigne en général tout ſel dont les effets ſont

oppoſés à ceux des acides : il ne faut pas croire pour cela que les alcalis ſoient d'une nature différente de celle des acides, puiſqu'il eſt de l'eſſence ſaline des alcalis de contenir de l'acide.

On diſtingue deux ſortes d'alcalis ; l'un s'appelle *alcali fixe*, & il eſt ainſi nommé, parce que l'action du feu le fond ſans le diſſiper. L'autre ſe nomme *alcali volatil*, parce que la moindre chaleur le diſſipe ou le volatiliſe.

La préſence de l'alcali fixe, ſe manifeſte par la propriété qu'il a d'imprimer ſur la langue une ſenſation ſemblable à celle d'une brûlure, c'eſt pourquoi on l'appelle quelquefois *ſel cauſtique*. On le nomme auſſi *ſel lixiviel*, parce qu'on le retire des cendres des ſubſtances végétales en les lavant.

Tous les alcalis ont d'ailleurs la propriété de changer en vert la couleur bleue des fleurs : ils s'uniſſent auſſi aux acides avec efferveſcence, & il réſulte de cette union différens ſels neutres, ſelon la nature des différens acides, avec leſquels on a joint les alcalis.

L'alcali volatil s'unit très-bien avec l'eau, & s'y tient réſous en liqueur : on le nomme alors *eſprit alcali volatil*.

La plûpart des matières métalliques ſont auſſi attaquées, & plus ou moins diſſoutes par l'alcali volatil : mais le cuivre eſt, de tous les métaux, celui que ce ſel attaque le plus facilement, & dont il diſſout la plus grande quantité. Il ſuffit de faire digérer de la limaille de cuivre, pendant quelques temps dans de alcali volatil en liqueur pour que cette diſſolution ſe faſſe. A meſure que ce ſel diſſout du cuivre, il prend une belle couleur bleue.

La même diſſolution préſente un phénomène curieux : c'eſt que, ſi l'on bouche bien exactement le flacon qui la contient, la couleur bleue s'affoiblit, & diſparoît enfin entièrement, enſorte que la liqueur devient blanche comme de l'eau : mais ſi, lorſqu'elle eſt ainſi décolorée, on débouche le flacon, la partie ſupérieure de la diſſolution qui eſt frappée par l'air extérieur, reprend toute ſa couleur bleue, & cette couleur ſe communique bientôt à tout le reſte de la liqueur. On peut faire ainſi paroître & diſparoître alternativement, cette couleur à volonté, tant qu'on veut, en bouchant & débouchant le flacon.

L'alcali volatil eſt employé en Médecine, comme un puiſſant ſtimulant, & excitant : on en fait reſpirer la vapeur ſous le nom de ſel d'Angleterre, ou d'eau de Luce, dans les évanouiſſemens, les ſyncopes, l'apoplexie, & dans toutes les maladies ſoporeuſes, où il y a engourdiſſement & atonie des parties nerveuſes.

On peut auſſi le faire prendre intérieurement, ſur-tout dans l'apoplexie, & dans les maladies ſoporeuſes, mais en petite doſe, comme depuis deux ou trois grains, juſqu'à ſix, dans des mixtures ſtimulantes : pris de cette manière, il eſt quelquefois un fort ſudorifique.

M. Bernard de Juſſieu a découvert que cette ſubſtance ſaline étoit encore une eſpèce de ſpécifique contre la morſure de la vipère ; ayant guéri d'une pareille morſure un Etudiant en Médecine, par le moyen de l'eau de Luce.

Ce n'eſt pas aſſez d'avoir expoſé

mais quelque puiſſante que ſoit l'autorité de ce grand homme, on peut dans ce cas, ſe diſpenſer d'y déférer, d'autant que la Nature eſt plus féconde en moyens ſûrs, que la médecine, pour conſerver l'animal. Envain d'ailleurs eſſayeroit-on de perſuader à quelqu'un qui ſe porteroit bien, de diminuer ſa ſanté.

Une longue abſtinence eſt encore une cauſe d'alcaleſcence : car lorſque le ſang n'eſt pas continuellement délayé & rafraîchi par un nouveau chyle, il contracte une âcrimonie alcaline qui rend l'haleine puante, & dégénere en une fiévre putride, dont la mort eſt la ſuite. On convient que les effets de l'abſtinence ſont plus difficiles à guérir que ceux de l'intempérance.

Il faut auſſi regarder comme une cauſe d'alcaleſcence, la ſtagnation de quelque partie du ſang & des humeurs; parce que les ſucs animaux qui croupiſſent, ſuivant le penchant naturel qu'ils ont à ſe corrompre, s'exaltent & acquierent une expanſion qui ne tarde guères à ſe manifeſter.

La chaleur exceſſive des ſaiſons, du climat, eſt encore une cauſe d'alcaleſcence; c'eſt pourquoi les maladies aigues ſont plus fréquentes en été, & plus dangéreuſes que dans tout autre temps.

Il faut en dire autant de la violente agitation du ſang, qui produit la chaleur.

Il y a quantité de plantes capables d'effets alcaleſcens, & au nombre deſquelles Boerhaave compte l'abſinthe, l'agripaume, l'ail, la ſerpentine, l'alliſſon, l'alliaire, l'arum, l'arroche puante, l'aſperge, la brionne blanche, la brionne noire, la cardamine, la cameline, la petite centaurée, l'herbe aux Charpentiers, la grande chelidoine, la petite chelidoine, le choux, le cochléaria, le creſſon d'eau, le creſſon de jardin, la dentaire, la digitale, l'épurge, la petite éſule, l'eupatoire, la germandrée, la gratiole, la petite joubarbe âcre, la lauréole, le laurier roſe, la moutarde, le navet, les oignons, l'oſeille, la paſſerage ſauvage, la perſicaire âcre, le poivre d'inde, le porreau, le grand raifort, le raifort, la rue, la roquette, la ſabine, la ſariette, la terre noix, le thlaſpi, le velar.

On peut rapporter à la même claſſe pluſieurs autres végétaux.

Nous avons dit que la nourriture tirée de la chair des animaux, tendoit plus ou moins à une putréfaction alcaline : il faut en conclure que cette nourriture devient très-nuiſible à ceux qui habitent les pays chauds; auſſi mangent-ils très-peu de viande. C'eſt à la quantité de ce genre d'alimens qu'on doit rapporter les fièvres ardentes & putrides, dont ſont attaqués les habitans du nord, quand ils voyagent dans les pays méridionaux. Mais combien la même cauſe ne tue-t-elle pas de monde dans les pays mêmes qui ſont tempérés, tels que la France, par les maladies aigues dont elle eſt le principe ? On doit donc regarder comme très-ſalutaire au corps, la pratique religieuſe de l'Egliſe, qui défend de temps à autre les alimens de cette nature.

La préſence de la putréfaction alcaline ſe manifeſte par les ſignes ſuivans dans les premières voies.

1°. La ſoif: on ſe ſent altéré, c'eſt-à-dire, porté à boire une grande quantité de délayans. Il faut ſatisfaire cette ſoif pour noyer les ſels

âcres & alcalis, & faire ceſſer ce ſentiment incommode. On diſpoſe ainſi la matière qui ſe putréfie ou qui eſt déja putréfiée, à ſortir de l'eſtomac & des inteſtins par le vomiſſement ou par les ſelles. Si l'on ſe ſert d'acides dans ce cas, leur union avec les alcalis forme un ſel neutre.

2°. La perte totale de l'appétit, & l'averſion pour les alimens alcaleſcens; il ne faut pas s'en plaindre, parce que l'appétit ne peut être que nuiſible, lorſque l'eſtomac ne peut digérer les alimens.

3°. Les rots nidoreux, ou les rapports qui laiſſent dans la bouche un goût d'œufs pourris, à cauſe de la partie de ſels putrides & d'huile rance qu'y rapporte l'air après l'inſpiration.

4°. Les matières épaiſſes qui s'amaſſent ſur la langue & le palais; elles affectent les organes du goût d'une ſenſation d'amertume, à cauſe que les ſucs animaux contractent un goût amer, en devenant rances; il peut ſe faire auſſi que ce goût ſoit cauſé par une bile trop exaltée, & prête à ſe corrompre.

5°. Les maux d'eſtomac cauſés par l'irritation des ſels acrimonieux: la vue ou même l'idée d'un aliment alcaleſcent prêt à ſe corrompre, ſuffiſent quelquefois pour les augmenter. Cette irritation augmentant, produit un vomiſſement ſalutaire, ſi la matière putréfiée ne ſéjourne que dans les premières voies. Si cette acrimonie affecte les inteſtins, elle ſollicite des diarrhées ſymptomatiques. C'eſt ainſi que le poiſſon & les œufs putréfiés, gardés long-temps dans les premières voies, cauſent de pareils effets.

6°. Cette acrimonie alcaline produit une laſſitude ſpontanée, une inquiétude univerſelle, un ſentiment de chaleur incommode, & des douleurs iliaques inflammatoires. Les inflammations de bas ventre ſont ſouvent la ſuite des fièvres putrides.

7°. Cette acrimonie mêlée dans le ſang, le dénature & le décompoſe au point que les huiles deviennent rances, les ſels âcres & corroſifs, les terres alcalines. La lymphe nourricière perd ſa conſiſtance & ſa qualité balſamique & nourriſſante, devient âcre, irritante, corroſive; & loin de pouvoir réparer les ſolides & les fluides, elle les ronge & les détruit.

8°. Les humeurs qui ſe ſéparent par les ſécrétions, ſont âcres; l'urine eſt rouge & puante, la tranſpiration picote & déchire les pores de la peau.

Enfin la putréfaction alcaline du ſang & des humeurs doit être ſuivie d'une dépravation ou d'une deſtruction totale des actions naturelles, animales & vitales, d'une altération générale dans la circulation, dans les ſécrétions & dans les excrétions, d'inflammations générales ou locales, de fièvres qui dégénèrent en ſuppurations, gangrénes & ſphacéles qui ne ſe terminent que par la mort.

La différence des parties affectées de la corruption alcaline, en apporte auſſi à la cure. Avant tout, il faut débarraſſer les prémières voies des matières alcalines qu'elles contiennent; ordonner le régime & une boiſſon abondante.

Si les alimens alcalins dont la quantité eſt trop grande pour être digérée, pourriſſent dans l'eſtomac & dans les inteſtins, & produiſent les effets dont on a parlé, il faut

auſſitôt en procurer l'évacuation par les vomiſſemens ou les ſelles, & même par ces deux voies enſemble. Les vomitifs convenables ſont l'eau chaude, le thé, l'ipécacuanha à la doſe d'un ſcrupule. Voici un reméde populaire, mais efficace, à ce qu'on prétend, pour remplir les mêmes indications.

On ſéche, on ſale ou l'on conſerve dans de la ſaumure le premier ventricule d'un veau. L'infuſion de cette partie dans l'eau chaude, eſt ce qu'on appelle préſure ou mulette. Une ou deux cuillerées de cette infuſion dans une demi-pinte d'eau froide, fait ceſſer le ſentiment incommode que cauſe l'acrimonie alcaline, & hâte l'expulſion de la matière peccante par le vomiſſement ou par les ſelles.

Si la putréfaction alcaline a paſſé dans les vaiſſeaux ſanguins, la ſaignée eſt un des remédes les plus propres à aider la cure; elle rallentit l'action des ſolides ſur les fluides, ce qui diminue la chaleur, & par conſéquent l'alcaleſcence.

La ceſſation des exercices violens ſoulage auſſi beaucoup, l'agitation accélérant la progreſſion du ſang & les ſecrétions, augmente la chaleur & tous ſes effets.

Les bains émolliens, les fomentations & les lavemens de même eſpèce ſont utiles; en relâchant les fibres, ils diminuent la chaleur; d'ailleurs les vaiſſeaux abſorbans recevant une partie du liquide, les bains deviennent plus efficaces.

L'air que le malade reſpire doit être frais, tempéré.

Les viandes qu'on pourra permettre ſont l'agneau, le veau, le chevreau, les poules domeſtiques, les poulets; parce que ces animaux étant nourris de végétaux, ont les ſucs moins alc..lins. On p de ces viandes des bouillo qu'on donnera de trois h trois heures.

On ordonnera des tiſa apozèmes, ou des infuſio avec les végétaux farineu

On peut ordonne- en tous les fruits aci es que l'automne nous fourniſſen ceux que recommande Bo

Les abricots, les baies de toutes les ceriſes douces, trons, les concombres dou figues, les fraiſes, les frai les grenades, les groſeilles eſpèce, les jujubes, les doux, les melons, les mû oranges, les pêches, les p les prunes, douces.

Il pouvoit ajouter les les tamarins, & quelque fruits analogues.

Les liqueurs aqueuſes ſont bonnes pour détruire leſcence des humeurs, quoi n'aient point une qualité ſav car elles relâchent les ſolid ſolvent les ſels, les chaſ corps, & entretiennent la du ſang.

On peut préparer différ dicamens avec les acides v naturels, tels que le ſuc d'o de limons, de pommes ſa & pluſieurs autres fruits aci avec les ſels eſſentiels des acides, comme des différen tes d'oſeille.

La fermentation nous fou core un grand nombre de r mens propres au même uſa vins de Mozelle ou du Rh exemple, qui inclinent à l'a ſont excellens étant délay une quantité ſuffiſante de c liqueur ſavoneuſe.

Les vinaigres de toute eſpèce ne ſont pas moins utiles étant délayés, & l'on peut compoſer avec eux pluſieurs médicamens extrêmement déterſifs & réſolutifs, en les mêlant avec de l'eau ou du miel, ou en y faiſant infuſer des plantes appropriées aux intentions particulières que l'on peut avoir, comme des ſquilles.

On tire auſſi pluſieurs excellens remèdes des ſucs des fruits bien mûrs épaiſſis juſqu'en conſiſtance de gelée ou de rob, parmi leſquels le rob de ſureau tient le premier rang.

La diſtillation nous fournit pareillement une autre claſſe de médicamens propres à détruire l'alcaleſcence des humeurs. Ces remèdes ſont les eſprits acides de ſel gemme, de ſel marin, de nitre, de vitriol & de ſoufre; mais ils ont beſoin d'être délayés dans une grande quantité d'eau, & ne ſont utiles que dans les cas où les acides végétaux ne produiſent aucun effet, comme dans la peſte, & dans quelques eſpèces de petite vérole.

Les ſels neutres naturels ou artificiels ne ſont pas moins importans dans le cas dont il s'agit. Les ſels neutres naturels ſont le nitre, le ſel marin & le ſel gemme. On n'emploie ordinairement ces deux derniers que dans les lavemens; mais le nitre entre ou doit entrer dans tous les remèdes que l'on donne à deſſein d'arrêter les progrès de la putréfaction alcaline. Perſonne n'ignore la vertu qu'ont ces ſels, d'empêcher la corruption des ſubſtances animales, & celle qu'a le nitre d'entretenir la fluidité du ſang, ſoit dedans ou dehors les vaiſſeaux. Le nitre a auſſi la faculté de réſoudre les concrétions, & de chaſſer la matière des obſtructions par les émonctoires convenables, par les glandes des inteſtins, des reins & de la peau. Il eſt outre cela extrêmement pénétrant; ce qui doit le faire préférer à tout autre remède dans les maladies où l'on appréhende quelque choſe de la putréfaction alcaline, c'eſt-à-dire, dans les maladies aiguës. On le donne pour l'ordinaire en poudre, en bol, ou délayé dans quelque liqueur convenable.

On peut préparer les ſels neutres artificiels avec preſque toutes les différentes eſpèces d'acides imprégnés ou ſoulés avec un alcali fixe ou volatil, en faiſant enſorte qu'aucun des deux ne domine ſur l'autre. Pendant le mélange il ſurvient une efferveſcence conſidérable qui détruit l'acide & l'*alcali*; d'où réſulte une ſubſtance qui differe par ſes propriétés, ſes caractères & ſes effets dans la médecine, des ſels d'où elle a été tirée.

Il y a quantité d'autres remèdes propres à détruire l'acrimonie alcaline: Boërhaave preſcrit les ſuivans.

Prenez deux onces d'avoine avec ſon écorce, & trois livres d'eau pure; faites bouillir, filtrez & mêlez à deux livres de cette décoction, une once de ſuc de citron récent, deux drachmes d'eau de cannelle diſtillée, une once de ſirop de mûres de haie.

Le malade uſera de ce remède pour aliment & boiſſon ordinaire.

AUTRE. *Prenez* deux onces d'avoine mondée, trois livres d'eau pure; faites bouillir le tout juſqu'à ce qu'il n'en reſte que deux livres, que vous laiſſerez enſuite en digeſtion pendant douze heures ſur des cendres chaudes, ou juſqu'à ce qu'elles commencent à s'aigrir; ajoutez à deux livres

de cette décoction une once & demie de ſirop violat, une demi-livre de vin du Rhin, une once & demie d'eau diſtillée & d'écorce de citron. Vous ferez de ce remède le même uſage que du précédent.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *alkali*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALCALIGATAM; c'eſt le nom d'une compoſition chimique faite avec de la mumie & de l'eſprit alcali. Planiſcampi prétend que ſi l'on y ajoute du mercure doux, ce ſera un excellent remède contre la goûte, ſur-tout ſi elle a pour principe quelque maladie vénérienne.

ALCALIN, INE; adjectif. Terme de Chimie. Il déſigne un corps quelconque qui a rapport à quelques-unes des propriétés des alcalis. *Une humeur alcaline.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne au ſingulier maſculin; mais celle-ci eſt longue au pluriel, & brève au féminin qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une alcaline ſubſtance*, mais *une ſubſtance alcaline*.

ALCALISATION; ſubſtantif féminin. Ce nom convient aux opérations par leſquelles on communique à un corps des propriétés alcalines, & à celles par leſquels on en extrait l'alcali qu'il contient ou qui peut s'y former. On dit, par exemple, en parlant de l'eſprit de vin qui a été mis en digeſtion ſur de l'alcali, qui a diſſout une petite quantité de ce ſel, & qui en conſéquence a des propriétés alcalines, que cet *eſprit de vin eſt alcaliſé.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, la cinquième brève, & la ſixième encore au ſingulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot, n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *s* ou *z*, le *t* en *s*, & écrire d'après la prononciation, *alkaliſaſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALCALISÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ALCALISER.

ALCALISER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Chimie. Action de ſéparer d'un corps la partie acide qui y étoit contenue, de manière qu'il n'y reſte plus que la partie alcaline.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*alcaliſe*, la ſyllabe *li* eſt longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *s* en *z*, & écrire d'après la prononciation, *alkaliſer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALCAMO; nom propre d'une ville de Sicile, dans la vallée de Mazare, près du golfe de Caſtelamare, & aux pieds du mont Bonifati.

ALCANCALI; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'un antidote ainſi appelé par les Italiens. Il eſt ſalutaire contre les fièvres ardentes, ſimples ou doubles tierces, continues, celle qu'on appelle lipyrie, l'hémitritée & toutes autres fièvres. En voici la préparation ſelon Myrepſe.

Prenez deux drachmes de chaque eſpèce de myrobolans des Indes, une once & demie de ſemence de pourpier, & autant de ſemence de violette; une drachme & un ſcrupule de maſtic, trois onces de tamarins, deux drachmes quatre grains de coloquinte ſauvage, pareille quantité d'hermodactes, quatre onces de caſſe mondée, une once & demie de violettes & deux pintes d'eau; faites bouillir juſqu'à diminution des deux tiers; filtrez la liqueur à travers une chauſſe; & après y avoir mis la caſſe & les tamarins, & mêlé le tout avec les mains, paſſez de nouveau la liqueur, & laiſſez-là repoſer.

Prenez enſuite une autre portion de ſemblable liqueur, mettez y une livre & demie de ſucre, & faites-là bouillir juſqu'à conſiſtance de miel; ajoutez-y la liqueur dans laquelle on a mis la caſſe & les tamarins, & faites bouillir le tout juſqu'à conſiſtance de miel; enfin ajoutez-y tous les ingrédiens dont on a fait mention ci-deſſus, après les avoir pilés comme il faut.

La doſe eſt de trois drachmes dans de l'eau chaude. On peut auſſi en donner deux ou trois ſcrupules dans une infuſion chaude de rhubarbe, ou dans de l'eau-roſe, à jeun.

ALCANDRE; nom propre d'un ennemi de Licurgue qui créva un œil à ce légiſlateur, ſous prétexte que les loix qu'il avoit données aux Lacédémoniens, étoient mauvaiſes. Ce fut pour intéreſſer Minerve à conſerver l'autre œil, que Licurgue bâtit un temple à cette Déeſſe, ſous le nom de Minerve ophtalmide, c'eſt-à-dire, conſervatrice de la vue.

ALCANITZ; nom propre d'une petite ville d'Eſpagne, en Arragon, avec un château, ſur la rivière de Guadalop, & à quatre lieues, ſud, de Caſpe.

ALCANIZES; nom propre d'une ville & d'un château d'Eſpagne, au Royaume de Léon, ſur les frontières de Portugal, à quatre lieues de la rivière de Douero.

ALCANNA; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'une poudre faite avec les feuilles d'un arbre appelé *Cyprus* ou *Henna*, que pluſieurs ont mal-à-propos confondu avec le Troëſne.

L'arbre qui procure cette poudre, auquel le Dictionnaire de Trévoux donne gratuitement le nom de la poudre même, eſt originaire de la Zone Torride, & ſe cultive particulièrement en Egypte, en Perſe, en Arabie, & dans tout le Levant. Ses feuilles reſſemblent à celles de l'olivier; mais elles ſont plus larges, plus tendres & plus vertes. Ses fleurs ſont compoſées chacune de quatre pétales en croix avec huit étamines, & donnent une agréable odeur. Son fruit renferme quantité de petites graines triangulaires & pyramidales.

C'eſt donc des feuilles pulvériſées de cet arbre que ſe forme l'alcanna, qui donne une teinture jaune, ſi on l'infuſe dans de l'eau; & & une teinture rouge, ſi l'infuſion ſe fait dans du vinaigre, du citron ou de l'eau d'alun. Les gens du pays ſont de cette poudre avec le ſuc de limon, une pâte qui leur ſert de coſmétique. Les hommes en teignent leur barbe & les

femmes leurs ongles. Elle eſt d'ailleurs bonnes dans les maladies hyſtériques, & pour provoquer les règles. Les Orientaux s'en ſervent pour faire avorter & pour chaſſer le fœtus mort hors de la matrice.

Le cyprus ou henna a encore pluſieurs autres propriétés médicinales: les feuilles en décoction guèriſſent les brûlures, & ſont excellentes dans toutes les maladies cutanées, telles que la galle, le feu volage, la gratelle, la lepre; leur qualité aſtringente les rend propres à guérir les ulcères de la bouche quand on les mâche. Appliquées ſur l'eſtomac, elles remèdient à ſon dérangement, & on les emploie en forme de cataplaſme contre les charbons & autres inflammations violentes. Le ſuc de l'arbre s'applique ſur la région de l'utérus dans les maladies hiſtériques. Les fleurs pilées avec du vinaigre, & appliquées ſur le front, appaiſent les maux de tête. L'onguent Cyprien qu'on prépare avec ces fleurs, a la vertu d'échauffer & de ramollir les nerfs, & il eſt fort odorant. Les mêmes fleurs brûlées dans un pot de terre, guériſſent les nomes & les ulcères putrides, ſoit qu'on les emploie ſeules ou avec du miel; leur odeur provoque le ſommeil.

ALCANTARA; nom propre d'une ville d'Eſpagne, dans l'Eſtrémadure, ſur le Tage, & non en Portugal, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux. Il eſt vrai qu'il y a dans ce dernier Royaume une contrée qui porte le même nom, environ à une lieue au-deſſous de Lisbonne.

ALCANTARA, eſt encore le nom d'un ancien Ordre militaire d'Eſpagne, ainſi appelé d'une ville de même nom, dans l'Eſtrémadure. Alphonſe IX. ayant repris en 1212 Alcantara ſur les Maures, en confia la défenſe d'abord aux Chevaliers de Calatrava; & deux ans après, à ceux *du Poirier*, inſtitués en 1170, par Gomez Fernand, & qui, pour cette raiſon, changèrent leur ancien nom en celui d'Alcantara. Ils peuvent ſe marier & jouir de pluſieurs riches Commanderies, dont le Roi diſpoſe en qualité de Grand-Maître de l'Ordre. Ils portent ſur leur manteau blanc la croix verte, ou de ſinople fleurdelisée.

ALCAOL; ſubſtantif maſculin. Ce mot déſigne en Philoſophie hermétique, le mercure des ſages.

ALCARAZ; nom propre d'une ville d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille, avec un château fort, ſur la Guardamena, à ſix lieues des frontières du Royaume de Murcie.

ALCARERRIA; vieux mot qui ſignifioit autrefois ferme, métairie.

ALCATHÉES; ſubſtantif féminin pluriel, terme de Mythologie. Fêtes qu'on célébroit en l'honneur d'Alcathoüs, fils de Pelops. *Voyez* ce mot.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *alkatées*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ALCATHOUS; terme de Mythologie. C'eſt le nom d'un fils de Pélops qui ſe retira chez les Mégariens, parce qu'il fut ſoupçonné d'avoir participé au meurtre de ſon frère Chryſippe. Il mérita en mariage la fille du Roi de Mégare, pour avoir délivré la contrée d'un lion terrible qui la ravageoit. Il regna après ſon beau-père,

& il fut mis au rang des Héros. On célèbra des fêtes annuelles en ſon honneur après ſa mort.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ALCATRACE ; ſubſtantif maſculin, Oiſeau marin qu'on trouve, ſuivant Viquefort, vers les côtes d'Arabie, dans l'Océan des Indes, & ſur les mers du Bréſil. C'eſt une ſorte de mouette de la groſſeur d'une oie, de couleur brune, avec un long bec, qui lui ſert à prendre du poiſſon pour ſe nourrir. On dit que la chair de cet oiſeau eſt venimeuſe.

ALCAVALA ; c'eſt le nom d'un droit de douane qui ſe lève ſur les marchandiſes en Eſpagne, & dans l'Amérique Eſpagnole.

Ce droit eſt de 10 pour cent ; on l'a ſurchargé de quatre pour cent, & il ſe perçoit autant de fois que la même marchandiſe ſe vend. Ces ſortes de droits exorbitans finiſſent ordinairement par ne plus rien produire.

ALCAUDETE ; nom propre d'une petite ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, au Royaume de Cordoue, entre la ville de ce nom & Jaën.

ALCAVIAK ; ſubſtantif maſculin. Oiſeau du Sénégal, qui ſe plaît dans les champs ſemés de ris, où il fait un dégat conſidérable. Ses plumes ſont douces comme du velours.

ALCÉ ; ſubſtantif maſculin. Quadrupède dont on a fait des deſcriptions ſi oppoſées les unes aux autres, qu'on ne peut dire abſolument quel animal on a déſigné ſous ce nom. On croit pourtant que l'Alcé n'eſt autre choſe que l'Elan. *Voyez* ce mot.

ALCÉ, eſt encore, ſuivant Plutarque, une ancienne ville du Péloponèſe.

ALCÉ, eſt auſſi, à ce que dit Tite-Live, le nom d'une ancienne ville d'Eſpagne, dans la Celtibérie.

ALCEBRISVIF ; expreſſion qui déſigne en Philoſophie hermétique, la pierre ignée, ou la matière parvenue au rouge dans la première opération des ſages.

ALCÉE ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'un Poëte Grec de Mitylène, comtemporain de Sapho. C'eſt lui qui inventa cette ſorte de vers qui tiennent le premier rang dans le genre lyrique, & que de ſon nom on appela alcaïques. Il nous reſte d'Alcée quelques fragmens qui annoncent qu'il entendoit beaucoup mieux l'art de faire des vers, que celui de combattre. L'hiſtoire raconte que s'étant trouvé à la bataille que les Athéniens livrerent à ceux de Lesbos, il préſera la fuite à l'honneur de cueillir des lauriers dans le champ de Mars.

La Mythologie fait mention d'un autre Alcée, fils de Perſée, & mari d'Hyppomède, qui fut père d'Amphitrion, & aïeul d'Hercule.

ALCÉE, eſt auſſi le nom d'une plante qui s'élève à la hauteur de deux ou trois pieds. Ses tiges ſon velues, rudes, remplies d'une moelle fongueuſe. Ses feuilles ſont de couleur verte brune, attachées à des queues longues, velues comme celles de la mauve, mais plus grandes & découpées en cinq ou ſix parties : ſes ſemences reſſemblent à celles de la mauve : ſa fleur eſt de couleur de roſe purpurine. Sa racine a la longueur du doigt.

L'*alcée* croît dans les champs, elle contient beaucoup d'huile & de phlegme, & peu de ſel fixe.

Ses vertus ſont d'amollir, d'adoucir & d'arrêter le ſang. On l'emploie

en lavemens & en fomentations. On peut auſſi en prendre en boiſſon pour adoucir les âcretés d'urine.

La racine de cette plante eſt un purgatif hydragogue très-fort. On la donne en poudre à l'homme, depuis dix grains juſqu'à un demi-gros, & au cheval depuis un gros juſqu'à quatre.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *s*, & écrire, *alſée*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALCÉS; nom propre. Pline place un fleuve de ce nom dans la Bithynie; mais nous ne voyons pas que perſonne, autre que lui, en faſſe mention.

ALCESTE; terme de Mithologie. C'eſt le nom de cette belle Princeſſe, fille de Peliaſſe, qui ſe dévoua ſi généreuſement à la mort pour le roi Admète ſon mari. *Voyez* ADMÈTE.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue & la troiſième très-brève.

ALCHABAR; nom propre d'une ville du Diarbek, ſituée entre les villes de Rahabat & Rixa, à l'embouchure de la rivière de Chabus, dans l'Euphrate.

ALCHABUR; nom propre d'une rivière d'Aſie, dans le Diarbeckès. Elle a ſa ſource au midi, à quatre journées de Mardin, & ſon embouchure dans l'Euphrate.

ALCHAH; nom propre d'une ville d'Aſie, dans la Tranſoxane, ſur le Gihon.

ALCHAMARUM; nom propre d'une ville d'Arabie, ſituée ſur le penchant d'une montagne fertile, près du fleuve Ormannus. L'accès en eſt difficile. C'eſt la réſidence d'un Roi Arabe.

ALCHARIT; ſubſtantif maſculin. C'eſt un des noms que les Philoſophes hermétiques ont donné à leur mercure.

ALCHASIR; c'eſt, ſuivant Niger, le nom d'une ville d'Egypte.

ALCHATA; ſubſtantif maſculin. Oiſeau d'Arabie de la groſſeur d'un pigeon, avec de longues aîles, des pieds courts & noirs, & un plumage comme celui de la caille.

ALCHAZANON; ſubſtantif maſculin. Les Alchimiſtes donnent ce nom à la boue qui tombe des meules à aiguiſer. Johnſon prétend qu'on en fait un excellent maſtic.

ALCHAZAR; nom propre d'une contrée d'Aſie, où quelques-uns placent les ſources de l'Euphrate.

ALCHIERAM; c'eſt le nom que quelques Chimiſtes ont donné à la Tête-morte qui reſte au fond de la cucurbite après la diſtillation.

ALCHIMELECH, *ou* MELILOT EGYPTIEN; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'une plante très-petite, qui croît & s'étend à terre, ſerpente avec lenteur, & s'élève très-rarement. Sa feuille reſſemble à celle du trefle, mais elle eſt moins grande. Ses fleurs ſont petites, nombreuſes, oblongues, placées les unes à côté des autres: elles ont une odeur douce, & la couleur du ſafran. Elles précèdent des gouſſes obliques, qui renferment une très-petite ſemence ronde d'un rouge noirâtre, d'une ſaveur amère & aſtringente, & qui a quelque odeur.

ALCHIMIE, ſubſtantif féminin. *Alchimia*. L'abus qu'on fait des mots, eſt cauſe qu'on ne s'eſt pas encore réuni pour définir cette ſcience. Les uns l'ont regardée comme un

ploient ce mot dans le même ſens qu'alchieram ; d'autres déſignent de cette manière l'huile de genievre & la poix liquide ; Rullandus appelle de même l'arſenic préparé.

ALCHITURA ; quelques-uns déſignent par ce mot, la poix liquide.

ALCHOLLEA ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'une ſorte d'aliment fort commun chez les Maures. Il eſt compoſé de bœuf, de mouton ou de chair de chameau, mais ſur-tout de bœuf qu'ils coupent en longs morceaux, qu'ils ſalent & qu'ils laiſſent mariner pendant vingt-quatre heures. Alors ils tirent ce bœuf du vaiſſeau dans lequel il marinoit, & le mettent dans un autre avec de l'eau ; & lorſqu'il a paſſé une nuit dans cet état, ils le retirent, l'attachent à des cordes, & le font ſécher, en le ſuſpendant en l'air, & en l'expoſant au ſoleil. Lorſqu'il eſt bien ſec & bien dur, ils le coupent par morceaux de deux ou trois pouces de long, qu'ils jettent dans une marmite ou chaudron, qui contient du ſuif & de l'huile bouillante toute prête, & qui peut encore recevoir tous ces morceaux de bœuf qu'ils y laiſſent bouillir juſqu'à ce que la couleur en ſoit bien vive & bien rouge, quand on vient à les couper : enſuite ils les retirent & les laiſſent égoutter ; après quoi ils les laiſſent repoſer juſqu'à ce qu'ils ſoient froids. Quand ils ſont froids, ils les mettent dans des vaiſſeaux préparés avec ſoin, en verſant deſſus la liqueur dans laquelle les morceaux ont été cuits. Lorſque tout eſt bien froid, ils ferment exactement les vaiſſeaux. Ce met peut ſe garder en cet état pendant deux ans. Il ſe durcit de jour en jour ; & plus il eſt dur, plus les habitans en font de cas, & penſent qu'il a été bien préparé. Ils le ſervent froid ; ils le font quelquefois frire avec de l'ail & des œufs. Ils le mettent auſſi à l'étuvée, & ils l'arroſent de jus de citron. Il eſt fort bon, de quelque façon qu'on le mange, froid ou chaud.

ALCIBIADE ; nom propre de ce fameux Athénien, qui également favoriſé des dons de la Nature & de la fortune, y joignoit encore les avantages de la naiſſance. Il eut pour maître Socrate, dont quelques-uns ont critiqué la tendre amitié qu'il montra pour ſon diſciple, mais avec plus de méchanceté que de raiſon : ce Philoſophe n'inſpira ſurement pas à Alcibiade les paſſions vicieuſes qui corrompirent ſes mœurs ; & on peut lui rapporter les vertus qui le rendirent plus d'une fois un Héros utile à ſa patrie. Les diſgraces qu'Alcidiade éprouva à Athènes où il fut accuſé d'impiété & de ſacrilége, & où on lui imputa la défaite d'Antiochus ſon Lieutenant, qui avoit combattu ſous ſes ordres, l'ayant engagé à ſe retirer à Lacédémone, il y fut reçu à bras ouverts. Ce fut durant ſon ſéjour dans cette ville, qu'il ſéduiſit Timée, femme du roi Agis, de laquelle il eut un fils appelé Léotychide, que le Roi, qui ſavoit n'en pas être le père, refuſa de reconnoître. Depuis, Alcibiade fut aſſaſſiné par les ordres du Satrape Pharnabaze 4 4 ans avant l'Ere chrétienne, à l'inſtigation de ces mêmes Lacédémoniens pour qui l'Athénien étoit redoutable. Il n'étoit âgé que de 50 ans.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très brève.

ALCIDA ; terme de Mythologie. C'eſt le nom de cet animal terrible qui avoit engendré la terre, qui vomiſſoit

miſſoit feu & flamme, & qui embraſoit les lieux où il paſſoit. Il fut tué par la déeſſe Minerve, à qui cette action fit donner le nom d'Alcides.

ALCIDE ; c'eſt un des noms qui furent donnés à Hercule, non pas parce qu'il étoit fort, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux, mais parce qu'il étoit petit-fils d'Alcée.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

ALCIDON ; ſubſtantif maſc. Terme de Fleuriſte, qui déſigne une ſorte d'œillets piquetés.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier, mais la dernière eſt longue au pluriel.

ALCIE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois exhauſſée, élevée.

ALCIMEDON ; c'eſt, ſuivant Pauſanias, le nom d'un bourg du Péloponèſe, dans l'Arcadie.

ALCINOÉ ; terme de Mythologie. C'eſt le nom d'une femme Grèque que Diane punit ſingulièrement, pour avoir retenu le ſalaire d'une pauvre ouvrière. La Déeſſe inſpira à cette Alcinoé une paſſion ſi vive pour un nommé Xantus, que pour le ſuivre elle abandonna ſon mari, ſa maiſon & ſes enfans ; & quoique ce Xantus parût l'aimer, & qu'il l'aimât effectivement, ſa jalouſie le lui repréſenta infidèle, & elle ſe précipita dans la mer.

Tout eſt bref dans ce mot.

ALCINOUS ; nom propre. Roi des Phéaciens ; dans l'île de Corcyre, fameux par ſes jardins ſuperbes, & couverts de fruits délicieux, & par la réception qu'il fit à Uliſſe, quand ce Héros fit naufrage près des côtes de ſon île.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer le *c* en *s*, & écrire, *Alſinoüs*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALCIONE ; ancien nom d'une ville de Theſſalie, près du golfe de Zeiton. C'eſt-là où Philippe, Roi de Macédoine, fut bleſſé, & perdit un œil.

ALCIONÉE ; nom propre d'un lac très-profond, aux environs de Corinthe ; dans le Péloponéſe. On prétend que l'Empereur Neron l'ayant fait ſonder, on ne put en trouver le fond. La mythologie dit que ce fut par ce lac, que Bacchus prit ſon chemin pour ramener des enfers ſa mère Semelé.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

ALCIPO ; nom propre d'une ville de Grèce, dans la Livadie, près de Natalico, vers la mer Ionienne.

ALCIPPE ; nom propre & terme de Mythologie. Fille d'Aglaure & du Dieu Mars qui tua Halyrothius, fils de Neptune, pour avoir voulu la violer. Neptune accuſa le meurtrier au tribunal des Dieux, & il y en eut douze qui s'aſſemblèrent à Athènes pour juger cette affaire ; mais ils prononcèrent en faveur du Dieu Mars. Le lieu du jugement fut depuis appelé Aréopage ; les Magiſtrats qui s'y aſſembloient, Aréopagites.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *s*, ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *Alſipe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ALCIS, terme de Mythologie. C'eſt un des noms ſous leſquels les Ma-

cédoniens révéroient la déeſſe Minerve.

ALCITHOÉ : terme de Mythologie. C'eſt le nom d'une des filles de Minée, qui, ainſi que ſes ſœurs, fut métamorphoſée par Bacchus en chauveſouris, pour avoir mépriſé les orgies qu'on célèbroient à Thèbes, en l'honneur de ce Dieu.

Tout eſt bref dans ce mot.

ALCMAER ; nom propre. Ville de Hollande, dans la Veſtfriſe, autrement la Nordhollande. C'eſt des environs de cette ville que ſe tire le meilleur beurre & le fromage de Hollande le plus eſtimé. Frédéric de Tolède, fils du Duc d'Albe, aſſiègea Alcmaër en 1573 ; mais il fut obligé d'abandonner l'entrepriſe par la vigoureuſe réſiſtance des habitans, ſingulièrement animés par l'admirable intrépidité que les femmes firent paroître pour la défenſe de la liberté. Le mauvais ſuccès de ce ſiège fut le terme des conquêtes du Duc d'Albe en Hollande.

Les regiſtres de cette ville font mention d'une particularité digne de l'hiſtoire des fleurs. On y vendit en 1637, ſous l'autorité publique, & au profit de la Chambre des Orphelins, cent-vingt & quelques tulipes, qui produiſirent quatre-vingt-dix milles florins d'Hollande, c'eſt-à dire, près de deux cens mille livres de France. La tulipe appelée l'amiral d'Enchuiſen, fut vendue avec ſon cayeu cinq mille deux cens florins ; une autre appelée le Viceroi, fut vendue quatre mille deux cens trois florins. Le nom, le prix, & même le poids de chaque tulipe eſt rapporté dans ces regiſtres.

ALCMAN ; nom propre d'un Poëte lyrique qui floriſſoit dans la 27e olympiade. Athénée prétend qu'Alcman fut le premier qui introduiſit la coutume de chanter en compagnie, des vers amoureux. L'hiſtoire nous a conſervé le nom de ſa maîtreſſe Megaloſtrata, qui, comme lui, s'occupoit à faire des vers. On dit que ce Poëte fût un des grands mangeurs de ſon ſiècle. Un critique obſerve à ce propos, que cette qualité devoit lui être à charge, ſi la poëſie ne rendoit pas plus alors aux Auteurs, qu'elle ne leur a rendu dans des temps poſtérieurs. Au reſte Alcman mourut ſingulièrement ; il fut mangé des poux.

ALCMANIEN ; adjectif & terme de Poëſie latine. Ce mot déſigne une ſorte de vers formés de deux dactyles & deux trochées.

Ces vers ſont ainſi appelés d'Alcman, Poëte eſtimé pour ſes poëſies lyriques & galantes, qui employoit ſouvent cette meſure dans ſes ouvrages.

ALCMENE, terme de Mythologie. C'eſt le nom de la fille d'Electrion, petite fille de Perſée, & femme d'Amphitrion. Jupiter étant devenu amoureux de cette Princeſſe, uſa de ſtratagême pour réuſſir à ſon projet. Pendant qu'Amphitrion étoit à la guerre, il prit l'air, les manières & la figure de ce Prince Thébain, & vint dans cet équipage trouver la belle Alcmene, dans les bras de laquelle il paſſa trois nuits, ſans qu'elle ſe doutât de l'infidélité qu'elle faiſoit à ſon mari. Mercure pendant ce temps étoit aux aguets, pour avertir Jupiter s'il arrivoit qu'Amphitrion revînt tandis qu'il étoit avec Alcmene. C'eſt de ces amours que naquit le célèbre Hercules. Alcmene fut miſe au rang des héroïnes, & elle eut un autel dans le temple de ſon fils.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *alkemene*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALCMÉON; terme de Mythologie. C'eſt le nom d'un des chefs des Epigones, qui fut mis à mort par les frères d'Alphéſibée, parce qu'il avoit abandonné cette Princeſſe ſon épouſe, pour ſe marier avec Callirhoé.

ALCO; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'une petite eſpèce de chiens, dont les Indiens font beaucoup de cas.

ALCOB; ſubſtantif maſculin. C'eſt un des noms que les Alchimiſtes ont donné à leur mercure.

ALCOBA; nom propre d'une montagne d'Eſpagne qui part du Diocèſe de Coimbre, pour joindre le mont Muro, dans le Diocèſe de Lamego. Pluſieurs rivières qui abondent en truites, en aloſes & en lamproies, ont leurs ſources dans cette montagne.

ALCOBACA; nom propre d'une célèbre Abbaye de l'Ordre de St Benoît, au Royaume de Portugal, dans l'Eſtrémadure. Alphonſe I la fit bâtir, & la plûpart des Rois ſes ſucceſſeurs y ont leur tombeau.

ALCOCER; nom propre d'un bourg d'Eſpagne, au Duché de Villena, dans la nouvelle Caſtille. On recueille dans les environs de l'huile, des grains, du vin & du miel en abondance.

ALCOHOL: ſubſtantif maſculin, & terme de Chimie emprunté de l'Arabe. Il déſigne en général, une ſubſtance quelconque, réduite en parties extrêmement fines, en poudre impalpable.

ALCOHOL, ſe dit auſſi de l'eſprit de vin parfaitement déflegmé, ou rectifié au dernier dégré, par des diſtillations réitérées. *Il me faudroit de l'alcohol de vin.* Ce mot n'eſt pas en uſage en parlant des autres liqueurs. *Voyez* ESPRIT DE VIN.

ALCOHOLADES; (les) Peuples de l'Amérique méridionale, qui habitent les rives du lac Macaraybo, dans une contrée très-fertile, & dans le voiſinage des Pocabuyes.

ALCOHOLISÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ALCOHOLISER.

ALCOHOLISER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Chimie, qui exprime l'action de réduire une ſubſtance en poudre impalpable, ou en un acide ou eſprit inflammable. *Il faut acoholiſer cette yvraie.*

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'alcoholiſe*, la ſyllabe *li* eſt longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *s* en *z*, ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *alkooliſer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ALCOL; ſubſtantif maſculin. C'eſt un des noms que les Chimiſtes ont donné au vinaigre.

ALCOLEA; nom propre d'une petite ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, près du Guadalquivir, à ſix lieues au-deſſus de Séville.

ALCOLISME; ce mot déſigne en Chimie, l'action de triturer,

broyer, corroder, réduire en poudre.

ALCOMENE; c'eſt, ſuivant Etienne le Géographe, le nom d'une ville d'Illyrie.

ALCONA; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'une ſorte d'arbriſſeau creux & noueux, qui ſervoit autrefois aux Arabes pour faire des piques. Johnſon dit qu'on l'emploie en médecine au lieu de gayac.

ALCONE; terme de Mythologie. C'eſt le nom d'une des Divinités qui préſidoient aux voyages.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

ALCOOLISATION; ſubſtantif féminin. Ce mot eſt employé par quelques Chimiſtes, pour déſigner la réduction d'une ſubſtance en ſes plus petites parties.

Les diſciples d'Hermès entendent par ce mot la calcination philoſophique.

ALCOOL MINERAL; c'eſt, chez les Alchimiſtes, une ſubſtance très-pénétrante, & la partie la plus ſubtile des élémens, laquelle eſt très-fixe & très-digérée par un feu aſtral & inviſible. Cette ſubſtance eſt dans tous les mixtes; mais l'art l'extrait d'un ſeul, pour la faire entrer dans la compoſition de la pierre philoſophale & de l'elixir univerſel, qui ſert de médecine à toutes les maladies des trois règnes.

ALCOPHIL NOIR; expreſſion employée par les Alchimiſtes, pour déſigner l'antimoine.

ALCOR; Wolf donne ce nom à une petite étoile qui paroît dans le milieu de la queue de la grande ourſe.

ALCORAN, ſubſtantif maſculin. Mot arabe qui ſignifie livre. Il déſigne la collection des préceptes de Mahomet qui lui a aſſigné ce nom, à l'imitation des Juifs & des Chrétiens qui nomment l'ancien & le nouveau teſtament, l'ECRITURE.

Cette collection eſt diviſée en *ſuras*, c'eſt-à-dire, ſections ou chapitres qui ſont ſubdiviſés en petits verſets d'un ſtyle coupé. On compte ſoixante ſuras qui ont des titres auſſi faux que ridicules. Le tout préſente une compilation informe & remplie de contradictions. Les Muſulmans prétendent que Dieu n'envoya l'Alcoran à leur Prophète par le miniſtère de l'Ange Gabriël, que verſet à verſet pendant le cours de vingt-trois ans. Ils rejettent par-là les contradictions ſur Dieu même, qui, ſelon eux, corrigea & réforma pluſieurs dogmes précédemment envoyés. La vénération pour ce livre eſt ſi grande parmi les Turcs, que celui qui le toucheroit ſans avoir purifié ſes mains, ſeroit criminel; & ſi un Juif ou un Chrétien y portoit les mains, il ne pourroit éviter la mort qu'en ſe faiſant Muſulman.

L'opinion la plus généralement reçue, eſt que Mahomet compoſa l'Alcoran avec le ſecours de Batiras, hérétique Jacobite; de Sergius, Moine Neſtorien, & de quelques Juifs. On y reconnoît en effet pluſieurs endroits de l'Ecriture Sainte, & les dogmes de ces anciens Hérétiques, quoique tout ceci ait été défiguré en paſſant par l'imagination extravagante de Mahomet.

Parmi les dogmes particuliers à ce faux prophète, on diſtingue ceux qui concernent le Paradis, le Purgatoire & l'Enfer. Il y a, ſelon lui, ſept Paradis: le premier eſt d'argent, le ſecond eſt d'or, le troiſième de pierres précieuſes, le quatrième d'émeraudes, le cinquième de criſtal, le ſixième de couleur de

feu, le ſeptième préſente un jardin délicieux, où coulent ſans ceſſe des fontaines & des rivières de lait, de miel & de vin. Des arbres toujours verts ornent ces lieux; & les pepins des fruits dont ils ſont chargés, ſe changent en des houris ou filles ſi belles & ſi douces, que ſi l'une d'elles avoit craché dans la mer, ſon eau n'auroit plus d'amertume. Leur virginité toujours renaiſſante, doit répondre aux deſirs des vrais croyans. On voit par d'autres deſcriptions de l'Alcoran, que Mahomet fait conſiſter la béatitude de ſes prédeſtinées dans les voluptés des ſens.

Le Purgatoire eſt le tombeau même où l'on eſt mis après la mort. Deux Anges noirs y réuniſſent l'ame au corps, & interrogent le ſerviteur de Mahomet ſur les préceptes de la loi. S'il répond qu'il les a obſervés, & qu'il ait péché par quelque membre, ce membre lui donne le démenti. Alors un de ces eſprits noirs lui donne un coup de marteau ſur la tête, & l'enfonce ſept braſſées en terre où il eſt tourmenté. S'il a rempli ſes devoirs, deux Anges blancs conſervent le corps juſqu'au jour du Jugement.

L'enfer conſiſte dans des peines qui finiront un jour par la bonté de Mahomet. Il lavera les réprouvés dans une fontaine, pour leur faire manger les reſtes du repas qu'il aura préparé aux bienheureux.

Nous ne nous arrêterons pas au détail de toutes les rêveries qui ſe trouvent dans l'Alcoran. Il ſuffit, pour en faire voir l'abſurdité, de dire qu'il met pour baſe de ſa loi ces deux principaux points. Le premier eſt la Prédeſtination qui conſiſte à croire que tout ce qui arrive, eſt tellement déterminé dans les idées Eternelles, que rien n'eſt capable d'en empêcher les effets. Le ſecond, que la religion Mahométane doit être établie ſans miracle, ſans diſpute & ſans contradiction; enſorte que celui qui y réſiſte, doit être mis à mort; & qu'un Muſulman qui tue celui dont elle eſt rejettée, mérite le Paradis.

Tant que Mahomet vécut, l'Alcoran fut conſervé ſur des feuilles volantes: on en fit des copies où ſe trouvèrent des différences, & de-là ſe formèrent les quatre ſectes qui ſubſiſtent actuellement. La première & la plus ſuperſtitieuſe eſt celle du Docteur Melik; elle eſt ſuivie par les Maures & les Arabes. La ſeconde nommée l'*Iméniane*, eſt conforme à la tradition d'Ali; les Perſans l'ont adoptée. Les Turcs ont embraſſé celle d'Omar qui eſt la plus libre; & celle d'Odman, qu'on regarde comme la plus ſimple, eſt ſuivie par les Tartares.

Il y a ſept principales éditions de l'Alcoran, avec des commentaires à l'infini. La traduction de ce livre, qui paſſe pour la meilleure, ſoit pour la fidélité du texte, ſoit pour les notes ſavantes dont elle eſt enrichie, eſt celle qu'a donnée en latin le Père Maracci, Profeſſeur en langue Arabe au Collége de Rome. Elle fut imprimée à Padoue en 1698.

Indépendamment de l'Alcoran, qui eſt la baſe de la croyance des Mahométans, ils ont un livre de traditions appelé la *Sonna*; une Théologie poſitive fondée ſur l'*Alcoran* & ſur la *Sonna*, & une Scholaſtique fondée ſur la raiſon. Ils ont auſſi leurs Caſuiſtes & une eſpèce de Droit Canon.

ALCORAN, ſe dit auſſi chez les Per-

ſans, d'une ſorte de tour fort élevée, ou des eſpèces de Prêtres appelés Moravites, font la prière à haute voix pluſieurs fois par jour. C'eſt à peu près ce que les Turcs appellent *Minaret*.

ALCORANISTE; ſubſtantif & adjectif des deux genres. Qui eſt attaché aux dogmes de l'Alcoran.

ALCORE; c'eſt le nom que les Philoſophes hermétiques ont donné à une ſorte de pierre ſemée de petites taches qui reſſemblent à de l'argent.

ALCORRUCEN; nom propre d'un bourg d'Eſpagne, au Royaume de Grenade.

ALCOVE; ſubſtantif féminin. *Alcova*. C'eſt le nom qu'on donne à la partie d'une chambre ſéparée du reſte par une eſtrade. On y place ordinairement un lit, & quelquefois des ſièges.

Des colonnes ou pilaſtres, un cintre, des ronds & d'autres ornemens entrent dans la décoration d'une alcove. L'architecte marque la place de l'alcove; c'eſt au Sculpteur ou au Menuiſier à l'exécuter.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

ALCOYTIN; nom propre d'une ville de Portugal, avec un château fort, ſur les bords de la Guadiana, vis-à-vis de Xérès.

ALCREBIT; ſubſtantif maſculin, & terme de Chimie. Inſtrument de fer qui garnit une ouverture faite à la partie poſtérieure du fourneau à fondre les mines. Ce fourneau qui s'appelle *caſtillan*, étoit le ſeul dont on ſe ſervit en Eſpagne avant la conquête du nouveau monde.

L'alcrébit ſert à recevoir le canon du ſoufflet, dont le bout ne doit pas déborder dans le fourneau.

ALCUDIA; nom propre d'un t du Royaume de Fez, dans la vince de Garet, ſur le cap des Fourches.

ALCUDIA, eſt encore le nom petite ville forte, avec un aſſe port, dans l'île Majorque, lieue de Puglienza, au fond baie qui eſt entre le cap Lap & celui d'Alcudy.

ALCUR; ſubſtantif maſculin. le nom que quelques Chimiſte donné au ſoufre.

ALCYON; ſubſtantif maſculin *cedo*. Oiſeau que nous ne co ſons pas ſur la deſcription me leuſe, ou plutôt fabuleuſe, ont faite les anciens. On eſt é que St Ambroiſe ait cru les ries des Naturaliſtes & des P ſur le compte de cet oiſeau.

L'*alcyon*, dit ſérieuſemen reſpectable Père de l'Egliſe poſe ſes œufs au milieu de l' dans les ſables qui ſont au bo la mer. Dès ce moment les tombent, la mer devient tra le, & ce calme dure quatorze j parce qu'il en faut ſept à cet pour couver ſes œufs, & les éclorre, & ſept autres pour ſes petits.

Le Créateur a deſtiné à ces oiſeaux pour faire leurs nids, ſon la plus orageuſe, afin de r par cette ſérénité ſubite, la f qu'il leur fait plus ſenſible & éclatante.

Les marins n'ignorent pas grand bienfait; ils appellen jours alcyoniques, & ils ont ſoin d'en profiter, parce qu'il certains qu'ils n'auront poi tempêtes à eſſuyer pendant t temps-là.

Il faut convenir que ſi t que nous conte là St. Amb

étoit vrai, les alcyons ſeroient des oiſeaux bien privilégiés. Voici quelque choſe de plus clair.

Les modernes conçoivent ſous le nom d'alcyon, un oiſeau de mer appelé Martin Pêcheur, qui eſt à peu près de la groſſeur d'une caille. Il eſt habillé de bleu, de rouge, de jaune, & de couleur de pourpre. Son bec eſt long, menu, jaunâtre; il bâtit ſon nid ſur les rochers & parmi les roſeaux. Il ſe nourrit de petits poiſſons, & pond ſes œufs en hiver quand le temps eſt ſerein.

L'*alcyon* donne dans l'analyſe chimique beaucoup de ſel volatil.

On le fait ſécher, & on le pend au cou des enfans pour les préſerver de l'épilepſie: mais le remède ſeroit plus ſûr, ſi l'on faiſoit prendre tous les jours par la bouche dans de l'eau de bétoine, un ſcrupule de cet oiſeau pulvériſé.

Les nids ſecs & blancs que les Siamois & pluſieurs voyageurs apportent en France, ſont des nids d'alcyons des Indes, & particuliérement de ceux du Royaume de Camba, ſur la côte de Coromandel. Ces nids ont la forme de taſſes rondes; leur matière eſt, ſuivant quelques marins, le goëmon, qui eſt une ſorte d'algue marine de bonne odeur; d'autres diſent qu'ils ſont formés d'une baie, ou écume blanche qui ſort du bec de ces oiſeaux quand ils ſe font l'amour, & qui ſe durcit par la chaleur. Ceci ne paroît pas bien certain.

Quoi qu'il en ſoit, ces nids ſont un objet de commerce dans l'Inde; & malgré que le goût en ſoit inſipide & glutineux, les Chinois en ſont friands; & les mangent après les avoir fait bouillir avec du gingembre. On prétend que ce mets eſt un remède ſalutaire contre les maux d'eſtomac & les maladies de langueur.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer le *c* en *s*, l'*y* en *i*, & écrire *alſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALCYONE; nom propre, & terme de Mythologie. C'eſt, à ce que dit Ovide, une fille d'Eole & d'une Pléiade, qui ſe nommoit auſſi Alcyone, & qui étoit fille d'Atlas & de Pléïone. Elle épouſa Ceyx, petit-fils de Jupiter; & comme ce Prince fit naufrage en revenant de conſulter l'oracle d'Apollon ſur les affaires de ſon Royaume, Alcyone qui vit ſon corps flottant, ſe précipita avec lui dans la mer, où les Dieux les changèrent en alcyons, oiſeaux qui font leur nid ſur les eaux. Pendant qu'ils couvent leurs œufs, & qu'ils élèvent leurs petits, le temps eſt conſtamment calme; parce qu'Eole, pour pourvoir à la ſûreté de ſa fille & de ſa poſtérité, enchaîne les vents dans leurs cavernes. *Voyez* ALCYON.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

ALCYONÉE; terme de Mythologie. C'eſt le nom d'un Géant, frère de Porphyrion, qui ayant tué vingt-quatre ſoldats d'Hercule, voulut encore aſſommer ce Héros; mais il para le coup avec ſa maſſue, & tua lui-même le Géant à coups de fléches. Sept jeunes filles qui aimoient Alcyonée, furent ſi touchées de ſa mort, que de déſeſpoir elles ſe précipitèrent dans la mer, où les Dieux par pitié, les changèrent en alcyons, comme Ceyx & Alcyone.

Les trois premières ſyllabes ſont

brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

ALCYONIEN, ENNE ; adjectif. Qui a rapport à l'alcyon. On ne l'emploie guères qu'en parlant des *jours alcyoniens*, qui ſont ſept jours avant le ſolſtice d'hiver, & ſept jours après, pendant leſquels la fable dit, que la mer eſt calme, parce que l'alcyon fait ſon nid.

ALCYONIUM ; ſubſtantif maſculin. Subſtance marine que quelques-uns regardoient comme le nid de l'alcyon, & d'autres comme une plante marine. Ces erreurs ont été levées par les obſervations de M. Peyſſonel, qui a découvert que l'alcyonium étoit produit & formé par des inſectes de mer, aſſez ſemblables aux Polybes.

Cette ſubſtance ſe diviſe en pluſieurs eſpèces. Dioſcoride en décrit de cinq ſortes.

La première appelée *dure*, paroît aux yeux comme une eſpèce d'éponge, mais dure, peſante, d'un goût acerbe, de mauvaiſe odeur, & ſentant le poiſſon. Elle ſe trouve ordinairement ſur le rivage.

La ſeconde appelée *favago auſtralis*, eſt légère, poreuſe comme une éponge, & ſentant l'algue.

La troiſième appelée *vermiculaire*, eſt en forme de petits vers, & de couleur tirant ſur le pourpre, quelquefois blanche, d'autrefois tirant ſur le jaune.

La quatrième appelée *molle*, eſt légère, molle, ſemblable à de la laine graſſe,

La cinquième ſorte appelée *alcyonium foraminoſum*, a la figure d'un champignon. Elle eſt douce au toucher extérieurement, mais rude intérieurement ; elle eſt âcre au goût, poreuſe à peu près comme la pierre ponce, & elle ne donne aucune odeur.

Les Botaniſtes en comptent bien davantage, & Tournefort parle de douze différentes dans ſes inſtitutions. Mais nous nous arrêterons à celles que nous venons de décrire, dont voici, d'après Lémery, les propriétés médicinales.

Toutes donnent dans l'analyſe chimique, beaucoup d'huile & de ſel, néanmoins avec des différences entr'elles.

La première & la ſeconde eſpèce s'emploient contre les éréſipèles, les dartres, la grattelle, la lèpre & les autres démangeaiſons de la peau; on les applique auſſi en poudre ou en décoction ſur le viſage pour en enlever les taches.

La troiſième eſpèce eſt diurétique, chaſſe la pierre du rein & de la veſſie, lève les obſtructions de la rate, & ſe donne avec ſuccès dans l'hydropiſie. On la prend en poudre ou en décoction. Quand elle eſt brûlée, c'eſt un remède contre l'alopécie, en l'appliquant ſur la partie, délayée dans un peu de vin.

La quatrième eſpèce eſt réſolutive.

La cinquième ſert à nettoyer les dents ; calcinée avec du ſel, elle devient un dépilatoire ; & ſi on l'applique ſur la peau, elle y cauſe des démangeaiſons.

Au ſurplus, toutes ces eſpèces ſont déterſives, réſolutives, & d'une nature âcre ; mais la vermiculaire eſt la meilleure.

Voici comme Dioſcoride veut qu'on calcine l'alcyonium.

Il faut le mettre dans un pot de terre neuf, avec un peu de ſel. On couvre bien ce pot qu'on enduit de terre graſſe, & on le met dans un fourneau. Quand il eſt bien cuit, on

le retire, & on a l'alcyonium calciné qui ſe lave comme la cadmie.

ALDABHA; ſubſtantif maſculin. Quadrupède de Syrie, qui tient le milieu entre le loup & le chien. Son poil reſſemble à celui de l'ours, & il mange les cadavres.

ALDBOURG; nom propre d'une ville maritime d'Angleterre, au comté de Suffolk.

Il y a encore une autre ville de ce nom dans la Province d'York, vers le nord.

ALDEA DEL MORE; ce n'eſt qu'un village de l'île de Ceylan, au deſſus de la ville de Batecala, & que Mandeſlo a jugé à propos de qualifier de ville maritime.

ALDEA EL MURO; nom propre d'un bourg d'Eſpagne ſur les frontières d'Arragon, dans la vieille Caſtille, à l'orient de Soria, & au ſud-oueſt de Taracona.

ALDEA EL RIO; nom propre. Bourg d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, au nord du Guadalquivir, ſur la route de Cordoue à Anduxar.

ALDEBARAM; ſubſtantif maſculin. Terme emprunté de l'Arabe, par lequel on déſigne une etoile fixe de la première grandeur qui eſt dans l'œil du taureau, l'un des douze ſignes du zodiaque.

ALDÉE; ſubſtantif féminin. C'eſt le nom qu'on donne dans le Bréſil à une eſpèce de peuplade, où les maiſons contiennent ſept à huit cens perſonnes.

ALDEGO; nom propre d'une rivière d'Italie, qui a ſa ſource à l'occident de Montebello, dans le Vicentin, & ſon embouchure dans l'Adige, entre Zerpano & Albaredo.

ALDEGRAF; (Albert) Nom propre. Peintre & Graveur de Veſtphalie du ſeizième ſiècle, élève d'Albertdure. Il eſt particulièrement connu par ſes eſtampes qu'on diſtingue à la correction du deſſein, & à la délicateſſe de l'expreſſion.

ALDENAER; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, dans l'Electorat de Cologne, ſur la rivière d'Aar, environ à trois lieues d'Aremberg.

ALDENHOVEN; nom propre d'un Bourg & d'un Bailliage du Duché de Juliers, ſur la rivière de Dente, au ſud de Linnich.

ALDERMAN; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'un Officier municipal d'Angleterre, qui eſt à peu près à Londres, ce qu'un Echevin eſt à Paris.

Il y a des Aldermans dans toutes les villes municipales; ils en compoſent le Conſeil commun, qui fait les réglemens de Police. Ils ont auſſi dans leur attribution la connoiſſance de quelques affaires civiles & criminelles, mais en petite quantité.

Le nombre des Aldermans n'eſt pas le même dans toutes les villes; mais nulle part il n'eſt au-deſſous de vingt-ſix.

C'eſt du corps des Aldermans qu'on tire tous les ans les Maire & Echevins, qui ſont comme les Commiſſaires de ce corps, auquel ils ſe réuniſſent après que le temps de leur Mairie ou Echevinage eſt expiré.

Les trente-ſix Quarteniers de Londres ſont inférieurs aux vingt-ſix Aldermans. Ceux-ci, qui ont été Maires, & les trois plus anciens qui ne l'ont pas été, ont le brevet de Juges de paix.

Il y a eu autrefois des Aldermans des Marchands, de l'hôpital & autres; & dans les archives d'Angleterre, il eſt fait mention de l'Alderman du Roi, qui étoit comme un Intendant ou Juge de Province, envoyé par le Roi

pour rendre la Juſtice. Il connoiſſoit des délits conjointement avec l'Evêque ; mais celui-ci ne prononçoit que d'après les Loix divines, & le premier d'après les Loix humaines, & l'un ne pouvoit entreprendre ſur la Juriſdiction de l'autre

Chez les Anglo-Saxons, les Aldermans compoſoient un ordre de la nobleſſe.

Avant le règne d'Atheſtane, Alderman ſignifioit ce que nous appelons *Comte* ; on n'a dit ce dernier mot en place de l'autre, que depuis ce Prince.

Chez les Allemands, le chef de chaque famille ou tribu, ſe nommoit *Ealderman*, bien moins pour ſignifier qu'il étoit le plus vieux, qu'à cauſe qu'il repréſentoit l'aîné des enfans, conformément au gouvernement paternel qui étoit en vigueur dans la Nation ; & comme un village n'étoit ordinairement formé que d'une tribu ou branche, le chef de cette branche ou tribu étoit appelé l'Ealderman du village, à cauſe de l'eſpèce de Juriſdiction qu'il y exerçoit.

ALDIN, INE ; adjectif. Terme d'Imprimerie, qui déſigne le caractère, les lettres italiques. Ce mot vient d'Alde Manuce, fameux Imprimeur du ſeizième ſiècle, qui employoit ſouvent cette ſorte de caractères par préférence à d'autres, & qui le premier mit en uſage les lettres qu'on appelle *aldines*.

ALDOBRANDINE ; (la noce) c'eſt le nom d'un morceau de peinture antique, d'une friſe qu'on a trouvée dans les ruines de Rome, & qu'on a portée dans le palais *Aldobrandin*, avec la partie du mur ſur laquelle elle étoit peinte. Cette friſe repréſente une noce ; la mariée eſt aſſiſe ſur le bord du lit, elle panche la tê *fait la dolente & la difficile* ; (c les termes de Miſſon) pendant ne matrone la conſole d'un air l'inſtruit, la perſuade, & l entendre raiſon. L'époux cou de lierre, & tout déshabillé, e auprès du lit avec un air hard dans l'impatience ſans doute q épouſe ait achevé toutes ſes grées. Quatre ou cinq ſervante parent en divers endroits des & des onguens aromatiques ; muſicienne joue de la lyre, pe qu'une autre chante apparen quelque épithalame. Cette pei s'eſt aſſez bien conſervée.

ALDRADINA ; nom propre d'ur tite contrée de la Livadie, d Grèce.

ALDROVANDUS, (Uliſſe) propre d'un des grands Natur qui ayent paru. Il enrichit le p d'une infinité de découvertes q rent le fruit d'un travail opiniât trente années, pendant leſque n'épargna ni ſoins ni dépenſes l'exécution & l'utilité de ſon p On a honte de dire que ce homme, après avoir conſum patrimoine dans ſes recherche forcé, accablé d'années & d'in tés, d'aller mourir à l'hôpital de logne ſa patrie, en 1605.

ALDUDES ; (les) c'eſt le nom donne à certaines montagnes d renées, dans la baſſe Navarre, Pampelune & Saint Jean Pié Port.

ALE ; c'eſt, ſuivant Pline, une anc ville de la côte de Syrie, entre lic & Selinus.

ALE, eſt auſſi le nom d'une ville ca d'un Royaume d'Afrique, d Nigritie, voiſin de celui de Ga & qui n'eſt ſéparé des Etats d

de Juala, que par la rivière appelée Rio de la Grace. Il croît dans les environs des tamarins, des ananas, & le tabac n'a pas beſoin d'y être cultivé.

Sanut dit que les habitans d'Ale adorent la nouvelle lune, & qu'ils lui ſacrifient des animaux. Ils ont d'autres idoles qu'ils tiennent cachées dans des troncs d'arbres au fond d'une forêt ſombre, & ils offrent à celles-ci du ris, du millet & des légumes.

Le Roi de ce pays tient ſinguliérement ſon conſeil de guerre : à la veille d'une expédition militaire, il aſſemble ſes Conſeillers dans une forêt voiſine de ſon Palais, & là rangés autour d'une foſſe creuſée exprès à trois pieds de profondeur, ils délibèrent la tête baiſſée ſur cette foſſe. Dès que le réſultat de la délibération eſt formé, on comble la foſſe, & le Roi dit que le ſecret eſt enterré, & qu'il ne faut pas craindre que la foſſe le revèle. Cette cérémonie en imprime au point, que jamais les deſſeins de ce Prince, ne ſe découvrent que par l'exécution.

ALE, eſt encore le nom d'un pays où le Roi des Aſſyriens tranſporta les Iſraélites.

ALEA ; nom propre d'une ancienne ville de Grèce, dans l'Arcadie, fameuſe par les temples des Divinités qu'on y révéroit. Il y en avoit un dédié à Diane l'Ephéſienne, un autre dédié à Minerve Aléenne, dans lequel on conſervoit la peau & les défenſes du ſanglier Calydon, & un troiſième dédié à Bacchus, dans lequel on fouettoit annuellement des femmes en l'honneur de ce Dieu, comme à Lacédémone on fouettoit de jeunes garçons.

Aleus, fils d'Aphidas, & Roi d'Arcadie, fut le fondateur de cette ville & du temple de Minerve Aléenne, dont la ſtatue fut enlevée dans la ſuite par Auguſte, pour punir les Arcadiens, qui avoient ſuivi le parti d'Antoine.

ALEA, eſt encore, ſuivant Etienne le Géographe, le nom d'une ancienne ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, dans le pays des Carpétaniens, & d'une troiſième dans la Theſſalie.

ALÉANTRIS ; ſubſtantif maſculin. C'eſt, au rapport d'Athénée, le nom d'un poiſſon qu'on pêche dans le Nil. C'eſt dire un mot & rien de plus.

ALÉATOIRE ; (contrat) terme de Juriſprudence qui ſe dit de certaines conventions dont l'objet conſiſte dans un évènement incertain.

Il y a des contrats aléatoires, permis, d'autres qui ne le ſont pas. Ceux de la première eſpèce, ſont les contrats à groſſe aventure, les contats d'aſſurance, &c. Les contrats aléatoires défendus, ſont le jeu, les gageures, &c.

Un particulier qui auroit acheté une chaſſe ou une pêche dont il n'auroit rien perçu, ne ſeroit pas reſtitué, pour cette raiſon, contre un tel contrat aléatoire, parce qu'une eſpérance peut faire le ſujet d'une vente légitime.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

ALEBIQUEUX ; vieux mot qui ſignifioit autrefois pointilleux, querelleur.

ALEC ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom que quelques Chimiſtes ont donné au ſel.

ALECÉ ; nom propre d'une rivière du Royaume de Naples, qui coule dans la partie la plus méridionale de la Calabre ultérieure. Elle a ſa ſource

dans l'Apennin, & ſon embouchure dans la mer de Sicile, auprès de Régio.

ALECH ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom que quelques Chimiſtes ont donné au vitriol.

ALECHARIT ; ſubſtantif maſculin. C'eſt un des noms que les Philoſophes hermétiques donnent à leur mercure.

ALECHIL ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom que quelques Chimiſtes ont donné au trépied ſur lequel ſe poſe quelque vaſe pendant les opérations chimiques.

ALECRET ; vieux mot qui ſignifioit autrefois une eſpèce de corcelet léger fait de mailles.

ALECTO ; terme de Mythologie. Nom propre d'une Furie, fille de Jupiter, ſuivant quelques-uns, ainſi que ſes ſœurs Tiſiphone & Megère. D'autres prétendent que toutes trois ſont fille de l'Achéron & de la Nuit, & qu'elles ſont au royaume de Pluton, pour y tourmenter les Ombres coupables. On les repréſente ayant le regard furieux, coëffées de ſerpens entrelaſſés, & tenant en main des fouets & des flambeaux allumés.

ALECTORIENNE ; (Pierre) *Gemma Alectoria.* C'eſt le nom de la Pierre qui ſe forme dans l'eſtomac & dans le foie des coqs & des chapons. Celles du foie ſont les plus groſſes. On en a vu une d'un pouce & demi de longueur, de figure irrégulière, & de couleur mêlée de brun & de blanc. Il y en a qui reſſemble a du criſtal, mais elles ſont plus obſcures, & elles ont des filets de couleur rougeâtre.

Les Anciens diſoient que l'homme qui portoit cette pierre, étoit courageux & fort ; & qu'elle étoit cauſe que Milon de Crotone ſortoit toujours vainqueur du combat. Ils lui attribuoient encore la vertu de procurer des richeſſes, & ils la regardoient enfin comme un philtre qui avoit la propriété de modérer la ſoif.

ALECTOROLOPHOS ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'une plante que Jean Bauhin diviſe en deux eſpèce, une mâle & l'autre femelle.

La première s'élève à la hauteur d'environ un pied & demi, droite, grele, carrée, vide, ſe diviſant en quelques rameaux : ſes feuilles, qui naiſſent ſans queue, ſont larges à la baſe, & ſe terminent en pointe : leurs bords ſont crénelés, & repréſentent à peu près la crête d'un coq : les fleurs ſortent des aiſſelles des feuilles, aux ſommités des branches : ces fleurs ſont des tuyaux jaunes terminés en devant, & comme formés par un muſle à deux mâchoires, dont la ſupérieure eſt en caſque, & l'inférieure ordinairement découpée en trois parties : dès que la fleur eſt paſſée, il paroît un petit fruit membraneux, luiſant, qui renferme des ſemences menues, oblongues, bordées d'une aîle membraneuſe, de couleur obſcure : la racine eſt petite & déliée.

La ſeconde eſpèce diffère de la précédente, en ce qu'elle eſt plus baſſe ; que ſa tige eſt moins robuſte ; que ſes feuilles ſont plus étroites, & que ſes fleurs ſont plus petites.

Ces deux plantes croiſſent dans les campagnes & dans les prairies, & ne ſont d'aucun uſage en Médecine.

ALECTOROS ; nom propre d'un Fort ſitué près de l'embouchure du Boryſthène.

ALECTRYOMANCIE ; ſubſtantif féminin. *Alectryomantia.* C'étoit une ſorte de Divination, par le moyen d'un coq, qui étoit uſitée chez les Grecs : voici comme on procédoit.

On traçoit un cercle ſur la terre, & on le diviſoit en vingt-quatre parties égales, dans chacune deſquelles on figuroit une lettre de l'Alphabet, & ſur chaque lettre on mettoit un grain d'orge ou de blé. On plaçoit enſuite au milieu du cercle un coq inſtruit à ce manège ; l'on obſervoit ſcrupuleuſement les lettres ſur leſquelles l'animal enlevoit les grains, & de ces lettres on formoit un mot qui étoit la réponſe à la demande que l'on avoit faite.

Ammien Marcellin nous a tranſmis que quatre Devins appelés *Fiduſtius, Irenée, Bergamius* & *Hilaire*, ayant cherché par l'Alectryomancie, quel ſeroit le Succeſſeur de l'empereur Valens, ils trouvèrent que ce ſeroit Théodore.

L'Empereur qui n'entendoit pas raillerie, ayant été informé du procédé, fit, non-ſeulement mettre à mort les Devins, mais encore tous autres aſſez malheureux pour que leurs noms commençaſſent par les quatre premières lettres de celui de Théodore. Théodoſe, cependant, eut le bonheur d'échapper au maſſacre, & il fut le ſucceſſeur du cruel Valens.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, la quatrième encore, la cinquième moyenne, & la ſixième longue.

Il faudroit changer le premier *c* en *k*, le ſecond en *s*, l'*y* en *i*, & écrire, *alektriomanſie*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALECTRYON ; terme de Mythologie. C'eſt le nom du Favori de Mars & du confident de ſes amours avec Vénus. Un jour que le Dieu craignoit d'être ſurpris avec la Déeſſe, il chargea Alectryon de ſe tenir aux aguets, & de veiller, de manière que le Soleil, ſon rival, ne s'apperçût en rien de l'aventure. Mais Alectryon s'acquita mal de ſa commiſſion ; s'étant livré au ſommeil, le Soleil parut couvert d'un nuage, vit tout ce qui ſe paſſoit, & courut en avertir le Dieu Vulcain, mari de Vénus. Celui-ci tendit des rets preſque imperceptibles autour du lit, où Mars & Vénus étoient couchés, & il aſſembla enſuite tous les Dieux, qui rirent de l'aventure à ſes dépens. Mais pour punir Alectryon de ſon peu de vigilance, Mars le changea en cet oiſeau que nous appelons *Coq.*

ALÉES ; adjectif féminin pluriel, ſubſtantivement pris, & terme de Mythologie qui s'eſt dit des fêtes inſtituées en l'honneur de Minerve Aléenne, dans la ville d'Alea en Arcadie. *Voyez* ALEA.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

ALEGRANCA ; nom propre d'une île d'Afrique, vers les Canaries.

ALÈGRE ; adjectif des deux genres. *Alacer.* Qui eſt agile, diſpos, gai. *Voilà une jeune fille bien alègre.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un alègre acteur*, mais *un acteur alègre.*

ALENÉE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſouffle.

ALENER ; vieux mot qui ſignifioit autrefois reſpirer avec peine.

ALÉNIER ; ſubſtantif maſculin. *Subulæ artifex.* C'eſt le nom de l'Artiſan qui fabrique des alènes. *Voyez* ALÈNE.

ALENOIS ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom qu'on donne à une ſorte de creſſon. *Voyez* CRESSON.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

ALENQUER ; nom propre d'une ville forte d'Eſtrémadure, en Portugal, au ſud-eſt, de Torreſvedras. Les environs ſont couverts de riches vignobles.

ALENT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois l'eſpace d'une heure.

ALENTAKEN ; nom propre d'une contrée de la Livonie dans l'Eſtonie, entre le Golfe de Finlande & le Lac de Crudzko.

ALENTEJO ; nom propre d'une Province de Portugal, ſituée ſur les frontières de l'Eſpagne, vers l'Orient, entre le Tage & la Guadiana. Elle a environ trente ſix lieues de longueur ſur trente-quatre de largeur. On l'appelle le Grenier du Portugal à cauſe de ſa fertilité & de la quantité de grains qu'on y recueille. Ce fut dans cette Province, qu'Alphonſe I. remporta en 1139, une victoire célèbre contre cinq Rois ou Généraux Maures.

ALENTIR ; vieux mot qui ſignifioit autrefois rendre lent.

ALENTOUR ; adverbe. *Circùm.* Ce mot ſignifie aux environs. *On entend retentir les échos d'alentour.*

Il ne faut point donner de régime à cet adverbe. Ainſi, quoiqu'on diſe *autour du puits, autour de la table ;* ce ſeroit une faute de dire *à l'entour du puits, à l'entour de la table.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne & la troiſième longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *à l'antour*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALEON ; c'eſt, ſuivant Pline, le nom d'une rivière d'Aſie dans l'Yonie. Les Anciens lui attribuoient la propriété de faire croître du poil ſur le corps.

ALÉOS ! *Voyez* ALÉON.

ALEP ; nom propre de la plus grande ville de Syrie en Aſie, & l'une des plus puiſſantes de l'Empire Ottoman. Elle eſt bâtie ſur quatre collines, à vingt-deux lieues d'Alexandrie & de la mer de Syrie, ſur le ruiſſeau de Marsgras ou Goié, dans une Contrée fertile, au cinquante-cinquiéme degré de longitude, & au trente-cinquiéme cinquante minutes de latitude ſeptentrionale.

On compte dans Alep & ſes Fauxbourgs, deux cens cinquante mille ames, dont près de quarante mille Chrétiens de différentes ſectes. On y voit plus de cent Moſquées ; mais il n'y en a que ſix ou ſept de remarquables.

Cette Ville eſt le ſiège d'un Béglierbey ou Gouverneur général de l'Empire Ottoman. Elle eſt auſſi le rendez-vous de toutes les Nations commerçantes de l'Univers. L'on y porte les mêmes marchandiſes qu'à Smirne, & l'on en ramène des ſoies, des toiles de coton, des indiennes, des cotons filés, des camelots eſtimés, des ſavons, des noix de gales & de Valanede, qui eſt la coque du gland, & dont ſe

ſervent

poudre diamoſchi, autant de poudre diambra, dix-huit grains d'huile de camomille rectifiée; autant de celle de ſuccin blanc, de romarin, de cumin, & de carvi.

Vous agiterez & mêlerez bien le tout enſemble; vous en formerez une maſſe, de laquelle vous tirerez des pilules dans le beſoin.

Ces pilules purgent les humeurs tartareuſes & pituiteuſes; chaſſent les vents; ſont bonnes contre l'épilepſie, la mélancolie hypocondriaque, l'apoplexie, le vertige & la migraine. La doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à une drachme.

La Pharmacopée de Londres compoſe les pilules Alephangines de la manière ſuivante:

Prenez une demi-once de canelle, autant de clous de girofles, de petites cardamomes, de muſcade, de fleurs de muſcade, de calamus aromatique, de carpobal ſamum, ou fruit de baume, de jonc odorant, de ſantal jaune, de galangala, & de feuilles de roſes rouges.

Concaſſez le tout; tirez-en une teinture avec de l'eſprit de vin, dans un vaiſſeau de terre bien fermé; faites diſſoudre une livre de bon aloès, dans trois livres de cette teinture; ajoutez-y une demi-once de maſtic, & autant de myrrhe en poudre; deux gros de ſafran, un gros de baume du Pérou; faites enſuite évaporer, ſur des cendres chaudes, l'humidité ſuperflue de ce mêlange, juſqu'à ce qu'il ait la conſiſtance convenable pour des pilules, que vous formerez dans le beſoin.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, la quatrième brève, & la cinquième très brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire *aléfangine*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALEPINS; (les) religieux Maronites, qui s'établirent au levant, ſur la fin du dernier ſiècle. Ils ſuivent une règle auſtère, dont on les dit ſcrupuleux obſervateurs. Ils jeûnent perpétuellement; ils ne mangent point de viandes; ils ſe relèvent à minuit pour prier, & ils s'emploient pendant une partie du jour à la culture des terres. Les mémoires des miſſions du Levant ajoutent que, ſi quelque religieux s'écarte de ſes devoirs, le ſupérieur, qui peut le diſpenſer de ſes vœux, le renvoie, eût-il dix ans de profeſſion.

ALERCE; ſubſtantif maſculin. C'eſt, à ce que dit le Jéſuite Alphonſe Donaglie, le nom d'un arbre prodigieux pour ſa groſſeur, qui croît au Chily, en Amérique, & qui abonde ſingulièrement dans les îles de ces parages. Son bois eſt d'abord rouge, mais le temps change ſa couleur, & lui donne celle du noyer. Les branches de cet arbre, qui, ſuivant ce Jéſuite, a quelquefois douze braſſes de circonférence, donnent juſqu'à ſix cens planches de vingt pieds de longueur, & de deux palmes & demie de largeur.

ALERCIE, ALERS; vieux mots, qui ſignifioient autrefois voyage.

ALERIA; nom propre d'une ancienne ville épiſcopale de Corſe, ſur la rivière de Tavignano, près de la côte orientale de l'île, & environ à vingt milles, à l'eſt, de Corte. Cette ville a été abandonnée à cauſe du mauvais air. On n'y voit plus qu'une égliſe & quelques maiſons.

ALERION; ſubſt. maſculin. Terme de l'art héraldique, qui déſigne

un aigle ſans bec & ſans pieds, aux aîles étendues.

MONTMORENCI, d'or, à la croix de gueules cantonnée de ſeize alérions d'azur.

ALERION, eſt auſſi un des noms qu'on donne à la grande Hirondelle, appelée *Moutardier* ou *grand Martinet*.

Tout eſt bref dans ce mot au ſingulier; mais la dernière ſyllabe eſt longue au pluriel.

ALERNET; ſubſtantif maſculin. Quelques Chimiſtes appellent ainſi l'orpiment.

ALERTE; adjectif des deux genres. *Vigilans*. Qui eſt vigilant, qui ſe tient ſur ſes gardes. *Il faut qu'un officier ſoit alerte.*

ALERTE, ſignifie diſpos, gai, vif, agile, & ſe dit ordinairement dans ce ſens d'un jeune garçon & d'une jeune fille. *Voilà une jeune fille bien alerte.*

ALERTE, eſt auſſi ſubſtantif féminin. *Les grenadiers ont donné l'alerte aux gardes avancées.*

ALERTE, s'emploie encore adverbialement, & ſignifie, prenez garde à vous, ſoyez debout, prêt à agir. *Alerte, l'ennemi vient à nous.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas, *un alerte général*, mais *un général alerte.*

ALES; nom propre d'une ancienne ville de Grèce, en Béotie, dans le voiſinage des Locres, ſur la rive droite du fleuve Platanius. Sylla détruiſit cette ville en entier, mais ſes habitans la rebâtirent.

Baudrand place encore une ville épiſcopale de ce nom en Sardaigne, dans la Province de Logudori, & dans une contrée ſtérile; raiſon pour laquelle on n'y voit, pour ainſi dire, que la Cathédrale, les maiſons des Chanoines, & celles des gens qui leur appartiennent.

ALES; ſubſtantif maſculin. Les diſciples d'Hermès ont donné ce nom à tout ſel compoſé de divers autres ſels.

ALESA; c'eſt, ſuivant Aubert-Lemire, le nom d'une ancienne ville de Sicile, avec un Siège épiſcopal, ſuffragant de Syracuſe.

ALESSANO; nom propre d'une petite ville épiſcopale du royaume de Naples, avec titre de Duché, dans la province d'Otrante, à trois milles de la mer Ionienne, & à cinq milles du cap de Sainte-Marie de Leuca.

ALESSIO; nom propre d'une ville d'Albanie, avec une forteresſe qui appartient au Grand Seigneur. Elle eſt ſituée entre Croi & Scutari, ſur une côte eſcarpée, à deux milles au-deſſus de l'embouchure du Drin, dans le golfe de ce nom.

ALESSO; nom propre d'une rivière d'Italie, au royaume de Naples. Elle a ſon embouchure dans la mer de Sicile, après avoir arroſé l'Abbruzze citérieure.

ALESSEROSO; nom propre d'une ville de Macédoine, vers les côtes de l'Archipel, entre Salonique & Philippes.

ALESUS; nom propre d'un ancien fleuve de Sicile, au nord de cette île.

ALÉSUS, eſt auſſi l'ancien nom d'une rivière de Toſcane, qu'on appelle aujourd'hui Sanguinara.

ALETA; c'eſt, ſuivant Ptolémée, le nom d'une ancienne ville d'Illyrie, dans la Dalmatie.

ALETÉ ; c'eſt ſuivant Ptolémée, le nom d'une ancienne ville de Sicile.

ALETH ; nom propre d'une ville épiſcopale de France, en Languedoc, aux pieds des Monts Pyrénées, ſur la rivière d'Aude, à cinq lieues, ſud-oueſt, de Carcaſſonne. Cette ville, qui n'eſt guères peuplée que d'environ mille ames, eſt entourée d'excellens pâturages ; mais on recueille peu de blé ſur ſon territoire. Comme les ruiſſeaux qui ont leurs ſources dans les montagnes voiſines, charient quelques paillettes d'or, on avoit penſé qu'il pouvoit y avoir des mines de ce métal dans ces montagnes. Colbert, qui ſaiſiſſoit tout ce qui avoit trait à la grandeur de l'Etat, forma en 1672 une compagnie pour chercher ces mines, ce qu'elle fit avec grand ſoin ; mais elle ne découvrit que quelques rameaux de cuivre, qui ne ſuffirent pas, à beaucoup près, pour l'acquit des frais.

ALETH, eſt encore le nom d'une ancienne ville épiſcopale de France, en Bretagne, qui étoit ſituée ſur les rives de l'Océan, à une lieue de Saint-Malo, près du port de Solidor : on voit encore des ruines de cette ville.

ALETH ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le Jupiter des Alchimiſtes.

ALÉTHE ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom qu'on donne en Fauconnerie à certains oiſeaux de proie qui viennent des Indes. Les Aléthes ſont fort eſtimés, parce qu'ils volent très-bien la perdrix.

Quelques-uns prétendent que l'Aléthe & l'Alais ſont le même oiſeau.

ALÉTIDES ; adjectif féminin pluriel, employé ſubſtantivement. C'eſt le nom de certains ſacrifices ſolennels, que les Athéniens célébroient en l'honneur d'Erigone, fille d'Icare, pour appaiſer ſes manes. Elle avoit été tellement frappée de la mort de ſon père que des bergers avoient aſſaſſiné, qu'elle ſe pendit de déſeſpoir : mais comme en mourant elle avoit prié les Dieux que toutes les filles d'Athènes ſe dévouaſſent au même ſupplice, ſi les Athéniens négligeoient de venger la mort d'Icare, ſes vœux furent exaucés. Pluſieurs jeunes Athéniennes s'étant en effet donné la mort, les parens éperdus conſultèrent Apollon ; & l'Oracle leur répondit, que pour faire ceſſer cet eſprit de vertige, il falloit établir les fêtes Alétides.

Les deux premieres ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ALETTE ; ſubſtantif féminin. Terme d'Architecture, qui veut dire petite aîle ou côté. On appelle Alettes les côtés d'un trumeau poſé entre deux arcades.

ALEU ; ſubſtantif maſculin. Terme de Juriſprudence. Il déſigne un héritage franc, qui ne doit aucuns droits ſeigneuriaux. *Voyez* FRANC-ALEU.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue.

ALEVER ; vieux verbe, qui ſignifioit autrefois établir, lever un impôt.

ALEVIN ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom qu'on donne au menu poiſſon, dont on ſe ſert pour peupler les étangs. *Il n'y a pas aſſez d'alevin dans cet étang.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

ALEVINAGE ; ſubſtantif maſculin.

Nom générique qu'on donne à tout petit poiſſon qui peut ſervir d'Alevin. *Voyez* ALEVIN.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

ALEVINÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ALEVINER.

ALEVINER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Jetter de l'alevin dans une pièce d'eau. *Il faut aleviner cet étang.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième brève, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot *verbe*, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ALEUR; vieux mot qui ſignifioit autrefois voyageur.

ALEUROMANCIE; ſubſtantif féminin. *Aleuromancia*. Sorte de divination qui ſe faiſoit chez les anciens, avec de la farine de différens grains. On ignore comment ils employoient cette farine, pour obtenir l'effet qu'ils s'en promettoient.

ALEUTER; vieux mot qui ſignifioit autrefois excuſer.

ALEUTIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois Tenancier, celui qui poſſédoit le Domaine utile des héritages, dont la directe appartenoit au Seigneur.

ALEUTRE; vieux mot qui ſignifioit autrefois allure.

ALEX; nom propre d'un bourg de Dauphiné, ſur la rive droite de la Drome, à quatre lieues, ſud-ſud-eſt, de Valence.

ALEXANDRE; nom propre. *Alexander*. C'eſt ce héros, Roi de Macédoine, fils de Philippe & d'Olimpias, qui naquit à Pella, la même nuit qu'Eroſtrate brûla le Temple d'Ephèſe, 356 ans avant l'ère chrétienne. Le rôle que ce conquérant a fait ſur la terre, nous oblige à le ſuivre dans le cours de ſa vie. Ce Prince reçut la meilleure éducation. Il fut d'abord confié aux ſoins de Léonidas, qui fut ſon Gouverneur, & de Liſimaque qui lui ſervit de Précepteur, juſqu'à ce que devenu plus grand, il prit des leçons d'Ariſtote. Ce Philoſophe inſpira à Alexandre une telle paſſion pour Homère, qu'on peut dire avec quelque vérité que les écrits du Poëte furent la ſource des vertus du héros.

Le principal trait qui diſtingua la jeuneſſe d'Alexandre, fut d'avoir dompté Bucéphale, cheval fougueux, qu'aucun Ecuyer de Philippe n'avoit pu réduire.

Héritier du trône à l'âge de vingt ans, par la mort du Roi ſon père, il vit ligués contre lui les Grecs & les Perſes: & dans le même temps, Attalus qui commandoit l'armée Macédonienne ſur les frontières d'Aſie, tâchoit de lui débaucher ſes ſoldats, pour enſuite lui ravir la couronne.

Dans ces circonſtances critiques, les amis du jeune Roi lui conſeillèrent de diſſimuler; mais Alexandre n'écoutant que ſon courage, crut qu'il devoit braver le danger, & que le meilleur moyen pour fixer la fortune, étoit de recourir aux armes. Il entra donc en Theſſalie, à la tête d'une armée nombreuſe; mais avant d'en venir aux hoſtilités, il fit aux Grecs un diſcours ſi pathétique ſur les malheurs qui ſuivroient leurs diſſentions, & ſur les avantages qu'ils tireroient de leur union avec lui, qu'au lieu

de le combattre, ils le déclarèrent leur Généraliſſime. D'un autre côté, il dépêcha Hécatée à l'armée d'Aſie, avec l'ordre ſecret de ſe rendre maître d'Attalus, ou de le faire périr; ce qui fut exécuté.

Il n'eut pas diſſipé ces premiers orages d'un règne naiſſant, que pour ſoutenir la réputation des armes Macédoniennes, il marcha contre les Triballes, les Illyriens, & les Gètes; & après avoir vaincu les uns & les autres, il leur donna la paix, de même qu'à pluſieurs nations barbares, qui lui envoyèrent des Ambaſſadeurs pour faire alliance avec lui.

Clytus cependant, Roi d'Illyrie mais vaſſal de la Macédoine, ayant voulu ſecouer le joug, ſe ligua contre Alexandre avec Glaucias, Roi des Taulantiens; mais le héros défit aux environs de Pélion, & les obligea de fuir dans les montagnes.

Ce fut au milieu de ces proſpérités, qu'Alexandre apprit que la Grèce, ſéduite par l'éloquence de Démoſthène, l'ennemi juré de la Macédoine, alloit armer contre lui. Les Thébains, pour premières hoſtilités, firent indignement périr, en place publique, Amyntas & Timolaüs, deux des principaux Officiers Macédoniens qui gardoient la citadelle. Ce coup d'éclat fut ſuivi du ſiège de cette forteresſe; & les autres Etats de la Grèce ſe trouvèrent d'autant plus diſpoſés à imiter les Thébains, que le bruit couroit qu'Alexandre étoit mort en Illyrie. Mais ce Prince ne les laiſſa pas long-temps dans cette erreur. Informé de ce qui ſe tramoit contre lui, il partit auſſi-tôt, & marcha avec tant de diligence, qu'il arriva en Béotie à la tête d'une armée; avant que les Thébains ſoupçonnaſſent qu'il eût paſſé les Thermopyles. Comme ſon inclination, autant que ſon intérêt le portoient à demeurer en paix avec la Grèce, il s'arrêta au Temple d'Iolas, pour laiſſer aux Thébains le temps de rentrer en eux-mêmes, & de prévenir les extrêmités dont ils étoient menacés. Mais quoique l'arrivée d'Alexandre les eût fait abandonner par les autres Grecs, ils refuſèrent de ſe ſoumettre, & perſiſtèrent dans la réſolution de combattre pour leur liberté; réſolution funeſte, car ayant été attaqués, & leur ville priſe d'aſſaut, la plupart des habitans en furent maſſacrés, ſans diſtinction d'âge ni de ſexe, & les autres furent réduits en eſclavage & vendus à l'ancan. Le conquérant fit depuis raſer entièrement cette ville, dont il ne laiſſa ſubſiſter que la maiſon du Poëte Pindare, qui avoit chanté dans ſes vers le premier Roi de Macédoine. Tant de ſévérité effraya les autres Etats de la Grèce, qui tous envoyèrent des députés au vainqueur pour le fléchir; ce qui ne leur fut pas difficile. Il ſe déporta même de la demande qu'il avoit faite aux Athéniens, de lui livrer Démoſthène, Lycurgue, & quelques autres, comme auteurs des troubles de la Grèce.

On ne doit pas laiſſer ignorer qu'Alexandre eut un regret ſenſible d'avoir ordonné le ſac de Thèbes. Il le témoigna, en accordant aux Thébains toutes les graces qu'ils voulurent lui demander dans la ſuite.

Cette expédition ayant rétabli le calme dans la Grèce, Alexandre en convoqua les Etats à Corinthe, & il ſe fit nommer Généraliſſime con-

tre les Perſes. C'eſt-là que, recevant les hommages de ce qu'il y avoit de plus diſtingué chez les Grecs, le ſeul Diogène de Synope, qui logeoit dans un fauxbourg de Corinthe, refuſa d'aller le voir. Le conquérant qui deſira de connoître le Philoſophe, alla lui faire viſite. Diogène qui, ſuivant ſa coutume, étoit couché au ſoleil, s'aſſit en voyant approcher Alexandre & ſa Cour, & ſe mit à le conſidérer. Le Prince demanda avec bonté au Philoſophe, s'il n'avoit pas beſoin de quelque choſe. Oui, répondit Diogène, j'ai beſoin que tu t'ôtes un peu de mon ſoleil. Cette réponſe ayant fait éclater de rire les courtiſans, le héros leur dit gravement que s'il n'étoit pas Alexandre, il voudroit être Diogène.

Les Etats de la Grèce s'étant ſéparés, Alexandre s'occupa de ſon projet contre les Perſes. Après avoir fait des ſacrifices aux Dieux, il donna une fête à ſes amis, & leur diſtribua tous les revenus de ſa couronne. Le ſeul Perdicas, qui avoit refuſé de participer aux libéralités du Roi, lui demanda ce qu'il prétendoit garder pour lui même. L'eſpérance, lui répondit Alexandre. Eh bien, Seigneur, répartit Perdicas, ne trouvez pas mauvais que parmi ceux qui partageront vos dangers, il s'en trouve au moins un qui partage auſſi vos eſpérances.

Tout étant réglé pour le départ, Alexandre aſſembla ſon armée près d'Amphipolis, paſſa l'Helleſpont, & s'avança vers le Granique. C'eſt dans cette marche qu'Anaximène obtint adroitement la grace de la ville de Lampſaque, dont le Roi avoit réſolu la deſtruction. Etant allé au devant d'Alexandre pour intercéder en faveur du lieu de ſa naiſſance, ce Prince qui aimoit l'Hiſtorien, mais qui étoit indigné contre la ville, lui cria auſſi-tôt qu'il l'apperçut : *Anaximène, je jure ſolennellement que je ne ferai pas ce que vous allez me demander.* Ce que j'ai à vous demander, Seigneur, dit l'homme de lettres en ſouriant, c'eſt qu'il vous plaiſe de détruire Lampſaque. Le héros, charmé de ce trait ingénieux, tint le ſerment qu'il avoit fait, de ne pas accorder à Anaximène ce qu'il lui demanderoit, & Lampſaque fut ſauvée.

Alexandre cependant arriva ſur le bord du Granique, fleuve eſcarpé, dont la rive oppoſée étoit défendue par une armée bien ſupérieure à la ſienne; mais ces conſidérations, ni les remontrances de Parménion, qui vouloit que l'attaque ſe différât, ne purent arrêter un moment ce Prince. Il répondit à ſon favori, qu'après avoir paſſé l'Helleſpont, ce ſeroit une tache à ſa réputation de s'arrêter devant un ruiſſeau. Le ſuccès juſtifia ſon audace. Dès qu'il eut diſpoſé ſon armée, il entra dans l'eau avec elle; & en arrivant à l'autre bord, il s'élança dans la mêlée, où il fit des prodiges de valeur, tua de ſa main un gendre de Darius, & vit diſperſer & tailler en pièces, en peu de temps, toute l'armée ennemie. Cette victoire, bien plus vraie que vraiſemblable, ne coûta au vainqueur que vingt-cinq cavaliers des compagnies royales, auxquels il fit ériger des ſtatues de bronze, faites de la main du fameux Lyſippe, & environ cent autres cavaliers ou ſoldats, aux pères & aux enfans deſquels ce Prince ac-

corda une exemption de toutes ſortes de tributs & de ſervices.

Cette victoire rendit Alexandre maître de la province voiſine, dont il n'exigea que les mêmes impôts qu'elle payoit précédemment à Darius. Ce fut alors qu'il rétablit ſur le trône Ada, Reine de Carie. *Voyez* ADA.

La conduite qu'il tint envers cette Princeſſe, ne lui fut pas moins utile qu'honorable : elle engagea pluſieurs Roi de l'Aſie mineure, entr'autres Mithridate, Roi de Pont, à ſe mettre ſous ſa protection.

Diodore de Sicile marque la fin de cette campagne par une boucherie horrible chez les Marmariens. Ce peuple, qui habitoit une ville ſituée entre des rochers, vers les frontières de la Lycie, s'aviſa d'attaquer l'arrière-garde de l'armée d'Alexandre, & de lui enlever du bagage. Le conquérant, que cette audace irrita, fit à l'inſtant inveſtir la ville, qui n'étoit forte que par ſon aſſiette. Après un aſſaut qui dura deux jours, les vieillards de la ville tâchèrent d'engager leurs concitoyens à ſe rendre; mais ceux-ci ayant rejetté la propoſition, les vieillards leur en firent une nouvelle, & leur dirent : *Puiſque vous ne voulez pas vous rendre, mettez à mort tous les hommes qui auront paſſé un certain âge, de même que les femmes & les enfans, & faites-vous jour enſuite au travers du camp des ennemis.* Les jeunes gens ayant approuvé ce conſeil, chacun d'eux ſe rendit chez lui, fit un feſtin à ſa famille; & après avoir bien bu & bien mangé, ferma la porte de la maiſon, & y mit le feu. Dès que l'embraſement fut général, ces malheureux ſortirent de la ville au nombre d cens, percèrent à travers l'a des Macédoniens, & ſe retir dans les montagnes.

Alexandre étoit âgé de 23 quand il fut ſur le point de p la vie, par la conſpiration d'u ſes généraux, fils d'Erope, comme lui, s'appeloit Alexa Pour ôter la vie à ſon maître, rius lui avoit fait promettr trône de Macédoine, & mill lens d'argent. Parménion déco la conſpiration, en arrêtan Perſan, appelé Aſiſine, porte la commiſſion, & qui avou complot.

La même année Alexandre le fameux Nœud Gordien, ou ſon épée, ſuivant Quinte-Cu ou autrement, ſuivant Ariſto L'Oracle avoit prédit que celu feroit cette œuvre obtiendroit l pire de l'Aſie; prédiction, ſans te, qui fut faite après coup, o préſentoit quelque équivoque.

Ce Monarque s'avançant en vers la Cilicie, ſoumit en pa la Paphlagonie & la Cappa Mais arrivé ſur les rives du nus, la fatigue & les chaleurs gagèrent à ſe baigner dans ce ve, dont les eaux étoient extr ment froides, & il fut ſaiſi pleuréſie, qui faillit à le faire rir. La maladie d'Alexandre terna tout le camp, & fit p la tête aux Médecins. Le ſeul lippe, un d'entre eux, conſer preſence d'eſprit néceſſaire travailler à détruire le mal. Il paroit un remède pour le Roi, q ce Prince reçut une lettre de ménion, qui l'avertiſſoit de ſ fier de Philippe, que Darius corrompu par ſes promeſſes. xandre ne dit mot; & quand

lippe lui préſenta le remède qu'il avoit préparé, ce Prince lui donna à lire la lettre de Parménion, & avala la potion d'un air tranquille. Philippe dit alors au Roi, que la ſeule grace qu'il lui demandoit, étoit de ne pas s'affecter de cet écrit, afin que le remède pût opérer. Ces paroles raſſurèrent Alexandre, qui recouvra bientôt après la ſanté, & donna à Philippe les preuves les plus marquées de ſon eſtime & de ſa reconnoiſſance.

La bataille d'Iſſus ſuivit de près la guériſon d'Alexandre. Quelque ſupérieure que fût en nombre l'armée de Darius, le Roi de Macédoine remporta ſur lui une victoire complette. Les Perſes perdirent cent mille hommes, ſuivant Ptolémée; & 130 mille, ſuivant Diodore de Sicile. La mère, la femme, les filles & un fils du Roi de Perſe, ainſi que les femmes des principaux Seigneurs, tombèrent au pouvoir du vainqueur, qui traita ſes priſonniers en héros, & avec les égards dus à leur rang. C'eſt à peu près dans le même temps qu'Alexandre donna une couronne à Abdalonime. *Voyez* ce mot.

La première expédition importante d'Alexandre, après la bataille d'Iſſus, fut le ſiège & le ſac de Tyr, dont les habitans avoient irrité ce Prince, en lui interdiſant l'entrée de leur ville. Ce qui échappa au fer des Macédoniens, fut vendu à l'ancan. Mais Azelmic, Roi de Tyr, ne fut pas enveloppé dans la proſcription. Non-ſeulement Alexandre laiſſa ce Prince ſur le trône, il rebâtit encore la ville de Tyr; conduite généreuſe, bien plus digne d'éloges que toutes ſes victoires.

Tandis que le Roi de Macédoine étoit occupé au ſiège de Tyr, il reçut des Ambaſſadeurs de Darius, qui demandoit la paix, en offrant à Alexandre les pays ſitués entre l'Helleſpont & l'Euphrate, & 10000 talens pour la rançon de ſa mère, de ſa femme & de ſes enfans, avec ſon amitié & ſa fille en mariage. Ces propoſitions ayant été examinées dans le Conſeil du vainqueur, Parménion dit qu'il les accepteroit, s'il étoit Alexandre; & moi auſſi, répondit le Prince, ſi j'étois Parménion. La réponſe du Roi à Darius fut qu'il n'avoit pas beſoin de ſon argent; qu'il prétendoit avoir tout ſon Empire, & non une partie, avec ſes palais & ſes tréſors; qu'il épouſeroit ſa fille ſans ſon conſentement, s'il le jugeoit à propos; mais que s'il vouloit le venir trouver, il lui donneroit des preuves de ſon humanité.

Après le ſiège de Tyr, Alexandre pourſuivant ſon ennemi, réſolut en chemin faiſant de punir les Juifs qui lui avoient refuſé des vivres devant Tyr. Ceux-ci, avertis du deſſein de ce Monarque, furent dans les plus vives allarmes, & recoururent aux actes de piété, pour implorer le ſecours de Dieu. Le grand Prêtre Jaddus alla au devant du vainqueur, revêtu de ſes habits pontificaux, avec tous les autres ſacrificateurs, auſſi revêtus des leurs. Dès qu'Alexandre vit venir cette proceſſion, frappé de reſpect à la vue du grand Prêtre, il alla à lui, s'inclina, & le ſalua avec une vénération religieuſe. Parménion ſurpris, demanda au Roi, pourquoi il avoit adoré le grand Prêtre des Juifs? Ce n'eſt pas lui, répondit Alexandre, que j'ai adoré, mais le Dieu dont il eſt le miniſtre. Je délibérois à Die en Macédoine,

ſur les moyens de paſſer en Aſie, quand le même homme, revêtu des mêmes habits, m'apparut en ſonge, & m'aſſura que ſon Dieu marcheroit à la tête de mon armée, & me donneroit l'Empire des Perſes. Après cela, Alexandre alla avec Jaddus à Jéruſalem, & y offrit des ſacrifices à Dieu dans le temple, en la manière que lui preſcrivit le ſouverain Sacrificateur.

Jaddus montra enſuite à ce Prince quelques endroits des prophéties de Daniel qui le déſignoient clairement comme le deſtructeur de l'Empire des Perſes. Cette prédiction fit tant de plaiſir à Alexandre, qu'il fit aſſembler les Juifs, & leur demanda quelle grace ils ſouhaitoient qu'il leur accordât? Jaddus répondit pour le peuple, que la loi de Moïſe ne permettant pas de cultiver les terres pendant la ſeptième année, il deſireroit d'être exempt cette année-là de payer le tribut ordinaire. Le Monarque accorda bien volontiers cette demande, & promit en outre de maintenir les Juifs dans tous leurs privilèges.

Il n'y avoit plus dans ces contrées que la ſeule ville de Gaza qui tînt pour Darius; Alexandre alla l'aſſiéger en ſortant de Jéruſalem, & l'emporta, l'épée à la main, au quatrième aſſaut qu'il lui livra. Tout ce qui défendoit cette ville, fut maſſacré, & le reſte réduit en eſclavage.

Ce fut après avoir réduit Gaza, que le héros fonda la fameuſe Alexandrie, qui fut depuis une des principales villes du monde. *Voyez* ALEXANDRIE.

Le Roi de Macédoine paſſa l'hiver en Egypte, d'où il partit au printemps pour pourſuivre Darius. Il paſſa l'Euphrate; & après avoir traverſé une partie de la Méſopotamie, il arriva à la vue de Babylone; il paſſa enſuite le Tigre, où Darius pouvoit ſi facilement l'arrêter, & joignit près de Gaugamelle, à la tête de 50 mille hommes, l'armée des Perſes, qui, ſuivant Diodore de Sicile, conſiſtoit en 800 mille fantaſſins, & 200 mille chevaux. Dès le lendemain, le héros attaqua cette armée formidable, ſur laquelle il remporta la fameuſe victoire qui lui aſſura le ſceptre de l'Aſie. Cette bataille, à laquelle on a donné de nom d'Arbelles, ſe livra 331 ans avant l'ère chrétienne, Alexandre étoit alors âgé de vingt-cinq ans.

Darius, après ſa défaite, ſe retira en Médie, & le vainqueur prit la route de Babylone, dont les portes lui furent ouvertes par Mazée qui y commandoit. Il s'arrêta là trente jours, & partit enſuite pour Suze, où il trouva des tréſors immenſes. De-là continuant ſes conquêtes, il alla ſoumettre les Uxiens. Puis venant à Perſépolis, il détruiſit inhumainement cette ville, après l'avoir abandonnée au pillage, quoi qu'eût pu lui repréſenter Parménion, pour empêcher cette barbarie.

Alexandre ayant alors été averti que Darius étoit à Ecbatane en Médie, il réſolut d'aller l'y pourſuivre; projet qu'il exécuta avec tant de promptitude, qu'au bout de quinze jours il arriva dans cette ville; mais Darius en étoit parti cinq jours auparavant, pour ſe retirer aux extrémités de ſon Empire. Ce malheureux Prince périt dans cette fuite par la main de ſes propres ſujets. Satibarzane & Barzaënte furent les ſcélérats qui trem-

pèrent leurs mains dans ſon ſang, tandis que Beſſus, autre révolté, s'arrogea le titre de Roi. Darius expiroit quand Alexandre le joignit. Le héros le couvrit de ſa cotte d'armes, & ordonna que ſon corps fût porté à Siſigambis, ſa mère, pour le mettre dans le tombeau de ſes ancêtres.

Alexandre ſoumit enſuite l'Hircanie, ſubjugua les Mardes, & défit le rebelle Satibarzane. De-là il entra dans l'Arachoſie, qui ne fit aucune réſiſtance; puis il ſe rendit maître de la Bactriane, battit les Scythes, & leur donna la paix. Il fit encore quelques autres exploits, après leſquels il partit pour conquérir les Indes: toujours ſecondé par la fortune, il n'eut qu'à ſe montrer pour vaincre.

Cette expédition fut ſuivie du retour d'Alexandre à Babylone. Ce conquérant ſe propoſoit d'en partir pour ſoumetre l'Arabie, quand ſon intempérance le conduiſit au tombeau à l'âge d'environ 33 ans, dans la cent quatorzième olimpiade. Ainſi finit une vie ſi funeſte à tant de nations, & bien plus éclatante que glorieuſe.

On doit avouer qu'Alexandre naquit avec un caractère heureux; qu'il fut quelquefois vertueux, & ſouvent généreux. Mais qu'on combine ſes bonnes qualités avec la fureur qu'il eut de tout envahir ſans aucun droit; qu'on le juge ſur le meurtre de Parménion qu'il fit aſſaſſiner ſur un ſimple ſoupçon d'infidélité, tandis que cet Officier avoit cent fois expoſé ſa vie pour ſon ſervice; qu'on le conſidère tuant lui-même Clytus ſon ami, qui lui avoit ſauvé la vie à l'affaire du Granique; ce Prince tant loué, auquel les Hiſtoriens ont prodigué le nom de grand, n'aura ſans doute cette épithète aux yeux du Philoſophe, que comme un des plus grands fléaux du genre humain.

Alexandre eut pluſieurs femmes: la premiere fut Barſine, fille d'Artabaze, & veuve de Memnon, non moins diſtinguée par ſon mérite, que par ſa rare beauté: elle lui donna un fils, appelé *Hercule*, qui fut aſſaſſiné dans la ſuite.

La ſeconde fut Roxane, fille d'Oxyarte, qui accoucha d'un fils après la mort d'Alexandre.

Cléophe, Reine d'une contrée des Indes, lui donna un autre fils, qui ſuccéda à ſa mère.

Statira, fille de Darius, & Pariſatis, fille d'Ochus, qu'il avoit auſſi épouſées, ne lui donnèrent point d'enfans.

ALEXANDRE, eſt le nom de pluſieurs autres Princes, obſcurs pour la plupart, ou dont les faits n'ont rien d'aſſez frappant pour intéreſſer. Il faut cependant excepter Alexandre Sevère, Empereur Romain, qui ſuccéda à Héliogabale, & qui fut un Prince vraiment digne du trône. Brave, prudent, généreux, il triompha des ennemis de l'Empire, en réforma les abus, mit à la tête des affaires des gens d'une probité reconnue, & ne fut redoutable qu'aux méchans. Un ſeul trait développera l'excellence de ſon caractère.

Un certain Ovinius-Camillus, Sénateur, d'une famille diſtinguée, s'étudioit à gagner l'affection des ſoldats pour ſe frayer un chemin à l'Empire. L'Empereur inſtruit de ſes vues, l'appela à ſa Cour, le complimenta ſur la commiſſion onéreuſe dont il avoit deſſein de ſe charger, le nomma ſon collègue, & le traita en tout, ſelon cette qualité. Comme dans ce temps, Rome

eut une guerre où il falloit que l'Empereur marchât en perſonne, Alexandre offrit le commandement de l'armée à ſon collègue; & celui-ci l'ayant refuſé, l'Empereur le pria de vouloir au moins partager avec lui la gloire de l'expédition. Les deux collègues s'étant mis en campagne à pied, à la tête de l'armée, Camillus fut bientôt fatigué. Alexandre le pria de continuer le voyage à cheval; Camillus y conſentit: mais au bout de deux jours, Alexandre voyant que le cheval le fatiguoit encore, il ordonna qu'on lui préparât un char. Cette nouvelle attention mortifia Camillus, au point qu'il demanda à ſon collègue la permiſſion d'abdiquer l'Empire, & de s'en retourner. L'Empereur conſentit à ce qu'il deſiroit, & lui laiſſa la liberté de vivre où il jugeroit à propos.

Un aſſaſſinat termina la vie de ce bon Prince à l'âge de 26 ans & quelques mois, après un règne de 13 ans. Le Sénat, le peuple & l'armée le regrettèrent également.

Il y a auſſi eu huit Papes de ce nom, l'un deſquels (Alexandre VI) a laiſſé une mémoire à jamais en exécration.

Ce Pape, non moins avare qu'ambitieux, que l'intrigue & l'argent élevèrent au Pontificat, ſignala ſon exaltation par la mort de la plupart des Cardinaux qui l'avoient élu. Il récupéra de cette manière l'argent qu'il leur avoit donné pour acheter leurs ſuffrages. Il ne ſe fit qu'un jeu, pendant tout ſon règne, de vendre les bénéfices, d'uſurper les biens qui étoient à ſa bienſéance, & de faire périr ceux qui lui déplaiſoient, qui déſapprouvoient ſa conduite, ou dont il vouloit s'approprier la fortune.

Le grand projet de ce Pontife étoit de donner une couronne à ſon fils & ſon idole Céſar Borgia, Cardinal & Duc de Valentinois, l'homme le plus cruel de ſon ſiècle. Ce Céſar Borgia avoit eu pour mère Vanotia, concubine du Pontife, qui en eut encore trois autres garçons, & une fille appelée *Lucrèce*. C'eſt la même dont ce Pape fut accuſé d'abuſer, & qui paſſa publiquement pour accorder ſes faveurs aux Ducs de Candie & de Valentinois, ſes frères & enfans d'Alexandre comme elle. Le Pontife l'enleva ſucceſſivement à trois maris, & fit aſſaſſiner le troiſième qui étoit Alphonſe d'Arragon, pour la donner enſuite à l'héritier de la maiſon d'Eſte. Les Mémoires du temps ont appris que ces nôces furent célébrées au Vatican, par la fête la plus abominable, que la débauche eût inventée juſqu'alors. Cinquante courtiſanes nues, danſèrerent devant cette famille inceſtueuſe, & l'on diſtribua des prix aux mouvemens les plus laſcifs.

Il y avoit onze ans qu'Alexandre régnoit, quand il réſolut, avec ſon fils Céſar, d'empoiſonner quelques Cardinaux dont ils envioient les dépouilles. Ils devoient pour cet effet ſouper dans la maiſon du Cardinal Adrien de Corneto, qui étoit lui-même un de ceux dont la perte étoit décidée. Céſar avoit remis à un de ſes gens une bouteille de vin empoiſonné, avec ordre de n'en donner qu'à ceux qu'il lui déſigneroit; mais la bouteille ayant paſſé entre les mains d'un autre laquais, celui-ci en fit boire au Pape, qui mourut de ce poiſon, le 18 Août 1503. Quelques-uns prétendent, non ſans vraiſemblance, que l'hiſtoire de la bouteille empoiſonnée,

d'un autre remède qu'on appelle emplâtre vert d'Alexandre, & que Celſe recommande comme un puiſſant attractif : en voici la compoſition.

Prenez une once vingt grains d'alun de plume, ſept drachmes & ſoixante-dix grains & demi de ſel ammoniac, deux onces quarante grains de ſcories de cuivre, deux onces deux drachmes & quarante-cinq grains de myrrhe, autant d'encens ; une livre ſept onces quatre drachmes & quinze grains de cire, deux livres cinq drachmes & cinquante-cinq grains de colophane ou de réſine de pin, une demi-pinte d'huile, & une pinte de vinaigre.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ALEXANDREA ; nom propre d'une montagne d'Aſie, dans la Myſie. Elle fait partie du mont Ida. Ce fut ſur cette montagne que Pâris, fils de Priam, prononça entre les déeſſes Junon, Pallas & Vénus, qui ſe diſputoient la pomme d'or deſtinée à la plus belle. C'eſt à ce ſujet que Sarazin a dit :

D'eſprit coquet les Déeſſes étoient,
D'aller ainſi, ſans connoître un jeune homme,
Lui découvrir tout ce qu'elles portoient,
Et lui montrer le cu pour une pomme.

ALEXANDRETTE ; nom propre d'une ville de Syrie en Aſie, ſituée entre des marais ſur le golfe de l'Ajazze, près de la mer, à vingt-deux lieues d'Alep. C'eſt-là qu'abordent les vaiſſeaux qui commercent à Alep ; en telle ſorte qu'Alexandrette peut être regardée comme le port d'Alep : mais la proximité des marais rend l'air d'Alexandrette ſi mal-ſain, que les étrangers n'y arrivent pas impunément pendant les chaleurs, & ceux qui ne meurent pas, évitent rarement quelque maladie fâcheuſe. Les pigeons ſont les couriers d'Alexandrette à Alep. *Voyez* ALEP.

ALEXANDRIE ; nom propre d'une ville d'Egypte ſur la Méditerranée. Elle fut autrefois grande, belle, riche, & fameuſe ; mais elle eſt aujourd'hui totalement déchue de ſon ancienne ſplendeur. Alexandre, ſon fondateur, la bâtit 332 ans avant l'ère chrétienne, au quarante-ſeptième degré cinquante-ſix minutes trente ſecondes de longitude, & au trente-unième degré onze minutes trente ſeconde de latitude. Elle fut la réſidence de pluſieurs Rois d'Egypte, & l'on y voit encore des ruines du palais de Cléopatre, dont la défaite fit paſſer cette ville ſous la domination des Romains. Alexandrie fit les délices de pluſieurs Empereurs, tels qu'Adrien & Antonin, qui l'embellirent, & lui accordèrent les plus beaux privilèges. Le titre de citoyen d'Alexandrie étoit au moins égal à celui de citoyen Romain.

Les Arabes conquirent cette ville ſous le calife Omar ; & elle paſſa ſous la domination des Turcs, avec l'Egypte, en 1517.

Alexandrie a été ſaccagée pluſieurs fois. C'eſt là que fut brûlée, pendant les guerres civiles de Céſar & de Pompée, la fameuſe bibliothèque, commencée par Ptolémée Philadelphe, & qui conſiſtoit en plus de huit cens mille volumes. Cléopatre en avoit commencé une autre, qui fut depuis brûlée par les Chrétiens, ſous le règne de Théodoſe.

Le marbre, le porphyre, le granite, ſont très-communs dans cette

ville; & l'on trouve ſouvent parmi les anciennes ruines, des pierres précieuſes que l'on vend aux Négocians d'Europe, qui font là un commerce conſidérable, ſur-tout les Provençaux. On en tire des épiceries, des plumes d'autruches, des drogues médicinales, des étoffes du levant, des momies, & diverſes autres marchandiſes.

Alexandrie eſt la patrie d'Euclide, d'Appien, d'Origène, & de divers autres grands hommes.

Il s'eſt tenu en cette ville pluſieurs Conciles.

Il s'en tint un en 231, où Démétrius dégrada Origène, qu'il excommunia enſuite quelque temps après, mais injuſtement, à ce que croit Saint Jérôme, qui prétend que la jalouſie qu'excitoient la ſcience & la vertu d'Origène, fut la ſeule cauſe des perſécutions qu'on lui ſuſcita.

Il s'en tint un autre en 305, où Melèce, Evêque de Lycopolis, fut dépoſé, pour avoir ſacrifié aux idoles.

Il s'en tint un autre en 320, où l'héréſie d'Arius fut comdamnée par Saint Alexandre, & cent autres Evêques d'Egypte.

Il s'en tint un autre en 324, par Oſius, Evêque de Cordoue, dont l'objet étoit de faire ceſſer les troubles ſuſcités par l'héréſie d'Arius. On penſe que la concluſion de ce Concile fut de confeſſer le Fils conſubſtantiel au Père.

Il s'en tint un autre en 362, par Saint Athanaſe, où il fut décidé que le Saint-Eſprit avoit la même ſubſtance & la même divinité que le Père & le Fils; n'y ayant dans la Trinité rien de créé, ni de poſtérieur, ni d'inférieur.

Il s'en tint un autre en 401, où les écrits d'Origène furent condamnés, & un autre en 430, contre Neſtorius.

Il y a eu pluſieurs autres villes de ce nom. L'une que Ptolémée met en Aſie dans l'Arachoſie; une ſeconde que Quint-Curce place aux pieds du mont Caucaſe, ſur les bords de la mer Caſpienne. Pline en met une troiſième, fondée par Alexandre, ſur les bords du fleuve Arius.

Etienne le Géographe parle d'une quatrième ſituée dans la Bactriane. Iſidore de Charax en place une cinquième en Aſie dans la Sacaſtène.

Pline & Ptolémée en mettent une ſixième dans la Carmanie, & une ſeptième dans la Sogdiane, en Aſie.

Il y en avoit encore une en Cilicie; une ſur les bords de l'Oxus, une dans le pays des Paropamiſades, & une dans l'Adiabène, fondée par Alexandre, ſur le lieu même où il vainquit Darius, comme le conjecture le père Hardouin.

ALEXANDRIE eſt auſſi, ſuivant Baudrand, une ville de Pologne ſur la rivière de Horin en Volhinie.

ALEXANDRIE *de la Paille*, eſt le nom d'une ville d'Italie au duché de Milan, ſur le Tanaro qui la traverſe. Elle fut bâtie en 1178, en l'honneur du Pape Alexandre III, qui en fonda l'Evêché, & lui accorda pluſieurs privilèges, dont elle jouit encore. A peine cette ville fut achevée, que l'Empereur Frederic premier l'aſſiégea, mais il fut obligé de ſe retirer au bout de ſix mois. Elle ſoutint encore un ſiège, avec le même ſuccès, en 1657, contre les François, commandés par le Duc de Modène.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième longue.

ALEXANDRIN ; (l') nom propre d'une petite contrée d'Italie, au duché de Milan, ainſi appelée de la ville d'Alexandrie de la Paille, qui en eſt la capitale. Elle eſt bornée au ſud & à l'oueſt par le Montferrat, & à l'orient par le Tortonois.

ALEXANDRIN ; adjectif maſculin, & terme de poëſie françoiſe, par lequel on déſigne une ſorte de vers, particulièrement affectés aux poëmes épiques & dramatiques, comme ayant plus de nobleſſe & d'harmonie que les autres vers.

Voici la méchanique des vers alexandrins.

On les diviſe en vers alexandrins maſculins, & en vers alexandrins féminins. Les premiers ont douze ſyllabes, les autres en ont treize ; mais l'arrangement de ces ſyllabes n'eſt pas arbitraire ; chacun de ces vers ſe diviſe en deux parties qui s'appellent *hémiſtiches*.

Le premier hémiſtiche, qui n'a jamais que ſix ſyllables, marque un repos qu'on appelle *céſure*, comme dans ces vers de Boileau qui ſont précepte.

Que toujours dans vos vers le ſens coupant les mots,
Suſpende l'hémiſtiche, en marque le repos.

Quand je dis que le premier hémiſtiche n'a jamais que ſix ſyllabes, cela s'entend de ſix ſyllabes qui ſe comptent, & non des ſyllabes réelles qui peuvent être en plus grand nombre ; parce que celles que termine un *e* muet, & que précède une voyelle ou un *h* non aſpiré, s'élident & ne ſe comptent pas dans ces vers :

Telle aimable en ſon air, mais humble dans ſon ſtyle,
Doit éclater ſans pompe, une élégante idille,

Les dernières ſyllabes de c
telle, *aimable*, *pompe*, *un*
gante, ne ſe comptent pas,
qu'elles s'élident devant les
qui les ſuivent.

La dernière ſyllabe du v
xandrin maſculin, n'eſt jam
difiée par un *e* muet, & la d
ſyllabe du vers alexandrin fé
eſt au contraire toujours n
par un *e* muet.

Le vers alexandrin eſt
tueux, ſi le premier hén
rime avec le dernier ou avec
mier hémiſtiche du vers ſuiv

Il en eſt de même ſi le
mot du vers rime avec ce
termine le premier hémiſtic
vers. *Voyez* RIME.

Les deux premières ſylla
brèves, la troiſième eſt long
quatrième moyenne au ſin
mais longue au pluriel.

Ce mot employé comi
jectif ne doit pas régulièr
précéder le ſubſtantif auqu
rapporte. On ne dira pas
xandrin vers, mais *un ve*
xandrin.

ALEXANDROPOLIS ; c'eſt
Ptolémée le nom d'une vill
au pays des Parthes.

ALEXANDROPOLIS, eſt auſſi
d'une ville de Thrace, qu
tenoit aux Médars. Ceux-c
révoltés, à ce que dit Plu
pendant la régence d'Alex.
Grand, alors âgé de 16
Monarque prit leur ville
les en chaſſa, la peupla de
diverſes nations, & la nor
ſon nom Alexandropolis.

ALEXANDROW ; nom pro
tite ville de Pologne au

de Braclaw dans la Poldolie, à quatre milles de Ladizin.

ALEXICACON ; les Anciens déſignoient par ce mot un amulette qu'ils regardoient comme un puiſſant préſervatif contre les poiſons.

ALEXIE ; *voyez* ALISE.

ALEXIENS ; (les) Moines, ainſi appelés, de ce qu'ils choiſirent S. Alexis pour leur Patron. Ils ne furent d'abord liés par aucun vœu ; mais ayant embraſſé la règle de S. Auguſtin, ils firent des vœux ſolennels ; ce qui fut approuvé par Sixte IV, en 1642.

ALEXION ; nom propre d'un fameux Médecin, Contemporain de Ciceron & d'Articus, avec qui il étoit très-lié, comme on le voit par l'éloge qu'en fait Ciceron dans une lettre à Atticus. C'eſt la première du quinzième livre.

ALEXIPHARMAQUE ; adjectif, & terme de Pharmacie, qui s'emploie auſſi ſubſtantivement. Suivant l'étimologie du mot, Aléxipharmaque déſignoit originairement un remède, dont la vertu principale étoit de repouſſer, ou de prévenir les mauvais effets des poiſons pris intérieurement. Aujourd'hui on entend ſous ce mot, un remède propre à expulſer par les ouvertures de la peau, ou par la ſueur, le poiſon imaginaire qui trouble les fonctions des eſprits animaux dans les maladies aigues. Il s'en ſuit de-là qu'*Aléxipharmaque* & *Sudorifique*, ſont maintenant deux expreſſions ſynonymes.

Les *Aléxipharmaques* ſont des remèdes altérans, cordiaux, qui n'agiſſent qu'en ſtimulant & irritant les fibres nerveuſes & vaſculeuſes. Comme cet effet doit produire une augmentation dans la circulation, & une raréfaction dans le ſang, ces remèdes ne doivent pas être donnés de toute main, ni adminiſtrés dans toutes ſortes de maladies. Les maladies aigues, ſur-tout dans leur commencement, dans l'état d'accroiſſement & dans l'*acme*, rejettent ces remèdes incendiaires. Il faut, avant qu'on puiſſe en faire uſage dans ces maladies, que la fièvre, la chaleur, la ſéchereſſe, le délire, ſoient dans le paracme ou dernier degré, qu'on ait déſempli les vaiſſeaux, & diminué la quantité, la raréfaction & l'acrimonie des ſels répandus dans les humeurs. Ainſi les ſaignées, les adouciſſans, les délayans, les purgatifs ſont des préliminaires requis à l'adminiſtration des *Aléxipharmaques* dont on ne doit d'ailleurs ſe ſervir qu'avec beaucoup de circonſpection.

Ces remèdes ſont en grand nombre dans les trois règnes. Les fleurs cordiales, les tiges & les racines, les graînes & les feuilles des plantes aromatiques, ſur-tout des ombellifères, ſont les plus grands *Aléxipharmaques* du règne végétal. Dans le règne animal, ce ſont les os, les cornes, les dents des animaux, & ſur-tout du cerf, rapés & préparés philoſophiquement ; les différens bezoards & les calculs animaux. Dans le règne minéral, les différentes préparations de l'antimoine, le ſoufre anodyn, ou l'éther fait par la dulcification de l'eſprit de vitriol avec l'alcool.

Outre ces remèdes aléxipharmaques ſimples, il y a les compoſés qui ſont la confection d'alkermès, celles d'hyacinthe, les différentes thériaques, le laudanum liquide, les pilules de Starkc, l'orviétan, l'eau générale, l'eau thériacale, l'eau divine, & l'eau de meliſſe compoſée.

On peut employer avantageuſement les ſudorifiques ou aléxipharmaques, dans les maladies produites par le froid extérieur, & la ſuppreſſion de la tranſpiration, comme ſont les catarrhes, les rhumatiſmes, les cours de ventre, les enchifrenemens, les toux, les gonflemens des glandes, & quand on eſt menacé de quelque danger, pour avoir pris une trop grande quantité de boiſſon froide dans le temps que le corps étoit en ſueur & fort échauffé. Mais dans ce cas, il faut donner le ſudorifique dès le commencement Le ſudorifique convient également, immédiatement après l'opération d'un émétique doux, dans le commencement des attaques du ferment contagieux; & pour lors il faut employer le vinaigre bézoardique, ou une poudre de même nature, avec un peu de camphre, qui eſt le premier des *Aléxipharmaques.*

On ſe trouve bien de procurer des ſueurs abondantes dans les maladies dont le ſiège eſt la ſubſtance tubuleuſe & fibreuſe de la peau, & qui proviennent d'une matière âcre, viſqueuſe, qui détruit & défigure cette partie, comme la galle maligne, les herpes, la lèpre, les puſtules & ulcères vénériens; il en eſt de même des douleurs goutteuſes & de rhumatiſmes de toutes les parties; parce que les ſudorifiques détachent & font ſortir la ſérofité âcre & viſqueuſe qui s'arrête & s'attache aux membranes nerveuſes. Par la même raiſon, ils ſont d'un grand ſecours dans toutes les maladies appelées *froides*, comme l'anaſarque, la leucophlegmatie, le ſcorbut froid, les maladies vénériennes, la goutte fixe, la goutte ſciatique, la paralyſie, & autres de même nature; ils raniment & tabliſſent le reſſort & la force talique du cœur, & des art qui eſt très-affoiblie dans ces dies; & en accélérant la circu du ſang, ils contribuent à ur puration plus parfaite de tou liqueurs.

ALEXIPYRÉTIQUE; adjecti s'emploie auſſi ſubſtantivement déſigner un remède qui chaſſe vre. *Le Quinquina eſt un remèa xipyrétique.*

ALÉXIR; ſubſtantif maſculin Philoſophes hermétiques déſi par ce nom une médecine que.

ALÉXITÈRE; adjectif & ſub des deux genres. Terme de cine, par lequel on déſigne d mèdes contre la morſure des venimeuſes.

La Pharmacopée de Lo donne la deſcription ſuivante eau qu'elle appelle *eau de lait téré.*

Prenez ſix poignées de rein prés. autant de chardon bénit galanga, cinq poignés de ment autant d'abſinthe; trois poign rue, & deux poignées d'angeli broyez ces drogues, & diſtill avec douze pintes de lait au f ſable.

La même Pharmacopée co ſe des trochiſques aléxitères manière ſuivante.

Prenez une drachme & dem racine de zédoaire, autant de de ſerpentaire, de virginie, poudre de pattes d'écreviſſe dragme d'écorce extérieure tron ſéchée, & autant de ſen d'angélique; une demi-drachm bol d'Armenie, avec autant cre candi que le reſte peſera; vériſez toutes ces drogues, &

en une pâte propre pour trochiſques, avec une quantité ſuffiſante de mucilage de gomme adragant préparée avec de l'eau thériacale.

Ces remèdes ſont de bons altérans, propres à fortifier, ſtimuler, ranimer les fibres, réveiller les eſprits.

Les trochiſques ſont d'ailleurs aſtringens, abſorbans & carminatifs.

Voici d'autres trochiſques alexitères ou contre la peſte.

Prenez trois gros de racine d'angélique, deux gros de celles de tormentille, autant de celles d'iris de Florence, de celle de zédoaire, & d'écorce ſéche de citron; un gros de gingembre, autant de coriandre & de roſes rouges; un demi-gros de macis, autant de cannelle & de girofle; pulvériſez tous ces ingrédiens ſecs; mêlez la poudre avec une quantité ſuffiſante d'extrait de genièvre pour faire une pâte aſſez dure, dont vous formerez vos trochiſques que vous ferez ſécher à l'ombre.

Ces trochiſques ſervent non-ſeulement contre la peſte, mais encore contre les maladies où il y a de la malignité, c'eſt auſſi un excellent préſervatif contre le mauvais air.

La doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à une drachme.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un alexitère remède*, mais *un remède alexitère.*

ALEZAN, ZANE; adjectif, qui ne s'emploie que pour déſigner des chevaux de couleur fauve tirant ſur le roux *Une jument alezanne.* Voyez CHEVAL.

Ce mot s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Quel eſt le prix de cet alezan.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième brève au ſingulier maſculin, mais longue uu pluriel, & brève au féminin qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un alezan cheval*, mais *un cheval alezan.*

ALÉZARAM; ſubſtantif maſculin. Les Alchimiſtes ont donné ce nom à la lavure de plomb, ou a leur ſaturne nettoyé & blanchi.

ALÉZE; ſubſtantif féminin. Grand linge qui ſert à envelopper les malades & les femmes en couches. *Voyez* ALAISE.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième très-brève.

ALEZÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ALEZER.

ALEZÉ, ſe dit en termes de l'Art héraldique, des pièces honorables, comme d'un chef, d'une bande, d'une faſce, d'une croix, d'un ſautoir, qui ne touchent aucun des bords de l'écu par leurs extrémités.

ARGENTRÉ en Bretagne, d'argent à la croix patée & alezée de gueules.

ALEZER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Terme d'Artillerie, qui exprime l'action d'agrandir le calibre d'un canon.

ALEZER, eſt auſſi un terme d'Hidraulique qui exprime l'action d'abattre le rude, & de bien limer les parois d'un tuyau.

ALEZER, eſt encore un terme d'Horlogerie, qui exprime l'action de rendre liſſe & poli un trou circulaire par le moyen d'un alezoir.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'alèze*, la ſyllabe *lè* eſt longue.

Ce verbe eſt ainſi irrégulier dans la formation de ces ſortes de temps, qui au lieu de conſerver l'*e* pénultième muet, le prennent ouvert.

ALEZOIR; ſubſtantif maſcul. Terme de Fondeur de canons; machine qui ſert à forer les canons, & à égaliſer leur ſurface intérieure.

L'*alezoir* eſt compoſé d'une forte cage de charpente établie ſur un plancher ſolide, élevé de huit ou dix pieds audeſſus du ſol de l'attelier. On place dans cette cage une pièce de canon, la bouche en bas, pour en arrondir ou en agrandir l'ame ou le calibre par le moyen d'un couteau bien aceré & fort tranchant, emboëté dans une boëte de cuivre que l'on diſpoſe immédiatement ſous la pièce. On deſcent & on remonte la pièce, autant qu'on veut, par des mouffles & des poulies, pour donner lieu au couteau de couper auſſi avant qu'il le faut.

Le premier *alezoir* a été conſtruit à Strasbourg. On en a fait longtemps un ſecret. Il y en a maintenant un à l'Arſenal de Paris, que tout le monde peut voir.

ALÉZOIR, ſe dit en termes d'Horlogerie, d'une eſpèce de broche d'acier trempé qui ſert à rendre les trous durs, polis & bien ronds.

ALÉZOIR, ſe dit en termes de Doreurs, d'une eſpèce de foret qui ſe monte ſur un fût de vilebrequin, & dont on ſe ſert pour écarrir les trous d'une pièce.

Les deux premières ſyllabes ſont brève, la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ALEZURE; ſubſtantif féminin. Terme de Fondeur de canon, qui ſe dit du métal provenant des pièces qu'on alèze.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième longue, & la quatrième très-breve.

ALFACHS; (les) nom propre d'un bourg maritime d'Eſpagne en Catalogne, à l'embouchure de l'Ebre. Il y a pour le défendre deux tours dans deux petites îles de même nom, qui ſont ſur la côte.

ALFADIDAM; les diſciples d'Hermès déſignent ſous ce nom, les ſcories ou pailles de fer que le marteau détache de la barre qu'on bat ſur l'enclume.

ALFANDIGA; c'eſt le nom qu'on donne à la Douane de Lisbonne, capitale du Portugal. Il eſt à propos d'avertir les négocians que les galons, franges, brocards & rubans d'or & d'argent y ſont marchandiſes de contrebandes ſujettes à être confiſquées: au moins cela étoit-il ainſi ſous le règne précédent.

ALFANGE; ſubſtantif féminin. Sorte de laitue qui ſe lie & ſe plante au mois d'Avril.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue & la troiſième très-brève.

ALFAQUES; nom propre d'une ville de Barbarie au royaume de Tunis,

ſur la côte occidentale du Golfe de Capes.

ALFAQUIN ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom que portent les prêtres de Mauritanie. L'Alfaquin de la grande Moſquée à Fez, juge ſouverainement des affaires ſpirituelles & même de quelques temporelles, où il ne s'agit pas d'une peine capitale.

ALFARO ; nom propre d'une ville d'Eſpagne dans la haute Navarre, près de l'Ebre.

ALFATIDA ; ſubſtantif maſculin. Les Alchimiſtes donnent ce nom au cuivre brulé & à la limaille de ce métal.

ALFAYATES ; nom propre d'une petite ville de Portugal, avec un Château fort, dans la Province de Tra-los-montes, ſur les frontières de Caſtile.

ALFELD ; nom propre d'un Bourg & Château d'Allemagne dans la baſſe Saxe, à trois mille de Hildesheim. Le Duc de Brunſwig, à qui il appartenoit, le céda par le traité de Goſlar, à l'Evêque de Hildesheim.

ALFÉO ; nom propre d'une rivière de Sicile, dans la vallée de Noto. Thomas Fazel place ſa ſource près de Buſſema, & ſon embouchure dans la mer de Sicile, à une lieue de Siragouſſe.

ALFERTON ; c'eſt, ſuivant Speed, le nom d'un Bourg d'Angleterre, ſur les frontières du Nottinghamſire, près la rivière d'Amber, à huit milles de Derby.

ALFIDENA ; nom propre d'une ville du Royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure : elle fut autrefois fameuſe dans la guerre des Samnites.

ALFIERÉ ; ſubſtantif maſculin. Ce mot ſignifie Porte-Enſeigne. il vient de l'Eſpagnol Alferez, & il a paſſé dans la langue Françoiſe à l'occaſion des Flamands qui ſervent en Eſpagne.

ALFONSINE ; adjectif féminin, pris ſubſtantivement. C'eſt le nom qu'on donne dans l'Univerſité d'Alcala, à un acte de Théologie que les Bacheliers ſoutiennent dans la chapelle de Saint Ildefonſe. On dit d'un Bachelier qu'il a ſoutenu ſon Alfonſine, comme on dit à Paris d'un Licentié, qu'il a fait ſa Sorbonique.

ALFORD ; nom propre d'un Bourg d'Angleterre dans le Lincolnshire, à quatre milles de la mer, & à cent ſept milles de Londres.

ALFRED ; nom propre d'un des grands Princes qu'ait vu naître l'Angleterre. Il ſuccéda, à l'âge de 22 ans, en 871, à ſon frère Ethered, mort d'une bleſſure qu'il avoit reçue dans un combat contre les Danois. Après avoir éprouvé toutes les rigueurs de la fortune, il vint à bout de délivrer l'Angleterre de ſes ennemis, & mérita le titre de fondateur de la Monarchie Angloiſe, autant par les ſages inſtitutions qu'il donna à ſon peuple, que par ſa valeur qui en avoit aſſuré la tranquillité. Au milieu des devoirs pénibles de la royauté, ce Prince ne dédaigna pas de cultiver les Lettres. On lui vit faire des vers, & traduire pluſieurs ouvrages, entr'autres les Fables d'Eſope. Alfred mourut à la fleur de ſon âge, après un règne de 29 ans & demi. Il faut voir l'éloge de ce grand Roi dans l'excellente hiſtoire d'Angleterre de M. Hume.

ALFRED, eſt encore le nom d'un Seigneur Anglois, qui, accuſé de conſpiration en 925 contre Athelſtan, offrit de jurer devant le Pape qu'il n'étoit pas coupable. La ſuperſtition d'alors étoit de croire, qu'un tel ſerment étoit puni de mort ſu-

bite s'il étoit faux. Alfred ayant été reçu à ſe laver de cette maniere, & ayant prêté à Rome le ſerment propoſé, il fut à l'inſtant attaqué de convulſions qui le conduiſirent au tombeau au bout de trois jours. Il ne s'agit plus que de ſavoir qu'elle fut la cauſe des convulſions; mais ce Seigneur fut préſumé coupable, & le Monaſtere de Malmesbury obtint la confiſcation de ſes biens.

ALFTAFIORD; nom propre d'un Golfe de la partie méridionale de l'île d'Iſlande, près du Château de Béſeſted.

ALFUR; c'eſt, chez les diſciples d'Hermès, la matière de la pierre philoſophale parvenue à la couleur du ſafran.

ALFURA; c'eſt chez les diſciples d'Hermès, la matière du grand œuvre parvenue au blanc.

ALGAGIOLA; nom propre d'une petite ville maritime de la côte occidentale de Corſe, à l'embouchure de la rivière d'Aregno.

ALGALI; les Philoſophes Hermétiques donnent ce nom à la premiere matière du grand œuvre.

ALGALIE; ſubſtantif féminin. C'eſt le nom d'une ſonde creuſe & recourbée qu'on introduit dans la veſſie pour en faire ſortir l'urine, en connoître les maladies, y faire des injections, examiner s'il y en a une ou pluſieurs pierres, & diſtinguer leur ſolidité & leur figure.

ALGAMET; ſubſtantif maſculin. Les Alchimiſtes donnent ce nom au charbon.

ALGANON; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom qu'on donne à la petite chaîne qu'on fait porter aux galériens pour les diſtinguer.

ALGARADE; ſubſtantif féminin. Ce mot, qui eſt du ſtyle familier, déſigne une inſulte faite avec bravade: *Vous êtes un étourdi qui ne faites que des algarades.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième tres-brève.

ALGAROTH; nom propre d'un Médecin de Veronne, auteur d'une poudre qui porte ſon nom, & qu'on appelle encore émétique, par excellence, parce que c'eſt un des plus forts qu'on emploie en médecine.

La poudre d'Algaroth, eſt une poudre blanche émétique, ou un précipité de beurre d'antimoine, lavé & ſéché.

ALGARRIA; nom propre d'une Province d'Eſpagne, dans la partie la plus ſeptentrionale de la nouvelle Caſtille. Madrid, capitale de l'Eſpagne, l'eſt particulièrement de cette province qui eſt bornée par le Tage à l'Orient & au midi; & par la vieille Caſtille, au nord & au couchant.

ALGARROBALE; ſubſtantif maſculin. Fruit d'un arbre légumineux de même nom, qui croît particulièrement au-deſſus de Tumbez, dans l'intérieur des terres. C'eſt une eſpèce d'haricot fort réſineux, avec lequel on nourrit toutes ſortes de beſtiaux. Ses coſſes ont quatre ou cinq pouces de longueur, & environ quatre lignes de largeur; il eſt blanchâtre & nuancé de petites taches jaunes. Cette nourriture fortifie, non ſeulement les bêtes de charge, mais elle engraiſſe auſſi les bœufs & les moutons, & donne à la chair de ces animaux un excellent goût qui ſe diſtingue aiſément.

ALGARVE; nom propre de la Province la plus méridionale du Portugal. Elle eſt bornée à l'occident

& au midi par l'Océan, à l'orient par le Guadiana, & au nord par l'Alentéjo. Cette Province donne quantité de figues, d'olives, d'amandes & de dattes. Elle abonde auſſi en excellens vins, & la pêche y eſt d'un grand rapport.

ALGATRANE; ſubſtantif féminin. Nom qu'on donne à une matière bitumineuſe, fort liquide, qui ſe trouve à la pointe de Sainte-Hélène, dans la baye, au ſud de l'île de Plata. Cette matière ſort en bouillonnant d'un trou élevé de quatre à cinq pas au-deſſus du niveau de la mer; elle ſe durcit enſuite comme la poix, & s'emploie aux mêmes uſages.

ALGAZEL; ſorte de quadrupède, du genre des Gazelles. On le trouve dans le Levant & particulièrement en Egypte & en Arabie. Cet animal, qui a la figure des autres Gazelles, eſt à-peu-près de la groſſeur d'un Daim, mais ſes cornes ſont très-longues, & aſſez menues, peu courbées juſqu'à leur extrémité où elles ſe courbent davantage; elles ſont noires & preſque liſſes, les anneaux étant très-légers, excepté vers la baſe où ils ſont un peu mieux marquée: elles ont près de trois pieds de longueur, tandis que celles de la Gazelle n'ont communément qu'un pied.

ALGÈBRE; ſubſtantif féminin. *Algebra.* Science du calcul des grandeurs en général.

L'*Algèbre*, dit un illuſtre Mathématicien, a proprement deux parties; l'une eſt la méthode de calculer les grandeurs, en les repréſentant par les lettres de l'alphabet: l'autre eſt la manière de ſe ſervir de ce calcul pour la ſolution des problêmes.

On ſe ſert des lettres de l'alphabet, parce que ces ſignes généraux n'ayant aucun rapport plus particulier avec un nombre qu'avec tout autre, ne repréſentent que ce qu'on veut, ou ce que l'on convient de leur faire repréſenter. Ces ſignes toujours préſens aux yeux dans toute la ſuite d'un calcul, conſervent, pour ainſi dire, l'empreinte des opérations par leſquelles ils paſſent, ou du moins offrent, dans les réſultats de ces opérations, des traces de la route qu'on doit tenir pour arriver au même but par les moyens les plus ſimples.

On conçoit que cette méthode doit ſigulièrement ſoulager la mémoire & l'imagination par la diminution des efforts qu'elles ſeroient obligées de faire pour retenir les différentes choſes néceſſaires à la découverte de la vérité ſur laquelle on travaille, & que l'on veut conſerver préſentes à l'eſprit.

Les opérations qu'on fait en Algèbre, ſur les quantités, repréſentées par des Lettres, ſont analogues aux opérations qu'on fait en arithmétique ſur les nombres, on ajoute, on ſouſtrait, on diviſe, on multiplie; mais ces opérations diffèrent de celles de l'Arithmétique, en ce que leurs réſultats ne ſont ſouvent que des indications d'opérations d'arithmétique. *Voyez* ADDITION, SOUSTRACTION, DIVISION & MULTIPLICATION.

Les principaux ſignes dont on fait uſage en Algèbre, avec les lettres de l'alphabet, ſont

Le ſigne + qui ſignifie *plus* Ainſi $b + c$ ſignifie que la quantité c eſt ajoutée à la quantité b.

Le ſigne — qui ſignifie *moins*. Ainſi $b - c$ ſignifie b moins c, ou

que la quantité *c* eſt retranchée de la quantité *b*.

Le ſigne = qui déſigne *égalité*. Ainſi *c* = *d* ſignifie que la quantité *c* eſt égale à la quantité *d*.

Le ſigne ± qui ſignifie *plus* ou *moins*. Ainſi *c* ± *d* ſignifie la quantité *c* plus ou moins la quantité *d*.

Le ſigne × qui ſignifie *multipliant*. Ainſi *b* × *d*, ſignifie *b* multipliant *d*, ou que *d* eſt multiplié par *b*.

Le ſigne > qui ſignifie *plus grand*. Ainſi *b* > *c*, ſignifie que *b* eſt plus grand que *c*.

Le ſigne < qui ſignifie *moindre*. Ainſi *b* < *c* ſignifie que *b* eſt moindre que *c*.

Le ſigne o o qui ſignifie *infini*. Ainſi o o *b* exprime que la quantité *b* eſt infinie.

Le ſigne :, ou de diviſion, qui ſignifie *diviſé* par : ainſi *b* : *c*, ſignifie que *b* eſt diviſé par *c*, ce qui s'exprime plus ſouvent de cette manière $\frac{b}{c}$.

Le ſigne √ qu'on appelle *ſigne radical*, & qui ſignifie *la racine de*: Ainſi √ *b* ſignifie la racine de *b*.

Les lettres dont on ſe ſert dans les opération algébriques, repréſentent chacune ſéparément des lignes ou des nombres, ſelon que le problême eſt arithmétique ou géométrique; & miſes enſemble, elles repréſentent des produits, des plans, des ſolides & des puiſſances plus élevées, ſi les lettres ſont en plus grand nombre.

Si une quantité n'a devant elle ni le ſigne + qui déſigne *plus*, ni le ſigne — qui déſigne *moins*, on ſuppoſe qu'elle a le ſigne +. Ainſi *a* + *b* — *c* = + *a* + *b* — *c*.

Les Algébriſtes qualifient de ſimple ou d'incomplexe, toute grandeur qui n'a qu'un des ſignes + ou —. Ainſi + *ab* & — *cd*, ſont des grandeurs ſimples ou incomplexes qu'on appelle monomes.

Les grandeurs qui ont pluſieurs termes joints par le ſigne +, ou ſéparés par le ſigne —, ſont qualifiés de compoſées ou complexes, & on les appelle polynomes. Ainſi *a* + *b* ou *a* — *b*, ſont des grandeurs complexes ou compoſées.

Si le polynome n'a que deux termes, on l'apelle binome : *a* + *b* eſt un binome : s'il a trois termes, on le nomme trinome : *a* — *b* + *c* forme un trinome, &c.

On appelle termes, en Algèbre, chacune des grandeurs ou quantités qui ſont ſéparées par les ſignes + *ou* —. Les lettres *a b c*, compoſent les termes du trinome *a* — *b* + *c*.

On appelle termes poſitifs, ceux qui ſont précédés du ſigne +; termes négatifs ceux que précède le ſigne —; & termes ſemblables, ceux qui ont préciſément les mêmes lettres & le même nombre de fois, quel que ſoit le coëfficient, ou chiffre qui précède ces lettres. Ainſi 3 *ac* eſt terme ſemblable avec 4 *ac*.

Le chiffre qui précède un terme algébrique s'appelle coëficient. Ainſi la grandeur 2 *ab*, + 3 *cd*, eſt compoſée de deux termes, dont le premier a pour coëfficient le chiffre 2, & le ſecond le chiffre 3.

Si la grandeur algébrique n'eſt précédée d'aucun chiffre, elle a 1 pour coëfficient. Ainſi *cd* = à 1 *cd*.

On appelle expoſant, un chiffre mis au-deſſus d'une lettre : ainſi l'expoſant de la grandeur b^3, eſt le chiffre 3 : l'expoſant de la grandeur d^5, eſt le chiffre 5, &c.

Remarquez que le chiffre 1 eſt

avec

l'exposant des termes, au dessus desquels il n'y en a point de marqués : ainsi $b = b^1$, $ab = ab^1$.

Ne confondez pas l'exposant, qui est le le signe de la multiplication, avec le coëfficient qui est celui de l'addition. Donnez à la grandeur d la valeur de 8, d^2 vaudra 64, & $2d$ ne vaudront que 16 : parce que $d^2 = d + d$, c'est-à-dire, $d^2 = 8 + 8 = 64$; au contraire, $2d = d + d$, c'est-à-dire, $2d = 8 + 8 = 16$.

On distingue les grandeurs algébriques en commensurables ou rationnelles ; & en incommensurables, ou irrationnelles. *Voyez* ces mots.

Nous n'avons prétendu donner ici que des notions préliminaires qu'on trouvera développées sous les noms qui leur sont propres, & que nous venons d'indiquer.

On dit dans le sens figuré, d'une personne qui n'entend rien à la chose dont on parle, que *c'est de l'Algèbre pour elle.*

La première syllabe est brève, la seconde longue & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire *aljèbre*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALGÉBRIQUE ; adjectif des deux genres, qui appartient, qui a rapport à l'Algèbre. *Des caractères Algébriques. Un calcul Algébrique.*

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une Algébrique courbe*, mais *une courbe Algébrique.*

Il faudroit changer le *g* en *j*, *qu* en *k* & écrire *Aljébrike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALGÉBRISER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Ce verbe, qui est nouveau, & dont on ne se sert guères qu'en conversation, signifie s'appliquer à l'Algèbre, en parler, en mettre dans ses écrits. *Cet Auteur algébrise tous ses ouvrages.*

ALGÉBRISER, est aussi verbe neutre. *Cet Orateur a trop algébrisé dans son discours.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'algébrise*, la syllabe *bri* est longue.

ALGÉBRISTE ; substantif masculin. Celui qui est versé dans l'Albèbre, qui fait des opérations d'Algèbre. *Je le connois pour un de nos meilleurs Algébristes.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ALGEDO ; substantif masculin. Le Médecin Cockburn a donné ce nom à un accident qu'il a observé plusieurs fois dans la gonorrhée virulente, & qui consiste dans une prompte suppression de l'écoulement commencé.

ALGÉNIB ; terme d'Astronomie, & nom propre d'une Étoile de la seconde grandeur, qui paroît au côté droit de Persée.

ALGER ; nom propre. Royaume d'A-

frique dans la Barbarie, ainſi appelé de ſa Ville capitale. Il eſt borné à l'eſt par le Royaume de Tunis, au nord par la Méditerranée, à l'oueſt par les Royaumes de Maroc & de Tafilet, & il ſe termine en pointe au ſud vers les déſerts de Numidie. On lui donne cent cinquante lieues, dans ſa plus grande longueur, & cinquante dans ſa plus grande largeur. En certains endroits, il n'en a que vingt, depuis la mer juſqu'au grand Atlas.

L'air de ce Royaume eſt ſingulièrement tempéré. Les chaleurs de l'été ne ſéche t pas les feuilles des arbres, & les rigueurs de l'hiver ne les font pas tomber. Les fleurs paroiſſent au commencement de Février, & la plûpart des fruits ſont formés au mois d'avril. Les ceriſes ſont mûres au commencement de Mai; les pommes & les poires ſur la fin de ce mois. On a des raiſins dès le mois de Juin, & l'on cueille les figues, les pêches, les olives & les noix au mois d'Août. Mais le terroir n'eſt pas le même partout; il y a des parties ſéches, arides & brûlées qui ne produiſent rien. Il eſt vrai qu'en général l'Agriculture eſt négligée dans ces contrées. Les lions, les tigres, les buffles, les ſangliers, les porc-épics, les ſinges, les cerfs, l. s caméléons, les autruches & beaucoup d'autres animaux ſauvages ſont très communs dans ce Royaume, qui n'eſt guères peuplé que dans le voiſinage de la mer.

Ce pays eſt habité par différentes Nations. Il y a dans les Villes, des Turcs, des Janiſſaires, des Maures, des Arabes, des Juifs & des Chrétiens. Pour les Campagnes, elles ne ſont peuplées que de miſérables Maures, dont les fam rantes & vagabondes ſe tr tent d'un lieu dans une autre ment ce qu'on appelle des A ou des Villages ambulans, maiſons ſont de mauvaiſes t ſe retirent, pêle-mêle, les nes & les bêtes.

Il ne faut pas voyager i tement dans ces campagne Maures, qu'on y trouve, voleurs déterminés, qui ſe en droit de prendre tout trouvent dans le pays. Ils dent ſur ce qu'ils prétende l'a uſurpé ſur eux; & ils c del qu'ils ſont autoriſés à juſtice de la misère dans laq les laiſſe.

La Religion dominante d & des campagnes eſt un tiſme corrompu & défigu le dogme, auquel ſes peup nent le plus, eſt une ſu barbare. Ils croient qu'il plus ou moins heureux da vie, ſelont qu'ils auront moins détruit de Chrétien cependant partagés ſur la d'expliquer ce dogme: les ſont les plus humains) d les Chrétiens doivent être bonne guerre, les armes à les autres penſent qu'il ſuff tuer, de quelque manièr ſoit. Une autre de leurs tions, qui doit encore ſ davantage, c'eſt qu'étant ment jaloux, ils croien plus grand honneur qu'ils recevoir, eſt que leurs ſoient débauchées par l bouts; ſortes de moines dégoutans pour qui ils grande vénération.

Les Algériens en génér ſiſtent guères que de le

de Corſaires. Leur gouvernement eſt d'une conſtitution ſingulière. Il eſt républicain pour la forme, & deſpotique dans le fait. Les Actes s'intitulent : *Nous, les Membres grands & petits de la puiſſante & invincible Milice du Royaume d'Alger* : & c'eſt cette Milice, qui fait un corps d'environ douze mille hommes, qui élit le Dey : mais ceux qui ſont appelés au Conſeil de ce Chef, ſont tous ſes favoris & ſes créatures ; ſon premier ſoin étant de ſe défaire des autres dès qu'il eſt élu.

L'élection d'un Dey ſe fait rarement ſans effuſion de ſang ; & plus rarement encore voit-on mourir dans ſon lit celui qui eſt élevé à cette dignité. Les révolutions ſont auſſi fréquentes dans cet Etat, qu'elles le furent parmi les Empereurs Romains, quand l'Empire couroit à ſa ruine. Un ſoldat de la Milice d'Alger, prétend qu'il eſt fait pour règner ; il confie ſon projet à ſes amis, ou à ceux qui ſont mécontens du Gouvernement actuel ; ceux-ci qui s'attendent à jouir de la faveur de celui qu'ils auront élevé, ne manquent pas de le ſonder ; & ſi la conſpiration ne ſe découvre, c'en eſt fait du Dey régnant, à la place duquel le meurtrier eſt élevé par ces partiſans, pour ſubir bientôt après le ſort de ſon prédéceſſeur.

Indépendamment du Gouvernement général chaque Corſaire forme une République particulière, dont le Capitaine du vaiſſeau eſt le chef. Il décide arbitrairement avec les Officiers de ſon bord, tout ce qui peut concerner le vaiſſeau. Dans ce Royaume, comme dans la plûpart des Etats deſpotiques, la Juſtice eſt vénale ou arbitraire. Les Turcs ſont cependant mieux traités que les particuliers des autres Nations. On ne les condamne guères à mort que pour révolte & ſédition & on les exécute dans leurs maiſons. La baſtonade eſt la peine ordinaire des fautes légères. On la donne ſur le ventre, ſur les feſſes, ou ſous la plante des pieds, au gré du Cadi, qui règle le nombre des coups par les préſens qu'on lui a faits. Quoique ſouvent le patient expire ſous la baſtonnade, la peine ordonnée n'eſt pas réputée capitale, & le Juge n'eſt pas reſponſable de la mort. Quant aux procès civils, ils s'expédient promptement. Comme il n'y a ni Procureurs ni Avocats pour défigurer le fond par la forme, le Juge entend ſommairement les Parties & les témoins, & prononce ſa Sentence, d'ont l'appel peut ſe porter au Divan ou Conſeil du Dey, pour y être jugé de la même manière.

Le commerce de ce Royaume n'eſt rien moins qu'avantageux au Européens ; cependant, les marchandiſes qu'on peut y porter & y débiter, ſont des étoffes d'or & d'argent, des damas, des draps, des épiceries, de l'étain, du fer, du cuivre battu, du plomb, du mercure, des cordages, des toiles, des voiles, des boulets, des toiles communes, de la cochenille, du tarta, de l'alun, du riz, du ſucre, du ſavon, du coton cru & filé, de la couperoſe, de l'aloès, du bois de bréſil & de campéche, du vermillon, de l'arſenic, de la gomme laque, du ſouffre, de l'opium, du maſtic, de la falſe pareille, de l'aſpic, de l'encens commun, des noix de galle, du miel, du papier, des cardes vieilles & nouvelles, des fruits ſecs, & diverſes étoffes

de laine. Les retours ſont des plumes d'autruche, de la cire, des cuirs, de la laine, du cuivre, des ceintures de ſoie à la Turque, des mouchoirs brodés, des dates & des eſclaves Chrétiens.

Les revenus du Dey d'Alger ſont plus ou moins forts, ſelon que les occaſions de piller ſont plus ou moins fréquentes. Il n'a guères de fixe que les penſions & les préſens que lui font différentes Nations, pour être en paix avec ſa République. Le Grand Seigneur ſe regarde comme le Souverain d'Alger ; ce pendant ſon pouvoir n'y eſt qu'une ombre vaine ; il ſe réduit à tirer annuellement du Dey un tribu de peu de valeur. Ce Dey a ſous lui trois Lieutenans. Ils commandent chacun dans un des trois Gouvernemens qui, avec celui d'Alger, diviſent le Royaume. L'un réſide à Conſtantinople, le ſecond à Tremecen, depuis que les Eſpagnols ont pris Oran, & le troiſième ſous des tentes, parce qu'il n'y a point de villes dans ſon Gouvernement

Les ſoldats, qui ſont preſque tous des aventuriers de la lie du peuple, jouiſſent dans ce Royaume de privilèges exceſſifs. On les qualifie d'*Effendi* ou de *votre Grandeur* ; ils habitent les maiſons les plus commodes; le Gouvernement entretient des eſclaves à leur ſervice, & la viande doit leur être délivrée à un tiers au-deſſous de la taxe publique. Ces prérogatives les rendent ſi inſolens, qu'ils traitent avec une hauteur inſupportable les Juifs, les Chrétiens & mêmes les Maures, quoique Muſulmans comme eux.

Outre les révolutions que cette milice excite ſi fréquemment, elle oblige ſouvent le Dey, de concert avec les Armateurs, à déclarer la guerre à diverſes puiſſances de l'Europe, malgré les traités les plus ſolemnels. C'eſt que la conſtitution de l'Etat eſt telle, qu'il ne peut ſubſiſter que par le pillage ; il faut donc, pour prévenir les ſéditions, ou que le Dey rompe ſes traités, ou qu'il permette qu'on les viole.

Les principaux fleuves ou rivières qui arroſent le Royaume d'Alger, ſont le Ziz, le Haregol, le Mina, le Shelif, le Celef & le Huedat-quibir.

ALGER, eſt le nom de la capitale du Royaume dont nous venons de parler. Du temps du Roi Juba, elle étoit capitale du Royaume de Mauritanie. Elle eſt ſituée ſur la Méditerranée qui la baigne au nord & au nord eſt, au 21e degré 20′ de longitude, & au 36e degré 30′ de latitude ſeptentrionale.

Cette ville, qui eſt la plus riche de l'Afrique, a un très-beau port, & de beaux palais. Elle eſt bâtie ſur le penchant d'une colline, & forme un amphitéâtre parfait duquel on découvre la Méditerranée. Les rues cependant en ſont ſi étroites, qu'à peine deux perſonnes peuvent y paſſer de front. On donne à Alger environ une lieu de circuit : on y compte cent mille Mahométans, quinze mille Juifs, & nombre d'Européens & d'étrangers. Il y a cent-ſept Moſquées & quantité de bains, dont pluſieurs ſont pavés de marbre, & fournis de toutes les commodités néceſſaires. Les uns ſont pour les hommes, les autres pour les femmes. Il eſt défendu aux hommes d'entrer dans ceux-ci, ſous quelque prétexte que ce ſoit. Il arrive cependant très-ſouvent que les femmes y ont des intrigues galantes avec des jeunes gens qu'el-

les y font introduire déguisés en filles. Mais malheur à celles qui sont découvertes, on les noye impitoyablement.

Les environs d'Alger sont très-fertiles, & couverts d'arbres fruitiers & de maisons de campagne, où les riches vont passer l'Eté. On y remarque les eaux thermales de Méréega, qui sont fort fréquentées au printemps, parce qu'elles guérissent les rhumatisme, la jaunisse & plusieurs autres maladies.

Cette ville éprouva la première l'effet des galiotes à bombes, qu'imagina Bernard Renaud, & dont LOUIS XIV se servit pour se venger des Algériens. Duquene commanda l'escadre envoyée en 1681 pour cette expédition, & il ne fût pas moins étonné que les Algériens, des terribles effets de cette nouvelle invention. Une partie de la ville en fut écrasée & consumée.

La premiere syllabe est brève, la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

ALGERI, nom propre d'une ville de l'île de Sardaigne.

ALGERIEN, IENNE; adjectif & substantif. Qui est d'Alger, qui appartient à Alger.

ALGEROTH; c'est, chez les Philosophes hermétiques, la poudre du mercure de vie.

ALGEZIRE; nom propre d'une ville d'Espagne dans l'Andalousie, avec un port sur la côte, à deux lieues de Gibraltar. Cette ville fut prise sur les Maures en 1344, après un long siège qui la ruina, sans que depuis elle ait pu retourner à son ancien lustre.

ALGESIRE, est encore, suivant Vayrac, une ville d'Espagne au royaume de Valence.

ALGEZUR; nom propre d'une ville de Portugal, au royaume d'Algarve sur l'océan, à l'oueſt de Monchique.

ALGHIER; nom propre d'une ville épiscopale d'Italie, dans l'île de Sardaigne, à l'oueſt de la province de Lugodori. Elle est située sur une élévation où l'air est fort sain.

ALGIAR; nom propre d'une ville de l'Arabie Pétrée dans la province de Hagias, à l'embouchure du fleuve de Laakik dans la mer Rouge.

ALGOLE; nom propre d'un bourg & château de l'Espagne en Catalogne.

ALGOL, ou *tête de Meduſe*; terme d'Astronomie, qui désigne une étoile fixe de la troisième grandeur, dans la constellation de Persée.

ALGONKINS; (les) peuples sauvages de l'Amérique septentrionale, qui, comme les Arabes, n'ont aucune demeure fixe, & se trouvent répandus entre la rivière Outaonac, le lac de Frontenac, & celui des Hurons. Les Algonkins, qui ne sont que chasseurs, & ne cultivent pas les terres, firent autrefois société avec les Iroquois. Ceux-ci leur donnoient du grain en échange de leur chasse; mais ces peuples s'étant brouillés, ils se firent une guerre cruelle, qui détruisit la plus grande partie des Algonkins. Ceux qui échappèrent aux vainqueurs, quittèrent leur premier établissement, pour venir au lieu où on les voit. La Langue Algonkine est fort estimée dans ces contrées; parce qu'elle est entendue de toutes les Nations qui habitent à mille lieues à la ronde. Il faut cependant excepter les Iroquois & les Hurons qui ne l'entendent pas.

ALGORITHME; substantif masculin. Terme emprunté de l'Arabe,

qui déſigne l'art de calculer ; la ſcience des nombres. *Il eſt verſé dans l'algorithme des fractions.*

ALGOUEY ; nom propre d'un fleuve de la Chine, qui a ſon embouchure entre les cent cinquième & cent ſixième degrés de longitude, & les quarante troiſième & quarante-quatrième degrés de latitude ſeptentrionale.

ALGOW ; nom propre d'une contrée conſidérable d'Allemagne, dans la Souabe. Elle a le Danube au nord, le Léek à l'orient, le Hegow & le lac de Conſtance au couchant, & le Comté de Tirol au midi. Elle renferme le Marquiſat de Burgaw, les comtés de Bregentz & de Monfort, les terres de l'Evêque d'Ausbourg de l'Abbé de Kempten, des Comtes Fuggers, de Waldbourg, de Konigſeck, & de Mindelheim ; de même que les villes d'Ausbourg, de Kempten, de Memmingues, d'Iſne, de Lindaw, de Bibrack, & de Vangen.

ALGUAZIL ; ſubſtantif maſculin. C'eſt en Eſpagne un des Officiers de Juſtice, qui exécutent les ordres du Magiſtrat. C'eſt ce que nous appelons chez nous, *Exempt*, *Huiſſier*, ou *Sergent*. Ce mot eſt originairement Arabe, & les Eſpagnols l'ont conſervé comme pluſieurs autres tirés des Maures qui ont été long-temps établis en Eſpagne. En France on appelle, dans le ſtyle familier, les Exempts, les Huiſſiers, *Alguazils ; prenez garde qu'on ne vous envoie quelque Alguazil.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer l'*u* en *ou*, & écrire, d'après la prononciation, *Algouaſil*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALGUCHET ; nom propre d'un territoire d'Afrique, dans le déſert de Barca. Il appartient au Grand-Seigneur.

ALGUE ; ſubſtantif féminin. *Alga.* Sorte de plante qui naît au fond des eaux. Il y en a de beaucoup d'eſpèces. L'Algue la plus commune, celle dont on fait quelque uſage, eſt une plante marine, dont les feuilles ſont longues d'environ deux à trois pieds, molles & d'un vert obſcur : cette plante croît en grande quantité le long des bords de la mer Méditerranée & ailleurs : les payſans la font ſécher, & en tirent un bon fumier pour leurs terres. Les Verriers & les Parfumeurs en enveloppent leurs bouteilles. On emploie les cendres de l'Algue qui contient beaucoup de ſel, pour ſervir de fondant au ſable dont on ſe ſert pour faire du verre.

Cette plante eſt apéritive vulnéraire, & deſſicative : on prétend qu'elle détruit les puces & les punaiſes.

Il croit dans la mer, ſur les côtes de l'Iſlande, une eſpèce d'Algue, qui ne diffère guères de la précédente, qu'en ce que ces feuilles ſont un peu plus graſſes & jaunâtres. Lorſque cette Algue eſt reſtée expoſée à l'ardeur du ſoleil, il ſe forme ſur ſa ſurface de petits grumeaux d'un ſel doux & de bon goût, dont les Habitans des côtes de cette île ſe ſervent à la place de ſucre ; ils recueillent auſſi cette plante avant qu'elle ſoit couverte de ce ſucre, pour la manger en ſalade.

ALGUEL ; nom propre d'une ville

d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province de Hea. Elle eſt entourée de murs. Les Habitans nourriſſent beaucoup de chèvres.

ALHAGI; *voyez* AGUL.

ALHALLOW; nom propre d'une petite île au nord de l'Ecoſſe. C'eſt une des Orcades : elle eſt entre celle de Mainland, & celle de Raus.

ALHAMA; nom propre d'une jolie ville d'Eſpagne, à ſept lieues de Grenade, vers la ſource du Riofrio. Elle eſt ſituée dans une vallée étroite, entourrée de montagnes hautes & eſcarpées. Les environs en ſont très-fertiles; mais elle eſt ſur-tout remarquable par ſes bains d'eaux thermales qui ſont les plus beaux & les mieux entretenus de toute l'Eſpagne. Ils ſont très-fréquentés au printemps & en automne.

ALHAMA, eſt auſſi un bourg d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſur les frontières de l'Eſtrémadure & de la Caſtille, à neuf lieues au nord de Cordoue.

Ce nom eſt encore celui d'un village d'Arragon, ſur la rivière de Xalon, connu par ſes eaux minérales.

ALHAMBRA; nom propre d'un bourg d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille.

On appelle de même un des quartiers de la ville de Grenade.

ALHANDAL; (trochiſques) on donne ce nom à un remède dont voici la compoſition, les propriétés & la doſe.

On prendra des pommes de coloquinte, blanches & légères : on les ouvrira : on les mondera de leurs grains : on les coupera le plus menu qu'on pourra avec des ciſeaux : on les arroſera d'huile d'amandes douces, & on les frottera entre les mains pour faire pénétrer l'huile, & pour empêcher qu'elles ne s'exalent trop hors du mortier quand on les pilera : on les pulvériſera ſubtilement; on mettra la poudre en maſſe avec une quantité ſuffiſante de mucilage de gomme adragant; on diviſera cette maſſe en trochiſques, ou en petits morceaux qu'on mettra ſur un tamis pour les faire ſécher à l'ombre; quand ils ſeront ſecs, on les réduira en poudre ſubtile, & avec ce qu'il faudra de mucilage de gomme adragant, on en formera de nouveaux trochiſques qu'on fera ſécher, comme ci-devant, pour les garder.

Une livre de ſeize onces de belle coloquinte, rend ordinairement cinq onces de chair ou pulpe privée de ſes pepins : cette chair étant pulvériſée, pèſe quatre onces & demi-drachme; on en forme des trochiſques, comme il a été dit, qui étant ſéchés exactement, peſent quatre onces.

Ils ſont très-purgatifs, ils purgent principalement la pituite craſſe & les autres humeurs groſſières; on les donne pour l'apoplexie, pour la léthargie, pour l'hydropiſie, pour provoquer les mois aux femmes : la doſe en eſt depuis deux grains juſqu'à demi-ſcrupule en pilules.

ALHANDAL, eſt un nom Arabe qui ſignifie coloquinte.

Ce qu'on appelle chair ou pulpe de coloquinte, n'eſt que la coloquinte privée de ſes grains.

Le mucilage de gomme adragant eſt employé ici, non-ſeulement pour réduire la poudre en une conſiſtance propre à être formée en trochiſques, mais auſſi pour adoucir & pour corriger l'âcreté de la coloquinte; ce mucilage, par ſes parties rameuſes ou glutineuſe, lie

les pointes des ſels du mixte, modère leur mouvement, & empêche la trop grande impreſſion qu'ils pourroient faire ſur les membranes intérieures des viſcères ; c'eſt auſſi afin qu'il entre davantage de ce mucilage dans les trochiſques, qu'on les faits ſécher & qu'on les pulvériſe pour les former de nouveaux avec du mucilage.

ALHILET ; nom propre d'un déſert de l'Arabie Pétrée, vers le Mont-Sinaï.

ALHOFOL ; ſubſtantif maſculin. Les Alchimiſtes ont donné ce nom à l'Antimoine.

ALIHACMON ; ancien nom d'une rivière de Macédoine, dont la ſource eſt à la pointe orientale de la contrée des Peneſtes, & l'embouchure dans le golfe Therméen, entre Pydna & Dium.

ALIAIRE ; ſubſtantif féminin. *Aliaria.* Plante à pluſieurs tiges cylindriques un peu velues, qui s'élèvent à la hauteur d'environ deux pieds : ſes feuilles ſont larges, vertes, dentées, & donnent un goût & une odeur d'ail, quand on les écraſe. Ses fleurs ſont nombreuſes, placées à l'extrémité des tiges en forme de croix, compoſées de quatre pétales blancs. Il leur ſuccède de petites gouſſes anguleuſes, qui renferment des ſemences oblongues, noires & menues. Sa racine eſt longue, déliée, dure, blanche & ſent l'ail.

Cette plante, qui croît dans les prés, contient beaucoup de ſel eſſentiel & d'huile à demi exaltée : elle eſt inciſive, atténuante, déterſive, diurétique, carminative & expectorante ; elle eſt propre contre la dyſſenterie & la morſure des ſerpens ; elle chaſſe la malignité, fortifie l'eſtomac, & guérit des vapeurs hiſtériques. On l'emploie en décoction & en cataplaſmes.

On prétend que la poudre de ſes feuilles guérit les ulcères carcinomateux.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ALIARIE ; nom propre d'une ancienne ville de la Comagène.

ALIARTE ; c'eſt, ſelon Ptolémée, le nom d'une ancienne ville de Meſſénie, dans le Péloponèſe.

Il y avoit auſſi une ville du même nom dans la Béotie.

ALIBACA ; c'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville d'Afrique, dans la Pentapole.

ALIBALUCH ; nom propre d'une île de la mer caſpienne, qu'Oléarius place ſur la côte de Perſe & de la Province de Mazanderan, entre l'embouchure de l'Araxe & le déſert de Mokan.

ALIBANI ; nom propre d'une ville de l'Arabie heureuſe, capitale d'un petit état du même nom. Maty la place ſur la rivière de Prim, environ à 60 lieues de Fartache, & autant d'Amantzirifdin.

ALIBANIES ; ſubſtantif féminin pluriel. C'eſt le nom qu'on donne à certaines toiles de coton qui ſe fabriquent aux Indes orientales, & qui nous viennent en Europe par les retours de la Compagnie d'Hollande. La pièce de ces étoiles ſe vendit dix à onze florins en Novembre 1748.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue.

ALIBI ; ſubſtantif maſculin. Ce mot emprunté du latin, déſigne la préſence d'une perſonne dans un lieu différent de celui où l'on prétend qu'elle étoit dans le même temps.

En Juriſprudence on entend par

alibi,

les offres que fait un accuſé
uver qu'il étoit dans un lieu
ue celui où le crime s'eſt
is, dans le moment même
: commettoit.
matière criminelle, le Juge
:t l'accuſé à prouver ſon ali-
ıprès la c :nfrontation & lorſ-
s faits articulés peuvent ſer-
.a décharge de l'accuſé. Cela
èche pas que ces faits ne
propoſés lors des interroga-
, ou dans les procés-verbaux
ıfrontation.
accuſé peut prouver ſon alibi
s domeſtiques, comme té-
néceſſaires.
dit proverbialement, *cher-
es alibi-forains*; pour dire,
ıer des défaites, de mauvai-
:uſes.
trois ſyllabes ſont brèves.
mot ne prend point de *s* au
.
RON; mot burleſque, dont
taine s'eſt ſervi pour déſigner

ve un troiſième larron,
ſaiſit maître Aliboron.

JFIER; ſubſtantif maſculin.
de la grandeur d'un olivier,
oît dans les forêts de la Pro-
, autour de la Chartreuſe de
ieu, à Baugencier, à Soliers,
re la Sainte-Baume & Tou-
l reſſemble au coignaſſier par
ɔnc, ſon écorce & ſes feuil-
i ſont vertes en deſſus, blan-
: velues en deſſous. Ses fleurs
l'une ſeule pièce, blanches,
ntes, & ſemblables à celles
'anger. Son fruit eſt une baie
ı charnue, qui contient deux
x.
: arbre, très-eſtimable dans

le printemps par la beauté de ſes fleurs, l'eſt encore davantage par une réſine pure, qui découle d'inciſions que l'on fait à ſon tronc & à ſes branches, & que l'on vend dans les boutiques ſous le nom de *ſtorax*. Cette reſine, pour être bonne, doit être nette, molaſſe, graſſe, d'une odeur douce & agréable: elle eſt réſolutive; on l'emploie comme aromate.

ALIBRAY; (Charles Vion d') nom propre d'un Poëte François du 17e ſiècle, ami de la table & des plaiſirs. Dans le nombre des épigrammes qu'il a faites contre le Paraſite Montmor, qu'il nomme Gomor; on remarque la ſuivante, qui eſt en forme de dialogue avec ſon Confeſſeur:

Révérend Père Confeſſeur,
J'ai fait des vers de médiſance;
Contre qui? Contre un Profeſſeur?
La perſonne eſt de conſéquence:
Contre qui donc? Contre Gomor.
Achevez le *Confiteor?*

ALICA; ſubſtantif maſculin. C'eſt une ſorte de nourriture des anciens, qu'on ne connoît guères aujourd'hui.

Pline met l'alica au nombre des grains qui ſe ſément en Italie au printemps. Après avoir fait l'énumération des différentes ſortes de pain & de leurs noms, expoſé les différentes manières de préparer le grain, & parlé de l'origine de la boulangerie, cet Auteur accorde à l'Italie ſon pays, la ſupériorité ſur tous les autres, par la qualité des fruits qui y croiſſent. Il ajoute que l'alica n'eſt dans aucune contrée, ni ſi beau, ni ſi bon, ni ſi bien préparé qu'en Italie: on en prépare, dit-il en Egypte; mais il ne mérite pas que j'en faſſe mention.

On en fait dans le territoire de Verone & de Piſe, & dans pluſieurs autres endroits de l'Italie; mais celui de la Campanie eſt ſans contredit le meilleur.

ALICAIRE; ſubſtantif féminin. *Alinaria.* On donnoit ce nom chez les Romains aux femmes publiques, parce qu'elles ſe montroient ſur leurs portes pour appeler les débauchés.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ALICAN; nom propre d'une ville maritime de l'île de Ceylan.

ALICANTE; nom propre d'une ville d'Eſpagne, au Royaume de Valence, ſur le territoire de Cégura. Elle a un bon port au fond de la baie du même nom ſur la Méditerranée, qui baigne ſes murs d'un côté; de l'autre elle eſt entourée de coteaux. Le port eſt orné d'un beau mole que defendent de bons baſtions. A l'Orient de la ville, il y a un château fort ſur une montagne en forme de pain de ſucre. C'eſt dans les environs d'Alicante qu'on recueille les fameux vins de ce nom, ſi connus dans l'Europe. On y recueille auſſi quantité de fruits exquis, & l'on y voit des romarins d'une grandeur extraordinaire. Les navires François, Italiens, Flamands, Anglois & Hollandois ſont communément en grand nombre dans le port, où ils chargent des vins, du béril, des paſſarilles, & beaucoup d'autres denrées que produiſent le Royaume de Valence, & pluſieurs autres contrées d'Eſpagne. Comme les Mores & les Algériens croiſent ſouvent dans ces parages, on a élevé d'eſpace en eſpace ſur le rivage de la mer, des tours pour découvrir ces corſaires; & dès qu'il en paroît, les ſentinelles avertiſſent par des feux, les villes & les villages qui ſont à portée, & les habitans prennent les armes au ſon du tocſin.

ALICANTE, eſt encore le nom d'une rivière de Ceylan.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & & écrire *alikante*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALICATA; nom propre d'une ville de Sicile, dans la vallée de Noto. Elle eſt ſituée dans une eſpèce d'île que forme le Salſo. On recueille beaucoup de grains dans les environs, & des vins qui ont de la réputation. Les Turcs ruinèrent cette ville en 1553.

ALICATA, eſt auſſi le nom d'une montagne de Sicile, dans le voiſinage de la ville dont nous venons de parler. Quelques-uns prétendent que c'eſt ſur cette montagne qu'étoit le château qui renfermoit le taureau d'airain, inſtrument des cruautés du fameux tyran Phalaris.

ALICATE; ſubſtantif féminin. Sorte de pince à l'uſage des Emailleurs à la lampe. Les Orfèvres & les autres ouvriers donnent le nom de bruxelles à cet outil.

ALICE; nom propre d'un Promontoire du Royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, à l'entrée du golfe de Tarente, & au levant de la ville d'Umbriatico.

ALICHON; ſubſtantif maſcul. C'eſt le nom qu'on donne aux ais ſur leſquels l'eau tombe pour faire tourner les roues des uſuines à eau.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

ALICHORDA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de la Bactriane.

ALICONDE; ſubſtantif maſculin. Arbre qui croît dans la baſſe Ethiopie. Il porte un fruit ſemblable à la noix du coco, mais qui ne vaut rien à manger. On dit cependant que dans les temps de diſette, les Nègres le font moudre pour en faire du pain.

En battant l'écorce de cet arbre, on en tire une filaſſe avec laquelle on fait des toiles preſque auſſi belles que celles de chanvre.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ALICORNE; ſubſtantif maſculin. Labat donne ce nom à un quadrupède qui a une corne ſur le front, & une autre au-deſſus des narines.

ALICUR; nom propre d'une des îles de Lipari, dans la mer de Toſcane. Elle eſt petite & n'eſt habitée que par quelques pêcheurs.

ALIDADE; ſubſtantif féminin. Règle mobile qui tourne ſur le centre d'un inſtrument géométrique ou aſtronomique, avec lequel on prend la meſure des angles. *Vous dirigez mal l'alidade.*

ALIDADE, ſe dit auſſi d'une ſorte d'aiguille qui ſe met ſur le cadran de la machine à canneler les canons de fuſil, & qui indique à l'ouvrier la manière dont il doit travailler, afin que les cannelures ſoient entre elles dans les proportions requiſes.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième très-brève.

ALIDOR; ſubſtantif maſculin. Terme de Fleuriſte, qui déſigne une ſorte d'œillet violet.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue. Le *r* final du ſingulier ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ALIE; vieux mot, qui déſignoit autrefois le fruit de l'aliſier.

ALIÉNABLE; adjectif des deux genres. Ce mot déſigne ce qui peut s'aliéner. *Ce Duché n'eſt point aliénable.* Voyez ALIÉNATION.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt moyenne & la cinquième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas, *une aliénable terre*, mais *une terre aliénable.*

ALIÉNATION; ſubſtantif féminin. *Abalienatio.* Ce mot déſigne en général tout acte par lequel une perſonne transfère à une autre la propriété d'un effet qui lui appartenoit.

Tout majeur libre peut régulièrement aliéner ſes biens, de quelque nature qu'ils ſoient.

Il n'en eſt pas de même d'un interdit ni d'un mineur. Ceux-ci ne peuvent ni vendre ni hypothéquer leurs immeubles.

Il faut obſerver, ſur l'aliénation des biens des mineurs, qu'elle ne doit pas avoir lieu ſans une néceſſité qui y oblige le tuteur.

Il faut, avec cette néceſſité, une Sentence du Juge tutélaire qui ordonne cette aliénation en connoiſſance de cauſe, ſur un avis de parens; & que la vente ſoit faite judiciairement, au plus offrant & dernier enchériſſeur, après pluſieurs affiches & publications. Si ces formalités étoient négligées, le mineur, dont on auroit aliéné l'immeuble, pourroit diriger une action réelle contre tout poſſeſſeur du bien aliéné, ſans être même obligé à prendre des Lettres de reſ-

ciſion & ſans reſtitution de prix, ſauf le recours de l'acquéreur contre le tuteur qui auroit aliéné. C'eſt ce qu'a jugé la Quatrième Chambre des Enquêtes le 19 Février 1704.

Cette Juriſprudence a tant de force parmi nous, qu'un père même ne peut pas ordonner par ſon teſtament l'aliénation des biens de ſes enfans d'une autre manière; c'eſt ce qu'a jugé un Arrêt du 18 Août 1558, rapporté par Louet.

Tout cela eſt d'ailleurs confirmé par deux Arrêts de réglement des 9 Avril 1630 & 28 Février 1722.

Obſervez que malgré le concours des conditions requiſes, le mineur peut encore ſe faire reſtituer contre l'aliénation, s'il prouve qu'elle lui eſt déſavantageuſe, & que le prix de la vente eſt inférieur à la valeur de la choſe vendue.

L'*aliénation* faite par un accuſé de crime capital, eſt valable, parce qu'il conſerve tous les avantages de la vie civile juſqu'à ſa condamnation. Henrys rapporte cependant une vente annullée en cas pareil; mais c'eſt que les circonſtances en démontroient la fraude.

Il y a plus: l'accuſé condamné à mort par contumace, venant à décéder dans les cinq ans, meurt libre; & les aliénations qu'il a pu faire avant ſon décès, ſont valables. C'eſt ce qu'a jugé un Arrêt du 18 Mai 1670, contre le Duc de Saint-Simon, qui, comme Seigneur, prétendoit la confiſcation; & contre les concluſions de l'Avocat Général Talon, qui avoit conclu à la nullité de l'aliénation faite par le condamné.

L'*aliénation* des biens des communautés ne peut être valable ſans permiſſion & autorité de Juſtice. Les Communautés au contraire, peuvent obliger les particuliers à aliéner en leur faveur les immeubles qui leur conviennent, ſoit pour l'utilité, ſoit pour la décoration. C'eſt ce qu'a jugé un Arrêt de 1539, rendu au profit de la ville d'Orléans contre des Moines.

Cette exception à la règle générale eſt fondée ſur le principe, que le bien public eſt préférable au particulier.

Pluſieurs copartageans d'immeubles, peuvent convenir valablement, lors du partage, que l'un ne pourra aliéner ſa part qu'au refus des autres & après les avoir avertis. Si quelqu'un d'entr'eux aliéne, contrairement à cette convention, les autres pourront retirer l'immeuble aliéné, en rembourſant l'acquéreur.

Un donateur peut valablement défendre au donataire d'aliéner la donation qu'il lui a faite, comme l'a jugé le Parlement de Paris en 1586.

Une femme, même ſans être ſéparée de biens, peut aliéner, pour juſtifier ſon mari accuſé d'un crime important; mais ce cas excepté, & quelques autres ſemblables, une femme, quoique ſéparée de biens, ne peut aliéner ſes immeubles, ſans y être autoriſée par ſon mari ou par Juſtice.

En Normandie, il y auroit nullité de l'aliénation que feroit une femme ſéparée de biens, quoique autoriſée de ſon mari. Cela s'entend de ſes propres; car elle peut revendre les biens qu'elle a acquis depuis ſa ſéparation, comme l'ont décidé différens Arrêts rapportés par Berault.

Les aliénations des biens d'Egliſe ſont généralement défendues: cette règle ſouffre cependant quatre ex-

ns qui dérivent de la néceſ-
e l'utilité, de l'incommodité
la piété.

y a néceſſité d'aliéner, quand
ſe eſt obérée, ou obligée de
ire à quelque acte de Juſtice.
a utilité, quand l'aliénation
roduire un avantage notoire;
il faut que cet avantage ſoit
ntré.

liénation eſt permiſe, pour
d'incommodité, quand la
rvation de l'immeuble eſt plus
uſe à l'Egliſe que profitable,
ne s'il s'agit d'un fonds qui
des frais conſidérables pour
mis en valeur, ou qu'il faille
ier un bâtiment.

autoriſe enfin l'aliénation des
d'Egliſe par des motifs de
, tels que la deſtination du
it de la vente à la nourriture
tretien des pauvres, ou à la
ption des captifs.

is il ne ſuffit pas qu'il y ait
raiſonnable d'aliénation, il
core pour la validité de l'acte,
es formalités ſuivantes aient
ſervées.

bord il doit y avoir une in-
tion pour conſtater l'exiſtence
cauſe d'aliénation.

ondement, il faut le conſen-
t des intéreſſés; c'eſt-à-dire,
Évêque diocèſain doit ap-
er l'aliénation propoſée par
cléſiaſtiques de ſa Juriſdic-
ou le Pape, ſi ces Eccléſiaſ-
ſont exempts de l'Ordi-

ſièmement, il faut que le
n donne ſon conſentement
énation, s'il s'agit de biens
ait donnés à l'Egliſe.

trièmement, l'aliénation doit
récédée d'une publication ju-
re des biens; & les Gens du
Roi doivent être préſens aux encheres.

Cinquièmement, les contrats d'aliénation doivent s'homologuer par les Juges royaux des lieux où les biens ſont ſitués.

L'*aliénation* des biens des Fabriques & des Hôpitaux eſt ſujette aux mêmes formalités.

Il y a cependant des cas où ces formalités ne ſont pas de rigueur pour la validité de l'aliénation: comme ſi le bien eſt de peu de valeur, ſi la poſſeſſion en eſt onéreuſe, ou qu'il y ait dépériſſement journalier, & quelques autres ſemblables dont parle Rebuffe.

L'Ordre de Malthe prétend être en droit d'aliéner ſes biens, ſans obſerver toutes ces formalités, & que le conſentement du Grand Maître ſuffit pour la validité des aliénations.

On dit dans le ſens figuré, *aliénation des eſprits, des volontés*; pour exprimer l'éloignement que des perſonnes ont les unes à l'égard des autres.

On dit auſſi dans le ſens figuré: *aliénation d'eſprit*, pour folie ou égarement d'eſprit.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, la cinquième brève, & la ſixième encore au ſingulier, mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot, n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Il faudroit changer le *t* en *s*, & écrire, *aliénaſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALIÉNE, ALIENNE; vieux mots, qui ſignifioient autrefois étranger.

ALIÉNÉ, EE; *alienatus, a, um.* Ad-

jectif & participe paſſif. *Voyez* ALIÉNER.

ALIENER ; verbe actif de la premiere conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. C'eſt au propre, l'action de vendre ou de transférer à un autre la propriété d'un effet quelconque. *Il ne ſaudroit pas aliéner cette maiſon.* Voyez ALIENATION.

ALIÉNER, ſe dit au figuré des affections des cœurs, des eſprits, & ſignifie faire perdre l'amitié, l'eſtime, la bienveillance. *C'en eſt aſſez pour lui aliéner l'eſtime des gens de biens.*

On dit auſſi figurément, *aliéner l'eſprit à quelqu'un* ; pour dire, rendre fou, faire perdre l'eſprit à quelqu'un. *Les rigueurs de ſa maîtreſſe lui aliéneront l'eſprit.*

Ce verbe eſt auſſi pronominal réfléchi. *Je me ſuis apperçu que les eſprits s'aliénoient.*

Outre ſon régime ſimple, ce verbe gouverne en regime compoſé, les prépoſitions *à, au, à là, aux*, comme on vient de le voir dans les exemples donnés.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ALIES ; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. Fêtes qui ſe célébroient chez les Athéniens & à Rhodes en l'honneur d'Apollon ou du Soleil.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

ALIEU ; c'eſt, ſelon Pline, le nom de certaines îles de l'Éthiopie, dans le golfe Adulitique.

ALIFI ; nom propre d'une ancienne ville d'Italie, au pays des Samnites, aujourd'hui la Province de L dans le Royaume de Naple eſt ſituée dans une plaine, a de l'Apennin, près du Vultu ne conſiſte plus qu'en une ci taine de maiſons, quoiqu'el ſerve un ſiège épiſcopal, ſuf de Bénévent.

ALIGA ; nom propre d'une riv la côte de Malabar, aux Indes tales. Elle a ſa ſource dans le tagnes de Gate, arroſe les F mes de Viſapour & de Can ſe jette dans la mer, au nc l'île d'Angediva.

ALIGER ; vieux verbe, qui ſi autrefois ſe lier, s'engager.

ALIGNAIGER, ALINAGIEI verbes, qui ſignifioient a prouver parenté.

ALIGNÉ, ÉE ; adjectif & p paſſif. *Ad lineam directus*, Voyez ALIGNER.

ALIGNEMENT ; ſubſtantif m *Directura*. Ligne tirée afin muraille, une rue, une all lent en ligne droite. *Il ne j vous écarter de l'alignement tracé.*

ALIGNEMENT, en termes d'Ar ture ; ſe dit de la ſituation ſieurs objets ſur une ligne On dit de deux bâtimens l'un de l'autre, qui ont la ſaillie ſur une même ligne *ſont en alignement.*

On dit qu'un ouvrage de nerie n'eſt pas d'alignement il ne va pas en ligne droite

ALIGNEMENT, ſe dit en Juriſ ce, du plan que donnent ficiers de la Voierie pour l truction des bâtimens doni les rues & les chemins pub plan détermine la longueur gles & les diſpoſitions de timens.

Ces fonctions appartiennent aux Tréſoriers de France, comme grands Voiers dans les villes où ils ont une Juriſdiction: mais c'eſt aux chefs de la police qu'elles ſont dévolues dans les autres lieux.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *alignemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALIGNER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Ad lineam dirigere.* C'eſt en général, ranger, dreſſer ſur une même ligne. *Ces arbres ſont mal alignés.*

ALIGNER, exprime en termes d'Architecture, l'action de réduire pluſieurs corps à une même ſaillie, de manière qu'ils ſoient tous ſur une même ligne droite.

ALIGNER, ſe dit en termes de Jardinage, de l'action de tracer ſur le terrein des lignes par le moyen d'un cordeau, pour former des allées, des parterres & d'autres pièces.

ALIGNER, en termes de Vénérie, ſe dit du mâle qui couvre la femelle: comme, *le cerf aligne la biche.*

On dit dans le ſens figuré, *aligner des mots, des phraſes*; pour dire, les polir, les ranger. *Cet auteur ſe tourmente en alignant ſes phraſes.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer *gn* en *ni*, & écrire, d'après la prononciation, *alinier*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

Il faut obſerver que ſi cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps qui ſe terminent par un *e* muet. *D'alinier*, il faudroit faire *j'aligne.*

ALIGNIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois recherché dans ſon maintien.

ALIGNOUET; ſubſtantif maſculin. Outil de fer qui ſert à la fabrication des ardoiſes. Il a ſon extrémité ſupérieure carrée comme la tête d'un marteau, & il va toujours en diminuant comme un coin.

ALILAT; nom propre ſous lequel les Arabes adoroient la lune, ſelon quelques-uns, ou ſelon d'autres, la planète de Venus que nous appelons *Heſperus* le ſoir, & *Phoſphorus* le matin.

ALILÉENS; (les) C'eſt, ſuivant Huet, le nom d'un ancien peuple de l'Arabie Heureuſe, dans le voiſinage des Caſſanites. L'or abondoit chez ce peuple, au point qu'il l'eſtimoit moins que la plûpart des autres métaux.

ALIMA; nom propre d'une ville de la Tribu de Gad, dont il eſt parlé dans l'Ecriture-Sainte: elle étoit près de la Forêt d'Ephraïm.

ALIMALA; nom propre. C'eſt, ſelon Étienne le Géographe, une contrée de la Lycie.

ALIMENT; ſubſtantif maſculin. Ce mot ſignifie au propre, la nourriture, ou ce qu'on mange pour entretenir la vie.

Les alimens méritent une attention particulière dans la pratique de la Médecine, puiſqu'on peut les regarder comme cauſes des maladies s'ils ſont vicieux ou pris immodérement; & comme remèdes dans les maladies, ou comme faiſant partie du régime que doivent garder les malades pour obtenir leur guériſon. Mais généralement parlant l'examen des qualités différentes des alimens, eſt aſſez ſuperflu pour ceux qui étant d'un tempérament fort & vigoureux, prennent beaucoup d'exercice pendant le jour, ſe couchent de bonne heure, & ſe lèvent matin: cette manière de vivre operera toujours de bonnes digeſtions, & tout aliment bien digeré formera de bon chile. L'examen, le choix des alimens n'eſt particuliérement important, que pour les perſonnes valétudinaires, les intempérans & les pareſſeux.

Hippocrate propoſe le régime ſuivant, comme le meilleur dans le cours ordinaire de la vie.

En hiver, dit-il, il faut manger beaucoup & boire très-peu. La boiſſon doit être du vin pur, & *l'aliment*, des viandes rôties & du pain. On ne mangera que très-peu ou point du tout d'herbes pendant toute cette ſaiſon, afin de ſe conſerver le corps ſec & chaud.

Dans le printemps, on pourra boire un peu davantage, & peu à peu du vin plus trempé. On obſervera de ſe nourrir de viandes plus ſucculentes, & en moindre quantité, & en place de rôti, on mangera du bouilli, & peu d'herbes.

Pendant l'été on ſe nourrira de gâteau mou. On boira beaucoup, & du vin fort trempé. Toutes les viandes ſeront bouillies; c tiend a le corps humide dans cette ſaiſon ſéche & qui brûle & déſéche le cc

En automne, on comm augmenter ſa nourriture. gera des viandes plus ſé boira moins, & du vi trempé.

Ceux qui ſont fort gras les chairs molles, & qui ges & vermeils, doivent plus grande partie de l'a viandes fort ſéches, par ſont d'un tempérament mide. Ceux qui ſont maig & déliés, roux & noirs, obſerver ordinairement u humide; parce qu'ils ſ tempérament ſec.

Les jeunes gens doive nourrir de viandes plus plus humides, parce que eſt fort ſec, & que les c encore nerveux & ſolid

Quant aux vieillards, i ront pour la plûpart du régime plus ſec, parce âge les corps ſont mous des & froids.

L'hiver, il faut marc vîte, & l'été, fort douc moins qu'on ne marche

Il faut ſe baigner ſouve & rarement en hiver; & ſont maigres, plus ſou ceux qui ſont gras.

Actuarius examine s'il de faire deux repas par jo penſe que pour conſerver on doit diviſer en trois quantité *d'alimens* qu'on p dre par jour; & prendre tiers à midi, & l'autre tie avant la nuit. En ſuivant ce le cerveau ſera continuelle mecté & rafraîchi. Le ſom

moins lent à venir, & les eſprits ranimés par des renforts continuels, ſeront plus long-temps vigoureux, & moins prompts à s'enflammer ou à ſe réfroidir ; car un jeûne trop long produit néceſſairement l'un ou l'autre de ces effets, ſelon la différence des tempéramens & des ſaiſons. Si la coutume ou des occupations preſque continuelles n'ont pas permis de ſuivre cette loi, l'habitude que l'on aura contractée, de laiſſer un ſi grand intervalle de temps entre ſes repas, peut être quelquefois ſans conſéquence ; mais il n'en ſeroit pas ainſi de quelqu'un qui en changeroit ſubitement l'ordre & la diſtribution. Si ce dernier régime ne tend pas à rendre les eſprits plus vigoureux & plus fermes dans la même conſtitution, il les rendra du moins plus légers.

Le même Médecin conſeille, en ce qui concerne la quantité des alimens, de toujours reſter ſur ſon appétit ; parce qu'alors, dit-il, on ſera certain que la chaleur du corps ſuffira pour bien faire la digeſtion.

ALIMENS, ſe dit en Juriſprudence, non-ſeulement de la nourriture, mais encore, & par extenſion, du ſens propre, des autres choſes néceſſaires à la vie, telles que l'habitation & les vêtemens.

La loi accorde des alimens à pluſieurs ſortes de perſonnes, quand elles ſont ſans biens & hors d'état de gagner leur vie.

Les pères & mères, ayeuls & ayeules doivent des alimens à leurs enfans & petits enfans, juſqu'à ce qu'ils puiſſent s'en procurer par leur travail. Les femmes cependant, ne doivent, en pays de Droit écrit, ces alimens, que lorſque les maris ſont pauvres ; mais en pays Coutumier, cette obligation eſt commune au mari & à la femme, comme l'a jugé le Parlement de Paris, le 15 Février 1656.

Le père naturel, & même ſes héritiers doivent des alimens au bâtard. Bardet rapporte un Arrêt qui l'a jugé de cette manière.

Le Parlement d'Aix a même jugé en 1627 & en 1632, que l'ayeul paternel devoit des alimens au bâtard de ſon fils ; mais le Parlement de Paris a jugé le contraire en 1603, ſous prétexte que ce ſeroit autoriſer le crime.

Si une fille a eu commerce avec pluſieurs, l'enfant doit être nourri à leurs frais communs ſolidairement, à cauſe de l'incertitude de la paternité, comme l'a décidé l'Arrêt du 25 Février 1661.

Les enfans ſont obligés ſolidairement de fournir des alimens à leurs pères & mères, beaux-pères & belles-mères infirmes & indigens, ſelon leurs facultés. Brodeau ſur Louet, rapporte un Arrêt du 13 Mai 1613, qui a condamné un gendre à payer une penſion alimentaire de 200 liv. à ſa belle-mère, quoiqu'il n'en eût reçû aucun avantage, que ſa femme ne lui eût apporté aucune dot, & qu'il demeurât en pays de Droit écrit, où la communauté n'a pas lieu.

Comme on voit aſſez ſouvent à Paris des pères & mères demander judiciairement des alimens à leurs enfans, l'uſage du Châtelet eſt d'ordonner en cas pareil, que les enfans recevront chez eux leurs pères & mères, les traiteront avec reſpect, & leur fourniront des alimens, ſi mieux ils n'aiment leur payer la penſion que fixe la Sentence, relativement à la qualité des parties, & aux circonſtances.

Les enfans ne doivent point d'alimens aux maris & aux femmes

de leurs pères & mères, que l'on déſigne communément ſous les noms de parâtres & de marâtres.

Le mari doit des alimens à ſa femme indigente, lors même qu'elle ne lui a apporté aucune dot, & qu'elle en eſt ſéparée par autorité de Juſtice : il en ſeroit autrement, ſi la ſéparation n'avoit aucun motif ſuffiſant, & qu'elle fût l'effet du caprice ou de la légèreté.

Le Parlement de Bretagne a jugé en 1666, qu'un mari devoit nourrir, & prendre ſoin de ſa femme devenue folle, & a débouté ce mari de la demande par lui formée contre les parens de ſa femme, tendante à ce qu'ils fuſſent obligés de contribuer aux dépenſes que cette ſituation occaſionnoit.

Une femme ſéparée de biens, doit des alimens à ſon mari indigent, quand elle eſt en état de lui en fournir ; c'eſt ce qu'a jugé le Parlement de Dijon, le 24 Janvier 1749, en condamnant la Dame de Salvert à payer 2000 liv. de penſion au ſieur de Salvert ſon mari, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis. Cependant cette queſtion s'eſt jugée différemment au Châtelet de Paris en 1759, entre le Vicomte & la Vicomteſſe de l'Hopital. Le Vicomte fut débouté de ſa prétention, & des circonſtances particulières qui ſuivirent l'appel qu'il interjetta de la Sentence, empêchèrent que l'affaire ſe jugeât au Parlement.

La Rocheflavin rapporte un Arrêt qui a condamné le nommé Garebal, riche marchand de Rouergue, à donner des alimens à ſon frère indigent.

Le donataire univerſel doit des alimens au donateur indigent : s'il les lui refuſoit, ce ſeroit une ingratitude qui pourroit faire révoquer la donation : au moins ce refus donneroit-il action au Donateur pour les demander.

Le créancier qui contraint ſon débiteur par corps & par empriſonnement de ſa perſonne, doit conſigner les alimens, à peine de nullité de l'empriſonnement.

Si le créancier ceſſe de fournir les alimens, & que pour cette raiſon, le débiteur obtienne ſon élargiſſement, il ne pourra plus être empriſonné pour la même cauſe, comme l'a jugé le Grand Conſeil en 1672.

Le Parlement de Grenoble a jugé en 1667, qu'une femme qui avoit du bien, devoit fournir des alimens à ſon mari priſonnier pour dettes.

L'Abbé doit des alimens à ſes Religieux, lors même qu'ils plaident contre lui ; cette action doit être dirigée pardevant le Juge ſéculier.

La faveur des alimens fait qu'on en peut léguer à toutes ſortes de perſonnes, même à celles qui ſont incapables d'effets civils.

Les legs d'alimens & d'entretien durent pendant la vie des légataires, ſi le teſtateur n'a point limité de temps.

Les legs d'alimens juſqu'à la puberté, doivent ſe payer aux mâles juſqu'à dix-huit ans, & aux filles juſqu'a quatorze, temps de la pleine puberté.

Les alimens légués par année, ſont dus pour toute l'année, dès le moment qu'elle eſt commencée ; ce qui n'eſt pas de même pour les rentes viagères.

C'eſt la même faveur des alimens qui fait qu'en pluſieurs Juriſdictions, le boucher, le boulanger, le marchand de blé &c., ſont préférés à tous autres créanciers.

Le Parlement de Paris a condamné par corps en 1619, la caution d'une ſomme donnée pour alimens par une obligation pure & ſimple.

La même faveur des alimens fit condamner en 1691, le Marquis de Langres, héritier préſomptif, & curateur de la dame de Courvaudon interdite, à payer l'obligation de 5000 liv. que cette dame avoit paſſée au profit de la dlle l'Ecuyer, chez qui elle avoit été logée, nourrie & entretenue pendant deux ans. La raiſon de décider fut qu'il faut des alimens aux perſonnes interdites, comme à celles qui ne le ſont pas.

ALIMENT, ſe dit au figuré de toute matière combuſtible dont on ſe ſert pour entretenir le feu. *Le bois eſt le principal aliment du feu.*

ALIMENT, ſe dit auſſi figurément, de ce qui a rapport à l'eſprit ou au cœur. *Les arts, les ſciences, l'étude, ſont les alimens de l'eſprit. La tendreſſe eſt l'aliment du cœur.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, au ſingulier, & longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer *l'e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *alimant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALIMENTAIRE; adjectif des deux genres. Ce qui eſt deſtiné pour alimens *Penſion alimentaire.* Voyez ALIMENT.

Tyſon & d'autres Auteurs appellent conduit *alimentaire*, cette partie du corps par où la nourriture paſſe depuis la bouche juſqu'à l'anus, & qui comprend le goſier, l'eſtomac & les inteſtins.

Les Romains appeloient *loi alimentaire*, celle qui obligeoit les enfans à la nourriture & entretien des pères & mères.

Ils donnoient encore le nom d'*alimentaire* à de jeunes enfans pauvres des deux ſexes, que la charité élevoit dans des maiſons fondées par les Empereurs ou d'autres particuliers.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, la quatrième longue, & la cinquième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une alimentaire proviſion*, mais *une proviſion alimentaire.*

Il faudroit changer le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *alimantaire*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALIMENTATION; ſubſtantif féminin. Terme de Coutume, qui déſigne un droit que les trente-cinq Communautés de la Préfecture & grand Bailliage d'Haguenau doivent à *l'Underland-vogt* ou Lieutenant pour le Roi dans ce Bailliage.

Ce droit conſiſte dans l'obligation de défrayer les équipages de chaſſe de cet Officier, quand, en chaſſant, il juge à propos de s'arrêter dans quelques-unes de ces Communautés. Par traité du 15 Mars 1712, approuvé par le Roi, les Parties intéreſſées ont converti le droit en une redevance annuelle.

ALIMENTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Nutritus, a, um.* Voyez ALIMENTER.

ALIMENTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Nutrire.* Ce

verbe ſignifie nourrir, fournir les alimens néceſſaires. *Les enfans doivent alimenter leurs pères & mères.* Voyez ALIMENT.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'alimente*, la ſyllabe *men* eſt longue.

Il faudroit changer le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *alimanter*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALIMENTEUX, EUSE; adjectif & terme de Médecine. Qui ſert d'alimens, qui nourrit. *Des ſucs alimenteux.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, la quatrième longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du maſculin, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un alimenteux remède*, mais *un remède alimenteux*.

Il faudroit changer le premier *e* en *a*, le *x* du maſculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *alimanteus*, *alimanteuze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALIMESTAR-BASSI; ſubſtantif maſculin. C'eſt le titre que porte à la Cour Ottomane, l'Officier qui a ſoin des tentes & des pavillons du Grand Seigneur. Quand ce Prince fait campagne, l'Alimeſtar-Baſſi déſigne le lieu où ſes tentes doivent être dreſſées.

ALIMIBIG. *Voyez* ALEMIBIG.

ALIMUS; nom propre. C'eſt, ſelon Etienne le Géographe, une ville municipale de la tribu Léontide.

ALIMUS, eſt auſſi le nom d'un arbriſſeau d'un beau vert, & dont la fleur eſt ſemblable à celle du muguet.

ALINCOURT; nom propre. Ce n'eſt qu'un village de Picardie, entre Amiens & Abbeville; mais on y remarque un monument ſingulier: c'eſt une épitaphe qui conte énigmatiquement l'odieuſe hiſtoire d'une mère qui eut avec ſon fils un commerce inceſtueux, duquel naquit une fille qu'elle fit épouſer à ce même fils. On prétend que la malheureuſe ne connut ces crimes que quand ils furent commis; quoiqu'il en ſoit, elle n'en révéla qu'à la mort l'horrible myſtère, qui fait le ſujet des vers ſuivans:

Ci git le fils, ci git la mère;
Ci git la fille avec le père;
Ci git la ſœur, ci git le frère;
Ci git la femme & le mari,
Et n'y a que trois corps ici.

ALINDA; nom propre d'une ancienne ville de la Carie, que Ptolémée place entre Stratonice & Badeſſus.

ALINDÈSE; ſubſtantif féminin. *Alindiſis*. C'eſt une ſorte d'exercice du corps dont parle Hippocrate: il conſiſtoit dans l'action de ſe rouler par terre.

ALINDIENS; (les) c'eſt le nom des habitans d'Alinda, ville de Carie.

ALINDOCA ; nom propre. C'eſt, ſelon Etienne le Géographe, une ville de la Macédoine.

ALINEA ; expreſſion latine, qui s'emploie en françois adverbialement & grammaticalement ; pour dire, à la ligne.

Ce mot s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Ne ſoyez pas impatient, je ceſſe de lire au premier alinea.*

L'uſage des *alinea*, eſt de rendre le diſcours plus clair. Ils avertiſſent le Lecteur de la diſtinction du ſens.

Ce mot ne prend pas de *s* au pluriel.

ALINER ; vieux mot qui ſignifioit autrefois équiper.

ALINGÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ALINGER.

ALINGER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Fournir du linge à quelqu'un. *Cette femme promet de bien alinger ſa fille.*

Il eſt auſſi pronominal réfléchi. *Il lui en a coûté pour s'alinger.* Il eſt familier.

ALINGES ; (le fort d') nom propre. Ce fut autrefois une forteresſe du Chablais en Savoie, ſituée ſur un côteau près de Ladrance, à deux lieues de Thonon. Elle eſt ruinée.

ALINGNANCE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois diſtrict, reſſort.

ALINGSÉES ; nom propre d'une ville de Suède dans le Weſtrogothland.

ALINZA ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville de la Suſiane, dans le continent.

Il y avoit encore deux autres Villes du même nom en Médie, au nord-l'une de l'autre, & à la diſtance d'environ ſept degrés.

ALINZALDIR, ALIOCAB, ALISTITES ; tous ces mots déſignent en Philoſophie hermétique, le ſel ammoniac.

ALIOLA ; nom propre. *Aliodora.* Île d'Afrique, dans la mer d'Éthiopie, entre la côte de Zanguebar & l'île de Madagaſcar.

ALION ; nom propre. C'eſt, ſelon les Notices de l'Empire, une ancienne Ville de la Grande-Bretagne.

ALIPHERA ; nom propre. C'eſt, ſelon Polybe, une ancienne Ville de l'Arcadie, que les Eléens conquirent. Pauſanias prétend qu'Alipheros, l'un des cinquante fils de Lycaon, en fut le Fondateur.

ALIPTE ; ſubſtantif maſculin. *Alipta.* On donnoit ce nom, dans l'antiquité, aux Officiers chargés de froter d'huile les Athlètes, & ceux qui avoient ſué.

ALIPTES, étoit auſſi le nom d'une Fontaine qui étoit près de la ville d'Éphèſe.

ALIPTERION ; ſubſtantif maſculin. *Unctuarium.* C'étoit, dans l'antiquité, un appartement des Thermes, où ſe rendoient les Athlètes, pour s'oindre les uns les autres, ou ſe faire oindre par les Officiers de Paleſtre.

ALIPTIQUE ; ſubſtantif féminin. On donnoit ce nom à la partie de la Médecine des anciens, qui enſeignoit l'art & la méthode de froter & d'oindre les corps, pour conſerver la ſanté, augmenter les forces & entretenir la beauté du teint.

ALIQUANTE ; adjectif féminin, & terme de Mathématique. Il ſe dit des parties qui, répétées un certain nombre de fois, ne ſont pas exactement contenues dans un tout, à la différence des parties aliquotes qui y ſont contenues exactement. Dans le nombre vingt, les nombres

trois, ſix, ſept, huit, neuf, ſont parties aliquantes; & les nombres un, deux, quatre, cinq, dix, ſont parties aliquotes.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une aliquante partie*, mais *une partie aliquante*.

Il faudroit changer *qu* en *kou*, & écrire, d'après la prononciation, *alikouante*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALIQUOTE; adjectif, & terme de Mathématique. Il ſe dit des parties qui ſont exactement contenues dans un tout. Les nombres un, deux & cinq, ſont parties aliquotes du nombre dix.

ALIQUOTE, s'emploie quelquefois ſubſtantivement. *Quatre eſt l'aliquote de huit.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

Ce mot, employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *des aliquotes parties*, mais *des parties aliquotes*.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *alikote*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALIS, ISE; vieil adjectif, qui ſignifioit autrefois uni.

ALISARNE; nom propre. *Aliſarna.* Ville de la Troade, dans l'Aſie mineure.

ALISCA; nom propre. Ancienne ville de la baſſe Pannonie, dont parle Antonin.

ALISDACA; nom propre. C'eſt, à ce que dit Ptolémée, une ancienne ville de la Médie.

ALISE; nom propre Bourg de France en Bourgogne, qui ne fait qu'une ſeule communauté avec Sainte-Reine. Ce lieu préſente encore les ruines de l'ancienne Alexia, fameuſe par le ſiège qu'en fit Jules Céſar, quoiqu'elle fût défendue par une armée de quatre-vingt mille Gaulois. Mais ni cette armée, ni deux cens quarante-huit mille combattans, que la Nation mit ſur pied pour délivrer cette ville, ne purent en empêcher la priſe. Céſar, retranché autour de la place, défit les Gaulois dans tous les combats qu'ils lui livrèrent, & la garniſon d'Alexia finit par ſe rendre. Le vainqueur ſe fit livrer les chefs & les armes, & diſtribua, par forme de butin, un Gaulois à chacun de ſes ſoldats.

Il y a dans cet endroit des eaux minérales eſtimées, qui ſe diſtribuent en deux ſources. L'une, qui ſans être la meilleure, a le plus de réputation, eſt dans une Chapelle de l'Egliſe des Cordeliers; l'autre, qui vaut mieux, eſt à la campagne; mais les bons Peres la décrient pour vanter la leur, & ils perſuadent.

ALISE eſt auſſi une île de l'Océan dans le golfe de Dumbriton. Elle abonde en lapins, & elle n'eſt habitée que pour la pêche de la morue.

ALISMA; ſubſtantif maſculin. Sorte de Doronic qui pouſſe de ſa racine pluſieurs feuilles ſemblables à celles du plantain, épaiſſes, nerveuſes, velues & répandues ſur terre. Ses fleurs ſont jaunes, radiées, & ſa racine rougeâtre, d'un gout piquant, aromatique & agréable. Cette plante croît dans les lieux montagneux. Elle donne, dans l'analyſe chimique, beaucoup de ſel & d'huile.

Elle eſt diurétique, ſudorifique & quelquefois émétique. Elle diſſout les coagulations du ſang, & s'emploie avec ſuccès, comme vulnéraire, dans les grandes chûtes. Ses fleurs font éternuer, & leur infuſion arrête le crachement de ſang. On la dit bonne contre la colique & la dyſſenterie. Les gens de la campagne la ſubſtituent à l'ellébore, dans les maladies des beſtiaux.

Il y a encore d'autres plantes qui portent le même nom.

ALISON; (dame) expreſſion familière, qui déſigne une ſuivante, ou une femme du peuple. *Que prétend cette dame Aliſon?*

ALISON; c'eſt, ſelon Dion Caſſius, l'ancien nom d'une rivière de Germanie.

ALISON, eſt auſſi le nom d'un fort que Druſus fit bâtir au confluent de l'Aliſon & de la Lipe, pour contenir les Sicambres, peuple guerrier qui habitoit alors ce que nous appelons aujourd'hui le Diocèſe de Paderborn.

ALISON, eſt encore, ſelon Ptolémée, le nom d'une ancienne ville de la Germanie.

ALISTA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville de Corſe, dans la partie méridionale de l'île.

ALITAMBES; (les) c'eſt, ſelon Ptolémée, le nom d'un ancien peuple de la Libie intérieure. Stobée dit, que ce peuple choiſiſſoit pour ſon Roi celui qui étoit le plus léger à la courſe.

ALITÉ, TÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ALITER.

ALITÉEN; adjectif pris ſubſtantivement, & terme de mythologie. C'eſt un des noms que les anciens donnèrent à Jupiter, parce que dans un temps de famine, il prit un ſoin particulier pour que la farine ne manquât pas.

ALITEIA; les diſciples de l'Héréſiarque Valentin donnoient ce nom, qui ſignifie *vérité*, à un de leurs Dieux ou Eons *Voyez* EON.

ALITER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Réduire à garder le lit. *Il règne une maladie qui alite tout le monde.*

Ce verbe eſt auſſi pronominal réfléchi, & alors il ſignifie ſe mettre au lit pour cauſe de maladie. *Ma ſœur vient de s'aliter.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ALITURGIQUE; adjectif des deux genres. Terme de Liturgie. On appelle jours aliturgiques, ceux auxquels on ne fait ni offices, ni cérémonies particulières.

ALJUBAROTE; nom propre. Bourg de Portugal dans l'Eſtrémadure, à quatre lieues, ſud-oueſt, de Leyria. Il eſt célèbre par la victoire qu'y remporta en 1385 le Roi de Portugal, Don Juan I. du nom, contre le Roi de Caſtille, dont les forces étoient bien ſupérieures en nombre. Il reſta douze mille Caſtillans ſur le champ de bataille, & le nombre des priſonniers fut immenſe.

ALJUCEN; nom propre d'une rivière d'Eſpagne, qui a ſa ſource à Montanchez, & ſon embouchure dans la Guadiane.

ALIX; nom propre. C'eſt la réſidence d'un Chapitre de Filles nobles dans le Lyonnois, à environ trois lieues, nord-oueſt, de Lyon. Les récipiendaires doivent faire preuve de cinq quartiers de nobleſſe, ſuivant l'Ar-

rêt du Conſeil de 1754. Le Roi, par ſes Lettres Patentes du mois de Novembre 1755, a permis aux Chanoineſſes de ce Chapitre, de porter une médaille d'or émaillée, ſurmontée d'une couronne de Comte, & attachée à un ruban ponceau, paſſé en écharpe.

ALIX; ſuſtantif maſculin. Les diſciples d'Hermès donnent ce nom au ſel commun préparé.

ALIXOTHOÉ; nom propre & terme de Mythologie. Nymphe qui fut aimée de Priam Roi de Troye, de qui elle eut un fils appelé Éſaque.

ALIZ; vieux mot qui ſignifioit autrefois compacte, ſerré.

ALIZE; ſubſtantif féminin. C'eſt le nom [illegible]porte le fruit de l'Alizier. L'Alize eſt aigrette & de couleur rouge.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

ALIZÉ; adjectif & terme de marine. Il s'emploie ordinairement au pluriel, pour qualifier certains vents qui règnent entre les deux tropiques, & qui ſoufflent conſtamment le long de la mer d'orient en occident.

On appelle encore Alizés & mouſſons, d'autres vents qui ſoufflent ſur les mers, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, avec plus ou moins de régularité, & plus ou moins de violence. Ceux-ci ſont ſur-tout communs dans la mer des Indes. *Voyez* VENT.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

ALIZIER; ſubſtantif maſculin. *Gratægus.* Arbre de moyenne grandeur qui croît dans les forêts, & qui ſe plaît dans les terres où il y a beaucoup de fond. Ses fleurs ſont en roſes, raſſemblées en bouquet. Son fruit eſt une baie charnue, arrondie, terminée par un ombilic: elle renferme deux ſemences oblongues & cartilagineuſes. Les feuilles des Aliziers ſont grandes, fermes, & placées alternativement ſur les branches.

Il y en a une eſpèce, nommée *l'Alouche de Bourgogne*, qui conſerve plus longtemps la beauté de ſes feuilles: le fruit de l'Alizier attire les oiſeaux dans les taillis: ſes fleurs, qui viennent par bouquets, font un bel effet au printemps. Comme cet arbre vient aſſez bien à l'ombre, il eſt propre à garnir les clairieres dans les bois de moyenne grandeur. Le fruit de l'Alizier, lorſqu'il eſt mou, eſt aſſez agréable à manger. Le bois d'Alizier eſt fort dur; mais il n'a point de couleur: les Charpentiers l'emploient pour faire des alluchons & des fuſeaux, dans les rouages des moulins. Les Tourneurs le recherchent: les Menuiſiers en montent leurs outils: les jeunes branches ſervent à faire des flûtes & des fifres. Le fruit de l'Alizier eſt aſtringent.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième l'eſt encore au ſingulier, quand le *r* final eſt muet, comme il arrive en converſation, devant une conſonne & à la fin d'une période; mais la même ſyllabe devient longue dès que ce *r* ſe fait ſentir, comme cela ſe doit, s'il précède une voyelle, en liſant, ou dans le diſcours ſoutenu.

La terminaiſon *ier* de ce mot eſt une diphtongue en poëſie comme en proſe.

ALKADES; nom propre. C'eſt, ſelon Gollius, un lac de Syrie vers Antioche.

ALKAL ; c'eſt la cendre gravelée des Alchimiſtes.

ALKALAC ; les Philoſophes Hermétiques donnent ce nom au ſel fixe.

ALKALAT ; c'eſt le ſel ſublimé des Alchimiſtes.

ALKALIE ; c'eſt le vaſe des Philoſophes Hermétiques.

ALKANT, ALKAUT ; c'eſt le Mercure des Philoſophes Hermétiques.

ALKARA ; c'eſt une cucurbite chez les Alchimiſtes.

ALKASOR ; c'eſt, chez les diſciples d'Hermès, la pierre du grand œuvre devenue rouge.

ALKAST ; ſubſtantif maſculin. Oiſeau, de la groſſeur d'un Dindon, qu'on trouve dans les royaumes de Congo & d'Angola.

ALKAUTUM ; c'eſt un des noms que les Alchimiſtes ont donné à l'arſenic.

ALKEKENGE ; ſubſtantif maſculin. *Alkekengi.* C'eſt une plante, que l'on appelle auſſi Coqueret. *Voyez* ce mot.

ALKERMÈS ; ſubſtantif maſculin. Mot emprunté de l'Arabie, pour déſigner un remède où il entre du ſuc de Kermès ou graine d'Écarlate. Ce remède s'appelle *Confection d'Alkermès ;* en voici la préparation, les vertus & les doſes.

On prendra une demi-livre de ſoie crue, neuf onces d'eau-roſe, & autant de ſuc épuré de pommes de reinettes ; une demi-livre de ſuc de graînes de Kermès, nouvellement exprimé ; une livre de ſucre blanc, ou au lieu du ſuc de Kermès & du ſucre, une livre & demie de ſyrop de Kermès ; trois gros de ſantal citrin, & autant de canelle ; un gros de perles préparées, autant de pierres d'azur lavée & préparée, & pareille quantité d'ambre gris pulvériſé, avec deux gouttes d'huile diſtillée de canelle ; un demi-gros de muſc oriental, & autant de feuilles d'or.

On pulveriſera enſemble le ſantal & la canelle ; d'une autre part, l'ambre gris & le muſc dans un mortier, dont on aura oint le fond avec deux gouttes d'huile de canelle ou de girofle, pour empêcher que les ingrédiens ne s'y attachent trop, & pour augmenter la vertu cardiaque de la poudre ; on mêlera les poudres avec la pierre d'azur & les perles préparées.

On appelle *Soie crue* celle qui ſe ſépare immédiatement des cocons, après que les vers à ſoie en ont été tirés ; mais pluſieurs ſe ſervent du cocon même, après en avoir retranché l'enveloppe extérieure, & une petite membrane intérieure qui ſe trouve joignant les vers. On inciſera cette ſoie ſans cocon, ou avec le cocon, par petits morceaux, & on la mettra infuſer pendant vingt-quatre heures chaudement dans l'eau-roſe & le ſuc de pommes dépuré ; on coulera l'infuſion, l'on y fera cuire le ſucre juſqu'à conſiſtance d'électuaire ſolide ; on le décuira avec le ſuc de Kermès, ſans qu'il ſoit beſoin de le faire bouillir ; on retirera alors la baſſine de deſſus le feu ; & quand le ſyrop ſera preſque réfroidi, l'on y mêlera exactement les poudres, puis on mettra la confection dans un pot de fayance, & l'on y ajoutera les feuilles d'or qu'on étendra doucement avec une ſpatule d'ivoire, afin qu'elles rendent la compoſition plus belle ; on bouchera bien le pot, & l'on gardera cette confection pour le beſoin.

On en doit réſerver à part une partie où l'on n'aura mêlé ni ambre ni muſc pour l'uſage des fem-

mes, à qui les odeurs excitent des vapeurs.

Quand on prépare cette confection dans les lieux où croît le kermès, comme en Languedoc, en Provence, il vaut mieux employer le ſuc de kermès, que le ſyrop tout fait, parce qu'on eſt sûr qu'il eſt nouveau; mais dans les pays éloignés de ces Provinces, il faut néceſſairement ſe ſervir du ſyrop qu'on tranſporte par tout; on doit alors choiſir le plus beau comme le meilleur.

La confection d'alkermès eſt propre pour fortifier le cœur, l'eſtomac & le cerveau, pour réſiſter à la pourriture, pour réveiller les eſprits, pour chaſſer la mélancolie, pour exciter la ſemence. On en donne dans les palpitations, dans les ſyncopes; elle empêche l'avortement: la doſe en eſt depuis un ſcrupule juſqu'à une drachme; on l'applique auſſi en épitème ſur les régions du cœur & de l'eſtomac.

La pharmacopée de Paris prépare le même remède de la manière ſuivante:

On prend ſix onces de bois d'aloës, & autant de canelle pulvériſée; deux gros d'ambre gris, & autant de pierre d'azur; une demi-once de perles préparées, un demi-gros d'or en feuilles, un ſcrupule de muſc, une livre de ſyrop du meilleur kermès chauffé au bain marie, & paſſé par le tamis; on mêle tous ces ingrédiens, & l'on en fait une confection ſelon l'art.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ALKIAN; expreſſion dont ſe ſont ſervis quelques Chimiſtes, pour déſigner le principe qui régit le corps de l'homme, & qui fait que les alimens deſquels il uſe, ſe convertiſſent en ſa propre ſubſtance, le font croître & conſervent ſa vie.

ALKIBRIC; c'eſt la matière du grand œuvre parvenue à la couleur de pourpre dans la première préparation.

ALKIN; nom propre d'une ancienne Cité de la partie ſeptentrionale de l'Arabie heureuſe, dans la contrée d'Aattes, à ſept journées de la Méque.

ALKIR; c'eſt le nom que les Alchimiſtes donnent à la fumée & au charbon.

ALKOEL; c'eſt, ſelon Johnſon, le nom que les Alchimiſtes donnent à une ſorte de plomb très-fin, qu'on tire des mines où ſe trouve le *lapis lazuli*.

ALKOSOR; c'eſt le camphre des Alchimiſtes.

ALLA; nom propre. Rivière de Pologne, qui a ſa ſource au-deſſus de la ville & du château d'Alleſtein, & ſon embouchure dans la Pregela.

ALLA, eſt encore le nom d'un château d'Allemagne, dans le Tirol.

ALLAGAIER, vieux verbe qui ſignifioit autrefois élaguer.

ALLAGES; nom propre. C'eſt, ſelon Gregoras, une contrée de Thrace, auprès de Lyſimachie.

ALLAH; expreſſion par laquelle les Arabes & les Mahométans déſignent Dieu.

ALLAHSCHEYR; c'eſt le nom moderne de l'ancienne Philadelphie, ville de l'Aſie mineure, ſous la domination de la Porte Ottomane. On y compte huit mille habitans, entre leſquels deux mille Chrétiens qui y ont conſervé quatre Egliſes par la capitulation qu'ils

firent avec les Turcs, quand ceux-ci s'emparèrent de cette ville.

ALLAIER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois donner à l'or & à l'argent l'*alloi* requis & ordonné par le Prince.

ALLAITÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ALLAITER.

ALLAITER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. L'action de nourrir de ſon lait. *Les femelles allaitent leurs petits.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou breve, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*allaite*, la ſyllabe *lai* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *alaiter*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ALLAMBRE ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom du palais que les Rois maures habitoient à Grenade.

ALLANT ; nom propre. Ville de France, en Auvergne, Généralité de Riom.

ALLANT ; ſubſtantif maſculin. Ce mot qui n'a point de féminin, déſigne celui qui va, qui vient. L'Académie obſerve qu'on ne l'emploie guères qu'en ces phraſes : *A tous allans & venans. Cette maiſon eſt ouverte à tous allans & venans.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde eſt longue.

ALLANT, ANTE ; adjectif verbal. Ce mot déſigne ce qui aime à aller, à courir. *Une fille allante.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un allant homme*, mais *un homme allant*.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *alant*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ALLANTE ; Etienne le Géographe place une ancienne ville de ce nom dans l'Arcadie, & une autre en Macédoine.

ALLANTOÏDE ; ſubſtantif féminin. *Allantoïdes*. C'eſt le nom d'une membrane qui fait partie de l'arrière faix, & que l'on obſerve dans divers animaux. Elle ſert à recevoir l'urine du fœtus. Elle eſt placée entre le chorion & l'amnios, & elle communique avec l'ouraque, canal ouvert qui part du fond de la veſſie, & s'étend le long des vaiſſeaux ombilicaux, pour dépoſer l'urine dans cette membrane attachée à ſon extrémité.

Le fœtus humain a-t-il une allantoïde, ou n'en a-t-il pas ? C'eſt une queſtion entre les Anatomiſtes.

Hale dit, dans les tranſactions philoſophiques, avoir obſervé cette membrane dans deux ſujets différens.

Litre, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, dit l'avoir d'abord obſervée ſur un fœtus humain monſtrueux, & enſuite ſur pluſieurs autres très-bien formés, en procédant comme il avoit fait pour le premier.

Manget, Tyſon, Keil, Cheſelden, Albinus, ſoutiennent avoir vu l'allantoïde dans pluſieurs ſujets.

D'autres en nient l'exiſtence, & ſoutiennent avec Dionis & Néedham, que quand elle exiſteroit, elle ſeroit inutile.

Drelincourt, Profeſſeur d'Anatomie à Leyde, n'accorde cette membrane qu'aux animaux qui ruminent.

De toutes ces opinions, on peut raiſonnablement conclure que l'allantoïde humaine exiſte, & qu'on l'obſervera quand on procédera, comme a fait M. Litre.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, la quatrième longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *alantoïde*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ALLAS CHAMPAGNE; nom propre. Bourg de France, en Saintonges, ſur une petite rivière, à environ ſept lieues, ſud-ſud-eſt, de Saintes.

ALLASCHIR; (s') vieux mot qui ſignifioit autrefois devenir lâche, perdre courage.

ALLASSAC; nom propre. Bourg de France dans le Limouſin, près de la rivière de Vezer, à deux lieues & demie, nord-oueſt, de Brives.

ALLATA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de l'Arabie déſerte.

L'itinéraire d'Antonin place une autre ville de ce nom dans la Dalmatie.

ALLATH; les Arabes adoroient autrefois ſous ce nom une de leurs trois Déeſſes qu'ils appeloient filles du grand Dieu. Alluza & Menach étoient les deux ſœurs d'Allath.

ALLATUR; nom propre. *Allatura.* Ville de Ruſſie au royaume de Caſan, vers les frontières de la Seigneurie de la baſſe Novogorod. Elle eſt ſur la rive orientale de la rivière de Sura.

ALLE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une eſpèce de bière.

ALLECHÉ, CHÉE; adjectif & participe paſſif. *Allectus, a, um*; qui eſt attiré, ſéduit par le plaiſir, la douceur, la volupté. La Fontaine a dit ingénieuſement:

Maître Corbeau ſur un arbre perché,
Tenoit en ſon bec un fromage;
Maître Renard par l'odeur *alléché*,
Lui tint à peu près ce langage, &c.

Voyez ALLECHER.

ALLÉCHEMENT; ſubſtantif maſculin. Action d'allécher, d'attirer par le plaiſir ou autrement. *Les allé-chemens de l'amour.* Ce mot n'eſt plus guères uſité.

ALLÉCHER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Attirer, ſéduire par le plaiſir, la douceur, la volupté. *Les jeux de l'amour allé-chent la jeuneſſe.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* feminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*allèche* la ſyllabe *lè* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la pronon-

ciation, *alècher*; pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ALLEDE ; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une eſpèce d'oiſeau.

ALLÉE ; ſubſtantif féminin. Ce mot déſigne, en termes d'Architecture, un paſſage qui eſt entre deux murs dans une maiſon, & qui conduit à la cour ou à l'eſcalier. *Une belle allée. Une allée mal éclairée.*

ALLÉE, en termes de Jardinier, ſe dit des lieux propres à la promenade. Il y a pluſieurs ſortes d'allées ; les *allées ſablées*, & les *allées de gazon*, qu'on appelle pelouſes ou tapis verts. Entre celles-ci, il y a les *allées couvertes*, & les *découvertes*, les *ſimples* & les *doubles*.

Les *allées couvertes* ſont celles qu'on forme avec des arbres, comme le tilleuil, l'orme, &c. dont les branches entrelacées dérobent le ciel à la vue de ceux qui ſe promènent dans ces allées. Il y a auſſi des *allées* couvertes de paliſſades, & des berceaux de treillage qui font le même effet.

Les *allées ouvertes*, doivent avoir moins de largeur que les autres, afin que les branches d'arbres ſe joignant plutôt, forment en peu de temps l'ombre qu'on en attend.

Il y a deux ſortes *d'allées* découvertes, les *allées* des partères, celles des boulingrins, des potagers & d'autres pièces du jardin. Les *allées*, quoique plantées de grandes paliſſades & d'arbres de haute futaie, ne laiſſent pas que de paſſer pour *allées découvertes*, parce que les arbres en ſont éloignés des deux côtés, de manière que rien n'empêche qu'on n'y découvre entièrement le ciel.

Les *allées* principales d'un jardin, qui ſont face à une maiſon, doivent toujours être découvertes & plus larges que les autres, afin de ne point borner la vûe.

On appelle *allées ſimples*, celles qui ne ſont compoſées que de deux rangs d'arbres, ou paliſſades ; & *allées doubles*, celles qui en ont quatre, ce qui forme trois *allées* jointes enſemble, une grande dans le milieu, & deux autres de chaque côté qui l'accompagnent, & qu'on appelle *contre-allées*.

On donne différens noms aux *allées*, ſelon les différentes figures qu'elles acquièrent. Voici l'explication du plus grand nombre.

ALLÉE DE FRONT, ſe dit de celle qui va droit en face du bâtiment.

ALLÉE DE TRAVERSE, ſe dit de celle qui coupe une *allée* de front à angles droits.

ALLÉE DIAGONALE, ſe dit de celle qui coupe un carré de bois ou de parterre d'angle à angle.

ALLÉE BIAISÉE, ſe dit de celle qui, par ſujétion ou d'un point de vue, ou d'un terrein n'eſt parallèle ni à *l'allée* de front, ni à celle de traverſe.

ALLÉE RAMPANTE, ſe dit de celle qui a une pente ſenſible.

ALLÉE EN ZICZAC, ſe dit de celle qui étant trop rampante & ſujette aux ravines, eſt traverſée d'eſpace en eſpace par des plate-bandes de gazon en manière de chevrons briſés, pour en tenir le ſable. On appelle auſſi *allée en ziczac*, celle qui, dans un boſquet ou un labyrinthe, eſt formée par divers retours d'angles, pour la rendre plus ſolitaire & en cacher l'iſſue.

ALLÉE LABOURÉE & HERSÉE, ſe dit de celle qui eſt repaſſée avec la herſe, & où les carroſſes peuvent rouler.

ALLÉE SABLÉE, ſe dit de celle où il

y a du ſable ſur la terre battue.

ALLÉE DE GASON, ſe dit d'une allée où l'herbe croît, & qu'on a ſoin de temps en temps de faucher pour rendre le tapis plus uni & plus agréable aux yeux. On l'appelle auſſi *boulingrin*.

ALLÉE BIEN TIRÉE, ſe dit de celle que le Jardinier a nettoyée de méchantes herbes avec la charrue, & qu'il a enſuite repaſſée avec le rateau, pour en unir la ſuperficie. On l'appelle auſſi *allée bien repaſſée* ou *bien retirée*.

ALLÉE DE COMPARTIMENT, ſe dit d'un large ſentier qui ſépare les carreaux d'un parterre.

ALLÉE D'EAU, ſe dit d'un chemin bordé de jets ou bouillons d'eau, ſur deux lignes paralleles.

ALLÉE, ſignifie auſſi courſe, démarche. On appelle *allées & venues*, les démarches que l'on fait pour obtenir le ſuccès d'une affaire. *Vous perdez votre temps en allées & venues.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *alée*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ALLÉGATION; ſubſtantif féminin. *Prolatio.* Citation d'une loi, d'un paſſage, d'une autorité. *Les allégations des Parties litigérantes.*

ALLÉGATION, ſe dit auſſi de la ſimple propoſition d'une choſe. *L'allégation d'un alibi ne doit pas être communément rejettée en matière criminelle.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, la quatrième brève, & la cinquième encore au ſingulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Les deux *ll* ſe font ſentir.

Remarquez que la terminaiſon *ian* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

ALLÉGE; ſubſtantif fémin. Petit bateau qui va à la ſuite d'un plus grand, & qui ſert à décharger celui-ci de ce qu'il a de trop.

ALLÉGE, ſe dit auſſi de tout bâtiment de médiocre grandeur, deſtiné à porter des effets d'un vaiſſeau qui tire trop d'eau pour pouvoir arriver, avec ſa charge, à ſa deſtination.

On ſe ſert d'*alléges* pour faire le déleſtage des bâtimens. Quelques-uns dans ce cas les appellent *soulèges*.

ALLÉGES A VOILES, ſe dit de certains bâtimens groſſièrement faits, qui ont du relévement à l'avant & à l'arrière, & qui portent mâts & voiles.

ALLÉGE D'AMSTERDAM, ſe dit d'un bateau groſſièrement fait, qui n'a ni mâts ni voiles, & dont on ſe ſert dans cette ville fameuſe pour tranſporter d'un lieu à l'autre les marchandiſes qui s'y débitent. Les écoutilles de ce bâtiment ſont fort cintrées & preſque rondes. Le croc ou la gaffe lui ſert de gouvernail, & il a un retranchement ou une petite chambre à l'arrière qu'on appelle roufe.

ALLÉGE, ſe dit encore d'une ſorte de machine qu'on appelle auſſi chameau; c'eſt un grand & gros bâtiment, au moyen duquel on enlève un vaiſſeau juſqu'à cinq à ſix pieds, pour lui faire paſſer les endroits de bas fonds. Cette machine fut inventée par *Meuwis Meindertz Bakker*, en l'année 1688. Sans ſon ſecours il eût été impoſſible d'aborder avec de gros vaiſſeaux la ville d'Amſterdam.

ALLÉGES, ſe dit en termes d'Architecture, des pierres qui ſont ſous les pieds droits d'une croiſée, & qui jettent harpe, pour faire liaiſon avec le parpaing d'appui, quand l'appui eſt évidé dans l'embraſement.

ALLÉGE LE CABLE; terme de Marine & de Commandement; pour dire de filer un peu le cable.

ALLÉGE LA TOURNEVIRE; autre terme de Marine & de Commandement; pour dire à ceux qui ſont près de cette manœuvre, de la mettre en état, afin qu'on puiſſe s'en ſervir promptement.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, changer le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *aléje*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ALLÉGÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Levatus, a, um.* Voyez ALLÉGER.

ALLÉGEANCE; ſubſtantif féminin. *Levamen.* Adouciſſement, ſoulagement. *Elle ne trouve aucune allégeance à ſes maux.* Ce mot vieillit.

On appelle en Angleterre, *ſerment d'allégeance*, le ſerment que les Anglois prêtent au Roi comme Seigneur temporel. Celui qu'on prête à ce Monarque comme Chef de l'Egliſe Anglicane, s'appelle ſerment de Suprématie.

Jacques Premier ordonna le ſerment d'allégeance en 1606.

ALLÉGEAS ou ALLÉGIAS; ſubſtantif maſculin. On donne ces noms dans le commerce, à certaines étoffes fabriquées aux Indes orientales. Il y en a de pluſieurs eſpèces; en ſoie, en chanvre, en lin, en coton. La pièce a huit aunes de longueur, ſur cinq, ſix & ſept huitièmes de largeur; ou douze aunes de longueur, ſur trois quarts & cinq ſixièmes de largeur.

ALLÉGEMENT; ſubſtantif maſculin. Ce mot ſignifie au propre, décharge. *Il faut de l'allégement à ce mur.*

ALLÉGEMENT, au figuré, ſignifie adouciſſement, ſoulagement. *Ce remède fut un allégement à ſon mal.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier; mais celle-ci eſt longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, changer le *g* en *j*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aléjemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ALLÉGER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Allevare.* Ce verbe exprime au propre l'action de décharger d'une partie d'un fardeau. *Il faut alléger les murs de ce bâtiment, en diminuant la charpente du toit.*

ALLÉGER, ſignifie au figuré, ſoulager dans la peine, diminuer le mal. *La réuſſite de cette affaire allegera ſes inquiétudes.*

ALLÉGER *le vaiſſeau*, ſignifie, en termes de Marine, ôter une partie de la charge du vaiſſeau, pour le mettre à flot, pour le ſoutenir, ou pour le rendre plus léger à la voile.

ALLÉGER *le cable*, ſignifie, dans le même ſens, ſoulager le cable; ce qu'on fait en attachant pluſieurs bois ou barils le long du cable, pour

le faire flotter, afin qu'il ne touche pas ſur les roches qui pourroient être au fond de l'eau & l'endommager.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, changer le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *aléjer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ALLÉGERI, RIE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ALLÉGERIR.

ALLÉGERIR, ou ALLÉGIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. Terme de Manège, qui exprime l'action de rendre un cheval plus libre & plus léger du devant que du derrière, afin qu'il ait plus de grace dans ſes airs de manège. Quand on veut allégerir un cheval, il faut qu'en le faiſant troter, on le ſente toujours prêt à galopper; & que l'ayant fait galopper pendant quelque temps, on le remette encore au trot.

ALLÉGORIE; ſubſtantif féminin. *Allegoria*. C'eſt une figure de Rhétorique, expliquée d'une manière lumineuſe dans l'excellent livre des Tropes de M. du Marſais.

L'*allégorie*, dit ce Philoſophe, a beaucoup de rapport avec la métaphore. L'allégorie n'eſt même qu'une métaphore continuée. C'eſt un diſcours qui eſt d'abord préſenté ſous un ſens propre, qui paroît toute autre choſe que ce qu'on a deſſein de faire entendre, & qui cependant ne ſert que de comparaiſon pour donner l'intelligence d'un autre ſens qu'on n'exprime point.

La métaphore joint le mot figuré à quelque terme propre; par exemple, *le feu de vos yeux; yeux* eſt au propre: au lieu que dans l'allégorie, tous les mots ont d'abord un ſens figuré; c'eſt-à-dire, que tous les mots d'une phraſe ou d'un diſcours allégorique forment d'abord un ſens littéral qui n'eſt pas celui qu'on a deſſein de faire entendre: les idées acceſſoires dévoilent enſuite facilement le véritable ſens qu'on veut exciter dans l'eſprit; elles démaſquent, pour ainſi dire, le ſens littéral étroit; elles en font l'application.

Quand on a commencé une allégorie, on doit conſerver dans la ſuite du diſcours, l'image dont on a emprunté les premières expreſſions.

L'*allégorie* eſt fort en uſage dans les proverbes. Les proverbes allégoriques ont d'abord un ſens propre, qui eſt vrai, mais qui n'eſt pas ce qu'on veut principalement faire entendre: on dit familièrement, *tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle ſe briſe*; c'eſt-à-dire, que quand on affronte trop ſouvent les dangers, à la fin on y périt.

Les fictions que l'on débite comme des hiſtoires, pour en tirer quelque moralité, ſont des allégories qu'on appelle *apologues*, *paraboles* ou *fables morales*; telles ſont les fables d'Eſope. Ce fut par un apologue que Ménénius Agrippa rappela autrefois la populace Romaine, qui, mécontente du Sénat, s'étoit retirée ſur une montagne. Ce que ni l'autorité des loix, ni la dignité des Magiſtrats Romains n'avoient pu faire, ſe fit par les charmes de l'apologue.

Souvent

Souvent les anciens ont expliqué par une hiſtoire fabuleuſe, les effets naturels dont ils ignoroient les cauſes; & dans la ſuite on a donné des ſens allégoriques à ces hiſtoires.

Ce n'eſt plus la vapeur qui produit le tonnerre,
C'eſt Jupiter armé pour effrayer la terre;
Un orage terrible aux yeux des Matelots,
C'eſt Neptune en courroux qui gourmande les flots;
Echo n'eſt plus un ſon qui dans l'air retentiſſe,
C'eſt une Nymphe en pleurs qui ſe plaint de Narciſſe. BOIL. *Art. poët.*

Cette manière de philoſopher flatte l'imagination; elle amuſe le Peuple qui aime le merveilleux, & elle eſt bien plus facile que les recherches exactes que l'eſprit méthodique a introduites dans ces derniers temps. Les amateurs de la ſimple vérité aiment bien mieux avouer qu'ils ignorent, que de fixer ainſi leur eſprit à des illuſions.

Les chercheurs de la pierre philoſophale s'expriment auſſi par allégorie dans leurs livres; ce qui donne à ces livres un air de myſtère & de profondeur, que la ſimplicité de la vérité ne pourroit jamais leur concilier. Ainſi ils couvrent ſous les voiles myſtérieux de l'allégorie, les uns leur fourberie, & les autres leur fanatiſme, ou plutôt leur folle perſuaſion.

Les énigmes ſont auſſi une eſpèce d'allégorie: nous en avons de fort belles en vers françois. L'énigme eſt un diſcours qui ne fait point connoître l'objet à quoi il convient, & c'eſt cet objet qu'on propoſe à deviner. Ce diſcours ne doit point renfermer de circonſtance qui ne convienne pas au mot de l'énigme.

Obſervez que l'énigme cache avec ſoin ce qui peut la dévoiler; mais les autres eſpèces d'allégories ne doivent point être des énigmes, elles doivent être exprimées de manière qu'on puiſſe aiſément en faire l'application.

ALLÉGORIE, ſe dit auſſi par extenſion des tableaux, quand ce qui eſt peint, ſignifie autre choſe que ce qui eſt repréſenté, & déſigne cette choſe de manière qu'on la devine au premier coup d'œil. Il faut pour cela que les figures ſymboliques dont le Peintre fait uſage, ſoient aſſez connues pour donner des notions du ſujet traité; il ne doit donc employer que des attributs reçus, & dont on puiſſe aiſément ſaiſir le ſens. Quand il s'agit de faits hiſtoriques, le tableau ne doit être allégorique qu'en partie; c'eſt-à-dire, que le vrai doit être mêlé avec la fable. On peut traiter d'une manière purement allégorique, un ſujet galant, critique ou moral. Rubens a excellé dans le choix & l'emploi de l'allégorie.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue.

Les deux *ll* ſe font ſentir.

ALLÉGORIQUE; adjectif des deux genres. Ce mot déſigne ce qui tient de l'allégorie, qui appartient à l'allégorie. *Un diſcours allégorique, une peinture allégorique.*

Les Théologiens diſtinguent en général deux ſortes de ſens dans l'écriture, le ſens littéral & le ſens myſtique.

Ils ſubdiviſent le ſens myſtique, dit M. l'Abbé Mallet, en allégorique, tropologique & anagogique.

Le ſens allégorique, eſt celui qui réſulte de l'explication d'une choſe accomplie à la lettre, mais qui n'eſt pourtant que la figure d'une

autre choſe : ainſi le ſerpent d'airain élevé par Moyſe dans le déſert, pour guérir les Iſraélites de leurs plaies, repréſentoit dans un ſens allégorique, Jeſus-Chriſt élevé en croix pour la rédemption du genre humain. *Voyez* ALLÉGORIE.

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un allégorique paſſage*, mais *un paſſage allegorique*.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *allegorike*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

Les deux *ll* ſe font toujours ſentir.

ALLÉGORIQUEMENT ; adverbe. *Per allegoriam.* D'une manière allégorique. *Il s'eſt expliqué allégoriquement.* Voyez ALLÉGORIE.

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt très-brève, & la ſixième moyenne.

Les deux *ll* ſe font ſentir.

Il faudroit changer *qu* en *k*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *allégorikemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALLÉGORISÉ, EE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ALLÉGORISER.

ALLÉGORISER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Donner un ſens allégorique, expliquer ſelon le ſens allégorique, parler par allégories. *Les Plaideurs ont coutume d'allégoriſer le texte des Loix ſelon les vues que leur ſuggèrent leurs intérêts.*

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'allégoriſe*, la ſyllabe *ri* eſt longue.

Il faudroit changer le *ſ* en *ʒ*, & écrire, d'après la prononciation, *allégoriʒer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

Les deux *ll* ſe font ſentir.

ALLÉGORISEUR ; ſubſtantif maſculin. Celui qui allégoriſe. L'Académie françoiſe obſerve que ce mot ne s'emploie guères qu'en mauvaiſe part, en parlant de quelqu'un qui s'attache toujours à chercher un ſens allégorique à toutes choſes. *Cet homme eſt un allégoriſeur perpétuel.*

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt longue.

Les *ll* & le *r* final ſe font ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer le *ſ* en *ʒ*, & écrire, d'après la prononciation, *allégoriʒeur*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALLÉGORISTE ; ſubſtantif maſculin. Celui qui explique un écrit dans un ſens allégorique. *Cet Auteur eſt un bon allégoriſte.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

ALLEGRET ; nom propre. Bourg de Portugal, dans la province d'Alentejo, ſur la montagne d'Ariminha, au midi oriental de Portalègre.

ALLEGRETTO ; terme de Muſique emprunté de l'italien, & diminutif d'Allegro ; c'eſt à-dire, d'une gaieté gracieuſe, moins vive ou plus modérée que dans l'Allegro.

ALLEGRO; adverbe. Terme de Muſique emprunté de l'italien, qu'on met à la tête d'un air, pour marquer que cet air doit être joué vivement & gaîment.

Ce mot s'emploie auſſi ſubſtantivement, en parlant de l'air même. *Ce Muſicien vient de jouer cet allegro à ravir.*

ALLÉGUÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Prolatus, a, um.* Voyez ALLÉGUER.

ALLÉGUER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Citer une loi, une autorité, un paſſage. *Il a allégué pour ſa défenſe un décret de Juſtinien.*

ALLÉGUER, ſignifie auſſi avancer une ou pluſieurs choſes, ou propoſitions. *Vous n'alléguez que des excuſes vaines & frivoles.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *aléguer*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

ALLELUIA; expreſſion hébraïque, qui ſignifie *louez le Seigneur.* C'eſt un chant de joie dans les jours de ſolemnités & d'allégreſſe, qui a paſſé de la Synagogue dans l'Égliſe Romaine. Saint Jérôme eſt le premier qui ait introduit ce mot dans le ſervice de l'Égliſe On ne le chante ni pour les morts, ni dans les temps de pénitence. Autrefois on aſſembloit les Religieuſes au chant de l'*alleluia*, qui tenoit lieu de cloches.

ALLELUIA, ſignifie le graduel, dans la Liturgie ambroiſienne.

ALLELUIA, eſt auſſi le nom d'un Monaſtère d'Éthiopie, ainſi appelé de ce que ſon premier Abbé faiſoit ſouvent chanter *alleluia.*

ALLELUIA, eſt le nom d'une petite plante dont les racines ſont longues, menues & fibreuſes. Elle a des feuilles portées ſur des pédicules grêles. Chaque pédicule ſoutient trois feuilles à ſon ſommet taillées en cœur. D'entre ces feuilles s'élèvent quelques pédicules, qui, pour l'ordinaire, ne ſoutiennent qu'une ſeule fleur en forme de cloche, découpée en cinq parties juſques vers ſon centre. Le piſtil, qui ſort du fond du calice, s'emboîte avec la fleur, & devient enſuite un fruit membraneux ordinairement diviſé en cinq loges, dont chacune contient quelques ſemences enveloppées d'une coëffe.

Il y a pluſieurs eſpèces d'*alleluia.* Les plus communes en France, & celles auxquelles cette deſcription convient, ont leurs fleurs blanches ou jaunes, ou purpurines.

Cette plante donne, dans l'analyſe chimique, beaucoup de ſel eſſentiel, d'huile & de plegme.

Elle eſt propre pour déſaltérer, pour calmer les ardeurs de la fièvre, pour rafraîchir & purifier les humeurs, pour fortifier le cœur, & pour réſiſter au venin. On l'emploie en décoction, ou l'on en fait boire le ſuc dépuré.

ALLEMAGNE; nom propre. Grande région, ſituée au milieu de l'Europe, avec titre d'Empire. Elle s'étend depuis le vingt-troiſième dégré de longitude juſqu'au trente-ſeptième, & depuis le quarante-ſixième de latitude ſeptentrionale juſqu'au cinquante-cinquième. Elle eſt bornée au levant par la Hongrie & la Pologne; au nord, par la mer

Baltique & le Dannemarck; à l'occident, par les Pays-Bas, la France & la Suiſſe; & au midi, par la Suiſſe encore, l'Italie & les Alpes.

L'air y eſt ſain & tempéré, plus froid néanmoins que chaud, ſurtout le long de la mer. Le terrein y eſt très-propre aux blés & aux pâturages. On y recueille de fort bons vins en quelques endroits, particulièrement le long du Rhin & du Nekre. Il y a auſſi beaucoup de fontaines & de bains d'eaux minérales, ſoit chaudes, ſoit tempérées.

L'*Allemagne* s'appeloit autrefois *Germanie*. Le nom qu'elle a actuellement vient des anciens *Allemands*, qui habitoient dès le troiſième ſiècle cette partie du ſud-oueſt de l'Allemagne, que l'on appelle aujourd'hui la *Souabe*. Peu à peu, leur nom s'étendit à tous les Germains. Les Allemands appellent leur pays *Teuſchland*; c'eſt-à-dire, le pays des *Teutons*, peuples qui ont rendu leur nom célèbre cent ans avant l'ère chrétienne.

Les *Francs*, autres peuples qui habitoient le long du Rhin & à l'orient de ce fleuve, s'étant emparés, dans le cinquième ſiècle, des Pays-Bas & des Gaules, qu'ils nommèrent *France*, de leur nom, ſe rendirent auſſi maîtres, dans les deux ſiècles ſuivans, d'une bonne partie de l'Allemagne. Vers l'an 800, Charlemagne acheva de la ſubjuguer, ayant dompté les Saxons après une guerre de trente ans. L'Allemagne, qui, ſous ce Prince & ſous ſon fils Louis le Débonnaire, étoit une portion de l'Empire François, en fut détachée par le partage que Louis fit de ſes États entre ſes trois fils, Lothaire, Louis & Charles. Louis II du nom, eut l'Allemagne à titre de Royaume; elle reſta dans ſa maiſon ſoixante-dix ans: ſçavoir, depuis l'an 840 juſqu'en l'an 911, que Louis III mourut ſans enfans. Après ſa mort, le Royaume ou Empire d'Allemagne fut rendu électif; & Conrad eſt le premier Empereur qui ait été élu. La Maiſon d'Autriche a poſſédé l'Empire pendant pluſieurs ſiècles, & juſqu'à Charles VI, mort en 1740.

Les Allemands ſont robuſtes, bien-faits, aſſez inventifs, adroits, ſincères; ils aiment naturellement la guerre, la bonne chère & le vin. La Nobleſſe d'Allemagne eſt la plus pure; elle ne ſe méſallie point: l'intérêt peut y avoir part. La plûpart des Abbayes, & beaucoup d'autres Bénéfices, exigent chez eux des preuves de Nobleſſe. En effet, il faut une preuve de trente-deux quartiers paternels & maternels, pour poſſéder les meilleurs Bénéfices, comme les Archevêchés, Evêchés & Abbayes, qui ſont électifs. Les plus grands Seigneurs les briguent, & en poſsèdent ſouvent pluſieurs à la fois.

Il eſt bon de remarquer, d'après Ludolphe, qu'une femme de la haute Nobleſſe, c'eſt-à-dire, née Comteſſe ou Baronne, ou iſſue d'une maiſon qui a poſſédé ces titres d'honneur, acquiert le titre de Princeſſe par ſon mariage avec un Prince; tandis qu'une fille de la ſimple Nobleſſe ne devient pas même Comteſſe ou Baronne, en épouſant un Comte ou un Baron. Il faut que, dans ce cas-ci, le mari obtienne de l'Empereur, pour ſa femme, les honneurs qui conviennent à ſon rang.

Une fille rôturière, qui épouſe un mari de la ſimple Nobleſſe, ne jouit pas de l'état de Nobleſſe, ſi le Prince ne l'annoblit.

pouillé de ſes Etats, & dont l'Electorat avoit été donné au Duc de Bavière. Le neuvième, qui eſt celui d'Hanovre, a été créé, en 1692, par l'Empereur Léopold, en faveur d'Erneſt-Auguſte, Duc d'Hanovre, de la Maiſon de Brunſwick.

Le premier des Electeurs Eccléſiaſtiques eſt Archi-Chancelier pour l'Allemagne, & Directeur des Archives de l'Empire.

Le ſecond eſt Archi-Chancelier pour l'Italie.

Le troiſième eſt Archi-Chancelier pour les Gaules. Ces titres ſont des veſtiges de la puiſſance dont ont joui autrefois les Empereurs.

Le Roi de Bohême eſt Grand-Échanſon de l'Empire.

Le Duc de Bavière eſt Grand-Maître : il porte la Pomme d'or dans la cérémonie du Couronnement de l'Empereur.

L'Electeur de Saxe eſt Grand-Maréchal : il porte l'Epée.

Celui de Brandebourg a le titre de Grand-Chambellan : il porte le Sceptre.

Le Palatin eſt Grand Tréſorier : il porte la Couronne d'or. Ce nom de *Palatin*, qu'on donnoit autrefois à tous ceux qui avoient quelque Office ou Charge dans les Palais d'un Prince, eſt reſté à l'Electeur Palatin. Il y avoit anciennement en France des Palatins de Champagne & de Béarn.

Lorſque l'Empire eſt vacant, & qu'il n'y a pas de Roi des Romains, l'Electeur de Saxe & le Comte Palatin ſont vicaires de l'Empire. Le Duc de Bavière a diſputé ce droit au Palatin, depuis que le Palatin a été établi Electeur; mais ces Princes ſe ſont conciliés en convenant de l'exercer alternativement. L'Empereur a fort peu de revenus, & n'a même aucune ville qui lui appartienne comme Empereur. C'eſt par cette raiſon que les Allemands choiſiſſent toujours un Prince aſſez puiſſant pour pouvoir ſoutenir cette dignité. Il prend les titres de *toujours Auguſte*, de *Céſar*, de ſacrée *Majeſté*. Les affaires les plus importantes, comme celles qui concernent la paix, la guerre, l'établiſſement des impoſitions générales, ne peuvent ſe traiter que dans les aſſemblées générales qu'on appelle *Diètes;* mais il faut que l'Empereur y donne ſon conſentement, afin que les délibérations aient force de loi. Il a ſeul droit de convoquer ces aſſemblées, & il y envoie des Commiſſaires pour y préſider à ſa place. Un autre de ſes droits conſiſte à donner l'inveſtiture des fiefs, & à diſpoſer de ceux qui ſont dévolus à l'Empire; ceci a lieu en deux cas, qui ſont la confiſcation, & le défaut d'héritiers.

Les diètes ou aſſemblées générales ſont compoſées de trois corps ou Collèges : le premier eſt celui des Electeurs, le ſecond, celui des Princes, & le troiſième, celui des villes libres, qu'on appelle *Impériales*.

Les Electeurs & les autres Princes ſouverains ont une autorité abſolue dans leurs Etats. Il y a néanmoins des cas dans leſquels on peut appeler de leurs Jugemens. Pour vider ces ſortes d'appels, il y a deux Tribunaux : l'un eſt la Chambre *Impériale de Spire*, réſidente à Wetzlar, dans le cercle du haut Rhin; l'autre eſt le *Conſeil-Aulique*, qui s'aſſemble dans la ville où réſide l'Empereur; ces tribunaux jugent des affaires de la Nobleſſe, que l'on appelle immédiate, parce qu'elle ne dépend que de l'Empereur.

préſentement, il y en a quatre dans la haute Allemagne, qui ſont ceux d'*Autriche*, de *Bavière*, de *Souabe* & de *Franconie*; & cinq dans la baſſe Allemagne, qui ſont ceux de la *haute Saxe*, de la *baſſe Saxe*, de *Weſtphalie*, du *bas Rhin* ou *Électorat*, & du *haut Rhin*.

Le Royaume de Bohême ſe joint ordinairement à l'Allemagne, dont il eſt un ancien fief.

Nous parlons de chaque objet en ſon lieu.

La Conſtitution de l'Allemagne établiſſant dans un même Empire une multitude de Frontières différentes, ſuppoſant d'un lieu à l'autre des Loix différentes, des Monnoies d'une autre eſpèce, des Denrées appartenantes à différens Maîtres, &c. on conçoit que toutes ces circonſtances doivent mettre beaucoup de variété dans le Commerce. En voici cependant le général & le principal à obſerver. Pour encourager ſes ſujets au commerce, l'Empereur a établi le port franc ſur la mer Adriatique, par des Compagnies, tantôt projettées, tantôt formées dans les Pays-Bas; par des privilèges particuliers accordés à l'Autriche, à la Hongrie, à la Bohême; par des traités avec les Puiſſances voiſines, & ſur-tout par le traité de 1718 avec la Porte, dans lequel il eſt arrêté que le Commerce ſera libre aux Allemands dans l'Empire Ottoman; que depuis Vidin, les Impériaux, pourront faire paſſer leurs marchandiſes ſur des ſaïques Turques en Tartarie, en Crimée, &c. Que les vaiſſeaux de l'Empire pourront aborder ſur la Méditerranée dans tous les ports de Turquie; qu'ils ſeront libres d'établir des Conſuls, des Agens, &c. par-tout où les Alliés de la Porte en ont déja, & avec les mêmes prérogatives; que les effets des Marchands qui mourront, ne ſeront point confiſqués; qu'aucun Marchand ne ſera appelé devant les Tribunaux Ottomans, qu'en préſence du Conſul Impérial; qu'ils ne ſeront aucunement reſponſables des dommages cauſés par les Maltois; qu'avec paſſe-port ils pourront aller dans toutes les villes du Grand-Seigneur où le commerce les demandera: enfin, que les Marchands Ottomans auront les mêmes facultés & privilèges dans l'Empire.

Il y a eu en Allemagne divers Conciles, appelés *Conciles d'Allemagne*, parce qu'on ignore les noms des lieux où ils ont été tenus.

Le premier eſt de l'an 741. Saint Boniface, Archevêque de Mayence, y préſida. On y fit ſeize canons touchant la diſciple Eccléſiaſtique.

Le ſecond fut aſſemblé l'an 745, par le même Prélat, & pour le même ſujet: nous en avons ſept canons

Le troiſième fut tenu, l'an 1020, par le Pape Benoît VIII & l'Empereur Henri I, contre les Simoniaques.

Le quatrième, l'an 1225, contre les mêmes & contre les Concubinaires.

Il y eut l'an 759 un Conciliabule, où Othmar, Abbé de S. Gal, fut injuſtement condamné pour crime d'impudicité, à une priſon dans laquelle on le laiſſa mourir de faim & de ſoif.

ALLEMAGNE FRANÇOISE, eſt le nom qu'on donne aux Terres d'Allemagne, que la France a acquiſes en 1648, par la paix de Weſtphalie, telles que le Landgraviat d'Alſace.

On appelle *Mer d'Allemagne*, cette partie de l'Océan ſeptentrional

homme brave, & qui ſe préſente bien à l'ennèmi, *qu'il va au feu comme à la noce.*

ALLER *de l'avant*, ſignifie, en termes de Marine, marcher par l'avant ou la proue du vaiſſeau.

ALLER *à bord*, ſignifie aller du vaiſſeau au rivage, ou venir du rivage au vaiſſeau. *Voyez* BORD.

ALLER *à la bouline*; c'eſt ſe ſervir d'un vent qui ſemble contraire à la route, & le prendre de biais en mettant les voiles de côté; ce qui ſe fait par le moyen des boulines. Quoiqu'en allant ainſi, on ne reçoive le vent que fort obliquement ſur les voiles, on peut néanmoins cingler plus vîte qu'avec un vent arrière, parce qu'ici toutes les voiles portent, au lieu qu'avec le vent arrière, les voiles du mât d'artimon dérobent preſque tout le vent aux autres voiles.

ALLER *à graſſe bouline*; c'eſt cingler ſans que la bouline du vent ſoit entièrement hâlée. Les Marins entendent encore par cette expreſſion, ſe ſervir d'un vent compris entre le vent de bouline & le vent largue, & ce rumb de vent doit être éloigné du lieu de la route d'un intervalle de ſix à ſept points. *Exemple.* La route étant nord, le nord eſt quart à l'eſt eſt le vent de bouline, & le vent d'eſt-nord-eſt, le vent de graſſe bouline. Ainſi, pour aller à graſſe bouline, il ne faut pas ſerrer le vent.

ALLER *à la dérive*; c'eſt aller de côté, au lieu d'aller en droiture. *Voyez* DERIVE.

SE LAISSER ALLER *à la dérive*, *aller à Dieu & au temps*, *à mâts*, ou *à cordes*, ou *à ſec*; expreſſions dont ſe ſervent les Marins, pour dire qu'on a ſerré toutes les voiles, qu'on laiſſe voguer le vaiſſeau à la merci des vents & des vagues, ou que l'on va avec toutes les voiles & les vergues baiſſées, à cauſe de la fureur du vent.

ALLER *à la ſonde*; c'eſt deſcendre dans la mer une corde chargée d'un gros plomb, & qu'on tient à la main en navigant, pour connoître la profondeur de l'élément; ce qui a particulièrement lieu, quand on navigue près des côtes dangereuſes ou ſur des mers inconnues.

ALLER *à trait & à rames*. Voyez RAME.

ALLER *au Cabeſtan*; c'eſt aller au lieu où l'on châtie en France ceux qui ont fait quelque faute ſur le vaiſſeau, & ce lieu eſt au pied du Cabeſtan. Si quelqu'un frappe un autre, & lui fait une plaie, on l'envoie au Cabeſtan, où il reçoit douze coups de corde, par le Prevôt de l'Equipage. Si un ſoldat quitte ſon quart ou ſa garde ſans être relevé, il eſt mis pendant deux heures ſur une barre du Cabeſtan, avec deux boulets aux pieds; ce qui ſe répète pendant deux jours conſécutifs.

ALLER *au Lof*. Voyez LOF.

ALLER *au plus près du vent*; c'eſt cingler à ſix quarts du vent, près du Rumb, d'où il vient. *Exemple.* Le vent étant nord, on peut aller à l'oueſt-nord-oueſt, & changeant de bord, à l'eſt-nord-eſt.

ALLER *proche du vent*, APPROCHER *le vent*; c'eſt faire uſage d'un vent qui ſemble contraire à la route.

ALLER *de bout au vent*, ſe dit d'un vaiſſeau qui eſt bon boulinier, & dont les voiles ſont bien orientées, de ſorte qu'il ſemble aller contre le vent ou de bout au vent. L'expérience a appris que quand un vaiſſeau mouillé eſt de bout au vent, c'eſt-à-dire, qu'il préſente la proue au lieu d'où vient le vent, ſes

ancres & ſes cables travaillent moins.

ALLER *en courſe*, ſignifie croiſer ſur les bâtimens des ennemis.

ALLER *en caravanne*, ſe dit des Chevaliers de Malthe, quand ils font campagne de mer contre les Turcs.

ALLER *en droiture*; c'eſt naviguer en droite route ſans ſe détourner, & ſans s'arrêter.

ALLER *entre deux écoutes*; c'eſt aller vent en poupe.

ALLER *vent largue*; c'eſt avoir le vent par le travers, & cingler où l'on veut aller, ſans que les boulines ſoient hâlées.

ALLER *terre à terre*; c'eſt naviguer en côtoyant le rivage.

ALLER *en traite*; expreſſion en uſage dans le commerce des caſtors & autres pelleteries du Canada.

On diſtingue entre *aller* en traite & *faire* la traite: *aller* en traite, c'eſt porter aux Sauvages les marchandiſes qui leur conviennent, pour les échanger avec leurs pelleteries; *faire* la traite, c'eſt attendre que les Sauvages viennent eux-mêmes apporter leurs marchandiſes dans les villes ou habitations, pour les vendre ou troquer.

ALLER *à l'épée*; terme d'Eſcrime, qui ſe dit d'un eſcrimeur, quand il s'ébranle ſur une attaque, & qu'il fait de trop grands mouvemens avec ſon épée pour trouver celle de ſon adverſaire. C'eſt un défaut dans un eſcrimeur d'aller à l'épée, parce qu'en voulant parer un côté, il en découvre un autre.

ALLER *aux opinions*, *aux avis*; ſe dit pour recueillir les opinions, les avis.

ALLER *au conſeil*, ſignifie demander conſeil à quelqu'un.

ALLER *au devin*, ſignifie conſulter le devin.

ALLER *à quelqu'un*, ſignifie auſſi s'adreſſer à quelqu'un. Si l'on dit, *il faut aller à l'Evêque pour obtenir les diſpenſes*; cela ſignifie, il faut s'adreſſer à l'Evêque.

ALLER, ſe dit, en termes de Manège, des allures du cheval; *aller le pas*, *aller le trot*, &c. *Voyez* ALLURES.

On dit auſſi, en termes de Manège, *aller étroit*, lorſqu'on s'approche du centre du manège: & *aller large*, lorſqu'on s'en éloigne.

ALLER *droit à la muraille*, c'eſt conduire ſon cheval vis-à-vis de la muraille, comme ſi l'on vouloit paſſer au travers.

On dit en termes de Cavalerie, *aller par ſurpriſe*, lorſque le cavalier ſe ſert des aides trop à coup, de façon qu'il ſurprend le cheval au lieu de l'avertir.

ALLER *par pays*, ſignifie, faire un voyage ou ſe promener à cheval.

ALLER *à toutes jambes*, *à toute bride*, *à étripe cheval*, ou *à tombeau ouvert*; c'eſt faire courir ſon cheval auſſi vîte qu'il peut aller.

On dit d'un cheval, qu'il va *par bonds & par ſauts*, quand par gaieté il ne fait que ſauter, au lieu d'aller une allure règlée. Cette expreſſion a une autre ſignification en termes de Manège. *Voyez* SAUTER.

ALLER *à trois jambes*, ſe dit d'un cheval qui boîte. *Et aller de l'oreille* ſe dit d'un cheval qui fait une inclination de tête à chaque pas.

ALLER *de bon temps*; terme de Vénerie; l'on dit: *les Veneurs alloient de bon temps, lorſque le Roi arriva*; ce qui ſignifie, qu'il y avoit peu de temps que la bête étoit paſſée.

ALLER *d'aſſurance*, ſe dit de la bête, lorſqu'elle va au pas, le pied ſerré & ſans crainte.

ALLER *au gagnage*, ſe dit de la bête fauve (le cerf, le daim ou le

chevreuil) lorſqu'elle va dans les grains pour y viander & manger; ce qui ſe dit auſſi du lièvre.

ALLER *de hautes erres*, ſe dit d'une bête paſſée il y a ſept ou huit heures. *Ce chevreuil va de hautes erres.*

ALLER *en quête*, ſe dit du valet de limier, lorſqu'il va aux bois pour y détourner une bête avec ſon limier.

ALLER *ſur ſoi*, *ſe ſur-aller*, *ſe ſur-marcher*, ſe dit de la bête qui revient ſur ſes erres, ſur ſes pas, en retournant par le même chemin qu'elle avoit pris.

ALLER *en galée*, terme d'Imprimerie. *Voyez* GALÉE.

ALLER, joint aux infinitifs des verbes, ſert quelquefois à ſignifier, ſe mettre en mouvement. *Aller courir; aller danſer.*

ALLER, ſert quelquefois à marquer les choſes qui ſont ſur le point de ſe faire. *Nous allons partir. Elle va dormir.*

ALLER, s'emploie auſſi de manière à ne ſignifier que la même choſe avec le gérondif auquel il eſt joint. Exemples: *Il va chantant*; c'eſt-à-dire, *il chante.* On dit d'un homme, *qu'il s'en va mourant*; c'eſt-à-dire, qu'il eſt près de mourir.

ALLER, ſe dit du mouvement & de l'effet de certaines choſes artificielles. *Cette horloge ne va pas. Cette pendule va huit jours.*

ALLER, ſe dit pour marquer l'écoulement du temps, & la durée de celui qu'on a emploié à quelque choſe. *Le temps va ſans s'arrêter. Son plaidoyer n'eſt allé qu'à une heure.*

ALLER, s'emploie pour marquer l'étendue de certaines choſes *Ce chemin va depuis Paris juſqu'à Bruxelles.*

ALLER, ſert à marquer de quelle manière une choſe eſt figurée. *Cette allée va en tournant.*

ALLER, ſert à déſigner où un chemin aboutit. *Cette route va à Meaux.*

ALLER, s'emploie pour marquer à quoi ſe montent des nombres, des ſommes, des ſupputations. *Les troupes de ce Prince vont à plus de cent mille hommes.*

ALLER, s'emploie au propre & au figuré, pour déſigner le progrès en bien ou en mal des perſonnes & des choſes. *Ce génie n'ira pas où l'on croit. Ce bâtiment va en ruine.*

ALLER, ſert à marquer l'aboutiſſement & la fin de quelque choſe. *Ses prétentions ſont allées à rien.*

ALLER, s'emploie pour ſignifier la manière dont on agit en certaines circonſtances. *Il faut aller dans cette affaire avec prudence.*

ALLER, ſe dit pour marquer l'état bon ou mauvais de certaines choſes. *Le commerce va aſſez mal.*

ALLER, ſert à exprimer de quelle manière une choſe eſt faite, miſe, diſpoſée, ſurtout en ce qui concerne l'habillement. *Cet habit va bien. Ce chapeau va mal.*

On dit à peu près dans le même ſens, que *des choſes vont bien enſemble, vont bien l'une avec l'autre*; pour dire, qu'elles conviennent bien enſemble: *le rouge & le vert vont bien enſemble.*

En parlant de parure, d'habillemens, on dit qu'*une choſe va bien ou mal*; pour dire, qu'elle ſied bien ou mal. *Ce ruban vous va mal.*

En parlant de certaines choſes qui ſont appariées, & qui ne ſe vendent pas ſéparément, on dit qu'elles vont enſemble: *ces deux Tableaux vont enſemble.*

ALLER *de pair*, expreſſion qui déſigne l'égalité, & dont on ne ſe ſert qu'en comparant les qualités, la dépenſe, le mérite des perſonnes. *Racine va de pair avec Corneille.*

ALLER, à l'impératif, ſert égale-

ment à faire des ſouhaits ou des imprécations, des exhortations ou des menaces, & à marquer de l'indignation. *Allez en paix. Allons à Paris. Va, monſtre que tu es.*

ALLER, s'emploie quelquefois pour donner plus de force à l'expreſſion. Ainſi l'on dit, *n'allez pas croire*; pour dire, *ne croyez pas.*

ALLER, ſe dit en quelques jeux des cartes, comme le Berlan, le Quinze, & les autres jeux de Renvi, en parlant de ce qu'on hazarde au jeu. *Il craint d'aller de ſon reſte.*

A certains jeux des cartes, comme au Reverſi, au Quadrille, lorſqu'il y a pluſieurs bêtes, on demande, *quelle bête va*; pour ſçavoir quelle eſt la bête ſur laquelle on joue.

ALLER, joint à la particule *y*, & employé à l'impersonnel, ſert à marquer de quoi il s'agit, & de quelle importance eſt la choſe dont on parle. *Il y va de ſa gloire.*

Lorſque dans ce ſens on ſe ſert du conditionnel préſent, *iroit*, on ſupprime la particule *y*. *Quand il iroit de ma fortune, je ne me comporterois pas différemment.*

ALLER, s'emploie auſſi à l'impersonnel, étant précédé de la particule relative *en*. *Il n'en va pas de ces choſes-là comme vous croyez*; pour dire, il n'en eſt pas de ces choſes-là comme vous croyez.

ALLER, ſignifie quelquefois, faire ſes néceſſités naturelles: c'eſt dans ce ſens qu'on dit, *la médecine qu'il a priſe, l'a fait aller neuf ou dix fois.* On dit *aller par haut*; pour dire, *vomir.* On dit auſſi d'un malade, qu'*il laiſſe tout aller ſous lui*; pour dire, qu'il ne peut plus retenir ſes excrémens.

SE LAISSER ALLER, façon de parler dont on ſe ſert en pluſieurs phraſes; pour dire, ne pas faire la réſiſtance qu'on pourroit, ou qu'on devroit. *Vous vous laiſſerez aller à la tentation.*

En ce ſens, on dit abſolument que quelqu'un *ſe laiſſe aller*; pour dire, qu'il eſt facile & qu'on fait de lui tout ce qu'on veut.

ALLER, joint au pronom perſonnel, & à la particule *en*, eſt pronominal réfléchi; & alors il ſignifie partir, ſortir d'un lieu. *Ces jeunes gens s'en vont, s'en iront.*

S'EN ALLER, ſignifie auſſi s'écouler, ſe diſſiper, s'évaporer; on dit dans ce ſens, *que le tonneau de vin s'en ira*; pour dire, que le vin qui eſt dans le tonneau, s'écoulera.

Dans les acceptions des deux derniers articles, on emploie auſſi, *faire en aller*, mais familièrement: ainſi l'on dira, *voilà un remède pour faire en aller la galle.*

S'EN ALLER, ſe dit en parlant du déclin de la vie, des approches de la mort: *les enfans viennent, & les pères s'en vont.*

S'EN ALLER, ſe dit de même de tout ce qui ceſſe d'être dans un ſujet, ou qui commence à ſe paſſer, à s'effacer: *les couleurs de cette jeune fille s'en vont.*

S'EN ALLER, ſe dit encore de tout ce qui s'uſe, ſe diſſipe, ſe conſume, de quelque manière que ce ſoit. *Ce chapeau s'en va. Toute ſa fortune s'en eſt allée au jeu.*

On dit familièrement d'une choſe qui eſt près d'être achevée, *qu'elle s'en va faite. La Comédie s'en va finie.* On dit de même qu'une choſe *s'en va commencer, s'en va finir*; pour dire, qu'elle commencera, qu'elle finira bientôt.

Aux jeux des cartes, on dit *s'en aller d'une carte*; pour dire, ſe dé-

faire d'une carte. *Il s'en eſt allé de ſes trèfles.*

S'EN ALLER, eſt auſſi un terme de trictrac, dont les joueurs ſe ſervent, pour annoncer qu'il faut remettre les dames au talon pour recommencer de nouveau.

ALLER, s'emploie en diverſes phraſes proverbialement, figurément & familièrement. Ainſi, on dit, *aller ſon chemin;* pour dire, pourſuivre ſon entrepriſe. *Aller ſon grand chemin;* pour dire, agir ſans artifice. *Aller vîte en beſogne;* pour dire, agir avec précipitation. *Aller & venir comme pois en pot;* pour dire, ne faire qu'aller & venir, ſe donner beaucoup de mouvement ſans ſujet. *A force de mal aller, tout ira bien;* pour dire, qu'il faut eſpérer qu'après beaucoup de malheurs & de diſgraces, il arrivera quelque révolution heureuſe, & que ce qu'on croyoit devoir nuire à une affaire, y ſervira peut-être. *On l'a bien hâté d'aller;* pour dire, on lui a fait une rude réprimande: & *on le hâtera bien d'aller;* pour dire, qu'on le rangera bien à ſon devoir. *On va bien loin depuis qu'on eſt las;* pour dire, qu'il ne faut pas ſe rebuter, ſe décourager dans les affaires. *Tous chemins vont à Rome;* pour dire, que par différens moyens on arrive à même fin. *Les premiers vont devant;* pour dire, que les plus diligens ont toujours de l'avantage. *Il va comme on le mène;* pour dire, il n'eſt pas capable de prendre une réſolution de lui-même. *Cela va tout ſeul;* pour dire, qu'une affaire ne reçoit point de difficulté. *Cela va comme il plaît à Dieu,* pour faire entendre, qu'une affaire eſt négligée, que l'on n'en prend aucun ſoin. *Cela va ſans dire;* pour marquer une choſe que l'on ſuppoſe certaine, & qui n'a pas beſoin d'être exprimée. *Il s'en eſt allé comme il eſt venu;* pour dire, il n'a rien fait de ce qu'il vouloit ou devoit faire. *Tout s'en eſt allé en fumée;* pour dire, qu'on n'a pas réuſſi. *Tout y va, la paille & le blé;* pour dire, qu'on n'y a rien épargné. *Il n'y va pas de main-morte;* pour dire, il frappe rudement, il emploie tout ce qui dépend de lui. *Tout va à la débandade;* pour dire, tout va en déſordre.

ALLER, ſe prend ſubſtantivement dans ces façons de parler. *Au long aller, petit fardeau pèſe;* pour marquer, qu'il n'y a point de charge ſi légère, qui ne devienne fâcheuſe à la longue: & *qu'un homme a eu l'aller pour le venir;* pour dire, qu'il n'a rien fait de ce qu'il prétendoit faire où il étoit allé; qu'il a fait un voyage inutile.

On dit auſſi au ſubſtantif, *le pis aller;* pour dire, le pis qu'il puiſſe arriver, le moindre avantage qu'on puiſſe avoir; mais il ne s'emploie guères qu'avec les pronoms perſonnels. *S'il ne peut épouſer cette fille-là, ſon pis aller ſera d'épouſer l'autre.*

On dit adverbialement, *au pis aller;* pour marquer le plus grand mal, ou le moindre avantage qui puiſſe arriver de quelque choſe. *Au pis aller, il en ſera quitte pour une réprimande.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde l'eſt encore, quand le *r* final eſt muet, comme il arrive en converſation, devant une conſonne, & à la fin d'une période; mais la même ſyllabe devient longue, dès que ce *r* ſe fait ſentir, comme cela ſe doit devant une voyelle en liſant, & dans le diſcours ſoutenu.

Conjugaiſon & quantité proſodique du verbe irrégulier *aller.*

INDICATIF. *Préſent. Singulier.* Je vais, tu vas, il ou elle va.

Pluriel. Nous allons, vous allez, ils vont.

Les deux monoſyllabes qui forment la première & la ſeconde perſonne du ſingulier ſont longs; le monoſyllabe de la troiſième perſonne eſt bref.

Les deux premières perſonnes du pluriel, ont la première ſyllabe brève, & la ſeconde longue; le monoſyllabe qui forme la troiſième perſonne de ce nombre, eſt long.

IMPARFAIT. *Singulier.* J'allois, tu allois, il alloit.

Pluriel. Nous allions, vous alliez, ils alloient.

La quantité proſodique de toutes les perſonnes des deux nombres, eſt la même que celle des deux premières perſonnes du pluriel, du temps qui vient de précéder.

Il ne faut pas prendre pour deux ſyllabes *ions* & *iez*; ce ſont des diphtongues en poëſie comme en proſe. Il en eſt de même des pareilles terminaiſons des autres temps de ce verbe.

Outre le changement général à faire dans l'écriture de ce verbe, comme nous le dirons ci-après, il faudroit changer en *a* l'*o* du ſingulier, & de la troiſième perſonne du pluriel, pour les raiſons que nous donnons en parlant des voyelles & des diphtongues. *Voyez* ces mots.

La même obſervation aura lieu pour le conditionnel préſent, qu'on verra ci-après.

PRÉTERIT DÉFINI. *Singulier.* J'allai, ou je fus; tu allas, ou tu fus; il alla ou il fut.

Pluriel. Nous allâmes, ou nous fûmes, vous allâtes, ou vous fûtes, ils allèrent, ou ils fûrent.

La première & la troiſième perſonne du ſingulier, ont les deux ſyllabes brèves; la ſeconde perſonne a la première ſyllabe brève, & l'autre longue.

Nous parlerons au verbe *être*, de la quantité proſodique des temps qui en dérivent.

Les trois perſonnes du pluriel de ce temps, ont la première ſyllabe brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer la voyelle double *ai*, qui termine la première perſonne du ſingulier, en *e* fermé, puiſqu'elle en a le ſon, pour les raiſons que nous donnons en parlant des voyelles & des diphtongues. *Voyez* ces mots.

FUTUR SIMPLE. *Singulier.* J'irai, tu iras, il ira.

Pluriel. Nous irons, vous irez, ils iront.

Le ſingulier a la même quantité proſodique, que le ſingulier du préterit défini; & le pluriel, la même que celle de l'imparfait.

Il faudroit auſſi changer en *e* fermé, la voyelle double *ai* qui termine la première perſonne du ſingulier, pour les raiſons que nous venons de donner en parlant d'une pareille voyelle du préterit défini.

CONDITIONNEL PRÉSENT. *Singulier.* J'irois, tu irois, il iroit.

Pluriel. Nous irions, vous iriez, ils iroient.

La quantité proſodique des deux nombres, eſt la même que celle de l'imparfait.

IMPÉRATIF. *Préſent. Singulier.* Va, qu'il aille.

Pluriel. Allons, allez, qu'ils aillent.

La ſeconde perſonne du ſingulier eſt brève, quand elle eſt ſans *s*, & longue avec un *s*. La troiſième perſonne a la première ſyllabe longue,

& la ſeconde très-brève dans l'un & l'autre nombre.

Les deux premières perſonnes du pluriel ont la première ſyllabe brève, & la ſeconde longue.

Il faut obſerver que l'impératif *va*, prend un *s*, quand il eſt ſuivi de la particule *y*, comme *vas-y*; mais ſi après *y* il ſuit un verbe, *va* s'écrit alors ſans *s*; ainſi il faudra écrire, *va-y voir*; *va-y mettre ordre*.

SUBJONTIF. *Préſent. Singulier.* Que j'aille, que tu ailles, qu'il aille.

Pluriel. Que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.

Le ſingulier & la troiſième perſonne du pluriel ont la même quantité proſodique que les troiſièmes perſonnes de l'impératif

Les deux premières perſonnes du pluriel reſſemblent aux mêmes de l'imparfait de l'indicatif.

IMPARFAIT *Singulier.* Que j'allaſſe, que tu allaſſes, qu'il allât.

Pluriel. Que nous allaſſions, que vous allaſſiez, qu'ils allaſſent.

Les deux premières perſonnes du ſingulier & la troiſième du pluriel, ont la première ſyllabe brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

La troiſième perſonne du ſingulier a la première ſyllabe brève, & la ſeconde longue.

Les deux premières perſonnes du pluriel ont les deux premières ſyllabes brèves, & la troiſième longue.

Le préſent du participe actif & le gérondif, font *allant*.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde eſt longue.

Le participe paſſif fait *allé* au maſculin, *allée* au féminin, ou *été* pour les deux genres.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin; mais la ſeconde eſt longue au pluriel & au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

Les temps compoſés, qui ſe forment avec le participe *allé*, prennent l'auxiliaire *être*. *J'étois allé, elle ſeroit allée*, &c.

Ceux qui ſe forment avec le participe *été*, prennent l'auxiliaire *avoir*. *J'avois été, elle auroit été*, &c.

On conçoit que la quantité proſodique des temps compoſés, eſt la même que celle du participe qui les forme.

Obſervez ſur les temps compoſés, qu'il faut les former avec le participe *allé*, quand on veut dire que quelqu'un n'eſt pas encore revenu du lieu où il s'eſt rendu; ainſi l'on dira, il eſt *allé* à Paris; mais s'il étoit revenu de ſon voyage, il faudroit dire, il a *été* à Paris.

Le *t* final des temps ou des perſonnes de ce verbe, eſt muet, ou ſe fait ſentir, comme nous l'expliquons en parlant de cette lettre.

Le *s* final prend le ſon du *z* devant une voyelle; mais en ſuivant la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Obſervez que les lettres *nt*, qui terminent les troiſièmes perſonnes du pluriel de certains temps, n'ont aucun ſon particulier, & ne ſont que la marque du pluriel, quand le *t* doit être muet.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, partout où il eſt double, excepté cependant aux troiſièmes perſonnes de l'impératif, au ſingulier du préſent du ſubjonctif, & à la troiſième perſonne du pluriel de ce temps, où les deux *ll* ſe prononcent mouillés.

ALLER ; nom propre. *Allera*. Rivière d'Allemagne, dans la baſſe Saxe. Sa ſource eſt dans le Duché de Magdebourg, & ſon embouchure dans le Weſer, au-deſſous de Ferden.

ALLERBURG ; nom propre. Ville de Pologne, dans la Pruſſe ducale, ſur la rivière d'Alla, près de ſon confluent, avec la rivière de Pregel.

ALLERSPERG ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, environ à ſix lieues de Nuremberg.

ALLERTON ; nom propre. Bourg d'Angleterre, dans la Province d'Yorck, près duquel ſe livra la fameuſe bataille de l'Étendard, où David, Roi d'Écoſſe, fut défait.

ALLESFORD ; nom propre. Ville d'Angleterre, dans le Comté de Hant, à l'orient de Vincheſter.

ALLEUVIER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois vider un étang.

ALLEVURE ; ſubſtantif féminin. Monnoie de cuivre, la plus petite de celles qui ſe frappent en Suède. Elle ne vaut pas tout à fait un denier de France. Deux Allevures font le Rondſtruck, qui vaut quatre ors, ou la huitième partie d'un Daler de cuivre. *Voyez* DALER.

ALLI ; nom propre. *Semirus*. Petite rivière du Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure. Elle a ſon embouchure dans le golfe de Squillace, à ſix milles de Cantazaro, vers l'orient.

ALLIAGE ; ſubſtantif maſculin. Ce mot déſigne au propre, l'union de pluſieurs métaux ou demi-métaux par la fuſion.

Les ſubſtances métalliques, dit un habile Chimiſte, ne peuvent contracter aucune union directe avec les matières terreuſes, pas même avec leurs propres terres, lorſqu'elles ſont privées du principe inflammable, & par conſéquent auſſi des propriétés métalliques. Mais on peut dire qu'en général, tous les métaux s'allient les uns avec les autres, quoiqu'avec plus ou moins de facilité, & quoiqu'il y en ait auſſi quelques-uns qu'on n'ait pas encore pû juſqu'à préſent unir enſemble.

Comme les métaux ſont des corps naturellement ſolides ; la première condition pour leur union, eſt qu'ils ſoient en fuſion : ils s'uniſſent alors, comme tous les corps qui ſe diſſolvent réciproquement ; & il réſulte de ces combinaiſons, de nouveaux compoſés, qui ont les propriétés mixtes des ſubſtances dont ils ſont les compoſés.

Les alliages des métaux ſont, ou naturels, ou artificiels. Les premiers ſont ceux que la nature a faits, comme la plûpart des minéraux, qui contiennent tous pluſieurs métaux alliés les uns avec les autres ; l'or natif qui eſt toujours plus ou moins allié d'argent, l'argent natif qui contient auſſi toujours plus ou moins d'or.

Les alliages artificiels, ſont ceux qu'on fait exprès de pluſieurs métaux les uns avec les autres, pour différens uſages, ou pour examiner leurs propriétés dans ces mélanges.

ALLIAGE, ſe dit auſſi d'une règle d'Arithmétique ſervant à réſoudre des queſtions qui ont rapport au mélange de pluſieurs denrées ou matières, comme du vin, des grains, des étoffes, &c.

On connoît par cette règle, ou le prix commun des choſes mêlées de différente valeur, ou combien il faut de chacune de ces choſes, pour en former un mélange ſur un certain pied, afin de les réduire à

un certain prix ou à un certain nombre. Vous achetez, par exemple, cinquante muids de vin : dix de ces muids vous coûtent dix écus l'un ; quinze autres vous coûtent chacun vingt écus, & les vingt-cinq qui reſtent, chacun trente écus ; à combien chaque muid vous revient-il l'un portant l'autre ?

Le prix total de ces cinquante muids eſt de 1150 écus ; diviſez cette ſomme par 50, vous trouverez que chaque muid vous revient à 23 écus, parce que 50 fois 23, font 1150.

ALLIAGE, s'emploie dans le ſens figuré. *Ce Prince avoit de grandes qualités ; mais elles n'étoient pas ſans alliage.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, changer le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *aliaje*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

ALLIAIRE. *Voyez* ALIAIRE.

ALLIANCE ; ſubſtantif féminin. *Affinitas.* Ce mot ſignifie l'union par le mariage, ou la liaiſon de deux familles par ce moyen. *Vous ferez une belle alliance en donnant votre fille à ce jeune Officier.*

ALLIANCE, ſe dit auſſi de l'affinité ſpirituelle. *Voyez* AFFINITÉ.

On diſtingue en Théologie deux principales alliances. La première ou l'ancienne, eſt celle que Dieu fit avec Abraham, & qu'il renouvella avec les Hébreux ſur le mont Sinaï par le miniſtère de Moïſe ; la ſeconde ou la nouvelle alliance qui a ſuccédé à l'ancienne, eſt celle que Dieu a faite avec nous par la médiation de Jeſus-Chriſt.

ALLIANCE, ſe dit dans le ſens figuré, de l'union & du mélange de pluſieurs choſes. *Ces choſes ſont une alliance de ſageſſe & d'extravagance.*

ALLIANCE, ſe dit en termes d'Orfévres, d'une bague faite d'un fil d'or & d'un fil d'argent entrelacés, & d'une bague d'un ſeul métal, qui eſt montée de deux pierres de différente couleur. *Il vient d'acheter une alliance pour ſa future épouſe.*

ALLIANCE, ſe dit de l'union, de la confédération, de la ligue de pluſieurs Princes ou Etats pour leurs intérêts communs. *La triple alliance, la quadruple alliance.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, changer le *c* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *alianſe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

ALLIBAWN ; nom propre. Contrée de l'Ecoſſe ſeptentrionale, qui comprend les Provinces de Roſſ, de Lochaber & d'Athol. C'étoit-là qu'habitoient les anciens Calédoniens.

ALLIÉ, ÉE ; adjectif participe paſſif. *Voyez* ALLIER.

ALLIÉ, eſt auſſi ſubſtantif, & dans ce ſens il déſigne celui qui eſt lié par affinité. *Ce Magiſtrat eſt votre allié.*

ALLIÉ, ſignifie encore celui qui eſt confédéré. *La République de Genève eſt l'alliée des Suiſſes.*

ALLIEMENT ; ſubſtantif maſculin. Les Architectes, les Maçons, les Charpentiers & tous autres qui ſe ſervent de la grue, ou qui élèvent de grands fardeaux, donnent ce nom aux nœuds qu'ils font à la corde avec laquelle le fardeau doit s'enlever. *Vous faites mal le nœud d'alliement.*

ALLIER ; (l') nom propre. *Elevérus.* Rivière de France, qui a ſa ſource dans le Gévaudan, à cinq lieues, eſt nord-eſt, de Mende ; & ſon embouchure dans la Loire, à une lieue au-deſſous de Nevers, après un cours d'environ ſoixante-douze lieues.

ALLIER ; ſubſtantif maſculin. Sorte de filet à prendre des perdrix, des cailles, des faiſans. Il ſe dit mieux au pluriel qu'au ſingulier. *Il dépeuple la contrée de perdrix avec ſes alliers.*

Ce filet s'appelle auſſi trimailler. *Voyez* ce mot.

ALLIER, eſt encore le nom d'un arbre qui croît dans les forêts, & qui ſe rapporte à l'Alizier. *Voyez* ALIZIER.

ALLIER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Ce verbe exprime l'action de mêler ou d'incorporer enſemble différens métaux par la fuſion. *On allie le cuivre à l'argent.* Voyez ALLIAGE.

Ce verbe, dans ce ſens, eſt pronominal réfléchi paſſif. *L'or & le fer ne s'allient que difficilement.*

ALLIER, ſignifie auſſi unir par mariage, & alors il eſt le plus ſouvent pronominal réfléchi. *Ces deux maiſons doivent s'allier inceſſamment par le mariage de leurs enfans.*

ALLIER, ſe dit encore des Princes & des Etats, qui forment entre eux des ligues, des confédérations. *Ces deux Puiſſances s'allièrent pour détourner l'orage.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*é* féminin des trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & de celles qui leur reſſemblent, s'unit à la pénultième ſyllabe, & la rend longue.

Il faudroit ſupprimer un *l*, qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation *alier*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

ALLIGATION ; ſubſtantif féminin. Quelques Arithméticiens appellent règle d'alligation, ce que d'autres nomment règle d'alliage. *Voyez* ALLIAGE.

ALLIGATOR ; ſubſtantif maſculin. Sorte de Crocodile qu'on voit aux Indes orientales. Il a ſeize & vingt pieds de longueur avec une groſſeur proportionnée. On dit que l'écaille qui le couvre, eſt ſi dure, qu'elle eſt à l'épreuve de la balle, ſi le coup n'eſt tiré de très-près. Arkins rapporte qu'un Matelot paſſant à gué la pointe du Tagrime en Afrique, il fut aſſailli par un Alligator, qui lui déchira les bras, les cuiſſes & les feſſes, & qui l'auroit dévoré ſi on ne l'eût promptement ſecouru. Cet animal eſt amphibie.

ALLIGUEUR ; vieux mot qui ſignifioit autrefois grand parleur.

ALLINGUE ; ſubſtantif féminin. Terme de rivière. Eſpèce de pieu que l'on enfonce dans une rivière flotable, au-deſſus de l'arrêt, à environ une toiſe & demie de la berge, pour faire entrer le bois qui vient à flot, afin de le tirer plus commodément & l'empiler où l'on veut.

ALLIOTH ; nom propre & terme d'Aſtronomie. C'eſt une étoile qu'on obſerve à la queue de la grande ourſe.

ALLITERATION ; ſubſtantif féminin, Sorte de figure de rhétorique, qui n'eſt autre choſe qu'une répétition & un jeu ſur la même lettre.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, la cinquième brève & la ſixième encore au ſingulier, mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Il faudroit changer le *t* en *s*, & écrire *allitéraſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALLOBROGES; (les) Peuples anciens de la Gaule Narbonnoiſe, où ils occupoient ce qui eſt entre le Rhône & l'Iſère, depuis Valence juſqu'au lac Leman. Leur courage les rendit célèbres, & ils furent les plus puiſſans des peuples qui habitèrent vers le Dauphiné. Avec un peu plus de prudence, ils auroient infailliblement fait périr Annibal & ſon armée, lorſque ce grand Capitaine paſſa les Alpes. Poſtérieurement, ils le ſervirent avantageuſement à la bataille de Cannes, après laquelle ils lui conſeillèrent les premiers d'aller droit à Rome avant que les Romains euſſent le temps de ſe reconnoître. Ils combattoient ordinairement tout nuds, pour effrayer leurs ennemis.

Les Allobroges & les Peuples qui habitoient la Savoie, le Genevois, le Viennois & les environs, avoient à leur tête des Rois héréditaires, dont les fonctions ſe réduiſoient à commander les armées, & à nommer les Officiers; du reſte le Sénat, compoſé de la principale nobleſſe, étoit dépoſitaire de l'autorité, & décidoit toutes les affaires importantes.

Ces Peuples adoroient particulièrement Jupiter & Mercure; & quand ils leur faiſoient des ſacrifices, ils pouſſoient des cris effrayans; afin, diſoient-ils, que ces Divinités les entendiſſent mieux. Ils furent entièrement ſoumis par Fabius Maximus, qui réduiſit leur pays en Province Romaine.

ALLOBROGE, ſe dit, dans le ſtyle familier, pour déſigner un homme groſſier, un ruſtre, & quelqu'un qui a le ſens de travers. *Qui eſt cet Allobroge?*

On dit proverbialement de quelqu'un qui écorche la langue françoiſe, *qu'il parle françois comme un allobroge.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ALLOBROGIE; nom propre. Chorier prétend que le Royaume de Bourgogne a porté ce nom. Il fait diverſes citations pour le prouver.

ALLOBROGIQUE; adjectif des deux genres. *Allobrogicus, a, um.* Ce qui a rapport aux Allobroges. Fabius Maximus fut ſurnommé Allobrogique, pour avoir vaincu les Allobroges.

ALLOCATION; ſubſtantif féminin. Ce mot ſe dit, en termes de Pratique & de Commerce, d'un article de compte qu'on paſſe & qu'on approuve.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, la quatrième brève, & la cinquième encore au ſingulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *t* en *s*, & écrire *allokaſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALLOCUTION; ſubſtantif féminin. *Allocutio.* Les Romains ont donné

ce nom aux diſcours ou harangues que les Empereurs & les Généraux avoient coutume d'adreſſer aux ſoldats avant le combat.

ALLOCUTION, ſe dit auſſi des médailles ſur leſquelles ces Empereurs ou Généraux ſont repréſentés, haranguant les ſoldats.

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième l'eſt encore au ſingulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *t* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *allokuſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALLODIAL, ALE; adjectif. Ce mot qu'on emploie auſſi ſubſtantivement au maſculin, déſigne ce qui eſt en franc-aleu; c'eſt-a-dire, des héritages qui ne payent point de lods & ventes, qui ne ſont ſujets à aucune redevance, & qui ne reconnoiſſent aucun ſupérieur en féodalité. *Voyez* FRANC-ALEU.

Il y a en Bourbonnois l'allodial corporel & l'allodial incorporel. Le premier ſe dit d'un fonds, & le ſecond d'une rente foncière; l'un & l'autre poſſédés en franc-aleu.

La rente ſe conſtitue, quand le propriétaire d'une terre allodiale la tranſporte en entier ou en partie à quelqu'un, à la charge d'une rente annuelle. *Voyez* l'article 392 de la coutume de Bourbonnois.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt moyenne au ſingulier maſculin, & brève au féminin qui a une cinquième ſyllabe très-brève; & la dernière du maſculin devient longue au pluriel.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une allodiale terre*, mais *une terre allodiale*.

Il faudroit changer le *x* du pluriel en *s*, & écrire *allodiaus*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALLODIALITÉ; ſubſtantif féminin. Terme de droit, qui déſigne la qualité de ce qui eſt en franc-aleu. *Voyez* FRANC-ALEU.

Tout eſt bref au ſingulier, mais la dernière ſyllabe devient longue au pluriel.

ALLOGNE; ſubſtantif maſculin. Terme d'artillerie, qui ſe dit d'un cordage dont on ſe ſert dans la conſtruction des ponts.

ALLOIAGE; ſubſtantif maſculin. Terme de Potiers d'étain, par lequel ils déſignent l'alliage ou le mélange des métaux.

ALLOISE; ſubſtantif féminin. L'Hiſtoire de Bretagne qualifie ainſi l'office d'un Juge appelé Alloué. *Voyez* ce mot.

ALLONGUEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois délai.

ALLORIA; nom propre. C'eſt, ſelon Etienne le Géographe, une ville de l'île de Créte.

ALLOSSIGNE; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de l'Inde en-deçà du Gange.

ALLOUANCE; vieux mot qui ſignifioit autrefois approbation.

ALLOUË ou ALOE; vieux mots qui ſignifioient autrefois allouette.

ALLOUÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. Ce mot déſigne ce qui eſt approuvé & paſſé en compte. *Ce compte a peu d'articles alloués.*

L'uſage eſt, au Palais, de n'employer ce mot que pour la dépenſe du compte. On ſe ſert des mots *accorder* & *accepter*, pour la recette.

ALLOUÉ, eſt un terme uſité dans les Communautés des Arts & Métiers. Il déſigne quelqu'un qui, après ſon apprentiſſage, s'engage chez un Maître du métier, pour y faire le temps du ſervice ordonné par les Statuts.

La Déclaration du Roi, du 18 Avril 1720, faiſant règlement ſur les Ouvrages de bas au métier, défend à tous Fabriquans de bas, demeurans dans les lieux prétendus privilégiés, de faire aucun Alloué.

ALLOUÉ, ſe dit auſſi de quelqu'un qui s'engage à travailler d'un métier ſans Brevet d'apprentiſſage. Il y a cette différence entre l'Alloué & l'Apprentif, que le premier ne peut pas, comme le ſecond, parvenir à la maîtriſe, parce que les Statuts de toutes les Communautés exigent un apprentiſſage, avec Brevet paſſé pardevant Notaires, en préſence & de l'agrément des Syndics & Jurés du Corps.

Les conventions relatives aux Alloués, donnent ſouvent lieu à Paris à quelques conteſtations; mais comme elles ne procurent pas aux jeunes gens un état ſolide, & qu'elles les expoſent à travailler à la journée pendant toute leur vie, on les regarde défavorablement, & elles ſont preſque toujours déclarées nulles.

ALLOUÉ, en termes d'Imprimerie, ſe dit d'un Ouvrier qui apprend l'Art de l'Imprimerie; mais qui ne peut pas parvenir à la maîtriſe, ſuivant les Règlemens de la Librairie & Imprimerie, & en conſéquence de ſon propre engagement.

ALLOUÉ, déſigne certains Magiſtrats, ſur-tout de la province de Bretagne.

Le Parlement de Bretagne rendit Arrêt, le 18 Mars 1567, qui fit défenſes à tous Sénéchaux du reſſort, de connoître par appel, des jugemens donnés par leurs Alloués ou Lieutenans, & leur enjoignit de garder les Ordonnances.

ALLOUER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Approbare.* Approuver une dépenſe, la paſſer en compte. *Le Juge ne peut pas allouer les deux premiers articles de la dépenſe.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin des trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & de celles qui leur reſſemblent, s'unit à la pénultième ſyllabe, & la rend longue.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *alouer*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ALLOUT-NEUR; nom propre. Petite Ville du Royaume de Candy, dans l'île de Ceylan, au nord-eſt de la ville de Candy.

ALLOUVI, IE; adjectif. Qui eſt affamé, qui a une faim telle que celle du loup.

Ce terme n'eſt uſité que parmi

rrices & le Peuple de Paris, nt des enfans affamés.

'IERE; vieux mot qui ſigni- :refois piège à prendre les

'ERE, ALLOYERE; vieux i ſignifioient autrefois gibe- ›ourſe.

'SE; ſubſtantif féminin. ALOISE.

ER; vieux mot qui ſigni- refois allumer.

:ON; ſubſtantif maſculin. même choſe qu'*alichon*. :e mot.

; vieux mot qui ſignifioit s héritage.

:, ÉE; adjectif & participe *ſccenſus, a, um*. Voyez AL-

ſe dit, en termes de l'Art ue, des yeux des animaux, ls ſont d'un autre émail que . On le dit encore d'un bu- lent, & d'un flambeau dont ne eſt d'autre couleur.

n Languedoc, d'azur, à trois ux d'or, allumés de gueules.

:R; verbe actif de la pre- onjugaiſon, lequel ſe con- omme *chanter*. *Accendere*. u propre, l'action de mettre ı quelque matière combuſ- *llumez ce papier*.

, ſe dit au figuré, des di- paſſions des hommes; & ſignifie émouvoir, exciter. *ché d'allumer ſa colère. Cette a allumé la diſpute.*

, ſe dit auſſi figurément en du ſang, des eſprits, des :s du corps humain, & ſigni- faire fermenter vivement, :tre dans une grande agita- *n travail trop aſſidu ne peut r de lui allumer le ſang, les , les humeurs.*

ALLUMER, eſt pronominal réfléchi, au propre & au figuré. On dit au propre, que *le bois ne s'allume pas*; & au figuré, qu'*une paſſion*, que *la guerre s'allume.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ALLUMERIE, ALUMERIE; vieux mots qui ſignifioient autrefois illumination.

ALLUMETTE; ſubſtantif féminin. Petit brin de bois ſoufré par les deux bouts, & qui ſert ordinairement à allumer les chandelles, les bougies. *Il ne vend que des allumettes.*

Les *Allumettes* payent à l'entrée du Royaume deux ſous par quintal, & un ſou pour droits de ſortie.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *l* & un *t* qui ſont oiſifs, donner l'accent grave au pénultième *è*, & écrire, d'après la prononciation, *alumète*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ALLUMEUR; ſubſtantif maſculin. Celui qui allume le feu, les bougies, &c. *Cet homme eſt allumeur de bougies à l'Opéra.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *alumeur*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

ALLURE; ſubſtantif féminin. *Ingreſſus.* Démarche, façon de mar-

cher. *On connoît cette fille à ſon allure.*

ALLURES, ſe dit, en termes de Manège, du train de la marche d'un cheval. Les allures d'un cheval ſont, le pas, l'entrepas, le trot, l'amble, le galop, le traquenard, & le train rompu. *Voyez* ces mots.

On dit d'un cheval, qu'*il a les allures froides*, quand il lève très-peu les jambes de devant en marchant. On dit qu'*il va une allure réglée*, quand on le fait aller également vîte.

ALLURES, ſe dit, en termes de Venerie, des endroits par où paſſe la bête fauve.

ALLURES, ſe dit, dans le ſens figuré, des intrigues de quelqu'un, & de la manière dont il ſe comporte dans une affaire : il ſe prend communément en mauvaiſe part. *On a découvert ſes allures; il a voulu déguiſer ſes allures.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, & écrire *alure*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

ALLURIA ; nom propre. C'eſt, à ce que dit Vibius-Sequeſter, une ville de Sicile, ſur le fleuve Herbeſus.

ALLUSION ; ſubſtantif féminin. *Annominatio.* Figure de rhétorique, par laquelle on fait ſentir la convenance, les rapports que des perſonnes ou des choſes ont les unes avec les autres.

Nous ſuivrons l'explication que M. du Marſais a donnée de cette figure dans ſon excellent Livre des Tropes.

Les *alluſions*, dit ce Philoſophe, & les jeux de mots, ont du rapport avec l'allégorie : l'allégorie préſente un ſens, & en fait entendre un autre : c'eſt ce qui arrive auſſi dans les alluſions, & dans la plûpart des jeux de mots. On fait alluſion à l'hiſtoire, à la fable, aux coutumes, & quelquefois même on joue ſur les mots.

Ton Roi, jeune Biron, te ſauve enfin la vie ;
Il t'arrache ſanglant aux fureurs des ſoldats,
Dont les coups redoublés achevoient ton trépas :
Tu vis ; ſonge du moins à lui reſter fidèle.
Henriade.

Ce dernier vers fait alluſion à la malheureuſe conſpiration du Maréchal de Biron : il en rappelle le ſouvenir.

Voiture étoit fils d'un Marchand de Vin : Un jour qu'il jouoit aux proverbes avec des Dames, Madame des Loges lui dit, *celui-là ne vaut rien, percez-nous-en d'un autre.* On voit que cette Dame faiſoit une maligne alluſion aux tonneaux de vin : car *percer*, ſe dit d'un tonneau, & non pas d'un proverbe ; ainſi elle réveilloit malicieuſement dans l'eſprit de l'aſſemblée, le ſouvenir humiliant de la naiſſance de Voiture. C'eſt en cela que conſiſte l'alluſion ; elle réveille les idées acceſſoires.

A l'égard des alluſions, qui ne conſiſtent que dans un jeu de mots, il vaut mieux parler & écrire ſimplement, que de s'amuſer à des jeux de mots puérils, froids & fades. En voici un exemple dans cette épitaphe de Deſpautère :

Grammaticam ſcivit, multos docuitque per annos ;
Declinare tamen non potuit tumulum.

Vous voyez que l'Auteur joue ſur

ſur la double ſignification de *declinare*.

Il ſut la Grammaire, il l'enſeigna pendant pluſieurs années, & cependant il ne put décliner le mot *tumulus*. Selon cette traduction, la penſée eſt fauſſe; car Deſpautère ſavoit fort bien décliner *tumulus*.

Que ſi l'on ne prend point *tumulus* matériellement, & qu'on le prenne pour ce qu'il ſignifie, c'eſt-à-dire, pour *le tombeau*, & par métonymie pour *la mort;* alors il faudra traduire, que *malgré toute la connoiſſance que Deſpautère avoit de la Grammaire, il ne put éviter la mort:* ce qui n'a ni ſel, ni raiſon; car on ſait bien que la Grammaire n'exempte pas de la néceſſité de mourir.

La traduction eſt l'écueil de ces ſortes de penſées: quand une penſée eſt ſolide, tout ce qu'elle a de réalité, ſe conſerve dans la traduction; mais quand toute ſa valeur ne conſiſte que dans un jeu de mots, ce faux brillant ſe diſſipe par la traduction.

Ce n'eſt pas toutefois qu'une muſe un peu fine,
Sur un mot, en paſſant, ne joue & ne badine;
Et d'un ſens détourné n'abuſe avec ſuccès:
Mais fuyez ſur ce point un ridicule excès. BOILEAU, *Art poëtique.*

Dans le Placet que M. Robin préſenta au Roi, pour être maintenu dans la poſſeſſion d'une île qu'il avoit dans le Rhône, il s'exprima en ces termes:

Qu'eſt-ce en effet pour toi, grand Monarque des Gaules,
Qu'un peu de ſable & de gravier?
Que faire de mon île, il n'y croît que des ſaules,
Et tu n'aimes que le laurier?

Saules eſt pris dans le ſens propre, & *laurier* dans le ſens figuré: mais ce jeu préſente à l'eſprit une penſée très-fine & très-ſolide; il faut pourtant obſerver qu'elle n'a de vérité que parmi les Nations où le laurier eſt regardé comme le ſymbole de la victoire.

Les *alluſions* doivent être facilement apperçues. Celles que nos Poëtes font à la fable ſont défectueuſes, quand le ſujet auquel elles ont rapport, n'eſt pas connu. Malherbe, dans ſes Stances à M. du Périer, pour le conſoler de la mort de ſa fille, lui dit:

Tithon n'a plus les ans qui le firent cigale,
Et Pluton aujourd'hui,
Sans égard du paſſé les mérites égale
D'Archemore & de lui.

Il y a peu de Lecteurs qui connoiſſent Archémore; c'eſt un enfant du temps fabuleux. Sa nourrice l'ayant quitté pour quelques momens, un ſerpent vint & l'étouffa. Malherbe veut dire que Tithon, après une longue vie, s'eſt trouvé à la mort au même point qu'Archemore, qui ne vécut que peu de jours.

L'Auteur du Poëme de la Madeleine, dans une apoſtrophe à l'amour prophane, dit, parlant de Jeſus-Chriſt:

Puiſque cet *antéros* t'a ſi bien déſarmé.

Le mot d'*antéros* n'eſt guères connu que des Savans; c'eſt un mot grec, qui ſignifie contre-amour: c'étoit une Divinité du paganiſme: le Dieu vengeur d'un amour mépriſé.

Ce Poëme de la Madeleine eſt rempli de jeux de mots & d'alluſions ſi recherchées, que malgré le reſ-

pect dû au ſujet, & la bonne intention de l'Auteur, il eſt difficile qu'en liſant cet Ouvrage, on ne ſoit point affecté, comme on l'eſt à la lecture d'un Ouvrage burleſque. Les figures doivent venir, pour ainſi dire, d'elles-mêmes; elles doivent naître du ſujet, & ſe préſenter naturellement à l'eſprit. Quand c'eſt l'eſprit qui va les chercher, elles déplaiſent, elles étonnent, & ſouvent font rire, par l'union bizarre de deux idées, dont l'une ne devoit jamais être aſſortie avec l'autre.

Il faut donc conclure de ce qu'on vient de dire, que l'alluſion doit toujours être tirée d'un ſujet connu, afin qu'on puiſſe en ſaiſir aiſément le rapport; & que quand elle ne conſiſte que dans un jeu de mots, il eſt rare qu'elle ne ſoit pas froide & inſipide.

Les quatre ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot, n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabe en poëſie.

Il faudroit changer *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *alluzion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

Les deux *ll* ſe font toujours ſentir.

ALLUVION; ſubſtantif féminin. *Alluvio.* Accroiſſement de terrein qui ſe fait peu à peu ſur les rivages de la mer, des fleuves & des rivières par les terres que l'eau y apporte.

L'accroiſſement d'un héritage, par alluvion, appartient au propriétaire de l'héritage accru, & celui de l'héritage diminué n'a aucun droit de revendication, quand l'accroiſſement s'eſt fait inſenſiblement; c'eſt la diſpoſition du Droit Romain. Il en ſeroit différemment, ſi cet accroiſſement étoit le fait ſubit d'un débordement, ou de quelqu'autre cas fortuit, comme l'a décidé l'Arrêt rendu au Parlement de Paris, le 15 Avril 1744, entre le Marquis de Bouzols & M. de Champflour, Conſeiller de la Cour des Aydes de Clermont

Obſervez qu'en Franche-Comté l'accroiſſement par alluvion n'appartient pas au propriétaire de l'héritage accru. On tient dans cette Province que la rivière du Doux qui l'arroſe, *n'ôte ni ne baille.*

Il faut en dire autant de la rivière de Fère, en Auvergne.

Les quatre ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Les deux *ll* ſe font toujours ſentir.

ALMA; nom propre. Petite ville de Tartarie, ſur une rivière de même nom.

C'eſt encore, ſuivant Ortelius, le nom d'une montagne d'Illyrie, aux environs de Syrmich, dans la haute Moëſie.

ALMA, eſt auſſi le nom d'une meſure en uſage à Conſtantinople. Elle pèſe douze livres ſix onces & demie, poids gros de Veniſe.

ALMAÇAREN; nom propre. Petite ville forte d'Eſpagne, au royaume de Murcie, ſur les bords de la mer, vers l'embouchure du Guadalantin, environ à ſix lieues, à l'oueſt, de Carthagène. Il y a dans les environs des carrières d'alun, qui ſont d'un bon rapport.

ALMA AUDA, ALMAKIST; c'eſt la litharge des Alchimiſtes.

ALMACHARANA; nom propre. Ville de la partie méridionale de l'Arabie heureuſe, au royaume d'Hadramut.

ALMADE; nom propre. Bourg d'Eſpagne, au royaume de Caſtille dans la Manche, ſur les frontières de l'Eſtrémadure. Ce Bourg, qui eſt ſitué ſur une montagne, eſt fameux par ſa mine de vif-argent, la plus riche de l'Europe.

M. de Juſſieu étant allé en Eſpagne par ordre du Roi, & ayant obſervé cette mine, en fit, en 1719, à l'Académie, un rapport eſſentiel dans ſon objet.

Cet Académicien remarque entr'autres choſes, qu'il y a cinq ouvertures différentes qui conduiſent aux lieux d'où ſe tire le cinnabre: que d'une de ces ouvertures, il s'élève une vapeur chaude qui guérit ſouvent les perſonnes affligées de rhumatiſme, par la tranſpiration qu'elle leur procure.

Toutes les autres obſervations de M. de Juſſieu ne peuvent être que très-utiles à ceux qui ſeront dans le cas d'exploiter quelques mines de la qualité de celle d'Almade. On les trouve dans les Mémoires de l'Académie des Sciences.

ALMADIE ſubſtantif féminin. Petit Canot de 18 à 20 piéds de longueur, duquel ſe ſervent les Nègres d'Afrique.

ALMADIE, ſe dit auſſi d'un vaiſſeau des Indes qui reſſemble aſſez à la navette d'un Tiſſerand, à cela près que ſon arrière eſt carré. Ce bâtiment a ordinairement quatre vingt pieds de longueur, ſur ſix à ſept de largeur.

Les habitans de la côte de Malabar & du royaume de Calicut, ont, en temps de guerre, des flottes armées, compoſées d'un grand nombre de ces Almadies, qui vont très-légèrement à la voile & à la rame. Celles-ci n'ont que quarante à cinquante pieds de longueur, & ſont ſouvent faites d'écorces d'arbres.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

ALMAGESTE; ſubſtantif maſculin. On déſigne ainſi une collection d'obſervations aſtronomiques, & particulièrement celles qui font l'objet d'un ouvrage fameux compoſé par Ptolémée, qu'il ne faut pas appeller Ptolomée, comme font la plûpart des Dictionnaires.

L'*Almageſte* de cet Auteur, qui vivoit ſous Marc Aurele, a été longtemps conſidéré comme le monument le plus précieux de l'Aſtronomie ancienne, parce qu'il ne reſtoit guères que cet ouvrage aſtronomique qui eût échappé à la fureur des barbares.

Le Jéſuite Italien, Riccioli, a auſſi fait un livre d'aſtronomie qu'il a intitulé *nouvel Almageſte*, à l'imitation de Ptolémée.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue & la quatrième très-brève.

ALMAGRA; c'eſt le ſoufre philoſophique des Alchimiſtes.

ALMAGRO; nom propre. C'eſt, ſelon l'Atlas de Sanſon, un Bourg d'Eſpagne, au royaume de Caſtille, à trois lieues, à l'eſt, de Ciudad Réal, dans la Manche.

ALMAGUER; nom propre. Bourg de l'Amérique méridionale, au royaume de Popayan, à la ſource de la rivière de Cauca. L'air y eſt un peu froid à cauſe de la ſituation du Bourg ſur une montagne. Les Sauvages y ſont habillés de coton, qu'on recueille dans le voiſinage, qui eſt d'ailleurs fertile en froment, en maïs, en autres grains & en fruits. Les pâturages y ſont couverts de vaches & de brebis, & l'on y a trouvé de riches mines d'or.

ALMALIG; nom propre. C'eſt, ſelon d'Herbelot, une ville d'Aſie, dans le Turqueſtan.

ALMAMOUN ; nom propre d'un Calife des Sarraſins, le ſeptième de la race des Abbaſſides. On lui a l'obligation de la première meſure de la terre qui ait été faite depuis l'Ere chrétienne.

ALMANA; nom propre. Ville de Macédoine, de laquelle parle Tite-Live. Elle eſt ſituée ſur les bords du fleuve Axius.

ALMANACH; ſubſtantif maſculin. *Ephemeris.* Calendrier où ſont marqués tous les jours de l'année, les fêtes, les lunaiſons, le lever & le coucher du ſoleil, les ſignes dans lequel entre cet aſtre, & quelque fois des choſes abſurdes, telles que des prédictions de pluie, de grêle, de tonnère, &c. *On vend des Almanachs pour l'an prochain. Il faut acheter un Almanach.*

Il ne faut pas confondre dans la claſſe de nos almanachs ordinaires, l'Almanach royal, qui eſt le plus utile & le plus inſtructif de tous, comme il eſt le plus ancien. Il renferme un grand nombre de détails dont on a ſouvent beſoin dans la vie civile.

ALMANACH DU PALAIS, ſe dit d'un Almanach où ſont marqués tous les jours de vacances du Palais.

ALMANACH PERPÉTUEL, ſe dit d'un almanach dont on peut faire uſage pendant un grand nombre d'années.

ALMANACH SPIRITUEL, ſe dit d'un almanach qui contient toutes les fêtes & les dévotions particulières de chaque égliſe.

On dit figurément & par raillerie, que *quelqu'un compoſe des almanachs, que c'eſt un faiſeur d'almanachs;* pour dire, qu'il ſe livre à des idées vaines & chimériques.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un, qui à chaque fois que le temps change, ſe reſſent de quelque infirmité, que *ſon corps eſt un almanach.*

On dit auſſi proverbialement & figurément d'une perſonne qui avoit prédit ce qui devoit arriver dans une affaire, qu'*une autrefois on prendra de ſes almanachs.*

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer le *c* & le *h* qui ſont oiſifs, & écrire, d'après la prononciation, *almana*, pour les raiſons données en parlant des lettres oiſives.

ALMANÇORA; nom propre. Rivière d'Eſpagne au royaume de Grenade. Elle a ſon embouchure dans la Méditerranée.

ALMANDINE; ſubſtantif féminin. *Voyez* ALABANDINE.

ALMANZA; nom propre. Ville de la nouvelle Caſtille, ſur les frontières du royaume de Valence. Elle eſt fameuſe par la bataille qui s'y livra le 25 Avril 1707, entre l'armée de Philippe V. commandée par le Duc de Bervick, & les Anglois & Portugais, commandés par Milord Galouai & M. de Las Minas. Bervick remporta une victoire complette, qui aſſura la ſucceſſion d'Eſpagne à Philippe. Ce Prince, en mémoire de cet événement, fit ériger un monument ſur le champ de bataille.

ALMANZORE; nom propre. Ville d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Teneſme. Son nom lui vient d'Almanzor, Roi de Maroc, qui en fut le fondateur. Elle eſt ſituée à l'embouchure du fleuve Guir, dans l'Océan Atlantique.

ALMARAGO, ALMARGOL; c'eſt le corail des Alchimiſtes.

ALMARAZ; nom propre. C'eſt, ſelon Mariana, une ville d'Eſpagne ſur le Tage, dans l'Eſtrémadure, au royaume de Leon.

ALMARCAT; les diſciples d'Hermès donnent ce nom aux ſcories de l'or.

ALMAZ; nom propre. *Aliſca.* Bourg de la baſſe Hongrie, au Comté de Torn, ſur le Danube, entre Bude & Colocza.

ALMAZAN; nom propre. Ville d'Eſpagne dans la Vieille Caſtille, ſur le Duero, au ſud de Soria. Elle eſt remarquable par la paix qu'y conclurent en 1375 les Rois de Caſtille & d'Arragon, après une longue ſuite de guerres qui avoient déſolé leur patrie.

ALME; nom propre. Rivière de Weſtphalie, qui a ſa ſource au midi du village d'Almen, & ſon embouchure dans la Lippe au village d'Elſen.

ALME, eſt encore le nom d'une rivière d'Angleterre, qui a ſa ſource dans le Hundred de Plimpton, & ſon embouchure dans la mer Britannique, au ſud-eſt de Plimouth.

ALME; c'eſt l'eau philoſophique des diſciples d'Hermès.

ALMEDA; nom propre. Ville de Portugal, ſur le Tage, vis-à-vis de Lisbonne.

ALMÉDINE; nom propre. Il y a en Afrique, au royaume de Maroc, dans la province de Duquela, deux villes de ce nom. L'une eſt ſituée dans une belle plaine, entre Azamor & Saſie; l'autre eſt ſur une pente de l'Atlas, à trente lieues, à l'eſt, de Maroc.

Les environs de ces deux Villes abondent en pâturages, & ſont également fertiles en grains & en fruits. Marmol rapporte de la dernière, que les femmes y ſont belles, blanches & ſur-tout très-prévenantes envers les étrangers.

ALMEIDE; nom propre. Ville de Portugal, dans la Province de Traloſmontes, ſur les frontières du royaume de Leon.

ALMELOO; nom propre. Bourg de Hollande dans l'Oweryſſel, au pays de Twente, à ſept lieues & demie à l'eſt de Deventer.

ALMENA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville de l'Afrique propre, au nord-eſt, de Carthage.

ALMENDRALEJO; nom propre. *Almendralegium.* Bourg d'Eſpagne dans l'Eſtrémadure.

ALMÈNE; ſubſtantif féminin. Terme de commerce. Il déſigne un poids de deux livres qui ſert à peſer le ſafran dans pluſieurs endroits des Indes orientales.

ALMÈNE, eſt encore le nom d'une ancienne ville ſur le Pont-Euxin, de laquelle parle Etienne le Géographe.

ALMÈNE; les Alchimiſtes donnent ce nom au ſel gemme ou foſſile.

ALMENESCLUS; nom propre. *Almaniſca.* Bourg de France en Normandie, avec une Abbaye de filles de l'Odre de St. Benoît, qui jouit d'environ 20 mille livres de rente. Ce bourg appartient à l'Abbaye, a titre de Baronie. Il eſt ſitué ſur un ruiſſeau environ à ſix lieues, nord, d'Alencon, & à trente lieues, oueſt, de Paris.

ALMERIE; nom propre. *Almeria.* Ville épiſcopale & maritime d'Eſpagne, au Royaume de Grenade, ſur la Méditerranée, & à l'embouchure de la rivière d'Almorra. Il y a dans les environs d'excellentes fontaines qui arroſent la contrée, & l'on y recueille quantité d'olives &

d'autres fruits. C'eſt-là que fut tué en 515, Almaric, Roi des Viſigots.

ALMERIC, eſt encore le nom d'une autre ville maritime de l'Amérique ſeptentrionale, ſur le golfe de Méxique, à l'embouchure de la rivière de ce nom.

ALMERIN; nom propre. Bourg de Portugal dans l'Eſtrémadure, avec une Maiſon royale, ſur le Tage, vis-à-vis de Santaren.

ALMIA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville d'Aſie dans la Sarmatie.

ALMICANTARAT; *voyez* ALMUCANTARAT.

ALMINE; nom propre. *Almina*. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne contrée d'Epire, bornée à l'occident par la Theſprotie, au nord par la Dolopie, à l'orient par l'Acarnanie, & au ſud par la mer Adriatique. On y voyoit Nicopolis, Torona, les ports d'Eléa & de Sibota, & les embouchures des fleuves Acheron & Thyamis.

ALMIRA; nom propre C'eſt, ſelon Ortelius, une ancienne ville de la Phénicie.

ALMIRO; nom propre. Torrent de l'île de Candie, qui forme d'abord un lac, & ſucceſſivement une rivière abondante en poiſſon, ſur-tout en écreviſſes.

ALMISA; Planiſcampi dit que c'eſt le muſc.

ALMISSA; nom propre. *Alminium*. Ville de Dalmatie, ſous la domination des Vénitiens, à l'embouchure de la Cétina, & à quarante milles de Salone, vers l'orient. Dans le temps des guerres civiles de Hongrie, elle fut aſſiégée par les Habitans de Trau, qui la prirent & la ſaccagèrent. Depuis ce temps, elle n'a pu revenir à ſon premier état.

ALMISTA; nom propre. Montagne & Cap de l'île de Chio, dans l'Archipel. Cette montagne eſt fameuſe par ſes vins de Marvoiſie, qu'il ne faut pas confondre avec ceux de Malvoiſie qui ſe recueillent en Morée, ſur la montagne de ce nom.

ALMISURUB; c'eſt la terre Philoſophique des diſciples d'Hermès.

ALMIZADIR; c'eſt, ſelon Paracelſe, le vert de gris des Alchimiſtes.

ADMODAVAR D'EL CAMPO; nom propre. *Almodavaria Campeſtris*. Ville de la Manche, en Eſpagne, dans une belle vallée de la Caſtille-Neuve, à ſix lieues de Ciudad-Réal, du côté de Cordoue.

ALMODIA; ſubſtantif féminin. *Cymba*. Voyez ALMADIE.

ALMOHADE, nom patronimique. C'eſt ainſi qu'on appelle la quatrième *Dynaſtie* des Rois de Fez & de Maroc en Afrique. Le chef de cette Dynaſtie fut un maître d'école, ſurnommé le *Mohavedin*, qui, ſous prétexte d'une réforme de Religion, leva une armée, avec laquelle il renverſa le Trône des Almoravides, par la victoire qu'il remporta ſur Abraham, le dernier de cette race, vers l'an 1148 de l'ere chrétienne.

ALMOIGNE; vieux mot qui ſignifioit autrefois aumône, bien donné à l'Egliſe.

ALMON; nom propre. Ancien ruiſſeau du Latium, qui avoit ſon embouchure dans le Tibre, au-deſſous de Rome. Les Poëtes ont feint qu'il étoit père de la Nymphe Lar, qui ayant eu l'indiſcrétion de parler des amours de Jupiter avec la Naïade Juturne, fut condamnée par ce Dieu à garder un ſilence éternel aux enfers, où Mercure fut chargé de la conduire Ovide dit que Mercure, au lieu d'exécuter ſa com-

miſſion, noua une intrigue amoureuſe avec la Nymphe qu'on lui avoit confiée, & qu'il en eut deux enfans qui furent depuis révérés ſous le nom de Dieux Lares.

La ſource de l'Almon étoit célèbre, parce qu'elle guériſſoit la gale des animaux. C'étoit dans ce ruiſſeau que les Prêtres de Cybele lavoient tous les ans au printems la ſtatue de la Déeſſe, ſon char, les lions qui le traînoient, & les ſacrés couteaux qui ſervoient à égorger les victimes.

ALMON fut auſſi, ſelon Etienne le Géographe, une ville de Grèce, dans la Béotie.

ALMON fut encore, ſelon Pline, une ville de Theſſalie.

ALMONACID; nom propre. Bourg d'Eſpagne, dans la Caſtille, à quatre lieues de Tolède, près des ruines de l'ancienne Riccopolis.

ALMONDAURI; nom propre. Bourg d'Angleterre, dans l'Yorkshire, à ſix milles d'Hallifax.

ALMONDE, ſubſtantif féminin. Sorte de meſure avec laquelle les Portugais vendent leurs huiles. Une almonde contient quatre pintes de Paris; vingt-ſix almondes font ce qu'on appelle une botte ou pipe.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

ALMONT; nom propre. Ville de Perſe avec un château, dans la Province de Ghilan, vers la mer Caſpienne.

ALMONTÉ; nom propre. Rivière d'Eſpagne, qui a ſa ſource à Viluerta de Guadaloupe, & ſon embouchure dans le tage, près de Garuvillas.

ALMOPIE; nom propre. *Almopia.* pays qu'habitoient les Almopes dans la Macédoine. Il fut ainſi nommé du géant Almops, fils de Neptune, & petit fils d'Athamas.

ALMOPS. *Almopſus.* Nom d'un fils de Neptune & d'Athamantis; il fut un des geans qui déclarèrent la guerre à Jupiter.

ALMORAVIDES; (les) Anciens Peuples de Numidie, qui s'emparèrent du Royaume de Fez ſur les Zénétes, vers l'an 1051 de l'Ere chrétienne. Joſeph, leur ſecond Roi, fonda la ville de Maroc, où il établit le ſiège de ſon Empire. Le dernier des Princes Almoravides fut Abraham, à qui un de ſes ſujets, Abdallah le Mohavedin, ravit la couronne & la vie en 1148. *Voyez* ALMOHADE.

ALMOUCHIQUOIS; (les) Peuples ſauvages de l'Amérique qui habitent les bords de la rivière de Chovacouet. Les Almouchiquois ont une langue & des mœurs qui leur ſont particulières. Ils ſont cultivateurs, & ſément du maïs en Mai, qu'ils recueillent en Septembre. Ils ont auſſi des noyers, des vignes, des fèves de Turquie, des citrouilles & du tabac. Leurs armes ſont des lances, des maſſues & des flèches. Ils ne ſont pas errans comme les autres Sauvages, & ils habitent des cabanes couvertes d'écorces de chênes, & environnées de groſſes poutres pour les défendre des invaſions de l'ennemi.

ALMOUDE; ſubſtantif féminin. *Voyez* ALMONDE.

ALMOUMÉNIN; ſubſtantif maſculin. Terme arabe dont ſe décorèrent les ſucceſſeurs de Mahomet. Il ſignifie Prince des croyans

ALMOUT; nom propre. C'eſt, ſelon d'Herbelot, une ville forte d'Aſie, dans la Province de Ghilan. Elle fut autrefois la principale retraite des Batheniens.

ALMOX, Arisfasgo ; c'eſt dans différens ports de l'Amérique Eſpagnole, notamment à Buénos-airés, un droit de deux & demi pour cent, que perçoit le Roi d'Eſpagne ſur les cuirs de taureaux qui paſſent en Europe. Chaque cuir paye en outre quatre réaux pour le droit de quint.

ALMSFEOH ; les Anglois donnèrent autrefois ce nom au fameux denier St. Pierre.

ALMSTAD ; nom propre. *Almſtadium*. Petite ville de Suède, dans la Province de Smaland, ſur les frontières de celle de Blecking, à quatre milles, à l'eſt, de Chriſtianſtad.

ALMUCANTARAT ; ſubſtantif maſculin, & terme d'Aſtronomie. Mot emprunté de l'Arabe, & qui ſe dit de tous les petits cercles de la ſphère parallèles à l'horiſon, depuis l'horiſon juſqu'au zénith.

Les Almucantarats ſervent à faire connoître la hauteur des aſtres, ils ſont relativement aux Azimuts & à l'horiſon, ce que ſont les parellèles, relativement aux méridiens & à l'équateur.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & les deux autres ſont brèves au ſingulier ; mais la dernière eſt longue au pluriel.

ALMUDE ; ſubſtantif féminin. *Voyez* Almonde.

ALMUGIE ; ſubſtantif féminin, & terme d'Aſtrologie qui ſe dit de deux planètes, quand elles ſe regardent du même aſpect que leurs maiſons. Ainſi l'on dit que Jupiter & le Soleil ſont en almugie, quand ils ſe regardent de trine, parce que le Lion & le Sagittaire, qui ſont leurs maiſons, ſe regardent auſſi de trine.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

ALMUNÉCAR ; nom propre. Bourg maritime d'Eſpagne au Royaume de Grenade, à quatorze lieues à l'eſt de Malaga.

ALMUNHA ; nom propre. Ville d'Eſpagne au Royaume d'Arragon, près du Xalo, entre Sarragoſſe & Calatajud.

ALMUS ; nom propre. C'eſt, ſelon Antonin, un bourg de la haute Mœſie.

Almus, eſt auſſi le nom d'une montagne d'Illyrie, près de Sirmich, connue par les vignes d'élite, que l'Empereur Probus y fit planter.

ALMYDISSE ; nom propre. *Almydiſſus*. C'eſt, ſelon Ptolémée, un port de mer, dans la Thrace, ſur le Pont-Euxin.

ALNE ; (l') Nom propre. Fleuve d'Angleterre, qui a ſa ſource ſur les frontières d'Ecoſſe, ſon cours dans le Northumberland, & ſon embouchure dans la mer du nord, près d'Alnewick.

ALNEWICK ; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans le Northumberland, entre Barwick & Neucaſtle. C'eſt-là que ſous le règne de Henri II, les Anglois battirent & firent priſonnier Guillaume le Lion, Roi d'Ecoſſe en 1174.

ALNEY ; nom propre. Île d'Angleterre, près de Gloceſter. C'eſt-là qu'après pluſieurs batailles entre les Rois Edmond & Canut, qui diſputoient la couronne d'Angleterre ; ces deux Princes convinrent en 1016 de décider leur querelle par un duel, en préſence de leurs armées, comme firent autrefois les Albains & les Romains. Mais Edmond ayant eu l'avantage, embraſſa généreuſement ſon rival, & convint de partager avec lui le Royaume

Edmond eut la partie méridio-
, & Canut la ſeptentrionale.
ui-ci, après la mort de l'autre,
para du tout, & fut un des
Rois de Dannemarck qui ont
é en Angleterre.

)ENA; nom propre. Ancienne
de Carie, dont parle le Con-
le Chalcédoine.

ſubſtantif maſculin. C'eſt un
noms qu'on donne à certains
)quets du Mexique, connus
ıe ſous celui de Quacamayas.
ez ce mot.

'E; ſubſtantif maſculin. On
e ce nom en Alſace à tout im-
)le qui ſans être Fief, eſt libre,
: doit rien au Seigneur.

; nom propre. C'eſt ſelon Pto-
e, une ville de l'Inde en deçà
ange.

; vieux mot qui ſignifioit autre-
.oué.

NES; adjectif féminin plu-
ubſtantivement pris, & terme
ythologie. Fêtes que les Cul-
urs célébroient anciennement
ènes, en l'honneur de Cérès
Bacchus, après la récolte des

; ſubſtantif maſculin. *Aloe.*
e à fleurs liliacée, monopéta-
ı forme de tuyau & découpée
parties. Il y en a beaucoup
ces. Dans les unes, c'eſt le ca-
ui ſe change en fruit; dans
es, c'eſt le piſtil qui devient
ıit oblong, cylindrique, di-
n trois loges, remplies de
ces applaties & preſque demi-
aires.

te plante eſt très-amère au
elle croît naturellement en
, en Égypte, en Arabie, en
, en Eſpagne & dans les Iſles
mérique.

retire de cette plante par
ne II.

expreſſion dans les pays chauds dif-
férens ſucs qu'on nomme auſſi aloès
ou aloé.

Ces ſucs qui diffèrent en pureté,
couleur & odeur, ſe diviſent en
trois eſpèces, qui ſont l'aloès ſucco-
trin, l'aloès hépatique, & l'aloès
caballin.

L'aloès ſucotrin eſt le meilleur
de tous: il eſt d'une couleur jaunâ-
tre en dehors, citrine en dedans,
tranſparent, friable, réſineux, amer
au goût, d'une odeur forte, mais
qui n'eſt pas déſagréable. Pour
retirer ce ſuc, on arrache les feuil-
les de la racine d'un aloès, nommé
Succotrin. On preſſe ces racines lé-
gèrement, & on fait couler le ſuc
dans un vaiſſeau; ce ſuc épaiſſi &
deſſéché au ſoleil, eſt l'*aloès ſuc-
cotrin*: on nous l'apporte dans des
cuirs de l'île de Soccotra.

L'aloès qu'on nomme *hépatique*,
parce qu'il a la couleur du foie, a
une odeur déſagréable, & un goût
plus amer: le dernier eſt le plus
groſſier de tous, & le moins bon,
on l'appelle *aloès caballin*, parce-
qu'il ne s'emploie que pour les
chevaux. Ces deux derniers ſucs ſe
retirent de l'aloès ordinaire en cou-
pant les feuilles & en les pilant; le
ſuc le plus pur donne l'*aloès hépa-
tique*, & la lie eſt l'*aloès caballin*,
qui ſe diſtingue facilement par ſon
odeur plus déſagréable.

L'aloès contient beaucoup d'huile
& de ſel eſſentiel.

Les aloès hépatique & ſuccotrin,
ſont d'excellens purgatifs; ils raré-
fient le ſang, provoquent les règles
& les hémorroïdes, ils fortifient
l'eſtomac en le purgeant; mais il
faut les prendre en mangeant,
parce que, dans un eſtomac vide,
ils purgeroient peu & cauſeroient
beaucoup de tranchées. L'aloès tue

les vers & les expulſe du corps ; il déterge, il deſſeche & conſolide les plaies, il atténue & diſſout les humeurs pituiteuſes & gypſeuſes ; & il prévient la corruption des plaies appliqué extérieurement.

Au reſte, comme l'aloès eſt un violent purgatif, on ne doit pas en ordonner l'uſage en ſubſtance aux femmes enceintes & hyſtériques ; il faut corriger ſa vertu purgative avec la caſſe.

L'aloès s'ordonne depuis quatre grains juſqu'à demi-drachme : ſa partie réſineuſe, extraite par l'eſprit de vin, purge violemment ; & ſa partie gommeuſe extraite par l'eau, eſt une bonne vulnéraire, ſurtout dans les ulcères de la veſſie & des reins.

Pour employer ce remède, ſans craindre d'augmenter la raréfactions des humeurs, il faut uſer des pilules de Bécher pour diviſer ſes ſoufres & ſa reſine. L'aloès dont on ne diviſe pas les principes, agite beaucoup le ſang, & produit ſouvent des effets fâcheux.

Le ſuc d'aloès ſe donne aux animaux à la doſe de deux gros.

On prépare différentes ſortes de remèdes avec l'aloès, en voici quelques-uns.

PILULES *d'aloès*. *Prenez* une once d'extrait d'aloès, trois gros de trochiſques d'agaric, deux gros de maſtic ; pulvériſez ces drogues, & mêlez-les avec un demi-gros de poudre électuaire de *diamoſchi dulcis*, & avec quantité ſuffiſante de malvoiſie ou de vin d'Eſpagne, pour faire une maſſe de pilules à employer au beſoin.

Ces pilules purgent le cerveau, l'eſtomac & les autres parties.

Elles ſe donnent depuis un ſcrupule juſqu'à une demi-drachme.

PILULES *d'aloès & de maſtic réformées*. *Prenez* deux onces d'aloès ſuccotrin, une demi-once de maſtic, & quatre ſcrupules de diagrède ; pulvériſez ces drogues, & faites-en une maſſe de pilules avec le ſyrop d'abſinthe.

Ces pilules purgent la bile & la pituite. La doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à une drachme & demie.

Le ſuc d'aloès eſt mis, par l'Arrêt du 15 Août 1685, au nombre des marchandiſes qui ſe tirent de Perſe & du Levant ; il paye en conſéquence à l'entrée du Royaume, vingt pour cent de la valeur.

ALOÈS, eſt encore le nom d'un bois reſineux, odorant, & qui diffère abſolument de l'aloès purgatif. Cet arbre, qui après les ſoies, fait la principale richeſſe du Tunquin, de la Chine & de la Cochinchine, eſt ſingulièrement eſtimé pour ſon parfum. On prétend que celui de Tunquin s'eſt vendu juſqu'à mille écus la livre. Tavernier aſſure en avoir vu une buche à Iſpahan de deux pieds de diamètre, & de ſix pieds de hauteur, de laquelle on avoit payé 40 mille pardos, ou 54 mille livres de France.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue.

Le s final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ALOËT ; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de redevance.

ALOÉTIQUE ; adjectif des deux genres. Terme de Pharmacie, par lequel on déſigne des remèdes ou préparations dont l'aloès fait un des principaux ingrédiens.

PRÉPARATION, vertu & doſe d'un *aloétique* de Philagrius.

Prenez deux onces d'aloès, huit ſcrupules de chameleon noir, quatre drachmes d'agaric, huit ſcrupules

de ſpicanard, autant de fleurs de jonc odorant; quatre ſcrupules de ſafran, ſeize ſcrupules de caſſe, huit ſcrupules de coſtus, autant de carpobalſamum, & trois onces huit ſcrupules de miel roſat. Broyez le tout, & faites-en des pilules avec le miel roſat.

Ces pilules purgent doucement & ſans tranchées : elles ſoulagent dans les douleurs des articulations & des reins, & ſurtout dans la ſciatique, & elles diſſipent les obſtructions du foie.

On les donne tous les jours ou de deux jours l'un après le ſouper, à la doſe de quatre ou cinq.

ALOEUS; terme de Mythologie, & nom propre d'un fameux géant, fils de Titan & de la terre. Il eut pour femme Iphimédie, qui ayant été violée par Neptune, conçut Othus & Ephialte. Aloéus les éleva de même que s'il eût été leur père; & comme il étoit fort vieux lorſque les Géans réſolurent de faire la guerre à Jupiter, & d'eſcalader les cieux, il envoya à ſa place ſes prétendus enfans, qui croiſſoient prodigieuſement, & ils ſe firent connoître ſous le nom d'Aloïdes. *Voyez* ce mot.

ALOFIL; c'eſt, en termes de Philoſophie hermétique, une bande de linge qui ſert à ſceller les vaſes.

ALOGEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois logement.

ALOGIENS; (les) c'eſt le nom qu'on donna au ſecond ſiècle à certains hérétiques qui nioient la divinité de Jeſus-Chriſt. On croit que le chef de cette ſecte fut un certain Théodoſe de Byſance, Corroyeur de profeſſion, qui apoſtaſia pour éviter la perſécution ſuſcitée contre les Chrétiens, ſous l'empereur Sévere.

ALOGNE; ſubſtantif maſculin. Cordage qui ſert aux pontons. Il a trente-cinq toiſes de longueur, vingt-deux fils par cordon, un pouce de diamètre, & il peſe cent livres.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſieme eſt très-brève.

Le *g* ſe prononce mouillé.

ALOGOTROPHIE; ſubſtantif féminin. *Alogotrophia.* Ce mot déſigne la diſproportion qu'il y a entre les parties du corps qui devroient être d'une égale conformation, comme quand une jambe eſt plus groſſe que l'autre.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire *Alogotrofie*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALOI; ſubſtantif maſculin. Ce mot ſe dit au propre, du titre que l'or & l'argent doivent avoir. On dit d'une monnoie *qu'elle eſt de bon aloi*, quand la matière eſt au titre de l'Ordonnance, & *de bas* ou *mauvais aloi*, quand elle n'a pas le titre qu'elle devroit avoir.

ALOI, ſe dit au figuré de la bonne ou mauvaiſe qualité d'une marchandiſe. *Ces étoffes ſont d'un bon ou d'un mauvais aloi.*

On dit dans le même ſens, d'un homme, *qu'il eſt de bas aloi*, pour dire qu'il eſt d'une extraction, d'une condition, d'une profeſſion vile, ou qu'il eſt mépriſable.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne au ſinguiier, & longue au pluriel.

ALOÏANCE; vieux mot qui ſignifioit autrefois alliance.

ALOÏDE; ſubſtantif féminin. Plante dont la feuille approche de celle de l'aloès; mais elle eſt plus courte, moins large, & armée à la circonférence d'épines courtes & dures. Ses racines ſont de longs filamens qui reſſemblent aſſez à des vers de

terre. Elle croît dans les lacs, les foſſés & les eaux croupiſſantes. Elle fleurit pendant l'Eté. Ses feuilles appliquées extérieurement rafraîchiſſent & condenſent les humeurs. Dale dit que l'aloïde eſt vulnéraire.

ALOÏDES, eſt auſſi un terme de Mythologie, qui déſigne deux géans redoutables, fils de Neptune & d'Iphimédie. A l'âge de neuf ans, ils avoient neuf coudées de groſſeur, & trente-ſix de hauteur, & chaque année la groſſeur augmentoit d'une coudée & la hauteur d'une aune. Dans la guerre des géans, dont l'objet étoit de détroner Jupiter, ils entaſsèrent les monts Oſſa & Pélion ſur l'Olimpe pour livrer aſſaut à ce Dieu. Ils firent priſonnier le Dieu Mars qui voulut défendre Jupiter, & le gardèrent pendant treize mois dans une tour d'airain. Il fallut que les Dieux uſaſſent d'artifice pour réduire ces terribles ennemis. Diane ſe changea en biche, & s'étant élancée entre eux deux, ils ſe bleſsèrent l'un l'autre en voulant lui tirer leurs fleches. Alors Jupiter les précipita au fond du tartare.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ALOIERE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois une gibeciere.

ALOIGNE ; ſubſtantif maſcul. Terme de Marine qui ſe dit d'un ſigne par le moyen duquel on marque où l'ancre eſt mouillée. *Voyez* BOUÉE.

ALOIGNE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois délai, retard.

ALOIGNER ; vieux mot qui ſignifioit autrefois alonger.

ALOIR ; vieux mot qui ſignifioit autrefois corridor.

ALOMANCIE ; ſubſtantif féminin. c'étoit chez nos pères une manière de deviner par le ſel. La ſuperſtition faiſoit préſager des malheurs, quand on avoit oublié de mettre du ſel ſur la table, ou qu'on avoit renverſé les ſalieres.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième longue.

Il faudroit changer le *c* en *s*, & écrire *Alomanſie*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALOMATON ; nom propre. Forteresſe de Turquie dans la Romanie, ſur le détroit de Conſtantinople, à l'entrée de la mer noire.

ALOMBARI ; nom que Planiſcampi donne au plomb brûlé.

ALON ; c'eſt, ſelon Ortelius, l'ancien nom d'une riviere qui couloit en Cilicie.

ALONA ; nom propre d'une ancienne ville maritime de l'Eſpagne Tarragonoiſe, à l'embouchure de la Segura.

ALONDROAL ; nom propre. Ville forte de Portugal, avec un Château, dans la Province d'Alentejo. Elle eſt ſur un coteau à huit lieues d'Elvas.

ALONE ; nom propre. C'eſt, ſelon Pline, une île de l'Éolide, dans l'Aſie-mineure, entre celles de Lébédus & de Téos.

ALONE, eſt auſſi, ſelon Etienne le Géographe, le nom d'une île de la Propontide, vis-à-vis de Cizique.

ALONE eſt encore le nom d'une ancienne ville de Paphlagonie.

ALONÈSE ; nom propre : île de la Turquie d'Europe dans la mer de Grèce, à l'eſt nord-eſt de celle de Saint-Elie. On y remarque deux ports, mais ils ſont dangereux par leur petite embouchure.

ALONGE ; ſubſtantif féminin. *Addi-*

tamentum. Pièce qu'on ajoute à un habit, à un meuble pour les rendre plus longs.

ALONGE, ſe dit, en termes de Marine, d'une pièce de bois, ou membre de vaiſſeau, dont on ſe ſert pour en alonger un autre. On élève *l'alonge* ſur les varangues, ſur les genoux, ſur les porques, pour former la hauteur & la rondeur du vaiſſeau.

Il y a deux ſortes *d'alonges*: la première eſt celle qu'on empatte avec la varangue & avec le genou de fond; & la ſeconde eſt celle qui ſe place au-deſſus de la première, & qui s'empatte avec le bout du haut du genou de fond.

ALONGE DE PORQUE, ſe dit auſſi, en termes de Marine, d'une pièce de bois qui alonge une autre groſſe pièce de bois, qu'on appelle *Porque*; elle a la même courbure que les *alonges* qui ſervent de membres au vaiſſeau.

ALONGE DE REVERS, ſe dit d'une pièce de bois qui achève la hauteur du côté du vaiſſeau. Quand il n'y a que deux *alonges*, la ſeconde s'appelle *alonge de revers*.

ALONGES D'ÉCUBIERS, ſe dit des pièces de bois, qui fortifient l'avant du vaiſſeau, où elles ſont en ſi grand nombre, & ſi près les unes des autres, qu'elles ſe touchent; on les appelle auſſi *apôtres*. Leur nom *d'alonges d'écubiers*, vient de ce que dans ces *alonges* on perce les écubiers, qui ſont les trous par leſquels les cables paſſent.

ALONGES DE GABARIT, ſe dit de trois *alonges* poſées l'une ſur l'autre, & qui forment les côtes dans les côtés du vaiſſeau. Ces *alonges* doivent être bien empattées, parce que le vaiſſeau en eſt mieux lié & plus fort.

ALONGES DE POUPE, ſe dit des dernières pièces de bois, qui ſont poſées à l'arrière du vaiſſeau, ſur la liſſe de hourdi, & ſur les étains, & qui ferment le haut de la poupe. Quelques conſtructeurs diſtinguent ces *alonges* en deux. Ils appellent *alonges de tréport* ou *cornières* les deux *alonges* des deux bouts; & *alonges de poupe*, les *alonges* qui ſont au milieu, & qui ont ſous elles l'étambord.

ALONGES DE PORTELOTS, ſe dit, en termes de rivière, des pièces de bois cintrées, poſées ſur les crochuaux d'un bateau foncet, à la hauteur de la ſoubarque.

ALONGE, en termes de chimie, eſt un vaiſſeau ou tuyau qu'on emploie dans quelques diſtillations, & qui ſe place entre le récipient & le chapiteau.

ALONGES, ſe dit, en termes de Perruquiers, des cheveux poſtiches qu'on attache à la tête pour faire paroître les cheveux naturels plus grands; ou des cheveux qu'on ajoute aux perruques pour en former les nœuds.

ALONGE, ſe dit, en termes de Marchands Bouchers, d'un petit crochet de fer attaché au bout d'un nerf ou membre de bœuf ouvert en deux, en forme d'anneaux. C'eſt avec ces ſortes de crochets qu'ils pendent leur viande à l'étalage de l'étau, ou à la tringle du dedans de la boutique; ce qu'ils font pour ne la pas manier trop ſouvent en la préſentant aux acheteurs.

ALONGE, ſe dit, dans le commerce des dentelles de Flandre, des morceaux que les Marchands qui veulent frauder le droit de marque de ces dentelles, font ajouter, & pour ainſi dire, rentrer aux reſtes de dentelles qui ont été anciennement mar-

quées. L'Arrêt du 24 Juin 1684, concernant cette marque-porte, qu'elle ſera appoſée à l'un des bouts des dentelles, & aux alonges qui ſe rencontreront en chacune pièce.

ALONGE, ſe dit, en termes de Menuiſerie, Charpenterie & de pluſieurs autres arts & métiers, de ce qui s'ajoute à une choſe pour la rendre plus longue, & même quelquefois plus large qu'elle n'étoit auparavant.

ALONGE, ſe dit auſſi d'un morceau de papier qu'on colle à une lettre de change que l'on peut paſſer à l'ordre de quelqu'un, & dont tout le dos eſt rempli par des précédens ordres. On y doit ſpécifier la ſomme de la lettre, la datte du jour qu'elle eſt tirée, par qui & ſur qui, à l'ordre de qui, & à quel terme, afin d'éviter toute fraude & toute équivoque.

ALONGES DES POTENCEAUX, ſe dit, en termes de Rubannerie, de deux longues pièces de bois menues en forme de fortes lattes, que l'on attache ſur la traverſe du derrière du métier, au-deſſous des potenceaux.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire *alonje*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALONGE, ÉE; adjectif & participe paſſif. Ce mot déſigne ce qui eſt rendu plus long. *Un habit alongé.* Voyez ALONGER, d'où ce mot derive.

ALONGÉ, ſe dit en Géométrie, de tout ce qui eſt plus long que large.

On appelle *Sphéroïde alongé*, celui qui eſt formé par la révolution d'une demi-ellipſe autour de ſon grand axe.

ALONGÉ, en termes de Vénerie, ſe dit d'un chien qui a les doigts du pied étendus, par quelque bleſſure qui lui a offenſé les nerfs.

ALONGÉ, ſe dit, en termes de Fauconnerie, de l'oiſeau qui a ſes pennes entières & de la longueur convenable.

ALONGÉE; (la moëlle) terme d'Anatomie. On donne ce nom, dit M. Winſlow, à la ſubſtance médullaire qui occupe de devant en arrière la partie moyenne de la baſe du cerveau, & tout de ſuite la partie moyenne de la baſe du cervelet, entre les Parties latérales de l'une & de l'autre de ces deux baſes. Elle eſt comme une ſeule baſe médullaire mitoyenne & commune du cerveau & du cervelet, par la continuité réciproque de leurs ſubſtances médullaires, au moyen de la grande échancrure de la cloiſon tranſverſale de la dure mère; laquelle baſe commune eſt ſituée immédiatement ſur la portion de la dure mère qui revêt la baſe du crâne. Ainſi on a raiſon de regarder la moëlle alongée comme une troiſième partie de toute la maſſe du cerveau en général, une production commune, & un alongement réuni de toute la ſubſtance médullaire du grand & du petit cerveau.

Il eſt très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, de la bien examiner, & de la démontrer dans ſa ſituation naturelle. On eſt obligé de faire l'un & l'autre dans un cerveau tout-à-fait renverſé.

La face inférieure de la moëlle alongée, vûe dans la ſituation renverſée, préſente pluſieurs différentes parties, qui ſont en général des productions médullaires, des troncs de nerfs & des troncs de vaiſſeaux ſanguins.

Les productions médullaires ſont

cipalement celles-ci : les groſſes
ches ou branches antérieures
la moëlle alongée, autrement
élées jambes antérieures de
e moëlle, péduncules du grand
eau, bras de la moëlle alongée,
es de la moëlle alongée : la pro-
rance tranſverſale, qu'on nom-
auſſi protubérance annulaire, ou
de varole : les petites branches
ranches poſtérieures de la moël-
longée, auxquelles on donne
ore le nom de péduncules du
elet, & de jambes poſtérieures
la moëlle alongée : l'extrémité
queue de la moëlle alongée, avec
x paires de tubercules, dont
e eſt appelée corps olivaires, &
re corps pyramidaux. Il faut
ter à ces productions médul-
es le bec de l'entonnoir, & deux
nelons médullaires.

Les groſſes branches de la moëlle
gée ſont deux faiſceaux médul-
es très-conſidérables, dont les
émités antérieures s'écartent
e de l'autre, & les extrémités
érieures s'uniſſent, de ſorte que
deux faiſceaux repréſentent un
omain. Ces faiſceaux ſont plats,
ucoup plus larges en devant
en arrière, compoſés dans leur
face de pluſieurs fibres médul-
es, longitudinales, diſtincte-
nt ſaillantes. Leurs extrémités
érieures paroiſſent ſe perdre au
des corps canelés; c'eſt pour-
oi on les conſidère comme les
uncules du grand cerveau.

La protubérance tranſverſale ou
ulaire, ou plutôt demi-annu-
e, eſt une production médul
e qui paroît d'abord embraſſer
extrémités poſtérieures des groſ-
branches de la moëlle alongée;
is la ſubſtance médullaire de
te protubérance ſe confond inti-
mement avec celle des groſſes bran-
ches. Varole, ancien Auteur Ita-
lien, regardant ces parties dans la
ſituation renverſée, comparoît les
groſſes branches à deux rivières,
& la protubérance à un pont, ſous
lequel paſſoit le confluent des deux
rivières. C'eſt ce qui a fait nommer
cette protubérance le pont de Va-
role. Elle eſt tranſverſalement
rayée dans ſa ſurface, & elle eſt
diſtinguée en deux parties latérales
par un enfoncement longitudinal
fort étroit, & qui ne pénètre pas
dans l'épaiſſeur.

Les petites branches de la moëlle
alongée, ſont des productions la-
térales de la protubérance tranſver-
ſale, qui par leurs racines paroiſ-
ſent embraſſer le fond de la portion
médullaire, dans laquelle le qua-
trième ventricule, ou ventricule
en forme de plume à écrire, eſt
creuſé. Elles forment de côté &
d'autre dans les lobes du cervelet
les expanſions médullaires, dont la
coupe verticale fait paroître les ra-
mifications blanches, qu'on appelle
vulgairement l'arbre de vie. Ces
branches poſtérieures de la moëlle
alongée méritent aſſez le nom de
péduncules du cervelet.

L'extrémité ou queue de la moël-
le alongée eſt un rétréciſſement qui
va en arrière & en diminuant juſ-
qu'au bord antérieur du grand
trou de l'os occipital, & s'y ter-
mine par la moëlle épinière. Il y a
pluſieurs choſes à obſerver dans
cette partie. On y voit d'abord qua-
tre éminences, dont deux ſont
nommées *corps olivaires*, & les
deux autres ſont appelées *corps py-
ramidaux*. Immédiatement après
elle eſt partagée en deux portions
latérales par deux rainures étroites;
l'une en deſſus, & l'autre en deſ-

ſous. Ces deux rainures s'avancent dans l'épaiſſeur de la moëlle comme entre deux cylindres, applatis chacun par un côté, & unis enſemble par leurs côtés applatis.

Quand on écarte avec les doigts ces rainures, on découvre un entrelacement croiſé de pluſieurs petites cordes médullaires, qui paſſent obliquement de l'épaiſſeur de l'une des portions latérales, dans l'épaiſſeur de l'autre portion. C'eſt M. Petit de l'Académie Royale des Sciences, qui a donné cette découverte par laquelle on explique pluſieurs phénomènes, tant en Phyſiologie qu'en Pathologie.

Les corps olivaires & les corps pyramidaux ſont des éminences blanchâtres, ſituées en long les unes auprès des autres, à la face inférieure de cette partie, immédiatement après la protubérance tranſverſale ou annulaire. Les corps olivaires ſont dans le milieu, de ſorte que leur interſtice, qui n'eſt que comme une rainure ſuperficielle, répond à la rainure inférieure de la portion ſuivante.

Les corps pyramidaux ſont comme des éminences collatérales & dépendantes des olivaires.

Les tubercules mammillaires, qui ſe trouvent immédiatement auprès du bec de l'entonnoir, ont été pris pour des glandes, apparemment à cauſe de la ſubſtance griſe qu'on a trouvée dans leur épaiſſeur, laquelle ſubſtance ne paroît pas cependant différer de celle qui forme le dedans de pluſieurs autres éminences de la moëlle alongée.

Ces tubercules paroiſſent en partie avoir quelque rapport avec les deux pieds, racines ou baſe du pilier antérieur de la voûte; de ſorte qu'on pourroit les nommer avec M. Santorini, *oignons* ou *bulbes de ces racines*, quoiqu'ils paroiſſent en partie être la continuation d'autres portions d'un tiſſu particulier de la ſubſtance cendrée & de la ſubſtance médullaire.

Le bec ou tuyau de l'entonnoir eſt une production très-mince de la ſubſtance des parois de la cavité, qu'on appelle *entonnoir*, & il eſt fortifié par une tunique particulière qui lui donne la pie-mère. Ce bec ſe recourbe un peu de derrière en devant par ſon extrémité vers la glande pituitaire; & y étant arrivé, il s'épanouit de nouveau autour de cette glande.

La membrane arachnoïde ou lame externe de la piemère paroît très-diſtinctement ſéparée d'avec la lame interne dans les intervalles de toutes ces éminences de la face inférieure de la moëlle alongée, ſans qu'il y ait là viſiblement un tiſſu cellulaire entre les deux lames. La lame interne y eſt toujours collée & plus adhérente à la ſurface des intervalles qu'à celle des éminences. La lame externe eſt comme ſoulevée par les éminences, & également tendue entre leurs portions les plus ſaillantes auxquelles elle eſt fortement attachée. Il faut à cet égard compter parmi ces éminences les racines ou groſſes cornes des nerfs optiques.

Il faut obſerver en général ſur les éminences de la moëlle alongée, que celles qui ſont médullaires extérieurement & dans leur ſurface, ſont au-dedans, ou ſeulement corticales, ou en partie corticales & en partie médullaires, ou formées par un mélange ſingulier des deux ſubſtances, dont le développement reſte encore à faire, de même que celui de pluſieurs autres particularités qui ſe rencontrent

ontrent dans l'examen de la
ture interne du cerveau.
'eſt de cette portion commune
erveau & du cervelet que naiſ-
preſque tous les nerfs qui ſor-
du crâne par les différens trous
ſa baſe eſt percée. C'eſt elle
roduit la moelle de l'épine, ou
lle épinière qui n'eſt qu'une
ngation commune du cerveau,
ervelet, & de leurs différentes
ances. Ainſi elle eſt encore la
ière origine, & comme la
ce primitive de tous les nerfs
ſortent de l'épine, & par con-
ent de tous les nerfs du corps
ain.

a première ſyllabe eſt brève, la
nde longue, & la troiſième brè-
u ſingulier, mais celle-ci de-
t longue au pluriel, & au fé-
n qui a une quatrième ſyllabe
brève.

e mot employé comme adjec-
ne doit pas régulièrement pré-
r le ſubſtantif auquel il ſe rap-
e. On ne dira pas *une alongée*
, mais *une veſte alongée*.

faudroit changer le *g* en *j*, &
e *alonjé*, pour les raiſons don-
en parlant de ces lettres.

GEMENT ; ſubſtantif maſcu-
C'eſt au propre, une longueur
nentée de quelque choſe. *L'a-
ement de cette rue étoit néceſ-
.*

EMENT, ſe dit, dans le ſens fi-
, de la lenteur affectée dans les
res. *Il ne ceſſe de chercher des
gemens pour nous fatiguer.*

EMENS, en termes d'Anatomie ;
nt, dit un Docteur célèbre, des
luctions de la Dure-mère, for-
s en partie par les lames de
membrane, & en partie par
me externe ſeule, & qui paſ-
les bornes de ſa circonférence,
en ſortant hors de la cavité du crâ-
ne. Ils diffèrent en cela des replis,
qui tous ne ſont formés que par la
lame interne de la Dure-mère, &
ne ſortent pas du crâne. On les peut
nommer productions externes de la
Dure-mère.

Le plus conſidérable de ces alon-
gemens paſſe par le grand trou oc-
cipital, & deſcend dans le canal
commun des vertèbres, dont il re-
vêt les parois en forme de tuyau,
& autour de la moelle épinière,
ſous le nom de la Dure-mère de
cette moelle. Les autres alonge-
mens accompagnent les nerfs du
crâne en manière de gaines. Ces
gaines ſont en plus grand nombre
que les paquets ou troncs de nerfs
qu'on compte par paires. Ainſi pour
les nerfs olfactifs, il y a autant de
gaines très-diſtinctes, qu'il y a de
trous de la lame ethmoïdale. Il y a
des nerfs qui ſont accompagnés de
pluſieurs gaines par un même trou
du crâne ; par exemple, ceux qu'on
appelle la *neuvième paire*.

Il y a deux alongemens particu-
liers de la lame externe ſeule qui
forment le périoſte des orbites, con-
jointement avec les gaines des nerfs
optiques. Ces alongemens orbitai-
res ſortent par les fentes ſphénoï-
dales, ou fentes orbitaires ſupé-
rieures, s'élargiſſent de nouveau en
ſortant, & tapiſſent toute la cavité
des orbites. Ils communiquent aux
bords des orbites avec le péricrâne
& le périoſte de la face. Ils com-
muniquent encore par les fentes or-
bitaires inférieures, avec le péri-
crâne de la foſſe temporale, & de
la foſſe zygomatique. Par-là on
peut expliquer les accidens qui ar-
rivent aux environs de ces parties
dans les bleſſures de la tête.

Les alongemens ou productions

externes de la Dure mère, qui ſortent par les trous du crâne, par où paſſent les vaiſſeaux ſanguins, s'uniſſent immédiatement après avec le péricrâne ; par exemple, les alongemens qui tapiſſent les foſſettes des trous déchirés, ou trous jugulaires, & ceux qui tapiſſent les canaux oſſeux, ou canaux carotiques des apophyſes pierreuſes, &c.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le *g* en *j*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *alonjemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALONGER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Extendere*. Ce verbe exprime au propre, l'action d'étendre, de rendre plus long. *Il faut alonger cet habit.*

ALONGER, ſignifie figurément, faire durer plus long-temps. *Les Procureurs ont le talent d'alonger les procès.*

ALONGER *le parchemin*, ſignifie auſſi, dans le ſens figuré, faire de longues écritures pour en tirer plus de profit. *Ce Greffier alonge le parchemin.*

ALONGER *la courroie*, ſignifie, dans le même ſens, porter les revenus d'une charge, d'un office plus loin qu'ils ne devroient aller communément. *Ce Magiſtrat tire beaucoup de ſon emploi, cela eſt vrai ; mais il alonge la courroie.*

ALONGER *la courroie*, s'emploie auſſi pour ſignifier qu'on uſe d'une grande économie dans la dépenſe. *Cet économe doit bien alonger la courroie, pour ſe tirer d'affaire.*

ALONGER *un coup d'épée, une eſtocade*, ſignifie, en termes d'Eſcrime, porter un coup d'épée, une eſtocade en alongeant le bras.

ALONGER *le cou*, ſe dit, en termes de Manège, d'un cheval qui, au lieu de tenir ſa tête en bonne ſituation, lorſqu'on l'arrête, avance la tête & tend le cou, comme pour s'appuyer ſur ſa bride. Cela marque communément peu de force des reins.

ALONGER *les étriers*, c'eſt augmenter la longueur de l'étrivière par le moyen de ſa boucle.

ALONGER, en termes de Cocher ; c'eſt avertir le poſtillon de faire tirer les chevaux de devant.

ALONGER *le cable*, en termes de Marine ; c'eſt l'étendre ſur le pont juſqu'à un certain lieu, pour le bitter, ou pour mouiller l'ancre.

ALONGER *une manœuvre* ; c'eſt l'étendre, afin de pouvoir s'en ſervir s'il eſt néceſſaire.

ALONGER *la vergue de civadière* ; c'eſt ôter la vergue de civadière de l'état où elle doit être, quand on s'en ſert pour la faire paſſer ſous le mât de beaupré ou le long de ce mât, au lieu de la tenir dreſſée en croix.

ALONGER *la terre* ; c'eſt aller le long de la terre.

ALONGER, s'emploie dans les Manufactures de Soie, où il eſt verbe neutre. Si une étoffe eſt mal frappée, que les figures du deſſein n'aient pas les contours qu'elles doivent avoir, mais qu'elles ſoient plus longues que le deſſein ne le voudroit ; on dit que l'ouvrier alonge.

ALONGER, exprime, en termes de Manufacture de lainage, l'action de rendre une étoffe plus longue ou plus large, à force de la tirer avec

des machines, pour en avoir un plus grand aunage. Les Règlemens des Manufactures défendent expreſſément de tirer, alonger, ni arramer aucune pièce de marchandiſes, tant en blanc, qu'en teinture.

ALONGER, ſe dit auſſi d'une chaîne qui, devenue trop courte pour fournir la quantité d'ouvrages qu'on déſire ſur le même deſſein, s'alonge d'une autre chaîne qu'on lui ajoute par le tordage & par les nœuds.

ALONGER *le trait à un limier*; c'eſt, en termes de Vénerie, laiſſer le trait déployé tout de ſon long.

S'ALONGER, ſe dit, en termes de Fauconnerie, de l'oiſeau quand il ſe revêt de ſes pennes, de ſes plus groſſes plumes.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'alonge*, la ſyllabe *lon* eſt longue.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire, *alonjer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres

ALONGERESSE; ſubſtantif féminin. Gœdart donne ce nom à une chenille, qui a la couleur des feuilles de ſureau, dont elle ſe nourrit, parce qu'elle marche à grands pas en s'alongeant.

ALONS; (les) ancien peuple d'Aſie, dont parle Pline. Il habitoit les frontières de l'Aſſyrie, au-delà du Tigre, vers le confluent de ce fleuve & du Zerbis.

ALONTA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, un fleuve d'Aſie dans la Sarmatie.

ALOPE; nom propre. C'eſt, ſelon Etienne le Géographe, une ville de Theſſalie, entre Lariſſe, Crémaſte & Echinus. Le même Auteur place une ſeconde ville de ce nom dans le voiſinage de l'Eubée; une troiſième aux environs de Delphes, & une quatrième dans le Pont.

ALOPÉ; terme de Mythologie, & nom de la fille de Cercyon, dont la beauté la fit rechercher par Neptune. Elle expoſa l'enfant qui vint de ſon intrigue avec ce Dieu, de peur que Cercyon n'en eût connoiſſance. Une jument égarée allaita cet enfant, que trouvèrent enſuite des bergers qui l'élevèrent, & le nommèrent Hipothoüs.

ALOPÈCE; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une île du Palus Méotide, à l'embouchure du Tanaïs.

Pline place une autre île de ce nom dans l'Aſie Mineure, près de Smyrne.

ALOPECIE; ſubſtantif féminin. *Alopecia*. Maladie qu'on appelle auſſi *Pelade*, parce qu'elle fait tomber les cheveux & le poil.

La cauſe immédiate de cette maladie, eſt l'épaiſſiſſement de la partie blanche du ſang, qui diſtribue le ſuc nourricier, & qui manque alors de la fluidité néceſſaire pour arriver juſqu'à la racine des cheveux.

Pluſieurs cauſes opèrent cet épaiſſiſſement. Souvent il provient d'une humeur âcre, ſemblable à celle qui procure aux enfans des croutes de lait: d'autres fois il a ſa ſource dans un vice vénérien, ou ſcorbutique: quelquefois il eſt la ſuite d'une trop grande application au travail, où il

eſt occaſionné par des maux de tête violens & invétérés, par le chagrin, par la mélancolie, &c.

Chez les vieillards, le déſſéchement des fibres cauſe l'alopécie.

Pour guérir cette maladie, il faut l'attaquer dans ſon principe, c'eſt-à-dire, guérir le ſcorbut, le mal vénérien, ou tout autre dont elle eſt l'effet.

Quand la cauſe antécédente eſt détruite, Gallien preſcrit pour détruire la cauſe immédiate, les digeſtifs & les repercuſſifs; après quoi on doit rétablir la peau dans ſon état naturel. Mais le choix des remèdes convenables ne peut être déterminé généralement, puiſqu'il dépend des circonſtances.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue.

Il faudroit changer le *c* en *s*, & écrire *alopéſie*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALOPÉCONNÉSOS; nom propre d'une ville de l'Helleſpont, près du Promontoire de Martuſia.

ALOPÉCURE; ſubſtantif féminin. *Alopecurus*. Plante qui s'élève à la hauteur d'environ un pied. Sa tige eſt entourée de feuilles, couvertes d'un duvet aſſez fin. Elle ſe termine en pointe: ſes racines ſont petites, blanches, & filamenteuſes.

Cette plante croît dans les lieux ſablonneux, ſur-tout en Sicile, en Italie & dans le Languedoc.

ALOR; nom propre. C'eſt, ſelon Appien, une rivière de Macédoine.

ALORI; vieux mot qui ſignifioit autrefois attaché, lié.

ALOROS; nom propre. Il y avoit en Macédoine deux Villes de ce nom; l'une dans la Péonie, ſelon Ptolémée, & l'autre au fond du golfe Thermaïque, ſelon Pomponius Mela. Les habitans de cette dernière Ville étoient connus ſous le nom d'*Alorites*.

ALORS; adverbe de temps, qui ſignifie en ce temps-là. *J'étois alors à Paris.*

Alors, ſignifie auſſi dans ces circonſtances. *S'ils ſe comportent mal, alors nous prendrons d'autres meſures.*

On dit proverbialement, *alors comme alors*; pour dire, que dans tel temps ou conjecture on prendra le parti qu'on croira convenir. *Les ennemis, dit-on, aſſiégeront cette ville? Nous verrons; alors comme alors.*

On dit encore, *c'étoit la mode d'alors, les manières d'alors*; pour dire, qu'on en uſoit de cette façon.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde eſt longue.

Le *s* final eſt muet en converſation, devant une conſonne & à la fin d'une période; mais il ſe fait ſentir en liſant ou dans le diſcours ſoutenu, quand il précède une voyelle.

ALORUS; ſubſtantif maſculin. Les Chaldéens donnèrent ce nom au premier homme.

ALOS; Héſyche place une ville de ce nom dans le Péloponèſe, & Etienne le Géographe en place une autre dans l'Achaïe, à l'extrémité du mont Othrys. On prétend que celle-ci fut bâtie par Athamas, qui lui donna le nom d'Alos ſa ſervante, en mémoire de ce que cette fille avoit enſeigné à Ino le moyen d'empêcher le grain de germer en le rôtiſſant.

ALOSANGA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de l'Inde, au-delà du Gange.

ALOSE; ſubſtantif féminin. *Aloſa*.

Poiſſon de mer, de la claſſe de ceux qui ſont à nageoires molles. Il eſt ordinairement long d'un pied & demi. Il remonte au printemps dans les rivières, où il s'engraiſſe & prend un bon goût. Sa bouche eſt grande, pointue & ſans dents. Il a au-deſſus de ſes yeux une tache ſingulièrement brillante. Son ventre & ſes côtés ſont argentins. Il eſt d'ailleurs couvert de grandes écailles, minces & faciles à détacher.

Les *aloſes* vont en troupe en nageant à fleur d'eau, & en pouſſant un certain grognement ſemblable à celui des porcs. On les voit quelquefois ſuivre des bateaux chargés de ſel juſqu'à trois cens lieues de la mer. Rondelet dit avoir vu des aloſes accourir au ſon du violon, & ſauter en nageant ſur la ſurface de l'eau, & avoir vu prendre dans l'Allier plus de 1200, tant *aloſes* que *Saumons*, d'un ſeul coup de filet. L'*aloſe*, dit-on, craint tellement le bruit du tonnere, qu'elle en périt quelquefois d'effroi.

Il faut que ce poiſſon ait ſéjourné quelque temps dans l'eau douce pour y devenir gras, charnu, & d'une ſaveur agréable; car au ſortir de la mer, il eſt ſec, maigre, & d'un mauvais goût. Auſſi eſt-ce un proverbe à Orléans & ſur la Loire: *Jamais riche n'a mangé bonne aloſe, ni pauvre, bonne lamproie.* L'*aloſe* bien fraîche, eſt un poiſſon délicieux, qui ſe ſert ſur les tables les plus délicates. On l'apprête ordinairement rôtie ou au court bouillon.

L'*aloſe* eſt ſur-tout commune à la Chine. On en pêche prodigieuſement à Nankin & ailleurs. Les œufs de ce poiſſon ſont un objet conſidérable de commerce dans les Indes.

L'*aloſe* donne, dans l'analyſe chimique, beaucoup d'huile & de ſel volatil.

Lémery dit qu'elle a dans la tête un os pierreux, apéritif & alcali, qu'on peut employer avec ſuccès contre la pierre & la gravelle, & pour abſorber les acides. L'eſtomac de ce poiſſon, pris deſſéché & pulvériſé, fortifie l'eſtomac.

Le cent d'aloſes paye vingt ſols à l'entrée du Royaume.

ALOSES; (la rivière des) ſe dit d'un fleuve d'Afrique, ainſi appelé de la quantité d'aloſes qui ſe trouvent à ſon embouchure. Il a ſa ſource dans la montagne Gebel el Hadi, au royaume de Maroc, qu'il arroſe juſqu'à l'Océan atlantique, où il finit ſon cours.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en ʒ, & écrire, d'après la prononciation, *aloʒe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALOSER, ALOUSER; vieux mots qui ſignifioient autrefois louer.

ALOST; nom propre. Ville de la Flandre Autrichienne, capitale du Comté de ce nom. Elle eſt ſituée ſur la Dendre, entre Gand & Bruxelles. Les François la prirent en 1667, & en ruinèrent les fortifications. On remarque dans la Collégiale de S. Martin de cette Ville, deux excellens tableaux. L'un eſt un Saint Roch de Rubens; l'autre, un Crucifix de Flore.

ALOTA; nom propre. *Aluca.* Ancienne ville de l'île de Corſe, près du Golfe d'Ajazzo. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un village.

ALOTIES; adjectif féminin pluriel, pris ſubſtantivement. *Alotia.* On appeloit ainſi, ſelon Pauſanias,

des fêtes que les Arcadiens célébroient à l'honneur de Minerve, en mémoire du grand nombre de priſonniers qu'ils avoient faits ſur les Lacédémoniens dans une bataille.

ALOUCHI ; ſubſtantif maſculin. Sorte de gomme odoriférante qui diſtille du cannelier blanc. A Madagaſcar on la nomme *Litemanghits*.

ALOUETTE ; ſubſtantif féminin *Alauda*. Petit oiſeau gris, fort commun en France, qui a un ramage agréable. Il eſt du genre de ceux qui ſe nourriſſent de grains, & font leurs nids à terre.

On en remarque de deux eſpèces : les unes qui ont une hupe ou crête, & les autres qui n'en ont point.

L'*alouette* contient beaucoup d'huile & de ſels volatils ; elle eſt diurétique. On prétend que ſon cœur & ſon ſang guériſſent la colique venteuſe, la néphrétique & la gravelle. Elle eſt excellente à manger, & on la prépare de pluſieurs manières : en voici quelques-unes.

ALOUETTES *en ragoût*. Videz vos alouettes ; paſſez-les au roux dans la caſſerole avec un peu de lard & de farine ; aſſaiſonnez-les de ſel & de poivre ; faites les mitonner dans un bouillon ; mettez-y un paquet de fines herbes, de champignons & de morilles, & un verre de vin blanc, quand elles ſeront à demi-cuites ; & quand elles ſeront cuites, mettez-y un jus d'orange, & ſervez pour entrée.

Tourte d'alouettes. Videz vos alouettes ; mettez ce que vous aurez tiré de leur corps avec du lard rapé dans le fond de la tourte ; placez deſſus vos alouettes, après leur avoir ôté les pattes & la tête, & les avoir paſſées ſur le feu dans une caſſerole avec un peu de bon beurre, du perſil, des ciboules & des champignons hachés, & laiſſez refroidir.

Finiſſez votre tourte ſelon la méthode générale, & ſervez pour entrée.

ALLOUETTES *en ſalmi à la bourgeoiſe*. Prenez les débris ou les carcaſſes des alouettes rôties qui ont été ſervies ; ôtez les têtes & ce qu'elles ont dans le corps ; ſervez-vous du reſte avec les rôties ; pilez le tout dans un mortier ; délayez ce que vous avez pilé avec un peu de bon bouillon ; paſſez-le ; aſſaiſonnez ce coulis de ſel, de gros poivre, d'un peu de rocambole écraſée, & d'un filet de verjus ; faites chauffer dedans les alouettes, ſans qu'elles bouillent, & ſervez-les garnies de croutons frits.

Pâté d'alouettes. Videz bien les alouettes ; gardez les foies ; retroussez-les proprement ; piquez-les de gros lard & de jambon aſſaiſonné de poivre, de ſel, d'épices & de fines herbes ; fendez-les par le dos ; pilez les foies avec du lard rapé des champignons, des truffes, des ciboules, du perſil, du ſel, du poivre, des épices & des fines herbes ; farciſſez-en le corps de vos alouettes ; faites une abaiſſe d'une pâte compoſée d'un œuf, de bon beurre, de farine & d'un peu de ſel ; étendez ſur cette abaiſſe du lard pilé dans le mortier ; arrangez deſſus vos alouettes aſſaiſonnées comme il faut, après leur avoir caſſé les os ; mettez-y des truffes, des champignons, une feuille de laurier, le tout bien couvert de bardes de lard ; couvrez d'une autre abaiſſe de même pâte ; dorez le pâté, & faites le cuire au four. Quand il eſt bien

cuit, ayez un bon coulis, quelques ris de veau, des champignons & des truffes; découvrez le pâté; ôtez toutes les bardes de lard; dégraiſſez-le bien; preſſez-y un jus de citron; & avant de ſervir, jettez le tout dans le pâté; recouvrez, & ſervez chaudement pour entrée.

ALOUETTE *de mer*, ſe dit d'un petit oiſeau qu'on trouve dans les lieux marécageux, près des côtes de la mer.

On dit proverbialement d'un pareſſeux qui voudroit avoir les choſes ſans peine, qu'*il croit que les alouettes lui tomberont toutes rôties dans le bec.*

On dit auſſi ironiquement d'un homme qui ſuppoſe un pays meilleur qu'un autre, qu'*il croit que les alouettes y tombent toutes rôties.*

On dit encore proverbialement, pour ſe moquer d'une propoſition abſurde, ou d'une folle crainte, que *ſi le ciel tomboit, il y auroit bien des alouettes priſes.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *alouète*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

ALOURDÉ; vieux mot qui ſignifioit autrefois étonné, étourdi par un coup.

ALOURDEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſéduction, ſurpriſe.

ALOURDI, IE; adjectif & participe paſſif. *Obtuſus, a, um.* Voy. ALOURDIR.

ALOURDIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir. Obtundere.* Ce verbe exprime l'action de rendre lourd, d'appeſantir. Il eſt familier, & il ne s'emploie guères qu'au participe & aux temps compoſés. *La chaleur m'a tout alourdi. Cette jeune fille eſt toute alourdie.*

ALOYAU; ſubſtantif maſculin. *Bubula coſta.* C'eſt une pièce de bœuf coupée le long du dos. Il y a l'aloyau de la première, de la ſeconde & de la troiſième pièce.

L'*aloyau* ſe mange rôti, un peu rouge, parce qu'il en eſt plus tendre & plus ſucculent. On l'apprête encore de pluſieurs autres manières: voici celle de le préparer à la braiſe.

Prenez un aloyau de la première pièce, où il y a le plus de filets; dégraiſſez-le bien, piquez-le de gros lard, aſſaiſonnez le de fines épices, de fines herbes, de perſil, ciboules, d'un peu de champignons, & de quelques truffes hachées. Garniſſez une marmite, de bardes de lard, & de tranches de bœuf maigre: ajoutez de l'oignon, du citron, des feuilles de laurier, du poivre & du ſel: mettez votre aloyau dans cette marmite: couvrez-le de tranches de bœuf & de bardes de lard: fermez enſuite votre marmite avec un cercle de pâte: mettez du feu deſſus & deſſous, & laiſſez cuire.

Pendant que votre aloyau cuit, faites un ragoût de ris de veau, de foies gras, de champignons, de truffes, de mouſſerons, de pointes d'aſperges, de culs d'artichaux, de crêtes paſſées avec un peu de lard fondu, & mouillées d'un bon jus: liez enſuite votre ragoût avec un coulis de veau & de jambon.

Tout étant prêt, tirez votre aloyau de la marmite, laiſſez-le un

peu s'égoutter ; mettez-le dans un plat, jettez votre ragoût deſſus, & ſervez votre aloyau, garni, ſi vous voulez, de poulets marinés, ou de côtelettes.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne au ſingulier, & longue au pluriel.

Le *x* final qui forme le pluriel, prend le ſon du ʒ devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le *x* final du pluriel en *s*, & écrire, *aloyaus*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALOYE, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ALOYER.

ALOYER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe eſt uſité dans les Monnoies, pour exprimer l'action de donner aux métaux le titre voulu par les Ordonnances.

ALPAGE ; ſubſtantif maſculin. Ce mot eſt uſité dans le Dauphiné, pour déſigner un terrein qui ſert au pâturage, & qui n'eſt pas labouré.

ALPAGNE ; ſubſtantif maſculin. Animal du Pérou, couvert de laine. Il reſſemble aux Ilamas & aux Vigognes, à cela près qu'il a les jambes plus courtes, & le muſle plus ramaſſé. C'eſt pour les Péruviens une bête de ſomme, qui porte environ cent livres de poids. La grande chaleur fait périr ces animaux.

ALPAM ; ſubſtantif maſculin. C'eſt une plante des Indes, dont le tronc eſt diviſé en deux ou trois tiges, & couvert d'une écorce verte & cendrée, ſans odeur, d'un goût acide, & aſtringent ; le bois de la branche eſt blanchâtre, partagé par des nœuds, plein d'une moëlle verte ; la racine eſt longue, rouge, com-

poſée d'un grand nombre de filets capillaires, qui s'étendent en tout ſens ; la feuille eſt oblongue, étroite, pointue par le bout, d'un vert foncé en deſſous, d'un vert pâle en deſſus, avec beaucoup de côtes, de fibres & de veines : elle eſt attachée à un pédicule court, fort & plat en deſſus, déſagréable à l'odorat & âcre au goût ; la fleur eſt pourpre foncé, ſans odeur, placée ſur un pédicule foible & rond. La coſſe qui ſuccède à la fleur eſt pointue, ronde, pleine d'une pulpe charnue, & ne laiſſe appercevoir aucune ſemence.

Elle croît dans les lieux découverts & ſablonneux ; elle eſt commune à Aregatti & à Mondabelli : elle porte fleurs & fruits au commencement & à la fin de l'année ; elle eſt toujours feuillée.

Quelque partie qu'on prenne de cette plante, on en fera avec de l'huile un onguent, qui guérira la gale, & détergera les vieux ulcères.

Le ſuc des feuilles joint au *calamus aromaticus*, eſt ſalutaire contre le venin des ſerpens. La racine broyée avec le ſuc de limon, & employée par petits pelotons, en manière de ſternutatoire, paſſe pour un ſpécifique contre la morſure du ſerpent appelé *Regulus*. Elle a la même vertu ſi on l'infuſe dans du lait de vache, ou ſi l'on en forme un cataplaſme en la mêlant avec le *calamus aromaticus*.

ALPARGATES ; ſubſtantif maſculin pluriel. Eſpèce de ſouliers ou de chauſſure qu'on fait avec du chanvre. Il y a des Alpargates d'été & des alpargates d'hiver. Ces derniers ſont excellens pour tenir le pied chaud.

ALPÉNUS ; nom propre. C'eſt, ſelon

ſon Hérodote, une ville ſituée près de la montagne d'Anopée.

ALPES ; (les) nom propre pluriel. *Alpes*. Ce ſont de hautes montagnes d'Europe, qui ſéparent l'Italie de la France & de l'Allemagne. Elles commencent près de Monaco, ſur la côte de la Méditerranée, & finiſſent près du golfe de Fiumé ; ce qui fait une étendue d'environ deux cens lieues.

Les *Alpes* étoient connues chez les Anciens ſous différentes dénominations qui les diviſoient.

Les *Alpes maritimes* étoient celles qui s'étendoient depuis la mer juſqu'au Mont Viſo.

Les *Alpes cottiennes* alloient depuis le Mont Viſo juſqu'au Mont Cénis.

Les *Alpes grecques* s'étendoient depuis le Mont Cénis juſqu'au Mont-Saint-Bernard.

Les *Alpes pennines* s'étendoient depuis le Mont-Saint-Bernard juſqu'au Mont-Saint-Gothard, où ſont les ſources du Rhône, du Rhin, de l'Aar & du Teſſin.

Les *Alpes rhétiques* s'étendoient depuis le Mont-Saint-Gothard juſqu'aux ſources de la Drave.

Les *Alpes noriques* s'étendoient depuis les ſources de la Drave juſqu'à celles du Lizonſo.

Les *Alpes carniques* s'étendoient depuis les ſources du Lizonſo, juſqu'à celles du Laubach & du Rizano.

Les *Alpes Julies* s'étendoient depuis les ſources du Laubach & du Rizano, juſqu'à celles du Wipach. Celles-ci furent ainſi nommées de Jules-Céſar, qui y fit commencer le chemin qu'Auguſte acheva lors des guerres d'Illyrie.

Les eaux des Alpes ſont froides & limpides. Ces Montagnes abondent en pâturages excellens, en bois de charpente & de conſtruction ; en herbes médécinales rares & précieuſes, en poiſſons exquis & en gibier délicieux.

ALPÉSA ; nom propre. C'eſt, ſelon Pline, une ancienne ville d'Eſpagne dans la Bétique.

ALPETTEN ; nom propre. Ville de Suiſſe, ſur le Rhin, à quelques lieues d'Appenzel.

ALPHA ; nom propre. Rivière d'Italie, vers Aquilée, près de laquelle Ortélius dit que Conſtantin fut tué.

ALPHABET ; ſubſtantif maſculin. Ce mot déſigne le recueil des lettres d'une langue, ſuivant l'ordre établi dans cette langue. Voici l'Alphabet françois :

A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, X, Y, Z.

Les lettres ont été inventées pour perpétuer les ſons & pour peindre la parole. Ainſi un Alphabet parfait, ſeroit celui que compoſeroit un nombre de lettres, ſuffiſant pour repréſenter tous les ſons d'une langue, dont chaque lettre ne repréſenteroit qu'un ſon particulier : alors cette langue ſeroit parlée d'une manière uniforme, par tous ceux qui en connoîtroient les ſignes. On conçoit par là combien l'Alphabet françois eſt défectueux. Tantôt c'eſt la même lettre qui repréſente pluſieurs ſons ; tantôt c'eſt le même ſon qui eſt repréſenté par pluſieurs lettres. Mais ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner ces défectuoſités & les conſéquences qui en dérivent. Nous rempliſſons cette tâche dans l'examen que nous faiſons de chaque lettre en particulier, à meſure qu'elle ſe préſente, & ſingu-

lièrement en traitant les mots *Orthographe & Proſodie*. Voyez-les.

ALPHABET, ſe dit auſſi d'un petit livre, où ſont imprimées les lettres de l'Alphabet, & qui ſert à donner les premières leçons aux enfans, quand on leur enſeigne l'art de lire. *Cet Enfant a perdu ſon Alphabet.*

ALPHABET, eſt, en termes de Polygraphie, le double du chiffre que garde chacun des Correſpondans, qui s'écrivent en caractères ſecrets & particuliers.

ALPHABET, ſe dit, en termes de Commerce, du Regiſtre où ſont écrits les noms des Négocians, avec leſquels on eſt en compte ouvert. Ce Regiſtre eſt compoſé d'autant de parties qu'il y a de lettres dans l'Alphabet, & chaque partie eſt marquée par une de ces lettres.

ALPHABET, ſe dit, en termes de Relieurs de livres, & de Graveurs ſur métaux, des ferremens dont ſe ſervent ces Ouvriers pour imprimer ou graver les différentes lettres qu'exigent leurs ouvrages.

On dit d'un homme qui n'a que les premiers élémens d'une ſcience, *qu'il n'eſt encore qu'à l'Alphabet.*

On dit encore proverbialement de quelqu'un, qui n'a aucune connoiſſance d'une choſe dont on parle, qu'*il faut le renvoyer à l'alphabet.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne au ſingulier & longue au pluriel.

Le *t* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire *Alfabet*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALPHABÉTIQUE; adjectif des deux genres. Qui eſt ſelon l'ordre alphabétique. *Le grand Vocabulaire François préſente les mots par ordre alphabétique.*

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une alphabétique table*, mais *une table alphabétique.*

Il faudroit changer *ph* en *f*, *qu* en *k*, & écrire, *alfabétike*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALPHABUCCELLIS; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville d'Italie au pays des Marſes.

ALPHANET; ſubſtantif maſculin. Oiſeau de proie, qu'on appelle auſſi Tuniſien, parce qu'il vient de Tunis en Barbarie. Il s'apprivoiſe, & il vole le lièvre & la perdrix.

ALPHANGE; ſubſtantif féminin. Sorte de laitue romaine qu'on lie pour la faire devenir belle.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, *g* en *j*, & écrire *alfanje*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALPHANO; nom propre. Bourg de Portugal dans la Province d'Alentejo, ſur le chemin de Lisbonne à Elvas.

ALPHARINE; nom propre. Ancienne ville d'Europe dont on ne ſait que le nom.

ALPHÉE; nom propre d'un fleuve du Péloponèſe, qui a ſa ſource dans la montagne Partenio, & ſon embouchure dans le Golfe d'Arcadie.

Les Poëtes ont feint qu'Alphée étoit un chaſſeur que Diane changea en fleuve, pour avoir pourſuivi la Nymphe Aréthuſe que cette

en *s*, & écrire *Alfitomanſie*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALPHONSE V; nom propre d'un roi de Portugal. Il vint à Paris en 1476, pour ſolliciter des ſecours contre le fils du roi d'Arragon, qui lui avoit enlevé la Caſtille. Il fut accueilli, dit l'hiſtoire, par Louis XI, qui lui fit rendre de grands honneurs, & tâcha de lui procurer d'ailleurs tout le plaiſir poſſible. Voici comme on s'y prit pour remplir les intentions du Monarque françois. On logea Alphonſe chez un Epicier, dans la rue des Prouvaires; on le mena au Parlement pour entendre plaider; le lendemain on reçut un Docteur en Théogie en ſa préſence, & le Dimanche ſuivant, veille de ſon départ, on fit paſſer en proceſſion l'Univerſité ſous ſes fenêtres. Voilà, dit l'auteur des Eſſais hiſtoriques ſur Paris, un Roi bien honorablement logé & bien amuſé.

ALPHONSIN; ſubſtantif maſculin. Inſtrument de chirurgie, qui tire ſon nom d'Alphonſe Ferrier, Médecin de Naples, qui en fut l'inventeur. Cet inſtrument conſiſte en trois branches, qui ſe réuniſſent par le moyen d'un anneau, & ſert à tirer les balles du corps.

ALPHONSINES; (Tables) les Aſtronomes ont ainſi appelé des tables aſtronomiques dreſſées par ordre du Roi de Caſtille Alphonſe X, & auxquelles on a cru que ce Prince avoit travaillé lui-même. C'eſt de cet Alphonſe qu'on a dit que contemplant un jour les aſtres, il s'écria que ſi Dieu l'avoit conſulté lorſqu'il en détermina le cours, il lui auroit donné de bons avis.

ALPHORECHE; ſubſtantif maſculin. Poiſſon des Indes orientales, de la grandeur de la raie. La peau en eſt ſi dure, qu'elle ſert aux Indiennes pour couvrir leur nudité.

ALPHOS; ſubſtantif maſculin. *Vitiligo*. Nom qu'on a donné à une maladie cutanée qui s'annonce par la rudeſſe de la peau, ſur laquelle on voit d'ailleurs des taches blanches. Comme cette maladie peut venir de différentes cauſes, il faut connoître celle qui l'a produite, pour déterminer les remèdes qu'il convient d'oppoſer à ſon action.

ALPINE; ſubſtantif féminin. *Alpina*. Sorte de plante à fleur monopétale, irrégulière, découpée en trois parties. Le piſtil a la partie antérieure, creuſe & aîlée, & il paſſe au travers d'un anneau qui termine ſa partie poſtérieure. Le calice devient dans la ſuite un fruit oval & charnu, qui ſe trouve rempli de ſemences.

ALPIOU; ſubſtantif maſculin. Terme de jeu. *Faire un alpiou*, ſignifie jouer avec la miſe que l'on a gagnée, ce qu'elle a produit. *Je perds tous mes alpious*.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

ALPISTE; ſubſtantif féminin. *Phalaris*. Plante à trois ou quatre tiges qui s'élèvent à la hauteur d'un pied & demi. Ses feuilles reſſemblent à celles du blé, à cela près qu'elles ſont plus petites. Elle porte des épis courts, garnis de petites écailles, qui ſoutiennent des fleurs blanches auxquelles ſuccèdent des ſemences oblongues de diverſes couleurs: cette plante vient des Îles Canaries, & on la cultive en Eſpagne & en Italie.

La ſemence priſe en poudre ou en décoction, eſt apéritive & ſalutaire contre la pierre & la gravelle.

La première ſyllabe eſt brève, la

Dieux domeſtiques. Ils les habilloient proprement, les lavoient toutes les ſemaines avec du vin & de l'eau, leur ſervoient à manger à tous les repas, & les tenoient mollement couchées dans de petits coffres gardés avec ſoin dans un lieu ſecret. Les Germains conſultoient leurs Alrunes dans toutes ſortes d'occaſions. On prétend que cette ſuperſtition s'eſt perpétuée juſqu'à nos jours dans quelques cantons de la baſſe Allemagne, en Suède & en Dannemarck.

ALSA *ou* AUSA; nom propre. Rivière de l'Etat de Veniſe, dans le Frioul.

ALSACE; nom propre. *Alſatia.* Province conſidérable qui avoit été déſunie de la France depuis Louis IV, & qui a été réunie à cette Monarchie, ſous le règne de Louis XIV. La poſſeſſion en a été aſſurée à la Couronne par les traités & paix de Munſter en 1648, de Nimegue en 1678, & de Riſwick en 1697.

L'*Alſace* qui ſe diviſe en haute & baſſe, & qui comprend le Pays de Sundgaw, eſt ſituée entre le 24ᵉ degré 29′, & le 25ᵉ 50′ de longitude; & entre le 47ᵉ degré 29′ 30″, & le 49ᵉ degré 9′ 30″ de latitude. Elle eſt bornée à l'orient par le Rhin, au midi par la Suiſſe & la Franche-Comté, à l'occident par la Lorraine, & au nord par le Palatinat du Rhin. Ce Pays a trente-trois lieues de longueur, ſur onze de largeur, & quatre-vingt lieues de circonférence.

L'*Alſace* eſt ſingulièrement fertile en grains, en vins, en pâturages, en chanvres, en lins, en tabacs, en fruits & en légumes de toute eſpèce. Elle abonde auſſi en bois de chauffage & de charpente, particulièrement en ſapins. Il y a dans cette Province des mines d'argent, de cuivre, de plomb & de fer, à Giromani, à Sainte-Marie-aux-Mines, à Aſtembach, à Munſter, & dans les environs de Bedford.

On y a des eaux minérales, particulièrement la fontaine de Sulzbach, près de Munſter, qu'on croit très-ſalutaire contre la paralyſie, la foibleſſe de nerfs, & la gravelle.

Le commerce y conſiſte particulièrement en bois, en vins, en eaux-de-vie, en vinaigre, en grains, en bétail, en tabac, en thérébentine, en ſafran, en chanvre, en lins, en fruits & en légumes, notamment en choux pommés. Nous parlons de ce qui concerne les villes en particulier, à l'article de chacune, & du Gouvernement civil & politique de la Province, ſous les noms de Strasbourg & Colmar. *Voyez* les.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, le *c* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *Alzaſe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALSACIEN, IENNE; adjectif & ſubſtantif. *Alſatianus, a, um.* Qui habite l'Alſace, qui a rapport à l'Alſace.

ALSCHAUSEN; nom propre. Bourg & Commanderie de l'Ordre Teutonique, qui appartient au Grand-Maître de cet Ordre. Il eſt ſitué en Allemagne au Comté de Vehringe dans la Souabe.

ALSEN; nom propre. *Alſa:* île de Dannemarck, dans la mer Baltique, ſur la côte du Duché de Sleſvick, vers Appenrade & Fléenſbourg.

ALSFELD; nom propre. Petite ville du Landgraviat de Heſſe-Caſſel en Allemagne.

ALSINASTRE ; ſubſtantif maſculin. Plante dont la racine eſt compoſée de fibres blanches. Ses fleurs naiſſent des aiſſelles des feuilles, & il leur ſuccède un grand nombre de ſemences oblongues. Elle fleurit en Juillet & en Août.

ALSINE ; ſubſtantif féminin. Plante à pluſieurs tiges foibles & menues, qui s'élèvent à environ un demi-pié. Ses feuilles ſont vertes & pointues. Ses fleurs ſont à l'extrémité des branches, diſpoſées en étoile. Il leur ſuccède un fruit rond & oblong qui contient pluſieurs petites graines rondes & brunes. Elle croît dans les lieux humides.

L'*alſine* eſt rafraîchiſſante & ſalutaire contre les inflammations du foie, l'éréſipèle, les rougeurs & les boutons du viſage. On l'applique en cataplaſme ſur la partie malade. Son ſuc enlève les taies & la rougeur des yeux.

ALSINGSUND ; nom propre. Détroit qui eſt entre l'île d'Alſen & le Duché de Sleſvick.

ALSITZ ; nom propre. Rivière qui a ſa ſource entre Luxembourg & Thionville, & ſon embouchure au-deſſus de Decry, dans la rivière de Sour.

ALSIUM ; nom propre. Ancienne Ville maritime de Toſcane, que Silius Italius prétend avoir été bâtie par Aléſus, ami d'Agamemnon.

ALSONE ; nom propre. *Alſona*. Petite ville de France en Languedoc, ſur la rivière de Freſquel, entre Saint-Papoul & Carcaſſonne.

ALSTER ; nom propre. Rivière d'Allemagne, qui a ſes ſources dans la Stormarie, & ſon embouchure dans l'Elbe, ſous les murs de Hambourg.

ALSTETTEN ; nom propre. Petite ville de Suiſſe dans le Rhintal.

ALSUFIR ; c'eſt chez les Philoſophes hermétiques, la matière du grand-œuvre parvenue à la couleur rouge.

ALSUS ; nom propre. C'eſt, ſelon Pauſanias, une rivière du Peloponneſe, qui a ſa ſourrce au Mont Sipyle, & ſon embouchure dans l'Hermus.

ALSWANGEN ; nom propre. Petite ville de Livonie, au Duché de Courlande, ſur les côtes de la mer baltique.

ALT ; nom propre. Rivière d'Angleterre, au Duché de Lancaſtre. Elle a ſon embouchure dans la mer d'Irlande, près du Château d'Almouth.

ALTA ; nom propre. Bourg de Suède, ſur les frontières de la Geſtrikie.

ALTABA ; nom propre. Ancienne ville qu'Antonin place dans l'Afrique propre, & Victor d'Utique dans la Mauritanie Céſarienne.

ALTAI ; nom propre d'une chaîne de Montagnes de la grande Tartarie, qu'on croit être l'Imaüs des Anciens.

ALTAICH ; nom propre de deux Abbayes d'Allemagne, ſur le Danube, en Baſſe-Bavière. Elles ſont ſituées à cinq milles l'une de l'autre.

ALTAMBUS ; c'eſt chez les Diſciples d'Hermès, l'Elixir Philoſophique.

ALTAMURA ; nom propre. Ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Terre de Barri, & aux pieds de l'Apennin.

Il y a auſſi un Bourg de ce nom dans la Zaconie en Morée.

ALTAO ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville de la Mauritanie Céſarienne.

ALTAR ; nom propre. Bourg d'Italie dans le Montferrat, ſur les frontières de l'État de Gênes.

ALTARES ; nom propre. Ville de l'île de Tercère.

ALTARIC ; ſubſtantif maſculin. Petit Poiſſon long d'une palme, qui ſe pêche en Perſe, près de la ville d'Achalat. Il eſt eſtimé, & on le ſale pour le porter chez l'étranger.

ALTARISTE ; vieux mot, qui ſignifioit autrefois Chapelain.

ALTAVELA ; nom propre. Ile d'Amérique, l'une des Antilles, au Sud de Saint-Domingue.

ALTAVÈLE ; ſubſtantif féminin. *Altavela.* Poiſſon de mer cartilagineux, à peu près comme la Paſtenaque. Sa chair eſt aſſez bonne.

ALTAVILLA ; nom propre. Petite ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté Citérieure, ſur la rivière de Sélo.

ALTÉA ; nom propre. Petite ville d'Eſpagne au Royaume de Valence, près des bords de la mer, au midi de Dania. Il s'y fait un commerce conſidérable en Miel & en Verrerie.

ALTEA-FRUTEX ; ſubſtantif maſculin. Arbriſſeau qui reſſemble au *Volubilis* par ſes fleurs & ſa figure. Il ne fleurit pour la première fois qu'après quatre ou cinq ans.

ALTFBERG ; nom propre. Petite ville de la Baſſe-Saxe, dans le Cercle d'Ertzgeburg, ſur la Moglitz, au-deſſus de Dreſde.

ALTELIA ; nom propre. Château du Royaume de Naples, dans la Calabre Supérieure, aux pieds de l'Apennin ſur la rivière de Savuto.

ALTEMBERG ; nom propre. Bourg & Château de Tranſylvanie, à ſix milles, à l'oueſt de Veiſſembourg.

ALTEMBOURG ; nom propre. Ancien Château de Suiſſe, dans l'Argow, qui fut le berceau des Comtes de Habsbourg, & conſéquemment de la Maiſon d'Autriche.

ALTEM SOU ; nom propre. Rivière de Perſe en Aſie. Sa ſource eſt dans les montagnes de Médie, & ſon embouchure dans le Tigre.

ALTEN ; nom propre. Rivière & golfe de Norvège, ſur la côte de Finmarchie, près de l'île de Stierney.

ALTENA ; nom propre. Bourg d'Allemagne ſur l'Elbe, près de Hambourg. Il appartient au Roi de Dannemarck ; & il ſert ſouvent d'aſyle à ceux que pourſuivent les Magiſtrats de Hambourg.

Il y a encore dans la Weſtphalie un bourg de ce nom, au confluent de la Lenne & de la Roer.

On appelle auſſi *Altena* une contrée de la Hollande méridionale, qui s'étend entre la Meuſe & le Biesbos, juſqu'à Heuſden.

ALTENAW ; nom propre. Ville d'Allemagne au Duché de Brunſwick, ſituée entre des montagnes ſtériles, ſur une rivière du même nom, qui a ſa ſource au-deſſous d'un tas de pierres conſidérables, appelé *Volffervath*, & ſon embouchure dans l'Ocker.

ALTENBOURG ; nom propre. Ancienne ville épiſcopale & maritime, dans le territoire de Lubeck, ſur les frontières du Mekelbourg. Il eſt peu de villes qui aient eu un ſort auſſi funeſte que celle-ci. Elle fut raſée en 1066 par les Vendes ; en 1138, elle fut ſaccagée ; & en 1419, Éric, Roi de Dannemarck, la mit à feu & à ſang.

ALTENBOURG, eſt encore une ville d'Allemagne, qui fut autrefois libre & Impériale. Elle eſt dans la Miſnie, ſur la rivière de Pleiſſ, à

cinq

cinq milles de Léipſic. Celle-ci n'a guères été plus heureuſe que la précédente. Les Huſſites la brûlèrent en 1430, & ils y commirent toutes ſortes d'horreurs. Elle ſouffrit encore beaucoup au dix-ſeptième ſiècle, pendant la guerre que termina la paix de Weſtphalie.

ALTENDORF ; nom propre. Ville d'Allemagne, au Landgraviat de Heſſe, dans le Cercle du Haut-Rhin, ſur le Veſer.

ALTENHOHENAW ; nom propre. Bourg d'Allemagne, au Duché de Bavière, ſur l'Inn, à un mille au-deſſus de Waſſerbourg.

ALTENHOVEN ; nom propre. Bourg d'Allemagne, ſur le Danube, dans la Haute Autriche.

ALTENSPACH ; nom propre. Ville d'Allemagne, dans le Cercle de Souabe, entre les lacs de Conſtance & de Zeil.

ALTÉRABLE ; adjectif des deux genres. Qui peut être altéré. *C'eſt une matière altérable.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un altérable métal*, mais *un metal altérable.*

ALTÉRANT, ANTE ; adjectif verbal & participe actif. Ce qui altère, ce qui cauſe la ſoif. *Cette potion eſt moins rafraîchiſſante qu'altérante.*

ALTÉRANT, eſt auſſi un terme de Médecine, qui s'emploie adjectivement & ſubſtantivement, pour déſigner des remèdes dont l'effet eſt de procurer un meilleur état au ſang & aux liqueurs, ſans aucune opération ou évacuation apparente ; ſoit en corrigeant l'acrimonie qui eſt dans les premières voies ou dans les liqueurs ; ſoit par la réſolution des amas qui ſe forment dans les vaiſſeaux ſanguins, laquelle s'opère par la tranſpiration, ou de quelque autre manière inſenſible.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième du féminin eſt brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un altérant remède*, mais *un remède altérant.*

ALTÉRATIF, IVE ; adjectif, & terme de Chimie, qui déſigne ce qui altére & apporte du changement aux choſes. *Une liqueur altérative.*

Ce mot s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Vous pouvez faire uſage de cet altératif.*

ALTÉRATION ; ſubſtantif féminin. *Mutatio.* C'eſt, dans l'uſage ordinaire, le changement d'une choſe de bien en mal. *L'uſage des liqueurs cauſe une altération ſenſible dans les nerfs.*

ALTÉRATION, ſe dit en Phyſique du changement qui ſurvient dans un corps, ou dans les qualités d'un corps quelconque. *L'action du feu eſt la cauſe de l'altération de ce métal.*

ALTÉRATION, ſe dit, en termes de Médecine, & ſignifie l'action qui change la nature d'une choſe. *Il y a de l'altération dans le pouls.*

ALTÉRATION, ſe dit auſſi de la ſoif excitée par la ſéchereſſe de la bouche & du goſier. *Il faut donner à boire à ce malade tant qu'il y aura de l'altération.*

ALTÉRATION, ſe dit, en termes de Monnoie, de l'action de rogner, de limer, ou de diminuer de quelque manière le prix d'une monnoie. Ceux qui ſont convaincus de ce crime parmi nous, ſont punis du dernier ſupplice, comme ceux qui fabriquent de la fauſſe monnoie.

ALTÉRATION, ſe dit, en termes de Jardinage, de la maladie qui interrompt la circulation de la sève dans les végétaux; ils périſſent, ſi cette circulation ne ſe rétablit pas.

ALTÉRATION, s'emploie dans le ſens figuré : on dit qu'*il y a de l'altération dans l'amitié de deux perſonnes*; pour dire, qu'il y a du réfroidiſſement.

ALTÉRATION, ſignifie dans le même ſens, émotion d'eſprit. *Il y avoit de l'altération dans ſa manière d'agir.*

On dit encore figurément, *cauſer de l'altération dans les eſprits*; pour dire, y exciter la colère, l'impatience, la haine, l'indignation.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, la quatrième brève, & la cinquième encore au ſingulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot, n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Il faudroit changer le *t* en *s*, & écrire *altéraſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALTERCAS; vieux mot qui s'employoit autrefois pour altercation.

ALTÉRCATION, ſubſtantif fémin. *Altercatio.* Débat, diſpute, conteſtation entre pluſieurs perſonnes. *On a eu mille maux pour terminer l'altercation qui étoit entre le Juge & le Curé.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, la quatrième brève, & la cinquième encore au ſingulier; mais celle-ci eſt longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *t* en *s*, & écrire *Alterkaſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALTERDOCHAON; nom propre. Bourg de Portugal dans l'Eſtrémadure, à trois lieues, ſud-oueſt, de Portalègre.

ALTERÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ALTÉRER.

On dit figurément & poétiquement d'un homme cruel & inhumain qui aime à répandre du ſang, que *c'eſt un tigre alteré de ſang.*

ALTÉRER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Depravare.* Action de dépraver une choſe, d'en changer l'état de bien en mal. *Exemples.* Dans le ſens de dépraver. *Le mauvais régime altère les humeurs.*

Dans le ſens de changer l'état de bien en mal. *Le chagrin altère la ſanté.*

ALTÉRER, ſignifie, en Chimie & en Phyſique, changer l'état d'un corps. *Cette drogue a altéré ce métal.*

ALTÉRER, ſignifie, en termes de Monnoie, les rogner, les falſifier, en diminuer la valeur. *On l'a condamné à mort pour avoir altéré des écus.*

ALTÉRER, ſignifie en Médecine, cauſer de la ſoif. *Ce médicament altère ſingulièrement.*

ALTÉRER, a pluſieurs ſignifications figurées. *Altérer l'amitié*, c'eſt y cauſer du réfroidiſſement.

ALTÉRER *les eſprits*, c'eſt les émou—

voir, les exciter à la haine, à la colère.

ALTÉRER *les uſages reçus*, ſe dit en mauvaiſe part pour innover.

ALTÉRER *un récit*, c'eſt en changer la ſubſtance.

ALTÉRER *le ſens de l'Evangile*, c'eſt le préſenter autrement qu'il ne doit l'être.

ALTÉRER, eſt auſſi verbe pronominal réfléchi paſſif. *Le vin s'altère dans un mauvais tonneau.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'altère*, la ſyllabe *tè* eſt longue.

ALTÉRES; vieux mot qui ſignifioit autrefois inquiétude, contention d'eſprit.

ALTERNATIF, IVE; adjectif. *Alternatus, a, um.* Ce mot déſigne proprement deux choſes qui agiſſent continuellement l'une après l'autre. *Le flux & le reflux de la mer ſont des mouvemens alternatifs.*

On appelle *Office alternatif*, celui qui s'exerce tour à tour par pluſieurs Officiers.

En Philoſophie, on appelle *propoſition alternative*, celle qui contient deux parties oppoſées, dont une doit néceſſairement être admiſe.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais celle-ci eſt longue au pluriel & au féminin, qui a une cinquième ſyllabe très-brève.

Le *f* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un alternatif ouvrage*, mais un *ouvrage alternatif.*

ALTERNATION; ſubſtantif féminin. Ce mot eſt quelquefois uſité pour ſignifier le changement d'ordre qu'on peut donner à pluſieurs perſonnes ou choſes, en les mettant ſucceſſivement les unes auprès des autres, ou les unes après les autres. Vous ferez ſubir aux ſyllabes *ba, be*, une alternation, ſi vous dites *be, ba.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, la quatrième brève, & la cinquième encore au ſingulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Il faudroit changer le ſecond *t* en *ſ*, & écrire *Alternaſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALTERNATIVE; ſubſtantif féminin. Choix entre deux choſes offertes ou deux propoſitions. *Cette alternative ne doit pas vous embarraſſer.*

En matière bénéficiale, on appelle *alternative*, l'exercice du droit qu'ont le Pape & les Evêques de pourvoir alternativement de mois à autre aux bénéfices qui vaquent dans les pays qu'on appelle d'Obédience, tels que la Bretagne & la Provence, où le Pape a été maintenu dans ce droit, par un Edit de Henry II du 24 Juin 1549. Ainſi le Pape nomme aux bénéfices vacans, depuis le premier Janvier, qui ſe compte dès que minuit du dernier Décembre précé-

dent a commencé de ſonner : l'Ordinaire nomme à ceux qui vaquent en Février, ce qui ſe répète de même pour tous les autres mois de l'année.

Il faut obſerver à ce propos, que le droit du Pape n'a pas lieu pour les bénéfices qui vaquent par démiſſion pure & ſimple, ou par réſignation, comme l'a jugé le Parlement de Paris en 1662, & en 1703, mais ſeulement pour ceux qui vaquent par la mort des Titulaires, qu'on préſume encore être arrivée dans le mois de l'ordinaire, ſi l'on doute que ce ſoit dans celui du Pape.

Il faut auſſi remarquer que l'*alternative* n'a pas lieu en France contre les Cardinaux Evêques.

ALTERNATIVEMENT; adverbe de manière. *Alternatim.* C'eſt-à-dire tour-à-tour, l'un après l'autre. *Cette Actrice chante & danſe alternativement.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, la quatrième longue, la cinquième très-brève, & la ſixième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *alternativemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALTERNE; adjectif des deux genres, & terme de Géométrie. On appelle *Angles alternes*, les angles qu'une ligne forme de deux différens côtés avec deux parallèles qu'elle coupe.

On appelle *raiſon alterne*, une proportion qui conſiſte en ce que l'antécédent d'une raiſon étant à ſon conſéquent, comme l'antécédent d'une autre eſt à ſon conſéquent, il y aura encore proportion en diſant, *l'antécédent eſt à l'antécédent, comme le conſéquent eſt au conſéquent;* ainſi ſi *b* : *d* : : *c* : *a;* en alternant *b* : *c* : : *d* : *a.*

ALTERNE, ſe dit, en termes de Botanique, des feuilles des plantes, quand elles ſont diſpoſées alternativement des deux côtés oppoſés de la plante, de manière que la première feuille d'un côté ſoit plus près de la terre, que la première feuille du côté oppoſé, & ainſi des autres.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *des alternes feuilles*, mais *des feuilles alternes.*

ALTERNÉ, ÉE; adjectif & terme de l'Art héraldique. Il ſe dit des pièces qui ſe correſpondent. Dans l'écartelé, le premier quartier & le quatrième, le ſecond & le troiſième ſont ordinairement de même nature.

ALTERNIA; nom propre. Ptolémée appelle ainſi une ancienne ville d'Eſpagne qui appartenoit aux Carpetaniens.

ALTERNON; nom propre. Bourg d'Angleterre, dans le Comté de Cornouailles, à cinq milles, au ſud-eſt, de Camelford.

ALTERQUER; vieux mot qui ſignifioit autrefois conteſter, quereller.

ALTESSE; ſubſtantif féminin. *Celſitudo.* Titre d'honneur qui ſe donne à différens Princes, ſoit en parlant, ſoit en écrivant. Les uns, comme les fils des Rois, ſont qualifiés d'Alteſſe Royale; d'autres, comme les Princes des maiſons de Condé & de Conti, d'Alteſſes Séréniſſimes. Quelques-uns prennent ſimplement le titre d'Alteſſe ſans épithète.

ALTESSE, ſe dit, en termes de Fleu-

riſte, pour déſigner un œillet brun, qui paroît d'abord carné & paſſe enſuite au blanc de lait. La plante en eſt délicate, & d'un vert pâle.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue & la troiſième très-brève.

ALTEX ; nom propre. Ville maritime d'Eſpagne, au Royaume de Valence, ſur la Méditerranée.

ALTHA ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de la Babylonie.

ALTHEA ; nom propre. Ancienne ville d'Eſpagne, qui appartenoit aux Olcades.

ALTHEBEGIUM ; expreſſion Arabe dont ſe ſert Avicenne, pour déſigner une tumeur ſemblable à celles qui ſurviennent dans la Cachexie, & que cauſe l'état morbifique du foie, ou quelqu'autre mauvaiſe diſpoſition du corps.

ALTHEE ; terme de Mythologie, & nom de la fille d'Agenor, du ſang de Deucalion, qui épouſa Œnée, Roi d'Etolie, & fut mère de Méléagre. Au moment de la naiſſance de ce Méléagre, les Parques avoient borné la durée de ſa vie au temps qu'il faudroit pour conſumer un tiſon qu'elles faiſoient brûler lentement. *Althée* parvint à retirer le tiſon du feu, & elle le conſervoit ſoigneuſement, quand voulant venger la mort de ſes frères, que ſon fils avoit fait périr, elle rejetta au feu le fatal tiſon ; & à meſure qu'il ſe conſumoit, Méléagre ſentoit une chaleur intérieure qui le dévoroit, & qui le fit deſcendre au tombeau. Les remords ayant ſuccédé dans le cœur d'*Althée*, elle ſe tua de déſeſpoir.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, & écrire *Altée*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ALTHEMÈNÈS ; nom propre. Terme de Mythologie. Prince qui étoit fils de Catrée, Roi de Crète, & qui ayant appris de l'Oracle, qu'il devoit tuer ſon père, s'exila à Rhodes, dans le deſſein d'éviter cette cataſtrophe ; mais Catrée, déſolé de la fuite de ſon fils, alla le chercher dans cette ville, où le jeune Prince accomplit l'Oracle, en tuant ce Roi ſans le connoître.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, & écrire *Altemènès*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ALTHENUS ; nom propre. Ancien nom d'un Ruiſſeau que Strabon met dans la Pouille, aux eaux duquel on attribuoit la propriété de guérir toutes ſortes de bleſſures.

ALTHEPIE ; nom propre. *Althepia.* C'eſt, ſelon Pauſanias, une Contrée du Péloponèſe, auprès de Tréſene.

ALTIER, ERE ; adjectif. *Superbus, a, um.* Qui eſt ſuperbe, qui a de l'orgueil, de la hauteur, de la fierté. *Cette Femme a l'ame altière.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une altière perſonne*, mais *une perſonne altière*.

La terminaiſon *ier* de ce mot

eſt une diphtongue en poëſie comme en proſe.

ALTIMETRIE ; ſubſtantif féminin. Terme de Géométrie pratique, qui ſe dit de l'art de meſurer des hauteurs, ſoit acceſſibles, ſoit inacceſſibles. *Voyez* HAUTEUR.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

ALTIN ; ſubſtantif maſculin. Monnoie d'argent de Moſcovie, qui vaut trois copées, dont chacune eſt de 15 ſols 2 deniers de France.

ALTIN eſt auſſi le nom d'un Royaume de la Grande Tartarie en Aſie, qui eſt entre les ſources de l'Irtich & de l'Obi. La Capitale, qui ſe nomme de même, eſt ſituée à la ſource de la rivière de Kilam. Il y a à l'Orient de ce Royaume, le lac d'Altin, qui, ſelon de l'Iſle, a 24 lieues de longueur, ſur 20 de largeur.

ALTINCAR ; ſubſtantif maſculin. Sorte de Sel qu'on emploie pour ſéparer la mine des métaux, & les purifier.

ALTINO ; nom propre. Ancienne Ville Epiſcopale d'Italie, jadis fameuſe, & dont il ne reſte aujourd'hui qu'une Tour dans la Marche Treviſane. Elle fut détruite par les Huns, conduits par Attila. En 802 il ſe tint un Concile dans cette ville, où Paulin d'Aquilée implora le ſecours de Charlemagne contre le Duc de Veniſe, qui avoit précipité du haut d'une tour le Patriarche de Grade.

ALTIS ; nom propre. C'eſt, ſelon Pauſanias, une ancienne ville du Péloponèſe, ſur le Caldaüs.

ALTISE ; Subſtantif maſculin. *Altica.* Inſecte du genre des Scarabées, qui ſaute comme une puce. Il y en a de pluſieurs ſortes qui diffèrent en couleurs. Ils ſe tiennent ſur les plantes & ſur les arbres, dont ils rongent les feuilles.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Altize*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALTKIRCK ; nom propre. Ville de France dans le Sundgaw, à environ huit lieues, ſud-ſud-oueſt, de Colmar. C'eſt le chef-lieu d'un Bailliage, & la réſidence de l'Official commis par l'Evêque de Bâle, pour exercer la Juriſdiction Eccléſiaſtique ſur 237 paroiſſes répandues dans l'Alſace, & qui dépendent de ſon Diocèſe.

ALTMUL ; nom propre. *Almonus.* Rivière d'Allemagne, qui a ſes ſources dans la Franconie, au ſud-eſt, de Rothenbourg, & ſon embouchure dans le Danube, à environ trois milles de Ratiſbonne.

ALTOBOSCO ; nom propre. Bourg d'Aſie, dans la Natolie, entre Smyrne & Ephèſe, près d'un Lac du même nom.

ALTOFFEN ; nom propre. Ce fut autrefois une ville de la Baſſe-Hongrie, ſur le Danube. Attila la détruiſit, & ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un village.

ALTOIN ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom qu'on donne en Hongrie & ailleurs, aux Séquins frappés au coin du Grand Seigneur.

ALTOMONTE ; nom propre. *Altomontium.* Bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure, ſur le ruiſſeau de Grondo, aux pieds de l'Apennin. Les environs ſont peuplés de vignes & d'arbres fruitiers.

ALTON ; nom propre. Bourg d'An-

gleterre, à treize milles, à l'eſt, de Vincheſter.

ALTONNOR ; nom propre. Ville de l'île de Ceylan.

ALTORF ; nom propre. Ville d'Allemagne, dans le Cercle de Franconie, au Territoire de Nuremberg. Il y a une Univerſité.

ALTORF ; nom propre. Bourg conſidérable de Suiſſe, & chef-lieu du canton d'Uri. Il eſt ſitué aux pieds des montagnes, près de l'embouchure de la Ruſſ, dans le lac des quatre Cantons. C'eſt là où s'aſſemble la Régence du pays, qui eſt compoſée de ſoixante Vorans.

ALTO RHETIA ; nom propre. Haute montagne de Suiſſe, ſur laquelle on voit les ruines d'un château qu'on croit avoir été le palais de Rhétus, le premier Prince du pays.

ALTOS ; nom propre. C'eſt, ſelon Etienne le Géographe, une ville de Grèce, près de Theſſalonique.

ALTRANSTADT ; nom propre. Village d'Allemagne, à deux lieues de Leipſic, fameux par la paix ſingulière que Charles XII, Roi de Suède, y accorda à Auguſte II, Roi de Pologne, & Electeur de Saxe, le 24 Septembre 1706. Les conditions furent que ce dernier Roi abdiqueroit la couronne de Pologne, & qu'il reconnoîtroit pour Roi légitime, Staniſlas Lezinski, qui a conſervé ce titre juſqu'à ſa mort, arrivée l'an dernier à Lunéville, où ce Prince tenoit ſa Cour comme Duc de Lorraine.

ALTRESSI ; vieux mot qui ſignifioit autrefois auſſi, de même que.

ALTRINGHAM ; nom propre. Bourg d'Angleterre, près de la rivière de Merſey, ſur les frontières du Duché de Lancaſtre, à ſept milles, au ſud, de Mancheſter.

ALTSAX ; nom propre. Contrée de Suiſſe qui fut autrefois poſſédée en Souveraineté par des Barons de la maiſon de Saxe. Cette Maiſon s'étant éteinte, le canton de Zurich acheta la Terre en 1615.

ALTSOL ; nom propre. *Altiſolium.* Petite ville de la haute Hongrie, dans le Bergſtet.

ALTZEY ; nom propre. Ville d'Allemagne, dans le bas Palatinat, à cinq milles, au ſud, de Mayence.

ALVACA, nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville de la Médie.

ALVA DE ALISTE ; nom propre. Petite ville de la vieille Caſtille, en Eſpagne, dans le voiſinage de Zamora.

ALVA DE TORMÉS ; nom propre. Ville d'Eſpagne, au Royaume de Léon, ſur la rivière de Tormés, dans le territoire de Salamanque.

ALVAHAT ; nom propre. Province de la haute Egypte, qui ſe trouve en entier dans le premier climat. On y voit des ruines d'anciens édifices qui en font préſumer la magnificence.

ALVANIS ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de Méſopotamie.

ALVARADO ; nom propre. Rivière d'Amérique, dans la nouvelle Eſpagne, qui a ſa ſource dans les montagnes de Zapoteca, & ſon embouchure dans la mer du nord, entre la rivière de Guazacoalco, & l'île de St. Jean de Ullua.

ALVARE ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de l'Arabie heureuſe.

ALUCO ; ſubſtantif maſculin. Oiſeau nocturne, dont il y a pluſieurs ſortes. Les uns ſont grands comme un chapon, les autres comme un pigeon. Leur couleur eſt plombée,

leur bec eſt blanc ; leurs yeux qui ſont grands & noirs, paroiſſent enfoncés, à cauſe de la quantité de petites plumes qui les entourent. Ils ont une groſſe tête, ſans oreilles, couronnée de plumes. Leurs pattes ſont armées de ſerres longues & aigues. Ils ſe tiennent pendant le jour dans les édifices ruinés, les tours, les cavernes & les creux d'arbres. La nuit ils vont à la chaſſe des rats & des oiſeaux, en pouſſant des cris lugubres.

Cet oiſeau donne, dans l'analyſe chimique, beaucoup d'huile & de ſel volatil. Son ſang deſſéché & pulvériſé, pris à la doſe d'un demi-ſcrupule juſqu'à deux, eſt ſalutaire contre l'aſthme. Sa cervelle fait agglutiner les plaies.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier ; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *aluko*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALUDE ; ſubſtantif féminin. Baſane colorée qui ſert à couvrir les livres.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très brève.

ALUDEL ; ſubſtantif maſcul. Terme de Chimie. Sorte de chapiteau qui n'a point de fond. Les aludels conſiſtent dans une ſuite de pots ſans fond, emboîtés les uns dans les autres, pour former un canal terminé par un chapiteau aveugle, ou un pot qui a un fond, & qui eſt ſans bec.

Les *aludels* s'alongent ou ſe diminuent à volonté, ſelon l'uſage qu'on s'en propoſe. Ils ſervent à raſſembler & à retenir les matières ſéches & volatiles qu'on veut réduire en fleurs par la ſublimation.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, au ſingulier, & longue au pluriel.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ALVENEW ; nom propre. *Alvanio.* Village conſidérable de Suiſſe, près duquel il y a des bains d'eau ſoufrée. Cette eau a la vertu de guérir la galle, la gratelle, & les autres maladies cutanées.

ALVEOLAIRE ; adjectif des deux genres. *Alvéolaris.* Ce qui appartient aux alvéoles.

On appelle en anatomie, *alvéolaires*, les os dans leſquels les alvéoles des dents ſont creuſées.

Le *nerf alveolaire*, eſt celui qui rend les dents ſenſibles. L'*artère alvéolaire* eſt celle qui fournit le ſang aux dents.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une alvéolaire apophyſe*, mais *une apophyſe alvéolaire.*

ALVÉOLE ; ſubſtantif maſculin. *Alveolus.* On donne ce nom à chacune des petites cellules que les abeilles conſtruiſent dans un rayon de miel. *Voyez* ABEILLE.

ALVÉOLE, eſt auſſi un terme d'Anatomie, qui déſigne la cavité où chaque dent eſt placée. Les *alvéoles* ſont tapiſſées d'une membrane qui enveloppe la racine des dents. C'eſt la ſenſibilité de cette membrane, & le nerf alvéolaire, qui ſont la cauſe prochaine du mal de dents.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

ALVERNO ; nom propre. *Alvernus.* Montagne d'Italie, en Toſcane, fameuſe par l'extaſe qu'y eut St. François

François en 1226, pendant lequel on prétend qu'un Séraphin lui imprima les ſtigmates.

ALVIDONA ; nom propre. Bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, près du golfe de Roſſano, & ſur les frontières de la Baſilicate.

ALUINE ; ſubſtantif féminin. C'eſt la même choſe qu'abſynthe. *Voyez* ce mot.

ALUMELLE ; ſubſtantif féminin. Fer délié & plat, qui forme la lame des couteaux, ganifs, ſerpettes & autres inſtrumens tranchans. Ce mot vieillit.

Les alumelles de toute eſpèce, payent à l'entrée du royaume trente ſous du quintal.

ALUMELLE, en termes de Tabletiers-Peigniers, eſt un outil fait d'un tronçon de lame de couteau, dont le tranchant n'eſt aiguiſé que d'un côté, comme le ciſeau d'un Menuiſier. C'eſt avec cet outil qu'ils poliſſent & achèvent leurs peignes.

ALUMIERE ; ſubſtantif féminin. Endroit où on travaille l'alun.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ALUMINEUX, EUSE ; adjectif. *Aluminoſus, a, um*, qui eſt d'alun, ou qui tient de la nature de l'alun. *Une teinture alumineuſe.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du maſculin, prend le ſon du *z* devant une voyelle en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une alumineuſe matière*, mais *une matière alumineuſe.*

Il faudroit changer le *x* du maſculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire *alumineus*, *alumineuze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALUN ; ſubſtantif maſculin. *Alumen.* Sel foſſille & minéral, d'un goût auſtère & aſtringent, qui eſt formé par l'union de l'acide vitriolique avec une terre argilleuſe.

L'Alun ſe trouve dans différens pays, & il reçoit différens noms, ſelon les différentes manières de le préparer.

L'ALUN *de Rome*, eſt celui qui ſe tire des environs de Civita Véchia. Il eſt en pierres de groſſeur médiocre, rougeâtres, & d'un goût acide ſtiptique.

L'ALUN *de Roche* ou *de glace*, eſt en groſſes pierres, claires, blanches & criſtallines.

L'Alun eſt d'un grand uſage dans la teinture & dans la fabrication des papiers. Il ſert à fixer les couleurs, & à empêcher que le papier ne boive l'encre quand on écrit.

On emploie auſſi l'alun pour clarifier les liqueurs.

L'Alun en Médecine eſt un excellent aſtringent, qui, employé prudemment, appaiſe & guérit toutes les hémorragies, quelles qu'elles ſoient, tant internes qu'externes.

La doſe eſt depuis trois grains juſqu'à un demi gros, incorporé avec du miel roſat. Dans les hémorragies vives, on le donne de deux heures en deux heures nuit & jour. Si l'hémorragie eſt moins preſſante, on ne le donne que de quatre heures en quatre heures, ou de jour à autre.

Il y en a qui penſent que *l'alun* qu'on porte ſur ſoi, a la vertu par-

ticulière de faire ceſſer les douleurs de rhumatiſmes : je ne ſais ſi cela eſt fondé, mais j'ai oui dire à une Dame de conſidération, que cette méthode l'avoit, non-ſeulement ſoulagée en pareille circonſtance, mais qu'elle avoit encore reçu les remerciemens de pluſieurs perſonnes qui avoient éprouvé l'effet ſalutaire de ce remède qu'elle leur avoit enſeigné.

On appelle *eau d'alun* ou *alumineuſe magiſtrale de Fallope*, celle qui ſe prépare de la manière ſuivante.

Prenez deux gros d'alun de roche, & autant de mercure ſublimé ; verſez deſſus dans un matras qui ne ſoit pas de métal, une livre d'eau de plantain & autant d'eau de roſes diſtillée ; placez le matras ſur le ſable, & faites-le chauffer par dégrés juſqu'à le faire bouillir ; & quand la matière ſera réduite à moitié, retirez-là, laiſſez-la repoſer, puis filtrez-là par un papier gris.

Cette eau ſert à nettoyer & déterger les plaies, les ulcères & les chancres vénériens, & elle empêche la gangrenne.

ALUN *purifié*, ſe dit de celui qu'on a diſſout, filtré & criſtalliſé.

ALUN *de plume*, ſe dit d'un alun compoſé de filamens droits, blancs, criſtallins & qui ſe ſéparent aiſément. On le trouve en Egypte, en Macédoine, dans les îles de Sardaigne & de Milo. Il eſt déterſif & aſtringent. On l'emploie en gargariſme contre les ulcères de la gorge & de la bouche, & il raffermit les dents. Diſſout dans de l'eau de morelle, & appliqué avec un linge ſous les aiſſelles & les pieds, il fait ceſſer la puanteur qu'exhalent ces parties.

ALUN *ſucré*, ſe dit de l'Alun ordinaire cuit en conſiſtance de pâte avec de l'eau roſe & des blancs d'œufs. Cette pâte eſt un coſmétique dont les dames peuvent faire uſage en imitant celles d'Angleterre, pour donner plus de fermeté à la peau.

ALUN *brûlé*, ſe dit de celui qui a été calciné Il eſt plus blanc, plus léger, cauſtique, & ſe pulvériſe facilement.

L'ALUN *Catin*, ſe dit de la cendre gravelée ou de quelque autre ſel alcali tiré des végétaux.

L'alun, quel qu'il ſoit, paye à l'entrée du Royaume trois livres par quintal, & vingt ſols à la ſortie ; & celui qui vient de Perſe, des Etats du Grand Seigneur ou d'Italie, paye vingt pour cent de la valeur.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde eſt moyenne au ſingulier, & longue au pluriel.

Il faudroit ajouter un *e* après le *l*, & écrire, d'après la prononciation, *Aleun*, pour les raiſons données au mot ORTOGRAPHE.

ALUNÉ, ÉE, adjectif & participe paſſif. *Voyez* ALUNER.

ALUNER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Alumini immergere*. Action d'imprégner d'alun, de tremper dans de l'eau d'alun. *Les Teinturiers alunent les étoffes qu'ils veulent teindre en cramoiſi pour fixer la couleur.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ALUNIBUR ; c'eſt, chez les Philoſophes Hermétiques, la pierre du grand œuvre parvenue au blanc parfait.

ALUS; nom propre. Déſert d'Arabie, où les Iſraëlites campèrent le dixième jour, après la ſortie d'Égypte.

ALUSAR; c'eſt la manne des Alchimiſtes.

ALUTA; c'eſt, ſelon Ptolémée, une rivière du pays des Daces.

ALY; nom propre. Petite ville de Georgie, entre des montagnes, à neuf lieues de Gory, ſur les frontières du royaume d'Imirette.

ALYCÉE; nom propre. C'eſt, ſelon Pauſanias, une petite ville de Grèce, dans l'Arcadie.

ALYCUS; nom propre. C'eſt, ſelon Etienne le Géographe, une ville du Péloponèſe. Plutarque parle d'un autre lieu de ce nom dans la Mégaride, où fut enterré cet Alycus qui fut tué au ſiège d'Aphidnes.

ALYMNE; nom propre. C'eſt, ſelon Tite-Live, une ville de l'Aſie mineure, près de Gibyra, dans la grande Phrygie.

ALYNE; nom propre. Lac d'Irlande dans la Connacie, entre les Comtés de Roſcomon & de l'Etrim.

ALYPUM; ſuſtantif maſculin. Arbriſſeau qui s'élève à la hauteur d'une coudée. Ses feuilles ſont placées ſans ordre, tantôt par bouquets, tantôt iſolées; & elles reſſemblent un peu à celles du myrthe. Chaque branche porte quelquefois deux fleurs, mais plus ſouvent une ſeule, d'un pouce de diamètre & d'un beau violet. L'Alypum croît en Languedoc & en Provence, ſurtout aux lieux expoſés au midi, dans le voiſinage de la mer.

Tout l'arbriſſeau qui a beaucoup d'amertume, purge auſſi violemment que le Tithymale, la bile, le phlegme & les humeurs aqueuſes; c'eſt ce qui la fait appeler *frutex terribilis*; c'eſt pourquoi il faut apporter toute la prudence & la précaution poſſibles dans l'uſage d'un pareil remède.

ALYSSOÏDE; ſubſtantif féminin. Plante compoſée de quatre feuilles diſpoſées en croix. Du milieu de ces feuilles s'élève un piſtil auquel ſuccède un fruit de figure Elliptique, qui contient des ſemences rondes & applaties. Boerhaave diſtingue trois ſortes de plantes de cette eſpèce. On ne leur attribue aucune vertu.

ALYSSON; ſubſtantif maſcul. Plante dont on diſtingue quantité d'eſpèces. Elle eſt du genre de celles qui ſont à fleurs polypétales, réguliè-res, cruciformes, & dont le piſtil devient un fruit diviſé en deux loges par une cloiſon mitoyenne & parallele aux panneaux du fruit.

L'*alyſſon* en général, a une vertu très-ſubtile, pénétrante & diaphorétique, qui le rend propre à réſiſter au poiſon.

ALYSSUS; nom propre. Ruiſſeau d'Arcadie, dont l'eau, ſelon Pauſanias, avoit la propriété de guérir la rage.

ALYTARCHIE; ſubſtantif féminin. *Alytarchia.* On appeloit ainſi la charge ou dignité d'*Alytarque* qui s'exerçoit pendant quatre ans par le même Officier.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième longue.

Il faudroit changer *y* en *i*, *ch* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *alitarkie*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALYTARQUE; ſubſtantif maſculin. *Alytarcha.* C'étoit chez les anciens, un Officier qui dans les jeux commandoit aux Porte-verges, & leur faiſoit exécuter les ordres que donnoit l'Agonothète.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *l'y* en *i*, *qu* *k*, & écrire *alitarke*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALZATO; nom propre. *Alſiatum.* Bourg d'Italie, dans le Milanez, à une demi-lieue, au ſud de Cômo. Ce fut là que naquit le Juriſconſulte Alciat.

ALZEMAFOR; c'eſt le cinnabre des Alchimiſtes.

ALZILAT; Johnſon donne ce nom à un poids de trois grains.

ALZIRE; nom propre. Ville du Royaume de Valence, en Eſpagne.

ALZIRE, eſt encore le titre d'une Tragédie du nombre de celles qui font l'honneur du théâtre françois. On n'en eſt pas ſurpris quand on ſait qu'elle eſt fille du Génie, qui créa Zaïre & Mahomet.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

ALZON; nom propre. Petite rivière de France, en Languedoc. Elle a ſa ſource au-deſſus d'Uzès, & ſon embouchure dans le Gardon, environ à deux lieues au-deſſous de la même ville.

ALZONNE; nom propre. *Alzona.* Petite ville du Languedoc, ſur la rivière de Freſquel, environ à trois lieues, oueſt-nord-oueſt, de Carcaſſonne.

AMA; nom propre. Ville de Syrie, autrefois belle, grande, & connue ſous le nom d'Apamée. Elle eſt à demi ruinée.

AMAAD; nom propre. Ancienne ville de la Paleſtine, de la Tribu d'Aſer.

AMABILITÉ; ſubſtantif féminin. *Amabilitas.* Ce mot déſigne le caractère ou les qualités d'une perſonne aimable.

Les cinq ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel, qui ne peut guères être uſité.

AMABLE; nom propre. Petite rivière de France dans le Saumurois: elle a ſon embouchure dans la Vede, à une lieue nord-nord-oueſt, de Richelieu.

AMABYR; ſubſtantif maſculin. Ce mot ſignifie en Angleterre un droit dû autrefois à certains Seigneurs, par celui qui épouſoit la fille d'un de leurs Vaſſaux.

AMACACHES; (les) peuples ſauvages de l'Amérique méridionale au Bréſil. Ils habitent dans les terres vers le Gouvernement de Rio Janeiro.

AMACAO; nom propre. C'eſt la même choſe que Macao. *Voyez* ce mot.

AMACASTIS; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de l'Inde en-deçà du Gange.

AMACORE ou AMACURE; nom propre. Rivière de l'Amérique ſeptentrionale, qui a ſon embouchure dans la mer du Nord, vers celle de l'Orénoque.

AMACOZTIC; ſubſtantif maſculin. Grand arbre de la Nouvelle Eſpagne, dont les feuilles larges, épaiſſes, & de couleur de pourpre, ont la figure de celles du lierre. Cet arbre donne un fruit qui eſt auſſi de couleur de pourpre, ſemblable à une figue, & qui contient pluſieurs petites ſemences rouges.

AMACUSA; nom propre: île, ville & Royaume du Japon, ſur la côte occidentale de l'île de Saïcoco, qui n'en eſt ſéparée que par un bras de mer.

AMADABAD; nom propre. Ville conſidérable d'Aſie, dans l'Empire

du Mogol, aux Indes Orientales, à ſeize lieues de Cambaye, & à quarante lieues de Surate Elle eſt capitale du Royaume de Guzurate. Cette ville eſt peuplée d'Etrangers, de Chrétiens, de Muſulmans & d'Idolâtres. Ces derniers y ont deux hôpitaux, dans l'un deſquels ils ſoignent & entretiennent tous les oiſeaux malades; l'autre eſt deſtiné pour les quadrupedes, qu'ils achètent quand ils ſont éſtropiés, pour les tirer, diſent-ils, des mains des Infidèles.

Il ſe fait là un commerce conſidérable en ſatins, velours, & autres étoffes de ſoie & de laine. Il s'y vend auſſi des toiles de coton, de l'indigo, du ſucre, des drogues, des épiceries & des pierres précieuſes. Les Hollandois y font, ſur-tout, beaucoup d'affaires en toiles peintes, qui ſe diſtribuent dans tout l'Orient.

AMADAN; nom propre. Ville de Perſe, capitale d'un Royaume de même nom, ſitué entre celui de Casbin & le Kurdiſtan. Cette ville eſt peuplée de Juifs Ils y révèrent les tombeaux d'Eſther & de Mardochée, qu'ils prétendent être dans leur Synagogue. On fait dans ce pays d'excellens vins, & les fruits y ſont parfaits.

AMADÉISTES; (les) c'eſt le nom de certains Religieux Franciſcains du quinzième ſiècle, qui eurent Amédée pour Fondateur de leur Congrégation. Pie V ſupprima cet ordre.

AMADES; ſubſtantif féminin pluriel. Terme de Blaſon, qui déſigne trois liſtes plates parallèles, dont chacune a la largeur du tiers de la faſce. Elles traverſent l'ecu ſans toucher les bords, par où elles diffèrent des jumelles.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

AMADIE; nom propre. Ville d'Aſie, dans le Kurdiſtan, bâtie ſur une haute montagne. C'eſt-là que les peuples des environs viennent vendre leurs noix de galle.

AMADIS; ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi des bouts de manche qui ſe boutonnent ſur le poignet. On prétend que les Amadis doivent leur nom à l'Opéra de ce nom, où les Acteurs parurent avec cette eſpèce de manche.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

AMADOR; vieux mot qui ſignifioit autrefois amoureux.

AMADOTE; ſubſtantif maſculin. Sorte de poirier qui porte des poires qu'on appelle auſſi *Amadotes*. Elles ont du parfum, mais leur chair eſt dure & pierreuſe.

AMADOU; ſubſtantif maſculin. Sorte de mêche noire qu'on prépare en Allemagne, avec une eſpèce de *fungus* ou d'excroiſſances ſpongieuſes qu'on trouve ſur les vieux arbres, particulièrement les chênes. On ſèche ces excroiſſances; on les bat, on les plonge dans une décoction de poudre à canon; on les frotte pour les bien imprégner; on les fait ſècher; on les frotte encore pour les adoucir, & enlever le ſuperflu de la poudre, & l'on a de l'amadou qui ſert à donner du feu, par le moyen de l'acier & de la pierre à fuſil.

L'*amadou* paye 15 ſous par quintal, pour droits à l'entrée du Royaume.

Les trois ſyllabes ſont brèves au

ſingulier ; mais la dernière eſt longue au pluriel.

AMADOUÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMADOUER.

AMADOUEMENT ; ſubſtantif maſculin. Ce mot qui eſt du ſtyle familier, ſignifie careſſe, ce qui amadoue. *On l'a calmé par quelques amadouemens.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s* ; qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *amadouemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMADOUER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe exprime l'action de flatter, de careſſer. *Voyez comme cette jeune fille ſait amadouer ſa mère.*

AMADOUER, ſignifie encore adoucir, calmer. *On tâche de l'amadouer, mais il ſera difficile de réuſſir, il eſt trop irrité.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que le dernier *e* féminin des trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & de celles qui leur reſſemblent, s'unit à la pénultième ſyllabe, & la rend longue.

AMADOUEUR ; ſubſtantif maſculin. Terme du ſtyle familier. Il déſigne celui qui flatte par des careſſes ou des propos attrayans. *Ne vous fiez pas à cet Amadoueur.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

AMADOURI ; ſubſtantif maſculin. Sorte de coton, qui vient d'Alexandrie, par la voie de Marſeille.

Il paye 20 pour cent de la valeur, à l'entrée du Royaume.

AMADUVAD ; ſubſtantif maſculin. Oiſeau des Indes Orientales, de la grandeur du roiteler. On le nourrit avec des ſemences de canarie. Son bec, qui eſt rouge, a la forme de celui du chardonneret. Il y a ſur ſon plumage, du noir, du brun, du jaune, du rouge & du blanc.

AMAG ; nom propre : île de la mer Baltique, vis-à-vis de Coppenhague, d'où elle n'eſt ſéparée que par un canal qu'on traverſe ſur un pont. Elle forme un port qui facilite la navigation & le commerce de Coppenhague.

AMAGOR ; nom propre. Ville d'Afrique, au Royaume de Maroc, dans la Province de Hea. Elle eſt ſituée ſur une haute montagne environnée de deux rochers eſcarpés, & de deux rivières conſidérables qui la défendent.

AMAGUANA ; nom propre : île de l'Amérique ſeptentrionale, l'une des Lucayes, au nord de celle de Saint-Domingue.

AMAJA ; nom propre. Ancienne ville des Cantabres en Eſpagne, de laquelle on voit encore des ruines à trois lieues de Villadiego.

AMAIGE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois le droit mis ſur les tonneaux, pour être vendus en détail.

AMAIGRI, IE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMAIGRIR.

AMAIGRIR ; verbe actif de la ſe-

conde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. *Emaciare*. Rendre maigre. *La fièvre l'a amaigri.*

AMAIGRIR, eſt auſſi verbe neutre, & ſignifie devenir maigre. *Ce cheval amaigrit ſingulièrement.*

AMAIGRIR, ſe dit en termes de Sculpture, du changement qu'éprouve une figure en ſe ſéchant. Les parties diminuent de groſſeur, & deviennent moins nourries.

AMAIGRIR, exprime en termes de Charpentiers, l'action de diminuer l'épaiſſeur d'une pièce de bois.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

AMAIGRISSEMENT; ſubſtantif maſculin. *Macror*. État d'une perſonne qui paſſe de l'embonpoint à la maigreur. *Cet amaigriſſement eſt une ſuite de la fièvre.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, la quatrième très-brève, & la cinquième moyenne au ſingulier; mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *s*, comme oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *amaigriſemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

AMAINRIR; vieux verbe qui ſignifioit autrefois amoindrir.

AMAIRE; vieux mot qui ſignifioit autrefois Bibliothèque, Archives.

AMALADIR; vieux verbe qui ſignifioit autrefois devenir malade.

AMALAZOSQUE; ſubſtantif maſculin. Oiſeau du Méxique, grand comme une tourterelle. Il ſe tient dans les marais, où il ſe nourrit d'inſectes, & de petits oiſeaux. Il a le cou rouge, les ergots fendus, les ongles blancs & noirs, le bec pointu, les yeux noirs, l'iris rouge, & la poitrine blanche.

AMALÉCITES; (les) peuple dont parle l'Ecriture. Il habitoit le midi de la Terre promiſe, & s'étendoit depuis les déſerts de Pharan, juſqu'à la mer Rouge.

AMALES; (les) C'eſt le nom d'un des peuples qui compoſoient la nation Gothique.

AMALFI; nom propre. *Amalphis*. Ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté Citérieure, ſur la côte du golfe de Salerne. Les environs ſont très-fertiles & abondent en excellens fruits.

AMALGAMATION; ſubſtantif maſculin. Terme de Chimie, qui exprime l'action d'amalgamer, c'eſt-à-dire, de diſſoudre, ou d'incorporer un métal, ou demi-métal avec le mercure.

Tous les métaux, excepté le fer, s'amalgament avec le mercure; mais l'or eſt celui de tous, dont l'amalgamation ſe fait le plus facilement. M. Gellert a obſervé, à propos de l'amalgamation de l'argent avec le mercure que ce métal mixte a une peſanteur ſpécifique, non-ſeulement plus conſidérable qu'elle ne devroit être, ſuivant les règles de l'alliage, mais plus conſidérable encore que celles du mercure même, quoique l'argent avec lequel il eſt amalgamé, ſoit beaucoup plus léger.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, la cinquième brève, & la ſixième

encore au ſingulier ; mais celle-ci eſt longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot, n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Il faudroit changer le *t* en *s*, & écrire, *amalgamaſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMALGAME ; ſubſtantif maſculin. Terme de Chimie, qui déſigne l'union d'un métal ou demi-métal avec le mercure.

Comme ce dernier métal eſt habituellement fluide ; qu'il doit être conſidéré comme un métal qui eſt dans une fuſion perpétuelle, & qu'il ſuffit, pour la plûpart des combinaiſons, qu'un des deux corps qui doivent s'unir, ſoit liquide ; il s'enſuit que, ſans le ſecours du feu, on peut amalgamer le mercure avec beaucoup de ſubſtances métalliques. Il y a en général deux moyens de faire les amalgames : le premier à froid & par ſimple trituration ; & le ſecond, par la fuſion du métal avec lequel on veut unir le mercure, & dans lequel, lorſqu'il eſt fondu, on en mêle la quantité qu'on juge à propos.

En lavant l'amalgame avec de l'eau claire & chaude, on purifie le métal ; & plus cette opération ſe répète, plus le métal ſe dépouille de ſes impuretés.

Si l'on met l'amalgame de l'or avec le mercure ſur un autre métal ; par exemple, ſur le cuivre, & qu'on mette le tout ſur un feu à évaporer ; le mercure ſe diſſipe, & l'or reſte ſur la ſurface du cuivre, où il forme ce qu'on appelle *dorure*.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

AMALGAMÉ, ÉE, adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMALGAMER.

AMALGAMER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Action d'unir les métaux ou demi-métaux avec le mercure. *Voyez* AMALGAMATION & AMALGAME.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

AMALLOBRICA ; nom propre. C'eſt, ſelon Antonin, une Ancienne ville d'Eſpagne, entre Salamanque & Alcala de Hénarés.

AMALTHEE ; terme de Mythologie. Nom propre de la chèvre qui allaita Jupiter, & que ce Dieu, par reconnoiſſance, plaça parmi les Aſtres. Il donna aux Nymphes qui l'avoient gardée, une de ſes cornes, avec laquelle elles jouiſſoient de ce qu'elles pouvoient déſirer ; de-là la fameuſe corne d'abondance, ſi célèbre chez les Poëtes.

ALMATHÉE, étoit encore le nom de la Sybille de Cumes.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, & écrire *amaltée*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

AMAN ; nom propre. Ville de la Paleſtine, dans la Tribu de Juda.

AMAN, eſt auſſi un port d'Afrique, au Royaume de Maroc, ſur l'Océan Atlantique, entre le cap Ger & celui de Canthin.

AMAN, eſt encore le nom d'un Royaume d'Aſie, dans l'île de Sumatra.

AMAN, eſt enfin un terme dont ſe ſervent les Muſulmans, pour déſi-

gner

r une de leurs ablutions habi-
les.

NA ; nom propre. Montagne de
aleſtine , au-delà du Jourdain ,
; la Tribu de Manaſſé. Sa baſe
ouverte de vignes , & a trois
es de circuit.

A , eſt auſſi le nom d'une île de
nérique ſeptentrionale , l'une
Lucayes.

A , eſt encore , ſelon Ptolémée,
ancienne ville d'Aſie , dans la
ie , ſur la mer Caſpienne.

NAS ; (les) ce ſont les Îles tur-
; les plus orientales , au nord
île Eſpagnole , dans l'Amé-
e.

NBLUCÉE ; ſubſtantif féminin.
e de toile de coton , qu'on tire
evant par la voie d'Alep.

NCE ; nom propre. Bourg de
ce , en Lorraine , ſur une ri-
e de même nom , environ à trois
es , nord-eſt , de Nanci. La ri-
e a ſa ſource à Sire-fontaine ,
on embouchure dans l'Aube ,
eſſus de Blencourt.

NDA ; nom propre. Contrée des
s , au pied des montagnes où
e a ſes ſources.

NDE ; ſubſtantif fém. *Amyg-*
. C'eſt le fruit de l'amandier.
y a de deux ſortes d'amandes :
ouces & les amères.
es unes & les autres contiennent
coup d'huile , peu de ſel & de
gme. Les amères cependant ont
de ſel que les douces.
'amande douce eſt amoliſſante ,
tive , pectorale , reſtaurante &
ciſſante. On l'emploie dans les
liſions & dans diverſes prépara-
de pharmacie.
'amande amère eſt déterſive &
tive. Pilée & appliquée ſur le
t , elle modère le mal de tête.
n tire par expreſſion de ces
ome II.

amandes pilées , des huiles dont voici les propriétés & les doſes.

L'huile d'amandes douces adoucit les âcretés de la trachée artère & de la poitrine ; elle eſt diurétique & ſalutaire contre la colique néphrétique , la pierre & le ſable de la veſſie & des reins. Elle appaiſe les tranchées des petits enfans & celles des femmes en couche. La doſe eſt depuis deux drachmes juſqu'à une once & demie.

L'huile d'amandes amères eſt bonne dans les maladies de la matrice ; elle en amollit les duretés , elle en adoucit les inflammations , chaſſe la pierre & la gravelle , diſſipe le bourdonnement d'oreille , & ſert à enlever les taches de la peau. On la donne par la bouche depuis demi-once juſqu'à une once , & en lavemens depuis demi-once juſqu'à deux onces. On en diſtille quelques gouttes dans les oreilles avec un peu de coton contre la ſurdité.

L'huile d'amandes ſe donne aux animaux à la doſe d'une demi-livre.

La pâte d'amandes amères eſt excellente pour nettoyer la peau. Cette pâte eſt un poiſon pour les poules , ſans en être un pour les autres animaux.

On confit les amandes ; on en fait des tourtes , des crêmes & autres mets.

On appelle *amandes liſſes* , des dragées faites d'amandes couvertes de ſucre ; & *amandes à la praline* , des amandes cuites dans du ſucre brûlant.

AMANDE , ſe dit encore du dedans de tous les fruits à noyaux.

AMANDE , ſe dit d'une ſorte de fruit très-dur & très-amer , qui ſert de monnoie dans certaines contrées des Indes orientales ; il en faut 20

à 25 pour la valeur de ce que nous appelons un liard.

AMANDE, ſe dit, en termes de Fourbiſſeurs, du milieu de la branche d'une garde d'épée.

AMANDE, ſe dit, en termes de Lapidaires & de Miroitiers, des morceaux de criſtal que ces ouvriers ont taillé au rouet d'une forme qui approche celle de l'amande.

Les *amandes* douces & amères, payent dix-huit ſous par quintal à l'entrée du Royaume, ſi elles ſont caſſées; & quinze ſous, ſi elles ne le ſont pas.

Les droits de ſortie ſont de douze ſous auſſi par quintal.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

AMANDE; ſubſtantif maſcul. Boiſſon agréable au goût, propre à adoucir les âcretés du ſang, à humecter la poitrine, à calmer la toux, & à procurer le ſommeil. En voici la préparation.

Pilez des amandes douces dont vous aurez enlevé les peaux; faites bouillir légèrement dans de l'eau une demi-poignée d'orge mondé; jettez cette eau; faites bouillir derechef juſqu'à ce que l'orge crêve; retirez votre décoction; paſſez-la, & delayez-y vos amandes pilées; mêlez du ſucre pulvériſé, & aromatiſez avec de l'eau de fleurs d'oranges, vous aurez votre *amandé*.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

AMANDELIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois amandier.

AMANDIER; ſubſtantif maſculin. *Amigdalus*. Arbre qui porte les amandes; il eſt décrit par-tout, & chacun le connoît. *Voy.* AMANDE. C'eſt ſur l'amandier qu'on greffe les pêchers & les abricotiers.

La terminaiſon *ier* de ce mot eſt une diphtongue en poëſie comme en proſe.

AMANDISE; vieux mot qui ſignifioit autrefois amende, réparation.

AMANDOURI; ſubſtantif maſculin. Sorte de coton qu'on tire d'Alexandrie, par la voie de Marſeille.

AMANDRIR; vieux verbe qui ſignifioit autrefois amoindrir.

AMANENIZ, AMANEVIS, vieux mots qui ſignifioient autrefois agréable.

AMANGUCHI; nom propre. Ville du Japon, Capitale du royaume de Nangato.

AMANNETTE; vieux mot qui ſignifioit autrefois menotte.

AMANSES; expreſſion par laquelle les Diſciples d'Hermès déſignent des pierres précieuſes contrefaites.

AMANT, AMANTE; ſubſtantif. Celui, celle qui aime avec paſſion une perſonne de l'autre ſexe. *Un amant malheureux. Une amante heureuſe.*

AMANS, ſe dit au pluriel de deux perſonnes de différent ſexe paſſionnées l'une pour l'autre. *Ces amans verront avorter leur projet.*

Différences relatives entre *Amant* & *Amoureux*.

Il ſuffit d'aimer pour être *amoureux*. Il faut témoigner qu'on aime pour être *amant*.

On devient *amoureux* d'une femme dont la beauté touche le cœur. On ſe fait *amant* d'une femme dont on veut ſe faire aimer.

Les tendres ſentimens naiſſent en foule dans un homme *amoureux*. Les airs paſſionnés paroiſſent avec ménagemens dans les manières d'un *amant*.

On eſt ſouvent très-*amoureux* ſans oſer paroître *amant*. Quelque-

fois on ſe déclare *amant* ſans être *amoureux*.

C'eſt toujours la paſſion qui rend *amoureux*, alors la poſſeſſion de l'objet eſt l'unique fin qu'on ſe propoſe. La raiſon ou l'intérêt peut rendre *amant*, alors un établiſſement honnête ou quelque avantage particulier eſt le but où l'on tend.

Il eſt difficile d'être *amoureux* de deux perſonnes en même-temps; il n'y a que la Philis de Siro qui ſe ſoit trouvée dans le cas d'être *amoureuſe* de deux hommes juſqu'à ne pouvoir donner ni de préférence ni de compagnon à l'un des deux; mais il n'eſt pas rare de voir un *amant* ſervir tout-à-la-fois pluſieurs maîtreſſes; on en a même vû qui ont pouſſé le goût de la pluralité juſque dans le mariage. On peut auſſi être *amoureux* d'une perſonne, & *amant* de l'autre. On parle à celle que l'intérêt engage à rechercher, tandis qu'on ſoupire pour celle qu'on ne peut ou qu'il ne convient pas d'épouſer.

L'aſſiduité détermine l'occaſion à favoriſer les deſſeins d'un homme *amoureux*. Les richeſſes donnent à l'*amant* de grands avantages ſur ſes rivaux.

Voyez GALANT pour les différences relatives qui en diſtinguent *amant*.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s* qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

AMANT; vieux mot qui ſignifioit autrefois Juge des Cauſes Civiles.

AMANTEA; nom propre. *Amantia*. Petite ville du royaume de Naples dans la Calabre citérieure, ſur la Méditerranée, près de l'embouchure de la rivière d'Oliva.

AMANTER, AMANTEVOIR; vieux mots qui ſignifioient autrefois raconter.

AMANTIA, nom propre d'une ancienne ville d'Illyrie.

AMANUS; nom propre. Haute montagne de l'Aſie mineure, qui s'étend depuis la Méditerranée juſqu'à l'Euphrate. C'eſt une branche du mont Taurus.

AMANUS; terme de Mythologie, & nom d'un Dieu des anciens Perſes. Les Mages le révéroient tous les jours dans ſon Temple, en chantant des Hymnes devant le feu ſacré, ayant en mains de la verveine, & ſur la tête des tiares, dont les bandelettes leur tomboient ſur les joues.

AMANZIRIFDIN; nom propre. Ville de l'Arabie heureuſe, au milieu du pays, dans le royaume d'Oman dont elle eſt Capitale.

AMAPAÏA; nom propre. Île & Province de l'Amérique méridionale dans la Guiane propre, près de l'Orénoque.

AMAPALLA; nom propre. Golfe de la mer du ſud, dans l'Amérique ſeptentrionale, ſur les côtes de la nouvelle Eſpagne, où il s'avance dans les terres juſqu'à près de dix lieues.

Il y a auſſi dans le même continent une île de ce nom, dans laquelle on remarque deux villes de difficile accès, où il n'y a pour habitans que des Nègres & un ſeul blanc, qui eſt un Prêtre ou un Moine pour les inſtruire

AMAQUAS; ſubſtantif maſculin. Arbre du cap de Bonne-eſpérance, qui devient aſſez gros. Il a des fleurs rougeâtres, auxquelles ſuccèdent des coſſes qui renferment chacune cinq ou ſix grains de ſemence

de la groſſeur d'un pois, & qui ſont d'un goût aſtringent. Si l'on coupe quelque branche de cet arbre, il en découle une gomme jaune & luiſante.

AMAR; ſubſtantif maſculin. Nom que les Philoſophes hermétiques ont donné à leur vinaigre & à leur diſſolvant.

AMARA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de l'Arabie heureuſe.

AMARACINON; ſubſtantif maſculin. Nom d'un onguent qu'on préparoit autrefois avec des huiles eſſentielles & des ſubſtances aromatiques. On ne s'en ſert plus aujourd'hui.

AMARACUS; nom propre & terme de Mythologie. Jeune homme qui ſervoit un roi de Chypre, & qui mourut de chagrin pour avoir répandu mal-adroitement un parfum précieux qu'il portoit dans un vaſe. Les Dieux par pitié le changèrent en une plante de ſon nom chez les Latins, & que nous appelons *marjolaine*.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

AMARAIAPUR; nom propre. Ville autrefois célèbre dans l'île de Ceylan. Elle eſt dans le quartier de Mangalcorla.

AMARANTE; nom propre. Ville de Portugal ſur la rivière de Tamara, entre Bragues & Lanugo.

AMARANTES, eſt encore le nom d'un ancien peuple de la Colchide, qui habitoit vers les ſources du Phaſe, ſur le mont Amarante.

AMARANTHE; ſubſtantif féminin. Belle plante qui orne les jardins depuis le mois d'Août juſqu'à la fin de l'automne. Elle pouſſe une tige haute d'un pied, & garnie de feuilles d'un vert brun. Ses fleurs forment des épis cramoiſis, pourpres ou jaunes dorés: chacune eſt compoſée de pluſieurs feuilles diſpoſées en roſe. La graine eſt ronde, petite, luiſante, & n'eſt donnée que par les fleurs ſimples. On conſerve cette graine pendant l'hiver dans des boëtes, & on la ſéme ſur couche en Avril, pour la planter en motte au mois de Juin. L'Amaranthe tricolor eſt remarquable par ſes feuilles rayées d'écarlate, de jaune & de vert. La plante veut être ſouvent arroſée.

Quoique l'Amaranthe ne ſoit guères d'uſage en médecine, elle ne laiſſe pas que d'être humectante, rafraîchiſſante, agglutinative & ſalutaire contre les pertes de ſang. On la prend en décoction.

Dioſcoride dit que les ſommités d'amaranthe ſont efficaces contre la dyſurie, la ſciatique & la morſure des ſerpens. Il ajoute qu'elles garantiſſent les étoffes contre les teignes.

L'*Amaranthe* étoit chez les Poëtes le ſymbole de l'immortalité. On en couronnoit les ſtatues des Dieux.

AMARANTHE, eſt auſſi adjectif, & ſe dit des étoffes de couleur d'amaranthe. *Un ſatin amaranthe.*

AMARANTHE, eſt encore le nom d'une tulipe qui a un fond blanc avec des panaches amaranthes.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte On ne dira pas *une amaranthe étoffe*, mais *une étoffe amaranthe.*

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, & écrire *Amarante*, pour les

ns données en parlant des *let-oiſives*.

ANTHÉE ; nom propre. *Ama-ea*. Surnom de Diane, ainſi lée d'un lieu de l'Eubée, où elle révérée.

ANTHOÏDE ; ſubſtantif fémi- *Amaranthoïdes*. Plante dont la eſt compoſée de fleurons raſ- olés en forme de tête écailleuſe. rt du fond un piſtil qui devient ruit arrondi avec une ſorte de ie crochue.

ANTINE ; ſubſtantif féminin. ne de fleuriſte, qui ſe dit d'une none dont les grandes feuilles d'un rouge blafard.

ANTINE, eſt encore le nom d'une e panachée de pourpre ſur un blanc.

ILLIS ; ſubſtantif féminin. ne de fleuriſte. Tulipe à trois eurs, roſe ſèche, pourpre en- é & blanc.

n donne encore ce nom à une d'œillets piquetés.

INÉ, ÉE ; adjectif & participe f. *Voyez* AMARINER.

INER ; verbe actif de la pre- e conjugaiſon, lequel ſe con- e comme *chanter*. C'eſt rempla- 'équipage d'un vaiſſeau pris par ens qu'on y envoye. *Nous avions onde pour amariner le Corſaire*. es trois premières ſyllabes ſont es, la quatrième eſt longue ou e, comme nous l'expliquons au VERBE, avec la conjugaiſon & uantité proſodique des autres s.

ITUDE ; vieux mot qui ſigni- autrefois amertume.

MOCHDI ; nom propre. Ville rique dans le Zanguebar, à en- n quarante lieues de Melinde, tale du royaume de ce nom.

QUE ; ſubſtantif féminin. Terme de Marine. C'eſt un tonneau flottant qu'on met au-deſſus d'un banc de ſable, ou un mât qu'on élève au-deſſus d'un rocher, pour avertir les vaiſſeaux de n'en pas approcher. C'eſt la même choſe que *bouée* ou *baliſe*. *Voyez* ces mots.

AMARRAGE ; ſubſtantif maſculin. Terme de Marine. C'eſt l'ancrage ou mouillage des vaiſſeaux, ou l'attache de leurs agrets avec des cordages.

AMARRAGE, ſe dit encore de l'endroit où deux groſſes cordes ſont liées par une petite.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, changer le *g* en *j*, & écrire *Amaraje*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

AMARRE ; ſubſtantif féminin. Terme de Marine. Cordage à attacher le vaiſſeau ou autre choſe du vaiſſeau. *Préparez les amarres*.

On dit d'un navire, qu'*il a toutes ſes amarres dehors* ; pour dire, qu'il a jetté toutes ſes ancres.

AMARRES, ſe dit encore en Architecture, de deux morceaux de bois percés au milieu pour y faire paſſer le bout d'un moulinet.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *amare*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

AMARRÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMARRER.

AMARRER, verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Marine, qui exprime l'action de lier & d'attacher avec des amarres,

ſoit le vaiſſeau, ſoit quelqu'une de ſes parties ou agrets. *On vient d'amarrer la flotte.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*amarre*, la ſyllabe *mar* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *amarer*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

AMARSIAS; terme de Mythologie & nom du Pilote qui conduiſit Théſée au Minotaure, dans l'île de Crète.

AMARUA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville d'Hircanie.

AMARUMAYE; nom propre. Rivière conſidérable de l'Amérique, qui a ſes ſources à 20 lieues de Cuſco, au Pérou, & ſon embouchure dans le fleuve des Amazones, après un cours de quatre cens lieues.

AMAS; ſubſtantif maſculin. L'aſſemblage de pluſieurs choſes ſemblables ou différentes. *Un amas de fruits. Un amas de richeſſes.*

AMAS, ſe dit auſſi d'un grand concours de monde. *Il y avoit au ſpectacle un amas d'étrangers.*

AMAS, eſt encore, ſelon Pauſanias, le nom propre d'une montagne du Péloponèſe, dans la Laconie.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

AMASÉE; nom propre. C'eſt, ſelon Ortélius, une ancienne ville du Péloponèſe, dans l'Achaïe. Strabon place dans le pont une ville du même nom.

AMASEMENT; vieux mot coutumier pour ſignifier un bâtiment, une maiſon.

AMASEN; nom propre. Bourg d'Afrique en Nigritie, au royaume de Borno, près des rives du Niger.

AMASER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois bâtir ſur un héritage une maiſon ou autre édifice.

AMASIE; nom propre. Ville de Turquie dans la Natolie. On recueille dans le voiſinage les meilleurs fruits & le meilleur vin de la Province. Elle eſt capitale d'une contrée de ſon nom, qui eſt un des quatre Gouvernemens principaux de l'Aſie mineure. C'eſt dans cette ville que le Bacha réſide.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Amazie* pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMASSAGES; vieux mot qui ſignifioit autrefois une redevance que l'on payoit en vin.

AMASSÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMASSER.

AMASSER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Colligere*. Mettre enſemble pluſieurs choſes, en faire un amas. *Il a amaſſé tous les matériaux du voiſinage.*

AMASSER, s'emploie abſolument & ſans régime, pour dire amaſſer de l'argent. Si l'on dit, *ces gens-là ne ceſſent d'amaſſer*, on entend qu'ils ne ceſſent d'amaſſer de l'argent.

AMASSER, ſe dit auſſi des perſonnes qu'on aſſemble. *Cette femme amaſſe chez elle toutes ſortes de perſonnes.*

AMASSER, ſignifie relever de terre ce qui eſt tombé; mais ramaſſer eſt, dans ce ſens, d'un meilleur uſage.

AMASSER, s'emploie au figuré. On dit, *amaſſer des preuves, des défen-*

ans un procès ; pour dire, réu-
recueillir des preuves, des dé-
es.

ER, eſt auſſi pronominal réflé-
A quoi bon s'amaſſent tous ces -là ?

es deux premières ſyllabes ſont
es, la troiſième eſt longue, ou
e, comme nous l'expliquons au
VERBE, avec la conjugaiſon &
uantité proſodique des autres
ps.

faudroit ſupprimer un *s* qui eſt
, & écrire *amaſer*, pour les
ns données en parlant des *let-
oiſives.*

SERES ; vieux mot qui ſigni-
autrefois, qui amaſſe des ri-
ſes.

SETTE ; ſubſtantif féminin.
te pièce de bois, de corne ou
tre matière qui ſert aux Peintres
ux Broyeurs de couleurs, pour
ſſer les couleurs ſur la pierre où
es broye.

es deux premières ſyllabes ſont
es, la troiſième eſt moyenne,
quatrième très-brève.

faudroit ſupprimer un *s* & un *t*
ſont oiſifs, donner l'accent
e au pénultième *è*, & écrire,
rès la prononciation, *amasète*,
r les raiſons données en parlant
lettres oiſives.

SSOUER ; vieux mot qui s'eſt
autrefois d'un inſtrument ſer-
t à amaſſer.

STRIS ; nom propre. Ville de
quie, dans l'Aſie mineure, avec
ort ſur le Pont-Euxin, à l'em-
chure de la rivière de Dolap.
Reine Amaſtris en fut la fonda-
e, quand elle eut quitté ſon
i Lyſimachus, parce qu'il avoit
uſé Arſinoé.

TRIS, eſt encore un fleuve de
inie.

AMATELOTÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMATELOTER.

AMATELOTER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Terme de Marine, qui ſignifie joindre un matelot à un autre, afin qu'ils ſe ſoulagent réciproquement, & que l'un puiſſe ſe repoſer quand l'autre travaille.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève, la quatrième brève, & la cinquième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

AMATEUR ; ſubſtantif maſculin. Qui eſt paſſionné pour quelque choſe, qui y eſt attaché. *Les Amateurs de la gloire, des honneurs, de la réputation.*

AMATEUR, ſe dit de celui qui aime les Beaux Arts, ſans les exercer, & particulièrement la Peinture. *Ce Prince eſt un grand Amateur.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

AMATH ; nom propre. Ancien bourg de la Paleſtine, près de Gadare.

Euſebe place une ville du même nom dans la Céléſyrie, & dont les Habitans s'appeloient Amathéens.

AMATHA ; nom propre. C'eſt, ſelon Étienne le Géographe, une contrée d'Arabie.

AMATHONTE ; nom propre. Anciene ville de Chypre, où Vénus & Adonis étoient particulièrement révérés. Les Poëtes content que cette Déeſſe en changea tous les Habitans en taureaux, pour les punir de lui avoir ſacrifié des Etrangers, & qu'elle inſpira à leurs femmes de ſe

proſtituer ſans pudeur, pour avoir oſé mépriſer ſes myſtères. Il faut convenir que voilà une ſingulière Divinité.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, & écrire, *amatonte*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

AMATHRE ; nom propre. C'eſt, ſelon Homère, une des Néréides.

AMATHUS ; nom propre. C'eſt, ſelon Strabon, une ville du Peloponèſe, dans la Laconie.

Euſebe en place une autre dans la Paleſtine, au-delà du Jourdain, qui fut priſe & ruinée par Alexandre Jannée.

AMATHUS, eſt encore le nom d'une rivière du Peloponèſe dans la Meſſénie.

AMATHUSE ; nom propre. *Amathuſa*. C'eſt la même choſe qu'*Amathonte*. Voyez ce mot.

AMATHUSIE ; ſurnom de Vénus, ainſi appelée d'Amathonte ou d'Amathuſe, ville de Chypre, où cette Déeſſe étoit particulièrement révérée.

AMATI, IE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMATIR.

AMATICLE ; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de pierre précieuſe.

AMATIQUE ; nom propre. Ville de la Nouvelle Eſpagne, dans la Province de Honduras, à dix-huit lieues de la mer du Nord.

AMATIR ; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. Terme d'Orfévre, qui exprime l'action d'ôter l'éclat & le poli à l'or & à l'argent.

AMATIR, ſe dit auſſi dans les Monnoies, de l'action de blanchir les flans, de manière que le métal ſoit mat & ſans poli.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

AMATITLAN ; nom propre. Bourg de l'Amérique ſeptentrionale, à l'oueſt des vallées de Mixco & Pinola, dans le pays de Guatimala. Il y a là des eaux thermales qui ſont fréquentées.

AMATITUE ; nom propre. Rivière de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Province de Soconuſco, qui fait partie de la Nouvelle Eſpagne. Elle a ſon embouchure dans la mer Pacifique, ſur les frontières de la Province de Guaxaca.

AMATO ; nom propre. *Amatius*. Rivière d'Italie, dans la Calabre Ultérieure. Elle a ſa ſource dans l'Apennin, & ſon embouchure dans la Méditerranée, près de ſainte Euphémie.

AMATRICE ; nom propre. Ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans l'Abruzze Ultérieure, à quinze milles au ſud d'Aſcoli, près de la ſource du Tronto.

AMATZQUITL ; ſubſtantif maſculin. Plante dont les feuilles reſſemblent à celles du Citronnier, à cela près qu'elles ſont velues & plus pointues. Son fruit eſt de la groſſeur d'une noix, & contient des graines blanches ſemblables à celles de la figue. Elle croît dans les Pays chauds. La décoction de ſa racine paſſe pour fébrifuge.

AMAURI *de Chartres* ; nom propre. C'eſt le chef d'une Secte d'hérétiques du treizième ſiècle, qui, entr'autres erreurs, ſoutenoient qu'on ne peut connoître Dieu que dans les créatures,

créatures, & nullement par la raiſon, ni même par une lumière ſurnaturelle ; qu'il n'y a aucune peine pour le péché, quel qu'il ſoit, & que ce qui eſt péché, ceſſe de l'être, ſi on le commet dans un eſprit de charité. Ces Sectaires s'étant fait connoître ſous Philippe-le-Bel, on en ſaiſit pluſieurs qu'on fit expirer dans les flammes, en 1209. N'auroit-il pas mieux valu mépriſer leur fanatiſme, & les loger à l'hôpital des fous ?

AMAUROSE ; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine. Il ſe dit d'une maladie de l'œil, qui ſans cauſer aucun vice apparent dans cette partie, prive néanmoins le malade de la vue. C'eſt ce qu'on appelle ordinairement goutte ſereine. *Voyez* ce mot.

AMAUTAS ; (les) c'étoit le nom que portoient certains Philoſophes du Pérou, ſous le règne des Incas. Ils enſeignoient aux Princes & à la Nobleſſe, (& non au Peuple qu'on ne croyoit pas digne d'être inſtruit,) les cérémonies de la Religion, la Juriſprudence, la Politique, l'Art Militaire, l'Hiſtoire, la Poëſie, la Muſique, &c. Ils compoſoient d'ailleurs des pièces de Théâtre, qui ſe repréſentoient à la Cour aux jours ſolemnels. Les ſujets tragiques étoient des actions militaires, des triomphes, &c. Dans les Comédies, ils parloient des évènemens ordinaires de la vie humaine. Tout dans ces pièces annonçoit les mœurs & la vertu. Les Acteurs étoient des perſonnes qualifiées, & le Prince récompenſoit ceux qui avoient bien exécuté leur rôle.

AMAXIE ; nom propre. C'eſt, ſelon Etienne le Géographe, une ville de la Cilicie Montueuſe.

AMAXITE ; nom propre. *Amaxitus*, Bourg de la Troade, dont parle Thucydide. Apollon y avoit un Temple, dont Criſés fut Grand-Prêtre.

AMAXOBIENS ; (les) anciens peuples qui erroient ſur des chariots dans la Sarmatie.

AMAYA ; nom propre. Bourg d'Eſpagne au Royaume de Léon. Il eſt ſitué aux pieds d'un rocher, à quatre lieues d'Aguilar del Campo.

AMAZONE ; ſubſtantif féminin. Femme courageuſe & guerrière.

On appeloit autrefois Amazones, une nation de femmes guerrières, qui avoient fondé un Empire ſur les bords du fleuve Thermodon, dans l'Aſie Mineure. Elles ne ſouffroient point d'hommes parmi elles, & s'abandonnoient aux Étrangers pour avoir des enfans, dont elles n'élevoient que les filles. Celles-ci étoient condamnées à garder leur virginité, tant qu'elles n'avoient pas tué trois ennemis. Ce moyen n'étoit pas mal choiſi pour former des Héroïnes.

Amazones ; (Rivière des) c'eſt une rivière conſidérable de l'Amérique méridionale, qui ſort d'un lac du Pérou, pour ſe rendre dans l'océan ſous l'équateur même, après un cours de plus de mille lieues. Cette rivière traverſe la vaſte région qu'on appelle le pays des Amazones. Elle reçoit du côté du nord & du côté du ſud un nombre prodigieux de rivieres, dont pluſieurs ont cinq ou ſix cens lieues de cours. Ses bords étoient encore peuplés, il y a un ſiècle, d'un nombre de Nations, qui ſe ſont retirées dans l'intérieur des terres, auſſi-tôt qu'elles ont vu les Européens. On n'y rencontre aujourd'hui qu'un petit nombre de Bourgades de Naturels du pays, récemment tirés

de leurs bois, eux ou leurs pères, par les Miſſionnaires Eſpagnols ou Portugais.

On trouve dans la rivière des Amazones, des poiſſons ſinguliers, & ſur les bords différentes epèces d'animaux rares. Le plus grand des poiſſons d'eau douce qu'on y voit eſt le *lamentin*, auquel les Eſpagnols & les Portugais ont donné le nom de *Vache-Marine*, ou de *Poiſſon-bœuf*. Il paît l'herbe des bords de la rivière; ſa chair & ſa graiſſe ont aſſez de rapport avec celle du veau. La femelle a des mamelles qui lui ſervent à allaiter ſes petits. Il ne ſort pas de l'eau, d'où il ne fait qu'avancer la tête pour paître l'herbe. Il y a auſſi dans ce fleuve une eſpèce de *lamproye*, dont le corps, comme celui de la lamproye ordinaire, eſt percé d'un grand nombre d'ouvertures, mais qui a d'ailleurs la propriété de la *torpille*: celui qui la touche avec la main, ou même avec un bâton, reſſent un engourdiſſement douloureux dans le bras. Les tortues de l'Amazone ſont en ſi grande abondance, qu'elles ſeules & leurs œufs pourroient ſuffire à la nourriture des peuples qui habitent ſur ſes bords. Il y en a de diverſes grandeurs & de diverſes eſpèces, & elles ſont plus délicates que toutes les autres. Outre les poiſſons que fournit cette rivière, les lacs & les marais qui ſe rencontrent fréquemment ſur ſes bords, & quelquefois bien avant dans les terres, ſe rempliſſent de poiſſons de toutes ſortes, dans les temps des crues de la rivière; & quand les eaux baiſſent, ils y demeurent renfermés comme dans des étangs, & on les pêche avec la plus grande facilité. Les crocodiles ſont fort communs dans tout le cours de l'Amazone, & même dans la plûpart des rivières qui s'y déchargent. Il y en a quelques-uns de vingt pieds de long. Dans le temps des inondations, on en a vu entrer dans les cabanes des Indiens: cet animal terrible a même enlevé plus d'une fois un homme d'un canot, à la vue de ſes camarades, pour en faire ſa pâture.

Les animaux terreſtres que l'on rencontre le long de l'Amazone, & dans les bois du voiſinage, ſont des tigres, les élans, les ſinges, & un animal de l'eſpèce de la belette, que l'on nomme *coati* dans la langue du Bréſil. Les tigres ne diffèrent point en beauté ni en grandeur de ceux de l'Afrique. Ils font une guerre cruelle aux Crocodiles: ils leur enfoncent les griffes dans les yeux, l'unique endroit où ils puiſſent les offenſer, à cauſe de la dureté de leurs écailles; mais ceux-ci ſe plongeant dans l'eau, y entraînent les tigres, qui ſe noyent plutôt que de lâcher priſe. Les élans ne ſont pas rares dans les bois de l'Amazone; mais les animaux qui ſont en plus grand nombre, & le plus du goût des Indiens de ce pays, ſont les ſinges. Il y en a d'une infinité d'eſpèces, dont les uns ſont grands comme des lévriers, & les autres auſſi petits qu'un rat, ſans parler de la petite eſpèce connue ſous le nom de *Sapajous*.

Les ſerpens & les couleuvres de tout genre, ſont auſſi fort communs dans cette contrée. Un des plus dangereux eſt le ſerpent à ſonnettes. Les chauves-ſouris, qui ſucent le ſang des chevaux, des mulets, & même des hommes, quand ils ne ſavent pas s'en garantir en dormant à l'abri d'un pavillon, y ſont en ſi

grande quantité, qu'elles ont détruit en divers endroits le gros bétail que les Miſſionnaires y avoient mené, & qui commençoit à s'y multiplier.

Les oiſeaux qui ſe retirent dans les forêts de la rivière des Amazones y ſont encore plus nombreux que les quadrupèdes. Ils ſont ſemblables à ceux du Pérou & de toute l'Amérique, tant par la beauté de leur plumage, que par la diſcordance de leur ramage. Les eſpèces de perroquets & *d'aras*, différens en grandeur, en couleur & en figure, ſont ſans nombre. Les plus rares parmi les perroquets, ſont ceux qui ſont entièrement jaunes, avec un peu de vert à l'extrémité des aîles.

On ne connoît guères, du vaſte pays des Amazones, que ce qui eſt le long du fleuve.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

AMAZONIUS; c'eſt un ſurnom que prit l'Empereur Commode, pour faire honneur à une Courtiſane, ſa Maîtreſſe, qu'il aimoit éperduement, & qu'il avoit fait peindre en Amazone.

AMBA; *Voyez* MANGA.

AMBADAR; nom propre. Ville d'Afrique, dans la Haute Ethiopie, ſur le Nil, au pied des montagnes du Royaume de Bagamedri.

AMBAGES; ſubſtantif féminin pluriel. Ce mot, peu uſité, ſignifie un circuit & embarras de paroles. *Cet homme eſt fatiguant par ſes Ambages continuelles.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

AMBAIBA; ſubſtantif maſculin. Arbre fort élevé, qui croît au Bréſil. Son écorce reſſemble à celle du Figuier. Son bois eſt blanc, & ſon tronc creux, depuis la racine juſqu'au ſommet, où ſe trouve une ſorte de moëlle, avec laquelle les Négres panſent leurs bleſſures. Cet arbre donne des amandes bonnes à manger.

On attribue aux différentes parties de l'Ambaiba, pluſieurs propriétés médécinales. Le ſuc tiré des ſommités par expreſſion, guérit les ulcères : ſes feuilles fraîches les détergent, & calment les douleurs. Le ſuc des jets eſt rafraîchiſſant & aſtringent. Il arrête le flux ſéminal involontaire, & les règles immodérées.

Piſon aſſure, d'après l'expérience, que ce ſuc appliqué, en forme de cataplaſme, ſur le nombril des femmes en couches, y produit un très-bon effet, quand les vidanges coulent trop abondamment.

AMBAJO; ſubſtantif maſculin. Sorte de Chats, que nourriſſent les Négres de la Côte-d'Or. Ils ſont eſtimés dans ces contrées, parce qu'ils ſont habiles à la chaſſe des Rats, & d'autres animaux qui ſont fort incommodes. Ces Chats ont la peau dure & belle.

AMBAITINGA; ſubſtantif maſculin. Arbre ſauvage du Bréſil, qui tient du Pin & du Cyprès. Sa feuille d'un vert éclatant au ſommet, & pâle à la baſe, a le grain ſi rude, qu'elle polit comme une lime. Cet arbre contient une liqueur huileuſe, qui a les propriétés du ſuc de l'Ambaiba. *Voyez* ce mot. Il donne d'ailleurs un fruit mince, large, long comme la main, doux, & bon à manger quand il eſt mûr.

AMBALAM; ſubſtantif maſculin. Grand arbre des Indes, qui porte

fleurs & fruits deux fois l'an. Le fruit rond, dur, oblong & jaune quand il eſt mûr, pend en grapes des branches. Il renferme une amande, & ſa pulpe eſt d'un goût aigrelet fort agréable.

Son écorce, pulvériſée & priſe dans du lait aigre, eſt bonne contre la diſſenterie. La décoction de ſon bois fait bien dans la gonorrhée; & ſon fruit pilé & mêlé avec le ſuc des feuilles, calme les douleurs d'oreilles.

AMBAR; nom propre. Ville de l'Indouſtan, au Royaume de Décan.

AMBARE; ſubſtantif maſculin. Gros & grand arbre qui croît aux Indes. Il donne un fruit jaune de la groſſeur d'une noix, d'une odeur agréable, & d'un goût aigrelet. Il excite l'appétit, & précipite la bile.

Ambare, eſt encore le nom d'un Poiſſon énorme qui ſe trouve dans l'Océan atlantique, vis-à-vis des côtes d'Afrique. La mer le jette ſur le rivage quand il eſt mort. On en a vu de plus de vingt-cinq braſſes de longueur. Quelques Africains des côtes croient que l'ambre eſt la ſemence de ce Poiſſon; d'autres penſent qu'elle eſt ſon excrément.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *Anbare*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMBARVALES; (les) *Ambarvalia*. Fêtes ou ſacrifices que les Romains célébroient à l'honneur de Cérès, pour obtenir une moiſſon abondante. La victime que l'on immoloit, étoit une géniſſe ou une brebis, qui étoit auparavant promenée trois fois autour du champ.

Les Prêtres ſacrificateurs s'appelloient *les Frères Arvaux*. Ils étoient au nombre de douze, en mémoire de ce qu'Acca Laurentia, qui faiſoit annuellement un ſacrifice pour ſes champs, y faiſoit marcher devant elle ſes douze Fils.

AMBASANET; nom propre. Gouvernement du Royaume de Tigré, dans l'Abyſſinie. On y remarque une Roche, qui eſt comme une Forteresſe imprenable.

AMBASIT; nom propre. Province du Royaume d'Amhar, dans l'Abyſſinie.

AMBASON; nom propre. C'eſt, ſelon Etienne le Géographe, une ville de Phrygie.

AMBASSADE; ſubſtantif féminin. C'eſt la charge, la fonction, l'emploi d'un homme envoyé par un Souverain à un autre Souverain. *Vous a-t-on dit par qui cette Ambaſſade ſera remplie?*

On dit, *envoyer en Ambaſſade*; pour dire, envoyer quelqu'un comme Ambaſſadeur. Et *recevoir une Ambaſſade*; pour dire, recevoir des Ambaſſadeurs.

Ambassade, ſe dit dans le diſcours familier, pour certains meſſagers entre particuliers. *Vous me chargiez-là d'une plaiſante Ambaſſade.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

AMBASSADEUR; ſubſtantif maſculin. Miniſtre public, qu'un Souverain envoie à un autre Souverain, pour repréſenter ſa perſonne.

Ambassadeur Ordinaire, ſe dit de celui qui réſide habituellement dans une Cour étrangère.

Ambassadeur Extraordinaire, ſe dit de celui qui eſt envoyé à un

Souverain étranger, pour remplir près de lui une commiſſion particulière.

Les Ambaſſadeurs & Gens de leur ſuite ne ſont pas ſujets au droit d'aubaine, ni aux Loix politiques de France; ainſi ils ne peuvent être traduits devant les Tribunaux du Royaume.

Les Hôtels des Ambaſſadeurs ſont des maiſons de ſûreté, où perſonne ne doit être arrêté que de leur agrément. Tout cela dérive du droit des gens. Mais s'ils abuſoient de leur caractère, on le feroit ceſſer, en les renvoyant chez eux. On peut auſſi les accuſer devant leur Maître, qui devient par là, comme l'obſerve M. de Monteſquieu, leur Juge ou leur Complice.

Les délices d'Athènes & de Sparte floriſſantes, étoient de voir dans leurs aſſemblées beaucoup d'Ambaſſadeurs. Ils montoient à Athènes dans la Tribune des Orateurs, pour expoſer leurs commiſſions. A Rome on les introduiſoit dans le Sénat. Parmi nous c'eſt au Roi qu'ils s'adreſſent immédiatement.

AMBASSADEUR, ſe dit, dans le ſtyle figuré & familier, des perſonnes que les particuliers emploient à quelque meſſage. *Nous allions vous envoyer un Ambaſſadeur. Vous m'avez envoyé un ſot Ambaſſadeur.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième encore, & la quatrième longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer le *m* en *n*, ſupprimer un *ſ* qui eſt oiſif, & écrire *Anbaſadeur*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

AMBASSADRICE; ſubſtantif féminin. C'eſt la femme d'un Ambaſſadeur.

Il s'eſt dit auſſi de la Maréchale de Guébriant, qui, comme le rapporte Wiquefort, fut autrefois envoyée en Ambaſſade.

AMBASSADRICE, s'emploie au figuré. *Comment trouvez-vous cette jeune Ambaſſadrice?*

La première ſyllabe eſt moyenne, les trois ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt très-brève.

AMBASTUS; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une rivière d'Aſie, vers la Chine.

AMBATO; nom propre. C'eſt une grande rivière d'Afrique, dans l'île de Madagaſcar.

AMBAXEUR; vieux mot, qui ſignifioit autrefois un Ambaſſadeur.

AMBAYBA; ſubſtantif maſculin. Arbre des Indes Occidentales, qui a quelque reſſemblance avec le Figuier. Les naturels du pays en tirent une liqueur balſamique.

AMBÉLA; ſubſtantif maſculin. Arbre des Indes-Orientales, dont on diſtingue deux eſpèces. L'un, qui a la grandeur du Néflier, a ſa feuille comme le Poirier, & ſon fruit comme la noiſette, mais anguleux & aigrelet. On le mange confit avec du ſel. L'autre, de la même grandeur, a la feuille plus petite que le Poirier, & ſon fruit plus gros que le premier. Les Indiens font bouillir ſon bois avec le ſantal, & ils prennent cette décoction comme un fébrifuge.

L'écorce de la racine de ces deux Arbres donne un lait purgatif, que les aſthmatiques prennent avec le ſuc d'une drachme de moutarde pilée. Si ce purgatif agit trop violemment, on en arrête l'effet avec une décoction de riz qu'on a fait

aigrir, en la gardant pendant deux ou trois jours.

AMBER; nom propre. *Ambra.* Rivière d'Allemagne, qui a ſa ſource vers les frontières du Tirol, à deux milles de Fueſſen, & ſon embouchure dans l'Iſer, au-deſſus de Landshut, après avoir arroſé la Haute-Bavière.

AMBERG; nom propre. Ville d'Allemagne, dans le Nordgau, ſur la rivière de Vils. Elle eſt capitale du Haut-Palatinat, & appartient à l'Electeur de Bavière. Il s'y fait un commerce conſidérable de fer & d'autres minéraux, qui ſe tirent des lieux voiſins.

AMBERIEU; nom propre. Bourg de la Principauté de Dombes environ à trois lieues, eſt-nord-eſt, de Trévoux.

AMBERT; nom propre. Ville de France en Auvergne, le chef-lieu du Livradois. Elle eſt peuplée d'environ 4000 ames. On y fabrique des camelots, des cartes, des dez, des épingles, & ſurtout des papiers, qu'on préfère à tous les autres du Royaume. Cette ville eſt ſituée ſur la rive droite de la Dore, à onze lieues, ſud-eſt, de Clermont. C'eſt la patrie du Mathématicien Michel Rolle, qui fut reçu à l'Académie des Sciences en 1685.

AMBERZÉE; nom propre. Lac d'Allemagne dans la haute Baviere, à environ deux milles à l'orient de la ville de Landsberg.

AMBESAS; ſubſtantif maſculin. Terme de Trictac, qui déſigne un coup par lequel le joueur amène deux as. On dit plus communément beſet, qui ſignifie la même choſe.

AMBESDUI; vieux mot qui ſignifioit autrefois l'un & l'autre.

AMBEZ; nom propre. Bourg de France dans la Guienne, au confluent de la Garonne & de la Dordogne, qu'on appelle Bec d'Ambez, & environ à trois lieues, nord, de Bordeaux.

AMBI; ſubſtantif maſculin. Inſtrument de Chirurgie inventé par Hippocrate, pour réduire la luxation du bras avec l'épaule.

AMBIALET; nom propre. Bourg de France, avec titre de Vicomté, dans le Languedoc, ſur le Tarn, à deux lieues & demie, eſt-nord-eſt, d'Alby.

AMBIALITES; (les) Ancien Peuple des Gaules, qui habitoit entre Avranches & Coutances.

AMBIAM; nom propre. *Ambiamum.* C'eſt, à ce qu'ont dit quelques-uns, une Ville & un Royaume d'Ethiopie; mais c'eſt une fable, il n'y a dans ces contrées ni ville ni royaume de ce nom.

AMBIA-MONARD; ſubſtantif maſculin. Bitume jaune, liquide, dont l'odeur approche celle du Tacamahaca. Il coule d'une fontaine ſituée près de la mer des Indes.

Il eſt, ſelon Lemery, réſolutif, fortifiant, adouciſſant; il guérit les dartres, la gratelle, & s'emploie contre les humeurs froides. On lui attribue les propriétés des gommes de Caragne & de Tacamahaca.

AMBIANCATIVA; nom propre d'un prétendu Royaume d'Abyſſinie, qui eſt de la même fabrique que celui *d'Ambiam.* Voyez ce mot.

AMBIANT, ANTE, adjectif & terme de Phyſique, pour déſigner ce qui enveloppe, ce qui environne. *L'air ambiant; les corps ambians.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier

en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un ambiant fluide*, mais *un fluide ambiant*.

AMBIBARE ; *Voyez* AMBIALITE. C'eſt la même choſe.

AMBIDEXTRE ; adjectif des deux genres. Ce mot déſigne la perſonne qui ſe ſert également des deux mains. *Un Nègre ambidextre.*

Le Dictionnaire de Trévoux ne fait cet adjectif que maſculin, mais il ne faut pas l'en croire ; l'Académie dit une femme ambidextre comme un homme ambidextre.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième moyenne, & la quatrième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une ambidextre fille*, mais *une fille ambidextre*.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *anbidextre*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMBIE ou HAMBIE ; nom propre. Bourg de France dans l'Avranchin, en Normandie, à ſix lieues du Mont Saint-Michel.

AMBIE, eſt encore le nom d'une ancienne Ville Epiſcopale d'Afrique en Mauritanie.

AMBIERLE ; nom propre. Bourg de France dans le Lyonnois, ſitué ſur un coteau à trois lieues & demie, nord-oueſt, de Rouanne. Il s'y tient tous les ans une foire conſidérable, & les environs ſont couverts de vignes.

AMBIGENE ; adjectif. Terme de Géométrie. Il ſe dit d'une hyperbole qui a une de ſes branches infinies, inſcrite, & l'autre circonſcrite à ſon aſymptote.

M. d'Alembert remarque que Newton paroît être le premier qui ait employé ce terme, pour déſigner certaines courbes hyperboliques du troiſième ordre.

AMBIGU, GUE, adjectif. *Ambiguus, a, um.* Ce mot déſigne au propre, ce qui eſt obſcur, équivoque, douteux, qui peut avoir un double ſens. *Les Oracles de l'antiquité répondoient en termes ambigus aux queſtions qu'on leur faiſoit.*

AMBIGU, ſe dit au figuré, d'un mélange de choſes oppoſées. *Cet homme eſt un ambigu de ſcience & d'ignorance.*

AMBIGU, eſt auſſi ſubſtantif maſculin, & ſignifie un repas où l'on ſert en même-temps les entrées, le rôt, l'entremets & le deſſert. *On nous ſervit un ambigu.*

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde brève, & la troiſième encore au ſingulier maſculin ; mais celle-ci eſt longue au pluriel & au féminin.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *des ambigues paroles*, mais *des paroles ambigues.*

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *anbigu*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMBIGUITÉ ; ſubſtantif féminin. *Ambiguitas.* Obſcurité de paroles, auxquelles on peut attribuer divers ſens. *Il n'y a point d'ambiguité dans mes offres.* Voyez EQUIVOQUE, pour les différences relatives qui en diſtinguent *ambiguité*, &c.

La première ſyllabe eſt moyenne, & les quatre autres ſont brèves au ſingulier ; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer le *m* en *n*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres; & le ſecond *i* en *ï* trema, pour éviter de prononcer le *gui*, de ce mot, comme dans *guide* ou *aiguiſer*, & écrire *anbiguité*.

AMBIGUMENT; adverbe. *Ambiguè*. D'une manière obſcure, équivoque, ambigue. *Pourquoi répondre ambigument?*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt moyenne.

Il faudroit changer le premier *m* en *n*, l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *anbigumant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMBILLON; nom propre. C'eſt un lieu de France en Touraine, d'où l'on tire des meules de moulin.

AMBILLON LA GREZILLE; nom propre. Bourg de France dans l'Anjou, à cinq lieues, ſud-eſt, d'Angers.

AMBIS; ſubſtantif maſculin. Petit Quadrupède à poil noir, qu'on trouve aux royaumes de Congo & d'Angola.

AMBISNA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville d'Eſpagne dans le territoire des Murboges.

AMBISONTES; (les) c'eſt, ſelon Ptolémée, un ancien peuple de la Norique.

AMBITE; adjectif uſité dans les Verreries, pour déſigner le verre qui eſt mou par défaut de ſable. Dans ce cas on eſt obligé de le rafiner.

AMBITIEUSEMENT; adverbe. *Ambitiosè*. D'une manière ambitieuſe, avec ambition. *Il ſe comporte ambitieuſement.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue, la cinquième très-brève, & la ſixième moyenne.

Il faudroit changer le premier *m* en *n*, le premier *t* en *s*, le *s* en *z*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *anbiſieuzemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMBITIEUX, EUSE. *Ambitioſus, a, um.* Qui a de l'ambition, qui recherche ardemment les richeſſes les honneurs. *C'eſt un homme ambitieux.*

On appelle figurément, *ornemens ambitieux*, dans un diſcours, des ornemens trop affectés, trop recherchés.

Cet adjectif s'emploie auſſi ſubſtantivement. *L'ambitieux n'eſt jamais tranquille.*

On appelle *courſe ambitieuſe*, les démarches d'un Eccléſiaſtique en Cour de Rome, pour demander le bénéfice d'un homme encore vivant; ſi le fait eſt prouvé, il opère la nullité de la nomination.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du maſculin, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif peut précéder ou ſuivre le ſubſtantif auquel il ſe rapporte, ſuivant que l'oreille & le goût l'auront décidé. On dira *d'ambitieuſes paſſions*, ou *des paſſions ambitieuſes*.

AMBITION; ſubſtantif féminin. *Ambitio.* Deſir exceſſif & immodéré de richeſſes, de dignités, d'honneurs. *Cette femme eſt d'une ambition inconcevable.*

AMBITION, peut ſe prendre en bonne part, ſelon l'épithète qui l'accompagne. *Une ambition louable, généreuſe.*

Les Romains repréſentoient l'ambition ayant des ailes & les pieds nuds, ils lui avoient élevé un temple & un autel. Un critique obſerve qu'ils les lui devoient bien.

La première ſyllabe eſt moyenne, les trois autres ſont brèves au ſingulier, mais la dernière eſt longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

AMBITIONNÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMBITIONNER.

AMBITIONNER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Rechercher ardemment, paſſionnément, avec empreſſement. *Il ambitionne la première place.*

AMBITIONNER, ſe dit auſſi par hyperbole, dans les complimens. *Tout ce que j'ambitionne, c'eſt l'occaſion de vous être utile.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les trois ſuivantes ſont brèves, la cinquième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer le *m* en *n*, le *t* en *ſ*, ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *anbiſioner*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

AMBIVARITES; (les) ancien peuple de la Gaule Belgique, qui occupoit le Brabant, avec les Ménapiens & les Tongres.

AMBIZE; ſubſtantif maſculin. Nom d'un énorme poiſſon d'Afrique & de la Nouvelle Eſpagne. Il pèſe juſqu'à cinq cens livres. Il a des bras, & des mains dont les doigts ſont joints par une membrane. Sa gueule eſt comme celle d'un bœuf. On lui tend des pièges, & on l'aſſomme à coups de bâton, quand il vient paître les herbes ſur le bord du rivage. Sa chair eſt très-bonne à manger.

AMBIZI; ſubſtantif maſculin. Coquillage large comme la main, que la marée amène au pied des arbres dans l'île de Loanda, du côté de l'Afrique. L'animal eſt bon à manger, & ſa coquille calcinée donne de l'excellente chaux. Elle ſert encore à tanner les peaux de bœufs.

AMBLADA; nom propre. C'eſt, ſelon Strabon, une Ville de la Carie.

AMBLAI; vieux mot qui ſignifioit autrefois une eſpèce de claie dont on entoure une charrette pour y pouvoir voiturer certaines choſes.

AMBLE; ſubſtantif maſculin. C'eſt, dit M. de la Guériniere, une allure plus baſſe, & beaucoup plus alongée que celle du pas, dans laquelle le cheval lève & poſe en même-temps à terre les deux jambes d'un même côté, c'eſt-à-dire, celle de devant & celle de derrière; enſorte qu'il n'a que deux mouvemens, l'un pour la droite & l'autre pour la gauche, qui ſe continuent alternativement. Un bon cheval d'amble doit marcher les hanches baſſes & pliées, & poſer le pied de derrière bien au-delà de celui de devant, pour embraſſer plus de terrein. L'amble n'eſt bon que dans un terrein doux & uni; car dans la boue & dans les endroits rabotteux, un cheval ne peut pas ſoutenir long-temps cette allure. Généralement

parlant, tout cheval d'amble ne dure pas longtemps ; & c'eſt un ſigne de foibleſſe, puiſque les poulains prennent cette allure, juſqu'à ce qu'ils ayent aſſez de force pour trotter & galoper ; & que la plûpart des bons chevaux, lorſqu'ils commencent à s'uſer, finiſſent par ambler.

On dit proverbialement & familièrement, mettre quelqu'un à l'*amble ;* pour dire, le corriger, le ranger à ſon devoir.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *anble*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMBLER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe ſignifie aller l'amble. *C'étoit un cheval qui n'ambloit pas mal.*

Ce mot vieillit.

Les temps compoſés ſe forment avec l'auxiliaire AVOIR. *Ce cheval auroit amblé.*

AMBLESINDE ; nom propre. Bourg d'Angleterre dans le Comté de Veſtmorland, au nord-oueſt de Kendale.

AMBLETEUSE ; nom propre. *Ambletuſa*. Ville maritime de France dans le Boulonois, à deux lieues, nord-nord-oueſt, de Boulogne. On n'y paye ni tailles ni droits d'entrée. Elle eſt défendue par une tour bien munie d'artillerie, où l'on entretient garniſon. Ce fut là que Jacques II, Roi d'Angleterre, aborda en 1689, dans une barque de pêcheur, quand les Anglois ne voulurent plus lui obéir.

AMBLEVE ; nom propre. *Amblavia*. Rivière des Pays-Bas, qui a ſon embouchure dans l'Outre, ſur les frontières du pays de Liége, après avoir arroſé le Luxembourg, Malmedi & Stavelo.

AMBLEUR ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le titre d'un Officier de la grande & de la petite Écurie du Roi.

AMBLEUR, eſt auſſi un terme de Vénerie, par lequel on déſigne un cerf, dont la trace du pied de derrière ſurpaſſe la trace du pied de devant.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

AMBLOYER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois adoucir.

AMBLYGONE ; adjectif & terme de Géométrie. Qui a un angle obtus. *Ce triangle eſt amblygone.*

AMBLYOPIE ; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine, qui déſigne l'obſcurciſſement & l'affoibliſſement de la vûe. C'eſt une diſpoſition à la goutte ſereine. Les vieillards ſont ſujets à cette maladie.

Pour guérir cette maladie ou la diminuer, on peut uſer d'une infuſion d'euphraiſe, avec laquelle on aura mêlé quelques gouttes d'eau-de-vie.

On peut auſſi employer le collyre ſuivant.

Prenez une chopine de vin blanc, trois onces d'eau de roſe, & autant d'eau de plantain ; une demi-once de ruthie préparée, un gros de vert de gris, deux ſcrupules de myrrhe, & autant d'aloès : faites infuſer ces drogues dans un vaſe de verre bien fermé, pendant quinze jours, à la chaleur du ſoleil ou au grand air, en les remuant deux fois par jour : paſſez enſuite la liqueur. Vous en imbiberez un linge, que vous appliquerez ſur les yeux le matin en

vous levant & le ſoir en vous couchant.

Voici encore un autre collyre.

Prenez une demi-once d'alun crud; faites-le diſſoudre dans quatre onces d'eau de plantain; & mettez de temps à autre, dans l'œil malade, quelques gouttes de cette liqueur.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt longue.

Il faudroit changer le *m* en *n*, l'*y* en *i*, & écrire *anbliopie*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMBOHITSMENES; (les) peuples qui habitent de hautes montagnes d'Afrique du même nom, dans l'île de Madagaſcar.

AMBOINE; nom propre. Ville & île d'Aſie, l'une des Moluques, dans l'Océan oriental, au cent quarante-cinquième dégré de longitude, & au quatrième de latitude méridionale. L'air y eſt ſain, les eaux y ſont bonnes, & l'on y a des fruits, du poiſſon, du riz & des clous de girofle.

AMBOISE; nom propre. Ville de France en Touraine, au confluent de la Loire & de la Maſſe, environ à trois lieues, eſt, de Tours. Cette Ville contient quatre mille cinq cens habitans diſtribués en deux Paroiſſes, dont une eſt pour la Nobleſſe & les Officiers ſeulement, & l'autre pour le Tiers-état. C'eſt dans le Château de cette Ville que Louis XI inſtitua l'Ordre de Saint-Michel, en 1469. C'eſt auſſi là où naquit Charles VIII.

Il y a dans Amboiſe un Bailliage, une Election, une Maîtriſe des Eaux & Forêts, un Grenier à Sel, une Maréchauſſée, un Gouverneur aux appointemens de douze cens livres; & un Lieutenant de Roi, qui n'en a que moitié.

Il y a encore une Commanderie de l'Ordre de Malthe, qui produit trois mille cinq cens livres au titulaire.

AMBOISE; (les îles d') ce ſont trois îles d'Afrique dans l'Océan, environ à ſix lieues, ſud-eſt, du Cap d'Amboiſine. Les vaiſſeaux s'y arrêtent quelquefois pour y prendre des vivres, des dents d'éléphant, du vin de palmes qui y abonde, & des eſclaves.

AMBON; ſubſtantif maſculin. C'eſt ce que l'on appelle dans les Egliſes une tribune, un jubé.

AMBON, eſt auſſi un terme d'Anatomie. Il déſigne, ſelon Caſtelli, le bord des cavités qui reçoivent les extrémités des os dans quelques articulations, telle que celle du fémur, dans la cavité cotyloïde.

AMBON, eſt encore un Bourg de France en Bretagne, ſitué ſur un Ruiſſeau, près de l'Océan, à trois lieues, ſud-eſt, de Vannes.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève au ſingulier & longue au pluriel.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *anbon*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMBOSINE; nom propre. Province d'Afrique au Royaume de Benin, entre le Camarones à l'eſt, & la Rivière Rio-del-Rey à l'oueſt. Les vaiſſeaux qui remontent cette Rivière, tirent de la Province des rafraîchiſſemens en bétail, en volaille & en fruits. Ils y achetent des eſclaves, & quelque peu de corail bleu.

AMBOTE; nom propre. Bourg de Pologne dans la Samogitie, ſur la Rivière de Wirvita, près de ſon confluent avec le Wetz, à neuf

milles de la mer Baltique.

AMBOUCHOIR; ſubſtantif maſculin. Terme de Bottier, qui ſe dit du moule ſur lequel on fait la tige d'une botte.

AMBOULE; (la vallée d') nom propre. Contrée méridionale & orientale de l'île de Madagaſcar. Elle s'étend le long de la Rivière Manaupani, au nord du Carcanoſſi. On y recueille des fruits en abondance, & les pâturages y nourriſſent quantité de bœufs & de vaches. Il y a près du chef-lieu une ſource d'eaux Thermales, qui guérit les rhumatiſmes. Les peuples de la Vallée, qui ſont au nombre de deux ou trois mille perſonnes, obéiſſent à un Voad-Ziri, qu'ils appellent Grand Seigneur.

AMBOURG; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de bière.

AMBOURNAI; nom propre. *Ambroniacum*. Petite Ville de France dans le Bugey, à quatre lieues, ſud-eſt, de Bourg en Breſſe. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, qui vaut quatorze mille livres de rentes au Tirulaire.

AMBOUSCHURE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois du mêlange d'une choſe de moindre qualité avec une autre très-bonne.

AMBOUTI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMBOUTIR.

AMBOUTIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *Ravir*. Terme d'Orfèvre, qui ſe dit de l'action de donner de la profondeur ou de rendre convexe ou concave une pièce d'argent ou d'autre métal en la travaillant ſur l'étampe.

Ce terme convient encore au Chauderonnier, au Ferblantier, & à la plûpart des Ouvriers qui travaillent des métaux.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire, *anboutir*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMBOUTISSOIR; ſubſtantif maſculin. Outil qui ſert aux Cloutiers & aux Serruriers, pour former des têtes de clous.

AMBOUTISSOIR, eſt encore un outil d'Éperoniers, ſervant à donner une figure convéxe & concave aux pièces de fer qui doivent former les fonceaux.

AMBRACAN. *Voyez* AMBARE, c'eſt la même choſe.

AMBRACIE; nom propre. Ancienne ville d'Épire, où Pyrrhus tint autrefois ſa Cour. Elle donnne ſon nom au golfe où la flotte de Céſar Auguſte vainquit celles d'Antoine & de Cléopatre. On appeloit Ambraciens & Ambraciotes, les habitans d'Ambracie.

AMBRACIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois braſſer, faire de la bière.

AMBRAQUE; nom propre. *Ambracus*. Ancienne forteresſe d'Epire, dont parle Etienne le Géographe. Elle étoit dans des marais, près d'Ambracie.

AMBRASI ou AMBRISI; nom propre. Rivière d'Afrique, au Royaume de Congo. Elle a ſa ſource dans les montagnes voiſines de Tinda, & ſon embouchure dans la mer d'Éthiopie, entre les rivières de Lelunda & de Roſe. On dit qu'elle abonde en poiſſons.

AMBRAUT; nom propre. Bourg de France, dans le Berry, près de la

Les femmes ſujettes aux vapeurs, n'en doivent pas faire uſage.

Le marc des drogues peut s'employer en parfums.

POUDRE D'AMBRE, par Meſué. *Prenez* trois gros de canelle, autant de doronic, de macis, de girofle, de muſcade, de feuilles Indiennes & de petit galanga; deux gros de ſantal citrin, autant d'aloès & de poivre long; un gros & demi de gingembre, un gros de ſpicanard, & autant de gros & de petit cardamome; quatre ſcrupules d'ambre gris, & un demi-gros de muſc; pulvériſez ces drogues, & gardez la poudre dans un vaſe de terre bien bouché.

Vous la donnerez à la doſe d'un demi ſcrupule juſqu'à deux ſcrupules.

Elle fortifie le cerveau, le cœur & l'eſtomac, aide à la digeſtion, excite la ſemence, & détruit la malignité des humeurs.

L'*ambre gris* paye à l'entrée du Royaume huit francs par livre.

BAUME D'AMBRE LIQUIDE, ſe dit d'une raiſine claire & rouge, produite par un arbre de la nouvelle Eſpagne, appelé par les naturels du pays *oſoſols*; il reſſemble à l'ambre gris, ſurtout par l'odeur, d'où lui vient ſon nom. Le *baume* récent eſt liquide, & eſt nommé *huile d'ambre liquide*: mais quand il eſt vieux, on l'appelle *baume d'ambre liquide*: il vient des deux Eſpagnes en barril, & il eſt très-rare parmi nous.

On le trouve ſouverain pour les plaies, particulièrement pour les fiſtules à l'anus: il reſſemble au *baume de Tolu* par l'odeur & la couleur, & il eſt exprimé de la même manière que l'huile du laurier, d'un fruit rouge qui croît dans l'île de Saint-Domingue.

PRUNE D'AMBRE, ſe dit, ſelon la Quintinie, d'une prune qui a la chair ſéche, & qui ne quitte pas le noyau.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *anbre*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMBRE, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMBRER.

AMBRÉADE; ſubſtantif féminin. C'eſt le nom que les Négocians donnent à de l'ambre faux ou factice, qu'ils emploient ſur quelques côtes d'Afrique pour faire la traite des Nègres.

AMBRER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Parfumer avec de l'ambre gris. *Pourquoi ambrer cet appartement?*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'ambre*, la ſyllabe *am* eſt longue.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *anbrer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMBRES; nom propre. Petite ville de France dans le Languedoc, entre les rivières de Dadou & d'Agout, à une demi-lieue, nord-oueſt, de Lavaur.

AMBRES, eſt encore, ſelon Juſtin, le nom d'un ancien peuple de l'Inde, qui habitoit les rives du fleuve Acéſine, & qu'Alexandre ſoumit après l'avoir vaincu.

AMBRESBURI; nom propre. *Am-*

qui ne donnent aucune ſemence. Le fruit naît ſur le pied des fleurs, mais ſéparément, & il renferme une ſemence noire & oblongue. La plante rend une odeur aromatique, amère, & cependant agréable. Elle ſe cultive dans les jardins, & donne dans l'analyſe chimique, beaucoup d'huile exaltée, avec peu de ſel & de phlegme.

Toute la plante a une odeur aromatique très-agréable, & un goût un peu amer; elle eſt cordiale, ſtomachique, céphalique, anthyſtérique, emménagogue, & apéritive; à l'extérieur, elle eſt réſolutive & répercuſſive.

On en fait des infuſions dans l'eau ou dans le vin; & l'on s'en ſert pour compoſer des liqueurs ſpiritueuſes.

AMBROISIE ou THÉ DU MEXIQUE, ſe dit encore d'une plante étrangère qu'on cultive dans les jardins, & qu'on a priſe pour le vrai Thé. Sa ſemence eſt menue; ſes racines ſont fibreuſes, ſes feuilles vertes & d'une odeur forte, & ſes fleurs comme celle du botrys.

L'infuſion de ſes feuilles & de ſa racine eſt ſtomachique, apéritive, antiaſthmatique & ſalutaire dans les maladies des femmes en couches & contre les crachemens de ſang.

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, & la troiſième eſt longue.

Il faudroit changer le *m* en *n*, le *ſ* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *anbroizie*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMBRONS; (les) ancien Peuple des Gaules, qui fut défait par Marius avec les Cimbres & les Teutons. Feſtus prétend qu'il habitoit les environs d'Embrun; Cluvier le place dans les cantons de Zurich, Berne, Fribourg & Lucerne. Cette dernière opinion eſt la plus probable.

AMBROSIE; terme de Mythologie, & nom propre d'une fille d'Atlas, l'une des Hyades.

AMBROSIEN; (Rit) terme Eccléſiaſtique. Il ſe dit d'une manière particulière de célébrer l'Office Divin dans l'Egliſe de Milan, qu'on appelle auſſi quelquefois *l'Egliſe Ambroſienne*, du nom de Saint Ambroiſe, Docteur de l'Egliſe, & qui fut ſacré Evêque de cette ville en 374, le 7 Décembre, immédiatement après avoir reçu le baptême. C'eſt ce Prélat qui convertit Saint Auguſtin, qui fit condamner les Ariens au Concile d'Aquilée, & qui refuſa l'entrée de l'Egliſe à l'Empereur Théodoſe, juſqu'à ce que ce Prince ſe fût ſoumis à une pénitence publique, pour avoir fait maſſacrer les habitans de Theſſalonique.

AMBROSIES; ſubſtantif féminin pluriel. *Ambroſia*. C'eſt le nom d'une Fête que les Anciens célébroient à l'honneur de Bacchus.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième longue.

Il faudroit changer le *m* en *n*, le *ſ* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Anbrozies*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMBRUN; *Voyez* EMBRUN & EMBRUNOIS.

AMBUBAIE; ſubſtantif féminin. *Ambubaia*. Ce mot déſigne des femmes qui vinrent autrefois de Syrie s'établir à Rome, où elles gagnoient leur vie en jouant de la flute, & en ſe proſtituant.

broient par une proceſſion autour de la ville. Les victimes qui devoient être immolées, étoient de la proceſſion.

AMCONBRER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois charger.

AMCOPELTZ - HOKELL ; nom propre. Montagne d'Irlande très-élevée, à ſept milles de Scholot.

AMDENAGER ; nom propre d'un des Royaumes de Kunkam, entre le Mogol & le Malabar.

AME ; ſubſtantif féminin. *Anima.* Ce qui eſt le principe de la vie dans tous les êtres vivans.

AME, ou AME RAISONNABLE, ſe dit particulièrement de l'ame d'une perſonne.

Notre ame qui eſt le principe de notre vie, de nos penſées, & de nos mouvemens volontaires, eſt une ſubſtance ſpirituelle & libre. C'eſt une ſubſtance ſpirituelle, puiſqu'un ſentiment interne nous démontre que nous penſons, que nous jugeons, que nous raiſonnons, que nous avons des idées, des deſirs, des paſſions, &c. Ces opérations de l'ame ſuppoſent néceſſairement un ſujet qui puiſſe les recevoir ; & l'on doit penſer que ce ſujet eſt ſimple, indiviſible, & ſpirituel ou immatériel ; puiſque l'étendue & la penſée n'ayant rien de commun, elles ne peuvent être recues dans un ſeul & même ſujet.

Notre ame eſt une ſubſtance libre, puiſque nous ſentons que nous avons la faculté d'adopter une opinion ou une autre, & d'agir ou de ne pas agir.

Mais quelles qu'aient été les recherches des Philoſophes Anciens & Modernes, pour appercevoir comment cet être que nous ſavons en nous, & que nous regardons comme nous-mêmes, eſt uni à un certain aſſemblage d'eſprits animaux, qui ſont dans un flux continuel, & comment il agit ſur des organes matériels ; nous n'avons là deſſus que des vues & des conjectures toutes différentes les unes des autres, & qui prouvent bien que chacun de ces Savans a voulu définir ce qu'il ne comprenoit pas. Nous abandonnerons donc toute diſcuſſion métaphyſique ſurcet objet, & nous préférerons de rapporter quelques réſultats indiqués par les expériences des Obſervateurs, ſur les rapports qui ſont entre l'ame & le corps.

On a remarqué qu'un ſang louable, circulant dans les veines du cerveau, donnoit de la force & de la vigueur à l'ame.

On a auſſi remarqué que de la circulation modérée de ce ſang, dépendoient la tranquillité de l'ame & la modération dans ſes mouvemens. On s'apperçoit que les ſujets chez qui cette circulation eſt plus prompte, ou plus rapide, ont du penchant aux paſſions violentes, telles que la colère, les querelles, &c. Si cette promptitude ou rapidité acquiert encore de l'accroiſſement, il eſt dangereux qu'on ne paſſe juſqu'à la fureur, comme il arrive fréquemment dans les fièvres. Si le ſang paſſe dans le cerveau en trop petite quantité, l'ame ſe livre volontiers à la crainte ; & s'il y circule trop lentement, on eſt en proie à l'ennui & à la triſteſſe.

La circulation du ſang a auſſi une grande influence ſur les différentes inclinations qui entraînent l'ame vers certains objets. On obſerve que les colériques dont le ſang coule avec beaucoup de vîteſſe, ont

diſpoſitions à la témérité, aux
ons, aux haines, à l'ambition :
es ſanguins, dont le ſang coule
uillement & librement, ſont
enclins aux plaiſirs, à la vo-
, & à tout ce qui flatte les ſens :
les phlegmatiques en qui la cir-
ion eſt très-languiſſante, ont
coup de penchant à la pareſſe,
dolence, & à tout genre d'in-
ence ; & que les mélancoli-
qui ont le mouvement du ſang
it, ſont très-timides, ſoupçon-
& opiniâtres.

iſtote dit que le ſang épais &
d, ne contribue pas à l'intel-
ce, mais à la force ; & que le
ſubtil donne plus de concep-
& de délicateſſe de ſenti-

l'organiſation du corps a tant
pire ſur l'ame, celle-ci n'exer-
s un moindre pouvoir ſur les
ions vitales, qu'elle trouble
uefois ſingulièrement, par de
ines impreſſions fortes & ſu-

On ne doutera pas du dan-
ui accompagne tous les deſirs
nens, ſi l'on fait attention au
gement que cauſent à la ſanté
ſion de l'amour, la déprava-
de l'appétit dans les femmes
s, & le violent deſir de re-
on pays & ſa famille. Le dé-
qu'excite la vue ou l'odeur de
ue ſubſtance déſagréable, dé-
l'eſtomac juſqu'au point d'ex-
un vomiſſement pénible & la-
ux. Une expérience journaliè-
t connoître les cruelles révo-
s que cauſe dans le corps
athie pour certains objets,
e les chats, le fromage, la
e ou toute autre choſe. Les
tions profondes ou la conten-
'eſprit quand on étudie, dé-
nt la force de tout le corps &
de l'eſtomac ; on remarque même qu'elles opèrent un reſſerrement ou un relâchement des membranes du cerveau, qui cauſe de ſérieuſes maladies de tête. Une infinité d'obſervations médicinales font foi que le ſeul aſpect des épileptiques, ou de malades attaqués de la petite vérole, a fait tomber beaucoup de ſpectateurs dans les mêmes accidens. Il n'y a point de doute que pluſieurs perſonnes n'aient été attaquées de peſte dans un temps où elle ne regnoit point, par la ſeule impreſſion que l'idée de cette maladie a faite ſur elles ; & l'expérience fait voir quelquefois que l'imagination purge, fait ſuer, vomir, ſaliver certaines perſonnes. C'eſt, ſur-tout, dans les corps ſenſibles, foibles de tempéramment, ou affoiblis par la maladie ou quelqu'autre cauſe, que ces révolutions ſe paſſent, & que le pouvoir de l'ame ſur le corps, ſe manifeſte avec plus d'éclat.

On lit dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, un fait vérifié par M. Dodard, qui ne contribue pas peu à la preuve de ce pouvoir.

Un Muſicien illuſtre, grand compoſiteur, fut attaqué d'une fièvre, qui ayant toujours augmenté, devint continue, avec des redoublemens : le ſeptième jour il tomba dans un délire très-violent, & preſque ſans aucun intervalle, accompagné de cris, de larmes, de terreur, & d'une inſomnie perpétuelle. Le troiſième jour de ſon délire, un de ces inſtincts naturels que l'on dit indiquer aux animaux malades, les herbes qui leur ſont propres, lui fit demander à entendre un petit concert dans ſa chambre ; ſon Médecin n'y conſentit qu'avec beau-

coup de peine. On lui chanta les cantates de Bernier; dès les premiers accords qu'il entendit, ſon viſage prit un air ſerein, ſes yeux furent tranquilles, les convulſions ceſsèrent abſolument; il verſa des larmes de plaiſir, & eut alors pour la Muſique une ſenſibilité qu'il n'avoit jamais eue, & qu'il n'a plus eue étant guéri. Il fut ſans fièvre durant tout le concert; & dès que l'on eut fini, il retomba dans ſon premier état. On ne manqua pas de continuer l'uſage d'un remède dont le ſuccès avoit été ſi imprévu & ſi heureux : la fièvre & le délire étoient toujours ſuſpendus pendant les concerts, & la Muſique étoit devenue ſi néceſſaire au malade, que la nuit il faiſoit chanter, & même danſer une parente qui le veilloit quelquefois, & qui étant fort affligée, avoit bien de la peine à avoir pour lui ces ſortes de complaiſances. Une nuit, entr'autres, qu'il n'avoit auprès de lui que ſa garde, qui ne ſavoit qu'un miſérable Vaudeville, il fut obligé de s'en contenter, & en reſſentit quelque effet. Enfin, dix jours de muſique le guérirent entièrement ſans autre ſecours que celui d'une ſaignée du pied, qui fut ſuivie d'une grande évacuation.

Parle-t-on de l'ame dans ſes rapports avec la Religion, on dit, *une ame régénérée par les eaux du Baptême; une ame ſanctifiée, une bonne ame, une ame chrétienne, une ame illuminée par la grace, &c.*

Parle-t-on de l'ame relativement à ſes qualités bonnes ou mauvaiſes; on dit, *une belle ame, une ame noble, une ame héroïque, une ame généreuſe, une ame lâche, une ame vile, une ame mercénaire. Elle a toujours eu une ame intéreſſée. Vous ne ſéduirez que des ames foibles.*

En parlant des ames ſéparées du corps, on dit, *les ames des Trépaſſés, les ames du Purgatoire, les ames damnées, les ames bienheureuſes. On a célébré cent Meſſes pour le repos de ſon ame, &c.*

AME, ſe dit pour ſignifier une perſonne de l'un ou de l'autre ſexe, grande ou petite. *On compte ſix mille ames dans cette ville. Si vous allez dans cette maiſon, vous n'y trouverez pas une ame.*

AME, ſe dit dans le ſens de conſcience. *Il promet en ſon ame, qu'il remplira cet objet.*

On dit figurément de quelqu'un, qu'*il a l'ame ſur les lèvres*; pour dire, qu'il eſt ſur le point d'expirer.

On dit figurément d'une perſonne, qu'*elle eſt ſans ame*, qu'*elle n'a point d'ame*; pour dire, qu'elle n'a aucun ſentiment honnête.

On dit familièrement, figurément & proverbialement d'une perſonne entièrement dévouée à une autre, & qui eſt prête à la ſeconder, & à la ſervir en toutes ſortes de choſes, quelque odieuſes qu'elles ſoient, que *c'eſt ſon ame damnée.*

On dit proverbialement & figurément, d'une Compagnie ſans diſcipline, d'une Armée ſans chef, d'un Etat dans l'Anarchie, que *c'eſt un corps ſans ame.*

AME SENSITIVE, ſe dit de celle qui fait croître, mouvoir & ſentir les animaux. On l'appelle auſſi *ame des bêtes.*

AME VÉGÉTATIVE, ſe dit de celle qui fait croître les plantes. On l'appelle encore *ame des plantes.*

Le ſentiment qu'on adopte aujourd'hui le plus communément, eſt que l'ame des végétaux réſide, comme le penſèrent autrefois Théo-

phraſte, Pline & Columelle, dans la moelle qui s'étend dans toutes les branches & les bourgeons.

AME DU MONDE, s'eſt dit autrefois par les anciens Philoſophes, d'un eſprit univerſel qu'ils ſuppoſoient répandu dans toutes les parties de l'Univers.

AME, ſe dit, en termes de Peinture, de l'expreſſion animée du caractère de chaque figure, ſuivant l'action qu'elle ſemble faire. Des figures peuvent être bien deſſinées & bien peintes, ſans avoir cette *ame* qui les rend vivantes. A force même de vouloir les lêcher, on leur ôte le feu & la vivacité; on en affoiblit l'expreſſion; elles deviennent froides; ce ſont des corps ſans *ames*. Les copies ſont ſujettes à ce défaut, quoiqu'adoucies & ſouvent plus careſſées que l'original.

On dit, en parlant de la Sculpture, qu'*elle donne de l'ame au marbre*; pour dire, qu'elle anime, qu'elle fait en quelque ſorte, vivre le marbre.

On dit d'un Auteur, ou d'un Artiſte, qu'*il donne de l'ame à ſes ouvrages*; pour dire, qu'il met beaucoup de feu, de chaleur, de vivacité, dans l'expreſſion des choſes qu'il repréſente ou qu'il peint. Et qu'*un ouvrage n'a point d'ame*; pour dire, que les choſes y ſont exprimées foiblement, & d'une manière froide & languiſſante.

On dit, en termes de Deſſinateur, qu'*un deſſein a de l'ame*; pour dire, que l'eſquiſſe en eſt touchée d'art, avec feu & légèreté.

AME, ſe dit, en parlant de deviſes, des paroles qui ſervent à expliquer la figure repréſentée dans le corps d'une deviſe. Par exemple: *Un Soleil qui éclairoit un monde*, étoit le corps de la deviſe de Louis XIV. Et ces paroles, *Nec pluribus impar*, étoient l'ame de cette deviſe.

AME, ſe dit, en parlant des figures de Stuc, de la première forme qu'on leur donne, en les ébauchant avec du plâtre ou autre matière, avant de les couvrir de Stuc pour les finir.

AME, ſe dit auſſi des figures de terre ou de plâtre, qui ſervent à celles qu'on jette en bronze ou autre métal.

AME, ſe dit d'une armature, d'une figure quelconque, recouverte de carton.

AME, ſe dit, en parlant de certains Inſtrumens de muſique, d'un petit morceau de bois droit, qu'on met dans le corps de l'Inſtrument, ſous le chevalet, pour ſoutenir la table.

AME D'UN CANON, ſe dit, en termes d'Artillerie, du creux où l'on met la poudre & le boulet.

AME, ſe dit, en termes d'Artificiers, du trou conique pratiqué dans le corps d'une fuſée volante, le long de ſon axe, afin que la flamme s'y introduiſe promptement, & aſſez avant pour ſoutenir la fuſée.

AME D'UN GROS CORDAGE, ſe dit, en termes de Marine, de certains fils qu'on met au milieu des différens torons, dont eſt compoſé le cordage.

AME D'UN RÔLE DE TABAC, ſe dit du bâton autour duquel le tabac cordé eſt monté. On donne le même nom aux feuilles de tabac, qui compoſent le cœur de ce qu'on appelle dans les îles, *Andouilles de tabac*.

AME D'UN FAGOT, ſe dit populairement du menu bois qui ſe trouve dans le milieu d'un fagot.

On dit dans le ſens figuré,

qu'*une choſe eſt l'ame d'une autre*; pour dire, que c'eſt ſur quoi elle eſt principalement établie, que c'eſt ce qui la ſoutient, ce qui la fait ſubſiſter. *Le bon vin eſt l'ame d'un repas. Le ſecret eſt l'ame d'une négociation.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

AMÉ, ÉE; vieux mot, qui ſignifioit autrefois aimé. On s'en ſert encore en ſtyle de Chancellerie, dans les adreſſes des Actes émanés de la Puiſſance Royale, comme les Edits, Ordonnances, Déclarations, Lettres Patentes, &c. *A nos Amés les Préſidens & Conſeillers. Notre Amé Frère. Notre Amée Couſine.*

AMÉCHER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois garnir d'une mêche.

AMED; nom propre. Ville d'Aſie, dans la Méſopotamie. Tamerlan la prit, la pilla & la brûla en partie en 1393.

AMÉDÉDE; nom propre. Montagne conſidérable d'Afrique, qui ſépare la Nigritie du Déſert de Barbarie.

AMÉE; nom propre. *Amœa.* C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville de la Luſitanie.

AMÉGARA; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province de Habad. Elle eſt couverte de bois propre à la conſtruction des vaiſſeaux, & les environs abondent en blés, en vins exquis, & en troupeaux.

AMÉGROIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois amaigrir.

AMÉIAULEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois amiablement.

AMEIRA; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de Lézard qu'on voit à Surinam. Il eſt gros & de toute beauté. Son front eſt revêtu d'écailles blanches, rouges & noires. Le reſte de ſon corps eſt bleu, marbré de blanc & de noir, avec quelques taches d'un rouge pâle. Il a des pieds jaunes, armés d'ongles noirs, & une queue bleue, nuancée de noir & de rouge.

AMEL; nom propre. Royaume d'Afrique, en Nigritie, ſur la Côte de la mer Atlantique, entre les embouchures du Niger.

AMELANCHE; ſubſtantif féminin. Fruit de l'arbriſſeau, qu'on appelle *Amélanchier.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

AMÉLANCHIER; ſubſtantif maſculin. Bel arbriſſeau, dont les tiges s'élèvent à ſept ou huit pieds. Ses feuilles ſont plus petites que celles du poirier. Ses fleurs naiſſent entre les feuilles, & ſont preſque ſans odeur. Il leur ſuccède des baies d'un goût agréable, & de la groſſeur de celles du mirte. Chacune renferme des ſemences noires, oblongues, & qui reſſemblent aux pépins des poires.

Cet arbriſſeau croît dans les lieux pierreux & montagneux. Son fruit paſſe pour cordial & ſtomacal.

La terminaiſon *ier* de ce mot, eſt une diphtongue en poëſie comme en proſe.

AMÉLAND; nom propre. Île de Hollande, dans la mer d'Allemagne, ſur la côte de Friſe, d'où elle n'eſt ſéparée que par le Vadt.

AMÉLAS; nom propre. C'eſt, ſelon Pline, une ville de Lycie.

AMÉLÉON; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'un excellent Cidre de Normandie.

AMELIA; nom propre. Ville Epiſ-

copale d'Italie, entre le Tibre & la Nera, à ſix milles d'Orta. Elle eſt dans un pays fertile où l'on recueille du blé, du vin, des olives & d'autres fruits. Cette Ville eſt la patrie du fameux acteur Roſcius, ami de Cicéron.

AMELINE; nom propre. C'eſt un de ces fanatiques ſéditieux, que le Duc de Guiſe députa dans les Provinces de France, pour former des Ligueurs. Il fut envoyé en Touraine.

AMÉLIORATION; ſubſtantif féminin. Ce mot déſigne ce qu'on fait dans une maiſon ou dans un héritage, pour les mettre en meilleur état.

On diſtingue en droit trois ſortes d'améliorations: 1°. celles qui ſont indiſpenſables pour ne pas laiſſer dépérir le bien; 2°. celles qui ſont utiles, qui augmentent la valeur du bien, ſans leſquelles cependant il ne dépériroit pas. 3°. Les voluptueuſes qui ne ſont que de pur agrément.

Les premières ſont exigibles en toutes circonſtances, & même ſi on les a faites pendant la durée de l'année de retrait, pourvu qu'il y ait rapport judiciaire qui en conſtate la néceſſité. Si l'on refuſe le payement des ſecondes, elles peuvent s'emporter, pourvu que cela puiſſe ſe faire ſans dégradation de la choſe principale. Hors le cas du retrait, elles fourniſſent même une action à celui qui les a faites, contre le propriétaire. Celles de la troiſième eſpèce ne peuvent être répétées.

AMÉLIORATION, ſe dit, en Chimie, de l'opération par laquelle un métal eſt porté à une plus grande perfection.

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt longue, la ſixième brève, & la ſeptième encore au ſingulier, mais celle-ci eſt longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Il faudroit changer le *t* en *s*, & écrire *amélioraſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMELIORÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMÉLIORER.

AMÉLIORER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Melius reddere*. Ce verbe exprime en général l'action de rendre une choſe meilleure. *On a depuis peu amélioré ce bénéfice.*

AMÉLIORER, ſignifie particulièrement, réparer un bien, une maiſon, en augmenter le prix. *Ce fermier a amélioré les terres.*

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt longue ou breve, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'améliore*, la ſyllabe *o* eſt longue.

AMELIORISSEMENT; ſubſtantif maſculin. *Refectio*. Ce terme eſt particulier à l'ordre de Malthe, & ſignifie la même choſe qu'amélioration. *Ce Chevalier a fait beaucoup d'améliorisſement dans ſa Commanderie.*

AMELLUS; ſubſtantif maſculin. Plante qui croît en France ſur les bords de la rivière de Mella, d'où elle a tiré ſon nom.

AMELPODI ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom de quatre eſpèces d'arbres qui croiſſent aux Indes. Voici les propriétés que Rai dit qu'on leur attribue.

La racine de celui qu'on appelle *Amelpodi*, paſſe au Canada pour un antidote contre le venin des ſerpens, quand on la porte ſur ſoi.

La racine du ſecond, qu'on nomme *Beluta Amelpodi*, broyée & priſe dans de l'eau, eſt ſalutaire contre les morſures des ſerpens. Elle eſt auſſi un excellent topique contre la goutte.

La racine du troiſième, qu'on nomme *Sjouanna Amelpodi*, s'emploie contre les morſures des ſerpens & les piquures des Scorpions.

La quatrième, qui s'appelle *Karetta Amelpodi*, a des feuilles qu'on prend en décoction pour ſe guérir de la colique. Ces mêmes feuilles cuites avec les racines dans de l'huile d'olive, forment un liniment qu'on dit admirable pour réſoudre les tumeurs.

AMELSFELD ; nom propre d'une contrée de la Boſnie.

AMEN ; ſubſtantif maſculin. Terme emprunté de l'Hebreu & qui ſe trouve à la fin des prières ſolemnelles de l'Egliſe. Il ſignifie, *ainſi ſoit-il.*

Amen, s'emploie familièrement pour ſignifier le conſentement, l'approbation qu'on donne à une choſe. *Quand il propoſa cette extravagance, chacun répondit* amen.

Amen, déſigne auſſi la fin d'un diſcours, d'une propoſition. *Quand cet Avocat ſera-t-il à l'amen ?*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt moyenne.

Ce mot ne prend point de *s* au pluriel.

Le *n* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

AMENAGE ; ſubſtantif maſculin. Terme de Voiturier, qui déſigne l'action de conduire des effets d'un lieu dans un autre. *Je ne ſais comment ſe fera l'aménage de mon bois.*

Amenage, ſignifie auſſi la quantité d'effets amenés. *Cet aménage eſt bien foible.*

Aménage, ſignifie encore le prix de la voiture des choſes amenées. *Combien a coûté l'aménage de vos fruits ?*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire, *aménaje*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMÉNAGÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Aménager.

AMÉNAGER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme d'exploitation & de commerce de bois, qui ſignifie le débiter en bois de chauffage, charpente ou autrement. *On a mal aménagé ces bois.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'aménage*, la ſyllabe *na* eſt longue.

AMENCE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois folie.

AMENDABLE ; adjectif des deux genres. Qui eſt ſujet à l'amende, ou qui l'a encourue. *Cette Communauté eſt amendable.*

Amendable, ſe dit auſſi dans les Arts & Métiers, d'un ouvrage dont on peut corriger la défectuoſité. A

Paris

Paris, la Chambre de Police juge ſi les ouvrages ſaiſis par les Jurés ſont amendables, ou non. S'ils ſont déclarés amendables, ils ne ſont pas ſujets à confiſcation.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième encore, & la quatrième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un amendable Procureur*, mais *un Procureur amendable.*

Il faudroit changer le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *amandable*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMENDE; ſubſtantif féminin. Terme de Juriſprudence, qui déſigne en général une peine pécuniaire impoſée par la Juſtice, pour quelque infraction aux Loix, ou pour ſatisfaction & réparation de quelque faute.

AMENDE DE FRAUDE, ſe dit, en matière de Droits & d'Aides, de celle que la Loi prononce contre ceux qui ſont convaincus d'avoir fraudé les droits du Roi. Ces ſortes d'amendes appartiennent aux Fermiers Généraux.

AMENDES, ſe dit, en fait de Chaſſe, de Pêche & de Forêts, de celles qu'on prononce contre les délinquans qui ont chaſſé ou pêché ſans en avoir le droit, ou dans les temps prohibés; ou qui ont coupé, ébranché ou deshonoré quelques arbres des forêts. Ces ſortes d'amendes ſe payent ſolidairement par les délinquans, & elles ſont exigibles par empriſonnement de leurs perſonnes.

AMENDES *pour ventes récélées & non-notifiées*, ſe dit, dans certaines Coutumes, de celles qu'encourent de plein droit les particuliers qui étant acquéreurs d'héritages, ont négligé de notifier leur acquiſition au Seigneur dans les vingt jours. Cette eſpèce d'amende eſt d'un écu & d'un quart d'écu dans les lieux régis par la Coutume de Paris.

AMENDE *pour cens non-payé*, ſe dit de celle que doivent les poſſeſſeurs d'un héritage tenu en cenſive, pour n'avoir pas payé, au jour fixé, le cens dû au Seigneur. Cette amende eſt de cinq ſous pariſis par la Coutume de Paris.

AMENDE COUTUMIÈRE, ſe dit de celle qui eſt réglée par la Coutume. Elle appartient à celui qui a droit de la percevoir au moment qu'elle eſt encourue

AMENDE PÉCUNIAIRE, ſe dit, en matière Criminelle, d'une peine à laquelle un coupable eſt condamné pour réparation de ſon crime. Il y a cette différence entre l'amende & l'aumône en matière Criminelle, que la première emporte note d'infamie, & l'autre non, quoique l'une & l'autre ſoient peines pécuniaires. L'amende accompagne preſque toujours le blâme & les autres peines plus graves, mais rarement l'admonition.

AMENDE HONORABLE, ſe dit d'une ſorte de peine infamante qui conſiſte à reconnoître publiquement ſon crime, & à en demander pardon à genoux, tête nue, &c. Le coupable eſt conduit par le boureau au lieu indiqué pour la réparation, & il a la corde au cou.

AMENDE-HONORABLE SÉCHE, ſe dit encore d'une peine infamante, mais moindre que la précédente, dont elle diffère en ce que le coupable eſt conduit par le géolier, & qu'il n'a pas la corde au cou.

On dit proverbialement, ironi-

quement & populairement à un déſœuvré : *va-t-en battre le Prévôt, tu gagneras double amende.*

On dit dans le même ſens, quand on blâme quelqu'un qui n'a pas tort : *c'eſt la coutume de Lorris, où les battus payent l'amende.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer l'*e* en *a*, & & écrire, d'après la prononciation, *amande*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMENDÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMENDER.

AMENDÉ, ſe dit, en termes de Manège, d'un cheval qui a pris du corps, de l'accroiſſement, de l'embonpoint.

AMENDEMENT ; ſubſtantif maſculin. Changement en mieux. *Son état eſt le même, il n'y a point d'amendement.*

AMENDEMENT, ſe dit des divers engrais des terres, tels que le fumier, la marne, &c. *Cette campagne a beſoin d'amendement.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le premier & le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *amandemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMENDER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe ſignifie, en termes de Palais, payer l'amende. Ainſi, quand la Cour déboute quelqu'un de ſon appel, elle ajoute & *l'amendera* ; c'eſt-à-dire, qu'il en payera l'amende.

AMENDER, ſignifie rendre meilleur. *On n'amendera jamais ce libertin.*

AMENDER, dans ce ſens, eſt verbe pronominal réfléchi. *Quoiqu'on faſſe, il ne paroît pas qu'il s'amende.*

On dit encore proverbialement dans le même ſens, *mal vit qui ne s'amende* ; pour exprimer, qu'on ſe comporte d'une manière blamable, quand on ne ſe corrige pas de ſes défauts.

AMENDER, ſignifie améliorer. *La Marne a ſingulièrement amendé ces terres.*

AMENDER, eſt auſſi verbe neutre, & ſignifie paſſer d'un état moindre à un meilleur. *La ſanté de cette jeune perſonne n'amende pas.*

AMENDER, ſignifie, dans le même ſens, baiſſer de prix, devenir à meilleur compte, à meilleur marché. *La dernière pluie a fait amender le foin.*

On dit proverbialement, *jamais cheval & méchant homme n'amenda pour aller à Rome* ; pour dire, que le mérite ne dépend pas du lieu qu'on habite.

On dit encore proverbialement & figurément, *cela n'amendera pas votre marché* ; pour dire, cela ne fera pas qu'il vous en coûte moins, ou que votre condition en devienne meilleure.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'amende*, la ſyllabe *men* eſt longue.

AMENDOLARA ; nom propre. Ville de la Calabre Citérieure, au Royaume de Naples, à deux milles de la mer, dans une contrée peuplée d'amandiers.

AMENE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois agréable.

AMENÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Adductus, a, um*, Voyez AMENER.

AMENÉ, s'emploie auſſi ſubſtantivement. On dit, en termes de Juriſdiction Eccléſiaſtique, *un amené ſans ſcandale* ; pour dire, un ordre d'amener quelqu'un devant le Juge, ſans bruit, & ſans lui faire affront.

AMENER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Adducere*. C'eſt, au propre, l'action de faire venir au lieu où l'on eſt. *Je vous ſais gré de nous avoir amené votre Fille.*

AMENER, ſignifie, dans le même ſens, tirer à ſoi. *Aidez-moi à amener ce bateau.*

AMENER, ſignifie, en termes de Marine, abaiſſer. *Nous amenâmes les voiles* ; c'eſt-à-dire, *nous abaiſſâmes les voiles.*

AMENER LES MATS, c'eſt les mettre à bas. Et *amener un vaiſſeau, un cap*, c'eſt s'en approcher, ſe mettre vis-à-vis de lui.

AMENER, eſt encore verbe neutre, & ſignifie ſe rendre. *L'Amiral n'eut pas tiré ſa première bordée, que le corſaire amena* ; c'eſt-à-dire, qu'il ſe rendit.

AMENER, s'emploie au figuré, & ſignifie introduire, mettre en uſage. *C'eſt ſouvent un petit Maître qui amène une nouvelle mode.*

AMENER, ſignifie auſſi figurément, faire condeſcendre, perſuader. *Ce Magiſtrat amène ordinairement ſes collégues à ſon avis.*

AMENER, ſe dit des choſes qui ſe ſuccèdent communément. *Le vent du midi nous amenera de la pluie. La chaleur nous amenera de l'orage.*

AMENER, en matière d'Ouvrages de Littérature, & ſingulièrement de Pièces dramatiques, ſignifie faire venir à propos, préparer avec art. *Il a bien amené l'entrevue de Clitandre & d'Eliſe.*

On dit au jeu, *amener beſet, amener carme, amener chance, &c.* quand, en jettant les dez, il vient beſet, carme, chance, &c.

On dit au Palais, en matière contentieuſe, qu'*une preuve eſt amenée de loin* ; pour dire, qu'elle n'eſt pas naturelle, ou qu'elle ne ſe rapporte pas à l'objet conteſté.

On dit proverbialement & familièrement, *quel ſujet, quelle bonne affaire, quel bon vent vous amène* ; pour dire, vous fait venir ici ?

AMENER, ſert encore à exprimer l'indignation qu'excite la préſence d'une perſonne qui déplaît. Ainſi l'on dit, *qui nous a amené cet impertinent, ce ſou, cet imbécile.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez que le pénultième *e* des temps ou perſonnes de ce verbe, qui ſe terminent par un *e* muet, prend le ſon de l'*e* moyen, parce que le génie de la langue ne ſouffre pas deux *e* de ſuite abſolument muets : ainſi cette pénultième ſyllabe devient moyenne dans ces circonſtances.

AMENICLER ; vieux verbe qui ſi-

gnifioit autrefois mettre les menottes.

AMÉNITÉ ; ſubſtantif féminin. *Amœnitas.* Ce qui fait qu'une choſe eſt agréable, douce, gracieuſe. On l'emploie particulièrement au propre, en parlant d'un lieu, d'une ſituation, d'une ſaiſon, d'un air doux & agréable. *L'aménité du Printemps.*

AMÉNITÉ, s'emploie au figuré. *Cette jeune perſonne a beaucoup d'aménité dans le caractère.*

Le Dictionnaire de Trévoux cherche à donner de la défiance ſur ce mot, en diſant qu'*il n'eſt pas encore tout-à-fait établi ;* mais l'Académie Françoiſe, les Ecrivains célèbres, la Cour & la Ville penſent tout différemment, & ne craignent pas d'en faire uſage dans l'occaſion.

Les quatre ſyllabes ſont brèves au ſingulier ; mais la quatrième eſt longue au pluriel.

AMENOPHIS ; nom propre. C'eſt ce Pharaon, Roi d'Égypte, qui, ſelon l'Ecriture, fut ſubmergé au paſſage de la Mer-Rouge, en pourſuivant les Iſraëlites, lorſqu'ils ſortirent d'Egypte.

AMENRIR ; vieux terme de Coutume, pour ſignifier détériorer, eſtropier, diminuer.

AMENRISSEMENT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois diminution.

AMENTACÉS, ÉES ; adjectif pluriel, & terme de Botanique, qui déſigne des fleurs ou fleurons attachés enſemble ſur une queue, appelée *Chaton*, & ſéparés des fruits, comme on voit ſur le noyer ou le ſaule.

AMENTEUMENT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois conſeil, ſollicitation.

AMENTHÈS ; ſubſtantif maſculin, qui déſignoit, chez les Egyptiens, le lieu ſouterrain où ils prétendoient que les ames ſe rendoient en ſortant des corps, pour aller enſuite habiter d'autres corps. C'eſt le dogme de la Métempſycoſe.

AMENUISE, EE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMENUISER.

AMENUISER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Tenuare.* Ce verbe exprime l'action de rendre plus menu, moins épais. *Il faut aménuiſer cet ais.*

Il n'eſt pas vrai que ce mot vieilliſſe, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux ; il eſt très-uſité dans les arts & métiers, où il convient particulièrement.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'aménuiſe, la ſyllabe *nui* eſt longue.

Il faudroit changer le *ſ* en *ʒ*, & écrire, d'après la prononciation, *aménuiʒer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMER, ÈRE ; adjectif. *Amarus, a, um.* Ce mot déſigne, au propre, ce qui a une ſaveur rude & communément déſagréable, comme celle de la coloquinte ou de l'aloès. *Voilà un fruit bien amer.*

On dit, *avoir la bouche amère ;* pour dire, ſentir un goût amer à la bouche. Et qu'*un tel fruit, une telle nourriture, rendent la bouche amère ;* pour dire, que ce fruit,

cette nourriture y laiſſent un goût amer.

Amer, s'emploie au figuré, pour déſigner la qualité de diverſes choſes. On dit, *une douleur amère*, pour une douleur vive & profonde ; *des pleurs ameres*, pour des pleurs qui naiſſent d'une très-grande peine ; *des plaintes amères*, pour des plaintes aigres ; *des épreuves amères*, pour des épreuves cruelles ; *un travail amer*, pour un travail dur ; *des railleries amères*, pour des railleries vives & piquantes.

Amer, ſignifie, dans le même ſens, triſte, douloureux. *Il eſt bien amer d'être trompé par une perſonne dont on ſe croyoit aimé. Il eſt amer pour un homme qui penſe, de ſe voir deshonorer.*

Amers, ſe dit, en Médecine, ſubſtantivement & au pluriel, pour déſigner des ſubſtances qui ſemblent agir, en augmentant le reſſort des fibres relachées & affoiblies des organes de la digeſtion, & en ſuppléant les fonctions de la bile, devenue peu propre aux ſervices qu'elle doit rendre ; d'où les amers corrigent le ſang, & les humeurs, facilitent la digeſtion, fortifient les ſolides, & les diſpoſent à l'exercice convenable pour la conſervation de la ſanté.

On dit, dans ce ſens, *prendre des amers*, pour dire, prendre des bouillons faits d'herbes amères.

Amer, s'emploie auſſi au ſingulier comme ſubſtantif. *Peu de gens préférent l'amer au doux.*

On dit proverbialement, *ce qui eſt amer à la bouche, eſt doux au cœur* ; pour dire, qu'une médecine qui eſt amère, eſt ſalutaire.

Voici la préparation, les vertus & la doſe d'une décoction *amère.*

Prenez une demi-poignée de ſommités de petite centaurée, autant de feuilles d'aigremoine, & de fleurs de camomille ; deux gros de racine de gentiane, un gros & demi de ſemences de chardon bénit, & autant de celles de citron ; deux pincées de fleurs de ſouci, une livre & demie d'eau de fontaine, & autant de vin blanc ; concaſſez les ſemences, coupez par morceaux la racine de gentiane, faites-les bouillir dans l'eau, ajoutez-y les feuilles, les fleurs & le vin blanc, & continuez à faire cuire juſqu'à réduction d'environ moitié de votre liqueur, que vous coulerez enſuite avec expreſſion.

Cette décoction guérit les fièvres intermittentes, tue les vers, & purifie le ſang. On en prend deux verres par jour, un le matin, & l'autre le ſoir.

Si l'on veut que cette décoction ſoit purgative, on y fera infuſer chaudement, pendant une journée, ſix drachmes de ſené, une drachme de rhubarbe, & quatre ſcrupules de ſel de petite centaurée.

Amer de Bœuf, ſe dit du fiel de cet animal, dont les Fripiers & les Teinturiers-Dégraiſſeurs ſe ſervent pour enlever les tâches des étoffes.

Amer, ſe dit auſſi ſubſtantivement du fiel d'autres animaux. *L'amer du Brochet.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde eſt longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Ce mot, employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un amer remède*, mais *un remède amer.*

AMERA, nom propre. C'eſt, ſelon

Procope, une ville des Antes, peuple qui habitoit vers le Palus-méotide.

AMÉRADE; ſubſtantif maſculin. C'étoit un Officier des Sarraſins, qu'on appeloit encore *Emir*. Ses fonctions revenoient à celles de nos Gouverneurs de Province.

AMÈREMENT; adverbe. *Acerbè*. Il n'eſt d'uſage que dans le ſens figuré, où il ſignifie douloureuſement. *On l'a vu pleurer amèrement.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *amèremant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMERESSE; vieux mot qui ſignifioit autrefois femme qui aime.

AMERGO; nom propre. Ancienne ville d'Afrique, en Barbarie, au Royaume de Fez, dans la province de Habat, à trois lieues de Benitudi, ſur la cime d'une haute montagne.

AMÉRICAIN, AINE; adjectif & ſubſtantif des deux genres. Ce mot déſigne ce qui habite l'Amérique, ce qui appartient à l'Amérique. *Une danſeuſe Américaine. Des plantes Américaines.* Voyez AMÉRIQUE.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt moyenne au ſingulier maſculin; mais longue au pluriel & au féminin, qui a une cinquième ſyllabe très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un Américain eſclave*, mais *un eſclave Américain*.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *Amérikain*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMÉRICIMA; ſubſtantif maſculin. Lézard du Bréſil, que les Portugais diſent venimeux. Il a trois doigts de longueur, & ſa queue eſt blanche.

AMERIOLA; nom propre. C'eſt, ſelon Pline, une ancienne ville fameuſe du Latium.

AMÉRIQUE; nom propre. Vaſte continent, qui eſt baigné à l'orient par la Mer du nord, & à l'occident par la Mer du ſud, qu'on appelle auſſi *Mer pacifique*: il eſt borné au nord, vers le ſoixante-cinquième dégré de latitude ſeptentrionale, par un pays dont on ne connoît pas les limites, & qu'on met ordinairement parmi les terres Arctiques: il a au midi, le détroit de *Magellan* & la terre de *Feu*.

Sa longitude eſt entre le deux cent cinquantième dégré, & le trois cent quarante-cinquième: ſa latitude ſeptentrionale s'étend juſqu'au-delà du ſoixante-cinquième dégré, & ſa latitude méridionale juſqu'au cinquante-cinquième dégré ou environ: ainſi l'Amérique a près de cent dégrés de largeur, mais d'une façon fort inégale, & environ cent vingt de longueur.

L'Amérique a reçu ſon nom d'*Américvеſpuce*, Florentin, qui s'étant trouvé, en qualité de Géographe, ſur une flotte aux ordres de l'Amiral Ojeda, écrivit à ſes amis de Florence qu'il avoit découvert le nouveau Monde, quoique Colomb y eût déja fait trois voyages avant lui, en qualité d'Amiral & de Viceroi. Mais les Florentins crurent Americ Veſpuce ſur ſa parole, & ordonnèrent que tous les ans, aux fêtes de la Touſſaint, il ſeroit fait devant ſa maiſon, pendant trois jours,

une illumination ſolemnelle. Voilà comme fut ravie à Colomb la gloire de donner ſon nom à l'Amérique.

Cette région eſt auſſi appelée *nouveau Monde*, parce qu'elle n'a été découverte que ſur la fin du quinzième ſiècle. On lui donne encore, mais fort improprement, le nom d'*Indes occidentales*, pour la diſtinguer des *Indes orientales*, qui ſont à l'orient de l'Europe, au lieu que l'Amérique eſt à ſon occident. Il paroît que la raiſon qui lui a fait donner le nom d'*Indes*, eſt que les Européens y vont chercher de l'or, de l'argent, & d'autres choſes rares ou précieuſes, ſemblables à celles que produiſent les véritables Indes.

L'Amérique a-t-elle été connue des Anciens? C'eſt une queſtion fort difficile à décider. Ce qui paroît de plus vraiſemblable, c'eſt que dans les temps les plus reculés de l'antiquité, les habitans de l'Europe & de l'Aſie ont eu quelqu'idée d'une grande terre peu connue, au-delà de l'Océan atlantique. Platon l'appelle l'*île d'Atlas*, & la repréſente comme plus vaſte que l'Aſie & l'Europe. Manilius parle d'une terre à l'occident de l'Afrique & de l'Europe, ſéparée de notre continent par la mer, & où les peuples ſont Antipodes, par rapport au continent connu alors. Il ſemble qu'il ne pouvoit mieux déſigner l'Amérique. On lit auſſi ſur cette queſtion un fait remarquable dans Diodore de Sicile. Cet hiſtorien rapporte que des pilotes Phéniciens furent jettés par la tempête dans une grande île fertile, vis-à-vis de l'Afrique, où coulent de grands fleuves; cette île au reſte pourroit bien n'être que la principale des îles Canaries. Mais que ces faits ſoient vrais ou ſuppoſés, on ne peut douter que ſi les Anciens ont connu l'Amérique, cette connoiſſance ne ſe fût depuis entièrement perdue; puiſque le Pape Zacharie condamna au 8e ſiècle, comme hérétique, un nommé Vigile, pour avoir ſoutenu qu'il y avoit des antipodes. Ce ne fut que ſur la fin du 15e ſiècle que *Chriſtophe Colomb*, Gênois, guidé par ſon génie, jugea par la ſeule inſpection d'une carte de notre Univers, qu'il devoit y en avoir un autre, & qu'on le trouveroit en voguant toujours vers l'Occident. Son courage, dit M. de Voltaire, fut égal à la force de ſon eſprit, & d'autant plus grand, qu'il eut à combattre les préjugés de tous ſes contemporains, & à ſoutenir les refus de tous les Princes. Gênes ſa patrie, qui le traita de viſionnaire, perdit la ſeule occaſion qu'elle pouvoit avoir de s'agrandir.

Henri VII, Roi d'Angleterre, plus avide d'argent, que capable d'en hazarder dans une ſi noble entrepriſe, n'écouta pas le frère de Colomb : lui-même fut refuſé en Portugal par Jean II, dont les vues étoient entièrement tournées du côté de l'Afrique : il ne pouvoit s'adreſſer à la France, où la Marine étoit toujours négligée, & les affaires autant que jamais en confuſion, ſous la minorité de *Charles* VIII.

L'Empereur *Maximilien* n'avoit ni ports pour une flotte, ni argent pour l'équiper, ni grandeur de courage pour un tel projet. Veniſe eût pu s'en charger; mais ſoit que l'averſion des Génois pour les Vénitiens ne permît pas à *Colomb* de s'adreſſer à la rivale de ſa patrie, ſoit que Veniſe ne conçût de grandeur que dans ſon commerce d'Alexandrie & du Levant, *Colomb* n'eſ-

péra qu'en la Cour d'Eſpagne.

Ferdinand, Roi d'Arragon, & *Iſabelle*, Reine de Caſtille, réuniſſoient par leur mariage toute l'Eſpagne, ſi vous en exceptez le Royaume de Grenade, que les Mahométans conſervoient encore, mais que *Ferdinand* leur enleva bientôt après. L'union d'*Iſabelle* & de *Ferdinand* prépara la grandeur de l'Eſpagne; *Colomb* la commença : mais ce ne fut qu'après huit ans de ſollicitations que la Cour d'*Iſabelle* conſentit au bien que le Citoyen de Gènes vouloit lui faire. Ce qui fait échouer les plus grands projets, c'eſt preſque toujours le défaut d'argent. La Cour d'Eſpagne étoit pauvre. Il fallut que le Prieur *Pérez* & deux Négocians nommés *Pinzono*, avançaſſent dix-ſept mille ducats pour les frais de l'armement. *Colomb* eut de la Cour une Patente, & partit enfin du port de Palos, en Andalouſie, avec trois petits vaiſſeaux, & un vain titre d'Amiral.

Des îles Canaries où il mouilla, il ne mit que trente-trois jours pour découvrir la première île de l'Amérique; & pendant ce court trajet, il eut à ſoutenir plus de murmures de ſon équipage, qu'il n'avoit eſſuyé de refus des Princes de l'Europe. Cette île ſituée environ à mille lieues des Canaries, fut nommée *San-Salvador*. Auſſitôt après il découvrit les autres îles Lucayes & Cuba, & Hiſpaniola, nommée aujourd'hui *St. Domingue*. *Ferdinand* & *Iſabelle* furent dans une ſingulière ſurpriſe de le voir revenir au bout de neuf mois avec des Américains d'Hiſpaniola, des raretés du pays, & ſurtout de l'or qu'il leur préſenta. Le Roi & la Reine le firent aſſeoir & couvrir comme un grand d'Eſpagne, le nommèrent grand Amiral & Vice-Roi du nouveau Monde. Il étoit regardé partout comme un homme unique envoyé du ciel. C'étoit alors à qui s'intéreſſeroit dans ſes entrepriſes, à qui s'embarqueroit ſous ſes ordres. Il repart avec une flotte de dix-ſept vaiſſeaux. Il trouve encore de nouvelles îles, comme les Caraïbes & la Jamaïque. Le doute s'étoit changé en admiration pour lui à ſon premier voyage; mais l'admiration ſe tourna en envie au ſecond.

Il étoit Amiral, Viceroi, & pouvoit ajouter à ces titres celui de bienfaiteur de *Ferdinand* & d'*Iſabelle* : cependant des Juges envoyés ſur ſes vaiſſeaux mêmes, pour veiller ſur ſa conduite, le ramenèrent en Eſpagne. Le peuple qui entendit que *Colomb* arrivoit, courut au-devant de lui, comme du Génie tutelaire de l'Eſpagne. On tira *Colomb* du vaiſſeau : il parut, mais avec les fers aux pieds & aux mains.

Ce traitement lui avoit été fait par l'ordre de *Fonſeca*, Evêque de Burgos, Intendant des armemens. L'ingratitude étoit auſſi grande que les ſervices. *Iſabelle* en fut honteuſe : elle repara cet affront autant qu'elle le put; mais on retint *Colomb* quatre années, ſoit qu'on craignît qu'il ne prît pour lui ce qu'il avoit découvert, ſoit qu'on voulût ſeulement avoir le temps de s'informer de ſa conduite. Enfin, on le renvoya encore dans ſon nouveau monde. Ce fut à ce troiſième voyage qu'il apperçut le continent à dix degrés de l'équateur, & qu'il vit la côte où l'on a bâti Carthagène.

Lorſque *Colomb* avoit promis un nouvel hémiſphère, on lui avoit ſoutenu que cet hémiſphère ne pouvoit exiſter; & quand il l'eut découvert

découvert, on prétendit qu'il avoit été connu depuis long-temps.

Les Habitans de ce continent étoient, comme le démontre, pour ainſi dire, M. de Buffon, une eſpèce d'hommes nouvelle : aucun n'avoit de barbe. Ils furent auſſi étonnés du viſage des Eſpagnols, que des vaiſſeaux & de l'artillerie; ils regardèrent d'abord ces nouveaux hôtes comme des monſtres, ou des Dieux, qui venoient du Ciel ou de l'Océan. Au reſte, l'illuſtre Obſervateur juge à la facilité avec laquelle on s'eſt emparé de l'Amérique, qu'elle étoit très-peu peuplée, & par conſéquent nouvellement habitée. On ne peut donc regarder que comme exagéré le récit de Barthelemi de las Caſas, Evêque de Chiapa, qui dit avoir été témoin de la deſtruction de plus de ſix cens mille Habitans dans l'île de Cuba, & de trois millions dans Hiſpaniola. Mais ſuppoſé, remarque M. de Voltaire, que ce Prélat en diſe dix fois trop, il reſte de quoi être ſaiſi d'horreur.

M. de Buffon penſe qu'on peut croire que les premiers hommes venus en Amérique, ont abordé aux terres qui ſont au nord oueſt, de la Californie; que le froid exceſſif de ce climat les obligea à gagner les parties les plus méridionales de leur nouvelle demeure; qu'ils ſe fixèrent d'abord au Méxique & au Pérou, d'où ils ſe ſont enſuite répandus dans les différentes parties de l'Amérique ſeptentrionale & méridionale; car le Méxique & le Pérou peuvent être regardés comme les terres les plus anciennement peuplées de ce continent, puiſqu'elles ſont les ſeules où l'on ait trouvé dans cette partie du monde, des hommes réunis en ſociété.

La température de différens climats du nouveau monde, eſt bien plus égale que dans l'ancien; effet que produiſent pluſieurs cauſes : il fait beaucoup moins chaud ſous la Zone-Torride en Amérique, que ſous la Zone-Torride en Afrique; les pays compris ſous cette Zone en Amérique, ſont le Méxique, la Nouvelle Eſpagne, le Pérou, la Terre des Amazones, le Bréſil & la Guiane. La chaleur n'eſt jamais fort grande au Méxique, à la Nouvelle Eſpagne & au Pérou, parce que ces contrées ſont des terres extrêmement élevées au-deſſus du niveau ordinaire de la ſurface du globe; le Thermomètre dans les grandes chaleurs ne monte pas ſi haut au Pérou qu'en France; la neige qui couvre le ſommet des montagnes, réfroidit l'air, & cette cauſe qui n'eſt qu'un effet de la première, influe beaucoup ſur la température de ce climat; auſſi les Habitans, au lieu d'être noirs ou très-bruns, ſont ſeulement baſanés. Dans la terre des Amazones, il y a une prodigieuſe quantité d'eaux répandues, de fleuves & de forêts; l'air y eſt donc extrêmement humide, & par conſéquent beaucoup plus froid qu'il ne le ſeroit dans un pays ſec : d'ailleurs, on doit obſerver que le vent d'eſt qui ſouffle conſtamment entre les tropiques, n'arrive au Bréſil, à la Terre des Amazones & à la Guiane, qu'après avoir traverſé une vaſte mer, ſur laquelle il prend de la fraîcheur qu'il porte enſuite ſur toutes les terres orientales de l'Amérique équinoctiale : c'eſt par cette raiſon, auſſi-bien que par la quantité des eaux & des forêts, & par l'abondance & la continuité des pluies, que ces parties de l'Amérique ſont beaucoup

plus tempérées, qu'elles ne le ſeroient en effet ſans ces circonſtances particulières. Mais lorſque le vent d'eſt a traverſé les terres baſſes de l'Amérique, & qu'il arrive au Pérou, il a acquis un degré de chaleur plus conſidérable; auſſi feroit-il plus chaud au Pérou qu'au Bréſil, ou à la Guiane, ſi l'élévation de cette contrée, & les neiges qui s'y trouvent, ne réfroidiſſoient pas l'air, & n'ôtoient pas au vent d'eſt, toute la chaleur qu'il peut avoir acquiſe en traverſant les terres: il lui en reſte cependant aſſez pour influer ſur la couleur des Habitans; car ceux qui, par leur ſituation y ſont le plus expoſés, ſont les plus jaunes; & ceux qui habitent les vallées entre les montagnes, & qui ſont à l'abri de ce vent, ſont beaucoup plus blancs que les autres. D'ailleurs, ce vent qui vient frapper contre les hautes montagnes des cordillères, doit ſe réfléchir à d'aſſez grandes diſtances dans les terres voiſines de ces montagnes, & y porter la fraîcheur qu'il a priſe ſur les neiges qui couvrent leurs ſommets; ces neiges elles-mêmes doivent produire des vents froids dans les temps de leur fonte. Toutes ces cauſes concourant donc à rendre le climat de la Zone-Torride en Amérique, beaucoup moins chaud, il n'eſt point étonnant qu'on n'y trouve pas d'hommes noirs, ni même bruns, comme on en trouve ſous la Zone-Torride en Afrique & en Aſie, où les circonſtances ſont fort différentes.

On tire de l'*Amérique* méridionale de l'or en lingots, en pepins, en paille, en poudre, & de l'argent en barres & en piaſtres.

L'*Amérique* ſeptentrionale donne des peaux de caſtors, de loutres, d'orignaux, de loups-cerviers, & de pluſieurs autres animaux; des perles, des émeraudes, du ſucre, du tabac, de l'indigo, du gingembre, de la caſſe, du maſtic, de l'aloès, des cotons, des laines, des cuirs, du quinquina, du cacao, de la vanille, des bois de Campêche, de Santal, de Saſſafras, de Bréſil, de Gaïac, de canelle; des baumes de Tolu, de Copahu, du Pérou; des bézoards, de la cochenille, de l'ipécacuanha, du ſang de dragon, de l'ambre, de la gomme copale, de la muſcade, du vif argent, des ananas, du jalap, des vins, des liqueurs, des toiles & pluſieurs autres marchandiſes de chacune deſquelles nous parlons en ſon lieu.

Il y a en Amérique pluſieurs langues: mais celles du Méxique & du Pérou ſont les plus étendues.

On y diſtingue aujourd'hui cinq ſortes d'Habitans: les Européens qui s'y ſont établis; les *Metis*, c'eſt-à-dire, ceux qui ſont nés d'un Américain & d'une Européenne, ou d'une Américaine & d'un Européen; les Naturels du pays, qu'on nomme *Indiens*; les Négres qu'on y tranſporte d'Afrique, & les Mulâtres.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *Amérike*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMERMÉ, ÉE; vieux mot qui ſignifioit autrefois diminué, amoindri.

AMERMER; vieux mot qui ſignifioit autrefois diminuer.

AMERSFORT; nom propre. *Amiſfortia*. Ville de Hollande, dans la province d'Utrecht, à quatre lieues de la Ville capitale de ce nom. Elle eſt ſituée ſur la rivière d'Ems.

AMERSHAM ; nom propre. Ville d'Angleterre, dans le Buckinghamshire, vers les frontières du Comté de Harford. Cette ville a droit de marché, & députe au Parlement.

AMERTUME ; ſubſtantif féminin. C'eſt, au propre, la qualité, le goût, la ſaveur de ce qui eſt amer ; c'eſt une ſorte de ſenſation oppoſée à celle que nous appelons douceur. *On n'a pa touché à ce fruit à cauſe de ſon amertume.*

AMERTUME, s'emploie au figuré, & ſignifie douleur, affliction, chagrin, déplaiſir. *Il a le cœur rempli d'amertume.*

AMERTUME, ſignifie auſſi figurément, aigreur, dureté. *Vous avez mis trop d'amertume dans cette remontrance.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, & la quatrième très-breve.

AMESA ; nom propre. C'eſt, ſelon l'Anonyme de Ravenne, une rivière d'Afrique, dans la Numidie.

AMESSEMENT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois l'action d'entendre la Meſſe.

AMESSURE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois abus, querelle.

AMESTRATOS ; nom propre. C'eſt, ſelon Etienne le Géographe, une ancienne ville de Sicile.

AMESTRIS ; nom propre d'une femme de Xerxès, Roi de Perſe. Pour ſe venger de ſa nièce Artaynte, maîtreſſe de ſon mari, elle demanda à ce Monarque qu'il lui livrât la mère de cette Princeſſe, qu'elle accuſoit de favoriſer l'intrigue. Xerxès ayant eu la foibleſſe de la lui accorder, elle lui fit couper le nez, la langue, les lèvres & les oreilles, la dernière année de la ſoixante-quinzième olimpiade.

Hérodote accuſe encore cette malheureuſe, d'avoir ſacrifié aux Dieux infernaux quatorze enfans des principales familles du Royaume, en les faiſant brûler vifs.

AMESUREMENT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois meſure, modération.

AMESURER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois règler avec meſure, proportionner.

AMÉTE, EE ; adjectif & participe paſſif. Terme de la Coutume de Mantes, qui ſignifie abonné ; ainſi *un fief amete*, eſt un fief abonné.

On dit de même, *améter un fief* ; pour dire, abonner un fief. Ce participe & ce verbe n'ont point d'autre uſage.

AMÉTHÉE ; nom propre, & terme de Mythologie. C'eſt un des chevaux qui tiroient le char de Pluton.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer le *h*, & écrire, *amétée*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

AMÉTHYSTE ; ſubſtantif féminin. Pierre pentagone, pointue, belle, luiſante, éclatante, & très-tranſparante. Vallerius dit qu'elle eſt polygone, cubique & pointue. On en trouve de l'une & de l'autre figure. La couleur de cette pierre eſt violette, plus ou moins foncée, pure & vive. Elle ſe perd dans le feu, & la pierre elle-même y entre entièrement en fuſion. Elle eſt ſuſceptible d'un poli vif, & tient le ſeptième rang des pierres (à compter du diamant) eu égard à ſa dureté. La lime a de la priſe ſur cette pierre. L'améthyſte ſe forme dans le quartz, comme les cryſtaux. On prétend qu'elle tire ſa couleur de

l'or ; cependant le fer & l'étain produiſent la même couleur. Comme les vraies améthyſtes ont des couleurs variées, que les unes ſont d'un violet pur, & que d'autres laiſſent appercevoir au travers de cette teinte du blanc, du couleur de roſe, du rouge, &c. on les a diſtinguées en améthyſtes orientales, & en améthyſtes occidentales.

On en a de pluſieurs ſortes : d'abord, *l'améthyſte orientale*, ou *l'améthyſte violette pure*, dont la couleur eſt également riche & éclatante, d'un beau bleu violet & colombin, ſans mêlange d'aucune autre couleur. L'*améthyſte orientale* a ſeule la dureté eſſentielle, pour prendre un poli vif & très-brillant. C'eſt la plus eſtimée, & celle qui flatte davantage la vue. Elle ſe trouve en Perſe & dans l'Arabie.

2°. L'*amethyſte occidentale* ou *l'améthyſte pâle*, qui a ordinairement une couleur de gris de lin, imitant le vin clairet, mêlée d'un peu de bleu, laiſſant appercevoir quelquefois un éclat de roſe, au travers de la pourpre : l'améthyſte occidentale n'eſt guères moins recherchée que l'orientale, ſur-tout quand ſa teinte eſt égale ; mais il eſt rare de la trouver parfaite dans cet état : elle eſt toujours, ou pauvre de couleur, ou inégale, & plus tendre que l'orientale : elle n'en a pas non plus l'éclat, ni le brillant. Quelquefois elle eſt tout à fait blanche ; alors on en fait peu de cas. L'améthyſte occidentale vient d'Italie, de l'Allemagne, des montagnes de Vic, de Catalogne & de Carthagène.

3°. L'*améthyſte jaunâtre*, dans laquelle on diſtingue du jaune, ou des particules verdâtres, émeraudées, au travers du violet. Elle eſt tellement défectueuſe, qu'on en fait peu de cas. On la trouve en Pologne, en Bohème, en Saxe & dans toute l'Allemagne.

4°. L'*améthyſte rougeâtre*, dont la couleur eſt violette, comme mêlée de ſang, ce qui la fait tirer plus ſur le rouge brun, que ſur le violet. Elle n'eſt pas ſuſceptible d'un poli bien vif. On la trouve en Eſpagne.

Les Anciens ont prétendu que l'améthyſte portée au doigt, étoit un préſervatif contre l'ivreſſe ; mais c'eſt une chimère.

Lémery dit qu'elle eſt bonne pour arrêter le cours de ventre, & pour abſorber, comme les autres matières alcalines, les acides qui abondent dans l'eſtomac.

Les amethyſtes payent à l'entrée du Royaume, cinq livres par quintal.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, changer l'*y* en *i*, & écrire, *amétiſte*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

AMETTE ; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une eſpèce d'auge.

AMETURE ; vieux mot qui s'eſt dit autrefois de ce qui entroit dans la compoſition de certaines choſes.

AMEUBLEMENT ; ſubſtantif maſculin. *Suppellex*. Ce mot déſigne les meubles néceſſaires pour garnir un appartement, une chambre, un cabinet. *On me prépare un ameublement.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenneau ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *ameublemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMEUBLER; vieux mot qui ſignifioit autrefois meubler.

AMEUBLI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMEUBLIR.

AMEUBLIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. Terme de Juriſprudence. Il ſignifie rendre meuble ou de nature mobiliaire, ce qui proprement eſt un immeuble, pour le faire entrer dans la communauté des futurs conjoints. *On a ameubli la moitié de la dot de la future épouſe.*

AMEUBLIR, eſt auſſi un terme d'agriculture, qui exprime l'action de donner pluſieurs labours à une terre dure, pour l'amollir & la fertiliſer.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

AMEUBLISSEMENT; ſubſtantif maſculin. Terme de Juriſprudence, qui exprime l'action d'ameublir, & ce qui eſt ameubli. C'eſt une fiction par laquelle on fait prendre à un immeuble la qualité de meuble, pour le faire entrer en communauté. L'*ameubliſſement* ne peut ſe faire que par contrat de mariage.

L'*ameubliſſement* ſe fait ordinairement du tiers ou du quart de la dot de la future épouſe. Au reſte, ſi elle eſt majeure, elle peut ameublir tous ſes biens.

L'*ameubliſſement* n'eſt pas ſujet à inſinuation; mais il l'eſt à l'Edit des ſecondes noces; & quand il eſt exceſſif dans ce cas, on le réduit au tiers ou au quart, conformément à l'uſage.

L'*ameubliſſement* fait par un mineur, n'eſt valable qu'autant qu'il y a avis de parens, homologué judiciairement pour l'autoriſer, ſurtout s'il excède le quart ou le tiers déterminé par l'uſage.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève, & la cinquième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *ameubliſemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

AMEUTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMEUTER.

AMEUTEMENT; ſubſtantif maſculin. Terme de Venerie, qui exprime l'action d'ameuter. L'*ameutement des chiens*. Ce mot n'eſt guères uſité.

AMEUTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe exprime au propre, l'action de mettre des chiens en état de bien chaſſer enſemble. *Il m'eſt arrivé des chiens bien ameutés.*

AMEUTER, ſignifie au figuré attrouper & exciter des perſonnes à tel ou tel acte. *Il ne faut pas ameuter la populace.*

Ce verbe, dans ce ſens, eſt pronominal réciproque. *Ils ſe ſont ameutés l'un l'autre.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'ameute*, la ſyllabe *meu* eſt longue.

AMEXICORES; (les) peuple de l'Amérique méridionale, vers le gouvernement de Rio de Janeïro.

AMFIGOURI; ſubſtantif maſculin. Terme du ſtyle familier, dont on ſe ſert pour déſigner une phraſe ou un ouvrage, ſoit en proſe, ſoit en vers, dont les mots & les idées ſont ſans ordre & ſans liaiſon.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième l'eſt encore au ſingulier; mais elle eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *Anfigouri*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMFORA; nom propre. Petite rivière d'Italie dans le Frioul. Elle a ſon embouchure dans le golfe de Veniſe, près d'Aquilée.

AMHARA; nom propre. Royaume d'Afrique dans l'Abyſſinie, qui a le Royaume de Bagamedri au nord, celui d'Angote au levant, celui de Walaca au midi, & le Nil au couchant. Il eſt ſoumis à l'Empereur des Abyſſins.

AMI, IE; ſubſtantif des deux genres. *Amicus, a.* Ce mot déſigne la perſonne avec laquelle on eſt lié d'une affection mutuelle. *J'ai un ami de cœur, une bonne amie, un ami généreux.*

On dit proverbialement, *ami juſqu'aux autels*; pour dire, ami diſpoſé à tout faire, excepté ce que défend la Religion.

AMI *de cour*, ſe dit d'un homme dont l'amitié n'a rien de ſolide.

AMI *de table*, eſt celui qui n'eſt lié que par le plaiſir de la table.

AMI *de la faveur*, eſt celui qui ne marque de l'attachement qu'aux gens en place & en faveur.

AMI *de la raiſon, de la vérité, &c.* eſt celui qui aime la raiſon, la vérité, &c.

AMI, ſe dit en termes de Commerce, d'un Correſpondant avec lequel on eſt en liaiſon d'affaires.

On dit proverbialement, *les bons comptes font les bons amis*; pour dire, qu'en liquidant avec ſoin les prétentions reſpectives, on en vit plus amicalement.

AMI, eſt quelquefois un terme de familiarité dont les Supérieurs ſe ſervent envers les inférieurs. *Courage, mes amis, réjouiſſez-vous.*

AMI, eſt encore quelquefois un terme de hauteur & de mépris. *On ſaura vous ranger, mon petit ami.*

AMI, ſe dit des animaux, pour marquer leur affection pour l'homme. *Le cheval eſt ami de l'homme.*

AMI, ſe dit des choſes inanimées, & qui ſympathiſent enſemble. *Cette fleur eſt amie de l'ombre. Le vin eſt ami du cœur.*

On appelle en peinture, *des couleurs amies*, celles dont les tons & les nuances s'uniſſent agréablement.

AMI, eſt quelquefois ſynonyme à amant; & *amie*, à maîtreſſe. *C'eſt l'ami de cette femme. Elle eſt l'amie de cet Officier.*

On dit en proverbe, que *jamais honteux n'eût belle amie*; pour dire, qu'en amour il faut être entreprenant.

On dit auſſi proverbialement, *nous verrons qui aura belle amie*; pour dire, nous verrons qui la fortune favoriſera.

On dit par abbréviation & familièrement, *m'amie*, pour mon amie.

Ce mot eſt auſſi adjectif, & alors il ſignifie favorable, propice. *Les ſciences amies, les deſtins amis, les muſes amies.* Dans ce ſens, on ne s'en ſert guères qu'en poëſie.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde l'eſt encore au ſingulier maſculin; mais elle eſt longue au pluriel & au féminin.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une amie fortune*, mais *une fortune amie.*

AMIA; ſubſtantif maſculin. Poiſſon qui a la figure du thon, & qui ſort de la mer, pour remonter dans les rivières.

AMIABLE; adjectif de tout genre. Ce mot ſignifie doux, gracieux. *Une cour amiable. Un accord amiable.*

Amiable *compoſiteur*, ſe dit de celui qui s'entremet amicalement, pour concilier des perſonnes diviſées par quelque procès ou conteſtation.

A l'Amiable, eſt une expreſſion adverbiale qui ſignifie ſans procès, par douceur, par voie de conciliation. *Il faut terminer cette affaire à l'amiable.*

Amiable, eſt encore un ſubſtantif maſculin. Il ſe dit, en termes de Fleuriſte, d'une tulippe qui a du blanc de lait, du rouge & du brun velouté.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un amiable ſervice*, mais *un ſervice amiable.*

AMIABLEMENT; adverbe qui ſignifie d'une manière amiable, douce, gracieuſe. *C'eſt agir amiablement.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, la quatrième très-brève, & la cinquième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *amiablemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMICAL, ALE; adjectif. Ce mot déſigne ce qui part de l'amitié, ce qui annonce de l'amitié. *Une remontrance amicale.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne au ſingulier maſculin, mais longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Le pluriel du maſculin qui n'a guères d'uſage, ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S.*

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *des amicales viſites*, mais *des viſites amicales.*

AMICALEMENT; adverbe. D'une manière qui annonce l'amitié, en ami. *Ces jeunes gens vivent amicalement.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève, & la cinquième moyenne.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *amikalemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMICLE; ſubſtantif maſculin. *Amiculum.* Nom de l'habit extérieur

dont les femmes ſe couvroient anciennement.

Les deux premiéres ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *Amikle*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMICT; ſubſtantif maſculin. *Amictus*. Linge bénit que le Prêtre met ſur ſa tête ou ſur ſes épaules, quand il commence à s'habiller pour dire la meſſe. C'eſt un des ſix ornemens communs à l'Evêque & au Prêtre.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer le *c* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *Amit*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

AMID; nom propre. *Amiſus*. Ville de Turquie dans la Natolie, au fond d'un petit golfe de la mer noire, & à ſeize lieues, nord-eſt, d'Amaſie.

AMIDA; nom propre d'un Dieu qu'adorent les Japonnois. Rien n'eſt plus groteſque que la figure qu'on lui donne: c'eſt ſous la tête d'un chien, le corps d'un homme, monté ſur un cheval à ſept têtes. Ces peuples croient que pour jouir d'un bonheur éternel après cette vie, il leur ſuffit de prononcer ſouvent le nom de ce Dieu, en l'invoquant par ces paroles: *Heureux Amida ſauvez-nous*. Le principal Temple de cette ſingulière Divinité eſt à Jedo

AMIDE; nom propre. Ancienne ville de Méſopotamie ſur le Tigre: elle s'eſt auſſi appelée *Conſtantie*, du nom de l'empereur Conſtantius, qui la répara & l'embellit.

AMIDON; ſubſtantif maſculin. *Amylum*. Fécule ou réſidu qui ſe dépoſe au fond des tonneaux, dans leſquels les Amidonniers ont mis tremper avec de l'eau des recoupes de froment. Ceux qui veulent avoir de bel amidon, ne s'en tiennent pas aux recoupes, ils font uſage du plus beau grain de froment.

Outre l'amidon qui ſe fait avec les recoupes du froment, l'on a découvert ſur la fin du dix-ſeptième ſiècle, la racine d'une plante avec laquelle on en peut faire de très-bon. Le nom de la plante varie, ſuivant les différens endroits de la France où elle ſe trouve. On l'appelle l'arum, l'épileſte, le chou à la ſerpente, l'herbe à prêtre, le pied de veau, le tarus, le ſara, l'aron, barbe aron, &c.

Les Amidonniers choiſiſſent les iſſues des blés les plus gras; c'eſt de ces iſſues qu'ils compoſent l'amidon fin, tel que celui dont on ſe ſert pour poudrer les cheveux. Le blé gâté & moulu eſt employé à la confection de l'amidon commun, qui ſert aux Afficheurs, aux Reſieurs, & à tous les artiſans qui font une conſommation conſidérable de colle.

L'eau eſt le principal inſtrument d'un Amidonnier, ſurtout celle qui doit produire la fermentation, & ſervir de levain. Si l'on ſe propoſe de faire de l'amidon dans un endroit où il n'y a point d'Amidonnier, & qu'on ſoit embarraſſé pour emprunter du levain, que l'on appelle *eau ſûre*, on peut s'en procurer par pluſieurs expédiens, ſoit en délayant deux livres du levain avec lequel le Boulanger fait lever ſa pâte, dans un ſeau d'eau chaude, ou en faiſant bouillir dans un chaudron quatre pintes d'eau-de-vie avec quatre pintes d'eau, & deux livres d'alun de roche.

On met dans un tonneau défoncé par un bout, un ſeau de cette eau

ſûre ; on verſe de l'eau pure deſſus juſqu'au bondon, & on achève de remplir le tonneau de *recoupettes* & de *griots*, moitié par moitié, ou de farine de blé gâté moulu groſſièrement. Cette première opération s'appelle *mettre en trempe*.

Après que les matières auront été ſuffiſamment en *trempe* ou en *levain*, il ſurnagera une liqueur qu'on appelle *eau graſſe*, qui n'eſt autre choſe que le mucilage des matières que la fermentation a envoyées à la ſurface ; on jette cette eau. Après l'avoir jettée, on prend des ſas de toile de crin de dix-huit pouces de diamètre, ſur dix-huit pouces de hauteur, on en poſe un ſur un tonneau bien rincé, on puiſe trois ſeaux de matière en trempe : on les verſe ſur le ſas, & on les lave avec ſix ſeaux d'eau claire de la manière ſuivante. On verſe ſur les trois ſeaux de matière en levain miſe dans le ſas, deux ſeaux d'eau claire ; on remue le tout avec les bras ; quand ces deux ſeaux d'eau claire ſont paſſés, on verſe deux autres ſeaux ſur le reſte de la matière contenue dans le ſas ; on remue de nouveau. On verſe enſuite les deux derniers ſeaux ſur ce qui reſte dans le ſas, & on remue pour la troiſième fois. Cette ſeconde opération s'appelle *laver le ſon*.

On vide dans un tonneau ce qui reſte dans le ſas, on lave ces réſidus avec de l'eau claire, & ils ſervent de nourriture aux beſtiaux. On continue de paſſer de la matière en trempe ſur le même tonneau, juſqu'à ce qu'il ſoit plein.

Après cette ſeconde opération, on jette l'eau qui a paſſé à travers le ſas avec la matière en trempe : cette eau ſe nomme *eau ſûre* ; c'eſt le levain naturel des Amidonniers, & celui que l'on doit emprunter d'eux. Quand on ſe ſert de cette eau pour mettre en trempe, il en faut un ſeau ſur chaque tonneau de matière en été, & quelquefois trois ou quatre ſeaux en hiver. On enlève cette eau ſûre avec un inſtrument de bois, juſqu'à ce que le blanc dépoſé au fond de chaque tonneau paroiſſe ; on remplit enſuite les tonneaux de nouvelle eau, & on remue l'amidon avec une pelle de bois ; puis on remplit les tonneaux d'eau claire. Cette troiſième manœuvre s'appelle *rafraîchir l'amidon*. Deux jours après le rafraîchiſſement, on jette l'eau qui a ſervi à rafraîchir, juſqu'à ce que le premier blanc paroiſſe. On appelle ce premier blanc ou *gros* ou *noir*, ſuivant les différens endroits où l'amidon ſe fabrique. Ce *gros* ou *noir* s'enlève de deſſus le *ſecond blanc* qui en eſt couvert. Quand le *gros* ou *noir* eſt enlevé, on jette un ſeau d'eau claire ſur le réſidu de craſſe, que le *gros* ou *noir* laiſſe ſur l'amidon qu'il couvroit. On rince bien la ſurface de cet amidon avec ce ſeau d'eau, & l'on met les rinſures dans un tonneau prêt à les recevoir ; elles y forment un dépôt qu'on appelle *amidon commun*. Les Amidonniers nomment cette quatrième opération, *rincer*. On trouve au fond de chaque tonneau après cette manœuvre, quatre ou cinq pouces d'épaiſſeur d'amidon. On prend l'amidon qui eſt dans les tonneaux, & de deux tonneaux on n'en fait qu'un. Cette cinquième opération s'appelle *paſſer les blancs*.

Quand les blancs ſont paſſés d'un tonneau ſur un autre, on verſe deſſus une quantité d'eau claire ſuffiſante pour les battre, broyer & dé-

layer avec une pelle de bois. Cette ſixième opération s'appelle *démêler les blancs.*

Les blancs étant démêlés, on les fait paſſer à travers un tamis de ſoie dans un tonneau ; on continue enſuite ce travail ſur le même tonneau, juſqu'à ce qu'il ſoit plein. Deux jours après on jette l'eau qui eſt dans le tonneau, & qui a traverſé le tamis de ſoie, juſqu'à ce que l'on ſoit au blanc. Il reſte ſur le blanc une eau de même couleur qui le couvre. Après avoir verſé cette eau dans un pot de terre, on jette un ſeau d'eau claire ſur l'amidon même : on en rince la ſurface avec cette eau ; on ajoute cette rinſûre à l'eau blanche, & on la laiſſe dépoſer ; ce dépôt produit encore de l'amidon commun. L'amidon étant bien rincé, on l'enlève du fond des tonneaux, & on le met dans des paniers d'oſier, garnis intérieurement de toile. Cette opération s'appelle *lever les blancs.*

Le lendemain du jour qu'on a levé les blancs, il faut monter les paniers remplis d'amidon dans un grenier. On doit faire attention que l'aire du plancher de ce grenier ſoit d'un plâtre bien blanc & bien propre. On diviſe un panier d'amidon en ſeize morceaux, & on les laiſſe ſur le plancher de plâtre juſqu'à ce qu'il ait tiré l'eau qui pouvoit ſe trouver dans l'amidon. Cette huitième opération s'appelle *rompre l'amidon.* Quand on voit que l'amidon rompu eſt ſuffiſamment ſec, on le met *aux eſſuis.* Cette neuvième manœuvre conſiſte à l'expoſer à l'air ſur des planches. Quand l'amidon eſt ſuffiſamment reſſuyé, on prend les morceaux & on les ratiſſe ; ces ratiſſures paſſent dans l'amidon commun : on met enſuite l'*amidon à l'étuve.* Cette dernière opération ſe fait de la manière ſuivante.

On écraſe les morceaux ratiſſés, & on les porte dans une étuve, où on les répand à la hauteur de trois à quatre pouces ſur des claies couvertes de toile. Il faut obſerver de retourner l'amidon ſoir & matin ; car ſans cette précaution il deviendroit vert, au lieu d'être d'un très-beau blanc. Les Amidonniers qui n'ont point d'étuves, ſont obligés de ſe ſervir du deſſus du four d'un Boulanger.

Les Amidonniers, ſuivant les règlemens, ne peuvent vendre l'amidon commun qu'en grains, ſans qu'il leur ſoit permis de le réduire en poudre, ſous quelque prétexte que ce ſoit. Le gros amidon doit reſter quarante-huit heures aux fours des Amidonniers ; & au ſortir du four, huit jours aux eſſuis.

L'*amidon* ſert à faire de la colle, de l'empois blanc ou bleu : le meilleur eſt blanc, doux, tendre & friable. Les anciens ne faiſoient point moudre le grain dont ils faiſoient l'amidon. Cette méthode eſt encore en uſage dans quelques endroits de l'Allemagne.

L'*amidon de racine* eſt de l'invention de M. de Vaudreuil. Il obtint en 1716 le privilège excluſif pour lui & pour ſa famille, de le fabriquer pendant vingt ans ; mais il a été expreſſément dit par les Arrêts du Conſeil & Lettres Patentes, que tous les Sujets de Sa Majeſté pourroient fabriquer des amidons de recoupes ; & qu'en cas que la fabrique des amidons de racines vînt à ceſſer pendant un an, le Privilège ſeroit pour cela ſeul éteint & ſupprimé. L'Arrêt du Conſeil eſt du 20 Novembre 1714 ; les Lettres Patentes de confirmation, du 20

Janvier 1716, & l'enregiſtrement au Parlement du 20 Mars ſuivant.

L'Académie jugea en 1739, que quoique l'amidon de pommes de terre & de truffes, propoſé par le ſieur de Chiſe, fît un empois plus épais que celui de l'amidon ordinaire, cependant il ſeroit bon d'en permettre l'uſage, pour ſe ménager des reſſources dans des années de diſette.

L'*amidon* donne, dans l'analyſe chimique, beaucoup d'huile & un peu de ſel eſſentiel; il eſt pectoral, il épaiſſit & adoucit les ſéroſités du cerveau; il arrête le crachement de ſang, & il s'emploie dans les maladies oculaires. On le prend cuit avec du lait, contre la diarrhée.

L'*amidon* paye pour droits à l'entrée du Royaume quatorze ſous par quintal, & douze ſous à la ſortie.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

AMIDONIER; ſubſtantif maſculin. C'eſt l'ouvrier qui fabrique & vend l'amidon.

La terminaiſon *ier* de ce mot eſt une diphtongue en poéſie comme en proſe.

AMIENOIS, AMIÉNOISE; ſubſtantif & adjectif. Ce mot déſigne la contrée dont Amiens eſt la capitale, en Picardie, de même que les habitans de cette contrée. Elle eſt entre l'Artois, le Santerre, la Normandie, le Beauvoiſis & le Ponthieu. Le ſol en eſt fertile en grains, en lin & en fruits. Il y a auſſi des pâturages. Sa longueur eſt d'environ quatorze lieues, ſur ſept à huit de largeur.

AMIENS; nom propre. *Ambianum.* Ville conſidérable de France, en Picardie, ſur la ſomme, environ à vingt-huit lieues, nord, de Paris. Elle eſt capitale de la Province & de l'Amiénois: on y compte environ cinquante mille ames, qui trouvent en partie leur ſubſiſtance dans le produit des Manfactures d'étoffes de laine, dont la fabrique entretient plus de quatre mille métiers.

Il y a dans cette Ville un ſiège Epiſcopal, ſuffragant de Rheims, dont le revenu annuel eſt de 40 mille livres. Il y a auſſi diverſes Abbayes, entre'autres celle de Saint-Jean qui eſt en Commende & qui produit 30 mille livres de rente au titulaire; & celle du Paraclet qui rapporte à l'Abbeſſe environ 15 mille livres.

Les Tribunaux de Juſtice ſont un Préſidial, un Bailliage, deux Prévôtés, une Maîtriſe particulière, un Grenier à Sel, &c.

Par la Coutume d'Amiens, l'aîné, mâle ou fémelle, des enfans nobles ou roturiers, emporte les quatre quints des fiefs, & le cinquième appartient aux cadets. Le ſurplus des biens meubles & immeubles ſe partage également. Cette ville eſt la patrie de Voiture, de Rohault, de Ducange & du fameux Pierre l'Hermite, ſi connu par les Croiſades.

En 1189, Godefroy de la Martonie, Evêque d'Amiens, engagea cette Ville, juſqu'alors fidèle à ſes maîtres, à ſe révolter contre Henri III.

En 1597, ſous Henri IV, elle fut ſurpriſe par les Eſpagnols. Ce fut à cette occaſion que ce grand Prince dit: *allons, c'eſt aſſez faire le Roi de France, il eſt temps de faire le Roi de Navarre.* En effet, il en vint faire le ſiège en perſonne, & la reprit malgré les efforts de l'Archiduc Albert.

AMIERRES ; vieux mot qui ſignifioit autrefois amateur.

AMIESTIES ; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de commerce. Toiles de coton qui ſe fabriquent dans les Indes.

AMIETE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois terme de galanterie.

AMIGNARDE, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMIGNARDER.

AMIGNARDER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui eſt populaire & très-familier, ſignifie flatter, careſſer, attirer par des douceurs. *Cette mère amignarde trop ſa fille.*

AMIGNOTÉ, ÉE ; adjectif & parcipe paſſif. *Voyez* AMIGNOTER.

AMIGNOTER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui eſt populaire & très-familier, ſignifie flatter, careſſer, attirer par douceur. *Il ne faut pas trop amignoter les garçons.*

A-MI-LA ; terme de Muſique, par lequel on déſigne la note *la*. *Vous prenez le ton d'a-mi-la.*

AMILICHUS ; nom propre. Ce mot qui en Grec ſignifie *inhumaine*, fut donné à une rivière qui couloit dans l'Achaie, près du Temple de Diane Triclarie, à cauſe qu'on immoloit tous les ans ſur ſes rives, à la porte de ce Temple, le plus beau garçon & la plus belle fille du pays. L'Oracle de Delphes ordonna, dit-on, ce ſacrifice barbare, pour appaiſer Diane dont le temple avoit été profané par les amours de Ménalipe avec la belle Comaetho, qui en étoit la Prêtreſſe.

Cette profanation fut la ſuite du refus qu'avoient fait les parens de la Prêtreſſe à ce Ménalipe ſon amant, qui l'avoit demandée en mariage.

AMILO : nom propre. Fleuve d'Afrique, dans la Mauritanie. Pline conte qu'à chaque nouvelle lune, des troupes d'Éléphans alloient ſe purifier par des ablutions dans ce fleuve, & qu'après l'avoir ſalué, ils ſe retiroient dans les forêts.

AMILOLT ; ſubſtantif maſculin. Poiſſon des Indes, épais d'un pouce & long de neuf. Il eſt couvert d'écailles blanches tachetées ; il a ſix nageoires, deux ſur le dos, autant ſous le ventre, & une encore à chaque côté du ventre. On le dit un mets ſain & délicat.

AMILUS ; nom propre. C'eſt, ſelon Pauſanias, une ancienne Ville de Grèce, dans l'Arcadie.

AMIMÉTOBIE ; ſubſtantif féminin. Ce nom, dérivé de deux mots grecs qui ſignifient *vie inimitable*, fut donné par Antoine & Cléopâtre, à la ſociété de plaiſirs qu'ils lièrent à Alexandrie. Tout le monde connoît les frais énormes & la magnificence exceſſive, ou, ſi l'on veut, l'extravagante ſomptuoſité de ces deux amans.

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt longue.

AMIMOME ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le titre que portoient les Magiſtrats de Gnide, que le peuple éliſoit tous les ans. Leur perſonne étoit reſpectée au point que la Loi ne permettoit pas de les appeler en jugement, même après leur adminiſtration : mauvaiſe loi, qui les autoriſoit à abuſer de leur pouvoir, en leur promettant l'impunité.

AMINA ; nom propre. Ville d'Afrique, en Éthiopie, à neuf milles d'Albiar, à ce que dit Vincent le Blanc, qu'il faut toujours ſuſpecter.

AMINAGE ; vieux mot qui s'eſt dit

autrefois d'un droit ſur les grains qu'on vendoit à la meſure.

AMINCI, CIE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMINCIR.

AMINCIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. *Minuere*. Rendre plus mince. *Il faut amincir cet ais.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer le *c* en *s*, & écrire, *aminſir*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMINÉE; (vin d') *vinum Amineum*. Il paroît par les Géorgiques de Virgile, que le vin d'Aminée n'étoit pas celui de Falerne, mais le produit d'une eſpèce particulière de raiſins qu'on recueilloit à Rome, en Toſcane & dans le Royaume de Naples. Ces raiſins, ſelon Columelle, venoient originairement d'une contrée de Theſſalie qu'habitoit un peuple appelé *les Aminéens*.

AMINEL; nom propre. Ville & rivière d'Afrique, en Barbarie, dans la partie orientale du Royaume de Tripoli.

AMINEUR; ſubſtantif maſculin. *Menſor*. Terme de Gabelles, par lequel on déſigne, dans les Greniers à Sel, les particuliers prépoſés pour meſurer le ſel qui ſe diſtribue aux conſommateurs.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

AMINIUS; nom propre. C'eſt, ſelon Pauſanias, une rivière de Grèce dans l'Arcadie. Elle a ſon embouchure dans l'Eliſſus.

AMINONE; nom propre. C'eſt, ſelon Vibius Sequeſter, une rivière de Cilicie, près de Thébes.

AMINTAS; ſubſtantif maſculin. Elie Col de Villars dit que Gallien appelle du nom de ſon auteur, Foſſe d'Amintas, un bandage fait pour le nez, qui reſſemble à celui qu'on nomme œil double, excepté qu'il ne couvre pas les yeux; mais qu'il eſt peu propre à l'uſage pour lequel il fut inventé.

AMINTE; (la belle) ſubſtantif féminin. Terme de Fleuriſte, qui déſigne un œillet piqueté de mente, & qui a la figure de l'amarillis, dont il ne diffère que par ſa feuille & ſa couleur.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

AMINULA; nom propre. C'eſt, ſelon Feſtus, une petite ville d'Italie, dans la Pouille.

AMIOR; nom propre. Bourg de France, dans le Querci, au Diocèſe de Cahors.

AMIRA; nom propre. Ville de la Paleſtine, dont parle Ortelius.

AMIRAGLIO; nom propre. Rivière de Sicile, qui a ſa ſource dans la vallée de Mazare, & ſon embouchure dans la Méditerranée, à l'orient de Palerme.

AMIRAL; ſubſtantif maſculin. C'eſt, en France, un Grand Officier de la Couronne, qui commande en Chef à tous les vaiſſeaux de guerre. Il n'y a qu'un Amiral dans le Royaume.

L'Amiral a la nomination de tous les Officiers des Siéges généraux & particuliers de l'Amirauté, à l'exception de ceux de Bretagne, où la Juſtice ſe rend en ſon nom; il donne les congés, paſſeports, commiſſions & ſauf-conduits aux Capitaines & Patrons des vaiſſeaux mar-

chands. Il a le tiers de ce qu'on retire de la mer ou de ce qu'elle rejette ; il jouiſſoit auſſi autrefois du dixième des priſes maritimes ; mais ce droit a été éteint & ſupprimé par Edit du mois de Septembre 1758.

AMIRAL, ſe dit de l'Officier qui commande une eſcadre, une flotte, une armée navale, quoiqu'il n'ait pas la charge d'Amiral.

VAISSEAU AMIRAL, ſe dit du vaiſſeau qui porte le pavillon carré au grand mât, & quatre fanaux en poupe, ſoit dans un port, ſoit en mer.

On appelle auſſi *vaiſſeau amiral*, le principal vaiſſeau d'une flotte, quelque petite qu'elle ſoit.

AMIRAL *de friſe*, *Amiral d'Angleterre*, *Amiral d'Hollande* &c., ſont encore des termes de Fleuriſtes qui déſignent divers œillets & tulipes.

AMIRAL ET VICE-AMIRAL, ſe dit de deux coquillages de la claſſe des univalves. M. d'Argenville dit que rien n'eſt au-deſſus de leur beau compartiment.

On donne auſſi le nom d'*amiral* à une ſorte de papillons dont parle Aldrovande.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, au ſingulier ; mais longue au pluriel.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Le pluriel ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

AMIRALE ; ſubſtantif féminin. On donne ce nom à l'épouſe d'un Amiral.

AMIRALE, (galère) eſt celle que monte le Général des Galères de France.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

AMIRANTE ; (îles de l') nom propre. Ce ſont des îles d'Afrique, entre celle de Madagaſcar & la ligne.

AMIRANTE, eſt auſſi le nom d'un grand Officier d'Eſpagne, dont les fonctions reviennent à celles d'Amiral de France.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

AMIRAUTÉ ; ſubſtantif féminin. Ce mot déſigne l'état, la dignité, l'Office d'Amiral.

AMIRAUTÉ, ſe dit auſſi des Juriſdictions où la Juſtice ſe rend au nom de l'Amiral. On diviſe ces Juriſdictions en ſièges particuliers, & en ſièges généraux.

Les ſièges particuliers ſont ceux qui ſont établis dans tous les ports & havres du Royaume, ils reſſortiſſent aux ſièges généraux.

Les ſièges généraux ſont au nombre de trois près des Parlemens de Paris, de Rouen & de Rennes : ils reſſortiſſent à ces Parlemens.

Les *Amirautés* connoiſſent de toutes les actions qui procèdent du commerce maritime, des armemens, des gages des matelots, des priſes, des crimes commis ſur les vaiſſeaux, & généralement de tout ce qui a rapport à la marine.

Excepté les Offices des Amirautés de Bretagne qui vaquent aux parties caſuelles du Roi, tous les autres vaquent aux parties caſuelles de l'Amiral de France.

Les deux premières ſyllabes ſont brève, la troiſième eſt longue, & la quatrième brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

AMIRE-ROUX ; ſubſtantif maſculin. La Quintinie donne ce nom à

ire qui mûrit en Juillet ; elle
nde, groſſe & colorée.
DIR ; ſubſtantif maſculin.
n des noms que les Philoſo-
ermétiques ont donné à leur
moniac.
BILITÉ ; ſubſtantif féminin.
bilitas. Terme de Théologie.
gne ce qui eſt amiſſible, ou
ut être perdu. Il ſe dit de la
& de la Juſtice.
BLE ; adjectif des deux gen-
e mot qui n'eſt d'uſage qu'en
ogie, déſigne ce qui peut ſe
. Rome ſoutient contre le
iſme, que la grace eſt amiſ-

ON ; vieux mot, qui ſignifioit
utrefois peine pécuniaire pro-
en Juſtice.
; vieux mot, qui ſignifioit
is amitié, échevinage.
TAN ; nom propre. Lac de
ique ſeptentrionale, dans la
ce de Guatimala, à quatre
à l'eſt, de Santjago, & à
lieues, au nord, de la mer
ue.
NE ; nom propre. Ancienne
Italie, au Pays des Sabins.
vu naître le célèbre Hiſtorien
.
OSCUTA ; nom propre.
ſelon Pline, une Contrée
abie heureuſe.
; ſubſtantif féminin. *Ami-*
Affection qu'une perſonne a
ne autre.
nitié, dit M. de Buffon, eſt,
s les attachemens, le plus
de l'homme, & le ſeul qui
légrade point. L'*amitié* n'é-
que de la raiſon ; l'impreſſion
s n'y fait rien : c'eſt l'ame
ami qu'on aime ; & pour
une ame, il faut en avoir
l faut en avoir fait uſage,
l'avoir connue, l'avoir comparée & trouvée de niveau à ce que l'on peut connoître de celle d'un autre.

Nous aurions, ſans doute encore beaucoup à dire ſur l'*amitié*, qui eſt dans nous un beſoin non moins eſſentiel que difficile à ſatisfaire ; mais malheureuſement le réſultat de toutes les réflexions poſſibles, ſeroit de dire triſtement aux ames ſenſibles, qu'il eſt auſſi rare de voir des gens capables des ſacrifices qu'exige ce ſentiment, qu'il l'eſt peu d'en rencontrer qui ne ſont pas dignes qu'on les leur faſſe.

Les Anciens, à qui tout ſervoit pour faire des Divinités, repréſentoient l'*amitié* ſous la figure d'une jeune femme, vêtue d'une robe blanche, ouverte du côté gauche. La Déeſſe montroit ſon cœur de la main droite ; & de la gauche, elle embraſſoit un ormeau ſec, entouré d'un ſep de vigne : ſa tête étoit couronnée de fleurs de grenade.

AMITIÉS, ſe dit au pluriel, pour careſſes & paroles affectueuſes. *Il m'a comblé de toutes ſortes d'amitiés.*

On dit, *faire amitié à quelqu'un* ; pour dire, obliger quelqu'un.

On dit en proverbe, *que les petits préſens entretiennent l'amitié* ; pour dire, que les petites attentions entretiennent l'union.

On dit dans le même ſens, l'*amitié paſſe le gant* ; pour empêcher qu'une perſonne, à qui l'on préſente la main, ne ſe dégante, ou pour s'excuſer de ce qu'on ne ſe dégante pas.

On dit encore, *que l'amitié ſe paye par l'amitié* ; pour dire, qu'elle doit être mutuelle.

AMITIÉ, ſe dit de l'affection que les animaux ont pour les hommes. *Les chiens ont une amitié conſtante pour leurs maîtres.*

AMITIÉ DES COULEURS, ſe dit, en termes de Peinture, de la convenance & de l'union harmonieuſe de certaines couleurs, les unes avec les autres. Par exemple : *Le bleu rompu de jaune, forme un vert agréable à la vue ;* d'où il y a amitié entre le bleu & le jaune.

On dit dans le commerce, qu'*un drap, qu'une étoffe n'ont point d'amitié ;* pour dire, qu'ils ſont durs, & pas aſſez maniables.

Les Marchands de grains diſent dans le même ſens, *que le blé a de l'amitié*, quand il eſt bien conditionné, & qu'il a la fraîcheur néceſſaire pour être de bonne qualité.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième l'eſt encore au ſingulier, mais elle eſt longue au pluriel.

AMITINE ; nom propre. *Amitinum.* C'eſt, ſelon Pline, une ville autrefois célèbre chez les Latins.

AMIUAM ; nom propre. Île de la mer d'Ethiopie, entre l'île de Madagaſcar & la côte de Zanguebar.

AMKAS ; ſubſtantif maſculin. C'eſt un vaſte Appartement du Palais du Grand Mogol, où ce Prince donne audience à certains jours ſolemnels, dans tout l'éclat de ſa magnificence. Il paroît ſur un trône d'or, chargé de diamans, de rubis & d'émeraudes.

AMMA ; nom propre. Ancienne ville de la Tribu d'Aſer, dans la Paleſtine.

AMMAH ; c'étoit chez les Hébreux une meſure d'intervalle, qui revenoit à la coudée.

AMMAN ; nom propre. Ancienne ville d'Arabie, la principale du pays des Ammonites.

AMMAN, eſt encore le nom du principal Chef de quelques Cantons Suiſſes, qui ſont Uri, Lucerne, Zoug & Undervald.

AMMAÜS ; nom propre. C'eſt, ſelon Joſeph, une ville de Judée, à trente ſtades de Jéruſalem. Il y avoit des eaux thermales.

AMMEISTRE ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le titre que portent les Echevins de Strasbourg.

AMMEREN ; nom propre. Bourg d'Allemagne, au Duché de Juliers, à une lieue de Ruremonde.

AMMERLAND ; nom propre. Contrée d'Allemagne, en Weſtphalie, qui appartient au Roi de Danemark.

AMMESTRE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois Conſul, Echevin.

AMMI ; ſubſtantif maſculin. Plante umbellifère à fleurs roſacées, auxquelles ſuccède un fruit compoſé de deux petites ſemences convèxes, cannelées d'un côté, & plates de l'autre.

L'*Ammi* croît dans les Provinces méridionales de France ; mais le meilleur vient d'Alexandrie ou de Candie. On emploie en médecine la ſemence, qui eſt une des quatre ſemences chaudes. Elle eſt aromatique, âcre, piquante au goût, ſtomachique, emménagogue, diurétique & carminative.

Cette ſemence pulvériſée, ſe donne aux animaux à la doſe de deux gros.

AMMITE ; ſubſtantif féminin. Matière pierreuſe, compoſée de grains arrondis, qui varient par leur ſubſtance, leur couleur, leur compoſition & leur groſſeur.

AMMITES ; nom propre. Rivière de Grèce

Grèce, dans la Macédoine. Sa ſource eſt près d'Apollonia, & ſon embouchure dans le lac de Bolica.

AMMITHE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois Aumuſſe.

AMMOBATE ; ſubſtantif maſculin. Serpent qu'on trouve en Afrique, dans la Guinée. La vue, dit-on, n'en eſt pas déſagréable ; mais ſa morſure cauſe une inflammation violente dans tout le corps, accompagnée d'une altération exceſſive.

AMMOCHOSIE ; ſubſtantif féminin. Terme de Médecine, qui déſigne un remède propre à deſſécher le corps, & qui conſiſte à l'enterrer dans du ſable de mer très-chaud.

AMMOCHRYSE ; ſubſtantif féminin. C'eſt le nom d'une Pierre, qui, étant pulvériſée, donne ce qu'on appelle *la Poudre dorée*, dont on ſe ſert pour abſorber l'humide de l'encre ſur le papier.

AMMODYTE ; ſubſtantif maſculin. Poiſſon long d'un pied, qui ſe cache dans le ſable dès qu'il entend du bruit. Il a la figure d'une anguille, & paſſe pour un excellent mets.

Ammodyte, eſt encore le nom d'un ſerpent venimeux qui reſſemble à la vipère. Sa morſure eſt terrible ; & quand elle ne fait pas mourir ſubitement, la partie affligée s'enfle, la tête s'appeſantit, & le malade tombe en défaillance. Ce ſerpent eſt de couleur de ſable, moucheté de taches noires, & long d'une coudée.

Les remèdes qu'on oppoſe à ſa morſure, ſont les ventouſes, les ſcarifications de la partie bleſſée, la ligature & l'ouverture de la plaie avec le biſtouri. On emploie auſſi la menthe, priſe dans l'hydromel ; la thériaque appliquée ſur la plaie ; le caſtoréum, la caſſe, le ſuc d'armoiſe pris dans de l'eau, & les cataplaſmes d'uſage contre les ulcères malins.

Il y a à Ceylan une autre ſorte d'*Ammodyte*, grand & dangereux, qui a des yeux étincelans, & un front revêtu de petites écailles, jaunes, minces & rondes.

Il y a auſſi à Surinam un ſerpent du même nom, pour lequel les Nègres ont une vénération particulière. Si cet animal entre dans leurs habitations, ils l'y retiennent autant qu'ils peuvent, en lui offrant du lait & d'autres mets de ſon goût. On dit que la peau de ce ſerpent eſt ſemée des plus belles couleurs. On l'appelle encore mangeur de loirs, parce que ces animaux ſont ſa pâture favorite.

AMMON ; nom propre & ſurnom de Jupiter, ainſi appelé pour avoir fait jaillir une fontaine dans les ſables de l'Arabie déſerte, à la prière de Bacchus, qu'une ſoif ardente auroit fait périr dans ces contrées ſans ce ſecours. On éleva dans le lieu même un Temple ſuperbe à Jupiter Ammon, dont la Statue, où les Prêtres qu'elle renfermoit, rendirent ces Oracles ſi fameux dans les écrits des Poëtes, par leſquels ſe développe tout à la fois, & la ſuperſtition de ceux qui conſultoient, & la fourberie de ceux qui étoient conſultés.

Les habitans des environs de ce Temple étoient appelés *Ammoniens* & *Ammonites*.

Ammon, eſt auſſi, ſelon Pline, une rivière de l'Arabie heureuſe.

Ammon, eſt encore le nom du fils inceſtueux né du Patriarche Loth & de la plus jeune de ſes filles. C'eſt de cet Ammon que ſont deſcendus

les Ammonites dont parle l'Ecriture.

Corne d'Ammon, ſe dit d'une coquille foſſile aſſez commune, & dont on ne connoît pas l'analogue vivant.

AMMONIA; terme de Mythologie. Les Eléens adoroient Junon ſous ce nom, ſoit comme femme de Jupiter, ſoit à cauſe de l'Autel qu'on lui avoit élevé près du Temple de Jupiter Ammon.

AMMONIAC, AQUE; adjectif. Ce mot, au maſculin, joint au mot ſel, déſigne un ſel neutre, compoſé de l'acide du ſel commun, uni avec l'alcali volatil.

On diſtingue deux ſortes de ſel ammoniac, le naturel & le factice.

Le ſel ammoniac naturel ſe ſublime de lui-même à travers les fentes des ſoufrières de Pouzoles: il s'attache en forme de ſuie blanche aux pierres que l'on entaſſe ſur ces fentes.

Le ſel ammoniac factice eſt de deux eſpèces: l'un qui eſt de couleur cendrée, & qui a la forme de nos pains de ſucre, nous vient des Indes; l'autre, plus commun que le précédent, eſt en façon de pains ronds & plats, de trois à quatre doigts d'épaiſſeur, convexes d'un côté, & concaves de l'autre. Il nous arrive d'Egypte & de Syrie par la voie de Marſeille.

Ce dernier ſel ammoniac ſe forme de la ſuie qu'on recueille en brûlant des excrémens de chameaux. On la met dans de grandes bouteilles de verre; on la mêle avec du ſel marin diſſout dans de l'urine de chameau; & le ſel qui ſe ſublime de ce mélange, expoſé à un feu vif & long, eſt le ſel ammoniac.

Boerhaave attribue à ce ſel les propriétés de garantir de la corruption toute ſubſtance animale; de pénétrer les parties les plus intimes des corps; d'être apéritif, atténuant, réſolutif, diaphorétique, ſudorifique, antiſeptique, diurétique, propre à irriter les nerfs & à provoquer l'éternuement. On l'ordonne à la doſe d'un ſcrupule, mêlé avec d'autres ſubſtances, contre les obſtructions & les fièvres intermittentes.

Gargarisme de ſel ammoniac, contre la paralyſie de la langue & le gonflement des amygdales.

Prenez ſix onces d'eau de fleurs de ſureau, une once d'eſprit de cochléaria, & un gros de ſel ammoniac; mêlez le tout, & faites un gargariſme.

Le ſel ammoniac paye à l'entrée du Royaume vingt pour cent de ſa valeur.

Ammoniaque; (gomme) c'eſt un ſuc concret, qui tient le milieu entre la gomme & la réſine. Ce ſuc s'amollit & devient gluant quand on le manie. Sa ſaveur paſſe du doux à l'amer, & ſon odeur eſt mauvaiſe. Il s'enflamme ſur les charbons, & il ſe diſſout dans le vinaigre & dans l'eau chaude. La gomme ammoniaque découle d'une plante ombellifère, qui croît en Lybie; la meilleure eſt en larmes jaunes.

Elle donne, dans l'analyſe chimique, beaucoup d'huile & de ſel volatil, peu de phlegme & de terre.

Elle eſt apéritive, & bonne contre les obſtructions & les duretés de la rate, du foie & du méſentère: elle amollit, atténue, digère, réſout & provoque les mois des femmes.

On la donne en ſubſtance depuis un ſcrupule juſqu'à un demi-gros.

Voici la préparation, les vertus

& la doſe des pilules de gomme ammoniaque de Quercétan.

Prenez une demi-once de gomme ammoniaque, & autant de myrrhe; quatre onces d'extrait d'aloès, un gros & demi de maſtic, & autant de poudre des trois ſantaux; quatre ſcrupules de ſel de frêne ou d'abſinthe, & deux ſcrupules de ſafran; pulvériſez enſemble la gomme, la myrrhe & le maſtic, mêlez avec les autres drogues, & avec quantité ſuffiſante de ſyrop de roſes, pour faire une maſſe, dont vous formerez des pilules.

On les donne depuis un ſcrupule juſqu'à une drachme.

Elles purgent, provoquent les mois, lèvent les obſtructions, & ſont ſalutaires contre la cachéxie, les pâles couleurs & les maladies de la matrice.

La gomme ammoniaque paye à l'entrée du Royaume quatre livres par quintal.

AMMONITIDE; nom propre. *Ammonitis.* Contrée de l'Arabie Pétrée, au-delà du Jourdain, dans les montagnes de Galaad. Son nom lui venoit des Ammonites, deſcendans d'Ammon, qui l'habitoient.

AMMONUS; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville d'Afrique, dans la partie occidentale du Royaume de Tripoli.

AMNAMETHU; nom propre. C'eſt, ſelon Pline, une île de l'Arabie heureuſe, dans la mer des Indes.

AMNIAS; nom propre. C'eſt, ſelon Strabon, une rivière de l'Aſie mineure, dans la Bithynie.

AMNIOMANTIE; ſubſtantif féminin. Sorte de préſage heureux, que les anciens tiroient de la coëffe formée par la membrane, qu'on appelle *amnios*, & qui enveloppe quelquefois la tête de l'enfant qui naît. Aujourd'hui le peuple dit encore de quelqu'un que la fortune favoriſe, qu'*il eſt né coëffé.*

AMNIOS; ſubſtantif maſculin. Terme d'Anatomie, qui déſigne la membrane mince, molle, tranſparente, qui renferme le cordon ombilical, le fœtus & les eaux dans leſquelles il nâge. Elle eſt la plus intérieure de celles du Placenta, liſſe & polie à ſa ſurface interne, & attachée au chorion par une ſurface inégale, qui établit entr'elles une légère adhérence. Les eaux que cette membrane renferme, ſont fournies par le chorion, ſe filtrent au travers de l'amnios, & ſe répandent ainſi dans ſa cavité. Quelquefois ces eaux ne peuvent pénétrer l'amnios, & reſtent entre ces deux membranes, dont elles détruiſent l'adhérence: alors on les appelle *fauſſes eaux;* parce que, quand elles ſe répandent, l'enfant ne ſort pas pour cela, l'amnios dans lequel il eſt renfermé reſtant encore dans ſon entier.

AMNISIDES; adjectif féminin pluriel, ſubſtantivement pris, & terme de Mythologie. On a donné ce nom aux Nymphes qui habitoient la ville d'Amniſus, dans l'île de Crète.

AMNISTIE; ſubſtantif féminin. Pardon général, que le Souverain accorde à ſes Sujets, avec leſquels il ſe réconcilie, par un Edit, ou un Traité qui annonce que le paſſé eſt oublié, & comme non avenu.

L'*Amniſtie* a particulièrement lieu pour crime de rébellion ou de déſertion.

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſieme eſt longue.

AMNISUS; nom propre. Ancienne ville maritime de Crète, à l'embouchure d'une rivière du même nom.

AMNON ; nom propre. Fils aîné de David, amant inceſtueux de ſa ſœur Thamar, qu'il viola chez lui, où il l'avoit attirée. Abſalom, leur frère commun, vengea ce crime par un autre, en aſſaſſinant le coupable dans un feſtin où il l'avoit invité.

AMNON ; nom propre. Rivière de l'Arabie heureuſe, dont parle Pline.

AMODÉRATION ; vieux mot qui ſignifioit autrefois modération.

AMODERER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois modérer, tempérer.

AMODIATEUR ; ſubſtantif maſculin. Ce mot déſigne celui qui prend une terre à ferme. *J'ai dîné chez mon Amodiateur.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt moyenne, & la cinquième longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

AMODIATION ; ſubſtantif féminin. Bail à ferme d'une terre, ſoit en fruits, ſoit en argent. *C'eſt une mauvaiſe amodiation.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, la cinquième brève, & la ſixième encore au ſingulier ; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot, n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Il faudroit changer le *t* en *s*, & écrire, *amodiaſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMODIÉ, ÉE ; *locatus, a, um.* Adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMODIER.

AMODIER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Laiſſer une terre à ferme, ſoit en fruits, ſoit en argent. *Il a amodié ſon Fief.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*é* féminin qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & de celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe, & la rend longue.

AMOGABARE ; ſubſtantif maſculin. Il y avoit autrefois en Eſpagne des ſoldats qui portoient ce titre.

AMOGABRIEL ; c'eſt le cinnabre des Philoſophes hermétiques.

AMOIGNE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois aumône.

AMOINDRI, IE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMOINDRIR.

AMOINDRIR ; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir.* *Minuere.* Diminuer, rendre moindre. *Il amoindrit tous ſes biens.*

AMOINDRIR, eſt auſſi verbe neutre, & ſignifie devenir moindre. *Comment ſa fortune n'amoindriroit-elle pas ?*

AMOINDRIR, eſt encore pronominal réfléchi. *Son mal s'amoindrit depuis quelques jours.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

AMOINDRISSANCE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois l'action d'amoindrir.

AMOINDRISSEMENT ; ſubſtantif maſculin. *Diminutio.* Diminution. *C'eſt un amoindriſſement de fortune.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brè-

ve, la quatrième très-brève, la cinquième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *amoindriſemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*

AMOINDRISSIER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois amoindrir, diminuer.

AMOINER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois amener.

AMOINS DE, A MOINS QUE ; *Voyez* MOINS.

AMOISE ; *Voyez* MOISE.

AMOISONNER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois donner à quelque choſe la meſure convenable.

AMOISSONER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois faire des conventions, un marché.

AMOISTIR ; vieux mot qui ſignifioit autrefois mouiller.

AMOL ; nom propre. Ville d'Aſie dans le Thabareſtan, ſur le Gihon.

AMOLETTES ; ſubſtantif féminin pluriel. Terme de Marine, qui ſe dit des trous carrés où l'on paſſe les barres du Cabeſtan & du Virevaux.

AMOLGIHON ; nom propre. Ville de Macédoine, ſituée ſur les rives du Gihon, l'Oxus des Anciens.

AMOLIER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois adoucir.

AMOLIUS ; nom propre. C'eſt, ſelon Étienne le Géographe, une ancienne ville des Magnetes en Macédoine, près de la ſource de l'Abitora.

AMOLLI, IE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMOLLIR.

AMOLLIER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois aiguiſer.

AMOLLIR ; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. *Mollire*. Ce verbe exprime, au propre, l'action de rendre mou & maniable. *Il faut amollir cette gomme.*

AMOLLIR, s'emploie au figuré, & ſignifie rendre lâche, efféminé. *Les plaiſirs ammolliſſent la valeur.*

Ce verbe eſt auſſi pronominal réfléchi au propre & au figuré. Au propre, *la cire s'amollit près du feu.* Au figuré, *le courage s'amollit dans l'oiſiveté.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *amolir*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

AMOLLISSEMENT ; ſubſtantif maſculin. *Mollimentum*. Ce mot déſigne l'action de mollir. *L'amoliſſement d'une gomme, de la cire, d'un bitume.*

AMOLLISSEMENT, ſe dit au figuré. *L'amolliſſement des mœurs, du cœur, du courage.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève, & la cinquième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *l* & un *s* qui ſont oiſifs, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *amoliſemant*, pour les rai-

ſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

AMOLOIER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois adoucir, rendre plus doux.

AMÔME ; ſubſtantif maſculin. *Amomum*. C'eſt le fruit d'une plante odorante, à fleurs blanches, qui croît aux Indes. Ce fruit eſt une coque ronde, de la groſſeur d'un grain de raiſin, qui contient des ſemences de couleur de pourpre, odorantes & âcres au goût. Ces ſemences donnent dans l'analyſe chimique, beaucoup de ſel volatil, & d'huile exaltée.

Elles ſont un excellent contre-poiſon, & un puiſſant aléxitaire.

L'*amôme* paye à l'entrée du Royaume quatre livres par quintal.

On a auſſi donné le nom d'*amôme* & d'*amomi* à la graine de girofle, & au poivre de la Jamaïque.

Les Anciens appeloient *Amôme*, tout parfum qui n'avoit été altéré par aucun mêlange.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

AMONCELÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Cumulatus, a, um*. Voyez AMONCELER.

AMONCELEMENT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois l'action d'amonceler.

AMONCELER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Cumulare*. Ce verbe exprime l'action d'entaſſer, d'aſſembler pluſieurs choſes en un monceau. *Il faut amonceler ce foin*.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez que le pénultième *e* des temps ou perſonnes de ce verbe qui eſt ſuivi d'un *e* muet, prend le ſon de l'*e* moyen, parce que le génie de la langue ne ſouffre pas deux *e* de ſuite abſolument muets. Dans j'*amoncèle*, la ſyllabe *cè* eſt moyenne.

AMONCHELER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois élever un bâtiment.

AMONDE ; nom propre. *Almon*. Rivière d'Ecoſſe, qui arroſe la Lothiane. Elle a ſon embouchure dans le golfe d'Edimbourg.

AMONE ; nom propre. *Aneno*. Rivière d'Italie, qui a ſa ſource dans l'Apennin, & ſon embouchure dans le Pô, près de Ravenne.

AMONIKEN ; ſubſtantif maſculin. Oiſeau domeſtique de Guinée, qui s'élève comme les poules de France. Il eſt moins gros, mais ſa chair eſt d'un meilleur goût.

AMONNESTEUR ; vieux mot qui ſignifioit autrefois Sergent, Huiſſier.

AMONT ; terme dont on ſe ſert communément avec la particule *de*, pour déſigner le côté où eſt la ſource de la rivière. On dira, *voilà une barque qui vient d'amont*.

On appelle le vent d'eſt, le vent d'*amont*.

On dit, en termes de Fauconnerie, que *l'oiſeau tient amont* ; quand il ſe ſoutient en l'air, pour y faire la découverte de quelque gibier.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

AMONTER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois appartenir, élever, exalter.

AMORAL ; vieux mot qui ſignifioit autrefois aimable, beau.

AMORAVIS ; c'eſt un nom donné aux Sarraſins & aux Maures d'Afrique, dans quelques romans.

AMORBACH ; nom propre. Ville d'Allemagne en Franconie, ſur la rivière de Muldt.

AMORCE ; ſubſtantif féminin. C'eſt au propre, un appas pour prendre des oiſeaux, des lièvres, des renards, des poiſſons, &c. *Le renard a mangé l'amorce.*

AMORCE, ſe dit, par extenſion, de la poudre à canon qu'on met dans le baſſinet des armes à feu, ou à des fuſées, des pétards, & autres ouvrages d'Artificiers, pour y faire prendre feu. *L'amorce eſt mauvaiſe. L'amorce va prendre.*

AMORCE, ſe dit au figuré de tout ce qui flatte & attire agréablement l'eſprit & le cœur. *Les regards d'une jolie femme ſont de puiſſantes amorces.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très brève.

Il faudroit changer le *c* en *ſ*, & écrire *amorſe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres

AMORCÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMORCER.

AMORCER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. C'eſt, au propre, l'action de garnir d'amorce, ou d'attirer avec de l'amorce des poiſſons, des oiſeaux, & autres animaux. *Exemples :* Dans le ſens de garnir d'amorce : *amorcez les petits hameçons.*

Dans le ſens dat-tirer avec de l'amorce : *il ſait amorcer le gibier.*

AMORCER, ſe dit, par extenſion, des fuſils, canons, piſtolets, fuſées, pétards, & autres armes ou feux d'artifices. *Amorcez cette carabine, ces fuſées.*

AMORCER, s'emploie au figuré, & ſignifie attirer l'eſprit, le cœur, les ſens par des choſes flatteuſes & agréables. *Cette jeune perſonne eſt inſtruite dans l'art d'amorcer ſon monde. Avec de l'argent on amorce les Veſtales.*

AMORCER, eſt un terme de Charpentiers, Ménuiſiers, & autres ouvriers en bois. Il exprime l'action de commencer, avec une ſorte de tarière, qu'on appelle *amorçoir*, un trou, qui s'achève avec un autre inſtrument.

AMORCER, ſe dit, chez les Ouvriers en fer, de l'action de préparer deux morceaux de fer, pour les ſouder enſemble.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſiéme eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'amorce*, la ſyllabe *mor* eſt longue.

AMORÇOIR ; ſubſtantif maſculin. Sorte de tarière, dont ſe ſervent les Charons, Charpentiers, Menuiſiers, & les autres ouvriers en bois, pour commencer les trous.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer le *ç* en *ſ*, & écrire, *amorſoir*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMORGOS ; nom propre. Île de

l'Archipel, l'une des Cyclades. Elle abonde en oliviers, en vignes & en blés.

AMORGUACU; ſubſtantif maſcul. Poiſſon du Bréſil, bon à manger. Il a des dents aigues, ſept nageoires, & des écailles de couleur de fer.

AMORIUM; nom propre. Ancienne ville de la grande Phrygie dont parle Ptolémée. Elle fut détruite au neuvième ſiècle, par Amerumnas, Calife des Sarraſins.

AMOR PIXUMA; ſubſtantif maſculin. Excellent poiſſon d'eau douce, qui ſe pêche au Bréſil & à la Jamaïque. Sa mâchoire inférieure eſt plus longue que la ſupérieure; ſa bouche eſt garnie de petites dents; il a huit nageoires, en comptant celle qui lui ſort de la queue, & il eſt couvert d'écailles noires & blanches.

AMORRHÉUS; nom propre. C'eſt le quatrième fils de Chanaan, duquel deſcendirent les Amorrhéens, qui habitoient les environs du Jourdain, lorſque Moïſe conquit leur pays, par la défaite de leurs Rois, Og & Sehon.

AMORTI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMORTIR.

AMORTINGA; ſubſtantif maſculin. Bon poiſſon du Bréſil, couvert d'écailles d'un blanc pâle, avec des taches rouſſes, & une queue ſemée de taches brunes.

AMORTIR; verbe actif de la ſeconconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. C'eſt au propre, diminuer la force. *Abaiſſez les ſtores pour amortir la chaleur du ſoleil.*

AMORTIR, ſignifie auſſi rendre moins violent. *La planche que la balle a percée, a amorti le coup.*

AMORTIR, ſignifie encore rendre moins âcre, moins amer. *Il faut faire amortir ces plantes au ſoleil.*

AMORTIR, ſe dit en Peinture en parlant des couleurs, & ſignifie en diminuer l'éclat, la vivacité. *Ce tableau ſeroit moins dur, ſi l'on amortiſſoit cette couleur.*

AMORTIR, s'emploie au figuré. On dit *amortir les paſſions*; pour dire, les rendre moins vives, moins ardentes.

AMORTIR, ſignifie, chez les Boyaudiers, tremper les boyaux dans le chauderon pour les amollir, & les diſpoſer à être dégraiſſés.

AMORTIR, ſignifie en Juriſprudence, éteindre une rente, une penſion, une dette. *Il a amorti la penſion de ſon frère.*

AMORTIR, ſignifie, dans le même ſens, payer le droit d'amortiſſement. *Ce Chapitre a amorti le fief qu'il a acheté.*

AMORTIR, ſignifie encore permettre aux gens de main-morte de poſſéder certains immeubles. *Le Roi vient d'amortir un fief en faveur de ce Collège.*

AMORTIR, eſt auſſi pronominal réfléchi au propre & au figuré. Au propre: *le boulet s'étoit amorti contre un arbre.*

Au figuré: *l'amour eſt une paſſion qui s'amortit avec l'âge.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

AMORTISSABLE; adjectif des deux genres, & terme de coutume, qui déſigne ce qui peut être amorti. *Un cens amortiſſable.*

AMORTISSEMENT; ſubſtantif maſculin. Terme de Juriſprudence, qui ſignifie l'extinction ou le rachat d'une rente, d'une penſion,

ſion, d'une redevance de fief. *Il a terminé l'amortiſſement de la rente dont il parloit.*

AMORTISSEMENT, ſe dit de la permiſſion accordée par le Roi aux gens de main-morte, pour devenir propriétaires de certains immeubles.

DROIT D'AMORTISSEMENT, ſe dit, en termes de Finance, du droit payé par les gens de main-morte, pour obtenir la faculté de poſſéder propriétairement certains fiefs ou héritages.

Ce droit, qu'on appelle auſſi *droit de nouveaux acquêts*, s'érend à toutes les acquiſitions faites par les gens de main-morte, & pour leſquelles ils n'ont point obtenu de lettres d'amortiſſement.

Il faut remarquer que les gens de main-morte, ne pouvant poſſéder aucun immeuble dans le Royaume ſans la permiſſion du Roi, il s'enſuit que le droit d'amortiſſement eſt impreſcriptible, parce que leur incapacité ſubſiſte, tant qu'il ne paroît pas que la permiſſion néceſſaire a été accordée.

AMORTISSEMENT, ſe dit, en termes d'Architectes, de tout ornement qui termine quelque ouvrage d'Architecture.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, la quatrième très-brève, & la cinquième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *ſ* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *amortiſemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

AMOS; nom propre. Ville de la Carie, dont parle Etienne le Géographe.

AMOS, eſt encore le nom du troiſième des petits Prophêtes, le même qui prédit la captivité des Iſraëlites, & les malheurs des ennemis du peuple de Dieu.

AMOSA; nom propre. Ancienne ville de la Paleſtine, dans la tribu de Benjamin.

AMOVIBILITÉ; ſubſtantif féminin. Terme de Droit Eccléſiaſtique, qui déſigne la qualité de ce qui eſt amovible. *L'amovibilité d'un bénéfice.*

AMOVIBLE; adjectif des deux genres. *Mobilis.* Terme de Droit Eccléſiaſtique. Qui peut être deſtitué, dépoſſédé de ſon bénéfice, déchu de ſon état. *Les Chantres, les Vicaires ſont amovibles.*

AMOVIBLE, ſe dit auſſi de l'Office ou Bénéfice. *Cette Cure & ce Canonicat ne ſont pas amovibles.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un amovible bénéfice*, mais *un bénéfice amovible*.

AMOULIS; nom propre. Bourg de France en Gaſcogne, à une lieue & demie, oueſt-ſud-oueſt, de Saint-Lizier.

AMOUQUE; ſubſtantif maſculin. Titre que portent les Gouverneurs ou Paſteurs des Chrétiens de Saint-Thomas, dans les Indes.

AMOUR; ſubſtantif maſculin. *Amor.* C'eſt, en général, un ſentiment par lequel nous ſommes entraînés vers ce qui nous paroît aimable, & nous en faiſons l'objet de nos affections & de nos deſirs. *Il écou-*

tera la voix d'un amour légitime. Il brûloit d'un amour céleſte.

AMOUR, ſe prend particulièrement pour cette paſſion, qu'un ſexe conçoit pour l'autre, & il ſe dit des perſonnes & des animaux.

C'eſt de M. de Buffon, que nous emprunterons la peinture du phyſique & du moral de cette paſſion tumultueuſe.

Amour, dit cet illuſtre Auteur, deſir inné! ame de la nature! principe inépuiſable d'exiſtence! puiſſance ſouveraine qui peut tout, & contre laquelle rien ne peut, par qui tout agit, tout reſpire & tout ſe renouvelle! divine flamme! germe de perpétuité, que l'Eternel a répandu dans tout avec le ſouffle de vie! précieux ſentiment qui peut ſeul amollir les cœurs féroces & glacés, en les pénétrant d'une douce chaleur! cauſe première de tout bien, de toute ſociété, qui réunis ſans contrainte, & par tes ſeuls attraits, les natures ſauvages & diſperſées! ſource unique & féconde de tout plaiſir, de toute volupté! Amour, pourquoi fais-tu l'état heureux de tous les êtres, & le malheur de l'homme?

C'eſt qu'il n'y a que le phyſique de cette paſſion qui ſoit bon; c'eſt que, malgré ce que peuvent dire les gens épris, le moral n'en vaut rien. Qu'eſt-ce en effet que le moral de l'Amour? La vanité. Vanité dans le plaiſir de la conquête, erreur qui vient de ce qu'on en fait trop de cas; vanité dans le deſir de la conſerver excluſivement, état malheureux qu'accompagne toujours la jalouſie, petite paſſion, ſi baſſe qu'on voudroit la cacher; vanité dans la manière d'en jouir, qui fait qu'on ne multiplie que ſes geſtes & ſes efforts ſans multiplier ſes plaiſirs; vanité dans la façon même de la perdre, on veut rompre le premier; car ſi l'on eſt quitté, quelle humiliation! & cette humiliation ſe tourne en déſeſpoir, lorſqu'on vient à reconnoître qu'on a été longtemps dupe & trompé.

Les animaux ne ſont point ſujets à toutes ces miſères; ils ne cherchent pas des plaiſirs où il ne peut y en avoir. Guidés par le ſentiment ſeul, ils ne ſe trompent jamais dans leur choix; leurs deſirs ſont toujours proportionnés à la puiſſance de jouir: ils ſentent autant qu'ils jouiſſent, & ne jouiſſent qu'autant qu'ils ſentent: l'homme, au contraire, en voulant inventer des plaiſirs, n'a fait que gâter la nature: en voulant ſe forcer ſur le ſentiment, il ne fait qu'abuſer de ſon être, & creuſer dans ſon cœur un vide, que rien enſuite n'eſt capable de remplir.

Tout ce qu'il y a de bon dans l'Amour, appartient donc aux animaux tout auſſi bien qu'à nous; & même, comme ſi ce ſentiment ne pouvoit jamais être pur, ils paroiſſent avoir une petite portion de ce qu'il y a de moins bon; c'eſt-à-dire, de la jalouſie. Chez nous cette paſſion ſuppoſe toujours quelque défiance de ſoi-même, quelque connoiſſance ſourde de ſa propre foibleſſe: les animaux, au contraire, ſemblent être d'autant plus jaloux, qu'ils ont plus de force, plus d'ardeur & d'habitude au plaiſir, c'eſt que notre jalouſie dépend de nos idées, & la leur du ſentiment: ils ont joui, ils deſirent de jouir encore, ils s'en ſentent la force; ils écartent donc tous ceux qui veulent occuper leur place: leur jalouſie

n'eſt point réfléchie, ils ne la tournent pas contre l'objet de leur amour, ils ne ſont jaloux que de leurs plaiſirs.

La paſſion de l'amour eſt regardée en Médecine, comme la cauſe de pluſieurs maladies, parmi leſquelles Cælius Aurelianus place principalement la folie. Cet Auteur ſe fonde ſur ce que le dérangement de l'eſprit eſt généralement une ſuite du trop d'attention qu'on donne à une choſe, & que rien n'eſt plus capable que l'amour, de fixer irréſiſtiblement l'attention ſur un objet.

L'*amour* peut produire auſſi toutes les maladies qui ont leur principe dans le trop grand relâchement, & la trop grande tenſion des fibres animales. D'un côté, la colère, l'envie & la jalouſie, compagnes preſque inſéparables de cette paſſion, mettent les fibres dans un état de roideur & d'infléxibilité, qui en dérangent l'action & les mouvemens : d'un autre côté, la joie, le plaiſir, la crainte & le chagrin relâchent ces mêmes fibres, affoibliſſent les ſolides, & conſéquemment les fonctions vitales qui en dépendent.

On peut voir le Traité imprimé à Oxford en 1640, & publié par le Docteur James Ferrard, ſur l'amour conſidéré comme maladie.

Oribaſe a obſervé les ſymptômes qui accompagnent cette paſſion : les yeux, dit-il, ſont creux, & paroiſſent être l'expreſſion même du plaiſir. Le pouls des amoureux eſt le même que celui des perſonnes accablées de ſoucis & d'inquiétudes. Quand le ſouvenir de l'objet aimé vient à être excité ſubitement, qu'on le voit ou qu'on l'entend à l'improviſte, le trouble s'empare des eſprits, le pouls change, devient foible & inégal. Il y a des perſonnes que l'amour attriſte, & d'autres qu'il prive du ſommeil. Les amoureux que la prudence éclaire, mais le nombre en eſt petit, tâchent de détourner leurs idées de l'objet qui les attache : on peut faire uſage avec ſuccès des bains, des plaiſirs de la table, de l'exercice, des converſations agréables, & regarder enfin comme remèdes capables d'arrêter les progrès de cette paſſion, & de rallentir ſes feux, tout ce qui occupera aſſez l'amoureux pour l'empêcher d'être continuellement abſorbé dans la contemplation de l'objet aimé.

Amour, dans le ſens dont nous venons de parler, de paſſion d'une perſonne pour une autre d'un ſexe différent, ſe dit quelquefois au féminin, particulièrement en poëſie : *De cette amour ſi vaine.*

On dit proverbialement, en parlant d'une femme laide, que *c'eſt un vrai remède d'amour.*

Amours, ſe dit au pluriel, en parlant de la paſſion de l'amour, & alors il n'a guères d'uſage qu'au féminin. *Il ne falloit pas favoriſer ſes folles amours.*

On dit dans ce ſens, *qu'on a troublé deux perſonnes dans leurs amours ;* pour dire, qu'on les a troublées dans le commerce de leur paſſion.

Amours, ſe dit auſſi au pluriel, pour déſigner la perſonne que l'on aime avec paſſion. *Il fut obligé de s'éloigner de ſes amours.*

C'eſt dans cette acception qu'on dit proverbialement, *qu'il n'y a point de belles priſons, ni de laides amours.*

Amours, ſe dit encore au pluriel,

en parlant de toutes les choſes qu'on aime paſſionnément. *Les anciens Poëtes ſont ſes amours.*

Dans les autres acceptions, *amour* n'a d'uſage qu'au ſingulier.

Dans le ſtyle familier, on appelle une femme, *m'amour*, & alors *amour* eſt du genre féminin, parce que c'eſt comme ſi l'on diſoit, *ma amour*, le premier *a* étant ſupplée par l'apoſtrophe ' qui en marque l'éliſion.

On dit proverbialement, *froides mains, chaudes amours;* pour dire, que la fraîcheur des mains déſigne ordinairement un tempéramment chaud.

On dit, en parlant des femelles des animaux, *qu'elles ſont en amour;* pour dire, qu'elles ſont en chaleur. *Cette biche eſt en amour. Sa petite chienne eſt en amour.*

AMOUR PROPRE, ſe dit de l'amour qu'une perſonne a pour elle même. Cet amour propre, que les Philoſophes appellent auſſi *amour de nous-mêmes*, pour le diſtinguer d'un autre amour propre, dont nous allons parler, eſt le mobile de nos vertus, quand il eſt bien dirigé: mais il s'emploie moins dans ce ſens qu'en mauvaiſe part, pour exprimer la trop grande opinion qu'une perſonne a d'elle-même. *Vous avez humilié ſon amour propre.*

AMOUR, ſe prend en diverſes acceptions, ſelon les différens mots auxquels on le lie, par le moyen des prépoſitions & articles compoſés *de, du, dela, des.*

AMOUR, étant ſuivi de la prépoſition *de*, exprime quelquefois de quelle nature eſt l'amour dont on parle. *Il lui témoigna un amour de piété, de bienveillance, de concupiſcence*, &c. C'eſt-à-dire, un amour qui avoit ſon principe dans des ſentimens de piété, de bienveillance, &c.

AMOUR, étant ſuivi des prépoſitions & articles compoſés *de, du, de la, des*, déſigne quelquefois le ſujet où il réſide: ainſi, quand on dit, *l'amour de la nation, d'un pere, des meres, des peuples*, &c. c'eſt comme ſi l'on diſoit, l'amour qu'a la nation, l'amour qu'ont un père, des mères, des peuples, &c.

AMOUR, étant ſuivi des mêmes prépoſitions & articles compoſés, déſigne quelquefois l'objet vers lequel il ſe porte. Ainſi, quand on dit, *l'amour de Dieu, l'amour du prochain, l'amour de la gloire, l'amour de l'eſtime, l'amour de la volupté*, &c. c'eſt comme ſi l'on diſoit, l'amour qu'on a pour Dieu, pour le prochain, pour la gloire, pour l'eſtime, pour la volupté, &c.

On dit proverbialement, *tout par amour & rien par force;* pour faire entendre, que la douceur eſt de toutes les voies la meilleure pour réuſſir à quelque choſe.

On dit, *pour l'amour de Dieu;* pour dire, dans la ſeule vue de plaire à Dieu. *Elle ſe fit Religieuſe pour l'amour de Dieu.*

On dit auſſi, dans le ſtyle familier, *faire quelque choſe pour l'amour de Dieu;* pour dire, ſans aucun intérêt. *Il travaille pour l'amour de Dieu.*

On dit, *pour l'amour de moi; pour l'amour de vous, pour l'amour de lui;* pour dire, par conſidération, par eſtime, par affection pour moi, pour vous, pour lui. *Protégez cette pauvre fille pour l'amour de moi.*

On dit, en termes de Peinture, *peindre en amour;* pour dire, travailler un ouvrage, le rechercher, le finir de façon que rien n'y ſoit

négligé. Cet amour ſe fait remarquer plus particulièrement dans le petit ; mais ne le confondez pas avec la patience, qui ne produit ordinairement que du froid.

On dit auſſi, en termes de préparation de toiles pour la peinture, qu'*une toile a de l'amour ;* pour dire, qu'elle a un certain duvet qui la rend propre à recevoir la colle, & à s'attacher fortement ou à la couleur, ou à la toile uſée d'un autre tableau qu'on veut retoiler.

Voler d'amour, ſe dit, en termes de Fauconnerie, des oiſeaux qu'on laiſſe voler en liberté, afin qu'ils ſoutiennent les chiens.

AMOUR, terme de Mythologie. *Voyez* CUPIDON.

AMOUR, nom propre. *Voyez* AMUR.

Voyez GALANTERIE, pour les différences relatives qui en diſtinguent *amour*.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

AMOURACHÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMOURACHER.

AMOURACHER ; (s') verbe pronominal réfléchi de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui eſt familier, ſignifie ſe livrer à de folles amours. *Ce jeune Seigneur s'amouracha d'une Courtiſanne.*

S'AMOURACHER, eſt auſſi pronominal réciproque. *Ces jeunes gens s'amourachèrent l'un de l'autre.*

Ce verbe, qu'il ne faut pas qualifier de neutre avec le Dictionnaire de Trévoux, gouverne en régime compoſé, outre le pronom perſonnel qui eſt ſon régime ſimple, les prépoſitions *de*, *du*, *de la*, *des*. *Cette femme s'amourachera de ce fripon.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

AMOURER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois aimer avec paſſion.

AMOURETTE ; ſubſtantif féminin. Diminutif d'amour, qui déſigne moins une paſſion forte, qu'une paſſion médiocre & de pur amuſement. *On connoît vos amourettes.*

On dit, *ſe marier par amourette ;* pour dire contracter par amour un mariage inégal & qu'on n'approuve pas.

AMOURETTES, ſe dit, en termes de Cuiſine, de la moëlle qui ſe trouve dans les reins du veau ou du mouton. Voici la manière de les préparer pour un entremets.

On coupe les amourettes par morceaux de quatre à cinq pouces de longueur ; on les met dans une caſſerolle avec des oignons coupés en tranches, du perſil en branches, & un peu debaſilic ; on les aſſaiſonne de poivre, de ſel & du jus de deux citrons : on les laiſſe mariner pendant deux heures : on les égoutte ; on les poudre de farine ; on les frit pour les rendre croquantes, & on les ſert chaudement.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième très brève.

AMOUREUSEMENT ; adverbe. Avec amour, d'une manière amoureuſe. *Il s'exprime amoureuſement.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, la quatrième très-brève, & la cinquième moyenne.

Il faudroit changer le *s* en *z*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *amoureuzemant*,

pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMOUREUX, EUSE; adjectif. Qui eſt pénétré d'amour, qui aime d'amour. *Ce Seigneur eſt amoureux d'une actrice de l'Opéra.*

Amoureux, ſignifie, par extenſion, enclin, porté à ſe paſſionner, à aimer d'amour. *Cette jeune fille paroît être d'une complexion amoureuſe.*

Amoureux, ſe dit auſſi de ce qui annonce de l'amour, qui tend à inſpirer, à donner de l'amour. *Une lettre amoureuſe. Il vient de faire une courſe amoureuſe.*

L'empire amoureux, ſe dit, chez les Poëtes, pour exprimer les loix de l'amour & la domination de cette Divinité.

Amoureux, ſe dit encore, pour déſigner une paſſion forte pour quelque choſe. *Ce Héros eſt auſſi amoureux de la vertu que de la gloire.*

On dit en proverbe, d'un homme qui a l'air d'aimer beaucoup de femmes, *qu'il eſt l'amoureux des onze milles vierges; qu'il ſeroit amoureux d'une chèvre coëffée.* Et d'un homme qui n'en aime point, *qu'il eſt amoureux comme un chardon.*

On dit encore de quelqu'un, qu'il *eſt amoureux de ſes idées, de ſes ouvrages;* pour dire qu'il en eſt entêté.

Amoureux, s'emploie ſubſtantivement pour amant; dans ce ſens, *voyez* au mot Amant, les différences relatives qui diſtinguent ces deux mots.

Amoureux, ſe dit, en termes d'Anatomie, des deux muſcles obliques de l'œil, par le moyen deſquels il fait ce qu'on appelle les œillades.

En termes de Peinture, on appelle *pinceau amoureux*, celui dont la touche eſt graſſe, moëlleuſe, douce, légère & délicate.

On qualifie dans le même ſens, un tableau *d'amoureux*, quand il flatte par l'invention, l'ordonnance, le deſſein, la touche & le coloris.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du maſculin, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif peut précéder ou ſuivre le ſubſtantif auquel il ſe rapporte, ſuivant que l'oreille & le goût l'auront décidé. On dira, *un amoureux Prince*, ou *un Prince amoureux.*

Il faudroit changer le *x* du maſculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *amoureus*, *amoureuze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMOYENNER; vieux verbe, qui ſignifioit autrefois traîter, accommoder une affaire.

AMPAREMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois fortification, rempart.

AMPARLERIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois fonctions, miniſtère d'Avocat.

AMPARLIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois Avocat.

AMPASTELE, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Ampasteler.

AMPASTELER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Terme de Teinturier, qui exprime l'action de donner aux laines & aux draps le bleu de paſtel. *Il faut ampaſteler les étoffes.*

AMPATRE; nom propre. Province de l'île de Madagaſcar, qui eſt une contrée fertile & couverte de fo-

s, où les habitans, qu'on nme auſſi *Ampatres*, ſe forent en différens villages, & ſe nt une guerre continuelle pour eurs femmes qu'ils ſe raviſſent les uns aux autres. Au reſte, il n'eſt guères poſſible de connoître particulièrement une nation chez laquelle on ne peut aborder ſans courir d'extrêmes dangers.

AMPAZA; nom propre. Pays maritime d'Afrique, dans le Zanguebar, entre la ligne & le Royaume de Melinde. Le Prince Mahométan qui gouverne cette contrée, eſt tributaire des Portugais.

AMPÉCHONÉ; ſubſtantif maſculin. Nom d'une ſorte de manteau leger que les femmes portoient ſur leur tunique chez les Anciens.

AMPÉLIS; ſubſtantif maſculin. Oiſeau dont parle Aldrovande. Charleton dit que c'eſt le geai de Bohéme.

AMPELITE; ſubſtantif féminin. *Ampelites*. Terre noire, bitumineuſe, inflammable, à laquelle on a attribué diverſes propriétés. Elle fait, dit-on, mourir les vers qui ſont dans les vignes; elle guérit les ulcères des poupières; elle ſert à teindre les cheveux & les ſourcils en noir, & à faire des dépilatoires. Elle ſe diſſout dans l'huile. Quelques Peintres en font uſage pour deſſiner.

AMPELONE; nom propre. C'eſt, ſelon Pline, une ville de l'Arabie Heureuſe, que les Perſes peuplèrent d'une colonie de Mileſiens, qu'ils avoient réduits en eſclavage, après avoir déſolé leur pays.

AMPELOS; nom propre. C'eſt, ſelon Étienne le Géographe, une ancienne ville de la Cyrenaïque, dont Suidas nomme les Habitans *Ampéliotes*.

Ampelos, étoit auſſi une ville de l'île de Crète, dont parle Pline.

Strabon place un Promotoire du même nom, dans l'île de Samos.

AMPELUSIE; nom propre. Promontoire d'Afrique, près de Tanger en Mauritanie, vis-à-vis de l'Andalouſie. On y remarquoit une caverne conſacrée à Hercule. Il y a encore eu deux Villes & deux Promontoires du même nom, en Crète & en Macédoine.

AMPENDA; les Habitans du Congo, donnent ce nom, qui chez eux ſignifie *Diable*, aux pies, aux chouettes, aux ſerins, & aux chauve-ſouris, qu'ils regardent comme des oiſeaux de mauvais augure.

AMPÉRER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois fortifier.

AMPEZO; nom propre. Bourg d'Allemagne dans le Tirol, ſur les frontières du Frioul.

AMPHANE; nom propre de deux villes, dont parle Etienne le Géographe. Il en place une en Theſſalie & l'autre dans la Doride.

AMPHAXIS; nom propre. Ville de Macédoine, d'où la contrée, appelée *Amphaxite*, tiroit ſun nom.

AMPHIA; nom propre. Ancienne ville de la Meſſenie, dont parle Pauſanias, qui la place près de la Laconie, ſur une colline où l'eau abondoit en tout temps.

AMPHIARAUS; nom propre & terme de Mythologie. Fils d'Apollon & d'Hypermneſtre, à qui Minerve avoit accordé le talent de connoître l'avenir. Inſtruit qu'il fut par ſon art, qu'il devoit périr à la guerre de Thèbes, il ſe cacha au moment que les Confédérés étoient ſur le point de partir, croyant par là, éviter l'accompliſſement de ſon horoſcope: mais la perfide Ériphile, ſa femme, découvrit le lieu où il étoit, & il ne put s'empêcher de

partir avec ceux qui allèrent l'y trouver, réſolu cependant de quitter l'armée à la première occaſion favorable. Cette occaſion ne tarda pas à ſe préſenter ; mais comme il en profitoit, la terre s'entrouvrit & l'engloutit avec ſon char & ſes chevaux. Il fut depuis, honoré comme un Dieu. Il avoit un temple à Argos, & un autre dans l'Attique, où il rendoit des Oracles.

AMPHIARÉES ; adjectif féminin pluriel ſubſtantivement pris. On donnoit ce nom à certaines fêtes que les habitans d'Orope célébroient à l'honneur d'Amphiaraüs, qui fut un de leurs Dieux à Oracles. Ceux qui le conſultoient, lui immoloient un mouton, ſur la peau duquel ils s'endormoient, en attendant la réponſe qu'ils ne pouvoient recevoir qu'en ſonge.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

AMPHIARTHROSE ; ſubſtantif féminin. Terme d'Anatomie, qui déſigne une articulation mixte, tenant de la diarthroſe par ſa mobilité, & de la ſynarthroſe par ſa connexion.

AMPHIBIE ; adjectif des deux genres. Ce mot déſigne au propre, un animal qui vit dans l'eau, & ſur la terre. *La loutre, le caſtor, ſont des animaux amphibies.*

Ce mot s'emploie ſubſtantivement. *Nous pêchâmes pendant trois jours, & nous ne prîmes qu'un amphibie.*

On dit figurément d'un homme qui cultive deux talens oppoſés l'un de l'autre, *que c'eſt un amphibie.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième longue.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un amphibie oiſeau*, mais *un oiſeau amphibie.*

Il faudroit changer le *m* en *n*, *ph* en *f*, & écrire, *anfibie*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMPHIBIOLITE ; ſubſtantif féminin. Terme de Naturaliſte, qui déſigne des pétrifications de lézards, de crocodiles, de crapauds, ou autres animaux amphibies.

AMPHIBLESTROÏDE ; ſubſtantif féminin, & terme d'Anatomie, qui déſigne la rétine de l'œil. *Voyez* ce mot.

AMPHIBOLOGIE ; ſubſtantif féminin. Terme de Grammaire. Il ſe dit d'une phraſe, d'un diſcours qui ſont obſcurs, équivoques, ou ambigus, qui peuvent recevoir différens ſens, & même contraires. L'uſage des Anciens oracles (& cela n'étoit pas mal adroit) étoit de répondre par amphibologie aux queſtions qu'on leur oppoſoit. C'étoit le vrai moyen d'avoir toujours raiſon. On ſait la réponſe que l'Oracle fit à Pyrrhus, quand ce Prince le conſulta pour ſavoir s'il vaincroit les Romains, ou s'il en ſeroit vaincu.

Aïo te, Æacida, Romanos vincere poſſe.

Il eſt clair que *te* pouvant être le régime de *vincere*, comme *Romanos*, il n'étoit pas poſſible que l'évènement fît mentir l'Oracle.

Les *qui*, les *que*, les *il*, *elle*, *ſon*, *ſa*, *ſe*, de la Langue Françoiſe, donnent ſouvent lieu à quelques équivoques, qui ſont les germes de bien des procès, dont les Tribunaux retentiſſent ; on ne peut donc trop recommander aux Notaires & aux Auteurs qui veulent inſtruire & plaire,

plaire, d'être extrêmement circonſpects ſur l'emploi des mots qui peuvent faire amphibologie. Si je dis : *J'ai vu la pièce nouvelle & la jeune Actrice : elle m'a ſatisfait.* Voilà une amphibologie, puiſque le Lecteur ignorera ſi c'eſt la pièce qui m'a ſatisfait, ou la jeune Actrice.

La première ſyllabe eſt moyenne, les trois ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt longue.

Il faudroit changer le *m* en *n*, *ph* en *f*, le *g* en *j*, & écrire, *anfibolojie*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMPHIBOLOGIQUE ; adjectif des deux genres. Ce mot déſigne une phraſe, un diſcours qui ſont ambigus, obſcurs, à double ſens. *Les réponſes des Anciens Oracles étoient toujours amphibologiques.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les quatre ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un amphibologique diſcours*, mais *un diſcours amphibologique.*

AMPHIBOLOGIQUEMENT ; adverbe, qui ſignifie d'une manière obſcure, équivoque, amphibologique. *Pourquoi répondre amphibologiquement ?*

La première ſyllabe eſt moyenne, les quatre ſuivantes ſont brèves, la ſixième eſt très-brève, & la ſeptième moyenne.

Il faudroit changer le *m* en *n*, *ph* en *f*, le *g* en *j*, *qu* en *k*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *anfibolojikemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMPHIBRANCHIE ; ſubſtantif féminin. *Amphibranchia.* Terme d'Anatomie. Il ſe dit quelquefois de la gorge, & des parties qui ſont autour des amigdales.

AMPHIBRAQUE ; ſubſtantif maſculin. Terme de Poëſie Grecque & Latine, qui déſigne un pied de vers, conſiſtant en trois ſyllabes, dont la première eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième brève. *Rèdiré* eſt un amphibraque.

AMPHIBRONCHIE, ou AMPHIBRONCHES ; ſubſtantif féminin pluriel. Terme d'Anatomie. Il ſe dit, ſelon Harris, des eſpaces qu'on voit autour des glandes des gencives, qui humectent la trachée artère, & l'œſophage.

AMPHICÉPHALE ; ſub. maſ. C'étoit chez les Anciens, un lit qui avoit deux chevets oppoſés l'un à l'autre.

AMPHICLÉE ; nom propre. Ancienne ville de Grèce dans la Phocide. Les Amphictions en changèrent le nom en celui d'Ophitée. Il y avoit un temple célèbre conſacré à Bacchus, où ce Dieu faiſoit les fonctions de Médecin, en indiquant aux malades pendant qu'ils dormoient, les remèdes dont ils devoient uſer pour ſe guérir. Les Prêtres de ce temple prédiſoient l'avenir ; ce qui étoit dans l'antiquité une prérogative preſque inſéparable du Sacerdoce.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *m* en *n*, *ph* en *f*, le *c* en *k*, & écrire, *anfiklée*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMPHICONE ; ſubſtantif maſculin. *Amphiconus.* On appelle ainſi une plante *Marine* pétrifiée.

AMPHICTYON ; ſubſtantif maſculin. C'étoit le titre que donnoient les Grecs à chaque repréſentant des villes qui avoient droit de ſuffrage dans l'aſſemblée de la Nation.

L'aſſemblée des amphictyons, étoit proprement la tenue des Etats de la Grèce. On en attribue l'origine à Amphictyon, fils de Deucalion, roi d'Athènes, qui eut en vûe de lier par les nœuds de l'amitié, les différentes villes admiſes dans cette aſſemblée, de manière que cette union obligeât les unes à prendre dans l'occaſion la défenſe des autres. Chaque ville envoyoit à l'aſſemblée deux Députés, & avoit conſéquemment deux voix. Les Amphictyons s'aſſembloient au moins deux fois par an aux Thermopyles, & quelquefois à Delphes, où ils étoient les protecteurs de l'Oracle, & les gardiens des richeſſes immenſes de ſon temple. Ils jugeoient les différends qui pouvoient ſurvenir entre les habitans de Delphes & ceux qui venoient conſulter l'Oracle. Ils diſcutoient auſſi & jugeoient ſouverainement les conteſtations qui s'élevoient entre les villes Amphictyoniques; ils avoient le pouvoir de condamner à des amendes conſidérables celles qui avoient tort, & ils pouvoient lever des troupes pour faire exécuter leurs jugemens. Les guerres entrepriſes par leurs ordres, s'appeloient *Guerres ſacrées*.

Le ſerment que prêtoient ces Amphictyons, eſt remarquable. En voici la ſubſtance d'après Eſchine. » Je jure de ne jamais renverſer » aucune des villes honorées du » droit d'Amphictyonie, & de ne » point détourner ſes eaux courantes, ni en temps de paix, ni en » temps de guerre. Que ſi quelque » peuple venoit à faire une pareille » entrepriſe, je m'engage à porter » la guerre en ſon pays, à raſer » ſes villes, ſes bourgs & ſes villages, & à le traiter à tous égards » comme mon plus cruel ennemi. » Je jure auſſi que s'il ſe trouvoit » un homme aſſez impie pour oſer » dérober quelques unes des riches » offrandes conſervées à Delphes » dans le Temple d'Apollon, ou » pour faciliter à quelques autres » les moyens de commettre ce crime, ſoit en lui prêtant aide pour » cela, ſoit même en ne faiſant » que le lui conſeiller; j'emploierai mes pieds, mes mains, ma » voix, en un mot toutes mes forces, pour tirer vengeance de ce » ſacrilège. Que ſi quelqu'un enfreint ce qui eſt contenu dans le » ſerment que je viens de faire, » ſoit que ce quelqu'un ſoit un » ſimple particulier, ſoit même » que ce ſoit une ville ou un peuple; que ce particulier, cette » ville ou ce peuple ſoient regardés comme exécrables, & qu'en » cette qualité ils éprouvent toute » la vengeance d'Apollon, de Diane, de Latone & de Minerve la » prévoyante; que leur terre ne » produiſe aucun fruit, que leurs » femmes, au lieu d'engendrer des » enfans reſſemblans à leurs pères, » ne mettent au monde que des » monſtres, & que les animaux » mêmes éprouvent une ſemblable » malédiction. Que ces hommes » ſacrilèges perdent tous leurs procès; s'ils ont la guerre, qu'ils » ſoient vaincus; que leurs maiſons ſoient raſées, & qu'eux & » leurs enfans ſoient paſſés au fil » de l'épée.

Il ne faut pas s'étonner après toutes ces imprécations, de la fureur qui accompagna les trois guerres ſacrées ordonnées par les Amphictyons.

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, & les deux autres brèves

au ſingulier, mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer le *m* en *n*, *ph* en *f*, le *c* en *k*, le *t* en *s*, l'*y* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *Anfikſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMPHICTYONIDE ; adjectif des deux genres. On déſignoit par ce mot une ville, un peuple, qui avoit droit de nommer des Amphictyons. *Athènes étoit une ville Amphictyonide.*

AMPHICTYONIE ; ſubſtantif féminin. Ce mot déſigne l'état, le droit, la dignité d'Amphictyon. *Démoſthène reprocha vivement aux Grecs d'avoir accordé le droit d'Amphictyonie à Philippe, roi de Macédoine.*

AMPHICTYONIQUE ; adjectif des deux genres. Qui a rapport aux Amphictyons. *Un ordre amphictyonique.*

AMPHIDÉE ; ſubſtantif féminin. Terme d'Anatomie, qui, ſelon quelques-uns déſigne la partie ſupérieure de l'orifice de la matrice.

AMPHIDIARTHROSE ; ſubſtantif féminin, & terme d'Anatomie, par lequel Winſlow déſigne l'articulation de la mâchoire inférieure avec les os des tempes, parce qu'elle tient du ginglime & de l'arthrodie.

AMPHIDOLI ; nom propre. Ancienne ville de la Triphylie, dont parle Etienne le Géographe.

AMPHIDROMIE ; ſubſtantif féminin. *Amphidromia.* C'étoit chez les Anciens une fête particulière que chacun célébroit dans ſa maiſon, le cinquième jour après ſa naiſſance d'un enfant. Elle conſiſtoit à donner un nom au nouveau né, & à le promener autour du foyer & des Dieux Lares ; la cérémonie ſe terminoit par un feſtin.

AMPHIGENIE ; nom propre. *Amphigenia.* Ancienne ville du Péloponèſe, célèbre par un Temple de Latone, le même où cette Déeſſe étoit accouchée d'Apollon.

AMPHILOCHIE ; nom propre. C'étoit une contrée de Grèce, ainſi appelée d'Amphilocus, fils d'Amphiaraüs. Les Peuples qui l'habitoient, s'appeloient *Amphilochiens*, & leur ville capitale étoit *Amphilochis.*

AMPHIMACRE ; ſubſtantif maſculin. Terme de Poëſie grecque & latine, qui déſigne un pied de trois ſyllabes, dont la première eſt longue, la ſeconde brève, & la troiſième longue. *Cāſtĭtās*, eſt un *amphimacre.*

AMPHIMALLE ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'un habit que les Romains portoient pendant l'hiver. Il étoit velu des deux côtés.

AMPHIMEDON ; nom propre du fils de Mélanthée, l'un des amans de Pénélope. Télémaque, fils d'Uliſſe & de cette Princeſſe, le tua d'un coup d'épée.

AMPHINOME ; nom propre, & terme de Mythologie. C'eſt, ſelon Homère, une des cinquante Néréides.

C'étoit encore le nom de la mère de Jaſon, le chef des Argonautes, dont la longue abſence la décida à ſe donner la mort.

AMPHION ; nom propre, & terme de Mythologie. C'étoit un fils de Jupiter & d'Antiope, qui ravit à Lycus le Royaume de Thèbes, afin de venger ſa mère de l'outrage que ce Prince lui avoit fait, en la répudiant, pour épouſer la nymphe Dircé. C'eſt le même à qui Mercure fit préſent d'une lyre à ſept cordes, ſi célèbre chez les Poëtes, par les merveilles qu'elle opéra ſous ſes doigts. Amphion déſirant entourer

de murs la ville de Thèbes, & manquant d'Ouvriers pour exécuter ſon projet, tira de cette lyre des ſons ſi tendres & ſi harmonieux, que les pierres, devenues ſenſibles, vinrent d'elles-mêmes ſe mettre en place, dans la proportion convenable, pour former l'ouvrage.

AMPHIPHON; ſubſtantif maſculin, & terme de Mythologie, qui déſignoit une ſorte de gâteau qu'on offroit à Diane, & qu'on environnoit de petits flambeaux

AMPHIPOLE; ſubſtantif maſculin. C'étoit le titre que portoient les Archontes, ou Magiſtrats ſouverains de Syracuſe. Ce fut Timoléon qui les établit, après avoir chaſſé Denis le tyran. Les Amphipoles gouvernèrent Syracuſe pendant plus de trois ſiècles.

AMPHIPOLIS; nom propre. Ancienne ville, que baigne le fleuve Strimon, ſur les frontières de la Thrace & de la Macédoine. Son nom moderne eſt Emboli.

Étienne le Géographe place une ville du même nom ſur l'Euphrate, dans la Syrie.

AMPHIPROSTYLE; ſubſtantif maſculin. Les anciens donnoient ce nom à une eſpèce de Temple qui avoit quatre colomnes à la face de devant, & autant à celle de derrière.

AMPHIPTÈRE; ſubſtantif maſculin. *Amphiptera.* On a donné ce nom au ſerpent ou dragon à deux aîles, qui ſe trouve repréſenté dans beaucoup d'armoiries.

AMPHIRO; nom propre, & terme de Mythologie. C'eſt une des Nymphes de l'océan.

AMPHISBÈNE; ſubſtantif maſculin. Serpent long d'une coudée, auquel Pline & d'autres anciens Naturaliſtes ont attribué deux têtes; ce qui a fait douter les modernes de ſon exiſtence. L'erreur eſt venue de ce que ce reptile a la figure des vers de terre, dans leſquels la queue ſe diſtingue aſſez difficilement de la tête; & que, comme eux, il marche en avant & en arrière. On trouve ce ſerpent en Lybie, dans l'île de Lemnos, à Ceylan & au Bréſil, où il ſe nourrit de fourmis & d'autres inſectes. On eſt partagé ſur la qualité de ſa morſure. Les Portugais diſent qu'elle eſt mortelle; Dioſcoride la compare a celle de la vipère; & Aétius prétend qu'elle n'eſt pas plus dangereuſe qu'une piquûre d'abeilles. Voilà comme l'Hiſtoire naturelle fourmille de contradictions.

AMPHISCIENS; adjectif maſculin pluriel, & terme de Géographie & d'Aſtronomie. Il ſe dit des peuples qui habitent la Zone-Torride, parce qu'ils ont leur ombre tantôt vers le midi, & tantôt vers le ſeptentrion.

AMPHISMILE; ſubſtantif maſculin. Sorte de ſcalpel ou biſtouri, tranchant des deux côtés, qui ſert à diſſéquer.

AMPHISSA; nom propre. Ancienne ville de Grèce, capitale de la Locride. Son nom lui vint de la Nymphe Amphiſſa qui y avoit un ſuperbe monument.

AMPHISSENE; nom propre. Contrée de la petite Arménie, dont parle Étienne le Géographe.

AMPHITHÉÂTRE; ſubſtantif maſculin. C'étoit, chez les Romains, un vaſte édifice, de figure ronde ou ovale, deſtiné aux ſpectacles des combats des Gladiateurs & des Bêtes féroces.

Le plus fameux Amphithéâtre a été celui de Néron; il étoit conſtruit de pierre tiburtine, dont la dureté & la beauté approchoient de celle du marbre. Il avoit cent vingt

pieds de largeur, & cinq cens vingt-cinq de longueur, & pouvoit contenir quatre-vingt-ſept mille perſonnes aſſiſes à leur aiſe. Sa hauteur étoit de cent ſoixante-cinq pieds de Roi.

Dans les premiers temps, on ne bâtiſſoit point de Théâtre ni d'Amphithéâtre permanens; ils étoient ſeulement conſtruits de bois, & on les ôtoit après les jeux. Dion rapporte, qu'un jour un de ces *Amphithéâtres* fondit, & écraſa ſous ſes ruines un peuple innombrable.

Auguſte fut le premier qui en fit conſtruire un de pierre dans le champ de Mars, l'an 725 de la fondation de Rome. Ce premier *Amphithéâtre* ayant été brûlé ſous Néron, Veſpaſien en fit rebâtir un nouveau durant ſon huitième Conſulat, deux ans avant ſa mort; mais il ne put le voir achevé. Tite y mit la dernière main.

Les *Amphithéâtres* anciens étoient diſtribués en trois parties principales.

La première, qui étoit comme le Théâtre, étoit la plus baſſe, & faiſoit comme un parterre de ſable; on l'appeloit *Cavea*, c'eſt-à-dire, *Cave*, à cauſe qu'elle étoit pleine de caveaux ſouterrains & artificiels, dont les uns ſervoient à enfermer les bêtes, les autres à conſerver les eaux néceſſaires pour les divertiſſemens des Naumachies, & pour la commodité des Spectateurs aſſemblés. On y ſerroit encore les outils & uſtenſiles néceſſaires aux jeux. Ce lieu étoit uni & ſablé; ce qui lui fit auſſi donner le nom d'*Arène*, du mot latin *Arena*.

Les Gladiateurs combattoient dans cette arène, ou dans cette place ſablée.

La ſeconde partie étoit l'enceinte de cette arène, qui comprenoit un grand corps de bâtiment, où il y avoit divers dégrés; qui alloient en montant; ce qui faiſoit que les Spectateurs les plus proches n'empêchoient pas, étant aſſis, les plus éloignés de voir.

La troiſième partie ſervoit à garder diverſes eſpèces d'animaux, des chevaux pour les courſes, pour les chaſſes, & pour les Athlètes.

Il y a encore quelques reſtes d'anciens *Amphithéâtres*. Les deux plus célèbres ſont, celui de Vérone & celui de Nîmes. On ne ſait quand & par qui celui de Nîmes a été bâti. Il a quatre cens ſoixante-dix pieds de longueur. Les pierres de taille, dont il eſt conſtruit, ſont ſi grandes, que les Architectes ont peine à comprendre comment on a pu tranſporter & mettre en œuvre des matériaux auſſi lourds & auſſi maſſifs que ceux que l'on y remarque.

AMPHITHÉATRE, ſe dit, parmi nous, d'un lieu élevé vis-à-vis du Théâtre, d'où l'on voit commodément le Spectacle.

AMPHITHÉATRE, ſe dit, en termes d'Anatomie, d'un lieu où ſont des gradins, ou rangs de ſièges élevés les uns au-deſſus des autres, afin que les Spectateurs, qui s'y placent, puiſſent tous voir & entendre facilement le Démonſtrateur.

AMPHITHÉATRE, ſe dit, en termes de Jardinage, d'une décoration de gazons qui régulariſe un côteau ſur lequel on a pratiqué des eſtrades, des gradins, des plein-pieds, leſquels mènent inſenſiblement aux parties les plus élevées.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer le *m* en *n*, *phi*

en *f*, ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *anfitéâtre*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres & des *lettres oiſives*.

AMPHITOÉ; nom propre, & terme de Mythologie. C'eſt une des cinquante Néréides.

AMPHITRION; nom propre d'un Prince Thébain, fils d'Alcée & petit-fils de Perſée, qui épouſa la belle Alcmène. Il fit la guerre aux Théléboens, qu'il défit, par le moyen de Cornèthe, fille de Ptérélaüs, leur Roi, à qui cette Princeſſe coupa un cheveu d'or, duquel dépendoient les deſtinées de Thélèbe. Ce fut pendant cette guerre que Jupiter, ſous la forme d'Amphitrion, abuſa d'Alcmène, qui devint mère d'Hercule. Mais on conte qu'Amphitrion ne s'en embarraſſa guères; & que cela ne l'empêcha pas de donner un frère à Hercule, trois jours après l'aventure de Jupiter. Le point de la difficulté ſe réduiſit à trouver un moyen par lequel il pût diſtinguer ſon fils dans les deux enfans dont Alcmène accoucha dans la ſuite. Pour réuſſir à le connoître, il mit près des nouveaux nés deux ſerpens: Hercule ne les craignit pas, l'autre prit la fuite; il jugea que le premier étoit du ſang des Dieux. *Voyez* ALCMÈNE.

La première ſyllabe eſt moyenne, les trois autres ſont brèves.

Il faudroit changer le *m* en *n*, *ph* en *f*, & écrire *Anfitrion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMPHITRITE; nom propre & terme de Mythologie. Déeſſe de la mer, fille de l'océan & de Doris, & femme de Neptune, qu'elle épouſa à la perſuaſion de deux Dauphins qui allèrent la chercher au mont Atlas, & l'amenèrent ſur un char en forme de coquille. On la repréſentoit moitié femme & moitié poiſſon.

AMPHITRITE, étoit encore le nom de deux Nymphes du nombre des Néréides.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

Il faudroit changer le *m* en *n*, *ph* en *f*, & écrire *Anfitrite*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMPHITROPES; (Les) Ancien peuple de l'Attique, dans la Tribu Antiochide.

AMPHORE; ſubſtantif féminin. C'étoit, chez les Romains, un vaiſſeau dont la capacité contenoit en liqueurs deux urnes ou environ vingt-ſept pintes de Paris. Il y avoit chez les Grecs une meſure du même nom; mais elle ne contenoit que les trois quarts de la précédente.

AMPHORE, eſt encore, à Veniſe, une meſure des liquides, qui contient quatre bigots, dont deux font le muid.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *m* en *n*, *ph* en *f*, & écrire *Anfore*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMPHORITES; ſubſtantif maſculin pluriel. On donnoit ce nom à certains combats poëtiques qui ſe célébroient dans l'île d'Egine à l'honneur de Bacchus, en vers dithyrambiques. Un bœuf étoit la récompenſe du Poëte qui étoit vainqueur.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt très-brève.

AMPHOTIDE; ſubſtantif féminin. Sorte de calotte d'airain doublée

d'étoffe, dont les Athlètes couvroient les parties de leur tête les plus expoſées, pour amortir la force des coups.

AMPHRYSE; nom propre. Ancienne ville de la Phocide, aux pieds du Parnaſſe.

Il y avoit auſſi en Theſſalie une rivière de ce nom dont parle Virgile dans ſes Géorgiques. Apollon eut ſur ſes rives pluſieurs avantures: il y garda les troupeaux du roi Admette; il y écorcha vif le ſatyre Marſias; il y aima Evadné, Lycoris & le bel Hyacinthe, qu'il tua ſans le vouloir, en jouant au palet.

Il y eut encore une autre rivière du même nom, en Phrygie, dans l'Aſie mineure.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *m* en *n*, *ph* en *f*, l'*y* en *i*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Anfrize*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMPIERE; vieux mot qui ſignifioit autrefois Empire.

AMPIGLIONE; nom propre. *Empulum.* Ancienne ville d'Italie dans la campagne de Rome, à trois milles de Tivoli: il n'en reſte que des ruines.

AMPLAISTRE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une meſure de terre, d'une place vide & propre à bâtir.

AMPLE; adjectif des deux genres. *Amplus, a, um.* C'eſt au propre, ce qui eſt étendu en longueur & en largeur, au de-là de la meſure la plus commune. *Cet appartement eſt fort ample.*

Ample, ſe dit au figuré de pluſieurs choſes, tant par rapport à l'étendue, que par rapport à la durée. *Il jouit de l'autorité la plus ample. Nous fîmes avant de partir une ample collation.*

Ample, ſe dit, en termes de Peinture, des plis des draperies, qui doivent toujours être grands, & non maigres & ſecs, tels que ceux qu'on remarque dans les tableaux gothiques.

Ample, en termes de Maréchallerie, qualifie le jarret d'un cheval.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

Cet adjectif peut précéder ou ſuivre le ſubſtantif auquel il ſe rapporte, comme l'oreille & le goût l'auront décidé. On dira *un ample pouvoir*, ou *un pouvoir ample.*

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *anple*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMPLEER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois accroître, aggrandir.

AMPLEMENT; adverbe. D'une manière ample, & non d'une manière fort ample, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux. *Avant de partir nous déjeûnâmes amplement.*

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde très-brève & la troiſième moyenne.

Il faudroit changer le *m* en *n*, le dernier *e* en *a*, & écrire d'après la prononciation *anplemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMPLEPUIS; nom propre. Bourg conſidérable du Beaujolois, à huit lieues, oueſt nord-oueſt, de Lyon. Il s'y tient foires & marchés.

AMPLEUR; ſubſtantif féminin. Ce mot qui n'eſt d'uſage qu'en parlant d'habits & de meubles, déſigne l'étendue de ce qui eſt ample. *Cette robe a trop d'ampleur.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *anpleur*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMPLEXICAULE; adjectif & terme de botanique. Il ſe dit d'une feuille qui par ſa baſe embraſſe le tour de la tige, comme il arrive dans les feuilles en cœur & en flèche.

AMPLIATIF, IVE; adjectif. Qui ajoute, qui augmente. On ne l'emploie guères qu'en parlant d'actes apoſtoliques, ajoutant quelque choſe à ceux qui ont précédé. *Un Bref ampliatif. Une Bulle ampliative.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt moyenne au ſingulier maſculin, mais longue au pluriel & au féminin, qui a une cinquième ſyllabe très-brève.

Le *f* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un ampliatif acte*, mais *un acte ampliatif.*

AMPLIATION; ſubſtantif féminin. Ce mot en Chancellerie, & particulièrement en Chancellerie romaine, ſignifie augmentation: ainſi Brefs, Bulles d'ampliation, ſont ceux ou celles qui ajoutent aux actes précédemment accordés.

Lettres d'Ampliation, ſe dit de celles qu'on obtenoit autrefois en Chancellerie, pour expliquer les moyens omis dans une requête Civile. Cette forme eſt abrogée par l'Ordonnance de 1667.

Ampliation, ſe dit en termes de finance, du double qu'on tire d'une quittance ou de tout autre acte, ce qui s'appelle encore *Duplicata.*

Ampliation, ſe dit, dans le même ſens, de l'expédition en papier d'un nouveau contrat de rente ſur la ville, fournie par le Notaire avec la groſſe en parchemin. Le Rentier garde la groſſe & remet l'expédition ſa quittance au payeur pour recevoir.

Ampliation, ſe dit, en termes de pratique, de la groſſe d'un acte expédiée ſur la groſſe principale dépoſée chez un Notaire, pour en délivrer des copies aux parties intéreſſées, comme ſeroient des copartageants ou des créanciers utilement colloqués, avec déclaration de l'intérêt que chacun a dans la choſe.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & les deux autres ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Il faudroit changer le *m* en *n*, le *t* en *s*, & écrire *anpliaſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMPLIE, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Amplier.

AMPLIER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe eſt un terme de Palais, en uſage dans quelques Tribunaux, pour ſignifier, *différer*. Ainſi *amplier le terme d'un payement*, c'eſt le différer.

On dit dans le même ſens, *amplier un criminel*, pour dire différer ſon Jugement.

Amplier, ſignifie encore au Palais, mettre plus au large. Ainſi *amplier un priſonnier*, c'eſt lui accorder plus d'aiſance, une priſon moins reſſerrée.

La

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif & de celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe, & la rend longue.

AMPLIFICATEUR ; ſubſtantif maſculin. Qui amplifie, qui dit au-delà de ce qui eſt. On ne s'en ſert qu'en mauvaiſe part. *N'écoutez pas cet homme, ce n'eſt qu'un amplificateur.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les trois ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

AMPLIFICATION ; ſubſtantif féminin. Terme de Rhétorique, qui déſigne un accroiſſement, ou, ſi l'on veut, dit un Académicien, un entaſſement de penſées qu'on peut tirer de toutes les circonſtances particulières des choſes qu'on veut amplifier. Cet accroiſſement remplit le diſcours, & doit le fortifier, en chargeant de plus en plus ce qui a été dit d'abord. L'effet de l'amplification eſt de groſſir les objets, de les agrandir, de les étendre, de les exagérer, & rien n'eſt plus propre à éclairer, à émouvoir, ou à étonner les Auditeurs.

On amplifie ou par un amas de penſées qui tendent à faire voir un objet dans toutes ſes faces, ou par une gradation de penſées qui enchériſſent les unes ſur les autres, ou par la comparaiſon de deux choſes, dans l'intention de relever l'une au-deſſus de l'autre, ou au moins de les égaler toutes deux.

Exemples. M. Flechier veut accroître l'idée de la ſageſſe, avec laquelle M. de Turenne entretenoit l'union des ſoldats avec leur chef, leur inſpiroit un eſprit de force, de courage & de confiance, & rendoit enfin des hommes groſſiers capables de gloire. Il conſidère une armée dans toutes ſes faces, & développe en détail l'idée qu'on en doit avoir. « Car, qu'eſt-ce qu'une » armée, dit-il ? C'eſt un corps » animé d'une infinité de paſſions » différentes, qu'un homme habile » fait mouvoir pour la défenſe de » la patrie ; c'eſt une troupe d'hom- » mes armés, qui ſuivent aveu- » glément les ordres d'un chef dont » ils ne ſavent pas les intentions ; » c'eſt une multitude d'ames, pour » la plûpart viles & mercenaires, » qui ſans ſonger à leur propre ré- » putation, travaillent à celle des » Rois & des conquérans ; c'eſt un » aſſemblage confus de libertins, » qu'il faut aſſujettir à l'obéiſſance, » de lâches qu'il faut mener au » combat, de téméraires qu'il faut » retenir, d'impatiens qu'il faut » accoutumer à la conſtance. Quelle » prudence ne faut-il pas pour con- » duire & réunir au ſeul intérêt pu- » blic, tant de vues & de volontés » différentes ? &c. »

Homere amplifie par une exagération dont la gradation eſt ſenſible, l'idée qu'il veut donner de Polyphème. « Il ne reſſembloit pas, » dit-il, à un homme qui ſe nour- » rit des fruits de la terre ; mais à » un promontoire couvert de fo- » rêts ; on l'eût pris pour une haute » montagne qui s'élevoit au-deſſus » des autres montagnes ».

S'il s'agit d'amplifier par comparaiſon, on expoſera, par exemple, les grands talens d'Annibal, pour

montrer que Scipion lui a été ſupérieur dans ces mêmes talens ; on exaltera la valeur des anciens Gaulois, pour mettre dans un plus grand jour l'habilité & le courage de Céſar qui les a ſubjugués ; on comparera une action de clémence avec une action de valeur, pour donner la préférence à l'une ſur l'autre ; ou enfin on préſentera l'idée qu'on doit avoir de la vertu, en faiſant conſidérer ſes charmes & ſes heureux effets, pour l'oppoſer à celle du vice, dont on fera connoître la noirceur & les déſordres où il précipite ceux qui s'en laiſſent infecter.

Quintilien dit que l'amplification eſt l'ame du diſcours. Ciceron la définit une augmentation véhémente, une affirmation énergique, qui perſuade en remuant les paſſions. Longin la regarde comme un des principaux moyens qui mènent au ſublime.

AMPLIFICATION, ſe dit dans les collèges, d'un diſcours que les écoliers font ſur un ſujet qui leur eſt donné, pour l'orner comme ils jugeront à propos.

AMPLIFICATION, ſe dit quelquefois pour exagération, quand on augmente ou qu'on altère les faits, en y ajoutant des circonſtances fauſſes. *Il y a de l'amplification dans ce récit.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & les deux autres ſont brèves au ſingulier ; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot, n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Il faudroit changer le *m* en *n*, le *c* en *k*, le *t* en *s*, & écrire *anpliſikaſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMPLIFIÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMPLIFIER.

AMPLIFIER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Amplificare*. Ce verbe ſignifie étendre, augmenter par le diſcours. *Il a amplifié le récit de cette converſation.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & de celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe & la rend longue.

AMPLISSIME ; adjectif au ſuperlatif. *Apliſſimus*. C'eſt une qualité dont on honore quelque perſonne conſtituée en certaines Dignités, particulièrement chez les Etrangers. Le Recteur de l'Univerſité de Paris, eſt qualifié d'*Ampliſſimus Rector*, dans les exercices publics.

AMPLITUDE ; ſubſtantif féminin. Terme de Géométrie & d'Artillerie, qui ſe dit particulièrement dans le jet des bombes, de la ligne compriſe entre le point d'où part la bombe, & celui où elle va tomber. *Meſurez l'amplitude du jet.*

AMPLITUDE D'UN ASTRE, ſe dit, en termes d'Aſtronomie, de l'arc de l'horiſon, compris entre l'équateur & cet aſtre, quand il ſe trouve à l'horiſon. Si on meſure cet arc, lorſque l'aſtre ſe lève, on lui donne le nom d'*amplitude orientale* ou *ortive*. Si on le meſure, lorſque l'aſtre ſe couche, on l'appelle *amplitude occidentale* ou *occaſe*. Les étoiles qui ſont dans l'équateur, n'ont

aucune amplitude, ſoit orientale, ſoit occidentale : toutes les autres en ont une, plus ou moins grande, ſuivant qu'elles ſont plus ou moins éloignées de l'équateur.

AMPOIGNE ; nom propre. Bourg de France en Anjou, à ſept lieues, nord-oueſt, d'Angers.

AMPOSTA ; nom propre. Bourg & château d'Eſpagne, en Catalogne, ſur l'Ebre, à trois lieues de ſon embouchure, dans la Méditerranée.

AMPOULE ; ſubſtantif fémin. C'eſt une petite bouteille, une fiole. On ne le dit, dans ce ſens, que de la Sainte Ampoule ; fiole dans laquelle on conſerve à Rheims, l'huile qui ſert au ſacre des Rois de France.

AMPOULE, s'eſt dit, chez les Romains, du vaſe qui contenoit l'huile dont ils ſe frottoient en ſortant du bain.

AMPOULE, ſe dit d'une petite enflure qui ſe fait ſur la peau.

Les *ampoules* ont leur principe dans une cauſe extérieure ou intérieure.

On range entre les cauſes extérieures, le frottement violent, comme quand on ſe grate ; l'attouchement d'une matière ſale & mordicante, comme la pouſſière qui s'amaſſe ſur les livres ; les humeurs âcres & corroſives des boutons de ceux qui ont la gale ou quelque maladie cutanée ; on peut de même gagner des ampoules en touchant des matières piquantes, comme les orties, ou lorſqu'on eſt mordu de quelque inſecte, comme les couſins & certaines mouches ; la chaleur, la fatigue & le grand exercice les occaſionnent auſſi.

A l'intérieur, on reconnoît pour cauſes des ampoules, l'âcreté du ſang & l'acrimonie des humeurs.

Dans le premier cas, c'eſt-à-dire, quand les ampoules ſont produites par le frottement, elles ſont ſi légères, qu'elles ſe paſſent d'elles-mêmes, & n'entraînent aucune incommodités.

Quand elles dépendent d'une humeur cauſtique qui s'eſt inſinuée par l'attouchement ou par l'approche de quelque inſecte, le plus court eſt de les preſſer ſur le champ pour en faire ſortir l'humeur cauſtique qui y eſt entrée. On peut auſſi appliquer deſſus un peu d'eau de luce qui détruit l'action & l'activité de cette humeur.

Quand les ampoules proviennent de l'intérieur, comme elles ſont la ſuite de l'âcreté du ſang & des humeurs, on n'y remédiera qu'en attaquant les humeurs elles-mêmes.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *anpoule*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMPOULÉ, ÉE ; adjectif qui ſignifie enflé, & n'eſt d'uſage qu'au figuré en parlant de proſe & de vers. *Les écrits de cet Auteur ſont bien ampoulés.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves au ſingulier maſculin ; mais la troiſième eſt longue au pluriel & au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un ampoulé ſtyle*, mais *un ſtyle ampoulé.*

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *anpoulé*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMPOULETTE; ſubſtantif féminin. Ce mot, en termes de Marine, déſigne une horloge à ſable qu'on tient dans la chambre de la bouſſole.

AMPOULETTE, ſe dit, en termes de l'Art militaire, d'une cheville de bois qui ſert à fermer la lumière d'une bombe ou grenade. On l'enfonce à coup de maillet. Cette cheville eſt percée pour être remplie d'une compoſition lente, qui alors lui fait prendre le nom de fuſée. On emploie du bois ſec d'aulne ou de tilleul pour faire des ampoulettes.

AMPOURDAN (l') ou L'AMPURDAN; nom propre. Contrée d'Eſpagne, en Catalogne, aux pieds des Monts Pyrénées, où ils ſéparent cette Province du Rouſſillon.

AMPRAIL; vieux mot qui ſignifioit autrefois terre en pré.

AMPSALIS; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de la Sarmatie Aſiatique.

AMPUDIA; nom propre. Ancienne ville épiſcopale d'Eſpagne, au Royaume de Léon; ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un village.

AMPUGNANA; nom propre. Bourg de Corſe, ſur la rivière de Tavola.

AMPUIS; nom propre. Bourg de France, ſitué à une lieue, ſud-oueſt, de Vienne en Dauphiné. C'eſt ſur le territoire de ce bourg que croiſſent les vins renommés de côte rotie.

AMPURIAS; nom propre. Ville maritime d'Eſpagne, en Catalogne, à l'embouchure du Fluvia. Elle fut autrefois conſidérable & épiſcopale; mais comme elle a été ruinée pluſieurs fois, il ne reſte que le ſouvenir de ſon ancienne grandeur.

AMPUTATION; ſubſtantif féminin. *Amputatio.* Terme de Chirurgie, qui ſe dit de l'opération de couper un membre ou quelque partie du corps.

Boerhaave dit qu'il faut, dans l'opération, conſerver, du mieux qu'on le peut, les parties ſaines; emporter d'une ſeule fois & avec ſoin, tout ce qui eſt ſphacélé, & procurer à la partie qui reſte, l'uſage le plus avantageux qu'il ſoit poſſible d'en retirer.

On peut voir dans les Aphoriſmes de chirurgie de ce grand homme, commentés par M. Van-Swieten, quelle méthode il faut ſuivre pour remplir ces indications.

Voici comme ſe fait l'amputation de la queue du cheval.

Il faut obſerver, avec M. de la Guériniere, que toutes les ſaiſons ne ſont pas propres pour cette opération; le grand froid la rend mortelle; le grand chaud la rend incommode à cauſe des mouches, & dangéreuſe à cauſe de la gangrene. C'eſt donc le printemps ou l'automne qu'il faut choiſir. Alors on met la queue ſur une buche debout, & un couteau ou couperet fait exprès ſur l'endroit où on veut la ſéparer; on donne ſur le couteau un grand coup de maillet: on panche le couteau pour la couper en flutte, afin que le cheval la porte dans la ſuite de meilleure grace, puis on la laiſſe ſaigner pendant un temps ſuffiſant; après cela on y met le feu avec le brûlequeue, en la levant le plus haut qu'on peut. On applique ſucceſſivement un peu de poix noire ſur le bout de la queue, ou des crins de la queue entortillés en forme d'anneau, & l'on poſe le fer ſur cette poix pour la faire fondre. On doit prendre garde qu'après l'opération, le cheval ne puiſſe ſe frotter contre

quoi que ce ſoit. On lui baſſinera avec de l'eau de vie le tronçon de la queue, juſques ſur les rognons, pendant quelques jours ſoir & matin. Si la queue étoit meurtrie ou trop brûlée, ou que le cheval ſe fût frotté, il faudroit ſe ſervir de partie égale d'eſprit de térébenthine & d'eau de vie, & le baſſiner comme il vient d'être dit.

Les Maréchaux Anglois, après avoir coupé la queue aſſez longue, font cinq ou ſix inciſions à égale diſtance l'une de l'autre, depuis la naiſſance de la queue en deſſous, juſqu'à l'extrémité où elle eſt coupée. Ils laiſſent une ſuffiſante quantité de crin au bout de la queue, pour y attacher une longue corde de la groſſeur du bout du petit doigt; ils paſſent enſuite l'autre extrémité de cette corde dans une poulie qui eſt attachée au plancher, poſitivement au-deſſus du milieu du dos du cheval, lorſqu'il a la tête à la mangeoire : la même corde doit paſſer enſuite dans une autre poulie, auſſi attachée au plancher derrière la croupe au milieu du trotoir; on attache au bout de cette corde un poids d'une certaine peſanteur, de ſorte que le cheval étant couché ou relevé, ait toujours la queue ſoulevée & renverſée ſur la croupe. On laiſſe cette corde juſqu'à ce que les cicatrices ſoient fermées. Cette opération leur fait porter ce qu'on appelle *la queue à l'angloiſe*. Sans doute qu'en pratiquant la même choſe aux chevaux des autres pays, ils porteroient leurs queues comme les chevaux Anglois.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & les deux autres ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot, n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Il faudroit changer le *m* en *n*, le *t* en *s*, & écrire *anputaſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMPUTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Amputatus, a, um.* Voyez AMPUTER.

AMPUTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Amputare.* Terme de Chirurgie, qui ſignifie couper, retrancher, ou faire l'opération qu'on appelle *amputation*. *Il faudra amputer la jambe.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

AMPUTER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois accuſer un homme ou une femme de débauche & de proſtitutions.

AMRAS; nom propre. Château d'Allemagne, dans le Tirol, à une demi-lieue d'Inſpruck. Ce fut autrefois une maiſon de plaiſance des Archiducs d'Autriche. Ce château eſt fameux par les raretés qu'il renferme en tous genres; mais le lecteur ne rira-t-il pas, quand on lui dira qu'avec des choſes vraiment dignes d'être vues, on y conſerve & l'on y montre un bout de la corde avec laquelle on prétend que Judas s'eſt pendu?

AMRON; nom propre. Petite île de Dannemarck, dans la mer du nord, près de l'île de Fora.

AMSDORFIENS; (les) ſorte d'Hérétiques du 16ᵉ ſiècle, ainſi appelés de leur chef Amsdorf, diſciple

de Luther, qui en fit un Evêque de Magdebourg. Ils ſoutenoient que les bonnes œuvres étoient non-ſeulement inutiles, mais pernicieuſes au ſalut. Il n'y avoit pas à craindre que le bon ſens & une pareille ſecte puſſent ſe concilier.

AMSTEL; nom propre. Petite rivière de Hollande, qui après avoir arroſé Amſterdam, & mêlé ſes eaux avec celles de l'Ye, va ſe perdre dans le Zuiderzée.

AMSTELAND; nom propre. Petite contrée de la Hollande méridionale, dans laquelle eſt ſituée la ville d'Amſterdam.

AMSTERDAM; nom propre. C'eſt la plus grande ville de la Hollande, une des plus belles de l'Univers, & la plus commerçante. Elle eſt ſituée au confluent de l'Amſtel & de l'Ye, au 22ᵉ degré 39′ de longitude, & au 52ᵉ degré 22′ 45″ de latitude.

Le port que forment ces rivières près du Zuiderzée, peut contenir plus de mille bâtimens.

Les rues d'Amſterdam ſont, pour la plûpart, belles, grandes & entretenues dans la plus grande propreté. C'eſt un beau ſpectacle de voir dans cette ville la multitude de canaux qui la traverſent, & dont les quais ſont couverts d'arbres qui flattent agréablement les yeux, en parant aux incommodités de la chaleur.

L'Hôtel de Ville eſt ſurtout remarquable; c'eſt un gros château qui renferme une infinité d'ouvrages curieux en bas reliefs & en tableaux. Il y a une horloge dont le carillon exécute les plus belles cantates, par le moyen d'une machine qui fait mouvoir quantité de petites clochettes avec une juſteſſe & une préciſion ſingulière.

La bourſe eſt un bâtiment carré, au milieu duquel eſt une belle & vaſte cour, garnie de quatre périſtiles. C'eſt là où ſe raſſemblent les négocians d'Amſterdam, & où l'on trouve des correſpondans de toutes les nations de la terre. Il s'y fait journellement des affaires pour des ſommes immenſes.

Il y a dans la ville divers arſenaux bien pourvus. L'Egliſe de Ste. Catherine eſt une des plus belles. On prétend que la chaire du prédicateur a coûté 22 mille écus, & les orgues cent mille. C'eſt-là où eſt le tombeau du célèbre Ruyter.

Toutes les religions ont à Amſterdam le libre exercice de leurs cérémonies, & il n'en faut pas excepter la catholique, avec quelques Auteurs mal inſtruits. C'eſt ſans doute cette tolérance qui a contribué plus que toute autre choſe à rendre cette ville auſſi peuplée & auſſi floriſſante que nous la voyons.

Amſterdam ſe gouverne par un Collège de trente-ſix Sénateurs, dont la dignité eſt à vie. La bourgeoiſie leur a cédé le droit de choiſir les ſujets convenables pour remplir les places vacantes parmi eux. Ce Sénat nomme encore les Bourguemeſtres. Ceux-ci doivent être au nombre de douze, dont quatre ſeulement en fonctions, qui nomment aux charges vacantes pendant leur adminiſtration: ils règlent les réparations des édifices publics; ils en ordonnent la conſtruction; ils gardent les clefs de la banque, que l'on n'ouvre jamais qu'en préſence d'un d'entr'eux, & ils ſont avec le Sénat les dépoſitaires du pouvoir légiſlatif en ce qui concerne les avantages & la ſureté de la ville. La Juſtice civile & criminelle appartient aux Echevins,

qui ſont établis par les Bourguemeſtres. Il y a divers autres Tribunaux, comme la Thréſorerie, la Chambre des Orphelins, la Chambre des Comptes, la Chambre des petites affaires, celle des inſolvables, &c. où ſe décident les affaires de leur attribution.

AMSTERDAM *la nouvelle*, eſt encore une ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans le nouveau pays bas, ſur la rivière du Nord.

Les Hollandois poſſédent un fort du même nom, dans l'île de Curacao, l'une de celles ſous le Vent, avec un port dans la Baye de Sainte-Anne.

AMSTERDAM, eſt auſſi le nom de cinq îles, dont une dans la mer glaciale, qui n'eſt pas habitée; une autre dans l'Aſie, entre le Japon & l'île de Formoſe; une troiſième dans la mer des Indes, entre la nouvelle Hollande & l'île de Madagaſcar; la quatrième eſt dans l'Inde, en-deçà du Gange, à une lieue du Royaume de Jafanapatan, & la cinquième eſt une île de la mer Pacifique, au midi de celles de Salomon.

AMSTRUTTER; nom propre. Ville de l'Écoſſe méridionale, dans la province de Fife, à l'entrée du golfe d'Édimbourg. Elle eſt diviſée en deux parties par une petite rivière.

AMTHAR; nom propre. Ancienne ville de la Terre-Sainte, dans la Tribu de Zabulon.

AMU; nom propre. C'eſt, ſelon Marco Paolo, une Province d'orient ſoumiſe au Kam des Tartares.

AMU, eſt auſſi le nom d'un lac du Zagatay.

AMUCE; vieux mot, qui ſignifioit autrefois Aumuſſe.

AMUIR; vieux verbe qui ſignifioit autrefois rendre muet.

AMULETTE; ſubſtantif maſculin. C'eſt une figure, une image, un caractère, ou un remède prétendu qu'on porte ſur ſoi, & auquel on attribue diverſes propriétés.

Les *Amulettes* avoient autrefois un grand crédit; mais il eſt aujourd'hui bien tombé. Il n'y a plus guères que les empiriques, quelques femmes, ou des gens crédules & ſuperſtitieux, qui en faſſent uſage.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième très-brève.

AMULONNER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois mettre en mule.

AMUNCLA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de l'Afrique proprement dite.

AMUR ou AMOUR; nom propre. Fleuve d'Aſie, dans la Tartarie orientale. Il a ſa ſource dans le lac d'Ingueda, au Royaume de Calka, & ſon embouchure dans un détroit de ſon nom, entre la Tartarie orientale & la terre d'Yeço.

AMUR ou AMOUR, eſt encore le nom d'une île que forme le détroit dont nous venons de parler, & d'une mer d'Aſie, à l'orient de la Tartarie, laquelle s'étend depuis ce détroit juſqu'à la chaîne de montagnes appelée *Noſſ.*

AMURATH, premier du nom, Empereur de Turquie, fut un de ces illuſtres fléaux qui naquirent pour déſoler la terre. Trente-ſept batailles, ſuivies d'autant de victoires, & des peuples ſubjugués, ſignalèrent ſon règne, qui dura trente ans. La dernière de ces batailles, livrée en 1389 aux Tribalbiens, termina ſes exploits; il fut tué, quoique vainqueur, en pourſuivant l'ennemi. Que de ſang épargné, ſi l'évènement de cette dernière victoire eût été celui de la première! C'eſt ce

Sultan qui créa les Janiſſaires, cette troupe redoutable & ſouvent funeſte à ſes Maîtres.

Il y a eu trois autres Empereurs du même nom, dont le dernier eut quelques vertus morales; mais ſes excès voluptueux l'enlevèrent à la fleur de ſon âge. Les deux qui le précédèrent furent des monſtres de Barbarie.

AMURE, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMURER.

AMURER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Marine, qui exprime l'action de bander & roidir quatre cordages, qu'on appelle *Coüets*. Ils tiennent aux points d'en bas de la grande voile & de la miſène, pour maintenir la voile du côté d'où vient le vent.

AMURER LA GRANDE VOILE, ſignifie mettre vers le vent le coin, qu'on appelle *le point de la voile*, de manière qu'elle bouche un trou fait du côté du vaiſſeau, appelé *dogue d'amure*.

On dit la même choſe des autres voiles, en les nommant. On *amure* pour aller au plus près du vent, ou pour aller vent largue.

AMURER TOUT BAS, ſignifie mettre, le plus bas qu'il eſt poſſible, le point des voiles qu'on *amure*, afin que le vaiſſeau porte mieux la voile, & qu'il aille mieux au plus près du vent.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'amure*, la ſyllabe *mu* eſt longue.

AMURES; ſubſtantif féminin pluriel. Terme de Marine, qui déſigne certains trous pratiqués dans le plus bas du vaiſſeau, & dans la gorgère de ſon éperon. Il y a dix *amures*: quatre pour les coüets, & ſix pour les écoutes des pacfis & de la civadière. Les *amures* des coüets de miſaine ſont à la gorge de l'éperon. Les *amures* des coüets de la grande voile ſont à l'avant du grand mât, dans le plat bord, l'une à ſtribord, l'autre à bas-bord. Ces deux *amures* s'appellent *dogues d'amures*.

Les *amures* des écoutes de la grande voile ſont à ſtribord & à bas-bord de l'artimon. Les *amures* de miſaine ſont à ſtribord & à bas-bord du grand mât. Les *amures* de la civadière ſont auprès des *amures* des écoutes de miſaine. Les *amures* ſervent pour aller à la bouline, & pour ſerrer le vent.

AMURES D'UNE VOILE, ſe dit des manœuvres qui ſervent à l'amurer. L'*amure* d'artimon eſt un palanquin, ou quelquefois une corde ſimple; & les *amures* des voiles d'étai ſont de ſimples cordes.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

AMURQUE; ſubſtantif féminin. Nom que les Droguiſtes & Apothicaires donnent, ſoit au marc des olives preſſurées, ſoit au dépôt même de l'huile. Cette drogue cuite dans un vaiſſeau de cuivre, & épaiſſie juſqu'en conſiſtance de miel, eſt aſtringente.

AMUSANT, ANTE, adjectif verbal, & participe actif. Ce qui amuſe agréablement, ce qui divertit. *Cette compagnie eſt amuſante.*

On

On appelle, en termes de Peinture, *tableau amuſant*, *morceau amuſant*, celui dont le ſujet & le ton ſont bien variés pour les groupes, pour les attitudes, & pour les actions que ſemble faire chaque groupe & chaque figure.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif peut précéder ou ſuivre le ſubſtantif auquel il ſe rapporte, ſuivant que l'oreille & le goût l'auront décidé. On dira *un amuſant animal*, ou *un animal amuſant*.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire *amuzant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMUSÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMUSER.

AMUSEMENT; ſubſtantif maſculin. Ce qui amuſe, ce qui ſert à amuſer. *Le jeu eſt un amuſement agréable.*

AMUSEMENT, ſignifie encore tromperie, promeſſes fauſſes. *C'eſt un amuſement dont il ne ſera pas dupe.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le *s* en *z*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *amuzemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMUSER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe ſignifie faire perdre le temps, arrêter inutilement. *N'amuſez pas ce laquais, ſon maître l'attend.*

AMUSER, ſignifie divertir par des choſes agréables & amuſantes. *Il conta une hiſtoire qui amuſa tous les convives.*

AMUSER, ſignifie tromper, repaître de vaines promeſſes. *Il amuſe ſes créanciers.*

AMUSER, eſt pronominal réfléchi, & ſignifie s'occuper par divertiſſement pour fuir l'ennui. *Il s'amuſe à analyſer les plantes qui croiſſent ſur cette montagne.*

On dit familièrement, *à quoi vous amuſez-vous de parler à un ſou;* pour dire, de quoi vous aviſez-vous?

On dit dans le même ſens: *il ne faut pas s'amuſer à le plaiſanter, il n'entend pas raillerie.*

On dit en proverbe & familièrement, *s'amuſer à la moutarde;* pour dire, s'occuper de choſes inutiles; & *amuſer le tapis;* pour dire, perdre le temps en propos vains & inutiles.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*amuſe*, la ſyllabe *mu* eſt longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire *amuzer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMUSETTE; ſubſtantif féminin. Diminutif qui ſignifie petit amuſement. *Voilà un joli meuble pour*

une amuſette. Ce mot eſt du ſtyle familier.

AMUSEUR ; ſubſtantif maſcul. Celui qui amuſe, qui trompe par de vaines paroles, ou de fauſſes promeſſes. *Ne vous fiez pas à cet homme, c'eſt un amuſeur.* Il eſt du ſtyle familier.

AMUY ; nom propre. Ville de l'Inde, au-delà du Gange, près du bord ſeptentrional du lac de Chimai, ſur les frontières du Royaume de Kanduana, dans le Mogoliſtan.

AMYANTE ; ſubſtantif maſculin. *Amyantus.* Subſtance pierreuſe, griſâtre, filandreuſe, ou compoſée de fibres dures, coriaces & ſoyeuſes, qui ſont ou diſpoſées parallèlement, ou entrelacées de manière à former des feuillets : quelquefois auſſi elles n'affectent aucune figure déterminée.

Quoique l'on diſe ici que les fibres de l'amyante ſoient dures, il n'en eſt pas moins vrai que les eſpèces différentes de cette ſubſtance ſont les plus molles, les plus légères & les plus flexibles de toutes les pierres, puiſqu'elles nagent à la ſurface de l'eau, & qu'on peut les filer & en faire de la toile. Elles n'ont point d'odeur ni de ſaveur ; elles ſont pures & réſiſtent à l'action d'un feu violent, qui ne leur fait éprouver d'autre changement à l'extérieur, que de les rendre plus blanches, un peu plus dures, plus aigres ou plus caſſantes. Les acides n'agiſſent pas ſur cette ſubſtance.

M. Bertrand, Paſteur à Berne, & membre des Académies de Berlin, de Stockholm, &c. remarque que la manière de filer l'amyante, quoique certainement pratiquée par les anciens Orientaux, n'a pas été fort connue, ni des Grecs, ni des Latins, car aucun de leurs auteurs n'en parle avec quelque détail, c'eſt pourquoi Guypancirole a mis cet art au nombre de ceux qu'il ſuppoſe perdus, & on voit encore cette erreur répétée dans le Dictionnaire de Commerce de Savary.

Ciampini décrit fort bien la méthode de filer ce lin foſſile : on peut voir auſſi dans Bruckmann la manière de le filer en Ruſſie. Voici le réſultat de ces méthodes.

Choiſiſſez l'eſpèce d'Amyante dont les fils ſont les plus longs, les plus fins, les plus ſoyeux & les plus diſtincts. Caſſez ſur une planche avec un marteau de bois la pierre en morceaux ; mettez ces morceaux tremper dans une leſſive chaude, & laiſſez-les en macération plus ou moins de temps ſelon la dureté de la pierre. Remuez ſouvent ces pierres, ſéparez les parties fibreuſes avec les doigts le plus que vous pourrez. Changez de leſſive quelquefois, ſelon le beſoin ; jettez enſuite ces morceaux dans l'eau pure, mais chaude ; changez-là encore pluſieurs fois, juſqu'à ce que l'eau ſoit claire, & les fils bien ſéparés & purs. Ces leſſives & ces eaux décompoſent peu à peu la matière calcaire qui uniſſoit les fibres ſoyeuſes.

Cette eſpèce de filaſſe doit enſuite être ſechée au ſoleil, ſur une claie. Arrangez-là ſur deux cardes à dents très-fines, cardez-là doucement & avec précaution. Laiſſez cette matière entre les deux cardes, qui doivent tenir lieu de quenouille ; ces cardes ſeront poſées ſur une table, & à côté une bobine de lin ordinaire filé très-fin. Prenez ce fil de lin & le couvrez bien exactement à l'aide d'un fuſeau aſſujetti par un peſon, de deux ou trois fils d'amyante. Pour faciliter la filure, on

trempe de temps en temps les doigts dans de l'huile d'olive, pour les garantir de la corroſion, & l'amyante de la rupture ou de la friabilité.

On peut faire avec ce fil tel tiſſu que l'on veut, pourvu qu'on ait ſoin de l'engraiſſer pour faciliter l'entrelaſſement. On jette enfin au feu le tiſſu ou la toile pour en conſumer l'huile.

Ciampini, pour rendre cette filure plus aiſée, croit qu'il faut laiſſer le lin incombuſtible ſur la table, ſans être cardé, & qu'il faut avoir du lin non filé, & prendre alternativement de l'un & de l'autre, obſervant de mettre le plus d'amyante & le moins de lin qu'il eſt poſſible. Il dit qu'il eſt très-difficile de recouvrir d'amyante un fil de lin. On peut au reſte varier la méthode d'après l'expérience, & ſelon l'eſpèce d'amyante.

L'*Amyante* le plus court ſert à fabriquer du papier, ſur lequel on peut écrire, & en jettant le papier au feu, l'écriture s'efface. Un uſage certain des fils d'amyante, ce ſeroit d'en faire des meches qui ne s'éteindroient ni ne ſe conſumeroient tant qu'elles ſeroient imbibées d'huile.

Il y a de l'amyante dans bien des lieux; en Siberie, à Eisfield, dans la Thuringe, dans les mines de l'ancienne Baviere, à Namur, dans les Pays-bas, dans l'île d'Angleſey, Annexe de la principauté de Galles; en Ecoſſe, à Montauban en France; dans la vallée de Campan aux Pyrénées; en Italie, à Pouzole, dans l'île de Corſe, à Smyrne, en Tartarie, en Egypte.

Il y a un remède qu'on appelle onguent d'*amyante*; en voici la préparation & les vertus.

Calcinez enſemble à grand feu dans un creuſet pendant cinq ou ſix heures, quatre onces d'amyante, une livre de plomb brûlé, & une once de tutie préparée; laiſſez refroidir le mélange, pulvériſez-le, mettez-le dans un matras, & verſez deſſus du vinaigre diſtillé, juſqu'à la hauteur de quatre doigts. Bouchez le matras, laiſſez la matière en digeſtion pendant un mois, en l'agitant tous les jours une fois, pour en faciliter la diſſolution. Après le mois placez le matras ſur le ſable, & par un feu gradué, faites bouillir la matière pendant un quart d'heure, puis laiſſez refroidir & repoſer. Filtrez la liqueur par un papier gris, battez-là dans un mortier de marbre, avec ce qu'il faudra d'huile de roſes, que vous mêlerez peu à peu juſqu'à ce que la matière ait pris la conſiſtance d'onguent.

Ce remède ſert à deſſécher les dartres, les éréſipèles & les autres maladies de la peau. On en frotte les parties affligées.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

AMYCLA; nom propre & terme de Mythologie. C'eſt une des filles de Niobé, à qui Latone pardonna de même qu'à ſa ſœur Mélibée.

AMYCLÉE; nom propre. Ancienne ville du Péloponèſe, dans le territoire de Lacédémone, d'où elle n'étoit éloignée que de vingt ſtades. Les environs abondoient en fruits délicieux. Apollon ſurnommé Amycléen, avoit dans cette ville un temple le plus célèbre de ceux qui lui étoient dédiés dans la Laconie. Léda, mère de Caſtor, de Pollux & d'Hélène, y réſidoit ordinairement.

Amyclée, eſt encore le nom d'une ancienne ville d'Italie dans la terre

de Labour. Pline dit qu'elle fut détruite par des ſerpens. On appeloit les habitans de ces villes Amycléens.

AMYCLÉE, eſt auſſi l'ancien nom du mont Taygète, ainſi appelé de la Nymphe Taygète qui ſe pendit de déſeſpoir pour y avoir été violée par Jupiter. C'étoit un étrange Dieu que ce Jupiter.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue & la quatrième très-brève.

AMYCUS; nom propre & terme de Mythologie. C'étoit un fils de Neptune & de la Nymphe Bithynis, qui devint roi de Bébrycie. Il maſſacroit tous les Etrangers qui pénétroient dans ſes Etats, mais Pollux ayant vaincu ce monſtre, en purgea la terre.

AMYGDALE; ſubſtantif féminin. On donne ce nom aux glandes en forme d'amandes, qui occupent chacune l'interſtice des demi-arcades latérales de la cloiſon du palais, l'une à droite, & l'autre à gauche de la racine de la langue. Elles ſont recouvertes d'une membrane commune au goſier. Chacune a une grande ſinuoſité ovale qui s'ouvre dans le goſier, & dans laquelle répondent des conduits plus petits. Ces conduits verſent dans le goſier dans le larynx & dans l'œſophage, une liqueur mucilagineuſe & onctueuſe qui humecte & lubrifie ces parties.

Outre les abcès qui ſont fréquens dans ces parties, il s'y forme quelquefois des concrétions lymphatiques, des tumeurs ſquirreuſes, ou la fauſſe eſquinancie. Pour prévenir ces accidens, qui ont leur cauſe dans l'épaiſſiſſement de l'humeur, on en entretient la fluidité par des remèdes inciſifs & fondans.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer l'*y* en *i*, & écrire *Amigdales*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMYGDALITE; ſubſtantif féminin. On a donné ce nom à des amandes pétrifiées, & à des pierres ou cailloux, formés en figure d'amandes.

AMYGDALOÏDE; ſubſtantif féminin. *Voyez* AMYGDALITE.

AMYMONE; nom propre & terme de Mythologie. C'eſt une des cinquante Danaïdes, dont les aventures ſont ſingulières. Elle débuta la première nuit de ſes nôces par le meurtre d'Encelade ſon mari, pour obéir à ſon père Danaüs. Elle ſe retira enſuite dans les forêts, où tirant un jour ſur une biche, elle atteignit & bleſſa un ſatyre, qui la pourſuivit pour ſe venger en la violant. Dans cette extrémité la Nymphe invoqua Neptune; mais le Dieu de la mer n'arrêta pas le ſatyre, il ne vint que pour la violer encore, après quoi il la métamorphoſa en une fontaine qui couloit dans le Péloponèſe, près du golfe d'Argos. Cette fontaine fut une de celles qui tarirent par la chaleur exceſſive que cauſa ſur la terre l'imprudence de Phaéton, quand il s'aviſa de conduire & d'égarer le char du Soleil.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

AMYNTIQUE; adjectif & terme de Pharmacie, qui ſe dit d'un emplâtre fortifiant.

AMYNTOR; nom propre & terme de Mythologie. C'eſt un Roi des Dolopes, qui fut tué par Hercule, pour lui avoir refuſé paſſage ſur ſes terres.

AMYNTOR, eſt encore un fils d'Egiptus,

que ſa femme tua la première nuit de ſes nôces.

AMYRUS ; nom propre. Ancienne ville de Grèce, en Theſſalie, dont parle Etienne le Géographe. On recueilloit de l'excellent vin ſur ſon territoire.

AMYSTIS ; nom propre. C'eſt, ſelon Arrien, une rivière de l'Inde, qui a ſon embouchure dans le Gange.

AMYTON ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville de la Carie.

AMYTRON ; nom propre. C'eſt, ſelon Ortelius, une ancienne ville de Thrace.

AN ; ſubſtantif maſculin. *Annus.* Le temps pendant lequel le ſoleil parcourt le Zodiaque, & qui eſt compoſé de douze mois. *Il n'y a pas encore un an. Il partira dans un an. Vous le verrez au bout de l'an.* Voyez ANNÉE.

AN BISSEXTIL, ſe dit de celui qui eſt compoſé de trois cens ſoixante-ſix jours, & dont le mois de Février a vingt-neuf jours, au lieu de vingt-huit qu'il a ordinairement. *Voyez* BISSEXTE.

On dit, *par an ;* pour dire, chaque année. *Il gagne ſix mille francs par an.*

On dit, *bon an mal an ;* pour dire, compenſation faite des bonnes années avec les mauvaiſes. *Bon an mal an, ſon emploi lui rapporte mille écus.*

On dit, *le jour de l'an ;* pour dire, le premier jour de l'an.

En ſupputant les temps, par rapport ou à la création du monde, ou à la naiſſance de *Jeſus-Chriſt*, on ſe ſert de ces formules, *l'an du monde; l'an de l'Incarnation; l'an de notre Seigneur ; l'an de grace ; l'an de ſalut.*

On dit auſſi, *l'an de Rome, l'an de l'Egire*, en ſupputant les temps par rapport à la fondation de Rome, & à Mahomet, quand il s'enfuit de la Meque.

On appelle, *Service du bout de l'an*, ou ſimplement *le bout de l'an*, le ſervice qu'on célèbre dans une Egliſe pour une perſonne, un an après ſa mort.

AN DE VIDUITÉ, ſe dit en pays de Droit écrit, de l'année accordée aux héritiers du mari, pour payer à la veuve ſa dot, quand elle conſiſte en argent ; & comme ils ne doivent pas profiter des intérêts, ils ſont obligés, pendant cette année, de nourrir & d'entretenir la veuve, ſelon ſa condition.

AN ET JOUR, ſe dit, en Juriſprudence & en matière de Retrait, du temps accordé aux lignagers, pour retraire un héritage propre qui a été aliéné & au-delà duquel temps le retrait devient impraticable. *Voyez* RETRAIT LIGNAGER.

AN ET JOUR, ſe dit encore du temps qu'accorde la loi pour intenter une complainte. Il court depuis le moment du trouble.

Bon jour & bon an, ſe dit proverbialement & familièrement, pour ſaluer les perſonnes la première fois qu'on les voit dans les premiers jours de chaque année. *Je l'ai rencontré, mais à peine ai-je eu le temps de lui dire bon jour & bon an.*

Ce monoſyllabe eſt bref au ſingulier & long au pluriel.

ANA ; ſubſtantif maſculin. Terminaiſon qu'on donne à des titres de recueils de penſées détachées, de contes, de traits d'hiſtoire, &c. comme le *Ménagiana ; le Scaligeriana.*

On dit les *Ana* ſans *s* au pluriel,

pour déſigner ces ſortes de livres ou recueils.

ANA, eſt un terme de Pharmacie. Il déſigne, dans une recette ou ordonnance, quantité égale des drogues ou ingrédiens qui y ſont mentionnés. *Exemple :*

Prenez de la grande chélidoine, du fenouil, de la verveine, *ana* 4 gros.

Cet *ana* ſignifie 4 gros de chacune de ces drogues. On ſe ſert auſſi d'*ana* par abréviation.

ANA, eſt le nom d'une ville conſidérable d'Aſie, ſur l'Euphrate. Elle n'eſt peuplée que d'une foule de voleurs Arabes, diſtribués ſous pluſieurs chefs, qui delà ſe répandent dans les lieux voiſins, pour attaquer & piller les voyageurs. Cette Ville eſt tributaire du Grand Seigneur; mais les Officiers de ce Prince ne lèvent pas facilement le tribut.

ANA, eſt encore le nom qu'Albert le Grand donne à un quadrupède, animal féroce qu'on voit au Levant, qui fait la guerre à la plûpart des animaux, autres cependant que les troupeaux domeſtiques. Une pareille deſcription enſeigne bien peu de choſe.

ANAB; nom propre. Ville de la Paleſtine, dans la Tribu de Juda, entre Dabet & Iſtamo.

ANABAGARA; nom propre. Ancienne Ville Archiepiſcopale d'Aſie, dans le Patriarchat d'Antioche, de laquelle parlent Aubert le Mire & Abel, Evêque de Saïde.

ANABAO; nom propre d'une des îles Moluques, au ſud-oueſt de Timor, d'où elle eſt ſéparée par un canal dans lequel tout vaiſſeau peut entrer. Elle a douze lieues de longueur & quatre de largeur.

ANABAPTISME; ſubſtantif maſculin, qui déſigne la ſecte ou héréſie des Anabaptiſtes. *Voyez* ce mot.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit ſupprimer le *p* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *anabatiſme*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ANABAPTISTES; (les) hérétiques qui prétendent qu'on ne doit pas baptiſer les enfans avant l'âge de diſcrétion, ou qu'à cet âge il faut leur réïtérer le baptême; parce que, ſelon eux, ces enfans doivent être en état de rendre raiſon de leur foi pour recevoir validement ce Sacrement. Mais les Anabaptiſtes, proprement dits, ſont une ſecte de Proteſtans qui parut dans le ſeizième ſiècle en Allemagne, où elle fit d'horribles ravages. Elle s'eſt enſuite diviſée en pluſieurs branches, qui ſubſiſtent encore dans diverſes contrées des pays bas. Storck, Carloſtad & Muncer, diſciples de Luther, jettèrent les fondemens de cette Secte. Leur Maître avoit avancé, *que la juſtification de l'homme dépend des mérites de Jeſus-Chriſt, & que l'homme ſe les applique par la foi, de ſorte que les Sacremens ne juſtifient point, mais la foi de ceux qui les reçoivent.* De ce principe, ils concluoient que le baptême ne pouvoit juſtifier les enfans, puiſqu'ils n'étoient point capables de former un acte de foi, & qu'ainſi on devoit les rebaptiſer.

A meſure que les Anabaptiſtes ſe ſont multipliés, leurs diverſes ſectes ont pris des dénominations diſtinctives, tirées, ſoit des noms de leurs chefs, ſoit des opinions entées ſur le ſyſtême de l'anabaptiſme. Les uns, qui ſe firent connoître ſous le nom d'Anabaptiſtes

conquérans, avoient formé le projet de fonder une Monarchie dans le ſein de l'Allemagne. Ils furent aſſez forts pour s'emparer de Munſter en 1534. Ils en ſoutinrent enſuite le ſiège ſous les ordres du nommé Jean de Leyde, Tailleur d'habits, qui s'étoit fait déclarer leur Roi: mais l'Evêque de Munſter ayant repris cette Ville le 24 Juin de l'année ſuivante, il fit périr dans les ſupplices le prétendu Roi, & par-là s'éteignit la fureur de cette ſecte qui n'oſa plus ſe montrer ouvertement.

D'autres Anabaptiſtes, plus tranquilles que les précédens, s'établirent en Moravie, ſous la conduite de Hutter, qui compoſa pour eux un ſymbole dont les articles étoient:

Que Dieu dans tous les ſiècles s'étoit choiſi une Nation ſainte, qu'il avoit fait dépoſitaire du vrai culte; que la difficulté étoit d'en connoître les membres diſperſés parmi les enfans de perdition, & de les réunir en corps pour les conduire à la terre promiſe; que ce peuple étoit ſans doute celui que Hutter raſſembloit, pour le fixer en Moravie; que ſe ſéparer du chef, ou négliger les loix du conducteur d'Iſraël, c'étoit le ſigne d'une damnation certaine.

Qu'il faut regarder comme impies toutes les ſociétés qui ne mettent pas leurs biens en commun; qu'on ne peut être riche en particulier, & Chrétien tout enſemble.

Que Jeſus-Chriſt n'eſt pas Dieu, mais Prophète.

Que des Chrétiens ne doivent pas reconnoître d'autres Magiſtrats que les Paſteurs Eccléſiaſtiques.

Que preſque toutes les marques extérieures de religion ſont contraires à la pureté du Chriſtianiſme, dont le culte doit être dans le cœur, & qu'on ne doit point conſerver d'images, puiſque Dieu l'a défendu.

Que tous ceux qui ne ſont pas rebaptiſés, ſont de vèritables infidèles; & que les mariages contractés avant la nouvelle régénération, ſont annulés par l'engagement que l'on prend avec Jeſus-Chriſt.

Que le Baptême n'efface point le péché originel, ni ne confère la grace; qu'il n'eſt qu'un ſigne par lequel tout Chrétien ſe livre à l'Egliſe.

Que la Meſſe eſt une invention de Satan, le Purgatoire une rêverie, & l'invocation des Saints une injure faite à Dieu; que le corps de Jeſus-Chriſt n'eſt pas réellement préſent dans l'Euchariſtie.

La ſecte précédente ſe diviſa en deux autres qui s'excommunièrent mutuellement. Les *Huttérites* en compoſoient une, & les *Gabriélites* l'autre.

Il y a auſſi eu:

Les *Adamites*, qui montèrent tout nuds, au nombre de plus de trois cens, ſur une montagne élevée, perſuadés qu'ils ſeroient tranſportés dans le ciel en corps & en ame.

Les *Antimariens*, qui dénioient tout culte à la Vierge Marie.

Les *Apoſtoliques*, qui préchoient ſur les toits des maiſons, pour pratiquer à la lettre l'ordre de Jeſus-Chriſt.

Les *Clanculaires*, qui ſoutenoient qu'en matière de religion, on devoit parler en public comme la plûpart des hommes, & qu'il ne falloit dire que ſecrettement ce qu'on penſoit.

Les *Impeccables*, qui croyoient qu'après la régénération nouvelle,

il n'étoit plus poſſible de pécher.

Les *Indifférens*, qui croyoient toutes les Religions également bonnes.

Les *Frères libertins*, qui ſoutenoient que toute ſervitude étoit contraire au Chriſtianiſme.

Les *Manifeſtaires*, dont l'opinion étoit le contraire de celle des *Clanculaires*.

Les *Parfaits*, qui fuyoient le monde, afin de remplir à la lettre le précepte de ne pas ſe conformer au ſiècle.

Les *Pleureurs*, qui répandoient des larmes en toute circonſtance, parce qu'ils les croyoient agréables à Dieu.

Les *Réjouis*, qui diſoient que la joie & la bonne chere étoient l'hommage le plus parfait qu'on pût rendre au Créateur.

Les *Sabataires*, qui ſoutenoient qu'on devoit obſerver le jour du ſabbat, & non le Dimanche.

Les *Sanguinaires* qui aimoient à répandre le ſang des Catholiques & des Proteſtans.

Il y a encore eu d'autres ſectes d'*Anabaptiſtes* dont nous parlons ſous les noms qui leur ſont propres.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit ſupprimer le *p*, qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *Anabatiſte*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ANABASIEN ; ſubſtantif maſculin. *Anabaſius*. C'étoit, chez les Anciens, le nom que portoient les couriers à cheval ou en chariots. Ils ſervoient aux meſſages d'importance.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt moyenne au ſingulier, & longue au pluriel.

La terminaiſon *ien* de ce mot, eſt diphtongue en poëſie comme en proſe.

Il faudroit changer le *s* en ζ, & écrire, d'après la prononciation, *anabaζien*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANABASSE ; ſubſtantif féminin. C'eſt le nom qu'on donne à des couvertures ou pagnes qui ſe fabriquent à Rouen & en Hollande. Elles ont l'aune moins un huitième de longueur, & trois quarts de largeur.

ANABIBAZOR ; ſubſtantif maſcul. & terme d'Aſtronomie. On donne ce nom à la queue du dragon, ou au nœud méridional de la lune, c'eſt-à-dire, à l'endroit où elle coupe l'écliptique, pour paſſer de la latitude ſeptentrionale à la méridionale.

ANABIS ; nom propre. Ancienne ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, dont parle Ptolémée.

ANABLE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois habile, capable.

ANABLEPS ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'un poiſſon dont parle Seba. Il a le corps oblong, la tête plate, les yeux élevés, des dents aux deux mâchoirs, & ſept nageoirs.

ANABOLADION ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'une ſorte d'ornement ou habillement dont les femmes faiſoient uſage autrefois. Il reſſembloit à peu près aux mantelets dont elles ſe ſervent aujourd'hui.

ANABROCHISME ; ſubſtantif maſculin. C'eſt une opération qui conſiſte à engager dans une ſorte de nœud les poils des paupières qui gênent la vue. Celſe parle de cette opération.

ANABROSE ;

ANABROSE; ſubſtantif féminin. *Anabroſis.* Terme de Médecine, qui déſigne la ſortie du ſang par l'ouverture d'une veine corrodée.

ANABURA; Tite-Live place une ville de ce nom en Phrygie. Artemidore en place une autre en Piſidie.

ANACA; ſubſtantif maſculin. Nom d'un très-beau perroquet du Bréſil, qui n'eſt pas plus grand qu'une aloüette, mais qui eſt couvert d'un plumage agréablement mêlé de brun, de vert, de rouge & de couleur de cendre.

ANACAB; c'eſt un des noms que les Philoſophes hermétiques ont donné au ſel ammoniac.

ANACAIRE; vieux mot qui ſe diſoit autrefois d'une eſpèce de tymbale.

ANACALIFE; ſubſtantif maſculin. Inſecte venimeux qui ſe nourrit ſous l'écorce des arbres dans l'île de Madagaſcar. Ses piqûres ne ſont pas moins dangereuſes que celles du ſcorpion.

ANACALYPTÉRIE; ſubſtantif féminin. Fête que les anciens célébroient le jour que la nouvelle mariée avoit la liberté de lever ſon voile, & de ſe montrer en public.

ANACAMPTIQUE; adjectif & terme d'acouſtique, qui a la même ſignification que *réfléchiſſant.* Il ſe dit particulièrement des échos, qu'on croit être des ſons réfléchis.

ANACANDEF; ſubſtantif maſculin. Très-petit ſerpent de l'île de Madagaſcar, qu'on dit ſe gliſſer dans le fondement, où il ronge les inteſtins. Comme de pareilles aventures ne peuvent pas être communes, il eſt permis de douter de la vérité de cette relation, juſqu'à ce qu'on en air des preuves moins équivoques que celles qui nous ſont parvenues juſqu'à préſent.

ANACANDIA; ſubſtantif maſculin. Serpent d'une force prodigieuſe, qui ſe trouve dans l'île de Ceylan & aux Indes. Il attaque les bœufs, les vaches, les buffles; les ſerre, les ſuffoque & les fait tomber pour en ſucer le ſang. Sa couleur eſt d'un bleu mourant; ſa groſſeur & ſa longueur répondent à ſa force.

ANACANDRIAN; ſubſtantif maſculin. Nom qu'on donne dans l'île de Madagaſcar, aux deſcendans d'un Roandrian ou Prince blanc, qui a dérogé en épouſant une femme d'une condition inférieure à la ſienne.

ANACARA; ſubſtantif maſculin. Sorte de tambour en forme de tymbale, dont on ſe ſervoit dans le bas Empire.

ANACARDE; ſubſtantif maſculin. *Anacardium.* Noyau applati, long d'un pouce, qui a la figure d'un cœur. Il eſt couvert d'une ſorte d'écorce noirâtre qui contient une amande blanche. Ce noyau eſt placé à l'extrémité d'un fruit alongé, plus petit qu'un œuf de poule, bon à manger, ſans noyau à l'intérieur, puiſque le noyau, ainſi que dans l'*acajou*, eſt placé à l'extérieur.

Ce fruit vient ſur un grand arbre qui croît dans les Indes Orientales, le Malabar & les îles Philippines; les Indiens font cuire les ſommités de ces arbres pour les manger. Les amandes d'Anacarde ſont très-bonnes, & ont un goût de piſtache. On confit ces fruits, ſoit verts, dans du ſel; ſoit mûrs, dans du ſucre. Ils contiennent beaucoup d'huile & de ſel. Ils raréfient & purgent la pituite; ils ſont réſolutifs & fortifient la mémoire, pris en décoction. L'écorce du noyau d'anacarde renferme un ſuc mielleux & âcre, dont les Indiens ſe ſervent comme d'un cauſ-

tique. Si on en introduit dans une dent creuſe, il la brûle & la conſume. On emploie ce ſuc avec de la chaux vive, pour marquer les étoffes & autres choſes, d'une couleur indélébile. Les fruits verts de l'Anacarde, pilés & mêlés avec de la leſſive & du vinaigre, font d'excellente encre.

Il faut choiſir les anacardes nouveaux, gros & bien nourris. Ce fruit donne ſon nom à pluſieurs préparations médicinales, dont voici les principales.

Recette du miel d'*Anacarde*.

Prenez une livre d'Anacardes que vous ferez infuſer dans l'eau chaude pendant vingt-quatre heures; faites bouillir l'infuſion juſqu'à diminution de moitié, coulez par expreſſion; ajoutez enſuite trois livres de miel écumé; faites cuire le tout en conſiſtance de ſyrop que vous garderez.

Ce ſyrop fortifie les nerfs, atténue & raréfie la pituite, & s'emploie contre les maladies du cerveau.

La doſe eſt depuis demi-once juſqu'à une once.

Recette de la confection d'*Anacarde* de Méſué.

Prenez ſix gros d'Anacardes, autant de racines de coſtus, de ſucre blanc, de baſilique aquatique & de baies de laurier; une demi-once de racine de Souchet, deux gros de caſtoréum, autant de poivre noir & long, avec pareille quantité de myrobolans chébules, embliques, bellériques & indiques; cinq onces & demie de beurre frais, & autant de miel écumé, avec quoi vous mêlerez les autres drogues pulvériſées pour faire la confection.

Elle calme les vapeurs, provoque les règles, purifie le ſang, guérit de la colique venteuſe, & fortifie le cerveau.

La doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à quatre.

Recette de l'antidote d'*Anacarde*, appelé *Préſent divin*, par Myrepſe & Aétius.

Prenez trois drachmes de lavande, autant de feuilles d'Inde, de clous de girofle, de ſafran, de caſſe, d'épithyme, de fleurs de jonc odorant & de myrobolans; douze drachmes d'aloès jaune; une drachme de charaique, autant de gingembre & de maſtic; ſix drachmes d'iris d'Illyrie, une drachme d'Anacarde, autant d'agaric; ſix drachmes d'aſarabacca, une drachme de ſemence d'ache, une drachme & demie de coſtus; trois drachmes de poivre, huit drachmes de fenouil & autant de ſon ſuc; pilez le fenouil dans un mortier, & faites-le macérer pendant trois jours dans du vinaigre; & après l'avoir fait bouillir autant qu'il le faut, paſſez la liqueur; ajoutez y une quantité ſuffiſante de miel attique ou de ſucre, & faites bouillir de nouveau juſqu'à conſiſtance de miel. Pilez tous les autres ingrédiens & lévigez-les; ajoutez-les enſuite à la liqueur préparée avec le fenouil. Suppoſé que le fenouil ſoit en grande quantité, exprimez-en le ſuc, & l'antidote en vaudra mieux.

Cet antidote eſt excellent dans toutes les maladies invétérées; pour les maux de tête, les maladies de la poitrine, les pleuréſies, les aſthmes, les péripneumonies; pour les aigreurs d'eſtomac, & pour les maladies malignes de cette partie & du bas-ventre. Il fortifie & rafraîchit ceux qui ſortent d'une longue maladie, & qui n'ont pas encore recouvré leurs forces. Il guérit la jauniſſe, l'anaſargue, la conſomption, les maladies des reins, & fait beaucoup de bien à ceux qui ſont conti-

nuellement tourmentés de la colique. Il fortifie ceux qui ont un ſentiment de peſanteur par tout le corps. Il eſt efficace dans les fièvres intermittentes, étant donné par intervalles. Il ſoulage dans la goutte, lorſqu'on le donne avant l'accès. Il eſt excellent dans les maladies des femmes, & ſurtout dans la ſtrangurie, la ſuppreſſion des règles, & les ſuffocations de matrice. Il fait du bien à celles qui ſont ſujettes à faire des fauſſes couches, & purge légèrement; il guérit les inflammations de matrice, & la fureur utérine. En un mot, c'eſt un don divin, & il ne faut qu'en uſer une fois ou deux au printemps & dans l'automne pour être exempt de maladie, pourvu qu'on ne commette point de fautes contre le régime. On doit en prendre le matin une doſe de la groſſeur d'une noiſette.

Les Anacardes payent trente-cinq ſous par quintal à l'entrée du royaume.

ANACATHARSE; ſubſtantif féminin. Terme de Médecine, qui ſignifie *purgation par le haut*. Les Anciens ſe ſervoient de ce mot pour déſigner le ſoulagement des poumons par l'expectoration.

ANACATHARTIQUE; adjectif des deux genres, & terme de Médecine. Il déſigne un remède qui facilite l'expectoration.

ANACE; nom propre. Ville de l'Achaie, dont parle Etienne le Géographe.

ANACEE; nom propre, & terme de Mythologie. C'eſt le Temple dans lequel on révéroit à Athènes les Dieux Anactes. On appeloit *Anacées* les fêtes qu'on y célébroit en leur honneur.

ANACÉPHALÉOSE; ſubſtantif féminin. Terme de Rhétorique, qui déſigne la récapitulation des principaux chefs d'un Diſcours.

C'eſt un précis en ſtyle vif & preſſant de ce qu'on a dit de plus ſolide, de plus lumineux & de plus intéreſſant. L'*anacéphaléoſe* réunit, comme dans un point de vue, tout ce qui doit perſuader & convaincre l'Auditeur, & le rendre favorable.

Les cinq premières ſyllabes ſont brèves, la ſixième eſt longue & la ſeptième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *s*, *ph* en *f*, *s* en *ζ*, & écrire, d'après la prononciation, *anaſéfaléoζe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANACHARSIS; ſubſtantif maſculin. Quelques-uns donnent ce nom à un poiſſon qu'on croit être l'acarnan.

ANACHARSIS, eſt auſſi le nom d'un Scythe Nomade, que ſa ſcience & ſes mœurs firent mettre au nombre des ſages de la Grèce.

C'eſt lui qui diſoit à Solon que les loix étoient des toiles d'araignées, qu'elles arrêtoient les petites mouches, & que les grandes les rompoient.

C'eſt encore lui qui, appelé à la Cour de Créſus, dit à ce Prince, en refuſant les richeſſes dont il vouloit le gratifier, qu'il n'avoit pas beſoin de ſon or; qu'il n'étoit venu en Grèce que pour y cultiver ſon eſprit, & pour tâcher de retourner dans ſa patrie plus homme de bien qu'il n'en étoit parti.

Anacharſis fit des vers ſur l'Art militaire, & rédigea les loix des Scythes.

ANACHIMOUSSI; nom propre. Contrée de l'île de Madagaſcar, ſur le bord oriental de la rivière d'Iongh-aiou, & au nord de

Celle de Mangharac. Cette contrée, qui n'eſt pas conſidérable, eſt fertile & peuplée. Les habitans s'appellent auſſi *Anachimouſſi*.

ANACHINQUEST ; nom propre. Rivière de l'île de Madagaſcar, qui coule dans le pays de Voulovilou, juſqu'à la baie de Sahaveh, où elle a ſon embouchure.

ANACHIS ; nom propre & Terme de Mythologie. C'eſt un des quatre Dieux domeſtiques des Egyptiens ; les autres étoient Dimon, Tichis & Héros. Ces peuples croyoient que ces quatre Dieux prenoient ſoin de chaque perſonne dès l'inſtant de ſa naiſſance.

ANACHORÈTE ; ſubſtan. maſculin. Moine ou Hermite qui vit ſeul dans un déſert. Il ſe dit par oppoſition aux Moines qui vivent en commun, & qu'on appelle *Cénobites*. St. Antoine, St. Hilarion furent Anachorètes.

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt très-brève.

Il faudroit changer *ch* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *Anakorète*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANACHRONISME ; ſubſtantif maſculin. Erreur contre la chronologie. *On ſe permet l'anachroniſme dans un poëme épique.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer *ch* en *k*, & écrire *anakroniſme*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANACLASTIQUE ; ſubſtantif féminin. On donne ce nom à la partie de l'optique, qui a pour objet les réfractions. C'eſt la même choſe que dioptrique. *Voyez* ce mot.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, la quatrième brève, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer le *c* & *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *anaklaſtike*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANACLÉTERIE ; ſubſtantif féminin. Fête ſolemnelle que célébroient les Anciens, quand leurs Souverains, parvenus à l'âge de majorité, leur déclaroient qu'ils alloient prendre en mains les rênes du gouvernement.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève, & la cinquième longue.

ANACLINOPALE ; ſubſtantif féminin. C'étoit, chez les Anciens, une ſorte de lutte, dans laquelle les Athlètes combattoient couchés ſur le ſable.

ANACOCK ; ſubſtantif maſculin. Sorte de Haricot qui croît en Amérique.

ANACOLE ; nom propre. Île de la mer Égée, ou de l'Archipel, de laquelle parle Antonin dans ſon itinéraire maritime.

ANACOLLÉMATE ; ſubſtantif maſculin. Les Anciens donnoient ce nom à un topique aſtringent qu'ils appliquoient ſur le front pour empêcher qu'une fluxion ne tombât ſur les yeux.

ANACOLUPPA ; ſubſtantif féminin. Plante du Malabar, dont le ſuc mêlé avec le poivre, paſſe pour un excellent remède dans l'épilepſie, & pour un antidote infaillible, le ſeul que l'on connoiſſe contre la morſure du Cobra capella.

ANACOLUTHE ; ſubſtantif féminin. C'eſt le nom d'une figure qui eſt une ſorte d'ellipſe, par laquelle le con-

rélatif d'un mot exprimé eſt ſous-entendu. Si au lieu de dire, *le Peintre eſt dans la chambre où vous entrez :* je dis ſimplement, *le Peintre eſt où vous entrez ;* la ſuppreſſion de ces mots *dans la chambre*, forme l'anacoluthe. On ne doit au ſurplus ſe ſervir de cette figure que dans les cas où l'uſage l'autoriſe, & lorſque les mots ſous-entendus peuvent être aiſément ſuppléés.

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, & écrire, *anakolute*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ANACONTI ; ſubſtantif maſculin. Arbre de l'île de Madagaſcar, qui a une feuille ſemblable à celle du poirier, & un fruit long, dont le ſuc a la propriété de faire cailler le lait.

ANACOSTE ; ſubſtantif féminin. Etoffe de laine raſe & croiſée en manière de ſerge de Caen, mais moins couverte de poils, & de meilleure laine. La pièce contient vingt aunes de longueur, ſur une de largeur. Cette étoffe ſe fabrique à Leyde en Hollande, dans les Pays-Bas, & à Beauvais, où on l'a très-bien imitée.

Les anacoſtes qui paſſent de France en Eſpagne & en Italie, payent dix ſous par quintal pour droits de ſortie du Royaume.

ANACRÉON ; nom propre d'un Poëte voluptueux, à jamais célèbre par ſes écrits tendres, naïfs & agréables, que les graces elles-mêmes ſemblent avoir dictés. Partout il chante l'amour & les plaiſirs qui partagèrent tous ſes momens, tant qu'il vécut.

Les quatre ſyllabes ſont brèves.

ANACRÉONTIQUE ; adjectif des deux genres, & terme de Poëſie. Il qualifie ce qui eſt compoſé dans le goût & le ſtyle des ouvrages du Poëte Anacréon. *Des Odes Anacréontiques. Des Vers Anacréontiques.* Voyez ANACRÉON.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, la cinquième brève, & la ſixième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une Anacréontique chanſon*, mais *une chanſon Anacréontique*.

Il faudroit changer le *c* & *qu* en *k*, & écrire, *Anakréontike*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANACTE ; ſubſtantif maſculin & ſuriel, & terme de Mythologie, qui déſignoit chez les Anciens, trois Dieux nés de Jupiter & de Proſerpine. On les appeloit auſſi *les Dioſcures*. Ciceron les nomme encore *Tritopatreus*, *Eubuleus* & *Dionyſius*.

ANACTE, étoit auſſi un titre d'honneur, que portoient les fils & les frères des Rois de Chypre. Ceux-ci uniquement occupés de leurs plaiſirs, paſſoient leur vie dans une molleſſe voluptueuſe, & les anactes gouvernoient l'Etat. Ils étoient comme nos Maires du Palais, ſous les Rois Fainéans.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

ANACTORIE ; nom propre. Ancienne ville d'Epire, ſur le golfe d'Ambracie. Les Athéniens la conquirent ſur ceux de Corcyre & de Corinthe, auxquels elle appartenoit en commun ; mais ils l'abandonnèrent aux Acarnaniens qui les

avoient aidés dans cette conquête.

ANACUJES ; (les) peuple du Bréſil dans l'Amérique Méridionale. Il habite dans le voiſinage du gouvernement que les Portugais appellent *Serégippe*.

ANACUPHES ; nom propre. C'eſt, ſelon Ortelius, une ville des Abages.

ANADARA ; ſubſtantif maſculin. Coquillage bivalve du genre du petoncle. On le trouve aux Indes, à la Jamaïque, & dans la mer de Toſcane.

ANADIPLOSE ; ſubſtantif féminin. Ce mot déſigne une figure qui a lieu, quand un même mot finit une propoſition &. en commence une autre. EXEMPLE. *Il falloit attaquer Alger : Alger n'eſt qu'une retraite de Corſaires.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *anadiploze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANADIR ; nom propre d'une rivière conſidérable de la Tartarie Ruſſienne. Elle a ſon embouchure dans l'océan oriental, près du détroit du nord.

ANADOLIHISSARI ; nom propre. Les Turcs appellent ainſi celui des châteaux de l'Helleſpont, ou des Dardanelles, qui eſt ſitué en Aſie.

ANADOSE ; ſubſtantif féminin. *Anadoſis*. Terme de Médecine, qui déſigne la diſtribution de l'aliment dans toutes les parties du corps.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *anadoze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANADROME ; ſubſtantif maſculin. Terme de Médecine, qui dans le ſens d'Hippocrate, déſigne le tranſport de l'humeur morbifique des parties inférieures aux ſupérieures, ce qui eſt d'un ſiniſtre préſage.

ANADROMOS ; ſubſtantif maſculin. Poiſſon de mer qui remonte dans les rivières. On le nomme *Zerta* à Meſſine, & *Dromilla* à Lyon. Le Médecin Alexandre de Tralles, prétend qu'il eſt ſalutaire contre l'épilepſie.

ANADYOMÈNE ; terme de Mythologie. C'eſt le nom qu'on donnoit à Vénus ſortant de la mer. On donna le même nom à un portrait de cette Déeſſe, peint par Apelle, & célèbré chez les Poëtes, comme un chef-d'œuvre de ce grand Artiſte.

ANAFE ; nom propre. Ancienne ville d'Afrique au Royaume de Fez, ſur l'Océan Atlantique, à vingt lieues d'Azamor. Elle fut brûlée & détruite en 1468, par les Portugais, pour punir les Habitans de leurs pirateries contre les Chrétiens.

ANAGALLIS ; ſubſtantif maſculin. *Voyez* MOURON.

ANAGARSKAIE ; nom propre. Ville de Ruſſie, dans la Grande Tartarie, vers les ſources du fleuve Amour ou Amur.

ANAGHELOME ; nom propre. Bourg d'Irlande, dans la Province d'Ulſter, au Comté de Down, ſur la rivière de Ban, à dix milles, au nord de Néwry.

ANAGIRIS ; ſubſtantif maſculin. Arbriſſeau qu'on appelle auſſi *bois puant*, à cauſe de ſon odeur forte. Ses feuilles & ſes branches reſſemblent à celles de l'agnus-caſtus, & ſes fleurs à celles du chou. Il leur ſuccède de longues gouſſes qui contiennent une ſemence ſolide, bi-

garrée & en forme de reins.

Les feuilles de cet arbuſte, appliquées en cataplaſme, réſolvent les tumeurs œdémateuſes. Priſes à la doſe d'une drachme dans du vin, elles guériſſent du mal de tête, ſoulagent dans l'aſthme, provoquent les règles, & hâtent l'expulſion du fœtus & de l'arrière-faix. Le ſuc de la racine eſt diaphorétique & digeſtif, & la ſemence eſt un puiſſant émétique.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ANAGLYPHE; ſubſtantif maſculin. Terme d'Anatomie, dont s'eſt ſervi Hérophile pour déſigner une portion du quatrième ventricule du cerveau, que les Anatomiſtes modernes appellent *calamus ſcriptorius*.

ANAGLYPHE, étoit auſſi, chez les Anciens, le nom qu'on donnoit aux vaſes de pierre, ou de métal ſculptés & cizelés, mais en boſſe & non en creux.

ANAGNIE; nom propre. Ville d'Italie, dans la campagne de Rome. C'eſt-là que Colonne donna un ſoufflet au Pape Boniface VIII, qu'il auroit tué ſi Nogaret ne l'en eût empêché. *Voyez* BONIFACE.

ANAGNOSTE; ſubſtantif maſculin. Nom que les Romains donnoient à celui de leurs eſclaves qui faiſoit la lecture pendant leur repas. Les Anagnoſtes étoient ordinairement inſtruits dans la Littérature.

ANAGNUTES; (les) peuples que Pline place dans la Gaule Aquitanique.

ANAGOGIE; ſubſtantif féminin. Terme de Théologie, qui ſignifie raviſſement ou élévation de l'ame vers les choſes divines.

ANAGOGE, eſt auſſi un terme de Mythologie, qui déſignoit chez les Anciens une fête célébrée à l'honneur de Vénus, par les Habitans d'Erix. L'objet de la cérémonie, étoit de prier cette Déeſſe de revenir du voyage qu'on la ſuppoſoit être allée faire en Lybie.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue.

ANAGOGIQUE; adjectif des deux genres. Terme de Théologie, qui ſignifie raviſſant, qui élève l'eſprit aux choſes éternels & divines. Ce mot eſt particulièrement uſité dans cette phraſe: *Interprétation anagogique*; pour dire, une interprétation qu'on tire d'un ſens naturel & littéral, pour s'élever à un ſens ſpirituel myſtique.

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un anagogique ſens*, mais *un ſens anagogique*.

Il faudroit changer le ſecond *g* en *j*, *qu* en *k*, & écrire, *anagojike*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANAGRAMMATISÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ANAGRAMMATISER.

ANAGRAMMATISER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Anagramma ſcribere*. Ce verbe, qui eſt du ſtyle familier, ſignifie faire l'anagramme d'un nom. *Il s'amuſe à anagrammatiſer*.

ANAGRAMMATISTE; ſubſtantif maſculin. Qui s'occupe à faire des anagrammes.

ANAGRAMME; ſubſtantif féminin.

Anagramma. C'eſt l'arrangement des lettres d'un mot, qu'on diſpoſe de manière qu'elles font un autre mot & un autre ſens. L'anagramme du mot *Loraine* eſt *alerion*; & l'anagramme d'*alerion* eſt *Loraine*; parce que les lettres qui forment un de ces mots, ſont celles qui forment l'autre.

S'occuper à faire des anagrammes eſt un emploi du temps bien puéril. Colletet n'a peut-être rien fait de mieux que les vers où il critique cette ſorte d'ouvrage. Il dit:

Sur le parnaſſe nous tenons
Que tous ces renverſeurs de noms,
Ont la cervelle renverſée.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *m* qui eſt oiſif, & écrire, *anagrame*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ANAGROS; ſubſtantif maſculin. Meſure pour les grains, uſitée en Eſpagne, ſur-tout à Cadix & à Séville. Trente-ſix anagros font dix-neuf ſeptiers, meſure de Paris.

ANAGYRUS; nom propre, & terme de Mythologie. Dieu terrible, honoré dans l'Attique, dans un bourg du même nom de la Tribu Erechtide. Voici la vengeance qu'il tira d'un vieillard, qui avoit mis la coignée dans un bois qu'on lui avoit conſacré. Il inſpira pour le fils de ce vieillard un violent amour à la maîtreſſe de ce dernier; mais le jeune homme s'étant refuſé aux avances de la courtiſane, elle l'accuſa devant ſon père d'avoir voulu la violer; le vieillard jaloux & crédule, fit précipiter le prétendu coupable du haut d'un rocher; & il ſe pendit bientôt après; déſeſpéré d'avoir fait périr un fils unique, dont il reconnut l'innocence.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ANAHARATH; nom propre. Ancienne ville de la Paleſtine, dans la Tribu d'Iſachar.

ANALABE; ſubſtantif maſculin. *Analabus.* C'eſt une partie de l'habillement des moines Grecs, revenant au ſcapulaire de ceux que nous voyons parmi nous.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ANALECTES; ſubſtantif maſculin pluriel. On donne ce nom aux fragmens choiſis d'un Auteur. *Les analectes de Mabillon.*

On appeloit encore *analectes* chez les Romains, les eſclaves chargés du ſoin d'enlever ce qui étoit reſté ſur les tables, & de tenir en état de propreté les ſalles à manger.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire, *analektes*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANALÊME; ſubſtantif maſculin. Planiſphère ou projection orthographique de la ſphère ſur le colure des ſolſtices.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ANALEPSIE; ſubſtantif féminin. *Analepſis.* Terme de Médecine, qui déſigne le recouvrement des forces après la maladie.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième longue.

ANALEPTIQUE ; adjectif des deux genres, & terme de Médecine, qui qualifie tout remède deſtiné à rétablir les forces diminuées ou abattues : tels ſont les citrons, les oranges, leurs fleurs, celles de roſe, de jaſmin, de muguet ; les feuilles de méliſſe, les écorces de canelle ; les ſucs tirés des animaux, comme les gelées, les conſommés, le bon vin vieux de Bourgogne, le vin d'Eſpagne, la thériaque & les confections d'hyacinte & d'alkermès ; mais ces remèdes ne veulent pas être adminiſtrés indifféremment ; on n'en doit faire aucun uſage dans les maladies aigues, ni dans la chaleur & l'effervescence des humeurs, comme dans la fiévre, ou lorſque le ſang eſt chargé d'impuretés ; ils ne conviennent que dans la convaleſcence, quand les forces ſont épuiſées.

La Médecine vétérinaire a auſſi ſes analeptiques. Ce ſeroit, dit M. Bourgelat, une très-grande erreur que d'imaginer & de croire que la langueur ou la deſtruction des forces naturelles de l'animal, enſuite de quelques maladies opiniâtres ou d'une marche longue & pénible, puſſent être réparées par l'action des remèdes qui ſtimulent les ſolides, & qui animent la circulation des eſprits ; il eſt des circonſtances maladives où le cœur, les artères & les nerfs jouiſſent de toute l'étendue de leur puiſſance motrice, & où cependant les animaux ſont, ainſi que l'homme, dans un abattement entier ; la vigueur & la fermeté réelle du corps & des membres, dépendent donc en partie dans l'un & dans l'autre de l'adminiſtration des ſubſtances, dont l'aſſimilation ſupplée aux pertes qu'ils ont faites, & il eſt par conſéquent indiſpenſable de fournir dans certaines occaſions à la maſſe les ſucs nouveaux & bien conditionnés, dont elle a beſoin.

Les *Analeptiques* n'offrent proprement que des ſecours alimenteux, & ce n'eſt que d'eux ſeuls qu'on peut eſpérer, dans les cas dont il s'agit, le rétabliſſement à opérer des forces languiſſantes ou éteintes. Celles du corps humain ſont reſtituées dans leur état naturel au moyen des conſommés, des bouillons gélatineux, &c. Celles de l'animal le ſeront pareillement par une nourriture bien choiſie, telle que le foin le plus fin & le plus délicat, formé du mélange des meilleures herbes, c'eſt-à-dire, de la jacée noire, de l'aunée, de la pimprenelle des prés, des paquerettes, du tuſſilage, de la pédiculaire, des chiendents, de la ſcabieuſe, du ſainfoin, de la ſarriette, du caroi, de la petite chelidoine, des eſpèces d'orchis ou ſatyrion, de la reine & du trèfle des prés, &c. L'eſpèce de faltrank, qui réſulte de l'aſſemblage de la cardamine, du d'Aucus, de l'Eupatoire, de la jacobée, de l'eufraiſe, de la linaire, de la dent de lion, de la lyſimachie, de la mouſſe terreſtre, du pouliot, des marguerites, du trèfle ſauvage, &c. n'étant point ſi appétiſſant ni ſi ſucculent, & celui du juncago, de la leche, du jonc fleuri, de l'aconit, de la gratiole, des tithymales, de la ptarmique, de la catapuce, &c. pouvant nuire à l'animal en ſanté, doivent être abſolument interdits & rejettés en ce qui concerne des animaux en état de convaleſcence.

Le ſainfoin mêlé avec le premier de ces foins, la luzerne donnée en petite quantité ; l'avoine noire, luiſante, peſante à la main, bien nour-

rie, qui n'a ſouffert d'altération ni dans le champ, ni dans le grenier, & qui n'eſt point chargée d'une infinité de mauvaiſes ſemences que le coquelicot, la cardamine, le ſenevé, la nielle, le pſyllium, le colſas y dépoſent, ſon mélange avec le ſon de froment dans les commencemens, avec une jointée d'orge en grain, ou de fenu grec, ou de graine d'ortie; dans la ſuite l'eau blanchie avec la farine de fève ou de froment, une jointée de ce grain qui précède pendant quelque temps cette boiſſon tiède ou froide, &c. voilà, relativement aux animaux, de véritables reſtaurans auxquels on doit avoir recours. On peut y ajouter, en ce qui regarde les bêtes à cornes, les raves & les navets hachés & cuits, dont deux ou trois meſures égales à celle du picotin ordinaire leur ſuffiront chaque jour, ainſi que toutes les autres ſubſtances bonnes & nourriſſantes qui leur ſont familières & propres dans les divers lieux & dans les divers climats. Quant aux moutons & aux chèvres, en les alimentant pendant quelques jours des productions dont on reſtaure le cheval; productions qui ſont infiniment plus ſubſtantielles que celles qu'ils paiſſent ou qu'on leur donne, on les rétablira bientôt.

Du reſte, les Analeptiques produiſent un chyle copieux, & par conſéquent une plus grande quantité de lait & de ſemence; auſſi les appelle-t-on *Galactophores* dans le premier cas, & *Spermatopès* dans le ſecond; mais quand on les emploie dans la circonſtance de l'épuiſement du malade, on ne doit les donner qu'avec le plus grand ménagement & la plus grande diſcrétion, & qu'après avoir ſurmonté exactement & détruit les cauſes morbifiques qui en ont altéré les forces, car leur adminiſtration avant ce temps accroîtroit inévitablement le mal, & en augmenteroit le danger; d'ailleurs, ſi dans tous les animaux attaqués de maladies graves la digeſtion eſt conſtamment en défaut, bien loin de tenter de les reſtaurer par la voie des ſubſtances les plus alimenteuſes qui ſe corromproient plutôt qu'elles ne nourriroient, on doit au contraire néceſſairement les condamner & les tenir au régime & à la diète la plus ſévère.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, la quatrième brève, & la cinquième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un analeptique bouillon*, mais *un bouillon analeptique*.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *analeptike*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANALIBA; nom propre. Bourg de la petite Arménie, dont parle Ptolémée.

ANALOGIE; ſubſtantif fémin. *Analogia*. Terme de Mathématique, qui ſignifie rapport, proportion. Vous avez même analogie de quatre à ſix, que de huit à douze. *Il faut pluſieurs analogies pour la réſolution de ce problême.*

ANALOGIE, ſe dit en Phyſique, du rapport que diverſes choſes ont enſemble. C'eſt ainſi qu'on dit, qu'*il y a analogie entre les cauſes du tonnerre & celles des tremblemens de terre*; pour dire, que les cauſes qui produiſent le tonnerre dans l'atmoſ-

phère, ſont ſemblables à celles qui produiſent dans les entrailles de la terre les ſecouſſes dont elle eſt agitée de temps à autre.

ANALOGIE, ſe dit auſſi en Philoſophie, du rapport qu'ont enſemble les divers ſens d'un même mot. C'eſt ainſi qu'on appelle *pied*, la partie baſſe d'une montagne, par analogie avec le pied d'un animal.

ANALOGIE, ſe dit, en termes de Grammaire, pour exprimer le rapport que différens mots d'une langue ont enſemble pour leur formation. C'eſt ainſi que le mot *chanteur* eſt formé du mot *chant*, par la même analogie que le mot *amoureux* eſt formé du mot *amour*.

ANALOGIE, ſe dit, en termes de Médecine, pour exprimer la connoiſſance de l'uſage des parties, de leur ſtructure & de leur liaiſon, relativement à leurs fonctions. C'eſt par l'analogie qu'on explique la cauſe & l'action des maladies, & que l'on connoît les remèdes qu'il faut y oppoſer.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue.

ANALOGIQUE; adjectif de tout genre. Ce mot déſigne ce qui a du rapport, de l'analogie. *Ces propoſitions ſont analogiques.*

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *des analogiques figures*, mais *des figures analogiques.*

ANALOGIQUEMENT; adverbe, qui ſignifie par analogie, d'une manière analogique. *Ce n'eſt pas conclure analogiquement.*

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt très-brève, & la ſixième moyenne.

Il faudroit changer le *g* en *j*, *qu* en *k*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'apres la prononciation, *analojikemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANALOGISME; ſubſtantif maſculin. *Analogiſmus.* Ce mot déſigne un raiſonnement, par lequel on recherche des choſes que l'on ne connoît pas, par l'analogie & les rapports qu'elles peuvent avoir avec celles que l'on connoît.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

ANALOGUE; adjectif de tout genre & terme de Philoſophie, qui déſigne ce qui a de l'analogie, du rapport, de la convenance avec quelqu'autre choſe. *Cette phraſe eſt analogue au ſujet.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *d'analogues expreſſions*, mais *des expreſſions analogues.*

ANALYSE; ſubſtantif féminin. *Analyſis.* Terme Didactique, qui ſe dit de la réduction, de la réſolution de quelque ſubſtance que ce ſoit, dans ſes principes.

La chimie fournit différens moyens pour faire l'analyſe des corps. Si la ſubſtance qu'on veut analyſer, eſt compoſée de pluſieurs principes, parmi leſquels il y en ait qui ſoient très-volatils, d'autres qui aient une volatilité moyenne, & d'autres enfin qui ſoient fixes, en expoſant cette ſubſtance à une chaleur graduée dans des vaiſſeaux diſtillatoires, on ſéparera en pre-

mier lieu les parties les plus volatiles, celles qui le ſeront moins, paſſeront enſuite dans la diſtillation, & enfin celles qui ſont fixes & capables de réſiſter à l'action du feu, reſteront au fond du vaiſſeau diſtillatoire.

Mais comme il s'en faut de beaucoup que cette analyſe, qu'on nomme *analyſe par le feu*, parce qu'elle ne ſe fait que par le moyen du feu, ſoit exempte d'inconvéniens; les Chimiſtes, & particulièrement les modernes, ont cherché d'autres moyens d'analyſer les corps, & d'en ſéparer les principes, & ils ont appelé leur nouvelle méthode, *analyſe par les diſſolvans*, parce qu'elle eſt uniquement fondée ſur l'action des diſſolvans. C'eſt ainſi qu'en expoſant une maſſe métallique compoſée d'or & d'argent, à l'action de l'eau régale, cette eau diſſoudra l'or ſans toucher à l'argent; tout comme ſi l'on ſe ſervoit d'acide nitreux en place d'eau régale, il diſſoudroit l'argent ſans toucher à l'or; tandis que ces deux ſubſtances réſiſtant l'une auſſi bien que l'autre à l'action du feu, elles ne pourroient être ſéparées par ce moyen.

On peut en dire autant d'une infinité d'autres opérations chimiques.

ANALYSE, ſe dit, en termes de Mathématique, de l'art de réſoudre les problêmes par le ſecours de l'algèbre, en les réduiſant à des équations. *Par exemple*, on propoſe pour problême de trouver la ſomme que Pierre & Jean ont enſemble, en donnant à l'un 600 liv. & à l'autre 800 liv., il eſt clair qu'en nommant x cette ſomme, la queſtion peut s'exprimer par l'équation $x = 600 + 800$, & qu'elle eſt réſolue par l'équation $x = 1400$. *Voyez* ÉQUATION.

L'*analyſe*, dit M. d'Alembert, eſt l'inſtrument, ou le moyen général par lequel on a fait, depuis près de deux ſiècles dans les Mathématiques, de ſi belles découvertes. Elle fournit les exemples les plus parfaits de la manière dont on doit employer l'art du raiſonnement, donne à l'eſprit une merveilleuſe promptitude pour découvrir des choſes inconnues, au moyen d'un petit nombre de données, & en employant des ſignes abrégés & faciles pour exprimer les idées; elle préſente à l'entendement des choſes, qui autrement ſembleroient être hors de ſa ſphère. Par ce moyen, les démonſtrations géométriques peuvent être ſingulièrement abrégées: une longue ſuite d'argumens, où l'eſprit ne pourroit, ſans le dernier effort d'attention, découvrir la liaiſon des idées, eſt convertie en des ſignes ſenſibles, & les diverſes opérations qui y ſont requiſes, ſont effectuées par la combinaiſon de ces ſignes. Mais ce qui eſt encore plus extraordinaire, c'eſt que par le moyen de cet art, un grand nombre de vérités ſont ſouvent exprimées par une ſeule ligne; au lieu que ſi l'on ſuivoit la manière ordinaire d'expliquer & de démontrer, ces vérités rempliroient des volumes entiers. Ainſi, par la ſeule étude d'une ligne de calcul, on peut apprendre en peu de temps des ſciences entières, qui autrement pourroient à peine être apprîſes en pluſieurs années.

ANALYSES *des quantités finies*, ſe dit de la méthode de trouver par le ſecours de l'algèbre, des quantités inconnues, moyennant quelques quantités connues. Si je veux, *par*

exemple, trouver la circonférence d'un cercle par ſon diamètre, & par ſa circonférence, ſon aire ; cette analyſe donne une règle certaine, par laquelle on calcule géométriquement la circonférence, & par le ſecours de celle-ci l'aire de ce cercle.

ANALYSE *des quantités infinies*, ſe dit de la méthode de trouver par quelques quantités infiniment petites, d'autres quantités finies & inconnues, en faiſant uſage du calcul différentiel & intégral.

On dit, *faire l'analyſe d'un diſcours, d'un ouvrage ;* pour dire, le réduire dans ſes parties principales, afin d'en mieux connoître l'ordre & la ſuite. *Il nous fit l'analyſe de la première partie de ſon poëme.*

On dit auſſi, *faire l'analyſe d'un raiſonnement ;* pour dire, le diviſer en pluſieurs propoſitions, afin d'en appercevoir plus facilement le vrai ou le faux.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer l'*y* en *i*, le *ſ* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *analize* pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANALYSÉ, EE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ANALYSER.

ANALYSER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe ſignifie faire l'analyſe. Il ſe dit particulièrement des productions de l'eſprit. *Je vous charge d'analyſer le ſermon de ce prédicateur. Analyſez cette tragédie.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*analyſe*, la ſyllabe *ly* eſt longue.

Il faudroit changer l'*y* en *i*, le *ſ* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *analizer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANALYSTE ; ſubſtantif maſculin, & terme de Mathématique. Il ſe dit de celui qui eſt verſé dans l'analyſe mathématique. *Il faut que ce problême ſoit bien compliqué, pour n'avoir pas été réſolu par cet Analyſte.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ANALYTIQUE ; adjectif des deux genres. Qui tient de l'analyſe, qui a rapport à l'analyſe. *La méthode analytique. Un calcul analytique. Une démonſtration analytique.*

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une analytique recherche*, mais *une recherche analytique.*

ANALYTIQUEMENT ; adverbe. Par analyſe, d'une manière analytique. *On ne peut réſoudre ce problême, qu'en procédant analytiquement.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève, & la cinquième moyenne.

Il faudroit changer l'*y* en *i*, *qu* en *k*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *analitikemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANAMALLU ; ſubſtantif maſculin. Arbriſſeau légumineux du Bréſil. Les naturels du pays en font bouillir les feuilles dans de l'eau de ris ou du petit lait, & ils ſe baignent dans la décoction, quand ils ont le ventre gonflé par des vents ou par une lymphe extravaſée.

ANAMELECH ; nom propre, & terme de Mythologie. C'eſt une Idole des Samaritains, qu'on repréſentoit ſous la figure d'un Faiſan, ſelon quelques-uns, & ſous celle d'un Cheval, ſelon d'autres. On lui immoloit des victimes humaines.

ANAMNESTIQUE ; adjectif des deux genres, & terme de Médecine. Il ſe dit des ſignes qui indiquent l'état précédent du corps.

On appelle auſſi remèdes *anamneſtiques*, ceux qui ſervent à rétablir la mémoire.

ANAMORPHOSE ; ſubſtantif féminin. Tableau peint ou deſſiné ſuivant des règles de perſpective, différentes de celles des proportions ordinaires. Les *Anamorphoſes* doivent être vues dans un certain éloignement, pour que les figures paroiſſent dans leurs proportions ordinaires ; hors de ce point, l'image varie, & elles ne repréſentent plus le même objet.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, la quatrième longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, le *f* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *anamorfoze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANAN ; nom propre. Fleuve d'Ecoſſe qui a ſa ſource près du Cluid, & ſon embouchure dans la mer d'Irlande.

ANANAS ; ſubſtantif maſculin. Plante originaire du Pérou, dont le fruit, qui porte le même nom, eſt très-eſtimé.

L'*Ananas* porte pluſieurs feuilles d'un vert gai, ſemblables à celles du roſeau, longues de deux à trois pieds, dentelées & creuſées en gouttière. Il s'élève du centre une tige haute de deux pieds, de la groſſeur du doigt, garnie de quelques feuilles. Cette tige ſoutient, à ſon ſommet, une roſe formée de pluſieurs feuilles très-courtes, de couleur de feu ou de ceriſe, cachant le fruit, qui, dans la ſuite, groſſit peu à peu, & prend la forme d'une *pomme de pin* ; avant cet accroiſſement, on voit naître des fleurs bleuâtres d'une ſeule pièce, ſoutenues par un embrion triangulaire, ſemblable à l'écaille d'une pomme de pin. Cet embrion devient auſſi ferme que la chair du citron, jaunâtre en dehors, blanchâtre en dedans, d'une odeur & d'un goût qui ne le cèdent en rien ni au meilleur melon, ni à l'abricot le plus exquis, & qui donne d'ailleurs un jus rafraîchiſſant.

Le ſommet du fruit eſt garni d'un paquet de feuilles colorées, qui, étant miſes en terre, produiſent une nouvelle plante. Au mois d'Août on détache les rejettons, que l'on met dans des pots, où ils prennent très-facilement racine. Il faut obſerver que ce paquet de feuilles du ſommet rapporte une année plutôt que les rejettons ; effet qu'il faut attribuer à ce que cette couronne eſt nourrie des ſucs mûrs & digérés du fruit ; au lieu que le rejetton tire ſa nourriture crue de la terre, & qu'il lui faut du temps pour la mûrir.

On tire, par expreſſion, de l'*Ananas*, un ſuc dont on fait un excellent vin diurétique, qui fortifie, réjouit le cœur, réveille les eſprits, & arrête les nauſées. Il ne faut pas que les femmes enceintes en faſſent uſage; il pourroit les faire avorter.

On confit les *Ananas*, & ils conviennent, dans cet état, aux tempérammens foibles.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ANANIE; nom propre. *Anania.* Ancienne ville de la Paleſtine, dans la tribu de Benjamin.

ANANISAPTA; terme de Magie dont parle Delrio. Ce mot écrit & porté ſur ſoi, préſerve de la peſte & des autres maladies contagieuſes, ſi l'on en croit certains rêveurs.

ANAPAUOMÈNE; nom propre. Ancienne Fontaine de Grèce, dans la Moloſſie, en Epire, près de Dodone. On lui attribuoit la propriété d'allumer les flambeaux éteints, qu'on approchoit de ſes eaux, & d'éteindre ceux qui étoient allumés. On voit qu'elle étoit douée d'un eſprit de contradiction.

ANAPE; nom propre. Fleuve de Sicile, aujourd'hui l'*Alſéo*, près de Syracuſe. Les Poëtes l'ont fait amoureux de Cyané, qui fut changée en Fontaine pour s'être oppoſée à l'enlèvement de Proſerpine par Pluton. Depuis ce temps ces ſinguliers Amans menèrent enſemble leurs eaux dans la mer de Sicile.

ANAPE, eſt encore le nom d'une Rivière de Grèce, en Chaonie, & d'un Ruiſſeau d'Illyrie, aujourd'hui *Aleſſio*, dans la Haute-Albanie.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

ANAPESTE; ſubſtantif maſculin & terme de Poëſie grèque & latine, qui déſigne un pied compoſé de deux brèves & d'une longue. *Veniăm* eſt un anapeſte.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ANAPESTIQUE; adjectif des deux genres. Ce mot déſigne de la poëſie & des vers particulièrement compoſés d'anapeſtes. *Des vers anapeſtiques.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, la quatrième brève, & la cinquième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une anapeſtique ode*, mais *une ode anapeſtique.*

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *anapeſtike*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANAPÉTIE; ſubſtantif féminin. *Anapetia.* Terme de Médecine, qui ſe dit de la dilatation des vaiſſeaux où circulent le ſang & les liqueurs.

ANAPHE; nom propre. Île de la mer Égée, où Apollon étoit particulièrement révéré, d'où il fut ſurnommé *Anaphéen.*

ANAPHONÈSE; ſubſtantif féminin, qui ſignifie exercice par le chant.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *anafonèſe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANAPHORE ; ſubſtantif féminin. Figure de rhétorique, qu'on appelle autrement *repetition*. Elle a lieu quand divers membres d'une période commencent par le même mot. EXEMPLES : *habile à la guerre, habile dans le miniſtère, habile dans les négociations ; chacune de ſes entrepriſes fut annoncée par le ſuccès.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire *anafore*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANAPLÉROSE ; ſubſtantif féminin. Terme de Chirurgie. Partie de l'Art qui s'occupe de la réproduction des parties, lorſqu'elles en ſont ſuſceptibles.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Anaplérozе* pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANAPLÉROTIQUE ; adjectif des deux genres, & terme de Chirurgie, qui déſigne des médicamens propres à faire renaître les chairs, & à cicatriſer les ulcères & les plaies. Tels ſont la Sarcocolle, le Baume du Commandeur, & pluſieurs autres.

ANAPLISTHE ; nom propre. Ancienne ville maritime de Grèce, dans l'Attique, vers le Cap Colias. Les Temples de Pan, de Cérès, de Vénus Coliade, & des Déeſſes Généthyllides, qui préſidoient aux naiſſances, rendoient cette ville fameuſe.

ANAPNEUSE ; ſubſtantif féminin. *Anapneuſis*. Terme de Médecine, qui ſignifie quelquefois *reſpiration*, & d'autres fois *tranſpiration*.

ANAPODARI ; nom propre. Rivière de l'île de Candie, qui a ſa ſource à Caſtel-Bonifacio, & ſon embouchure près du Château d'Ermato.

ANAPODOPHYLLON ; ſubſtantif maſculin. Plante à fleurs compoſée de pluſieurs feuilles diſpoſées en roſe. Il s'élève du milieu de la fleur un piſtil qui devient un fruit en forme d'œuf, dans lequel il y a quantité de ſemences arrondies. On n'en fait point d'uſage en médecine.

ANAPPES ; nom propre. Bourg de Flandres, ſur la rivière de Marque, à une lieue au-deſſus de Lille.

ANAPUIA ; nom propre. Province de l'Amérique méridionale, dans le Venezuala, en terre ferme, près des monts de Saint-Pierre, & des ſources de la rivière de Buria.

ANAQUITO ; nom propre. Contrée de l'Amérique méridionale au Pérou, dans la Province de Quito. Ce fut-là qu'en 1546 Almagro & Pizarro, conquérans du Pérou, ſe livrèrent une bataille ſanglante.

ANARA ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de l'Inde en deçà du Gange.

ANARCHIE ; ſubſtantif féminin. Ce mot déſigne un État ſans chef, & ſans aucune ſorte de gouvernement ; ce qui arrive quand perſonne n'a plus aſſez d'autorité pour faire reſpecter les loix. *Une Démocratie doit craindre l'Anarchie.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième longue.

ANARCHIQUE ; adjectif de tout genre. Qui tient de l'Anarchie. *On doit craindre de vivre dans un État anarchique.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde

ſeconde moyenne, la troiſième brève, & la quatrième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un anarchique État*, mais *un État anarchique*.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *Anarchike*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANARIACA; nom propre. Ancienne ville que Strabon place près de la mer Caſpienne.

ANARRHICA; ſubſtantif maſculin. Poiſſon énorme de la mer d'Allemagne dont les dents ſont terribles. Il ſe tient entre les rochers.

ANASARQUE; ſubſtantif féminin. Terme de médecine qui déſigne une ſorte d'hydropiſie ou enflure édémateuſe de toute l'habitude du corps. La peau dans cette maladie eſt bouffie & enflée, & cède à l'impreſſion du doigt comme de la pâte. Le malade reſpire avec peine, il eſt pâle, languiſſant, & a divers ſymptômes qui dénotent la cachexie.

Cette hydropiſie a ſes cauſes prochaines dans la dépravation des liquides & la molleſſe des ſolides. Elle peut donc être occaſionnée par l'oiſiveté, le défaut d'exercice, les boiſſons chaudes & relâchantes, priſes en abondance; la ſuppreſſion des urines, & de la tranſpiration; & par un air humide & épais ou ſec & chaud; par des alimens échauffans, l'uſage des femmes & des liqueurs ſpiritueuſes; par des exercices violens, les veilles immodérées, & les paſſions violentes.

Dans la cure de cette maladie, on doit travailler à évacuer les eaux, à donner du reſſort aux fibres, à rétablir le bon état des viſcères, & à empêcher par-là la réproduction des eaux; ainſi on pourra employer avec ſuccès les apéritifs, les fondans & les diurétiques chauds.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *Anazarke*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANASPASE; ſubſtantif féminin. *Anaſpaſis*. Terme de Médecine, qui ſignifie la contraction de l'eſtomac.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Anaſpaze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANASSE; ſubſtantif féminin. Titre que portoient les femmes des Anactes, premiers Miniſtres des Rois de Chypre. Elles étoient ſervies par d'autres femmes qu'on appeloit *Colacydes*, & qui étoient inſtruites à leur éviter tous ſoins & embarras. *Voyez* ANACTES.

ANASTALTIQUE; adjectif des deux genres & terme de médecine, qui qualifie des médicamens ſtiptiques & aſtringens.

ANASTASE; ſubſtantif féminin. Terme de Médecine, qui déſigne le tranſport des humeurs qu'on a détournées d'une partie ſur une autre.

ANASTASIOPLE; nom propre d'une des îles des Larrons, dans la mer orientale. On l'appelle auſſi Saint-Joachim.

ANASTASIOPOLIS; pluſieurs villes d'Aſie ont porté ce nom. Il y en avoit une en Phrygie, une ſeconde en Carie, & une troiſième dans la Galatie.

ANASTOMATIQUE; adjectif des deux genres & terme de Médecine, qui qualifie les remèdes propres à dilater les orifices des vaiſſeaux, afin que le ſang circule plus librement.

ANASTOMOSE; ſubſtantif féminin. Terme d'Anatomie, qui ſignifie l'embouchure d'une veine ou d'un vaiſſeau dans une autre veine ou vaiſſeau, dont la communication devient ainſi réciproque.

Ce mot ſe dit auſſi quelquefois pour déſigner une ſi grande ouverture de l'orifice des vaiſſeaux, qu'ils ne peuvent retenir ce qu'ils contiennent.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, la quatrième longue & la cinquième très-brève.

ANASTOMOSÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ANASTOMOSER.

ANASTOMOSER; (s') verbe actif & pronominal réciproque de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui n'eſt pas neutre, comme le dit le Dictionnaire de Trevoux, eſt un terme de Médecine & d'Anatomie. Il ſe dit des vaiſſeaux du corps de l'animal, qui ſe joignent ou ſe communiquent par les extrémités.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la cinquième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans il s'*anaſtomoſe*, la ſyllabe *mo* eſt longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire d'après la prononciation, *Anaſtomoze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANASTOMOTIQUE; adjectif des deux genres & terme de Médecine, qui déſigne un médicament dont la force ouvre les orifices des vaiſſeaux, & en fait ſortir le ſang.

ANASTROPHE; ſubſtantif féminin. C'eſt, ſelon Quintilien, un vice de conſtruction dans lequel on tombe, en ſe permettant des inverſions que l'uſage n'autoriſe pas.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire *Anaſtroſe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANATE; ſubſtantif féminin. Sorte de teinture qu'on tire d'une fleur rouge, & qui ſe prépare aux Indes orientales, à peu près comme l'indigo. Cette teinture nous vient de la baie d'Honduras. Ce ſont les Eſpagnols qui la fourniſſent.

ANATHÉMATISÉ, ÉE; adj. & participe paſſif. *Voy.* ANATHÉMATISER.

ANATHÉMATISER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Anathemate percutere*. Frapper d'anathème, excommunier, retrancher de la ſociété de l'Egliſe. *On anathématiſe les Novateurs*.

Les cinq premières ſyllabes ſont brèves, la ſixième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'anathématiſe*, la ſyllabe *ti* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Anatematizer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ANATHÉMATISME; ſubſtantif maſculin. Canon ou condamnation

qui prononce anathème. *Cet ordre eſt compris dans l'anathématiſme.*

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt longue, & la ſixième très-brève.

ANATHÈME; ſubſtantif maſculin. *Anathema.* Excommunication, retranchement de l'Egliſe. *Le Concile frappa d'anathème cet Héréſiarque.*

ANATHÈME, ſe dit auſſi des perſonnes, & alors il ſignifie excommunié. *Que celui qui n'obſervera pas le Décalogue, ſoit anathème.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *anathème*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ANATHOTH; nom propre. Ancienne ville de la Paleſtine, dans la Tribu de Benjamin. Elle fut la patrie du Prophète Jérémie.

ANATIFERE; (conque) ſe dit de divers coquillages que Charleton place au rang des Univalves. Il dit qu'il s'en trouve fréquemment ſur les côtes d'Ecoſſe, où elles ſont attachées aux navires qui reviennent des Indes orientales.

ANATOCISME; ſubſtantif maſculin. Nom qu'on donne à un contrat uſuraire, par lequel on a converti des intérêts en capital. Ces ſortes de contrat ſont ſévèrement défendus dans le Royaume.

Il faut cependant obſerver qu'il eſt permis en Flandres & en Artois de convertir des intérêts en capital, quand ce capital n'eſt compoſé que d'intérêts.

On ne regarde le contrat comme anatociſme dans ces coutumes, qu'autant qu'il eſt formé d'un capital & des intérêts produits par le même capital.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

ANATOLICO; nom propre. Bourg de Grèce dans le deſpotat à l'entrée du golfe de Lepante.

ANATOLIE. *Voyez* NATOLIE.

ANATOMIE; ſubſtantif féminin. Art de diſſéquer ou de ſéparer adroitement les parties ſolides des animaux, pour en connoître la ſituation, la forme & les liaiſons.

Dans ce diſcours profond & philoſophique, où M. de Buffon parle de l'inſuffiſance des méthodes par leſquelles on recherche la nature, ſe trouve en peu de mots l'hiſtoire de l'anatomie & l'indication des routes que l'on auroit dû ſuivre, au lieu de celles que l'on a ſuivies dans l'étude de cet Art.

Le premier, dit le ſavant Naturaliſte, qui, ſurmontant la répugnance naturelle, s'aviſa d'ouvrir un corps humain, ne crut-il pas qu'en le parcourant, en le diſſéquant, en le diviſant dans toutes ſes parties; il en connoîtroit bientôt la ſtructure, le méchaniſme & les fonctions? Mais ayant trouvé la choſe infiniment plus compliquée qu'on ne penſoit, il fallut bientôt renoncer à ces prétentions, & l'on fut obligé de faire une méthode, non pas pour connoître & juger, mais ſeulement pour voir, & voir avec ordre. Cette méthode ne fut pas l'ouvrage d'un ſeul homme, puiſqu'il a fallu tous les ſiècles pour la perfectionner; & qu'encore aujourd'hui elle occupe ſeule nos plus habiles Anatomiſtes; cependant cette méthode n'eſt pas la ſcience, ce n'eſt que le chemin qui devroit y conduire, & qui peut-être y auroit conduit en effet; ſi, au lieu de tou-

Alchimiſtes ont donné au mercure.

ANATRON ; ſubſtantif maſculin. C'eſt un ſel un peu âcre au goût, tiré de l'eau du Nil, par cryſtalliſation, ou par évaporation. On en trouve rarement en France.

Pris intérieurement, c'eſt un grand apéritif ; à l'extérieur, il déterge, deſſeche & prévient la gangrène.

Il y a auſſi l'*anatron* artificiel, que l'on compoſe avec dix parties de ſalpêtre, quatre de chaux vive, trois de ſel commun, deux d'alun de roche, & deux de vitriol. On diſſout le tout dans du vin ; on fait bouillir la diſſolution ; on la coule & on la fait évaporer juſqu'en conſiſtance de ſel.

Cet anatron s'emploie comme le borax, pour purifier les métaux, & pour les mettre en fuſion.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier ; mais la dernière eſt longue au pluriel.

ANATZARTHON ; nom propre. Ancienne ville archiépiſcopale d'Aſie, ſous le patriarchat d'Antioche.

ANAVA ; nom propre. Ancienne ville de Phrygie, dont parle Hérodote.

ANAVINGA ; ſubſtantif maſculin. Arbre toujours vert, qui croît au Malabar. On le trouve particuliérement aux environs de Cochin.

Le ſuc de ſon fruit qui mûrit en Août, eſt un ſudorifique & un purgatif. Les bains de décoction des feuilles de cet arbre, ſoulagent dans les douleurs qu'on reſſent aux articulations.

ANAURUS ; nom propre, & terme de Mythologie. C'étoit un fleuve de Theſſalie, ſur lequel le vent ne ſouffloit jamais.

Ortelius place une rivière de ce nom en Syrie, & une autre dans la Troade, près du mont Ida.

ANAXABIE ; nom propre, & terme de Mythologie. Nymphe, qui vivement pourſuivie par Apollon, ſe réfugia dans le temple de Diane, où elle diſparut.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la dernière eſt longue.

ANAXAGORE ; nom propre d'un ancien Philoſophe, le premier qui ait publié des Livres. Il naquit à Clazomène, de parens riches & illuſtres, vers la ſoixante-dixième olimpiade ; mais peu flatté des faveurs de la fortune, il y renonça, & à toutes affaires publiques, pour ne s'occuper que de l'étude de la nature. Ce goût fit qu'on lui demanda s'il ne ſe ſoucioit pas de ſa patrie ? *Oui*, répondit-il, en montrant le Ciel, *j'ai un amour extrême pour ma patrie.* Quel Philoſophe Chrétien eût répondu plus ſagement !

Anaxagore n'avoit que vingt ans, quand il ouvrit ſon école de Philoſophie dans Athènes. On compte parmi ſes Diſciples Euripide & Périclès. On peut juger de l'excellence de ſes leçons, par les progrès de ces hommes célèbres : mais s'il conduiſit Périclès au faîte de la grandeur par l'habileté qu'il lui fit acquérir, jamais il ne ſongea à profiter du crédit de ce Diſciple puiſſant. Son déſintéreſſement pour ce que les hommes recherchent ordinairement, parut conſtamment dans toutes les occaſions. Sur les offres qu'on lui fit de lui rendre après ſa mort quels honneurs il voudroit, il demanda que le jour de ſon décès en fût un de vacances pour ſes écoliers, exigeant par-là qu'on ſe réjouît de cet évènement, & refuſa toute autre choſe.

Accuſé d'impiété pour avoir dit que le Soleil étoit une pierre en-

flammée, on vint lui annoncer que l'Aréopage l'avoit condamné à mort, & on lui apprit en même temps que ſes deux fils avoient été tués à la guerre. Il répondit, ſans s'émouvoir, ſur le premier objet, *que la nature avoit depuis long-temps prononcé cet arrêt contre lui & contre ſes Juges*; & ſur le ſecond, qu'*il ſavoit bien que ſes fils etoient mortels.*

Anaxagore mourut à Lampſaque, à l'âge de ſoixante-douze ans. Ses amis lui propoſèrent dans ſes derniers momens, de faire porter ſon corps à Clazomène ſa patrie, après ſa mort. *Cela n'eſt pas néceſſaire*, leur dit-il, *le chemin pour aller aux enfers, eſt par-tout le même.*

On prétend que ce Philoſophe étoit ſi grave, qu'on ne le vit jamais rire.

Anaxagore eſt le premier idolâtre qui ait attribué à un être intelligent le mouvement de la matière, & le débrouillement du cahos, comme nous l'apprend Diogène Laërce: c'eſt cette doctrine qui fit dire à Ariſtote, qu'Aanaxagore montra bien plus de jugement que ſes Prédéceſſeurs.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

ANAXANDRIDE; nom propre. Poëte de l'île de Rhodes, que les Athéniens condamnèrent à mourir de faim, pour avoir cenſuré leur Gouvernement. Anaxandride eut tort ſans doute; mais ſoixante-cinq Comédies, qu'il avoit miſes au Théâtre d'Athènes, & dont pluſieurs avoient été couronnées, auroient bien dû faire excuſer la cenſure.

Il ne faut pas confondre ce Poëte avec un autre Anaxandride qui fut Roi de Lacédemone, & que les Éphores obligèrent à prendre une ſeconde femme, parce que la première qu'il ne vouloit pas répudier, ne lui donnoit point d'enfans. Il fut le ſeul homme de ſon pays, qui eut deux femmes en même temps; mais il ne paroît pas que cette faveur l'eût beaucoup flatté.

ANAXARÈTE; nom propre, & terme de Mythologie. Nymphe qu'Iphis, Prince de Chypre, aima ſi éperduement, qu'il ſe pendit à ſa porte, parce qu'elle refuſa de répondre à ſes vœux. Vénus outrée de la cruauté de la Nymphe, la métamorphoſa en rocher.

ANAXARQUE; nom propre d'un Philoſophe d'Abdère, qu'Alexandre eſtima. Un jour ce Prince avec qui il étoit à table, lui demanda ce qu'il lui ſembloit du repas. Anaxarque répondit qu'il y manquoit un mets, la tête d'un grand, ſur lequel il jetta en même temps un coup-d'œil: c'étoit Nicocréon, tyran de Chypre. Cette plaiſanterie fut funeſte au Philoſophe, dont Nicocréon ſe vengea dans la ſuite, en le faiſant broyer dans un mortier, après la mort d'Alexandre. On prétend qu'au milieu de ce ſupplice, Anaxarque ne ceſſa de braver le Tyran, & qu'il lui diſoit qu'il pouvoit bien briſer le corps d'Anaxarque, mais qu'il ne pouvoit rien ſur Anaxarque lui-même. A ce propos, Nicocréon menaça le Philoſophe de lui faire couper la langue; mais celui-ci lui répondit qu'il l'en empêcheroit bien: en effet, ſe l'étant coupée lui-même avec ſes dents, il la cracha au nez du Tyran.

ANAXIMANDRE; nom propre. Ancien Philoſophe, Diſciple de Thalès. Il inventa la ſphère, enſeigna la Géographie, & l'art de faire des Horloges.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

ANAXIMÈNE ; nom propre d'un Hiſtorien Philoſophe, qui prétendit que les Dieux étoient une production de l'air. Nous avons dit en parlant d'Alexandre, par quel détour ingénieux il ſauva Lampſaque ſa patrie, dont ce Conquérant avoit juré la ruine.

ANAZARBE ; nom propre. Ancienne Ville d'Aſie en Cilicie, dont les habitans étoient connus ſous le nom d'Anazarbéens. Il s'y tint un Concile en 435.

ANAZE ; ſubſtantif maſculin. Arbre de l'île de Madagaſcar. Il s'élève en pyramide. Son fruit contient une moëlle blanche, qui a la ſaveur du tartre.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

ANAZZO ; nom propre. Ancienne Ville du Royaume de Naples, dans la Province de Barri. Il n'en reſte qu'une tour qu'on appelle *la tour d'Anazzo*.

ANBAR ; nom propre. Ville d'Aſie dans l'Iraque Arabique. Elle eſt ſur l'Euphrate, à vingt lieues au-deſſous de Bagdat, qui eſt ſur le Tigre.

ANBARE ; nom propre. Bourg d'Eſpagne, en Catalogne, avec un Château ſur la côte de la Méditerranée.

ANBLARUM ; ſubſtantif maſculin. Plante qui croît dans la Province d'Yorck, & qu'on trouve dans les haies. Elle fleurit en Avril & Mai. On ne lui connoît aucunes propriétés médicinales.

ANBOUTOU ; ſubſtantif maſculin. Plante de l'île de Madagaſcar. On la mâche, & on la dit un peu ſtiptique & corroborative.

ANCA ; ſubſtantif maſculin. Nom que les Arabes donnent à un oiſeau fabuleux, qu'ils diſent pondre des œufs de la groſſeur d'une montagne. Ils le font vivre d'éléphans, de rhynoceros, &c. qu'il enlève comme un moineau enlève une mouche ; mais nous devons ajouter qu'ils ont eu la prudence de faire maudire ce terrible animal par un de leurs Prophètes, qui l'a relégué dans une île inacceſſible.

ANCALE ; nom propre. Ancienne ville de l'Arabie heureuſe, dont parle Ptolémée.

ANCALITES ; (les) Jules Céſar parle d'un ancien peuple de ce nom dans la Grande Bretagne

ANCAMARES ; (les) Peuple de l'Amérique méridionale, dans la Province de Calane, ſur la rivière de Madère, qui a ſon embouchure dans celle des Amazones.

ANÇAN ; nom propre. Ville de la Chine, dans la Province de Kanton, à l'eſt de Sélie.

ANCAON ; (Serade) nom propre d'une chaîne de montagnes de Portugal, dans la Province de Beira.

ANCARA ; nom propre. Ancienne Ville d'Italie, dont parle Etienne le Géographe.

ANCARANO ; nom propre. Petite ville d'Italie, dans l'Etat Eccléſiaſtique, ſur les frontières de l'Abruzze.

ANCARIE ; nom propre & terme de Mythologie. Déeſſe de l'antiquité, qui avoit un temple à Aſculum, dans la Pouille.

ANCASTRE ; nom propre. Bourg d'Angleterre, près de la ville de Lincoln.

ANCE ; *Voyez* ANSE.

ANCÉE ; terme de Mythologie & nom propre d'un fils de Neptune & d'Aſtipalée, qui fut Roi d'Arcadie

&

& du nombre des Argonautes. Un de ſes eſclaves lui ayant prédit qu'il ne boiroit plus de vin de ſa vigne, il ſe mocqua de la prédiction & s'en fit apporter ; mais comme il étoit ſur le point de boire, on vint l'avertir que le fameux ſanglier de Calydon étoit dans ſa vigne ; Ancée jetta ſa coupe pour courir à l'animal qui le tua.

ANCELLE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſervante.

ANCENIS ; nom propre. Ville de Bretagne, où l'on compte environ 2000 habitans. Elle eſt ſur la rive droite de la Loire, à environ ſept lieues, nord-eſt, de Nantes.

ANCÈRE ; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de cuve.

ANCESSEUR, ANCISSEUR ; vieux mots par leſquels on déſignoit autrefois quelqu'un des ancêtres d'un autre.

ANCESSORIE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois ancienneté.

ANCESSORS ; vieux mot qui ſignifioit autrefois ancêtres.

ANCÊTRES ; ſubſtantif maſculin pluriel. Aïeux dont on deſcend. Il ne ſe dit guères que de ceux qui ſont antérieurs au premier aïeul, & qu'en parlant de perſonnes qualifiées par leur rang. *Ce Prince ſuit les traces de ſes ancêtres.*

ANCÊTRES, ſe dit encore de tous ceux qui ont précédé, quoiqu'on ne ſoit pas de leur race. *Nos ancêtres étoient ſimples & vertueux.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *s*, & écrire, *anſêtres*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANCETTES DE BOULINE ; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de

Ma[illegible]
cor[illegible]
voile, [illegible]
pas di[illegible]

ANCEUTE, [illegible]
autrefois [illegible]
frapper.

ANCHE ; ſubſtan[illegible]
de Luthier, qui [illegible]
tuyau par lequel [illegible]
baſſons, dans les [illegible]
anche eſt mal faite.

ANCHE, ſe dit d'un pe[illegible]
cuivre qui ſe met dan[illegible]
d'orgue ; c'eſt pourquoi [illegible]
anche d'orgue.

ANCHE, ſe dit encore, en termes de Meunier, d'un conduit carré par lequel la farine coule dans la huche du moulin.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

ANCHÉ, ÉE ; adjectif & terme de l'art Héraldique, qui ſe dit d'un cimeterre recourbé.

Tournier S. Victoret, à Marſeille, de gueules à l'écuſſon d'or, chargé d'un aigle de ſable, l'écuſſon embraſſé de deux ſabres badelaires ou braquemars, anchés d'or, les poignées vers le chef.

Molsbach au Rhin, d'azur à la perche droite d'un bois de cerf, anchée & chevillée de ſix cors d'argent.

ANCHÉ, eſt auſſi participe paſſif. *Voyez* ANCHER.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève au ſingulier maſculin, mais longue au pluriel & au féminin qui a une troiſieme ſyllabe très-brève.

ANCHEDIVE ; nom propre. Île de l'Inde en deçà du Gange, ſur la côte du royaume de Décan.

ANCHER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe con-

jugue comme *chanter*. Ce verbe eſt un terme de Luthierſet de Muſiciens, qui ſignifie garnir un inſtrument de ſes anches. *Cet homme entend l'art d'ancher les hautbois.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*anche*, la ſyllabe *an* eſt longue.

ANCHESSERIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois noble & ancienne race.

ANCHIALE; nom propre. Ancienne ville de Cilicie, qu'on dit avoir été bâtie par Anchiale, fille de Japet, ſur une rivière du même nom.

ANCHIALE, eſt encore le nom d'une ancienne ville d'Illyrie, que les Pariens bâtirent près du golfe Eneſtedon.

ANCHIALOS; nom propre d'une ville de Thrace, ſur le Pont-Euxin. Elle fut autrefois Epiſcopale & du Patriarchat de Conſtantinople. Procope place une autre ville de ce nom vers l'Epire.

ANCHIFLURE; ſubſtantif féminin. Terme de Tonnelier, par lequel on déſigne un trou que fait un vers à une douve de tonneau, à l'endroit où elle eſt couverte par le cerceau.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

ANCHILOPS; ſubſtantif maſculin. Tumeur flegmoneuſe ſituée à l'angle même de l'œil. Elle dégénère en abcès, dont il faut faire l'ouverture dès qu'il eſt mûr, de peur que la matière ſéjournant, ne cauſât une fiſtule lacrymale, en perforant le réſervoir des larmes, en même temps qu'elle ulcéreroit la peau.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer *ch* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *ankilops*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANCHIN; nom propre. Abbaye de France, de l'Ordre de S. Benoît, ſituée dans le Hainaut, à cinq lieues, ſud-ſud-eſt, de Lille. Elle vaut au Titulaire 70 mille livres de rentes.

ANCHISE; terme de Mythologie, & nom propre d'un Prince Troyen, fils de Capis & de la Nymphe Naïs. Vénus qui l'aima, lui donna des rendez-vous ſur le mont Ida, dont Enée fut le fruit; mais Anchiſe ayant eu l'indiſcrétion de ſe vanter de ſa bonne fortune, il fut puni d'un coup de foudre, dont cependant il ne mourut pas, puiſqu'on ſait par l'Enéide de Virgile, que lors du ſac de Troye, ſon Fils l'emporta ſur ſes épaules.

ANCHISERIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois *ſucceſſion*.

ANCHOA; nom propre. C'eſt, ſelon Pline, une ville de Grèce, à l'embouchure du Céphiſe.

ANCHOIS; ſubſtantif maſculin. Petit Poiſſon de mer, long, à peu près, comme le doigt. Il a la tête groſſe, les yeux larges & noirs, le corps argentin, le dos rond, & il eſt ſans écailles.

On fait une pêche abondante d'Anchois ſur les côtes de Provence & de Catalogne ; on les envoye dans toute l'Europe dans des barils, après qu'on leur a ôté la tête & les entrailles.

On mange les Anchois frits, rôtis, farcis, en coulis & en ſalades. Ils relèvent les ſauces, excitent l'appétit, aident à la digeſtion, atténuent les humeurs craſſes, fortifient l'eſtomac, & ils ſont aperitifs.

Ils donnent, dans l'analyſe chimique, beaucoup de ſel & d'huile. Ils conviennent mieux aux perſonnes âgées, phlegmatiques, mélancoliques, & qui digèrent mal, qu'à celles qui ſont d'un tempérament chaud & bilieux.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue.

ANCHORA ; nom propre. Château de Grèce, dans la Morée, au quartier de Belvédère, dans un lieu où l'on vit anciennement une ville aſſez conſidérable.

ANCHUE ; ſubſtantif féminin. Terme uſité dans les manufactures de lainage de la ville d'Amiens, pour exprimer ce qu'ailleurs on appelle *la trame*.

ANCIEN, ENNE ; adjectif. Ce qui eſt depuis longtemps. *Cette Ordonnance eſt ancienne. Ce Royaume eſt ancien.*

ANCIEN, ſe dit d'une perſonne qui n'occupe plus une charge, une dignité, dont elle a été pourvue. *C'eſt un ancien Bourgmeſtre.*

ANCIEN, ſe dit ſubſtantivement de celui qui poſſède un emploi dans un corps, avant un autre auquel on le compare. *Ce Capitaine eſt l'ancien de celui que vous connoiſſez.*

ANCIEN, ſe dit encore ſubſtantivement des perſonnes qui ont vécu dans les ſiècles reculés. *Les Anciens avoient des mœurs différentes des nôtres. Un Ancien diſoit qu'il étoit né pour contempler le ſoleil, la lune & les étoiles.*

ANCIEN, eſt auſſi un terme de dignité, parce qu'autrefois on choiſiſſoit les vieillards pour remplir les premières places. *Les Anciens étoient les Princes de la Synagogue.*

ANCIEN, chez les Proteſtans, ſe dit des Officiers qui, conjointement avec leurs Miniſtres, compoſent les aſſemblées pour veiller à la religion & à l'obſervation de la diſcipline.

Différences relatives entre ancien, vieux & antique.

Ils enchériſſent l'un ſur l'autre ; *antique* ſur *ancien*, & celui-ci au-deſſus de *vieux*.

Une mode eſt *vieille*, quand elle ceſſe d'être en uſage : elle eſt *ancienne*, lorſque l'uſage en eſt entièrement paſſé : elle eſt *antique*, lorſqu'il y a déjà longtemps qu'elle eſt ancienne.

Ce qui eſt récent, n'eſt pas *vieux*. Ce qui eſt nouveau n'eſt pas *ancien*. Ce qui eſt moderne n'eſt pas *antique*.

La *vieilleſſe* regarde particulièrement l'âge. L'*ancienneté* eſt plus propre à l'égard de l'origine des familles. L'*antiquité* convient mieux à ce qui a été dans des temps fort éloignés de ceux où nous vivons.

On dit, *vieilleſſe* décrépite, *ancienneté* immémorable, *antiquité* reculée.

La *vieilleſſe* diminue les forces du corps, & augmente les lumières de l'eſprit. L'*ancienneté* fait perdre aux modes leurs agrémens, & donne de l'éclat à la nobleſſe. L'*antiquité* faiſant périr les preuves de

l'hiſtoire, en affoiblit la vérité, & fait valoir les monumens qui ſe conſervent.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième moyenne au ſingulier maſculin; mais elle eſt longue au pluriel, & moyenne au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Remarquez que la terminaiſon *ien* de ce mot, n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en pöëſie.

Cet adjectif peut précéder ou ſuivre le ſubſtantif auquel il ſe rapporte, ſuivant que l'oreille & le goût l'auront décidé. On dira *un ancien regiſtre*, ou *un regiſtre ancien.*

ANCIENNEMENT; adverbe de temps, qui ſignifie autrefois, dans les ſiécles paſſés. *Quelques-uns prétendent qu'anciennement la vie des hommes étoit plus longue qu'aujourd'hui.*

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt très-brève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit changer le *c* en *ſ*, ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, donner l'accent grave au premier *e*, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *anſiènemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

ANCIENNETÉ; ſubſtantif féminin. *Antiquitas.* Ce mot ſignifie la qualité d'une choſe ancienne. *Ce tableau eſt remarquable par ſon ancienneté.*

ANCIENNETÉ, ſe dit de la priorité de réception dans un corps ou compagnie. *Il a obtenu la majorité par droit d'ancienneté.*

On dit, *l'ancienneté d'une maiſon*; pour dire, l'antiquité de ſon origine.

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt très-brève, la quatrième brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

ANCILES; ſubſtantif maſculin pluriel. Les Romains donnoient ce nom à certains boucliers ſacrés qu'ils croyoient tombés du ciel ſous leur Roi Numa Pompilius, & qu'ils regardoient comme des gages de la proſpérité & de la durée de leur Empire. Les *Anciles* étoient gardés dans le temple du Dieu de la guerre par douze Prêtres qui les portoient tous les ans en proceſſion au mois de Mars, en chantant des vers compoſés pour la cérémonie, & en danſant au ſon des flutes; d'où vint à ces Prêtres le nom de *Saliens.*

ANCINAR; les Diſciples d'Hermès ont donné ce nom au Borax.

ANCITEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſuggeſtion.

ANCLAM; nom propre. Ville d'Allemagne en Poméranie ſur la Péne. Elle fut autrefois du nombre des villes Anſéatiques.

ANCOBARITIDE; nom propre. *Ancobaritis.* Contrée de l'Arabie déſerte.

ANCOBER; nom propre. Il y a en Afrique ſur la côte d'or, une rivière & un royaume de ce nom, où certaines femmes renoncent au mariage pour ſe dévouer à une proſtitution publique; ce qu'il y a de plus étrange, c'eſt qu'on inſtalle ces malheureuſes dans ce métier, avec des cérémonies analogues à un pareil genre de vie.

ANCOIS; vieux mot qui ſignifioit autrefois plutôt.

ANCOLAN; nom propre. Bourg conſidérable d'Allemagne, dans le Tirol, défendu par deux gros baſtions.

ANCOLIE; ſubſtantif féminin. Plante

dont les rameaux portent des fleurs bleues ou rougeâtres, irrégulières, compoſées de cinq pétales plats, & de cinq qui ſont creux, ſemblables à un cornet, & entremêlés alternativement. Cette plante qui ſe multiplie de graine dans les jardins, varie beaucoup pour la couleur : on en voit à fleurs bleues, rouges, de couleur de chair, vertes, panachées; elle croît naturellement dans les bois aux environs de Paris.

L'*Ancolie* donne, dans l'analyſe chimique, beaucoup d'huile & de ſel eſſentiel.

Elle eſt apéritive, vulnéraire & déterſive; elle provoque les mois, déſobſtrue le foie & la rate, & s'emploie en gargariſme contre le ſcorbut & les ulcères de la gorge.

La racine pulvériſée priſe à la doſe d'une drachme dans du vin, facilite l'éruption de la rougeole & de la petite vérole.

Cette poudre ſe donne aux animaux à la doſe d'une once.

ANÇON; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'une ſorte d'armes de nos pères, qui reſſembloit à la *Franciſque*.

ANCON; Ptolémée place une ville de ce nom en Cappadoce : Ortélius en place une autre près des îles de Caprée en Italie, où Minerve avoit un temple.

ANCON, eſt auſſi un terme d'Anatomie, qui déſigne l'olécrane chez les anciens Anatomiſtes.

ANCONE; nom propre. Ville maritime d'Italie, ſur le golfe de Veniſe, dans la marche d'Ancone, qui fait partie de l'Etat Eccléſiaſtique. On y voit ſur le bord de la mer un monument élevé en marbre à l'honneur de l'Empereur Trajan, pour en avoir fait conſtruire le port.

ANCONÉ; ſubſtantif maſculin, & terme d'Anatomie. Il déſigne quatre muſcles qui vont s'attacher à l'olécrane.

L'un s'appelle le grand *anconé*, ou le long extenſeur; le ſecond eſt l'*anconé* externe, ou court extenſeur; le troiſième, l'*anconé* interne, & le quatrième, le petit *anconé*.

Le *grand anconé* eſt un muſcle long & charnu, placé tout le long de la partie poſtérieure de l'os du bras.

Il eſt attaché en haut par un tendon court à l'empreinte inférieure du cou de l'omoplate, & un peu à l'extrémité voiſine de la côte inférieure de cet os. Il paſſe entre les extrémités humérales du ſous ſcapulaire & du petit rond, & deſcend vers la face poſtérieure de l'extrémité inférieure de l'os du bras. Là il ſe termine obliquement par un tendon large & très-fort, qui ſe colle au ligament capſulaire, & s'attache en manière d'aponévroſe à la tubéroſité raboteuſe du ſommet de l'olécrane.

Il eſt entre les deux *anconés* latéraux, & par les attaches latérales, il forme avec eux un muſcle triceps, dont il eſt la portion moyenne.

L'*anconé externe* eſt un muſcle longuet, placé le long du côté externe de la partie poſtérieure de l'os du bras, depuis ſon cou juſques vers le condyle externe.

Il eſt attaché en haut au cou de l'os du bras, ſous la facette inférieure de la groſſe tubéroſité, & au-deſſous de l'attache du petit rond, mais un peu plus en arrière.

L'*anconé interne*, ſe dit d'un muſcle plus court & plus charnu que l'*anconé externe :* il eſt placé au côté interne de la moitié inférieure de l'os du bras.

Il eſt attaché en haut au-deſſous de l'extrémité inférieure du grand rond, mais un peu plus en arrière, & au ligament inter-muſculaire interne, qui fait comme une cloiſon entre ce muſcle & le brachial. De-là, les fibres s'amaſſent vers le tendon du grand *anconé*, ſe gliſſent en partie entre ce tendon & l'os, & s'attachent tout au long au bord, & à la face interne du tendon.

Le *petit anconé* eſt un petit muſcle obliquement triangulaire, qui remplit la foſſette oblongue du côté externe de l'olécrane.

Ce muſcle eſt attaché par un petit tendon aſſez fort à la partie inférieure du condyle externe de l'os du bras. De-là les fibres charnues vont obliquement en bas comme en rayons, & s'attachent au fond & le long du bord poſtérieur de la foſſette mentionnée ci-deſſus.

Il s'unit étroitement, & paroît même dans quelques ſujets communiquer par pluſieurs fibres avec le muſcle nommé *Cubital externe*. Son tendon eſt auſſi fort adhérant au tendon de l'*anconé* externe.

ANCONITAN; nom propre. Rivière qui coule près d'une montagne & d'un château de même nom, au pays d'Aidinelli, vis-à-vis de l'île de Rhodes, entre la Roſſa & les ruines de Gnide.

ANCORNET; ſubſtantif maſculin. Poiſſon d'Afrique qui n'a qu'un ſeul os, preſque diaphane.

ANCRAGE; ſubſtantif maſculin. Lieu propre & commode pour ancrer, pour y jetter l'ancre. *L'ancrage eſt bon dans ces parages.*

ANCRAGE, (droit d') eſt celui qu'on paye au Roi ou à l'Amiral, en certains ports, pour avoir permiſſion d'y mouiller.

Comme le fonds des ports & havres de France appartient au Roi, il n'eſt permis à perſonne d'y mouiller, ſans payer le droit d'ancrage aux Officiers prépoſés pour le recevoir. Ce droit ne fait pas partie des avaries, & les Aſſureurs n'en ſont pas tenus; c'eſt au maître du navire à le payer, ſuivant les diſpoſitions de l'Ordonnance de la Marine de 1681.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *g* en *j*, & écrire *Ankraje*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANCRE; ſubſtantif féminin. Inſtrument de fer à double crochet, très-gros & très-peſant, auquel on attache un cable, & qu'on jette au fond de la mer ou des rivières, pour arrêter ou fixer les vaiſſeaux ſur les eaux, dans les endroits où l'on veut.

Les parties de l'*ancre* ſont l'anneau, qu'on nomme ordinairement *arganeau* ou *organeau*; la *verge* ou autrement *vergue* ou tige droite; les deux *bras*; les deux *pattes*, qui ſont des eſpèces de crochets ou pointes recourbées, l'une à droite, l'autre à gauche, à peu près ſemblables à des hameçons, & l'*eſſieu* de bois. Toutes ces parties ſont ſoudées ou jointes enſembles; de manière, qu'excepté l'anneau, qui eſt mobile, elles ne ſont qu'une ſeule & même pièce très-forte & très-ſolide, & qui a à peu près la figure d'une arbalête.

Comme l'uſage principal des *ancres* eſt d'arrêter les vaiſſeaux en mer, on proportionne leurs groſſeurs à la grandeur des vaiſſeaux. Le mouvement d'une maſſe conſidérable

étant plus difficile à ſuſpendre que celui d'une moindre, l'*ancre* d'un gros vaiſſeau doit être plus lourde que celle d'un petit: Auſſi l'expérience a appris que l'*ancre* d'un vaiſſeau de quarante-cinq pieds de large, doit avoir dix-huit pieds de long, & peſer cinq mille huit cens trente-deux livres; celle d'un vaiſſeau de quarante pieds, ſeize pieds de long, & peſer quatre mille quatre-vingt-ſeize livres; celle d'un vaiſſeau de trente pieds de large, douze pieds de long, & peſer dix-ſept cens vingt-huit livres; celle d'un vaiſſeau de vingt pieds de large, huit pieds de long, & peſer cinq cens douze livres, &c.

On ne porte jamais moins de trois ou quatre *ancres* ſur un vaiſſeau. La principale s'appelle *la maîtreſſe ancre*: on s'en ſert dans les tempêtes, pour empêcher que le vaiſſeau ne tombe de côté. On fait uſage de la ſeconde *ancre* pour tenir le vaiſſeau à la rade, quand il n'y a point de tempêtes. La troiſième ſert pour affourcher. La quatrième, qu'on appelle de *toüei*, ſert pour hâler un navire, & le faire avancer avec le cabeſtan, lorſqu'on veut changer de rade ou de lieu, ſortir ou rentrer dans un havre, & qu'il n'y a point de vent, ou que le vent eſt contraire. Les vaiſſeaux, dont le port eſt entre deux cens cinquante & quatre cens cinquante tonneaux, ont cinq *ancres*; ceux de quatre cens cinquante & ſix cens cinquante tonneaux de port, en ont ſix; les vaiſſeaux de ſix cens cinquante & huit cens cinquante, en ont ſept; & ceux de huit cens cinquante à douze cens, en ont huit: les bâtimens qui naviguent ſur les rivières, ont pour le moins une *ancre*.

Sur les galères on porte ſix *ancres*: deux à la proue, deux à la poupe, & deux de répit ou de réſerve. Ces *ancres* ont quatre branches. On proportionne la groſſeur du cable, dont on attache les *ancres*, au poids des *ancres*. Même pour l'ordinaire, le cable pèſe le double & un quart de ſon *ancre*. On donne environ cent vingt braſſes de long au cable de *la maîtreſſe ancre*, cent braſſes à la moyenne, quatre-vingt à la troiſième, & cent cinquante ou deux cens à la quatrième: on appelle ce dernier cable la *hanzière*. Dans un bon vaiſſeau, il y a ſix cables & quatre hanzières.

Avant de jetter l'*ancre*, le maître du vaiſſeau, qui eſt chargé de cette manœuvre, s'aſſure de la qualité du fond de la mer, ſi ce fond eſt plein de rochers & de gros cailloutages, ou s'il y a de la vaſe. Dans le premier cas, on ne jette l'*ancre* que quand on y eſt abſolument forcé, parce qu'outre qu'elle ne s'accroche pas aiſément dans un pareil terrein, c'eſt que les cables riſquent de ſe couper, quoiqu'on les ſoulage avec les tonnes & les poinçons. Dans le ſecond cas, où l'on craint que la patte ne creuſe trop, n'élargiſſe la vaſe, & que le vaiſſeau ne chaſſe, on enveloppe les pattes de l'*ancre* avec des planches; & c'eſt ce qu'on appelle *brider l'ancre*.

Mais comme l'*ancre* pourroit ſe perdre ſi le cable venoit à ſe rompre, & qu'on n'eût pas marqué l'endroit où elle eſt jettée, on prévient cet inconvénient en attachant les deux bras de l'*ancre* avec une corde, qu'on nomme *orin*, & qui aboutit à un morceau de liège flottant ſur l'eau, au deſſus de l'endroit où l'*ancre* eſt mouillée. On la lève quelquefois avec cette corde, & on appelle cette

manœuvre *lever l'ancre par les cheveux.*

ANCRE A DEMEURE, ſe dit d'une groſſe *ancre* qui demeure toujours dans un port ou dans une rade, pour ſervir à touer les navires.

ANCRE A LA VEILLE, ſe dit d'une *ancre* diſpoſée pour être mouillée.

ANCRE DE FLOT & ANCRE DE JUSSANT, ſe dit de deux *ancres* mouillées de telle ſorte, que, l'une étant oppoſée à l'autre, elles tiennent le vaiſſeau contre le flux & le reflux de la mer.

ANCRE DE TERRE, ſe dit d'une *ancre* mouillée près de terre, & oppoſée à celle qui eſt mouillée au large.

ANCRE DU LARGE, ſe dit d'une *ancre* mouillée vers la mer, quand il y en a une autre qui eſt mouillée vers la terre.

Outre ces termes particuliers de l'*ancre*, les marins ont d'autres façons de parler au ſujet de cette eſpèce d'inſtrument.

Ils diſent, *l'ancre a quitté, l'ancre eſt dérangée*; pour dire, que l'*ancre* qui étoit au fond de l'eau pour retenir le navire, ne tient plus à terre.

On dit, l'*ancre eſt au boſſoir*; pour dire, que ſon grand anneau de fer touche le boſſoir.

On dit, *faire venir l'ancre à pic*, ou *virer à pic*; pour dire, remettre le cable dans un vaiſſeau qui ſe prépare à partir, enſorte qu'il ne reſte que ce qu'il faut pour aller à plomb du navire juſqu'à l'*ancre*; & qu'en virant encore un demi-tour de cable, elle ſoit enlevée tout à fait hors du fond.

On dit, *gouverner ſur l'ancre*; pour dire, virer le vaiſſeau quand on lève l'*ancre*, & porter le cap ſur la bouée, afin que le cable vienne plus directement aux écubiers & au cabeſtan.

On dit, *lever l'ancre*; pour dire, la retirer, & la mettre dans le vaiſſeau pour faire route.

On dit, *chaſſer ſur les ancres*; pour dire, entraîner les *ancres*, en s'éloignant du lieu où l'on a mouillé. Cela arrive quand un gros vent, ou les coups de mer, ont fait quitter priſe à l'*ancre*, en pouſſant le navire avec force. Quand on parle de ce contre-temps, on dit ſimplement, *le vaiſſeau a chaſſé*; & on entend par-là qu'il a chaſſé ſur les *ancres*.

ANCRE, en termes de Serrurerie & d'Architecture, déſigne une groſſe barre de fer qui ſert à affermir les murailles.

ANCRE, eſt encore le nom d'une ville de France en Picardie, ſur une rivière de même nom, entre Corbie & Bapaume. Cette ville s'appelle auſſi *Albert*.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde eſt très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *ankre*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANCRÉ, EE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ANCRER.

ANCRÉ, en termes de l'Art héraldique, ſe dit des croix & des ſautoirs qui ſe diviſent en deux.

BROGLIO, originaire de Piémont, d'or au ſautoir *ancré* d'azur.

ANCRER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Ancoram jacere*. Ce verbe ſignifie, au propre, jetter l'ancre. *Ils ancrèrent au port de Breſt.*

ANCRER, s'emploie familièrement au figuré, & ſignifie s'établir, s'affermir dans quelque charge, dans quelque

quelque condition. *Il cherche à s'ancrer à la Cour.* Dans ce ſens, il eſt ordinairement pronominal réfléchi.

Les temps compoſés de ce verbe, employé comme neutre, ſe forment avec l'auxiliaire *avoir. Nous avons ancré à Toulon.*

S'il eſt pronominal réfléchi, ſes temps compoſés ſe forment avec l'auxiliaire *être. Il s'eſt ancré chez cette Dame.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'ancre*, la ſyllabe *an* eſt longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *ankrer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANCRINA; nom propre. Ancienne ville de Sicile, dont parle Ptolémée.

ANCRURE; ſubſtantif féminin. Terme de Manufacture de draps, qui déſigne un défaut dans la pièce provenant de ce que n'étant pas également tendue partout, lorſqu'on la tond, elle ſe trouve raſée de plus près dans certaines parties que dans les autres. L'ancrure eſt un défaut irréparable.

ANCUAH; nom propre. Ville d'Afrique, dans la Province d'Alovahat, qui eſt au nord de l'Egypte & de la Thébaïde.

ANCUD; nom propre. Province de l'Amérique méridionale, au royaume de Chili.

On appelle Archipel d'Ancud ou de Chiloé, une partie de la mer Pacifique, à cauſe de la multitude d'îles dont elle eſt couverte entre la côte d'Ancud, celle de Chili & l'île de Chiloé.

ANCUERLER, S'ANCUERLER; vieux verbes qui ſignifioient autrefois prendre quelque choſe fort à cœur.

ANCUNULENTE; *Ancunulenta.* Adjectif féminin & terme de Médecine, dont quelques-uns ſe ſont ſervis pour déſigner les femmes dans le temps de leurs règles, comme étant alors ſouillées.

ANCVOISINAL; adjectif & terme de Chirurgie, dont quelques-uns ſe ſont ſervis pour déſigner une ſorte de bandage uſité dans le panſement des plaies.

ANCYCLOTOME; ſubſtantif maſculin. Terme de Chirurgie, qui déſigne une ſorte de biſtouri courbe, ſervant à couper le ligament de la langue.

ANCYCOMÈLE; ſubſtantif maſculin. Terme de Chirurgie, qui déſigne une ſonde courbe.

ANCY LE FRANC; nom propre. Ville de France en Champagne, ſur la rivière d'Armançon, à deux lieues, ſud-eſt, de Tonnerre.

ANCYLOBLEPHARON, ſubſtantif maſculin. On donne ce nom à une maladie dans laquelle la vue eſt empêchée; parce que les paupières ſont adhérentes, ſoit entr'elles, ſoit avec le globe de l'œil.

Quelquefois c'eſt un vice de conformation: ſouvent elle eſt la ſuite d'une brûlure, de la petie vérole, ou d'un ulcère mal traité.

Si les paupières ſont collées ſeulement entr'elles, le mal eſt moins grand que ſi c'étoit avec le globe de l'œil, ſurtout avec la cornée tranſparente.

L'opération qui convient ici, eſt

délicate. Elle conſiſte à introduire du côté du grand angle de l'œil, où les paupières ne ſont preſque jamais collées, une ſonde canelée que l'on conduit par deſſous, juſqu'où l'on veut les ouvrir; on engage enſuite un biſtouri ou une lancette dans la rainure de la ſonde, & on ſépare les paupières par ce moyen. On peut faire cette opération avec une paire de ciſeaux dont on introduit ſous les paupières une des branches garnie d'un bouton à ſa pointe.

Si les paupières ſont collées au globe de l'œil, le mal eſt beaucoup plus grand. On peut même le regarder comme incurable, ſi l'adhérence a une étendue conſidérable, ſurtout avec la cornée tranſparente. On peut cependant tenter l'opération; mais ce ne ſera jamais ſans danger. En ſéparant l'adhérence avec la conjonctive, il vaudroit mieux, ſuivant M. Heiſter, entamer cette membrane, que celle qui tapiſſe la paupière, parce qu'on courroit riſque d'enlever les glandes dont elle eſt parſemée, ce qui ſeroit d'une dangereuſe conſéquence. Après avoir détruit l'adhérence, on empêchera qu'elle ne recommence de nouveau, en mettant entre les deux parties ſéparées un peu de linge ou de charpie imbibée d'huile d'amandes douces: ſi le malade ne pouvoit ſouffrir entre la paupière & l'œil ni linge, ni charpie, on y injecteroit ſouvent un collyre d'eau de plantain, de tutie & de ſucre de ſaturne, & l'on auroit ſoin d'écarter ſouvent les paupières avec le doigt.

Quelquefois, ſur-tout après la petite vérole, une humeur gluante colle les paupières, & empêche le malade d'ouvrir les yeux. En ce cas, loin d'écarter les paupières de force, il faut ſe contenter de les baſſiner ſouvent avec du lait tiède.

ANCYRE; nom propre. Ancienne Ville capitale de Galatie. Il s'y eſt tenu divers Conciles, un entr'autres au quatrième ſiècle, lequel fut compoſé de plus de cent Evêques, qui firent environ vingt-cinq canons ſur la diſcipline de l'Egliſe, dont pluſieurs concernent le mariage, & un l'aliénation des biens eccléſiaſtiques.

Il y avoit auſſi une ville de ce nom dans la grande Phrygie.

ANCYROÏDE; ſubſtantif féminin, & terme d'Anatomie, qui déſigne l'apophyſe coracoïde de l'omoplate.

ANCY SUR MOSELLE; nom propre. Bourg du pays Meſſin, près de la rive gauche de la Moſelle, à deux lieues & demie, ſud-oueſt, de Metz.

ANCZAKRICH; nom propre. Fleuve de Pologne, qui a ſa ſource dans la Podolie, & ſon embouchure dans la mer noire, près de celle du Nieper.

ANDA; ſubſtantif maſculin. Arbre du Bréſil, dont le bois eſt ſpongieux & léger. Sa feuille eſt nerveuſe, longue & pointue; ſa fleur grande & jaune, & il lui ſuccède un fruit en forme de noix griſe, dans laquelle ſont renfermés deux glands qui ont le goût des châtaignes.

Ces glands, pris au nombre de deux ou trois, ſont purgatifs. On en tire de l'huile par expreſſion, qui ſert à oindre les membres.

L'écorce de ce fruit arrête, dit-on, le cours de ventre; & ſi l'on en jette dans un étang, elle en fait mourir le poiſſon.

ANDA, eſt encore le nom d'une ancienne ville d'Afrique, dont parle Appien.

ANDABASIS ; nom propre. C'eſt, à ce que dit Ortelius, d'après Serapion, le pays d'où l'on tiroit autrefois le meilleur ſafran. Mais où étoit ce pays? c'eſt ce qu'on ignore.

ANDABATE ; ſubſtantif maſculin. C'étoit une ſorte de Gladiateurs qui combattoient à cheval, ayant un bandeau ſur les yeux.

ANDABILIS ; nom propre. Ville de Cappadoce, dont parle Antonin.

ANDABLE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois affoibli.

ANDACA ; nom propre. C'eſt, ſelon Arrien, une ville de l'Inde, que conquit Alexandre.

ANDAGAILAS ; (les) peuple de l'Amérique méridionale au Pérou, qui habite ou qui habitoit (car il eſt détruit) une contrée fertile en blés, en fruits, & qui abondoit en bétail & en pâturages.

ANDAILLOTS ; ſubſtantif maſculin pluriel. Terme de Marine, qui déſigne les anneaux ſervant à tenir la voile amarrée dans le beau temps.

ANDAIN ; ſubſtantif maſculin. C'eſt l'étendue qu'un Faucheur peut faucher à chaque pas qu'il avance. *Comptez ces andains ?*

Les deux ſyllabes ſont moyenne au ſingulier ; mais la dernière eſt longue au pluriel.

ANDALIE ; nom propre. Rivière du Chili, dans l'Amérique méridionale. Elle ſe décharge dans la Baie de la Conception, entre les embouchures des fleuves de Maul & de Biobio.

ANDALOUS, ANDALOUSE ; ſubſtantif & adjectif. Ce mot déſigne ce qui eſt d'Andalouſie. *On fait cas des chevaux Andalous.*

ANDALOUSIE ; nom propre. Grande Province d'Eſpagne, qu'arroſe le Guadalquivir, qui la diviſe en deux parties. Elle eſt la contrée la plus riche, la plus fertile, la plus agréable & la plus commerçante de tout le Royaume.

ANDALOUSIE, (la nouvelle) eſt une contrée de l'Amérique méridionale, à l'eſt de la Province de Vénézuéla. La mer du nord la ſépare de l'île de la Marguerite.

ANDANAGAR ; nom propre. Ville de la preſqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, dans le Royaume de Décan, à quinze lieues, à l'eſt, de Viſapour.

ANDANCE ; nom propre. Bourg de France en Vivarais, ſur la rive droite du Rhône, à quinze lieues, au nord, de Viviers.

ANDANSE ou ANDAUSE ; vieux mots qui ſignifioient autrefois ſerpe.

ANDANTE ; adverbe, & terme de Muſique, emprunté de l'Italien. Il ſe met à la tête d'un air pour marquer que cet air doit être joué d'un mouvement modéré, qui tienne le milieu entre l'adagio & l'allegro.

ANDANTE, s'emploie auſſi ſubſtantivement, pour déſigner l'air lui-même. *Ce Muſicien a parfaitement joué cet andante.*

ANDARBE ; nom propre. *Andarba.* Ville de la Dalmatie, dont parle Antonin.

ANDARGE, nom propre. Petite rivière de France dans le Nivernois. Elle a ſa ſource dans les vallées d'Unſlan, & ſon embouchure dans l'Arron, après un cours de trois à quatre lieues.

ANDART ; nom propre. Bourg de France en Anjou, près de la rivière d'Authion, à deux lieues, eſt, d'Angers.

ANDATE ; nom propre, & terme de Mythologie. Les anciens peuples de la Grande-Bretagne rendoient, ſous ce nom, un culte par-

ticulier à la victoire. Ils lui avoient conſacré un bois dont parle Xiphilin.

ANDATIS ; nom propre. C'eſt, ſelon Pline, une ville d'Ethiopie ſous l'Egypte, au bord du Nil.

ANDAYE ; nom propre. Bourg de France ſur les frontières d'Eſpagne, au pays des Baſques, à un quart de lieue de Fontarabie. Il y a un fort, dont le Commandant a 1200 liv. d'appointemens.

ANDECI ; nom propre. Abbaye de filles en Champagne, environ à huit lieues, oueſt-ſud-oueſt, de Châlons. Elle a 8 à 9 mille livres de rente.

ANDECOUD ; nom propre d'une ville d'Aſie, dans le Koraſſan, prés de Balck.

ANDELAU ; nom propre. Ville de la baſſe Alſace, où il y a un Chapitre de filles nobles, dont l'Abbeſſe eſt Princeſſe de l'Empire. Les Chanoineſſes, au nombre de douze, avec l'Abbeſſe, vivent en commun d'un revenu annuel d'environ dix-huit mille livres.

Cette ville eſt ſituée à cinq lieues, ſud-oueſt, de Straſbourg, ſur une rivière du même nom, qui a ſon embouchure dans Ill, après un cours d'environ ſix lieues.

ANDELLE ; nom propre. Rivière de Normandie, qui a ſa ſource près de la paroiſſe de Forges, & ſon embouchure dans la Seine, au pied de la côte des deux Amans, après un cours de huit à neuf lieues.

ANDELLE, (bois d') eſt le nom qu'on donne à Paris, au bois de charme ou de hêtre, qui arrive au port Saint-Nicolas, ou du Louvre. Les buches n'ont que deux pieds & demi.

ANDELOT ; nom propre. Petite ville de France dans le Baſſigni, ſur le ruiſſeau de Rognon, environ à trois lieues, nord-eſt, de Chaumont.

ANDELS ; vieux mot qui ſignifioit autrefois avec eux.

ANDELUS ; nom propre. Ancienne ville d'Eſpagne, que Ptolémée place dans le territoire des Vaſcons.

ANDELY ; nom propre. Ville de France en Normandie, coupée par un chemin pavé, en deux parties, dont l'une s'appelle *le grand Andely*, & l'autre *le petit Andely*. Il ſe fait là tous les ans une cérémonie ſingulière, au mois de Juin. Le Doyen, à la tête de ſon Chapitre, répand une certaine quantité de vin dans une fontaine, du nom de Sainte Clotilde, diviſée en deux parties ſéparées par un mur, & des pélerins venus de toute part, ſe jettent nuds dans cette fontaine, les hommes d'un côté & les femmes d'un autre, dans l'eſpérance qu'ils ſeront guéris de leurs maux.

Cette ville eſt la patrie du célèbre Peintre le Pouſſin. Elle eſt ſituée ſur le ruiſſeau de Gambon, environ à ſix lieues, ſud-eſt, de Rouen.

ANDEMAN ; nom propre : île de l'Inde, dans le golfe de Bengale, vers la côte du Royaume de Pégu.

ANDÈNES ; nom propre : île de Norvège, dans le gouvernement de Drontheim.

ANDERA ; nom propre. C'eſt, ſelon Pline, une ancienne ville de la Troade, dans le pays des Leleges.

ANDERAB ; nom propre. Ville d'Aſie, dans la province de Gilan.

ANDERIDA ; nom propre d'une ancienne ville de la Grande-Bretagne.

ANDERNACH ; nom propre. *Antenacum*. Petite ville d'Allemagne, dans l'Electorat de Cologne, ſur les frontières du Duché de Juliers, à

trois milles de Coblentz. Elle fut autrefois Impériale.

ANDERSCHOW ; nom propre. Bourg de Dannemarck, avec un Château, dans la partie méridionale de l'île de Zelande.

ANDES ; (les) nom propre. Hautes montagnes de l'Amérique méridionale, qui s'étendent du nord au ſud dans le Pérou & le Chili, juſqu'au détroit de Magellan. On les appelle auſſi *Cordelieres*. *Voyez* ce mot.

ANDES, étoit auſſi le nom d'un ancien peuple des Gaules, qui habitoit l'Anjou.

ANDEVAISAIRE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois anniverſaire.

ANDEVALLO ; nom propre. Contrée d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſur les frontières du Portugal & de l'Eſtrémadure Eſpagnole. On n'y remarque aucune ville.

ANDIATOROQUE ; nom propre d'un lac de l'Amérique ſeptentrionale, ſitué à trente-cinq lieues, au ſud, de Montréal.

ANDILLY ; nom propre. Bourg de France dans le pays d'Aunis, à deux lieues & demie, nord-eſt, de la Rochelle.

ANDILLY ; (la Blanche d') ſorte de pêche qui foiſonne beaucoup. Elle eſt groſſe, ronde, & agréable au goût, quand elle n'eſt pas trop mûre.

ANDIRA, ou ANGELYN ; ſubſtantif maſculin. Arbre du Bréſil, dont l'écorce eſt cendrée, & la feuille ſemblable à celle du laurier, mais plus petite. Ses fleurs ſont odorantes, blanches & purpurines. Il leur ſuccède un fruit qui a la figure d'un œuf, dont l'écorce renferme une amande d'un goût aſtringent & très-amer.

Ce noyau pulvériſé & pris à la doſe d'une demi-drachme, eſt un vermifuge.

ANDIRA-ACA ; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de Chauve-ſouris du Bréſil, qui a des cornes, & cinq doigts à chaque pied. Cet animal eſt un peu plus grand que nos Chauve-ſouris.

ANDIRA-GUACU ; ſubſtantif maſculin. Sorte de Chauve-ſouris du Bréſil, de la groſſeur de nos pigeons. Ses aîles ſont de couleur de cendre, ſes oreilles larges, ſes dents blanches, & ſes pieds armés d'ongles aigus. Elle pourſuit toutes ſortes d'animaux pour en ſucer le ſang.

ANDOFIELLE ; nom propre. Bourg de France dans l'Armagnac, à huit lieues, eſt ſud-eſt, d'Auſch.

ANDOILLES ; vieux mot qui ſignifioit autrefois cloiſon, mur de terre.

ANDOKAN ; nom propre. Ville d'Aſie dans la Tranſoxane.

ANDOMATIS ; nom propre. Rivière de l'Inde qui a ſa ſource dans le pays des Mandiadins, & ſon embouchure dans le Gange.

ANDORIA ; nom propre d'un lac d'Italie, au royaume de Naples, dans la Capitanate, près de la mer Adriatique, & de la ville de Manfredonia.

ANDORINHA ; ſubſtantif maſculin. Les Portugais donnent ce nom à une eſpèce d'hirondelle qu'on voit en Amérique.

ANDORISIPPO ; nom propre d'une ancienne ville d'Eſpagne dans la Bétique.

ANDORRE ; nom propre. Bourg d'Eſpagne en Catalogne, à trois lieues, au nord, d'Urgel.

ANDORRE, eſt auſſi le nom d'une contrée des Pyrénées, où eſt ſitué le bourg dont je viens de parler. Elle abonde en pâturages, qui ſont arroſés par pluſieurs ruiſſeaux. Il y a auſſi des forges & des mines de fer.

ANDOVER ; nom propre. Ville d'Angleterre dans le Southampton. Elle a ſes Députés au Parlement.

ANDOUILLE ; ſubſtantif féminin. C'eſt une ſorte de mets auquel on donne différens noms, ſuivant les viandes qui le compoſent. Voici comme on prépare les andouilles de cochon, celles de veau & celles de carême.

ANDOUILLES DE COCHON. *Prenez* des boyaux de cochon, dont vous couperez le gros bout faites-les tremper un jour ou deux ; faites-les enſuite blanchir dans de l'eau avec un peu de ſel, quelques tranches d'oignon & de citron, & un peu de vin blanc ; retirez-les & jettez-les dans une autre eau fraîche ; coupez-les de la longueur que vous voulez donner à vos andouilles ; prenez enſuite du ventre de cochon, coupez-le par tranches, & formez-en vos andouilles, que vous aſſaiſonnerez convenablement ; enſuite vous les paſſerez proprement dans les chemiſes ou robes que vous aurez fait tremper quelque temps dans du vin blanc pour en ôter le mauvais goût. Vos andouilles faites, mettez-les dans un pot bien bouché ſur un feu médiocre, avec de l'eau, un oignon piqué de clous de girofle, deux feuilles de laurier, deux verres de vin blanc, du ſel & du poivre ; laiſſez-les cuire doucement, ayez ſoin de les écumer, & mettez-y enſuite une pinte de lait ; laiſſez-les refroidir dans le même bouillon ; tirez-les enfin ; & quand vous voudrez en faire uſage, faites-les griller ſur une feuille de papier, & ſervez-les toutes chaudes. Les *andouilles* du Ponteau de Mer ſont très-eſtimées.

ANDOUILLES DE VEAU. *Prenez* des boyaux de veau qui ſoient un peu gros, bien lavés & bien propres ; coupez-les comme ci-devant, & ficelez un des bouts ; prenez & coupez par aiguillettes ou par rouelles du lard blanchi, de la terine de veau blanchie, & de la fraiſe de veau ; mettez le tout dans une caſſerole ; aſſaiſonnez-le avec des épices fines, une feuille de laurier, du ſel, du poivre, un peu d'échalottes, & un demi-ſeptier de bonne crême de lait ; paſſez le tout ſur le fourneau ; retirez enſuite la caſſerole ; jettez-y quatre ou cinq jaunes d'œufs, un peu de mie de pain ; & quand le mélange ſera bien lié, prenez vos boyaux, formez-en chaudement vos andouilles avec un entonnoir fait exprès. Faites-les enſuite blanchir à l'eau, & mettez-les cuire dans un pot de la même manière que les andouilles de cochon ; vous les laiſſerez auſſi refroidir dans leur bouillon.

Quand on veut les manger, on les trempe dans un peu de graiſſe douce : on les panne, on les fait griller à petit feu, & on les ſert chaudement.

Ces ſortes d'andouilles peuvent ſe faire en été, quand la ſaiſon du cochon eſt paſſée.

ANDOUILLE DE CARÊME. *Prenez* de la chair d'anguille, de tanche, de carpe, de morruë fraîche, ou de brochet ; hachez-les bien avec du perſil, des ciboulettes, du ſel, du poivre, du clou de girofle, de la muſcade, des rocamboles, du baſilic, de la graiſſe d'anguille & du beurre frais ; pilez dans un mortier les oſſemens de vos poiſſons, en les arroſant avec une quantité convenable de bon vin rouge ; arroſez-en auſſi le hachis, dont vous emplirez vos peaux d'anguilles.

Vos andouilles ainſi faites, met-

tez-les mariner pendant vingt-quatre heures dans du ſel & de la lie de bon vin ; quand vous les aurez retirées, vous les mettrez, ſi vous voulez, à la groſſe fumée de votre cheminée.

Lorſque vous en aurez beſoin, vous les ferez cuire dans du vin blanc avec de fines herbes : on les ſert auſſi pour entrées.

ANDOUILLES DE TABAC ; ce ſont des feuilles de tabac aſſemblées de manière qu'elles ont la figure des andouilles de cuiſine. Les plus fortes ne pèſent pas dix livres, & les plus foibles n'en pèſent pas moins de cinq.

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt très-brève.

Les *ll* ſe prononcent mouillés.

ANDOUILLÉ ; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, environ à deux lieues, nord-nord-oueſt, de Laval. Il y a près de ce bourg des forges & des mines de fer.

ANDOUILLERS ; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Venerie. Il ſe dit des premiers cors qui ſortent des perches ou du merrain du cerf, du dain & du chevreuil. On appelle ſur-andouillers, les ſeconds cors.

ANDOUILLETTE ; ſubſtantif féminin. C'eſt une chair de veau hachée, preſſée & roulée en forme de petite andouille. On fait auſſi des andouillettes de poiſſons. *Voy.* ANDOUILLE.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *ill* en *li*, ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, donner l'accent grave au pénultième *è*, & écrire, d'après la prononciation, *andoulière*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ANDOUVOUCHE ; nom propre d'une contrée de l'île de Madagaſcar.

ANDRA ; nom propre. Fleuve d'Afrique, ſur la côte de Guinée, à 30 lieues de Benin.

Il y a eu, dans l'Archipel, une île & une ville de ce nom.

ANDRACA ; nom propre. Ancienne ville que Ptolémée place en Cappadoce, dans la contrée de Chamane.

ANDRACHNE ; ſubſtantif maſculin. Nom d'un arbre qui reſſemble à l'arboiſier.

ANDRAGATHIA ; nom propre. Ancienne ville d'Italie, dans le territoire des Brutiens, de laquelle parle Diodore de Sicile.

ANDRAGIRI ; nom propre. Ville & Royaume de l'Inde, au centre de l'île de Sumatra, preſque ſous la ligne équinoxiale.

ANDRAMITI ; nom propre. Ville de la Turquie Aſiatique, ſur un golfe de même nom, vis-à-vis de l'île de Metelin.

ANDRAPANA ; nom propre. Ville de l'inde que Ptolémée place en deçà du Gange.

ANDRAPODOCAPÈLE ; ſubſtantif maſculin. On donnoit ce nom, chez les Anciens, à certains particuliers qui logeoient chez eux des jeunes gens des deux ſexes, pour leur embellir le corps.

ANDRE ; nom propre. Rivière de France, qui a ſa ſource à Loroux, en Anjou, & ſon embouchure dans la Loire, à Nantes, après un cours d'environ quinze lieues. Elle reçoit la Mandie ſur les frontières de Bretagne, depuis où elle eſt navigable.

ANDRE, eſt auſſi le nom d'un bourg de Perſe, dans le Dagheſtan, à ſept lieues de Tarku, ſur la rivière de Koiſu.

ANDRÉ; (Ordre de St.) c'eſt un Ordre militaire de Ruſſie, établi par le Czar Pierre I, au retour de ſes voyages chez l'Etranger. Les Chevaliers portent une croix enrichie de diamans, ſur laquelle eſt l'image de St. André.

Il y a pluſieurs endroits du nom de St. André. *Voyez* SAINT-ANDRÉ.

ANDRÉASBERG; nom propre. Ville d'Allemagne, dans la baſſe Saxe, connue par ſes mines de fer.

ANDREJOF; nom propre. Ville ſituée près du Boriſthènes, entre la Ruſſie & la Pologne.

ANDRES; nom propre. Ville de la Natolie, dans la Province de Bolli, ſur les frontières de celle de Chiangare.

ANDREZÉ; nom propre. Bourg de France, dans l'Anjou, environ à ſept lieues, ſud-oueſt, d'Angers.

ANDRIA; nom propre. Ville Epiſcopale du Royaume de Naples, dans la Province de Barri, entre Canoſa & Biſéglia.

Etienne le Géographe place une ville du même nom dans l'Elide, & une autre en Macédoine.

ANDRIACA; nom propre. Ptolémée parle de deux anciennes villes de ce nom; il en place une en Médie, & l'autre dans la Lycie.

Strabon parle d'une troiſième qui étoit dans la Thrace, ſur la côte du Pont-Euxin, près de Salmydeſſus.

ANDRICUS; nom propre. Rivière de Silicie, dont parle Pline.

ANDRIENNE; ſubſtantif féminin. Nom d'une Robe à l'uſage des Dames Françoiſes. Il faut ſavoir qu'en 1704, Mlle Dancourt joua le rôle d'Andrienne dans une Comédie de ce nom, ayant une Robe abattue avec des paremens. Les Dames de Paris la trouvèrent ſi *élégante*, qu'elles s'en donnèrent auſſitôt de ſemblables, & on les appella *Andriennes*.

Si ce trait eſt une nuance au tableau de la légèreté françoiſe, il honore auſſi le goût de Mlle Dancourt.

ANDRIMACHIDES; (les) Peuple d'Afrique, connu par une ſingulière coutume. Les filles à marier étoient produites au Roi, afin qu'il cueillit la fleur virginale avant qu'elles habitaſſent avec leurs époux.

ANDRINOPLE; nom propre. Ville célèbre de la Turquie d'Europe, dans la Romanie. Amurath I. s'en rendit maître en 1362, & elle fut la capitale de l'Empire Ottoman juſqu'en 1453, que Mahomet II. prit Conſtantinople. Elle eſt arroſée par trois rivières, qui ſont la Mariſe, la Tunze & la Harde. L'air y eſt ſain, & les environs abondent en grains & en fruits.

ANDRIUS; nom propre. Rivière d'Aſie, dont Strabon met l'embouchure dans le Scamandre.

ANDROCALIS; nom propre. C'eſt, ſelon Pline, une ville de l'Ethiopie, ſous l'Egypte.

ANDROCÉPHALOÏDE; ſubſtantif féminin. *Androcephaloïdes*. Les Naturaliſtes déſignent, par ce nom, une pierre qui a la figure d'une tête humaine.

ANDROCLÉE; terme de Mythologie, & nom propre de la Fille d'Antipène, le plus illuſtre des Thébains par ſa naiſſance. Elle ſe ſacrifia généreuſement pour ſa Patrie, ſur la réponſe que l'Oracle avoit

avoit faite, que la guerre des Thébains contre ceux d'Orchomènes, ne ſeroit heureuſe qu'autant que quelqu'un diſtingué par ſa naiſſance, ſe dévoueroit pour le ſalut des autres.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

ANDROGÉE ; terme de Mythologie, & nom propre du Fils de Minos, Roi de Crète. Des jeunes gens d'Athènes & de Mégare, jaloux de ſon adreſſe à remporter les prix des jeux, furent aſſez lâches pour l'aſſaſſiner. Minos, pour venger ce meurtre, obligea les Athéniens & ceux de Mégare, à expoſer tous les ans ſept jeunes filles, & autant de garçons, pour être dévorés par le Minotaure.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

ANDROGÉONIES ; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. C'eſt le nom des Fêtes que les Athéniens célébroient annuellement dans le Céramique, pour appaiſer les mânes d'Androgée. *Voyez* ce mot.

La première ſyllabe eſt moyenne, les trois ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt longue.

ANDROGYNE ; ſubſtantif maſculin. Hermaphrodite ou perſonne qui eſt mâle & femelle tout-à-la-fois.

Pline & Ariſtote parlent des Androgynes comme d'un ancien Peuple d'Afrique, qui avoit les deux ſexes. Du côté droit de chaque individu, paroiſſoit la mammelle d'un homme, & celle d'une femme du côté gauche.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, l'*y* en *i*, & écrire *Androjine*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANDROÏDE ; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom à un Automate de figure humaine, qui, par le moyen de certains reſſorts, parle, agit, & fait d'autres fonctions extérieures, imitant celles d'une perſonne.

M. Vaucanſon de l'Académie des Sciences, fit voir en 1738 un fluteur automate de ſon invention, qui fut admiré de tout Paris.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

ANDROLEPSIE ; ſubſtantif féminin, dérivé de deux mots grecs, qui ſignifient *je prends homme*. Quand un Athénien avoit été tué par un citoyen d'une autre ville, ſi la ville refuſoit le coupable, il étoit permis de ſaiſir trois de ſes citoyens, ſur leſquels on puniſſoit le meurtre. Ce procédé des Athéniens s'appeloit *Androlepſie* ; ce qui, proprement, ſignifie *repréſailles*.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième moyenne, & la quatrième longue.

ANDROMAQUE ; terme de Mythologie, & nom propre de la Fille d'Œtion, Roi de Thèbes, qui épouſa Hector, & devint mère d'Aſtianax. Lors du ſac de Troye elle échut en partage à Pirrhus, fils d'Achille, dont elle eut pluſieurs enfans. Ce Prince l'ayant

répudiée, elle épouſa ſon beau-frère Hélenus, avec lequel elle regna en Chaonie. Les Poëtes ont célébré ſes charmes & ſa tendreſſe pour Hector & pour Aſtianax. Elle éleva au premier un ſuperbe tombeau en épire.

ANDROMAQUE, eſt auſſi le titre d'une Tragédie de notre illuſtre Racine.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *Andromake*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANDROMÈDE; nom propre, & terme de Mythologie. Fille de Caſſiopée & de Céphée, Roi d'Ethiopie, dont la mère oſa ſe prétendre plus belle que les Néréïdes. Ces Nymphes, pour ſe venger de cette témérité, affligèrent de divers fléaux le Royaume de Céphée. On envoya conſulter l'Oracle de Jupiter Ammon; le Dieu répondit que pour appaiſer les Néréïdes, il falloit expoſer Andromède ſur un rocher au bord de la mer, pour être dévorée par un monſtre marin. Perſée monté ſur Pégaſe, apperçoit du haut des airs, la Princeſſe attachée au rocher; & frappé de l'éclat de ſes charmes, il s'approche d'elle, & lui demande ſon nom, ſa naiſſance, & le ſujet d'un ſi cruel traitement. Andromède ne lui répond d'abord que par ſes larmes; mais preſſée de parler, elle l'inſtruit de ce qu'elle eſt, & du ſupplice qu'elle doit ſubir, pour expier les crimes d'une mère orgueilleuſe de ſa beauté. Elle n'avoit pas encore achevé, lorſqu'on vit ſortir du fond de la mer, un monſtre dont le corps couvroit un eſpace immenſe. Andromède à ſon aſpect, jette un cri douloureux. Son père & ſa mère, témoins de ce ſpectacle, ſont dans le plus affreux déſeſpoir. » Les momens ſont pré-» cieux, leur dit Perſée; ſi le fils » de Jupiter & de Danaé, ſi le » vainqueur de la Gorgone, ſi le » mortel qui a oſé prendre l'eſſor » dans les airs, vous demandoit » votre fille pour épouſe, ne le ju-» geriez-vous pas digne d'être pré-» féré à tous ceux qui la recher-» chent? Mais à tous ces titres, je » veux ajouter, ſi les Dieux me fa-» voriſent, celui de vous l'avoir » conſervée ». Le père & la mère acceptent la condition, & lui offrent pour dot leurs biens & leur Empire. Le monſtre s'approche du rocher, & n'eſt plus qu'à la portée d'un trait, lorſque le jeune Héros, frappant la terre de ſon pied, s'élève au milieu des airs, & fondant rapidement ſur le dos du dragon, le perce de ſon dard dans l'épaule droite. Le monſtre qui ſe ſent bleſſé, s'élance en bondiſſant contre ſon ennemi. Perſée l'évite adroitement, & ne ceſſe point de le frapper; il ſe voit environné de torrens d'eau mêlée de ſang; ſes aîles en ſont inondées, & il ne peut plus ſe ſoutenir en l'air: il apperçoit un rocher que la mer laiſſe à découvert lorſqu'elle eſt calme; il en ſaiſit une pointe de la main gauche, & de l'autre main il redouble ſes coups ſur le monſtre, juſqu'à ce qu'il lui ait ôté la vie: alors le rivage retentit d'acclamations. Céphée & Caſſiopée au comble de la joie, embraſſent Perſée comme leur gendre & leur libérateur: on détache Andromède, & elle devient la récompenſe du vainqueur.

ANDROMÈDE, ſe dit auſſi, en termes d'Aſtronomie, d'une conſtellation

de l'hémiſphère ſeptentrional, qui conſiſte en vingt-ſept étoiles.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

ANDRON; ſubſtantif maſculin. C'étoit, chez les Anciens, le lieu de la maiſon le plus honorable. Les hommes y recevoient leurs viſites. On appeloit de même certains lieux publics où les hommes s'aſſembloient pour converſer entr'eux.

ANDRONA; nom propre. Ville de Syrie, dont parle Antonin.

ANDRONICIENS; ſubſtantif maſculin pluriel. C'eſt le nom qu'on donna à certains Hérétiques qui parurent au ſecond & troiſième ſiècle, ſous un Chef appelé *Andronic*. Ils avoient une opinion ſingulière ſur les femmes; ils prétendoient que la partie ſupérieure étoit l'ouvrage de Dieu, & que l'inférieure étoit l'œuvre du Diable.

ANDROPHONOS; terme de Mythologie. C'eſt le nom qui fut donné à Vénus, quand la jeuneſſe Theſſalienne eut fait mourir dans ſon Temple la Courtiſane Laïs à coups d'aiguilles.

ANDROS; nom propre. Ville & île de la mer Égée, l'une des Cyclades. Les environs de la ville ſont peuplés d'orangers, de citroniers, de mûriers, &c. On y recueille du vin, de l'huile, du grain, & l'on y nourrit quantité de vers à ſoie.

Il y a beaucoup de Moines Grecs, mais ſi ignorans, qu'il a fallu y appeler des Capucins pour inſtruire les enfans dans l'art de lire & d'écrire.

Les habitans de cette île ſont connus ſous le nom d'*Andriots* & d'*Andriotes*.

ANDROSACE; ſubſtantif féminin. Plante à pluſieurs tiges velues, qui s'élèvent à la hauteur d'un demi-pied: ſes feuilles ſont longues, larges, dentelées & nerveuſes comme celles du plantain: ſa fleur eſt petite, blanche & évaſée: il lui ſuccède un fruit de figure ſphérique, & de la groſſeur d'un pois.

Cette Plante, qui croît dans les bois & les lieux maritimes, donne beaucoup de ſel dans l'analyſe chimique. Elle eſt apéritive & ſalutaire contre la goutte, la rétention d'urine & l'hydropiſie.

ANDROTOMIE; ſubſtantif féminin. *Androtomia*. Ce mot déſigne la diſſection du corps humain, comme *ζootomie* déſigne la diſſection de celui des bêtes. *Anatomie* eſt le genre qui ſignifie toutes ſortes de diſſections. *Androtomie* & *ζootomie* ſont les eſpèces.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt longue.

ANDUI; vieux mot qui ſignifioit autrefois enſemble.

ANDURAC; les Philoſophes Hermétiques ont donné ce nom à l'orpiment rouge.

ANDWAL; ſubſtantif maſculin. Poiſſon du genre des cétacées, qui eſt très-long. On le pêche dans la mer d'Allemagne. Sa chair n'eſt pas bonne à manger.

ANDUXAR; nom propre. Ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſur le Guadalquivir. Son territoire abonde en blés, en vignes, en mûriers, en olivier & en gibier.

ANDUZARD; ſubſtantif maſculin. Sorte de bêche, dont on fait uſage dans le Languedoc, pour cultiver les terres où croît le paſtel.

ANDUZE; nom propre. *Anduſia*. Ville de France ſur le Gardon, dans le bas Languedoc, à deux lieues, ſud-

oueſt, d'Alais. On y compte environ cinq mille perſonnes, & l'on y fabrique pluſieurs ſortes d'étoffes de laine, ſur-tout des ſerges & des ratines.

ÂNE; ſubſtantif maſculin. *Aſinus.* C'eſt un quadrupède à longues oreilles, trop connu pour que nous nous arrêtions à en faire la deſcription: mais nous dirons qu'il eſt ſtupide, patient, laborieux; & d'autant plus utile à l'homme, qu'on le nourrit à peu de frais. Le chardon, les ronces, les épines, les feuilles, la paille, ſont des mets qu'on lui ſert & dont il s'accommode. Il va à la charrue; il traîne des charrettes; on le monte, & il eſt bête de ſomme. Auſſi eſt-il la reſſource de quantité de gens de la campagne, qui ne pourroient pas nourrir un cheval. Il vit environ trente ans. Sa peau ſert à faire des cribles & des tambours.

Son ſang pulvériſé, eſt un ſudorifique qu'on prend à la doſe d'une drachme.

L'ongle du pied de l'*âne* contient beaucoup de ſel volatil, qui le rend ſalutaire contre l'épilepſie. La doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à une drachme.

La graiſſe de cet animal eſt réſolutive; ſa fiente, utile pour arrêter le ſang; & ſon urine, appliquée extérieurement, eſt un bon remède contre la galle, la paralyſie, la goutte & les maladies des reins.

Les *ânes* payent, à l'entrée du Royaume, ſix ſous par tête, & dix-huit ſous à la ſortie.

ÂNE, s'emploie au figuré, pour déſigner un eſprit lourd, groſſier; un ignorant, qui ne ſait pas les choſes qu'il doit ſavoir. *Cet écolier ne ſera jamais qu'un âne.*

ÂNE, eſt un mot qui ſert à pluſieurs expreſſions figurées, proverbiales & familières, dont voici les principales:

L'âne du commun eſt toujours le plus mal bâté: c'eſt-à-dire, que les affaires publiques, ou communes à pluſieurs perſonnes, ſont les plus négligées.

Pour caractériſer un ignorant, on dit, *eſt bien âne de nature qui ne ſait pas lire ſon écriture.*

On dit d'un homme qui ne veut pas ſe déporter d'une opinion abſurde ou ridicule, *qu'on ne ſauroit faire boire un âne s'il n'a ſoif.*

Pour déſigner quelqu'un qui eſt méchant & malicieux, on dit, *qu'il eſt méchant comme un âne rouge.*

A laver la tête d'un âne, on perd ſa leſſive, ſignifie, qu'on perd ſa peine & ſes ſoins en inſtruiſant ou corrigeant une perſonne ſtupide & incorrigible.

On dit d'une choſe commune & triviale, que perſonne ne doit ignorer, que *c'eſt le pont aux ânes.*

On déſigne un faux brave qui menace, en diſant que *c'eſt l'âne couvert de la peau du lion.*

Brider ſon âne par la queue, ſignifie, faire une choſe à rebours ou de travers.

On témoigne ſon mépris pour une choſe, en diſant, *qu'elle ne vaut pas le pet d'un âne mort.*

On dit, que *les chevaux courent les bénéfices, & que les ânes les attrapent;* pour exprimer, que les graces ne ſont pas toujours diſtribuées au mérite.

Quand quelqu'un cherche ce qui eſt à ſa portée, on dit *qu'il cherche ſon âne & qu'il eſt deſſus.*

On appelle *contes de peau d'ânes*, des fables avec leſquelles on amuſe les enfans; & *coqs à l'âne*, des ré-

ponſes qui n'ont aucun rapport aux queſtions propoſées.

Différences relatives entre *âne* & *ignorant* : on eſt *âne* par diſpoſition d'eſprit, & *ignorant* par défaut d'inſtruction. Le premier ne ſait pas parce qu'il ne peut apprendre, & le ſecond, parce qu'il n'a point appris.

L'*âne* a pu s'appliquer à l'étude; mais ſon travail a été inutile. L'*ignorant* ne s'eſt pas donné cette peine.

A quoi bon parler ſcience devant des *ânes* ? Leurs oreilles ne ſont pas faites pour ce langage. Ce n'eſt pas toujours inutilement qu'on en parle devant des *ignorans* ; ils peuvent profiter de ce qu'on dit.

L'*ânerie* eſt un défaut qui vient de la nature du ſujet; & l'*ignorance* eſt un défaut que la pareſſe entretient. Celle-ci eſt moins pardonnable; mais celle-là rend plus mépriſable.

Les *ânes*, pour l'ordinaire, ne connoiſſent ni ne ſentent pas même le mérite de la ſcience. Les *ignorans* ſe le figurent quelquefois toute autre qu'il n'eſt.

Après avoir dit tant de choſes qui décréditent l'intelligence de l'*âne*, nous ne devons pas omettre de rapporter en quelle conſidération cet animal eſt chez les Indiens du Maduré. La Caſte des Cavaravadouques, celle qui règne aujourd'hui, prétend deſcendre d'un *âne*; ceux de cette Caſte traitent, pour cette raiſon, les *ânes* comme leurs frères : ils prennent leur défenſe, & font condamner à l'amende quiconque les charge trop ou les bat, & les outrage par emportement.

Âne *ſauvage*, ſe dit d'un animal gris, avec des taches blanches, qui ne diffère de l'*âne* domeſtique que par les tubercules dont ſa peau eſt couverte. C'eſt avec cette peau que l'on fait ce qu'on appelle *chagrin*. Cet animal ſe tient dans les lieux écartés; il s'en trouve beaucoup dans les déſerts de Lybie & des lieux voiſins.

Âne *ſauvage du Cap de Bonne-Eſpérance*, eſt un animal qui ne reſſemble aux *ânes* que par les oreilles; & il conviendroit mieux de le comparer au cheval, eu égard à ſa beauté & à ſa vivacité. Cet animal eſt le même que le Zebre. *Voyez* ce mot.

Âne, (petit) eſt auſſi le nom d'un coquillage de porcelaine, qui a trois barres ſur ſa robe blanche.

Âne *marin*, eſt le nom qu'on a donné au Polype de mer.

Âne, eſt le nom d'une ſorte d'étau dont ſe ſervent pluſieurs artiſans, ſur-tout les ouvriers en marqueterie, pour aſſurer leurs bois ou pierres quand ils les fendent.

Âne, en termes de Tabletiers-Cornetiers, eſt un outil ſur lequel on évide les dents d'un peigne.

Âne, en termes de Relieurs de Livres, ſe dit d'une eſpèce de coffre qui reçoit les rognures des livres.

On dit d'une choſe plus longue que large, & dont les côtés ſont une eſpèce de pointe en ſe joignant par le haut, *qu'elle eſt en dos d'âne*. Voyez Ânesse.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde eſt très-brève.

ANÉANTEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois anéantiſſement.

ANÉANTI, IE; adjectif & participe paſſif. *Ad nihilum redactus, a, um.* Voyez Anéantir.

ANÉANTIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. *Ad nihilum redigere*. Ce verbe ſignifie réduire au

néant. *Dieu ſeul peut anéantir la matière.*

ANÉANTIR, ſignifie détruire. *Cent mille boulets de canon, & autant de bombes, devoient bien ſuffire pour anéantir cette Ville.*

ANÉANTIR, s'emploie dans le ſens figuré. *Ce Miniſtre anéantiſſoit l'autorité du Prince.*

ANÉANTIR, eſt pronominal réfléchi au propre & au figuré.

Au propre : *tous ces bâtimens s'anéantiſſent depuis qu'ils ne ſont plus habités ;* c'eſt-à-dire, *ſe détruiſent.*

Au figuré : *les paſſions s'anéantiſſent avec le temps ;* c'eſt-à-dire, *ſe diſſipent.*

On dit, en termes de dévotion, *s'anéantir devant Dieu ;* pour dire, s'abaiſſer & s'humilier devant Dieu.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ANÉANTISSEMENT ; ſubſtantif maſculin. *Extinctio.* Ce mot ſignifie, au propre, réduction, au néant. *L'anéantiſſement de la matière ne peut être qu'un effet de la volonté de Dieu.*

ANÉANTISSEMENT, s'emploie au figuré, pour déſigner l'abaiſſement, le renverſement, la deſtruction d'une fortune, d'une famille, d'un Empire, &c. *Cette rébellion a cauſé l'anéantiſſement des principales maiſons de la province.*

ANÉANTISSEMENT, ſignifie, dans le même ſens, & en termes de dévotion, l'humiliation & l'abaiſſement où l'on ſe tient devant Dieu. *Le ſage eſt toujours dans l'anéantiſſement devant Dieu.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, la quatrième brève, la cinquième très-brève, & la ſixième moyenne au ſingulier; mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit ſupprimer un *ſ* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *anéantiſemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

ANECDOTE; ſubſtantif féminin. Ce mot déſigne quelque particularité hiſtorique & ſecrette que les Hiſtoriens précédens avoient omiſe ou ſupprimée. *Il y a des anecdotes intéreſſantes.*

ANECDOTE, s'emploie auſſi adjectivement. *L'hiſtoire anecdote de la Cour de Louis le Grand.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *anekdote*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ÂNÉE; nom propre *Anæa.* C'eſt, ſelon Thucydide, une ville de la Carie, vis-à-vis de Samos.

ÂNÉE; ſubſtantif féminin. C'eſt une meſure de grains en uſage dans quelques Provinces de France, comme dans le Lyonnois, où il faut ſix bichets du poids de 50 livres chacun, pour former une ânée.

ÂNÉE, ſignifie auſſi la charge d'un âne, ce que cet animal porte à chaque voyage. *Une ânée de poires.*

Les deux premières ſyllabes ſont longues, la troiſième eſt très-brève.

ANEGADA; nom propre. Île de l'Amérique ſeptentrionale, l'une des Antilles, dans la mer du nord.

ANEGRAS ; *Voyez* ANAGROS.

ANÉGYRAPHE ; adjectif de tout genre. Ce mot désigne ce qui est sans titre. *C'est une médaille anégyraphe.*

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une anégyraphe statue*, mais *une statue anégyraphe.*

Il faudroit changer le *g* en *j*, l'*y* en *j*, *ph* en *f*, & écrire, *anéjirafe*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANEL ; vieux mot qui signifioit autrefois anneau.

ANÉMASE ; substantif féminin. Terme de Médecine, qui désigne une maladie occasionnée par pénurie de sang.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *f* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *anemaze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANÉMIE ; substantif féminin. Terme de Médecine qui signifie défaut de sang. Ce vice produit la maladie appelée *anémase*. *Voyez* ce mot.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

ANÉMOGRAPHE ; substantif féminin. La science ou description des vents.

Les quatre premières syllabes sont brèves, & la cinquième est longue.

ANÉMOMÈTRE ; substantif masculin. Instrument qui sert à mesurer la force du vent.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

ANÉMOMÉTRIE ; substantif féminin. C'est l'art de mesurer le vent.

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est longue.

ANÉMONE ; substantif féminin. C'est une fleur en rose, aussi belle qu'agréable à la vue par la variété de ses couleurs. Sa tête doit être ronde, les couleurs vives, les feuilles qui enveloppent les dehors de la fleur, qu'on appelle le *manteau*, larges & bien arrondies. Sa pluche doit faire le dôme en s'arrondissant.

La nature déploie sur cette plante la richesse de ses couleurs : il y en a d'incarnates, de couleur de feu, de blanches ; les nuancées sont rares ; les veloutées sont les plus belles. Toutes ces fleurs disposées, suivant l'harmonie des couleurs, font un très-bel effet dans une plate-bande. Pour conserver leur beauté, il faut les garantir du vent & de la pluie.

L'Anémone plantée en Octobre fleurit en Mai ou Juin. On recueille la graine des plus belles espèces pour semer ; c'est le moyen d'avoir des variétés inombrables, où l'on admire les jeux de la nature. L'Anémone venue de graine ne fleurit que la seconde année. Aussi-tôt que la fleur est passée, on lève de terre les racines, que l'on nomme *pattes* ou *griffes*. On les détache comme les cayeux, & on les conserve dans des panniers jusqu'à l'instant où on les replante.

Il y a aussi l'anémone sauvage qui croît à l'ombre des bois & des haies.

Toutes deux contiennent beaucoup de sel & d'huile. Elles sont déterſives, apéritives, incisives, vulnéraires, desficatives ; mais on ne s'en sert guères qu'extérieurement. On les emploie dans les er-

rhines, ou dans les collyres contre les ulcères des yeux. Si l'on mâche la racine, elle provoque la ſalive & maintient les dents ſaines.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

ANÉMONOÏDE; ſubſtantif féminin. *Anemonoïdes.* Boërhaave a déſigné ſous ce nom douze ſortes de plantes qui ont de la reſſemblance avec l'anémone.

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves; la cinquième eſt longue, & la ſixième très-brève.

ANÉMONOSPERNOS; ſubſtantif maſculin. Genre de plante qui a un calice hémiſphérique écailleux. Sa fleur eſt radiée; ſa graine eſt garnie d'un duvet qui la rend coroneuſe comme celle de l'anémone.

Boërhaave diſtingue ſix ſortes de plantes de ce genre qui toutes ſont originaires du Cap de Bonne-Eſpérance, d'où on les a apportées en Europe.

ANÉMORIA; nom propre. C'eſt, ſelon Strabon, une ancienne ville de Grèce en Phocide, dans le voiſinage de Delphes.

ANÉMOSCOPE; ſubſtantif maſculin. On a donné ce nom à une machine qui aide à prédire les changemens du vent.

ANÉMOTHICOS; nom propre. C'eſt, ſelon Porphirogenete, une ancienne Ville d'Aſie, dans la Carie.

ANEMUSA; nom propre. Île de la Méditerranée, que Ptolémée place dans le voiſinage de l'Afrique propre.

ANÉPIGRAPHE; adjectif des deux genres. Ce mot déſigne ce qui eſt ſans titre, ſans inſcription. *Un livre anépigraphe. Une ſtatue anépigraphe.*

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un anépigraphe bas relief*, mais *un bas relief anépigraphe.*

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire *anépigrafe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANER; nom propre. Ancienne ville de la Tribu de Manaſſé, dans la Paleſtine. Elle fut diſtribuée aux Lévites de la famille de Caah.

ÂNERIE; ſubſtantif féminin. Ignorance craſſe de ce qu'on devroit ſavoir. *Le diſcours de cet Orateur n'étoit qu'une ânerie.*

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

ANERIT; c'eſt le ſoufre vif des Alchimiſtes.

ÂNESSE; ſubſtantif féminin. C'eſt la femelle d'un âne. *Voyez* ÂNE.

Le lait d'âneſſe eſt moins chargé de parties butireuſes & caſéeuſes que les autres laits; raiſon pour laquelle il eſt plus clair, plus léger & plus facile à digérer. Il eſt pectoral, rafraîchiſſant, humectant, reſtaurant; & il adoucit les humeurs âcres.

Les deux premières ſyllabes ſont longues, la troiſième eſt très-brève.

ANESTHÉSIE; ſubſtantif féminin. *Aneſtheſia.* Terme de Médecine, qui déſigne une maladie dont l'effet eſt l'inſenſibilité, la privation de tout ſentiment, ou l'impuiſſance de connoître l'action des objets extérieurs.

ANET; ſubſtantif maſculin. *Anethum.* Plante à feuilles ampléxicaules & à fleurs roſacées, en ombelle. Elle s'élève à la hauteur d'un pied. Son calice ſe change en deux graines d'un

d'un jaune pâle. Son odeur eſt forte & cependant agréable.

Cette plante ſe cultive dans les jardins. Elle contient beaucoup d'huile & de ſel. Elle eſt carminative, aſſoupiſſante, ſtomachique, antiémétique & réſolutive.

On donne à l'homme l'huile des ſemences depuis deux gouttes juſqu'à quatre. Les feuilles & les ſemences s'emploient extérieurement dans les cataplaſmes & les fomentations réſolutives, & les fleurs avec les ſemences, dans les lavemens carminatifs.

On donne la ſemence pulvériſée aux animaux, à la doſe de deux onces, & l'eſſence à la doſe d'une demi-drachme.

ANET, eſt encore le nom d'un Bourg de France dans la Beauce, à onze lieues, oueſt, de Paris, ſur la rivière d'Eure. On y remarque un magnifique château, qui fut bâti par Henri ſecond, pour Diane de Poitiers, Ducheſſe de Valentinois.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

ANETE; vieux mot qui ſignifioit autrefois canard.

ANETEL; vieux mot qui ſignifioit autrefois petit de canard.

ANÉTIQUE; adjectif des deux genres, & terme de Médecine, qui déſigne des remèdes propres à calmer & à appaiſer les douleurs. C'eſt la même choſe que calmant & paregorique.

ANÉTIS; nom propre & terme de Mythologie. Déeſſe, jadis révérée dans l'Orient. On délibéroit dans ſon temple ſur les affaires importantes, parce que ſon culte défendoit de rien entreprendre que ce ne fût ſous ſes auſpices. Les plus belles filles lui étoient conſacrées, & leur devoir conſiſtoit à ſe proſtituer aux hommes qui venoient apporter leurs offrandes à la Déeſſe. Mieux elles s'acquittoient de cette infamie, plus elles étoient recommandables & honorées. On conçoit aiſément, combien il importoit à ceux qui partageoient les revenus d'Anétis, de maintenir en crédit cette abominable ſuperſtition.

Une ſtatue d'or repréſentoit cette ſingulière Déeſſe. On conte à ce propos, qu'un des ſoldats qui avoit fait la guerre de Lydie, pendant laquelle cette ſtatue fut briſée, ayant un jour reçu chez lui à Bologne l'Empereur Auguſte, ce Prince lui demanda, s'il étoit vrai que le ſoldat qui porta le premier coup à la ſtatue, fut frappé de mort ſur le champ? Si cela étoit, répondit le ſoldat, je n'aurois pas le bonheur de voir Auguſte chez moi; j'ai le premier frappé la ſtatue, & je m'en trouve bien; j'ai obligation à la bonne Déeſſe de ce que je poſsède, & c'eſt d'une de ſes jambes, Seigneur, que vous ſoupez dans ce moment.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ANETUSSA; nom propre. C'eſt, ſelon Etienne le Géographe, une ancienne Ville de Lybie.

ANÉVRISMAL, ALE; adjectif, & terme de Chirurgie, qui déſigne ce qui tient de l'anévriſme, qui appartient à l'anévriſme. *Le ſac anévriſmal. La poche anévriſmale.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, la quatrième l'eſt encore au ſingulier maſculin; mais celle-ci eſt longue au pluriel, & brève au féminin,

qui a une cinquième ſyllabe très-brève.

Le *l* final du maſculin ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira *une Anévriſmale tumeur*, mais *une tumeur anévriſmale*.

ANÉVRISME ; ſubſtantif maſculin, & terme de Chirurgie, qui déſigne une tumeur contre nature, formée par le ſang artériel.

On diſtingue deux ſortes d'anévriſmes, *le vrai* & *le faux*. On le diviſe encore en *interne* & en *externe*.

L'*anévriſme* vrai eſt formé par la dilatation d'une artère. La tumeur eſt circonſcrite ſans changement de couleur à la peau. Elle cède ſous le doigt, & diſparoît en totalité, ou en partie, lorſqu'on la comprime ; parce que la preſſion fait rentrer le ſang dans l'artère. Elle eſt communément accompagnée d'un battement qui répond à celui du pouls : ce qui n'eſt cependant pas ſans exception. On a vu des anévriſmes commençans, dans leſquels la pulſation étoit manifeſte, & s'affoibliſſoit à meſure qu'ils devenoient plus anciens Cela arrive dans ceux dont la progreſſion eſt lente, parce que le ſang, par ſon ſéjour dans le ſac anévriſmal, forme des couches qui augmentent l'épaiſſeur des parois, & leur donne une nouvelle conſiſtance. Il s'en trouve d'autres, au contraire, dans leſquels la pulſation, inſenſible d'abord, devient plus conſidérable à meſure que leur volume augmente, & que leurs parois ſont plus prêts à ſe rompre : ce qui a lieu, ſur-tout dans ceux dont l'accroiſſement eſt rapide.

Les cauſes de l'anévriſme vrai, ſont tout ce qui peut détruire quelques-unes des tuniques de l'artère, ſans endommager les autres. Le ſang continuant à faire effort ſur le canal artériel, forcera la partie dans laquelle les membranes ſont affoiblies, & qui alors offrira une réſiſtance moindre que l'effort du ſang ſur elle. Elle cédera donc peu à peu à l'impulſion de ce fluide, & ſa diſtenſion ſera un anévriſme vrai. La plûpart des cauſes qui donnent naiſſance à cette eſpèce d'anévriſme, ſont externes, telles que les coups, les fractures. La plus ordinaire de toutes eſt une ſaignée mal faite, dans laquelle la lancette a pénétré juſqu'à l'artère, & en a coupé quelque membrane : ce qui rend les anévriſmes plus communs au pli du bras que par-tout ailleurs.

L'application du papier mâché, des compreſſes graduées, le bandage nommé *Ponton*, ſont des moyens à tenter dans les commencemens ; s'ils ſont inutiles, il faut en venir à l'opération : reſſource toujours cruelle, ſouvent infructueuſe, & quelquefois même impraticable.

On ne peut faire cette opération qu'aux extrémités du corps, & lorſque la tumeur eſt formée dans un rameau artériel, & non dans un tronc : ce que l'on reconnoît en faiſant une compreſſion à l'artère, au-deſſus de l'anévriſme. Si, après la compreſſion, la chaleur & la vie ſe conſervent dans la partie qui eſt au-deſſous, c'eſt une marque qu'elle reçoit des artères collatérales, une

quantité de ſang ſuffiſante pour ſa nourriture. Si, au contraire, elle devient froide, il faut ceſſer la compreſſion qui cauſeroit la mortification. La même choſe arriveroit après l'opération; c'eſt pourquoi il ne faut pas la tenter. On ſe contente en ce cas des remèdes palliatifs, ou bien il faut recourir à l'amputation. On a cependant des exemples d'opérations qui ont réuſſi, quoique la partie ne parût pas prendre de nourriture dans le commencement.

Lorſqu'on a réſolu de faire l'opération, après avoir préparé le malade par les remèdes généraux, comme dans toutes les grandes opérations, on applique le tourniquet au-deſſus de l'anévriſme pour comprimer l'artère; enſuite l'Opérateur pince la peau tranſverſalement ſur la tumeur, & fait une inciſion longitudinale; puis il paſſe une ſonde cannelée dans l'angle inférieur de l'inciſion, & la prolonge juſqu'au-delà de la tumeur avec le biſtouri, dont il engage la pointe dans la cannelure de la ſonde: il en fait enſuite autant à l'angle ſupérieur. Si la tumeur eſt recouverte d'une aponévroſe, il la débride de la même manière; & après avoir découvert l'artère, il paſſe par-deſſous & au-deſſus de la tumeur un fil ciré, avec lequel il fait la ligature Il y a beaucoup de Chirurgiens qui font une ſeconde ligature à l'artère, au-deſſous de l'anévriſme, pour empêcher le ſang des rameaux artériels voiſins, communiquant par anaſtomoſe, de remonter, & de cauſer une hémorrhagie. Il faut éviter de lier le nerf avec l'artère. Lorſqu'ils ſont tellement collés, qu'on ne peut lier l'un ſans l'autre, il y a des Praticiens qui au lieu d'une aiguille à pointe mouſſe, en prennent une forte aigue, avec laquelle ils comprennent beaucoup de chairs dans la ligature, afin de prévenir les accidens de la compreſſion trop exacte des nerfs. Burmannus, en faiſant la ligature de l'artère, mettoit une petite compreſſe entre elle & le fil, de peur de la couper en ſerrant.

Lorſque la ligature eſt faite, on ouvre la tumeur, on la vide de ſang, & on coupe un peu de ſes bords, & de ceux de la peau, qui embarraſſeroient dans les panſemens, ſur-tout quand l'anévriſme a été d'un volume conſidérable. On emplit enſuite la plaie de charpie ſèche, que l'on contient avec un bandage peu ſerré. C'eſt une ſage précaution de laiſſer le tourniquet, en le deſſerrant un peu: on diminue par ce moyen l'action du ſang ſur la ligature. On enveloppe la partie qui eſt au-deſſous dans des flanelles imbibées de quelque liqueur ſpiritueuſe, comme d'eau-de-vie camphrée, de gros vin rouge, pour ranimer la circulation.

L'*anévriſme* faux eſt une tumeur dont la ſurface eſt inégale, cauſée par l'épanchement du ſang artériel dans le tiſſu cellulaire; s'il s'étend juſqu'au voiſinage de la peau, il la fait paroître de différentes couleurs. On ſent quelquefois un petit battement dans la tumeur; plus ſouvent on n'y en ſent pas.

Les cauſes ſont tout ce qui peut ouvrir une artère. La plus commune eſt une ſaignée dans laquelle on a piqué l'artère pour la veine.

L'opération convenable dans cette ſorte d'anévriſme, eſt à peu près la même qui convient dans l'anévriſme vrai; on applique le tourniquet, on découvre de même

l'artère, & l'on fait la ligature au-deſſus, & ſi l'on veut au-deſſous de l'ouverture; on inciſe enſuite la tumeur dans toute ſa longueur, & on la vide le plus exactement qu'il eſt poſſible, de tous les caillots de ſang qu'elle contient.

L'application du tourniquet n'eſt pas toujours poſſible, à cauſe du gonflement exceſſif de la partie. Souvent elle n'eſt pas néceſſaire, parce que le ſang eſt arrêté par un caillot qui ſe forme, & empêche quelquefois de découvrir ſur le champ, le lieu précis où l'artère eſt ouverte; on déterge enſuite la plaie; on la fait ſuppurer & cicatriſer, les ligatures tombent pendant la ſuppuration, en ſciant peu à peu les parois de l'artère.

M. Foubert, Chirurgien de Paris, diſtingue une autre eſpèce d'anévriſme faux, qu'il nomme *enkyſté*; il préſente tous les ſignes de l'anévriſme vrai, & arrive à la ſuite des ſaignées, dans leſquelles on a ouvert l'artère. Les précautions que l'on prend dans ces ſortes d'accidens, ſuffiſent bien quelquefois pour cicatriſer les aponévroſes & autres parties placées devant l'artère, ſans que ſes membranes ſe réuniſſent. Lorſqu'on aura tiré le bandage, le mouvement du ſang diſtendra peu à peu les membranes nouvellement cicatriſées, & en formera un ſac: l'opération conſiſte à ouvrir la tumeur, découvrir l'ouverture de l'artère, & en faire la ligature.

On a quelquefois guéri des anévriſmes faux, ſans lier l'artère: l'opération conſiſte à découvrir le lieu où elle eſt ouverte, & appliquer deſſus de l'agaric préparé, & de la poudre de lycoperdon. Il y a pluſieurs exemples du ſuccès de cette méthode.

Les anévriſmes internes ſont ceux qui ſe forment dans les cavités du corps; ils ſont ordinairement mortels: il faut ſe contenter des remèdes palliatifs, tels que les ſaignées de temps en temps, des alimens légers, éviter les efforts, les paſſions violentes, telles que la colère, &c.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ANEWOLONDANE; nom propre. Île de la mer des Indes, ſur la côte de celle de Ceylan, & au midi de celle de Carpentin.

ANFAUTRÉ; vieux mot qui ſignifioit autrefois fourré.

ANFERS; vieux mot qui ſignifioit autrefois priſonniers, infirmes, malades.

ANFORGE; vieux mot qui ſignifioit autrefois une gibecière de cheval.

ANFRACTUEUX, EUSE; adjectif qui a les deux genres, quoique le Dictionnaire de Trévoux ne le faſſe que maſculin. Il déſigne ce qui eſt rempli de détours & d'inégalités. *Une route anfractueuſe.*

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt brève, la quatrième longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du maſculin, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif peut précéder ou ſuivre le ſubſtantif auquel il ſe rapporte, ſuivant que l'oreille & le goût l'auront décidé. On dira *un anfractueux Parc*, ou *un Parc anfractueux*.

ANFRACTUOSITÉ; ſubſtantif fé-

minin. Détour, inégalité. *Nous entrâmes dans une forêt remplie d'anfractuoſités.*

ANFRACTUOSITÉ, eſt auſſi un terme d'Anatomie, qui déſigne des éminences ou cavités inégales ſur la ſurface des os. L'os ethmoïde dans ſa ſubſtance, a beaucoup d'anfractuoſités ou cellules, formées par les lames oſſeuſes qui le compoſent.

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, & les quatre autres ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Anfraktuozité*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANFUKA; c'eſt, en ſcience hermétique, le ſoufre incombuſtible des Philoſophes, qui fixe le mercure, & en fait l'élixir propre à convertir en or les métaux imparfaits.

ANGAD; nom propre d'un déſert de Barbarie, au Royaume d'Alger, qui a vingt-huit lieues de longueur ſur dix-huit de largeur. Il n'eſt peuplé que de lions dangereux, & d'Arabes vagabons, qui vivent de rapines & de brigandages.

ANGAM; nom propre. Île de la mer des Indes, à trois lieues d'Ormus.

ANGAMALE; nom propre. Ville & Royaume d'Aſie, dans la preſqu'île en-deçà du Gange, ſur la côte de Malabar, près de la rivière Aicotta.

ANGAR; ſubſtantif maſculin. C'eſt une eſpèce de remiſe deſtinée à mettre à couvert des chariots, des outils, du bois, &c. *Cette maiſon a beſoin d'un angar.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ANGARDE; vieux mot qui ſignifioit autrefois avant-garde.

ANGARSKAYE; nom propre. Ville de la grande Tartarie, dans la Province de Dauria, à l'orient du lac de Baycal.

ANGASMAYO; nom propre. Rivière de l'Amérique méridionale, ſur les frontières du Pérou.

ANGAZEZIA; nom propre d'une île d'Afrique, à cinq lieues, nord-oueſt, de celle de Malalia.

ANGE; ſubſtantif maſculin. *Angelus.* Subſtance ſpirituelle, intelligente, la première en dignité entre les créatures.

On diſtingue les Anges en trois Hiérarchies, & chaque Hiérarchie en trois Ordres ou Chœurs. La première Hiérarchie comprend les Seraphins, les Chérubins, & les Trônes; la ſeconde, les Principautés & les Puiſſances; & la troiſième, les Vertus des Cieux, les Archanges & les Anges, proprement dits.

On appelle *mauvais Anges*, ceux qui ayant été créés ſaints & parfaits, perdirent leur état par leur orgueil, & furent précipités dans les enfers, pour y ſouffrir des peines éternelles.

On appelle auſſi *Anges de lumière*, les bons Anges; & *Anges de Satan*, ou *Anges de Ténèbres*, les mauvais Anges.

On dit de S. Thomas, qu'*il eſt l'Ange de l'Ecole*; pour dire, qu'il excelle entre les Scolaſtiques.

On dit en converſation, d'une perſonne qui a une belle voix & qui chante très-bien, qu'*elle a une voix d'Ange, qu'elle chante comme un Ange.*

On dit auſſi d'un bon Auteur, qu'*il écrit comme un Ange.* D'un ex-

cellent Peintre, qu'*il peint comme un Ange.* Et d'une belle perſonne, qu'*elle a un viſage d'Ange*, qu'*elle eſt belle comme un Ange.*

ANGE, ſe dit dans le ſens figuré, pour déſigner une perſonne d'une piété extraordinaire. *Cette jeune fille eſt un Ange.*

On dit figurément & proverbialement d'une perſonne tellement tranſportée de joie, qu'elle en ſemble extaſiée, qu'*elle rit aux Anges.*

La même choſe ſe dit de quelqu'un qui rit ſeul, niaiſement, & ſans qu'on ſache pourquoi il rit.

On dit figurément & familièrement de quelqu'un, qu'*il voit des Anges violets*; pour dire, que c'eſt un Fanatique qui a des viſions creuſes.

ANGE, *Boulets à l'Ange*, ſe dit, en termes d'Artillerie, des boulets ou demi-boulets de canon attachés enſemble par une chaîne, ou par une barre de fer. On ſe ſert particulièrement de ces boulets ſur la mer, pour rompre les mâts, les cordages & les manœuvres des vaiſſeaux ennemis.

LIT D'ANGE, ſe dit d'une ſorte de lit ſans colonnes, & dont les rideaux ſont ſuſpendus en l'air. *Il n'y avoit que des lits d'Ange dans ce Château.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire *Anje*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANGE; ſubſtantif feminin. Poiſſon de mer, grand, plat & cartilagineux. Son corps eſt étroit, & il a le cuir âpre, dur & propre à polir l'ivoire & le bois. Le deſſus en eſt de couleur cendrée, & le dedans de couleur blanche. Il a de petites dents fort pointues, diſtribuées en pluſieurs rangs, qui ſont à quelque diſtance les uns des autres. Il y a des poiſſons de cette eſpèce qui pèſent juſqu'à cent ſoixante livres. On en fait peu de cas ſur les tables, mais on s'en ſert en Médecine.

On dit les cendres de l'ange bonnes contre l'alopécie & les achores. Sa chair priſe en ſubſtance, ou en bouillon, eſt utile dans les maladies de conſomption; elle répare les eſprits, & adoucit les humeurs âcres, en les aglutinant: ſes œufs ſéchés & pulvériſés, ſont bons pour arrêter le cours de ventre: ils ſe donnent à la doſe d'une drachme: ſon foie écraſé & mis en cataplaſme ſur les tumeurs, les réſout & les ramollit: ſa peau guérit la gratelle & les dartres, ſur leſquelles on l'applique.

ANGÉDIVE; nom propre. Petite ville des Indes, au Royaume de Décan.

ANGÉÏOGRAPHIE; ſubſtantif féminin. Deſcription des poids, des meſures & des inſtrumens propres à l'Agriculture.

La première ſyllabe eſt moyenne, & les autres ſont brèves, excepté la dernière qui eſt longue.

ANGÉIO-HYDRO-GRAPHIE; ſubſtantif féminin, & terme d'anatomie, qui ſignifie la Deſcription des vaiſſeaux lymphatiques.

ANGÉIO-HYDRO-LOGIE; ſubſtantif féminin, & terme d'Anatomie, qui ſignifie Diſcours ſur les vaiſſeaux lymphatiques.

ANGÉIO-HYDRO-TOMIE; ſubſtantif féminin, & terme d'Anatomie, qui ſignifie adminiſtration anatomique des vaiſſeaux lymphatiques.

ANGÉIOTOMIE ou ANGIOTOMIE; ſubſtantif féminin, & terme d'Anatomie, qui déſigne l'adminiſtration

anatomique des vaiſſeaux, leur diſſection.

ANGEL; ſubſtantif maſculin. Oiſeau qui a les pieds & le bec noir, avec des plumes brunes & d'un jaune roux. Il a la groſſeur de la perdrix, & à peu près ſa figure, mais ſa chair eſt fibreuſe & très-dure.

ANGELE; vieux mot qui ſignifioit autrefois Ange.

ANGELES; (la Puebla de Los) nom propre. Ville Epiſcopale de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Eſpagne, environ à 20 lieues de Mexico. On y frabrique de bons draps & d'excellens chapeaux. Les Dominicains ont dans le voiſinage une ſucrerie, où ils occupent plus de deux cens Négres ou Négreſſes.

ANGELINE; ſubſtantif féminin. *Angelina.* Arbre du Malabar, qui croît parmi les rochers. Son tronc a quelquefois ſeize pieds de diamètre.

Ses feuilles ſéches & chauffées ſoulagent les douleurs & les engourdiſſemens des jointures, diſſipent l'enflûre des teſticules, occaſionnée par une contuſion ou par quelque cauſe étrangère, auſſi-bien que l'hydrocèle ou pneumatocèle. Etant réduites en poudre & appliquées extérieurement avec de l'onguent camphré blanc, elles guériſſent le bubon vénérien; elles guériſſent entièrement par leur vertu aſtringente, & en conſolidant les orifices des vaiſſeaux, le flux invétéré des hémorrhoïdes, en en frottant tous les jours la partie, après les avoir pilées avec de la racine de turmeric; ſon fruit, lorſqu'on le mange avant qu'il ſoit mûr, cauſe la diarrhée, qu'on arrête avec la même facilité par le moyen de ſa racine & de ſon écorce. L'huile qu'on tire de ce fruit, étant bouillie, excite l'appétit, & aide à la digeſtion, en la prenant intérieurement ou en l'appliquant extérieurement. Le même fruit employé avec de l'ail pilé ou rôti, ou frit dans du lait caillé, & appliqué ſur la partie, ſoulage les douleurs cauſées par les hémorrhoïdes.

ANGELIQUE; adjectif de tout genre. *Angelicus, a, um.* Ce mot déſigne *au propre*, ce qui appartient à l'Ange, ce qui eſt propre à l'Ange, ce qui participe de la nature de l'Ange. *La ſalutation Angélique. Les eſprits angéliques. La couronne angélique.*

ANGÉLIQUE, s'emploie au figuré, pour déſigner une perfection extraordinaire de qualités ſupérieures. *Cette jeune perſonne a une phyſionomie angélique.*

On dit proverbialement, *une chère angélique*; pour dire, une chère excellente & délicate.

ANGÉLIQUE, (habit) eſt le nom d'un vétement de certains Moines Grecs, de l'Ordre de Saint-Baſile.

Les anciens Anglois donnoient le même nom à un vétement de Moines dont ils s'habilloient à l'article de la mort, pour participer aux prières des Moines.

Cette Coutume ſubſiſte encore en Eſpagne & en Italie, où les gens de qualité ſe font revétir d'un habit de Capucin, de Minime, de Jéſuite ou de Dominicain, avec lequel on les enterre, après avoir été expoſés publiquement après leur mort dans cet équipage.

ANGÉLIQUE, eſt le nom d'une danſe autrefois en uſage dans les fêtes des anciens Grecs.

ANGÉLIQUE, eſt le nom d'un inſtrument de muſique qui tient du luth & du théorbe. *Cette Demoiſelle joue bien de l'angélique.*

ANGÉLIQUES, (Chevaliers) ce ſont

les Chevaliers d'un Ordre qu'inſtitua ſur la fin du douzième ſiècle, Iſaac Ange, Empereur de Conſtantinople. On les appeloit auſſi les *Chevaliers dorés*.

ANGÉLIQUES, eſt encore le nom que portèrent certains hérétiques des premiers ſiècles de l'Egliſe, qui regardoient les Anges comme les Créateurs du monde, & leur rendoient en conſéquence le culte qui n'étoit dû qu'à Dieu.

ANGÉLIQUE, eſt le nom d'une plante, ainſi appelée à cauſe de ſes vertus précieuſes. On en diſtingue quatre eſpèces. Celle de Bohême eſt la meilleure. Sa feuille eſt amplexicaule, ſa fleur roſacée en ombelle; ſon fruit obrond, anguleux, & diviſé en deux ſemences ovales, & ſa racine eſt fuſiforme.

Cette plante contient beaucoup d'huile exaltée & de ſel eſſentiel. Elle a un goût aromatique, un peu âcre & amer, mais d'une odeur agréable. Toutes ſes parties ſont cordiales, ſtomachiques, carminatives, vulnéraires, apéritives, emménagogues & anti-vermineuſes.

La décoction de la racine ſéche ſe donne à l'homme à la doſe d'une once; & en ſubſtance pulvériſée, à la doſe de dix grains, dans un demi verre de vin ou d'autre liqueur.

Cette poudre ſe donne aux animaux, à la doſe de deux onces.

L'*angélique* donne ſon nom à diverſes compoſitions & préparations médicinales. En voici quelques-unes.

BAUME D'ANGÉLIQUE. *Prenez* deux onces d'huile de noix muſcade, une demi-once d'huile d'angélique, & deux gros de racine d'angélique bien pulvériſée; faites-en un baume dont la doſe ſera depuis demi-drachme juſqu'à une drachme.

Il eſt bon contre la peſte, les fièvres malignes, & il fortifie l'eſtomac.

TABLETTES D'ANGÉLIQUE. *Prenez* une once & demie d'extrait d'angélique, préparé avec le vinaigre diſtillé; un gros de corne de cerf, philoſophiquement calcinée, autant de terre ſigillée, de bol d'Arménie préparé, de racine de pivoine femelle, & de ſemences d'oſeille; une demi drachme de perles préparées, autant de magiſtère de corail, d'émeraudes & d'hyacinthes préparées; un ſcrupule de macis, autant de caſſe odorante & de ſafran oriental; un demi-ſcrupule d'huile rectifiée de ſuccin blanc, & autant de celle de zédoaire; quatre gouttes d'huile de girofle, autant de celle de citron, & ſeize onces de ſucre candi; pulvériſez ces drogues, & mêlez les poudres avec le magiſtère de corail, les huiles, l'extrait de racine d'angelique, & avec ſuffiſante quantité d'eaux diſtillées de tormentille & de véronique, pour former une maſſe ſolide, que vous battrez pendant quelque temps dans un mortier de marbre, & de laquelle enſuite vous ferez vos tablettes ſelon l'uſage.

On les donne à la doſe d'une drachme juſqu'à trois. Elles réparent les forces abattues, réſiſtent au venin, & empêchent l'avortement.

Voici comme on confit les tiges d'*angélique*.

On coupe ces tiges de la longueur qu'on juge à propos; on les fait bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, pour emporter une partie de la ſaveur : on enlève ces tiges avec une écumoire, on les met égoutter ſur un tamis de crin.

Alors on fait cuire du ſucre à la grande

grande plume; on y plonge les tiges d'angéliques; on fait bouillir le tout juſqu'à ce que ces tiges aient perdu toute leur humidité, ce que l'on reconnoît par la fermeté qu'elles acquièrent en bouillant dans le ſucre. On les enlève avec une écumoire, on les met réfroidir & égoutter ſur des ardoiſes. Lorſqu'elles ſont ſuffiſamment réfroidies, on les enferme dans des boëtes qu'on tient dans un endroit chaud, afin qu'elles ne ſe ramolliſſent point en attirant l'humidité de l'air.

L'*angélique* paye à l'entrée du Royaume 40 ſous par quintal.

ANGÉLIQUE, eſt auſſi un terme de Fleuriſte, qui déſigne une anémone blanche, dont la plûche a la couleur du gris de lin.

La Quintinie donne encore ce nom à une ſorte de figue longue, violette à l'extérieur, & rouge en dedans.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une angélique vertu*, mais *une vertu angélique*.

ANGÉLIQUEMENT; adverbe qui ſignifie d'une manière angélique. On en fait peu d'uſage.

ANGELITES; c'eſt le nom de certains Hérétiques qui s'appeloient auſſi *Angéliques*. *Voyez* ce mot.

ANGÉLOLATRIE; ſubſtantif féminin. *Angelolatria*. Quelques Hérétiques ſe ſervent de ce mot pour déſigner le reſpect que nous avons pour les Anges.

ANGELOT; ſubſtantif maſculin. Sorte de petit fromage qui ſe fait particulièrement en Normandie & dans les Voges.

ANGELOT, eſt auſſi le nom d'une ancienne monnoie, qui eut cours en France ſous Philippe de Valois. Il y avoit des angelots de diverſe valeur en or & en argent.

ANGÉLUS; ſubſtantif maſculin. Priere qui commence par le mot *Angelus*, & que les Chrétiens font en l'honneur du myſtère de l'Incarnation. Les cloches des Egliſes avertiſſent trois fois par jour de faire cette prière; le matin, à midi, & le ſoir. *On vient de ſonner l'angelus*.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ANGEMME; ſubſtantif féminin, & terme de l'art Héraldique, qui déſigne une fleur factice, & imaginaire, ayant ſix feuilles arrondies, d'ailleurs ſemblables à celles de la quinte-feuille.

ANGER; vieux mot qui ſignifioit autrefois incommoder.

ANGERAP; nom propre. Rivière de Pruſſe, qui a ſa ſource dans un lac, près d'Angerbourg, & ſon embouchure dans le Pregel, à Georgenbourg.

ANGERBOURG; nom propre. Petite ville de Pruſſe, avec un château près du lac d'où ſort la rivière d'Angerap, ſur laquelle cette ville eſt ſituée.

ANGERMANIE; nom propre. *Angermania*. Province de Suède, du nombre de celles qu'on appelle *Nordelles*. Elle eſt au midi de la Laponie. On y voit la haute montagne de Skul; elle eſt d'ailleurs couverte de bois.

ANGERMANLAND-LAPMARCK; nom propre. *Angermania-laponica*. C'eſt la contrée la plus méridio-

nale de la Laponie Suédoiſe.

ANGERMANN-FLODT ; nom propre. *Angermannus.* Rivière de Suède, qui arroſe l'Angermanie. Elle a ſa ſource en Norvège, ſur les frontières du Jempterland, & ſon embouchure dans le golfe de Bothnie.

ANGERMUND ; nom propre. Ville du Duché de Courlande, ſur la côte de la mer Baltique, à deux milles de Vindaw.

Il y a en Allemagne, dans l'Electorat de Brandebourg, ſur la rivière de Velſe, à onze lieues, au nord, de Stetin, une ville appelée *neuw Angermund*; c'eſt-à-dire, *nouvel Angermund.*

ANGÉRONALES ; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. C'eſt le nom des fêtes que les Romains célébroient annuellement le 21 Décembre, en l'honneur de la Déeſſe Angerone. *Voyez* ce mot.

La première ſyllabe eſt moyenne, les trois ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt très-brève.

ANGÉRONE ; nom propre, & terme de Mythologie. *Angeronia.* Déeſſe de la peine & du ſilence. Les Romains l'avoient placée ſur l'Autel de la volupté, & ils l'invoquoient dans leurs chagrins & contre l'eſquinancie.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt très-brève.

ANGERS ; nom propre. *Andegavum.* Ville conſidérable de France, capitale de l'Anjou, ſituée ſur la rivière de Mayenne, ſoixante lieues, ſud-oueſt, de Paris. On y compte environ trente-ſix mille habitans.

Il y a dans cette Ville Siège Epiſcopal, Univerſité, Académies de Belles-Lettres & de Manège, Préſidial, Sénéchauſſée, Bailliage, Prévôté, Hôtel des Monnoies, Maîtriſe des Eaux & Forêts, Juriſdiction Conſulaire, Election, Grenier à Sel, Maréchauſſée, &c.

Avec le Chapitre de la Cathédrale, il y en a ſept autres ; quatre Abbayes d'Hommes, une de Filles, deux Commanderies de Malthe, & pluſieurs Couvens des deux ſexes.

Le revenu de l'Evêché eſt de vingt-ſix mille livres.

L'Abbaye de Saint-Aubin rapporte vingt mille livres au Titulaire ; celle de Saint-Serge, ſept mille livres ; celle de Saint-Nicolas, dix-huit mille livres ; & celle de tous les Saints, quatre mille livres.

L'Abbaye de Filles eſt compoſée de trente à quarante Religieuſes, iſſues de parens nobles ; & elle jouit d'environ trente mille livres de rente.

La Commanderie de l'Hôpital vaut ſix mille livres de rente, & celle du Temple, cinq mille cinq cens livres. Elles ſont toutes deux de la langue de France.

Il ſe fait annuellement dans le Cloître de la Cathédrale, une cérémonie aſſez ſingulière le jour du Jeudi-Saint : l'Evêque & le Doyen de ſon Chapitre y lavent les pieds à douze Pauvres, & c'eſt le Boureau qui fait les fonctions de Bedeau. Il doit s'étonner de ſe trouver en pareille compagnie.

Il ſe fabrique à *Angers* des étamines, des ſerges & des camelots. Il y a en outre ſept blanchiſſeries de cire, & une rafinerie de ſucre.

ANGERVILLE ; nom propre. Petite ville de France, dans la Beauce, environ à trois lieues, ſud-oueſt, d'Eſtampes.

ANGERVILLE-LA-MARTEL ; nom propre. Bourg de France au pays de

Caux, environ à ſix lieues, nord-oueſt, de Caudebec.

ANGERVILLE-LARCHER ; nom propre. Bourg de France, en Normandie, environ à deux lieues, nord-eſt, de Montivilliers.

ANGEVIN, INE ; adjectif & ſubſtantif des deux genres. *Andegavenſis.* Ce mot déſigne ce qui eſt de la province d'Anjou.

ANGEVINE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois la fête de la Nativité de la Vierge.

ANGHET ; vieux mot qui ſignifioit autrefois coin, lieu caché.

ANGHIERA ; nom propre. *Angleria.* Ville d'Italie, au Duché de Milan, vis-à-vis d'Arone. Elle eſt capitale d'un Comté du même nom.

ANGHIVE ; ſubſtantif maſculin. Arbre de l'île de Madagaſcar, qui produit un fruit rouge, agréable au goût, & qui eſt ſalutaire contre la gravelle & la dyſurie.

ANGHOA ; ſubſtantif maſculin. Nom des fleurs rouges d'un ſafran bâtard, dont les Chinois ſe ſervent pour teindre en écarlate.

ANGIMI ; nom propre. Ville d'Afrique, dans la province de Canem, au pays des Nègres, ſur les frontières de Nubie.

ANGINE ; ſubſtantif féminin. Maladie de la gorge, qui rétrécit le larynx & le pharynx, & empêche de reſpirer & d'avaler. *Voyez* ESQUINANCIE.

ANGIOGRAPHIE ; ſubſtantif féminin, & terme d'Anatomie, qui ſignifie la deſcription des vaiſſeaux, veines & artères.

ANGIOLOGIE ; ſubſtantif féminin, & terme d'Anatomie. Il déſigne la partie qui traite des vaiſſeaux du corps humain.

La première ſyllabe eſt moyenne, les trois ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt longue.

ANGIOSPERME ; adjectif de tout genre, & terme de Botanique, qui ſe dit des plantes dont la ſemence eſt enveloppée dans une capſule différente de leur calice.

ANGITOLA ; nom propre. *Angitula.* Rivière d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure. Elle a ſa ſource dans l'Apennin, & ſon embouchure dans le golfe de Sainte Euphémie, à huit milles, au Nord, de Monte-Léone.

ANGLADE ; nom propre. Bourg de France, en Gaſcogne, à deux lieues, nord, de Blaye, & à une demi-lieue de la Garonne.

ANGLARS ; nom propre. Bourg de France, en Auvergne, ſur la rivière de Trueyre, à deux lieues, ſud-ſud-eſt, de Saint-Flour.

ANGLE ; ſubſtantif maſculin. *Angulus.* Terme de Géométrie. Il ſe dit de la rencontre de deux lignes qui ſe coupent.

Il y a diverſes ſortes d'*angles*, & qui reçoivent différentes épithètes. Quand on les conſidère relativement à leurs côtés, on les diviſe en *rectilignes*, *curvilignes* & *mixtilignes*.

ANGLE RECTILIGNE, ſe dit d'un *angle* dont les côtés ſont formés par deux lignes droites.

ANGLE CURVILIGNE, ſe dit de celui dont les côtés ſont formés par deux lignes courbes.

ANGLE MIXTILIGNE ou MIXTE, ſe dit d'un *angle* dont les côtés ſont formés, l'un par une ligne droite, & l'autre par une ligne courbe.

Les *angles*, conſidérés relativement à leur grandeur, ſe diviſent en droits, aigus, obtus & obliques.

ANGLE DROIT ; ſe dit d'un *angle* for-

mé par une ligne qui tombe perpendiculairement ſur une autre. On l'appelle auſſi *angle* de quatre-vingt-dix degrés, parce qu'il comprend le quart d'un cercle.

ANGLE AIGU, ſe dit d'un *angle* plus petit qu'un *angle* droit, ou qui ſe meſure par un arc moindre de 90 degrés.

ANGLE OBTUS, ſe dit d'un *angle* plus grand ou plus ouvert que l'*angle* droit, & qui comprend plus du quart d'un cercle ou de quatre-vingt-dix degrés.

ANGLE OBLIQUE, ſe dit d'un *angle* formé par la rencontre de deux lignes obliques.

Les *angles*, conſidérés relativement à leur ſituation reſpective, ſe diviſent en *angles verticaux* ou *oppoſés au ſommet*, *adjacens* ou *de ſuite*, *contigus* & *alternes*.

ANGLES VERTICAUX OU OPPOSÉS AU SOMMET, ſe dit de ceux dont les côtés ſont des prolongemens l'un de l'autre. Ils ſont formés par deux lignes qui ſe coupent.

ANGLE ADJACENT OU DE SUITE, ſe dit d'un *angle* formé par le prolongement d'un des côtés d'un autre *angle*.

Remarquez que deux *angles* adjacens quelconques, ſont, étant pris enſemble, égaux à deux *angles* droits ou à cent quatre-vingt degrés; qu'ainſi la meſure d'un de ces deux *angles* étant donnée, celle de l'autre l'eſt auſſi néceſſairement, puiſqu'elle eſt le complément des cent quatre-vingt degrés que donnent enſemble les deux angles. Il eſt dès-lors clair que pour avoir la meſure d'un *angle* inacceſſible, il ſuffira de déterminer celle de l'*angle* acceſſible adjacent. Si celui-ci eſt de cent degrés, l'*angle* inacceſſible ne ſera néceſſairement que de quatre-vingt.

ANGLES CONTIGUS, ſe dit des *angles* qui ont le même ſommet, & un côté commun.

ANGLES ALTERNES, ſe dit des *angles* qu'une ligne forme de deux différens côtés, avec deux parallèles qu'elle coupe.

Les *angles* ſe diviſent auſſi en *angles plans*, *ſphériques* & *ſolides*.

ANGLE PLAN, ſe dit d'un *angle* formé par l'inclinaiſon de deux lignes qui ſe rencontrent ſur un plan en un même point.

ANGLE SPHÉRIQUE, ſe dit de l'*angle* que forme la rencontre des plans de deux grands cercles de la ſpère. On meſure cet *angle* par l'arc d'un cercle qui coupe à *angles* droits les deux grands cercles dont il eſt formé.

ANGLE SOLIDE, ſe dit d'un *angle* formé par l'inclinaiſon mutuelle de plus de deux plans ou d'*angles plans*, qui ſe rencontrent en un point, & qui ne ſont pas dans un ſeul & même plan.

ANGLE A LA CIRCONFÉRENCE, ſe dit d'un *angle* dont le ſommet & les côtés ſe terminent à la circonférence d'un cercle. Cet *angle* s'appelle encore *angle dans le ſegment*.

ANGLE AU CENTRE, ſe dit d'un *angle* dont le ſommet eſt au centre d'un cercle, & qui a ſes côtés terminés à la circonférence.

ANGLE DANS UN DEMI-CERCLE, ſe dit d'un *angle* dans un ſegment de cercle, dont le diamètre fait la baſe.

ANGLE DE CONTACT OU DE CONTINGENCE, ſe dit d'un *angle* formé par l'arc d'un cercle & une tangente.

ANGLE CORNU, ſe dit d'un *angle* formé par une ligne droite, ſoit tangente, ſoit ſécante, & par la circonférence d'un cercle.

ANGLE LUNUNAIRE, ſe dit d'un *angle* formé par l'interſection de deux lignes courbes, dont une concave & l'autre convèxe.

ANGLE D'INCIDENCE, ſe dit d'un *angle* que forme la direction d'un corps, avec le plan ſur lequel il tombe.

ANGLE D'ÉLÉVATION, ſe dit d'un *angle* que forme la ligne de direction d'un projectile, & une ligne horiſontale.

ANGLE DE DIRECTION, ſe dit, en Méchanique, d'un *angle* que forment les lignes de direction de deux forces conſpirantes.

ANGLE VISUEL, ſe dit d'un *angle* ſous lequel l'œil voit deux extrémités d'un objet.

ANGLE DE RÉFRACTION, ſe dit d'un *angle* formé par la direction d'un rayon de lumière, qui paſſe d'un milieu rare dans un milieu denſe, & par la route qu'il tient lorſqu'il a pénétré ce dernier milieu.

ANGLE DE RÉFLEXION, ſe dit de l'*angle* que forme la ligne de direction d'un rayon ou d'un projectile, avec celle que fait décrire à ce rayon ou projectile, la puiſſance qui le détourne de ſa première direction.

ANGLE LOXODROMIQUE, ſe dit, en termes de Marine, d'un *angle* formé par le méridien, & par la ligne que décrit un vaiſſeau en pleine mer.

ANGLE DE MUR, ſe dit, en termes d'Architecture, du coin où ſe rencontrent les deux faces d'un mur.

ANGLE DE LONGITUDE, ſe dit, en termes d'Aſtronomie, de l'*angle* que forment au pôle de l'écliptique le méridien & le cercle de longitude d'une étoile.

ANGLE D'ASCENSION DROITE, ſe dit de l'*angle* que forment au pôle du monde le méridien & le cercle d'aſcenſion droite d'une étoile.

ANGLE, ſe dit, en termes d'Ecriture, du coin extérieur du bec d'une plume.

ANGLES D'UN BATAILLON, ſe dit, en termes de Tactique, des ſoldats qui terminent les rangs & les files, ou qui ſont ſur les aîles d'un corps rangé en bataille.

On dit, *émouſſer les angles d'un bataillon*; pour dire, en ôter les ſoldats qui ſont aux quatre *angles*.

ANGLE SAILLANT, ſe dit, en termes de Fortifications, d'un *angle* en ſaillie vers la çampagne; & *angle rentrant*, de celui dont le ſommet eſt vers la place.

ANGLE DU CENTRE DU BASTION OU DE LA GORGE, ſe dit de l'*angle* que forme le prolongement de deux courtines qui ſe rencontrent dans la gorge du baſtion.

ANGLE FLANQUÉ, ſe dit de celui que forment les deux faces d'un baſtion.

ANGLE FLANQUANT, ſe dit de celui que forment le flanc & la ligne de défenſe.

ANGLE DE L'ÉPAULE, ſe dit de celui que forment la face & le flanc.

ANGLE DE TENAILLE, ſe dit de celui que forme la continuation intérieure des deux faces ou lignes de défenſe.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

ANGLE; (le pays de l') nom propre d'une contrée de France, dans la partie ſeptentrionale de l'Artois.

ANGLE, eſt auſſi le nom d'un Bourg de France, en Poitou, ſitué ſur la rivière d'Anglin, dans un canton fertile, environ à huit lieues, eſt-nord-eſt, de Poitiers. Il y a une Abbaye en commende, qui vaut

deux mille livres de rente au Titulaire.

A ſix lieues, nord-oueſt, de la Rochelle, il y a une Paroiſſe du même nom, où il y a auſſi une Abbaye en commende, du rapport annuel de trois mille livres.

ANGLE, eſt encore le nom d'une montagne d'Auvergne, d'où ſort la ſource la plus conſidérable des eaux Thermales, connues ſous le nom d'*eaux du Mont d'or*. Elle eſt ſituée à ſept lieues, ſud-oueſt, de Clermont.

ANGLÉ, ÉE; adjectif, & terme de l'Art héraldique. Il ſe dit de la croix & du ſautoir, quand il y a des figures mouvantes qui ſortent des angles.

LAMBERT, en Savoie, d'argent au pal d'azur, chargé d'une croix d'or anglée de rayons, à trois pointes de même.

ANGLÉ, eſt auſſi participe paſſif. *Voyez* ANGLER.

ANGLÉE; vieux mot qui ſignifioit autrefois coin.

ANGLEN; nom propre. Contrée du Duché de Sleſwick, dans la baſſe Allemagne.

ANGLER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme d'Orfévre en Tabatière, qui ſignifie former exactement les moulures dans les plus petits angles du contours. *Il angle bien une tabatière.*

ANGLERS; nom propre. Bourg de France, dans le Saumurois, à une lieue & demie, ſud-ſud-eſt, de Loudun.

ANGLES; nom propre. Petite ville de France, en Languedoc, environ à trois lieues, nord-oueſt, de Saint-Pons.

ANGLESEY; nom propre. *Mona*. Île d'Angleterre, annèxe de la Principauté de Galles, dans la mer d'Irlande, preſque vis-à-vis de Dublin. Elle fut autrefois ſous la domination des Rois de Vénédotie, ſur qui les Princes de Galles la conquirent. Son territoire abonde en blés, en bétail & en pâturages.

ANGLET; ſubſtantif maſculin, & terme d'Architecture. Il ſe dit d'une petite cavité fouillée en angle droit, qui ſépare les boſſages ou pierres de refend.

ANGLET, eſt auſſi le nom d'un Bourg de France, ſitué à une demi-lieue, oueſt-ſud-oueſt, de Bayonne.

ANGLETERRE; nom propre. *Anglia*. Royaume conſidérable d'Europe, ſitué entre le cinquantième & le cinquante-ſixième degré de latitude, & entre le douzième & le dix-neuvième de longitude. Quoiqu'il ſoit au Nord, l'air y eſt aſſez tempéré; on n'y reſſent ni de grandes chaleurs, ni de grands froids. Les brouillards y règnent quelquefois pendant des mois entiers. Il n'y a ni vignes, ni oliviers; les fruits n'y ſont pas ſi bons qu'en France, & dans les pays méridionaux d'Europe; mais la laine du bétail y eſt ſupérieure à celle des autres pays. Les troupeaux y paſſent la plus grande partie de l'année dans d'excellens pâturages, ſans craindre les loups, dont le pays eſt tout-à-fait délivré depuis l'an *966*, qu'ils furent exterminés par les ſoins du Roi Edgar; & de peur qu'il n'en vînt du côté de l'Ecoſſe, on a mis des gardes ſur les frontières de ce Royaume. On n'y voit point non plus d'ours, ni de ſangliers. Le terroir eſt très-fertile en blé, & on y trouve des mines de plomb & d'étain fin. Le commerce y eſt d'autant plus flo-

riſſant, que la nobleſſe peut s'y appliquer, ſans déroger. Les principales marchandiſes qu'on tire de ce Royaume, ſont l'étain, le plomb, le charbon de terre, le beurre, le fromage, les cuirs & les étoffes qui s'y fabriquent, & qui ſe tranſportent en Allemagne, en Pologne, en Turquie, en Ruſſie, & juſques dans la Perſe. Les chevaux en ſont très-eſtimés, & le gibier y abonde.

L'*Angleterre* tire ſon nom des *Angles*, peuples de la Baſſe-Allemagne, qui, unis avec les Saxons, s'en emparèrent dans le cinquième ſiècle. Les Bretons avoient appelé ces *Angles* à leurs ſecours, pour ſe défendre des Pictes, peuples ſauvages du nord de l'île, qui, profitant de la retraite des Soldats romains, dont on avoit beſoin ailleurs, déſoloient la Bretagne romaine. Les Saxons & les Angles ayant vaincu ces barbares, forcèrent enſuite les Bretons à ſe retirer dans la Principauté de Galles; une partie ſe refugia dans la Province de France, appelée depuis *Bretagne* de leur nom. Les Angles & les Saxons, devenus ainſi les maîtres de cette île, y fondèrent ſept Royaumes, qui furent réunis au commencement du onzième ſiècle, ſous un ſeul Roi, nommé *Egbert*, deſcendu des Angles. Edmond II, le dernier de la race d'Egbert, ayant été détrôné par Canut, Roi de Danemarck, ce Prince monta ſur le trône d'Angleterre en 1017. Edouard *le Confeſſeur* étant mort en 1066, Guillaume, Duc de Normandie, ſurnommé *le Conquérant*, qu'il avoit choiſi pour ſon ſucceſſeur, ſe mit en poſſeſſion de ce Royaume. Il a paſſé dans deux familles iſſues, par les femmes, de ce même Guillaume; d'abord dans celle d'Etienne de Blois, Comte de Boulogne, qui ſuccéda, en 1135, à Henri I. du chef de ſa mère Alix, fille de Guillaume le Conquérant, & enſuite dans celle de Henri II, par les droits que Mahaut ſa mère y avoit, comme fille de Henri I, troiſième fils du Guillaume dont on vient de parler. La couronne paſſa après cela dans les familles de Lancaſtre & d'Yorck, qui étoient deux branches cadettes d'Edouard III, deſcendu de Henri II, & qui ſe firent, à ce ſujet, de cruelles guerres; mais leurs diviſions s'éteignirent par le mariage de Henri VII, de la maiſon de Lancaſtre, avec l'héritière de la maiſon d'Yorck, Eliſabeth, fille d'Edouard IV.

Henri VIII, ayant fait ſchiſme avec l'Egliſe romaine, laiſſa un fils, nommé Edouard VI, qui introduiſit, dans ſes Etats, la prétendue réformation. Marie, ſa ſœur, qui lui ſuccéda, rétablit la Religion catholique; mais Eliſabeth, ſœur de Marie, retourna à la religion prétendue réformée. Après ſa mort, Jacques Stuart, Roi d'Ecoſſe, ſixième du nom, devint Roi d'Angleterre, & laiſſa en mourant un fils, nommé Charles I, qui fut décapité en 1649, par les intrigues d'Olivier Cromwel.

En 1660 les Anglois rappelèrent le fils de Charles I, qui prit le nom de Charles II. Ce Prince mourut ſans enfans, & laiſſa le trône à ſon frère Jacques II, après l'avoir poſſédé vingt-cinq ans. Celui-ci ayant été chaſſé d'Angleterre en 1688, pour ſon attachement à la Religion catholique, vit ſa couronne paſſer à Guillaume III, Prince d'Orange,

de la maiſon de Naſſaw, ſon gendre, qui avoit épouſé Marie, ſa fille aînée. Après la mort de la Reine Anne, deuxième fille du Roi Jacques II, la couronne a été transférée, en 1714, dans la maiſon du Duc de Brunſwick, Electeur d'Hanovre. Le Roi Georges III, qui eſt monté en 1760 ſur le trône, eſt de cette maiſon.

Le gouvernement eſt tout-à-la-fois monarchique, ariſtocratique & démocratique. Il eſt monarchique, puiſqu'il eſt gouverné par un Roi, dont la couronne paſſe même aux filles. Son ariſtocratie conſiſte dans l'autorité du Parlement, ſans le conſentement duquel le Roi ne peut faire aucune loi, ni établir aucun impôt. Le Parlement eſt compoſé de deux Chambres: la première, qu'on appelle la *Chambre Haute* ou *des Pairs*; parce que les Princes du Sang, les Ducs, Comtes, Barons, Archevêques & Evêques y ont ſéance, de même que les ſeize Pairs choiſis d'Ecoſſe, le Parlement d'Ecoſſe étant aujourd'hui réuni à celui d'Angleterre. Ces Pairs ſont au nombre de 200, dont 184 pour l'Angleterre, & 16 pour l'Ecoſſe. La ſeconde Chambre ſe nomme *Baſſe* ou des *Communes*, parce qu'elle eſt formée des Députés des villes ou bourgs royaux. Ces Députés, qui ſont au nombre de 558, dont 24 de la Principauté de Galles, & 45 d'Ecoſſe, ſont tirés d'entre le peuple: ils ont part au gouvernement par l'autorité qu'ils exercent dans le Parlement, & forment ainſi la partie démocratique de l'Etat. Ces Chambres délibèrent ſéparément. Quand elles ſont d'accord, la loi paſſe, pourvu que le Roi y donne ſon conſentement.

Le Roi peut convoquer, caſſer ou proroger le Parlement: il a droit encore de diſpoſer de toutes les Charges Eccléſiaſtiques, Civiles & Militaires, & il jouit de deux millions de livres ſterlings de revenu.

M. de Monteſquieu, qui ne veut pas, dit-il, examiner ſi les Anglois jouiſſent actuellement ou non de la liberté établie par leur conſtitution, remarque qu'ils ont tiré l'idée de leur gouvernement politique de l'ouvrage de Tacite, ſur les mœurs des Germains, & que ce beau ſyſtême a été trouvé dans les bois.

Les Anglois ſont braves, adroits, ingénieux, courageux, beaux & bienfaits pour la plûpart. La nobleſſe y eſt en général fort polie: le peuple l'eſt, dit-on, beaucoup moins, & mépriſe volontiers les autres nations. Leur infanterie paſſe pour une des meilleures de l'Europe; on n'a pas la même opinion de leur cavalerie.

La religion de l'Etat eſt la Calviniſte: elle eſt partagée en deux branches, l'*Epiſcopale* & la *Preſbytérienne*. L'Epiſcopale eſt ainſi nommée, parce qu'elle a conſervé les Evêques dont elle eſt gouvernée, ſous l'autorité du Roi, qui en eſt le chef. Elle eſt dominante, & s'appelle *la Religion Anglicane*. La Presbytérienne eſt celle qui dépend des Miniſtres & des Anciens. Il y a encore pluſieurs autres religions en Angleterre, & un grand nombre de ſectes y ſont tolérées.

ANGLETERRE, (la nouvelle) eſt une Province de l'Amérique ſeptentrionale, entre le Canada & la mer du nord. Elle fut découverte en 1524 par le Florentin Jean Verazano. En général elle eſt très-fertile; on en tire des fourages, des

des mâts de vaiſſeaux, des grains, du biſcuit, des légumes, des viandes & des poiſſons ſalés; du chanvre, du lin, de la poix, du gaudron & de l'ambre. Les Sauvages fourniſſent des Pelleteries en échange de poudre, de plomb & d'armes à feu.

ANGLETERRE; (gouttes d') c'eſt le nom d'un remède, dont, voici la compoſition, les vertus & la doſe.

Prenez une demi-livre d'opium, coupé par petits morceaux; mettez-le dans un matras, verſez deſſus de l'eſprit de vin, de manière qu'il y en ait quatre à cinq doigts au-deſſus de l'opium; bouchez exactement le matras, placez-le dans un lieu chaud pendant trois jours; verſez, après ce temps, le mêlange dans une cucurbite de verre ou de grès; adaptez-y un chapiteau avec ſon récipient; & après avoir lutté les jointures, diſtillez au bain-marie. Mettez enſuite dans un matras l'eſprit diſtillé, avec autant d'eſprit de tête humaine; joignez à ce matras un autre matras, pour faire un vaiſſeau de rencontre; luttez exactement les jointures: & après avoir poſé le vaiſſeau ſur le ſable, faites chauffer à petit feu pendant deux jours, pour faire circuler & mêler les liqueurs, & vos gouttes d'Angleterre ſeront compoſées.

On pourroit ſubſtituer à l'eſprit de tête humaine, celui de corne de cerf ou de vipère.

On donne ces gouttes, depuis quatre juſqu'à vingt. Elles ſont bonnes contre l'épilepſie, la paralyſie, le délire, l'apopléxie, le hoquet, les vapeurs & le ſcorbut. Elles ſont ſudorifiques, provoquent le ſommeil, réſiſtent au venin, & calment les douleurs.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde très-brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire *Angletère*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ANGLEUX, EUSE; adjectif qui ne ſe dit guères que des noix, dont la ſubſtance ſe trouve concentrée en de petits angles ou coins, de manière qu'on ne l'en tire pas facilement. *Cet arbre ne produit que des noix angleuſes.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du maſculin, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le *x* du maſculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire *angleus*, *angleuze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANGLICAN, ANNE; adjectif. Il ne s'emploie que pour déſigner ce qui a rapport à la religion dominante d'Angleterre. *Il ſuit le rit Anglican. Le Roi eſt chef de l'Egliſe Anglicane.*

Ce mot s'emploie ſubſtantivement dans le même ſens. *Cet Evêque eſt un Anglican.*

ANGLICISME; ſubſtantif maſculin. *Angliciſmus.* Idiotiſme Anglois, ou façon de parler Angloiſe. *Depuis ſon retour de Londres, il eſt ſujet aux angliciſmes.*

ANGLIN; nom propre. Rivière de France, qui a ſa ſource dans la Marche, & ſon embouchure dans la Garrempe, environ à une lieue,

nord-oueſt, de l'Abbaye d'Angle, après un cours d'environ huit lieues.

ANGLISE; vieux mot qui ſignifioit autrefois une Egliſe.

ANGLOIR; ſubſtantif maſcul. Nom d'un outil dont les Facteurs de clavecin & autres ouvriers ſe ſervent pour prendre toutes ſortes d'angles, & les rapporter ſur les pièces de bois qu'ils travaillent.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ANGLOIS, OISE; adjectif & ſubſtantif. Qui eſt d'Angleterre, qui appartient à l'Angleterre. *Une flotte angloiſe. Les Anglois ſont induſtrieux.* Voyez ANGLETERRE.

L'*Anglois*, eſt auſſi un terme de Fleuriſte, qui déſigne un narciſſe à godet jaune & égal, & dont la fleur, quoique petite, eſt cependant plus grande que celle du narciſſe de Narbonne.

ANGLOISE, eſt encore un terme de Fleuriſte, qui déſigne une tulipe d'un colombin rouge & blanc.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un anglois cheval*, mais *un cheval anglois*.

Il faudroit changer l'*o* en *a*, le *s* du féminin en ʒ, & écrire, d'après la prononciation, *Anglais*, *Anglaiʒe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANGLONA; nom propre. Ancienne Ville Epiſcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Baſilicate, à douze milles de Turſy, ſur la côte du Golfe de Tarente. Il n'en reſte qu'une égliſe & une maiſon.

ANGLO-SAXONS; (les) Peuples qui vinrent de l'Allemagne s'établir dans la Grande-Bretagne. Les naturels du pays s'appeloient *Bretons*; ceux qui les ſubjuguèrent, *Angles* & *Saxons*, d'où le nom d'*Anglo-Saxons*, qui s'eſt changé en celui d'*Anglois*.

ANGLURE; nom propre. Ville de France, dans la Brie Champenoiſe, ſur la rivière d'Aube, à ſix lieues, nord-oueſt, de Troyes.

ANGOBERT; ſubſtantif maſculin. nom d'un poirier & d'une poire longue & colorée d'un côté, qui reſſemble aſſez au beurré. Sa chair eſt douce & ferme; on la mange cuite, & elle ſe conſerve fort avant dans l'hiver.

ANGOINE; vieux mot qui ſignifioit autrefois ennui, chagrin.

ANGOISSE; ſubſtantif féminin. *Angor*. Ce mot déſigne un ſentiment de triſteſſe, une grande affliction d'eſprit. *Cette nouvelle lui a cauſé une angoiſſe extrême.*

ANGOISSE, (poire d') ſe dit d'une ſorte de poire dont l'âpreté fait qu'on a peine à l'avaler.

On appelle encore *poire d'angoiſſe*, un inſtrument de fer, à reſſort & en forme de poire, que les voleurs mettent ordinairement dans la bouche des perſonnes qu'ils veulent empêcher de crier.

On dit figurément *faire avaler des poires d'angoiſſe*; pour dire, cauſer beaucoup de chagrins, d'ennuis, de peines & de déplaiſirs.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

ANGOISSELS, ANGOISSEUR; vieux mots qui ſignifioient autrefois fâcheux, affligeant.

ANGOISSER; vieux verbe qui ſigni-

ſioit autrefois cauſer de la douleur, du chagrin.

ANGOLA ; nom propre. Royaume d'Afrique, autrefois tributaire de celui de Congo. Il eſt ſitué entre les rivières de Dende & de Coanza, & diviſé en huit Provinces principales. Les Négres de ce royaume, que les Portugais n'ont pas rendus chrétiens, ſont idolâtres ; ils adorent des figures de boucs, de têtes de crapauds, de jambes d'éléphans, &c. Sous le nom générique de Moquiſies ; ils croyent que les maux qui leur arrivent, ſont un effet de la colère de ces Moquiſies, qu'ils tâchent d'appaiſer, en répandant du vin de l'alme. Ils reſpectent ſingulièrement les Gangas, qui ſont les Prêtres de leurs Idoles. Ceux-ci leur perſuadent qu'ils ont le pouvoir de féconder la terre ou de la rendre ſtérile ; de pénétrer dans l'avenir & de connoître par la force de leurs enchantemens la vérité des choſes cachées ; de donner la vie ou la mort, & enfin d'ouvrir & de fermer le ciel à leur gré. La manière dont ces Gangas cherchent la vérité d'un crime, reſſemble aſſez à ce qui s'eſt autrefois pratiqué en Europe dans les ſiècles barbares. Ils appliquent un fer chaud ſur la jambe ou ſur le bras de l'accuſé, & ils aſſurent que ce fer ne le brûlera pas, s'il eſt innocent.

Les Européans, & ſur-tout les Portugais, tirent de ce pays une multitude prodigieuſe d'eſclaves Nègres ; ils y portent en échange des draps, des lits de plume, des étoffes de ſoye, des toiles, des dentelles, des eaux de vie, des épiceries, de l'huile d'olive, des aiguilles, des quincailleries, &c.

ANGOLA, eſt auſſi le nom qu'on donne à une eſpèce de chats, originaires du royaume de ce nom. Ils ont le poil tigré, une queue groſſe & longue, & ils ſont beaucoup plus grands que les nôtres. On en voit à Paris.

ANGOLAM ; ſubſtantif maſculin. Arbre de quatre pieds de diamètre, & qui s'élève à cent pieds de hauteur. Il croît dans les montagnes de Mongotti & autres contrées du Malabar. Ses feuilles ſont toujours vertes, & ſon fruit, qui ſe conſerve, eſt ſemblable à la ceriſe.

On prétend que le ſuc de la racine de cet arbre eſt un vermifuge ; qu'il purge les humeurs bilieuſes & phlegmatiques, & qu'il vide l'eau des hydropiques. La même racine pulveriſée, eſt, dit-on, ſalutaire contre la morſure des ſerpens & des autres animaux venimeux.

ANGOLUS ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne Ville d'Italie, au territoire des Veltins, c'eſt-à-dire, dans l'Abruzze ultérieure.

ANGON ; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de javelot à l'uſage des Francs. Un des bouts reſſembloit à une fleur de lys ; le fer du milieu étoit droit, pointu & tranchant ; les deux autres qui s'y joignoient, étoient recourbés en croiſſans.

ANGONNE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois aine.

ANGORISME ; vieux mot qui ſignifioit autrefois langueur, affliction d'eſprit.

ANGOTE ; nom propre. Royaume ou Province d'Afrique, dans l'Empire d'Abyſſinie.

ANGOTINE ; nom propre. Île de la mer rouge, ſur la côte d'Egypte, dans le Golfe de Suez.

ANGOULÊME ; nom propre. Ville Epiſcopale de France, capitale de

l'Angoumois, dans laquelle on compte environ onze mille perſonnes. Elle eſt ſituée ſur la Charente, environ à vingt lieues, nord-oueſt, de Bordeaux, & à 90 lieues, ſud ſud-oueſt, de Paris.

Il y a dans cette Ville, Préſidial, Sénéchauſſée, Maîtriſe des Eaux & Forêts, Prévôté, Election, &c.

L'Evêché produit 20 mille livres de rentes; & l'Abbaye de S. Cybar, qui eſt en Commende 3500 livres.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

ANGOULER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois avaler.

ANGOULIN; nom propre. Bourg de France dans le pays d'Aunis, environ à une lieue, ſud-eſt, de la Rochelle.

ANGOUMOIS; nom propre. Province de France, qui a environ vingt & une lieues de longueur, ſur dix-neuf de largeur. Elle a le Poitou au nord & au nord-eſt; la Saintonge au Sud & à l'oueſt, & le Perigord à l'eſt & au ſud-eſt.

Le climat de cette Province eſt ſain & la terre en eſt fertile. Elle produit du froment, du ſeigle, de l'avoine, de l'orge, du blé de Turquie, du ſafran, du vin & quantité de fruits.

Il y a d'ailleurs de bonnes mines de fer & des manufactures de papier.

ANGOUMOISIN, SINE; adjectif & ſubſtantif des deux genres. *Engoliſmenſis.* Ce qui eſt de l'Angoumois. *Voyez* ce mot.

ANGOURE DE LIN; *Voyez* Cuscute.

ANGOURI; *Voyez* Ancyre.

ANGOURIA; ſubſtantif maſculin. Nom que les Grecs donnent à une ſorte de melon d'eau, que les Turcs appellent *melon de Damas.*

ANGOXAS, ou les *îles d'Angoches;* nom propre. Ce ſont huit îles du Zanguebar, dans le Canal de Mozambique, entre la ville de ce nom & les embouchures de la rivière de Cuama.

ANGOY; nom propre. Petit Royaume d'Afrique ſur la côte de Congo, entre le fleuve Zaïre & le Royaume de Cacongo.

ANGRA; nom propre. Ville maritime & Epiſcopale, capitale de l'île de Tercère & des autres Açores. Son port eſt bon, & il eſt défendu par un fort.

Angra de Reys, eſt un Bourg de l'Amérique méridionale, dans le Bréſil, au Gouvernement de Rio Janéiro.

ANGRIE; nom propre. Bourg de France, en Anjou, à cinq lieues, oueſt-nord-oueſt, d'Angers.

ANGRIVARIENS; (les) Anciens peuples de Germanie, que quelqus-uns placent en Weſtphalie, & d'autres dans l'Overiſſel & ailleurs. On prétend qu'ils ſe mêlèrent avec les Francs.

ANGROIS; ſubſtantif maſculin. Nom qu'on donne dans les boutiques d'ouvriers, aux petits coins qui ſervent à affermir un marteau avec ſon manche.

ANGROTER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois être malade.

ANGSANA; ſubſtantif maſculin. Arbre des Indes Orientales, dans lequel on fait des inciſions pour en faire couler une liqueur, qui ſe condenſe en larmes rouges enveloppées d'une peau déliée. On prétend que cette gomme eſt aſtringente, & qu'elle eſt excellente contre les apthes.

ANGUARA; vieux mot qui ſignifioit

autrefois corvée, ſervice de chevaux.

ANGUEL; ſubſtantif maſculin. Nom d'une ſorte de lézard, qu'on voit en Ethiopie.

ANGUENGNE; vieux mot qui ſignifioit autrefois chagrin, peine.

ANGUGUI; nom propre. Villé que Davity place au Royaume de Tigré, dans l'Abiſſinie.

ANGUICHURE; ſubſtantif feminin, & terme de Vénerie, qui déſigne l'écharpe où s'attache le corde-chaſſe.

ANGUILLADE; ſubſtantif féminin. On donne ce nom aux coups dont on frappe quelqu'un avec une peau d'anguille.

ANGUILLADE, ſe dit auſſi, par extenſion, des coups qu'on donne avec fouet.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer l'*u* qui eſt oiſif, changer le ſecond *l* en *i*, en donnant au *g* le ſon qu'il a devant les voyelles, *a*, *o*, & *u*, & écrire, d'après la prononciation, *Angiliade*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ANGUILLARA; Baudrand place une ville de ce nom dans l'Etat de l'Egliſe, près du lac de Bracciano; & une autre dans le Padouan, près de l'Adige, à quinze milles, au ſud, de Padoue.

ANGUILLE; ſubſtantif féminin. Poiſſon d'eau-douce, vivipare, long, menu, ayant la figure d'un ſerpent, & une peau unie & gliſſante. Il deſcend quelquefois dans la mer.

L'*Anguille* contient beaucoup d'huile, de ſel volatil, & de phlegme viſqueux & groſſier.

Sa graiſſe, miſe dans l'oreille, eſt bonne contre la ſurdité: on s'en ſert dans les hémorrhoïdes; pour effacer les taches de la petite vérole, & pour faire croître les cheveux.

Sa peau amollit & réſout les tumeurs; on en fait un mucilage, en la faiſant bouillir dans de l'eau.

Ce poiſſon ſe mange bouilli ou rôti; il s'apprête d'ailleurs de bien des manières dans les cuiſines. En voici quelques-unes.

ANGUILLES *farcies*. *Prenez* la chair de vos anguilles, hachez-la bien menue, ou plutôt pilez-la dans un mortier; joignez-y de la crême douce, de la mie de pain, deux ou trois roçamboles, du perſil, des ciboules, des champignons & des truffes. Votre godiveau étant bien aſſaiſonné, farciſſez-en les arêtes de vos anguilles proprement; panez-les de mie de pain, & faites-les cuire au four dans une tourtière, afin qu'elles prennent une belle couleur.

ANGUILLE *marinée* ou *frite*. *Coupez* votre anguille par tronçons, que vous ferez mariner dans du verjus ou dans du vinaigre, du ſel, du poivre, du laurier, des ciboules, & du jus de citron. Deux heures ſuffiſent pour leur faire prendre le goût de marinade; farinez-les, ou trempez-les dans une pâte claire délayée avec des œufs, puis faites-les frire à la poële dans du beurre affiné, & ſervez avec du perſil frit pour garniture. Cette marinade ſert de plat d'entremets, ou de garnitures d'entrée.

ANGUILLE *ſur le gril*. *Coupez* votre anguille par tronçons; inciſez ces tronçons, & faites-les mariner un peu dans du beurre fondu, avec de fines herbes, du perſil, des cibou-

les, du poivre & du ſel; faites-les chauffer; panez-les avec de la mie de pain, & faites-les griller à petit feu, afin qu'ils ſoient de belle couleur.

Votre anguille ainſi cuite, vous pouvez la mettre à pluſieurs ſauſſes.

Ce mot eſt en uſage dans pluſieurs façons de parler proverbiales & figurées.

On dit d'un homme qui trouve moyen de s'échapper quand on croit le tenir, ou que l'on compte terminer avec lui quelque affaire; qu'*il s'échappe comme une anguille.*

Ecorcher une anguille par la queue, ſignifie commencer une choſe par où il faudroit la finir.

On dit de quelqu'un qui a peur ſans ſujet, *que c'eſt une anguille de Melun, qui crie avant qu'on l'écorche.*

Ce proverbe doit ſa naiſſance au cri que fit un nommé *Anguille*, Bourgeois de Melun, en jouant dans une Comédie le rôle de Saint Barthélemy, quand l'exécuteur, le couteau à la main, fit ſemblant de l'écorcher.

On dit d'une intrigue cachée, dans une affaire que l'on traite, qu'*il y a quelque Anguille ſous roche.*

Les *Anguilles* au nombre de cent, payent dix ſous à l'entrée du Royaume, & quatorze ſous à la ſortie.

ANGUILLE *de ſable*, ſe dit d'un petit poiſſon de la longueur du doigt, qui a le dos bleu & le ventre blanc. Il eſt commun en Angleterre & bon à manger. On le dit apéritif.

ANGUILLE *de mer de Ceylan.* Ray dit que c'eſt un poiſſon ſaxatile venimeux.

Il y a pluſieurs autres *Anguilles* qu'on diſtingue par les lieux qu'elles habitent, comme l'*Anguille* de Canarie, l'*Anguille* du Sénégal, l'*Anguille* de la Jamaïque, &c.

ANGUILLE, ſe dit dans les Manufactures de draps, des bourrelets ou faux plis qui ſe font aux draps ſous les piles des Moulins à foulon, par le défaut d'attention des ouvriers.

ANGUILLE, eſt le nom d'une île de l'Amérique ſeptentrionale, l'une des Antilles, dans la mer du nord. Il y croît de l'excellent tabac.

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *u* qui eſt oiſif, en donnant au *g* le ſon qu'il a devant *a*, *o*, & *u*, & écrire, *Angille*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

Les *ll* ſe prononcent mouillés.

ANGUILLÈRES; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Marine, qui déſigne des entailles faites dans les varangues pour faire couler l'eau du vaiſſeau, depuis la proue juſqu'aux pompes.

ANGUILLIÈRE; ſubſtantif féminin. Lieu où l'on a mis des Anguilles pour les nourrir & les conſerver.

ANGUINA; ſubſtantif maſculin. Sorte de plante qui ne diffère de la pomme de merveille, que par la fineſſe des filamens de ſes fleurs, & parce que ſon fruit ne s'ouvre pas de lui-même.

ANGUINÉE; adjectif féminin, & terme de Géométrie. Newton déſigne ainſi des hyperboles du troiſième ordre, qui ayant des points d'inflexion, coupent leur aſymptote, & s'étendent vers des côtés oppoſés.

ANGULAIRE; adjectif des deux genres. *Angularis.* Qui a un ou plu

ſieurs angles, où qui a rapport aux angles. *Remarquez cette figure angulaire.*

MOUVEMENT ANGULAIRE, ſe dit de celui d'un mobile qui décrit un angle, ou qui ſe meut circulairement autour d'un point.

MUSCLE ANGULAIRE, ſe dit, en termes d'Anatomie, d'un muſcle qui s'attache à l'angle ſupérieur de l'omoplate, & qui eſt le modérateur de l'abaiſſement de cet angle.

APOPHYSES ANGULAIRES, ſe dit des quatre apophyſes du coronal, ainſi nommées de ce qu'elles répondent aux angles des yeux.

ARTÈRE ANGULAIRE, ſe dit de celle qui, après s'être diſtribuée aux muſcles, aux cartilages & aux autres parties du nez, va paſſer au grand angle de l'œil, & ſe ramifier au muſcle orbiculaire des paupières, au muſcle ſurcilier, & au muſcle frontal où elle ſe perd.

PIERRE ANGULAIRE, ſe dit, en termes d'Architecture, de la première pierre fondamentale qui fait l'angle d'un Edifice. *On a mal placé la pierre angulaire de cette maiſon.*

C'eſt dans ce ſens que l'*Ecriture* dit figurément de *Jeſus-Chriſt*, qu'*il eſt la Pierre angulaire.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un angulaire corps*, mais *un corps angulaire.*

ANGULEUX, EUSE; adjectif. Ce mot déſigne une ſurface à pluſieurs angles. *Un fruit anguleux.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

ANGURIA; *Voyez* ANGOURIA, c'eſt la même choſe.

ANGUS; nom propre. Province de l'Ecoſſe ſeptentrionale, ſur la côte de la mer d'Allemagne, à l'oueſt du Comté de Perth. Elle abonde en blés & en pâturages.

ANGUSTICLAVE; ſubſtantif maſculin. C'étoit la Tunique des Chevaliers Romains; celle des Sénateurs ſe nommoit *Laticlave.*

ANGUSTIÉ, ÉE; adjectif qui ſignifie étroit, ſerré. Il ne ſe dit que d'un chemin ou d'une route. *Un chemin anguſtié.*

ANGY; nom propre. Bourg de France, dans le Beauvoiſis, à quatre lieues, nord-oueſt, de Senlis.

ANHALT; nom propre d'une Principauté d'Allemagne, dans la haute Saxe. Elle eſt bornée au nord par le Duché de Magdebourg & la Principauté d'Halberſtadt, à l'eſt par le Duché de Saxe, au ſud par le Comté de Mansfeld, & à l'oueſt par celui de Stolberg. C'eſt le patrimoine de la maiſon d'Anhalt, l'une des plus illuſtres d'Empire.

On prépare un remède ſous le nom d'*Eau d'Anhalt*, dont voici la compoſition, les vertus & l'uſage.

Prenez une demi-livre de térébenthine de Veniſe, une once d'encens mâle, ſix gros de maſtic, autant de girofle, de noix-muſcade, de cubèbes & de cannelle; une demi-once de baies de laurier, & autant de ſemence de fenouil; trois gros de bois d'aloès, & deux gros & demi de ſafran: mettez-la térébenthine & ces drogues groſſièrement pulvériſées dans une cucurbite de verre, verſez deſſus cinq livres d'eſprit de vin; laiſſez le mêlange en digeſtion pandant ſix jours, adaptez enſuite un chapiteau à la cucurbite, joignez un récipient

dans le cou duquel vous aurez ſuſpendu quinze grains de muſc enveloppés dans un nouet, afin que la liqueur s'en empreigne dans la diſtillation qui ſe fera au bain Marie, après avoir exactement luté les jointures.

Cette eau fortifie l'eſtomac & le cœur; elle aide à la reſpiration, provoque l'urine, diviſe la pierre, & s'emploie contre l'apoplexie & la paralyſie : la doſe eſt depuis une drachme juſqu'à trois.

La même eau s'aplique encore extérieurement ſur les parties attaquées de fluxions, de paralyſie, de treſſaillement de nerfs, de contuſion & de fractures.

ANHELER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Verrerie, qui ſignifie entretenir le feu dans une chaleur convenable. *Les ouvriers anhelent mal.*

ANHERAGE; ſubſtantif maſculin, & terme de rivière, qui déſigne les arrhes qu'on donne aux ouvriers dont on ſe ſert pour conduire des trains.

ANHET; vieux mot qui ſignifioit autrefois agneau.

ANHIMA; ſubſtantif maſculin. Oiſeau d'eau & de proie du Bréſil. Il eſt plus grand qu'un cigne, & il porte ſur ſa tête une corne mince, déliée, & longue de cinq pouces.

Du vin où l'on a fait infuſer la corne de cet oiſeau pendant douze heures, eſt, à ce qu'on prétend, un bon remède dans les ſuffocations de la matrice, & pour accélérer l'accouchement.

ANHINGA; ſubſtantif maſculin. Bel oiſeau aquatique du Bréſil, qui a la grandeur de nos canards. Il vit de poiſſons qu'il prend très-adroitement.

ANHOLT; nom propre. Petite ville des Provinces-Unies, au Duché de Gueldres, à deux lieues, à l'eſt, d'Emerik. Elle fut pillée & brûlée en 1580.

ANI; ſubſtantif maſculin. Sorte de perroquet du Bréſil & du Mexique, qui vit de chenilles, de mouches & d'eſcargots. Son plumage eſt riche & brillant.

ANIAN; nom propre d'un détroit réel ou imaginaire, entre l'Aſie & l'Amérique, dans les terres Arctiques. On en a beaucoup parlé, ſans qu'il en ſoit mieux connu.

ANIANA; nom propre. Ville que Ptolémée place en Méſopotamie, ſur l'Euphrate.

ANIANE, nom propre. Ville de France en Languedoc, environ à quatre lieues, oueſt-nord-oueſt, de Montpellier. Il y a une Abbaye en commende, qui vaut douze mille livres de rente au Titulaire.

ANJAR; nom propre. Gros bourg d'Aſie, en Turquie, ſur la route d'Alep à Alexandrette.

ANIAVA; nom propre d'un cap d'Aſie, dans la terre d'Ieſſo.

ANIAX; vieux mot qui ſignifioit autrefois anneaux.

ANICHIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois nicher, faire ſon nid.

ANICHILLER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois réduire à rien.

ANIÇOTE; vieux mot qui ſignifioit autrefois béquille.

ANICROCHE; ſubſtantif féminin. Embarras, difficulté. *Quand nous ſommes ſur le point de finir, il ſurvient toujours quelque anicroche.* Ce mot eſt du ſtyle familier.

ÂNIER; ſubſtantif maſculin, & ÂNIERE ſubſtantif féminin. Ces mots, qui ſont du ſtyle familier, déſignent celui & celle qui conduiſent des ânes.

ANIGRIDES; terme de Mythologie, &

& nom des Nymphes qui habitoient les rives du fleuve Anigrus, dans le Peloponèſe. On invoquoit ces Nymphes dans les maladies cutanées. Pour ſe les rendre propices, on leur faiſoit des ſacrifices, & l'on paſſoit l'Anigrus à la nage.

ANIGRUS ; terme de Mythologie, & nom propre d'un fleuve d'Elide, dans le Peloponèſe, duquel les Centaures rendirent les eaux amères, en y lavant les bleſſures qu'Hercules leur avoit faites.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ANIKAGAE ; nom propre. Ancienne ville d'Arménie, à deux journées de Cars. Il n'en reſte que des ruines.

ANIL ; ſubſtantif maſculin. Plante du Bréſil à feuilles rondes & épaiſſes, qui s'élève à la hauteur d'environ deux pieds. Ses fleurs ſont rougeâtres, & reſſemblent à celles des pois : il leur ſuccède des gouſſes qui renferment des ſemences oblongues. Toute la plante a un goût amer & piquant : mais outre qu'on en tire l'indigo, elle eſt vulnéraire & déterge les vieux ulcères ſur leſquels on l'applique pulvériſée. On s'en ſert auſſi en frontal contre les maux de tête.

ANILCO ; nom propre d'un bourg & d'une contrée de la Floride, dans l'Amérique ſeptentrionale.

ANILLE ; ſubſtantif féminin, & terme de l'art Héraldique, qui déſigne une figure en forme de deux crochets adoſſés & liés enſemble, dont chacun reſſemble à un *C*.

ANIMACHA ; nom propre. Rivière d'Aſie, qui a ſa ſource au Royaume de Calicut, & ſon embouchure dans la mer des Indes, à ſix lieues au nord, de Cranganor.

ANIMADVERSION ; ſubſtantif féminin. *Animadverſio.* Terme de Palais, qui ſignifie réprimande, correction, en paroles ſeulement. *Cet Avocat s'eſt expoſé à l'animadverſion des Juges.*

ANIMAL ; ſubſtantif maſculin. *Animal.* C'eſt un être compoſé d'un corps organiſé, & d'une ame ſenſitive, qui a la faculté de ſe reproduire, qui vit & qui meurt.

L'*animal*, dit M. de Buffon, eſt, ſelon notre façon d'appercevoir, l'ouvrage le plus complet de la nature, & l'homme en eſt le chef-d'œuvre.

L'*Animal* réunit toutes les puiſſances de la nature ; les forces qui l'animent, lui ſont propres & particulières ; il veut, il agit, il ſe détermine, il opère, il communique par ſes ſens avec les objets les plus éloignés ; ſon individu eſt un centre où tout ſe rapporte, un point où l'Univers entier ſe réfléchit, un monde en raccourci : voilà les rapports qui lui ſont propres : nous-mêmes, à ne conſidérer que la partie matérielle de notre être, nous ne ſommes au-deſſus des animaux que par quelques rapports de plus, tels que ceux que nous donnent la langue & la main.

On donne par mépris le titre *d'animal* à une perſonne ſtupide & groſſière. *Vous conviendrez que cet homme eſt un ſot animal.*

ANIMAL, ALE ; eſt auſſi adjectif, & déſigne ce qui a rapport à l'animal. *Les fonctions animales.*

On appelle, en termes d'Hiſtoire naturelle, *règne animal*, la claſſe des animaux.

On appelle en Chimie, *ſubſtances animales*, *huiles animales*, celles qui ont été tirées des animaux.

Homme animal, dans le ſens de l'écriture, ſignifie homme ſenſuel, & eſt oppoſé à ſpirituel.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, au ſingulier maſculin ; mais longue au pluriel, & brève au féminin qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une animale vie*, mais *une vie animale*.

ANIMALCULE ; ſubſtantif maſcul. Petit animal. Il ſe dit particulièrement des animaux qui ne s'obſervent qu'à l'aide du microſcope. *Il y a des animalcules ſans nombre dans les liqueurs ſéminales.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, la quatrième brève, & la cinquième très-brève.

ANIMALISTES ; ſubſtantif maſculin pluriel. Il déſigne certains Phyſiciens qui enſeignent que les embryons ſont non-ſeulement tout formés, mais déja très-vivans dans la ſemence du père. Celui-ci lance, diſent-ils, un grand nombre de ces embryons dans la matrice, & la mère ne fait que loger & nourrir celui qui doit être vivifié.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

ANIMATION ; ſubſtantif féminin, & terme didactique, qui ſe dit de l'union de l'ame au corps. *L'opinion des Naturaliſtes qui prétendent que l'animation du fœtus n'arrive qu'après quarante jours, eſt fort incertaine.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, la quatrième brève, la cinquième l'eſt encore au ſingulier ; mais elle devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

ANIMÉ ; (gomme) c'eſt une réſine blanche qui nous vient d'Amérique. Elle coule par inciſion d'un arbre aſſez grand, qu'on appelle *courbaril*.

La meilleure *gomme animé* doit être blanche, ſéche, friable, nette, de bonne odeur, & doit ſe conſumer facilement ſur les charbons allumés.

Elle contient beaucoup de ſel & d'huile eſſentielle. Elle eſt propre pour diſcuter, pour amollir, pour réſoudre les tumeurs indolentes, pour la migraine, pour fortifier le cerveau ; on en applique deſſus la tête, & l'on en parfume les bonnets. On l'emploie auſſi dans les plaies pour déterger & cicatriſer.

Elle eſt utile dans les affections froides, douloureuſes, rhumatiſmales & œdémateuſes de la tête, des nerfs, des articulations, & contre la paralyſie, les contractions, les relachemens, les contuſions : elle fait partie des emplâtres & des cérats qui ſont d'uſage dans ces maladies.

La *gomme animé* paye pour droits cinq livres par quintal à l'entrée du Royaume.

ANIMÉ, EE ; adjectif & participe paſſif. *Animatus, a, um.* *Voyez* ANIMER.

ANIMÉ, ſe dit, en termes de l'Art hé-

raldique, des yeux & de la tête d'un cheval qui paroît en action.

PENMARCH en Bretagne, de gueules à une tête de cheval, d'argent animée & bridée de ſable.

ANIMÉ, ſe dit, en termes de peinture & de ſculpture, d'une figure, d'un groupe, d'un ſujet traité de façon que par la correction du deſſein & par la force des traits, un Peintre avec ſon pinceau, un Sculpteur avec ſon ciſeau, leur donnent un air vivant qui exprime bien l'action & les mouvemens de l'ame qu'ils ont voulu repréſenter.

ANIMELLES; ſubſtantif féminin pluriel. *Animellæ.* Terme d'Anatomie, & nom qu'on donne aux glandes ſalivaires ſituées ſous les oreilles, le long de la mâchoire inférieure.

ANIMELLES, eſt auſſi le nom qu'on donne dans les cuiſines aux teſticules de bélier. Voici une manière de les apprêter.

Coupez vos animelles en morceaux, ôtez-en la peau; mettez deſſus un peu de ſel pilé; farinez-les, jettez-les dans une friture bien chaude, & quand elles ſeront croquantes, vous les tirerez & les ſervirez chaudement pour entremets.

ANIMER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Animare.* Mettre l'ame, le principe de la vie dans un corps organiſé. *La Fable dit que Pigmalion anima une ſtatue qu'il avoit faite.*

ANIMER, ſignifie encourager, exciter à quelque choſe. *Ce Général a l'art d'animer ſes troupes au combat.*

On dit, en parlant des Saints, que *Dieu les anime de ſon eſprit;* pour dire, que Dieu les guide, les éclaire, les fortifie, les fait agir.

On dit dans le même ſens, que *quelqu'un eſt animé de l'eſprit de Dieu, d'un ſaint zèle.*

ANIMER, ſignifie rendre vif, prompt, agiſſant. *Rien ne peut animer ce pareſſeux.*

ANIMER, ſignifie irriter, exciter à la colère, à la vengeance. *Il ne falloit pas animer le père contre le fils.*

ANIMER, s'emploie au figuré, & ſignifie, rendre ſenſible, donner du mouvement. *Il n'y a plus d'Orphée muſicien, pour animer les pierres & les arbres.*

ANIMER, dans le même ſens, en parlant des ouvrages d'eſprit, ſignifie leur donner de la force. *Cette Harangue étoit ſingulièrement animée.*

On dit, *animer la converſation;* pour dire, la rendre vive.

ANIMER, ſignifie donner de l'éclat. *Voyez comme la préſence de ce jeune homme anime le teint de cette jeune perſonne.*

ANIMER, en termes de Peinture & de Sculpture, ſignifie donner de la vie, du caractère, de l'expreſſion à une figure. Il ne faut pas que la peinture tienne trop de l'antique, parce que les figures reſſentiroient le marbre & la ſtatue. On ne doit imiter des antiques que la nobleſſe, la grace, la pureté & le coulant des contours, le mâle & le nourri des membres avec la beauté des proportions. Le trop grand calme des figures Grecques rendroit la peinture froide, inanimée & peu énergique.

ANIMER, eſt verbe pronominal réfléchi. Au propre & au figuré. Exemples. Au propre: *On ne s'anime pas ſoi-même.* Au figuré: *La converſation ne s'anime pas.*

ANIMER UN CHEVAL, ſignifie, en termes de Manège, le réveiller, quand il rallentit ſes mouvemens au ma-

nège, au moyen du ſifflement, de la gaule ou du bruit de la langue.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ANIMMEY; nom propre. Petite ville d'Afrique au royaume de Maroc, près d'une montagne de même nom, & de la ſource de la rivière de Tenſif.

ANIMOSITÉ; ſubſtantif féminin. Paſſion de l'ame, mouvement de haine, de colère, de reſſentiment, qui nous porte à nuire à quelqu'un dont nous avons reçu ou cru recevoir quelque offenſe. *L'animoſité éclatoit dans tous ſes procédés.*

Tout eſt bref au ſingulier, mais la dernière ſyllabe eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire d'après la prononciation, *animoẓité*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANIMOTHA; nom propre. Ville que les notices de l'Empire placent dans l'Arabie.

ANIMOVISTES; ſubſtantif maſculin pluriel. C'eſt le nom qu'on a donné aux animaliſtes réformés, dont Lewenhoek a établi la doctrine. Forcés de reconnoître des œufs, ils regardent les ovaires comme des hôtelleries, dont chaque œuf eſt un appartement, où en paſſant du néant à l'être, vient loger un animal ſpermatique, ſans aucune ſuite, s'il eſt femelle, mais traînant après lui, s'il eſt mâle, toute ſa poſtérité, de génération en génération.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

ANINGA; ſubſtantif maſculin. Racine qui croît aux îles Antilles, & qui reſſemble à la ſquine. La décoction de cette racine ſert dans les ſucreries, pour l'affinage des ſucres; ce qui vaut beaucoup mieux que l'arſénic & le ſublimé avec quoi on les affinoit auparavant.

ANINGA-IBA; ſubſtantif maſculin. Arbre du Bréſil qui croît dans l'eau. Il ne pouſſe qu'une ſeule tige fort caſſante; ſes feuilles ont quelque reſſemblance avec celles du *nénuphar*. Il porte de grandes fleurs monopétales, d'un jaune pâle, auxquelles ſuccèdent des fruits de la figure & de la groſſeur d'un œuf d'autruche, verts & pleins d'une pulpe blanche, qui prend en mûriſſant une ſaveur farineuſe. Dans des temps de diſette, on fait uſage de ce fruit; mais l'excès en eſt dangéreux, car cette pulpe eſt froide & venteuſe. Les Négres emploient ſon bois, qui eſt léger & compact, à faire des bateaux à trois planches aſſemblées.

On tire de la racine une huile exprimée qu'on ſubſtitue à celle de nénuphar & de caprier. La décoction de la même racine cuite dans de l'urine, & employée en fomentations, appaiſe les douleurs de la goutte invétérée ou récente.

ANINGA-PERI; ſubſtantif maſculin. Plante qui croît dans les bois. Elle porte une fleur blanche à laquelle ſuccèdent de petites grappes noirâtres, ſemblables aux baies de ſureau. Ses feuilles ſont cotoneuſes, ovales, ayant la même odeur que l'ortie. On prétend qu'étant broyées ou pulvériſées, elles ſont ſalutaires contre les ulcères, récens ou invétérés.

ANJOING; nom propre. Bourg de France, dans le Blaiſois, à trois

lieues, ſud-ſud-eſt, de Romorantin.

ANJOU; nom propre. Province de France, qui a le Maine au nord, le Poitou au ſud, la Touraine à l'eſt, le Saumurois au ſud-eſt, & la Bretagne à l'oueſt. Sa longueur eſt de vingt & une lieues, & ſa largeur de dix-neuf. Le terrein en eſt très-fertile en blés, en vins, en légumes & en fruits, & les pâturages y abondent.

Il y a d'ailleurs des mines de charbon de terre, de cuivre, de plomb, d'étain, de fer, & pluſieurs carrières de pierres blanches, de marbres, & particulièrement d'ardoiſes. Toutes ces productions ſont dans cette province des objets de commerce, de même que la cire qu'on y blanchit, les verres qu'on y fabrique, & le ſucre qu'on y rafine. *Voyez* ANGERS.

ANJOUAN; nom propre. Petite île d'Afrique dans la mer d'Ethiopie, & l'une des îles de Comorre ou de la Maiotte, entre l'île de Madagaſcar à l'eſt, & la côte de Zanguebar à l'oueſt.

ANIRAN; nom propre. C'eſt l'Ange ou le Génie qui préſide aux mariages chez les Parſis, Adorateurs du feu, connus autrefois ſous le nom de *Mages*.

ANIS; ſubſtantif maſculin. *Aniſum*. Plante dont la tige velue, creuſe, ronde & rameuſe, s'élève à la hauteur de près d'un pied. Ses feuilles ſont odorantes, & reſſemblent à celles du perſil; ſa fleur eſt roſacée en ombelle, & il lui ſuccède un fruit oblong, ovoïde, qui ſe diviſe en deux ſemences convèxes, cannelées d'un côté. On cultive l'anis dans les jardins.

On ne ſe ſert en Médecine que de la ſemence, qui contient beaucoup d'huile exaltée, & de ſel volatil. Elle eſt cordiale, ſtomacale, pectorale, carminative, digeſtive: elle excite le lait aux nourrices, & guérit de la colique.

On donne à l'homme la ſemence pulvériſée & infuſée dans du vin, de l'eau-de-vie ou de l'eau ſimple, à la doſe d'une demi-drachme juſqu'à une drachme; & l'huile qu'on tire de cette ſemence par diſtillation ou par expreſſion, & qui a plus de vertus que la ſemence même, ſe donne depuis deux gouttes juſqu'à dix ou douze.

On donne aux animaux la ſemence pulvériſée à la doſe d'une once, infuſée dans une demi-livre d'eau-de-vie.

On fait des trochiſques d'anis, dont voici la préparation, les vertus & la doſe.

Prenez deux gros de ſemences d'anis, autant d'aloès ſuccotrin, & de ſuc d'aigremoine épaiſſi; un demi gros de ſemences d'aneth, autant d'amandes amères, de ſpicanard, de maſtic, de macis, de feuilles d'abſynthe ſéches, de racines de cabaret, & de celles d'ache; pulvériſez ces drogues, & mêlez les poudres avec quantité ſuffiſante de ſuc d'abſynthe, pour former une maſſe dont vous compoſerez vos trochiſques que vous ferez ſécher.

Ces trochiſques chaſſent & diſſipent les vents; ils fortifient l'eſtomac, ils raréfient les humeurs froides & viſqueuſes; ils ſont ſalutaires contre les obſtructions du foie & de la rate, & ils purgent doucement.

On les prend à la doſe d'une demi-drachme, juſqu'à une drachme & demie.

ANIS, ſe dit d'une ſorte de dragée faite avec de l'anis. *D'excellens anis*.

Les *anis* payent pour droits à l'entrée du royaume vingt ſous par quintal.

ANIS *de la Chine*, ſe dit d'une ſemence qui a la figure & la groſſeur de celle de la coloquinte, & l'odeur de celle de notre anis, mais plus forte, avec des propriétés à peu près ſemblables.

ANIS *étoilé* ou *de Sibérie*; c'eſt la même choſe qu'anis de la Chine.

ANIS *aigre*, ſe dit d'une graine qu'on appelle *Cumin*.

ANIS, eſt le nom d'une montagne de France dans le Vélay, ſur laquelle eſt bâtie la ville du Puis.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

ANISA; nom propre. Davity place une île de ce nom près de la côte d'Afrique, non loin de celle de Mozambique. Il dit qu'on y recueille beaucoup de manne, mais qui vaut moins qu'ailleurs.

ANI-SCALPTOR; ſubſtantif maſculin, & terme d'Anatomie, qui déſigne le muſcle long dorſal, qu'on appelle encore *Torche-cul*, parce qu'il ſe meut pour cette opération de propreté.

ANISÉ, EE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ANISER.

ANISER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Mettre de l'anis ſur quelque choſe. *On a trop aniſé cet entremets.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'aniſe*, la ſyllabe *ni* eſt longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *anizer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANITHA, nom propre. Ville que Ptolémée place dans l'Arabie Pétrée.

ANITIS; terme de Mythologie. C'eſt un des noms de Diane.

ANITORGIS; nom propre. Ancienne ville d'Eſpagne dont parle Tite-Live. On ignore ſa poſition.

ANIUS; terme de Mythologie, & nom propre d'un Roi de Delos qui fut grand Prêtre d'Appollon. Il avoit trois filles, auxquelles Bacchus avoit accordé le privilège de métamorphoſer en blé, en huile & en vin, ce qu'elles jugeroient à propos, & Agamemnon les lui enleva; mais Bacchus, qu'elles réclamèrent contre cette violence, les changea en pigeons qui s'envolèrent.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ANIZY-LE-CHATEL; nom propre. Bourg de France, dans le Soiſſonnois, ſur la rivière de Delette, à trois lieues, oueſt-ſud-oueſt, de Laon.

ANKER; ſubſtantif maſculin. C'eſt une meſure des liquides à Amſterdam. L'Anker contient deux ſtékans, chaque ſtékan contient ſeize mingles, & chaque mingle deux pintes de Paris.

Ce mot, qui eſt Hollandois, ſe prononce *ankre* en françois.

ANKILOGLOSSE; ſubſtantif maſculin, & terme de Médecine. Il ſe dit d'un vice du filet ou ligament de la langue, qui eſt trop court de naiſſance, ou bien endurci par

quelque cicatrice, d'où naît une grande difficulté de parler.

ANKILOSE ; ſubſtantif féminin. Terme de Chirurgie, qui déſigne une maladie dans laquelle deux os joints par articulation mobile, ſont ſoudés enſemble par le ſuc oſſeux, & ne font plus qu'une pièce.

Il y a deux ſortes d'ankiloſes : les vraies ou parfaites, & les fauſſes ou imparfaites.

Les premières, qui entraînent l'immobilité totale de la partie, ſont incurables.

Les autres peuvent être cauſées par les tumeurs des jointures, le gonflement des os, celui des ligamens, l'épanchement de la ſynovie, & autres maladies qui empêchent le mouvement des articulations.

On peut faire uſage dans cette maladie de l'onguent dont voici la recette.

Prenez quatre livres de bonne huile d'olive, une livre de minium, autant de céruſe, d'onguent de ſtirax & de cire neuve, avec ſix onces de térébenthine bien claire ; faites cuire en conſiſtance d'onguent, l'huile, le minium & la céruſe dans une baſſine ; retirez la baſſine du feu pour y joindre la térébenthine, en remuant avec une ſpatule de bois ; remettez ſur le feu ; ajoutez la cire, & faites encore cuire en conſiſtance d'onguent que vous retirerez & remuerez continuellement juſqu'à ce qu'il ſoit réfroidi.

Cet onguent amollit les parties dures, inciſe les humeurs épaiſſes, réſout celles qui ſont viſqueuſes & tenaces, & diſſipe les congeſtions.

On fait uſage avec ſuccès dans ces maladies des eaux minérales chaudes de Plombieres, de Barège, de Bourbon, du Mont d'or, &c.

ANNA ; nom propre & terme de Mythologie. Déeſſe qui préſidoit aux années. On célébroit ſa fête au mois de Mars. Avant d'être une Divinité, elle étoit maîtreſſe d'Enée ; mais comme Lavinie en étoit jalouſe, elle ſe jetta, pour éviter ſa vengeance, dans les bras du fleuve Numicius.

ANNA, eſt une ancienne ville d'Aſie, ſur l'Euphrate, dans l'Arabie déſerte, ſur les frontières de l'Arabie heureuſe.

ANNA, eſt encore le nom d'un animal du Pérou, qu'on dit infecter les lieux où il ſéjourne.

ANNABERG ; nom propre. Ville d'Allemagne, en Miſnie, dans la haute Saxe, ſur le Schnéeberg, près des frontières de Bohême, & à neuf milles, au ſud de Meiſſen.

ANNACH ; il y a en Irlande deux villes de ce nom : une dans le comté de cavan, & l'autre dans le comté de Downe.

ANNACIOUS ; (les) peuple du Bréſil, dans l'Amérique méridionale ; il habite dans les terres au-delà du gouvernement de Porto Seguro.

ANNAL, ALE ; adjectif & terme de pratique. Il déſigne ce qui ne dure qu'un an, ou qui n'eſt valable que pendant un an. Les lettres de Chancellerie qui ſont annales, ne valent après l'année qu'autant qu'on obtient des lettres de ſurannation.

Les Romains avoient emprunté des Italiens la loi *annale*, qui réglait l'âge pour parvenir aux charges de la République. Il falloit dix-huit ans pour être Chevalier Romain, & vingt-cinq pour obtenir le Conſulat.

Les deux ſyllabes ſont moyennes au ſingulier maſculin ; mais la ſeconde eſt longue au pluriel, & brève au fé-

minin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

Le *l* final & les deux *nn* ſe font ſentir en toute circonſtance.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *les annaux plaids*, mais *les plaids annaux*.

ANNA LAURENTIA; nom propre, & terme de Mythologie. Femme Romaine qui habitoit le mont Aventins, où elle fournit des vivres au peuple Romain quand il s'y retira. Par reconnoiſſance on en fit une Déeſſe, qui devint amoureuſe de Mars en entrant dans le ciel; mais ce Dieu ne répondit pas à ſes vœux. Sa fête ſe célébroit ſur les bords du Tibre, au milieu de la joie, des danſes & des feſtins.

ANNALES; ſubſtantif féminin pluriel. Il ſe dit d'une hiſtoire qui rapporte les évènemens année par année. *On eſtime les annales de Tacite.*

Dans le ſtyle ſoutenu, *annales* ſe dit indifféremment pour l'hiſtoire. *Ses vertus ſont conſacrées dans nos annales.*

ANNALISTE; ſubſtantif maſculin. Hiſtorien qui écrit des annales. *Les circonſtances empêchent ſouvent les Annaliſtes de dire la vérité.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue & la quatrième très-brève.

ANNAN; nom propre. Rivière de l'Ecoſſe méridionale qui a ſa ſource dans la Province de Twedal, & ſon embouchure dans le golfe de Solway. Elle arroſe une ville & un château de ſon nom, ſitués à un mille de ſon embouchure.

ANNANDALE; nom propre. Province de l'Ecoſſe méridionale, ſur les deux rives de l'Annan qui l'arroſe. Elle eſt fertile & riche en bois.

ANNAPES; nom propre. *Anapium.* Bourg de France, dans la Flandre Vallonne, ſur la rivière de Marque, à une lieue, eſt-ſud-eſt, de Lille.

ANNATE; ſubſtantif féminin. Droit que l'on paye au Pape pour les Bulles des Évêchés & des Abbayes. Ce droit eſt le revenu d'une année du Bénéfice, taxée ſelon l'évaluation faite au temps du Concordat.

Les Papes accordoient quelquefois ce privilège aux Évêques, ſur tous les Bénéfices qui étoient à leur collation, pour les mettre en état d'acquitter les dettes de leurs Égliſes. Jean XXII fut le premier qui ſe l'arrogea, pour un temps, ſur toute l'Égliſe. Boniface IX le confirma pour tous les Souverains Pontifes, par une Sentence décrétale.

Les Rois de France & les Parlemens ſe ſont toujours oppoſés aux *Annates*, comme à un tribut qui leur paroiſſoit odieux. Le Concile de Bâle les avoit même condamnés; mais le Concordat de François I avec Léon X, autoriſant la règle cinquante-cinq de l'expreſſion de valeur, introduite à l'occaſion des *Annates*; les Papes ont prétendu, que non-ſeulement les Bénéfices conſiſtoriaux, mais tous les autres encore, étoient ſoumis au droit d'*Annate*, lorſqu'ils excédoient la valeur de trente ducats. Cependant ils ſe ſont déſiſtés de cette prétention pour les Bénéfices non conſiſtoriaux, & les Abbayes de Filles, dont

dont la valeur n'eſt jamais exprimée dans la Supplique, que de vingt-quatre ducats. A l'égard des Bénéfices conſiſtoriaux, ceux des Pays d'obédience, qui n'étoient point unis à la Couronne au temps du Concordat, payent l'année entière. Les autres ne ſont ſoumis qu'à la moitié, à laquelle l'ancienne taxe a été réduite, ſuivant la réformation du Concile de Conſtance. Dans pluſieurs Chapitres, on retient l'*Annate* des Chanoinies vacantes, pour la fabrique & les ornemens de l'Égliſe.

ANNE; vieux mot qui ſignifioit autrefois tante.

ANNEAU; ſubſtantif maſculin. *Annulus.* Bague, ou petit corps circulaire qui ſe met au doigt. *Un anneau d'or.*

Les Anciens faiſoient uſage de trois ſortes d'*anneaux*: les premiers, qui ſervoient d'ornement & de marques de diſtinction, ſe portoient au doigt. Le droit de porter l'*anneau d'or* n'appartenoit, dans les premiers temps de la République Romaine, qu'aux Sénateurs ſeuls, qui avoient rempli quelqu'ambaſſade chez une nation étrangère. Ce droit s'étendit dans la ſuite aux autres Sénateurs, & devint enfin le ſigne propre & diſtinctif des Chevaliers Romains. Le Peuple portoit alors l'*anneau* d'argent, & les Eſclaves celui de fer: Mais, après la ruine de la République, l'*anneau d'or* ne fut plus qu'une foible diſtinction, qui s'accordoit même à des Affranchis.

La ſeconde ſorte d'*anneaux* ſervoit à cacheter les lettres, les contrats, les diplômes, les armoires, les coffres, &c. Chaque Particulier avoit un de ces *anneaux*, qui lui étoit propre, & ſur lequel ſe voyoit une figure quelconque, comme d'une Divinité, d'un Animal, &c.

La troiſième ſorte d'*anneaux*, étoit deſtinée aux Cérémonies nuptiales. Le futur époux donnoit un de ces *anneaux*, qui étoient ordinairement de fer, le jour des fiançailles, à la future épouſe, en témoignage des engagemens qu'il contractoit avec elle. Cette courume a paſſé juſqu'à nous.

ANNEAU ÉPISCOPAL, ſe dit de celui qui fait un des ornemens Pontificaux des Evêques. Il eſt regardé comme le ſigne du mariage ſpirituel de l'Évêque avec ſon Égliſe.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *ne mets à ton doigt anneau trop étroit*; pour dire, qu'on ne doit pas s'embarraſſer de choſe qui puiſſe faire de la peine, & dont il ſoit difficile de ſe défaire.

ANNEAU, ſe dit auſſi d'un cercle fait d'une matière dure, & qui ſert à attacher quelque choſe. *L'anneau d'une ancre, l'anneau d'une chaloupe.*

ANNEAU, ſe dit, par exenſion, des boucles qui ſe font par la friſure des cheveux. *On vous a friſé par anneaux.*

ANNEAU, ſe dit, en termes d'Anatomie, de l'écartement des fibres de l'oblique externe vers ſa partie inférieure, pour le paſſage du cordon ſpermatique dans les hommes, & du ligament rond dans les femmes.

ANNEAU, ſe dit, en termes d'Agriculture, d'un ſarment ainſi nommé de la forme qu'on lui donne en le contournant.

ANNEAU DE SATURNE, ſe dit, en termes d'Aſtronomie, d'un cercle mince & lumineux, qui entoure la planète de Saturne, &

qui en eſt à quelque diſtance.

ANNEAU SOLAIRE, ſe dit d'une ſorte de petit cadran portatif, fait d'un cercle de cuivre d'environ deux pouces de diamètre, & quatre lignes de largeur. Cet inſtrument n'indique l'heure avec exactitude, que dans le temps de l'équinoxe.

ANNEAU ASTRONOMIQUE ou UNIVERSEL, ſe dit d'une autre eſpèce de cadran ſolaire, qui ſert à indiquer l'heure en quelqu'endroit de la terre que ce ſoit; il diffère du précédent, qui eſt borné à une certaine latitude.

ANNEAU, en termes de Meſure de bois. *Voyez* MOULE.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *n* & un *e* qui ſont oiſifs, changer le *x* du pluriel en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *anau*, *anaus*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ANNEBAUT; nom propre. Bourg de France en Normandie, ſur la Rille, à ſix lieues & demie, oueſt-ſud-oueſt, de Rouen.

ANNECY; nom propre. Ville de Savoie, dans le Genevois, ſur la rivière de Sier, au bord du lac d'Annecy. C'eſt la réſidence de l'Evêque de Genève & de ſon Chapitre, depuis que l'Evêque, Pierre de la Baume, fut chaſſé de cette dernière Ville en 1535.

ANNEDOTS; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Mythologie. C'étoit le nom des Dieux que les Chaldéens avoient imaginés, à l'imitation des bons & des mauvais Anges.

ANNÉE; ſubſtantif féminin. *Annus*. Le temps que le ſoleil met à parcourir les ſignes du zodiaque, & qui eſt compoſé de douze mois.

Les Egyptiens furent, dit-on, les premiers, qui partagèrent l'année en douze mois. Mais comme ces douze mois ne ſe trouvèrent d'abord compoſés que de trois cens ſoixante jours, on prétend que Thot ou Mercure, y en ajouta cinq, & que Thalès inſtitua l'année ſur le même pied dans la Grèce.

L'Année des Romains a varié en différens temps. Du temps de Romulus, elle étoit de trois cens quatre jours. Numa la régla ſur le cours de la lune. Servius Tullius, ou les Décemvirs, y firent d'autres changemens; & enfin, quand Jules-Céſar ſe fut rendu maître de la République, il régla l'année ſur le cours du ſoleil. Il ordonna, pour remettre les choſes dans l'ordre, que l'année 708 de Rome ſeroit compoſée de quatre cens quarante-cinq jours (d'où cette année fut appelée *l'année de confuſion*) & que dans la ſuite l'année auroit trois cens ſoixante-cinq jours & ſix heures.

ANNÉE SOLAIRE, ſe dit proprement de l'année dont nous venons de parler.

ANNÉE ASTRONOMIQUE, ſe dit de celle qui eſt déterminée avec préciſion, & calculée exactement ſur le cours du ſoleil juſqu'aux dernières minutes. Les Aſtronomes ſont convenus que cette année commenceroit à ſe compter du midi de la veille du premier Janvier.

L'Année aſtronomique ſe diviſe en ſydéréale & tropique.

L'Année ſydéréale, qu'on appelle auſſi *périodique*, ſe dit de l'eſpace de temps que le ſoleil emploie à faire ſa révolution apparente autour de la terre.

L'Année tropique, ſe dit du temps

qui s'écoule entre deux équinoxes de printemps ou d'automne.

ANNÉE LUNAIRE, ſe dit de l'eſpace de douze, & quelquefois de treize mois lunaires, c'eſt à-dire, de douze ou treize révolutions de la lune autour de la terre. On appelle *année commune lunaire*, celle qui n'eſt compoſée que de douze mois lunaires, ou de trois cens cinquante-quatre jours; & *année emboliſmique lunaire*, celle qui eſt de treize mois lunaires, ou de trois cens quatre-vingt-quatre jours.

ANNEE CIVILE, ſe dit de celle que les peuples ont établie pour faire leurs ſupputations, & où ils n'emploient que des nombres ronds, & d'un uſage commode, & alors *année civile* ſe dit par oppoſition à *année aſtronomique*.

L'*année civile*, ſe diviſe en commune & en biſſextile.

L'*année civile commune*, eſt celle qu'on a fixée à trois cens ſoixante-cinq jours.

L'*année biſſextile*, eſt compoſée de trois cens ſoixante-ſix jours. Elle ſe repréſente une fois tous les quatre ans.

ANNÉE LÉGALE OU CIVILE, ſe dit, en Angleterre, de celle qui commence le 25 Mars; & l'on appelle *année chronologique*, celle qui commence au premier de Janvier.

L'Egliſe Anglicane commence l'année au premier Dimanche de l'Avent.

Les Juifs & la plûpart des Orientaux, ont une année civile qui commence avec la nouvelle lune de Septembre, & une année eccléſiaſtique qui commence avec la nouvelle lune de Mars.

Les Chinois & beaucoup de nations Indiennes, commencent l'année avec la première lune de Mars, & les Brachmanes, avec la nouvelle lune d'Avril.

Les Turcs commencent leur année lorſque le ſoleil entre dans le ſigne du bélier, & les Perſans dans le mois de Fernadin qui répond à notre mois de Juin.

D'Acoſta rapporte que les Méxicains commençoient l'année le 23 Février, temps auquel la verdure commençoit à paroître. Dix-huit mois de vingt jours chacun, compoſoient leur année, & les cinq jours qui excédoient ces dix-huit mois, étoient conſacrés aux plaiſirs, ſans qu'il fût permis de vaquer à aucune affaire, pas même au ſervice des temples. Alvarez en dit autant des Abyſſins.

En France, ſous la première race de nos rois, l'année commençoit le premier de Mars, jour auquel ſe faiſoit la revue des troupes. Sous les Rois Carlovingiens, elle commençoit le jour de Noël & le jour de Pâques; ſous les Capétiens, ce fut Charles IX qui ordonna en 1564, qu'elle commenceroit dans la ſuite au premier de Janvier.

ANNÉE SÉCULAIRE OU ANNÉE SAINTE, ſe dit à Rome de l'année où ſe fait l'ouverture du grand jubilé. Elle ne ſe célébroit autrefois que tous les cent ans; maintenant c'eſt tous les vingt-cinq ans.

ANNÉE D'EXERCICE, ſe dit de celle où l'on exerce actuellement une charge que pluſieurs Officiers ont droit d'exercer l'un après l'autre. *L'année prochaine ſera mon année d'exercice.*

On dit abſolument dans le même ſens, *c'eſt mon année; c'eſt ſon année; je ſuis en année; il eſt d'année.*

ANNÉE DE DEUIL, ſe dit de l'année pendant laquelle on eſt obligé de

qui en eſt à quelque diſtance.

ANNEAU SOLAIRE, ſe dit d'une ſorte de petit cadran portatif, fait d'un cercle de cuivre d'environ deux pouces de diamètre, & quatre lignes de largeur. Cet inſtrument n'indique l'heure avec exactitude, que dans le temps de l'équinoxe.

ANNEAU ASTRONOMIQUE ou UNIVERSEL, ſe dit d'une autre eſpèce de cadran ſolaire, qui ſert à indiquer l'heure en quelqu'endroit de la terre que ce ſoit; il diffère du précédent, qui eſt borné à une certaine latitude.

ANNEAU, en termes de Meſure de bois. *Voyez* MOULE.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *n* & un *e* qui ſont oiſifs, changer le *x* du pluriel en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *anau*, *anaus*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ANNEBAUT; nom propre. Bourg de France en Normandie, ſur la Rille, à ſix lieues & demie, oueſt-ſud-oueſt, de Rouen.

ANNECY; nom propre. Ville de Savoie, dans le Genevois, ſur la rivière de Sier, au bord du lac d'Annecy. C'eſt la réſidence de l'Évêque de Genève & de ſon Chapitre, depuis que l'Évêque, Pierre de la Baume, fut chaſſé de cette dernière Ville en 1535.

ANNEDOTS; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Mythologie. C'étoit le nom des Dieux que les Chaldéens avoient imaginés, à l'imitation des bons & des mauvais Anges.

ANNÉE; ſubſtantif féminin. *Annus*. Le temps que le ſoleil met à parcourir les ſignes du zodiaque, & qui eſt compoſé de douze mois.

Les Égyptiens furent, dit-on, les premiers, qui partagèrent l'année en douze mois. Mais comme ces douze mois ne ſe trouvèrent d'abord compoſés que de trois cens ſoixante jours, on prétend que Thot ou Mercure, y en ajouta cinq, & que Thalès inſtitua l'année ſur le même pied dans la Grèce.

L'Année des Romains a varié en différens temps. Du temps de Romulus, elle étoit de trois cens quatre jours. Numa la régla ſur le cours de la lune. Servius Tullius, ou les Décemvirs, y firent d'autres changemens; & enfin, quand Jules-Céſar ſe fut rendu maître de la République, il régla l'année ſur le cours du ſoleil. Il ordonna, pour remettre les choſes dans l'ordre, que l'année 708 de Rome ſeroit compoſée de quatre cens quarante-cinq jours (d'où cette année fut appelée *l'année de confuſion*) & que dans la ſuite l'année auroit trois cens ſoixante-cinq jours & ſix heures.

ANNÉE SOLAIRE, ſe dit proprement de l'année dont nous venons de parler.

ANNÉE ASTRONOMIQUE, ſe dit de celle qui eſt déterminée avec préciſion, & calculée exactement ſur le cours du ſoleil juſqu'aux dernières minutes. Les Aſtronomes ſont convenus que cette année commenceroit à ſe compter du midi de la veille du premier Janvier.

L'Année aſtronomique ſe diviſe en ſydéréale & tropique.

L'Année ſydéréale, qu'on appelle auſſi *périodique*, ſe dit de l'eſpace de temps que le ſoleil emploie à faire ſa révolution apparente autour de la terre.

L'Année tropique, ſe dit du temps

qui s'écoule entre deux équinoxes de printemps ou d'automne.

ANNÉE LUNAIRE, ſe dit de l'eſpace de douze, & quelquefois de treize mois lunaires, c'eſt à-dire, de douze ou treize révolutions de la lune autour de la terre. On appelle *année commune lunaire*, celle qui n'eſt compoſée que de douze mois lunaires, ou de trois cens cinquante-quatre jours; & *année emboliſmique lunaire*, celle qui eſt de treize mois lunaires, ou de trois cens quatre-vingt-quatre jours.

ANNÉE CIVILE, ſe dit de celle que les peuples ont établie pour faire leurs ſupputations, & où ils n'emploient que des nombres ronds, & d'un uſage commode, & alors *année civile* ſe dit par oppoſition à *année aſtronomique*.

L'*année civile*, ſe diviſe en commune & en biſſextile.

L'*année civile commune*, eſt celle qu'on a fixée à trois cens ſoixante-cinq jours.

L'*année biſſextile*, eſt compoſée de trois cens ſoixante-ſix jours. Elle ſe repréſente une fois tous les quatre ans.

ANNÉE LÉGALE OU CIVILE, ſe dit, en Angleterre, de celle qui commence le 25 Mars; & l'on appelle *année chronologique*, celle qui commence au premier de Janvier.

L'Egliſe Anglicane commence l'année au premier Dimanche de l'Avent.

Les Juifs & la plûpart des Orientaux, ont une année civile qui commence avec la nouvelle lune de Septembre, & une année eccléſiaſtique qui commence avec la nouvelle lune de Mars.

Les Chinois & beaucoup de nations Indiennes, commencent l'année avec la première lune de Mars, & les Brachmanes, avec la nouvelle lune d'Avril.

Les Turcs commencent leur année lorſque le ſoleil entre dans le ſigne du bélier, & les Perſans dans le mois de Fernadin qui répond à notre mois de Juin.

D'Acoſta rapporte que les Méxicains commençoient l'année le 23 Février, temps auquel la verdure commençoit à paroître. Dix-huit mois de vingt jours chacun, compoſoient leur année, & les cinq jours qui excédoient ces dix-huit mois, étoient conſacrés aux plaiſirs, ſans qu'il fût permis de vaquer à aucune affaire, pas même au ſervice des temples. Alvarez en dit autant des Abyſſins.

En France, ſous la première race de nos rois, l'année commençoit le premier de Mars, jour auquel ſe faiſoit la revue des troupes. Sous les Rois Carlovingiens, elle commençoit le jour de Noël & le jour de Pâques; ſous les Capétiens, ce fut Charles IX qui ordonna en 1564, qu'elle commenceroit dans la ſuite au premier de Janvier.

ANNÉE SÉCULAIRE OU ANNÉE SAINTE, ſe dit à Rome de l'année où ſe fait l'ouverture du grand jubilé. Elle ne ſe célébroit autrefois que tous les cent ans; maintenant c'eſt tous les vingt-cinq ans.

ANNÉE D'EXERCICE, ſe dit de celle où l'on exerce actuellement une charge que pluſieurs Officiers ont droit d'exercer l'un après l'autre. *L'année prochaine ſera mon année d'exercice.*

On dit abſolument dans le même ſens, *c'eſt mon année; c'eſt ſon année; je ſuis en année; il eſt d'année.*

ANNÉE DE DEUIL, ſe dit de l'année pendant laquelle on eſt obligé de

porter le deuil d'une perſonne morte. *Elle ſe remaria pendant ſon année de deuil.*

ANNÉE DE PROBATION, ſe dit de l'année pendant laquelle un Religieux ou une Religieuſe font leur noviciat. *Elle mourut à la fin de ſon année de probation.*

On appelle *les belles années*, les années de la jeuneſſe. *Je l'ai connue lorſqu'elle étoit dans ſes belles années.*

BONNE ANNÉE, ſe dit de celle où la récolte des blés, des vins & autres choſes néceſſaires à la vie a été abondante. *Il paroît que nous aurons une bonne année*; & l'on appelle *mauvaiſe année*, celle où la récolte a été mauvaiſe; & *année médiocre*, celle où la récolte n'a été ni bonne ni mauvaiſe.

On dit, en parlant du produit annuel d'un héritage, qu'*il rapporte cent, deux cens, trois cens écus, année courante*; pour dire, qu'il rapporte cent écus, &c. en compenſant les mauvaiſes années avec les médiocres & les bonnes.

ANNÉE, ſe dit auſſi de ce que rapporte une année. *Ces deux fermiers lui doivent chacun trois années.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation *anée*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ANNELÉ, ÉE, adjectif & participe paſſif. *Voyez* ANNELER.

ANNELER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui n'eſt guères uſité qu'en parlant des cheveux qu'on friſe, ſignifie les tourner en boucles. *Ce Perruquier s'entend à anneler les cheveux.*

ANNELET; ſubſtantif maſcul. C'eſt, en termes de l'Art Héraldique, un petit anneau rond.

ANNELETS, ſe dit, en termes d'Architecture, de petits liſtels ou filets qui ſont au nombre de trois au chapiteau dorique, placés à la partie ſupérieure de la gorge.

ANNELET, ſe dit, en termes de Paſſementiers, d'un petit anneau d'émail ou de verre, d'une ligne ou environ de diamètre, qui ſert à revêtir les différens trous des navettes & des ſabots, pour empêcher les ſoies & fils d'or ou d'argent de s'écorcher lors de leur paſſage.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *anelet*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ANNELURE, ſubſtantif féminin. C'eſt une figure de cheveux par anneaux. *Cette annelure eſt charmante.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

ANNEQUE; nom propre. Forteresſe de l'Indouſtan, ſur la montagne de Gates.

ANNESEL; nom propre. Ville d'Afrique, qu'Antonin place ſur la route de la grande Leptis à Alexandrie.

ANNEXE; ſubſtantif féminin. Terme de Droit. Il déſigne ce qui eſt uni à quelqu'autre lieu; ce qui en eſt un acceſſoire, une dépendance, une appartenance.

ANNEXE, ſe dit particulièrement d'une Egliſe qui relève d'une autre.

ANNEXE, (droit d') ſe dit du droit que prétend le Parlement de Provence, d'enregiſtrer les Bulles, Brefs & autres reſcrits ſemblables qui viennent de Rome ou de la Légation d'Avignon, avant qu'ils puiſſent être exécutés dans l'étendue de ſon reſſort. Ce droit eſt connu dans quelques autres Parlemens ſous le nom d'attache ou lettres d'attache.

Les dates qui ne ſont que de ſimples certificats de Banquiers expéditionnaires, ne ſont point aſſujetties à la formalité de l'annexe. Il n'y a que les expéditions priſes en conſéquence, que l'on ſoit obligé de faire annexer ſuivant un acte de notoriété des Gens du Roi de ce Parlement, du 9 Mars 1720.

ANNEXÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ANNEXER.

ANNEXER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Adjungere*. Ce verbe ſignifie joindre, attacher. On ne s'en ſert qu'en parlant d'un droit, d'une terre, d'une prérogative, qu'on joint à un Office, à une Seigneurie, à une Terre, à une Egliſe. *On a annexé les dîmes de ce canton au Prieuré.*

Outre ſon régime ſimple, ce verbe gouverne, en régime compoſé, les prépoſitions *à*, *au*, *à la*, *aux*, comme on l'a vu dans l'exemple ci-deſſus.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ANNIBAL; nom propre. C'eſt ce fameux Général Carthaginois, qui balança les deſtins de Rome, qu'il auroit peut-être ſubjuguée, ſi mieux ſecondé de ſes concitoyens, ou plus prompt à profiter de ſes avantages, il n'eût pas laiſſé le temps à cette fière République de revenir de la conſternation où il l'avoit plongée. Un génie vaſte & profond, des vues immenſes & ſublimes, caractérisèrent ce grand Capitaine. Son père le mena avec lui en Eſpagne à l'âge de neuf ans, & il lui fit jurer qu'il ſeroit à jamais l'ennemi des Romains. Le jeune homme tint parole; mais les Romains le lui rendirent bien, car ils le pourſuivirent ſans ceſſe, juſqu'à ce que la mort, qu'Annibal ſe donna lui-même, les eût délivrés d'un ſi dangereux ennemi. Cet homme célèbre s'empoiſonna chez Pruſias, Roi de Bithynie, à l'âge de 64 ans, 183 ans avant l'Ere chrétienne.

Le paſſage des Alpes, les batailles du Teſſin, de Trebie, de Thraſimenes & de Cannes, & quantité d'autres exploits militaires que l'hiſtoire a conſacrés, ſont des monumens mémorables de la gloire de ce Héros, qui doit être un modèle pour tous les guerriers.

ANNICHILER; vieux mot qui ſignifioit autrefois anéantir.

ANNIEUX; vieux mot qui ſignifioit autrefois anniverſaire.

ANNIHILATION; ſubſtantif féminin. Anéantiſſement, réduction d'un corps à rien. *L'annihilation de la matière.*

ANNIHILÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ANNIHILER.

ANNIHILER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Anéantir, réduire à rien. *Dieu ſeul peut annihiler les choſes créées.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au

mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ANNION; (bénéfice d') c'eſt un ancien terme du Droit françois, qui ſe diſoit du délai d'un an qu'un débiteur obtenoit par lettres royaux, expédiées en Chancellerie, afin que les meubles, par la vente deſquels il vouloit ſe libérer, ne fuſſent pas vendus trop au-deſſous de leur valeur.

ANNIVERSAIRE; adjectif des deux genres. Ce qui ſe fait d'année en année, au même jour, après l'année révolue. *Les jeux anniverſaires. Les fêtes anniverſaires.*

ANNIVERSAIRE, s'emploie auſſi ſubſtantivement; & dans cette acception, il ne ſe dit que du ſervice qui ſe célèbre une fois l'an pour un mort. *C'eſt demain l'anniverſaire de ma ſœur.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, la quatrième longue, & la cinquième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un anniverſaire ſervice*, mais *un ſervice anniverſaire.*

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *aniverſaire*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

ANNOBON; nom propre. Île d'Afrique, ſur les côtes de Guinée, que les Hollandois diſent ſingulièrement fertile. Suivant eux, on y recueille en abondance du blé de turquie, du millet, des ananas, des cocos, des tamarins, des limons, des citrons, des noix, des figues, & des oranges, dont quelques-unes pèſent juſqu'à trois livres. Il y a en outre des bœufs, des vaches, des porcs, des volailles, du poiſſon, & quantité de coton.

ANNOISE; ſubſtantif féminin. Plante dont les feuilles approchent de celles de l'abſinthe; ſes tiges s'élèvent à quatre ou cinq pieds de hauteur, & le peuple la nomme *herbe de la St. Jean.*

On s'en ſert dans les maladies hiſtériques.

ANNOMINATION; ſubſtantif féminin. Figure de rhétorique qui roule ſur les noms; un jeu de mots. *Voyez* ALLUSION.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue, la cinquième brève, & la ſixième encore au ſingulier; mais celle-ci eſt longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot, n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

ANNON; ſubſtantif maſculin. Oiſeau d'Amérique, abſolument noir, & qui n'eſt pas plus gros qu'un moineau.

ANNONA; ſubſtantif maſculin. Arbre de la nouvelle Eſpagne, dont les feuilles ſont ſemblables à celles de l'oranger. Ses fleurs ſont blanches, d'une odeur douce; & il leur ſuccède un fruit de la groſſeur d'une orange ordinaire.

ANNONAIRE; adjectif des deux genres. Ce mot déſignoit, chez les Romains, les lieux & villes qui étoient obligés de conduire à Rome les vivres néceſſaires pour la ſubſiſtance de cette capitale, comme du blé, du vin, de l'huile, &c.

ANNONAY; nom propre. Ville de France, dans le haut Vivarais, ſur la Deume, environ à douze lieues,

ſud-ſud-oueſt, de Lyon. On y fabrique du beau papier.

ANNONCE; ſubſtantif féminin. *Monitio.* Ce mot ſe dit parmi nous du compliment qu'un acteur fait ſur le théâtre aux ſpectateurs, pour leur annoncer la pièce qui ſera donnée au premier ſpectacle. *Je n'ai pas oui l'annonce.*

ANNONCE, ſignifie avis dans la feuille périodique, qui s'imprime à Paris ſous le titre de *Petites Affiches.*

ANNONCE, ſe dit, chez les Proteſtans, des publications de mariage que nous appelons *bans.* Cette expreſſion vaut bien la nôtre.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, changer le *c* en *ſ*, & écrire, d'après la prononciation, *anonſe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

ANNONCÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ANNONCER.

ANNONCER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Nuntiare.* Ce verbe, dans ſon ſens propre & primitif, ſignifie faire ſavoir une nouvelle. *Il vient d'arriver un Courier qui annonce la paix.*

ANNONCER, ſignifie par extenſion, avertir. *On a annoncé une tragédie nouvelle pour la ſemaine prochaine.*

ANNONCER, ſignifie encore par extenſion, prédire un évènement. *Ces ſymptômes annoncent une mort prochaine.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'annonce*, la ſyllabe *non* eſt longue.

ANNONCEUR; ſubſtantif maſculin. Ce mot ne ſe dit guères que pour déſigner l'acteur qui annonce ſur le théâtre la pièce qui ſe jouera. *Cet annonceur s'eſt aſſez mal préſenté.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ANNONCHALIR; (S') vieux mot, qui ſignifioit autrefois perdre courage, devenir languiſſant.

ANNONCIADE; ſubſtantif féminin. Nom commun à pluſieurs Ordres Religieux.

Le premier fut établi en 1232, par ſept marchands Florentins; c'eſt l'Ordre des Servites.

Le ſecond, par Jeanne, Reine de France, en 1448, après avoir été répudiée, de ſon conſentement, par le Roi Louis XII. qui obtint, pour cela, diſpenſe du Pape Alexandre VI.

Le troiſième fut fondé par Marie-Victoire Fornaro, Gènoiſe, en 1604, ſous le nom d'*Annonciades Céleſtes* que portent les Religieuſes.

ANNONCIADE, ſe dit à Rome d'une fondation faite en 1460, par le Cardinal Jean de Turrecremata, pour doter des filles pauvres. Cet établiſſement s'eſt accru au point, que ſes revenus ſuffiſent pour doter tous les ans plus de 400 filles, à chacune deſquelles on donne ſoixante écus Romains, une robe de ſerge blanche, & un florin pour des pantoufles.

ANNONCIADE, eſt encore le nom d'un Ordre de Chevalerie, qu'Amédée-

Victoire de Savoie inſtitua en 1362. Il fut d'abord appelé l'*Ordre du Lac d'Amour*, en mémoire de ce qu'une Dame qu'il aimoit, lui avoit préſenté un braſſelet de ſes propres cheveux treſſés en lacs d'amour; mais Amédée VIII, Duc de Savoie, qui devint Pape ſous le nom de Félix V. changea en 1434, le premier nom de cet Ordre en celui de l'*Annonciade*, & il voulut qu'au lieu de lacs d'amour, les Chevaliers portaſſent des cordelières.

ANNONCIATEUR; ſubſtantif maſculin. *Annunciator.* Officier de l'Egliſe de Conſtantinople, dont les fonctions conſiſtoient à avertir le peuple des fêtes qu'il devoit obſerver.

ANNONCIATION; ſubſtantif féminin. *Annunciatio.* C'eſt le meſſage de l'Ange Gabriel à la Vierge, pour lui annoncer le myſtère de l'Incarnation, ou qu'elle concevroit le fils de Dieu par l'opération du Saint Eſprit.

ANNONCIATION, ſe dit auſſi par extenſion, du jour auquel l'Egliſe romaine célèbre le myſtère de l'Incarnation.

ANNONCIATION, ſe dit figurément de l'image qui repréſente le myſtère de l'Incarnation. *Quel eſt le Peintre qui a fait cette Annonciation?*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, la quatrième longue, la cinquième brève, & la ſixième encore au ſingulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot, n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, changer le *c* en *s*, le *t* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *anonſiaſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ANNONE; ſubſtantif féminin. *Annona.* Ce mot ſignifioit, chez les Romains, les proviſions alimentaires deſtinées à la conſommation de la ville de Rome. On appeloit *Préfet de l'Annone*, l'Intendant des vivres. Ses fonctions conſiſtoient à veiller à ce que les marchés fuſſent pourvus ſuffiſamment de vivres de bonne qualité, & qu'il ne ſe commît aucun abus dans la vente ou diſtribution qui s'en faiſoit.

ANNONERIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois marché au blé.

ANNOT; nom propre. *Annotia.* Ville de France, en Provence, ſur la rivière de Vaire, environ à deux lieues & demie, oueſt-nord-oueſt, de Glandèves.

ANNOT, eſt auſſi le nom d'une des îles Sorlingues. Il y a des lapins & des oiſeaux d'eau en quantité. On y trouve auſſi des mines d'étaim.

ANNOTATION; ſubſtantif féminin. *Adnotatio.* Commentaire ſuccint, ou note un peu longue, qu'on fait ſur un livre, un écrit, afin d'en éclaircir quelques paſſages. *Sans les annotations, cet ouvrage ſeroit bien obſcur.*

ANNOTATION DE BIENS, ſe dit, en termes de Juriſprudence Criminelle, de la ſaiſie qu'un Huiſſier porteur d'un Decret de priſe de corps, fait des biens d'un accuſé abſent, après perquiſition de la perſonne de cet accuſé.

L'*Annotation* comprend la ſaiſie des meubles qui ſont laiſſés à la garde d'un dépoſitaire, ſous inventaire; & celle des immeubles, à la régie deſquels on établit un Commiſſaire.

L'*annotation* de biens ne peut

être

être ordonnée que par un Juge laïc, & il y auroit abus ſi le Juge d'Egliſe l'ordonnoit.

ANNOTATION, ſe dit en Médecine, ſelon Gallien, du commencement d'un paroxiſme fièvreux, quand le malade friſſonne, bâille, s'étend & eſt aſſoupi.

Il y a une autre *annotation*, propre aux fièvres hectiques; elle arrive quand le malade, une heure ou deux après avoir mangé, ſent augmenter la chaleur, & que ſon pouls devient plus agité qu'auparavant, mais ſans aucun des ſymptômes de l'annotation précédente.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, la quatrième brève, & la cinquième encore au ſingulier, mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, changer le ſecond *t* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *anotaſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ANNOTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ANNOTER.

ANNOTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Palais, qui ſignifie déſigner l'état des biens ſaiſis par autorité de Juſtice ſur un accuſé. *On a ſaiſi & annoté les biens de cet accuſé.*

L'exemple que nous venons de donner, eſt tiré de l'Académie Françoiſe, pour prouver l'erreur du Dictionnaire de Trévoux, qui prétend que ce verbe n'a d'uſage qu'au préſent de l'infinitif & avec le verbe *faire*.

ANNOTIF; vieux mot qui ſignifioit autrefois annuel.

ANNOTINE; (Pâque) terme de Liturgie, dont ſe ſervoient les premiers Chrétiens pour déſigner l'anniverſaire de leur baptême, ou la fête qu'ils célébroient annuellement à ce ſujet.

ANNUALES; ſubſtantif féminin pluriel. Eſpèce de myrabolans qu'on nomme encore *emblis*.

ANNUEL, ELLE; adjectif. *Annuus, a, um.* Qui dure un an. *Les emplois de cette République ſont annuels.*

ANNUEL, ſe dit de ce qui revient tous les ans. *Le produit annuel ſe porte à dix mille francs.*

MOUVEMENT ANNUEL, ſe dit, en termes d'Aſtronomie, de la révolution du ſoleil d'un point du Zodiaque au même point. Il ſe dit par oppoſition au mouvement diurne, qui eſt toujours de vingt-quatre heures.

PLANTE ANNUELLE, ſe dit, en termes de Botanique, d'une plante qui ne vient que de graine & qu'il faut ſemer tous les ans. On appelle, *fleurs annuelles*, les fleurs que donne ce genre de plantes.

OFFRANDES ANNUELLES, ſe dit, en termes d'Egliſe, des offrandes que faiſoient autrefois les parens des perſonnes décédées, le jour anniverſaire de leur mort. Cette pratique ſubſiſte encore dans quelques endroits.

DROIT ANNUEL, ſe dit, en termes de Finances, du droit que payent au Roi chaque année les poſſeſſeurs de certains offices, afin de conſerver à leurs héritiers ces offices, qui ſans cela vaqueroient par leur mort aux Parties Caſuelles.

ANNUEL, eſt auſſi ſubſtantif maſculin, & ſe dit de la meſſe qu'on fait célébrer journellement pendant un an, pour le repos de l'ame d'une

perſonne morte, à compter du jour de ſa mort. *C'eſt demain que commencera l'annuel de ma ſœur.*

ANNUEL, ſe dit auſſi ſubſtantivement du droit que le poſſeſſeur d'une charge paye annuellement au Roi, pour conſerver ſa charge à ſes héritiers. *Il a ſes quittances d'annuel.*

ANNUEL, ſe dit encore d'un droit que payent les Marchands de Vin en gros & en détail, & qui fut établi par Louis XIII. en 1630.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième moyenne au ſingulier maſculin, mais longue au pluriel, & moyenne au féminin qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Les deux *n n* & le *l* final ſe font toujours ſentir.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une annuelle rente*, mais *une rente annuelle.*

ANNUELLEMENT; adverbe qui ſignifie par chaque année. *Cette fête ſe celèbre annuellement au mois de Janvier.*

ANNUITÉ; ſubſtantif féminin. Sorte d'emprunt par lequel un débiteur s'engage à payer annuellement pendant un certain nombre d'années, la rente du capital emprunté avec une partie de ce capital, de façon qu'au bout du temps limité le débiteur eſt entièrement libéré. *L'Etat vient d'emprunter dix millions par voie d'annuites.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & les trois autres ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Les deux *nn* ſe font toujours ſentir.

ANNUITIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois exploit pour demander le payement d'une rente.

ANNULAIRE; adjectif des deux genres. *Annularis.* On donne cette épithète au quatrième doigt, parce que c'eſt celui où ſe met le plus communément l'anneau en de certaines cérémonies. *Il ſe bleſſa au doigt annullaire.*

CARTILAGE ANNULAIRE, ſe dit, en termes d'Anatomie, du ſecond cartilage rond qui entoure le larynx de toutes parts.

LIGAMENT ANNULAIRE, ſe dit d'un ligament du poignet, qui ſert à reſtreindre les tendons des différens muſcles de la main & des doigts, pour les empêcher de ſe déranger quand ils agiſſent.

ÉCLIPSE ANNULAIRE, ſe dit, en termes d'Aſtronomie, d'une éclipſe de ſoleil, telle qu'on remarque autour de cet aſtre un cercle ou anneau lumineux.

VOUTES ANNULAIRES, ſe dit, en termes d'Architecture, des voutes qui par leur figure, imitent des anneaux, en tout ou en partie; telles ſont les voutes ſur noyau, & dont le plan eſt circulaire ou elliptique.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Les deux *n n* ſe font toujours ſentir.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une annulaire voute*, mais *une voute annulaire.*

ANNULATION; ſubſtantif féminin, & terme de Palais, qui ſignifie la même choſe que caſſation ou reſciſion.

ANNULIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois adminiſtrer les Saintes Huiles.

ANNULLÉ, ÉE, adjectif & participe paſſif. *Voyez* ANNULLER.

ANNULLER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe ſignifie caſſer, révoquer un règlement, un acte, une procédure. *Le Parlement a annulé la procédure inſtruite par le Sénéchal.*

ANNULER, ſe dit dans le commerce, & ſignifie rendre de nulle valeur. *On a annullé cette obligation, cette lettre de change.*

ANNULLER, *en fait de parties doubles*, ſignifie, chez les teneurs de livres, rendre nul un article qui a été mal porté, le mettre en état de n'être compté pour rien.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *annuler*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ANNUS; ſubſtantif maſculin. Racine du Pérou, qui a la longueur & la groſſeur du pouce. Elle eſt amère au goût. Les Indiens la mangent cuite, & ils croyent qu'elle détruit la puiſſance d'engendrer.

ANOBLI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ANOBLIR, d'où il dérive.

ANOBLI, s'emploie auſſi ſubſtantivement, & il déſigne celui qui a été fait noble depuis peu de temps.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin; mais la dernière eſt longue au pluriel & au féminin.

Ce mot, employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une anoblie famille*, mais *une famille anoblie*.

ANOBLIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. Ce verbe ſignifie tirer quelqu'un de l'état de roturier pour le rendre noble. *Le Roi ſeul a droit d'anoblir.*

Dans les pays où la nobleſſe ſe tire du côté des femmes, & où il ſuffit d'être né d'une mère noble pour acquérir la nobleſſe; on dit que *le ventre anoblit.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ANOBLISSEMENT; ſubſtantif maſculin. La qualité de noble que le Roi accorde à celui qui étoit roturier, pour jouir des prérogatives attachées à la nobleſſe par les loix de l'Etat.

Le Roi ſeul a le droit d'anoblir en France, où l'on diſtingue deux ſortes d'anobliſſement; l'un qui émane de la faveur du Roi, & que l'impétrant acquiert ordinairement par ſon mérite, ſes ſervices, ou par quelque action d'éclat: l'autre, qui a une ſource bien différente, ſe diſtribue aux gens riches, au moyen de l'acquiſition qu'ils font de certaines charges à finances, auxquelles les Edits de création ont uni la nobleſſe.

Il y a aujourd'hui bien des familles qui, comme diſoit Boileau, tirent leur luſtre de l'aſſiſtance au Sceau.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève, & la cinquième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en chan-

geant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *anobliſemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ANOCHE; ſubſtantif féminin. Plante potagère, qu'on appelle auſſi *bonne dame*. Sa feuille donne au bouillon une couleur dorée.

Les deux premières ſyllabes ſont brève, la troiſième eſt très-brève.

ANODIN, INE; adjectif & terme de Médecine. Il déſigne des remèdes qui opèrent doucement & ſans douleur.

Ce mot s'emploie auſſi ſubſtantivement, *faire uſage d'anodins*.

Voici la préparation de quelques-uns des principaux remèdes *anodins*, leurs vertus & les doſes.

BAUME ANODIN DE BATÉUS. *Prenez* une once de ſavon rapé, ſix gros de camphre, une demi-once d'opium, un demi gros de ſafran, & dix-huit onces d'eſprit de vin rectifié.

Coupez l'opium par petit morceaux, concaſſez le camphre, & mettez toutes ces drogues dans un matras que vous boucherez exactement, & que vous placerez en digeſtion pendant dix jours ſur du ſable chaud, en obſervant de remuer le vaiſſeau de temps à autre pour faciliter la diſſolution des drogues; vous paſſerez enſuite la liqueur, & vous aurez le baume Anodin que vous garderez.

Il calme les douleurs les plus violentes, en appliquant un linge qui en ſoit imbibé ſur la partie malade. Il ſert contre la goutte & les rhumatiſmes; & on le prend intérieurement dans du vin, à la doſe de trente à cinquante gouttes.

TROCHISQUES ANODINS. *Prenez* une demi-once de laudanum, deux gros de caſtoréum, autant de myrrhe & de ſafran, & un ſcrupule de camphre.

Pulvériſez ces drogues, & mêlez-les avec le mucilage de gomme adragante, tiré avec le ſuc de juſquiame, & faites-en des trochiſques, que vous donnerez à la doſe de quatre grains juſqu'à un demi ſcrupule.

Ils ſont ſudorifiques, provoquent le ſommeil, diſſipent les vapeurs, & calment les douleurs de quelque partie du corps que ce ſoit.

GOUTTES ANODINES. *Prenez* une once d'écorce de ſaſſafras, autant de racine d'aſarum, un gros de ſel volatil de corne de cerf rectifié, une demi-once de bois d'aloès, trois gros d'opium, & une livre d'eſprit de vin.

Concaſſez toutes ces matières; mettez-les dans un matras avec l'eſprit de vin; bouchez le matras exactement; faites digérer à froid pendant trente ou quarante jours, ou au bain de ſable pendant cinq à ſix jours, ſi vous ne pouvez attendre le temps de la digeſtion à froid.

Ces gouttes calment, aſſoupiſſent, ſont antiſpaſmodiques & diaphorétiques.

La doſe pour l'homme eſt de huit à vingt gouttes, & pour l'animal, d'un à deux gros.

TEINTURE ANODINE. Cette teinture n'eſt autre choſe que du laudanum qu'on fait diſſoudre dans de l'eau de vie ou de l'eſprit de vin.

La doſe pour l'homme eſt de quatre à vingt gouttes, & pour l'animal, de trente gouttes à deux gros.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, au ſingulier maſculin; mais elle eſt longue au pluriel, & brève au féminin qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un anodin cataplaſme*, mais *un cataplaſme anodin.*

ANOÉGATH; nom propre. Ancienne ville que Ptolémée place dans la Lybie.

ANOIAU; vieux mot qui ſignifioit autrefois anneau.

ANOIENTER, ANOIENTIR; vieux verbes qui ſignifioient autrefois anéantir, rendre nul.

ANOIS; vieux mot qui ſignifioit autrefois ennui, chagrin.

ANOIT; vieux mot qui ſignifioit autrefois lieu planté d'aunes.

ANOLIS; ſubſtantif maſculin. Sorte de Lézard qu'on trouve aux Antilles. Il a la tête plus longue, & le ventre plus jaune que le lézard ordinaire. Son dos eſt vert & ſemé de raies griſes & bleues, depuis la tête juſqu'à la queue. Il eſt gros pour ſa longueur, qui eſt d'environ un pied & demi. Cet animal ſe cache dans la terre, où il fait un bruit plus aigu & plus déſagréable encore que celui de la Cigale. On le mange, & l'on dit que ſa chair eſt tendre & facile à digérer.

ANOLUS; nom propre. C'eſt, ſelon Etienne le Géographe, une ancienne ville de Lydie.

ANOMAL, ALE; adjectif & terme de Grammaire, qui déſigne les verbes dont les inflexions ne ſuivent pas les règles des conjugaiſons ordinaires. *Les Verbes* AVOIR, ÊTRE, FAIRE, ſont des *Verbes anomaux; leurs inflexions ſont anomales.*

Il ne faut pas confondre les Verbes anomaux avec les Verbes défectifs. L'irrégularité ſeule forme les premiers, & les défectifs ſont ceux qui ont moins de temps que les autres. *Abſoudre*, eſt un Verbe défectif, parce qu'il n'a point de prétérit défini, ni d'imparfait du ſubjonctif.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne au ſingulier maſculin; mais elle eſt longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Le *l* final du maſculin ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S.*

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un anomal verbe*, mais *un verbe anomal.*

ANOMALIE; ſubſtantif féminin, & terme de Grammaire. Irrégularité dans la conjugaiſon des verbes, ou dans la déclinaiſon des noms d'une langue qui a des cas. *Il y a beaucoup d'anomalie dans le verbe* Abſtraire.

ANOMALIE, ſe dit, en termes d'Aſtronomie, de la diſtance du lieu vrai ou moyen d'une planète, à l'aphélie, ou au périhélie.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue.

ANOMALISTIQUE; adjectif & terme d'Aſtronomie. On ne s'en ſert qu'avec le mot *année*, pour exprimer le temps que la terre emploie à revenir d'un point de ſon orbite, au même point.

L'année *anomaliſtique*, ſe nom-

me auſſi année *périodique* ou *ſidéréale*.

ANOMÉENS ; (les) on appela ainſi, dans le quatrième ſiècle, les purs Ariens, qui enſeignoient que Dieu le Fils étoit diſſemblable à ſon Père, en eſſence & dans tout le reſte.

On leur donna encore le nom d'*Aétiens* & d'*Eunomiens*, d'*Aétius* & *Eunomius*, leurs chefs.

ANOMIES, ou ANOMITES ; ſubſtantif féminin pluriel, qui déſigne des Coquilles foſſiles, dont on ne connoît pas les analogues vivans.

ÂNON ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le petit d'un âne. *L'âneſſe cherche ſon ânon.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

ANON ; ſubſtantif maſculin. Fruit de l'Amérique : il a la forme d'une pomme de pin, & ſa chair, qui eſt ſous une peau, ſemblable à celle d'une poire, eſt très-blanche & très-délicate. Il reſſemble beaucoup au Guanabone ; mais il eſt plus petit & meilleur.

ANONA ; ſubſtantif maſculin. Fruit des Indes. Il croît ſur un arbre qui ne s'élève pas au-delà de douze à quinze pieds. Ce fruit eſt gros à la baſe, où eſt attaché le pédicule qui eſt ligneux, & de la groſſeur du petit doigt. Quand il eſt mûr ſa peau eſt rouge, belle & mince, & elle couvre une ſubſtance molle & blanche, qui eſt ſucrée & d'un aſſez bon goût.

ANONCELLE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois une ſorte de poiſſon de mer.

ANONE ; nom propre. Château d'Italie, au Duché de Milan, ſur le Tanaro, à cinq milles, à l'eſt, d'Aſti.

ÂNONNÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ÂNONNER.

ÂNONNER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe ſignifie, au propre, faire un ânon. *Cette âneſſe doit bientôt ânonner.*

ÂNONNER, s'emploie au figuré, & ſignifie lire ou parler avec peine, en héſitant & en cherchant ſes lettres ou ſes paroles. *Cet Avocat n'a fait qu'ânonner.* Il eſt familier.

Les temps compoſés de ce verbe ſe conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*. *Il auroit ânonné, ſi on ne l'eût pas aidé.*

Il ne faut pas croire, avec le Dictionnaire de Trévoux, que ce verbe ſoit actif au propre ; il y eſt neutre comme au figuré. On ne dit pas *ânonner un ânon* ; on ne pourroit pas dire non plus, *ânonner quelqu'un* ou *quelque choſe*. Ce verbe n'a donc jamais de régime ſimple ou direct, & n'eſt conſéquemment pas actif.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *ânoner*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ANONYME ; adjectif des deux genres. Il déſigne ce qui eſt ſans nom. On appelle *Auteur anonyme*, celui dont on ne ſait pas le nom : & *livre* ou *écrit anonyme*, celui dont on ne connoît pas l'Auteur.

ANONYME, s'emploie ſubſtantivement. *Je voudrois connoître l'ano-*

nyme qui a compoſé ce roman.

ANONYME, ſe dit auſſi des perſonnes qui n'ont pas encore été baptiſées, en ajoutant néanmoins à ce mot leur nom de famille. *Anonyme de Bourbon.*

ANONYME, eſt encore un terme d'Anatomie, qui déſigne le trou que l'on trouve au milieu de la face antérieure du rocher. Il communique avec l'aqueduc de Fallope, & en reçoit un petit filet de nerf de la portion dure du nerf auditif, qui va ſe rendre à la dure-mère.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un anonyme diſcours*, mais *un diſcours anonyme.*

ANOPODARI ; nom propre. Rivière de l'île de Candie, qui a ſa ſource dans les montagnes, vers Bonifacio, & ſon embouchure dans la mer de Barbarie, au-deſſous de Dermara.

ANOR ; vieux mot qui ſignifioit autrefois honneur, fief, domaine.

ANORDIE ; ſubſtantif féminin. Terme de Marine, qui déſigne les tempêtes qu'excite le vent du nord en certains temps, dans le golfe de Méxique, & ſur les côtes de la nouvelle Eſpagne.

ANORER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois honorer.

ANOREXIE ; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine, qui déſigne un dégoût pour les alimens, occaſionné par le dérangement de l'eſtomac, ou par une ſurabondance d'humeurs.

Il faut connoître la cauſe de l'Anorexie, pour ordonner les remèdes qu'il convient de preſcrire.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième longue.

ANORMAL, ANORMÉ ; vieux mots qui ſignifioient autrefois déréglé.

ANOSSI ; nom propre. Province de l'île de Madagaſcar, ſituée entre la Province de Manatengha & la rivière de Mandrerei. Le ſol en eſt fertile, & il y a d'excellens pâturages.

ANOULI ; ſubſtantif maſculin. *Voyez* ANOLIS. C'eſt la même choſe.

ANOUT ; nom propre. Île de la mer de Dannemarck, qui a celle de Zéeland au ſud, & la Norwège au Nord.

ANPAN ; ſubſtantif maſculin. Coquillage bivalve, ou eſpèce de jambonneau, le plus grand de ceux qu'Adanſon a obſervés au Sénégal. Il diffère des autres eſpèces du même genre, en ce que ſon marteau a environ trente crénelures fort larges, au lieu de filets.

Les Nègres pêchent ce coquillage autour des caps Bernard & d'Akar, où il abonde. Les Européans & les naturels du pays en trouvent la chair fort bonne, quand elle eſt cuite & apprêtée.

ANQUERGER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois enquérir, informer.

ANQUILLEUSE ; ſubſtantif féminin. Ce mot ſe trouve dans les Arrêts de la Tournelle Criminelle, pour déſigner une femme coupable de larcin chez les marchands.

ANRAMATICO ; ſubſtantif maſculin. Plante de l'île de Madagaſcar, dont les feuilles ſont longues, les fleurs évaſées, & les fruits qui

leur ſuccèdent, ſemblables à des vaſes couverts.

ANSA ; nom propre. Ancienne ville de la Gaule Lyonnoiſe, dont parle Yves de Chartres.

ANSA, eſt auſſi le nom d'une rivière d'Italie, qui arroſe le Frioul, baigne Aquilée, & ſe rend enſuite dans la mer Adriatique.

ANSAIGE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois entrée ou réception dans un Corps ou Communauté, & le droit qu'on payoit à cette occaſion.

ANSE ; ſubſtantif féminin. *Anſa.* La partie, ordinairement courbée en arc, par laquelle on prend certains vaſes ou uſtenciles, quand on veut en faire uſage. *Vous caſſerez l'anſe de cette cruche.*

On dit proverbialement & populairement de quelqu'un qui a les mains ſur les côtés, qu'*il fait le pot à deux anſes.*

ANSES, ſe dit, en termes de Fondeurs de cloches, des parties par le moyen deſquelles on ſuſpend la cloche au mouton.

ANSE, ſe dit, en termes de Géographie, d'une ſorte de golfe peu profond, où les vaiſſeaux ſont à couvert des vents & des tempêtes.

ANSES, ſe dit, en termes d'Aſtronomie, des parties ſenſiblement éminentes de l'anneau de Saturne, qui ont la forme de deux anſes attachées à cette planète, & qui s'apperçoivent quand cet anneau commence à s'ouvrir ; c'eſt-à-dire, quand ſa partie antérieure & ſa partie poſtérieure commencent à ſe diſtinguer à la vue.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

ANSÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ANSER.

ANSÉATIQUE ; adjectif des deux genres. Ce mot déſigne certaines villes unies enſemble pour le commerce, ſous certaines conditions. Dantzig, Lubeck, Hambourg, ſont des villes anſéatiques.

On écrivoit autrefois hanſéatiques, parce que ce mot eſt dérivé de *hanſe*, qui dans l'ancienne langue des Allemands ſignifioit *ſociété.*

ANSEDONIA ; nom propre. *Anſedona.* Bourg d'Italie, en Toſcane, à l'embouchure de la rivière de Peſcia, dans la mer.

ANSEI ; vieux mot qui ſignifioit autrefois une ſorte de vaiſſeau propre pour la vendange.

ANSENE ; nom propre. Ville d'Egypte, ſur une montagne, près du Nil, à vingt lieues au-deſſus du Caire.

ANSEOR ; vieux mot qui ſignifioit autrefois Arbitre aſſignant ce qui appartient à chacun.

ANSER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Ce verbe eſt un terme de Boiſſelier. Il exprime l'action de garnir une pièce quelconque d'une verge de fer courbée en ceintre, & qui forme une anſe dont les extrémités s'attachent aux bords de la pièce.

ANSERY, HEURE DE L'ANSERY ; vieux mot qui ſignifioit autrefois le jour tombant.

ANSETTE ; ſubſtantif féminin, & terme de Metteur en œuvre, qui déſigne une attache dans laquelle on paſſe le ruban d'une Médaille, d'une Croix, &c.

ANSIANACTES ; (les) peuple d'Afrique, dans l'île de Madagaſcar, vers celle de Sainte-Marie. On dit les Anſianactes riches en or & en riz.

ANSICO ; nom propre d'un Royaume d'Afrique, que Pigafet borne au levant par la rivière d'Umbre & le Royaume de Wangue ; à l'occident, par le pays des Ambœs, voiſins de Lovango ; au nord, par les Deſerts de Nubie ; & au ſud, par le Royaume de Congo.

On dit que ce Royaume abonde en ſandal rouge & blanc ; que les Naturels du pays pulvériſent ce dernier, & le mêlent avec de l'huile de Palme, pour former un onguent dont ils font uſage, afin de conſerver leur ſanté ; cela peut bien être. On ajoute qu'ils adorent le Soleil & la Lune, & quantité d'autres Idoles ; qu'ils ſont vigoureux & leſtes ; qu'ils vont nuds ; que leurs femmes ſont bien faites, & qu'ils en prennent tant qu'ils veulent : cela peut ſe croire encore ; mais voici autre choſe.

On prétend que ces Barbares ſe nourriſſent de chair humaine, & qu'ils ont des boucheries publiques, où ſont expoſés en vente des membres d'hommes, comme ailleurs on expoſe des animaux ; que le père, le fils, la mère, la fille, le frère & la ſœur ſe mangent indifféremment les uns les autres ; & qu'il n'y a d'autres cimetières pour ceux qui meurent, que l'eſtomac de leurs héritiers. Croira ces horreurs qui voudra ; pour nous, nous ne les rapportons que comme des viſions de voyageurs qui rendent ainſi toutes leurs relations ſuſpectes.

ANSIDIANO ; nom propre. Bourg de Portugal, ſur la montagne d'Anſidiado, entre Coïmbre & Tomar.

ANSLO ; nom propre. Ville de Norvège, la principale de la préfecture d'Aggerhus. Elle eſt ſituée ſur la baie d'Anſlo. Elle fut brûlée en 1588, & Chriſtian IV l'ayant rébâtie en 1604, elle changea ſon nom en celui de Chriſtiana, qu'elle porte aujourd'hui.

ANSPACH ; nom propre. Ville d'Allemagne en Franconie, capitale d'une Souveraineté de ſon nom, ſous le titre de Margraviat. Le Margrave d'Anſpach eſt un Prince de la Maiſon de Brandebourg, qui réſide ordinairement en cette ville, dans laquelle il a un Château & un Cabinet de rareté, où l'on remarque, ſur-tout, les Métamorphoſes d'Ovide, repréſentées en cire par André Neuberger. Wagenſeil fait un grand éloge de cet ouvrage.

ANSPECT ; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine, dont ſe ſervent les Matelots pour déſigner un lévier.

ANSPESSADE ; ſubſtantif maſculin. Bas Officier d'Infanterie, au-deſſous du Caporal.

ANSRACH ; nom propre. C'eſt, à ce que dit d'Avity, une rivière d'Allemagne, en Franconie, qui a ſon embouchure dans le Mein, près de Bamberg.

ANSSITÉ ; vieux mot qui ſignifioit autrefois image, figure.

ANSWANI ; nom propre. Île d'Afrique, l'une des îles de Comorre, au canal de Moſambique, la même qu'on nomme *Anjouan*.

ANTA ; ſubſtantif maſculin. Animal du Paraguai, qui ne diffère de l'âne que par ſes petites oreilles. Sa peau eſt très-dure, & ſa chair a le goût de celle de vache. On dit que la corne du pied de cet animal eſt ſouveraine contre le poiſon.

ANTACÉE ; ſubſtantif maſculin. Sorte de poiſſon qui, ſelon Rondelet, ſe pêche dans le Nieper.

Belon parle d'un Antacée qui reſſemble à l'éturgeon.

ANTAGONISME ; ſubſtantif maſculin, & terme d'Anatomie, qui déſigne l'action d'un muſcle, dans un ſens oppoſé à celle d'un autre muſcle ſon antagoniſte.

ANTAGONISTE ; ſubſtantif maſculin. Ce mot ſignifie adverſaire, & déſigne celui qui eſt oppoſé à un autre dans quelque opinion. *Ce Docteur eſt ſon antagoniſte.*

ANTAGONISTE, eſt auſſi un terme d'Anatomie adjectif & ſubſtantif. Il déſigne dans ce ſens les muſcles dont les fonctions ſont oppoſées entre elles. Tels ſont dans tous les membres, le fléchiſſeur & l'extenſeur : l'un raccourcit le membre, & l'autre l'étend. Les abducteurs & les adducteurs, ſont de même antagoniſtes les uns des autres. On dira donc adjectivement, *les muſcles antagoniſtes ;* & ſubſtantivement, *la plûpart des muſcles ont leurs antagoniſtes.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

ANTAIN ; vieux mot qui ſignifioit autrefois tante.

ANTALE ; ſubſtantif maſculin. *Antalium.* Petit coquillage en forme de tuyau long d'un pouce & demi, & gros comme une plume. Il renferme un petit vermiſſeau. On le dit alcali, réſolutif & deſſicatif.

ANTALGIQUE ; adjectif & ſubſtantif des deux genres, & terme de Médecine. Il ſe dit de tout médicament qui calme les douleurs.

ANTAMBA ; ſubſtantif maſc. Bête féroce de l'île de Madagaſcar, de la grandeur d'un chien, avec la figure d'un léopard : elle habite les montagnes, & dévore les hommes & les animaux qu'elle rencontre.

ANTAN ; vieux mot qui ſignifioit autrefois l'année précédente. On dit encore proverbialement & populairement, *les neiges d'Antan : Je m'en mocque comme des neiges d'Antan.*

ANTANACLASE ; ſubſtantif féminin. Figure de Rhétorique qui conſiſte à répéter un mot pris en différens ſens.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la pénultième eſt longue, & la dernière très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *antanaklaze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANTANAGOGE ; ſubſtantif féminin. Figure de Réthorique, qui conſiſte à rétorquer une raiſon contre celui qui la propoſe, ou à ſe débarraſſer d'une accuſation par une autre contre l'accuſateur : ceci s'appelle en droit *récrimination.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

ANTANAIRE ; adjectif & terme de Fauconnerie. Il ſe dit de l'oiſeau qui n'a pas mué, & qui a le pennage de l'année précédente.

ANTANDROS ; nom propre. Ancienne ville d'Aſie dans la Myſie, au fond du golfe d'Adramit, & au pied de cette partie du Mont Ida, où Paris prononça ſur la beauté des trois Déeſſes, qui ſe diſputoient la pomme d'or.

ANTAPHRODITIQUE ; adjectif & ſubſtantif des deux genres. Terme de Médecine, par lequel on déſigne un remède qui calme la force des deſirs amoureux.

ANTAPRISTENA ; nom propre,

Ville de Myſie, dont parlent Caliſte & Yves de Chartres.

ANTARADE; nom propre. Ville de Phénicie, dont le nom moderne eſt Tortoſe.

ANTARCTIQUE; adjectif des deux genres. Auſtral, méridional, qui eſt oppoſé au pôle arctique ou boréal. *Le pôle antarctique, les terres antarctiques.*

On appelle *cercle polaire antarctique*, par oppoſition au cercle polaire arctique, un des petits cercles de la ſphère, parallèle à l'équateur, & qui eſt éloigné du pôle auſtral de 23 degrés 30′.

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt brève, & la quatrième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *les antarctiques contrées*, mais *les contrées antarctiques.*

Il faudroit changer le *c* & *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *antartike*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANTARÈS; nom propre d'une étoile fixe de la première grandeur, qui ſe fait remarquer dans le cœur du ſcorpion, l'un des douze ſignes du Zodiaque.

ANTARIC; c'eſt un des noms du mercure des Philoſophes hermétiques.

ANTATOQUES; (les) peuple de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle York. On le nomme encore *antoque* & *antaſtovai.*

ANTAVARES; (les) peuple d'Afrique dans la partie orientale de l'île de Madagaſcar, ſur les bords de la rivière de Mananzare, & au nord du Matatane.

ANTE; nom propre. Rivière de France, en Normandie, qui a ſa ſource à une lieue, oueſt, de Falaiſe, & ſon embouchure dans la Dive, à deux lieues, eſt-nord-eſt, de la même ville, après un cours d'environ trois lieues.

ANTE, eſt encore le nom d'une ville & contrée maritime d'Afrique en Guinée, ſur la côte d'Or. Boſman vante la fertilité de ces lieux.

ANTÉCÉDENT, ENTE; adjectif. *Antecedens.* Qui précède dans l'ordre des temps. *Il lui avoit fait des offres antécédentes. Il ſe fondoit ſur un Arrêt antécédent.*

ANTÉCÉDENT, eſt auſſi ſubſtantif, & ſe dit en termes de Grammaire, des noms ou pronoms auxquels ſe rapportent les relatifs *qui*, *que*, &c. quand ils ſont précédés de ces noms ou pronoms. Dans ces phraſes : *le cheval qui court : celle que vous aimez :* les mots *cheval* & *celle*, ſont les antécédens des relatifs *qui* & *que.*

ANTÉCÉDENT, ſe dit en termes de Logique, de la première partie de cette ſorte d'argument qu'on appelle *enthymème*, & qui ne conſiſte qu'en une propoſition dont on tire une conſéquence. Dans cet enthymème, *le vent ſouffle, donc il fait froid :* on peut répondre qu'on accorde l'antécédent qui eſt *le vent ſouffle*, & qu'on nie la conſéquence qui eſt, *donc il fait froid.*

ANTÉCÉDENT, ſe dit en termes de Mathématique, du premier des deux termes qui compoſent un rapport, par oppoſition au ſecond terme qu'on appelle *conſéquent* dans le rapport de *b* à *c*, *b* eſt l'antécédent, & *c* le conſéquent.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la quatrième eſt moyenne au ſingulier maſculin, mais longue au pluriel & au féminin, qui a une cin-

quième ſyllabe très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un antécédent acte*, mais *un acte antécédent*.

Il faudroit changer le *c* en *s*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *antéſédant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANTECESSEUR; ſubſtantif maſculin. *Anteceſſor*. Ce mot, qui n'eſt d'uſage que dans les Ecoles de Droit, en déſigne un Profeſſeur.

ANTECHRIST; ſubſtantif maſculin. C'eſt le ſéducteur qu'on prétend devoir paroître dans les derniers temps, pour attaquer la Religion Chrétienne, en ſe faiſant adorer comme un Dieu.

ANTECHRIST, ſe dit, par extenſion, de tous ceux qui ſont ennemis de Jeſus-Chriſt & de ſa doctrine.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

Il faudroit changer *ch* en *k*, ſupprimer le *ſ* qui eſt ciſif, & écrire, d'après la prononciation, *antekrit*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ANTÉCIENS; adjectif pluriel, & terme de Géographie, qui ſe dit des Peuples placés ſous le même méridien, & à la même diſtance de l'équateur, les uns vers le nord, & les autres vers le midi.

Il ne faut pas confondre les peuples Antéciens avec les Antiſciens. *Voyez* ce dernier mot.

ANTÉDILUVIENNE; épithète dont on ſe ſert pour déſigner la philoſophie qui exiſtoit avant le déluge.

ANTEDONE; nom propre. Ville de Grèce, dans la Livadie, ſur la côte du détroit de Negrepont.

ANTÉE; nom propre, & terme de Mythologie. Fameux géant, fils de la Terre & de Neptune. Il maſſacroit tous les paſſans, pour accomplir le vœu qu'il avoit fait de bâtir un Temple à ſon père avec des crânes humains. Hercules oſa le combattre : mais l'ayant terraſſé pluſieurs fois, & s'étant apperçu que la Terre, ſa mère, lui donnoit de nouvelles forces, ce Héros l'élevaen l'air & l'y étouffa.

ANTENALE; ſubſtantif maſculin. Sorte d'oiſeau de mer du Cap de Bonne-Eſpérance. On dit que l'Antenale a ſous les plumes un duvet ſemblable à de la laine très-fine, lequel s'applique en cataplaſme, pour échauffer & fortifier l'eſtomac, & pour guérir les indigeſtions.

ANTENEORS; vieux mot qui ſignifioit autrefois entonnoir.

ANTENNE; ſubſtantif féminin, & terme de Marine, qui ſe dit d'une groſſe & longue perche attachée au mât pour ſoutenir les voiles. *Le vent rompra les antennes*.

ANTENNES, ſe dit auſſi, chez les Naturaliſtes, pour déſigner les eſpèces de cornes mobiles que les inſectes ont ſur la tête.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire *antène*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ANTENOIS; vieux mot qui ſignifioit autrefois chevreau d'un an.

ANTENOR; nom propre, & terme

de Mythologie. Prince Troyen, qui, après le ſac de Troye, alla, dit-on, fonder en Italie la ville de Padoue.

ANTÉPÉNULTIÈME; adjectif de tout genre & de nombre ordinal. Il déſigne ce qui précède immédiatement le pénultième ou l'avant-dernier. *Cette penſée ſe trouve dans l'antépénultième phraſe de ce diſcours.*

ANTÉPÉNULTIÈME, s'emploie auſſi ſubſtantivement, & ſignifie alors l'antépénultième ſyllabe d'un mot. *L'antépénultième du vers hexamètre doit achever un dactyle.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt moyenne, la cinquième encore, & la ſixième très-brève.

Cet adjectif peut précéder ou ſuivre le ſubſtantif auquel il ſe rapporte, ſuivant que l'oreille & le goût l'auront décidé. On dira l'*antépénultième page*, ou *la page antépénultième.*

ANTÉPHIALTIQUE; adjectif des deux genres, & terme de Médecine, qui déſigne des remèdes ou médicamens contre l'incube ou le cauchemar.

ANTÉPRÉDICAMENS; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Logique. Il ſe dit de certaines queſtions préliminaires qui éclairciſſent & facilitent la doctrine des prédicamens & des catégories. Le nom d'*antéprédicamens* vient de ce qu'Ariſtote les a placés avant les prédicamens, pour traiter cette dernière matière ſans interruption.

ANTEQUERA; nom propre. Ville conſidérable d'Eſpagne au Royaume de Grenade, & aux pieds des montagnes. On en dit les environs fertiles. Il y a à deux lieues de cette Ville une Fontaine, à laquelle on attribue la propriété de guérir la gravelle.

ANTEQUERA, eſt encore le nom d'une ville d'Amérique dans la nouvelle Eſpagne.

ANTEQUIA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, au pays des Autrigons.

ANTÉRIEUR, EURE; adjectif, qui déſigne ce qui eſt avant, ou qui précède en ordre de temps. *Cette pièce eſt antérieure à l'autre.*

ANTÉRIEUR, ſe dit auſſi de ce qui eſt devant, eu égard au lieu & à la ſituation. *La partie antérieure de la tête.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une antérieure loi*, mais *une loi antérieure.*

ANTÉRIEUREMENT; adverbe, qui ſignifie précédemment, auparavant. *On a dû le colloquer antérieurement à vous.*

ANTÉRIORITÉ; ſubſtantif féminin, & terme de Palais, qui ſignifie priorité de temps. *Il eſt colloqué par antériorité de date & d'hypothèque.*

ANTEROS; nom propre, & terme de Mythologie, qui vient du grec, & ſignifie *contre-amour.* C'eſt un fils de Vénus & de Mars. On dit que cette Déeſſe ayant porté ſes plaintes à Thémis de ce que l'Amour reſtoit toujours enfant, Thémis lui répondit, *qu'il reſteroit tel tant qu'elle n'auroit point d'autre fils.* Cette réponſe fut favorable aux amours du

Dieu de la guerre ; il n'eut qu'à demander pour obtenir, & donner un ſecond fils à Vénus, qui fut cauſe que le premier devint grand. L'un & l'autre ont des aîles, un carquois & des flèches. Les Athéniens élevèrent au dernier des autels : Cupidon fut le Dieu de l'amour, & Anteros le Dieu du retour.

Cette fiction eſt ſans doute une des plus ingénieuſes de la Mythologie.

ANTEROSTA & POSTROSTA ; Noms propres, & termes de Mythologie. C'étoit, chez les Romains, deux Déeſſes qui préſidoient, l'une aux choſes paſſées, & l'autre aux choſes futures.

ANTES ; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme d'Architecture qui déſigne les pilaſtres d'encoignure que les Anciens plaçoient à l'extrémité de leurs temples. *Voyez* PILASTRE.

ANTES, eſt auſſi le nom d'un ancien peuple qui habitoit avec les Huns dans le voiſinage du Danube. Germain, maître de la milice de Thrace, s'illuſtra par la victoire qu'il remporta contre eux.

ANTESCHANGER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois donner en contre-échange.

ANTESSA ; nom propre. Ville de Grèce, dans l'île de Metelin ou de Lesbos.

ANTESTATURE ; ſubſtantif féminin, & terme de Génie, qui ſe dit des retranchemens faits à la hâte, avec des paliſſades ou des ſacs de terre, pour diſputer le terrein à l'ennemi.

ANTHAB ; nom propre. Ville de Caramanie dans l'Aſie-mineure. Son nom moderne eſt *Antioketta*.

ANTHAINE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois une Antienne.

ANTHAISONS ; vieux mot qui ſignifioit autrefois jeunes arbres nouvellement entés.

ANTHANA ; nom propre. C'eſt, ſelon Etienne le Géographe, une ancienne ville du Péloponèſe, l'une des cent de la Laconie.

ANTHÉLIENS ; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Mythologie. Les Athéniens donnoient ce nom aux Dieux, dont les Statues étoient placées aux portes & expoſées à l'air.

ANTHÉLIX ; ſubſtantif maſculin, & terme d'Anatomie, qui déſigne le circuit intérieur de l'oreille externe. On appelle *Hélix*, le circuit extérieur.

ANTHELMENTIQUE ; adjectif de tout genre, & terme de Médecine, qui déſigne un remède ou médicament contre les vers.

ANTHÉMIS ; ſubſtantif maſculin. Plante à feuilles découpées avec une fleur radiée, dont le diſque eſt compoſé de pluſieurs fleurons, & la couronne de demi-fleurons qui tiennent à des embrions, & qui ſont renfermés dans un calice écailleux. Les embrions deviennent dans la ſuite des ſemences attachées au fond du calice, & ſéparées les unes des autres par de petites feuilles faites en forme de gouttières.

ANTHÉMISE ; nom propre. Contrée conſidérable de Perſe, dont parle Eutrope.

ANTHÉMUSIA ; nom propre. Ville de Méſopotamie, dont parlent Pline & Strabon.

ANTHÈRE ; terme de Médecine, qui déſigne un remède dont la couleur eſt rouge & vive. Il y a diverſes compoſitions ſous ce nom, mais on n'en fait plus d'uſage aujourd'hui.

ANTHESPHORIES ; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. Fêtes que les Anciens célé-

broient en Sicile à l'honneur de Proſerpine. Elles furent ainſi appelées de ce que cette Déeſſe cueilloit des fleurs dans les champs, quand Pluton la ravit.

ANTHESTERIES ; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. Fêtes qu'on célébroit à Athenes en l'honneur de Bacchus, & qui reſſembloient beaucoup aux Saturnales des Romains. Elles duroient trois jours : le premier qui étoit l'onzième du mois Antheſterion, ſe nommoit *Pithægie*, c'eſt-à dire, *ouverture des tonneaux*, parce que ce jour-là on ouvroit les tonneaux & on goûtoit le vin. Le jour ſuivant s'appeloit *Choés*, nom d'une meſure attique pour les liquides, comme qui diroit *le jour des bouteilles*, parce que ce jour-là il s'en vidoit beaucoup. Le troiſième jour on faiſoit cuire toutes ſortes de légumes, auxquels on ne touchoit point, parce qu'ils étoient offerts à Mercure ; ce qui lui faiſoit donner le nom de *Chytres*, c'eſt-à-dire, *Marmites ;* comme ſi on eût dit, *le jour des Marmites*. Ce jour-là on repréſentoit des Comédies.

ANTHESTERION ; ſubſtantif maſculin. Nom d'un mois des Athéniens, qui revenoit à la fin de Février & au commencement de Mars.

ANTHIAS ; ſubſtantif maſculin. Genre de poiſſon de mer dont les Naturaliſtes ont diſtingué pluſieurs eſpèces. On peut voir ce qu'ont dit à ce ſujet Ariſtote, Oppien, Pline, Ovide, Rondelet, Ray, Artédi & Aldrovande.

ANTHIASISTES ; (les) Sorte d'hérétiques dont parle Philaſtrius, & qui regardoient le travail comme un crime.

ANTHILL ; nom propre. Bourg d'Angleterre au Comté de Bedford, à douze milles à l'eſt de Buckingham.

ANTHIOS ; nom propre. Ancienne ville de la Thébaïde, dont l'emplacement n'eſt pas bien connu.

ANTHOLOGE ; ſubſtantif maſculin. Livre ou Recueil des principaux offices de l'Egliſe Grecque.

ANTHOLOGIE ; ſubſtantif féminin. *Anthologia.* Nom qu'on a donné à un Recueil d'Epigrammes des Auteurs Grecs,

ANTHON ; nom propre. Bourg de France dans la Beauce, ſur la rivière de Roune, à trois lieues nord-eſt de Montmirail.

ANTHOS ; ſubſtantif maſculin. Petit oiſeau dont parle Aldrovande. Il reſſemble au Pinçon, & ſon plumage eſt de couleur jaune.

ANTHRACITE ; ſubſtantif féminin. Pierre facile à couper.

ANTHRACOSE ; ſubſtantif féminin. Tumeur d'un rouge livide, qui s'élève aux paupières, & qui y cauſe une chaleur & une tenſion conſidérable, avec douleur, pulſation & fièvre. Cette maladie eſt ſi vive, qu'il en naît quelquefois une eſcarre, comme ſi le feu y avoit paſſé, & elle croît au point de faire perdre l'œil.

De grandes ſéchereſſes, de mauvais alimens & des travaux durs & pénibles, comme ceux des Moiſſonneurs, ſont les cauſes de cette maladie.

Dès qu'on s'apperçoit de la formation de la puſtule, il faut ſaigner le malade plus ou moins, ſuivant ſes forces, faire prendre des lavemens rafraîchiſſans, faire boire des émulſions, ordonner un régime humectant & rafraîchiſſant. On baſſine la partie avec de l'eau de plantain ou de roſe, dans laquelle on a fait fondre un peu de nitre, & on ap-

plique deſſus des compreſſes trempées dans la même eau. On peut ſe ſervir de l'eau de fleurs de ſureau pour le même uſage.

Si l'inflammation continue, & que l'eſcarre ſe forme, on l'inciſe avec une lancette, & on y fait une lotion avec l'ægyptiac diſſous dans du vin & de l'eau-de-vie. Si la tumeur continue à s'augmenter, on fait des mouchetures dans les parties voiſines de l'eſcarre, on les lave avec la même lotion, & on applique des cataplaſmes émolliens & réſolutifs. On avance la chûte de l'eſcarre par des onguents digeſtifs; enſuite on cicatriſe l'ulcère, ayant ſoin de tenir la peau de la paupière étendue, pour empêcher la cicatrice de la renverſer. Il eſt difficile d'empêcher que l'œil ne demeure éraillé, quand l'eſcarre a été conſidérable, & s'eſt formée au bord de la paupière.

ANTHRAX; ſubſtantif maſculin. *Voyez* CHARBON.

ANTHRÈNE; ſubſtantif féminin. Sorte d'inſecte que quelques-uns prétendent être une eſpèce de tarentule. Ses piqûres ſont difficiles à guérir, mais elles ne ſont pas mortelles comme celles de la tarentule.

ANTHROPOGÉNIE; ſubſtantif féminin, & terme d'Anatomie, qui déſigne la connoiſſance de la génération humaine.

ANTHROPOGLYPHITE; ſubſtantif féminin. Les Naturaliſtes donnent ce nom à toute pierre que la Nature a taillée de manière à lui faire repréſenter une figure humaine.

ANTHROPOGRAPHIE; ſubſtantif féminin, & terme d'Anatomie, qui ſignifie la Deſcription de l'homme.

Jean Riolan le fils, Docteur Médecin & Profeſſeur d'Anatomie à Paris, donna en 1649 un ouvrage *in-folio*, intitulé *Anthropographie*. Boerhaave a fait l'éloge de cet ouvrage.

Kerkring en a donné un *in-4°.* ſous le même titre en 1671.

ANTHROPOLOGIE; ſubſtantif féminin, & terme d'Anatomie, qui ſignifie un Diſcours ou un Traité ſur le corps humain.

Drake & Teichmeyer ont donné chacun un Ouvrage intitulé *Anthropologie:* celui du premier fut imprimé à Londres en 1707, celui de l'autre le fut à Gènes en 1739. Hartam a auſſi donné un pareil ouvrage.

ANTHROPOLOGIE, eſt encore un terme de Théologie, ou une figure par laquelle l'Ecriture-Sainte attribue à Dieu des actions & des affections humaines.

ANTHROPOMANTIE; ſubſtantif féminin. Divination qui ſe faiſoit par l'inſpection des entrailles d'hommes ou de femmes, qu'on éventroit tout vivans.

Les Empereurs Eliogabale & Julien l'Apoſtat, ont pratiqué cette abominable magie: l'hiſtoire en dit autant des Scythes, des Tartares, des anciens habitans du Portugal, & de pluſieurs autres. Les annales du monde fourmillent de pareilles horreurs.

ANTHROPOMORPHITE; ſubſtantif des deux genres. Il déſigne celui ou celle qui attribue à Dieu une figure humaine.

Il y a eu des hérétiques de ce nom, Moines ignorans pour la la plûpart; leſquels abuſant des termes de l'Ecriture, & prenant dans le ſens propre, ce qui n'y eſt que dans le ſens figuré, attribuoient à Dieu des pieds, des mains, &c.

ANTHROPOPATHIE; ſubſtantif féminin, & figure par laquelle

on attribue à Dieu ce qui ne convient qu'à l'homme ; comme un corps, un viſage, des paſſions, &c.

ANTHROPOPHAGE ; adjectif des deux genres. Ce mot déſigne quiconque ſe nourrit de chair humaine. On accuſe pluſieurs nations d'avoir été Anthropophages ; il faut cependant dire pour l'honneur de l'eſpèce humaine, qu'on n'a pas là-deſſus une ſuite de preuves ſuffiſantes, pour rendre l'accuſation légitime.

ANTHROPOPHAGE, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Ils arrivèrent chez les Anthropophages.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un anthropophage peuple*, mais *un peuple anthropophage.*

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, changer *ph* en *f*, le *g* en *j*, & écrire *antropofaje*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

ANTHROPOPHAGIE ; ſubſtantif féminin. C'eſt l'action ou l'habitude de manger de la chair humaine.

ANTHROPOSOMATOLOGIE ; ſubſtantif féminin, & terme d'Anatomie, dont le célèbre Boerhaave s'eſt ſervi, pour déſigner la deſcription ou ſtructure du corps humain.

ANTHROPOSOPHIE ; ſubſtantif féminin, qui ſignifie la connoiſſance de la nature humaine.

ANTHROPOTOMIE ; ſubſtantif féminin, & terme d'Anatomie, qui déſigne l'adminiſtration anatomique du corps humain.

ANTHYLLIS ; ſubſtantif maſculin. Nom de deux plantes. L'une, qui croît en Sicile & en Candie, ſur les bords de la mer, a la feuille douce, ſemblable à celle de la lentille, avec un goût ſalé. Elle fleurit en été, & ſert à conſolider les plaies.

L'autre a la feuille & les tiges ſemblables à l'encens de terre ; mais elles ſont plus velues, plus courtes, & plus rudes au toucher. Sa fleur, qui paroît au mois de Mai, eſt purpurine, & l'odeur en eſt forte. Elle croît dans les pâturages.

Dioſcoride dit que quatre drachmes, & dix grains de la décoction de celle-ci, ſont un excellent remède contre la rétention d'urine & l'inflammation de la matrice.

ANTHYPNOTIQUE ; adjectif des deux genres, & terme de Médecine. Il ſe dit de tout remède ou médicament qu'on emploie contre un ſommeil exceſſif, ou qui n'eſt pas naturel.

Ce mot ſe dit auſſi ſubſtantivement. *On lui a ordonné des anthypnotiques.*

ANTI ; c'eſt une prépoſition empruntée des langues grecque ou latine, & qui s'unit à pluſieurs mots françois, qu'on trouvera ci-après.

Quand cette prépoſition eſt empruntée du grec, elle ſignifie oppoſition, contrariété, comme dans *anti-épileptiques*, *anti-paralytiques*, en parlant des remèdes contre l'épilepſie & la paralyſie.

Si elle eſt empruntée du latin, elle ſignifie priorité de temps ou de lieu, comme dans *anti-dater*, *anti-chambre.*

ANTIADES ; ſubſtantif féminin pluriel, & terme d'Anatomie, dont

quelques-uns ſe ſont ſervis pour déſigner les amygdales.

ANTIADIAPHORISTES ; (les) On a donné ce nom, au ſeizième ſiècle, à une ſecte de Luthériens rigides, qui déſaprouvoient la Juriſdiction Epiſcopale & les cérémonies de l'Egliſe, en quoi ils étoient oppoſés aux Luthériens mitigés, nommés *Adiaphoriſtes*.

ANTIAPOPLECTIQUE ; adjectif & terme de Médecine, qui déſigne tout remède ou médicament contre l'apopléxie.

Ce mot s'emploie auſſi ſubſtantivement. *On lui a fait prendre des Antiapoplectiques*. Voyez APOPLÉXIE.

ANTI-ARTHRITIQUE ; adjectif des deux genres, & terme de Médecine, qui déſigne un remède ou médicament contre la goutte.

Ce mot eſt auſſi ſubſtantif.

ANTI-ASTHMATIQUE ; adjectif des deux genres, & terme de Médecine, qui déſigne tout remède ou médicament contre l'aſthme.

Ce mot eſt auſſi ſubſtantif.

PRÉPARATION, doſes & propriétés du Syrop *Anti-aſthmatique* de Daquin.

Prenez deux onces d'orge mondé, une once & demie de racines de pétaſite, autant de celles d'aunée, d'ache, de fenouil, de regliſſe, & pareille quantité de raiſins de Damas mondés ; douze dattes ſans noyaux, trente jujubes & autant de ſébeſtes ; une poignée de feuilles de pas-d'âne, autant de pulmonaire, de ſommités d'hyſope, de marrube blanc & de capillaire de Montpellier ; une demi-once de ſemences d'anis, autant de celles de coton, une demi-poignée de fleurs de pas-d'âne, & autant de celles de pied de chat ; faites bouillir ces drogues dans neuf livres d'eau de fontaine ; & après diminution d'un tiers, coulez la décoction ; mêlez-y cinq livres de ſucre ; clarifiez le mélange avec un blanc d'œuf ; faites cuire en conſiſtance de Syrop ; & après la cuiſſon, aromatiſez avec ſix gouttes d'eſſence d'anis, & deux de celle de canelle, incorporées avec un peu de ſucre pulvériſé.

Ce Syrop ſe prend depuis demi-once juſqu'à une once : il inciſe & détache la pituite craſſe, il facilite la reſpiration, & il déſobſtrue le poumon & le diaphragme. On en fait uſage contre l'aſthme & la toux invétérée.

ANTIBACCHIQUE ; terme de Poëſie latine, qui eſt adjectif & ſubſtantif maſculin. *Antibacchius*. C'eſt un pied compoſé de trois ſyllabes, dont les deux premières ſont longues, & la troiſième eſt brève : *ăncīllă* eſt un antibacchique. Le bacchique, au contraire, eſt compoſé d'une brève & de deux longues : *ămāſsēnt* eſt un bacchique.

ANTIBES ; nom propre. *Antipolis*. Ville maritime de France, en Provence, à trois lieues, ſud-oueſt, de Nice. Elle eſt peuplée d'environ trois mille ames, & ſon principal commerce conſiſte en poiſſon ſalé.

ANTI-BULLE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois une Bulle donnée par un Anti-Pape.

ANTI-CABINET ; ſubſtantif maſculin, & terme d'Architecture. Il ſe dit de la pièce qui eſt entre le ſalon & le cabinet. On l'appelle ordinairement *ſalle d'aſſemblée*.

ANTI-CACHECTIQUE ; adjectif des deux genres, & terme de Médecine, qui déſigne tout remède ou

médicament, dont on fait uſage contre la cachéxie.

Ce mot eſt auſſi ſubſtantif.

ANTICAUCASE; nom propre. Montagne de Séleucie, au nord du Pont-Euxin, & vis-à-vis du Caucaſe.

ANTI-CAUSOTIQUE; adjectif des deux genres, & terme de Médecine, qui déſigne tout remède ou médicament dont on ſe ſert contre la fièvre ardente.

Ce mot s'emploie auſſi ſubſtantivement.

ANTICHAMBRE; ſubſtantif féminin, & terme d'Architecture. Il ſe dit de la pièce qui ſuit le veſtibule, & qui eſt avant la ſalle d'aſſemblée. Celle-ci eſt encore une antichambre, qui précède la chambre du maître, dans les appartemens complets. *Il y a des gens qui affectent de faire reſter dans l'antichambre, ceux qui doivent leur parler.*

ANTICHRÈSE; ſubſtantif féminin, & terme de Juriſprudence, qui déſigne une convention, par laquelle un débiteur abandonne à ſon créancier les revenus des biens qu'il lui a hypothéqués, pour tenir lieu d'intérêts des ſommes qu'il en a empruntées.

Ce Contrat, autoriſé par les Loix Romaines & dans quelques Provinces de France, devroit inconteſtablement être admis partout, comme avantageux au commerce & au débiteur, qui ne ſeroit pas dans le cas de laiſſer accumuler des intérêts, ni d'eſſuyer pour leur payement des pourſuites ruineuſes du créancier.

Il faudroit ſeulement que deux choſes concouruſſent dans l'antichrèſe: l'une, que les fruits cédés n'excédaſſent pas les intérêts légitimes de l'argent emprunté; l'autre, que le débiteur fût toujours maître de rentrer dans ſon bien, en remettant à ſon créancier les deniers empruntés.

ANTICHRÉTIEN, ENNE; adjectif. *Antichriſtianus, a, um.* Qui eſt contraire ou oppoſé à la doctrine chrétienne. *Des dogmes antichrétiens.*

ANTICHRISTIANISME; ſubſtantif maſculin. Doctrine contraire au Chriſtianiſme.

ANTICHTONES; adjectif & ſubſtantif pluriel des deux genres, & terme de Géographie. Il ſe dit des Peuples qui habitent des parties de la terre diamétralement oppoſées.

Ce mot déſigne, auſſi chez quelques Géographes, des Nations qui habitent différens hémiſphères.

ANTICIPATION; ſubſtantif féminin. Action par laquelle on anticipe. *J'aurai recours à l'anticipation.*

ANTICIPATION, ſe dit au Palais de l'aſſignation qu'un Intimé fait donner à l'Appellant, pour accélérer le Jugement ſur l'appel: l'Intimé prend à cet effet des lettres en Chancellerie qui s'appellent *lettres d'anticipation.*

ANTICIPATION, ſignifie auſſi l'uſurpation faite ſur les terres ou les droits d'autrui. *L'anticipation ſur ce pré eſt de deux toiſes.*

ANTICIPATION, ſe dit d'une figure de Rhétorique, par laquelle l'Orateur réfute d'avance les objections qu'on pourra lui faire.

On dit proverbialement *par anticipation;* pour dire par avance. *Je me l'approprie par anticipation.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue, la cinquième brève, & la ſixième encore au ſingulier; mais elle eſt longue au pluriel.

ANTICIPÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ANTICIPER.

On dit *une joie, un plaiſir anticipés;* pour dire, la joie, le plaiſir qu'on reſſent dans la perſpective d'un bien qui n'eſt pas encore arrivé. On dit de même, *une douleur anticipée, une connoiſſance anticipée.*

ANTICIPER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Anticipare.* Prévenir, devancer. On ne le dit que du temps. *Il a anticipé le payement.*

ANTICIPER, ſe dit dans ce ſens par ellipſe, des choſes dont on previent le temps. *Anticiper le jour, le moment.*

ANTICIPER, ſe dit au Palais pour faire aſſigner devant le Juge ſupérieur, l'Appellant qui néglige de relever ſon appel. Il ne faut qu'une commiſſion ſi l'appel reſſortit aux Bailliages ou Sénéchauſſées; mais il faut des lettres royaux d'anticipation priſes en Chancellerie, quand l'appel eſt interjetté au Parlement.

ANTICIPER, ſignifie uſurper ſur autrui. Dans ce ſens il eſt neutre, & n'a point de régime direct. Il faudra donc dire, *anticiper ſur l'héritage, ſur les droits de quelqu'un*, & *non anticiper l'héritage, les droits, &c.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ANTICLÉE; nom propre & terme de Mythologie. C'eſt la mère d'Ulyſſe, que Syſiphe ſurprit & viola comme Laërte alloit l'épouſer.

ANTICŒUR. *Voyez* AVANT-CŒUR.

ANTICONDYLES; c'eſt, ſelon Etienne le Géographe, le nom d'un ancien peuple de Béotie.

ANTICONSTITUTIONNAIRE; adjectif & ſubſtantif des deux genres, uſité pour déſigner ce qui eſt oppoſé à la Conſtitution *Unigenitus.*

ANTICONVULSIONISTE; adjectif & ſubſtantif des deux genres. On a donné ce nom à ceux du parti Janſéniſte, qui ſont contraires à ces convulſions, que quelques imbéciles regardoient comme des miracles.

ANTICOSTI; nom propre. Île de l'Amérique ſeptentrionale, dans le golfe de S. Laurent, à l'embouchure du fleuve de ce nom. On l'appelle encore *l'île de l'Aſſomption.* Elle eſt couverte de bois & de bêtes ſauvages, & la pêche des morues y eſt bonne.

ANTICOUR; ſubſtantif féminin. Première cour qui en précède une autre.

ANTICYRE; nom propre. Ancienne ville que Pauſanias & Ptolémée placent en Phocide. Elle étoit ſur le bord ſeptentrional du golfe de Corinthe.

Il y avoit une autre ville de ce nom, ſur le golfe Méliade, près du mont Oëta, & une autre encore en Locride.

ANTICYRE, eſt auſſi le nom d'une île où Pline dit que croiſſoit l'ellébore, drogue qui purge le cerveau. Il rapporte que Druſus, Tribun du peuple, fut guéri de l'épilepſie, par le moyen de ce remède, dont il fit uſage dans l'île même.

ANTIDACTYLE; ſubſtantif maſculin, & terme de poëſie ancienne, qui déſigne un pied compoſé de trois ſyllabes, dont les deux premières brèves, & la dernière longue. *Vĭnĭām* eſt un antidactyle.

ANTIDATE; ſubſtantif féminin. Date fauſſe, miſe à un acte quelconque, & qui déſigne un jour antérieur à celui auquel l'acte a été paſſé.

L'*antidate* peut être un crime de faux, qu'on punit ſelon les circonſtances, mais plus ſévèrement quand il s'agit d'actes pardevant Notaires, que quand il n'eſt queſtion que d'écrits chyrographaires.

ANTIDATÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ANTIDATER.

ANTIDATER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Mettre une date antérieure.

Le règlement du Commerce du mois de Mars 1673, défend d'antidater les ordres des lettres de change à peine de faux.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique de autres temps.

ANTIDÉMONIAQUE; adjectif & ſubſtantif des deux genres. Il ſe dit des Hérétiques qui nient l'exiſtence des démons.

ANTIDIAPHORISTES. *Voyez* ANTIADIAPHORISTES, c'eſt la même choſe.

ANTIDICOMARIANITES; (les) Hérétiques qui prétendirent au quatrième ſiècle, que la Vierge n'avoit pas toujours vécu dans l'état de virginité; & qu'après la naiſſance de Jeſus-Chriſt, elle avoit eu pluſieurs enfans de Joſeph ſon mari.

ANTIDINIQUE; adjectif & ſubſtantif des deux genres, & terme de Médecine, qui déſigne tout remède dont on ſe ſert contre les vertiges.

ANTIDORE; ſubſtantif maſculin. *Antidorum*. Terme de Liturgie. Il ſe dit, chez les Grecs, d'un pain bénit, qu'on diſtribue au lieu de l'Euchariſtie, à ceux qui n'ont pas pu communier, pour quelque cauſe particulière.

ANTIDOTAIRE; ſubſtantif maſcul. & terme de Médecine, qui déſigne un livre dans lequel ſont décrits les antidotes. C'eſt la même choſe que diſpenſaire ou pharmacopée.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

ANTIDOTE; ſubſtantif maſculin, & terme de Médecine, qui ſignifie contrepoiſon, & qui, par extenſion, déſigne tout remède propre à détruire le venin des maladies, ſoit que ce venin provienne de la piqûre d'animaux venimeux, de la contagion de l'air ou de la putréfaction des humeurs.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt très-brève.

ANTIDYSSENTERIQUE; adjectif & ſubſtantif des deux genres, qui déſigne tout remède ou médicament qu'on emploie contre la dyſſenterie. *Voyez* ce dernier mot.

ANTIE; vieil adjectif qui ſignifioit autrefois ancien, ancienne.

ANTIENNE; ſubſtantif féminin. On comprenoit autrefois ſous ce nom tout ce qui ſe chantoit dans l'Egliſe par deux chœurs alternativement. Aujourd'hui l'Antienne déſigne une ſorte de verſet que le Chantre dit en tout ou en partie dans l'office de l'Egliſe, avant un pſeaume ou un cantique, & qui ſe répète après tout entier. *Il vient d'entonner l'Antienne.*

On dit figurément & familièrement, *annoncer une bonne, une mauvaiſe antienne*; pour dire, annoncer une bonne, une mauvaiſe nouvelle.

ANTIÉPILEPTIQUE ; adjectif & ſubſtantif des deux genres, & terme de Médecine, qui déſigne tout remède ou médicament dont on ſe ſert contre l'épilepſie. *Voyez* ce mot.

ANTIFEBRILE ; adjectif & ſubſtantif des deux genres, & terme de Médecine, qui déſigne tout remède propre contre la fièvre.

ANTIFELLO ; nom propre. *Antiphellus*. Bourg de Turquie, dans la Natolie.

ANTIGÉOMÈTRE ; ſubſtantif maſculin. On qualifie de ce nom ceux qui attaquent les Mathématiques en général, & la Géométrie en particulier. On a qualifié d'*Antigéomètres* Huet, la Mothe, le Vayer & Cartaut : tant pis pour eux de s'être attiré ce nom.

ANTIGNÉ ; nom propre. Bourg de France, en Poitou, environ à trois lieues, nord-eſt, de Fontenai.

ANTIGNY ; nom propre. Bourg de France, en poitou, ſur la Gartempe, à trois lieues, nord, de Montmorillon.

ANTIGOA ; nom propre. Île de l'Amérique ſeptentrionale, l'une des Antilles.

ANTIGOCA ; nom propre. *Antigonia*. Ville de Turquie, dans la Macédoine, à ſoixante milles, au nord de Janizza.

ANTIGONE ; nom propre & terme de Mythologie. C'étoit la fille d'Œdipe, Roi de Thebes, que Créon condamna à mourir de faim dans une priſon, parce qu'elle avoit rendu les derniers devoirs à ſon frère Polynice, contre la défenſe qu'il lui en avoit faite. La Princeſſe prévint ce ſupplice en s'étranglant elle-même, & Hémon ſon Amant, fils de Créon, s'immola par amour ſur ſon corps. Sophocle plut tant aux Athéniens par la manière dont il traita ce ſujet tragique, qu'ils lui donnèrent par reconnoiſſance le gouvernement de l'île de Samos.

ANTIGONE, eſt auſſi le nom d'une fille de Laomédon, qui ayant oſé comparer ſa beauté à celle de Junon, fut changée par cette déeſſe en Cigogne.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

ANTIGONIE ; nom propre. Île du Boſphore de Thrace.

Il y a auſſi eu pluſieurs villes de ce nom : une que Ptolémée place en Épire dans la Chaonie : une autre qu'il met en Macédoine dans la Mygdonie : une troiſième qui étoit dans le Peloponèſe, & une quatrième qui étoit en Syrie dans le voiſinage d'Antioche.

ANTIGONIES, eſt encore le nom des Fêtes qu'on célébroit en l'honneur d'un Antigonus dont parle Plutarque, ſans le déſigner de manière à le faire diſtinguer des autres Antigonus.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt longue.

ANTIGORIUM ; ſubſtantif maſculin. Nom qu'on donne dans les fabriques de Faïenceries, à l'émail qui couvre la terre pour former la Faïence.

ANTIHECTIQUE ; ſubſtantif & adjectif des deux genres, & terme de Médecine. Il déſigne tout remède ou médicament, dont on ſe ſert contre la fièvre hectique ; comme le lait de ſoufre, la pulmonaire, & l'*anti-hectique* de la poterie, qui eſt un mêlange d'étain & de régule d'antimoine fixé par le ſalpêtre.

ANTIHYDROPIQUE ; adjectif & ſubſtantif des deux genres, & ter-

me de Médecine, qui déſigne tout remède qu'on emploie contre l'hydropiſie; comme le Jalap, le Méchoacan, les ſels de Mars, de Tamariſc, &c. *Voyez* HYDROPISIE.

ANTIHYPOCONDRIAQUE; adjectif & ſubſtantif des deux genres, & terme de Médecine, qui déſigne tout remède dont on ſe ſert contre la mélancolie hypocondriaque; comme l'ellébore, le ſéné, les ſels apéritifs, &c.

ANTIHYSTÉRIQUE; adjectif & ſubſtantif des deux genres, & terme de Médecine, qui déſigne tout remède dont on ſe ſert contre les vapeurs & la paſſion hyſtérique; comme le caſtoréum, le camphre, &c.

Ces remèdes s'appellent auſſi *hyſtériques*.

Voici la compoſition, les propriétés & les doſes de l'élixir antihyſtérique de Jacques le Mort.

Prenez une demi-once de caſtoréum, & autant d'aſſa-fœtida, un gros d'huile diſtillée de ſuccin, un demi-gros de celle de ſabine, un ſcrupule de celle de rue, autant de celle de camphre, & dix onces d'eſprit de vin rectifié; concaſſez groſſièrement le caſtoréum & l'aſſa-fœtida, mettez-les dans un matras, verſez deſſus les huiles diſtillées, & l'eſprit de vin rectifié; bouchez exactement le matras, & placez la matière en digeſtion pendant trois jours dans un bain-marie tiède; verſez enſuite le tout dans une cucurbite de verre, adaptez-y un chapiteau & un récipient; luttez exactement les jointures, faites diſtiller la liqueur au feu de ſable, délutez les vaiſſeaux, & après avoir levé le chapiteau, renverſez ſur le marc qui ſera reſté au fond de la cucurbite, l'eſprit diſtillé, & deux onces d'eſprit de corne de cerf rectifié; adaptez de rechef le chapiteau & le récipient, luttez les jointures & faites diſtiller au même feu de ſable environ la moitié de la liqueur; c'eſt l'élixir antihyſtérique que vous garderez dans une fiole bien bouchée.

Il eſt bon contre les maladies de la matrice, les vapeurs, la paralyſie, l'épilépſie, la peſte & les fièvres malignes; il eſt ſudorifique, & provoque les règles & l'accouchement. Il ſe prend depuis douze goutres, juſqu'à deux ſcrupules.

ANTILIBAN; nom propre d'une chaîne de montagnes en Syrie ou en Phénicie, vis-à-vis du Liban. C'eſt-là où le Jourdain a ſa ſource.

ANTILLES; nom propre de pluſieurs îles de l'Amérique, diſpoſées en forme d'arc, entre l'Amérique méridionale & l'île de Portoricco, près de la Ligne. On en compte vingt-huit principales, entre leſquelles Saint-Domingue, Cuba, la Jamaïque & Portoricco, tiennent le premier rang.

On ne connoît pas la glace dans ces îles, & l'on n'y diſtingue que trois ſaiſons; le printems, l'été & l'automne. On y a l'équinoxe pendant près de ſix mois de l'année.

Le manioc, les patates, le maïs, s'y recueillent en abondance, ſans coûter beaucoup de culture; il en eſt de même de pluſieurs racines & légumes qui nourriſſent les habitans.

ANTI-LOGARITHME; ſubſtantif maſculin, & terme de Mathématique. Complément du Logarithme d'un ſinus, d'une tangente, d'une ſécante, ou différence de ce Logarithme à celui du ſinus de 90 degrés.

ANTILOGIE; ſubſtantif féminin, &

terme Didactique, qui ſignifie contradiction dans un diſcours entre deux paſſages, ou expreſſions du même Auteur.

ANTILOPE ; ſubſtantif maſculin. Animal quadrupède, de la taille de nos plus grands chevreuils, & fort commun en Barbarie & en Mauritanie. Il reſſemble beaucoup, dit M. de Buffon, à la Gazelle & au Kevel, & néanmoins il en diffère par un aſſez grand nombre de caractères, pour qu'on doive le regarder comme un animal d'une autre eſpèce : l'Antilope a les larmiers plus grands que la Gazelle : ſes cornes ont environ quatorze pouces de longueur ; elles ſe touchent, pour ainſi dire, à la baſe, & ſont diſtantes à la pointe de quinze ou ſeize pouces ; elles ſont environnées d'anneaux & demi-anneaux moins relevés que ceux de la Gazelle & du Kevel ; & ce qui caractériſe plus particulièrement l'Antilope, c'eſt que les cornes ont une double fléxion ſymétrique & très-remarquable ; enſorte que les deux cornes priſes enſemble, repréſentent aſſez bien la forme d'une lyre antique : l'Antilope a comme les autres Gazelles, le poil fauve ſur le dos, & blanc ſous le ventre : mais ces deux couleurs ne ſont pas ſéparées au bas des flancs par une bande brune ou noire, comme dans la Gazelle, le Kevel, la Corine, &c.

ANTI-LUTHÉRIEN, ENNE ; adjectif & ſubſtantif des deux genres. On donne ce nom à tous les Proteſtans, qui s'étant ſéparés de l'Egliſe Romaine avec Luther, ont abandonné les opinions de cet Hérétique, & ont formé des ſectes différentes ; tels ſont les Calviniſtes, les Zuingliens, &c.

ANTIMACHIE ; ſubſtantif féminin, & terme de Mythologie. Fête qu'on célébroit dans l'île de Cos, pendant laquelle le Prêtre portoit un habit de femme, & avoit la tête liée d'une mitre, ou d'une bande à la manière des femmes. Pour rendre raiſon, & de l'inſtitution de la fête, & de l'habillement du Prêtre, on dit qu'Hercule revenant en Grèce après la priſe de Troye, la tempête écarta ſix Navires qu'il avoit ; que celui qui le portoit échoua à l'île de Cos, où ce héros prit terre ſans armes & ſans bagage ; qu'il pria un Berger nommé *Antagoras*, de lui donner un bélier ; que le Berger qui étoit fort & vigoureux, lui propoſa de lutter, lui promettant le bélier, s'il demeuroit vainqueur ; qu'Hercule accepta la condition ; que quand ils en furent aux mains, les Méropes ſe mirent du côté d'Antagoras, & les Grecs qui ſe trouvèrent préſens, du côté d'Hercule ; qu'il s'enſuivit un combat très-vif ; qu'Hercule accablé du grand nombre, fut obligé de s'enfuir chez une Thracienne, où il ſe déguiſa en femme, pour échapper à ceux qui le pourſuivoient ; qu'ayant dans la ſuite vaincu les Méropes, il épouſa Alciope, portant au jour des nôces une robe ornée de fleurs, & que c'étoit en mémoire de ce fait, que le Prêtre de l'île de Cos, en habit de femme, offroit un ſacrifice au lieu du combat, où les fiancés, auſſi en habit de femme, embraſſoient leurs fiancées.

ANTIMELANCOLIQUE ; adjectif & ſubſtantif des deux genres, & terme de Médecine, qui déſigne tout remède dont on fait uſage contre la mélancolie.

ANTIMENSE ; ſubſtantif féminin. Sorte de Nappe conſacrée, dont on uſe dans l'Egliſe Grecque, lorſqu'on

qu'on ſe trouve en quelque endroit où il n'y a point d'Autel convenable.

ANTIMETATHÈSE ; ſubſtantif féminin. Figure de Rhétorique qu'on appelle encore *Antimétaboie* & *Antimétalepſe*. Elle conſiſte dans la répétition des mêmes mots, mais employés dans un ſens oppoſé. EXEMPLE. *Le Sage mange pour vivre, & il ne vit pas pour manger.*

ANTIMILO ; nom propre. Île de la mer Egée, au nord, & vis-à-vis de celle de Milo.

ANTIMOINE ; ſubſtantif maſculin. *Antimonium.* Demi-métal peſant, rempli de ſoufre, fort aigre, nullement ductile ni malléable, mais au contraire, ſi caſſant, qu'il ſe briſe auſſitôt qu'on le frappe avec le marteau, & ſe réduit en une poudre noire. Sa couleur eſt cependant blanchâtre, argentine & brillante : ſon tiſſu eſt ſtrié ou diſpoſé en aiguilles parallèles & larges, qui s'entrecroiſent quelquefois en manière d'écailles. Ce demi-métal, quoique peſant, ſe volatiliſe entièrement au feu, & communique, ainſi que le zinc, cette propriété aux autres métaux ; il eſt ſi fuſible, que la flamme d'une bougie ſuffit pour le mettre en fuſion, ſur-tout quand il eſt chargé de ſoufre ; car étant pur, il ne ſe fond pas ſi facilement : lorſqu'il entre en fuſion, il fume, devient rouge, & exhale une vapeur de couleur bleue : mais ſi on l'a préalablement calciné, il eſt alors ſuſceptible de vitrification & de ſe changer en un verre d'un brun rougeâtre, couleur d'hyacinthe ; c'eſt par ſa partie ſulfureuſe qu'il s'unit ſi facilement avec tous les métaux, excepté l'or : car il ne s'unit avec ce dernier métal, que par ſa partie réguline ; & Wallerius dit que par cette raiſon, l'antimoine ſert aux Orfévres & aux Raffineurs, pour purifier l'or, & pour le dégager des autres métaux qui peuvent être alliés avec lui, & même pour lui rendre ſa couleur naturelle, ou l'aviver : cependant pluſieurs Chimiſtes prétendent que cette purification ne s'opère que par le moyen du ſoufre qui eſt toujours contenu dans l'antimoine.

L'antimoine ne peut être mis en diſſolution par l'eau-forte ; mais il ſe diſſout très-bien dans l'eſprit de ſel & dans l'eau-régale.

Henckel donne un moyen pour parvenir à amalgamer ce demi-métal avec le mercure ; & il regarde le régule d'antimoine comme une ſubſtance qui a ceſſé d'être mercure, & qui commence à devenir métal. Le phénomène le plus ſingulier que nous préſente l'antimoine, eſt l'antipathie qu'il a avec l'aimant : en effet, ſi on le mêle avec du fer, il empêchera ce métal de reſſentir les impreſſions de la pierre d'aimant.

Il eſt rare de trouver de l'antimoine pur ; il eſt toujours mélangé, ou allié à d'autres métaux, ou pénétré par des filons quartzeux & brillans, couverts de terre, tantôt noirâtre ou bleuâtre, & arſenicale, d'une figure ſouvent indéterminée : on le rencontre encore communément allié avec l'argent ou l'or, tel qu'on l'obſerve dans les mines de Hongrie, de Nayla, & quelquefois dans celles de Brunſdorf en Saxe.

On trouve l'antimoine toujours en filons, non-ſeulement dans ſes mines propres & particulières, telles qu'en Perſe, en Hongrie, en Tranſylvanie, en Suède, en Italie, en France, & en Eſpagne, mais encore dans celles d'or, d'argent, de fer & de plomb : quelquefois il eſt

uni au cinnabre, & à quelques mines arſenicales ; on le diſtingue facilement des mines qui, par le tiſſu & tout l'extérieur, ont une reſſemblance commune avec lui, en ce qu'il a la propriété d'entrer en fuſion à la flamme d'une bougie ; tandis que les autres mines, qui ſont ordinairement du zinc ou du fer minéraliſés par l'arſénic, ſont par conſéquent réfractaires au feu le plus violent, ou au moins la plûpart.

Les mines d'antimoine reçoivent différentes dénominations relatives à la qualité de la ſubſtance qu'elles renferment. Il y a :

La mine d'*antimoine vierge*. On lit dans l'Hiſtoire de l'Académie Royale de Suède, qu'Antoine Swab eſt le premier qui ait fait la découverte d'antimoine pur ; avant ce temps, on n'avoit point encore vu cette ſubſtance ſous la forme réguline & demi-métallique qui lui eſt propre : il l'a trouvée en Suède, dans la mine de Salberg ; elle reſſemble aſſez à la pyrite blanche arſenicale ou miſpikkel ; ſes côtés ſont irréguliers, & ſes facettes plus ou moins grandes.

La mine d'*antimoine ſtrié*. Ses ſtries ſont plus ou moins fines ou groſſières & régulières, communément brillantes & friables ; la couleur en eſt d'un gris bleuâtre ; elle entre en fuſion à la flamme d'une bougie ; miſe ſur les charbons ardens, elle y répand une fumée blanchâtre.

La mine *d'antimoine à ſtries parallèles*. Elle eſt compoſée de particules filamenteuſes ou de ſtries, qui ſont parallèles les unes aux autres. On en trouve dans les mines de cuivre de Stripoſen, au diſtrict de Norbaërg, en Weſtermanie.

La mine d'*antimoine à ſtries irrégulières*. Elle eſt compoſée de filets, qui ſont comme autant de faiſceaux diſpoſés en épis, & répandus dans la mine ; ces deux ſtries ſe croiſent, & ſe coupent les unes les autres ; ſa couleur eſt griſâtre ; on en trouve abondamment dans les montagnes qui deſcendent de Presbourg, ville capitale de la baſſe Hongrie.

On dit que chaque livre de cet antimoine purifié contient deux onces de mercure, plus beau que celui d'Eſpagne ; mais il n'eſt point encore décidé ſi le régule d'antimoine contient du mercure, comme quelques Auteurs le prétendent. On nous envoie l'antimoine d'Hongrie, purifié & en petits pains coniques, du poids de quatre à cinq livres ; c'eſt le plus bel antimoine du commerce.

La mine d'*antimoine à ſtries étoilées*. Elle reſſemble aſſez à la précédente : ſes ſtries ſont diſpoſées de manière qu'elles forment des étoiles ou des rayons ; ſa couleur eſt griſâtre, argentine : on en trouve en Eſpagne.

La mine d'*antimoine ſtriée, écailleuſe*, ou *galène d'antimoine*. Elle eſt écailleuſe, & reſſemble, au premier coup d'œil, à la galène ou mine de plomb cubique ; mais on diſtingue dans ces écailles des ſtries, les unes larges & les autres ſi déliées, qu'on ne peut guères les diſcerner ; cette ſorte de mine ne diffère des précédentes, que par le tiſſu ; ſa couleur eſt ou griſâtre ou noirâtre ; on en trouve à Saalfeld, près de Nayla, en Saxe.

La mine d'*antimoine en plume*. L'arrangement des fibres de cette eſpèce de mine la rend fort ſemblable à l'alun de plume ; ſes filamens ſont très-diſtingués les uns des autres, & entrent auſſi facile-

ment en fuſion à la flamme d'une bougie, que le ſoufre pur.

La mine d'*antimoine ſolide*. Elle eſt en quelque ſorte la mine d'antimoine la plus ordinaire, quoique tout-à fait ſolide, compacte en apparence, & comme ſemblable à du fer ou à du plomb poli; cependant on diſtingue toujours dans la fracture des manières d'écailles ou de ſtries : elle entre en fuſion à la flamme d'une bougie, en répandant une fumée blanche, pâle; on en trouve dans l'Auvergne, dans le Bourbonnois & dans le Poitou, & en quelques autres lieux de la France.

La mine *d'antimoine cryſtalliſée*. Elle reſſemble extérieurement à un nombre de cryſtaux différemment grouppés & configurés; elle eſt intérieurement ſtriée, ou compoſée d'aiguilles très-longues, brillantes & éclatantes; ſa couleur eſt grisâtre, bleuâtre. Wurffbain eſt, pour ainſi dire, le premier qui en ait parlé. On diſtingue dans cette eſpèce de mine d'antimoine, celui qui eſt cryſtalliſé en pyramides, celui qui eſt cryſtalliſé en tubercules, & celui qui eſt cryſtalliſé d'une figure indéterminée.

La mine d'*antimoine colorée*. Elle diffère des eſpèces précédentes par ſon tiſſu, par ſa compoſition & par ſa couleur : elle eſt toujours compoſée de petites lames ou de fleurs, comme ſoyeuſes, très-déliées, & diſpoſées en ſtries : elle contient du ſoufre & de l'arſenic en abondance; on prétend même que c'eſt ce mélange qui lui donne la couleur rouge ou jaune qu'elle a ordinairement : il y en a qui ſe décompoſe aiſément à l'air; elle eſt toujours placée dans la terre, ſur la ſurface de la mine noire d'antimoine. Il y a dans cette eſpèce l'antimoine de couleur pâle, celui qui eſt d'un rouge jaunâtre, tirant un peu ſur le violet, & celui qui eſt rouge.

L'*antimoine* ſert dans les Arts, à fondre & à purifier les métaux, à faciliter leur réguliſation, & à retirer l'aigreur de l'or. Les Anglois en mettent dans leur étain pauvre, pour le rendre ſonore, argentin ou brillant comme le bel étain de Cornouailles. Les Fondeurs de cloches, en lettres d'imprimerie & de miroirs métalliques, s'en ſervent pour la même raiſon; on peut auſſi augmenter la dureté du plomb par ſon alliage avec ce métal.

Regule d'antimoine, ſe dit de la partie la plus pure, & qui donne à l'antimoine l'état de demi-métal; il eſt volatil, d'une couleur blanche, aſſez éclatante, brillante, opaque, fort dure, peſante, & n'eſt pas malléable, mais très-friable ou caſſant. C'eſt le réſultat d'un mélange de ſeize parties d'antimoine crud, de douze de tartre brut, & de ſix de ſalpètre, dont on fait la projection dans un creuſet rougi par l'action du feu; tout ce mélange ayant détonné, on augmente le feu juſqu'à ce que la matière entre en fuſion; alors on la jette dans un cone ou un mortier de fer graiſſé de ſuif; c'eſt ainſi qu'on obtient ce régule en gateau, ſur la baſe ou ſurface duquel on remarque, quand l'opération a réuſſi, & que le regule eſt pur, l'empreinte d'une étoile brillante à facettes, laquelle n'eſt autre choſe qu'un arrangement particulier des parties d'antimoine, non-ſeulement à la ſurface ſupérieure, mais encore dans tout l'intérieur de la maſſe réguline.

CHAUX D'ANTIMOINE, ſe dit d'une ſubſtance qu'on obtient par la torréfaction ou calcination de l'antimoine. C'eſt proprement la terre métallique de l'antimoine ſéparée d'avec le ſoufre minéral, & même dépouillée d'une partie de ſon propre principe inflammable. Cette ſubſtance eſt d'une couleur griſe-cendrée; priſe intérieurement, elle produit uneffet émétique & purgatif très-violent.

VERRE D'ANTIMOINE, ſe dit d'une ſubſtance qu'on obtient en pouſſant la chaux d'antimoine au grand feu dans un creuſet. Elle s'y fond, & paroît, quand elle eſt refroidie, ſous la forme d'une matière compacte, dure, caſſante & brillante. Cette préparation eſt, comme la précédente, un violent émétique.

FOIE D'ANTIMOINE, ſe dit de la chaux d'antimoine fondue, quand, après être réfroidie, elle ſe trouve formée en une maſſe opaque, privée de tranſparence & de couleur brune. Cette ſubſtance eſt auſſi un violent émétique.

BEURRE D'ANTIMOINE, ſe dit d'une ſubſtance dont voici la préparation.

Prenez une partie de régule d'*antimoine*, & deux parties de ſublimé corroſif, le tout réduit en poudre & mêlé enſemble; chargez-en, juſqu'à la moitié, une cornue qui ait le cou large & court; placez cette cornue dans un bain de ſable; ajuſtez-y un récipient; lutez les jointures, & donnez un feu moderé; il diſtillera une matière épaiſſe, qui eſt le *beurre d'antimoine.*

Si l'on réïtère la diſtillation du *beurre d'antimoine*, il vient plus clair, & l'on a ce que l'on appelle *le beurre d'antimoine rectifié.* Plus il eſt rectifié, plus il eſt clair.

Il eſt d'une nature très-ignée & corroſive au point d'être un poiſon lorſqu'on l'avale: on s'en ſert à l'extérieur comme d'un cauſtique, afin d'arrêter le progrès des gangrènes, des caries, des cancers, &c.

FLEURS D'ANTIMOINE, ſe dit d'un antimoine pulvériſé & ſublimé dans un aludel; ſes parties volatiles s'attachent au pot à ſublimer.

C'eſt un puiſſant vomitif, & d'une ſingulière efficacité dans le cas de manie.

CÉRUSE D'ANTIMOINE, ſe dit du régule diſtillé avec l'eſprit de nitre dans un fourneau de ſable; quand les fumées ſont épuiſées, ce qui reſte, eſt une poudre blanche, laquelle étant doucement lavée, donne cette céruſe. Elle eſt diaphorétique, & pluſieurs la mettent ſur le même pied que le bezoard minéral.

TEINTURE D'ANTIMOINE, ſe dit d'un remède dont voici la préparation, les vertus & les doſes.

Prenez une partie d'*antimoine crud*, deux parties d'alcali du tartre, le tout en poudre & mêlé enſemble; mettez le mélange dans un creuſet, que vous placerez dans un fourneau au milieu des charbons ardens; crouvrez le creuſet; laiſſez le tout en fonte pendant une heure; conduiſez le feu doucement d'abord; verſez la matière fondue dans une poële ou dans un chaudron de fer chauffés; quand la matière commencera à réfroidir, caſſez-là en petits morceaux plats que vous mettrez dans un matras; verſez de l'eſprit de vin deſſus à la hauteur d'environ deux doigts; ajuſtez au matras un vaiſſeau de rencontre; vous laiſſerez en digeſtion juſqu'à ce que l'eſprit de vin ſoit bien teint, ce qui ſe fait ordinairement en vingt-

quatre heures ; verſez enſuite par inclination la teinture. On peut mettre de nouvel eſprit de vin ſur ce qui reſte dans le matras, pour en tirer encore de la teinture : on mêlera ces teintures, & on les filtrera.

Pour s'aſſurer que la teinture eſt d'*antimoine*, il faut y laiſſer tomber quelques gouttes de vinaigre ; il s'en élevera une mauvaiſe odeur, & il ſe précipitera une poudre antimoniale.

La *teinture antimoniale* purifie les humeurs ; auſſi réuſſit-elle dans les cas de langueur, pour le ſcorbut, & dans les ſuites des maladies vénériennes. On la prend depuis trois gouttes juſqu'à douze, dans deux ou trois cuillerées de thé, de bouillon ou autre liqueur, & on y revient pluſieurs fois par jour.

L'*Antimoine* cauſa autrefois de grandes conteſtations en médecine. Comme la nature de ce minéral n'étoit pas bien connue, la Faculté en défendit l'uſage en 1566, par un decret, & le Parlement confirma ce decret. Paumier de Caën, grand Chimiſte, & célèbre Médecin de Paris, ne s'étant pas conformé au decret de la Faculté, & à l'Arrêt du Parlement, fut dégradé en 1609. C'eſt l'hiſtoire de Deſcartes, c'eſt celle de Galilée & de quantité de grands hommes, qui n'ont annoncé des vérités que pour être pendant leur vie, les victimes de l'erreur & du préjugé. En 1666, c'eſt-à-dire, cent ans après, l'expérience ayant enſeigné les bons effets de l'antimoine, fit révoquer à la Faculté ſon decret, & au Parlement ſon Arrêt ; mais Paumier n'étoit plus. L'hiſtoire de l'inoculation de la petite vérole a juſqu'à préſent, bien de la reſſemblance avec celle de l'antimoine.

L'*antimoine* crud paye pour droits à l'entrée du Royaume cinq ſous par quintal, & l'*antimoine* préparé trois livres.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

ANTIMONARCHIQUE ; adjectif & ſubſtantif des deux genres. Qui eſt contraire ou oppoſé à la Monarchie, au Gouvernement Monarchique.

ANTIMONARCHIQUE, ſe dit ſouvent pour Républicain. *Cet homme eſt un Antimonarchique.*

ANTIMONIAL, ALE ; adjectif, & terme de Médecine. Qui a rapport à l'antimoine.

On appelle *remèdes antimoniaux, préparations antimoniales*, des remèdes ou préparations dont l'antimoine eſt la baſe & le principal ingrédient.

La première ſyllabe eſt moyenne, les trois ſuivantes ſont brèves, & la cinquième eſt moyenne au ſingulier ; mais elle eſt longue au pluriel & brève au féminin, qui a une ſixième ſyllabe très-brève.

Le *l* final du maſculin ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un antimonial médicament*, mais *un médicament antimonial.*

ANTIN ; nom propre. Bourg de France dans le Comté de Bigorre, ſur

la rivière de Boiſce, à huit lieues, ſud-oueſt, d'Auſch.

ANTINÉPHRÉTIQUE; adjectif & ſubſtantif des deux genres, & terme de Médecine. Il déſigne les remèdes dont on ſe ſert contre la colique néphrétique, les maladies des reins, la pierre & la gravelle.

PRÉPARATION, doſes & propriétés d'un *opiat antinéphrétique.*

Prenez quatre onces de pierre de Judée, autant de ſuccin, de bois de gayac, & de fleurs & feuilles de verge d'or; trois onces de racine de ſalſe-pareille, autant de baies de laurier & de genièvre, & pareille quantité de ſemence de gremil; une demi-once de ſel de prunelle, & autant de ſoufre; deux gros de mercure doux, un gros de réſine de ſcammonée, & autant de celle de jalap: pulvériſez ces drogues, & mêlez-les dans un mortier, avec ſeize onces de miel de Narbonne, neuf onces de pulpe de caſſe récemment tirée, quatre onces de pulpe de tamarin, & autant de térébenthine claire; une demi-once d'huile de gayac, autant de celle de ſuccin, & pareille quantité de celle de térébenthine; & faites du tout un opiat ſuivant l'art.

Cet opiat eſt fort apéritif; il purge doucement, il prévient la néphrétique, il atténue & diviſe la pierre du rein & de la veſſie, & il eſt bon contre les rhumatiſmes & la paralyſie naiſſante. On le donne depuis une drachme juſqu'à deux.

Voici la manière de compoſer le *Syrop antinéphrétique* de Daquin.

Prenez une once & demie de racines de guimauve, autant de celles d'arrête-bœuf, de fraiſier, de bardane, de nénuphar, & pareille quantité de chacune des cinq racines apéritives; trois onces de fruit d'alkekange, & autant de ceux de kynorrhodon; une once de ſemence de bardane, autant de celle de gremil, de celle de ſermontaine, de noyaux de neſles, de ceux de pêches, & pareilles quantité de grandes ſemences froides mondées; une poignée de feuilles de ſaxifrage, autant de celles de pimprenelle, de cerfeuille, de verge dorée, de mille-pertuis, & de capillaire de Montpellier, & deux onces de tartre blanc pulvériſé: nettoyez & mondez les racines, coupez-les par petits morceaux; faites-les bouillir dans dix livres d'eau diſtillée de pariétaire, ajoutez enſuite les fruits ouverts, les noyaux, les ſemences concaſſées & les feuilles inciſées; laiſſez réduire la décoction à moitié, coulez-là, ajoutez-y quatre livres de ſucre, clarifiez le mélange avec un blanc d'œuf, & faites cuire en conſiſtance de ſyrop, que vous aromatiſerez avec ſix gouttes d'eſſence d'anis.

Ce Syrop atténue & chaſſe la pierre & les phlegmes qui ſont dans les reins, dans l'urèthre & dans la veſſie; il eſt diurétique, & ſe donne contre les pâles couleurs. On le prend depuis une demi-once juſqu'à deux onces.

ANTINOMIE; ſubſtantif féminin. *Antinomia.* Contradiction réelle ou apparente entre deux loix. *Il n'y a pas-là d'antinomie.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt longue.

ANTINOMIENS; (les) Sectaires, parmi les Proteſtans, qui ſoutenoient, au ſeizième ſiècle, que l'homme n'étoient pas obligé aux bonnes œuvres.

On a donné le même nom à certains Fanatiques, qui penſoient que

la liberté Évangélique les diſpenſoit d'être ſoumis aux loix civiles. Tels furent en Allemagne ces Anabaptiſtes, qui prirent les armes contre les Princes & la Nobleſſe.

ANTINOPOLIS; nom propre. Ancienne ville d'Egypte, ainſi appelée par l'Empereur Adrien, pour honorer Antinoüs, ſon favori, & l'objet de ſes infâmes amours.

ANTINOTTI; nom propre. Gentilhomme Florentin, que la belle Mademoiſelle de Rieux, favorite du Duc d'Anjou, depuis Henri III, épouſa par amourette, & qu'elle tua *virilement*, dit Brantome, parce qu'elle le ſurprit couché avec une autre femme.

ANTINOÜS; nom propre. Jeune homme de Bithynie, qui fut pendant ſa vie l'objet des amours de l'Empereur Adrien, & que le Sénat plaça, après ſa mort, au rang des Dieux, afin de calmer la douleur que cette mort avoit cauſée à Adrien.

Les Aſtronomes déſignent, depuis ce temps, ſous le nom d'*Antinoüs*, une conſtellation compoſée de quelques étoiles informes, & qui eſt contigue à celle de l'Aigle.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la quatrième eſt longue.

Le *s* final ſe fait toujours ſentir.

ANTIOCHE; nom propre. Ancienne ville, autrefois grande & fameuſe, & la capitale de Syrie. Son nom moderne eſt *Antakice*. Elle eſt ſituée ſur l'Oronte, dans le voiſinage de la mer.

C'eſt dans cette ville que les Diſciples de Jeſus-Chriſt aſſemblés, prirent le nom de *Chrétiens*, pour la première fois; c'eſt auſſi là où naquit l'Évangéliſte Saint Luc. Mais cette grande ville, que les Orientaux appeloient dans leur ſtyle ampoulé, *la perle*, *l'œil*, *la tête de l'Orient*, ne préſente plus aux regards du voyageur qu'un amas de ruines.

Il y a eu pluſieurs autres villes du même nom. Ptolémée en met deux en Piſidie; une au nord, près de la Lydie, & l'autre au midi, vers Seleucie.

Strabon parle d'une troiſième en Carie, ſur le Méandre.

Il y en avoit une quatrième en Lydie; une cinquième en Cilicie, près de la mer & du mont Cragus; une ſixième en Méſopotamie, une ſeptième entre la Céléſyrie & l'Arabie. Étienne le Géographe dit que celle-ci fut bâtie par Semiramis.

ANTIOCHE de Comagène, ſituée aux pieds du mont Taurus, faiſoit la huitième. *Antioche* d'Aſſyrie, dans la Sittacene, la neuvième. *Antioche* de Margiane, ſur le Margus, la dixième; celle-ci s'appela d'abord *Alexandrie*, du nom d'*Alexandre le Grand*, ſon Fondateur.

Étienne le Géographe place l'onzième en Scythie; & la douzième eſt dans l'Amérique méridionale, à l'extrémité ſeptentrionale de la province de Popayan, & ſur les frontières du Gouvernement de Carthagène.

ANTIOCHE, eſt auſſi le nom d'une île d'Aſie, que Pline & la Table de Peutinger placent à l'entrée du Boſphore de Thrace.

ANTIOCHE; (le Pertuis d') c'eſt le nom d'un petit détroit de la mer de Gaſcogne, entre la côte ſeptentrionale de l'île d'Oléron & la partie méridionale de l'île de Rhé.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt très-brève.

ANTIOCHETTA; nom propre. Ville de Turquie dans la Caramanie, ſur la côte de la Méditerranée.

ANTIOCHIEN, ENNE; adjectif & ſubſtantif, dont quelques-uns ſe ſont ſervis pour déſigner les habitans d'Antioche.

ANTIOCHIS; Pollux donne ce nom à une Tribu de l'Attique.

ANTIOCHUS; c'eſt un nom commun à treize Rois de Syrie, un deſquels, ſurnommé *le Grand*, a donné ſon nom à une Thériaque, dont Pline rapporte la compoſition, les vertus & les doſes de la manière ſuivante:

Prenez deux drachmes cinq grains de thim, autant d'opoponax, & pareille quantité de millet; une drachme & deux grains & demie de treſle; ſeize drachmes quinze grains de ſemence d'aneth, autant de celles de fenouil, de celles d'anis, de celles de poivrette, & de celles d'ache; avec douze drachmes & trente grains de farine d'ers: pulvériſez ces drogues; paſſez-les par le tamis, & faites-en des trochiſques de demi gros avec du bon vin. La doſe eſt d'une demi-drachme dans une demi-chopine de vin.

Ce remède s'ordonnoit contre toutes ſortes de poiſons, & la compoſition en étoit écrite ſur une pierre à l'entrée du Temple d'Eſculape.

ANTIOPE; terme de Mythologie, & nom propre d'une fille de Nictée, Roi de Béotie, qui fut aimée de Jupiter, & dont elle eut deux enfans: mais comme ſon père ſe ſcandaliſa de cette aventure, elle fut obligée de fuir, & ſe ſauva à Sycione, où Epopéus l'épouſa.

ANTIOPE, eſt encore le nom d'une Amazone, fille de Mars, qui fut vaincue & priſe par Hercule. Ce Héros en fit préſent à Théſée, ſon ami, qui l'épouſa.

ANTIOPIA; nom propre. Ancienne ville de la Paleſtine, entre Tyr & Bethzaïde. Cette ville, jadis la principale des Cananéens, n'eſt aujourd'hui qu'un village.

ANTIORGASTIQUE; adjectif & ſubſtantif des deux genres, & terme de Médecine, qui déſigne tout remède dont on ſe ſert pour calmer l'effervescence des humeurs.

ANTIPACHSU; nom propre. *Antipaxus*. Petite île de la côte d'Epire, vis-à-vis de celle de Pachſu, entre les îles de Corfou & de Céphalonie.

ANTIPAPE; ſubſtantif maſculin. On a donné ce nom à tout Particulier qui a voulu ſe faire reconnoître pour Souverain Pontife, au préjudice de celui qu'on avoit légitimement & canoniquement élu. On fait nombre, juſqu'à préſent, de vingt-huit Antipapes.

ANTIPARALYTIQUE; ſubſtantif & adjectif des deux genres, & terme de Médecine, qui ſe dit de tout remède dont on ſe ſert contre la paralyſie. *Voyez* PARALYSIE.

ANTIPARASTASE; ſubſtantif féminin, & figure de Rhétorique, par laquelle celui qu'on accuſe apporte des raiſons pour prouver que s'il étoit auteur de ce qu'on lui impute, il mériteroit un éloge plutôt qu'une réprimande.

ANTIPAROS; nom propre. Île de l'Archipel, vis-à-vis de celle de Paros. C'eſt-là où l'on voit une des plus fameuſes grottes de la terre, obſervée & décrite par Tournefort, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences.

ANTIPASTE; ſubſtantif maſculin. Terme de Poëſie ancienne, qui déſigne un pied compoſé de deux autres

tres pieds, qui ſont un ïambe & un trochée, d'où l'antipaſte a quatre ſyllabes, dont deux longues entre deux brèves. Tel eſt le mot *cŏrōnārĕ*.

ANTIPATHES; ſubſtantif maſculin. C'eſt le corail noir. *Voyez* CORAIL.

ANTIPATHIE; ſubſtantif féminin. Oppoſition naturelle qu'on a pour quelqu'un, pour quelque choſe. Telle eſt l'oppoſition naturelle & réciproque de la Belette & du crapaud.

ANTIPATHIE, ſignifie auſſi haine, inimitié. *Cette femme a bien de l'antipathie pour ſon mari.*

ANTIPATHIE, ſe dit auſſi de l'éloignement & de l'averſion qu'on a pour certaines choſes. *Cet homme a de l'antipathie pour les Belles-Lettres.*

ANTIPATHIE, ſe dit, en termes de Peinture, de l'oppoſition de certaines couleurs, qui, étant rompues enſemble, ou placées l'une près de l'autre, produiſent un effet déſagréable à la vue.

Voyez RÉPUGNANCE, pour les différences relatives qui en diſtinguent *Antipathie*, &c.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt longue.

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, & écrire *antipatie*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ANTIPATHIQUE; adjectif des deux genres. Qui eſt contraire, oppoſé, qui procède d'antipathie. *Ces femmes ont un eſprit antipathique. Ces couleurs ſont antipathiques.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les trois ſuivantes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une antipathique humeur*, mais *une humeur antipathique*.

ANTIPATRIA; nom propre. Ville de Macédoine, dans la Dorétide. Polybe & Tite-Live en parlent.

ANTIPATRIDE; nom propre de deux anciennes villes, dont l'une, du côté de Joppé, dans la Paleſtine; & l'autre en Phénicie, ſur la côte de la Méditerranée.

ANTIPÉRISTALTIQUE; adjectif & terme d'Anatomie, qui déſigne particulièrement un mouvement des inteſtins, contraire au mouvement périſtaltique. Celui-ci eſt une contraction des fibres des inteſtins du haut en bas, & l'autre une contraction du bas en haut.

ANTIPÉRISTASE; ſubſtantif féminin & terme didactique, qui déſigne l'action de deux qualités contraires, dont l'une augmente la force de l'autre. Selon les Péripatéticiens, le feu eſt plus vif en hyver qu'en été, par *antipériſtaſe*.

ANTIPESTILENTIEL, ELLE; adjectif & terme de Médecine. Qui eſt bon contre la peſte. *Voyez* PESTE.

ANTIPHLOGISTIQUE, adjectif & ſubſtantif des deux genres, & terme de Médecine, qui déſigne les remèdes dont on ſe ſert pour diminuer la trop grande effervescence du ſang, cauſée par la diſpoſition inflammatoire où il ſe trouve. Ces remèdes ſont preſque la même choſe que les rafraîchiſſans.

ANTIPHON; nom propre. Célèbre Orateur d'Athènes, qui, le premier, réduiſit en profeſſion l'art de plaider. Denis le Tyran, dont il avoit critiqué les Tragédies, le fit mettre à mort.

ANTIPHONE ; ſubſtantif maſculin. *Antiphonum.* Terme de Liturgie, qui déſigne, dans l'Office de l'Egliſe grecque, pluſieurs verſets d'un Pſeaume, à chacun deſquels on répond par une Antienne.

ANTIPHONIE ; ſubſtantif féminin. Nom que les Grecs donnoient à cette ſymphonie, qui s'exécutoit à l'octave ou à la double octave, par oppoſition à celle qui s'exécutoit au ſimple uniſſon.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt longue.

ANTIPHONIER ; ſubſtantif maſculin. *Antiphonarium.* Livre d'Egliſe, où les Antiennes ſont notées avec des notes de plein-chant.

ANTIPHRASE ; ſubſtantif féminin. Figure ou manière de parler, par laquelle on donne à l'expreſſion une ſignification contraire à celle que l'uſage lui a attribuée. Ainſi en montrant une femme laide, je dirai, par antiphraſe, *voilà une jolie femme.*

L'antiphraſe eſt donc une contre-verité.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, le *ſ* en *ʒ*, & écrire, d'après la prononciation, *antifraʒe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANTIPHTISIQUE ; adjectif & ſubſtantif des deux genres, & terme de Médecine, qui déſigne tout remède dont on ſe ſert contre la phtiſie. *Voyez* ce dernier mot.

ANTIPODAGRIQUE ; adjectif & ſubſtantif des deux genres, & terme de Médecine, qui déſigne tout remède dont on uſe contre la goutte. *Voyez* GOUTTE.

ANTIPODE ; ſubſtantif maſculin, plus uſité au pluriel qu'au ſingulier. Terme relatif, par lequel on déſigne en Géographie, des Peuples qui ſont diamètralement oppoſés les uns aux autres.

Autrefois on ne croyoit pas qu'il y eût des Antipodes. On ſait que l'Evêque Vigile fut déclaré hérétique par le Pape Zacharie, pour en avoir ſoutenu l'exiſtence.

On dit proverbialement de quelqu'un, qu'*on voudroit qu'il fût aux antipodes ;* pour dire, qu'il fût bien loin.

On dit figurément de quelqu'un qui a l'eſprit de travers, que *c'eſt l'antipode du bon ſens.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

ANTIPRAXIE ; ſubſtantif féminin. *Antipraxia.* Terme de Médecine, qui déſigne une contrariété de fonctions en différentes parties du corps humain. Les Anciens exprimoient par ce mot, la variété des ſymptômes favorables & contraires, qui ſe réuniſſent dans les affections hypochondriaques, comme quand la froideur de l'eſtomac ſe trouve jointe à la chaleur du foie.

ANTIPROSTATES ; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme d'Anatomie. Un peu au-deſſous & en devant de la glande proſtate, ſe rencontrent, ſous les muſcles accélérateurs de la verge & à chaque côté de l'urètre, deux petits corps glanduleux, applatis & de figure oblongue, dont les canaux excréteurs ſont très-longs ; car après avoir percé le tiſſu ſpongieux de l'urètre, ils viennent s'ouvrir vers la partie moyenne de ce canal, pour y dépoſer la liqueur capable de l'humecter, de le lubrifier & le garantir

ainſi des impreſſions trop fortes des ſels, dont ſe trouvent chargées les urines. Ce ſont ces deux petites glandes que les Anatomiſtes nomment les *proſtates inférieures*, ou *les antiproſtates*.

ANTIPTOSE ; ſubſtantif féminin. Prétendue figure de Grammaire, qui conſiſte, dit-on, à mettre un cas pour un autre.

D'habiles Critiques ont ſagement démontré, qu'une telle figure, ſi elle exiſtoit, ſeroit une abſurdité, puiſqu'elle détruiroit les principes de la conſtruction. On doit donc ſuppoſer que lorſqu'on a cru remarquer cette figure dans les ouvrages des Anciens, on n'a vu qu'une faute de copiſte, ou une manière de parler, dont on n'a pas bien ſaiſi les rapports.

ANTIPYIQUE ; adjectif & ſubſtantif des deux genres, & terme de Médecine, qui déſigne un médicament propre à ſupprimer ou diminuer la ſuppuration.

ANTIPYRÉNÉES ; nom propre d'une branche des Pyrénées, qui commence au Val de Capſir, où ſont les ſources de l'Aude, & s'étend juſqu'au lac de Salces, ſur la côte de la Méditerranée, en ſéparant le Rouſſillon du Languedoc. Cette branche eſt oppoſée à la partie des Pyrénées, qui ſépare la Catalogne du Rouſſillon.

ANTIPYRÉTIQUE ; adjectif & ſubſtantif des deux genres, & terme de Médecine, qui déſigne tout remède dont on ſe ſert contre la fièvre. *Voyez* ce mot.

ANTIPYRGOS ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, un port d'Afrique, dans la Marmorique.

ANTIPYROTIQUE ; adjectif & ſubſtantif des deux genres, & terme de Médecine, qui déſigne tout remède propre contre la brûlure.

ANTIQUAILLE ; ſubſtantif féminin, & terme de mépris, qu'on emploie en parlant de certaines choſes antiques, & de vieux meubles de peu de valeur. *Je ne veux pas faire amas d'antiquailles.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *antikaille*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANTIQUAIRE ; ſubſtantif maſculin. Celui qui s'occupe de la connoiſſance des monumens antiques ; comme ſtatues, médailles, inſcriptions, livres, &c. *Ce Profeſſeur eſt un habile Antiquaire.*

La première ſyllable eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

ANTIQUARIAT ; ſubſtantif maſculin. C'eſt la ſcience qui a pour objet la connoiſſance des monumens antiques ; tels que les vieux écrits, les ſtatues, les médailles, les inſcriptions, &c.

ANTIQUE ; adjectif de tout genre. *Antiquus, a, um.* Ce qui eſt fort ancien. Il eſt oppoſé à moderne, & il ne ſe dit que des choſes d'un temps reculé. *Des vaſes antiques. Des tableaux antiques.*

ANTIQUE, ſe dit des perſonnes avancées en âge ; mais ordinairement en raillant. *Cette Actrice eſt déjà antique.*

ANTIQUE, ſe dit, en termes de Peinture & de Sculpture, des monumens curieux que l'antiquité nous a laiſſés. Dans ce ſens, où il eſt ſubſtantif féminin, on appelle proprement *antique*, ce qui s'eſt fait

depuis Alexandre le Grand, juſqu'à l'invaſion des Barbares. Il nous reſte pluſieurs antiques de Sculpture, telles que le *Laocoon*, la *Vénus de Medicis*, l'*Apollon*, l'*Hercule Farnèſe*, &c. Mais les antiques ou les ouvrages des anciens Sculpteurs, ne ſont pas tous de la même beauté ; ils n'ont pas tous le goût ſublime, l'exécution correcte, ces contours coulans & élégans, ce choix épuré de la belle nature, ces expreſſions pleines de nobleſſe, cette variété, cet ordre & cette heureuſe négligence des ajuſtemens ; enfin, cette admirable ſimplicité, ennemie de tous ornemens ſuperflus, qui n'admet que ceux où l'artifice ſemble n'avoir aucune part ; qualités qu'on trouve raſſemblées dans certains morceaux. Au reſte, les antiques médiocres ont encore un certain caractère de beauté qui ſe fait appercevoir des connoiſſeurs, & qui les empêche d'être confondues avec les ouvrages des modernes.

En fait d'antiques pittoreſques, nous n'avons que la *Nôce* Aldobrandine, les *Figurines* de la pyramide de Ceſtius, le *Nymphée* du Palais Barbérien, la *Vénus*, une *Figure* de Rome qui tient le Palladium, qu'on voit dans le même lieu, & quelques morceaux de Freſques, tirés des ruines d'Adriane, & des thermes de Tite.

Il s'eſt trouvé des Sculpteurs qui ont contrefait l'*antique*, juſqu'à ſurprendre le jugement du public. Michel-Ange fit la ſtatue d'un Cupidon ; & après en avoir caſſé un bras qu'il retint, il enterra le reſte de la figure dans un endroit où il ſavoit qu'on devoit fouiller. Le Cupidon en ayant été tiré, tout le monde le prit pour *antique* : mais Michel-Ange ayant préſenté à ſon tronc le bras qu'il avoit réſervé, démontra la mépriſe.

ANTIQUE, ſe dit, en termes de l'Art Héraldique, des couronnes à pointes de rayons, des coëffures anciennes, grecques ou romaines, parce que ces choſes ſont antiques, & ne ſont pas de l'uſage moderne ; ainſi l'on dit, *des buſtes de Rois couronnés à l'antique, des têtes & buſtes de femmes coëffées à l'antique.*

LA BOURDONNIERE, d'azur à trois fers de lance à l'antique, ou trois pointes de bourdons d'argent.

A L'ANTIQUE ; expreſſion adverbiale, qui ſignifie à la manière antique. *Cette femme eſt coëffée à l'antique.*

Voyez ANCIEN pour les différences relatives qui en diſtinguent *antique*, &c.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *antike*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANTIQUÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ANTIQUER.

ANTIQUER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe eſt un terme de Relieurs, qui exprime l'action de former avec un fer chaud ſur la tranche d'un livre, des ornemens quels qu'ils ſoient. Cette pratique eſt aujourd'hui abandonnnée, & on laiſſe unie la tranche de nos livres modernes.

ANTIQUITÉ ; ſubſtantif féminin. *Antiquitas*. L'ancienneté, les ſiècles reculés. *Ces ruines ſont d'une grande antiquité. On plaçoit au rang des Dieux les Héros de l'antiquité*

ANTIQUITÉ, ſe dit des choſes que les Anciens nous ont tranſmiſes. *Cette antiquité n'eſt point à mépriſer.*

Rome eſt un magaſin d'antiquités.

ANTIQUITÉ, ſe dit auſſi collectivement de tous ceux qui ont vécu dans les ſiècles éloignés du nôtre. *L'antiquité avoit des mœurs bien différentes de celles d'aujourd'hui.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & les trois autres ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *antikité*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANTIRRHÉTIQUE; adjectif & ſubſtantif des deux genres, & terme dogmatique, qui déſigne un ouvrage fait pour en contredire ou réfuter un autre. *Un livre antirrhétique. Les antirrhétiques de Nicéphore contre le Concile de Conſtantinople, & ceux du P. Sirmond contre Aurélius.*

ANTIRRHODUS; nom propre. C'eſt, ſelon Strabon, une île d'Egypte, vers le Phare.

ANTISCIENS; adjectif maſculin pluriel, & terme de Géographie. Il ſe dit des peuples qui habitent de différens côtés de l'équateur, & dont les ombres ont à midi des directions contraires.

Les peuples du Nord ſont antiſciens à ceux du midi; les uns ont leurs ombres dirigées à midi vers le pôle arctique, & les autres vers le pôle antarctique.

ANTISCORBUTIQUE; adjectif & ſubſtantif des deux genres, & terme de Médecine qui déſigne tout remède dont on fait uſage contre le ſcorbut. *Voyez* SCORBUT.

ANTISE; nom propre. Petite rivière de France, dans le Poitou. Elle a ſa ſource près de la Paroiſſe du Bugnon, & ſon embouchure dans la Sevre-niortoiſe, à une lieue, ſud-ſud-oueſt, de Maillezais, après un cours d'environ ſept lieues.

ANTISPASE; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine, qui ſignifie révulſion, retour d'humeurs, cours qu'on leur fait prendre vers une partie différente de celle qu'elles attaquoient.

ANTISPASMODIQUE; adjectif & ſubſtantif des deux genres, & terme de Médecine, qui déſigne tout remède dont on fait uſage contre la convulſion ou les mouvemens convulſifs.

ANTISPASTIQUE; adjectif & ſubſtantif des deux genres, & terme de Médecine. Il ſe dit de tout remède qui opère par révulſion, c'eſt-à-dire, en détournant les humeurs ſur des parties différentes de celles qu'elles attaquoient.

ANTISPODE; ſubſtantif maſculin. C'étoit, chez les Arabes, une cendre de racines de roſeaux brûlées, elle contenoit un ſel fixe apéritif. *Voyez* SPODE.

ANTISTIANA; nom propre. C'eſt, ſelon Antonin, une ville de l'Eſpagne citérieure, entre Barcelonne & Tarragone.

ANTISTROPHE; ſubſtantif féminin, & terme de poëſie ancienne, qui déſignoit, chez les Grecs, une des ſtances des chœurs dans les pièces dramatiques. C'étoit ordinairement la ſeconde. Elle reſſembloit par la meſure & le nombre des vers, à la première qu'on nommoit *ſtrophe*; la troiſième s'appeloit *épode*. Les Grecs nommoient *période* ces trois ſtances réunies.

ANTISTROPHE, ſe dit auſſi en grammaire, & ſignifie converſion, ou une phraſe tournée relativement à une autre. *Exemple.* Si après avoir dit *le mari de cette femme*, on ajoute *& la femme de ce mari*, cette der-

nière phraſe ſera une antiſtrophe.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire *antiſtroſe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANTITACTES; (les) Hérétiques du ſecond ſiècle, qui ſe faiſoient un devoir de pratiquer ce que l'Ecriture défendoit. Ils avouoient que Dieu étoit bon & juſte; mais d'un autre côté ils ſoutenoient qu'une de ſes créatures avoit introduit dans le monde le mal moral, & nous avoit engagés à le ſuivre pour être en oppoſition avec Dieu, dont l'intention étoit que nous jouiſſions ſans remords de tous les biens que la Nature avoit répandus ſur la terre.

ANTITAURUS; nom propre d'une chaîne de montagnes de l'Aſie mineure. Elle ſe ſépare du Taurus aux ſources du Cydnus, & s'avance vers le nord-eſt juſqu'à l'Euphrate.

ANTITHÉES; ſubſtantif maſculin pluriel. Arnobe donne ce nom aux mauvais Génies que les Magiciens invoquoient.

ANTITHÉNAR; ſubſtantif maſculin, & terme d'Anatomie, qui déſigne différens muſcles, connus encore ſous le nom d'*Adducteurs*.

Il y a un de ces muſcles à chaque pied, & un à chaque main. Ses fonctions ſont oppoſées à celles du thénar, dont il eſt l'antagoniſte, c'eſt pourquoi on l'appelle *antithénar*.

ANTITHÈSE; ſubſtantif féminin. *Antitheſis*. Figure de Rhétorique, par laquelle l'Orateur oppoſe dans une même période des penſées ou des expreſſions contraires les unes aux autres. Si l'on dit en parlant d'une femme. *Son amour la ſéduit, ſa vertu l'empêche de ſuccomber: ſon inclination l'entraîne, ſon devoir la retient.* Voilà deux antithèſes.

On convient aſſez généralement que cette figure bien ménagée peut faire un bon effet dans les ouvrages d'eſprit, mais qu'elle ne veut pas être prodiguée. Il ne faut pas imiter en cela Sénèque, Pline le jeune, S. Auguſtin ni Fléchier, qui en faiſoient uſage à tout propos.

ANTITHÈSE, eſt encore, ſelon quelques-Grammairiens, une figure de fiction, qui conſiſte à ſubſtituer une lettre à une autre, comme quand Virgile a dit *olli* pour *illi*; mais M. du Marſais obſerve judicieuſement que cette figure doit plutôt ſe rapporter au métaplaſme.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *antitèze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ANTITHÉTAIRE; ſubſtantif maſculin, & terme de Juriſprudence, dont quelques-uns ſe ſont ſervis pour déſigner celui qui tâche de ſe décharger par récrimination, du délit qu'on lui impute, c'eſt-à-dire, en inculpant du même délit ſon accuſateur.

ANTITHÉTIQUE; adjectif des deux genres. Il déſigne ce qui tient de l'antithèſe. *On ne fait point de cas du ſtyle antithétique.*

ANTITRAGUS; ſubſtantif maſculin, & terme d'Anatomie, qui déſigne la partie de l'oreille externe, oppoſée au Tragus.

ANTITRINITAIRES; (les) Hérétiques qui nient le myſtère de la Trinité. Parmi les Antitrinitaires, les uns ont prétendu que les trois Perſonnes divines étoient trois Dieux; ce qui a fait appeler encore ces héréti-

ques *Trithéiſtes;* les autres ont ſoutenu que ſous trois dénominations différentes, il n'y avoit qu'une ſeule perſonne, & on a appelé ceux-ci *Unitaires*.

ANTITYPE ; ſubſtantif maſculin. Terme emprunté du Grec, & qui ſignifie *Figure*.

Ce mot ſe trouve ſouvent dans la Liturgie de l'Egliſe Grecque, pour exprimer l'Euchariſtie; d'où les Proteſtans ont conclu que ce Sacrement n'étoit que la figure du corps de Jeſus-Chriſt.

ANTIVARI; nom propre d'une ville de la Turquie d'Europe, dans la Dalmatie, ſur le golfe de Veniſe, vis-à-vis de Bari, dans la Pouille. Les Turcs l'ont conquiſe ſur les Vénitiens, ſans que ceux-ci, qui l'aſſiégèrent en 1648, ayent pu la leur reprendre.

ANTIVÉNÉRIEN, ENNE; adjectif & ſubſtantif, & terme de Médecine, qui qualifie les remédes dont on fait uſage contre la vérole & les maladies vénériennes.

ANTIUM; nom propre d'une ancienne ville d'Italie, qui fut la plus conſidérable du pays des Volſques. Il n'en reſte que des ruines.

ANTOCO; nom propre d'une montagne de l'Amérique méridionale, au royaume de Chili, à l'orient d'Angol. Elle fait partie des Andes, & elle eſt remarquable par un Volcan qui vomit des flammes.

ANTOIGNÉ ; nom propre. Bourg de France, en Anjou, ſitué environ à une lieue, ſud-ſud-eſt, de Montreuil-Bellai.

ANTOINE; (Ordre de S.) c'eſt un Ordre de Chevalerie établi en 1382, par Albert de Bavière, Comte de Hainault, de Hollande, &c. qui avoit réſolu de faire la guerre aux Turcs. Les Chevaliers portoient un collier d'or en forme de ceinture d'Hermite, à laquelle pendoit une béquille & une clochette.

ANTOINE, (Marc) eſt auſſi le nom de ce fameux Triumvir, meurtrier de Cicéron, & amant de Cléopatre, qui diſputa l'Empire du monde à Octave-Céſar Auguſte : peut-être qu'il auroit vaincu, ſi moins paſſionné pour cette Reine, il eût préféré la gloire de combattre à Actium, au parti lâche & ridicule d'accompagner ſa maîtreſſe dans la fuite qu'elle prit avec ſa flotte au commencement du combat. L'Hiſtoire de ce Romain, de ſes amours, & de ſes folles prodigalités eſt trop connue pour que nous nous y arrêtions.

ANTOISÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ANTOISER.

ANTOISER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Jardinier, qui ſe dit particulièrement des tas de fumier, & qui ſignifie mettre en pile. *Il faut antoiſer ces fumiers*.

ANTOIT; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. Inſtrument courbé qui eſt de fer, & duquel on ſe ſert dans la conſtruction des navires, pour faire approcher les bordages près des membres, & les uns près des autres.

ANTOLFLE DE GIROFLE; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom qu'on donne aux girofles qui reſtent ſur les arbres après la récolte. Ces fruits continuent à groſſir juſqu'à ce qu'ils ſoient à peu près du volume du pouce, alors ils contiennent une gomme dure & noire, qui eſt d'une odeur agréable, & d'un goût aromatique.

L'*Antolfle de girofle* paye pour droits à l'entrée du Royaume, ſept livres dix ſous par quintal.

ANTONGIL; nom propre d'une gran-

de baie de l'île de Madagaſcar, qui a quinze lieues de longueur, & trois de largeur à ſon entrée. Les vaiſſeaux y ſont en ſûreté, & le terroir des environs leur fournit des vivres en abondance.

ANTONIA; nom propre d'une tour ou Forteresſe qu'Hérode éleva près du Temple de Jeruſalem, & à laquelle il donna le nom d'Antoine ſon ami. L'Empereur Titus s'en rendit maître par l'adreſſe & le travail d'une vingtaine de Soldats courageux qui l'eſcaladèrent de nuit, en tuèrent la garde, & donnèrent enſuite un ſignal à l'armée qui s'en approcha. C'eſt dans cette tour, qu'avant la ruine de Jeruſalem, on gardoit les ornemens pontificaux, dont le grand Sacrificateur des Hébreux ſe ſervoit une fois l'an.

ANTONIA, eſt auſſi le nom de la fille de Marc-Antoine & d'Octavie, non moins célèbre par ſa beauté que par ſa vertu. Elle épouſa Druſus, frère de Tibère, dont elle eut Germanicus, l'idole des Romains, & trop tôt moiſſonné pour le bonheur de l'Empire; Claude qui fut depuis un Empereur imbécile & mépriſable, & une fille appelée *Livilla*, qui épouſa le fils de Tibère, & qui fut une des plus effrontées Laïs de ſon ſiècle.

ANTONIN; nom propre d'un Empereur Romain, ſurnommé *le Pieux*, originaire de Nîmes, en Languedoc, & né à Lanuvium, en Italie, la 86e. année de l'Ere Chrétienne. Il ſuccéda à l'Empereur Adrien, qui l'avoit adopté, & fut un des meilleurs Princes qui aient paru ſur la terre. Il avoit coutume de dire, comme Scipion l'Africain, qu'il aimoit mieux conſerver un Citoyen, que de tuer mille ennemis. Il maintint l'Empire en paix juſqu'en 161, qu'il mourut, âgé de ſoixante-treize ans, pleuré & regretté de ſes Sujets comme le meilleur des maîtres, & le plus doux des hommes. Il eſt du petit nombre de ces Dieux de la terre qu'on propoſe aux autres pour modèle.

ANTONINUPOLIS; nom propre d'une ville d'Aſie ſur le Tigre, de laquelle parle Ammien Marcellin.

ANTONOMASE; ſubſtantif féminin. *Antonomaſis*. Figure de Rhétorique, qui conſiſte à mettre un nom commun ou appellatif pour un nom propre, ou un nom propre pour un nom commun ou appellatif. Dans le premier cas, dit M. du Marſais, on veut faire entendre que la perſonne ou la choſe dont on parle, excelle ſur toutes celles qui peuvent être compriſes ſous le nom commun; & dans le ſecond cas, on fait entendre que celui dont on parle, reſſemble à ceux dont le nom propre eſt célèbre par quelque vice ou par quelque vertu.

Quand les Grecs parloient d'Homere & de Démoſthènes, par antonomaſe, ils appeloient le premier *le Poëte*, & le ſecond l'*Orateur*.

C'eſt par la même figure, que nos Théologiens appellent Saint Auguſtin, *le Docteur de la grâce*.

Nous diſons par antonomaſe d'une femme vertueuſe, que c'eſt une Lucrèce; d'une libertine, que c'eſt une Laïs; d'un voluptueux, que c'eſt un Sardanapale; d'un Prince cruel, que c'eſt un Néron; & d'un Protecteur des gens de lettres, que c'eſt un Mécénas; parce que Lucrèce, Laïs, Sardanapale, Néron & Mécénas étoient éminemment caractériſés, ſuivant l'hiſtoire, par les qualités dont nous venons de parler.

La première ſyllabe eſt moyenne, les

les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *ʒ*, & écrire, d'après la prononciation, *Antonomaʒe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANTORA; ſubſtantif féminin. Plante à feuilles minces & découpées, & à fleurs purpurines, auxquelles ſuccèdent des ſemences anguleuſes ridées & noirâtres.

Cette plante croît ſur les Alpes & dans les montagnes du Dauphiné.

Ses racines, qui ont un goût amer & âcre, ſont aléxitères, diaphorétiques & ſtomachiques. On les donne à l'homme depuis un ſcrupule juſqu'à un gros; & aux animaux, à la doſe d'une once.

ANTOXA; ſubſtantif féminin. Plante dont la racine aléxitère & cordiale eſt bonne contre la morſure des animaux venimeux. Elle eſt le contrepoiſon du napel.

ANTRACA; nom propre d'une ancienne ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, dans le territoire des Vaccéens. Elle étoit entre Torquemada & Villalon.

ANTRAIM; nom propre du Comté le plus ſeptentrional du royaume d'Irlande. Il eſt dans la province d'Ulſter, & Carig-fergus en eſt la Capitale. Il appartient à la maiſon de Magdonel.

ANTRAIM, eſt auſſi le nom d'une ville du Comté dont je viens de parler. Elle a droit d'envoyer deux Députés au Parlement.

ANTRAIN; nom propre d'une ville de France, en Bretagne, ſur la rivière de Coëſnon, environ à huit lieues, nord-nord-eſt, de Rennes.

ANTRAVIDA; nom propre d'une ville maritime de la Morée, que quelques-uns ont prétendu avoir été autrefois le port de Cyllène, dans l'Elide.

ANTRE; ſubſtantif maſculin. *Antrum*. Caverne ou grotte que la Nature a faite. *Un antre ſingulier. Les antres des bêtes féroces.*

ANTRE, ſe dit, en Anatomie, des ſinus maxillaires.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde eſt très-brève.

ANTRESMES; nom propre. Bourg de France, en Anjou, au confluent de la Jouanne & de la Mayenne, environ à quatre lieues, nord, de Châteaugontier.

ANTRISQUE; ſubſtantif maſculin. *Antriſcus*. Plante rameuſe, velue, qui s'élève à la hauteur d'environ deux pieds. Sa tige eſt d'un vert brun; ſes feuilles ſont preſque ſemblables à celles du cerfeuil ou de la ciguë; ſes fleurs ſont en ombelle, compoſées chacune de cinq feuilles blanches; ſa ſemence eſt noire, d'un goût aromatique, & reſſemble à celle du cerfeuille; mais elle eſt plus petite.

Cette plante, qui croît dans les haies, contient de l'huile, du ſel eſſentiel, & beaucoup de phlegme. On la dit apéritive.

ANTRODOCCO, nom propre. Bourg d'Italie, au Royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, ſur le Vélino, entre Aquila & Riéti.

ANTRON; nom propre. Ancienne ville de Grèce, en Theſſalie, ſur le détroit de l'Eubée.

ANTROS; nom propre d'une île ſituée à l'embouchure de la Garonne, & ſur laquelle on a élevé la fameuſe tour de Cordouan, qui ſert de phare aux vaiſſeaux quand ils remontent ou deſcendent la rivière.

ANTRUPERIE; vieux mot qui ſigni-

ſioit autrefois tour de ſoupleſſe, ruſe.

ANTRUSTIONS; ſubſtantif maſculin pluriel. C'étoit, chez les Germains, des volontaires qui ſuivoient les Princes à la guerre. Ce ſont d'eux que nos Hiſtoriens ont parlé ſous le nom de *Leudes*, & ſucceſſivement ſous ceux de *Vaſſaux & Seigneurs*.

ANUA; Euſèbe & St. Jérôme parlent de deux places de ce nom, ſituées dans la Paleſtine. L'une étoit dans la tribu de Zabulon, & l'autre dans celle d'Ephraïm.

ANUABLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois facile, qui accorde aiſément.

ANUBIS; nom propre, & terme de Mythologie. Dieu des Egyptiens qu'on repréſentoit avec une tête de chien ſur un corps d'homme, tenant un ſiſtre d'une main, & un caducée de l'autre. Il eut à Rome un temple & des Prêtres, que Tibère extermina à l'occaſion d'une aventure galante aſſez ſingulière. Un Chevalier Romain, amoureux d'une Dame, avoit inutilement tenté de la ſéduire par ſes ſoins & ſes préſens; mais comme il ſavoit que cette dame avoit de la dévotion à Anubis, il gagna les Prêtres de ce Dieu, qui perſuadèrent à la Dame qu'Anubis vouloit s'humaniſer avec elle. La Dame flattée de la galanterie du Dieu, ſe rendit la nuit dans ſon temple, où croyant s'abandonner à Anubis, elle reçut dans ſes bras l'amoureux Chevalier. Celui-ci ne put taire ſon triomphe, & ce fut à ſa maîtreſſe elle-même, qu'il en rappela les circonſtances. La Dame outrée qu'on l'eût abuſée, conta le tour à ſon mari; le mari s'en plaignit à l'Empereur, & ce Prince renverſa le temple du Dieu, & fit crucifier ſes Prêtres.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ANUCHTA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de la Suſiane.

ANVEC; vieux mot qui ſignifioit autrefois avec.

ANUER *des perdix*; terme de chaſſe. Il ſignifie choiſir le moment favorable, pour tirer les perdrix qui partent.

ANVERS; nom propre d'une grande ville des Pays-bas Autrichiens, ſur l'Eſcaut, à dix-ſept ou dix-huit lieues de la mer, entre Bruxelles, Gand & Louvain. Cette ville fut autrefois bien floriſſante, elle faiſoit tout le commerce que fait aujourd'hui Amſterdam, & que la liberté de conſcience a comme naturaliſé dans cette dernière ville.

On compte dans Anvers, deux cens douze rues, & vingt-deux places publiques. On y remarque la Cathédrale, ouvrage ſuperbe qui a plus de cinq cens pieds de longueur, ſur deux cens quarante de largeur. Cette Egliſe contient ſoixante-ſix Chapelles, ornées de colonnes de marbre & de quantité d'excellens Tableaux, entre leſquels on diſtingue particulièrement la deſcente de Croix de Rubens, qui ſe fait admirer de tous les Amateurs.

ANVERS-LE-HAMON; nom propre. Bourg de France dans le Maine, à cinq lieues, nord-oueſt, de la Flèche.

ANUIT; vieux mot qui ſignifioit autrefois aujourd'hui.

ANUITÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ANUITER.

ANUITER; (S') verbe pronominal réfléchi de la première conjugaiſon,

lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Per noctem viam facere*. Ce verbe ſignifie ſe mettre à la nuit, s'expoſer à être ſurpris de la nuit en chemin. *S'ils partent, ils s'anuiteront*.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ANVOYE; ſubſtantif maſculin. Sorte de petit ſerpent qu'on appelle autrement *Orvert*; ſa morſure n'eſt pas dangereuſe.

ANUS; ſubſtantif maſculin, & terme d'Anatomie, qui déſigne l'extrémité de l'inteſtin rectum, ou l'orifice du fondement.

ANUS, ſe dit auſſi d'une ouverture formée par les quatre convexités des éminences qui ſe trouvent ſous la voûte à trois pilliers, du cerveau.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde eſt longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ANWEILER; nom propre d'une ville de France dans la baſſe Alſace, ſur la rivière de Queich, à douze lieues, nord-nord-eſt, de Straſbourg.

ANWILLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois anguille.

ANWISON; vieux mot qui ſignifioit autrefois une eſpèce de poiſſon.

ANXIÉTÉ; ſubſtantif féminin. *Anxietas*. Perplexité, travail, peine, inquiétude & embarras d'eſprit. *Une étrange anxiéte*.

Ce mot n'a d'uſage que dans le ſtyle ſoutenu.

ANXIÉTÉ, ſe dit en Médecine, pour déſigner l'agitation exceſſive qui accompagne ordinairement les maladies aigues. Cette agitation oblige le malade à changer ſans ceſſe de ſituation, pour trouver une poſture favorable, qu'il rencontre rarement.

La première ſyllabe eſt moyenne, les autres ſont brèves au ſingulier, mais la dernière eſt longue au pluriel.

ANYDROS; nom propre. C'eſt, ſelon Pline, une île voiſine de l'Ionie.

ANYSIS; nom propre. Ville d'Egypte, de laquelle parlent Hérodote & Etienne le Géographe.

ANZAR; nom propre. Ville du Turqueſtan, où Tamerlan mourut. Elle eſt près du Catai ou de la Chine ſeptentrionale.

ANZERMA; nom propre. Province de l'Amérique méridionale, au Royaume de Popayan, avec une ville de même nom, qui eſt avantageuſement ſituée entre deux rivières. Cette contrée abonde en mines d'or.

ANZETA; nom propre d'une ville que Ptolémée place dans la petite Arménie.

ANZUQUI; nom propre d'une ville du Japon dans l'île de Nyphon, ſur la côte orientale de Méaco.

ANZUQUIAMA; nom propre d'une ville du Royaume de Mino, que le Roi Nobunanga avoit bâtie. Les Japonois appeloient le territoire de cette ville, *le Paradis de ce Prince*. C'étoit en effet une contrée agréable & riante; mais comme ce Monarque perdit la vie dans une conſpiration, on pilla ſes richeſſes, on brûla ſon palais, & les Jéſuites perdirent dans l'incendie un ſéminaire magnifique, que le même Prince leur avoit bâti, & où ils élévoient la jeune Nobleſſe du Japon.

ANZY-LE-DUC; nom propre. Bourg de France en Bourgogne, ſur la rivière de Réconce, à quatre

lieues, ſud-oueſt, de Charolles.

AOCHARA ; nom propre. Bourg d'Afrique au Royaume d'Alger, entre Tenez & Sercelles.

AOIRE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois oie.

AOMBRER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois couvrir de ſon ombre.

AON ; nom propre, & terme de Mythologie. C'eſt un fils de Neptune, qui chaſſé de la Pouille où il régnoit, vint s'établir dans cette partie de la Béotie, que de ſon nom on appela *Aonie*.

AONIDES ; adjectif féminin pluriel, ſubſtantivement pris, & terme de Mythologie. C'eſt un des noms des Muſes, ainſi appelées du culte qu'on leur rendoit en Béotie, ſur la montagne Aonie.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

AONIE ; *Aonia*. Nom propre d'une montagne, d'une rivière, & d'un canton de la Béotie, ainſi appelés d'*Aon*, fils de Neptune, qui vint s'établir dans cette région, après avoir été chaſſé par ſes ſujets de la Pouille où il régnoit.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

AONIEN, ENNE ; adjectif & ſubſtantif des deux genres. Qui habite l'Aonie, qui a rapport à l'Aonie. *Les Aoniens. Les Dieux Aoniens. Les Monts Aoniens. Les Muſes Aoniennes.*

AONNIER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois unir, applanir.

AORANT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſuppliant, adorant.

AORASIE *des Dieux*, ou leur inviſibilité ; ſubſtantif féminin. Les Anciens penſoient que quand les Dieux venoient converſer parmi eux, ils ne ſe manifeſtoient que par derrière & en ſe retirant. C'eſt ainſi que Vénus ayant apparu à ſon fils Énée, ſous les traits d'une chaſſeuſe, ce Héros ne la reconnut que quand elle ſe retira. Sa tête rayonnante, ſa robe abattue, ſa démarche majeſtueuſe la décélèrent.

AORBIR ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois retirer, rétrécir.

AORÉ ; vieux mot qui ſignifioit autrefois adoré.

AORER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois adorer.

AORGER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois s'arrêter.

AORISTE ; ſubſtantif maſculin, & terme de Grammaire. *Aoriſtus*. Ce nom emprunté du Grec, où il ſignifie *indéfini*, déſigne les prétérits des verbes François, qui ne ſont pas formés des verbes auxiliaires AVOIR ou ÊTRE. *Je chantai. Nous ravîmes. Vous reçûtes. Ils rendirent.* Toutes ces inflexions ſont à l'Aoriſte.

La plûpart des nos Grammairiens appellent ces prétérits *indéfinis* ou *indéterminés* ; & ils appellent prétérits *définis* ou *déterminés*, ceux qui ſe forment des auxilaires AVOIR ou ÊTRE : mais je crois qu'ils ſe trompent ſur l'une & l'autre dénomination. Voici ma preuve :

Nous nous ſervons du prétérit formé des auxiliaires, ſoit que nous parlions d'un temps dont il reſte quelque choſe à écouler, ſoit que nous parlions d'un temps dont il ne reſte plus rien. Je puis donc dire : *J'ai vu hier : J'ai vu la ſemaine paſſée : J'ai vu l'an dernier : J'ai vu aujourd'hui : J'ai vu cette ſemaine : J'ai vu cette année.*

Au contraire, nous ne nous ſervons du prétérit qui n'eſt pas formé des auxiliaires, que lorſque nous parlons d'un temps dont il ne

reſte plus rien à écouler : nous dirons, *je vis hier*, *je vis la ſemaine paſſée*, *je vis l'an dernier*; & nous ne pourrions pas dire, *je vis ce matin*, *je vis cette ſemaine*, *&c.* C'eſt donc ce dernier prétérit qu'il faudroit appeler *défini* & *déterminé*, puiſqu'on ne peut s'en ſervir que dans une circonſtance définie & déterminée, & en parlant d'un temps dont il ne reſte plus rien à écouler; l'autre prétérit, au contraire, devroit être appelé *indéfini* & *indéterminé*, puiſque ſon emploi eſt indéfini & indéterminé, & qu'on s'en ſert également en parlant d'un temps dont il reſte quelque choſe à écouler, & de celui dont il ne reſte plus rien. Mais nos Grammairiens auroient mieux fait ſans doute d'abandonner les déſignations d'aoriſte, de prétérit défini, de prétérit indéfini, & de ne diſtinguer nos deux prétérits qu'en prétérit ſimple & compoſé. *Je fis* ſeroit le prétérit ſimple, & *j'ai fait* le prétérit compoſé : ils auroient ainſi écarté toute dénomination fauſſe ou obſcure.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève

Il faudroit ſupprimer l'*a* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *oriſte*, pour les raiſons données parlant des *lettres oiſives*.

AORNE, nom propre d'une place forte, ſituée ſur un roc, près de la ſource de l'Inde. Alexandre s'en empara au premier aſſaut qu'il lui livra. Les flatteurs lui dirent à ce ſujet, qu'il étoit bien plus vaillant qu'Hercules, qui, trois fois avoit aſſiégé cette place ſans ſuccès.

Ce nom a été celui de pluſieurs autres lieux, comme d'un lac dont les vapeurs étoient mortelles pour les oiſeaux; d'un fleuve qui couloit à Phénéos; & d'un lieu de la Therprotide, où, ſelon Pauſanias, on évoquoit les morts pour prédire l'avenir.

AORT; nom propre. Bourg de France au pays des Landes, à quatre lieues, ſud, de Dax.

AORTE; ſubſtantif féminin, & terme d'Anatomie, par lequel on déſigne une artère qui s'élève directement du ventricule gauche du cœur, & diſtribue le ſang à toutes les parties du corps pour leur nutrition & pour la ſécrétion de diverſes liqueurs particulières.

L'*aorte* eſt communément diviſée par les Anatomiſtes en aorte aſcendante, & en aorte deſcendante, quoique ce ne ſoit qu'un même tronc. On lui donne le nom d'*aorte* aſcendante depuis ſa ſortie de la baſe du cœur, juſqu'à la fin de ſa grande courbure ou arcade. Le reſte du même tronc depuis cette arcade juſqu'à l'os *ſacrum*, ou juſqu'à ſa bifurcation, eſt appelé *aorte* deſcendante.

On fait encore une ſubdiviſion de l'aorte deſcendante en portion ſupérieure, & en portion inférieure, en nommant portion ſupérieure de l'aorte deſcendante, ce qui s'en trouve au-deſſus du diaphragme; & portion inférieure ce qui s'enſuit depuis le diaphragme juſqu'à la bifurcation.

L'*aorte* aſcendante ſe diſtribue principalement à une partie du thorax, à la tête & aux extrémités ſupérieures : la portion ſupérieure de l'aorte deſcendante, fournit au reſte du thorax : la portion inférieure ſe diſperſe principalement au bas-ventre, & aux extrémités inférieures.

Tout le tronc général de l'aorte produit immédiatement de toute ſa longueur pluſieurs branches ou artères, qui enſuite ſe ramifient différemment. Ces branches peuvent être regardées comme les troncs particuliers d'autres différentes ramifications. Et pluſieurs de ces ramifications peuvent de même être conſidérées comme de petits troncs d'autres ramifications plus petites.

Les branches qui ſortent immédiatement de tout le tronc de l'aorte, peuvent être appelées *primitives* ou *capitales*, dont quelques-unes ſont plus ou moins groſſes, & les autres ſont petites ou menues.

Les groſſes branches capitales de l'aorte ſont celles-ci : deux artères ſouclavières, deux artères carotides, une artère cœliaque, une artère méſenterique ſupérieure, deux artères rénales, anciennement dites *artères émulgentes ;* une artère méſentérique inférieure, & deux artères iliaques.

Les petites ſont principalement les artères coronaires du cœur, les artères bronchiales, les artères œſophagiennes, les artères intercoſtales, les artères diaphragmatiques inférieures, les artères ſpermatiques, les artères lombaires, & les artères ſacrées.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

AORUS ; nom propre. Ancienne ville de l'île de Crète, qui, ſelon Etienne le Géographe, eut auſſi le nom d'Eleuthére.

AOSALHA ; nom propre. Bourg de la Laponie Suédoiſe, au milieu de la préfecture d'Angermand-Land-Lap Marck.

AOSTE ; nom propre. Ancienne ville de France en Dauphiné. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un village ſur la Bièvre, à une lieue de l'embouchure de cette rivière dans le Rhône.

AOSTE, ou Aouste ; nom propre. Ville de Savoie, agréablement ſituée aux pieds des Alpes, dans une contrée de ſon nom, dont elle eſt la capitale. On y remarque pluſieurs monumens antiques des Romains, comme des reſtes d'arcs de triomphe, de marbre, d'amphithéâtre, &c.

AOUARA ; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de chou palmiſte, qui croît à Cayenne, au Sénégal, au Bréſil & aux Indes Orientales. Il eſt fort haut & épineux le long de ſa tige. Quand la gouſſe de ſon fruit eſt en maturité, elle ſe crève & laiſſe paroître un bouquet de fruits, dont chacun a la groſſeur d'un œuf de poule, avec une couleur jaune dorée, &c. Les Indiens en mangent : la chair renferme un noyau gros comme une noix, dont l'écorce a deux lignes d'épaiſſeur, & peut être travaillée au tour : l'amande que contient ce noyau, eſt blanche, & d'une très-grande dureté ; étant mâchée, elle a d'abord un goût agréable, qui devient bientôt âcre & mauvais. Les habitans de la Guyane s'en ſervent pour engraiſſer leurs beſtiaux. On tire d'ailleurs de cette amande, par décoction ou par expreſſion, une huile épaiſſe comme du beurre, de couleur jaune dorée, & d'un goût aſſez doux.

Dès qu'on a recueilli la graine d'aouara, qui s'amaſſe au pied de l'arbre, on la met par tas, qu'on couvre de feuilles, & qu'on charge de bois, pour la garantir du grand air & du ſoleil. Elle eſt pourrie au bout de quinze jours : on la

pile alors dans un canot (eſpèce d'auge qui ne ſert qu'à cet uſage,) afin de ſéparer toute la chair d'avec le noyau. On achève, avec la main, ce que le pilon n'a pû faire : on jette cette chair dans une chaudière placée ſur le feu ; & quand elle fume fortement, on la met ſous une preſſe : l'huile qui en ſort, eſt reçue dans un vaſe, & miſe tout de ſuite dans des pots. Quand toute la récolte eſt finie, on fait rebouillir cette huille pour la purger de ſes parties aqueuſes ; alors elle eſt de garde : on s'en ſert pour éclairer dans les maiſons ; elle brûle en entier, ſans la moindre perte. Les Nègres de l'Amérique & de l'Afrique en mangent comme du beurre : ils en aſſaiſonnent leurs mets. Les Blancs s'en ſervent auſſi quelquefois pour le même uſage. Cette graiſſe s'appelle *huile de Sénégal*, *de Quioquio*, *de Pumicin*, ou *de Palme des îles*. Étant extérieurement appliquée, elle eſt propre pour adoucir la goutte & les rhumatiſmes, pour les douleurs de coliques & celles d'oreilles, & pour fortifier les nerfs. Cette huile de palme eſt différente de celle du commerce, qui communément eſt falſifiée.

L'amande du fruit aouara eſt adouciſſante & aſtringente. Le noyau qu'on a ſéparé de la graine, ſe conſerve pendant une année ; au bout de laquelle, on le caſſe pour en tirer l'amande. Il ne faut prendre de ces amandes que trois ou quatre poignées, qu'on jette dans une chaudière moyenne, miſe ſur un feu modéré, pour pouvoir les braſſer à ſon aiſe. La graiſſe ſurnage peu à peu : on l'enlève à meſure avec une cuiller ; on a grand ſoin de la paſſer avant de la mettre dans un vaſe, parce qu'elle ſe fige preſqu'auſſitôt. Si on la veut employer en friture, on la fait bouillir auparavant avec un peu de caſſave ; ce qui achève de lui ôter un goût aromatique qui lui eſt naturel. Huit cuillerées de cette graiſſe dans quatre d'eau de pourpier, purgent fortement, mais ſans tranchées, le Nègre le plus robuſte.

AOUARAOU ; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de grive qu'on trouve dans l'île de Cayenne. Barrère dit qu'il a remarqué que les jeunes & les vieux Aouaraous ſont toujours chauves.

AOUARÉ ; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de renard, qui eſt la même choſe que l'animal qu'on nomme *carigueya* au Bréſil.

AOURER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois honorer, révérer.

AOURNEMENT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois ornement.

AOURNER ; vieux mot qui ſignifioit autrefois orner.

AOURSÉ ; vieux mot qui ſignifioit autrefois fatigué, haraſſé.

AOUS ; nom propre d'une rivière de l'île de Chypre, ainſi appelée d'Aoa, mère d'Adonis.

AOUSTAGE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois rente payable à la mi-Août.

AOUSTERELLE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſauterelle.

AOÛT ; ſubſtantif maſculin. *Auguſtus*. Le huitième mois de notre année actuelle, & le ſixième de l'année de Romulus. Son nom lui vient de l'Empereur Octave Céſar Auguſte.

Le ſoleil parcourt, pendant ce mois, la plus grande partie du ſigne du zodiaque, que nous appelons *le lion*.

Quand l'article ſimple eſt joint à ce nom, il ſignifie la moiſſon.

Ainſi on dit, *faire l'août ;* pour dire, faire la moiſſon.

On dit auſſi, qu'*on a donné une telle ſomme à un Ouvrier pour ſon août ;* c'eſt-à-dire, pour ſa peine d'avoir moiſſonné.

On dit, *la mi-Août ;* pour dire, le quinze du mois d'Août.

Ce monoſyllabe eſt long.

Il faudroit ſupprimer l'*a* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *oût*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

AOUTÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Maturus, a, um.* Voyez AOUTER.

AOUTER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe ſignifie mûrir par la chaleur du mois d'Août. *Les pluies ont empêché d'aouter les blés.*

Ce verbe s'emploie mieux au participe paſſif qu'aux autres modes. *Ces fruits ſont aoutés.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer l'*a* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *outer*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

AOUTERON ; ſubſtantif maſculin. Moiſſonneur, Ouvrier qui travaille à la récolte des blés. *Combien donnez-vous à vos Aouterons ?*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer l'*a* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *outeron*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

AOUVRIR ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois admettre, recevoir à plaider.

APACHES ; (les) peuple ſauvage de l'Amérique ſeptentrionale, dans le nouveau Mexique.

On diviſe les Apaches en quatre Nations différentes, qui ſont les *Apaches de Périllo*, les *Apaches de Xila*, les *Apaches de Navaio*, & les *Apaches Vaqueros*.

De Laët dit que les Apaches compoſent une Nation nombreuſe & guerrière, qui habite ſous des tentes : chacun a pluſieurs femmes, qui s'habillent de peaux de cerfs, de même que les hommes. Ces Sauvages coupent le nez & les oreilles ſans miſéricorde, à quiconque eſt ſurpris en adultère. Les Dieux de la plûpart d'entr'eux, ſont le Soleil & la Lune.

APACHIKOALT ; ſubſtantif maſculin. Serpent des Indes & de l'Amérique, qui a cinq coudées de longueur & quatre doigts de largeur. Il eſt couvert d'écailles brillantes, nuancées de blanc & de noir. Il ſe tient ſous les toits des maiſons, & il ſe nourrit de loirs, de rats, d'eſcargots & d'oiſeaux. Sa morſure n'eſt pas venimeuſe.

APACTIR ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois faire pacte.

APADNA ; Ortélius parle d'une ville de ce nom, ſituée dans la Méſopotamie.

APADNAS ; nom propre d'une ville de l'Iſaurie, où Procope dit que l'Empereur Juſtinien bâtit un Monaſtère.

APAER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois payer, ſatisfaire.

APAGOGIE ; ſubſtantif féminin, & terme de Logique, qui déſigne une

ſorte

ſorte de démonſtration, par laquelle on prouve la vérité d'une propoſition, par l'abſurdité de la propoſition contraire.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue.

APAIER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois apaiſer, attirer, engager.

APAISÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APAISER.

APAISEMENT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois traité de paix.

APAISENTEUR ; vieux mot qui ſignifioit autrefois amiable compoſiteur.

APAISER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Mettre la paix, pacifier. *Il vint à bout d'apaiſer l'émeute.*

APAISER, ſignifie adoucir, calmer la colère de quelqu'un. *On travaille à apaiſer la colère du Prince.*

APAISER, ſignifie remettre le calme dans l'eſprit agité de quelqu'un, le faire revenir de quelqu'émotion. *Cette nouvelle l'apaiſera.*

APAISER, ſignifie diminuer, faire ceſſer la douleur. *Ce remède doit apaiſer le mal.*

APAISER, ſignifie calmer l'agitation, la violence de certaines choſes. *La pluie a apaiſé le vent.*

APAISER *un cheval*, c'eſt, en termes de Manège, adoucir ſon humeur, quand, par colère, il a des mouvemens déréglés & trop vifs ; pour l'apaiſer, on le careſſe, ſoit en lui donnant quelque choſe à manger, ſoit par un ſifflement doux, ou de quelqu'autre manière.

Ce verbe eſt pronominal réfléchi, actif & paſſif. *Cet homme s'apaiſe aiſément ; la tempête s'apaiſera.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'apaiſe*, la ſyllabe *pai* eſt longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *apaize*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

APAISEURS ; ſubſtantif maſculin pluriel. Nom qu'on donne à Lille & à Valenciennes à cinq Officiers Municipaux, dont les fonctions conſiſtent à terminer les querelles particulières, qui ne tendent pas à peine afflictive.

APALACHE ; nom propre d'un Royaume de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Floride, aux pieds des monts Apalaches, qui le ſéparent de la Virginie. Les contrées de ce pays, qui ne ſont pas défrichées, ſont couvertes de cèdres, de cyprès, de chênes, de pins, de ſaſſafras, & d'autres arbres d'une groſſeur démeſurée. Dans les lieux cultivés, il croît des fruits de toute eſpèce. L'orge, le ſeigle & le froment n'y donnent que de l'herbe ; mais on y a d'autres grains, comme le maïs, le millet, & toutes ſortes de légumes. Le gibier y eſt d'ailleurs très-commun.

APALACHINE ; ſubſtantif féminin. Plante qui croît dans la Floride & ſur les monts Apalaches. On la nomme auſſi *caſſine*. Sa feuille eſt un peu brune, ferme, caſſante, dentelée ſur les bords, & longue d'un pouce, ſur trois à quatre lignes de largeur. Elle a le goût du thé, & on la prend en infuſion.

Ximenès & Laët assurent qu'elle garantit de la goutte & de la colique néphrétique. On la dit bonne aussi contre les rhumatismes. Selon Lémery, elle adoucit beaucoup les urines.

APALACHITES; (les) peuple qui habite le Royaume d'Apalache, en Floride, dans l'Amérique septentrionale.

Les *Apalachites* sont bien faits, & de couleur blanche; mais qui devient olivâtre, par l'usage fréquent qu'ils font d'un onguent composé de racines & de graisse d'ours, auquel ils attribuent la propriété de leur rendre plus supportables le froid & les chaleurs. La pluralité des femmes a lieu chez ces Sauvages, qui peuvent épouser leurs parentes, autres cependant que leurs sœurs. Les Apalachites sont courageux, sans être barbares. Ils se contentent de couper les cheveux aux prisonniers qu'ils font, & aux ennemis qu'ils tuent à la guerre. Le Soleil est le Dieu qu'ils adorent. Ils le saluent tous les jours à son lever par des cris d'allégresse; & ils célèbrent tous les ans en son honneur quatre fêtes solemnelles, sur la montagne Olaymi, où accourent les habitans des diverses contrées du Royaume. Comme les Apalachites sont très-sobres, il n'est pas rare d'en voir qui vivent jusqu'à cent cinquante ans.

APALATH; substantif masculin. Plante dont on fait usage en Médecine, & qui sert aussi dans les parfums.

APALIKA; substantif masculin. Poisson de l'île de Cayenne.

APALIR; vieux verbe qui signifioit autrefois affoiblir, énerver.

APAMATUC; nom propre. Rivière de l'Amérique septentrionale, qui, après avoir arrosé la Virginie, va mêler ses eaux à celles du Povathan.

APAMEA; substantif masculin. Serpent du nombre de ceux qui ont des anneaux autour du corps & de la queue.

APAMÉE; nom propre de plusieurs villes, dont une étoit en Bithynie, à l'orient de l'embouchure de la rivière Rhyndacus, entre Cyzique & Prusе. Son nom, selon Strabon, lui vint d'Apamée, femme de Prusias, Roi de Bithynie, à laquelle Philippe, Roi de Macédoine, son père, en fit présent, quand il l'eut conquise.

Il y en avoit une autre en Phrygie, sur le Méandre, bâtie par Antiochus Soter, qui lui donna le nom de sa mère Apamée.

Une troisième en Asie, dans la Médie.

Une quatrième en Mésopotamie, entre le Tigre & l'Euphrate.

Et une cinquième dans l'Assyrie.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

APANAGE; substantif masculin. On donne ce nom aux Terres que les Souverains donnent à leurs puînés, pour leur tenir lieu de partage.

Sous les Rois de la première race, on ne connoissoit pas les apanages; le Domaine & le Royaume même se partageoient également entre les mâles, sans prérogative d'aînesse. Mais quand on eut senti les inconvéniens d'un pareil partage, on jugea qu'il valoit beaucoup mieux donner aux puînés, ce qu'on appeloit alors des *Grands Fiefs*, pour les tenir & posséder en apanage, comme Vassaux de la Couronne.

Avant Philippe Auguſte, les filles ſuccédoient aux apanages; mais depuis le Teſtament de ce Prince, ils ſont réverſibles à la Couronne, à défaut d'héritiers mâles, & ils retournent effectivement au Roi, ſans qu'il ſoit obligé de payer les dettes des apanagiſtes.

APANAGE, ſe dit, par extenſion, dans quelques Coutumes, de la portion qu'on donne à un des enfans, pour toute prétention à la ſucceſſion.

APANAGE, ſe dit figurément des choſes qui ſont les ſuites & les dépendances naturelles des autres. *Le Peuple croit que le bonheur eſt l'apanage des richeſſes.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

APANAGÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APANAGER.

APANAGER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjuge comme *chanter. Fundum fruendum dare.* Donner en apanage. *En France, on apanage les Princes du Sang.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*apanage*, la ſyllabe *na* eſt longue.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire *apanajer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

APANAGISTE; ſubſtantif maſculin. Celui qui jouit d'un apanage. *Cette Terre vient de la Couronne, le puîné des Princes en eſt l'apanagiſte.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

APANTÉ; nom propre d'une Province de terre ferme dans l'Amérique méridionale, entre le lac de Parimé & la rivière des Amazones, à l'oueſt de la Province de Caropa.

APANTROPIE; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine, qui déſigne une averſion pour la ſociété, ou une miſantropie occaſionée par maladie.

APAPELARDIR; vieux verbe qui ſignifioit autrefois faire le papelard, contrefaire l'homme de bien.

APAR; ſubſtantif maſculin. Animal quadrupède, qui eſt une eſpèce de tatou, ayant la tête oblongue, & preſque pyramidale, le muſeau pointu, les yeux petits, les oreilles courtes & arrondies, le deſſus de la tête couvert d'un caſque d'une ſeule pièce; il a cinq doigts à tous les pieds: dans ceux du devant, les deux ongles du milieu ſont très-grands, les deux latéraux ſont plus petits, & le cinquième, qui eſt l'extérieur, & qui eſt fait en forme d'ergot, eſt encore plus petit que tous les autres; dans les pieds de derrière, les cinq ongles ſont plus courts & plus égaux. La queue eſt très-courte, elle n'a que deux pouces de longueur, & elle eſt revêtue d'un têt tout autour; le corps a un pied de longueur ſur huit pouces dans ſa plus grande largeur. La cuiraſſe qui le couvre, eſt partagée par quatre commiſſures ou diviſions, & compoſée de trois bandes mobiles & tranſverſales, qui permettent à l'animal de ſe courber &

de ſe contracter en rond; la peau, qui forme les commiſſures, eſt très-ſouple. Les boucliers, qui couvrent les épaules & la croupe, ſont compoſés de pièces à cinq angles très-élégamment rangées; les trois bandes mobiles entre ces deux boucliers, ſont compoſées de pièces carrées ou barlongues, & chaque pièce eſt chargée de petites écailles lenticulaires d'un blanc-jaunâtre.

La chair de cet animal eſt auſſi blanche & auſſi bonne à manger que celle du cochon de lait.

APARAGÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APARAGER.

APARAGER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Juriſprudence, qui ſignifie marier une fille ſelon ſa condition; comme *deſparager*, ſignifie lui donner un mari qui n'eſt pas ſortable.

Voyez l'erreur du Dictionnaire de Trévoux, qui, après avoir dit que ce verbe ſignifie *comparer*, ce qui eſt aſſez analogue à ſon vrai ſens, ajoute qu'on ne s'en ſert plus, & renvoie à *Apanager*, comme ſi ce dernier verbe devoit ſuppléer le premier.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps; mais la pénultième ſyllabe des temps qui ſe terminent par un *e* féminin, eſt longue.

APARCHIS; vieux mot qui ſignifioit autrefois le lieu où l'on élevoit des perches, ſur leſquelles on plaçoit les draps pour les lainer.

APARET; vieux mot qui ſignifioit autrefois clôture de pré.

APARIA; nom propre d'une province de l'Amérique méridionale au Pérou, de l'Audience de Quito, à l'embouchure de la rivière de Curavay, dans le fleuve des Amazones.

APARISSABLEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois évidemment.

APARLIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois appareiller.

APAROLER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois parler enſemble.

A PARTE; ſubſtantif maſculin. Terme emprunté du latin, & qui eſt affecté à la Poëſie dramatique, pour déſigner ce qu'un Acteur ſe dit à lui-même, afin de découvrir aux Spectateurs quelques circonſtances eſſentielles, dont ils ne ſeroient pas inſtruits autrement.

Comme l'*à parté* eſt préſumé ſecret & inconnu pour les autres Acteurs qui occupent la ſcène, il eſt évidemment contraire à la vraiſemblance: ce qui l'a fait condamner par pluſieurs Critiques.

Ce mot ne prend point de *s* au pluriel. On dit un *à parté* & des *à parté*.

APASTELLER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois fournir la pâtée ou pâture.

APASTIS; vieux mot qui ſignifioit autrefois pacte, traité.

APATHIE; ſubſtantif féminin. Ce mot déſigne l'état de l'ame, qui n'eſt agitée d'aucun trouble, & qui ne reſſent aucune paſſion.

L'apathie étoit la vertu qu'affectoient particulièrement les Stoïciens. Ils ne réputoient ſage que celui dont la tranquillité étoit inaltérable, & ſur lequel la joie & la peine ne faiſoient aucune impreſſion.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

APATHIQUE; adjectif des deux genres. Qui ne s'affecte d'aucune

choſe, qui eſt inſenſible ſur tout. *Vivre avec une perſonne apathique.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un apathique Prince*, mais *un Prince apathique.*

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, changer *qu* en *k*, & écrire *apatike*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

APATICHER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois aller manger.

APATTA; ſubſtantif féminin. Sorte d'oye de la Côte d'or. Elle eſt rare, & très-eſtimée des Nègres.

APATURIES; ſubſtantif féminin pluriel. Fêtes qu'on célébroit à Athènes & dans la plûpart des Villes Greques, au mois Pyanepſion. C'étoit dans ces Fêtes que l'on inſcrivoit au nombre des citoyens, ceux qui étoient en âge d'y être admis, ce qu'on faiſoit avec beaucoup de ſolemnité. Chacun des trois jours qu'elles duroient, étoit déſigné par un nom particulier. Le premier, qu'on paſſoit tout entier dans la joie & les feſtins, ſe nommoit *Dorpie.* On donnoit le nom d'*Anarrhyſe* au ſecond, pendant lequel on immoloit des victimes à Jupiter & à Minerve. Les jeunes gens, qu'on mettoit au nombre des citoyens, tenoient dans cette Cérémonie le premier rang auprès de l'Autel. Le troiſième jour, appelé *Cureotis*, on coupoit les cheveux à ces jeunes gens, & on inſcrivoit leurs noms ſur les Regiſtres publics, après quoi on immoloit deux brebis & une chèvre en l'honneur de Diane. Il y avoit auſſi durant ces Fêtes des pratiques religieuſes, relatives au culte de Bacchus & à celui de Vulcain.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue.

APATUROS; nom propre. Ancienne place de la preſqu'île de Corocondama, entre le Pont-Euxin & le Palus-Méotide, où Vénus avoit un Temple. Elle y étoit adorée ſous le nom de *Trompeuſe*, parce qu'elle avoit uſé d'artifice pour tuer des géans.

APAU; vieux mot qui ſignifioit autrefois bail à cens.

APAUTER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois donner à cens.

APECA; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de canard ſauvage du Bréſil, qui ne diffère des nôtres, qu'en ce qu'il eſt plus grand; qu'il a le bec noir, chargé d'une crête large & charnue, & crochu par le bout, & que ſes pieds & ſes jambes ſont d'un rouge cendré.

APECHÈME; ſubſtantif maſculin, & terme de Chirurgie, qui déſigne une fracture du crâne dans la partie oppoſée au coup. C'eſt la même choſe que contre-coup.

APÉDEUTE; ſubſtantif maſculin. *Ignarus.* Ce mot déſigne un ignorant, par défaut d'inſtruction.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves; la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

APÉDEUTISME; ſubſtantif maſculin. Ignorance des lettres, qui vient de défaut d'inſtruction. *Le règne de l'apédeutiſme eſt ordinairement celui de la barbarie.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, la quatrième longue, & la cinquième très-brève.

APÉGA; nom propre de la femme de Nabis, Tyran de Sparte, & d'une

machine barbare, qui repréſentoit cette femme vêtue d'habits magnifiques. Quand le Tyran faiſoit venir quelqu'un pour en tirer de l'argent, d'abord il lui parloit avec beaucoup de douceur & d'honnêteté des beſoins de l'Etat, & des dépenſes qu'il faiſoit pour le culte des Dieux & pour le bien commun. Si on ſe laiſſoit toucher par ſes diſcours, il n'alloit pas plus loin : c'étoit ce qu'il ſe propoſoit. Mais, quand quelqu'un refuſoit de ſe rendre, & ſe défendoit de donner, il diſoit : *Peut-être n'ai-je pas le talent de vous perſuader; mais j'eſpère qu'*Apéga *vous perſuadera.* Alors la machine paroiſſoit ; & Nabis prenant *Apéga* par la main, la levoit de ſa chaiſe, & la conduiſoit à ſon homme. La prétendue *Apéga*, qui avoit les mains, les bras & le ſein hériſſés de pointes de fer aigues, cachées ſous ſes habits, étant arrivée auprès du pauvre malheureux, l'embraſſoit, le ſerroit entre ſes bras, l'approchoit de ſa poitrine, lui appuyant les mains ſur le dos, & le faiſoit périr, en le perçant de toutes parts, par les pointes dont elle étoit armée. La machine étoit ſuſceptible de tous ces mouvemens, par le moyen des reſſorts ſecrets dont elle étoit compoſée.

APEIBA ; ſubſtantif maſculin. Arbre du Bréſil, dont le bois ſert à conſtruire des barques de Pêcheurs & des radeaux. Son fruit n'eſt d'aucun uſage.

APELLE ; nom propre d'un Peintre de l'île de Co : le même que la renommée a placé au-deſſus de tous les Peintres de l'antiquité. Il fut le favori d'Alexandre le Grand, qui ne voulut jamais être peint que de ſa main, & défendit à tous autres de faire ſon portrait. Apelle faiſoit un jour celui d'une des concubines de ce Prince ; & comme le Monarque apperçut qu'elle n'étoit pas indifférente au Peintre, il la lui donna pour ſes menus plaiſirs.

Les Ouvrages de ce Peintre célèbre s'annonçoient par une grace & une élégance ſingulières ; la touche en étoit libre, noble, gracieuſe : tout y étoit diſpoſé par le goût & le génie, & la nature ſembloit avoir conduit le pinceau de l'Artiſte dans l'expreſſion de ſes fineſſes & de ſes nuances.

MM. de Félibien & de Piles, placent Apelle au-deſſus de Raphaël & de tous les Peintres modernes. Le Pouſſin eſt allé plus loin : il a dit que Raphaël étoit un ange en comparaiſon des autres Peintres ; mais que comparé avec Apelle, il n'étoit qu'un *âne.*

Après la mort d'Alexandre le Grand, Apelle alla à la Cour de Ptolémée, Roi d'Egypte, où il fut accuſé d'un attentat contre la vie de ce Prince : on alloit le condamner, quand le complot de ſes ennemis fut découvert. Echappé ainſi au ſupplice, il ſe retira à Éphèſe, où il compoſa ſon admirable Tableau de la Calomnie, qui a paſſé pour ſon chef-d'œuvre. Pline en a conſervé l'ordonnance.

On vante auſſi, parmi les Ouvrages de ce grand Homme, l'*Alexandre couronné par la Victoire ;* le *Mars enchaîné ;* l'*Hercule ;* l'*Alexandre foudroyant*, & la *belle Vénus*, qu'il avoit peinte d'après cent des plus belles filles de la Grèce ; d'autres diſent d'après la courtiſane Phryné.

Quelques-uns prétendent que ce dernier Tableau fut le chef-d'œuvre d'Apelle ; & que ce fut d'après la concubine qu'Alexandre lui

avoit donnée, qu'il le peignît.

APELLÉE; ſubſtantif maſculin. *Apellæus.* Nom d'un mois des anciens Grecs. C'étoit le dernier de l'automne chez les Macédoniens; le premier de l'hiver chez les Syro-Macédoniens, & le ſecond de cette ſaiſon chez les Tyriens.

APELLITES; (les) Hérétiques du deuxième ſiècle, ainſi appelés d'*Apelle*, leur Chef, qui n'admettoit qu'un ſeul principe néceſſaire & éternel; mais qui expliquoit l'origine & l'exiſtence du mal, en diſant que l'Être ſuprême ne prenoit aucun ſoin des choſes de la terre; qu'il les avoit confiées aux Anges, & qu'un d'entr'eux avoit créé notre monde ſur un autre plus parfait. Ces Hérétiques joignoient à ces erreurs pluſieurs autres abſurdités.

APENBOURG; nom propre d'un Bourg d'Allemagne, dans la Vieille Marche de Brandebourg.

APENDEIS; vieux mot qui ſignifioit autrefois appentis.

APENDRE; vieux verbe qui ſignifioit autrefois dépendre.

APÉNÉ; ſubſtantif maſculin. Les Anciens donnèrent ce nom à un char attelé de deux ou de quatre mules, duquel les Éléens ſe ſervirent pendant quelque temps aux jeux Olimpiques; mais ils ne tardèrent pas d'en abandonner l'uſage.

APÉNIAUTISME. *Voyez* ABANNATION.

APENNIN; nom propre d'une fameuſe chaîne de montagnes qui partagent l'Italie dans toute ſa longueur, depuis les Alpes juſqu'à l'extrémité la plus méridionale du Royaume de Naples.

APENRADE; nom propre. *Apenrada.* C'eſt une Ville du Duché de Sleſwick, dans le Dannemarck, au fond d'un golfe de la mer Baltique.

APENSEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois réflexion.

APEPSIE; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine. Il ſe dit d'une maladie qui conſiſte dans la difficulté de digérer.

APERCEVABLE; adjectif des deux genres. Qui peut être aperçu. *Il y a des inſectes qui ne ſont pas apercevables.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième très-brève, la quatrième moyenne, & la cinquième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un apercevable corps*, mais *un corps apercevable.*

APERCEVOIR; verbe actif de la troiſième conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme recevoir. *Animadvertere.* Découvrir une choſe, commencer à la voir, la diſtinguer. *Je crois que j'aperçois dans cette loge la femme dont vous m'avez parlé.*

APERCEVOIR, ſignifie encore connoître, remarquer. *Dès que vous apercevîez cette erreur, il falloit avertir.*

Dans ce ſens, *apercevoir* eſt auſſi pronominal réfléchi. *Il s'eſt aperçu qu'on ſe moquoit de lui.*

Différences relatives entre *apercevoir* & *voir.*

Les objets qui ont quelque durée, ou qui ſe montrent, ſont *vus.* Ceux qui fuïent ou qui ſe cachent, ſont *aperçus.*

On *voit*, dans un viſage, la régularité des traits; & l'on y *aperçoit* les mouvemens de l'ame.

Dans une Cour nombreuſe, les premiers ſont *vus* du Prince, à peine les autres en ſont ils *aperçus.*

Une complaiſance *vue* de tout le monde, en explique quelquefois moins qu'un coup d'œil *aperçu*.

Les novices & les ſottes en amour ignorent les avantages du myſtère, & font *voir* ce qu'elles ont intérêt de cacher. Les plus fines, quelqu'attention qu'elles aient, ont bien de la peine à empêcher qu'on ne s'*aperçoive* de ce qui ſe paſſe au fond de leur cœur.

L'amour qui ſe fait *voir*, tombe dans le ridicule aux yeux du ſpectateur. Celui qui ſe laiſſe ſeulement *apercevoir*, fait ſur le théâtre du monde une ſcène amuſante pour ceux à qui plaît le jeu des paſſions.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième très-brève, & la quatrième longue.

La quantité proſodique des autres temps de ce verbe, ſuit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *recevoir*. *Voyez* au mot VERBE, les règles indiquées.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer le *c* en *ſ*, & écrire *aperſevoir*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

APERCHÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APERCHER.

APERCHER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme d'Oiſeleur, qui ſignifie remarquer le lieu où un oiſeau ſe retire pour y paſſer la nuit. *Nous aperchâmes un faiſan.*

APERÇU, UE; adjectif & participe paſſif. *Animadverſus, a, um.* Voyez APERCEVOIR.

APÉREA; ſubſtantif maſculin. Sorte d'animal quadrupède du Bréſil, qui n'eſt ni lapin ni rat, & paroît tenir quelque choſe de tous deux; il a environ un pied de longueur ſur ſept pouces de circonférence; le poil de la même couleur que nos lièvres, & blanc ſous le ventre; il a auſſi la lèvre fendue de même; les grandes dents inciſives, & la mouſtache autour de la gueule & à côté des yeux; mais ſes oreilles ſont arrondies comme celles du rat, & elles ſont ſi courtes, qu'elles n'ont pas un travers de doigt de hauteur; les jambes de devant n'ont que trois pouces de hauteur, celles de derrière ſont un peu plus longues; les pieds de devant ont quatre doigts couverts d'une peau noire, & munis de petits ongles courts; les pieds de derrière n'ont que trois doigts, dont celui du milieu eſt plus long que les deux autres. L'apérea n'a point de queue; ſa tête eſt un peu plus alongée que celle du lièvre, & ſa chair eſt comme celle du lapin, auquel il reſſemble par la manière de vivre. Il ſe recèle auſſi dans des trous, mais il ne creuſe pas la terre comme le lapin; c'eſt plutôt dans des fentes de rochers & de pierres, que dans des ſables, qu'il ſe retire: auſſi eſt-il bien aiſé à prendre dans ſa retraite. On le chaſſe comme un très-bon gibier, ou du moins auſſi bon que nos meilleurs lapins.

M. de Buffon penſe que cet animal eſt le même que le *cori*.

APERETHES; nom propre. C'eſt, ſelon Pauſanias, une ancienne ville de l'Arcadie.

APÉRITIF, IVE; adjectif & terme de Médecine, qui s'emploie auſſi ſubſtantivement. Il déſigne tout médicament qui rend le cours des liqueurs plus libre dans les vaiſſeaux où elles ſont contenues, en détruiſant les obſtacles qui s'y oppoſent.

Les

Les *apéritifs* conviennent dans tous les cas où les obſtructions ſont la cauſe ou l'effet de la maladie.

ELECTUAIRE *apéritif d'Antoine Daquin.*

Prenez quatre onces de feuilles mondées de ſené du levant, une once & demie de diagrède, autant de trochiſques alhandal, d'agaric choiſi, de rhubarbe, & de ſemences de violettes; une once de gomme ſagapénum, autant de myrrhe & de gomme ammoniaque; ſix gros d'antimoine diaphorétique, autant de mercure doux, & de poudre des trois ſantaux; une demi-once de ſel de mars, & autant de celui de tamariſc; pulvériſez ces drogues, & faites chauffer ſur un petit feu quantité ſuffiſante de bon miel que vous écumerez; peſez ſix livres de ce miel écumé, & incorporez-y les poudres avec un biſtortier, pour former un électuaire dont vous ferez uſage dans le beſoin.

Ce remède purge toutes les humeurs; il raréfie les matières viſqueuſes & groſſières; il déſobſtrue les vaiſſeaux, & provoque les règles: on en fait uſage dans les fièvres quartes, dans la cachéxie, dans les maladies hypocondriaques, & dans l'hydropiſie: la doſe eſt depuis une drachme juſqu'à ſix.

La Médecine vétérinaire fait auſſi uſage de médicamens *apéritifs*: en voici quelques-uns.

BREUVAGE APÉRITIF. *Prenez* deux onces de racines de petit houx, autant de celles de fenouil, & pareille quantité de celle de ſouchet; faites bouillir ces racines dans trois livres d'eau commune, juſqu'à diminution d'un tiers; coulez & donnez cette décoction à l'animal en deux doſes.

PILULES APÉRITIVES. *Prenez* un gros de borax, autant de ſafran de mars apéritif, de cloportes préparées, & de tartre vitriolé; deux gros de ſavon d'Alicante, une demi-once de racines de garence, & autant de celles de chardon-roland, ſéchées & pulvériſées; un gros & demi de gomme ammoniac, & quantité ſuffiſante de ſyrop des cinq racines apéritives; incorporez le tout, roulez-le dans la farine, & formez-en deux pilules, que vous donnerez le matin à l'animal en deux fois, de vingt-quatre heures à autres.

POUDRE APÉRITIVE. *Pulvériſez* une once de *crocus métallorum*, & donnez la poudre à l'animal dans le ſon ou dans l'avoine.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt moyenne au ſingulier maſculin, mais longue au pluriel & au féminin, qui a une cinquième ſyllabe très-brève.

Le *ſ* final du maſculin ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Ce mot employé comme adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un apéritif breuvage*, mais *un breuvage apéritif.*

APEROPIA; nom propre. C'eſt, ſelon Pauſanias, une île du pays d'Argos, devant le promontoire de Buporthmos.

APERTE; vieux mot qui ſignifioit autrefois fait d'armes, belle action.

APERTEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois clairement.

APERTINANT; vieux mot qui ſignifioit autrefois allié, parent.

APERTISE; vieux mot qui ſignifioit autrefois agilité.

APESAS; nom propre d'une montagne du Peloponèſe, au Royaume d'Argos, ſur laquelle Perſée rendit

le premier des honneurs divins à Jupiter Apeſantien.

APÉTALE ; adjectif des deux genres, & terme de Botanique, qui ſe dit d'une plante dont la fleur eſt ſans pétale. *Une herbe apétale. Une fleur apétale.*

APÉTICIER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois diminuer, devenir plus petit.

APETISSÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Minutus, a, um.* Voyez APETISSER.

APETISSEMENT ; ſubſtantif maſculin. *Diminutio.* Diminution. *L'apetiſſement des corps.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième brève, la quatrième très-brève, & la cinquième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *apetiſemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

APETISSER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Minuere.* Diminuer, rendre plus petit, racourcir. *Exemple.* Dans le ſens de diminuer. *On a bien apetiſſé ce tas de foin depuis quelques jours.*

Dans le ſens de rendre plus petit : *il ne faut pas apetiſſer la portion de cet enfant.*

Dans le ſens de racourcir : *cette robe eſt trop longue, faites-là apetiſſer.*

APETISSER, s'emploie dans le ſens neutre, & il ſignifie devenir plus petit : *les vieillards apetiſſent à meſure qu'ils s'avancent vers la décrépitude.*

Ce verbe eſt auſſi pronominal réfléchi. *Si vous lavez cette robe, elle s'apetiſſera.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième brève, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

APETOUS ; (les) peuples de l'Amérique ſeptentrionale au Bréſil, vers le gouvernement de Porto-Seguro.

APEX, ſubſtantif maſculin. Nom du bonnet que portoient les Prêtres Flamines & Saliens. Valère Maxime rapporte que Sulpitius, l'un de ces Prêtres, fut deſtitué du Sacerdoce, parce que l'apex lui tomba de la tête pendant qu'il ſacrifioit.

APHACA ; nom propre d'un lieu de la Phénicie, entre Héliopolis & Biblos, où Vénus étoit honorée ſous le nom d'*Aphacite.* Près du temple de la Déeſſe étoit un bois fameux par les proſtitutions où chacun s'y livroit en mémoire des careſſes que Vénus avoit prodiguées en cet endroit, au bel Adonis ſon amant. On y remarquoit auſſi le lac ſur lequel chacun mettoit les préſens qu'il vouloit faire à la Déeſſe. Si l'offrande étoit agréable à Venus, elle ſe précipitoit au fond du lac, & elle ſurnageoit ſi elle ne lui plaiſoit pas. Cela n'étoit pas mal imaginé pour amaſſer de l'or & de l'argent ; car il eſt vraiſemblable qu'on n'auroit pas oſé offrir d'autres métaux, à cauſe de leur peu de valeur, ni d'autres effets, de peur qu'ils ne ſurnageaſſent.

APHACA, eſt encore le nom d'un genre de plante à fleur papilionacée. Il

s'élève du fond du calice un piſtil, qui ſe change en une gouſſe remplie de ſemences arrondies.

APHACITE ; adjectif féminin, & terme de Mythologie. Surnom de Vénus, ainſi appelée du culte qu'on lui rendoit à Aphaca. *Voyez* ce dernier mot.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

APHAR ; nom propre. C'étoit, ſelon le Périple d'Arrien, la capitale des Homérites, vers une baie du golfe Arabique. Charibaël, Roi de ce peuple & des Sabaïtes, & ami des Empereurs Romains, réſidoit & tenoit une Cour brillante dans cette ville.

APHARA ; nom propre d'une ville de la Tribu de Benjamin, dans la Paleſtine.

APHAS ; nom propre d'une rivière de la Moloſſide, au midi de l'Épire. Elle a ſa ſource dans le Lac, l'un des ſommets du Pinde.

APHEA ; terme de Mythologie, & nom propre d'une Divinité que révéroient particulièrement les Éginètes & ceux de l'île de Crète, où elle avoit un temple. Avant d'être au rang des immortelles, elle s'appeloit *Britomartis*, jeune Crétoiſe, que ſa paſſion pour la chaſſe rendit chère à Diane. Cette Déeſſe lui obtint une place dans les Cieux, parce qu'elle aima mieux ſe précipiter dans la mer, que de céder aux deſirs amoureux de Minos qui la pourſuivoit vivement.

APHÉBRIOCK ; c'eſt le ſoufre Philoſophique des Alchimiſtes.

APHEC ; nom propre d'une ville de la Paleſtine, dans la Tribu de Judas, près de laquelle les Philiſtins campoient, quand on amena de Silo, l'Arche d'alliance, qu'ils enlevèrent aux Iſraëlites.

Il y avoit deux autres villes de même nom dans la Paleſtine. Une dans la vallée de Jéſraël, & l'autre dans la Tribu d'Aſer.

APHÉLIE ; ſubſtantif maſculin, & terme d'Aſtronomie, qui ſe dit du point de l'orbite d'une planète où elle ſe trouve dans ſa plus grande diſtance du ſoleil. L'aphélie d'une planète eſt le point oppoſé à ſon périhélie.

Les Aſtronomes ne connoiſſent encore qu'imparfaitement le mouvement de l'aphélie des planètes, parce qu'il ne devient ſenſible qu'après un grand nombre d'obſervations. Or, ces obſervations n'ont pas encore été aſſez fréquentes juſqu'à préſent, pour qu'on pût le déterminer avec préciſion.

APHÉLIE, s'emploie auſſi adjectivement. *Mars eſt aphélie.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire, d'après la prononciation, *Afélie*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

APHERÉMA ; nom propre d'une des trois Toparchies, que les Rois de Syrie ajoutèrent à la Judée.

APHÉRÈSE ; ſubſtantif féminin. Figure qui conſiſte à retrancher une lettre ou une ſyllabe du commencement d'un mot. Dans ce vers de Virgile :

Diſcite juſtitiam moniti, & non temnere divos.

On voit que *temnere* eſt employé pour *contemnere*.

J'ai dit que le retranchement ſe faiſoit au commencement du mot ; parce que ſi c'étoit au milieu, ce

ſeroit une ſyncope, & à la fin ce ſeroit une apocope.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, le *s* en *ʒ*, & écrire, d'après la prononciation, *Aferèʒe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

APHÉSIENS; adjectif maſculin pluriel, pris ſubſtantivement, & terme de Mythologie. Surnom de Caſtor & Pollux, qui préſidoient aux barrières d'où l'on partoit pour les courſes des jeux publics.

APHÈTE; ſubſtantif féminin, & terme d'Aſtrologie Judiciaire. C'eſt la planète qui donne la vie.

APHETES; nom propre. *Apheta.* Ville Maritime de Theſſalie, dans la Magnéſie, d'où partit le vaiſſeau des Argonautes.

APHILANTROPIE; ſubſtantif féminin. *Aphilantropia.* Terme de Médecine, qui déſigne le premier degré de la mélancolie, quand quelqu'un fuit la ſociété, & cherche la ſolitude.

APHONIE; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine, qui déſigne une privation de la faculté de produire des ſons articulés.

Cette maladie reconnoît pluſieurs cauſes; d'un côté, la rigidité & la ſéchereſſe des fibres, ou la ceſſation du fluide nerveux dans les nerfs; de l'autre, l'obſtruction des vaiſſeaux qui conſtituent l'organe de la voix, par fluxion, ou par le tranſport de quelque humeur que ce ſoit.

Les vieillards & les perſonnes qui ſe livrent à des exercices violens, & qui font un grand uſage de liqueurs ſpiritueuſes, ſont dans le premier cas.

Tous ceux qui ſont ſujets à quelques vices particuliers de la lymphe, ou qui ont eſſuyé un air froid, ou la ſuppreſſion de quelqu'évacuation, peuvent auſſi éprouver une extinction de voix; telles ſont les filles qui perdent leurs règles par quelque frayeur ſubite: elles ſont tout d'un-coup privées de l'uſage de la voix.

Il en eſt de même d'un corps étranger, d'une inflammation, d'un abcès, qui peuvent gêner ou détruire, en quelque façon que ce ſoit, le mouvement de la parole & la liberté de la voix.

Quand l'Aphonie reconnoît pour cauſe la paralyſie des nerfs, ce qui vient ordinairement à la ſuite d'une apoplexie, il faut avoir recours aux remèdes indiqués dans ces maladies.

Si cette indiſpoſition vient de la ſéchereſſe & de la ridigité des fibres, il faut avoir recours à la ſaignée, au petit lait, aux lavemens, aux bains; & on doit ſur-tout éviter tout ce qui peut enflammer & deſſécher le ſang, & ſe réduire à un régime doux & humectant.

Quand l'Aphonie eſt produite par quelque vice particulier du ſang ou de la lymphe, comme vérole, ſcorbut, écrouelles, &c. on y remédie en les détruiſant.

Voici une tiſane adouciſſante pour lubrifier, adoucir le goſier, quand il eſt ſec & rude, & pour dégager toutes ces parties, lorſqu'elles ſont embarraſſées.

Prenez une demi-once de racine de guimauve lavée, une pincée de graine de lin renfermée dans un nouet, autant de fleurs de tuſſilage & de mauve; deux gros de réglisſe: verſez ſur le tout une pinte d'eau bouillante; & après une demi-heu-

re d'infuſion, paſſez la liqueur pour boiſſon ordinaire légèrement dégourdie.

Voici quelques tablettes qui ſont très-adouciſſantes, & qui conviennent dans tous les cas où une ſéroſité âcre & ſalée ſe jette ſur les organes de la voix.

Prenez une once de racine de guimauve ſéchée & pulvériſée, & quatre onces de ſucre blanc: mêlez le tout, & faites-en des tablettes avec une ſuffiſante quantité de mucilage de gomme adragant.

Quand l'aphonie ne cède point aux remèdes ci-deſſus indiqués, on a recours aux ſuivans.

Prenez une chopine de lait de vache écrêmé; faites-le bouillir, & ajoutez-y une chopine d'infuſion de véronique mâle, avec ſuffiſante quantité de ſucre candi, pour en prendre dans la journée un verre, d'heure en heure.

Si, malgré ces remèdes, la voix n'eſt pas plus libre ni plus forte, on appliquera un emplâtre véſicatoire, large comme un petit écu, à la nuque, en le renouvellant tous les deux jours, & mettant, d'un jour l'un, par-deſſus, une feuille de poirée couverte de beurre frais.

Quand l'extinction de la voix provient d'un exercice trop violent avec les femmes, ou d'un épuiſement de ſoi-même, on ne peut détruire cette incommodité, qu'en prenant de la tranquillité, & en changeant de conduite. C'eſt, ſurtout, à l'âge de puberté que les jeunes gens ſe livrent le plus aux plaiſirs de l'amour; auſſi en ſont-ils incommodés pour le reſte de leurs jours. Il y a entre la voix & les parties de la génération un accord parfait: quand on ſe ménage du côté de l'exercice vénérien, la voix eſt plus mâle & plus vigoureuſe; elle devient au contraire grêle & foible, quand on n'eſt pas modéré ſur cet article. L'exemple des châtrés & des eunuques, prouve manifeſtement ce que nous venons de dire; ils perdent la force de leur voix avec leurs parties.

Les maladies longues, qui attaquent le poumon ou la gorge, ſont ſujettes à produire l'extinction de voix, comme cela ſe remarque dans la pulmonie & dans l'aſthme, où tous les vaiſſeaux ſe bouchent & s'obſtruent, & empêchent l'air d'exécuter le méchaniſme de la voix. On y remédie, en faiſant les remèdes propres pour ces maladies.

S'il arrivoit que ce fût un corps étranger, introduit dans la trachée artère, qui fût cauſe de l'aphonie, on ne pourroit y remédier, qu'en le faiſant ſortir de ce canal, par le le moyen de la bronchotomie.

Ce ſont quelquefois des ulcères ſur les muſcles ſervant à l'organe de la voix, qui ſont cauſe de l'aphonie; en ce cas, la guériſon eſt très-difficile: tout ce que l'on peut faire, eſt de détourner l'humeur qui eſt ſur cette partie, par le moyen d'un emplâtre véſicatoire, ſe ſervir du lait de vache pour toute nourriture, & faire uſage des balſamiques.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire *afonie*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

APHORISME; ſubſtantif maſculin. Propoſition qui renferme en peu de mots une maxime générale, & dont la vérité eſt démontrée par l'expérience & la réfléxion. *Les Aphoriſmes de Boerhaave.*

Les deux premières ſyllabes ſont

brèves, la troiſième eſt longue & la quatrième très-brève.

APHORISTIQUE; adjectif des deux genres, & terme de Médecine. Il déſigne ce qui a rapport aux aphoriſmes. *Le ſtyle aphoriſtique d'Hippocrate.*

APHOSIATIN; nom propre. C'eſt, ſelon Pierre Gilles, un port de Turquie, dans la Romanie, ſur le détroit de Conſtantinople, à douze mille pas de cette capitale.

APHRACTE; ſubſtantif maſculin. Les Anciens donnoient ce nom à leurs Navires d'un ſeul rang de rames, parce qu'ils n'étoient pas couverts, & qu'ils étoient ſans pont, ce qui les diſtinguoit des Cataphractes.

APHRODISIAS; nom propre. C'eſt, ſelon Etienne le Géographe, une ancienne ville de Scythie, près du Pont-Euxin.

Ptolémée place une ville de même nom en Cilicie; Etienne, une troiſième en Laconie, & une quatrième dans l'île de Chypre.

APHRODISIAS, étoit auſſi le nom d'un Promontoire de Carie, où il y avoit un temple de Vénus; & celui de pluſieurs Îles, dont une en Eſpagne, une autre en Lybie, & une troiſième ſur le golfe Perſique.

APHRODISIASME; ſubſtantif maſculin. *Aphrodiſiaſmus.* Terme de Médecine, qui déſigne l'acte vénérien, ou de la génération.

APHRODISIENNES; adjectif féminin pluriel, ſubſtantivement pris, & terme de Mythologie. C'étoit le nom des fêtes que les Anciens célébroient en l'honneur de Vénus Aphrodite, particulièrement dans l'île de Chypre, à Amathonte, à Paphos & à Corinthe. Pour être admis dans ces fêtes, on donnoit une pièce d'argent à Venus, comme à une fille de joie.

APHRODITE; terme de Mythologie. C'eſt un des noms de Vénus, ainſi appelée, parce qu'elle naquit de l'écume de la mer.

Il y a auſſi eu en Afrique, une ville de ce nom, près de l'Éthiopie.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire, *afrodite*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

APHRON; ſubſtantif maſculin. Sorte de pavot ſauvage, dont parle Pline.

APHRONILLE, ſubſtantif féminin. Plante dont les feuilles ſont plus longues & plus étroites que celles du poireau. Sa racine eſt amère, & l'infuſion en eſt diurétique.

APHRONITRE; ſubſtantif maſculin. Sorte de ſalpêtre naturel, qu'on appelle communément *ſalpêtre de roche.*

APHTE; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom à de petits ulcères ronds, ſuperficiels, qui ont leur ſiège au-dedans de la bouche.

La cauſe prochaine de cette maladie paroît conſiſter, dit le célèbre Boerhaave, en ce que le dernier émonctoire par lequel la ſalive & la mucoſité ſe filtrent & ſe répandent dans la bouche, eſt ulcéré par une humeur lente & viſqueuſe, qui bouche l'extrémité de ſon canal.

Ainſi les aphtes occupent tous les lieux où s'ouvrent de ſemblables émonctoires, conſéquemment les lèvres, les gencives, l'intérieur des joues, la langue, le palais, le goſier, les amygdales, la luette, l'eſtomac, les inteſtins grêles, & partout à peu près de la même manière.

Ce mal eſt fréquent chez les na-

tions du nord, chez ceux qui habitent des lieux marécageux, dans un temps chaud, pluvieux, & il attaque particulièrement les enfans & les vieillards.

Les aphtes, qui doivent paroître dans la bouche, ſont ordinairement précédés d'une fièvre continuelle, putride ou intermittente, devenue continue. Cette fièvre eſt accompagnée d'une diarrhée ou de la dyſſenterie, de grandes & de continuelles nauſées; de vomiſſemens, de dégoût, d'anxietés dans les parties vitales, d'extrême foibleſſe, d'évacuation d'humeurs, quelles qu'elles ſoient; d'engourdiſſement, de peſanteur, d'aſſoupiſſement léger, inégal, continuel, & de douleur à l'eſtomac.

On voit pour l'ordinaire paroître çà & là, au commencement, quelques puſtules iſolées, d'abord à la langue, aux angles des lèvres, au goſier & ailleurs; mais qui changent de places, & elles ſont preſque toujours bénignes; quelquefois elles paroiſſent, en premier lieu, au fond du goſier ſous la forme d'une croûte blanche, épaiſſe, reluiſante, ſemblable à du lard frais, fort intimement adhérente, montant lentement, & paroiſſant venir de l'œſophage; celles-ci ſont, généralement parlant, les plus mauvaiſes, & pour l'ordinaire elles ſont mortelles. Il en eſt de même quand toute la cavité de la bouche juſqu'aux extrémités des lèvres, eſt couverte de croûtes dures, épaiſſes & ténaces.

Pour guérir radicalement les aphtes, il faut, 1°, exciter dans les parties malades une impulſion interne & modérée des humeurs vitales, afin de procurer intérieurement, par le liquide que l'on fournit en deſſous, la réſolution, le relâchement, la chûte de la croûte ulcérée. On remplit cette indication par les boiſſons copieuſes, chaudes, apéritives, réſolutives & déterſives. Comme dans l'eſpèce maligne de cette maladie, les vaiſſeaux lactés engorgés refuſent l'entrée libre du fluide dans leurs cavités, les fomentations, les vapeurs, les bains faits avec les mêmes remèdes, ſont d'un uſage merveilleux; la nourriture la meilleure eſt l'eau panée, & enſuite mêlée avec du vin & du miel.

2°. Il faut rendre aiſée & prompte la ſéparation de la croûte, ce que l'on obtient par les fomentations, les gargariſmes, les lavemens. Ces remèdes doivent être faits avec une liqueur chaude, laxative, émolliente, déterſive, & qu'on garde aſſez long-temps pour humecter la partie; elle doit auſſi être antiputride.

3°. Il faut, ſitôt que la croûte eſt tombée, employer les médicamens anodyns adouciſſans, & en même temps un peu fortifians.

4°. Lorſque la fièvre eſt de nouveau ceſſée, que les urines dépoſent un bon ſédiment, que le pouls eſt un peu plus libre, on donne utilement au malade une boiſſon fortifiante.

5°. A la fin de la maladie, il faut prendre un purgatif corroborant.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde eſt très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire *afte*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

APHTHARTODOCETES; (les) ſorte d'Hérétiques du quatrième ſiècle, ennemis jurés du Concile de Calcédoine. Ils étoient diſciples de Julien d'Halicarnaſſe, & croyoient

que le corps de *Jeſus-Chriſt* avoit été impaſſible, parce qu'il étoit incorruptible.

APHYE; ſubſtantif féminin. *Aphya.* Les Anciens ont donné ce nom à certains petits poiſſons de mer qu'ils croyoient produits par une terre limoneuſe. Les anchois étoient du nombre des aphyes.

APHYLLANTES; genre de plante à fleur liliacée, compoſée de ſix pétales qui ſortent d'un calice écailleux & fait en tuyau. Il ſort de ce calice un piſtil qui, dans la ſuite, devient un fruit ayant la forme d'une pomme de pin, & contenant des ſemences arrondies.

APHYTACOR; ſubſtantif maſculin. arbre que Pline dit produire de l'ambre.

APHYTE; nom propre d'une ville de Thrace, dans le voiſinage de Pallène. Elle fut célèbre par un Oracle d'Apollon, & par un temple de Jupiter Ammon.

API; ſubſtantif maſculin. Petite pomme d'un rouge vif d'un côté, & blanche de l'autre. Elle croît ſur un arbre qui en produit beaucoup, & qui les donne par bouquets. Cette pomme commence à être bonne au moment qu'elle n'a plus rien de vert, ni auprès de la queue, ni auprès de l'œil, ce qui arrive aſſez ſouvent dès le mois de Décembre. Elle veut être mangée avec ſa peau: il n'y a point de pomme qui l'ait ſi fine, ni ſi délicate: elle dure depuis le mois de Décembre juſqu'en Avril. Son parfum eſt délicieux, & ſa chair extrêmement fine. Elle eſt d'ailleurs très-jolie, & ne ſe fane jamais.

APIASTER; ſubſtantif maſcul. C'eſt, à ce que dit Belon, un oiſeau de la grandeur d'un merle, commun en Italie & dans l'île de Candie.

APICE; nom propre. *Apicium.* Ville du Royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure, ſur la rivière de Calore, à ſept mille pas, à l'eſt, de Benevent.

APICQUOTEUR; vieux mot qui ſignifioit autrefois difficile, querelleur.

APIECER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois attacher enſemble pluſieurs pièces.

APIETRI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APIETRIR.

APIETRIR; verbe neutre de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir. Decreſcere.* Ce verbe ſignifie, chez les marchands où il eſt en uſage, diminuer de prix, de valeur, de qualité. *Les étoffes apiétiſſent quand on les garde long-temps.*

APIÉTRIR, eſt auſſi pronominal réfléchi. *Cette marchandiſe s'apiétrit tous les jours.*

APILAS; nom propre. C'eſt, ſelon Pline, une rivière de Macédoine, dans la Pierie.

APILLATTE; vieux mot qui ſignifioit autrefois pointu comme un javelot.

APINA; nom propre d'une ancienne ville d'Italie, dans la Pouille. Diomède la détruiſit, de même que Trica. Eraſme dit que le nom de ces deux villes étoit paſſé en proverbe, pour déſigner *des bagatelles.*

APINEL; ſubſtantif maſculin. Racine d'Amérique, ainſi apelée du nom d'un Capitaine de Cavalerie, qui le premier l'apporta en Europe.

On lit dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, que cette racine préſentée à un ſerpent au bout d'un bâton, le tue s'il la mord. Si l'on s'en frotte les pieds & les mains, le ſerpent fuira, & il n'approchera jamais d'un appartement

où

où il y aura de l'apinel. Cette racine, ſi utile à la conſervation des hommes, ſeroit, dit-on, très-utile encore à leur propagation, ſi la propagation avoit beſoin de ces ſecours forcés, qu'on n'emploie guères ſelon les vues de la Nature.

APINIAULX; vieux mot qui ſignifioit autrefois farceurs, bouffons.

APIOLE; nom propre d'une ancienne ville d'Italie, dont s'empara le premier Tarquin, qui en employa les ruines à la conſtruction du Capitole.

APIOS; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de tithymale qui pouſſe pluſieurs tiges menues, rondes, rougeâtres, s'étendant ſouvent ſur la terre; ſes feuilles ſont petites, & ſes fleurs de couleur jaune pâle, naiſſent à ſes ſommités. Il leur ſuccède un petit fruit qui ſe diviſe en trois loges, dont chacune renferme une ſemence oblongue.

Cette plante qui croît ſur les montagnes, dans les pays chauds, contient beaucoup de ſel eſſentiel, d'huile, de phlegme & de terre.

Sa racine eſt un violent purgatif.

L'*apios* paye pour droits à l'entrée du Royaume cinquante ſous par quintal.

APIQUER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Marine. Quand on dit que le cable apique, cela ſignifie que le vaiſſeau approche de l'ancre qui eſt mouillée, & que le cable commence à ſe roidir, & à être perpendiculaire, ou à pic.

APIS; nom propre, & terme de Mythologie. C'eſt une des plus extravagantes Divinités de l'antiquité. Les Egyptiens révéroient ſous ce nom un taureau noir, diſtingué encore par quelques autres marques. Ils le croyoient animé par l'ame d'Oſiris, & prétendoient que la Geniſſe ſa mère l'avoit conçu par l'impreſſion d'un coup de tonnerre.

Comme ce Dieu n'étoit pas immortel, ſa mort plongeoit l'Egypte dans le plus grand deuil, qui duroit juſqu'à ce qu'un autre taureau eût pris la place du défunt. Alors l'allégreſſe renaiſſoit; le nouveau Dieu étoit nourri pendant quarante jours dans la ville du Nil, où des femmes ſeules pouvoient le voir & le ſervir. Après ces quarante jours on le plaçoit ſur une barque dans une niche dorée, & on le deſcendoit juſqu'à Memphis. Arrivé dans cette ville, les Prêtres, ſuivis de tout le peuple, venoient le recevoir, & le conduiſoient pompeuſement dans le temple d'Oſiris, d'où on le ſortoit de temps à autre pour l'expoſer dans un préau aux regards curieux des Etrangers. On le promenoit auſſi quelquefois dans la ville; alors quantité d'Officiers l'eſcortoient pour écarter la foule, & lui faire compagnie, & pluſieurs enfans le précédoient en chantant des hymnes à ſon honneur.

Le Dieu Apis étoit conſulté comme un Oracle. La réponſe étoit préſumée favorable, quand il mangeoit ce qu'on lui offroit; quand il ne le mangeoit pas, c'étoit un mauvais augure.

Il avoit auſſi deux loges dans ſon temple: quand il entroit dans une, l'Egypte devoit être heureuſe, & malheureuſe quand il entroit dans l'autre. Il ne paroît pas qu'il dût être difficile à ceux qui gouvernoient ce Dieu, de le rendre fâcheux ou favorable.

On ne laiſſoit vivre Apis que pendant un certain temps, après lequel on le noyoit dans le Nil en

cérémonie. On l'embaumoit enſuite, & ceux qui avoient eu l'honneur de lui faire compagnie quand il vivoit, lui faiſoient des obsèques ſi magnifiques, qu'ils avoient coutume de ſe ruiner, quelque riches qu'ils fuſſent.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde eſt longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

APITER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois toucher, attendrir.

APLAIGNÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APLAIGNER.

APLAIGNER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Manufactures de Draperie. Il ſignifie parer ou lainer, ce qui conſiſte à faire paroître des brins de laine ſur la ſuperficie par le moyen des chardons. *Il faut aplaigner ces draps.*

APLAIGNEUR; ſubſtantif maſculin. Ouvrier qui aplaigne ou laine les draps dans les manufactures de draperie.

APLAIT; vieux mot qui ſignifioit autrefois harnois de cheval.

APLANI, IE; adjectif & participe paſſif. *Æquatus, a, um.* Voyez APLANIR.

APLANIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. *Æquare*. C'eſt, au propre, l'action de rendre uni ce qui étoit inégal. *On a aplani ce parquet.*

APLANIR *des obſtacles, des difficultés*, ſe dit, au figuré, pour lever des difficultés, des obſtacles qui empêchent la concluſion d'une affaire. *Avant tout, il faut aplanir cette difficulté.*

APLANIR, eſt pronominal réfléchi au propre & au figuré. Au propre, *ce terrein ne s'aplanira pas ſans travail.*

Au figuré, *cet obſtacle s'aplanit-il?*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

APLANISSEMENT; ſubſtantif maſculin. C'eſt l'action de rendre unie une choſe inégale; c'eſt encore le produit de cette action. *Combien coûte l'aplaniſſement de ce jardin?*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève, & la cinquième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *ſ* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aplaniſemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

APLATI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APLATIR.

APLATIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. *Planum facere*. Rendre plat. *Il faut aplatir cette pièce.*

APLATIR, eſt auſſi verbe pronominal réfléchi, & alors il ſignifie devenir plat. *Le ſein de cette jeune femme s'eſt aplati depuis ſon mariage.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

APLATISSEMENT; ſubſtantif maſculin. Action d'aplatir, & l'effet

qui réſulte de cette action. *L'aplatiſſement de ce morceau n'eſt pas facile.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève, & la cinquième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *ſ* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aplatiſemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

APLATISSOIRES; ſubſtantif féminin pluriel. Nom qu'on donne, dans les uſuines où l'on travaille le fer, à certaines parties de moulins qui ſervent à aplatir & étendre les barres de fer, pour être fondues de la même chaude dans les grandes fonderies, ou d'une autre chaude, dans les petites fonderies.

APLAUDIR; vieux verbe qui ſignifioit autrefois couvrir, cacher.

APLEBY; nom propre. *Abellaba.* Ville d'Angleterre, capitale du Comté de Veſtmorland, ſur l'Eden. Elle a le privilège d'envoyer des Députés au Parlement.

APLEITAGE; vieux mot qui ſe diſoit autrefois d'une place où l'on dépoſoit les marchandiſes débarquées ou à embarquer.

APLESTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Marine, qui ſignifie déplier, étendre les voiles, & les mettre en état de recevoir le vent quand on veut partir.

APLETS; ſubſtantif maſculin pluriel. Ce mot déſigne certains filets dont on ſe ſert pour la pêche du hareng.

APLOIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois acquieſcer, condeſcendre.

APLOMB; ſubſtantif maſculin. Ligne verticale ou perpendiculaire à l'horiſon. *Cette tour a perdu ſon aplomb.*

APLOMB, ſe dit auſſi adverbialement pour verticalement, perpendiculairement. *Le ſoleil darde aplomb ſes rayons.*

On dit d'un mur, qu'*il eſt d'aplomb*, qu'*il n'eſt pas d'aplomb*; pour dire, qu'il eſt élevé, ou qu'il n'eſt pas élevé perpendiculairement.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer le *m* en *n*, ſupprimer le *b* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *aplon*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

APLOME; ſubſtantif féminin. *Aploma.* Terme de Liturgie, qui déſigne une des napes dont on couvre l'Autel dans l'Egliſe Grèque.

APLOMER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois endormir.

APLOTOMIE; ſubſtantif féminin, & terme de Chirurgie, qui déſigne une ſimple ouverture faite à une partie molle.

APLOVOIR, APLOUVOIR; vieux verbes qui ſignifioient autrefois venir en grand nombre.

APLUSTRE; ſubſtantif maſculin. Les Anciens donnoient ce nom à un ornement qu'ils plaçoient à la partie la plus élevée des poupes.

APNÉE; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine, qui déſigne un défaut de reſpiration. Il arrive quelquefois dans la paſſion hyſtérique, l'apopléxie, la ſyncope, la léthargie,

que les malades paroiſſent privés de toute reſpiration. *Voyez* ces mots.

APOA ; ſubſtantif maſculin. Serpent du Bréſil, que Seba dit être de couleur griſe, & marbré de taches rouges & blanches, reſſemblantes à des yeux. Les écailles de la partie antérieure du ventre ſont jaunes & rouſſes ; celles de l'autre partie ſont bordées d'une belle dentelure écarlate.

APOBATERION ; ſubſtantif maſculin. Ce mot, qui eſt grec, ſignifie un diſcours d'adieu.

Les Anciens donnoient ce nom à tout compliment ou diſcours qu'un perſonnage prêt à partir, adreſſoit aux perſonnes qui l'avoient accueilli favorablement.

APOBOMIES ; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Mythologie, qui déſigne certaines fêtes des Grecs où l'on ne ſacrifioit pas ſur l'Autel, mais à terre, ſur le pavé.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue.

APOCALYPSE ; ſubſtantif féminin. Ce mot ſignifie en général révélation, & ſe dit particulièrement du dernier livre du nouveau Teſtament, le même qui renferme les révélations faites à Saint Jean l'Évangéliſte dans l'île de Pathmos, où l'Empereur Domitien l'avoit relégué.

L'Egliſe n'a pas toujours reconnu le livre de l'Apocalypſe pour canonique. Saint Jérôme, Amphilochius, Salpice Sévère, remarquent que de leur temps, il n'étoit pas admis dans pluſieurs Egliſes de Grèce Il ne ſe trouve pas dans le Catalogue dreſſé par le Concile de Laodicée, ni dans celui de Saint-Cyrille de Jéruſalem. Mais tous les Pères de l'Egliſe, depuis le quatrième ſiècle, citent l'Apocalypſe comme un Livre canonique.

Ce Livre eſt diviſé en vingt-deux Chapitres. Les trois premiers renferment une inſtruction aux Evêques des ſept Egliſes de l'Aſie mineure, qui ſont Éphèſe, Smirne, Pergame, Thyatire, Sardes, Philadelphie, Laodicée. Les quinze Chapitres ſuivans annoncent les perſécutions que l'Egliſe a ſouffertes de la part des Juifs, des Hérétiques & des Empereurs Romains ; principalement de la part de Dioclétien, de Maximien, d'Herculius, de Galère Maximien, de Sévère, de Maxence, de Maximin, de Licinius, & enfin de Julien l'Apoſtat. Après cela, on y voit la vengeance que le Seigneur a exercée contre la perſonne des Perſécuteurs, contre l'Empire Romain & contre la ville de Rome, déſignée ſous le nom de *Babylone*, la grande proſtituée, aſſiſe ſur ſept collines. Enfin, les Chapitres XIX, XX, XXI & XXIIe renferment la deſcription du triomphe de l'Egliſe victorieuſe de ſes Ennemis, des Nôces de l'Agneau, & du bonheur de l'Egliſe. On peut s'inſtruire plus amplement de ce qui regarde l'Apocalypſe dans les Diſſertations que l'Abbé Dupin a jointes à ſon Analyſe de ce Livre, & dans la Préface placée à la tête du Commentaire de Dom Calmet, ſur la même matière.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt moyenne, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, l'*y* en *i*, & écrire *Apokalipſe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

APOCALYPTIQUE ; adjectif des deux genres, qui a rapport à la révélation. *Un Livre Apocalyptique*,

un Auteur Apocalyptique. Voyez APOCALYPSE.

APOCHARITES; (les) on a donné ce nom à certains Hérétiques qui parurent au troiſième ſiècle, & qui enſeignoient que l'ame humaine étoit une portion de la divinité.

APOCHYLINNE; terme de Pharmacie, qui déſigne un ſuc végétal épaiſſi, le même qu'on apelle dans les boutiques *ſuc épaiſſi.*

APOCINOS; ſubſtantif maſculin. Nom d'une danſe ancienne, dont on ignore les pas & la figure.

APOCOPE; ſubſtantif féminin. Figure de Grammaire, qui conſiſte à retrancher quelque choſe à la fin d'un mot. Si l'on dit *ingenî*, pour *ingenii*, c'eſt une apocope.

APOCOPE, eſt auſſi un terme d'Anatomie, qui déſigne une ſorte de fracture ou coupure, dans laquelle une pièce de l'os eſt ſéparée & enlevée.

APOCOPE, déſigne encore, en Chirurgie, une opération, par laquelle une partie eſt enlevée.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

APOCREOS; ſubſtantif féminin, & terme de Liturgie. C'eſt, dans l'Egliſe Grèque, la ſemaine qui répond à celle que nous appelons *la Septuagéſime.*

APOCRISIAIRE; ſubſtantif maſculin. Ce mot déſigne, dans l'Hiſtoire ancienne, un Envoyé, ou un Officier prépoſé pour faire les meſſages, intimer les ordres, ou porter les réponſes d'un Prince, d'un Souverain.

Ce nom fut auſſi donné par les Patriarches, aux Diacres qu'ils députoient pour l'intérêt de leurs Egliſes; & par la Cour de Rome, aux Eccléſiaſtiques qu'elle chargeoit des affaires du Saint-Siège, dans les diverſes Provinces de la Chrétienneté. Les *Apocriſiaires* étoient donc autrefois ce que ſont aujourd'hui les Nonces des Papes, & les Ambaſſadeurs des Souverains.

APOCROUSTIQUE; adjectif & ſubſtantif des deux genres, & terme de Médecine. Il déſigne tout remède, dont la propriété eſt d'arrêter & répercuter les humeurs qui ſe jettent ſur quelque partie; ils ſont ordinairement froids & aſtringens.

APOCYN; ſubſtantif maſculin. Plante laiteuſe, qui élève ſes tiges à la hauteur d'environ trois pieds : ſes feuilles ſont longues, larges & épaiſſes, & ſes fleurs naiſſent aux ſommités des branches en manière de bouquets : elles ſont de couleur de pourpre, formées en cloche & découpées; il leur ſuccède un fruit oblong, de la groſſeur du poing, couvert de deux écorces : les Egyptiens le nomment *Beidelſar.* Sous ces écorces eſt une eſpèce de coton très-blanc & très-fin; qui renferme des ſemences rougeâtres, d'un goût amer, ſemblables à celles des courges, mais plus petites de moitié. La plante eſt belle à voir; elle croît en Egypte, en Syrie, & dans les pays chauds.

On dit que les feuilles de cette plante, pilées & appliquées en cataplaſme, ſont bonnes pour réſoudre les tumeurs froides : leur ſuc, employé extérieurement, eſt un dépilatoire, & un remède contre la galle & les autres maladies de la peau; mais ce ſuc, pris intérieurement, ſeroit un purgatif ſi violent, qu'il cauſeroit des dyſſenteries mortelles : on doit donc le rejetter de cette manière, comme un poiſon.

APODACRYTIQUE ; adjectif & ſubſtantif des deux genres, & terme de Médecine. Il déſigne un remède, qui d'abord fait verſer des larmes par ſon acrimonie, & les arrête enſuite, en deſſéchant & reſſerrant leurs vaiſſeaux excrétoires. Tels ſont différens collyres.

APODE ; ſubſtantif maſculin. Oiſeau qui reſſemble beaucoup à l'hirondelle ; mais dont les pieds ſont ſi courts, qu'à peine il peut en faire uſage : raiſon pour laquelle il vole preſque toujours. Il fait ſon nid parmi les rochers.

APODE, étoit auſſi, chez les Anciens, une eſpèce de chaudière ſans pieds, qu'on plaçoit ſur le feu au moyen d'un trépied.

APODICTIQUE ; adjectif de tout genre, & terme didactique, qui ſignifie convaincant, démonſtratif, évident.

APODIOXIS ; figure de Rhétorique, qui conſiſte à rejetter avec indignation un argument ou une objection, comme abſurdes.

APODIPNE ; ſubſtantif maſculin, & terme de Liturgie, qui déſigne dans l'Egliſe Grèque, ce qu'on appelle *Compties* dans la nôtre.

APODYTÉRION ; ſubſtantif maſculin. Nom de la Pièce des anciens Termes ou de la Paleſtre, dans laquelle on dépoſoit ſes habits, ſoit pour aller au bain, ſoit pour les exercices de la gymnaſtique.

APOGÉE ; ſubſtantif maſculin, & terme d'Aſtronomie, qui ſe dit du point où une planète ſe trouve à ſa plus grande diſtance de la terre. Le point oppoſé à l'apogée ſe nomme *périgée*.

Les Aſtronomes n'attribuent proprement d'apogée & de périgée qu'à la lune, parce que cette planète tourne véritablement autour de la terre.

APOGÉE, s'emploie auſſi adjectivement. *La lune eſt apogée.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

APOGRAPHE ; ſubſtantif maſculin. Copie d'un original, d'un livre, d'un écrit. Il eſt oppoſé à autographe.

APOIAL ; vieux mot qui ſignifioit autrefois appui, ſoutien.

APOIER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois appuyer.

APOIGNER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois prendre à pleines mains.

APOINTIER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois panſer, avoir ſoin d'un malade ou bleſſé.

APOINTON ; vieux mot qui ſignifioit autrefois inſtrument pointu.

APOISONER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois empoiſonner.

APOKEPARNISME ; ſubſtantif maſculin, & terme de Chirurgie, qui, ſelon Elie Col de Villars, déſigne une fracture du crâne, faite par un inſtrument tranchant.

APOLITIQUE ; ſubſtantif maſculin, & terme de Liturgie. Il ſe dit, dans l'Egliſe Grèque, d'une ſorte de réfrein qui termine les parties conſidérables de l'Office divin.

APOLLINAIRES ; (les jeux) c'étoit des jeux qui ſe célébroient annuellement à Rome, en l'honneur d'Apollon, le quatrième avant les Nones de Juillet, ſous la direction du Préteur. On dit qu'ils furent inſtitués, parce qu'après la bataille de Cannes, on lut dans un écrit d'un certain Devin, appelé *Martius*, que ſi les Romains vouloient chaſſer l'ennemi de leurs terres, il falloit qu'ils s'engageaſſent par un vœu

ſolemnel à la célébration de ces jeux.

APOLLINARISTES ; (les) on a donné ce nom à certains Hérétiques du quatrième ſiècle, à cauſe d'Apollinaire, Evêque de Laodicée, leur chef. Cet Apollinaire refuſoit à Jeſus-Chriſt la Nature humaine, au moins en partie. Il vouloit bien qu'il eût pris un Corps humain, mais il nioit qu'il eût pris une Ame humaine ; & comme Jeſus-Chriſt avoit éprouvé des ſenſations qui ne pouvoient convenir à la Divinité, Apollinaire lui donnoit une Ame ſenſitive, privée de raiſon & d'entendement. Ces erreurs furent le principe de pluſieurs autres, & elles firent dépoſer leur auteur par le Pape Damaſe.

APOLLODORE ; nom propre d'un Peintre fameux, qui floriſſoit vers la quatre-vingt-treizième olimpiade. Il excella, non-ſeulement dans le coloris, en rendant la nature dans tout ſon éclat, par la diſtribution des ombres, des lumières, & du clair-obſcur ; mais il ſurpaſſa encore ceux qui l'avoient précédé dans le choix des parties. On admiroit à Pergame, du temps de Plutarque, un Prêtre proſterné, & un Ajax foudroyé, de la compoſition de ce Peintre. Il fut cependant ſurpaſſé lui-même par Zeuxis ſon Diſciple, qui s'avança bien plus loin vers la perfection de ſon Art.

APOLLON ; terme de Mythologie, & nom propre d'un des Dieux les plus célèbres de l'antiquité. Il étoit fils de Jupiter & de Latone ; mais celle-ci eut mille maux pour trouver une place où elle pût accoucher, parce que Junon ſa rivale, & femme de Jupiter, avoit ſuſcité contre elle le ſerpent Python qui la pourſuivoit ſans relâche. Neptune cependant, touché de l'état de Latone, fit ſortir d'un coup de trident du fond de la mer, l'île de Délos, où la Déeſſe réfugiée accoucha d'Apollon & de Diane. Le premier ſoin du jeune Dieu, fut de venger ſa mère des perſécutions du ſerpent Python, qu'il tua à coups de flèches, après un long combat : c'eſt cette victoire qui fut dans la ſuite célébrée par les jeux Pythiens, où l'on s'exerçoit particulièrement à chanter, à danſer & à jouer des inſtrumens. Les vainqueurs de ces jeux étoient couronnés de laurier, plante favorite d'Apollon, depuis ſon aventure avec Daphné, jeune Nymphe, fille du fleuve Penée, que ſon père changea en laurier, pour la dérober aux pourſuites amoureuſes de ce Dieu. Apollon orna, dans la ſuite, ſa lyre & ſon carquois de laurier, en couronna ſa tête, & voulut que les Généraux Romains en fuſſent couronnés pour aller en triomphe ſacrifier au Capitole.

Apollon fut le Prince de la Poëſie, de la Muſique & de l'Eloquence, & il préſidoit aux concerts des Muſes ſur le Parnaſſe. Aucun des Dieux ne poſſédoit comme lui la connoiſſance de l'avenir, & ſeul il rendoit plus d'Oracles que tous les autres enſemble. Il étoit le père d'Eſculape, Dieu de la Médecine ; d'Orphée & de Linus, célèbres Muſiciens, & tous ceux qui cultivoient les beaux Arts, étoient ſes favoris.

Il aima particulièrement Hyacinthe, & Cypariſſe ; mais ſa tendreſſe pour ces deux favoris, n'empêcha pas leur malheur. Le Dieu jouant un jour au palet avec le premier, Borée par jalouſie, détourna le palet d'Apollon, & le pouſſa con-

tre la tête du jeune Hyacinthe, que le Dieu ne put guérir du coup mortel; mais pour conſacrer ſa mémoire, il le métamorphoſa en une fleur qui porte ſon nom.

Cypariſſe ſon autre favori, ayant par mépriſe percé d'un coup de flèche un cerf qu'il aimoit beaucoup, & qui étoit conſacré aux Nymphes de la campagne, réſolut de ſe laiſſer mourir, & fut ſourd à tout ce qu'Apollon put lui dire pour le conſoler. Le Dieu, touché du déſeſpoir de ce jeune homme, le changea en Cyprès, & ordonna que déſormais cet arbre ſeroit le Symbole du deuil; qu'il accompagneroit les funérailles, & qu'on ne planteroit point d'autres arbres auprès des tombeaux.

Le Dieu Pan & le Satyre Marſyas, oſèrent diſputer à Apollon la gloire d'exceller dans la Muſique. Pan lui fit un défi, & prit pour arbitre le vieux Tmolus, qui étoit une montagne de Lydie fort haute, & fort eſcarpée. Pan s'aſſit ſur le ſommet; & Tmolus, pour mieux entendre, écarta tous les arbres qui l'environnoient, & ne garda qu'une couronne de chêne, dont les glands pendoient ſur ſon front. Alors Pan joua ſur ſa flûte un air ruſtique, dont il enchanta le Roi Midas qui étoit préſent. Apollon couronné de laurier, & vêtu d'une robe de couleur de pourpre, ſe mit à chanter quand ſon Rival eut fini, & s'accompagna de ſa lyre, avec tant de goût & de fineſſe, que Tmolus charmé de ſes accens, décida que la flûte de Pan devoit céder à la lyre d'Apollon. Midas oſa contredire ce jugement; mais Apollon en punit ſes oreilles qu'il rendit ſemblables à celles des ânes. Ce Prince voulut envain cacher cette difformité, en ſe couvrant toute la tête d'une tiare magnifique; ſon ſecret étant venu à la connoiſſance de ſon barbier, celui-ci ne put le garder, ſans qu'il oſât pourtant le confier à d'autres perſonnes: mais pour ſe débarraſſer d'une choſe qui lui peſoit trop, il alla dans un lieu écarté, fit un trou en terre, & dit à voix baſſe ſur ce trou, que *le Roi Midas, ſon Maître, avoit des oreilles d'ânes;* après quoi, il reboucha le trou, & ſe retira. Quelque temps après, il parut dans cet endroit pluſieurs roſeaux, qui répétoient les paroles du barbier, quand le vent les agitoit, & ils inſtruiſirent ainſi tout le monde de l'aventure du Roi Midas.

Le Satyre Marſyas fut puni d'une autre manière: Apollon ayant accepté le défi que l'autre lui fit, mais à condition que le vainqueur feroit à ſon concurrent le traitement qui lui plairoit, fit écorcher vif ce Satyre, dès que la victoire lui fut aſſurée.

Apollon eut encore pluſieurs autres aventures: les Dieux de l'enfer ſe plaignirent à Jupiter, qu'Eſculape, fils d'Apollon, leur raviſſoit leurs proies, en guériſſant les malades par ſes remèdes, & même qu'il avoit reſſuſcité Hypolite, fils de Théſée. Le Maître des Dieux, ayant égard à la plainte, foudroya l'habile Médecin. Apollon, indigné de la mort de ſon fils, & ne pouvant s'en venger contre Jupiter, s'en prit aux cyclopes qui avoient forgé les foudres, & les tua à coups de flèches. Jupiter courroucé de la témérité de ſon fils, le chaſſa du Ciel. Celui-ci réduit à travailler pour gagner ſa vie, alla d'abord garder les troupeaux du Roi Admete. Mercure un jour voulant le railler, lui enleva une des vaches qu'il

qu'il gardoit, & comme Apollon s'offenſa de ce larcin, le Dieu fripon, pour le déconcerter, lui vola encore ſes flèches & ſon carquois, & le Dieu de la lyre finit par rire des tours de ſon frère.

Du ſervice du Roi Admète, Apollon paſſa à celui de Laomédon, envers qui il s'engagea avec Neptune, auſſi chaſſé du Ciel, à faire de la brique, & à bâtir les murs de Troyes. Mais ce Laomédon ne voulut pas payer ces Dieux maçons, quand l'ouvrage fut achevée; Neptune s'en vengea en inondant ſon ouvrage, & Apollon en envoyant la peſte aux Troyens.

Pendant qu'Apollon erra ſur la terre, il eut différentes maîtreſſes & pluſieurs aventures galantes, de chacune deſquelles nous parlons ſous les noms qui leur ſont propres.

On repréſente ce Dieu, tantôt comme un jeune homme ſans barbe, avec des flèches; tantôt tenant une lyre à la main, & portant une couronne de laurier.

APOLLON, eſt auſſi un terme de Fleuriſte, qui déſigne un petit œillet piqueté de brun, ſur un fin blanc.

APOLLONIDES; nom propre d'un Médecin de l'île de Cos, qui fut accueilli à la Cour d'Artaxerxès I, où étant épris des charmes d'Amytis, ſœur de ce Monarque, il lui conſeilla les plaiſirs de l'amour, pour guérir une maladie légère, dont elle ſe plaignoit. La Princeſſe ſuivit le conſeil, & rendit Apollonides heureux: mais comme à ſon premier Amant, elle en aſſocia pluſieurs autres, elle fut affligée de cette maladie, qui eſt ordinairement la ſuite du libertinage. Le remède ſpécifique en étoit alors ignoré. Apollonides, qui avoit bien voulu partager les plaiſirs de ſa maîtreſſe, & qui n'étoit pas curieux d'en partager le mal, s'éloigna de la Cour; mais cette précaution ne le tira pas d'affaire. La Reine Ameſtris ſe fit livrer l'amoureux Médecin, & vengea la Princeſſe ſa fille, en faiſant ſouffrir à ce malheureux mille tourmens divers pendant deux mois, après quoi elle le fit enterrer vif le jour même que mourut Amytis.

APOLLONIE; nom propre. La Géographie fait nombre d'environ vingt-cinq villes de ce nom, ainſi appelées du culte qu'on y rendoit à Apollon.

APOLLONIES, eſt le nom des fêtes inſtituées en l'honneur d'Apollon, à Égialée, où ce Dieu s'étoit retiré avec ſa ſœur Diane, après la défaite du ſerpent Python. On conte que les habitans d'Égialée, ayant chaſſé ces Divinités, la peſte s'engendra parmi eux, & y fit de grands ravages; que l'Oracle conſulté ſur ce fléau, répondit qu'il falloit députer à Apollon qui étoit en Crète, ſept jeunes filles, & autant de garçons, pour engager ce Dieu à revenir avec ſa ſœur à Égialée: les Divinités, ſollicitées par les Députés, revinrent, & la peſte ceſſa. C'eſt à cet évènement que les fêtes dont nous parlons, dûrent leur établiſſement.

APOLOGÉTIQUE; adjectif des deux genres. Ce mot déſigne ce qui contient une apologie, un écrit, un diſcours dont le but eſt d'excuſer ou juſtifier quelqu'un, ou quelque choſe. *Une harangue apologétique.*

APOLOGÉTIQUE, s'emploie auſſi ſubſtantivement, en parlant de l'apologie que Tertulien fit ſous l'Empereur Sevère pour les Chrétiens.

On dit l'*apologétique de Tertulien.*

Les cinq premières ſyllabes ſont brèves, la ſixième eſt très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un apologétique livre*, mais *un livre apologétique.*

Il faudroit changer le *g* en *j*, *qu* en *k*, & écrire, *Apolojétike*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

APOLOGIE ; ſubſtantif féminin. *Apologia.* Diſcours ou Ecrit dont l'objet eſt la juſtification ou la défenſe de quelque perſonne, de quelque action, de quelque ouvrage. *Cette apologie n'a pas perſuadé.*

APOLOGIE, ſe dit, par extenſion, de tout ce qui a trait à la juſtification de quelqu'un. *Une pareille démarche fait bien ſon apologie.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue.

APOLOGISTE ; ſubſtantif maſculin. Qui écrit ou qui prononce une apologie. *Vous avez un habile Apologiſte.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

APOLOGUE ; ſubſtantif maſculin. *Apologus.* Terme Didactique. Il déſigne une Fable morale & inſtructive, ou un Diſcours inventé avec art, qui a pour objet de corriger les mœurs des hommes, par des inſtructions déguiſées ſous le voile d'une allégorie ou d'une action.

L'action de l'Apologue doit être une, peu étendue, naturelle & vraiſemblable. Elle doit être racontée d'un ſtyle ſimple, naïf, riant, gracieux & varié. Les caractères doivent être bien frappés ; les mœurs & les ſentimens exprimés avec juſteſſe.

Un excellent Apologue, ce me ſemble, (j'en demande pardon à Eſculape, & à ſes Ayans cauſe,) eſt celui par lequel on introduit dans l'obſcurité, près du lit d'un malade qui a la fièvre couchée à côté de lui, un Médecin armé de la maſſue d'Hercule ; le Docteur lève la maſſe énorme ; il frappe ; s'il attrape la fièvre, il la tue ; mais ſi le malade reçoit le coup, adieu.

Notre inimitable la Fontaine a donné à l'Apologue toutes les beautés dont ce genre de Poëſie eſt ſuſceptible. Que de graces, quelle délicateſſe, quelle fineſſe, quelle élégance, dans ſes vives & agréables peintures.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

APOLTRONI, IE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APOLTRONIR.

APOLTRONIR ; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir.* Terme de Fauconnerie. Il exprime l'action de couper à l'oiſeau les ongles des pouces ou doigts de derrière, qui ſont comme les clés de ſes mains. C'eſt le priver ainſi de ſes armes ; ce qui lui abat le courage & le met hors d'état de voler le gibier. *Il ne falloit pas apoltronir ce lanier.*

APOLYSE ; ſubſtantif féminin, & termes de Liturgie de l'Egliſe Grèque. Les Grecs appellent *Apolyſe*, ce qui répond dans leur Meſſe à notre *Ite Miſſa eſt ;* ils diſent en place, *In pace procedamus.*

APOMÉCOMÉTRIE ; ſubſtantif féminin, & terme de Géométrie. Art de meſurer la diſtance des ob-

jets éloignés. *Il entend l'Apomécométrie.*

Les cinq premières ſyllabes ſont brèves, & la ſixième eſt longue.

APOMELI; ſubſtantif maſculin. Boiſſon douce, dont voici, ſelon Aétius, la compoſition & les propriétés.

Prenez des rayons de miel, pleins d'un miel tranſparent; faites-en ſortir ce miel en les comprimant avec la main, & le mêlez avec la meilleure eau de fontaine. Si votre miel eſt épais, mettez quatre parties d'eau ſur une partie de miel: ſi, au contraire, il eſt clair, que l'eau ſoit au miel, comme trois ſont à un: ſi les rayons vous paroiſſent un peu ſecs, coupez-les par petits morceaux, & paîtriſſez-les dans de l'eau que vous aurez d'abord meſurée. Après cette opération, vous paſſerez le tout, que vous meſurerez; & la comparaiſon de la quantité de liqueur que vous trouverez, avec la quantité d'eau que vous aurez employée, vous indiquera la quantité de miel que vous aurez à ajouter.

Mettez alors la liqueur dans un pot de terre neuf, dans lequel vous aurez fait bouillir de l'eau, pour lui ôter l'odeur & le goût de terre; mettez ce pot ſur un feu clair, faites bouillir la liqueur, juſqu'à ce que l'écume ou la craſſe de la cire s'en élève. Lorſqu'il ne s'élevera plus d'écume, & que l'évaporation aura diſſipé un huitième du tout, ôtez le pot de deſſus le feu, & laiſſez réfroidir le reſte. Lorſqu'il ſera tout à fait froid, écumez le jour ſuivant ce que vous verrez encore ſurnager; enfermez enſuite votre liqueur dans des vaiſſeaux de terre neufs, & mettez ces vaiſſeaux dans un cellier.

Les qualités principales de l'*apoméli* ſont de diviſer, de réſoudre & de déterger. Il purge la bile par bas, il provoque les urines, & prépare la matière qui cauſe les fièvres putrides à être évacuée. Il eſt contraire aux tempéramens chauds, & nuiſible dans les inflammations des parties voiſines du cœur. Il augmente la ſoif, bien loin de déſaltérer. On le donne quelque temps après le repas; car il ne manqueroit pas d'incommoder ſi l'eſtomac étoit rempli.

APOMÉSOSTOME; adjectif ſubſtantivement pris, & terme de Naturaliſte. Il déſigne un Ourſin de mer, qui n'a pas la bouche au milieu de ſon corps globuleux.

APOMYUS; terme de Mythologie, & ſurnom dont les Éléens gratifièrent Jupiter, pour avoir chaſſé les mouches qui incommodoient Hercule, pendant qu'il ſacrifioit. Cette action valut encore à ce Dieu un ſacrifice annuel, où les Éléens l'invoquoient pour être délivrés de ces inſectes.

APON; nom propre. C'étoit une fontaine près de Padoue, dans le voiſinage d'un Oracle de Geryon: ſes eaux, à ce que dit Claudien, rendoient la parole aux muets, la vue aux aveugles, l'ouie aux ſourds, & guériſſoient d'ailleurs un grand nombre d'autres maladies.

APONAR; ſubſtantif maſculin. Oiſeau d'Amérique, dont parle Thevet. Il a la grandeur & la groſſeur du héron; mais ſes aîles ſont ſi petites, qu'il ne peut voler. Son ventre eſt blanc, ſon dos noir, & ſon bec a la figure de celui du cormoran. Cet oiſeau eſt ſi familier, qu'il ſe laiſſe prendre, & qu'on le mène paître comme les oies.

APONÉVROGRAPHIE; ſubſtantif

féminin, & terme d'Anatomie, qui déſigne la deſcription des Aponévroſes.

APONÉVROLOGIE; ſubſtantif féminin. C'eſt la partie de l'Anatomie qui traite des aponévroſes.

APONÉVROSE, ſubſtantif féminin, & terme d'Anatomie, qui déſigne l'expanſion membraneuſe d'un tendon. Ainſi les aponévroſes ſont des eſpèces de membranes, tiſſues de filets tendineux, qui couvrent & environnent les muſcles, dans différentes parties du corps pour les fortifier.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Aponévroze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

APONÉVROTIQUE; adjectif des deux genres. Qui a rapport aux aponévroſes. *Une membrane aponévrotique.*

APONÉVROTOMIE; ſubſtantif féminin. C'eſt l'adminiſtration anatomique des aponévroſes.

APOPÉLISIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois apoplexie.

APOPHANITES; (les) on a donné ce nom à certains Hérétiques Sectateurs d'Apophane, qui enſeignoit les mêmes erreurs que Manès.

APOPHLEGMATISME; adjectif & ſubſtantif des deux genres, & terme de Médecine, qui déſigne un remède propre à purger le phlegme ou les humeurs ſéreuſes de la tête, & du cerveau. Telle eſt la ſauge quand on la mâche; tel eſt encore le tabac, mais il gâte les dents.

APOPHORÈTE; ſubſtantif maſculin. Les anciens Romains donnoient ce nom aux préſens qu'ils avoient coutume de ſe faire pendant les Saturnales. C'étoit à peu près ce que nous appelons *Etrennes*.

APOPHTHEGME; ſubſtantif maſculin. C'eſt un dit notable, énergique & inſtructif de quelque perſonne de poids & de conſidération. *Les Apophthegmes des grands Hommes, dont Plutarque a écrit l'hiſtoire.*

APOPHTHEGME, ſe dit, par extenſion, de tout diſcours qui a l'air de ſentence ou de maxime: *cet homme ne perſuade perſonne avec ſes Apophthegmes.*

APOPHYGE; ſubſtantif féminin, & terme d'Architecture. C'eſt la partie d'une colonne, où elle commence à ſortir de ſa baſe, & à tirer vers le haut.

APOPHYSE; ſubſtantif féminin, & terme d'Anatomie, qui ſe dit d'une éminence continue à l'os. Elle eſt formée de la ſubſtance de l'os même, & en fait partie.

Les *Apophyſes* reçoivent différentes épithètes, par rapport à leur ſituation, leur uſage, & leur figure. Les unes s'appellent *Alvéolaires*, les autres *Orbitaires*, celles-là *Clinoïdes*, celles-ci *Ptérigoïdes*, &c. *Voyez* ces mots.

L'uſage des apophyſes en général, eſt de ſervir aux articulations, ou de donner attache aux ligamens, & aux tendons des muſcles.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, l'*y* en *i*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *apofize*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

APOPLECTIQUE; adjectif & ſubſtantif de tout genre, & terme de Médecine. Il déſigne ce qui a rapport à l'apoplexie. *Des ſymptômes*

apoplectiques. Des remèdes apoplectiques. Un apoplectique.

PRÉPARATIONS, doſes & propriétés de quelques remèdes *apoplectiques.*

BAUME APOPLECTIQUE. *Prenez* une once d'huile de noix muſcade, tirée par expreſſion; deux gros de ſtorax, un gros & demi de baume du Pérou, & autant d'ambre gris; quatre ſcrupules de civette, un gros de muſc oriental, un demi-gros d'huile de ſuccin rectifiée, un ſcrupule d'huile de canelle diſtillée, quinze gouttes d'huile diſtillée de lavande, autant de celles de marjolaine, de rue, & de girofle; un demi-ſcrupule d'huile de citron, autant de celles d'orange, & de bois de roſe, avec ſix gouttes de celle de jais.

Pulvériſez le ſtorax, le muſc, & l'ambre gris dans un mortier, dont vous aurez oint le fond avec quelques gouttes d'une des eſſences; faites fondre ſur un petit feu, l'huile de muſcade dans une écuelle de terre verniſſée; retirez l'écuelle de deſſus le feu; & quand l'huile ſera à demi-réfroidie, incorporez-y les autres drogues, pour former un baume que vous garderez dans un vaſe bien bouché.

On fait ſentir de ce baume dans l'apopléxie, & dans les autre maladies du cerveau; on en frotte les tempes, les ſutures de la tête, & l'on en fait entrer dans les oreilles: il réſiſte au mauvais air par ſon odeur forte: on en porte ſur ſoi dans de petites boëtes, pour le ſentir ſouvent: on peut le faire prendre intérieurement pour les mêmes maladies, & pour provoquer la ſemence. La doſe eſt depuis ſix grains juſqu'à un ſcrupule.

ÉLIXIR APOPLECTIQUE. *Prenez* une demi-livre d'eſprit volatil de ſoie crue, & un gros & demi de quelque huile eſſentielle, comme de canelle, de macis, de lavande, ou de girofle; mettez ce mélange dans une cucurbite de verre; adaptez-y un chapiteau & un récipient; luttez exactement les jointures, & faites diſtiller toute la liqueur au feu de ſable, vous aurez *l'élixir apoplectique* qu'on appelle encore *gouttes royales d'Angleterre.* Vous garderez ce remède dans une bouteille bien bouchée.

Il eſt bon contre l'apopléxie, l'épilepſie, la paralyſie, la petite vérole, & les fièves malignes accompagnées de pourpre. La doſe eſt depuis quatre gouttes juſqu'à vingt, dans de l'eau de meliſſe ou de fleurs d'oranges.

APOPLEXIE; ſubſtantif féminin. *Apoplexia.* Terme de Médecine. C'eſt, dit Boerhaave, une maladie aiguë, accompagnée d'inflammation, & qui eſt la ſource féconde de pluſieurs autres maladies.

On dit qu'il y a apopléxie, quand l'action des cinq ſens, tant externes qu'internes, & de tous les mouvemens volontaires, eſt tout à coup abolie, le pouls reſtant ordinairement fort, la reſpiration difficile, grande, & avec ronflement, & quand en même temps le malade paroît être dans un ſommeil profond & continuel.

On ſait par un grand nombre d'obſervations très-exactes, que l'apopléxie a pour cauſes antécédentes tout ce qui peut tout à fait ou beaucoup empêcher les eſprits du cerveau d'influer dans les organes des ſens & des mouvemens volontaires, & tour à tour de réfluer de ces organes au *ſenſorium commune*, ou ſiège du ſentiment, tandis qu'en

même temps les eſprits du cervelet vont au cœur & aux organes naturels de la reſpiration, & peut-être en reviennent en aſſez grande quantité pour ſuffire en quelque ſorte à entretenir l'exercice de ces fonctions.

Toutes ces cauſes que l'obſervation nous a tranſmiſes, peuvent ſe réduire à quelques claſſes pour la commodité de la pratique.

1°. La ſtructure naturelle du corps, la tête grande, le cou court, & qui n'eſt ſouvent compoſé que de ſix vertèbres; le corps fort épais & gras, le tempéramment pléthorique, une grande abondance d'humeurs cacochymes, pituiteuſes.

2°. Tout ce qui change tellement le ſang, la lymphe, la matière des eſprits, que ces liqueurs, loin de traverſer librement les artères du cerveau, y reſtent engagées; telles ſont ſouvent les concrétions polypeuſes qui ſe forment dans les artères carotides & vertébrales; premièrement vers le cœur, ou au-dedans du crâne même: elles ſe manifeſtent par la palpitation du cœur, l'inégalité du pouls, le vertige, l'obſcurciſſement de la vue, très-fréquens, & qui s'augmentent par le mouvement & la chaleur: l'épaiſſiſſement inflammatoire du ſang, qu'on connoît par une fièvre aiguë continue, par la phrénéſie, par une douleur de tête, grande, inflammatoire, qui ont long-temps précédé; ainſi que par tous les ſignes qui paroiſſent, lorſque le ſang ne pouvant circuler par les vaiſſeaux du cerveau, ſe porte plus abondamment, & avec d'autant plus d'impétuoſité par les autres rameaux de la carotide: ce qui rend le viſage & le cou rouges, enflés, enflammés, de même que les yeux qui ſont larmoyans: la qualité de toute la maſſe du ſang groſſière, gluante, pituiteuſe, ſans action. C'eſt pourquoi les vieillards, ceux qui ſont catharreux, froids, humides, pâles, leucophlegmatiques, ſont fort ſujets à cette maladie. On peut même prédire d'avance, qu'ils en ſeront attaqués, quand on les voit oiſifs, hébétés, aſſoupis, ſe remuer avec peine, plus lentement qu'à l'ordinaire, ſujets à des tremblemens, à des ronflemens profonds, à l'incube; quand leurs yeux ſont pâles, gonflés, humides, obſcurcis; quand ils vomiſſent ſouvent de la pituite; qu'ils ont des vertiges; qu'ils ſont hors d'haleine aux moindres mouvemens; qu'ils ont les aîles des narines rétrécies; enfin, quand on remarque toutes les cauſes par leſquelles la viſcoſité gluante ſe forme & s'accumule.

3°. Tout ce qui comprime tellement les artères mêmes, ou les vaiſſeaux nerveux du cerveau, que le ſang & les eſprits ne peuvent les traverſer, comme la pléthore, une abondance d'humeurs cacochymes, dont les vaiſſeaux ſont remplis, un tempérament fort chaud, par conſéquent ſujet à ce mal; ſur-tout ſi la vélocité de la circulation vient à s'augmenter par un mouvement, ou une chaleur conſidérable. C'eſt pourquoi la bonne chère, les vins exquis, les médicamens âcres, & qui cauſent une grande agitation, comme ſont les cardiaques, les volatils, les vomitifs, &c. une chaleur, un mouvement exceſſif, une contention d'eſprit extrême, longue & fréquente, font ordinairement tomber en apopléxie. Des tumeurs quelconques formées au-dedans du crâne, inflammatoires,

purulentes, ſéreuſes, pituiteuſes, ſtéatomateuſes, skirreuſes, oſſeuſes, comprimant, ou les artères, ou les veines qui ſe joignent au preſſoir d'hérophile, ou la moelle du cerveau, ou l'endroit de cette moelle dans lequel les nerfs prennent leur origine. La trop grande vélocité avec laquelle le ſang ſe porte à la tête, ce qui arrive lorſque le ſang ne peut deſcendre librement par les vaiſſeaux artériels inférieurs, & cela par quelque cauſe que ce puiſſe être, d'une infinité qu'on pourroit alléguer. Tout ce qui comprime les veines externes, ſorties du crâne, qui rapportent le ſang du cerveau. Des humeurs ſanguines, purulentes, ichoreuſes, lymphatiques, extravaſées ſur la dure, ou ſur la pie-mère, & qui font une compreſſion externe.

4°. Tout ce qui rompt les vaiſſeaux artériels, veineux, lymphatiques, de la ſubſtance interieure du cerveau vers ſes ventricules; enſorte qu'il s'en épanche des liqueurs, dont l'amas comprime & bleſſe la voûte médullaire, de laquelle les nerfs tirent leur origine. Tel eſt l'effet de la ſéroſité âcre dans l'hydropiſie, & la leucophlegmatie du ſang dans la pléthore, de l'acrimonie atrabilaire dans la mélancolie, le ſcorbut, la goutte, (cauſe qui agit communément entre quarante & ſoixante ans) toutes choſes cachées, leſquelles venant à être excitées par des cauſes qui les mettent en mouvement, produiſent ſouvent tout-à-coup cette maladie. On peut par conſéquent la prévoir, quand on connoît la nature de la matière formée auparavant, & ſes cauſes excitantes. Les plus dangereuſes ſont les fortes paſſions de l'ame, & la trop grande application.

On a déduit ces cauſes par l'examen anatomique des cadavres morts d'apoplexie, & par l'obſervation hiſtorique des choſes qui peuvent être obſervées dans le traitement même de ces maladies; & ſi l'on réfléchit ſur les claſſes dont on vient de faire mention, on conviendra que rien n'eſt plus propre à indiquer la curation.

Ces mêmes claſſes apprennent que ce mal vient ſouvent de cauſes différentes, & même oppoſées; & que par conſéquent on a raiſon de diviſer l'apoplexie en ſanguine, & en pituiteuſe, quoique cette diviſion ne ſoit pas fort exacte, puiſqu'il y en a de ſéreuſes, d'atrabilaires, de polypeuſes, &c.

Si le ſiège de l'apoplexie exquiſe eſt tout le *ſenſorium commune*, la parapléxie en affecte une partie préférablement aux autres, qui ſont en quelque ſorte preſſées, mais moins: au commencement pour l'ordinaire, le cerveau n'eſt aucunement léſé.

De-là, on conçoit pourquoi le pouls & la reſpiratien perſiſtent, tandis qu'en même temps les ſens & les mouvemens volontaires ſont détruits, & même pourquoi il arrive ſouvent que le pouls & la reſpiration augmentent, à proportion que le ſentiment & le mouvement diminuent, comme on le voit auſſi aux approches de la mort.

On juge donc de la force de l'apoplexie par l'âge, le temperament, la fabrique du malade, par la véhémence des ſymptômes, & principalement par l'entière abolition des ſens, & des mouvemens; par une reſpiration forte, avec un ronflement profond; par l'écume abondante, & viſqueuſe qui vient à la bouche; par une petite ſueur

froide qui ſort par gouttes, par ſon origine qu'elle tire, tantôt d'une parapléxie d'abord aſſez foible, tantôt d'une forte épilepſie, ou de toute autre cauſe violente connue qui a précédé.

On ſait au contraire, que ce mal eſt de peu de conſéquence, & guériſſable, par la légèreté des ſymptômes, & par l'abſence de ceux qu'on vient de décrire.

La foible apopléxie ſe guérit au moyen d'une roſée abondante de ſueurs chaudes, qui ſortent également partout le corps, & ſoulagent le malade; par une grande quantité d'urines épaiſſes; par un flux hémorrhoïdal abondant, & qui dure long-temps; par le retour du flux menſtruel; par le cours de ventre; par une grande fièvre.

Si elle eſt un peu plus conſidérable, ſa cauſe étant diſſipée, elle ſe convertit pour l'ordinaire en paralyſie de quelque partie muſculeuſe; de tout un côté, (c'eſt l'émiplégie), ou de toutes les parties qui ſont au-deſſous de la tête, & alors elle prend le nom de paraplexie, laquelle ſe guérit rarement, & laiſſe toujours après elle la mémoire, le jugement, & les mouvemens léſés; c'eſt pourquoi on reſte ordinairement toute la vie aſſoupi, hébété, tremblant, vertigineux, puſillanime, & larmoyant malgré ſoi.

L'*apopléxie* exquiſe ayant détruit le cerveau, corrompu ſes liquides, & propagé ſa cauſe juſqu'au cervelet, ſe termine bientôt par la mort du malade, qui paſſe rarement le ſeptième jour.

On prévoit l'apopléxie future, 1°. par la connoiſſance du tempérament naturel.

2°. Par la matière morbifique connue comme cauſe proégumène.

3°. Par les cauſes procatarctiques.

4°. Par les premiers effets que le mal produit en ſon commencement, comme ſont le tremblement, la vacillation, le vertige, l'obſcurciſſement de la vue, l'engourdiſſement, l'aſſoupiſſement, la mémoire chancelante, le tintement des oreilles, le gonflement des parties ſupérieures, l'incube, & la reſpiration plus profonde qu'à l'ordinaire, avec le rétréciſſement des narines.

On connoît aiſément celle qui eſt préſente, quand on ſait en diſtinguer les différens degrés.

Quant à la curation de ce mal, on n'en peut donner aucune règle générale; car il faut non-ſeulement la varier ſelon ſes différentes cauſes, ſelon la manière de l'appliquer, & ſelon le lieu affecté; mais on doit traiter le mal avant qu'il ait fait des progrès.

Si donc on eſt menacé d'apopléxie par une cauſe lente, froide & ſans action, comme on peut le prévoir, on doit auſſitôt tâcher, 1°. de détourner de la tête la preſſion cauſée par la matière glutineuſe.

2°. d'atténuer la lenteur dans le cerveau & dans tout le corps.

On diminue la preſſion que ſouffrent les vaiſſeaux du cerveau, 1°. par la dérivation en d'autres lieux, en des parties oppoſées.

2°. Par des évacuations générales.

On parvient au premier but par des vapeurs, des fomentations, des bains, par le ſucement, les épiſpaſtiques, les inflammations; par les véſicatoires, les cauſtiques, les cautères, les ſétons, les frictions, les ligatures faites aux grandes veines, aux pieds, aux jambes,

aux

aux cuiſſes, les collutoires, les gargariſmes, les maſticatoires, ceux qui attirent la ſalive, les apophlegmatiſmes appliqués à la bouche, au goſier, aux narines.

On ſatisfait au ſecond par des vomitifs, des purgatifs forts dont l'action ſoit ſûrement déterminée, par des ſcarifications, par la ſaignée, quoique ces remèdes ſoient toujours par eux-mêmes un peu incertains.

Après avoir mis en uſage les dérivans, on diſſout la lenteur par les remèdes généraux preſcrits contre la viſcoſité, prudemment adminiſtrés & appliqués à la tête en toutes ſortes de formes. Mais parmi tous ces remèdes, les véſicatoires faits de cantharides, & l'uſage de ſemblables inſectes, ſont les plus utiles.

Si les mêmes cauſes ont déja produit l'apopléxie, on la guérit rarement; on eſſaye les mêmes choſes ſi les forces le permettent: on applique aux narines, à la bouche, à la tête tout ce qui peut réveiller les ſens; on met en œuvre les plus violens irritans, quels qu'ils ſoient; on lâche le ventre par des lavemens âcres.

En pratiquant tout ce qui a été dit, le mal s'augmente ſouvent, la matière miſe en un plus grand mouvement s'engageant encore davantage par tous les ſtimulans; il faut cependant diminuer ſubitement les forces par les évacuans. Ainſi, pour procurer la diſſolution, il faut toujours s'attacher à l'évacuation & à la révulſion, autant que la choſe le peut permettre; de-là vient l'axiome: *la ſaignée tue ſi elle ne ſoulage pas.*

Mais ſi l'on prévoit par les ſignes qu'on eſt menacé d'apopléxie, il faut ſur le champ avoir recours à des remèdes qui puiſſent très-promptement vider, réſoudre, détourner. Il faut donc, 1°. tirer promptement une grande quantité de ſang des veines jugulaires, & réïtérer cette ſaignée s'il eſt beſoin; car ſi le mal eſt de nature à pouvoir être guéri, le malade en reſſent ordinairement un prompt ſoulagement.

2°. Donner un purgatif antiphlogiſtique en large doſe, & le réitérer quelquefois juſqu'à provoquer un cours de ventre preſque continuel: ſi les purgatifs ſont trop long-temps à opérer, on en accélère l'action par des lavemens irritans.

3°. Uſer pendant tout le cours de la maladie, de médicamens rafraîchiſſans, délayans, atténuans, qui pouſſent par les urines.

4°. Appliquer en même-temps aux pieds & à l'anus de forts révulſifs qu'on y laiſſe juſqu'à ce qu'on ſoit hors de danger.

5°. Uſer d'alimens & de boiſſon très-légers, éviter avec grand ſoin tout médicament fort qui irrite, mette en mouvement, échauffe, & ne pas ſe coucher au lit ſur le dos & en pente.

Mais ſi cette même apopléxie eſt déja formée, il n'y a preſque plus aucune eſpérance; ou s'il y en a, elle n'eſt fondée que ſur la même pratique.

A l'égard de celle qui a pour cauſe des fluides extravaſés dans les cavités intérieures du cerveau, elle requiert à peine aucun traitement, ayant le plus ſouvent coutume de faire promptement périr le malade. S'il y a quelque choſe à tenter, c'eſt, 1°. de repomper les liqueurs épanchées dans les veines,

2°. De corriger l'âcrimonie dominante, & en même-temps la viſcoſité ; ce qu'on ne peut jamais faire avec plus de ſuccès que par les remédes ſavoneux chimiques.

Celle qui vient d'une Lymphe dominante extravaſée, ſe diſſipe plus aiſément par l'omiſſion de la ſaignée qui eſt en effet preſque nuiſible en ce cas ; par les plus forts hydragogues déterminés ſur le champ, par les voies inférieures, par l'application des diſſipans, ſurtout par des véſicatoires très-larges, long-temps entretenus ; par un régime deſſechant, par de forts épiſpaſtiques, par des cautères & des ſétons.

Mais pour celle qui eſt produite par des venins ou des polypes, on ne connoît encore aucun moyen pour y remédier.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième longue.

APOPOMPÉE ; ſubſtantif féminin. Les Juifs donnoient ce nom à la victime qu'ils chargeoient de malédictions, & qu'ils chaſſoient dans le déſert à la fête de l'expiation.

APORCHER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois apporter.

APORE ; ſubſtantif maſculin. Problême très-difficile à réſoudre, mais dont on ne peut pas dire la ſolution impoſſible. La quadrature du cercle eſt un apore.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

APORRHAXIS ; ſubſtantif maſculin. Sorte de jeu des Anciens, avec lequel notre jeu de paume a beaucoup de rapport.

APOS ; ſubſtantif maſculin. C'eſt, ſelon Charleton & Aldrovande, un merle des Indes qui a les pieds courts. Jonhſton appelle cet oiſeau, *hirondelle de mer*.

APOSCEPSIE ; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine, qui déſigne une tranſmigration rapide des humeurs d'une partie du corps dans une autre partie.

APOSIOPÈSE ; ſubſtantif féminin. figure de Rhétorique qu'on appelle encore *retivence* & *prétérition* ou *ſuppreſſion*. Elle a lieu quand on change bruſquement de paſſion, & qu'on rompt tout d'un coup le fil d'un diſcours qui n'eſt pas achevé, pour en commencer un autre. On trouve dans l'Enéïde un bel exemple de cette figure, quand Neptune indigné que les vents déchaînés aient eu l'audace de troubler ſon empire, s'élève à la ſurface de la mer, & leur dit :

Quos ego . . . ſed motos præſtat componere fluctus.

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt longue, & la ſixième très-brève.

Il faudroit changer les deux *s* en ζ, & écrire, d'après la prononciation, *apoxiopèxe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

APOSTASIE ; ſubſtantif féminin. Acte de quelqu'un qui abandonne la religion chrétienne pour en ſuivre une autre.

L'*apoſtaſie* eſt ſujette en France à la vindicte des loix ; elles prononcent l'amende honorable, le banniſſement perpétuel, & la confiſcation de biens, contre ceux qui s'en rendent coupables. *Voyez* là-deſſus la Déclaration du Roi du 12 Mars 1679.

APOSTASIE, ſe dit, par extenſion, de la renonciation d'un Religieux à ſes vœux & à ſon état.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue.

Il faudroit changer le *s* en ζ, & écrire, d'après la prononciation, *apoſtaζie*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

APOSTASIÉ, ÉE, adjectif & participe paſſif. *Voyez* APOSTASIER.

APOSTASIER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Catholicam religionem deſerere*. Commettre le crime d'apoſtaſie, renoncer à la religion chrétienne.

APOSTASIER, ſe dit auſſi, par extenſion, du Religieux qui renonce à ſes vœux, à ſon habit.

Les temps compoſés ſe forment avec l'auxiliaire *avoir*. *Il n'auroit pas apoſtaſié. Il avoit apoſtaſié.*

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & de celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe, & la rend longue.

APOSTAT, ATE; adjectif. Qui a renoncé à la religion chrétienne. *Un Prince apoſtat.*

Il ſe dit, par extenſion, d'un Religieux & d'une Religieuſe qui ont renoncé à leurs vœux, à leur état. *Un Capucin apoſtat, une Abeſſe apoſtate.*

Ce mot s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Nous rencontrâmes un apoſtat.*

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin; mais la troiſième eſt longue au pluriel, & brève au féminin qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

APOSTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APOSTER.

APOSTÊME; ſubſtantif maſculin, & terme de Chirurgie. Tumeur contre nature, occaſionnée par quelque humeur du corps.

Toutes les humeurs peuvent cauſer des apoſtêmes, & toutes les parties du corps peuvent en être affligées.

Les apoſtêmes prennent donc différens noms ſelon les cauſes qui les ont produits. Les ſquirres, les condylômes, les ſarcocèles, la goutte, les abcès, &c, ſont des apoſtêmes: nous parlons de chacun en particulier ſous le nom qui lui eſt propre.

On dit proverbialement & figurément, qu'*il faut que l'apoſtême crève*; pour dire, qu'il faut que l'on connoiſſe enfin quelque choſe qu'on avoit tenu ſecret.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

APOSTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Apponere.* Ce verbe, qui ſe prend le plus ſouvent en mauvaiſe part, ſignifie payer quelqu'un, ou le gagner pour commettre quelque action répréhenſible. *Il apoſta deux fripons pour aſſaſſiner cet Officier.*

APOSTER, ſignifie encore engager quelqu'un à ſe trouver dans quelque endroit pour y épier, obſerver ou faire quelque choſe. *Avant d'entrer dans la maiſon, ils apoſtèrent leurs gens ſur la rue pour les avertir dans l'occaſion.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon &

la quantité proſodique des autres temps.

APOSTILLATEUR ; vieux mot qui ſignifioit autrefois celui qui apoſtilloit.

APOSTILLE ; ſubſtantif féminin. C'eſt, en général, une addition en marge d'un écrit au bas d'une lettre. *J'ignorois cette apoſtille.*

Les apoſtilles que l'on ajoute aux contrats, doivent être approuvées par les parties & les Notaires, ou elles ſeroient de nulle valeur.

APOSTILLE, ſe dit, en matière de compte, des débats & conteſtations qui ſe font lors de l'examen d'un compte. On met une apoſtille en marge de l'article conteſté.

APOSTILLE, en termes de finances, eſt la note que l'Auditeur met à la marge des comptes qui lui ſont envoyés.

Les *ll* ſe prononcent mouillés.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

APOSTILLÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APOSTILLER.

APOSTILLER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Adſcribere*. Ce verbe ſignifie mettre des remarques, des apoſtilles à côté d'un écrit. *On a mal apoſtillé ce compte.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer le ſecond *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *apoſtilier*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

Il faut obſerver que ſi cette ortographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps qui ſe terminent par un *e* muet. *D'apoſtilier*, il faudroit faire *j'apoſtille.*

APOSTIS ; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine, qui déſigne deux longues pièces de bois, de huit pouces en carré, un peu abaiſſées. L'une eſt le long de la bande droite, & l'autre le long de la bande gauche de la galère, depuis l'épaule juſqu'à la conille. Chacune de ces pièces porte toutes les rames de la chiourme, par le moyen d'une groſſe corde.

APOSTOILE ; vieux mot qui déſignoit autrefois le Pape.

APOSTOLAT ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le miniſtère, la dignité d'Apôtre. L'Epiſcopat s'appeloit autrefois *Apoſtolat.*

Tout eſt bref au ſingulier ; mais la dernière ſyllabe eſt longue au pluriel.

APOSTOLE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois *Apôtre.*

APOSTOLICITÉ ; ſubſtantif féminin. C'eſt un des caractères diſtinctifs de l'Egliſe Catholique, comme tirant ſon origine des Apôtres.

APOSTOLICITÉ, ſe dit auſſi d'une conformité de doctrine, de mœurs, avec celles des Apôtres.

APOSTOLINS ; (les) on a donné ce nom à certains Religieux, qui faiſoient profeſſion d'imiter la vie des Apôtres. Innocent X les ſupprima en 1650.

APOSTOLIQUE ; adjectif de tout genre. Qui a rapport aux Apôtres ; qui émane des Apôtres. *Une vie apoſtolique. L'Egliſe Apoſtolique.*

APOSTOLIQUE, ſe dit des Brefs, Mandemens, & Ordonnances du Pape. *Un Bref Apoſtolique.*

Nonce *Apoſtolique*, ſe dit du Nonce du Pape.

On appelle *Notaires Apoſtoliques* ceux qui dreſſent les Actes, & font

les expéditions pour la Cour de Rome.

On appelle auſſi *Chambre Apoſtolique*, un Tribunal où l'on diſcute les Affaires qui concernent le Tréſor ou le Domaine du Pape & du ſaint Siège.

APOSTOLIQUES, eſt auſſi le nom de deux Sectes d'Hérétiques ainſi appelés, de ce qu'ils prétendoient imiter les mœurs, & la pratique des Apôtres.

Les uns parurent au troiſième ſiècle, & regardoient comme réprouvés tous ceux qui poſſédoient des biens.

Les autres, du douzième ſiècle, rejettoient le Baptême, condamnoient le Mariage, & permettoient le concubinage.

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un apoſtolique Mandement*, mais *un Mandement apoſtolique*.

APOSTOLIQUEMENT; adverbe, qui ſignifie à la manière des Apôtres. *Il vivoit apoſtoliquement.*

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt très-brève; & la ſixième moyenne.

Il faudroit changer *qu* en *k*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *Apoſtolikemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

APOSTOLITÉ; vieux mot qui ſignifioit autrefois Papauté.

APOSTROPHE; ſubſtantif féminin. Figure de Rhétorique, par laquelle l'Orateur détourne ſon diſcours pour adreſſer la parole à quelque perſonne, ſoit aux Dieux, ſoit aux Hommes, aux Vivans, ou aux Morts, & même à des Êtres inanimés, ou méthaphyſiques qu'il perſonnifie.

C'eſt ainſi qu'en louant la charité d'une Ducheſſe, M. Fléchier apoſtrophe les Hôpitaux en ces termes: » Retraites ſombres, où la » honte renferme la pauvreté, » combien de fois a-t-elle fait » couler juſqu'à vous ſes conſola- » tions, & ſes aumônes? Inquiète » de vos beſoins & de vos cha- » grins, & plus ſoigneuſe de ca- » cher ſes charités, que vous ne l'é- » tiez de cacher votre miſère.

Il y a de belles *apoſtrophes*, mais il ne faut pas qu'elles ſoient trop prodiguées dans un diſcours. On vante ſur-tout l'*apoſtrophe* de Ciceron à Tuberon, dans l'oraiſon pour Ligarius, & celle que Démoſthènes adreſſa aux Grecs, tués à la bataille de Marathon.

APOSTROPHE, ſe dit auſſi, en termes de grammaire, du ſigne qui marque l'éliſion ou la ſuppreſſion d'une voyelle finale, lequel ſe place au haut de la conſonne, & à la place de la voyelle qui ſuivroit cette conſonne ſans l'éliſion. Ainſi on écrit l'*école* pour *la école*.

L'*apoſtrophe* marque toujours la ſuppreſſion d'une de ces trois lettres *a*, *e*, *i*: *o* & *u*, ne s'élident jamais.

A & *E* ſe ſupprimment dans *le*, *la*, *me*, *te*, *ſe*, *de*, *ne*, *que*, *ce*, quand ces monoſyllabes précèdent une voyelle, ou un *h* muet. Ce *qu'on* dit. *L'élégance. L'honneur.*

A & *E* ne s'élident pas dans *le* & *la*, après un impératif, ni dans *là* adverbe: *Il étoit là avec vous. Apportez-le ici.*

Ces voyelles ne s'élident pas non plus dans *le*, *la*, *de*, *que*, *ce*, devant *huit*, *huitième*, *huitaine*, *oui*.

De huit que nous comptions. Ce huitième. Il n'en reſte que huit. Le oui. On dit *le onze, la onzième*, ſans éliſion ni apoſtrophe.

E s'élide dans *entre, juſque, quelque*, quand ces mots ſont ſuivis d'*à, au, eux, elle, ici, autre, un: entr'eux, entr elle, entr'autre, juſqu'ici, quelqu'autre.*

On écrit auſſi *entr'ouvrir, s'entr'aider.*

L'E de grande s'élide auſſi dans *grand'mère, Grand'Meſſe, Grand' Chambre, grand'ſalle, grand'chère, grand'choſe, à grand'peine, grand' peur, grand'pitié.*

L'*i* ne s'élide que dans la conjonction *ſi* devant *il* ou *ils. S'il chante. S'ils danſent.* Mais on dira *ſi elle chante, ſi elles danſent.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire, *apoſtrofe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

APOSTROPHÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APOSTROPHER.

APOSTROPHER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjuge comme *chanter. Compellare.* Interrompre un diſcours, pour adreſſer la parole à quelque perſonne, ou à quelque être perſonnifié. *Ajax bravant la mer & la tempête, apoſtrophoit les Dieux.*

APOSTROPHER, ſignifie, par extenſion, adreſſer la parole à quelqu'un, pour lui tenir un propos déſobligeant ou injurieux. *S'il eût conſidéré cette Dame, il ne l'auroit pas apoſtrophée comme il a fait.*

On dit familièrement & en plaiſantant, *apoſtropher quelqu'un d'un ſoufflet, d'un coup de canne, &c.*; pour dire, donner à quelqu'un un ſoufflet, &c.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

APOSTROPHIE; nom propre, & terme de Mythologie. On appela ainſi Vénus Uranie, qu'on révéroit en Grèce pour obtenir la pureté de corps & d'eſprit. A Rome, les femmes débauchées & les jeunes Vierges lui faiſoient des ſacrifices; les premières, pour qu'elle les convertît; & les autres, afin qu'elle les conſervât.

APOSTUMÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APOSTUMER.

APOSTUMER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Ce verbe ſignifie ſe former en pus, en apoſtume. *Cette membrane apoſtumera.*

Les temps compoſés ſe forment avec l'auxiliaire *avoir. Cette partie auroit apoſtumé.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

APOTACTIQUES; (les) on a donné ce nom à certains Hérétiques, diſciples de Tatien, qui prétendoient qu'il falloit néceſſairement renoncer à la poſſeſſion de toutes ſortes de biens meubles & immeubles pour être ſauvés.

On ne doit pas craindre qu'une pareille doctrine fît aujourd'hui de grands progrès, ſi on la prêchoit.

APOTEOR; vieux mot qui ſignifioit autrefois cenſier.

APOTEVITZ; nom propre d'une ville de Hongrie, dans l'Eſclavonie, près de la Drave, à un

mille, à l'eſt, de Copranitz.

APOTHÈME; ſubſtantif maſculin, & terme de Géométrie élémentaire, qui ſe dit d'une ligne perpendiculaire, menée du centre d'un polygone régulier ſur un de ſes côtés.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

APOTHÉOSE; ſubſtantif féminin. Ce mot ſignifie déification, & déſigne particulièrement la cérémonie par laquelle les anciens Romains plaçoient au rang des dieux leurs Empereurs, & tous autres qu'ils croyoient dignes de cet honneur.

Cette cérémonie conſiſtoit à repréſenter en cire le dieu futur. On plaçoit cette figure à l'entrée de ſon palais, ſur un lit d'ivoire, dont la houſſe étoit de drap d'or; à gauche étoient aſſis en corps les Sénateurs vêtus de robes noires; & à droite les dames de la première qualité, en habits blancs, unis, ſans pierreries & ſans aucun ornement: ce manège duroit ſept jours, pendant leſquels les Médecins ſe rendoient auprès de la figure; & comme ſi celui que cette figure repréſentoit, eût encore été vivant, ils déclaroient que ſon mal redoubloit, & qu'ils n'avoient preſque plus d'eſpérance. Ceux qui étoient préſens, pouſſoient des ſoupirs, qu'ils répétoient à meſure qu'ils feignoient d'apprendre que le danger augmentoit. Enfin, les Médecins ayant déclaré qu'il étoit mort, les plus jeunes des Sénateurs & les Chevaliers Romains emportoient le lit ſur leurs épaules, & traverſant la rue nommée *via ſacra*, ils le dépoſoient dans l'ancien *Forum*, où les Magiſtrats avoient coutume de ſe démettre de leurs fonctions après le temps expiré.

Aux côtés de la place étoient deux échaffauts, dont l'un contenoit un grand nombre de jeunes garçons, & l'autre de jeunes filles, tous enfans d'une qualité diſtinguée, qui d'un ton lugubre, chantoient des hymnes à la gloire du mort. Après cela les Sénateurs & les Chevaliers enlevoient encore une fois le lit, & le portoient hors de la ville dans le champ de Mars, où l'on avoit élevé une pyramide en bois, de la plus belle menuiſerie, ornée de figures. Elle avoit quatre étages: le premier qui étoit carré, formoit une eſpèce de chambre remplie de matières combuſtibles, & ornée en dehors de drap d'or. Le ſecond étage, pareil au premier pour la forme, quoiqu'un peu moins grand, & décoré de ſemblables ornemens, étoit ouvert de quatre côtés. Sur celui-là, il y en avoit un troiſième plus petit que les deux autres; & enfin un quatrième, plus étroit encore que les précédens, afin qu'allant toujours en diminuant, il formât une eſpèce d'obéliſque. Le lit avec la ſtatue étoit au ſecond étage, qui étoit rempli de fleurs, de bois de ſenteur & d'aromates. Les Chevaliers Romains couroient alors à cheval autour de la pyramide, au ſon des inſtrumens de guerre; ils précédoient des chars ſur leſquels on voyoit des gens maſqués vêtus de robes de pourpre, qui repréſentoient les plus illuſtres Empereurs & les plus fameux Généraux de l'Empire. Enſuite l'Empereur règnant, le flambeau à la main, mettoit le feu au bucher; & après lui les Conſuls & les Sénateurs à l'endroit qui leur étoit marqué. Tout étoit en feu à l'inſtant, & auſſi-tôt on voyoit ſortir du milieu des flammes un aigle, qui prenant ſon eſſor ſe perdoit dans les airs, &

diſparoiſſoit aux yeux des ſpectateurs ; ce qui étoit ſuivi d'une infinité de cris & d'applaudiſſemens de la part du petit peuple, qui s'imaginoit que cet oiſeau emportoit au ciel l'ame du perſonnage pour lequel on venoit de faire la cérémonie de l'apothéoſe.

Le grand nombre de ceux qui obtinrent l'apothéoſe, diminua beaucoup le prix de cet honneur. Juvenal en plaiſante, en diſant qu'Atlas fatigué de tant de nouveaux dieux, gémit & déclare qu'il peut plus ſoutenir les cieux dont le poids eſt près de l'écraſer.

L'Empereur Veſpaſien diſoit, en raillant à l'article de la mort, *je ſens que je commence à devenir Dieu*, en faiſant alluſion à l'apothéoſe, dont on alloit bientôt le décorer.

APOTHÉOSE, ſe dit auſſi quelquefois de la réception des héros parmi les dieux. *L'apothéoſe d'Hercules.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *apotéoze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

APOTHÈQUE ; ſubſtantif féminin. *Apotheca.* Les anciens donnoient ce nom à l'endroit de leur maiſon où ils conſervoient les vivres, les parfums, & toutes autres proviſions.

APOTHÈSE ; ſubſtantif témin. *Apotheſis.* Nom qu'Hippocrate donne à l'action de placer dans une ſituation convenable un membre rompu, auquel les bandages ſont appliqués.

APOTHICAIRE ; ſubſtantif maſculin. *Apothecarius.* Celui qui prépare & diſtribue les remèdes qu'ordonne le Médecin.

La profeſſion *d'Apothicaire* importe trop à la ſûreté des particuliers, pour n'avoir pas excité l'attention de la Police. Auſſi ne reçoit-on aucun Apothicaire à Paris, qu'on ne ſe ſoit aſſuré de ſa capacité.

Les *Apothicaires* ont parmi nous le droit excluſif de compoſer, vendre & débiter les remèdes ; & il eſt défendu à toutes perſonnes, particulièrement aux Médecins, Chirurgiens, Barbiers & Religieux, de compoſer, vendre ou débiter aucun médicament deſtiné au corps humain.

Cette défenſe ne doit s'entendre que des remèdes préparés ; car les Marchands Epiciers de Paris, qui compoſent, avec les Apothicaires, le ſecond des ſix Corps des Marchands, ont droit de vendre & débiter les drogues ſimples & les quatre grandes compoſitions Galéniques, réputées marchandiſes foraines, dont ils peuvent faire commerce, mais en ſe conformant à l'Arrêt de réglement du Parlement du 11 Juillet 1764.

La Coutume de Paris, ne donne d'action que pendant une année à l'Apothicaire, pour le payement de ſes fournitures. Il faut cependant que le débiteur affirme qu'il a payé, ou on le condamneroit.

Un Apothicaire eſt préféré à tous autres créanciers d'un défunt, pour le payement des remèdes fournis dans la dernière maladie.

Pluſieurs Arrêts ont déclaré un Apothicaire incapable de recevoir un legs à lui fait par ſon malade dans une dernière maladie ; c'eſt auſſi le ſentiment de pluſieurs Juriſconſultes : cependant la dame de la Croix, âgée de ſoixante-ſeize ans, ayant inſtitué l'Apothicaire Piat ſon légataire univerſel, qui la ſervoit dans la maladie dont elle mourut,

rut, & le legs ayant été conteſté par l'héritier de cette femme, celui-ci perdit ſon procès, par Arrêt du 27 Février 1740; c'eſt que l'Apothicaire prouva qu'il n'avoit pas ſollicité le legs, & qu'il n'avoit point abuſé de ſes fonctions.

On appelle proverbialement, *parties d'Apothicaires*, des mémoires exceſſifs, ſur leſquels il y a beaucoup à diminuer.

On dit auſſi proverbialement & figurément de quelqu'un, qu'*il eſt un Apothicaire ſans ſucre*, quand il manque des choſes néceſſaires pour l'exercice de ſon métier.

On dit encore proverbialement & figurément, *faire de ſon corps une boutique d'Apothicaire*; pour dire, prendre trop de remèdes.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, changer le *c* en *k*, & écrire, *Apotikaire*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

APOTHICAIRERIE; ſubſtantif féminin. C'eſt la boutique où ſont dépoſées les drogues d'un Apothicaire. *Allez prendre la Thériaque dans l'Apothicairerie.*

APOTHICAIRERIE, ſe dit auſſi de l'art de l'Apothicaire. *Il eſt inſtruit dans l'Apothicairerie.*

APOTHICAIRESSE; ſubſtantif féminin. C'eſt la femme d'un Apothicaire.

On donne auſſi ce nom à une Religieuſe qui a ſoin de l'Apothicairerie de ſa Communauté.

APOTHRAUSE, ſubſtantif féminin, & terme de Chirurgie, qui déſigne une ſorte de fracture, avec ſéparation & détachement de quelque eſquille de l'os.

APOTOME; ſubſtantif maſculin, & terme de Géométrie. Excès d'une ligne donnée ſur une autre ligne qui lui eſt incommenſurable. Tel eſt l'excès de la diagonale d'un carré, ſur le côté.

APOTOME, ſe dit auſſi, en termes de Muſique, de la partie d'un nombre, qui reſte d'un nombre entier, après en avoir ôté le demi-ton majeur.

APÔTRE; ſubſtantif maſculin. *Apoſtolus*. Nom qui a été donné aux douze diſciples, dont Jeſus-Chriſt fit choix parmi le peuple Juif, pour être ſes coopérateurs, & pour gouverner ſon Egliſe.

On appelle S. Pierre & S. Paul, *les Princes des Apôtres*: & quand on dit *l'Apôtre des Gentils*, ou ſimplement *l'Apôtre*, on déſigne S. Paul.

APÔTRE, ſe dit de certains pieux perſonnages qui, les premiers, ont préché la foi dans quelque pays; ainſi l'on appelle S. Denis, *l'Apôtre de la France*, & S. Boniface, *l'Apôtre d'Allemagne.*

APÔTRES, s'eſt dit, chez les Hébreux, de certains Officiers prépoſés pour veiller à l'obſervation des loix & à la perception des impôts.

APÔTRES, eſt le nom qui fut autrefois donné à certains libelles appellatoires ou lettres démiſſoires, que l'appelant demandoit au premier Juge, pour certifier le Juge ſupérieur de l'appel interjetté.

Si ces lettres n'étoient pas demandées dans le temps limité, l'appel n'étoit plus recevable. On n'a fait uſage des apôtres en France que dans les pays de Droit écrit, & cette pratique a été abrogée par l'Ordonnance de 1537.

On dit proverbialement, *faire le bon Apôtre*; pour dire, afficher plus de vertu qu'on en a.

On dit de même ironiquement de quelqu'un, que *c'eſt un bon Apôtre ;* pour dire, qu'il fait plus l'homme de bien qu'il ne l'eſt.

APÔTRES, (onguent des) c'eſt un remède que la Pharmacopée de Paris prépare de la manière ſuivante.

Prenez deux onces & demie de cire jaune, une once ſix gros de térébenthine, autant de gomme ammoniaque, & pareille quantité de poix réſine ; une once & un gros de litharge broyée & purifiée ; une once d'ariſtoloche ronde, autant de bdellium & d'oliban ; une demi-once de myrrhe, autant de galbanum ; deux gros d'opopanax, autant de vert de gris, & deux livres d'huile commune.

Pulvériſez dans un mortier huilé au fond, la gomme ammoniaque, le bdellium, l'oliban & la myrrhe ; mettez en poudre ſéparément le vert de gris, l'ariſtoloche & la litharge ; faites diſſoudre le galbanum & l'opopanax dans le vinaigre ; mettez cuire la litharge avec l'huile, en y ajoutant une quantité ſuffiſante d'eau, & remuant avec une ſpatule ; quand la litharge eſt cuite, faites fondre dedans la cire, la réſine, les gommes & la térébenthine : retirez la baſſine de deſſus le feu, & mêlez-y le vert de gris, l'ariſtoloche & l'oliban.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

APOTROPÉENS ; adjectif maſculin pluriel, pris ſubſtantivement, & terme de mythologie. On donnoit ce nom aux dieux qu'on invoquoit, quand on étoit menacé de quelque malheur.

APOULS ; nom propre d'un Bourg de France, dans le Rouſſillon, à trois lieues, nord-nord-oueſt, de Perpignan.

APOYOMATLI ; ſubſtantif maſculin. Herbe qui croît dant la floride. Sa racine eſt aromatique ; ſon tuyau eſt comme celui du jonc, & ſa feuille reſſemble à celle du poireau ; mais elle eſt un peu plus longue & plus déliée.

Les Eſpagnols font de cette herbe une poudre qu'ils prennent dans du vin contre la gravelle ; elle provoque l'urine, calme les douleurs de poitrine, & ſoulage dans les affections hyſtériques.

APOZÈME ; ſubſtantif maſculin, & terme de Médecine, qui déſigne une potion médicinale faite d'une décoction d'une ou de pluſieurs plantes.

Les *apozèmes*, dit M. Baumé, ſont de vraies tiſanes ; ils en diffèrent ſeulement en ce que pour l'ordinaire ils ſont plus chargés de parties extractives, & qu'on les aiguiſe avec quelques ſels appropriés à l'état du malade ; on les rend plus ou moins purgatifs. Les apozèmes ſont plus dégoûtans & plus actifs que les tiſanes ; on les fait prendre par verrées, de deux en deux heures, quelquefois toutes les quatre heures, & d'autres fois de ſix heures en ſix heures.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

APPAILLARDIR ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois ſe livrer à la débauche.

APPANAGER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois faire paître les glands d'une forêt par les pourceaux.

APPANER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois donner en apanage.

APPANSEMENT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois délai.

APPARAT ; ſubſtantif maſculin. *Ap-*

paratus. Eclat pompeux qui accompagne certains diſcours ou certaines actions. *Un plaidoyer d'apparat. Cet homme étale un grand apparat.*

APPARAT, ſignifie, par extenſion, oſtentation. *Il ne falloit pas affecter tant d'apparat.*

APPARAT, eſt auſſi le titre de pluſieurs livres diſpoſés en forme de dictionnaires ou de catalogues ; tels ſont l'*apparat* royal, l'*apparat* ſur Ciceron, l'*apparat* ſacré de Poſſevin.

APPARAT, (lettres d') ſe dit, en écriture, des lettres qui commencent les pages, & qui ſont ordinairement plus groſſes & plus délicatement formées que les majuſcules.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier ; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *aparat*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

APPARAUX ; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Marine, qui déſigne les voiles, les manœuvres, les vergues, les poulies, les ancres, les cables, le gouvernail & l'artillerie d'un vaiſſeau. Ainſi le mot *apparaux* en dit plus qu'*agrès*, & moins qu'*équipement*, qui ſignifie en outre les gens de l'équipage & les vivres.

L'Ordonnance de la marine de France de 1681, veut que l'eſtimation des apparaux ſe faſſe par police, quand l'aſſurance eſt faite ſur la quille du vaiſſeau, ſauf à l'aſſureur à faire procéder à une nouvelle eſtimation en cas de fraude.

APPARÇONNER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois aſſocier, ſe mettre enſemble.

APPARE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois paroi, cloiſon.

APPAREIL ; ſubſtantif maſculin. Apprêt, préparation, attirail qui doit accompagner un acte ſolemnel & pompeux. *L'entrée de l'Ambaſſadeur ſe fera en grand appareil.*

On dit proverbialement & figurément, *faute de bon appareil ou autrement ;* pour dire, faute d'avoir eu les précautions néceſſaires, ou de s'être donné les ſoins convenables.

APPAREIL, ſe dit, en termes de Chirurgie, de la préparation & diſpoſition des choſes dont le Chirurgien a beſoin dans ſes opérations & ſes panſemens.

Une règle générale eſt que le Chirurgien doit toujours tenir prêt l'appareil avant d'opérer. Il faut cependant excepter le cas de luxation, où avant tout, il convient de remettre les parties dans leur ſituation naturelle.

APPAREIL, ſe dit, dans le même ſens, de la matière ſeule du panſement ; ainſi on dit, *poſer* ou *lever le premier appareil*, quand on applique ou qu'on ôte ce qui eſt requis pour le premier panſement.

On dit encore en parlant de diverſes manières de tailler les perſonnes qui ont la pierre, tailler au *grand appareil*, au *petit appareil*, au *haut appareil*, à l'*appareil latéral*.

APPAREIL, ſe dit, en termes de Carrières & de Tailleurs de pierres, de la hauteur ou de l'épaiſſeur des pierres entre deux lits. On appelle pierre de *grand appareil*, une pierre fort épaiſſe ; & pierre de *petit appareil*, celle qui n'a guères d'épaiſſeur.

APPAREIL, eſt auſſi un terme d'Architecture : on dit d'un bâtiment, qu'*il eſt de bel appareil*, quand il eſt conduit avec ſoin, que les aſſiſes ſont de hauteur égale, & que les joints ſont proprement faits, & de peu d'écartement.

On dit, dans le même ſens, qu'*une aſſiſe eſt de bas appareil*, quand elle ne porte que douze ou quinze pouces ; & *de haut appareil*, quand elle en porte vingt-quatre ou trente.

APPAREIL *de pompe*, terme de marine, qui déſigne le piſton de la pompe.

APPAREIL, ſe dit, en termes de cuiſine, des ingrédiens qui doivent entrer dans un mets, comme le ſel, le poivre, les herbes, les viandes, les épices, &c.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne au ſingulier, & longue au pluriel.

Le *l* final ſe fait ſentir mouillé en toute circonſtance.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *apareil*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

APPAREILLÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APPAREILLER.

On appelle, en termes de marine, voile *appareillée*, celle qui eſt déployée pour prendre le vent.

APPAREILLER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Apparare*. Joindre une choſe à une autre qui lui ſoit pareille. *Je n'ai pas encore pu appareiller ce tableau.*

APPAREILLER *le corps, les arcades, &c.* ſignifie, dans les Manufactures de ſoie, égaler les parties qui compoſent le corps, les arcades, &c. de manière qu'elles ſoient de niveau.

APPAREILLER, en termes de Chapelier, c'eſt former le mélange des poils & des laines qui doivent compoſer le chapeau, ſelon la qualité qu'on ſe propoſe de lui donner.

APPAREILLER, en termes de Bonnetiers, ſignifie apprêter. Les Règlemens de la Bonneterie défendent d'uſer de cardes de fer & de pomelles pour apprêter & appareiller les bas, les bonners, &c.

APPAREILLER, en termes de Layetiers, c'eſt joindre enſemble des planches de grandeur égale.

APPAREILLER, en termes de Haras, ſignifie faire ſaillir à un étalon la jument la plus propre pour en obtenir un bon poulain.

APPAREILLER, en termes de marine, c'eſt diſpoſer toutes choſes dans un vaiſſeau pour mettre à la voile. *Le ſeptième jour nous appareillâmes.*

Dans ce dernier ſens, *appareiller* eſt verbe neutre.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

APPAREILLEUR ; ſubſtantif maſculin. Ouvrier chargé de l'appareil des pierres pour la conſtruction d'un bâtiment. Il trace le trait & la coupe de la pierre pour celui qui la taille ; il préſide à la poſe, au racordement, &c.

Pour un bon Appareilleur, il faudroit qu'il fût deſſinateur & mathématicien, tant pour former des courbes élégantes & gracieuſes, qu'afin d'être en état de ſe rendre compte de la pouſſée des voutes, du poids de la charge & du fruit qu'il convient de donner au mur ſelon les circonſtances.

APPAREILLEUR, ſe dit, en termes de

Bonneterie, de celui qui prépare les bas, les bonnets, &c.

APPAREILLEUR, ſe dit, dans les Manufactures de ſoie, de celui qui prépare les ſoies pour fabriquer les étoffes.

APPAREILLEUSE; ſubſtantif féminin. Qualification injurieuſe, déſignant une femme intriguante qui fait métier de débaucher des filles, & de les proſtituer.

APPAREMMENT; adverbe, qui ſignifie vraiſemblablement, ſelon les apparences. *Vous n'irez apparemment pas à la Comédie aujourd'hui.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt moyenne.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, changer *em*, & le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aparamant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

APPARENCE; ſubſtantif féminin. L'extérieur, ce qui paroît au dehors. *Il la trompa ſous l'apparence d'amitié. Il ne faut pas s'en tenir aux apparences.*

On dit d'une perſonne, qu'*elle ſauve les apparences*; pour dire, qu'elle ne laiſſe rien paroître au dehors qui puiſſe être blâmé ou critiqué. *Si cette femme a des intrigues, elle fait du moins ſauver les apparences.*

APPARENCE, ſe dit, dans le ſens de vraiſemblance, probabilité. *Il y a apparence qu'il obtiendra cette charge.*

APPARENCE, ſe dit, en termes de perſpective, de la repréſentation d'un objet quelconque ſur le plan d'un tableau.

APPARENCE DIRECTE, ſe dit, en termes d'optique, de la vue d'un corps par des rayons qui en viennent directement, ſans avoir éprouvé aucune réflexion ni réfraction.

APPARENCES, ſe dit quelquefois, en termes d'Aſtronomie, des phénomènes dont on doit la découverte aux obſervations aſtronomiques des anciens & des modernes.

On dit, en termes de Manège, qu'*un cheval eſt de belle apparence*, pour faire entendre ordinairement que ce cheval, pour paroître beau, n'en eſt pas plus vigoureux.

Voyez EXTÉRIEUR, pour les différences relatives qui en diſtinguent *apparence*, &c.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, changer le pénultième *e* en *a*, le *c* en *ſ*, & écrire, d'après la prononciation, *aparanſe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres & des *lettres oiſives.*

APPARENT, ENTE, adjectif. *Manifeſtus, a, um.* Qui eſt ſenſible à l'œil, évident, manifeſte. *Il n'avoit pas autant de terres apparentes qu'il en a aujourd'hui. Il eſt apparent que cette pièce ne peut être ſolidement conteſtée.*

APPARENT, ſe dit de ce qui ſe fait particulièrement remarquer, diſtinguer & conſidérer entre pluſieurs perſonnes ou pluſieurs choſes. *Ce Prince n'étoit pas le plus apparent de l'aſſemblée. C'étoit le navire le plus apparent de la flotte.*

APPARENT, ſignifie qui paroît & eſt différent de ce qu'il paroît être. *Ses moyens ne ſont qu'apparens, & ils n'ont rien de ſolide. Il a bien prouvé que ſon amitié n'étoit qu'apparente.*

CONJONCTION APPARENTE, ſe dit, en termes d'Aſtronomie, en parlant de deux planètes, quand la ligne droite, qu'on ſuppoſe tirée par les centres des deux planètes, ne paſſe

pas par le centre de la terre, mais par l'œil du ſpectateur.

HORISON APPARENT, ſe dit, du cercle que nous paroît former la rencontre du ciel & de la terre, & qui termine notre vue. C'eſt ce que l'on appelle auſſi *horiſon ſenſible*.

GRANDEUR APPARENTE, ſe dit, en termes d'Optique, de la quantité de l'angle ſous lequel l'œil apperçoit un objet, ou de l'image que l'objet forme au fond de l'œil, laquelle eſt proportionnelle à cet angle.

LIEU APPARENT, ſe dit de l'endroit où l'on voit un objet, quoiqu'il n'y ſoit pas. Tels ſont les lieux apparens des objets vus par quelque verre on miroir.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne au ſingulier maſculin, mais longue au pluriel, & au féminin qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une apparente maiſon*, mais *une maiſon apparente*.

APPARENTÉ, ÉE; adjectif, qui a pour parent, qui eſt parent. Il n'eſt uſité, & on ne l'emploie qu'avec les adverbes bien ou mal. *Cette perſonne eſt bien, eſt mal apparentée.*

APPARENTÉ, eſt auſſi participe paſſif. *Voyez* APPARENTER.

APPARENTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. C'eſt mettre quelqu'un dans une famille, l'y faire entrer. *On a mal apparenté cette jeune perſonne.*

Ce verbe eſt auſſi pronominal réfléchi, & ſignifie s'allier à quelqu'un. *On doit chercher à ſe bien apparenter.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'apparente*, la ſyllabe *ren* eſt longue.

APPARESSER; c'eſt un verbe moderne, que le Dictionnaire de Trévoux affectionne, & dont il a prédit la réuſſite. Mais il ne paroît pas juſqu'à préſent que cet oracle ſe fût accompli.

APPARÉURE; vieux mot qui ſignifioit autrefois montre, échantillon.

APPARIAGE; vieux mot qui ſignifioit autrefois apanage.

APPARIÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APPARIER.

APPARIEMENT; ſubſtantif maſculin. *Copulatio.* Action d'apparier, de joindre, d'aſſortir pluſieurs choſes enſemble. *J'ai réuſſi dans l'appariement de ces tableaux.*

APPARIER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Pares paribus adjungere.* Aſſortir, joindre enſemble pluſieurs choſes qui ſe reſſemblent. *Je voudrois apparier ce luſtre.*

APPARIER, ſignifie, par extenſion, mettre enſemble le mâle avec la femelle; ce qui ſe dit particulièrement de certains oiſeaux, comme les pigeons, les tourterelles. *Je voudrois trouver un pigeon mâle pour apparier cette femelle.*

APPARIER, eſt auſſi pronominal réfléchi, & ſignifie s'*accoupler*.

On dit des perdrix, qu'*elles s'apparient*; pour dire, qu'elles s'accouplent.

On dit de même de quelques autres oiſeaux.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & de celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe, & la rend longue.

APPARITEUR; ſubſtantif maſculin. *Apparitor*. Ce mot, chez les Romains, déſignoit un Officier préposé pour exécuter les ordres des Magiſtrats C'étoit à peu près ce que nous appelons *Exempt*, *Huiſſier*, ou *Sergent*.

APPARITEUR, ſe dit, parmi nous, du Sergent d'une Officialité ou Cour Eccléſiaſtique.

On appelle encore *Appariteurs* les Bedeaux qui portent les Maſſes devant le Recteur & les quatre Facultés. *Les Appariteurs de l'Univerſité*.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit ſupprimer un *p*, qui eſt oiſif, & écrire *Apariteur*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

APPARITION; ſubſtantif féminin. *Viſio*. Image, manifeſtation de quelque objet qui devient viſible, quoiqu'inviſible de ſa nature. *La réſurrection de Jeſus-Chriſt fut annoncée à la Magdeleine par une apparition. Les gens timides prennent ſouvent pour des apparitions ce qui n'eſt qu'un jeu.*

APPARITION, ſe dit de la préſence, de la vue d'un phénomène, d'un objet qui n'avoit pas encore paru. *L'apparition de cette comète intrigua les Aſtronomes.*

APPARITION, ſe dit, en termes d'Aſtronomie, d'un corps céleſte qui devient viſible, de caché qu'il étoit auparavant.

On dit familièrement d'une perſonne, qui n'a reſté que fort peu de temps dans un endroit, qu'*elle n'y a fait qu'une courte apparition*.

Voyez VISION, pour les différences relatives qui en diſtinguent *Apparition*.

Les cinq ſyllabes ſont brèves au ſingulier, mais la dernière eſt longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

APPAROIR; verbe neutre irrégulier de la troiſième conjugaiſon. Terme de Palais, qui ſignifie être évident, notoire, manifeſte. *Il auroit dû faire apparoir de ſa quittance*.

Ce verbe n'eſt uſité qu'à l'infinitif & à la troiſième perſonne du ſingulier du préſent de l'indicatif, qui fait *appert Voyez*. ce mot.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

APPAROÎTRE; verbe neutre de la quatrième conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *connoître*. *Apparere*. Devenir viſible; d'inviſible, ſe rendre viſible. *Dieu a ſouvent apparu aux Patriarches*.

Dans ce ſens, ce verbe a pour régime indirect, les prépoſitions *à, au, à la, aux;* & ſes temps compoſés ſe forment avec l'auxiliaire *avoir*, comme on le voit dans l'exemple ci-deſſus.

APPAROÎTRE, s'emploie, en termes de Palais, impersonnellement, & ſignifie être manifeſte, évident. *S'il vous apparoît de la légitimité de ſes prétentions.*

On dit, en parlant de négociations, *faire apparoître de ſes pouvoirs, de ſa commiſſion, &c.* pour dire, donner communication de ſes pouvoirs, de ſa commiſſion, &c. *Cet Ambaſſadeur a fait apparoître au Sénat de ſes Lettres de Créance.*

On voit que dans ces deux derniers ſens, ce verbe gouverne, en régimes compoſés, les prépoſitions *à, au, à la, aux,* & *de, du, de la, des.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

La quantité proſodique des autres temps de verbe, ſuit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *connoître.* Voyez au mot VERBE, les règles indiquées.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, changer l'*o* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aparaître*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

APPARONNE, ÉE; adjectif & terme de Jaugeage uſité à Bordeaux. On appelle *une barique jaugée & apparonnée*, celle qui a été jaugée & marquée par les Officiers-Jaugeurs. On dit de même *un navire apparonné.*

APPARTEMENT; ſubſtantif maſculin. Logement compoſé de pluſieurs chambres ou pièces de ſuite dans une maiſon. *Vous occupez un appartement très-commode.*

APPARTEMENT, ſe dit quelquefois, par extenſion, pour étage. *Vous le trouverez au ſecond appartement;* c'eſt-à-dire, au ſecond étage.

APPARTEMENT, eſt auſſi le nom qu'on a donné aux Fêtes que le Roi donne quelquefois à ſa Cour, dans ſes Appartemens de Verſailles. *Il y eut hier Appartement chez le Roi.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *Apartemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

APPARTENANCE; ſubſtantif féminin. Choſe qui dépend d'une autre, qui lui appartient.

La Coutume de Paris exige que l'Huiſſier, qui ſaiſit réellement une Terre Seigneuriale, exprime dans la ſaiſie des principaux manoirs, leurs *appartenances* & dépendances.

Le Dictionnaire de Trévoux, ou ſon Editeur, ne veut pas que ce mot ait un ſingulier. Il n'a pas ſongé qu'on pouvoit dire très-correctement, *ce hameau eſt une appartenance de la Baronie.*

APPARTENANMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois avec liaiſon, affinité.

APPARTENANT, ANTE; adjectif verbal

verbal & participe actif. Ce qui appartient à quelqu'un ou à quelque choſe, ce dont il a la propriété. *Cette femme a des prétentions ſur les biens appartenans à cette ſucceſſion ; une terre appartenante aux héritiers.*

Il n'a guères d'uſage qu'en pratique, & dans des phraſes ſemblables aux exemples qu'on vient de lire.

APPARTENIR ; verbe neutre de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ſoutenir. Pertinere.* Être en propriété à quelqu'un. *Cette terre appartient au Curé du Village.*

APPARTENIR, ſignifie, par extenſion, avoir un rapport de néceſſité ou de convenance. *Cette figure appartient plutôt à la Rhétorique qu'à la Grammaire.*

APPARTENIR, ſignifie auſſi être parent. *Cette perſonne appartient à une famille de conſidération.*

APPARTENIR, ſignifie encore être attaché à quelqu'un, être ſon Domeſtique. *Appartenez-vous au Seigneur du Village ?*

APPARTENIR, s'emploie impersonnellement, & ſignifie, il convient, il eſt de droit, de devoir, de bienſéance.

Exemples. Dans le ſens de, il convient : *Il n'appartenoit pas à ce jeune homme d'aſpirer à cette dignité.*

Dans le ſens de, il eſt de droit : *Il appartient au Maître de reprendre l'Ecolier.*

Dans le ſens de, il eſt de devoir : *C'eſt au Curé qu'il appartient d'adminiſtrer les Sacremens.*

Dans le ſens de, il eſt de bienſéance : *Il n'appartenoit pas à ce Payſan parvenu de ſe donner un pareil équipage.*

On dit au Palais & en Chancellerie, *ainſi qu'il appartiendra ;* c'eſt-à-dire, ainſi qu'il ſera juſte & à propos ; & *à tous ceux qu'il appartiendra ;* pour dire, à tous ceux qui auront intérêt de ſavoir, ou qui devront connoître.

Les temps compoſés de ce verbe, ſe forment avec l'auxiliaire *avoir. J'aurois appartenu ; elle a appartenu.*

Appartenir gouverne, en régime compoſé, les prépoſitions *à, au, à la, aux ;* comme on l'a vu dans les exemples donnés.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième très-brève, & la quatrième longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

APPARU, UE ; adjectif & participe paſſif. *Viſus, a, um.* Voyez APPAROÎTRE.

APPAS ; ſubſtantif maſculin pluriel. Ce mot déſigne la puiſſance qui entraîne, & qui s'exerce par la beauté, par le plaiſir, & par la volupté.

Différences relatives entre *appas, attraits* & *charmes.*

Il me ſemble, dit M. l'Abbé Girard, qu'il y a quelque choſe qui tient plus de l'art dans les *appas ;* quelque choſe de plus naturel dans les *attraits ;* quelque choſe de plus fort & de plus extraordinaire dans les *charmes.*

Les *attraits* ſe font ſuivre ; les *appas* nous engagent ; les *charmes* nous entraînent.

Le cœur de l'homme n'eſt guères ferme contre les *attraits* d'une jolie femme ; il a bien de la peine à ſe défendre des *appas* d'une coquette, & il lui eſt impoſſible de réſiſter

aux *charmes* d'une beauté bienfaiſante.

Les femmes ſont toujours redevables de leurs *attraits* & de leurs *charmes* à l'heureuſe conformation de leurs traits ; mais elles prennent quelquefois leurs *appas* ſur leur toilette.

Les *attraits* viennent de ces graces ordinaires, que la nature diſtribue aux femmes, avec plus ou moins de largeſſe aux unes qu'aux autres, & qui ſont l'apanage commun du ſexe. Les *appas* viennent de ces graces cultivées, que forme un fidèle miroir, conſulté avec attention, & qui ſont le travail entendu de l'art de plaire. Les *charmes* viennent de ces graces ſingulières que la nature donne, comme un préſent rare & précieux, & qui ſont des biens particuliers & perſonnels.

Des défauts qu'on n'avoit pas d'abord remarqués, & qu'on ne s'attendoit pas à trouver, diminuent beaucoup les *attraits*. Les *appas* s'évanouiſſent dès que l'artifice s'en montre. Les *charmes* n'ont plus d'effet, lorſque le temps & l'habitude les ont rendus trop familièrs, ou en ont uſé le goût.

C'eſt ordinairement par les brillans *attraits* de la beauté, que le cœur ſe laiſſe attaquer ; enſuite les *appas*, étalés à propos, achèvent de le ſoumettre à l'empire de l'amour ; mais s'il ne trouve des *charmes* ſecrets, la chaîne n'eſt pas de longue durée.

Ces mots ne ſont pas ſeulement d'uſage à l'égard de la beauté & des agrémens du ſexe, ils le ſont encore à l'égard de tout ce qui plaît ; & alors ceux d'*attraits* & de *charmes* ne s'appliquent qu'aux choſes qui ſont ou qu'on ſuppoſe être aimables en elles-mêmes & par leur mérite ; au lieu que celui d'*appas* s'applique quelquefois à des choſes qui ſont & qu'on avoue même haïſſables, mais qu'on aime malgré ce qu'elles ſont, ou auxquelles les reſſorts ſecrets du tempérament nous contraignent de livrer nos actions, ſi la raiſon en défend notre cœur.

La vertu a des *attraits*, que les plus vicieux ne peuvent s'empêcher de ſentir. Les biens de ce monde ont des *appas*, qui font que la cupidité triomphe ſouvent du devoir. Le plaiſir a des *charmes*, qui le font rechercher partout, dans la vie retirée comme dans le grand monde, par le philoſophe comme par le libertin, dans l'école même de la mortification comme dans celle de la volupté ; c'eſt toujours lui qui fait le goût, & qui décide du choix.

On dit de grands *attraits*, de puiſſans *appas*, & d'invincibles *charmes*.

L'honneur a de grands *attraits* pour les belles ames. La fortune a de puiſſans *appas* pour tout le monde. La gloire a des *charmes* invincibles pour les cœurs ambitieux.

Les plus grands *attraits* ſe trouvent toujours dans l'objet de la paſſion dominante. Les *appas* les plus puiſſans ne ſont pas ceux qui ſont étalés avec le plus d'oſtentation. Les *charmes* ne deviennent véritablement invincibles, que par la ſolidité du mérite & la force du goût.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *apas*, pour les raiſons

données en parlant des *lettres oiſives*.

APPÂT ; ſubſtantif maſculin. C'eſt, au propre, la pâture, la mangeaille, & généralement tout ce dont on ſe ſert, ſoit à la chaſſe, ſoit à la pêche, pour attirer & ſurprendre les animaux. *Les vers ſont un bon appât pour la pêche. Il y a de certains appâts, avec leſquels on attire tous les renards d'une contrée.*

APPÂT, pour attirer toutes ſortes d'animaux quadrupèdes.

Coupez la nature d'une femelle vivante, quand elle eſt en chaleur ; faites ſécher à l'ombre ou à un feu lent, cette nature ; pulvériſez-la, & mêlez la poudre avec quelque nourriture particulière aux animaux de l'eſpèce de cette femelle ; tous ceux du voiſinage viendront où vous aurez placez l'*appât*.

APPÂT, pour faire aſſembler toutes ſortes de poiſſons dans un lieu.

Prenez parties égales de ſang & de fiente de bœuf, de ſang & de fiente de chèvre, de ſang & de fiente de brebis, en obſervant de tirer ces fientes des petites entrailles ; de marjolaine, & de lie de vin odoriférant : joignez à ces drogues autant de moele & de graiſſe de ces animaux que vous jugerez à propos ; broyez & mêlez le tout enſemble : formez enſuite de petites maſſes, que vous jetterez dans l'eau à l'endroit où vous voudrez aſſembler les poiſſons : une heure après vous ferez uſage de vos filets.

APPÂT, ſe dit au figuré, & ſignifie tout ce qui attire ou engage à faire quelque choſe. *L'argent eſt, pour ainſi dire, un appât univerſel, & avec lequel on vient à bout de tout.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde eſt longue.

APPÂTÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APPÂTER.

APPÂTELER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois appâter.

APPÂTER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Ineſcare.* Attirer avec un appât un animal quelconque. *Il s'entend à appâter les renards.*

APPÂTER, ſignifie, par extenſion, donner à manger à quelqu'un qui n'a pas un uſage libre de ſes mains. *On appâte les enfans & les paralytiques.*

APPÂTER, ſignifie encore donner certaines pâtes aux volailles pour les engraiſſer. *Une poularde qu'on appâte bien, eſt graſſe dans huit jours.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

APPATIS ; vieux mot qui ſignifioit autrefois contribution.

APPATISSIER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois règler, convenir des contributions.

APPATRONNER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois comparer avec le patron.

APPAUME, ÉE ; adjectif, & terme de Blaſon. Il ſe dit de la main ouverte ou étendue qui montre la paume.

BAUDRY PIENCOURT, en Normandie, de ſable à trois mains droites, levées & appaumées d'argent.

APPAUVRI, IE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APPAUVRIR.

Un ſang *appauvri*, ſe dit, en termes de Médecine, d'un ſang épuiſé, qui a perdu preſque tout ce qu'il avoit de volatil & de balſamique.

APPAUVRIR ; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe con-

jugue comme *ravir*. *Pauperem facere*. C'eſt, au propre, rendre pauvre, ruiner. *Cette banqueroute a appauvri bien des gens.*

APPAUVRIR, ſe dit, au figuré, d'une langue, & ſignifie la rendre moins abondante & moins expreſſive, par le retranchement de certains mots & de certaines façons de parler. *On veut perfectionner une langue, & on l'appauvrit.*

APPAUVRIR, ſe dit, dans le même ſens, des Ouvrages d'eſprit. Boileau a dit:

Le ſeul courroux d'Achille avec art ménagé,
Remplit abondamment une Iliade entière;
Souvent trop d'abondance appauvrit la matière.

APPAUVRIR, eſt auſſi verbe neutre, & ſignifie devenir pauvre. *La Province appauvrit depuis quelque temps.*

Ce verbe, dans ce dernier ſens, eſt encore pronominal réfléchi. *Cette contrée s'appauvrira, ſi ſon commerce ne ſe rétablit pas.*

On dit proverbialement, *donner pour Dieu, n'appauvrit homme.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

APPAUVRISSEMENT; ſubſtantif maſculin. C'eſt, au propre, l'état d'indigence où l'on ſe trouve par la perte des biens. *Sait-on ce qui a cauſé l'appauvriſſement de cette maiſon?*

APPAUVRISSEMENT, ſe dit, au figuré, de l'état d'une langue, devenue moins abondante par la ſuppreſſion de certains mots & de certaines expreſſions. *Pour éviter l'appauvriſſement d'une langue, il faudroit que l'uſage établît une expreſſion nouvelle, chaque fois qu'il en réforme une ancienne.*

APPEAU; ſubſtantif maſculin. Sorte de ſifflet, avec lequel l'Oiſeleur contrefait la voix des oiſeaux pour les attraper.

APPEAU, ſe dit auſſi d'un oiſeau dont on ſe ſert pour en faire venir d'autres de ſon eſpèce, & les faire tomber dans le piège.

APPEAU, ſe dit, dans le commerce, d'une ſorte d'étain en feuilles qu'on tire de Hollande.

APPEAU, eſt encore un vieux mot de pratique, qui ſignifioit autrefois appel.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne au ſingulier, & longue au pluriel.

APPEL; ſubſtantif maſculin. *Appellatio.* C'eſt, en général, un Acte judiciaire, par lequel une cauſe jugée par un Juge inférieur, eſt portée au Tribunal du Juge ſupérieur, pour raiſon des griefs que l'Appelant prétend avoir contre le Jugement.

L'*Appel* ſe porte du Tribunal qui a rendu la Sentence dont eſt *appel*, à celui où il reſſortit immédiatement. C'eſt ainſi que l'*Appel* des Sentences des moyens & bas Juſticiers, va ordinairement aux Juges des hauts Juſticiers; des hauts Juſticiers aux Bailliages; des Bailliages aux Préſidiaux, & des Préſidiaux aux Parlemens, qui jugent ſouverainement, & en dernier reſſort.

Il faut excepter l'*Appel* en matière criminelle, & en deni de renvoi, & d'incompétence, lequel ſe porte de tous les ſièges directement au Parlement, *omiſſo medio.*

L'*Appel* produit ordinairement deux effets; l'un ſuſpenſif, & l'autre dévolutif: il eſt ſuſpenſif, quand il a pour objet de prévenir un mal qui

ne ſeroit plus réparable s'il avoit lieu : il n'eſt que dévolutif, quand il ne s'agit que de la réforme de certains Jugemens que la Loi ordonne d'exécuter proviſoirement, nonobſtant l'Appel : telles ſont les Sentences des Préſidiaux, rendues au ſecond Chef de l'Edit.

Nous allons donner une idée des différentes ſortes d'Appels en uſage dans le Royaume.

APPEL, en matière criminelle, eſt celui qui ſe porte à la Tournelle Criminelle, par un accuſé. Il eſt ſuſpenſif & dévolutif.

APPEL *à minima*, eſt celui qu'interjettent au Parlement les Gens du Roi, ou des Seigneurs, pour faire infliger au coupable qu'ils pourſuivent, une peine proportionnée à ſon délit, & plus grande que celle qu'a infligée le premier Juge.

APPEL *de deni de renvoi*, ou *de Juge incompétent*, eſt celui qu'on interjette au Parlement, d'une Sentence ou Ordonnance rendue par un Juge incompétent, au préjudice d'un déclinatoire propoſé, & du renvoi qui lui avoit été demandé.

APPEL *de deni de Juſtice*, eſt celui qui s'interjette en conſéquence du refus que fait un Tribunal inférieur, de juger une affaire pendante pardevant lui, & en état d'être jugée.

Cet *Appel* doit être précédé de deux ſommations de juger, pour vérifier que l'Appelant ne ſe plaint pas témérairement ; & pour procéder ſur l'*Appel*, il fait intimer le Chef de la Compagnie, & le Rapporteur.

APPEL *en adhérant*, eſt celui qu'on interjette d'une Sentence qui en confirme une autre dont on eſt déja Appelant.

APPEL *en tant que de beſoin*, eſt un Appel indéterminé qu'on interjette pour obvier à l'avantage qu'une partie adverſe voudroit tirer d'une Sentence qu'elle ſuppoſeroit acquieſcée.

APPEL *comme d'abus*, eſt celui qui s'interjette des Ordonnances, Sentences, ou Actes des Officialités, ou Juges d'Egliſe. *Voyez* ABUS.

APPEL *incident*, eſt celui qu'on interjette pendant le cours d'une Inſtance ou Procès, quand une des parties fonde ſon droit ſur une Sentence qui préjudicie à l'autre.

APPEL *reſpectif*, ſe dit de celui qu'interjettent l'une & l'autre des parties adverſes, qui ſe prétendent lèzées par la Sentence rendue ſur leurs conteſtations.

L'*Appel* périt par le laps de trois ans ; & ſi l'Appelant a négligé pendant ce temps de pourſuivre ſon appel, il en eſt déchu, & n'eſt plus reçu à en interjetter un ſecond ; ce qui s'appelle *péremption d'appel*, ou *appel périmé*.

Quand le Jugement, dont eſt *appel*, eſt confirmé, l'Appelant eſt condamné à 6 liv. d'amende dans les Préſidiaux, & à 12 liv. dans les Cours ſupérieures, outre les dépens.

APPEL, ſe dit, par extenſion, du défi qu'on fait à quelqu'un de ſe battre en duel. *Voyez* DUEL.

APPEL, ſe dit auſſi de la dénomination qu'on fait à haute voix des perſonnes qui doivent ſe trouver dans quelque Aſſemblée indiquée. *Cet homme n'étoit pas à l'appel.*

APPEL, ſe dit, en termes de l'Art Militaire, de celui que font trois fois par jour les Sergens dans leurs Compagnies, pour reconnoître ſi tous les ſoldats ſont préſens.

APPEL, ſe dit auſſi du ſignal des tambours & des trompettes, pour aſſembler une troupe.

On dit *aller à l'appel des ſenti-*

nelles ; pour dire, répondre aux ſentinelles.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne au ſingulier, & longue au pluriel, qui n'eſt guères uſité.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *apel*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

APPELANT, ANTE; adjectif verbal, & terme de Palais. Il déſigne celui qui appelle d'une Sentence, ou d'un Jugement. *Le Tuteur eſt appelant de l'Ordonnance du Subſtitut.* Voyez APPEL.

Ce mot s'emploie auſſi ſubſtantivement. L'*Appelant perdra ſon procès.*

APPELANT, ſe dit encore des oiſeaux qui ſervent à en appeler, & faire attraper d'autres. *Il prendra des Canards, il a un bon appelant.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un appelant plaideur*, mais *un plaideur appelant.*

APPELÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Appellatus, a, um.* Voyez APPELER.

APPELÉ, RAPPORTÉ, ſe dit au Palais quand un Avocat préſent, ayant demandé défaut contre la partie adverſe qui ne comparoît pas, après la cauſe appelée, M. le Préſident dit, *faites-là appeler & rapporter ;* en conſéquence on donne un Mémoire à l'Huiſſier, qui va appeler le défaillant à la barre de la Cour, & revient faire ſon rapport, ſur lequel le défaut ſe prononce. C'eſt cet appel & ce rapport de l'Huiſſier, qui ſe nomment *appelé, rapporté.*

APPELER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Appellare.* C'eſt, au propre, nommer une perſonne, ou une choſe. *Savez-vous comme on appelle ce minéral ?*

APPELER, ſignifie, par extenſion, déſigner une perſonne, ou une choſe par quelque qualité, bonne ou mauvaiſe. *J'appelle un ſot celui qui raiſonne de ce qu'il ignore.*

APPELER, ſignifie auſſi, par extenſion, ſe ſervir de la voix, ou de quelque ſigne, pour faire venir quelqu'un. *On l'a appelé, & il n'a pas voulu venir.*

APPELER, ſignifie, dans le même ſens, prononcer à haute voix les noms de ceux qui doivent ſe trouver dans quelque lieu indiqué. *On ne doit appeler que ceux qui ont des actions ſur cette Compagnie.*

APPELER *une cauſe*, c'eſt au Palais, nommer à haute voix les perſonnes qui ont le procès qu'on doit plaider, pour avertir leurs Avocats de parler. *Cet Avocat parlera dans la cauſe qu'on vient d'appeler.*

APPELER, ſignifie, toujours par extenſion, envoyer chercher quelqu'un. *Allez appeler le Curé.*

APPELER, ſe dit du cri, par le moyen duquel les animaux ſont venir à eux ceux de leur eſpèce. *Le pigeon appelle la colombe.*

APPELER *au ſecours*, ſignifie crier au ſecours, engager quelqu'un à venir aider, ſecourir.

APPELER *en duel*, ſignifie défier, & envoyer défier. *Voyez* DUEL.

APPELER, ſe dit d'un ſigne quelconque, dont on ſe ſert pour faire qu'on s'aſſemble, ou qu'on ſe trouve en quelque endroit. *La trompette, le tambour, le canon, les cloches nous appellent.*

On dit *appeler* les lettres, pour *épeler*. Ce dernier eſt plus uſité.

APPELER, ſignifie citer, faire comparoître devant le Juge. *Il s'eſt fait appeler en témoignage, en Juſtice. Il appellera en garantie celui qui lui a vendu la maiſon.*

APPELER, s'emploie dans le ſens neutre, & ſignifie ſe plaindre au Juge ſupérieur, d'une Sentence rendue par le Juge inférieur, & lui demander la réforme de cette Sentence. *On appelle au Parlement de la plûpart des Sentences de ce Bailliage.* Voyez APPEL.

Dans ce ſens, *appeler* gouverne, en régime compoſé, les prépoſitions *de, du, de la, des,* & les prépoſitions *à, au, à la, aux*, comme on vient de le voir dans l'exemple donné.

APPELER, s'emploie au figuré, & ſe dit de tout ce qui engage, invite, oblige à quelque démarche, & à ſe rendre en quelque lieu, pour quelque choſe que ce ſoit. *La gloire vous appelle à l'Armée.*

APPELER, ſe dit, dans le même ſens, du penchant, de l'inclination que l'on a pour un état, pour une profeſſion. *Cet Abbé n'étoit pas appelé à l'état Eccléſiaſtique.*

APPELER, ſe dit auſſi des inſpirations de Dieu, & des ſignes intérieurs ou extérieurs, par leſquels il manifeſte ſa volonté. *Le Sage eſt ſoumis quand Dieu l'appelle.*

APPELER, eſt verbe pronominal réfléchi. *Ma nièce s'appelle Adelaïde. Il ne ſait pas comment je m'appelle. Cette entrepriſe s'appelle une extravagance.*

On dit proverbialement d'un homme qui dit trop librement ou trop franchement ſa manière de penſer, *qu'il appelle les choſes par leur nom.*

On dit auſſi proverbialement, familièrement & figurément de quelqu'un qui ne veut pas reſter, quoiqu'on faſſe pour l'empêcher de partir, *que c'eſt le chien de Jean de Nivelle, qui s'en va quand on l'appelle.*

On dit encore, dans le même ſens, qu'*on en appelle ;* pour exprimer qu'on ne conſent pas à une choſe propoſée. *Vous dites que je vous donnerai à dîner, mais j'en appelle.*

On dit de même d'un homme guéri d'une maladie conſidérable, *qu'il en a appelé.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez que le pénultième *e* des temps ou perſonnes de ce *verbe* qui eſt ſuivi d'un *e* muet, prend le ſon de l'*e* moyen, parce que le génie de la langue ne ſouffre pas deux *e* de ſuite abſolument muets. Dans *j'appelle*, la ſyllabe *pel* eſt moyenne.

L'ancien uſage écrit *appeller*, avec le Dictionnaire de Trévoux ; l'Académie Françoiſe écrit *appeler, j'appelle, j'appellerai :* nous croyons qu'il faudroit ſupprimer un *p*, de même qu'un *l* dans *j'appelle* & *j'appellerai*, & écrire, *apeler, j'apèle*, &c. en donnant l'accent grave à l'*e* qui précède l'*e* muet, pour ſuppléer le *l*. *Voyez* lettres oiſives.

Voyez NOMMER, pour les différences relatives qui en diſtinguent *appeler.*

APPELLATIF; adjectif, & terme de Grammaire. Il ſe dit d'un nom qui convient à tout un genre, & à toute eſpèce.

Le nom appellatif eſt oppoſé à nom propre. Le premier eſt commun à pluſieurs individus, le ſecond ne convient qu'à un ſeul. Le mot *animal*, eſt un nom appellatif, parce qu'on peut dire d'un chien, qu'il eſt un animal; d'un cheval, qu'il eſt un animal; d'un éléphant, qu'il eſt un animal, &c. Les mots *Alexandre* & *Paris*, ſont des noms propres, qui repréſentent des individus particuliers. On ne peut dire d'aucun autre individu, qu'il eſt Alexandre ou Paris.

APPELLATION; ſubſtantif féminin, & terme de Palais. C'eſt la même choſe qu'appel. *Voyez* ce mot.

Appellation, ſe dit particulièrement en certaines formules d'Arrêts & de Jugemens. *La Cour a mis l'appellation au néant. Ce qui ſera exécuté, nonobſtant oppoſition, ou appellation quelconque.*

On dit auſſi une *appellation verbale*; pour déſigner, un appel interjetté d'une Sentence prononcée à l'Audience, & l'on ne dit pas un *appel verbal.*

Appellation *des lettres*, ſe dit, par extenſion, de l'action d'épeler.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, la quatrième brève, la cinquième encore au ſingulier; mais elle devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

APPELLES; ſubſtantif maſculin, & terme de Fleuriſte. Il ſe dit d'un bel œillet qui porte bien ſes feuilles. La fleur en eſt aſſez large. La couleur eſt un fond blanc, panaché d'un violet brun.

APPENDICE; ſubſtantif maſculin. *Appendix.* Ce mot déſigne un ſupplément qui ſe joint à la fin d'un ouvrage, avec lequel il a du rapport.

Appendice, eſt auſſi un terme d'Anatomie, qui ſe dit d'une partie détachée en quelque manière d'une autre partie, à laquelle cependant elle eſt adhérente ou continue.

Il y a des appendices membraneuſes de différentes figures en diverſes parties intérieures du corps humain.

Les *appendices* adipeuſes du *colon* & du *rectum*, dit Winſlow, ſont diſpoſées d'eſpace en eſpace le long de ces inteſtins, & elles ſont des alongemens particuliers de leur tunique externe ou commune. Elles ont la même ſtructure que le grand épiploon. Leur duplicature renferme auſſi un tiſſu cellulaire qui eſt plus ou moins rempli de graiſſe, ſelon le plus ou le moins d'embonpoint.

Attenant l'inteſtin, elles forment chacune une baſe large & mince, & elles ſe terminent par des mammelons très-irréguliers, & plus épais que leurs baſes. Ces baſes y ſont d'abord arrangées longitudinalement, & comme ſur une même ligne; enſuite elles le ſont obliquement, & enfin plus ou moins tranſverſalement, ſur-tout vers l'inteſtin *rectum*, & ſur cet inteſtin.

Ces *appendices* ſont en général, pour la plûpart ſéparées les unes des autres. Quelques-unes de celles dont les baſes ſont arrangées longitudinalement, communiquent enſemble par des traces de communication fort étroites, & très-peu

saillantes, qui vont des unes aux autres. Quand on fait un petit trou à la membrane d'une de ces appendices, & qu'on y ſouffle, on la fait gonfler comme une petite veſſie inégale, & on fait paſſer le vent ſous la tunique voiſine du *colon* ou du *rectum*.

Il y a les *appendices* de l'os hyoïde, qui ſont deux petits corps ſemblables à deux grains de froment, placés ſur l'articulation de l'os hyoïde, avec ſes cornes.

Il y a encore l'*appendice xiphoïde*, qui eſt la même choſe que le cartilage de ce nom. *Voyez* XIPHOÏDE.

Ce mot eſt féminin au pluriel.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, changer le premier *e* en *a*, le *c* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *apandiſe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

APPENDRE; verbe actif de la quatrième conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *fendre*. *Appendere*. Pendre, attacher quelque choſe à un mur, à une voûte, à un lambris, &c. il ſe dit particulièrement de ce que l'on conſacre, ou qu'on dépoſe dans une Egliſe, dans un temple, dans un lieu public en ſigne de triomphe ou de reconnoiſſance. *Les Romains appendoient aux murs du Capitole, les dépouilles des ennemis*.

Ce verbe, outre ſon régime ſimple, gouverne en régime compoſé les prépoſitions *à*, *au*, *à la*, *aux*, comme on vient de le voir dans l'exemple donné.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

La quantité proſodique des autres temps de ce verbe, ſuit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *fendre*. Voyez au mot VERBE, les règles indiquées.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, changer le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *apandre*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

APPENDU, UE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APPENDRE.

APPENRADE; nom propre d'une ville maritime du Duché de Sleſwick, défendue par une Citadelle.

APPENS; *Voyez* GUET-A-PENS.

APPENSE, DE FAIT APPENSÉ; vieux mot qui ſignifioit autrefois de guet-à-pens.

APPENSER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois agir après réflexion.

APPENTIS; ſubſtantif maſculin. *Appendix*. Terme d'Architecture, qui ſe dit d'un petit bâtiment appuyé contre un plus élevé, & dont le comble n'eſt compoſé que d'une demi-ferme. C'eſt une eſpèce d'angar.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième longue.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, changer l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *apantis*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

APPENZEL; nom propre d'un des Treize Cantons Helvétiques, qui a pour capitale une ville du même nom, ſituée aux pieds d'une montagne, ſur la rivière Sinter, à quatre lieues de Saint-Gal.

Ce Canton ſubſiſte du produit de ſes troupeaux.

APPERDU ; vieux mot qui ſignifioit autrefois éperdu.

APPERT ; terme de Juriſprudence, qui ſignifie il apparoît, il eſt évident. *Il appert par cette quittance, que l'obligation eſt acquittée en partie.*

Dans les Lettres de Chancellerie, le Roi dit, *s'il vous appert de la vérité de l'expoſé*, c'eſt-à-dire, ſi la vérité de l'expoſé vous eſt prouvée.

Ce mot eſt la troiſième perſonne du ſingulier du préſent de l'indicatif du verbe *apparoir.*

APPERTÈSE, APPERTISE ; vieux mots qui ſignifioient autrefois induſtrie, dextérité.

APPESANTI, IE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APPESANTIR.

APPESANTIR ; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir. Aggravare.* C'eſt, au propre, rendre plus lourd, moins propre au mouvement, à agir. *Les chaleurs de l'été appeſantiſſent le corps.*

APPESANTIR, ſe dit au figuré, en parlant des facultés & des fonctions de l'eſprit. *Ses productions journalières prouvent que ſon âge n'a pas encore appeſanti ſon génie.*

APPESANTIR, ſe dit auſſi figurément, en parlant de la colère de Dieu, & des châtimens que ſa Juſtice inflige aux pécheurs. *Tremblez, ames perfides, que Dieu n'appeſantiſſe ſon bras ſur vous.*

APPESANTIR, eſt auſſi pronominal réfléchi au propre & au figuré. *Exemples.* Au propre. *Le corps s'appeſantit avec le temps*

Au figuré. *L'eſprit s'appeſantit avec le corps. La main de Dieu s'appeſantit ſur cette Nation.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième moyenne, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *apezantir*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

APPESANTISSEMENT ; ſubſtantif maſculin. Etat d'une perſonne appeſantie de corps ou d'eſprit, par quelque cauſe que ce ſoit. *Son corps, ſon eſprit ſont dans l'appeſantiſſement.*

APPESART ; vieux mot qui ſignifioit autrefois cauchemar.

APPETE, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APPÉTER.

APPÉTENCE ; ſubſtantif féminin, & terme de Phyſique, qui déſigne l'action d'appéter. *L'appétence du fer vers l'aimant.*

APPÉTER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Terme de Phyſique, qui ſignifie deſirer par inſtinct, par inclination naturelle, indépendamment de la raiſon. *Il eſt naturel à la femelle d'appéter le mâle, & à l'eſtomac d'appéter des alimens.*

APPÉTIBILITÉ ; vieux mot qui ſignifioit autrefois appétence.

APPÉTISSANT, ANTE ; adjectif. C'eſt, au propre, ce qui excite, ce qui réveille l'appétit. *Ces ſauciſſes ſont appétiſſantes.*

APPÉTISSANT, ſe dit au figuré, de ce qui plaît aux yeux, qui excite l'amour, les deſirs. *La taille de cette nymphe eſt bien appétiſſante.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un appétiſſant morceau*, mais *un morceau appétiſſant*.

Il faudroit ſupprimer un *p* & un *s* qui ſont oiſifs, & écrire, d'après la prononciation, *apétiſant*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

APPÉTIT; ſubſtantif maſculin. C'eſt, en général, l'acte par lequel l'ame deſire quelque choſe pour la ſatisfaction des ſens. *Le ſage n'écoute pas toujours ſon appétit. Les hommes ont un appétit naturel pour la volupté.*

Appétit, ſe dit particulièrement, du deſir, du beſoin de manger. *Je ſuis ſans appétit depuis huit jours. Il faut vous promener, l'appétit reviendra Alexandre diſoit que l'appétit étoit un excellent cuiſinier.*

On appelle en Philoſophie, *appétit concupiſcible*, l'acte par lequel l'ame ſe porte vers l'objet qu'elle regarde comme un bien: & *appétit iraſcible*, l'acte par lequel elle repouſſe ce qu'elle regarde comme un mal.

On dit proverbialement & familièrement d'un jeune homme qui trouve tout bon, que *c'eſt un cadet de haut appétit.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un avide de richeſſes, que *c'eſt un homme de bon appétit.*

On dit, dans le même ſens, que *l'appétit vient en mangeant;* pour dire, que plus on a de bien, plus on veut en acquérir.

On dit encore, dans le même ſens, *qu'un homme a l'appétit ouvert de bon matin;* pour dire, qu'il recherche prématurément une choſe profitable.

On dit auſſi, *demeurer ſur ſon appétit;* pour dire, ne pas obtenir tout ce qu'on deſiroit.

A l'appétit, eſt une expreſſion adverbiale & familière, qui ſignifie faute de dépenſer, par envie d'épargner: *A l'appétit de cinquante écus, il a manqué cette acquiſition.*

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *apétit*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

APPEVILLE; nom propre d'un Bourg de France, en Normandie, ſur la Rille, à ſix lieues & demie, oueſt-ſud-oueſt, de Rouen.

APPHA; nom propre d'une Ville que Ptolémée place en Aſie, dans la Parthie.

APPHADANA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de la Méſopotamie.

APPIADE; adjectif féminin, ſubſtantivement pris, & terme de Mythologie. On donnoit ce nom à Rome à cinq divinités qui avoient leurs temples près des fontaines d'Appius, dans la grande place de Céſar. Vieſta, Pallas, Venus, la Concorde & la Paix étoient les cinq Appades.

APPIARIA; nom propre d'une ville de la baſſe Myſie, de laquelle parle Antonin.

APPIDANUS; nom propre d'une rivière, dont parle Properce. Elle coule en Theſſalie où elle a ſon embouchure dans le Pénée.

APPIENNE; (la voie) c'eſt un grand chemin pavé qui conduit de Rome

à Capoue. Il fut ainſi appelé du nom du Cenſeur *Appius Claudius*, qui le fit conſtruire l'an 244 de la fondation de Rome.

APPIPAUDER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois parer avec affectation & recherche.

APPITOYER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois s'attendrir, être touché.

APPLAUDI, IE; adjectif & participe paſſif. *Plauſus, a, um.* Voyez APPLAUDIR.

APPLAUDIR; verbe actif & neutre de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir. Plaudere.* Ce verbe exprime, au propre, l'action de battre des mains, en ſigne d'approbation. *Exemples.* Dans le ſens actif. *On a beaucoup applaudi la nouvelle Actrice.*

Dans le ſens neutre. *Le Public a applaudi à la nouvelle Pièce.*

On voit par cet exemple, que ce verbe forme, comme à l'actif, ſes temps compoſés avec l'auxiliaire *avoir;* & qu'il a pour régime indirect ou compoſé, les prépoſitions *à, au, à la, aux.*

APPLAUDIR, s'emploie au figuré, & ſignifie louer, approuver ce que quelqu'un dit ou fait, & le témoigner de quelque manière que ce ſoit. *Quand il étoit en faveur, on applaudiſſoit même à ſes extravagances.*

APPLAUDIR, eſt auſſi pronominal réfléchi, & ſignifie s'admirer, ſe féliciter. *Il eſt ordinaire aux ſots de s'applaudir.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

APPLAUDISSEMENT; ſubſtantif maſculin. Une approbation caractériſée par des battemens de mains, des acclamations, ou autres ſignes de pareille nature. *Quand ce Héros parut, l'applaudiſſement fut général.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, la quatrième très-brève, & la cinquième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *p* & un *ſ* qui ſont oiſifs, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aplaudiſemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

APPLECT; vieux mot qui ſignifioit autrefois harnois.

APPLEDORE; nom propre d'une ville d'Angleterre, ſur la rivière de Rother, dans le Comté de Kent, à ſeize milles, au ſud, de Cantorbery.

APPLEGÉ, ÉE, adjectif & participe paſſif. *Voyez* APPLÉGER.

APPLEGEMENT; ſubſtantif maſculin, & terme de Coutume, qui ſignifie cautionnement.

Ce terme a auſſi été uſité au Palais anciennement, pour déſigner ce que nous appelons aujourd'hui *action poſſeſſoire.*

APPLÉGER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Ce verbe eſt un terme de Juriſprudence coutumière, qui ſignifie donner caution.

APPLICABLE; adjectif des deux genres. *Applicandus, a, um.* Ce mot ſe dit au propre & au figuré, & déſigne ce qu'on doit appliquer, ce qui eſt propre, ou deſtiné à être appliqué à quelque choſe. *Exemples.* Au propre. *Il faut applatir cette ſaillie, pour rendre l'or-*

nemene applicable à la colonne.

Au figuré. *Cette maxime ne peut être applicable à la queſtion qui s'agite.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une applicable propoſition*, mais *une propoſition applicable.*

APPLICATION ; ſubſtantif féminin. *Applicatio.* C'eſt, au propre, l'action par laquelle on applique une choſe ſur une autre. *L'application de ce cataplaſme ſur l'enflure, la diſſipera.*

Application, ſe dit figurément de l'adaptation d'une Sentence, d'un ſentiment, d'une maxime, d'un diſcours. *Il s'eſt fait l'application d'une raillerie qui ne s'adreſſoit pas à lui. Vous faites une fauſſe application de ce paſſage, de cette maxime, de cette opinion.*

Application *d'une ſcience à une autre*, ſe dit, en général, de l'uſage qu'on fait des principes & des vérités qui appartiennent à l'une, pour perfectionner & augmenter l'autre. C'eſt ainſi que le célèbre Deſcartes, qui, le premier, fit l'application de l'algèbre & de l'analyſe à la géométrie, rendit le ſervice le plus mémorable aux Mathématiques.

Application des mérites de Jesus-Christ, ſe dit, en termes de Théologie, de l'action par laquelle notre Sauveur nous transfère les mérites acquis par ſa vie & par ſa mort.

Application, ſignifie auſſi attention. *Il a beaucoup d'application à la Chimie. Cette affaire exige de l'application.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, la quatrième brève, & la cinquième encore au ſingulier ; mais celle-ci eſt longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot, n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

APPLIQUE ; ſubſtantif féminin. Terme uſité pour déſigner certaines choſes qui s'appliquent à d'autres, dans certains ouvrages.

Les Orfèvres appellent *Pièces d'applique*, tout ce qui s'aſſemble par charnières, goupilles, agraffes, crampons, clous, &c.

Applique, ſe dit, dans la Ménuiſerie de rapport, de l'art par lequel on enchaſſe une pièce dans une autre, comme dans les ouvrages de marqueterie.

Applique, ſe dit auſſi, chez les Metteurs-en-Œuvre, d'une plaque d'or ou d'argent en plein, où l'on a fait pluſieurs trous, autour de chacun deſquels on ſoude une ſertiſſure qui ſe rabat ſur les pierres, pour les retenir dans ces trous.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

APPLIQUÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Appliquer.

On dit de quelqu'un, qu'*il eſt un homme appliqué, fort appliqué* ; pour dire, qu'il eſt d'un caractère à s'appliquer ſans réſerve à l'objet dont il s'occupe.

Appliquée, ſe dit ſubſtantivement, en termes de Géométrie, d'une ligne droite, tirée d'un point de la circonférence d'une courbe, perpendiculairement à ſon axe. C'eſt la même choſe qu'*ordonnée.*

APPLIQUER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Apponere.*

C'eſt, au propre, l'action de mettre une choſe ſur une autre, de manière qu'elle y ſoit adhérente. *On a appliqué des couleurs ſur cette étoffe. Il faut appliquer ce remède ſur la plaie.*

On dit, *appliquer une perſonne à la queſtion;* pour dire, lui faire ſouffrir le tourment de la queſtion. *On doit l'appliquer à la queſtion, pour avoir révélation de ſes complices.*

On dit familièrement, *appliquer un ſoufflet;* pour dire, frapper quelqu'un d'un ſoufflet. *Pour toute réponſe, il lui appliqua un ſoufflet.*

APPLIQUER, ſe dit, dans le ſens figuré & en matière de comparaiſon, de l'action d'adapter à un ſujet quelque ſentence, quelqu'opinion, quelque maxime, quelque paſſage. *L'opinion de cet Auteur ne peut s'appliquer à la queſtion. C'eſt mal à propos qu'il voudroit appliquer à ſes vues l'intention du Prince.*

APPLIQUER, ſignifie auſſi, dans le ſens figuré, donner beaucoup d'attention à quelque choſe. *Il s'applique particulièrement à la Muſique. On l'engage à appliquer ſon eſprit à quelque choſe d'utile.*

APPLIQUER, s'emploie pour exprimer la deſtination, l'uſage d'une choſe à l'égard d'une autre. *Il falloit appliquer cette ſomme aux réparations de la maiſon.*

APPLIQUER, ſignifie, en termes de Mathématique, tranſporter une ligne dans une figure quelconque, de manière que les extrémités de cette ligne ſe trouvent dans le périmètre de la figure.

APPLIQUER, eſt auſſi verbe pronominal réfléchi, & ſignifie s'approprier, s'attribuer, prendre pour ſoi. *Exemples.* Dans le ſens de s'approprier. *Il ne falloit pas qu'il s'appliquât tout l'honneur d'un ouvrage, à l'invention duquel il n'avoit aucune part.*

Dans le ſens de s'attribuer: *Pourquoi s'appliquer un propos qui ne s'adreſſoit pas à lui?*

Dans le ſens de prendre pour ſoi: *Il s'applique les aumônes qu'on lui confie pour les Pauvres.*

Ce verbe, outre ſon régime ſimple, gouverne, en régime compoſé, les prépoſitions *à, au, à la, aux,* comme on a pu le remarquer dans les exemples donnés.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *apliker*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

APPLIS; terme de Coutume, qui déſigne, dans la Breſſe, les outils qu'un Propriétaire fournit à ſon Fermier pour exploiter ſa ferme.

APPLOIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois baiſſer la tête par crainte ou par reſpect.

APPLOIT; vieux mot qui ſignifioit autrefois filets, & tout ce qui eſt néceſſaire pour la pêche.

APPOIÉE, APPOIEMENT, vieux mots qui ſignifioient autrefois appui, accoudoir.

APPOIEUR; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſoutien.

APPOIGNY; nom propre d'un bourg de France, en Champagne, ſitué près de l'Yonne, environ à deux lieues, nord-nord-oueſt, d'Auxerre.

APPOINT; ſubſtantif maſculin, &

terme de banque. Il ſe dit d'une ſomme qui fait la ſolde d'un compte, ou le montant d'un article.

APPOINT, ſe dit auſſi de la monnoie qui ſert à achever une ſomme dont le payement ne peut ſe faire juſte avec les eſpèces principales qu'on emploie. *Par exemple :* Je dois payer cent écus avec de l'or ; il me faut douze louis de 24 liv. l'un, & un *appoint* de 12 liv.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne au ſingulier, & longue au pluriel.

APPOINTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APPOINTER.

APPOINTÉ ET JOINT, ſe dit du règlement qui appointe un incident, qu'on joint pour cauſe de connéxité, à une inſtance déja appointée.

On appelle *Arrêt par appointé*, celui dont conviennent les parties, ordinairement par l'avis de leurs conſeils reſpectifs.

APPOINTÉ, ſe dit d'un ſoldat, d'un homme de guerre dont la paye eſt plus forte que celles des autres. *Un Sergent appointé.*

On dit proverbialement de deux hommes dont les opinions ſe contrarient, *qu'ils ſont appointés contraires.*

APPOINTÉ, eſt auſſi un terme de l'Art Héraldique, & ſe dit de deux choſes qui ſe touchent par les pointes. Deux chevrons peuvent être appointés; trois épées miſes en pointe peuvent être appointées en cœur, trois flèches de même, &c

AQUIN, en Dauphiné, d'azur à quatre piles renverſées d'argent, appointées vers le chef en chevron.

APPOINTEMENT; ſubſtantif maſculin, & terme de Palais. Il ſe dit d'un jugement interlocutoire, qui détermine de quelle manière une affaire ſera inſtruite, quand elle n'eſt pas de nature à être jugée à l'audience.

Comme il y a différentes manières d'inſtruire les procès, les *appointemens* reçoivent auſſi des dénominations différentes.

APPOINTEMENT A FAIRE PREUVE, eſt un jugement qui ordonne une enquête. *Voyez* ENQUÊTE.

APPOINTEMENT A METTRE, eſt celui qui ſe prononce dans des affaires légères, ou qui requièrent un jugement prompt & ſommaire; raiſons pour leſquelles on ne les appointe pas en droit.

Cet *appointement* ſe remplit par un ſimple inventaire de production, raiſonné, lequel contient quelques réflexions, & indique les inductions à tirer des pièces produites. *L'appointement à mettre*, eſt le moins diſpendieux de tous les *appointemens ;* il doit ſe remplir dans trois jours.

APPOINTEMENT EN DROIT A ÉCRIRE ET PRODUIRE, eſt celui qui ſe prononce en première inſtance, ſur les demandes & les plaidoiries des Parties, lorſque leurs objets ſont compliqués & embarraſſés de faits, ou qu'il s'agit de prononcer ſur des pièces & des titres dont l'examen ſeroit difficile à l'audience.

Les délais, pour remplir cet *appointement*, ſont de huitaine.

APPOINTEMENT AU CONSEIL, eſt celui que l'on prononce à l'audience de la Grand'Chambre du Parlement, ſur l'appellation verbale qui y a été portée, & qui ne peut y être jugée, à cauſe des pièces à examiner, ou d'autres circonſtances.

Toutes ces ſortes d'*appointemens*, dont nous venons de parler, doivent être prononcées à la pluralité des voix.

APPOINTEMENT A OUIR DROIT COMME DEVANT, eſt celui qui ſe prononce par une Cour, où une affaire appointée dans une autre Cour, eſt envoyée par Arrêt du Conſeil, ou quand le Juge ſupérieur évoque une affaire appointée.

APPOINTEMENT DE CONCLUSION, eſt celui qui ſe prononce ſur l'appel d'une Sentence, rendue en procès par écrit.

Il y a trois ſortes d'*appointemens de concluſion*.

L'appointement de concluſion ſimple, qui eſt celui par lequel on eſt réglé à fournir griefs, & réponſes à griefs, ſur l'appel d'une Sentence rendue en procès par écrit.

L'appointement de concluſion & joint, qui eſt celui par lequel un procès par écrit, eſt joint à un autre procès par écrit, déja diſtribué, avec lequel il a du rapport, pour être fait droit par un ſeul & même jugement.

L'appointement de concluſion, contenant appointement au Conſeil & joint, eſt celui par lequel un appel verbal eſt appointé & joint à un appel en procès par écrit, auquel il a rapport.

APPOINTEMENT GÉNÉRAL, ſe dit, au Parlement de Paris, du Règlement par lequel toutes les cauſes du rôle des lundis, mardis & jeudis matin, de la Grand'Chambre, qui n'ont pu être plaidées à leur tour, ſont appointées de droit, en conſéquence de la Déclaration du 15 Mars 1673; mais il faut excepter de cette diſpoſition les appellations comme d'abus, les régales, les requêtes civiles, les appellations de ſimples appointemens en droit, & les cauſes qui ſe terminent par expédient.

APPOINTEMENT DE DÉBATS DE COMPTE, ſe dit du jugement, qui, après le délai écoulé de la communication d'un compte, ordonne que les oyans fourniront leurs débats.

APPOINTEMENS, ſe dit, au pluriel, des gages & penſions qu'on donne aux Officiers & aux principaux Domeſtiques des Maiſons illuſtres. *Ce Prince donne des appointemens conſidérables à ſes Officiers.*

On dit familièrement de quelqu'un qui aide à la dépenſe & à la ſubſiſtance d'une maiſon, qu'*il fournit à l'appointement*, ou *aux appointemens*.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *apointemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

APPOINTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Palais, qui ſignifie régler par appointement une conteſtation judiciaire. *Les Juges ont appointé le procès à la pluralité des voix.* Voyez APPOINTEMENT.

Autrefois *appointer* ſignifioit *terminer à l'amiable*; mais il n'eſt plus uſité dans cette acception.

APPOINTER, eſt un terme de Corroyeurs, qui ſignifie donner la dernière foule aux cuirs, pour les préparer à recevoir le ſuif.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*appointe*, la ſyllabe *poin* eſt longue.

APPOINTEUR; ſubſtantif maſculin. Ce mot ſe dit en mauvaiſe part, de certains Juges prévaricateurs qui ne vont aux Audiences que quand leur voix peut ſervir à faire appointer le procès d'une partie qu'ils veulent favoriſer.

On appelle encore *appointeur*, quiconque ſe mêle de concilier des différends, & d'accommoder des procès.

APPOINTIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois préparer, arranger.

APPOINTISSER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce mot eſt en uſage parmi le peuple, pour ſignifier rendre pointu. *Appointiſſez ce couteau.*

APPONDURE; ſubſtantif féminin, & terme de Rivière, uſité dans la compoſition d'un train, pour déſigner la portion de perche dont on ſe ſert pour fortifier le chantier, quand il eſt trop foible.

APPORT; ſubſtantif maſculin. Lieu public où les Marchands s'aſſemblent pour vendre leurs Denrées. *Il n'y avoit autrefois que deux Apports à Paris.*

APPORT DE PIÈCES, ſe dit du dépôt qu'on fait dans un Greffe, ou chez un Notaire, de certaines pièces ou papiers. On appelle *Acte d'apport*, celui qui ſe délivre en reconnoiſſance de ce dépôt.

APPORTS, ſe dit au pluriel dans pluſieurs Coutumes, des biens meubles & immeubles qu'une femme apporte en mariage. *Cette femme répétera ſes apports.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

APPORTAGE; ſubſtantif maſculin, & terme de Rivière. Il ſe dit de la peine & du ſalaire de celui qui apporte quelque fardeau. *Combien vous a coûté l'apportage de ces fagots?*

APPORTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Allatus, a, um.* Voyez APPORTER.

APPORTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Afferre.* Ce verbe exprime l'action de porter une choſe d'un endroit dans un autre, où eſt la perſonne qui parle, ou de laquelle on parle. *Apportez-moi mon chapeau. Il faut apporter à Madame ſon manteau.*

APPORTER, ſe dit, par extenſion, des effets qu'une femme apporte en mariage. *Cette Dame a apporté de grands biens à ſon mari.*

APPORTER, s'emploie au figuré, & ſignifie faire naître, produire, alléguer, citer, employer, former. *Exemples.* Dans le ſens de faire naître: *le printemps apporte la joie & la gaieté dans les campagnes.*

Dans le ſens de produire: *les neiges apportent le froid.*

Dans le ſens d'alléguer: *les raiſons qu'il apportoit, n'étoient pas ſuffiſantes.*

Dans le ſens de citer: *s'il n'apporte d'autre autorité que l'avis d'un Procureur.*

Dans le ſens d'employer: *il falloit apporter plus de prudence dans cette négociation.*

Dans le ſens de former: *c'étoit apporter un obſtacle conſidérable à la concluſion de cette affaire.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous

l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupppimer un *p* qui eſt oiſif, & écrire, *aporter*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

Voyez PORTER, pour les différences relatives qui en diſtinguent *apporter*, &c.

APPORTIONNER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois donner à quelqu'un la portion de bien qui lui appartenoit.

APPOSÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APPOSER.

APPOSER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Apponere*. Action de mettre, d'appliquer une choſe ſur une autre. *Appoſer des affiches*; *Appoſer le ſcellé*.

APPOSER, ſignifie, par extenſion, inſérer: ainſi l'on dit, *appoſer une clauſe, une condition à un contrat*; pour dire, y inſérer une clauſe, une condition.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*appoſe*, la ſyllabe *po* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *apoze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

APPOSITION; ſubſtantif féminin. Action d'appoſer, de joindre une choſe à une autre. *Les Gens du Roi ordonnèrent l'appoſition du ſcellé.*

APPOSITION, ſe dit, en termes de Phyſique, de la jonction de certaines ſubſtances à d'autres ſubſtances de la même eſpèce. C'eſt ainſi que l'on croit que la plûpart des corps du règne minéral, ſe forment par l'appoſition de parties qui s'attachent les unes aux autres.

APPOSITION, ſe dit, en termes de Grammaire & de Rhétorique, d'une figure, par laquelle un ſubſtantif ſe trouve joint à un autre, ſans particule conjonctive, & par une façon de parler elliptique, pour exprimer quelque qualité particulière de la choſe dont on parle; de manière que le ſecond ſubſtantif eſt employé adjectivement comme qualificatif de l'autre. Quand je dis, *l'amour, tyran des cœurs*; c'eſt comme ſi je diſois, *l'amour qui eſt le tyran des cœurs*.

Ne vous en rapportez pas à la définition que le Dictionnaire de Trévoux donne de l'appoſition, elle vous induiroit en erreur. Vous trouveriez, par exemple, cette figure dans cette phraſe: *l'honneur, la franchiſe, la généroſité, ſont des vertus propres aux belles ames*; tandis que ces mots, *l'honneur, la franchiſe, la généroſité*, ne ſont que des dénombremens, & que l'un n'eſt pas qualificatif de l'autre, comme cela doit être pour former la figure dont nous parlons.

Les cinq ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la cinquième eſt longue au pluriel.

APPRATIR; vieux verbe qui ſignifioit autrefois mettre en pré.

APPRAYER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Juriſprudence coutumière, qui ſignifie convertir une terre en na-

ture de pré. *On doit apprayer tout ce canton.*

APPRÉBENDEMENT ; ſubſtantif maſculin. Terme uſité en Lorraine, dans pluſieurs Chapitres de Filles nobles, pour déſigner la réception d'une Chanoineſſe, & le droit que cette réception lui donne ſur une Prébende, pour en jouir.

APPRÉBENDER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui eſt en uſage en Lorraine, dans quelques Chapitres de Filles nobles, exprime l'action de recevoir une Chanoineſſe, & de lui donner droit à une prébende. *On apprébenda hier une jolie perſonne.*

APPRÉCIATEUR ; ſubſtantif maſculin. *Æſtimator*. Celui qui apprécie une choſe, qui en détermine le prix. *Cet appréciateur eſt un ignorant.*

APPRÉCIATION ; ſubſtantif féminin. *Æſtimatio*. Eſtimation de la valeur ou du prix d'une choſe. *Il y a erreur dans cette appréciation.*

Différences relatives entre *appréciation*, *priſée* & *évaluation*.

On fait l'appréciation des marchandiſes ſur le prix deſquelles les intéreſſés ne ſont pas d'accord ; un Huiſſier fait la *priſée* des meubles qu'il a ſaiſis ; l'*évaluation a lieu* quand il s'agit de choſes qui conſiſtent en poids, nombre ou meſure.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, la cinquième brève & la ſixième encore au ſingulier ; mais elle devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, changer le *c* & le *t* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *aprésiaſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

APPRÉCIÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Æſtimatus, a, um.* *Voyez* APPRÉCIER.

APPRÉCIER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Æſtimare*. déterminer la valeur, le prix d'une choſe. *Combien a-t-on apprécié votre maiſon ? On n'a pas ſu apprécier le mérite de ce Général.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe, & la rend longue.

APPRÉHENDÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APPRÉHENDER.

APPRÉHENDER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Apprehendere*. Ce verbe ſignifie au Palais prendre, ſaiſir. Il ſe dit en parlant de contraintes par corps. *Les Huiſſiers l'ont appréhendé au corps.*

On dit encore au Palais, *appréhender une ſucceſſion* ; pour dire, ſe rendre héritier. *Il n'a pas voulu appréhender la ſucceſſion de ſon oncle.*

APPRÉHENDER, ſignifie auſſi craindre, redouter, avoir peur. *Un grenadier n'a pas coutume d'apprehender la mort.*

Le Dictionnaire de Trévoux dit que les deux *pp* de ce mot ſe font ſentir ; je ne ſais qui l'a induit dans

cette erreur ; ce ne ſont pas les ſynonymes de M. l'Abbé Girard, qui écrit ce mot par un *p*.

Différences relatives entre *appréhender*, *craindre*, *redouter*, *avoir peur*.

On *craint*, dit l'ingénieux Académicien que nous venons de citer, par un mouvement d'averſion pour le mal, dans l'idée qu'il peut arriver. On *appréhende*, par un mouvement de deſir pour le bien, dans l'idée qu'il peut manquer. On *redoute*, par un ſentiment d'eſtime pour l'adverſaire, dans l'idée qu'il eſt ſupérieur. On *a peur*, par un foible d'eſprit pour le ſoin de ſa conſervation, dans l'idée qu'il y a du danger.

Le défaut de courage fait *craindre*. L'incertitude du ſuccès fait *appréhender*. La défiance des forces fait *redouter*. Les peintures de l'imagination font *avoir peur*.

Le commun des hommes *craint* la mort au-deſſus de tout ; les Epicuriens *craignent* davantage la douleur ; mais les gens d'honneur penſent que l'infamie eſt ce qu'il y a de plus à craindre. Plus on ſouhaite ardemment une choſe, plus on *appréhende* de ne la pas obtenir. Quelque mérite qu'un Auteur ſe flatte d'avoir, il doit toujours *redouter* le jugement du public. Les femmes ont *peur* de tout, & il eſt peu d'hommes qui à cet égard, ne tiennent de la femme par quelque endroit ; ceux qui *n'ont peur* de rien, ſont les ſeuls qui font honneur à leur ſexe.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*appréhende*, la ſyllabe *hen* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, changer le ſecond *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aprehander*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

APPRÉHENSION ; ſubſtantif féminin. *Timor*. Crainte, épouvante, frayeur. *Son appréhenſion étoit extrême*.

Appréhension, ſe dit, en Logique, pour déſigner une opération de l'eſprit, par laquelle il prend l'idée d'une choſe ſans en porter alors aucun jugement.

Appréhension, ſe dit auſſi au Palais, & ſignifie la priſe de corps d'un accuſé ou d'un débiteur.

Voyez Alarme, pour les différences relatives qui en diſtinguent *appréhenſion*, &c.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, la quatrième brève, la cinquième l'eſt encore au ſingulier ; mais elle devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot, n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

APPREINGNER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois, preſſer, ſerrer.

APPRENDRE ; verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaiſon. *Diſcere*. Acquérir une connoiſſance quelconque qu'on n'avoit pas. *Ce jeune homme apprend les Mathématiques ; & s'il ne fait pas de progrès, il ne faudra pas en accuſer ſon maître. La nouvelle que vous nous avez appriſe, eſt-elle confimée ?*

Apprendre, ſignifie auſſi, enſeigner,

inſtruire, faire ſavoir, donner des connoiſſances. *Exemples.* Dans le ſens d'enſeigner : *Ce maître apprend la grammaire à ſes écoliers.*

Dans le ſens d'inſtruire : *il falloit m'apprendre ſa réſolution.*

Dans le ſens de faire ſavoir : *c'eſt le Seigneur de la Paroiſſe qui nous a appris cette aventure.*

Dans le ſens de donner des connoiſſances : *c'eſt une Dame qui lui a appris l'algèbre.*

On dit proverbialement, *qu'il fait bon vivre & ne rien ſavoir, qu'on apprend tous les jours.*

On dit dans le même ſens, d'une choſe qu'on ne voudroit pas faire & qu'on mépriſe, que *c'eſt choſe qu'on n'a pas appriſe.*

On dit auſſi de quelqu'un, *qu'on lui apprendra à vivre ;* pour dire, qu'on le rangera à ſon devoir.

APPRENDRE, dans le ſens d'acquérir des connoiſſances, gouverne en régime compoſé, outre ſon régime ſimple, les prépoſitions *de, du, de la, des. Il a appris cette nouvelle d'un homme de la Cour.*

Dans l'acception d'enſeigner, le même verbe, outre ſon régime ſimple, gouverne en régime compoſé les prépoſitions *à, au, à la, aux. Cette Dame apprend la muſique à ſa fille.*

Différences relatives entre *apprendre* & *s'inſtruire.*

Il faut plus de docilité pour *apprendre*, dit M. l'Abbé Girard, & il y a beaucoup plus de peine à *s'inſtruire.*

Quelquefois on *apprend* ce qu'on ne voudroit pas ſavoir : mais on veut toujours ſavoir les choſes dont on *s'inſtruit.*

On *apprend* les nouvelles publiques par la voix de la renommée. On *s'inſtruit* de ce qui ſe paſſe dans le cabinet, par ſes ſoins & par ſon attention à obſerver & à s'informer.

Qui ſait écouter, ſait *apprendre.* qui ſait faire parler, ſait *s'inſtruire.*

Il arrive ſouvent qu'on oublie ce qu'on avoit *appris :* mais il eſt rare d'oublier les choſes dont on s'eſt donné la peine de *s'inſtruire.*

Celui qui *apprend* un art ou une ſcience, eſt dans l'ordre des écoliers. Celui qui s'en *inſtruit* a le mérite de maître.

Pour devenir habile, il faut commencer par *apprendre* de ceux qui ſavent ; & travailler enſuite à *s'inſtruire* ſoi-même, comme ſi l'on n'avoit rien *appris.*

La première ſyllabe d'*apprendre* eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit écrire, d'après la prononciation, *aprándre*, pour les raiſons données en parlant des lettres changées, & des *lettres oiſives.*

Nous avertiſſons une fois pour tout, que le double *p* de ce verbe doit être ſupprimé partout ; ainſi nous n'indiquerons que les autres changemens à faire.

CONJUGAISON & quantité proſodique des temps irréguliers du verbe *apprendre.*

INDICATIF. *Préſent. Singulier.* J'apprends, tu apprends, il apprend.

Pluriel. Nous apprenons, vous apprenez, ils apprennent.

Les trois perſonnes du ſingulier ont la première ſyllabe brève, & la ſeconde longue.

Les deux premières perſonnes du pluriel ont les deux premières ſyllabes brèves, & la troiſième longue : la troiſième perſonne de ce nombre a la première ſyllabe brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit écrire, d'après la pro-

nonciation, j'aprans, tu aprans, il aprant; ils aprènent.

Imparfait. Singulier. J'apprenois, tu apprenois, il apprenoit.

Pluriel. Nous aprenions, vous appreniez, ils apprenoient.

La première ſyllabe de toutes les perſonnes des deux nombres eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

Il ne faut pas prendre pour deux ſyllabes *nions*, *niez*, qui terminent les deux premières perſonnes du pluriel; ce ſont des diphtongues en poëſie comme en proſe.

Il faudroit écrire, d'après la prononciation, *j'aprenais*, *&c. ils aprenaient*, en changeant *o* en *a*, pour les raiſons données en parlant des voyelles & des diphtongues.

Prétérit défini. Singulier. J'appris, tu appris, il apprit.

Pluriel. Nous apprîmes, vous apprites, ils apprirent.

Les deux premières perſonnes du ſingulier ont la première ſyllabe brève, & la ſeconde longue; la troiſième perſonne a ſes deux ſyllabes brèves.

Les trois perſonnes du pluriel ont la première ſyllabe brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Le futur ſimple & le conditionnel préſent ſuivent les règles données pour les temps pareils du verbe *ſendre*, tant pour leur formation, que pour la quantité proſodique. *Voyez* au mot VERBE, les règles indiquées.

IMPÉRATIF. *Préſent. Singulier.* Apprends, qu'il apprenne.

Pluriel. Apprenons, apprenez, qu'ils apprennent.

Le préſent de l'indicatif détermine la quantité proſodique & l'orthographe de ce mode.

SUBJONCTIF. *Préſent. Singulier.* Que j'apprenne, que tu apprennes, qu'il aprenne.

Pluriel. Que nous aprenions, que vous appreniez, qu'ils aprennent.

Voyez pour la quantité proſodique & le reſte, l'impératif & le pluriel de l'imparfait de l'indicatif.

Imparfait. Singulier. Que j'appriſſe, que tu appriſſes, qu'il apprît.

Pluriel. Que nous appriſſions, que vous appriſſiez, qu'ils appriſſent.

Les deux premières perſonnes du ſingulier & la troiſième du pluriel, ont la première ſyllabe brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

La troiſième perſonne du ſingulier a la première ſyllabe brève, & la ſeconde longue.

Les deux premières perſonnes du pluriel ont les deux premières ſyllabes brèves, & la troiſième longue.

Remarquez que *ſions* & *ſiez*, qui terminent ces deux perſonnes, ſont diphtongues en poëſie comme en proſe.

Le préſent du participe actif & le gérondif ſont *apprenant*, qui a la première ſyllabe brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

Le participe paſſif fait *appris*, au maſculin, & *appriſe* au féminin.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Il faudroit écrire, d'après la prononciation, *aprize*.

Les temps compoſés, c'eſt-à-dire, ceux qui ſe forment avec les verbes auxiliaires & le participe paſſif, ont la quantité de ce par-

ticipe. *J'avois appris, elle étoit appriſe, &c.* Voyez *Verbes auxiliaires & temps compoſés.*

Le *t* final des temps ou perſonnes de ce verbe eſt muet, ou ſe fait ſentir, comme nous l'expliquons en parlant de cette lettre.

Le *s* final prend le ſon du *z* devant une voyelle, mais en ſuivant la règle générale donnée à la lettre *S.*

Obſervez que les lettres *nt*, qui terminent les troiſièmes perſonnes du pluriel de certains temps, n'ont aucun ſon particulier, & ne ſont que la marque du pluriel, quand le *t* doit être muet. Dans ce cas vous prononcerez *ils apprennent*, comme s'il étoit écrit *ils apprenne.* Ceci ſe trouve expliqué au mot VERBE.

APPRENTI, APPRENTIE; ſubſtantif maſculin & féminin. Quelqu'un ou quelqu'une qui s'inſtruit dans un metier. *Un apprenti orfèvre. Une apprentie blanchiſſeuſe.*

APPRENTI & APPRENTIE, ſe diſent figurément de perſonnes qui veulent ſe mêler de choſes dont elles ont peu de connoiſſance. *Ce Médecin ne ſera jamais qu'un apprenti chimiſte. Cette jeune fille n'a pas été long-temps apprentie en amour.*

On dit proverbialement, *apprenti n'eſt pas maître*; pour dire, qu'un premier eſſai n'eſt pas parfait.

Le Dictionnaire de Trévoux écrit *apprentif & apprentiſſe*, & fait une longue diſſertation pour prouver qu'on doit écrire *apprenti & apprentie*; mais il n'y avoit qu'à écrire de cette manière ſans diſſertation.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième brève au ſingulier maſculin, mais longue au pluriel & au féminin.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, changer l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aprenti*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

APPRENTISSAGE; ſubſtantif maſculin. C'eſt, au propre, l'état, les fonctions, l'étude de la perſonne qui apprend un art, un métier. *J'ai commencé mon apprentiſſage l'an dernier.*

APPRENTISSAGE, ſe dit, par extenſion, du temps qu'on emploie à apprendre un métier. *L'apprentiſſage, chez les Orfèvres-Jouailliers de Paris, eſt de huit années.*

APPRENTISSAGE, ſe dit, au figuré, des épreuves ou eſſais qu'on fait ou qu'on hazarde en commençant l'exercice d'un art ou d'une ſcience qu'on a appris. *Je me ſerois bien paſſé que ce Chirurgien fît ſon apprentiſſage ſur ma main.*

APPRENTISSAGE, ſe dit, en termes de Fauconnerie, des leçons que les vieux faucons ou autres oiſeaux de proie donnent à leurs petits pour leur apprendre à voler le gibier.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, la quatrième longue, & la cinquième très-brève.

APPRESAGEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois appréciation, eſtimation.

APPRÉSAGIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois apprécier, eſtimer.

APPRÊT; ſubſtantif maſculin. *Apparatus.* Ce qu'on prépare pour une fête, pour une cérémonie, pour la réception d'un Prince, d'un Ambaſſadeur, &c. Et dans ce ſens, il ne s'emploie qu'au pluriel. *Avez-vous vû les apprêts qu'on a faits pour ce mariage?*

APPRÊT, ſe dit, par extenſion, de l'aſſaiſonnement des viandes. *Il auroit fallu que l'apprêt fût moins aromatiſé.*

APPRÊT, ſe dit, dans les Manufactures de ſoie, de la façon qui donne du luſtre, & de la conſiſtance aux étoffes.

APPRÊT, ſe dit, dans les Manufactures de draps, des opérations qui ſuivent la foule, comme le garniſſage, la tonte, la preſſe, &c.

APPRÊT, ſe dit, en termes de Chapeliers, des gommes & colles dont les Chapeliers ſe ſervent pour gommer leurs chapeaux, afin que les bords ſe ſoutiennent, & qu'ils conſervent la forme convenable.

On appelle *chapeau ſans apprêt*, celui qui eſt bien foulé, & qui n'eſt pas gommé.

On appelle auſſi *toile ſans apprêt*, celle qu'on a blanchie, ſans faire uſage ni de colle ni de chaux.

APPRÊT, ſe dit, en termes de Pelletier, de l'action d'adoucir les peaux deſtinées à faire des fourures.

APPRÊT, ſe dit, en termes de Peintre ſur verre, non pas de l'action d'apprêter les couleurs, mais de celle de les appliquer ſur le verre, & de le colorier.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *aprêt*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

APPRÊTE; ſubſtantif féminin. Qui n'eſt plus guères uſité. Il ſe dit d'une petite tranche de pain, qu'on appelle encore *mouillette*, avec laquelle on mange des œufs à la coque. *Apportez-moi des apprêtes.*

APPRÊTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Paratus, a, um.* Voyez APPRÊTER.

APPRÊTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Parare.* C'eſt l'action de préparer une choſe, de la mettre en état. *A-t-on apprêté mes bottes fortes?*

APPRÊTER, ſe dit, en termes de cuiſine, & ſignifie aſſaiſonner les viandes. *Cette Cuiſinière ſait bien apprêter.*

APPRÊTER, ſe dit, en termes de Fondeurs de caractères d'Imprimerie, & ſignifie donner aux caractères la dernière façon, qui conſiſte à les polir, & à leur donner le degré d'épaiſſeur convenable.

APPRÊTER, ſe dit, en termes de Potier d'étain, & ſignifie écouaner, raper, ou limer la pièce pour la rendre unie, & facile à tourner.

APPRÊTER, ſe dit, en termes de Vergettier, & ſignifie mettre enſemble les plumes & les ſoies de même longueur, de même grandeur, & de même qualité.

On dit *apprêter à rire*; pour dire, donner ſujet de rire. *Vous aviez ſans doute deſſein de nous apprêter à rire.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

APPRÊTEUR; ſubſtantif maſculin. C'eſt, dans les Arts, celui qui apprête, qui fait les préparations. *Portez ces drogues à l'Apprêteur.*

APPRÊTEUR, eſt auſſi le nom qu'on donne à un Peintre ſur verre.

La première ſyllabe eſt brève, & les deux autres ſont longues.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

APPRISE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois l'Ordonnance d'un Juge ſupérieur, dans laquelle il preſcrivoit à ſon Subalterne la forme de la Sentence qu'il devoit prononcer.

APPRIVOISÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APPRIVOISER.

Différences relatives entre *apprivoiſé* & privé.

Les animaux *privés*, le ſont naturellement ; & les *apprivoiſés* le ſont par l'art, & par l'induſtrie de l'homme.

Le chien, le bœuf, & le cheval ſont des animaux *privés*. L'ours & le lion ſont quelquefois *apprivoiſés*.

Les bêtes ſauvages ne ſont pas *privées* : les farouches ne ſont pas *apprivoiſées*.

APPRIVOISER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Manſuefacere*. C'eſt, au propre, rendre doux, traitable, moins farouche. *Il eſt difficile d'apprivoiſer un tigre.*

APPRIVOISER, ſe dit, au figuré, en parlant des perſonnes, & il ſignifie rendre familier. *Hommes & femmes s'apprivoiſent bientôt avec la volupté.*

APPRIVOISER, eſt auſſi pronominal réfléchi. *Il s'apprivoiſa avec cette femme, dès le premier moment qu'il la vit.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*apprivoiſe*, la ſyllabe *voi* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *aprivoizer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

APPROBAMUS ; mot Latin introduit & uſité dans le Droit Canonique François, pour déſigner le *viſa* que donne l'Ordinaire à un mandat, ou reſcrit *in formâ dignum* : L'Ordinaire à qui la commiſſion eſt adreſſée pour le *viſa*, ne doit pas prendre connoiſſance de la validité du titre, ni différer, pour cela, de donner ſon *approbamus*.

APPROBATEUR ; ſubſtantif maſculin. *Approbator*. Qui approuve, qui accorde ſon approbation. *Je ne ſais qui oſeroit ſe dire Approbateur d'une pareille action.*

APPROBATEUR, ſe dit parculièrement de celui qui approuve un Livre, un Ouvrage. *Cette Pharmacopée a pour Approbateurs deux Docteurs-Régens de la Faculté de Médecine.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *Aprobateur*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

APPROBATIF, IVE ; adjectif. Ce qui marque, ce qui témoigne de l'approbation. *Dès que le père ſollicitoit lui-même l'agrément d'une Compagnie de Cavalerie pour ſon fils, c'étoit ſans doute, une démarche approbative de l'inclination du jeune homme pour la profeſſion des Armes.*

Le Dictionnaire de Trévoux, ſe comportant à ſa manière ordinaire,

dit que cet adjectif ne peut s'employer qu'*en riant ;* mais n'en croyez rien.

APPROBATION ; ſubſtantif féminin. *Approbatio.* Agrément, conſentement qu'on donne à une choſe. *Il ne faut plus que l'approbation de l'oncle pour conclure ce mariage.*

Approbation, ſignifie, par extenſion, l'opinion favorable qu'on a de quelqu'un, de quelque choſe ; l'eſtime qu'on en fait, le témoignage qu'on rend de cette opinion ; *ce Poëme aura l'approbation des Connoiſſeurs.*

Approbation, ſe dit, en Librairie, d'un Acte, par lequel un Cenſeur nommé pour examiner un Livre, déclare en avoir lu le Manuſcrit, & n'y avoir rien trouvé qui lui eût paru devoir en empêcher l'impreſſion. C'eſt ſur cet Acte ſigné du Cenſeur, qu'eſt accordée la permiſſion d'imprimer.

Approbation, ſe dit, en matière Eccléſiaſtique, des pouvoirs que donne un Evêque à un Prêtre ſéculier ou régulier, pour prêcher & confeſſer dans ſon Diocèſe.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, la quatrième brève, & la cinquième encore au ſingulier ; mais elle devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

APPROBATRICE ; ſubſtantif féminin. Celle qui approuve, qui donne ſon approbation. *Je déſirois que vous en fuſſiez l'Approbatrice.*

APPROCHANT, ANTE ; adjectif verbal. Qui a quelque rapport, quelque reſſemblance. *Cette étoffe eſt approchante de la vôtre.*

Approchant, eſt encore une ſorte de prépoſition qui s'emploie dans le ſtyle familier, pour ſignifier environ, à peu près. *J'ai payé de ce cheval, approchant de quatre cens francs. Il eſt midi, ou approchant.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une approchante couleur*, mais *une couleur approchante.*

APPROCHE ; ſubſtantif féminin. *Acceſſio.* Action par laquelle une perſonne s'avance vers une autre. *La voyez-vous prendre plaiſir à l'approche de ſon amant ?*

Approche, ſe dit auſſi des choſes qui ſemblent s'avancer vers nous. *L'approche des ombres de la forêt nous avertit qu'il faut rentrer. L'approche du combat parut l'intimider.*

Approches, ſe dit, en termes de l'Art Militaire, des différens travaux qui ſe font pour s'avancer vers une place qu'on aſſiège, tels que tranchées, logemens, redoute, ſapes, mines, &c.

Les tranchées ſe nomment *lignes d'approche.*

On dit d'une place de guerre, qu'*elle eſt de difficile approche ;* pour dire, qu'il n'eſt pas aiſé d'en faire les approches.

Approche, ſe dit, en termes de Fondeurs de Caractères d'Imprimerie, pour exprimer la diſtance qui doit ſéparer les lettres d'Imprimerie, quand elles ſont placées les unes à côté des autres.

APPROCHE, ſe dit, en termes d'Imprimerie, ou de l'union de deux mots, qui, par la mépriſe du Compoſiteur, ſe trouvent joints, tandis qu'ils devroient être eſpacés; ou de la déſunion d'un mot, dont les ſyllabes ſont eſpacées, tandis qu'elles devroient être jointes.

LUNETTE D'APPROCHE. *Voyez* LUNETTE.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

APPROCHÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APPROCHER.

APPROCHEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois embraſſement, marque d'amitié.

APPROCHER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Admovere*. C'eſt, au propre, l'action d'avancer une choſe auprès d'une autre, de la rendre moins éloignée qu'elle n'étoit, de la mettre près. *Approchez ce tabouret. Ne vous approchez pas de la rivière.*

APPROCHER, eſt auſſi verbe neutre, & ſignifie, par extenſion, venir, avancer, arriver, devenir proche. *L'heure de la Comédie approche. Ne permettez pas qu'il approche.*

APPROCHER, s'emploie au figuré, & ſignifie avoir du rapport, de la convenance, de la reſſemblance. *La copie approche beaucoup de l'original. Ces deux tableaux approchent beaucoup l'un de l'autre.*

APPROCHER, ſignifie auſſi, au figuré, avoir accès, donner accès. *Exemples.* Dans le ſens d'avoir accès : *Cet Homme approche les Princes du Sang.*

Dans le ſens de donner accès : *Le Miniſtre a approché de lui ce jeune Gentilhomme.*

On dit de quelqu'un qui a l'humeur acariâtre, qui eſt d'un abord difficile, *que c'eſt quelqu'un qu'il n'eſt pas poſſible d'approcher.*

APPROCHER, ſignifie, toujours au figuré, ſe relâcher d'une réſolution, ſe déſiſter d'une partie de ſes prétentions en faveur d'un accord. *On eſt venu à bout d'approcher ces Plaideurs, & je crois qu'on terminera leurs difficultés.*

APPROCHER *du but*, ſignifie encore figurément, deviner à peu près de quoi il eſt queſtion. *Ce n'eſt pas là le mot de l'énigme; mais c'eſt en approcher.*

APPROCHER, eſt pronominal réfléchi au propre & au figuré. Au propre: *Je ne me ſuis pas encore approché du feu.*

Au figuré : *Cet Homme voudroit s'approcher de ce Seigneur.*

APPROCHER, eſt auſſi pronominal réciproque. *Ces deux hommes ne s'approchent l'un l'autre que pour ſe quereller.*

APPROCHER, ſe dit, dans les Monnoies, pour exprimer l'action d'ôter le poids fort du flan en le limant, pour le mettre au poids de l'ordonnance.

APPROCHER *à la pointe, à la double pointe, au ciſeau*, ſe dit, en Sculpture, des différentes manières de travailler la pierre ou le marbre, quand on fait quelques figures.

APPROCHER *les talons, les éperons*, &c. ſignifie, en termes de Manège, avertir le cheval qui ſe néglige, ou qui n'obéit pas, en ferrant contre ſes flancs les talons, les éperons, &c.

Voyez ABORDER, pour les différences relatives qui en diſtinguent APPROCHER, &c.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au

mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *aprocher*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

APPROCHIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois accuſer, appeler en juſtice.

APPROFONDI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APPROFONDIR.

APPROFONDIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. *Fodere*. C'eſt, au propre, rendre plus creux, plus profond. *On n'a pas aſſez approfondi ce puits*.

APPROFONDIR, ſignifie, au figuré, examiner à fond, rechercher exactement, pénétrer bien avant dans la connoiſſance de quelque choſe. *Exemples*. Dans le ſens d'examiner à fond: *J'ai approfondi votre affaire, & j'en ferai le rapport inceſſamment*.

Dans le ſens de rechercher exactement: *On n'a pas approfondi toutes les circonſtances qui parloient en ſa faveur*.

Dans le ſens de pénétrer bien avant dans la connoiſſance de quelque choſe: *Il faut être habile Mathématicien pour approfondir les vues de Newton*.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *aprofondir*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

APPROPRIANCE; ſubſtantif féminin, & terme de Juriſprudence coutumière, qui ſignifie dans certains endroits, *priſe de poſſeſſion*. En Bretagne, *appropriance* eſt la même choſe que décret.

APPROPRIATION; ſubſtantif feminin. Action de s'approprier une choſe. *Il ne faut pas penſer à l'appropriation de ce Pré*.

APPROPRIATION, ſe dit, en Chimie, de l'état où ſont mis deux corps qui ne peuvent s'unir enſemble que par intermède.

APPROPRIATION, ſe dit, en Droit Canonique, de l'application d'un bénéfice eccléſiaſtique, qui eſt de droit divin & non patrimoine perſonnel, à l'uſage propre & perpétuel de quelque Prélat ou Communauté religieuſe.

Une *appropriation* ne peut ſe faire ſans la permiſſion du Roi & le conſentement de l'Evêque Diocéſain, du Patron & du Bénéficier, ſi le bénéfice n'eſt pas vacant. C'eſt la même choſe qu'union.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, la cinquiéme brève, & la ſixième encore au ſingulier; mais celle-ci eſt longue au pluriel.

APPROPRIÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APPROPRIER.

APPROPRIEMENT; ſubſtantif maſculin, & terme de la Coutume de Bretagne, qui ſignifie la même choſe qu'appropriance.

APPROPRIER; verbe actif de la premiére conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Adornare*. Ce verbe exprime l'action d'ajuſter, de rendre propre. *Il fait approprie. ſon château*.

APPROPRIER, eſt auſſi pronominal

réfléchi, & ſignifie uſurper la propriété de quelque choſe. *Il vouloit s'approprier cette ſucceſſion.*

On dit, *s'approprier un écrit, une penſée*; pour dire, ſe l'attribuer, s'en dire auteur.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe, & la rend longue.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *aproprier*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

APPROVISIONNÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APPROVISIONNER.

APPROVISIONNEMENT; ſubſtantif maſculin. Ce mot déſigne la fourniture, la proviſion des vivres & autres choſes néceſſaires à une flotte, à une armée, à un vaiſſeau.

Tout eſt bref, excepté la pénultième ſyllabe qui eſt très-brève, & la dernière qui eſt moyenne au ſingulier, & longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

APPROVISIONNER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Ce verbe exprime l'action de faire un approviſionnement. *Si cette ville eût été mieux approviſionnée, elle ne ſe ſeroit pas rendue.*

Les cinq premières ſyllabes ſont brèves, la ſixième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *p* & un *n* qui ſont oiſifs, changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *aproviżioner*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

APPROUVANDEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois fournitures de choſes néceſſaires à la vie.

APPROUVÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APPROUVER.

APPROUVER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Approbare.* Autoriſer une choſe, l'agréer, y conſentir. *Exemple.* Dans le ſens d'autoriſer: *Le pere n'approuvoit pas la conduite de ſon fils.*

Dans le ſens d'agréer: *On a enfin approuvé les articles propoſés par la future épouſe.*

Dans le ſens de conſentir à une choſe: *ce mariage n'eſt pas encore fait, l'oncle a refuſé juſqu'à préſent de l'approuver.*

APPROUVER, ſignifie, par extenſion, trouver digne d'eſtime, de louanges. *Les connoiſſeurs ont approuvé le diſcours de ce jeune Orateur.*

APPROUVER, en matière Eccléſiaſtique, ſignifie de la part de l'Evêque, accorder à un Prêtre ſéculier ou régulier le pouvoir de prêcher & de confeſſer.

APPROUVER *un livre*, c'eſt, de la part du Cenſeur, déclarer par écrit qu'après l'avoir lu avec attention, il n'y a rien trouvé qui lui eût paru devoir en empêcher l'impreſſion.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons,

au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*approuve*, la ſyllabe *prou* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *aprouver*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

APPROXIMATION; ſubſtantif féminin, & terme d'Algèbre, qui ſe dit d'une opération par laquelle on approche toujours de plus en plus de la valeur d'une quantité cherchée, ſans la trouver préciſément.

Si la quantité complèxe propoſée n'eſt pas une puiſſance parfaite du degré dont on demande la racine, il n'y a point de racine exacte à eſpérer: on doit alors faire uſage de la méthode *d'approximation*, & ſe borner à trouver une valeur qui ne diffère que de la plus petite quantité poſſible, de la valeur exacte de la racine cherchée, pour la ſolution du problême qu'on veut réſoudre.

APPUI; ſubſtantif maſculin. *Fulcrum*. Support, ce qui ſert à ſoutenir. *Il faut des appuis à ces arbres. Si vous laiſſez cette maiſon ſans appui, elle tombera.*

APPUI, HAUTEUR D'APPUI, ſe dit, en termes d'Architecture, d'une hauteur qui n'eſt élevée qu'autant qu'il faut pour qu'on puiſſe s'appuyer deſſus. *J'y fais faire un mur à hauteur d'appui.*

APPUI, ſe dit, en termes de Charpentiers, des pièces de bois qui ſe placent le long des galeries, des croiſées & des eſcaliers, afin d'empêcher les paſſans de tomber.

APPUI, ſe dit, en termes de Tourneurs, de la pièce de bois qui porte ſur les bras des deux poupées, & qui ſert à l'ouvrier pour ſoutenir & affermir ſon outil.

APPUI, ſe dit, en termes de Manège, de l'effet ſenti dans la main du cavalier & la bouche du cheval par le moyen de la bride.

On dit d'un cheval qui a la bouche délicate à la bride, qu'*il a l'appui fin*. Et qu'*il a un appui ſourd*, quand il a une bonne bouche, mais une langue ſi épaiſſe, qu'elle empêche l'action du mors ſur les barres.

On dit auſſi d'un cheval, qu'*il n'a point d'appui*; pour dire, qu'il ne peut porter la bride, & qu'il craint l'embouchure & la main. Et qu'*il a trop d'appui*; pour dire, qu'il s'abandonne ſur le mors.

APPUI A PLEINE MAIN, ſe dit encore, en termes de Manège, d'un appui ferme qui pourtant ne pèſe pas & ne bat pas à la main. Et l'on appelle, *appui au-delà de la pleine main*, un appui qui ne force pas la main, mais qui pèſe néanmoins un peu à la main.

APPUI, ou POINT D'APPUI, ſe dit, en Méchanique, du point fixe par lequel le levier eſt appuyé. Dans une balance ordinaire, le point de milieu par où l'on ſuſpend la balance, eſt le *point d'appui*.

On dit, au jeu de boule, qu'*un joueur a été à l'appui de la boule*; pour dire, qu'il a joué de manière que ſa boule a pouſſé celle de ſon compagnon, & l'a approchée du but.

On dit auſſi figurément, proverbialement & familièrement, *aller à l'appui de la boule*; pour dire, aider à celui qui a commencé une entrepriſe quelconque.

APPUI, ſignifie, dans le ſens figuré, aide, protection, faveur, ſecours.

Il s'eſt concilié l'appui de pluſieurs grands. Sa probité fait tout ſon appui.

APPUI, ſe dit des perſonnes & des choſes dont on tire du ſecours. *Sully fut l'appui de la France. Ce Prince eſt l'appui des malheureux.*

On dit, dans le même ſens, en parlant du Seigneur : *Dieu eſt mon ſeul appui, mon unique appui.*

Voyez SUPPORT, pour les différences relatives qui en diſtinguent *appui*, &c.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde, qui eſt une diphtongue, eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *apui*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

APPUI-MAIN ; ſubſtantif maſculin. Baguette dont les Peintres ſe ſervent pour appuyer la main qui tient le pinceau. Le bout de cette baguette eſt ordinairement garni d'une petite boule revêtue de peau, afin qu'étant poſée ſur le Tableau, elle ne l'écorche pas.

APPUI-POT ; ſubſtantif maſculin, & terme de cuiſine. Il ſe dit d'un uſtenſile qui ſert à appuyer un pot.

APPUNCTEMENT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois traité, convention.

APPUPEN ; nom propre d'un marais conſidérable de l'Amérique méridionale, dont les eaux s'écoulent dans le Parana. On y a bâti une ville, qui eſt peuplée de Nouveaux Convertis.

APPUYÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APPUYER.

APPUYER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Suſtinere*. Soutenir par le moyen d'un appui. *On doit appuyer cette tour par des arc-boutans.*

APPUYER *un Edifice contre une maiſon, un coteau, une terraſſe, &c.* ſignifie, élever un Edifice, & le bâtir contre une maiſon, un coteau, une terraſſe, &c.

APPUYER *l'éperon à un cheval*, ſe dit, en termes de manège, de l'action de lui appliquer fortement l'éperon. Et *appuyer des deux*, de l'action d'appliquer les deux éperons en même temps. Et *appuyer ouvertement des deux*, de l'action de donner le coup des deux éperons de toute ſa force.

APPUYER LE POINÇON, ſe dit auſſi, en termes de manège, de l'action de faire ſentir la pointe du poinçon ſur la croupe du cheval de manège pour le faire ſauter.

APPUYER LES CHIENS, ſignifie, en termes de Vénerie, animer les chiens, de la trompe & de la voix, en dirigeant leurs opérations.

APPUYER *le mouſqueton, le piſtolet à quelqu'un*, ſignifie, préſenter le mouſqueton, le piſtolet à quelqu'un à bout portant. *Il appuya le piſtolet au Commandant, qui dès-lors fit ſigne à ſa troupe de mettre bas les armes.*

APPUYER, ſe dit, dans le ſens de poſer ſur. *N'appuyez pas cette figure ſur l'autre. Il a l'habitude d'appuyer un coude ſur la table où il mange.*

APPUYER, ſe dit, dans le ſens figuré, & ſignifie protéger, aider, favoriſer. *Il n'a trouvé perſonne pour appuyer ſa demande. Cette Dame appuye fortement votre maiſon.*

APPUYER, eſt verbe pronominal réfléchi au propre & au figuré. Au propre, il ſignifie s'aider, ſe ſervir d'une perſonne, ou d'une choſe pour appui, pour ſoutien. *Laiſſez-la s'appuyer ſur vous. Il ne faut*

pas vous appuyer ſur cette tapiſſerie. Il s'appuie ſur ce qu'il peut.

S'APPUYER *ſur quelqu'un*, ſignifie, compter ſur ſa protection. *Il s'appuie ſur le Miniſtre.*

On dit de même, *s'appuyer ſur l'autorité, la faveur, le crédit d'une perſonne*; pour dire, faire fonds ſur ſon autorité, ſa faveur, &c.

On dit figurément & proverbialement d'une perſonne qui compte ſur quelqu'un ſans crédit, ſans autorité, & qui met en lui ſon eſpérance, qu'*elle s'appuie ſur un roſeau.*

S'APPUYER *ſur une autorité, un écrit, un paſſage, une maxime, &c.* ſignifie auſſi, dans le ſens figuré, faire uſage d'une autorité, d'un écrit, &c. pour ſoutenir quelque prétention, quelque propoſition. *Il s'appuie ſur une ancienne loi que ſon adverſaire prétend être abrogée.*

APPUYER, s'emploie, dans ce dernier ſens, comme ſimple verbe actif; & l'on dit, *appuyer un ſentiment, une opinion ſur une loi, ſur un traité, ſur de bons moyens, &c.*

APPUYER, eſt encore verbe neutre au propre & au figuré: au propre, il ſignifie d'abord, poſer, être porté. *Exemple.* Dans le ſens de poſer. *Le maſſif ſur lequel le perron appuyoit, n'étoit pas ſolide.*

Dans le ſens d'être porté. *Le clocher appuie ſur la Nef de cette Egliſe.*

APPUYER, ſignifie auſſi, peſer ſur quelque choſe. *N'appuyez pas tant ſur cette figure, de peur de la rompre.*

On dit, en termes de manège, qu'*un cheval appuie ſur le mors*; pour dire, qu'il porte la tête baſſe.

APPUYER, employé figurément comme verbe neutre, ſignifie inſiſter. *Il faut, ſur-tout, appuyer ſur l'Arrêt que votre Collègue a obtenu. Il étoit inutile d'appuyer ſur ce moyen.*

Outre ſon régime ſimple, ce verbe gouverne en régimes compoſés, les prépoſitions *à, au, à la, aux, de, du, de la, des, par, contre & ſur*, ſelon les circonſtances indiquées par les exemples donnés.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe, & la rend longue.

APPUYOIR; ſubſtantif maſculin, & terme de Ferblantiers. Morceau de bois plat de forme triangulaire, dont ſe ſervent ces ouvriers, pour dreſſer les feuilles de fer blanc qu'ils veulent ſouder enſemble.

ÂPRE; adjectif de tout genre. C'eſt, au propre, ce que le goût trouve rude, ce qui lui cauſe une ſenſation déſagréable. *Ces poires ſont âpres.*

ÂPRE, ſe dit, par extenſion, de ce qui eſt inégal, raboteux. *Vous aurez peine à arriver par un chemin ſi âpre & ſi difficile.*

ÂPRE, ſe dit, dans le même ſens, de ce qui incommode le ſens du toucher, qui lui occaſionne une impreſſion fâcheuſe. *Le froid eſt plus âpre aujourd'hui qu'hier.*

ÂPRE, s'emploie au figuré, & ſe dit, pour déſigner la rudeſſe, la violence de différentes choſes. *Le propos m'a paru fort âpre. Une faute ſi légère méritoit une punition moins âpre.*

ÂPRE, ſe dit, dans le même ſens, de l'ardeur

l'ardeur & de l'avidité qu'ont certaines perſonnes, ou certains animaux pour certaines choſes. *Ce Procureur eſt âpre au gain. Ce Faucon eſt âpre à la curée.*

ÂPRE, eſt un terme de Grammaire Grèque. Il faut ſavoir qu'il y a en cette langue, deux ſignes qu'on appelle *eſprits*. L'un ſe nomme *eſprit doux*, & ſe marque ſur la lettre comme une petite virgule: l'autre ſe nomme *eſprit âpre*, & marque aſpiration; c'eſt un petit *c* qui ſe place ſur la lettre qui s'aſpire.

ÂPRE, eſt, un terme d'Anatomie, qui déſigne une ligne qu'on obſerve le long de la partie poſtérieure du fémur. Elle eſt ainſi appelée, parce qu'elle eſt fort ſaillante.

ÂPRE-ARTÈRE, autre terme d'Anatomie, qui ſignifie la même choſe que trachée-artère. *Voyez* ce mot.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde eſt très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une âpre pomme*, mais *une pomme âpre*.

ÂPREMENT; adverbe, qui ſignifie d'une manière âpre, avec âpreté. *C'eſt punir trop âprement. Le vent du Nord s'eſt fait ſentir bien âprement.*

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *âpremant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ÂPREMONT; nom propre d'une ville de France, en Poitou, ſur la rivière de Vie, à onze lieues, oueſt-nord-oueſt, de Luçon.

APRÈS; *poſt.* Prépoſition d'ordre, de lieu & de temps. Elle ſe dit des perſonnes & des choſes, pour déſigner celles qui ſuivent les autres. EXEMPLE. *Après*, comme prépoſition d'ordre: *Il marchoit après le Général.*

APRÈS, comme prépoſition de lieu. *Après la forêt on trouve la rivière.*

APRÈS, comme prépoſition de temps: *Il eſt parti de Londres après Pâques.*

On voit que dans ces acceptions, la prépoſition *après* a pour ſon complément un régime ſimple: mais outre ces rapports d'ordre, de lieu & de temps, cette prépoſition entre dans diverſes autres manières de parler au propre & au figuré.

On dit au propre, qu'*une troupe court après l'ennemi*; pour dire, qu'elle pourſuit l'ennemi.

On dit de même, *qu'un piqueur eſt après le cerf*; pour dire, qu'il pourſuit le cerf.

On dit au figuré, *courir après les honneurs*; pour dire, rechercher les honneurs. *Soupirer après ſa liberté*; pour dire, deſirer ſa liberté.

On dit, *être après quelque choſe*, ou *être après à faire quelque choſe*; pour dire, y travailler actuellement. *Ce Fleuriſte eſt après ces œillets. Vous êtes après à faire votre mémoire, à ce qu'il paroît?*

On dit auſſi, *être après quelqu'un*; pour dire, s'occuper de quelqu'un, le fatiguer. *Cette femme ne ceſſe d'être après ſon mari.*

Crier après quelqu'un, c'eſt le quereller; mais *n'avoir qu'un cri après quelqu'un*, exprime qu'on l'attend avec empreſſement.

On dit d'une perſonne qui s'eſt long-temps fait attendre, *qu'on a long-temps attendu après elle.*

On dit de même, *qu'on n'attend plus qu'après quelque choſe pour aller dans un endroit, ou pour terminer*

quelque affaire ; pour dire, que dès qu'on aura la choſe qu'on attend, on ira, &c. on terminera, &c.

Après, eſt auſſi prépoſition inſéparable qui entre dans la compoſition de certains mots, comme *après demain, après dînée, après midi, après ſoupée. Voyez* ces mots.

M. du Marſais obſerve que c'eſt ſous cette vue de prépoſition inſéparable, qui forme un ſens avec un autre mot, qu'on doit regarder *après* dans les manières de parler qui ſuivent : *cet ouvrage eſt peint d'après nature. Ce portrait eſt fait d'après nature. Modeler d'après l'antique. Deſſiner d'après l'antique. Un tableau fait d'après Raphaël, &c.* c'eſt-à-dire, que Raphaël en avoit précédemment fait l'original.

Après, eſt auſſi une prépoſition par laquelle on interroge, ou l'on engage quelqu'un à continuer un récit qu'il a ſuſpendu. *Cette circonſtance peut être vraie ; après ? On vous donna ordre d'attaquer ce détachement ; après ?*

Après, s'emploie adverbialement & par ellipſe. *Jouons, nous ſouperons après ;* c'eſt-à-dire, enſuite, ou après que nous aurons joué.

Après, s'emploie proverbialement en pluſieurs phraſes.

On dit familièrement, proverbialement & figurément, *après la panſe, vient la danſe. Après la pluie, le beau temps ;* pour exprimer, que certaines choſes en ont ordinairement d'autres à leur ſuite.

On dit, en parlant de quelqu'un, ſi ſupérieur dans un genre, qu'on ne doit pas ſe promettre de le ſurpaſſer, *qu'après lui, il faut tirer l'échelle.*

On dit de même, *jetter le manche après la cognée ;* pour dire, abandonner une affaire dans la crainte d'échouer, ou de ne pas réuſſir.

On dit encore proverbialement & populairement d'un bénéfice ou profit à partager entre pluſieurs intéreſſés, qu'*il y a trop de chiens après l'os ;* pour dire, que le nombre des intéreſſés fait que chaque part devient petite.

Ci-après, façon de parler adverbiale, uſitée au Palais, & dans le ſtyle didactique ; pour dire, *enſuite, dans la ſuite. Comme il eſt dit ci-après. On le verra ci-après.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde eſt longue.

APRÈS COUP ; expreſſion adverbiale, qui ſignifie trop tard, quand il n'eſt plus temps, après qu'une choſe eſt faite ou arrivée. *On ne m'a conté cette aventure qu'après coup.*

APRÈS-DEMAIN ; adverbe de temps qui déſigne le ſecond jour après celui où l'on eſt. *Je pars après-demain.*

APRÈS-DINÉE ; ſubſtantif féminin. Le temps qui s'écoule depuis le dîner juſqu'au ſoir. *Je dois paſſer l'après-dînée chez la Princeſſe.*

APRÈS-MIDI ; ſubſtantif féminin. Le temps du jour qui s'écoule depuis midi. *Il a paſſé chez cette Dame toute l'après-midi.*

APRÈS-SOUPÉE ; ſubſtantif féminin. Le temps qui s'écoule depuis le ſouper juſqu'au coucher. *Il a paſſé ſon après-ſoupée au jeu.*

APRESTISE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois exercice du corps, dextérité.

APRÈS TOUT ; expreſſion adverbiale, & qui ſert de conjonction, en ſignifiant à peu près la même choſe que *cependant. Vous n'avez pas fait, après tout, ce que je vous avois recommandé.*

ÂPRETÉ ; ſubſtantif féminin. C'eſt la qualité de ce qui eſt âpre. Ce mot

s'emploie au propre & au figuré, & a les mêmes ſignifications que l'adjectif d'où il dérive. *On ne ſauroit manger de ces poires, à cauſe de leur âpreté. L'âpreté du froid s'eſt augmentée depuis hier.*

APRIGLIANO; nom propre. *Aprilianum.* Bourg d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, à trois lieues, oueſt, de Coſence.

APRINSE; vieux mot qui ſignifioit autrefois apprentiſſage.

APRIO; nom propre. *Apros.* Ville de la Romanie, ſur la rivière de Lariſſa, entre Trajanopoli & Rhodoſto. Théodoſe le grand aimoit à y ſéjourner.

APRISE; ſubſtantif féminin, & vieux terme de Palais, ſynonyme à *eſtimation & priſée.*

APRISON; vieux mot qui ſignifioit autrefois ce que l'on retient par force.

APRISONNER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois mettre à prix, rançonner.

APRISSANCE; vieux mot qui ſignifioit autrefois prééminence, avantage.

APROISMIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois appeler en Juſtice.

APRON; ſubſtantif maſculin. Petit Poiſſon de rivière, qui eſt commun dans le Rhône, entre Vienne & Lyon. Sa tête eſt large, pointue; ſa bouche médiocre & ſans dents. On l'appelle *apron*, à cauſe de la rudeſſe de ſa mâchoire & de ſes écailles. Il eſt apéritif & bon à manger.

APROSITE, ou l'Île inacceſſible. Île de l'Océan Atlantique, que Ptolémée dit être la plus ſeptentrionale des Îles Fortunées.

APROUSSE; vieux mot qui ſignifioit autrefois empreſſement.

APROXIS; Plante ainſi nommée par Pythagore, qui dit que ſa racine prend feu, comme le Naphte, à une certaine diſtance. Ce Philoſophe ajoute que, de quelque maladie qu'on ſoit attaqué, quand cette plante fleurit, on en a un reſſentiment au retour du Printemps, quoiqu'on en ait été bien guéri. Pline prétend qu'il faut en dire autant du froment, de la ciguë & des violettes.

APSIDE; ſubſtantif féminin. *Apſis.* Terme d'Aſtronomie, qui ſe dit des deux points de l'orbite d'une Planète, dans leſquels elle ſe trouve, ſoit à la plus grande, ſoit à la plus petite diſtance du Soleil ou de la Terre.

A la plus grande diſtance, l'apſide ſe nomme la *grande apſide*, & plus ordinairement *aphélie* ou *apogée*; & à la plus petite diſtance, on lui donne le nom de *petite apſide*, ou plutôt de *périhélie* ou de *périgée.* *Voyez* ces mots.

LIGNE DES APSIDES, ſe dit d'une ligne tirée de l'aphélie au périhélie d'une Planète.

APT; nom propre d'une ville Epiſcopale de Provence, peuplée d'environ 6500 perſonnes. Elle eſt ſituée ſur la rivière de Calavon, à huit lieues & demie, eſt, d'Avignon.

APTE; adjectif de tout genre, & terme de Palais, qui ſignifie propre à quelque choſe. *Il eſt apte & idoine à poſſéder cet Office.*

APTÈRE; nom propre, dérivé d'un mot grec, qui veut dire *ſans aîles.* C'eſt une ancienne ville de Crète, ainſi appelée, ſelon Pline, de ce que les Syrènes y ayant diſputé aux Muſes le prix du chant, & ayant été vaincues, quittèrent leurs aîles

de dépit, & ſe précipitèrent dans la mer.

APTÈRE, eſt auſſi un nom que les Athéniens donnoient à la Victoire, qu'ils avoient repréſentée ſans aîles, afin qu'elle ne les quittât pas.

APTITUDE; ſubſtantif féminin. *Habilitas.* Diſpoſition naturelle à quelque choſe. Il ſe dit particulièrement en parlant de Sciences & d'Arts. *Ce jeune homme a beaucoup d'aptitude à la Peinture.*

APTITUDE, ſe dit auſſi, en Juriſprudence, pour capacité, habileté à poſſéder quelque emploi, *&c.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue & la quatrième très-brève.

APUA; nom propre d'une ancienne ville de Ligurie, vers les ſources de la rivière Magra.

APURÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* APURER.

APUREMENT; ſubſtantif maſculin, & terme de Finances & de Droit, qui déſigne la reddition finale d'un compte, par où il paroît qu'un Comptable eſt bien & valablement déchargé des objets énoncés au compte.

APURER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Ce verbe eſt un terme de Droit & de Finances. Il ſignifie lever les charges qui ont été miſes ſur les parties d'un compte quand on l'a rendu; de manière qu'il ſoit évident que le Comptable eſt entièrement déchargé. *On doit inceſſamment apurer mon compte.*

APURIMA; nom propre d'une rivière d'Amérique, la plus rapide de toutes celles qui coulent au Pérou. Elle eſt à douze lieues de la rivière d'Abançai. On remarque ſur l'*Apurima*, un pont de bois de cent quatre-vingt pas de longueur, qui n'eſt ſoutenu que par les deux extrémités, à cauſe de la profondeur de la rivière dans cet endroit.

APURWAKA; nom propre d'une rivière conſidérable de l'Amérique méridionale. Sa ſource eſt dans la Guiane, & ſon embouchure dans la mer du nord.

APUS, ou OISEAU DU PARADIS; terme d'Aſtronomie. Il ſe dit d'une conſtellation de l'émiſphère méridionale, qui n'eſt pas viſible dans notre latitude, parce qu'elle eſt toujours ſous notre horiſon.

APUYES; (les) Peuple de l'Amérique méridionale, qui habite au Bréſil, dans les terres, vers le Gouvernement de Rio-Janéiro.

APYRE; adjectif de tout genre, & terme d'Hiſtoire naturelle, qui déſigne la propriété qu'ont certains corps de réſiſter à l'action du feu, ſans éprouver aucune altération ſenſible. Tels ſont les diamans, l'amiante, *&c.*

APYRÉXIE; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine. Il déſigne la ceſſation de la fièvre, ou le temps qui s'écoule entre deux accès d'une fièvre intermittente.

AQUA; nom propre d'une Province de Guinée, en Afrique, ſur la Côte d'or, au nord du Royaume de Fantin, & au ſud-oueſt de Dinkira.

AQUACATE; ſubſtantif maſculin. Arbre de la nouvelle Eſpagne, dont les feuilles reſſemblent à celles de l'oranger; mais elles ſont plus vertes, plus grandes & plus rudes. Son fruit, qui eſt agréable au goût, a la groſſeur d'un œuf, & il vient à la ſuite d'une petite fleur d'un blanc jaune.

AQUA DE PALO, nom propre

d'une ville de l'île de Saint Michel, l'une des Açores.

AQUA DOLCE; nom propre d'une rivière de Thrace, qui a ſon embouchure dans la mer de Marmara, entre Sélivrée & Périntho.

AQUAIRE, *fil d'aquaire;* vieux mot qui ſignifioit autrefois fil d'archal.

AQUALA; c'eſt l'arſénic philoſophique des Alchimiſtes.

AQUALAGNA; nom propre d'un Château d'Italie, au Duché d'Urbin. Il eſt aujourd'hui ruiné; mais il eſt remarquable par la bataille qu'y perdit autrefois Totila contre Narsès. Il y fut bleſſé à mort.

AQUALAQUE ou ACHALACHE; nom propre d'un bourg & d'une contrée de l'Amérique ſeptentrionale, à l'oueſt de la Caroline, près du grand lac de Tomi.

AQUAOLVES; c'eſt le vinaigre diſtillé des Philoſophes hermétiques.

AQUAPENDENTE; nom propre d'une ville Epiſcopale d'Italie, dans l'Etat Eccléſiaſtique. Elle eſt ſur une côte, près de la rivière de Paglia, à ſix milles du lac de Bolſena.

AQUAQUA; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom qu'on donne, au Bréſil, à une ſorte de crapaud.

AQUARIENS; (les) Hérétiques, Diſciples de Tatien, qui prétendoient qu'on ne devoit pas faire uſage de vin dans le Sacrement de l'Euchariſtie.

AQUARIUS. *Voyez* VERSEAU.

AQUATACCIO; nom propre d'une rivière d'Italie, dans la campagne de Rome. Elle a ſon embouchure dans le Tibre, à un mille de cette capitale. C'étoit dans ſes eaux qu'on lavoit autrefois les choſes conſacrées à Cybèle.

AQUATIQUE; adjectif de tout genre. Qui eſt marécageux, plein d'eau. *Toute cette contrée eſt aquatique.*

AQUATIQUE, ſe dit, par extenſion, de ce qui croît & eſt nourri dans l'eau. *Des plantes aquatiques. Les canards ſont des oiſeaux aquatiques.*

On dit d'un bâtiment, qu'il eſt *aquatique*, quand il eſt ſitué dans un lieu marécageux.

AQUATIQUES, eſt auſſi le nom qu'on a donné à certains hérétiques, diſciples d'Hermogènes, qui croyoient que l'eau étoit un principe coëternel à Dieu, ou qu'elle avoit ſervi de ſujet à ſon action créatrice.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une aquatique terre*, mais *une terre aquatique.*

Il faudroit changer le premier *qu* en *kou*, le ſecond en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *akouatike*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AQUATULCO; nom propre d'un port de la nouvelle Eſpagne, en Amérique, dans la Province de Guaxaca, ſur la côte de la mer Pacifique, à une lieue de la rivière de Capalita. Il ne faut pas confondre cet endroit avec *Acapulco*, qui en eſt éloigné de 150 lieues.

AQUE; ſubſtantif féminin, & terme de Marine. Il ſe dit d'une ſorte de bâtiment à fond plat, qui amène des vins du Rhin en Hollande.

AQUEDUC; ſubſtantif maſculin. *Aqueductus.* Canal ordinairement de pierre ou de brique, qui ſert à conduire de l'eau d'un lieu dans un autre, malgré l'inégalité du terrein. Il y a des Aqueducs bâtis au-deſſous de la ſuperficie de la terre, ou pratiqués au travers des montagnes: d'autres ſont élevés ſur des corps de mâçonnerie, percés d'arcades.

On ſait quelle fut la magnificence des aqueducs des Romains.

AQUEDUC, eſt auſſi un terme employé par les Anatomiſtes, pour déſigner certains conduits auxquels ils ont trouvé du rapport avec les aqueducs qui ſervent à conduire de l'eau d'un lieu dans un autre. Tel eſt le trou ſtylomaſtoïdien, qu'on appelle *aqueduc de Fallope*. Tel encore le conduit ou l'eſpèce de conduit qui communique du troiſième ventricule du cerveau au quatrième, & qu'on nomme *aqueduc de Sylvius*.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *c* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer *qu* en *k*, le *c* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *akeduk*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AQUELONDE; nom propre d'un lac d'Afrique, au Royaume de Matamba, dans la baſſe Guinée.

AQUEREAU; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de machine de guerre.

AQUERIR; vieux verbe qui ſignifioit autrefois exciter, provoquer.

AQUETTE; ſubſtantif féminin. Nom d'une liqueur dont on fait uſage en Italie, au royaume de Naples. Elle eſt compoſée de vin, avec un tiers d'eau & pluſieurs ſortes d'aromates.

AQUEUILLIR; vieux verbe qui ſignifioit autrefois aſſocier, donner part à quelque choſe.

AQUEUX, EUSE; adjectif. *Aquoſus, a, um.* Qui eſt de la nature de l'eau. *La partie aqueuſe des corps.*

On appelle humeur *aqueuſe*, la première ou l'antérieure des trois humeurs de l'œil.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du maſculin, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une aqueuſe tumeur*, mais *une tumeur aqueuſe*.

Il faudroit changer *qu* en *k*, le *x* du maſculin en *s*, le *ſ* du féminin en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *akeus*, *akeuze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AQUI; nom propre. Ville du Japon, capitale d'une Principauté du même nom, dans la partie méridionale de la preſqu'île de Niphon.

AQUIGIRES; (les) Peuple du Bréſil, dans l'Amérique méridionale. Il habite dans les terres, vers le Gouvernement du S. Eſprit.

AQUIGNY; nom propre d'un Bourg de France, en Normandie, ſitué au confluent des rivières d'Eure & d'Iton, environ à une lieue, ſud, de Louviers.

AQUILA; nom propre d'une ville Epiſcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, dont elle eſt capitale. Elle eſt ſituée ſur une montagne, aux pieds de laquelle coule la rivière de Peſcaire. En 1703, le 2 Février, cette ville eſſuya un tremblement de terre qui fit périr 2400 perſonnes, outre 1500 dangereuſement bleſſées. Dans la ſeule Egliſe de Saint Dominique, il y en eut huit cens d'écraſées.

AQUILA ALBA; terme de Chimie emprunté du latin, pour déſigner les ſublimés blancs, & particuliè-

rement le mercure ſublimé doux.

AQUILAMO ; nom propre d'un Fort de l'île Gilolo, dans la mer des Indes. Les Hollandois l'enlevèrent aux Eſpagnols quand ils firent la conquête des Moluques.

AQUILANT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois brun ou alzan.

AQUILEE ; nom propre d'une ville d'Italie, dans le Frioul, qui fut autrefois floriſſante. Elle eſt baignée à l'orient par le Lizonzo, & à l'occident par l'Anſa. Il ne reſte que des ruines de ſon antique ſplendeur.

Il s'eſt tenu en cette ville différens Conciles, dont le plus remarquable eſt celui de 553. S. Ambroiſe y aſſiſta, & l'on y condamna les Evêques Pallade & Secondien, accuſés d'arianiſme.

AQUILÈGES ; ſubſtantif maſculin pluriel. Les Romains donnèrent ce nom ſous Auguſte, à ceux qui étoient prépoſés pour entretenir les tuyaux & les conduits des eaux.

AQUILICES ; ſubſtantif maſculin pluriel. Nom des ſacrifices que les Romains faiſoient à Jupiter, pour en obtenir de la pluie. Les Prêtres qui les offroient, s'appeloient *Aquiliciens*.

AQUILIN ; adjectif maſculin, qui n'a d'uſage que pour déſigner un nez courbé en bec d'aigle. *Un nez aquilin. Des nez aquilins.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne au ſingulier, & longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & & écrire, d'après la prononciation, *akilin*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AQUILON ; ſubſtantif maſculin. Ce mot déſigne un vent du nord. *Il ſouffloit un cruel aquilon.*

Les Poëtes ont donné ce nom à tout vent froid & orageux. Ils ont auſſi perſonnifié ce vent, qu'ils ont dit fils d'Eole & de l'Aurore. Ils lui attribuoient une queue de ſerpent & des cheveux toujours blancs.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier ; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *akilon*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AQUILONDA ; nom propre d'une rivière d'Afrique, qui a ſa ſource au royaume de Maramba, dans le lac d'Aquelonde, & ſon embouchure dans la rivière de Coango.

AQUIN ; nom propre d'une ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour, ſur le torrent de Melſi, & près de ſon embouchure, dans le Gariglan. Ce n'eſt plus qu'un village depuis que l'Empereur Conrad l'a ruinée. Elle eſt remarquable pour avoir vu naître le fameux ſatyrique Juvenal.

AQUINCTER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois pencher, baiſſer d'un côté.

AQUIQUI ; ſubſtantif maſculin. Nom qu'on donne, au Bréſil, à une eſpèce de ſinges qui ſont plus grands que les autres. Ils ont le poil noir & une longue barbe au menton.

AQUIS ; vieux mot qui ſignifioit autrefois fatigué, réduit à l'extrémité.

AQUITAIN, AINE ; adjectif. *Aquitanus, a, um.* Qui eſt d'Aquitaine. Il ne ſe dit que des anciens habitans de ce pays.

AQUITAINE ; nom propre. Les premiers Romains, qui paſsèrent dans les Gaules, appelèrent *Aquitaine* le pays qui s'étend depuis la Garonne juſqu'aux Pyrenées. Pline dit que ce fut à cauſe de la grande

quantité d'eaux minérales qu'on y trouva.

Sous l'Empire d'Honorius, on diſtinguoit trois Aquitaines; la première, la ſeconde & la troiſième.

La première Aquitaine, dont Bourges étoit la capitale, avoit 84 lieues de longueur, & 40 dans ſa plus grande largeur. Elle étoit bornée au nord par la quatrième Lyonnoiſe; au ſud, par la première Narbonnoiſe; à l'eſt, par la première Lyonnoiſe, & par la Viennoiſe; & à l'oueſt, par la ſeconde Aquitaine.

La ſeconde Aquitaine, dont Bordeaux étoit la capitale, avoit 63 lieues de longueur, & quarante dans ſa plus grande largeur. Elle étoit bornée au nord, par la troiſième Lyonnoiſe; au ſud, par la troiſième Aquitaine; à l'eſt, par la première Aquitaine; & à l'oueſt, par l'océan Aquitanique.

La troiſième Aquitaine, qu'on appeloit encore *Novempopulanie*, avoit Eauſe pour capitale, & 40 lieues de longueur ſur autant de largeur. Elle étoit bornée au nord, par la ſeconde Aquitaine; au ſud, par les Pyrénées; à l'eſt, par la première Narbonnoiſe; & à l'oueſt, par l'océan Aquitanique.

Charlemagne érigea l'Aquitaine en Royaume en 771, en faveur de ſon fils Louis le Débonnaire. Ce Royaume comprenoit les deux premières Aquitaines, la meilleure partie de la troiſième, & d'autres poſſeſſions. Toulouſe en étoit la capitale. Louis le Begue fut le ſixième & dernier Roi d'Aquitaine; parce qu'étant parvenu à la couronne de France par la mort de ſon frère Charles le Chauve, il y réunit le Royaume d'Aquitaine.

Poſtérieurement, ces Provinces furent partagées en deux Gouvernemens, ou Duchés, qui n'en firent plus qu'un en 1070.

Eléonor, fille de Guillaume VIII, Duc d'Aquitaine, ayant hérité de ce Duché, en 1137, l'apporta en dot au jeune Louis, fils du roi Louis VI; mais ayant été répudiée, elle épouſa en ſecondes nôces Henri II, Roi d'Angleterre, qui devint ainſi poſſeſſeur du Duché d'Aquitaine. Les Anglois l'ont conſervé juſqu'au règne de Charles VII, qui le réunit à la couronne de France.

L'Aquitaine donne ſon nom à un grand Prieuré de la Religion de Malthe, lequel vaut au Titulaire environ 23 mille livres de rente.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *akitaine*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AQUITECTEURS; ſubſtantif maſculin pluriel. Nom qui fut donné par les Romains à ceux qui étoient prépoſés à l'entretien des aqueducs, & autres bâtimens deſtinés à diſtribuer de l'eau dans la Ville, & à en ſortir les immondices.

AQUITER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois donner, céder.

AR; nom propre d'une ancienne ville des Moabites, ſur le fleuve Arnon. Saint-Jérôme écrit, qu'il étoit encore jeune quand cette ville fut renverſée par un tremblement de terre.

ARA; nom propre d'une ancienne ville d'Aſſyrie, où les Rois Phul & Théglat-Phalaſar, menèrent en captivité les Tribus qui étoient au-delà du Jourdain.

ARA, eſt auſſi le nom du cap le plus méridional de l'Arabie heureuſe.

Il

Il forme, avec la côte d'Ajan en Afrique, le détroit de Babelmandel.

ARAB; nom propre d'une ancienne ville de la Paleſtine, dans la Tribu de Juda.

ARABA; nom propre d'une ancienne ville de la Paleſtine, dans la Tribu de Benjamin.

Pline place une ville du même nom dans l'Ethiopie, ſous l'Egypte, ſur les bords du Nil.

ARABE; adjectif & ſubſtantif des deux genres. Habitant de l'Arabie; ce qui appartient, ce qui a rapport à l'Arabie & aux Arabes. *Voyez* ARABIE.

On appelle *chiffres Arabes*, les caractères que les Arabes ont inventés, & dont nous nous ſervons ordinairement dans les calculs arithmétiques.

Ces caractères ſont au nombre de dix; & ils peuvent ſervir, dans leurs diverſes combinaiſons, à toutes ſortes de règles & de calculs d'arithmérique.

Ces dix caractères ſont 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 & 0, qu'on nomme *zéro*. Voyez ARITHMÉTIQUE.

ARABE, ſe dit figurément d'un uſurier, & de quelqu'un qui exige avec dureté ce qui lui eſt dû. *Ne vous fiez pas à cet homme, c'eſt un Arabe.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un Arabe Médecin*, mais *un Médecin Arabe.*

ARABESQUES; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Peinture & de Sculpture. Il ſe dit de branches de feuillages imaginaires, ou autres ornemens de caprice, qu'on emploie dans la décoration des galeries, des cabinets, & ſur-tout des grottes; mais nos bons Architectes ne ſouffrent pas qu'on les prodigue dans les appartemens qui demandent de la gravité. Ces ornemens ſont ainſi appelés des Arabes, qui les ont imaginés, parce que la loi Muſulmane défend de repréſenter des figures d'hommes & d'animaux. On voit à Grenade un ancien Palais bâti & orné dans ce goût par les Maures. Raphaël excella dans ce genre de peinture; & parmi nous Berin, Gillot, Vateau, & ſur-tout Claude Audran.

ARABI; nom propre d'un petit golfe de Barbarie, entre les côtes de Barca & d'Egypte.

ARABIE; nom propre d'une grande preſqu'île, ſituée entre le cinquante-unième & le ſoixante-dix-ſeptième degré de longitude, & entre le douzième & le trente-quatrième degré de latitude ſeptentrionale. Elle eſt bornée, à l'occident, par l'Iſthme de Suez & la Mer rouge, qu'on appelle auſſi *Mer de la Mèque*; au midi, par la Mer des Indes; à l'orient, par le golfe Perſique & l'Yrac-Arabi; & au nord, par la Syrie & le Diarbeck, dont elle eſt ſéparée par l'Euphrate.

Ce Pays étant en partie dans la Zone-Torride, l'air n'y peut être que fort chaud. On y trouve beaucoup de ſables, de déſerts & de montagnes, mais peu de rivières: il y pleut d'ailleurs très-rarement. Toutes ces choſes contribuent à rendre le terroir ſtérile. Il eſt un peu meilleur ſur les côtes, où ſe fait un commerce qui conſiſte en perles, en dattes, en canelle, en baume, en encens, en drogues,

en corail, & en café excellent.

L'Arabie dépend de pluſieurs Souverains. Les principaux ſont le Grand-Seigneur, & les Chérifs de la Mèque & de Médine. Les Peuples en ſont fort baſanés, & preſque tous voleurs, ſur-tout ceux qu'on appelle *Béduins* & *Bénégèbres*. Ces Arabes vagabonds ſont ſi fiers de leur prétendue nobleſſe, qu'ils ne veulent s'allier que dans leur Nation. Ceux qui demeurent dans les Villes, s'appliquent au Commerce & aux Sciences, & réuſſiſſent ſur-tout dans la Médecine & l'Aſtronomie. Ils ſont tous Mahométans.

On conte que les Arabes, en général, n'apportent pas moins de ſoin pour conſerver la généalogie de leurs chevaux, que la Nobleſſe d'Allemagne pour acquérir des quartiers. On tient regiſtre des noms de ces animaux, avec déclaration de leurs pères & mères, & il s'en trouve qui pourroient prouver bien des quartiers; il y a même eu tels chevaux d'Arabie, pour leſquels on a frappé des médailles.

Le bien que les Arabes donnent à leurs enfans mâles, quand ils ont atteint l'âge viril, conſiſte en deux habits, deux cimeterres, & un cheval qui les accompagne partout.

Les anciens Arabes avoient une ſingularité de plus dans leurs mœurs. Le jour même du couronnement d'un nouveau Roi, on prenoit les noms, & on faiſoit une liſte de toutes les femmes enceintes de huit ou neuf mois; on les enfermoit dans un Palais; on en avoit beaucoup de ſoin; & l'enfant de celle qui accouchoit la première, ſi c'étoit un garçon, étoit dès-lors déſigné l'héritier préſomptif de la couronne: la Royauté, diſoient-ils, ne doit pas être dévolue à une ſeule famille; elle appartient à toute la Nation.

L'Arabie ſe diviſe en trois parties, qu'on trouve du nord au ſud, & qui ſont, *l'Arabie pétrée*, *l'Arabie déſerte*, & *l'Arabie heureuſe*.

L'Arabie pétrée, eſt ce pays déſert, où les Iſraélites demeurèrent pendant quarante ans après leur ſortie d'Egypte. On y voit les montagnes d'Horeb & de Sinaï, ſi célèbres dans l'Ecriture-Sainte. Ce Pays ne produit ni grains ni fruits; mais il nourrit quantité de bétail, qui fournit à la ſubſiſtance des habitans.

L'Arabie déſerte, eſt un Pays plus ſtérile encore que le précédent. Il eſt partagé entre le Grand-Seigneur, & les Chérifs de la Mèque & de Médine, qui ſont exempts de tout tribut, comme deſcendans de Mahomet, par Fatime, ſa fille. Comme les bruyères & le tamarin abondent dans *l'Arabie déſerte*, on y nourrit des boucs & des moutons, qui ſe plaiſent à brouter ces plantes.

L'Arabie heureuſe, eſt ainſi appelée, parce qu'elle eſt plus fertile que les deux autres; mais les habitans, naturellement pareſſeux, ne la cultivent pas. On y trouve de l'or, des pierres précieuſes, de l'encens, de la myrrhe, & pluſieurs autres drogues & parfums. On diviſe *l'Arabie heureuſe* en différens Royaumes & Etats, de chacun deſquels nous parlons ſous le nom qui lui eſt propre.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

ARABIQUE; adjectif des deux genres. *Arabicus, a, um.* Qui appartient, qui a rapport à l'Arabie &

aux Arabes. *La langue Arabique.*

On appelle *golfe Arabique*, cette partie de la Mer, connue auſſi ſous le nom de *Mer rouge*, & qui s'étend depuis le détroit de Babel-Mandel juſqu'à l'Iſthme de Suez.

ARABIQUE, (gomme) c'eſt un ſuc qui découle d'une plante épineuſe qui croît en Arabie & dans quelques lieux de l'Egypte.

Cette gomme nous vient en groſſes larmes ou morceaux blancs, quelquefois jaunâtres, clairs, tranſparens, gluans à la bouche, ſans goût apparent.

Ceux qui veulent en faire uſage, doivent la choiſir sèche, blanche, claire, nette, polie, de ſubſtance maſſive, d'un goût inſipide, & facile à ſe diſſoudre dans l'eau. Elle contient beaucoup d'huile & de phlegme, & peu de ſel eſſentiel.

Elle eſt pectorale, humectante, rafraîchiſſante; elle épaiſſit les humeurs trop ſéreuſes; elle les aglutine & les adoucit; on l'emploie contre la toux, l'enrouement, le crachement de ſang, les hémorragies, la ſtrangurie, les ardeurs d'urine, & les inflammations des yeux.

ARABIQUES, eſt le nom de certains Hérétiques du troiſième ſiècle, qui croyoient que l'ame mouroit avec le corps; mais cependant pour reſſuſciter l'un & l'autre enſemble.

ARABIQUE, eſt auſſi un ſurnom qui fut donné à l'Empereur Sévère, pour avoir ſubjugué l'Arabie, & en avoir fait une Province Romaine.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une Arabique plante, mais une plante Arabique.*

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *arabike*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARABISSUS; nom propre d'une ancienne ville de la ſeconde Arménie, dont parle Antonin.

ARABLE; adjectif de tout genre, & terme de Coutume, qui eſt ſynonyme à labourable. *Des terres arables.*

ARABO; ſubſtantif maſculin. Serpent auſſi fort & auſſi dangereux que le boiguacu, & du même genre. *Voyez* BOIGUACU.

ARABOUTEN; ſubſtantif maſculin. Grand arbre du Bréſil, dont le bois eſt connu par ſa bonne odeur, ſous le nom de *bois de Bréſil.*

ARABRICA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville d'Eſpagne dans la Luſitanie.

ARABUSTER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois importuner.

ARABYZA; nom propre. C'eſt, ſelon Étienne le Géographe, une ville de la Cauconide.

ARACA; nom propre. Ville de Chaldée, bâtie par Nemrod, dans la terre de Sennaar. On croit que c'eſt l'ancienne Edeſſe, & l'Orpha moderne.

ARACADEP; ſubſtantif maſculin. Poiſſon plat du Bréſil, dont la chair eſt eſtimée.

ARACAMIRI; ſubſtantif maſculin. Arbriſſeau qui croît au Bréſil. Son fruit, qui mûrit en Mars & en Septembre, tient de la ſaveur du muſc & de l'arbouſier. On le garde confit, & il eſt aſtringent & rafraîchiſſant.

Ray dit qu'on fait des feuilles & des boutons de cet arbriſſeau,

un bain ſalutaire dans tous les cas où l'aſtringence peut être utile. Sa racine, qui eſt diurétique, eſt bonne contre la dyſſenterie.

ARACAN ; nom propre. Royaume maritime des Indes, près de l'embouchure du Gange. Ses bornes ſont le golfe de Bengale, au ſud ; le Royaume d'Ava, à l'eſt & au nord ; & celui de Bengale, à l'oueſt.

Ce Pays eſt ſingulièrement peuplé. Il eſt par-tout couvert de villes, de bourgs & de villages. Aracan, qui en eſt la Capitale, eſt à peu près de la grandeur d'Amſterdam ; mais quoiqu'il y ait beaucoup de monde dans cette dernière ville, on en voit beaucoup plus dans l'autre. Pluſieurs cauſes concourent à cette population. D'abord les habitans, qui font peu de commerce par mer, ne s'expatrient pas : 2°. L'air du pays eſt ſi ſain, qu'il n'y a jamais de maladie épidémique : 3°. La pluralité des femmes y eſt permiſe : 4°. La terre y eſt ſi fertile, qu'elle fournit abondamment aux beſoins de ce peuple nombreux.

Les bois, les campagnes, les jardins, & les vergers y conſervent leur verdure pendant toute l'année. On n'a là d'autre hiver que les pluies qui tombent fréquemment depuis le mois d'Avril, juſqu'au mois d'Octobre.

Le Roi d'Aracan, qui ſe qualifie Roi de l'Éléphant Blanc, ne ſort de ſon palais qu'une fois tous les cinq ans. Il paſſe le reſte du temps avec la Reine & ſes Concubines. Son Serrail ſe renouvelle d'une manière ſingulière : les Sickes, ſes Favoris, font tous les ans faire une recherche exacte dans tout le Royaume, des douze plus belles filles vierges. On les habille enſuite d'une fine toile blanche, après quoi on les expoſe pendant ſix heures à l'ardeur du Soleil pour les faire ſuer. Alors on leur donne de nouveaux habits, & l'on porte ceux qui ſont imprégnés de leur ſueur, à certains Officiers prépoſés pour en examiner l'odeur. Celles dont la ſueur ne ſent pas mauvais, & que par-là on répute ſaines, ſont richement vêtues, préſentées au Monarque, & miſes au rang de ſes Concubines, pour attendre qu'il les honore de ſes faveurs. Pour les autres, à qui l'odeur de leur ſueur a fait refuſer l'entrée du Serrail du Roi, ce Prince en fait préſent à quelques-uns de ſes Courtiſans. Au reſte, chacun a ſoin de faire donner à ſes filles une éducation proportionnée à ſes facultés. On leur apprend à danſer, à jouer de divers inſtrumens, & on les exerce à tout ce qui peut donner de la grace & de l'adreſſe, dans l'eſpérance qu'elles pourront un jour devenir Concubines du Roi.

Les habitans d'Aracan ſont idolâtres ; ils adorent des figures d'argile durcies au Soleil, pour leſquelles ils témoignent beaucoup de dévotion.

D'enlever la virgnité à une fille en âge de puberté, eſt chez eux une choſe très-mépriſable ; auſſi a-t-on ſoin de payer des matelots Hollandois pour cueillir cette fleur, dont on eſt ſi gratuitement jaloux dans d'autres pays. Une fille qui ceſſe ainſi d'être vierge, a bien plus de réputation, & trouve plus facilement à ſe marier ; car il n'y a point d'homme à Aracan qui n'aime mieux épouſer une fille groſſe, que d'être incertain ſi on lui a enlevé ſa virginité.

ARACARANGA ; ſubſtantif maſculin. Sorte de perroquet du Bréſil, qui a la tête bleue, & un plumage nuancé de diverſes couleurs.

ARACARI ; ſubſtantif maſculin. Oiſeau du Bréſil, de la grandeur d'une pie. Son bec a trois doigts de longueur, & la forme de celui d'un perroquet. Il eſt garni de dents. Ses pieds ſont noirs & verts. Il a des plumes jaunes, noires, & de diverſes autres couleurs, comme celles du paon : il crie d'un ton aigu *aracari*, d'où lui eſt venu ſon nom.

ARACÉENS ; (les) c'eſt un ancien peuple de la Paleſtine, deſcendant d'Arac, fils de Canaan.

ARACENA ; nom propre d'une petite ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, à la ſource du Tino.

ARACGELARAN ; nom propre d'une contrée de Perſe, dans le Chuſiſtan. C'eſt *la Melitène* des anciens.

ARACH ; *Voyez* ARACA. C'eſt la même choſe.

ARACHIDNA ; ſubſtantif maſculin, & genre de plante à fleur papilionnacée, dont le piſtil devient dans la ſuite un fruit membraneux, oblong, qui mûrit dans la terre, & que pour cette raiſon, on appelle *piſtache de terre*. Ce fruit eſt compoſé d'une ſeule capſule, qui contient une ou deux ſemences tendres & oblongues.

ARACHNÉ ; terme de Mythologie, & nom d'une Brodeuſe adroite qui étoit fille d'Idmon. Elle oſa un jour prétendre qu'elle broderoit mieux une tapiſſerie que Minerve ; mais la Déeſſe irritée, rompit le métier & les fuſeaux de l'orgueilleuſe, & la changea en araignée.

ARACHNÉOLITHE ; ſubſtantif féminin. Les Naturaliſtes ont donné ce nom à une Coralloïde de figure ovale, marquée ſuperficiellement de taches ſemblables à celles que les araignées ont ſous le ventre. En coupant la tête & les pattes à l'araignée, on a la figure de *l'Arachnéolithe*.

ARACHNITE ; ſubſtantif féminin. *Arachnites*. Les Naturaliſtes ont donné ce nom à une pierre qui reſſemble à l'araignée.

ARACHNOÏDE ; adjectif féminin, ſubſtantivement pris, & terme d'Anatomie, qui déſigne une membrane fine, mince, tranſparente, placée entre la dure & la pie-mère. Elle enveloppe toute la ſubſtance du cerveau, la moelle alongée, & la moelle de l'épine. Son nom lui vient de ſa reſſemblance avec une toile d'araignée.

ARACHNOÏDE, eſt encore le nom de la tunique fine, & déliée, qui enveloppe le cryſtallin. On l'appelle auſſi *cryſtalloïde*. *L'arachnoïde* eſt adhérente par ſa partie poſtérieure à la tunique vitrée. Elle a trois uſages : elle retient le cryſtallin dans le châton de l'humeur vitrée, & l'empêche de changer de ſituation. Secondement, elle ſépare l'humeur aqueuſe du cryſtallin, & empêche qu'il n'en ſoit continuellement humecté : enfin, elle reçoit dans ſa cavité, une liqueur que lui fourniſſent les vaiſſeaux lymphatiques, par le moyen de laquelle le cryſtallin eſt continuellement rafraîchi & tenu en bon état ; cette liqueur eſt d'autant plus eſſentielle, que ſi elle venoit à manquer, le cryſtallin deviendroit bientôt ſec, dur & opaque, & pourroit même être pulvériſé.

ARACHOSIE ; c'eſt l'ancien nom d'une contrée de l'Indouſtan, qui comprenoit ce qu'on appelle aujour-

d'hui le pays de *Candahar*, & celui de *Haiacan*.

ARACIANA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville du pays des Parthes.

ARACIEL; nom propre. C'eſt un bourg du Royaume de Navarre, entre Corella & Alfaro.

ARACK; ſubſtantif maſculin. Eſpèce d'eau-de-vie, que préparent les Tartares Tungures, ſujets de l'Empire de Ruſſie.

Cette eau-de-vie ſe fait avec du lait de cavale, qu'on laiſſe aigrir, & qu'enſuite on diſtille à deux ou trois repriſes, entre deux pots de terre bien bouchés, d'où la liqueur ſort par un petit tuyau de bois. Cette eau-de-vie eſt plus forte que celle qui ſe fait avec du vin.

On appelle encore *Arack*, diverſes autres eſpèces d'eau-de-vie. Les Chinois en fabriquent de trois ſortes, tirées du cocotier, du riz & du ſucre. Les Anglois font leur ponche avec celles-ci, qu'ils tirent de Batavia, ou de Malacca.

ARACLEA; nom propre. Ville Maritime de Turquie, dans la Romanie, entre Sélivrée & Rudiſto, avec un bon port ſur la mer de Marmara.

ARACOUA, ou ARACHOVA; nom propre. Bourg de Grèce, dans la Livadie, près du golfe de Lépante. Quelques-uns croyent que c'eſt l'ancienne ville d'Ambriſe, ſituée en Phocide, aux pieds du Parnaſſe.

ARACUITES, ou ARACUIES; (les) peuple du Bréſil, dans l'Amérique méridionale. Il habite dans les terres, vers la préfecture de Fernambouc.

ARACYNTHE; nom propre. *Aracynthus*. Montagne d'Etolie, où Minerve étoit particulièrement révérée, pour quoi elle étoit ſurnommée *Aracynthienne*.

ARAD; nom propre d'une ancienne ville des Amorrhéens, au midi de la Tribu de Judas, vers le déſert de Cadès.

ARAD, eſt encore une ville de la haute Hongrie, ſur la rive droite de la Mariſck.

ARADE; nom propre d'une ville & d'une île de la Méditerranée, ſur les côtes de Phénicie, vis-à-vis d'Antarade, ville de Terre-Ferme. Les Anciens ont cru que ce fut près de là qu'Andromède, fille de Céphée & de Caſſiopée, fut expoſée à un monſtre marin, dont Perſée la délivra. *Voyez* ANDROMÈDE.

ARADIS; nom propre d'une ville de Sardaigne, dont parle Ortélius.

ARADRIPHE; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de Médie.

ARADUS; nom propre d'une île de la mer Rouge, dont parle Etienne le Géographe.

Strabon place une autre île de ce nom dans le golfe Perſique.

ARAFAT; nom propre. Montagne près de la Mèque, fameuſe par les cérémonies qu'y pratiquent les pélerins Muſulmans. Le huitième jour du mois de Dulhaggiah, ces pélerins font ſept fois le tour du Temple de la Mèque; & après s'être arroſés de l'eau du puits appelé *Zemzem*, ils s'en vont ſur le ſoir à la montagne d'Arafat, où ils paſſent la nuit & le jour ſuivant en prières, & en dévotions. Le lendemain, ils égorgent quantité de moutons, dans la vallée de Mina, aux pieds de cette montagne; & après en avoir envoyé quelque partie, par préſent, à leurs amis, ils diſtribuent le reſte aux pauvres. Ils font, diſent-ils, cette cérémonie, qu'ils appellent *obla-*

tion, en mémoire du ſacrifice que, ſelon eux, Abraham voulut faire de ſon fils Iſaac, ſur cette même montagne.

ARAGE, ARAIGE; vieux mots qui ſignifioient autrefois terre labourable.

ARAGNE; vieux mot qui ſignifioit autrefois araignée.

ARAGON; nom propre. *Aragonia.* Royaume d'Europe, dans la preſqu'Île d'Eſpagne, & l'une des plus conſidérables parties de la Monarchie Eſpagnole. L'Aragon en fut long-temps indépendant ſous des Rois particuliers. Les États de ce Royaume créoient alors un Magiſtrat qui recevoit le ſerment du nouveau Roi, en lui tenant la pointe d'une épée nue ſur la poitrine, & lui diſoit enſuite de la part de la Nation, *Nous qui ſommes autant que Vous, vous faiſons notre Roi & Seigneur, à condition que vous nous maintiendrez & conſerverez, comme vous venez de le jurer, dans nos privilèges, franchiſes & libertés*, SINON, NON.

Les Aragonois ont, dans tous les temps, donné des preuves d'attachement à leurs maîtres: on en a vu au commencement de ce ſiècle un exemple bien rare, qui mérite d'être rapporté. Les affaires de Philippe V parurent un moment, ſi déſeſpérées, qu'on crut qu'il alloit quitter l'Eſpagne pour revenir en France: un Aragonois aima mieux, dans ces circonſtances, perdre la vie par la main du bourreau, que de violer la foi qu'il avoit jurée à ce Prince: il refuſa conſtamment de prêter ſerment à l'Archiduc; & ſes enfans, lorſque Philippe V ſe vit enfin paiſible ſur le Trône, ne demandèrent à ce Prince, pour toute récompenſe, que la permiſſion d'avoir des armoiries, & de porter dans leur écuſſon une Fleur-de-lis, & un homme attaché à une potence; *pour marquer à toute la terre, que la mort la plus ignominieuſe n'a rien que d'honorable, quand on l'endure pour la défenſe de ſon Roi.*

Ce Royaume eſt borné au nord, par les Pyrénées; à l'orient, par la Catalogne, dont la Noguéra le ſépare; au midi, par le Royaume de Valence; & à l'occident, par les deux Caſtilles & la Navarre. Il avoit autrefois dans ſa dépendance la Catalogne, le Royaume de Valence, & les îles de Majorque, de Minorque, & d'Yvica. Les Rois d'Aragon poſſédoient encore le Royaume de Naples, de Sicile, & la Sardaigne.

L'*Aragon* eſt un pays ſec, plein de montagnes, mal cultivé, & peu peuplé. On y recueille peu de blé, & de vin; mais il s'y trouve de bonnes mines de fer, & l'air y eſt pur & ſerein.

Ce Royaume tire ſon nom de la rivière d'*Arragon*, qui a ſa ſource dans les Pyrénées, près de Sainte-Chriſtine; & ſon embouchure dans l'Ebre, entre Calahorra & Tudelle.

ARAGON SUBORDAN, eſt encore une rivière du même Royaume, qui a ſa ſource aux Pyrénées, dans la vallée de Hécho, & ſon embouchure dans l'Ebre.

ARAGONET; nom propre d'un port de France, en Gaſcogne, ſur les frontières d'Eſpagne.

ARAGUAGUA; ſubſtantif maſculin. Marcgrave donne ce nom à un Céracée du Bréſil. M. Barrère dit qu'on prend ce poiſſon à Cayenne, & aux îles de Ramire.

ARAIGNE DE MER; ſubſtantif féminin. Poiſſon de mer, mieux con-

nu ſous le nom de *vive*. Voyez *ce mot*.

ARAIGNÉE ; ſubſtantif féminin. *Aranea*. Inſecte très-commun, dont on trouve quantité d'eſpèces, qui diffèrent en figure, en grandeur, en couleur, & qui habitent différens lieux.

On diſtingue ſept principales eſpèces de ces inſectes, auxquelles les autres eſpèces peuvent ſe rapporter. Ces eſpèces ſont : 1°. *L'araignée domeſtique*, qui fait ſa toile dans les coins des appartemens : 2°. *L'araignée des jardins*, qui fait en plein air une petite toile circulaire, fort jolie, d'un tiſſu peu ſerré, au centre de laquelle elle reſte pendant le jour : 3°. *L'araignée noire des caves*, qui loge dans les trous de vieux murs : 4°. *L'araignée vagabonde*, qui ne ſe tient pas tranquillement dans un nid comme les autres : 5°. *L'araignée des champs*, qui eſt montée ſur de très-hautes jambes, & qu'on appelle ordinairement *faucheur* : 6°. *L'araignée enragée*, ou *tarentule*, commune en Italie : 7°. *L'araignée aquatique*.

L'ARAIGNÉE DOMESTIQUE, eſt pour l'ordinaire de grandeur médiocre, tachetée, velue, jaunâtre, ou d'un brun pâle ; tout ſon corps peut ſe diviſer en partie antérieure, & poſtérieure, & en pattes. La partie antérieure qui eſt dure, écailleuſe, tranſparente, contient la tête & la poitrine, ou le corcelet. La partie poſtérieure couverte d'une peau ſouple, eſt ce qu'on appelle le *ventre*. Ces deux parties tiennent enſemble par un étranglement, ou anneau fort petit. Les pattes ou jambes, au nombre de huit, tiennent au corcelet : elles ſont dures comme toute la partie antérieure, & articulées de même que les pattes des écreviſſes, ayant chacune à leur extrémité deux grands ongles crochus & articulés ; il y a à l'extrémité de chaque jambe, entre les deux ongles, une petite pelote qui eſt comme une éponge un peu mouillée : c'eſt à l'aide de cette éponge que l'araignée, ainſi que les mouches, marche & grimpe ſur les corps les plus polis. Ces éponges fourniſſent une liqueur un peu gluante, qui ſuffit pour les y coller.

Outre les huit jambes dont l'araigée ſe ſert pour marcher, elle a encore deux autres jambes plus près de la tête, plus courtes que les autres, & avec leſquelles elle ne marche pas, mais qui lui ſervent de bras & de mains, pour manier & retourner la proie qu'elle tient dans ſes ſerres, ou tenailles. Ces tenailles reſſemblent, en quelque façon, aux ſerres des écreviſſes : elles ſont garnies de deux pointes fort dures aux deux bords qui ſe joignent, & ſervent à l'araignée pour ſaiſir ſa proie.

L'arrangement & la diſpoſition des yeux, eſt un des caractères propres à diſtinguer les diverſes eſpèces d'araignées, car les yeux ſont placés différemment dans preſque toutes les eſpèces.

L'*araignée domeſtique*, a huit yeux placés ſur ſon front en ovale : ces yeux ſont petits, mais aſſez apparens, noirâtres, & à peu près de la même grandeur les uns que les autres. A l'extrémité du ventre de l'araignée, & autour de l'anus, il y a ſix mamelons muſculeux, pointus vers leur extrémité, qui ſont autant de filières ſervant à la conſtruction de la toile de l'inſecte. Lorſque l'araignée entreprend cet ouvrage dans quelque coin d'une chambre, elle fait ſortir de ſes mamelons

melons une goutte d'une liqueur gluante, qui, en ſe deſſéchant, forme le fil : elle l'attache ſur le mur ; & en s'éloignant, le fil s'allonge. Arrivée au coin du mur oppoſé, elle fait la même opération ; puis s'éloignant d'une demi-ligne, elle y applique encore un nouveau fil, qu'elle conduit au mur où elle avoit appliqué le premier. Elle continue ainſi juſqu'à ce que ſa toile ait toute la largeur qu'elle veut lui donner. Ces premiers fils peuvent être regardés comme la *chaîne* de la toile. Enſuite elle traverſe en croix ces rangs de fils placés parallèlement, & y applique d'autres fils, qu'on pourroit appeler la *trame*. Comme ces fils fraîchement filés ſont gluans, & s'attachent à tout ce qu'ils touchent, ils ſe collent en croix les uns ſur les autres ; c'eſt ce qui fait la fermeté de la toile d'araignée.

Dès que la toile eſt finie, l'araignée s'y tient cachée dans le coin, & elle y attend patiemment ſa proie. Elle eſt avertie du moindre inſecte qui tombe dans ſa toile, parce que tous ſes fils répondent à l'endroit qu'elle occupe.

Si la mouche, qui ſe prend dans le piège, eſt petite, l'araignée la prend dans ſes tenailles, & l'emporte dans ſon nid pour s'en nourrir. Si la mouche eſt un peu groſſe en comparaiſon de l'araignée, & qu'avec ſes aîles & ſes pattes, elle puiſſe l'incommoder, alors l'araignée ſupplée à la foibleſſe par l'art ; elle l'enveloppe d'une grande quantité de fils, & la garotte, au point qu'elle ne puiſſe remuer, ni aîles, ni pattes. L'araignée alors l'emporte dans ſon nid, & elle lui ſuce toutes les humeurs du corps ; quelquefois la mouche eſt ſi forte & ſi groſſe, que l'araignée déſeſpère de la vaincre : pour lors, elle prend ſon parti ; elle déchire l'endroit de la toile où la mouche eſt tenue : elle la détache, la jette dehors ; & à l'inſtant, elle raccommode ſa toile déchirée.

L'ARAIGNÉE DOMESTIQUE, change de peau tous les ans, même aux pattes, comme les écreviſſes. Elle ne grandit guères du corps, mais beaucoup des jambes ; ſa vie peut aller à quatre ans.

L'ARAIGNÉE DES JARDINS, a quatre grands yeux, couverts d'une croûte dure, polie & tranſparente, (car les yeux des araignées ne ſont point à rézeau, comme les grands yeux des mouches.) Ces quatre yeux ſont placés en carré ſur le front ; & il y a deux autres yeux plus petits à chaque côté de la tête. Ces araignées ſont de différentes couleurs : il y en a de vertes, de blanches & de griſes.

L'ARAIGNÉE DES CAVES, fait ſon nid dans les vieux murs : elle n'a que ſix yeux. Ces yeux ſont placés, deux au milieu du front, & deux à chaque côté de la tête. Les araignées de cette eſpèce ſont toutes de couleur noire, & fort velues. Leurs jambes ſont courtes : elles ſont fortes, méchantes, & pincent fortement.

L'ARAIGNÉE VAGABONDE, eſt ainſi nommée, parce qu'elle n'eſt jamais ſédentaire dans ſon nid, comme les autres araignées. Elle va chercher ſa proie, & la chaſſe avec beaucoup de ruſe & de fineſſe. Cette araignée a deux grands yeux au milieu du front, deux moins grands aux extrémités du front, & deux ſemblables ſur le derrière de la tête.

Les bras de *l'araignée vagabonde*, ſe terminent en un bouquet de plumes. Cette araignée s'en ſert pour les jetter ſur les aîles de la mouche

qu'elle a attrapée: elle ne fait point de fil.

L'ARAIGNÉE DE CAMPAGNE, connue ſous le nom de *faucheur*, a huit yeux placés ſingulièrement. Il y en a deux très-petits, & noirs au milieu du front: aux extrémités du front, à droite & à gauche, il y a deux petites boſſes; & ſur le ſommet de chacune de ces boſſes, trois yeux placés en trefle, & qui ont une cornée blanche & tranſparente. Les jambes de cette eſpèce d'araignée ſont fort minces, & plus longues que celles des autres araignées; ce qui lui étoit néceſſaire pour marcher au milieu des herbes.

Les *araignées* de campagne ſont de grandes fileuſes: dans l'automne, les chaumes paroiſſent tout couverts & brillans de leurs fils. On les voit quelquefois, lorſque le vent en a réuni une certaine quantité, voltiger aſſez haut dans les airs, où ils paroiſſent d'une blancheur éclatante.

L'ARAIGNÉE ENRAGÉE, eſt cette fameuſe tarentule, ſur laquelle on a tant diſſerté, & débité tant de contes. Cette eſpèce d'araignée a le port & la figure à peu près de nos araignées domeſtiques; mais elle eſt dans toutes ſes parties beaucoup plus forte & plus robuſte. Elle a les jambes & le deſſous du ventre tachetés de noir & de blanc; le deſſus du ventre eſt noir, ſes yeux ſont couverts d'une cornée humide & tendre, qui ſe flétrit & s'enfonce après la mort de l'inſecte. Ils ſont d'ailleurs d'un jaune doré, & étincellans, comme ceux des chiens & des chats, quand on les voit dans l'obſcurité.

On dit que cette araignée eſt très-vénimeuſe, & que ſa morſure occaſionne des ſymptômes qui paroiſſent auſſi ſinguliers que la guériſon. Quelques-uns, dit-on, de ceux qui ſont mordus de cet inſecte, chantent, d'autres rient, ceux-ci pleurent; ceux-là ne ceſſent de crier; il y en a qui ſont aſſoupis, tandis que d'autres ne peuvent pas dormir. Enfin, on prétend que le remède ſpécifique, eſt de les faire danſer à outrance. Pour cet effet, on joue différens airs, juſqu'à ce qu'on en trouve un qui flatte le malade: alors, dit-on, il ſaute hors du lit, & ſe met à danſer, juſqu'à ce qu'il ſoit épuiſé, & hors d'haleine; ce qui le guérit. Voila des faits donnés pour vrais dans une foule d'écrits. Cependant pluſieurs perſonnes très-curieuſes & très-inſtruites, qui ont voyagé en Italie, ſe ſont aſſurées que ces choſes paſſoient pour fabuleuſes, même dans la Pouille, parmi les gens éclairés.

Les *tarentules* ourdiſſent de la toile comme les autres araignées, & elles y prennent des mouches & des papillons dont elles ſe nourriſſent. Elles habitent dans des trous de terre, & dans des fentes de murailles. Pendant l'hiver elles reſtent cachées ſous terre: elles ſe battent, ſe tuent, & ſe mangent les unes les autres. Elles font juſqu'à ſoixante œufs à la fois: elles les tiennent attachés à leur poitrine, tant qu'ils ne ſont pas éclos; puis elles gardent leurs petits ſous leur ventre, juſqu'à ce qu'ils ſoient devenus aſſez grands pour marcher, & pour travailler.

» C'eſt un ſpectacle aſſez riſible, » dit un Naturaliſte, de voir » faire l'amour à deux araignées. » L'une & l'autre montées ſur des » tapis de toile, s'approchent avec » circonſpection, & à pas meſurés: » elles alongent les jambes, ſe-

» couent un peu la toile, ſe tâton-
» nent du bout du pied, comme
» n'oſant s'approcher. Après s'être
» touchées, ſouvent la frayeur les
» ſaiſit : elles ſe laiſſent tomber
» avec précipitation, & demeu-
» rent quelque temps ſuſpendues à
» leurs fils. Le courage enſuite leur
» revient : elles remontent, &
» pourſuivent leur premier manè-
» ge. Après s'être tâtonnées aſſez
» long-temps avec une égale défian-
» ce de part & d'autre, elles com-
» mencent à s'approcher davanta-
» ge, & à devenir plus familières.
» Alors les tâtonnemens récipro-
» ques deviennent plus fréquens &
» plus hardis : toute crainte ceſſe ;
» & enfin, de privautés en privau-
» tés, le mâle parvient à être prêt
» à conclure. Un des deux boutons
» des antennes s'ouvre tout d'un
» coup, & comme par reſſort :
» il fait paroître à découvert un
» corps blanc ; l'antenne ſe plie par
» un mouvement tortueux : ce
» corps ſe joint au ventre de la fe-
» melle, un peu plus bas que ſon
» corcelet, & fait la fonction à la-
» quelle la nature l'a deſtiné.

Il ne faut pas s'étonner de la circonſpection avec laquelle les araignées ſe font l'amour. Ces inſectes ſe haïſſent mutuellement, & s'entretuent dans toute autre circonſtance ; il eſt donc naturel qu'elles ſoient en défiance les unes envers les autres.

Soie des araignées. M. Bon, Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Montpellier, & aſſocié honoraire de la Société Royale des Sciences de la même Ville, a envoyé, en 1709, à l'Académie des Sciences, des mitaines, & des bas faits de ſoie d'araignée. Ces ouvrages étoient auſſi beaux, & preſqu'auſſi forts que les ouvrages faits avec de la ſoie ordinaire.

Voici une légère idée de la manière dont il fit préparer cette ſoie. Après avoir fait ramaſſer un grand nombre de *coques d'araignées* (ce ſont ces petites boules de ſoie, dans leſquelles les araignées enveloppent leurs œufs) M. Bon les fit battre pendant quelque temps pour en faire ſortir toute la pouſſière : on les lava parfaitement dans de l'eau tiède. On les mit tremper dans un grand pot avec de l'eau de ſavon, du ſalpêtre, & un peu de *gomme arabique*. On fit bouillir le tout pendant deux ou trois heures : on relava enſuite toutes les coques d'araignées avec de l'eau tiède, pour en bien ôter tout le ſavon. On les laiſſa ſécher : on les fit ramollir un peu entre les doigts, pour les faire carder plus facilement. On employa pour cette ſoie des cardes beaucoup plus fines que celles que l'on emploie pour la ſoie ordinaire, & on obtint par ce moyen une ſoie d'une couleur griſe, agréable, approchante du gris de ſouris : on la fila, & on en fit des bas & des mitaines. Cette ſoie prend aiſément toutes ſortes de couleurs.

Cette découverte ſe préſentoit avec des apparences aſſez favorables, & méritoit d'être ſuivie. L'Académie chargea M. de Réaumur, & un autre Membre, de ſuivre de près les découvertes de M. Bon. M. de Réaumur le fit avec ſon zèle ordinaire ; mais il trouva que les toiles d'araignées n'étoient aucunement propres à être miſes en œuvre, parce que les fils en étoient trop délicats, & qu'il en eût bien fallu quatre-vingt-dix pour faire un fil égal en force à celui que file le ver à ſoie ; & bien 18000 pour faire

un fil à coudre, auſſi fort que ceux des fils de ces vers. D'un autre côté, cet Académicien s'aſſura que la ſoie d'araignée étoit inférieure en qualité à celle du ver à ſoie.

VENIN DE L'ARAIGNÉE. La plûpart des perſonnes haïſſent les araignées, parce qu'elles les croient vénimeuſes. Mais beaucoup de Naturaliſtes aſſurent que leur prétendu venin n'eſt qu'une chimère, & qu'elles ne ſont pas dangereuſes. La ſeule araignée de cave, diſent-ils, pince fortement; mais le mal qu'elle fait éprouver, eſt inſtantanée, & n'a point de ſuites.

Cette opinion s'appuie ſur ce qu'on voit une multitude d'animaux qui ſont très-avides de cette ſorte d'inſectes, & qui les mangent ſans en être incommodés. Le *ſinge* en eſt très-friand: la *volaille*, le *roſſignol*, la *fauvette*, la *gorge rouge*, & pluſieurs autres petits oiſeaux à bec éfilé, en font leur nourriture journalière. La grande *fauſſe-guêpe*, appelée *mouche ichneumone*, ſaiſit les araignées, les porte à ſon nid, & les y enferme pour ſervir de nourriture aux petits qui doivent éclore. La *guêpe* & le *frelon* fondent quelquefois ſur les plus groſſes araignées, les portent par terre, leur coupent les jambes, & s'envolent avec le corps mutilé. Il y a des goûts biſares, même parmi des peuples entiers: les habitans de la côte de Guinée mangent les *moucherons*; ceux de l'île de Ceylan, les *abeilles*; ceux de la nouvelle Eſpagne, les *fourmis*; les Hottentots, les *poux*; & d'autres, les *vers à ſoie*, ſi l'on en croit les relations des voyageurs. Des faits bien avérés prouvent que pluſieurs perſonnes ont mangé des araignées ſans en être incommodées. M. de la Hire a aſſuré à l'Académie des Sciences, qu'il avoit connu une demoiſelle qui, lorſqu'elle ſe promenoit dans un jardin, croquoit toutes les araignées qu'elle pouvoit attraper. Il eſt parlé de la fameuſe Anne de *Schurman* qui les cherchoit par goût, & les mangeoit avec délices. Pour s'excuſer de l'attrait ſingulier qui la portoit ainſi à manger des araignées, elle diſoit, en plaiſantant, qu'il falloit qu'elle fût née ſous le ſigne du ſcorpion.

Quelle que ſoit néanmoins l'opinion des Naturaliſtes, ſur le peu de danger qui réſulte, ſelon eux, des piqûres d'*araignées*, les Médecins ne ſont pas tous de leur avis. Voici les effets que quelques-uns leur attribuent, & les remèdes qu'ils conſeillent de leur oppoſer.

Les ſymptomes de ces piqûres ſont un engourdiſſement dans la partie affectée, un ſentiment de froid par tout le corps, qui bientôt eſt ſuivi de l'enflûre du bas ventre, de la pâleur du viſage, du larmoyement, d'une envie continuelle d'uriner, de convulſions, de ſueurs froides.

Pour obtenir la guériſon, on fait uſage des alexipharmaques ordinaires: on lave la partie, immédiatement après la piqûre, avec de l'eau ſalée, ou avec une éponge trempée dans le vinaigre chaud ou dans une décoction de mauve, d'origan & de thim.

Celſe recommande d'appliquer un cataplaſme fait avec de l'huile, de la rue & de l'ail pilés, ſur la piqûre de *l'araignée* & du ſcorpion.

On peut auſſi faire uſage, en cas pareil, du bol & du vinaigre de Fracaſtor, intérieurement pris.

Voici un fait rapporté par le Médecin Turner, qui mérite attention. « Je me ſouviens, dit-il, qu'étant encore jeune praticien, je fus appelé chez une femme qui avoit coutume, toutes les fois qu'elle alloit à la garderobe, de donner la chaſſe aux *araignées*, de brûler leurs toiles, & de les pourſuivre avec la flamme de la chandelle, juſqu'à ce qu'elle les eût brûlées. Il y avoit déja quelque temps qu'elle faiſoit ce manège, lorſqu'il y en eut une qui vendit ſa vie plus chérement qu'un millier d'autres qu'elle avoit tuées ; étant tombée dans le ſuif fondu qui entouroit la flamme, & ſes pattes s'y étant embarraſſées, cette femme, qui prenoit plaiſir à ce ſpectacle, attendoit avec impatience que la flamme s'emparât de l'inſecte ; mais l'*araignée* ayant brûlé avec éclat, jetta une partie de ſon venin dans les yeux & ſur les lèvres de cette femme, que la frayeur obligea à abandonner la chandelle, & à crier au ſecours, ne doutant point que ce venin ne lui cauſât la mort. La nuit ſuivante ſes lèvres enflèrent extraordinairement ; l'inflammation s'empara d'un de ſes yeux, ſa langue & ſes gencives ſe trouvèrent même affectées ; & ſoit que l'idée du venin qu'elle avoit reçu dans ſa bouche, ou que les petites fibres nerveuſes de ces parties euſſent communiqué les impreſſions du poiſon à celles du ventricule, ces premiers accidens furent ſuivis d'un vomiſſement continuel. Je lui donnai, pour le faire ceſſer, un verre de vin d'Eſpagne, brûlé avec du ſucre, & un ſcrupule de ſel d'abſinthe, & quelques heures après un bol de thériaque, qu'elle vomit de nouveau. Je lui frottai les lèvres avec de l'huile de ſcorpion, mêlée d'huile roſat ; eu égard à l'ophthalmie, le cas rapporté par M. Boyle, d'une perſonne que le venin d'une *araignée* vivante aveugla, ſuffit pour prouver le danger de ce venin ; ayant fait réflexion que la chaleur ſeule n'étoit point capable de faire enfler les lèvres à un tel point, ni de cauſer les autres ſymptomes, je ne doutai plus que le venin n'en fût la cauſe : mais comme je craignois de ſaigner la malade au bras, je lui fis appliquer des ſangſues ſur les tempes, qui firent ceſſer l'inflammation. J'appaiſai auſſi les douleurs qu'elle reſſentoit, en lui mettant dans les yeux quelques gouttes d'un léger mucilage de graines de coings & de pavot blanc, dont je fis un extrait avec de l'eau de roſe. L'enflûre des lèvres ne laiſſa pas cependant d'augmenter ; ce qui m'obligea à lui appliquer la nuit ſuivante un cataplaſme de feuilles de ſcordium, de rue & de fleurs de ſureau, bouillies & épaiſſies avec de la farine de veſces. Le vomiſſement ayant ceſſé, elle prit de temps à autre quelque peu d'eau diſtillée de chardon béni & de ſcordium, dans laquelle j'avois fait diſſoudre de la thériaque. Comme les ſymptomes les plus conſidérables l'avoient quittée, une vieille femme arriva, qui, avec une aſſurance dont l'ignorance & la pauvreté ſont les motifs, ôta l'appareil, promit de la guérir au bout de deux jours, & eut l'honneur de cette cure, quoique ce ne fût qu'au bout de deux ſemaines. Elle n'employa que des feuilles de plantain, broyées avec de la toile d'*araignée*, dont elle fit un cataplaſme qu'elle lui appliqua ſur les yeux ; elle lui

en mit même quelques gouttes dedans, & lui fit prendre quelques cueillerées du ſuc deux ou trois fois par jour ».

Le plantain, qui eſt très-froid, ayant été employé avec ſuccès par cette femme, prouve que les remèdes de cette nature ſont préférables, en cas pareils, aux applications chaudes, & à tous autres médicamens.

L'araignée & ſa toile contiennent beaucoup d'alcali volatil & d'huile : la toile eſt vulnéraire, aſtringente & conſolidante : elle arrête le ſang étant appliquée ſur les plaies récentes. Rien de ſi commun parmi le peuple que de s'en ſervir pour les coupures. Il faut en mettre dans la plaie, ſitôt qu'elle eſt faite, ce qui l'empêche de ſe tuméfier.

On raconte mille hiſtoires fabuleuſes de l'inimitié qu'il y a entre l'*araignée* & le *ſerpent*, & de celle qui règne entre le *Crapaud* & l'*araignée*. Bien des perſonnes diſent, que quand un crapaud paſſe ſous une toile d'araignée, l'araignée deſcend pour mordre le crapaud ; & que ſi elle le mord, il eſt empoiſonné. M. Lyonnet a fait l'expérience de faire deſcendre une araignée ſur un crapaud, & jamais ces animaux n'ont paru avoir la moindre envie de ſe battre.

ARAIGNÉE AQUATIQUE. C'eſt un inſecte en quelque ſorte *amphibie* ; car il vit & nage dans les eaux où périſſent toutes les autres eſpèces d'*araignées*, & il peut vivre hors de cet élément dont il ſort quelquefois, pour pourſuivre des inſectes, & les emporter dans l'eau, lorſqu'il les a pris. Cet inſecte nous fait voir les manœuvres les plus curieuſes & les plus ſingulières.

Cette eſpèce d'araignée reſſemble preſque tout à fait aux *araignées terreſtres* : elle a, comme elles, la partie poſtérieure garnie de filières, dont elle fait auſſi uſage pour filer. On la voit quelquefois nager au milieu des eaux avec beaucoup d'agilité, tantôt en montant, tantôt en deſcendant : elle nâge ſur le dos, le ventre en haut. Ce qui frappe le plus, lorſqu'on obſerve cet inſecte nâgeant, c'eſt que ſon ventre paroît brillant & comme enduit d'un vernis argentin, ſemblable à du vif argent. Ce brillant dépend de ce que l'eau ne s'attache pas au ventre de cette araignée qui eſt gras, & qu'il y a toujours une lame ou couche d'air entre l'un & l'autre. Cet air ſert beaucoup à cet inſecte. Il ſait par ce moyen ſe procurer un domicile, où il eſt à ſec au milieu de l'eau. Pour cet effet cette araignée attache quelques fils à des brins d'herbes dans l'eau même ; enſuite montant à la ſurface, toujours ſur le dos, elle tire hors de l'eau ſon ventre qui paroît ſec & élevé ſur la ſurface de ce liquide. Pour lors elle le retire vivement dans l'eau, & entraîne avec lui une forte bulle d'air dont il reſte couvert : elle deſcend vers ſes fils, & y laiſſe cette bulle d'air, ou du moins une partie qui ſemble s'attacher à ces fils. Voilà déja une bulbe ronde, une eſpèce de cloche d'air au milieu de l'eau, que les fils qui ſont au deſſus empêchent de remonter à la ſurface. Alors l'araignée y retourne, en rapporte de nouvel air, qu'elle porte à ſa cloche, ce qui l'augmente de volume. Elle répète ce manège juſqu'à ce que la cloche ſoit plus groſſe qu'une noiſette, & capable de la contenir. On la

voit alors y rentrer, en ſortir, & y apporter les inſectes qu'elle prend, pour les y manger. Quand elle entre dans ſa cloche, elle l'aggrandit en y apportant avec elle la lame d'air dont ſon ventre eſt toujours enduit: quand elle en ſort, elle la diminue, en entraînant avec ſon ventre une portion d'air. Telle eſt la méchanique qu'emploie cette araignée pour commencer ſon domicile: elle recouvre enſuite cette bulle d'air d'une eſpèce de matière vitrée; & elle la renforce & la tapiſſe, pour ainſi dire, de fils au petit point.

Ces eſpèces d'araignées aquatiques ſont communément fort vives: on les voit tranſporter ſans ceſſe çà & là leur bulle. Elles ſe dévorent les unes les autres, ainſi que les *araignées terreſtres*; & il paroît que les petites araignées, qu'on voit marcher ſur l'eau, pour y prendre des mouches aquatiques, ſont de leur goût. Mais elles ont elles-mêmes pour ennemis les *punaiſes d'eau* & les *nymphes à maſque*, qui les détruiſent très-promptement

ARAIGNÉES ÉTRANGÈRES. Il y a, dit le P. Labat, dans les îles de l'Amérique de très-groſſes araignées. On en pourroit trouver de la groſſeur du poing: elles n'ont jamais eu de cornes, comme quelques-uns l'ont prétendu; & elles ſont ſans venin: une infinité d'expériences prouvent cette vérité. Selon ce Miſſionnaire, on ſe garde bien de les tuer, parce qu'elles mangent certains inſectes de la figure des hannetons, qui rongent les papiers, les livres, les tableaux, les hardes, & qui gâtent par leur ordure & leur mauvaiſe odeur, tous les endroits où ils ſe nichent: on les appelle *ravets*. Comme ils volent partout, & plus la nuit que le jour, ils ſe prennent dans les toiles de ces *groſſes araignées*. Ou bien, s'ils ſont dans quelque endroit, & qu'ils y dorment, l'araignée ne les a pas plutôt apperçus, qu'elle fond deſſus, avec une vîteſſe ſurprenante, les prend, les lie, pour ainſi dire, & les ſucce de telle manière, que lorſqu'elle les quitte, il ne reſte plus rien que leurs aîles, & leur peau deſſéchée comme du parchemin.

Il eſt dit dans l'*Hiſtoire Naturelle des Antilles*, par le P. du Tertre, qu'il y a dans ce pays des araignées qui ont plus de circonférences que la paume de la main, lorſque leurs pattes ſont étendues. Le corps de ces araignées eſt compoſé de deux parties, l'une eſt plate, l'autre ronde & pointue comme un œuf de pigeon: leur bouche eſt armée, de part & d'autre, de crochets fort pointus, qui ſont d'une matière ſolide, d'un noir très-poli & très-luiſant. Les curieux font enchaſſer ces crochets dans de l'or, pour s'en ſervir comme de cure-dents, qui ſont très-eſtimés, parce qu'ils préſervent, dit-on, les dents de douleur & de corruption.

Ces araignées étant vieilles, ſont couvertes d'un duvet noirâtre, auſſi doux & auſſi preſſé que du velours. Elles quittent tous les ans leur vieille peau: leur toile eſt ſi forte, que les petits oiſeaux ont bien de la peine à s'en débarraſſer: elles dépoſent leurs œufs dans une bourſe qu'elles tiennent ſous le ventre, & qu'elles portent partout avec elles: la première peau de cette bourſe eſt d'un cuir comme le cannepin; tout le dedans eſt rempli d'une filaſſe, comme de la

ſoie. Selon quelques habitans de l'île, cette araignée eſt auſſi dangereuſe que la vipère : ſes poils piquent & brûlent comme des orties.

Il y a à la Louiſiane pluſieurs eſpèces d'*araignées*, qui ſont ſemblables à celles de France. Mais on y en voit d'une eſpèce bien différente. Elle eſt groſſe comme un œuf de pigeon, mais bien plus longue : ſa couleur eſt noire & bigarrée d'or. Cet inſecte fait ſur les arbres des toiles d'une ſoie forte, torſe & dorée, quelquefois de la grandeur d'un fond de tonneau, dans leſquelles s'arrêtent ſouvent des oiſeaux. Elle renferme ſes œufs dans une eſpèce de vaſe, en forme de coupe, tiſſue de ſoie.

Dans l'*Hiſtoire Naturelle de la France équinoctiale*, il eſt parlé de diverſes eſpèces d'araignées qui ſe trouvent dans l'île de Ceylan. La plus curieuſe eſt une *araignée couleur d'argent*, en forme de *cancre :* il y a pluſieurs autres eſpèces d'araignées qui ſont monſtrueuſes, & dont la piqûre eſt mortelle, ſi l'on n'y remédie point.

Il y en a auſſi dans l'île de Corſe, en Guinée, dans l'île de Madagaſcar, qui ſont fort venimeuſes. Au Cap de bonne eſpérance, il y a une araignée de la groſſeur d'un pois, dont la morſure eſt fatale, lorſque l'antidote eſt appliqué trop tard.

Il y en a une eſpèce dans l'île de Ceylan, qui, quoiqu'horrible à voir, lorſqu'elle eſt en vie, ne montre rien de hideux, quand elle eſt morte & conſervée dans une liqueur. Au contraire, elle paroît fort belle, par les boucliers circulaires qu'elle porte ſur le dos. Il y a de ces groſſes araignées de l'île de Ceylan, qui ne font point de toiles : ſi elles ſe trouvent ſur de grands arbres, elles dévident un gros fil, au moyen duquel elles deſcendent lentement, à la manière des chenilles qu'elles imitent auſſi en formant, de leurs fils, un nid oval où elles poſent leurs œufs. Elles enchâſſent leurs nids ſi fortement ſur les branches d'arbres, qu'il eſt difficile de les en tirer.

Seba dit qu'il y a en Afrique une eſpèce d'araignée qui reſſemble à la *tarentule* : on prétend que ſa morſure produit le même effet que celle de la tarentule, & qu'on emploie le même remède. Seba ajoute que ceux qui ſe diſent piqués par ces araignées, ne ſe font voir en public que pour de l'argent, & qu'il y a lieu de les regarder comme des fourbes. Il y a de certaines araignées que les nègres eſtiment être un mets fort délicat, & qu'ils mangent avec avidité.

On met dans la claſſe des *tarentules*, de groſſes araignées de la Martinique, très-belles, veloutées, & qu'on peut manier ſans danger. Il y en a de petites à Saint Domingue, qu'on appelle *araignées à cu rouge*, dont la morſure cauſe une douleur inſupportable, mais qui ne fait point mourir.

M. Linnæus donne trente-deux eſpèces d'araignées.

On dit figurément, de quelqu'un, qu'*il a des pattes d'araignée*, quand il a des doigts longs & maigres.

On compare auſſi proverbialement & figurément les loix aux toiles d'araignées, en diſant *qu'elles n'arrêtent que les mouches, & qu'elles ſont rompues par les frélons.*

On dit par ellipſe, *ôter les araignées d'un appartement ;* pour dire,

re, ôter les toiles d'*araignées*.

ARAIGNÉE DE MER, eſt une eſpèce d'écreviſſe, couverte de deux écailles, & qui a une queue plus longue que le reſte du corps. Elle a douze jambes, & n'a point de nageoires, mais un petit os de chaque côté, qui lui en ſert.

Elle ſe tient près du rivage, dans les lieux peu profonds, & particulièrement aux embouchures des rivières.

ARAIGNÉE, eſt une ſorte de coquillage, que M. d'Argenville place dans la famille des univalves. La queue & la clavicule en ſont pointues, & il a des pieds longs & crochus.

ARAIGNÉE, en termes de l'Art Militaire, ſignifie une galerie, un rameau, une branche, un retour, un conduit de mine, ou un chemin ſous terre, qui ſort d'un puits, & qui, par une ouverture de trois à quatre pieds de largeur, s'avance ſous le terrein des ouvrages, où l'on veut conduire des mines & des contremines.

ARAIGNÉES, ſe dit, en termes de Marine, des poulies particulières, où viennent paſſer les cordages nommés *martinets* ou *marticles*. On les appelle ainſi, parce que les martinets forment pluſieurs branches, qui viennent ſe terminer à ces poulies, à peu près de la même façon que les filets d'une toile d'araignée viennent aboutir, par de petits rayons, à une eſpèce de centre. On donne auſſi à ces poulies les noms de *martinets* & *moques* de *trélingage*.

Le mot *araignée* ſe prend quelquefois pour le martinet ou le marticle, comme le martinet ſe prend pour les *araignées*.

ARAIGNÉE, en termes de Vénerie, ſignifie une ſorte de filet qu'on tend le long des bois & des haies, pour prendre les oiſeaux de proie avec le duc : ce filet ſert encore, quand il eſt bien fait, & d'une couleur ſans éclat, à prendre des grives & des merles.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *gn* en *ni*, & écrire, d'après la prononciation, *arainiée*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARAIGNIER, vieux verbe qui ſignifioit autrefois raiſonner, diſcourir.

ARAIN ; vieux mot qui ſignifioit autrefois airain.

ARAINE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois trompette.

ARAINGIER ; vieux mot qui ſignifioit autrefois ouvrier en airain.

ARAINS ; *Voyez* ARMOISIN *des Indes*.

ARAIRES ; adjectif ſubantivement pris, & terme de Coutume. Il déſigne les outils qui ſervent au labourage ou à l'Agriculture.

ARAISNIER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois arrêter, ranger.

ARAISONNEMENT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois abouchement.

ARAISONNER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois parler à quelqu'un, faire rendre compte, appeler en Juſtice.

ARALIA ; ſubſtantif féminin. Genre de plante ayant ſes fleurs compoſées de pluſieurs feuilles diſpoſées en roſe, & ſoutenues par le calice, qui devient, quand la fleur eſt paſſée, un fruit mou ou une baie preſque ronde, pleine de ſuc, & contenant des ſemences ordinairement oblongues.

On diſtingue quatre ſortes d'*ara-*

lia, qui ont quelques propriétés médicinales. M. Sarazin dit qu'il a guéri en Canada, un malade d'une anaſarque, par une ſeule boiſſon de racines de la première eſpèce d'*aralia*, appelée *aralia caule aphyllo, radice repente.*

Le même ajoute que les racines de la ſeconde eſpèce, appelée *aralia, caule folioſo, lævi*, bouillies & appliquées en cataplaſme, ſont bonnes contre les ulcères invétérés, & que la décoction de ces racines eſt excellente pour étuver les plaies.

ARALIASTRUM; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de plante hermaphrodite, dont la fleur régulière eſt poſée ſur un ovaire que ſurmonte un calice découpé en pluſieurs endroits. Ce calice ſe change en un fruit qui contient deux ou trois ſemences plates & faites en cœur. La tige eſt terminée par un ombelle, dont chaque pointe ne porte qu'une fleur. On y remarque pluſieurs pédicules, comme ſur l'anémone, de l'extrémité deſquels pluſieurs feuilles partent comme en rayons. Cette plante n'eſt connue par aucunes propriétés.

ARAM; nom propre. On a ainſi appelé la Syrie, à cauſe qu'elle fut peuplée par les deſcendans d'Aram, cinquième fils de Sem, auxquels on a donné le nom d'Araméens.

ARAM, eſt encore le nom d'une ville, patrie de Balaam, dans la Méſopotamie de Syrie.

ARAMA; nom propre d'une ville de la Paleſtine, dans la tribu d'Aſer.

Il y avoit encore une ville du même nom dans la tribu de Siméon.

ARAMACA; ſubſtantif maſculin. Poiſſon de mer des Indes, bon à manger. Il a la figure d'une ſole; des dents aigues & point de langue. Ce qui eſt remarquable, c'eſt qu'il a deux yeux d'un côté & point de l'autre.

ARAMAGARA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de l'Inde, en-deçà du Gange.

ARAMAVA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de l'Arabie heureuſe.

ARAMBÉ, EE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ARAMBER.

ARAMBER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Marine, qui exprime l'action d'accrocher un vaiſſeau pour venir à l'abordage.

ARAMBYS; nom propre. C'eſt, ſelon le Périple de Hannon, une ville maritime d'Afrique, ſur l'océan Atlantique.

ARAME; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom que les Perſes donnent à ces Palais de leurs Rois, que les Turcs appellent *Serail*.

ARAMIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois furie.

ARAMINHA; nom propre d'une montagne de Portugal, ſur laquelle on voit Port-Alègre, Alegrette & Marouan.

ARAMIQUE; adjectif des deux genres, qui eſt ſynonyme à Syriaque, parce qu'on appeloit la Syrie *pays d'Aram*. *Voyez* ce mot. *La langue aramique.*

ARAMIR; vieux verbe qui ſignifioit autrefois promettre, s'engager.

ARAMONT; nom propre d'une ville de France, dans le Languedoc, ſur le Rhône, à deux lieues, oueſt-ſud-oueſt, d'Avignon. Les environs en ſont fertiles & abondent ſurtout en oliviers.

ARAN; nom propre d'une vallée des Pyrénées, au ſud de l'Aragon

& de la Catalogne, dans le haut Comminge. Elle appartient à l'Eſpagne : le Bourg de Viella en eſt le Chef-lieu, & la Garonne y a ſa ſource.

ARAN, eſt encore le nom d'une rivière de France, en Provence. Elle a ſa ſource dans les montagnes qui ſont au ſud-oueſt de Signe, & ſon embouchure dans une petite anſe, entre l'île Rouſſe & la rade du Bruſc.

ARANA; nom propre. C'eſt, ſelon les interprètes de Ptolémée, une île voiſine de celle de Taprobane.

ARANAS; nom propre d'une petite rivière d'Eſpagne, qui a ſa ſource à Salvatierra, dans le Guipuſcoa, & ſon embouchure dans l'Arga.

ARANATA; ſubſtantif maſculin. Animal des Indes, grand comme un chien de chaſſe. Il a une longue barbe de bouc, & ſe fait entendre au loin par des cris horribles. Il monte ſur les arbres avec beaucoup de légèreté, & il s'y nourrit du fruit qu'ils produiſent.

ARANCON; les Philoſophes Hermétiques ont donné ce nom à la matière du grand œuvre dans l'état de putréfaction.

ARANDA *de Duero*; nom propre d'une aſſez belle ville d'Eſpagne, ſur le Duero, dans la vieille Caſtille, entre Oſma & Valladolid.

ARANDA *de Ebro*, eſt une autre ville du même royaume, ſur l'Ebre.

ARANDIS; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville d'Eſpagne, dans la Luſitanie.

ARANDORE; nom propre. *Voyez* ARRANDARI.

ARANE; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de la petite Arménie.

ARANEA; on a donné ce nom au minerai d'argent qu'on trouve au Potoſi, dans la mine de Catamito, parce que les filets, qui le compoſent & qui ſont d'argent pur, reſſemblent aux fils d'une toile d'araignée. *L'Aranea* eſt le plus riche des minerais.

ARANIOS; nom propre d'une rivière de Tranſylvanie, qui a ſa ſource dans les montagnes du Comté d'Abrobania, & ſon embouchure dans le Maros.

ARANJUEZ; nom propre. Maiſon de plaiſance du Roi d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille, ſur le Tage, à ſept lieues de Madrid. On remarque, entr'autres choſes, dans les jardins, un grand baſſin, au milieu duquel eſt un cupidon avec ſon carquois rempli de flèches, dont chacune forme un jet d'eau; au bas ſont les trois graces; & à chacun des quatre coins du baſſin, il y a un arbre du haut duquel part un jet d'eau qui s'élève à ſoixante dix pieds. Les figures ſont de marbre.

ARANJUEZ, eſt auſſi le nom d'une petite ville de la nouvelle Eſpagne, dans l'Amérique ſeptentrionale, vers la principale Bourgade des Sauvages, appelés *Chomes*, & à cinq lieues de la mer du ſud.

ARANIWAR; nom propre d'un fort de Tranſylvanie, au Comté de Weiſſembourg, ſur le Maros.

ARANTELLES; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Vénerie. Il déſigne les filandres qui ſont aux pieds du cerf, & qu'on appelle ainſi à cauſe de leur reſſemblance avec les toiles d'araignées.

ARANTIA; nom propre. C'eſt, ſelon Pauſanias, une ville du Peloponèſe.

ARAOUAI; ſubſtantif maſculin. Sorte de ſerpent de l'île de Cayenne.

ARAP; vieux mot qui ſignifioit autrefois vol, larcin.

ARAPABACA ; ſubſtantif maſculin. Genre de plante dont la fleur eſt découpée & en forme d'entonnoir. Il ſort du calice un piſtil, qui eſt attaché à la partie inférieure de la fleur comme un clou, & qui devient dans la ſuite un fruit compoſé de deux capſules, lequel contient ordinairement de très-petites ſemences.

ARAPÈDE ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'un genre de coquillage univalve, qu'on pêche en Provence, où on le nomme encore *Patelle*.

ARAPER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois ſaiſir avec force.

ARAQUIL ; nom propre. *Aracillum*. C'eſt un Bourg d'Eſpagne, ſur l'Aranas, près des monts d'Andia, à cinq lieues de Pampelune.

ARARACANGA ; ſubſtantif maſculin. Oiſeau du Bréſil, plus grand que nos corbeaux. Sa tête eſt groſſe, platte & large : ſes yeux ſont d'un beau bleu céleſte, & la prunelle en eſt noire. Il reſſemble d'ailleurs à un perroquet. Il a de belles plumes rouges, vertes & bleues ; & apprend à parler.

ARARA *de Cluſius* ; on a donné ce nom à un fruit d'Amérique, long, couvert d'une écorce dure & noire, attaché à une longue queue, & contenant une noix noire, groſſe comme une olive ſauvage. On prétend que la décoction de ce fruit déterge & guérit les ulcères invétérés.

ARARATH ; nom propre d'une haute montagne d'Aſie, en Arménie, ſur laquelle l'Arche de Noé ſe repoſa, ſuivant la Vulgate.

On peut conſulter le voyage qu'a fait ſur cette montagne le célèbre Botaniſte Tournefort ; il prouve que S. Jérome & Dom Calmet ſe ſont trompés, en plaçant les ſources de l'Araxe dans le mont Ararath, & il démontre que le Hollandois Jean Struys, copié maladroitement par le Dictionnaire de Trévoux, n'a fait qu'une relation fabuleuſe, dont on ne peut être dupe, qu'en refuſant d'examiner ce qui eſt poſſible, pour croire aveuglément ce qui eſt merveilleux.

ARARAUNA ; ſubſtantif maſculin. Perroquet du Bréſil de la grandeur de nos chapons. Il a la tête verte & la queue d'un bleu céleſte : d'ailleurs ſes plumes ſont bleues, noires & jaunes.

ARARENA ; nom propre. C'eſt, ſelon Strabon, une contrée des Arabes vagabonds de l'Arabie heureuſe.

ARARI ; nom propre d'une rivière du Bréſil, dans l'Amérique méridionale. Elle a ſon embouchure dans la mer du nord, vers l'île & la préfecture de Tamaraca, qu'elle ſépare de celle de Fernambourg.

ARAS ; *Voyez* ARAXE.

ARASE ; ſubſtantif féminin, & terme d'Architecture. Il déſigne un rang de pierres plus hautes que celle de deſſous, étant aſſiſes ſucceſſivement les unes ſur les autres, pour arriver à la hauteur néceſſaire.

ARASÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ARASER.

ARASEMENT ; ſubſtantif maſculin. Il ſe dit, dans l'art de bâtir, des pièces égales en hauteur, unies & ſans ſaillies : telle eſt la dernière aſſiſe d'un mur arrivé à ſa hauteur.

ARASER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Maçonnerie. Il exprime l'action de mettre de niveau un bâtiment, un mur, en portant les parties baſſes à la hauteur de celles qui ſont les plus élevées. *Les ouvriers avoient promis d'araſer ce mur aujourd'hui.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*araſe*, la ſyllabe *ra* eſt longue.

Il faudroit changer le *ſ* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *arazer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARASH; nom propre d'une ville de la Province d'Aſgar, au Royaume de Fez, en Barbarie, à l'embouchure de la rivière de Luque, dans l'Océan.

ARASSI; nom propre. Ville maritime d'Italie, dans l'Etat de Gênes, à un mille de Santoglia. Elle eſt peuplée & commerçante.

ARAT; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de héron de l'Amérique, dont le plumage, qui eſt rouge, eſt très-eſtimé des Sauvages.

ARATE; ſubſtantif maſculin. *Voyez* AROBE; c'eſt la même choſe.

ARATÉES; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. Fêtes que les Grecs célébroient en l'honneur d'Aratus, fameux Capitaine; qui s'acquit une réputation immortelle, par la valeur conſtante avec laquelle il combattit pour la liberté commune.

ARATHA; nom propre. Il y a en Syrie une ville de ce nom; & Ptolémée en place une autre dans la Margiane.

ARATICU; ſubſtantif maſculin. Arbre qui a le tronc, les branches & l'écorce de l'oranger, ſans en avoir le fruit, la fleur, ni la feuille. On dit que ſa feuille grillée ſur le feu, enſuite imbibée d'huile, & appliquée ſur un abcès, le fait mûrir, percer & cicatriſer.

On donne le même nom à deux autres arbres, auxquels on n'attribue aucune propriété.

ARATICUPANA; ſubſtantif maſculin. Arbre du Bréſil, grand comme l'oranger. Il donne un fruit odorant & agréable au goût; mais on ne doit en manger que modérément.

ARATOIRE; vieux mot qui ſignifioit autrefois propre au labourage.

ARATU-PINIMA; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de cancre terreſtre du Bréſil, dont la coquille eſt brune, bleue, blanche & rouge. Il a huit jambes couvertes de poils fins & noirs, & ſon ventre eſt jaune.

ARATUS; nom propre d'un des Hommes les plus célèbres que la Grèce ait vu naître. Il conçut le projet de délivrer Sycione, ſa patrie, du joug des Tyrans ſous lequel elle gémiſſoit; ce qu'il exécuta heureuſement, avec quelques bannis qu'il raſſembla, & qui mirent le feu au Palais du dernier Tyran, lequel prit auſſitôt la fuite. Aratus conſeilla enſuite à ſes Concitoyens de s'unir à la ligue des Achéens, de laquelle il fut dix-ſept fois Préteur, rempliſſant toujours avec diſtinction ce poſte éminent, ſans autres vues que celles que le bien public lui ſuggéroit. Ce grand Homme mourut empoiſonné par Philippe II, Roi de Macédoine, 214 ans avant l'Ère chrétienne. C'eſt en ſon honneur que furent inſtituées, après ſa mort, les fêtes Aratées.

ARAVA; nom propre d'une forteresſe de la haute Hongrie, dans un Comté & ſur une Rivière de même nom.

ARAUCO; nom propre. Forteresſe

de l'Amérique méridionale, au Royaume de Chili, dans la vallée d'Arauco, à la ſource de la rivière de Tucapel.

ARAULE; vieux mot qui ſignifioit autrefois labourable.

ARAUNIA; nom propre d'une ville d'Aſie, vers la Galatie.

ARAUQUES; (les) Peuple du Chili & de la vallée d'Arauco, dans l'Amérique méridionale. Les Arauques ſont braves & guerriers, & ont vigoureuſement réſiſté aux Eſpagnols qui ſe ſont établis près d'eux. Leurs armes ſont des arcs, des flèches, de longues piques, des rondaches & des cuiraſſes faites de peaux de loups marins. Ils ont coutume d'élire pour Chef celui d'entr'eux qui porte le plus lourd fardeau. *Alonzo de Ercilla* a célébré dans ſon Poëme de l'*Auracana*, la guerre que ce Peuple termina, par la paix qu'il fit avec les Eſpagnols en 1650.

C'eſt de ce Peuple, ſans doute, que parle le Dictionnaire de Trévoux, ſous le nom d'*Araucains*, parmi leſquels il place ſi bonnement un grand nombre de Magiciens, ſans dire quelles merveilles opéroit leur magie.

ARAURACIDES; (les) c'eſt, ſelon Ptolémée, un ancien Peuple d'Afrique, dans la Pentapole.

ARAW; nom propre d'une aſſez belle ville de Suiſſe, ſituée ſur l'Aar, dans l'Argow. Les Cantons Proteſtans y tiennent leurs aſſemblées.

ARAUZONA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de l'Illyrie.

ARAXA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée & Etienne le Géographe, une ancienne ville Epiſcopale de Lycie.

ARAXAI; nom propre d'une rivière de l'Amérique méridionale, au Bréſil, qui coule vers la Préfecture de Paraïba, où elle a ſon embouchure, dans la rivière de Mongaguaba.

ARAXE ou ARAS; nom propre d'une rivière d'Aſie, qui a ſa ſource aux frontières de Turquie, du côté d'Aſſancalé, & ſon embouchure dans le Kur, après avoir traverſé l'Arménie & une partie de la Perſe.

ARAXE, eſt encore le nom d'un fleuve de Perſe, dans la Méſopotamie.

ARAXOS; c'eſt un des noms que les Diſciples d'Hermès ont donné à la ſuie.

ARAYA; nom propre d'un cap de l'Amérique méridionale, dans la nouvelle Andalouſie. Il ferme le golfe appelé par les Eſpagnols *golfo de Cariaco*. C'eſt près de-là qu'on voit, à trois cens pas de la mer, la plus fameuſe Saline que l'on connoiſſe. Elle rend, tous les mois de l'année, un ſel très-bon & très-dur.

ARBA; Pauſanias place une ville de ce nom en Achaïe, dans le Péloponèſe. Ptolémée en place une autre en Illyrie, dans l'île Scardone.

ARBACE; nom propre. C'eſt, ſelon Etienne le Géographe, une ville de la Celtibérie.

ARBACES; nom propre de cet Uſurpateur fameux, qui changea la face de l'Aſie, en forçant ſon Maître, l'efféminé Sardanapale, Roi des Aſſyriens, à ſe brûler, avec ſes femmes, dans ſon Palais. Arbaces, après cet attentat, démembra la Monarchie de ce Prince, & en fit trois grands Royaumes; celui des Mèdes, qu'il prit pour lui; celui de Babylone, qu'il donna à Beleſis, ſon complice; & celui de Ninive, dont le premier Roi ſe fit appeler *Ninus le jeune*.

ARBALESTÉE; vieux mot qui ſi-

gnifioit autrefois portée d'arbalête.

ARBALESTRILLE ; ſubſtantif féminin. Inſtrument qui ſert à prendre en mer les hauteurs du ſoleil & des aſtres.

Comme cette machine eſt défectueuſe, elle n'eſt preſque plus en uſage : on lui préfère *le quartier Anglois* ; & bien mieux encore, *l'Octant* de Hadley. *Voyez* ces mots.

ARBALÊTE ; ſubſtantif féminin. Arme qui n'eſt pas à feu, & qui eſt compoſée d'un arc d'acier monté ſur un fût de bois. On la bande avec effort, par le moyen d'un fer propre à cet uſage. Elle peut ſervir à jetter de grandes flèches, des dards, &c.

ARBALÊTE A JALET, ſe dit d'une arbalête avec laquelle on tire des balles de plomb ou de terre cuite.

On dit proverbialement, *plus vîte qu'un trait d'arbalête* ; pour déſigner une grande vîteſſe.

ARBALÊTE, ſe dit d'un piège qui ſert ordinairement à prendre les loirs.

ARBALÊTE ; (*un cheval en*) ſe dit d'un cheval qui eſt attaché ſeul devant les deux chevaux du timon d'une voiture.

ARBALÊTE, ſe dit, en termes de Manufactures de Soie, de trois différentes cordes : l'une, appelée *l'arbalête du battant*, eſt une corde doublée au haut des deux lances du battant, & tordue avec une cheville, qu'on appelle *valet*. Cette corde ſert à tenir le battant ſolide, & à l'empêcher de remonter ou de badiner ſur le peigne.

La ſeconde, appelée *arbalête des étrivières*, eſt une corde paſſée à chaque bout des liſſerons de rabat, à laquelle on attache les étrivières, pour faire baiſſer les liſſes.

La troiſième, appelée *arbalête de la gravaſſinière*, eſt une groſſe corde, à laquelle la gravaſſinière eſt attachée.

ARBALÊTE, ſe dit auſſi d'un inſtrument compoſé de deux lames d'acier élaſtiques, courbées en forme d'arc, duquel ſe ſervent les Taillandiers, les Serruriers, & autres Ouvriers qui travaillent les métaux.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ARBALÊTRIER ; ſubſtantif maſculin. Nom qu'on donnoit autrefois aux Soldats, dont l'arme principale étoit l'arbalête.

Il y avoit autrefois en France un Officier qu'on appeloit *Grand-Maître des Arbalêtriers* ; c'étoit, après le Connétable, le premier Officier de l'armée.

On dit proverbialement, de quelqu'un d'une complexion foible. *Qu'il n'eſt pas un grand Arbalêtrier.*

ARBALÊTRIER, ſe dit, en termes de Charpentiers, d'une pièce de bois qui ſert à ſoutenir & à contreventer les couvertures.

ARBALÊTRIÈRE ; ſubſtantif féminin, & terme de Marine, qui déſigne le poſte où combattent les Soldats, le long des apoſtis & des courtois, ordinairement derrière une paſſevande.

ARBAN ; ſubſtantif maſculin. Ce mot, dans la Coutume de la Marche, déſigne un droit de corvée, que le Seigneur peut exiger des Vaſſaux qui tiennent *ſervement*, ou *mortaillablement* des héritages.

Ce droit conſiſte à travailler pendant un jour de la ſemaine au profit du Seigneur, *du métier qu'ils ſavent*

faire, dit l'article 136 de cette Coutume.

ARBARINE; nom propre d'une petite rivière de France, dans le Bugey. Elle a ſa ſource dans les montagnes, près de Nantua, & ſon embouchure dans l'Ains, après un cours de trois à quatre lieues.

ARBATTES; nom propre d'une ville de Galilée, qui fut priſe & ruinée par Simon Machabée.

ARBE; nom propre d'une ville Epiſcopale & d'une île, qui appartiennent aux Vénitiens, ſur la côte de Dalmatie.

ARBEC; nom propre d'un Bourg & d'un Château d'Eſpagne, dans la Catalogne, à douze milles pas de Lérida.

ARBÉE. *Voyez* HÉBRON.

ARBELLE; nom propre d'une ville de Sicile, dont les habitans paſſoient pour ſi ſots, qu'on diſoit à ceux qui alloient commercer avec eux: *quelle fortune ne ferez-vous pas en allant à Arbelle?*

ARBELLE, eſt auſſi le nom d'une ville d'Aſie, dans l'Adiabène, fameuſe pour avoir donné ſon nom à la bataille qu'Alexandre livra à Darius près du bourg de Gaugamelle; affaire qui, comme tout le monde ſait, aſſura l'Empire d'Aſie au Roi de Macédoine. Elle eût été mieux nommée du nom du bourg de Gaugamelle; & le Dictionnaire de Trévoux n'auroit pas cru que cette bataille s'étoit livrée à Arbelle.

ARBELLE, eſt encore le nom d'une ville de la haute Galilée, dans la Tribu de Nephtali.

ARBENGIAN; nom propre d'une ville d'Aſie, dans la Tartarie, au Zagatai, ſur le territoire de Samarcand.

ARBENNE; ſubſtantif féminin. *Lagopus avis.* Oiſeau qu'on appelle auſſi *perdrix blanche*, à cauſe du rapport qu'il y a entre ſa chair & celle de la perdrix pour le goût. Il a la figure & la grandeur du pigeon domeſtique; il pèſe environ quatorze onces, & ſe tient ſur les Alpes & les autres montagnes élevées. On diſtingue le mâle de la femelle, par un trait noir qui commence à la partie ſupérieure du bec, paſſe au-delà des yeux, & finit vers les oreilles. D'ailleurs, il a le corps tout blanc.

ARBERG. *Voyez* AARBERG.

ARBERNAIGNE; vieux mot qui ſignifioit autrefois Allemagne.

ARBEUCHIME; nom propre d'une ville, près d'une montagne du même nom, ſur le Volga. Tamerlan la détruiſit dans ſon expédition du Chapchac.

ARBI; nom propre d'une contrée de l'Amérique méridionale, près des montagnes des Andes, entre le Popayan & la nouvelle Grenade.

ARBIA; nom propre d'une rivière d'Italie, en Toſcane. Elle a ſa ſource dans le territoire de Florence, arroſe celui de Sienne, & ſe jette dans l'Ombrone, vis-à-vis du bourg de Buon-Conveno.

ARBIENS; (les) Peuple d'Aſie, qui habitoit la ville d'Arbis, & les bords d'une rivière du même nom.

ARBIS; nom propre. Ville d'Aſie, qu'habitoient les Arbiens, leſquels étoient d'ailleurs répandus ſur une rivière du même nom, qui couloit près du cap de Carmanie.

ARBIS, eſt encore le nom d'une autre rivière d'Aſie, qui ſéparoit les Orites des Indiens.

ARBITRAGE; ſubſtantif maſculin. C'eſt, en Droit, la Juriſdiction ou le Jugement d'un tiers, qui n'eſt établi ni par la Loi, ni par le Magiſtrat; mais par les Parties qui ont

ont un différend qu'elles ſoumettent à la déciſion de ce tiers.

L'arbitrage n'eſt obligatoire qu'autant que les Parties conviennent par écrit d'une ou de pluſieurs perſonnes pour terminer leurs conteſtations, & qu'elles promettent de s'en tenir à la déciſion de ces perſonnes, ſous peine de perdre une ſomme ſpécifiée dans l'acte. *Voyez* ARBITRE & COMPROMIS.

ARBITRAGE, ſe dit auſſi d'une combinaiſon ou aſſemblage qu'on fait de pluſieurs changes, pour ſavoir quelle place eſt la plus avantageuſe pour tirer & remettre.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ARBITRAIRE; adjectif des deux genres. *Arbitrarius, a, um.* Qui dépend de la volonté d'une perſonne quelconque. *La réponſe à cette queſtion eſt fort arbitraire.*

ARBITRAIRE, ſe dit particulièrement de la liberté qu'ont les Juges de prononcer de telle ou telle manière dans certaines affaires. *L'amende, en pareil cas, eſt arbitraire;* c'eſt-à-dire, que l'amende peut être prononcée plus ou moins forte.

POUVOIR ARBITRAIRE, ſe dit, en mauvaiſe part, pour déſigner un pouvoir abſolu ou deſpotique qu'exerce un Souverain, un Miniſtre, &c. *Malheur aux Peuples ſoumis aux Loix d'un pouvoir arbitraire!*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une arbitraire choſe*, mais *une choſe arbitraire.*

ARBITRAIREMENT; adverbe, qui ſignifie d'une manière arbitraire, volontaire, deſpotique. *Ce Miniſtre agiſſoit arbitrairement.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, la quatrième très-brève, & la cinquième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *arbitrairemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARBITRAL, ALE; adjectif, dont on ne fait uſage que pour qualifier une Sentence ou un Jugement rendus par des Arbitres. *Une Sentence arbitrale; un Jugement arbitral.*

ARBITRALEMENT; adverbe, qui ſignifie par arbitres, d'une manière arbitrale. *Ils doivent terminer leur difficulté arbitralement.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève, & la cinquième moyenne.

ARBITRATEUR; ſubſtantif maſculin. *Arbitrator.* Terme de Droit, qui ſignifie la même choſe qu'amiable Compoſiteur, c'eſt-à-dire, une Perſonne élue par d'autres pour terminer un différend, à l'amiable, ſelon les vœux de l'équité, & ſans s'aſtreindre rigoureuſement aux formalités du Droit & de la Juſtice.

ARBITRATEUR, eſt auſſi, dans la Mythologie, un ſurnom de Jupiter. On voyoit autrefois à Rome un Portique à cinq colonnes, dédié à Jupiter Arbitrateur.

ARBITRATION; ſubſtantif féminin. *Æſtimatio.* Terme de Palais, qui ſignifie une eſtimation, une appréciation faite en gros, ſans entrer dans le détail. *L'arbitration des dépens.*

ARBITRE; ſubſtantif maſculin. *Arbitrium.* Ce mot déſigne la puiſſance par laquelle la volonté ſe détermine à faire une choſe plutôt qu'une autre.

On le joint toujours avec les épithètes libre, ou franc. *Avoir ſon libre arbitre. Il a ſon franc arbitre.*

ARBITRE, déſigne auſſi, en Droit, celui que des perſonnes choiſiſſent pour terminer une conteſtation qu'elles ont entr'elles.

Il y a cette différence entre l'Arbitrateur & l'Arbitre, que celui-ci eſt obligé de ſe guider par les règles rigoureuſes du Droit, & que l'autre peut ne conſulter que l'équité.

L'acte par lequel des Parties en procès nomment des Arbitres, ſe nomme *compromis*. *Voyez* ce mot.

On peut établir pour Arbitres toutes Perſonnes qui ont atteint l'âge de majorité, en exceptant cependant les femmes qui ne ſont ni Reines ni Princeſſes, les Infames & les Moines.

Les *Arbitres*, qui ont accepté un compromis, ne peuvent ſe diſpenſer de juger, ſi ce n'eſt du conſentement des Parties, leſquelles, de leur côté, ne peuvent récuſer un Arbitre une fois agréé.

Les *Arbitres* doivent ſe conformer, dans leurs jugemens, au pouvoir que leur donne le Compromis, & rendre la Sentence arbitrale dans le délai fixé, à peine de nullité, à moins que les Parties ne prolongent volontairement ce délai.

On peut appeler d'une Sentence arbitrale, quand même il y auroit convention contraire par le Compromis; mais cette Sentence eſt exécutoire nonobſtant l'appel, qui, d'ailleurs, ne peut être reçu ſans le payement ou la conſignation préalable de la peine pécuniaire ſtipulée par le Compromis.

Les appellations des Sentences des Arbitres ſe portent directement aux Cours Souveraines.

ARBITRÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ARBITRER.

ARBITRER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Eſtimer, liquider, règler en qualité d'Arbitre ou de Juge. *Il faut ſavoir ce qu'il plaira au Juge d'en arbitrer.*

ARBITRER, ſignifie auſſi évaluer une choſe en gros, ſans entrer dans aucun détail particulier. *On a arbitré le dommage à douze cens francs.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ARBOGEN; nom propre d'une ville de Suède, dans la Province de Veſtmanie, ſur une rivière de même nom. On eſtime les armes qui ſe fabriquent dans cette ville.

ARBOIE, ARBRIÈRE; vieux mots qui ſignifioient autrefois lieu planté d'arbres.

ARBOIS; nom propre. *Arboroſa.* Ville de France, en Franche-Comté, ſur la rivière de Cuiſance, environ à cinq lieues, ſud-eſt, de Dole. On vante les vins qu'on recueille dans le voiſinage.

ARBOLADE; ſubſtantif féminin. C'eſt, ſelon le Cuiſinier François, un ragoût qui ſe fait avec du beurre, de la crême, des jaunes d'œufs, du jus de poiré, du ſucre & du ſel.

ARBON; nom propre. Ville de Suiſſe, ſur le bord méridional du lac de Conſtance, dans le Turgow.

Baudrand place une rivière du même nom dans la Morée, la même qui s'appeloit autrefois *Aſopus*.

ARBORÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ARBORER.

ARBORER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. C'eſt, au propre, l'action de planter quelque choſe haut & droit à la manière des arbres. *Les Aſſiégeans ont arboré les drapeaux ſur la brèche.*

Je ne ſais où le Dictionnaire de Trévoux puiſe, de temps à autre, ſa doctrine : il dit que ce verbe n'a point d'uſage au propre.

ARBORER UN MÂT, c'eſt, en termes de Marine, dreſſer un mât ſur le vaiſſeau.

On dit, dans le même ſens, *arborer le pavillon ;* pour dire, le hiſſer & le déployer.

ARBORER, s'emploie au figuré, & ſignifie ſe déclarer ouvertement pour quelque parti, quelqu'opinion. *Ils arborèrent l'indépendance.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'arbore*, la ſyllabe *bo* eſt longue.

ARBORIBONZE ; ſubſtantif maſculin. Nom qu'on a donné à certains Prêtres du Japon, errans, vagabonds, mandians, & qui habitent des cavernes. Ils affectent une auſtérité de mœurs, qu'ils accompagnent d'un maintien ſale & dégoûtant, qui les rend hideux à voir. Quand ils ont atteint l'âge de trente ans, ils font profeſſion de conjurer le Diable. L'eſprit de fanatiſme eſt de tous les temps & de tous les Pays.

ARBORICHES ; (les) peuple dont parle Procope, & que Meyer croit avoir habité la Zélande.

ARBORIQUES ; (les) ancien peuple que quelques-uns prétendent avoir été le même que les Armoriques. Le P. Daniel dit, que les Arboriques habitoient entre Tournai & le Vahal.

ARBOUSE ; ſubſtantif féminin. Fruit de l'arbouſier. Lémery dit qu'il eſt difficile à digérer, & qu'il cauſe des maux d'eſtomac à ceux qui en mangent. *Voyez* ſes autres propriétés au mot ARBOUSIER.

ARBOUSIER ; ſubſtantif maſculin. *Arbutus*. C'eſt un arbre dont le tronc eſt couvert d'une écorce rude, écailleuſe & griſâtre. Ses feuilles ſont oblongues, larges comme celles du laurier : ſa fleur eſt en forme de cloche ou de grelot, & il lui ſuccède un fruit ſemblable à la fraiſe, mais plus gros, qui eſt d'abord jaune, & qui devient rouge en mûriſſant.

La feuille, l'écorce & le fruit de l'Arbouſier ſont aſtringens. On en prend la décoction contre le cours de ventre, & l'on s'en ſert en gargariſmes. La fleur réſiſte à la malignité des humeurs.

ARBOUT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois arc-boutant.

ARBRE ; ſuſtantif maſculin. *Arbor*. C'eſt le plus élevé, le plus gros & le plus apparent de tous les végétaux. Il n'a qu'un ſeul & principal tronc, qui s'élève, ſe diviſe & s'étend par quantité de branches & de rameaux, dont le volume & l'apparence varient en raiſon de l'âge, du climat, du terrein, de la culture, & particulièrement de la nature de chaque arbre.

Les objets principaux dont s'occupe le Jardinier, ſont : 1°. le choix des arbres ; 2°. la préparation qu'il

convient de leur donner avant de les planter : 3°. leur plantation : 4°. leur multiplication : 5°. leur entretien.

Voici quelques règles générales ſur ces objets.

CHOIX DES ARBRES. *Prenez* plus de Poiriers d'automne que d'été, & plus d'hiver que d'automne : appliquez la même règle aux pommiers & aux autres *arbres* : ceux qui donnent leur fruit tard, relativement aux autres de la même eſpèce, ſont préférables. Gardez-vous de prendre les poiriers qui auront été greffés ſur de vieux amandiers, de quatre à cinq pouces : rejettez ceux qui auront plus d'un an de greffe. Les premiers, pour être bons, doivent avoir trois ou quatre pouces. Les arbres greffés ſur coignaſſiers, ſont les meilleurs pour des arbres nains : prenez les jeunes *arbres* avant trois ans ; trop jeunes, ils ſeroient trop long-temps à ſe mettre en buiſſon ; trop vieux, on n'en obtiendroit que des productions chétives : rejettez les *arbres* mouſſus, noüeux, gommés, rabougris & chancreux. Que ceux que vous préférerez ayent les racines ſaines & belles ; que la greffe en ait bien recouvert le jet ; qu'ils ſoient bien fournis de branches par le bas ; qu'ils ſoient de belle venue. Les pêchers & les abricotiers doivent avoir été greffés d'un an ſeulement. Il ſuffira que les pommiers greffés ſur paradis, ayent un pouce d'épaiſſeur. Pour les *arbres* de tige, ils n'en ſeront que meilleurs, s'ils ont quatre à cinq pouces d'épaiſſeur ſur ſept à huit pieds de hauteur : prenez, ſi vous êtes dans le cas de les choiſir ſur pied, ceux qui auront pouſſé vigoureuſement dans l'année, qui vous paroîtront ſains, tant à la feuille qu'à l'extrémité du jet, & qui auront l'écorce unie & luiſante : les pêchers, qui ont plus d'un an de greffe, & qui n'ont point été récépés en bas, ſont mauvais. Il en eſt de même de ceux qui par bas ont plus de trois pouces, ou moins de deux de groſſeur, & de ceux qui ſont greffés ſur des *arbres* de quatre à cinq pouces. Que les nains ou *arbres* d'eſpaliers ſoient droits, d'un ſeul brin & d'une ſeule greffe ; qu'ils ſoient ſans aucune branche par bas, qu'on y apperçoive ſeulement de bons yeux. Que ſi l'on ne choiſit pas les *arbres* ſur pied, mais arrachés ; outre toutes les obſervations précédentes, il faut encore veiller à ce qu'ils n'ayent point été arrachés depuis trop longtemps ; ce qui ſe reconnoîtra à la ſéchereſſe du bois & aux rides de l'écorce : s'ils ont l'écorce bien écorchée, l'endroit de la greffe étranglé de filaſſe, la greffe trop baſſe, laiſſez-les, ſurtout ſi ce ſont des pêchers. Examinez particulièrement les racines ; que le nombre & la groſſeur en ſoient proportionnés à l'âge & à la force de l'*arbre*. Qu'il y en ait une au moins à peu près de la groſſeur de la tige ; les racines foibles & chevelues marquent un *arbre* foible ; qu'elles ne ſoient ni ſéches, ni dures, ni pourries, ni écorchées, ni éclatées, ni rongées : diſtinguez bien les jeunes racines des vieilles, & exigez ſcrupuleuſement que les jeunes ayent les conditions requiſes pour être bonnes : les jeunes racines ſont les plus voiſines de la ſurface de la terre ; il les faut rougeâtres & unies aux poiriers, pruniers, ſauvageons, &c. blanchâtres aux amandiers, jaunâtres aux mûriers, & rougeâtres aux ceriſiers.

PRÉPARATION POUR PLANTER LES ARBRES. Il y a deux choſes à pré-

parer, la tête & le pied. Pour la tête, que l'*arbre* ſoit de tige, qu'il ſoit nain; comme on l'a fort affoibli en l'arrachant, il faut, 1°. lui ôter de ſa tête à proportion des forces qu'il a perdues. Il y en a qui diffèrent juſqu'au mois de Mars à décharger un *arbre* de ſa tête; d'autres font cette opération dès l'automne, & tout en plantant l'*arbre*, en obſervant de maſtiquer le haut des branches coupées, afin qu'elles ne ſouffrent pas des rigueurs du froid. 2°. Il faut lui ôter de ſa tête, ſelon l'uſage auquel on le deſtine. Si l'on veut que l'*arbre* faſſe ſon effet par bas, comme on le requiert des buiſſons & des eſpaliers, il faut le couper court; & faire le contraire, ſi l'on veut qu'il gagne en hauteur. Mais on ne travaille guères à la tête des *arbres*, qu'on n'ait opéré ſur les racines & au pied.

Quant aux racines, ſeparez-en tout le chevelu le plus près que vous pourrez, à moins que vous ne plantiez votre *arbre* immédiatement après qu'il a été arraché. L'action de l'air flétrit très-promptement ces filets blancs, qu'il importe de conſerver ſains, mais qu'il n'importe pas moins d'enlever & de détacher, pour peu qu'ils ſoient malades. La ſouſtraction de ce chevelu met les racines à découvert, & expoſe les bonnes & les mauvaiſes; ſéparez les mauvaiſes, & donnez aux bonnes leur juſte longueur. La plus longue racine d'un *arbre* nain n'aura pas plus de huit à neuf pouces; celle d'un *arbre* de tige n'aura pas plus d'un pied: laiſſez, ſi vous voulez, un peu plus de longueur à celles du mûrier & de l'amandier; & en général aux racines de tout *arbre* qui les aura ou fort molles ou fort ſèches. Deux, trois ou quatre pouces de longueur ſuffiront aux racines moins importantes que les racines maîtreſſes. C'eſt aſſez d'un ſeul étage de racines, ſur-tout ſi elles ſont bien placées: des racines ſont bien placées, quand elles ſe diſtribuent du pied circulairement, & laiſſent entr'elles des eſpaces à peu près égaux.

PLANTATION DES ARBRES. *Commencez* par préparer la terre: faites-y des trous plus ou moins grands, ſelon qu'elle eſt plus ou moins ſèche. Ils ſont ordinairement de ſix pieds en carré dans les meilleurs fonds; deux pieds de profondeur ſuffiſent pour les poiriers. Séparez la mauvaiſe terre de la bonne, & ne laiſſez que celle-ci. Il eſt très-avantageux de laiſſer le trou ouvert pendant pluſieurs mois. Labourez le fond du trou: remettez-y d'excellente terre à la hauteur d'un pied, & par-deſſus cette terre une couche d'un demi-pied de fumier bien pourri: mêlez la terre & le fumier par deux autres labours: remettez enſuite un ſecond lit de bonne terre, un ſecond lit de fumier, & continuez ainſi, en obſervant à chaque fois de mêler la terre & le fumier par des labours.

Si la terre eſt humide, & n'a pas grand fond, on n'y fera point de trou; c'eſt aſſez de l'engraiſſer & de la labourer. Après cette façon, on y placera les *arbres* ſans les enfoncer, & l'on recouvrira les racines à la hauteur d'un pied & demi, & à la diſtance de quatre à cinq en tous ſens, avec de la terre de gaſon bien hachée: enfoncez votre *arbre* plus avant, ſi votre ſol eſt ſec & ſablonneux. Si vous appliquez un eſpalier à un mur, que votre trou ſoit de huit pieds de large ſur trois de profondeur, & à un demi pied du mur. Retenez bien encore les

règles ſuivantes. Le temps de planter eſt, comme l'on ſait, depuis la fin d'Octobre juſqu'à la mi-Mars. Dans cet intervalle, choiſiſſez un jour ſec & doux: plantez dès la Saint-Martin, dans les terres ſèches & légères; attendez Février, & ne plantez que ſur la fin de ce mois, ſi vos terres ſont froides & humides: laiſſez entre vos *arbres*, ſoit eſpaliers, ſoit buiſſons, ſoit *arbres* de tige, la diſtance convenable: règlez à chaque eſpèce ſon canton, & dans ce canton, la place à chacun en particulier: diſpoſez vos trous au cordeau: faites porter chaque arbre près de ſon trou; plantez d'abord ceux des angles, afin qu'ils vous ſervent d'alignement; paſſez enſuite à ceux d'une même rangée; qu'un ouvrier s'occupe à couvrir les racines à meſure que vous planterez; plantez haut & droit; n'oubliez pas de tourner les racines vers la bonne terre; ſi vous plantez au bord d'une allée, que vos principales racines regardent le côté oppoſé. Quand vos *arbres* ſeront plantés, faites mettre deux ou trois pouces de fumier ſur chaque pied; recouvrez ce lit d'un peu de terre. Au défaut de fumier, ſervez-vous de méchantes herbes arrachées. Si la ſaiſon eſt ſèche pendant les premiers mois d'Avril, de Mai & Juin, on donnera tous les quinze jours un demi ſeau d'eau à chaque pied; & afin que le pied profite de cette eau, on pratiquera à lentour un ſillon qui la retienne. Vous aurez l'attention de faire trépigner la terre de vos petits *arbres*; vos eſpaliers auront la tête penchée vers la muraille: quant à la diſtance, c'eſt à la qualité de la terre à la déterminer; on laiſſe depuis cinq à ſix pieds juſqu'à dix, onze, douze entre les eſpaliers; depuis huit à neuf juſqu'à douze entre les buiſſons, & depuis quatre toiſes juſqu'à ſept à huit entre les grands *arbres*. Il faut dans les bonnes terres, laiſſer plus d'eſpace entre les *arbres* que dans les mauvaiſes, parce que les têtes prennent plus d'étendue. Les *arbres*, qui jettent plus de bois, comme les pêchers, les poiriers & les abricotiers, demandent auſſi plus d'eſpace. Si on cultive la terre qui eſt entre les arbres, on éloignera les arbres les uns des autres de huit à dix toiſes, ſurtout ſi ce ſont des poiriers ou des pommiers; ſi on ne la cultive pas, quatre à cinq toiſes en tout ſens ſuffiront à chaque arbre. Laiſſez trois toiſes ou environ entre les fruitiers à noyaux, ſoit en tige, ſoit en buiſſon, ſurtout ſi ce ſont des cerifiers & des bigarotiers plantés ſur merifiers; s'ils ont été greffés ſur d'autres cerifiers de racine, ne les eſpacez qu'à douze ou quinze pieds. Les poiriers ſur coignaſſiers plantés en buiſſon, ſe diſpoſent de douze en douze pieds, à moins que les terres ne ſoient très-humides; dans ce cas on les éloigne de quinze en quinze pieds. Il faut donner dix-huit pieds aux poiriers & pommiers entés ſur franc, & plantés dans des terres légères & ſabloneuſes; vous leur en donnerez vingt-quatre dans les terres graſſes & humides: c'eſt aſſez de neuf pieds pour les pommiers entés ſur paradis, ſi l'on en fait un plan de pluſieurs allées; c'eſt trop, ſi on n'en a qu'une ſeule rangée: il ne leur faut alors que ſix pieds. Donnez aux pêchers, abricotiers & pruniers en eſpaliers, quinze pieds dans les terres légères, dix-huit pieds dans les terres fortes; aux poiriers en eſpaliers, huit ou dix

pieds, ſelon la terre. Ne mettez jamais en contre-eſpalier ni bergamotes, ni bons chrétiens, ni petit muſcat. On peut mêler des pêchers de quatre pieds de tige, ou environ de quinze en quinze pieds aux muſcats mis en eſpalier; mais que les pêchers que vous entremêlerez ainſi, ſoient plantés ſur d'autres pêchers : on peut ſe ſervir, dans les mêmes circonſtances, de poiriers greffés ſur coignaſſiers, pourvû qu'ils ayent quatre pieds de tige. Les châtaigniers, les noyers, les pommiers & les poiriers mis en avenues, en allées & en routes, demandent une diſtance de quatre, cinq ou ſix toiſes, ſelon la terre; les ormes & les tilleuls deux ou trois toiſes; les chênes & les hêtres neuf à dix pieds; les pins & les ſapins quatre à cinq toiſes. Quant aux expoſitions, nous obſerverons en général, que la plus favorable dans notre climat eſt le midi, & la plus mauvaiſe le nord; que dans les terres chaudes, le levant n'eſt guères moins bon que le midi; enfin, que le couchant n'eſt pas mauvais pour les pêches, les prunes, les poires, &c. mais qu'il ne vaut rien pour les muſcats, les chaſſelats & la vigne.

MULTIPLICATION DES ARBRES. Cette partie ſe rapporte à la taille. *Voyez* ce mot.

ENTRETIEN DES ARBRES. Ôtez aux vieux arbres les vieilles écorces juſqu'au vif avec la ſerpe ou une bêche bien tranchante; déchargez-les du trop de bois vers le milieu de Février; coupez-leur la tête à un pied au-deſſus des fourches pour les rajeûnir; faites-en autant à vos eſpaliers, contre-eſpaliers & buiſſons ſur coignaſſiers & ſur francs. Quand ils ſont vieux ou malades, ce que vous reconnoîtrez à la couleur jaune de la feuille, faites-leur un cataplaſme compoſé de terre forte & de crotin de cheval, ou de bouſe de vache bien liés enſemble. Quand on coupe des branches, il faut toujours les couper près du corps de l'arbre. Quelques-uns aiment mieux appliquer ſur les greffes en fentes & ſur les plaies des arbres, un mélange compoſé d'égale quantité de cire, de poix réſine & de ſuif, le tout fondu enſemble. S'il eſt néceſſaire de fumer les grands arbres greffés ſur francs, faites-les déchauſſer au mois de Novembre d'un demi-pied de profondeur ſur quatre à cinq pieds de tour, ſelon leur groſſeur; répandez ſur cet eſpace un demi-pied de haut de fumier bien gras & bien pourri, mais à la diſtance d'un pied de la tige; & un mois après, rejettez la terre ſur le fumier, en mettant le gaſon en deſſous. Il y en a qui ſe contentent de les déchauſſer en Décembre ou Novembre, & de les rechauſſer en Mars, ne leur procurant d'autre engrais que celui de la ſaiſon.

Les arbres ſont quelquefois tout couverts de mouſſes, plantes paraſites qui les altèrent en ſuçant leur nourriture : il eſt eſſentiel de les garantir de cette eſpèce de maladie pédiculaire. L'expédient de racler la mouſſe eſt long, & très-imparfait dans bien des cas. M. de Reſſons a propoſé, ainſi qu'on le peut voir dans les Mémoires de l'Académie pour l'année 1716, de faire une inciſion dans toute la longueur de l'arbre qui aille juſqu'au bois : il faut toujours la faire du côté le moins expoſé au ſoleil; la trop grande chaleur empêcheroit la cicatrice de ſe fermer. Le temps

de faire cette opération, après avoir préalablement nettoyé l'écorce, eſt depuis Mars juſqu'à la fin d'Avril; en Mai, les arbres auroient trop de sève. Après l'inciſion, la fente s'élargit, parce que la sève étend l'écorce, & la plaie ſe referme au bout de deux ans. Par le moyen de cette opération, l'écorce eſt toujours nette, & il n'y vient plus de mouſſe; effet que M. de Reſſons attribue à ce que la sève ſe diſtribue mieux dans l'écorce après l'inciſion, & ne ſe porte plus tant dans les racines des plantes paraſites.

ARBRE SAUVAGE, ſe dit d'un arbre qui n'a pas été cultivé; comme *arbre domeſtique*, ſe dit de celui qui eſt cultivé.

ARBRE DE BRIN, ſe dit de celui qui vient d'une graine, & où le cœur du bois eſt entier.

ARBRE DE SCIAGE, ſe dit de celui qui n'eſt qu'une pièce d'arbre refendu, dans laquelle il n'y a qu'une partie du cœur.

ARBRE DE CROSSETTE, ſe dit de celui qui vient de marcotte.

ARBRE DE TAILLIS, qu'il ne faut pas confondre avec les arbres taillis, eſt celui qui croît ſur ſouche.

ARBRE DE HAUT OU DE PLEIN VENT, eſt un arbre qui s'élève naturellement fort haut, & qu'on ne rabaiſſe pas. On l'appelle auſſi *arbre de tige* ou *de plein air*.

ARBRE NAIN OU EN BUISSON, eſt celui qu'on tient bas, & auquel on ne laiſſe qu'un demi-pied de tige.

ARBRE EN ESPALIER, eſt celui dont les branches ſont étendues & attachées contre des murailles, & qu'on a taillé à main ouverte ou à plat. Il y a auſſi des eſpaliers en plein air.

ARBRE SUR FRANC, eſt celui qui a été greffé ſur un ſauvageon venu de pepins ou de bouture.

ARBRES EN CONTRE-ESPALIERS ou HAIES D'APPUI, ſont des arbres plantés ſur une ligne parallèle à des eſpaliers.

ARBRES EN MANNEQUIN, ſont des arbres plantés dans des mannequins, pour les lever & les mettre en motte, en place de ceux qui meurent, ou dont on veut ſe défaire.

ARBRE FATIGUÉ, eſt celui qui paroît uſé par vieilleſſe ou défaut de culture, & qui ne ſe charge que de mouſſe ou de galle.

ARBRE CONIFÈRE, eſt celui dont le fruit eſt de figure conique, comme le pin, le ſapin, le picéa, le mélèſe.

ARBRES DE DÉCORATION, ſont ceux qui forment les allées, les avenues des chemins, des boſquets, des jardins.

ARBRES AQUATIQUES, ſont ceux qui ſe plaiſent dans l'eau où ils croiſſent mieux qu'ailleurs: tels ſont le tremble, le peuplier, l'aune, &c.

ARBRES DE REPEUPLÉE, ſe dit des jeunes plants qu'on laiſſe pour repeupler les taillis.

ARBRES DE HAUTE FUTAIE, ſont ceux qui ſont les plus élevés dans les forêts; *arbres de moyenne futaie*, ceux qui le ſont moins que les précédens; & *arbres taillis*, ceux qui ſont au-deſſous de ces derniers.

ARBRE DE LISIERE, ſe dit, en termes d'Eaux & Forêts, de ceux qu'on laiſſe dans les ventes de bois pour ſervir de bornes à la coupe qui eſt permiſe.

ARBRE DE DÉLIT, eſt celui qu'on a coupé, ébranché, deshonoré ou enlevé.

ARBRE RETENU, eſt celui qui eſt marqué du marteau du Roi, & de celui

du grand Maître, pour être conſervé lors de l'exploitation des ventes.

ARBRE ENCROUÉ, eſt celui qui tombe ſur un autre arbre quand on l'abat.

ARBRE EN ÉTAT, eſt celui qui eſt encore ſur pied.

ARBRE CORBELÉ, eſt celui dont les branches ſont sèches, & ne prennent point de nourriture.

ARBRE COURONNÉ ET MORT EN CIME, eſt celui dont le haut pouſſe des rejets qui forment une eſpèce de couronne.

ARBRE PIQUÉ, eſt celui dans le corps duquel l'oiſeau fait ſon nid.

ARBRE GELIF, eſt celui que la gelée a offenſé.

ARBRES ABROUTIS, ſont ceux dont les beſtiaux ont mangé les rejets.

ARBRES PIEDS CORNIERS, ſont de gros arbres qui doivent reſter dans les encoignures des ventes.

Il n'eſt permis de planter des arbres qu'à une certaine diſtance de l'héritage de ſon voiſin, laquelle eſt de cinq, ſix ou ſept pieds, ſelon les différens lieux, à moins qu'on ne faſſe un contre-mur.

Il eſt auſſi d'uſage, que quand quelqu'un ſouffre que l'arbre de ſon voiſin jette des branches ſur ſon héritage, il perçoive les fruits qui croiſſent ſur ces branches.

On emploie le mot d'*arbre* dans les Arts & Métiers, pour déſigner certaines pièces des machines.

ARBRE, en termes de Marine, eſt le nom qu'on donne à un mât ſur la Méditerranée.

ARBRE, ſe dit, en termes de l'art de *bâtir*, de la plus forte partie des machines qui ſervent à élever les pierres, comme l'arbre d'une grue.

ARBRE, en termes de monnoyage, ſe dit dans la machine vulgairement appelée *Jument*, de la groſſe pièce de bois, poſée perpendiculairement ſur le haut de laquelle eſt la grande roue à dents, qui donne le mouvement aux lanternes & aux hériſſons.

ARBRE D'UN MOULIN A VENT, ſe dit de la pièce de bois à laquelle ſont attachées les aîles du Moulin; & *l'arbre d'un Moulin à eau*, eſt ordinairement la pièce de bois où tient la roue.

ARBRE, ſe dit, en termes de Tourneurs, d'un mandrin compoſé de pluſieurs pièces de cuivre, de fer, & de bois dont ont ſe ſert pour tourner.

ARBRES, ſe dit, en termes de Vitriers, des axes ou eſſieux d'un tireplomb, qui font tourner les rouleaux d'acier, entre leſquels on paſſe la lame de plomb, pour l'applatir, & la canneler au ſortir de la lingotière.

ARBRE, ſe dit, en termes de Tireurs-d'Or, d'une eſpèce de cabeſtan, dont le treuil, qui eſt poſé perpendiculairement, a ſept ou huit pieds de haut. C'eſt ſur cet arbre que ſe roule le cable.

ARBRE, ſe dit, en termes de Cardeurs, d'une partie du rouet, à laquelle eſt ſuſpendue la roue par le moyen d'une cheville de fer qui y entre dans un trou aſſez large, pour qu'elle puiſſe tourner aiſément.

ARBRE, ſe dit, en termes de Cartonniers, d'une des principales pièces du Moulin dont ils ſe ſervent pour broyer & délayer leur pâte.

ARBRE, ſe dit, en termes de Friſeurs d'Etoffes, d'une pièce couchée le long de la machine à friſer, ſur laquelle eſt montée la plus grande partie de cette machine.

ARBRE, ſe dit, en termes de Fileurs d'Or, d'un bouton de fer, qui traverſant le ſabot & la grande roue,

donne, en les faiſant tourner, le mouvement à toutes les autres, par le moyen de la manivelle qu'on emmanche à une de ſes extrémités.

ARBRE, ſe dit, en termes d'Horlogers, d'une pièce ronde ou carrée, qui a des pivots, & ſur laquelle eſt ordinairement adaptée une roue.

Les Horlogers appellent encore *arbre*, une outil qui ſert à monter des roues ou autres pièces; & ils donnent enfin ce nom, à l'eſſieu qui eſt au milieu du barrillet d'une montre ou d'une pendule.

ARBRE *de Preſſe*, ſe dit, en termes d'Imprimerie, de la pièce qui eſt entre la vis & le pivot.

ARBRE, ſe dit, dans les Papeteries, d'un long cylindre de bois, qui ſert d'axe à la roue, & qui fait jouer les maillets.

ARBRE, ſe dit, en termes de Rubanniers, d'une pièce de bois, de figure octogone, qui reçoit dans ſes mortoiſes les douze traverſes, par leſquelles ſont portées les aîles du Moulin de l'Ourdiſſoir.

ARBRE, ſe dit, en termes de Potiers d'Etain, d'un morceau de fer, de groſſeur & de longueur arbitraires, ordinairement rond & à huit pans, qui eſt la principale des pièces dont le tour de ces Artiſans eſt compoſé.

ARBRE DE MARS, ſe dit, du réſultat d'une opération chimique de M. Lémeri le Jeune. Il verſa de la liqueur alcaline de tartre, ſur une diſſolution de limaille de fer dans l'eſprit de nitre renfermé dans un verre. Bientôt la liqueur s'échauffa conſidérablement, quoi qu'avec très-peu de fermentation. A peine fut-elle en repos, qu'il s'y éleva une ſorte de branches adhérentes à la ſurface du verre, leſquelles continuant à croître, le couvrirent enfin tout entier.

La forme des branches étoit ſi parfaite, qu'on pouvoit même y découvrir des eſpèces de feuilles & de fleurs.

On a appelé cette végétation *Arbre de Mars*, à cauſe de ſes rapports avec l'Arbre de Diane, dont nous allons parler.

ARBRE DE DIANE, ou PHILOSOPHIQUE, ſe dit d'une végétation métallique artificielle, dans laquelle on voit un arbre ſe former & croître peu à peu du fond d'une bouteille pleine d'eau. Voici, ſelon M. Gellert, comme on peut ſe procurer le plaiſir de cette expérience amuſante.

On fait diſſoudre une partie d'argent dans deux parties d'eau forte; on y joint trois parties d'eau, après quoi l'on y met deux parties de mercure; on laiſſe ce mêlange en repos; il ſe fait un amalgame qui prend une figure aſſez ſemblable à celle d'un arbre. On réuſſira encore mieux à faire l'arbre de Diane de la manière ſuivante: on met un amalgame de mercure & d'argent dans un matras que l'on expoſe à une chaleur douce pendant quelque temps; on augmente le feu peu à peu, & par degrés; au bout de quelques jours on verra qu'il ſe ſera formé, non-ſeulement un arbre, mais même une eſpèce de buiſſon.

ARBRE DE VIE, ſe dit, en termes d'Anatomie, de cette partie blanche du cervelet, qui eſt recouverte par la ſubſtance cendrée. *Voyez* CERVELET.

ARBRE, eſt, ſelon Pline, le nom d'un des plus grands poiſſons de l'Océan. On le trouve au détroit de

Gibraltar. Geſner croit que c'eſt l'étoile.

ARBRE, eſt auſſi le nom d'un reptile du cap de Bonne-Eſpérance, qui a deux aunes de longueur, & trois quarts de pouce d'épaiſſeur.

On appelle, dans le ſens de l'Ecriture, *Arbre de vie*, & *Arbre de la ſcience du bien & du mal*, les *Arbres* plantés au milieu du Paradis-Terreſtre.

On appelle auſſi la Croix où Jeſus-Chriſt fut attaché, *l'Arbre de la Croix*.

ARBRE GÉNÉALOGIQUE, ſe dit figurément d'une figure tracée en forme d'arbre, d'où l'on voit ſortir, comme d'un tronc, diverſes branches de conſanguinité, de parenté. *Il faut qu'il preſente à la Cour ſon Arbre généalogique.*

ARBRE DE PORPHYRE, ſe dit, en Logique dans le même ſens, d'une figure en forme d'*arbre*, qui préſente l'ordre & la ſuite naturelle des genres, des eſpèces & des individus. C'eſt ce qu'on appelle auſſi *Echelle des prédicamens*.

On dit proverbialement & figurément, *qu'il faut ſe tenir au gros de l'arbre*; pour dire, qu'il faut demeurer attaché à l'opinion la plus ancienne, la plus univerſellement adoptée.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde eſt très brève.

ARBRIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois monture de l'arbalête.

ARBRISSEAU; ſubſtantif maſculin. *Frutex*. Plante ligneuſe, du tronc de laquelle s'élèvent pluſieurs tiges branchues, qui forment une eſpèce de buiſſon. On donne en hauteur à l'arbriſſeau, depuis cinq, ſix, juſqu'à douze pieds. Ainſi le grenadier, le filaria, &c. ſont des arbriſſeaux; & on appellera *ſous-arbriſſeaux*, les groſeliers, les bruyères, &c.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne au ſingulier, & longue au pluriel.

Le *x* qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *s* & l'*e* qui ſont oiſifs, changer le *x* du pluriel en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *arbriſau*, *arbriſaus*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ARBROATH; nom propre d'un bourg d'Ecoſſe, dans la Province d'Angus, au midi de la ville de Montroſe.

ARBROIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois bocage.

ARBROT; ſubſtantif maſculin, & terme d'Oiſeleur, qui déſigne un petit arbre garni de gluaux. *On prend les oiſeaux à l'arbrot.*

ARBROYS; vieux mot qui ſignifioit autrefois buiſſons, brouſſailles.

ARBRUISSEL; vieux mot qui ſignifioit autrefois arbriſſeau.

ARBUA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de la Perſide.

ARBUSTE; ſubſtantif maſculin. Petite plante ligneuſe, inférieure à l'arbriſſeau. *Un parterre peut être orné d'arbuſtes.*

ARC; ſubſtantif maſculin. *Arcus*. Sorte d'arme courbée en demi cercle, par le moyen de laquelle on tire des flèches. *Elle tire très-bien de l'arc.*

L'invention de la poudre a fait abandonner l'uſage de l'arc dans la plûpart des contrées de l'Europe; mais on s'en ſert encore en Aſie, en Afrique, & en Amérique. C'é-

toit avec l'arc que combattoient autrefois tous les peuples. Les Parthes ſe faiſoient, ſur-tout, remarquer ſingulièrement par leur dextérité à manier cette arme.

On dit proverbialement & figurément d'une perſonne qui peut employer divers moyens pour réuſſir à quelque choſe, qu'*elle a pluſieurs cordes à ſon arc.*

On dit auſſi proverbialement & figurément, que *débander l'arc, ne guérit pas la plaie*; pour dire, qu'on ne répare pas un mal, en ſe mettant en état de n'en plus faire.

ARC DE CARROSSE, ſe dit de deux pièces de fer courbées en arc, qui joignent le bout de la flèche à l'eſſieu de devant, & qui ſervent à faire tourner aiſément le Carroſſe dans un petit eſpace.

ARC, ſe dit en termes d'Architècture, de tout membre d'Architecture fait en ceintre comme les voûtes, les trompes courbées, &c.

ARC, ſe dit, en termes de Géométrie, d'une portion quelconque, d'une ligne courbe en général, mais le plus ſouvent de la circonférence d'un cercle.

ARCS ÉGAUX, ſe dit des arcs d'un même cercle qui contiennent le même nombre de degrés.

ARCS SEMBLABLES, ſe dit des arcs qui contiennent le même nombre de degrés de cercles différens.

ARCS CONCENTRIQUES, ſe dit des arcs qui ont le même centre.

ARC DIURNE, ſe dit, en termes d'Aſtronomie, de la portion de cercle qu'un Aſtre parcourt ſur l'horiſon. On appelle *Arc ſemi-diurne*, la ligne que décrit un Aſtre pour arriver de l'horiſon au méridien, & celle qu'il décrit pour aller du méridien à l'horiſon.

ARC NOCTURNE, ſe dit de la portion de cercle qu'un Aſtre parcourt ſous l'horiſon.

ARC D'ÉLÉVATION DU PÔLE, ſe dit d'un arc qui contient les degrés compris depuis le pôle juſqu'à l'horiſon.

ARC DE L'ÉQUATEUR, ſe dit de la partie de l'équateur qu'interceptent les méridiens de deux endroits. C'eſt ſur cet arc que ſe détermine la longitude d'un lieu à un autre.

ARC DE PROGRESSION, ou *de direction*, ſe dit d'un arc de l'écliptique, qu'une planète ſemble parcourir en ſuivant l'ordre des ſignes.

ARC DE RÉTROGRADATION, ſe dit d'un arc de l'écliptique qu'une planète ſemble décrire en ſe mouvant contre l'ordre des ſignes.

ARC DE STATION PREMIÈRE, ſe dit de l'arc qui détermine le mouvement d'une planète ſtationnaire dans le premier demi-cercle de ſon épycicle; & l'on appelle *arc de ſtation ſeconde*, celui qui détermine le mouvement de cette planète dans l'autre demi-cercle de ſon épycicle.

ARC ENTRE LES CENTRES, ſe dit, dans le calcul des éclipſes, d'un arc tiré perpendiculairement du centre du Soleil, ou dans les éclipſes lunaires du centre de l'ombre de la terre ſur l'orbite de la Lune.

ARC DE VISION, ſe dit de celui qui meſure la diſtance à laquelle le Soleil eſt au-deſſus de l'horiſon, quand une étoile, que ſes rayons déroboient, commence à reparoître.

ARC DES SIGNES, ſe dit, en termes de Gnomonique, d'une ligne hyperbolique, tracée ſur un cadran, ſoit horiſontal, ſoit vertical.

ARC OU LIGNE COURBE DE L'ÉPERON, ſe dit, en termes de Marine, de la diſtance qu'il y a en longueur de l'extrémité de l'éperon, à l'avant du vaiſſeau par-deſſus l'éperon.

Ce monoſyllabe eſt moyen au ſingulier, & long au pluriel.

Le *c* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire, *ark*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARC; (l') nom propre d'une rivière de France, en Provence. Elle a ſa ſource entre Porrières & Saint-Maximin, & ſon embouchure dans l'étang de Berre, après un cours de dix à douze lieues.

Il y a en Savoie, une rivière du même nom, qui a ſa ſource au Mont-Cénis, & ſon embouchure dans l'Iſère, après avoir arroſé le Comté de Maurienne.

ARC, ou LA PUCELLE D'ORLÉANS; (Jeanne d') nom propre de cette fameuſe Héroïne, qui fit lever aux Anglois le ſiège d'Orléans, le 8 Mai 1429, depuis lequel temps les affaires de la France & de Charles VII, prirent une nouvelle face. Auxerre, Troyes, Châlons, Soiſſons, Compiegne, &c. ſe rendirent à ce Prince; & il arriva à Rheims, où il fut reçu & ſacré au mois de Juillet de la même année, comme la Pucelle le lui avoit prédit. Jeanne voulut alors ſe retirer, mais on l'engagea à reſter; & s'étant jettée en 1430 dans Compiegne, que les Anglois aſſiégeoient, ils la firent priſonnière dans une ſortie. Ils l'envoyèrent enſuite à Rouen, où, après lui avoir fait ſon procès, on la brûla dans le vieux marché, comme ſorcière, le 14 Juin 1431. Cauchon, Évêque de Bauvais, préſidoit au Tribunal ignorant & barbare qui la condamna. Les autres Juges, furent cinq Évêques François, un Évêque d'Angleterre, un moine Dominicain, & des Docteurs de l'Univerſité de Paris, qui furent encore ſes Accuſateurs. Nous élaguons le merveilleux de l'hiſtoire de cette ſingulière Fille, parce que, comme l'obſerve M. le Préſident Hénault, les doutes de Dubellay Langey, ſur cette partie, ont fait trop de proſélytes, pour pouvoir être contredits avec ſuccès dans un Ouvrage où l'on s'eſt propoſé de ne dire que des choſes vraies & connues pour telles.

Jeanne d'Arc naquit à Dom-Remi, près de Vaucouleurs, où elle étoit ſervante de cabaret, quand Baudricourt, Gentilhomme des frontières de Lorraine, l'envoya à Charles, comme une fille propre à jouer le rôle de guerrière & d'inſpirée. *Elle étoit robuſte*, dit Monſtrelet, *montant chevaux à poil, & faiſant d'autres apertiſes que jeunes filles n'ont point accoutumé de faire.*

ARCACHON, ou ARCASSON; nom propre d'un Cap & d'un petit Golfe de la mer de Gaſcogne, entre l'embouchure de la Garonne, & celle de l'Adour, environ à ſix lieues de Bordeaux.

ARCADE; ſubſtantif féminin. C'eſt en général, une ouverture en arc, ou en forme de voûte.

ARCADE FEINTE, ſe dit, en Architecture, d'une fauſſe-porte ou fenêtre ceintrée, pour répondre à une arcade percée, ou ſeulement pour la décoration d'un mur.

ARCADE, ſe dit, en termes d'Anatomie, des parties figurées en arc; ainſi les Anatomiſtes appellent *arcade alvéolaire*, le contour formé par les alvéoles; & *arcade ſourcillière*, le contour ſupérieur de l'orbite.

ARCADE, ſe dit, en termes de Manufactures de ſoierie, d'une ficelle longue de cinq pieds, pliée en deux, bouclée par le haut, ou arrêtée par

un nœud en boucle, dans lequel on paſſe la corde de rame.

ARCADE, ſe dit, en termes de Serruriers, de la partie qui forme un fer à cheval dans les balcons, ou rampes d'eſcaliers.

ARCADE, ſe dit, en termes de Lunetiers, de la partie de la châſſe de la lunette où l'on met le nez.

ARCADE, ſe dit, en termes de Talonniers, du deſſous d'un talon de bois, coupé en arc.

ARCADE, ſe dit, en termes de Paſſemantiers, d'une eſpèce d'anneau de gros fil d'archal qu'on a attaché au milieu, & ſur l'épaiſſeur du retour, en faiſant entrer ſes deux bouts dans le bâton du retour.

ARCADES, eſt, ſelon Polybe, le nom d'une ancienne ville de Crète.

Il y a à Rome une Académie ſous le nom des *Arcades*, qui a pour objet la conſervation des Lettres, & la perfection de la Poëſie Italienne. Les Dames peuvent être admiſes dans cette Académie.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire, *arkade*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARCADI; nom propre d'un Couvent riche & puiſſant, de moines Grecs, dans l'île de Candie. Il entretient environ 300 Religieux, & ſes terres s'étendent vers le midi, juſqu'au ſommet du Mont-Ida.

On voit dans ce Monaſtère une cave remplie d'excellent vin, que le Supérieur du Couvent bénit tous les ans après les vendanges, en récitant l'Oraiſon ſuivante.

» Seigneur Dieu, qui aimez les » hommes, jettez les yeux ſur ce » vin, & ſur ceux qui le boiront; » béniſſez nos muids, comme vous » bénîtes le puits de Jacob, la piſ» cine de Siloé, & la boiſſon de » vos ſaints Apôtres. Seigneur, qui » voulûtes bien vous trouver aux » nôces de Cana, où par le chan» gement de l'eau en vin, vous » manifeſtâtes votre gloire à vos » Diſciples, envoyez préſentement » votre Saint-Eſprit ſur ce vin, & » béniſſez-le en votre Nom. *Ainſi* » *ſoit-il.*

ARCADIE; nom propre. *Arcadia.* Ancienne Province du Peloponèſe, qui étoit bornée à l'orient, par le pays d'Argos; au midi, par la Meſſénie; au nord, par l'Achaie; & à l'occident, par l'Elide.

Ce Pays fut fameux dans l'antiquité, par ſes Fleuves, ſes Fontaines, ſes Plantes, ſes Animaux, & ſes Divinités. Nous nous diſpenſerons de répéter ici les extravagantes merveilles qu'en ont débité les anciens Auteurs.

ARCADIE, eſt auſſi le nom d'une ancienne ville maritime de l'île de Crète.

Il y a encore dans la Morée une rivière du même nom, & un golfe qui s'étend depuis Cartel-Tornèſe, juſqu'au cap Jardan.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue

ARCADIEN, ENNE; *Arcadius, a, um.* Adjectif & ſubſtantif des deux genres. Qui habite l'Arcadie, qui a rapport à l'Arcadie. *Voyez* ARCADIE.

ARCADIEN, eſt auſſi le nom d'un membre de l'Académie des Arcades de Rome. *Voyez* ARCADE.

ARCALU; nom propre d'un petit Etat des Tartares Monguls, au midi du déſert de Xamo, ſur la rivière d'Hoamko, à la naiſſance de la grande Muraille de la Chine.

ARCAM ; ſubſtantif maſculin. Serpent noir & blanc du Turqueſtan. D'Herbelot dit que ſon venin eſt le plus mortel & le plus dangereux de tous les poiſons.

ARCAN ; nom propre d'une ville d'Aſie, en Tartarie, ſur la rivière de Caſſima.

ARCANÇON ; ſubſtantif maſculin. Sorte de Poix-réſine qui ſe fait avec le galipot, ou encens madré, en le faiſant cuire juſqu'à ce qu'il ſoit preſque brûlé. C'eſt avec cette drogue qu'on fait la poix noire.

Il ne faut pas, avec le Dictionnaire de Trévoux, confondre l'arcançon avec la colophane.

L'*arcançon* paye pour droits, à l'entrée du Royaume, dix ſous par quintal, & ſeize ſous à la ſortie.

ARCANE ; ſubſtantif maſculin, & terme d'Alchimie, qui, ſelon Paracelſe, déſigne une ſubſtance incorporelle, immortelle, fort au-deſſus des connoiſſances des hommes, & de leur intelligence. Il ajoute que les *arcanes* ſont d'une excellence fort au-deſſus de la matière dont nos corps ſont compoſés : que leur propriété eſt de changer, altérer, reſtaurer, & conſerver nos corps. Il diſtingue enſuite quatre ſortes d'arcanes, qui ſont la *première matière*, le *mercure de vie*, la *pierre des Philoſophes*, & la *teinture*.

Les propriétés du premier de ces *arcanes*, ſont de rajeunir l'homme. Le ſecond le purifie, & le fortifie. Le troiſième renouvelle ſes cheveux, ſa peau & ſes ongles ; & le quatrième prolonge la durée de ſa vie, fort au-delà des bornes ordinaires.

C'eſt dommage que ces beaux arcanes ſoient des ſecrets ſi impénétrables.

ARCANE CORALLIN, ſe dit d'une préparation de Pharmacie, qui n'eſt autre choſe que du précipité rouge, ſur lequel on a fait brûler de l'eſprit de vin à pluſieurs répriſes pour l'adoucir. Son nom lui vient de ſa couleur qui reſſemble à celle du corail.

L'*arcane corallin* eſt regardé comme un des plus grands fondans des humeurs froides ou véroliques. Il produit auſſi de bons effets dans certaines hydropiſies, & dans de vieilles maladies cutanées, telles que les dartres.

On le donne comme évacuant, ou comme purifiant ; comme évacuant, la doſe eſt d'environ trois grains.

Pour purifier & fondre les humeurs, on fait prendre le matin & le ſoir une priſe d'un demi-grain, ou d'un grain.

ARCANE, eſt auſſi le nom d'une petite ville de la Turquie Aſiatique, ſur la mer Noire, entre le cap de Piſello, & la ville de Sinope.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

ARCANÉE ; ſubſtantif féminin. Craie rouge minérale, qui ſert aux Charpentiers, & à d'autres Ouvriers, pour tracer des lignes ſur le bois, la pierre, &c.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ARCANGI ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom qu'on donne à certains ſoldats Turcs, qui font la guerre de parti, & qui n'ont d'autre ſolde que le butin qu'ils enlèvent à l'ennemi.

ARCANI ; nom propre. Ville d'Aſie, dans la Mingrélie, près de l'embouchure d'une rivière du même nom, dans la mer Noire.

ARCAS ; nom propre. Bourg d'Eſpagne, dans la Caſtille. Ce fut jadis une ville épiſcopale.

ARCASSE ; ſubſt. fém. & terme de Marine, qui déſigne toute la partie extérieure de la poupe d'un vaiſſeau.

ARCASSE, ſe dit auſſi du corps de la poulie, qui en renferme le rouet.

ARCASSOUL ; ſubſtantif maſculin. Drogue médicinale de la Chine. Il s'en vend beaucoup à Batavia par les Chinois.

Fin du ſecond Volume.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier, le ſecond Volume du *GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS*, où je n'ai rien trouvé qui en doive empêcher la publication. Il m'a paru que les Auteurs avoient fait de nouveaux efforts pour mériter l'eſtime & la confiance du Public. Fait à Paris, ce 5 Septembre 1767.

CAPPERONNIER.

OBSERVATION.

DES circonſtances particulières n'ayant pas permis à M. l'Abbé G*** de continuer à travailler au *grand Vocabulaire françois*, pour lequel il avoit offert généreuſement ſes ſervices, nous ne devons pas laiſſer ignorer au Public la part qu'il a eue à l'Ouvrage, d'autant mieux que chacun des Auteurs doit répondre de ſes articles.

M. l'Abbé G*** a donc donné, à la réſerve de la partie grammaticale, les articles, *Aberration*, *Abſciſſe*, *Abſolu*, *Abſolument*, *Abſtême*, *Abſtrait*, *Abſtraction*, *Acamptes*, *Acatalectique*, *Accélération*, *Accélératrice*, *Accéléré*, *Accélérer*, *Acceſſible*, *Accidentel*, *Accorné*, *Aclaſte*, *Acolyte*, *Acouſtique*, *Acroniche*, *Acronique*, *Actif*, *Actuel*, *Acutangle*, *Acutangulaire*, *Adalor*, *Addition*, *Adegige*, *Aderaimin*, *Adhil*, *Adorable*,

Adoration, *Adorer*, *Ægolethron*, *Aerienne* (Perſpective) *Affecté*, *Aigu*.

M. L'Abbé G*** a en outre deſiré de rédiger la Préface, & il l'a en effet rédigée d'après les vues que lui a communiquées l'Auteur qui a imaginé l'Ouvrage, & qui en a formé le plan.

Il a auſſi travaillé, 1°. la partie de l'article *Académie*, qui commence à la 41e ligne de la 2e colonne de la page 167, par ces mots, *il s'en eſt formé dans la plûpart des villes de France*, & qui ſe termine à ces mots, *l'Académie Royale de Peinture*, leſquels commencent la 7e ligne de la première colonne de la page 182.

2°. La partie du mot *Acte*, qui commence à la page 344, & qui finit à la page 347 aux mots, *Acte en matière de Drame*.

3°. La partie de l'article *Action*, qui commence à la page 353, juſqu'à ces mots, *Action en Médecine*, de la page 355, & depuis ces mots, *Action en Poëſie*, de la page 356, juſqu'à *Action, en termes de Commerce*, de la page 357.

S'il ſe trouve quelques articles omis dans le détail que nous venons de faire, nous les rétablirons dans la ſuite.

---

*Fautes eſſentielles dont on a omis de charger l'*Errata *du premier Volume.*

PAGE 12, *col* 1, *lig.* 22, ſupprimez depuis ABAISSEMENT du pôle juſqu'à ABAISSEMENT de l'horiſon viſible, & *liſez* :

ABAISSEMENT *du pôle*, eſt oppoſé à élévation ou hauteur du pôle. Autant on s'avance en degrés de latitude en allant du pôle vers l'équateur, autant eſt grand le nombre de degrés dont le pôle s'abaiſſe, parce qu'il devient continuellement plus proche de l'horiſon. Ainſi l'abaiſſement du pôle ſe meſure par la quantité de degrés dont le pôle s'approche de l'horiſon.

Pag. 31, *col.* 2, ſupprimez la 39e ligne qui commence par ABBA-DAL-CURIA, & les deux ſuivantes, & *liſez* :

ABBA-DAL-CURIA ; nom propre d'une île de la mer des Indes, entre celles de Zocotora & de Guardafui.

Pag. 33, *col.* 2, *lig.* 15, étoit de devenir groſſe, *liſ.* étoit la crainte de devenir groſſe.

Pag. 33, *col.* 2, *lig.* 44, les ordres du Sultan, *liſ.* les ordres du Sophi.

Pag. 86, *col.* 1, *lig.* 5, preſcription, *liſ.* proſcription.

Pag. 135, *col.* 1, *lig. pénultième*, d'Ompay, *liſ.* d'Aranias.

Pag. 151, *col.* 1, *lig.* 7, ſi l'abſolution, *liſ.* ſi l'excommunication.

Pag. 295, *col.* 2, ſupprimez l'article ACHITOPHEL, & *liſez* :

ACHITOPHEL ; nom propre de ce miſérable, qui, d'abord ami & Conſeiller de David, l'abandonna pour ſuivre Abſalom. C'eſt lui qui donna à ce dernier le conſeil abominable d'abuſer en public des femmes du Roi ſon père, & de le détrôner. Achitophel auroit voulu que, pour remplir ce dernier objet, Abſalom pourſuivît David, tandis que ſon armée étoit encore foible ; Mais Chuſaï, partiſan ſecret du Roi, ayant ouvert un avis contraire qu'Abſalom ſuivit, Achitophel ſe retira de dépit à Gilo, où il ſe pendit.

Pag. 329, *col.* 1, *lig.* 10, ſupprimez depuis NOUVEAUX ACQUETS, terme de Finances, juſques & compris le droit de *nouveaux acquets*, & *liſez* :

NOUVEAUX ACQUETS ; terme de Finances. *Voyez* AMORTISSEMENT.

NOUVEAUX ACQUETS, ſe dit auſſi, ſelon l'art. 114 & ſuivans de la Coutume d'Artois, tant des acquiſitions de fiefs ou autres biens nobles que font les Roturiers, que des droits qu'ils doivent au Seigneur pour être ſoufferts dans la poſſeſſion de ces fiefs, qui ne peuvent régulièrement être tenus & poſſédés que par gens de condition noble. Ce droit de nouveaux acquets eſt ce qu'on appelle plus communément ailleurs, *Droit de franc-fief*. Voyez *ce mot*.

Une abſence imprévue n'ayant pas permis à l'Auteur du mot ADDITION, d'en lire les épreuves lors de l'impreſſion, il s'eſt gliſſé, ſans qu'on ſache trop comment, des erreurs dans la partie Algébrique, qui ne doivent point être imputées à l'Auteur de cet article. On a pris des meſures pour que de pareils inconvéniens n'aient plus lieu dans la ſuite ; ſupprimez donc depuis ADDITION *algébrique* de la page 377, *col* 1, *lig.* 23, juſqu'à ADDITION, en *Géométrie*, de la page 379, *col.* 2, *lig.* 14, & *liſez* :

ADDITION *algebrique*, ſe dit d'une opération qui conſiſte à trouver la ſomme de pluſieurs quantités indéterminées, déſignées par les lettres de l'Alphabet ; ce qui ſe fait en joignant ces quantités avec leurs propres ſignes, & en réduiſant celles qui ſont ſuſceptibles de réduction, telles que les grandeurs ſemblables.

Si vous avez à additionner pluſieurs quantités ſemblables, l'opération eſt la même que celle des nombres ordinaires ; ainſi, $2a + a + a + 4a = 8a$: de même, $3b + 2b + b + 3b = 9b$.

Si les quantités à additionner ſont diſſemblables, & conſéquemment repréſentées par des lettres différentes, chacune de ces quantités ſe conſerve toujours, & on ne fait que les ſéparer par le ſigne $+$, qui eſt le ſigne de l'addition, & qui ſert à les lier enſemble. Ainſi, pour ajouter une quantité repréſentée par a, à d'autres quantités repréſentées

par b, c, & d, j'écrirai $a + b + c + d$; mais je ne connoîtrai le vrai réſultat que par la valeur particulière de chacune des lettres a, b, c, d: ſi a vaut 15; b, 8; c, 19; d, 4; je dirai, $a + b + c + d = 46$.

Si vous avez à additionner des grandeurs algébriques, compoſées de pluſieurs termes où il y en a de ſemblables, *par exemple*; ſi vous avez à additionner le polynome $5a^4b^3 + 3cf^4 + 2rs - x$, avec le polynome $2a^2b^4 - 3cf^4 + 3rs + 2x$; vous écrirez vos polynomes de façon que les termes ſemblables ſoient directement les uns au-deſſous des autres : vous tirerez une ligne ſous ces polynomes; vous réduirez les termes ſemblables à leur plus ſimple expreſſion, vous placerez un zero ſous ceux qui ſe détruiront totalement & vous obtiendrez le réſultat ſuivant :

$$\begin{array}{llll} 5a^4b^3 + & 3cf^4 + & 2rs - & x \\ 2a^2b^4 - & 3cf^4 + & 3rs + & 2x \\ \hline \text{Total } 7a^6b^7 & 0 & +5rs + & x \end{array}$$

On appelle *grandeurs ſemblables* en algèbre, celles qui ont préciſément les mêmes lettres & le même nombre de lettres, ſans aucun égard à leur coefficient : ainſi $3ab$ & $8ab$ ſont des grandeurs ſemblables: $3ab$, ſignifie que la grandeur ab eſt priſe trois fois, & $8ab$, qu'elle eſt priſe huit fois; ce qui fait en tout onze fois.

Vous procéderez comme dans l'addition précédente, pour faire celle des cinq quantités ſuivantes :

$$\begin{array}{llll} 4a + & 2b - & 3c - & 5d \\ -a - & 1b + & 4c - & 2d \\ 3a + & 3b + & 5c + & 8d \\ 2a - & 4b + & c + & d \\ a + & 2b - & 5c + & d \\ \hline \text{Total } 9a + & 2b + & 2c + & 3d \end{array}$$

En faiſant la réduction, vous avez $+10a$, $-a$, ainſi $9a$ pour reſte : ſecondement $+7b - 5b$; ainſi $2b$ pour reſte : troiſièmement $+10c - 8c$, ainſi $2c$ pour reſte; & enfin $+10d - 7d$, ainſi $3d$ pour reſte, comme il eſt écrit ſous la ligne horiſontale de l'exemple donné.

Vous venez de remarquer que les quantités poſitives ou affectées du ſigne $+$ ſont abſolument oppoſées aux quantités négatives ou affectées du ſigne $-$; c'eſt pourquoi les quantités ſemblables affectées de ſignes oppoſés, ſe détruiſent dans l'addition en tout ou en partie, comme dans l'exemple précédent.

Il s'enſuit donc que quand vous avez une quantité négative à ajouter à une quantité affirmative, vous devez diminuer l'affirmative par la négative, ou la négative par l'affirmative. Ainſi $+4 - 2 = 2$; $\frac{5cx}{d}$ & $-\frac{3cx}{d} = \frac{2cx}{d}$; $-b\sqrt{bc}$ & $+d\sqrt{bc} = d - b\sqrt{bc}$; de même $+4 - 8 = -4$; pareillement $+3\sqrt{df}$ & $-5\sqrt{df} = -2\sqrt{df}$.

L'addition des quantités négatives ſe fait de même que celle des quantités affirmatives : ainſi, -4 & $8 = -12$; $-\frac{2bc}{d}$ & $-\frac{7bc}{d} = -\frac{9bc}{d}$; $-b\sqrt{cy}$ & $-d\sqrt{cy} = -b - d\sqrt{cy}$.

Vous pourrez additionner toutes ſortes de grandeurs algébriques, en ſuivant les méthodes indiquées :

ainſi $\frac{4de}{f} + \frac{3de}{f} = \frac{7de}{f}$; $3\sqrt{cd} + 5\sqrt{cd} = 8\sqrt{cd}$; $4\sqrt{cd-yy} + 5\sqrt{cd-yy} = 9\sqrt{cd-yy}$, pareillement $2\sqrt{4} + 5\sqrt{4} = 7\sqrt{4}$.

Vous ferez l'addition des fractions poſitives ou affirmatives, qui ont le même dénominateur, en ajoutant enſemble leur numérateur & mettant ſous la ſomme le dénominateur commun, comme dans les exemples ſuivants : $\frac{2}{8} + \frac{5}{8} = \frac{7}{8}$; $\frac{3cy}{d} + \frac{5cy}{d} = \frac{8cy}{d}$; $\frac{5c\sqrt{dy}}{3c+\sqrt{dy}} + \frac{7c\sqrt{dy}}{3c+\sqrt{dy}} = \frac{12c\sqrt{dy}}{3c+\sqrt{dy}}$; & $\frac{d}{f} + \frac{cy}{f} = \frac{dd+cy}{f}$.

Vous procéderez de même pour l'addition des fractions négatives.

Si vous avez à additionner des irrationels, quand ils n'auront pas la même dénomination, vous la leur donnerez. En ce cas, s'ils ſont commenſurables entr'eux, vous ajouterez les quantités rationelles, ſans les lier par aucun ſigne, & après leur ſomme vous écrirez le ſigne radical : ainſi $\sqrt{8} + \sqrt{18} = \sqrt{4\times2} + \sqrt{9\times2} = 2\sqrt{2} + 3\sqrt{2} = 5\sqrt{2} = \sqrt{50}$. Au contraire, $\sqrt{5}$ & $\sqrt{7}$ étant incommenſurables, leur ſomme ſera $\sqrt{7} + \sqrt{5}$.

ADDITION, *en géométrie*, &c.

Pag. 422, *col.* 2, *lig.* 23, plaça tous bienfaiteurs, *lif.* plaça leurs bienfaiteurs.

Pag. 423, *col.* 1, *ligne* 3, les Dieux mêmes, *lif.* les Dieux même.

Pag. 498, *col.* 1, *lig.* 29, en face, *lif.* à la face.

Pag. 531, *col.* 1, *lig.* 15, Peintre qui vivoit au 5e ſiècle, *lif.* Peintre qui floriſſoit vers l'an 420, avant l'Ere chrétienne.

Errata du ſecond Volume.

Pag. 2, *col.* 1, *lig.* 31, à quadrangulaire, *lif.* quadrangulaire.

Pag. 4, *col.* 1, *lig.* 12, Nieuhof, *lif.* Nieuhoff.

Pag. 16, *col.* 2, *lig.* 45, la ſeconde & la troiſième encore très-brèves, *lif.* la ſeconde encore, & la troiſième très-brève.

Pag. 29, *col.* 1, *lig.* 25, ne compare pas, *lif.* ne comparoît pas.

Pag. 44, *col.* 2, *lig.* 3, faſciement, *lif.* facilement.

Pag. 58, *col.* 2, *lig.* 15 & 16, Ptérigoïdiens, *lif.* Ptérigoïdiennes.

Pag. 73, *col.* 2, *lig.* 24, Conſeil, *lif.* Concile.

Pag. 106, *col.* 1, *lig.* 11, Angloſaſcons, *lif.* Angloſaxons.

Pag. 108, *col.* 2, *lig.* 17, ſarrée, *lif.* carrée.

Pag. 120, *col.* 1, *lig.* 5, n'en exigea, *lif.* n'exigea.

Pag. 134, *col.* 1, *lig.* 36, s'il y en a une, *lif.* s'il y a une.

Pag. 151, *col.* 1, *lig.* 38, mal, *lif.* mâle.

Pag. 197, *col.* 2, *lig.* 30. ALMENESCLUS, *lif.* ALMENESCHES.

Pag. 212, *col.* 2, *lig.* 13, conjecture, *lif.* conjoncture.

Pag. 229, *col.* 2. *lig.* 7 & 11, Catrée, *lif.* Cratée.

Pag. 320, *col.* 1, *lig.* 6, l'expédition ſa, *lif.* l'expédition de ſa.

Pag. 383, *col.* 1, *lignes* 2, 4, 5, 12 & 13, ANEGYRAPHE, *liſez* ANÉPIGRAPHE, ou plutôt ſupprimez l'article ANÉGYRAPHE, comme inutile, attendu qu'ANÉPIGRAPHE eſt en ſon ordre.

Pag. 405, *col.* 1, *lig.* 20, avec fouet, *lif.* avec un fouet.

Pag. 419, *col.* 2, *lig.* 25, de Noël & le jour de Pâques; ſous les Capétiens, *lif.* de Noël; & le jour de Pâques, ſous les Capétiens.

Pag. 481, *col.* 2, *lig.* 8, ammoniac, *lif.* ammoniaque.

Pag. 512, *col.* 1, *lig.* 14, qu'il peut, *lif.* qu'il ne peut.

De l'Imprimerie de L. Ch. D'HOURY.